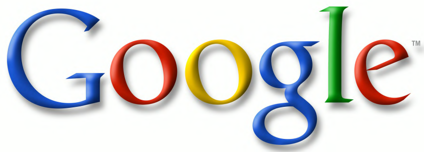





600074756Z


600074756Z



HISTOIRE

UNIVERSELLE.

PARIS.
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, 56.

HISTOIRE

UNIVERSELLE,

PAR

CESAR CANTU,

SOIGNEUSEMENT REMANIÉE PAR L'AUTEUR,

ET TRADUITE SOUS SES YEUX,

PAR EUGÈNE AROUX,

ANCIEN DÉPUTÉ,

ET PIERSILVESTRO LÉOPARDI.

Tome Quinzième.

PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

1848.

PARIS.
TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, 56.

[illegible]

[illegible]

ues
de

HISTOIRE

UNIVERSELLE.

LIVRE XV.

QUINZIÈME ÉPOQUE.

DEUXIÈME PARTIE.

SOMMAIRE.

Préludes de la réforme. — Luther. — La réforme et la politique. — Zwingle, Calvin. — Réaction catholique; les jésuites; concile de Trente. — Réformateurs italiens, anti-trinitaires. — Fin de Charles-Quint. — Bataille de Lépante. — Pays-Bas, Espagne, Portugal. — France, les Valois. — Les Bourbons. — L'Angleterre. — Allemagne, guerre de trente ans. — Les papes après le concile de Trente. — Suède. — Danemark. — Pologne, Lithuanie, Livonie. — Philosophie politique et jurisprudence. — Littérature théologique. — Moralistes. — Érudition et histoire. — Philosophie spéculative. — Sciences exactes. — Naturalistes et médecins. — Littérature française. — Littérature espagnole. — Littérature portugaise. — Littérature allemande et septentrionale. — Littérature anglaise. — Musique.

CHAPITRE XV.

PRÉLUDES DE LA RÉFORME.

Pour peu que l'esprit s'arrêtât sur cette corruption universelle d'une société qui avait perdu les sentiments chevaleresques sans avoir acquis en retour le calme de la raison, et qu'il réfléchît à cette paganisation, si l'on peut s'exprimer ainsi, des mœurs, des arts, de la politique, des lettres, il était impossible de ne pas désirer une réforme. Si nous avons vu, en d'autres temps, le monde arraché à une corruption profonde par l'énergie d'un Grégoire VII, ou par

les excitations et les exemples d'un saint François, d'un saint Dominique, ces temps n'étaient plus.

Au moyen âge, une société nouvelle, protégée par la main de Dieu, était éclose sous les ailes du christianisme. Dieu, source unique de toute-puissance, l'avait confiée à son vicaire sur la terre, qui, occupé de sauver les âmes et de conserver l'intégrité du dogme, la pureté de la morale, avait remis à l'empereur l'une des deux épées. Oint du Christ sur la terre, ce prince était considéré comme le chef des rois, comme le représentant du pouvoir temporel de l'Église dans la grande unité qui, appelée *Catholicisme* dans l'ordre religieux, figurait dans l'ordre terrestre sous le titre de *Saint-Empire romain*.

Conception sublime qui plaçait le monde, non plus sous l'arbitraire de la force, mais sous la tutelle des idées; qui n'établissait pas les rois par droit de conquête ou de naissance, mais en considération de leur foi et de leur opinion; qui, prévenant souvent les guerres, les rendait toujours moins homicides; qui garantissait rois et peuples contre des attentats mutuels, en appelant les uns et les autres à rendre compte de leur conduite devant un tribunal désarmé, mais extrêmement puissant, parce qu'il était fondé sur la conscience des peuples.

Mais de nombreux obstacles s'opposèrent, comme nous l'avons dit, à la réalisation complète de cette idée sublime, et il en résulta que les limites des deux puissances demeurèrent mal déterminées. Les papes, pour garantir leur propre sûreté dans des temps de bouleversement, et quand tout pouvoir dérivait de la propriété territoriale, furent obligés de se procurer un domaine temporel; mais cette condition nouvelle les porta plus d'une fois à échanger, pour une suprématie princière, ce qui était tutelle et arbitrage confié par les consciences à celui dont l'autorité émane d'un royaume qui n'est pas de ce monde. De leur côté, les empereurs prétendaient dominer sur les rois, et tenir le pape sous leur sujétion plus qu'il ne convenait à l'indépendance des premiers et à la dignité du père commun des fidèles. De là cette longue lutte entre le pastoral et l'épée, conciliée mais non pacifiée par des transactions qui empêchaient les excès de l'un et de l'autre, mais qui en même temps ne leur permettaient pas de déployer leur efficacité respective.

Il fut donné, il est vrai, aux pontifes de repousser l'islamisme en Asie par les croisades; de conserver l'inviolabilité du mariage et la dignité de la famille; de rétablir la discipline sacerdotale, bou-

leversée par le contact et par le mélange des intérêts seigneuriaux; mais ils ne réussirent jamais à consolider les relations d'État à État, entravés qu'ils étaient par la féodalité, par les coutumes septentrionales, et par les mœurs dominantes de l'époque.

Cependant les découvertes se multipliaient, et avec les idées nouvelles s'introduisaient des besoins nouveaux; une littérature renouvelée puisait l'éducation à d'autres sources qu'à celle du christianisme; le droit romain faisait envier encore ces anciennes organisations d'une rigoureuse unité, au lieu des institutions paternelles et des franchises nationales. L'admiration du *beau* parmi les sociétés classiques ne permettait pas d'apprécier le bien chez les sociétés modernes; de nouveaux établissements sociaux avaient transféré dans les gouvernements laïques l'importance suprême; les sciences s'étaient élancées du sanctuaire; les beaux-arts se repaissaient d'autres choses que de dévotion; la doctrine répandue à grands flots ne pouvait être retenue dans un centre. Le doute avait remplacé la foi; il corrompait les mœurs, et les mœurs à leur tour réagissaient sur les croyances.

On sentait donc la nécessité d'une rénovation. L'Église, qui, immuable dans le dogme, s'est toujours pliée, dans l'application et dans la discipline, aux opportunités du temps, ne tint jamais une de ses assemblées solennelles sans décréter des règles d'amélioration : dans les deux derniers conciles de Constance et de Bâle notamment, qui furent à la réforme ce que l'assemblée nationale fut à la révolution française, la réformation de l'Église, dans son chef et dans ses membres, avait été réclamée à haute voix.

Si l'on avait procédé à cette réforme avec franchise et de concert, on aurait prévenu le fléau. Mais, au lieu de cet accord sincère, on laissa la plaie s'ulcérer, tellement que la corruption devint trop profonde, et l'esprit du siècle finit par dominer dans la religion même et jusque dans Rome, qui en est le siége principal. Les clefs de Saint-Pierre étaient ambitionnées, non parce qu'elles ouvrent les portes du paradis, mais parce qu'elles étaient d'or. Les cardinaux, nommés par faveur, par condescendance pour tel ou tel prince, ou à prix d'argent, ne devenaient pas saints, comme disait Bellarmin, parce qu'ils voulaient être très-saints. Les églises étaient assignées non selon le mérite, mais en considération des familles; et la cour de Rome pensait avant toute autre chose à tirer profit des vacances et des collations, de même qu'à multiplier les droits de chancellerie. Les évê-

en opprimant, de l'autre, les faibles pour les exploiter. Ce fut ainsi qu'ils mirent en œuvre cette politique honteuse, souillée de fraudes et de violences, qui, au grand scandale du monde, servit à fortifier leur autorité terrestre au détriment des petits seigneurs de la Romagne. Nous avons vu Alexandre VI en donner un détestable exemple : cependant, s'il peut être comparé, comme homme, aux plus pervers, il ne se montra pas tel comme prince ; et les contemporains s'accordent à le louer pour avoir réprimé les petites tyrannies, et à dire que chez lui les vices et les vertus allaient de pair.

Jules II fut aussi belliqueux qu'un évêque du onzième siècle ; et lorsqu'il eut acquis, sans violence, à l'Église la possession d'Urbin, il n'eut d'autre pensée que de la rendre forte. Il ne fit point de cardinaux dans les maisons riches ; après avoir trouvé l'État dans une telle anarchie qu'on se battait même dans les rues de Rome, il y rétablit l'ordre, réprima les barons ; et il eût été un héros, si l'armure et la rudesse guerrière ne faisaient pas un contraste trop choquant avec les attributions et les préceptes légués à ses successeurs par le pêcheur de Galilée. Mais, à le voir camper lui-même sous le coup des batteries de canons, on reconnaît un siècle où les rois croyaient encore à Dieu, mais non plus au pape ; à la différence de ce temps où une parole de Grégoire VII suffisait pour les faire tomber humblement à ses pieds.

Le saint-siége fut ensuite occupé par Léon X, homme instruit, à la fleur de l'âge, aimable, pacifique, et recherchant les plaisirs de l'esprit. Tantôt il faisait faire de la musique, et accompagnait les airs à voix basse ; tantôt il faisait représenter les comédies de Machiavel et de Bibiéna, ou préparer les triomphes moqueurs d'un Querno et d'un Baraballo. Il déconcertait son maître des cérémonies en sortant sans rochet, et parfois même en bottes. Il chassait des journées entières à Viterbe et à Corneto ; il pêchait à Bolsena. Il embrassait l'Arétin et l'Arioste, et il acceptait la dédicace du *Roland furieux*, de même que celle du voyage de Rutilius Numatianus, l'un des derniers païens acharnés contre la religion catholique ; il accueillait les notes d'Érasme sur le Nouveau Testament, qui depuis furent mises à l'index. Bon prince en résumé, et pape répréhensible, il dépensa cent mille ducats pour son couronnement, qui fut accompagné de fêtes et de divertissements dignes d'un grand roi ; et non-seulement il épuisa le trésor que Jules II avait amassé *pour chasser les barbares d'Italie*, mais il en-

gagea les joyaux de Saint-Pierre, et vendit des charges en assez grande quantité pour augmenter de quarante mille ducats les dépenses annuelles de l'Église, qu'il greva d'une dette considérable.

Il se laissa aussi dominer par les ambitions de famille, qui s'engagèrent dans des intrigues avec les princes, et le poussèrent à des rigueurs injustes; aussi le peuple disait-il de lui : *Il s'est élevé en rampant comme un renard, il a régné comme un lion, et il a fini comme un chien.*

Il montra toutefois une intégrité parfaite dans la collation des bénéfices, recommandant à ceux qui l'entouraient de ne pas lui faire accorder des grâces dont il dût avoir à se repentir ou à rougir, et préférant secourir de sa bourse ceux qui les réclamaient. Il s'appliqua à éteindre en Bohême les restes des hussites, à propager le catholicisme parmi les Russes, à fonder des églises en Amérique, à ramener les Abyssins à la foi. Il parvint à éteindre le schisme dont le synode de Pise menaçait l'Église, à faire abolir la pragmatique sanction en France, et mit tout en œuvre pour établir la concorde entre les princes chrétiens, afin de les opposer aux Turcs.

Mais le souffle du paganisme avait pénétré dans la cour pontificale. On y favorisait les hommes de mérite, sans s'inquiéter comment ils employaient leur esprit. Bembo écrit, de la chancellerie apostolique, que Léon X a été élevé au pontificat *par le bienfait des dieux immortels* (1); il parle des vœux faits à la *dea Lauretana*, d'apaiser les *mânes* et les *dieux souterrains*, du *souffle du zéphyr céleste*. A l'ouverture du concile de Trente, l'évêque Corneille Musso dira que les prélats doivent s'y rendre comme les héros de la Grèce dans le *cheval de bois*. Sadolet, qui pourtant passe pour un des meilleurs écrivains de ce siècle, adressa à Jean Camerario un traité pour le consoler de la perte de sa mère, où tout roule sur l'intrépidité et la magnanimité païenne, sans même que les arguments bien autrement efficaces de la religion y soient touchés en rien.

D'un autre côté, et Bembo et monseigneur della Casa et le cardinal Hippolyte d'Este et tant d'autres, non-seulement avaient des enfants, mais encore affichaient leur paternité. Della Casa demande

(1) Une autre fois il fait écrire au pape par le sénat *uti fidat diis immortalibus, quorum vices in terra gerit;* et fait admonester les habitants de Racanati *ne tum nos, tum etiam deam nostram ipsam* (la Vierge) *inani donatione læsisse videamini.*

le chapeau rouge, non à raison de ses vertus, mais « en considération de la fidélité constante et du sincère et unique dévouement qu'il a toujours montrés aux Farnèse. » Le cardinal Bibiéna avait la haute direction de tout ce qui était magnificence à la cour de Léon X. Il se félicitait de ce que Julien de Médicis amenait à Rome la princesse sa femme; toute la ville s'écriait, dit-il : *Loué soit Dieu désormais! car il ne manquait ici qu'une cour de dames, et cette princesse en tiendra une, ce qui rendra parfaite la croix romaine* (1). Il dirigeait lui-même les divertissements du carnaval et les mascarades. Ce fut lui qui suggéra au pape de faire représenter sa *Calendra* et la *Mandragore;* et il était sans égal pour entraîner les plus sensés à de véritables folies (2).

D'un côté il y avait affectation de savoir et de mœurs classiques, de l'autre les chaires et les réunions ecclésiastiques étaient envahies par l'ignorance. La théologie prenait le plus souvent la place de l'Évangile, et l'on faisait une distinction entre ce qui était vrai philosophiquement et ne l'était pas théologiquement, en se conformant aux méthodes arides de la scolastique. Aussi le cardinal Bembo, à qui l'on demandait pourquoi il n'allait pas aux sermons, répondait-il : *Qu'irais-je y faire, quand on n'y entend jamais autre chose que le Docteur subtil discutant contre le Docteur angélique, puis Aristote arrivant en troisième pour trancher la question proposée* (3)? Le plus mauvais goût dominait chez les prédicateurs, qui, mêlant le saint et le profane, le sérieux et le plaisant, cherchaient le nouveau, le bizarre, le surprenant. Nous avons déjà eu occasion de parler de Barletta, de Menot, de Maillard (4); et,

(1) *Lettres de Pr. à Pr.*, I, 16.

(2) Son caractère est ainsi dépeint par Paul Jove : *Accesserat et Bibienæ cardinalis ingenium, cum ad arduas res tractandas peracte, tum maxime ad movendos jocos accommodatum. Poeticæ enim et etruscæ linguæ studiosus, comœdias multo sale, multisque facetiis refertas componebat, ingenuos juvenes ad histrionicam hortabatur, et scenas in Vaticano spatiosis in conclavibus instituebat... Propterea, quum forte Calandram a mollibus argutisque leporibus perjucundam;... per nobiles comœdos agere statuisset, precibus impetravit, ut ipse pontifex e conspicuo loco despectaret. Erat enim Bibiena mirus artifex hominibus ætate vel professione gravibus ad insaniam impellendis, quo genere hominum pontifex adeo oblectabatur, ut laudando, ac mira eis persuadendo donandoque, plures ex stolidis stultissimos, et maxime ridiculos efficere consuevisset.*

(3) LANDI, *Paradoxes.*

(4) *Voy.* tome XII, page 324. Ceux qui aiment les bizarreries de ce genre

bien qu'ils appartiennent au siècle précédent, ils furent en grande estime dans celui-ci, comme le prouvent les éditions répétées de leurs sermons (1). Il ne faut donc pas s'étonner des applaudissements donnés au frère Marian de Genazzano, à Paul Attavanti, qui cite à tout propos Dante et Pétrarque, ce dont il se fait gloire dans sa préface; au frère Robert Caracciolo de Lecce, sur qui pleuvaient les brefs à sa louange, les commissions honorifiques, les mitres et le titre de *nouveau saint Paul.*

D'autres prédicateurs vulgaires se répandaient parmi le peuple, à qui ils enseignaient des erreurs, des superstitions, et terminaient inévitablement leurs sermons en demandant de l'argent (2). Chaque ordre religieux, chaque village, chaque église avait un saint particulier dont les panégyriques étaient assaisonnés d'absurdités sans fin; et, soit simplicité, soit fraude, on cherchait à multiplier les miracles, les grâces, les reliques du bienheureux patron, et à lui attirer un culte qui dégénérait facilement en idolâtrie.

Ce sentiment, si humain avant d'être religieux, qui nous attache à ceux qui, nous ayant précédés sur cette terre d'exil, nous attendent dans la commune patrie, avait été consacré par la foi : elle avait établi une communion entre les chrétiens militants et l'Église suffragante, en proclamant que les prières et les bonnes œuvres des vivants peuvent tourner au soulagement des âmes qui sont dans l'attente. Mais là encore se glissa l'ignoble pensée du gain, et les suffrages se bornèrent presque uniquement à des messes et à des offices, ce qui donnait par trop l'apparence de marchands à ceux qui en provoquaient le débit.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de dire combien les superstitions avaient grandi parmi les croyants, et il est inutile de faire remarquer jusqu'à quel point de pareilles croyances exercent

peuvent consulter G. P. PHILOMNESTE (Peignot) *Predicatoriana*, ou Révélations singulières et amusantes sur les prédicateurs, entremêlées d'extraits piquants de sermons bizarres, burlesques et facétieux, prêchés tant en France qu'à l'étranger. Dijon, 1841.

(1) Les sermons de Barletta furent imprimés à Paris en 1527, et à Lyon en 1536. Ceux de Menot, publiés d'abord en 1519 à Paris, y furent réimprimés en 1526, puis en 1530 et plusieurs autres fois. Nous connaissons de Maillard une édition faite à Lyon en 1498, une de Paris en 1511, une en 1530, et une autre en 1527.

(2) Un d'eux s'exprimait ainsi : *Vous me demandez, mes chers frères, comment on va en paradis. Les cloches du monastère vous l'enseignent par leur son : Dan-do, dan-do, dan-do.*

sur la conduite une fâcheuse influence. La rigueur croissante du saint-office était aussi un symptôme de décadence; car la domination spirituelle ne peut reposer que sur le consentement volontaire des intelligences; et l'emploi de la force matérielle, quand on y recourt de propos délibéré, révèle un affaiblissement dont les peuples s'aperçoivent.

Ce procédé peut passer inaperçu dans des temps d'ignorance naïve; mais alors les mœurs se raffinaient, le savoir se propageait, et le doute se glissait dans les esprits. Les premiers changements s'opèrent d'ordinaire dans la tête des penseurs, où se forme l'opinion, qui devient ensuite générale. Or, la philosophie, depuis que les maîtres avaient voulu la combiner avec la religion amoindrie et ébranlée, était tombée dans des discussions alimentées par les doctrines qu'on avait ressuscitées de la jurisprudence romaine, et par les études orientales, qui portaient d'un côté à la théurgie, de l'autre à des interprétations nouvelles et hardies des livres divins. Les humanistes, au contraire, s'étaient épris de l'art; et une épigramme, un opuscule volaient d'un bout de l'Europe à l'autre, dans la langue commune aux gens de lettres. Le haut clergé, absorbé par des soins tout mondains, ne songeait pas à s'instruire dans cette foi qu'il était obligé de défendre et de maintenir sans souillure; les membres inférieurs, comme toujours, se réglaient sur l'exemple de leurs chefs. Les monastères, jadis centres d'activité pour la pensée et pour les arts, étaient plongés dans la torpeur de la vieillesse et dans le relâchement de l'opulence. Les moines, en grand nombre, qui s'occupaient à copier des manuscrits, se trouvant réduits à l'oisiveté par l'imprimerie, se mirent à débattre des questions de médiocre importance, en y déployant peu d'art et beaucoup de subtilités, tandis que la nouvelle littérature prenait en pitié les inepties et les folies scolastiques, qui avaient occupé trop longtemps la place de la véritable science.

L'Église avait, dès les premiers temps, traduit la Bible en langue vulgaire; et il en existe une version latine qui remonte au premier siècle de notre ère. Ulphilas la traduisit pour les Goths, et d'autres, pour les autres peuples convertis au christianisme. Pour ne parler que de l'Italie, après Jacques de Varagine, Nicolas Malerbi, moine camaldule, en publia à Venise en 1421 une version, qui eut au moins trente-trois éditions. Le frère Guido y fit imprimer, en 1486, *les quatre volumes des Évangiles vulgarisés, avec leurs expositions faites par le frère Simon de Cascia* (1). Une Bible en langue vul-

(1) Brucioli donna aussi en 1530 une traduction complète des livres saints.

gaire fut imprimée à Rome en 1471. Passavanti se plaint même des traducteurs de l'Écriture sainte, qu'ils avilissent de plusieurs manières, « les uns la tronquant par un langage succinct, comme les Français et les Provençaux; les autres l'offusquant par un langage « obscur, comme les Allemands, les Hongrois et les Anglais; ceux-ci, « comme les Lombards, lui donnant de la rudesse par un langage bas « et grossier; ceux-là, comme les Napolitains et les regnicoles, par « des mots à double entente ou douteux la morcellent en la divisant; certains autres, comme les Romains, la revêtent de rouille « par l'âpreté de leur accent: quelques-uns la rendent sauvage dans « leur langage de Maremme, de village ou des Alpes; quelques autres moins malencontreux, comme les Toscans, la gâtent et l'obscurcissent; les Florentins, notamment, la délayent et la rendent « déplorable par des expressions forcées et hachées, ainsi que par « leurs locutions florentines, et leurs *or, puis, naguère, jamais,* « *cependant*, etc., qui y jettent du trouble et de la confusion (1). »

On critiquait donc le mode, sans condamner le fait en lui-même; et Léon X fit commencer à ses frais l'impression d'une nouvelle traduction latine de la Bible, par le Lucquois Sante-Pagnini (2). La mort du pontife en ayant interrompu la publication, elle parut à Lyon en 1527. Pantaléon Giustiniani, qui, devenu le frère Augustin de Gênes, fut ensuite évêque de Nebbio, entreprit une édition de la Bible en latin, en grec, en hébreu, en arabe et en chaldéen; il en commença l'impression par les psaumes, dédiés à Léon X en 1516, sur huit colonnes, l'une contenant le texte hébreu, six les versions, et la dernière les notes. Mais, sur 2,050 exemplaires qui furent tirés, un quart à peine trouva des acheteurs. Le reste du travail, qu'il s'occupait de préparer, périt avec lui dans un naufrage en 1536. Il n'y a au surplus aucune langue dans laquelle il n'existât, antérieurement à la réforme (3), quelque traduction de la Bible.

(1) *Specchio di penitenza.*

(2) Il a fait aussi le *Thesaurus linguæ sanctæ;* et il est étonnant qu'à une époque où les ressources étaient en si petit nombre, il ait osé entreprendre un ouvrage qu'on se hasarderait à peine à refaire aujourd'hui.

(3) Il y en a une en allemand, sans date, comme il était d'usage dans les premiers temps de l'imprimerie. Faust en publia une en 1472; il en parut une autre la même année, et une aussi en 1493. Il y eut trois éditions de celle qui fut publiée à Nuremberg en 1477, antérieures à celle de Luther; il fut fait huit éditions d'une Bible qui parut à Augsbourg la même année, sans parler des autres. Nous en citerons une en France en 1478, une autre par Médard en 1484; une autre par Guiars de

Mais la philologie s'était relevée ; et la critique, en s'exerçant sur les auteurs profanes, avait appris à diriger la pénétration des érudits sur les textes sacrés : dès lors chacun, dans l'orgueil d'une conquête nouvelle, voulut les interpréter à sa guise. Le grand Reuclin, qui connaissait l'importance des études orientales, fit plusieurs corrections à la Vulgate ; il publia une grammaire et un dictionnaire de la langue hébraïque. Les inquisiteurs de Cologne ayant demandé à l'empereur que tous les livres hébreux fussent brûlés, à l'exception de la Bible, il s'y opposa, et ce démêlé donna de la popularité à la question. Les esprits étroits furent scandalisés ; mais Rome, fidèle à une sage tolérance tant qu'elle ne mettait pas en péril l'unité de la foi, prit la défense de Reuclin.

Une chose digne de remarque, c'est la hardiesse avec laquelle dans toute la chrétienté, et en Italie plus qu'ailleurs, on censurait les vices de la cour de Rome et les abus qui s'étaient glissés dans l'Église. Dante et Pétrarque s'en exprimèrent avec violence, et pourtant ils n'encoururent aucun reproche ; leurs livres ne furent pas même prohibés. Les nouvelles n'étaient remplies que d'arguties et d'aventures sur le compte des moines. Poggio, qui fut secrétaire de trois papes, décrit, dans sa lettre à Léonard Bruno, le supplice de Jean Huss et de Jérôme de Prague, en appelant sur eux la compassion et en invectivant contre Rome. Ses inconvenantes *Facéties*, où les mœurs ecclésiastiques et la cour pontificale sont vivement attaquées, en même temps que la démocratie et l'aristocratie, les érudits et les discoureurs, furent imprimées à Rome même (Lauer, 1469). Jean-François Pic de la Mirandole s'éleva dans le concile de Latran, contre l'ambition, l'avarice et le déréglement du clergé, avec une hardiesse qui ne fut dépassée par aucun protestant, et proclama hautement le désir général d'une réforme. Menot, dans son latin francisé, flagellait vigoureusement les abus ecclésiastiques, et Maillard tonnait contre les vendeurs d'indulgences (1).

Moulins en 1487 ; une par Jacques Lefèvre en 1512. On trouve une longue énumération des Bibles françaises dans la *Bibliothèque sacrée* du père Lelong, au mot *Biblia Gallica*. On imprima à Cologne en 1475 la Bible en flamand, qui eut trois éditions avant 1488 ; puis il en parut une autre version en 1518. Il y en a une en bohémien de 1488. Thomas Moor dit (*Dial.*, III, 4) que « la sainte Bible fut, longtemps avant Wiklef, traduite en langue anglaise par des hommes habiles et savants, et lue avec non moins de fruit que de respect par les gens de bien dans des sentiments de piété. »

(1) *Suntne hic portatores bullarum? certe ibi est magnus abusus, et mi-*

Parfois même la tolérance s'étendait plus loin que ne le comportait la discipline. Ainsi Pierre Pomponace de Mantoue, mauvais philologue et faible logicien, mais parleur subtil et chaleureux, soutenait que les âmes étaient mortelles. Quelqu'un à Rome voulut prouver à Érasme qu'il n'y avait aucune différence entre les âmes des hommes et des bêtes ; « celui-là ne paraissait pas gentilhomme et bon courtisan, qui n'avait pas sur les dogmes de l'Église quelque opinion erronée et hérétique (1). »

Mais l'opposition religieuse en Italie était ironique, railleuse, incrédule : elle niait, et se soumettait ; en Allemagne, au contraire, elle devenait positive, croyante, emportée : elle voulait renverser et reconstruire. De là le reproche de frivolité et de libertinage adressé le plus souvent par les Allemands aux littératures de l'Italie et de la France : « A quoi sont bons, dit Puyherbault, ces écrivailleurs d'Italie ? A alimenter le vice et la mollesse de courtisans énervés et de femmes lascives ; à stimuler la volupté, à enflammer les sens, à effacer des âmes ce qu'il y avait de viril. Nous avons de grandes obligations aux Italiens ; mais nous avons pris d'eux encore trop de choses déplorables. Les mœurs du pays sentent l'ambre et les parfums ; les âmes y sont amollies comme les corps ; leurs livres ne contiennent rien de fort, rien de digne et de puissant ; et plût à Dieu qu'ils eussent gardé pour eux leurs ouvrages et leurs parfums ! Qui ne connaît Jean Boccace, Ange Politien, Poggio, tous païens plutôt que chrétiens ? Rabelais imagina à Rome son Pentagruel, véritable peste des mortels. Que fait celui-là ? quelle vie mène-t-il ? Tout le jour à boire, à faire l'amour, à socratiser ; il va flairant les cuisines, il salit d'infâmes écrits son misérable papier ; il vomit un venin qui s'épand au loin dans tout pays ; il sème la médisance et l'injure sur toutes les classes de personnes ; il calomnie les bons, déchire les sages ; et, ce qu'il y a d'étonnant, c'est

ror quod prælati non apponunt remedium. Durandus dicit quod de indulgentiis nihil habemus certum in sacra Scriptura. Legatis Basilium, Hieronymum, Augustinum : nihil dicunt de indulgentiis. Ita dicunt doctores moderni, et asserunt quod materia indulgentiarum semper fuit dubia. Sed diceret aliqua mulier : « Pater, ego nescio si sint bonæ : nonne melius est capere postquam episcopus misit ? » Credo quod capiunt partem suam, et omnes sunt fures. Heu ! sunt aliqui bullatores qui dicunt quod, si scirent quod pater eorum non cepisset, nunquam orarent pro eo : ad omnes diabolos.

(1) CARRACCIOLO, *Vie* manusc. *de Paul IV.*

que le saint-père reçoive à sa table cet impertinent, cet ennemi public, immondice du genre humain, aussi riche en faconde que pauvre en jugement. »

La guerre était résolue en Allemagne, quoique non encore déclarée. Reuclin fit imprimer une comédie contre les moines; on représentait à Eisleben, en 1480, un drame digne de la patrie de Luther, la *Papesse Jeanne*, avec accompagnement de démons, de saints, d'anges, et la Mort en personne (1).

A la tête de ceux qui frappaient sur le clergé se signalait Érasme, de Rotterdam. Talent universel, esprit comique, il dirigea l'érudition vers quelque chose d'une utilité pratique, et employa tour à tour les arguments sérieux, l'ironie, la doctrine; il prit à tâche de fustiger les moines comme les représentants de l'ignorance, du libertinage, de la gloutonnerie, et remplit la littérature et le monde d'anecdotes bizarres sur ces sociétés dégénérées, dont elles accrurent le discrédit parce qu'on les crut vraies.

Dans la *Bible grecque*, qui parut en 1518, il dit tout le mal possible du clergé. L'*Éloge de la folie* est entièrement dirigé contre les moines mendiants et les autres ordres populaires. Indépendamment des traits qu'il lance dans son *Cicéronien* contre les pédants qui appelaient Jésus-Christ *fils de Jupiter*, il y peint les déréglements des ecclésiastiques, la grossièreté des Français et des Allemands, l'hospitalité réfugiée dans les auberges, l'ignorante superstition des soldats qui tuent et se confessent, se confessent et tuent. La Sorbonne voulait condamner ses *Colloques*, dans lesquels il blâme sans aucun ménagement le précepte de faire maigre, le célibat ecclésiastique, les pratiques monastiques, les pèlerinages, l'oisiveté corrompue du clergé. « Il n'y a pas d'homme au monde, dit-il, qui vive plus doucement et avec moins de soucis que ces vicaires du Christ. Ils croient avoir assez fait pour Dieu, quand, au milieu des cérémonies les plus fastueuses, leur sainteté s'en vient, dans un appareil mystique et presque théâtral, répandre ses bénédictions ou lancer l'anathème..... Que dire de ceux qui, sur la foi des indulgences, endorment les consciences, et mesurent presque montre en main la durée du purgatoire, dont ils calculent, sans crainte de se tromper, les siècles, les années, les jours, les

(1) C'est la plus ancienne tragédie allemande; on en a le manuscrit. *Voy.* GOTTSCHED *Hist. de l'art dramatique en Allemagne*.

heures? Il n'y a pas un marchand, pas un soldat ou un juge, qui ne croie, moyennant l'offrande d'un écu, après en avoir volé par milliers, pouvoir laver toutes les souillures de sa vie... (1). »

La presse servit aux novateurs comme l'épée à Mahomet. Il fut un temps où la condamnation d'un concile ou les flammes du bûcher pouvaient étouffer la voix d'Arnaud de Brescia, d'Abélard, de Jean Huss. Mais à cette heure les *Colloques* se répandaient à vingt-quatre mille exemplaires, et l'*Éloge de la folie* à dix-huit cents pour la première édition; puis les gravures de Holbein rendirent encore plus populaires, dans les éditions suivantes, ces sarcasmes pleins de venin.

Érasme ne crut pourtant pas se séparer par là de l'Église. Il réprouva même ouvertement ceux qui ensuite levèrent l'étendard de l'hérésie, bien qu'en réalité il eût la même manière de voir que Luther et qu'il eût prêché les mêmes choses (2). Aussi a-t-on dit avec raison de lui qu'il avait fait l'œuf que le moine allemand avait couvé et fait éclore.

On vendit aussi par centaines, à cette époque, les *Epistolæ obscurorum virorum*, où le jargon ignorant et prétentieux des moines
et des pédants de l'époque était imité avec tant de vérité, que beau- 1516.
coup de lecteurs y furent trompés. On les attribuait à Reuclin ou à Érasme; mais elles étaient d'Ulric de Hutten, surnommé le Démosthène allemand pour ses *Philippiques* contre le pape (3). Luther les admirait comme un modèle de style épistolaire; et leur réputation se prolongea à tel point, que l'on eut le courage de les comparer aux *Provinciales* de Pascal. Mais elles rebutent à la lecture par un argot de taverne, de mauvais lieu; par ces traits orduriers, ces insultes de carnaval, cette orgie de pensées et d'expressions, qui répugnent même après avoir vu les premiers écrits façonnés sur ce modèle par les premiers réformateurs. La vérité n'aurait pu se servir d'armes semblables pour repousser l'attaque, tandis que

(1) ADOLPHE MULLER, *Leben des Erasmus.*

(2) *Videor mihi fere omnia docuisse quæ docet Lutherus, nisi quod non tam atrociter, quodque abstinui a quibusdam ænigmatibus et paradoxis.* Apud GERDES, I, 153.

(3) Il dit, dans la *Trinité romaine*, que l'on rapporte de Rome trois choses : mauvaise conscience, estomac délabré, bourse vide; que trois choses n'y sont pas crues : l'immortalité de l'âme, la résurrection des morts, l'enfer; qu'on y fait trafic de trois choses : de la grâce du Christ, de dignités ecclésiastiques et de femmes.

cet art de matérialiser le vice, cette effronterie à tout dire sans ménagement était bien accueillie du vulgaire.

Des hommes d'une grande piété même convenaient des abus, et réclamaient un remède; mais ils le faisaient du moins avec modération (1). Le cardinal Sadolet, essentiellement catholique, répète continuellement dans ses lettres qu'il y a nécessité d'y songer (2); maintes pastorales d'évêques conviennent que la corruption s'est propagée. Le cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen et conseiller de Louis XII, refusa de cumuler quelques bénéfices comme le temps le permettait, et réforma tant les dominicains que les conventuels, en bravant la résistance violente des premiers et l'opposition hypocrite des seconds. Le cardinal Ximénès, l'un des plus grands caractères d'un siècle qui en produisit beaucoup, après avoir été porté, par ses vertus, d'une humble pauvreté à l'archevêché de Tolède et à la régence de l'Espagne, usa de son pouvoir pour réformer les conventuels et les cordeliers; il introduisit parmi le clergé de son diocèse une discipline inusitée, ordonna que l'on tînt des registres de baptême et de mariage, et prépara une Bible polyglotte.

L'Église elle-même n'entendit jamais couvrir les abus, ni encore moins les justifier. On ne saurait faire même de satires plus fortes que les décrets de réforme répétés dans tous les conciles, soit généraux, soit particuliers.

Un homme d'une haute et sincère volonté aurait-il donc pu ramener à une solution claire et chrétienne, à une médiation pacifique, la déplorable dissidence des idées pratiques, c'est-à-dire la complication des rapports ecclésiastiques et religieux, politiques et séculiers, confondus entre eux, et concilier le différend de l'Église avec l'État? La réforme aurait-elle pu s'accomplir à l'amiable, en corrigeant et non en démolissant, par amour et non par rage, en consolidant l'unité, et non en la détruisant? Quelle part serait restée en ce cas à l'autorité pontificale dans les choses terrestres? Ce sont là des problèmes insolubles; mais à coup sûr c'eût été pour de

(1) SCHELORNIUS, *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ*, et GERDESIUS, *Specimen Italiæ reformatæ*, réunirent tous les précurseurs de la réforme, en y adjoignant aussi des libres penseurs, mais fidèles à l'Église.

(2) Jérôme Negro dit que Sadolet « se propose d'écrire un livre *De republica*, et de passer au crible toutes les républiques du temps, *præcipue* la république non de l'Église, mais des prêtres. »

grands docteurs ou pour de grands pontifes une entreprise infiniment glorieuse.

Malheureusement les événements politiques vinrent traverser tout arrangement pacifique. Dans ses démêlés avec Louis XII, Jules II, qui ne connut jamais ni la crainte ni l'hésitation, prodigua les excommunications pour des choses toutes mondaines (1), et une réaction s'ensuivit. Au moment où un concile se réunissait contre ce pontife et rendait un schisme imminent, Pierre Gringoire faisait 1511.
représenter en France son drame intitulé *le Jeu du prince des sots et de la Mère sotte*, où la cour de Rome était tournée en ridicule. En 1510, la diète d'Augsbourg formulait des plaintes contre les prétentions pontificales, et signalait, au cas où il n'y serait pas apporté plus de mesure, le danger d'une insurrection générale contre le clergé, et d'une séparation de l'Église comme en Bohême. Les persécutions armées avaient produit dans ce royaume leur effet ordinaire, en disposant à la pitié pour les opprimés, et à la croyance que la raison était de leur côté. Il en résulta que les erreurs dont les hussites avaient hérité des cathares, des vaudois, des wiklefites, trouvèrent de nombreux adhérents. Dès 1512, deux savants renommés en Allemagne, Pellican et Capiton, s'élevaient contre la présence réelle; et Œcolampade (Jean Hausschein) en faisait autant dans ses sermons en 1514.

Des idées de liberté civile se répandaient en même temps : les peuples sentaient davantage leurs maux, dont ils demandaient le remède, et cherchaient à se frayer des routes nouvelles. En songeant à la servitude dans laquelle avaient langui leurs aïeux, ils en craignaient le retour; et l'horreur du passé leur rendait suspecte la puissance cléricale, qui avait alors prédominé. Dans les pays où les ecclésiastiques étaient devenus princes, la haine contre l'autorité seigneuriale se tournait contre le caractère sacerdotal. Les nobles de l'Allemagne étaient résolus à secouer le joug des petits princes pour ne dépendre que de l'empereur; et ils pensaient qu'une révolution, quelle qu'elle fût, les y aiderait utilement. Les princes eux-mêmes étaient mécontents des mille moyens à l'aide desquels la cour romaine tirait l'argent de leurs États, à titre de réserves, d'annates, d'expectatives, de dispenses. Divers concordats avaient pallié le mal, mais sans le détruire entièrement.

(1) Léon X menaça d'excommunication quiconque réimprimerait Tacite et l'Arioste, au détriment du privilége qu'il avait accordé.

Les besoins s'étant accrus par les guerres nationales et par l'entretien d'armées permanentes, les souverains, dont les finances étaient en désordre, jetaient un regard de convoitise sur les biens du clergé, et cherchaient par intervalles à les grever aussi d'emprunts et de taxes, tout prêts à s'en emparer dès qu'ils n'auraient plus à redouter l'opposition de Rome.

L'intervention continuelle des Allemands dans les affaires d'Italie avait fait naître des antipathies réciproques : les Italiens haïssaient les hommes d'outre-Rhin comme violents et grossiers; les Allemands méprisaient les Italiens comme efféminés, et taxaient leur supériorité intellectuelle de fourberie et de mauvaise foi. Mais, au moment précis où les nations sentaient le besoin d'indépendance, des arrangements de famille et des transactions politiques réunissent soudain sous le sceptre de la maison d'Autriche les populations les plus disparates; d'autres ambitions éteignaient la personnalité de plusieurs pays de second ordre, en multipliant les mécontents que produisent toujours les innovations. Rome entendait ce frémissement sourd qui annonce l'approche d'un orage; mais, éprise de l'amour des arts, elle crut qu'il suffirait d'opposer leurs chefs-d'œuvre aux détractions, le Vatican et la *Transfiguration* au syllogisme destructeur; mais c'était là un langage inintelligible pour la positive Allemagne.

Tel était le champ où se préparait une guerre qui devait bouleverser le monde et se faire sentir aux générations les plus éloignées; triple phénomène, philosophique, social et religieux; réaction orgueilleuse de l'analyse contre la synthèse, de la critique contre la tradition, du jugement contre l'autorité; où il ne s'agissait pas de l'intérêt des rois, mais de celui des peuples, de la croyance, du culte, et de l'émancipation de la pensée.

CHAPITRE XVI.

LUTHER.

Le Christ était venu pour sauver le monde *par la grâce et la foi* (1); il punit nos péchés en lui-même, et satisfit pour nous. Mais, après cette punition et cette satisfaction, il avait laissé à ses

(1) *Ad Ephes.* II.

apôtres et à l'Église le soin d'exiger des pécheurs, pour obtenir le pardon, une peine expiatoire dans la confession, avec la faculté de déterminer le mode et la durée de ces peines, et d'en remettre une partie, ce qui fut appelé indulgence (1). Nous trouvons dès les premiers temps de l'Église qu'elle prescrivit des prières, des jeûnes, des pénitences, des mortifications (2); dès cette époque elle fit également usage de la faculté qui lui avait été donnée de les remettre. Ainsi, à côté de la doctrine qui enseignait que le salut nous vient gratuitement du Christ, resta celle de la coopération de l'homme, de la satisfaction pénale, et de la rémission partielle ou totale du péché, selon les circonstances qui pouvaient militer en faveur du pénitent.

Quand les études se trouvèrent désorganisées, vers la fin du septième siècle, il s'introduisit une innovation qui semblait dictée par le zèle de la discipline, mais qui n'eut d'autre effet que de la bouleverser. La peine, qui dans les premiers temps ne dépassait jamais trente années, fut alors portée à plusieurs siècles; il devenait donc impossible d'obtenir l'absolution durant sa vie. Au lieu de restreindre la durée, on s'avisa de permettre la *commutation*, et ensuite la *rédemption*. Les moines se chargèrent enfin de la réalisation des pénitences échangées, moyennant le payement de certaines sommes que l'on trouve déterminées dans quelques livres pénitentiaux.

Les croisades entrèrent dans la classe des commutations, leurs dangers et leurs fatigues paraissant de nature à compenser les peines temporelles de satisfaction, comme aussi l'argent nécessaire pour ces expéditions; on y comprit ensuite toutes les œuvres appelées *pies*, comme de bâtir des églises, des ponts, des monastères. Bien que Rome déclarât que ces indulgences n'avaient de valeur qu'autant qu'elles étaient accompagnées de repentir, le vulgaire s'abusait facilement à cet égard. Quelque jugement que l'on porte sur une semblable innovation, dit le père Morin (3), elle prouve que la notion de l'indulgence fut toujours attachée à celle des peines expiatoires que la justice divine exige pour la faute commise, et que l'on a toujours cru que l'Église avait reçu de Dieu l'autorité d'accorder des indulgences.

Les scolastiques, ne sachant pas comprendre (poursuit le même auteur) que l'on peut accorder pour de si légères satisfactions des

(1) Saint Matthieu, c. XVIII.
(2) *Ad Corinth.* I, et Tertullien, *De pœnitentia.*
(3) *De pœnitentia*, l. X, c. 19.

indulgences aussi étendues, et tourmentés par cet axiome de saint Augustin, qui dit que si le pécheur ne punit pas le péché en lui, Dieu le punira; les scolastiques, dis-je, eurent recours à ce raisonnement : Une seule goutte du sang du Christ aurait suffi pour racheter le monde; mais il voulut le verser tout entier : il prépara ainsi un trésor inépuisable de miséricorde, augmenté encore des mérites subrogatoires des saints et des œuvres de salut faites au delà du nécessaire. Comme dépositaires et dispensateurs de ce trésor, les évêques et les papes peuvent le distribuer aux pécheurs repentants, en leur remettant, soit en tout, soit en partie, la peine méritée à titre d'*indulgence*. Ce n'est pas tout, les indulgences peuvent encore être appliquées aux âmes du purgatoire.

Cette opinion sur le trésor de grâce et sur son application n'a rien de commun avec le dogme des indulgences, admis par toute l'Église. Vinrent ensuite les jubilés, à l'occasion desquels il était accordé indulgence plénière, et qui, en attirant une foule immense au tombeau des saints apôtres, devinrent pour Rome une mine féconde de richesses. L'indulgence s'étendit à ceux qui subvenaient aux besoins des papes dans d'autres circonstances encore. Les papes étaient les pères universels, les surveillants universels de la justice. Si de nos jours tout un royaume est imposé pour payer les tribunaux et le prince, il paraissait naturel alors que toute la chrétienté contribuât à l'entretien de la cour du chef spirituel commun. Ajoutez qu'il avait à supporter des dépenses dans l'intérêt de la chrétienté entière, les croisades, la guerre avec les Turcs, les missions; il était donc juste que tous les fidèles y participassent. Mais, dans le mélange des deux pouvoirs, il n'était pas difficile de confondre les besoins spirituels avec les exigences mondaines, et les besoins personnels avec ceux de toute l'Église.

Le débit des bulles d'indulgences devint un des plus riches revenus de la cour romaine. Le vulgaire était aisément amené à croire que cet argent était le prix de la chose sainte; et les frères quêteurs envoyés pour le percevoir, prélevant tant pour cent sur le bénéfice, prônaient d'une manière profane la vertu du pardon. Les conciles de Latran, de Vienne, de Constance, avaient prononcé de sévères défenses sur ce trafic; mais Léon X crut pouvoir n'en pas tenir compte, afin de réunir des trésors en vue de deux grandes entreprises, une croisade contre Sélim et l'érection d'un temple qui, devant être l'image visible de l'unité catholique, lui paraissait ré-

clamer le concours de tous les chrétiens. Le moyen âge n'aurait trouvé aucune objection à ce projet; mais alors les nations avaient grandi, et prenaient leur essor hors du sein où elles s'étaient développées. Les princes, dont l'avidité en fait de ressources financières allait de pair avec l'ignorance publique, voulaient avoir part à ce genre inusité de contribution (1).

Jean Tetzel, moine dominicain de Pirna, chargé par l'archevêque électeur de Mayence de percevoir en Allemagne le prix des bulles (2), s'acquitta de cette tâche d'une façon scandaleuse, en traversant la Saxe avec des caisses pleines de cédules toutes signées. A son arrivée dans un endroit, il arborait une croix sur la place, et se mettait à débiter sa marchandise : *Achetez, achetez,* disait-il; *car au son de chaque pièce de monnaie qui tombe dans ma cassette une âme sort du purgatoire* (3). Le peuple accourait en foule échanger thalers et sequins contre des indulgences; le marché se faisait dans les tavernes, ce qui ne nuisait pas au débit. Aussi ce moine emporta-t-il de Freyberg seulement deux mille florins, au grand déplaisir de l'électeur de Saxe et à l'indignation des âmes honnêtes.

Nul homme ne la ressentit plus énergiquement que Martin Luther. Luther. 1483.
Né à Eisleben, dans le Mansfeld, il s'était procuré quelque argent 10 novembr
pour étudier, en allant par les maisons chanter des psaumes, jusqu'au moment où une veuve d'Eisenach, l'arrachant à cette humiliation, lui fournit la table et le logement. Il s'exerça sur les classiques à l'université d'Erfurth, et il apprit par hasard dans cette bibliothèque l'existence de la Bible; car il avait cru jusque-là que les fragments rapportés dans la liturgie étaient tout ce qu'il y en avait en latin.

Ayant été atteint par la foudre, il en éprouva une telle émotion, 1508.
qu'il fit vœu de renoncer au monde. Il prit l'habit de moine augustin, et chercha par les pénitences, par la prière qu'il prolongeait au point de s'évanouir de fatigue, à réprimer les suggestions de ses sens : comme il n'y réussissait pas, son humeur s'assombrit. Jean de Staupitz, son provincial, homme renommé pour son érudition et la

(1) Six ans avant la première thèse de Luther, il avait été publié en Saxe une indulgence pour fournir aux frais d'une croisade contre les Turcs; mais l'empereur et l'électeur, qui devint le patron de Luther, s'emparèrent du produit.

(2) La bulle papale donne un démenti à Guicciardini, qui dit que le pape avait assigné à madame Cibo, sa sœur, le produit des bulles en Allemagne.

(3) Proposition condamnée par la Sorbonne le 6 mai 1518.

pureté de ses mœurs, l'encourageait en lui disant que si Dieu le mettait à de si rudes épreuves, c'était qu'il le destinait à de grandes choses; qu'il eût à résister, à contempler les plaies du Christ, et à y connaître Dieu. Il lui obtint une chaire de théologie à la nouvelle université de Wittemberg, l'une des premières où le platonisme détrôna la scolastique, et où s'adjoignit, aux études ordinaires de la théologie et de la philosophie, celle du droit. Le frère Martin s'y fit un nom, et, devenu prédicateur ordinaire, il se vit applaudi, estimé de l'électeur; si bien qu'il surmonta sa timidité habituelle, et, mettant de côté l'hypocondrie, il entra dans la société, où il se fit remarquer par son esprit, sa finesse et son éloquence.

Un différend s'étant élevé parmi les religieux augustins, il fut envoyé à Rome, et à son passage en Lombardie il fut scandalisé d'y trouver un couvent doté de trente-six mille ducats de rente. Arrivé à la grande cité, il en parcourt les chapelles, se prosterne devant les reliques, monte à genoux les saints degrés; mais son âme froide et positive ne comprend rien à la poésie du ciel italien, aux arts qu'il a fait éclore; il n'est pas ému à la vue de tant de débris de l'antiquité avec lesquels rivalisent les nouveaux chefs-d'œuvre, et de tant d'esprits du premier ordre, dont un seul suffirait pour immortaliser un pays, un siècle, réunis à l'abri du manteau pontifical. Il trouve le temps pluvieux, les hôtelleries mauvaises, le vin âpre, l'eau malsaine, l'air chargé de fièvre, et une nature aussi misérable que les hommes. Au milieu de la splendeur du culte et de la magnificence des ornements pontificaux, il ne songe qu'à l'argent que tout cela coûte, et aux moyens employés pour se le procurer. Il reste scandalisé de la corruption des mœurs, des anecdotes débitées sur le compte de Léon X, de l'insouciance de ces prêtres qui *diraient quinze messes dans le temps qu'il mettait à en dire une*, de la vénalité de la cour romaine, prête à dire, comme Judas : *Combien me donnerez-vous? je vous le livrerai.*

1512. Revenu dans son pays avec de tels sentiments, il prit le grade de docteur en théologie, et se proposa d'étudier la Bible en grec et en hébreu, maudissant la scolastique et Aristote, « jongleur qui abusa l'Église avec son masque grec. » Il s'attacha au contraire à saint Augustin et aux mystiques, comme saint Bernard et Jean Tauler.

Lors donc qu'il apprit la façon dont le dominicain Tetzel procédait à la vente des indulgences, soit jalousie de moine, soit zèle véritable, il se prit à dire : *Je ferai un trou dans ce tambour.*

Dès lors, s'opposant à ces profanations, il refusa l'absolution à des pénitents qui avaient acheté de ces indulgences, à moins qu'ils ne 1517.
réparassent le mal commis et ne promissent de se corriger. Quand fut venue la solennité de la Toussaint, qui amenait à Wittemberg un grand concours de monde, il afficha dans l'église de cette ville quatre-vingt-quinze thèses qu'il s'engageait à soutenir contre l'abus des indulgences, et où il attribuait à Dieu tout le bien que l'homme fait : du reste, toujours soumis au pape (1), qui, « s'il connaissait les exactions des vendeurs d'indulgences, aimerait mieux voir la basilique de Saint-Pierre en cendres, que de la construire avec la chair et les os de ses brebis (2). »

(1) Quoiqu'il eût déjà publié : *De viribus et voluntate hominis sine gratia, contra doctrinam papæ et sophistarum*. Wittemberg, 1516.

(2) Outre les histoires ecclésiastiques, les écrits des réformateurs et le recueil des ouvrages de Luther fait à Iéna, on peut consulter :

J. Sleidani, *De statu religionis et reipublicæ sub Carolo V Cæsare commentarii*, 1555.

Louis de Seckendorf, *Comment. hist. et apologeticus de lutheranismo*, 1699. C'est une réponse à l'*Hist. du luthéranisme* de Maimbourg, jésuite.

Gerdes, *Hist. evang. sæc. XVI renovati*.

Von der Kardt, *Hist. literaria reformationis*.

Menken, *Scriptores germ*. Il a recueilli plusieurs brochures sur ce sujet, et particulièrement les *Annales de la réforme*, de George Spalatin.

G. J. Planck, *Gesch. der Entstehung der protestantischen Lehrbegriffs*. Leipsig, 1789.

Beausobre, *Hist. de la réformation depuis* 1517-1530. Berlin, 1785.

C. L. Wottmann, *Gesch. der reformation*. 1801.

Ch. Villers, *Essais sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther*. Paris, 1806. Sujet qui a été mieux traité par Marx et Hoeninghaus.

Robelot, *De l'influence de la réformation de Luther*.

C. W. Spieker, *Gesch. Luthers und der Kirchenverbesserung in Doutschland*. Berlin, 1818.

G. Pfizer, *Martin Luther*, Stuttgard, 1836.

G. Weber, *Gesch. des Calvinismus in seinen Verdltnissen mit dem Staat in Genf und in Frankreich*, 1838. Jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes.

J. Winsleben, *Propos de table de Luther remis en lumière*. Stuttgard, 1839.

Michelet, *Mém. de Luther*.

M. V. Audin, *Hist. de la vie, des écrits et des doctrines de M. Luther*. Paris, 1840. Acharné contre Luther.

Jonathas Schuederoff, *Ueber Protestantismus und Kirkenreformation*.

Schmidt, *Luther und reformation*.

Wagenseil, *Leben und Gesch. Dr Luthers*, etc.

J. H. Merle d'Aubigné, *Hist. de la réformation du seizième siècle*. Mon

Luther était loin certainement de prévoir quel incendie résulterait de là ; et, comme le pape lui-même avait réprouvé ces abus, il espérait que le pontife lui serait favorable (1). Si les supérieurs de son couvent lui adressaient des remontrances : *Mes pères*, répondait-il, *si ce que j'ai fait n'est pas au nom de Dieu, il tombera ; si Dieu le veut, remettons-nous-en à lui.*

L'abus des indulgences, qu'il aurait été possible de supprimer sans briser l'unité de l'Église, ne fut, en effet, qu'une cause extérieure et accidentelle ; mais, comme nous l'avons vu, tout était tellement préparé, qu'il devait suffire d'une étincelle pour déterminer un embrasement inextinguible.

Luther répandit donc ses thèses, et les envoya à l'électeur de Mayence, sous l'autorité duquel se vendaient les indulgences. Il entreprit lui-même d'établir, dans son premier sermon sur cette matière, qu'il n'était pas possible de prouver par l'Écriture que la justice divine exige du pécheur d'autre pénitence, en satisfaction, que le repentir et l'intention de porter la croix du Christ. « Le concours de l'acte ou de l'œuvre pour satisfaire la justice suprême n'est prescrit, affirma-t-il, dans aucun endroit. On nous dit que l'indulgence appliquée aux âmes du purgatoire leur compte pour la rémission du châtiment qui leur est dû : c'est une opinion sans fondement. — Si tu as du superflu, donne-le pour édifier l'église de Saint-Pierre, donne-le pour l'amour de Dieu ; mais n'achète pas d'indulgences. Préfère ton frère qui est pauvre à Saint-Pierre et aux indulgences. — L'indulgence n'est ni de précepte ni de conseil divin ; elle n'est point un commandement ni une œuvre qui produise le salut. — Celui qui dit que je suis hérétique parce que je fais tort à sa bourse, n'a jamais compris la Bible. »

Ne sent-on pas déjà le ton du défi, la confiance en soi fondée sur la lecture de la Bible, le dédain de la tradition et de l'école ?

Aussitôt s'élevèrent des contradicteurs avec des thèses opposées, mais où les choses étaient poussées à un tel excès, que Rome même les prit en dégoût. Les dominicains se rangèrent, par esprit de corps, dans le parti contraire. Jean Eck, chancelier de l'université d'In-

travail était fait quand j'ai pris connaissance de ce panégyrique de la réforme ; mais j'ai jeté dans les notes ce qu'il m'a offert de nouveau.

(1) *Et in iis certus mihi videbar me habiturum patronum papam, cujus fiducia tum fortiter nitebar, qui in suis decretis clarissime damnat quæstorum immodestiam.* Præf. ad op. lat., t. I.

golstadt, le dialecticien le plus célèbre de l'Allemagne et naguère l'ami de Luther, écrivit contre lui les *Obélisques* avec beaucoup de science et de subtilité (1). Luther, de son côté, lui opposa les *Astérisques*. Cependant toute divergence d'opinion était condamnée comme hérétique, et cela déterminait maintes gens à se déclarer ennemis. Les exagérés allaient répétant que l'étude des classiques portait à l'erreur; et il en résulta que tous les humanistes devinrent favorables à Luther, mais plus encore parce qu'il était hostile aux dominicains, que l'on haïssait comme chargés de la censure des livres.

La presse devenait alors une nouvelle force sociale; et les thèses de Luther, répandues avec une incroyable rapidité, excitèrent à la discussion; car, allant bien au delà de ce qu'elles annonçaient, elles révoquaient en doute la puissance légitime du souverain pontife, et jusqu'à son autorité en matière de foi.

Déjà tout était bouleversé, et la chrétienté partagée en deux camps, que Rome gardait encore le silence. Elle se tut neuf mois, croyant qu'il s'agissait encore d'une de ces querelles engendrées dans l'oisiveté babillarde des monastères, et destinées à y mourir comme les autres. Les gens instruits de l'Italie pouvaient difficilement se persuader qu'un *barbare* fût capable de réussir à rien d'extraordinaire. Léon X, ami des hommes d'esprit, se complaisait à ces subtilités; il disait « que le frère Martin avait un très-beau talent, et que tout cela n'était que jalousie de moines. » Quand il était moins bien disposé, il le traitait d'Allemand ivre, à qui il fallait laisser cuver son vin (2). D'autre part, Luther lui avait écrit: *Très-saint père, je me prosterne à tes pieds et me remets en ta sainteté, avec tout ce que je possède et suis. Vivifie, tue, appelle, rappelle, approuve, réprouve, comme il te plaira, je reconnaîtrai ta voix comme celle du Christ qui réside et parle en toi, sachant que ta voix est la voix du Christ qui parle par ton organe. Si j'ai mérité la mort, je ne la refuserai pas, attendu que la terre et tout ce qu'elle contient est à Dieu, dont le nom soit béni!*

Il est vrai que cet homme loyal écrivait en même temps à Spa-

(1) « Se réfugier dans les rayons qui illuminèrent l'Église après Pierre; croire aux enseignements qui se sont perpétués sans ombre ni tache dans les écoles; suivre les traces des docteurs, des Pères, des papes, ces gloires du catholicisme, est-ce renier la raison, répudier le témoignage des sens, mettre la lumière sous le boisseau? Nos interprètes n'ont-ils pas lu ou médité? Pourquoi Dieu leur aurait-il celé les enseignements qu'il t'aurait révélés? »

(2) *Ein voller trunker Deutscher*. LUTHER, op. XXII, p. 1337.

latin : *Je ne saurais bien décider si le pape est l'Antechrist ou l'apôtre de l'Antechrist* (1).

L'empereur Maximilien, plus voisin du tumulte, en reconnut la gravité ; et s'il songea un moment à s'en faire une arme contre Rome (2), dès qu'il eut besoin du saint-siége il dénonça Luther à Léon X, qui le cita à comparaître devant son trône dans le délai de soixante jours. Tout en protestant de sa soumission envers le pontife, le frère Martin s'était assuré d'appuis terrestres ; et, grâce à l'électeur de Saxe, il obtint d'être entendu en Allemagne par un délégué. Le choix tomba sur Thomas de Vio, cardinal de Gaëte (plus connu sous le nom de cardinal Caïétan ou Cajetan), dominicain en grande réputation de savoir et de sainteté, qui proposa d'engager une discussion dans Augsbourg. Bien que les amis de Luther l'en détournassent (3), en lui rappelant l'exemple de Jean Huss, il sentit que, puissamment recommandé qu'il était, et soutenu par les patriciens de cette république (4), il serait impossible d'user de violence envers lui lors même qu'on en aurait l'intention ; et il accepta la lutte.

1518. Juillet.

C'était la première fois que le peuple se voyait appelé à juger en fait de théologie, à l'aide de son seul bon sens : gens de lettres, docteurs, grands, tous étaient charmés d'un débat qui sortait du cercle restreint des argumentations habituelles, et Luther se sentait le chef d'une secte exaspérée par la contradiction. Le cardinal Caïétan chercha à le retirer de la mauvaise voie ; mais il ne s'aperçut pas qu'il y avait une extrême imprudence à entamer des discussions qui jamais ne décident rien. En effet, Luther refusa de faire

(1) *Voy.* la note additionnelle A. — MERLE D'AUBIGNÉ s'écrie, à ce propos : « Combien ces combats honorent Luther ! quelle sincérité, quelle droiture ils nous font découvrir dans son âme ! et que ces assauts pénibles qu'il eut à soutenir au dedans et au dehors le rendent plus digne de notre respect que n'eût pu le faire une intrépidité sans lutte semblable ! »

(2) Il écrivait à l'électeur de Saxe : « Faites cas du frère Martin, car il pourrait se faire qu'il nous devînt grandement utile (*Dass er uns den munch Luther fleissig bewäre*). » Math. 15.

(3) *Contra omnium amicorum consilium comparui.* LUTH.

(4) Luther lui-même, dans ses lettres relatives à cette démarche, parle des honneurs et des fêtes que lui firent Peutinger, conseiller de l'Empire, le conseiller Langemantel, les frères Adelmann, chanoines, disant en outre qu'il était recommandé par l'électeur et par l'ambassadeur de France. *Ainsi,* dit Merle d'Aubigné, *ce qu'il y avait de plus respectable dans la bourgeoisie de l'une des premières villes de l'Empire était déjà gagné à la réformation.*

acte d'entière soumission, promettant seulement de s'en remettre à la décision de l'Église, ou des universités de Bâle, de Fribourg, de Louvain et de Paris. Feignant ensuite de craindre pour sa sûreté, il s'enfuit en secret ; et le cardinal publia un édit par lequel Léon X approuvait ce qu'avaient fait les vendeurs d'indulgences, en déclarant Luther hérétique.

Le pape ne renonça pas toutefois aux moyens conciliatoires. Il envoya même à Frédéric de Saxe la rose d'or par l'entremise du chanoine Charles de Miltitz, noble de l'Empire et ancien soldat, qui, dégagé d'obstination théologique, paraissait propre à opérer un rapprochement. Mais l'envoyé, reçu froidement par l'électeur, ne tarda pas à s'apercevoir combien le mal avait fait de progrès ; car sur quatre personnes qu'il rencontrait, trois au moins étaient pour Luther. Frère Martin écouta le conciliateur, qui, avec des caresses à l'italienne (1), l'invitait à garder le silence, mais sans en rien obtenir. Par son conseil toutefois, Luther écrivit au pape en ces termes : « Votre colère me pèse par trop, père : je ne vois pas cependant le « moyen de m'y soustraire. Je rétracterais bien ma thèse, si cela suf- « fisait à vos vues; mais, par suite des réfutations, mes écrits s'étant « répandus bien plus que je ne l'aurais espéré, ils ont fait une telle « impression, que nulle rétractation ne parviendrait à les détruire. « Tout le mal est venu de ceux contre qui je me suis élevé. J'atteste « Dieu et toutes les créatures, que je n'ai jamais entendu démolir « la puissance de l'Église ni la vôtre, que je reconnais supérieure à « toute autre, sauf celle de Jésus-Christ. Je promettrais à votre « sainteté de ne pas m'occuper des indulgences et de me taire en « cela, pour peu que mes adversaires voulussent cesser de se vanter, « et de me maltraiter en paroles. J'exhorterai le peuple à honorer « l'Église romaine ; je tempérerai la violence avec laquelle j'ai parlé « d'elle, sentant bien qu'en m'attaquant à ces conteurs de sornettes « j'ai nui à l'Église, quand mon unique intention était d'empêcher « que l'avidité de quelques étrangers ne vînt entacher notre sainte « mère Église. »

En effet, il publia un écrit dans lequel il soutint la vénération envers les saints et la doctrine du purgatoire, disant que l'Église romaine a été sanctifiée par un grand nombre de martyrs, et que les abus ne donnent point le droit de s'en séparer ; qu'on doit, au con-

(1) *Has italitates*, dit Luther, *Ep.* I, p. 231.

traire, se serrer plus fortement avec elle, attendu que l'amour et l'union peuvent remédier à beaucoup de maux; et qu'aux doctes seuls appartient d'examiner les limites de la puissance du saint-siége, attendu que cela n'importe point au salut.

Mais le mal allait croissant. Eck provoqua Luther à une discussion publique, qu'il accepta à Leipsick. Carlostadt lui servit de second dans ce qui concerne la doctrine du libre arbitre; après lui Luther discuta sur l'origine divine de la puissance papale. Il fut vaincu dans cette lutte (1); mais ses raisonnements se répandirent au loin, et, dès qu'il eut une fois nié l'infaillibilité de l'Église, il ne voulut plus se rétracter. Il se mit donc exclusivement en quête d'arguments favorables à sa cause, ne laissant subsister que les vérités littéralement exposées dans l'Évangile et dans les quatre premiers conciles œcuméniques, et repoussant du reste la transsubstantiation, les sacrements, le purgatoire, les vœux monastiques, l'invocation des saints.

Il écrivit ensuite au pape d'un ton ironique, en lui témoignant de la compassion comme à un agneau au milieu des loups, et en répétant toutes les abominations qui se débitaient sur Rome (2).

1520. Ces dernières insultes poussèrent à bout la magnanimité de
15 juin. Léon X, et il fulmina l'excommunication. Alors Luther publia l'*Église esclave de Babylone*, où il proclame Rome pire que Sodome, que Gomorrhe, que les Turcs, le type ici-bas de tout vice, de toute iniquité; et il termine en ces termes: « Ni pape, ni « évêque, ni qui que ce soit, n'a pouvoir d'imposer la moindre « chose à un chrétien, si ce n'est de son consentement: autrement « il y a esprit tyrannique. Nous sommes libres, le vœu du baptême « suffit, et l'emporte sur tout ce que nous pouvons jamais accom-

(1) Luther ne voulait pas passer pour hussite. Eck lui ayant démontré qu'une de ses propositions était condamnée par le concile de Constance, il en vint à dire que, pour croire une proposition hérétique, il ne lui suffisait pas qu'elle eût été condamnée par un concile. Eck avait cité le passage évangélique: *Tu es Pierre*, etc. Or Luther soutint qu'en prononçant ces paroles, le Christ montra Pierre, et qu'en se touchant ensuite lui-même, il ajouta: *et sur cette pierre je bâtirai mon Église.* Ces deux arguments firent grande pitié aux gens dégagés de passion.

(2) Sa lettre (*Voy.* la note add. B) est du 6 avril, date qu'il est important de fixer. Merle d'Aubigné, son panégyriste, s'exprime ainsi: *Avant même que Rome ait eu le temps de publier sa redoutable bulle, c'est lui qui lance la déclaration de guerre... Il montrait une simplicité et une humilité étonnantes.*

« plir. Les autres vœux peuvent donc être abolis. Que ceux qui en« trent dans le sacerdoce sachent que leurs œuvres ne diffèrent « point devant Dieu de celles d'un cultivateur ou d'une ménagère. « Dieu apprécie les choses selon la foi. » Les écrits se multiplièrent, et les fauteurs de Luther passèrent toutes les bornes. La saisie, faite dans les magasins des libraires, des publications du moine excommunié, fut comparée à la plus terrible persécution (1). Quiconque aspirait à passer pour docte et libéral fut obligé de blasphémer contre le pape. Puis Luther, ayant rassemblé les étudiants de Wirtemberg, brûla publiquement les décrétales et la bulle d'excommunication, en exprimant le regret de ne pouvoir en faire autant du pontife *qui avait troublé le saint du Seigneur* (2).

Ainsi la guerre fut proclamée, et l'abîme appela l'abîme; l'audace fut applaudie; les sermons et les discussions furent répandus rapidement par la presse; les beaux-arts prêtèrent aussi leur aide à l'insurrection, en multipliant les dessins, les objets en relief, les caricatures, les portraits, qui sont autant d'appâts pour la multitude. En 1520, les œuvres de Luther étaient traduites en Espagne et dans les Pays-Bas; en 1521, un pèlerin les achetait à Jérusalem.

Luther avait beaucoup de savoir; mais, au lieu de l'élégance et de l'harmonie des classiques, on trouve dans son latin de l'effort et un verbiage diffus. Si, pour écrire à Rome, il s'étudie à se polir, il prodigue les adjectifs, et devient gonflé, emphatique; il fait mieux quand la colère l'anime : à défaut de l'expression latine, il emploie le mot allemand; du reste, ne s'inquiétant pas de l'art, il parle, parce qu'il a besoin de parler. Il n'argumente pas avec clarté, mais il se retranche dans les paradoxes, et prétend raisonner sur les probabilités à la manière des scolastiques : ainsi, lors même qu'il avance les propositions les plus hardies, il ajoute : *Cela est de la logique et non de la croyance, et la foi n'y a que faire* (3).

Mais il avait acquis de l'habileté à traiter les matières philoso-

(1) Voici les termes de d'Aubigné : « Les bûchers se dressaient... tout annonçait qu'une terrible catastrophe allait mettre fin à la révolte audacieuse. En octobre 1520, les livres de Luther furent enlevés de toutes les boutiques des libraires... L'on vit s'élever... des échafauds, où les écrits de l'hérétique devaient être réduits en cendres. »

(2) *Voy.* la note add. C. « C'est ainsi que la réformation voulait rétablir dans l'Église la sainteté des mœurs, » en conclut Merle d'Aubigné.

(3) *Nihil asserens sed disputans, non in fide, sed in opinionibus scholasticis.* — Luther contre Eck.

phiques et religieuses dans la langue maternelle. Il possède alors les dons de l'orateur : une fécondité de pensées inépuisable, une imagination prompte à recevoir les impressions comme à les transmettre, une abondance et une souplesse inexprimables de style. Il avait la voix claire et retentissante, l'œil ardent, la tête belle, les mains très-remarquables, le geste large et varié. Il se montrait toujours d'une extrême propreté dans son vêtement, prenant grand soin de ses cheveux et de ses dents. Ayant vécu parmi le peuple, il l'avait étudié, et il comprenait que de lui viennent les révolutions durables. Sa parole est animée par l'orgueil de l'infaillibilité personnelle qui se résigne à accepter la parole de Dieu, mais en se réservant le droit de l'interpréter comme il lui plaît. Aussi déclame-t-il avec impétuosité, sans respecter rien; l'esprit et l'imagination lui tiennent lieu de génie; et il s'avance par colère, par fougue, sans s'apercevoir où il va. Il prêcha jusqu'à trois fois dans un jour sans que jamais la matière lui manquât, et toujours avec la chaleur et le désordre d'une ode : homme éloquent, si le mouvement continuel de l'âme constitue l'éloquence. C'était encore le prédicateur catholique. Mais il prévoyait que l'éloquence décherrait si l'on déchirait le dogme, et qu'on n'osât plus émouvoir les consciences par la terreur ou par le sentiment.

Aucune de ses doctrines n'était nouvelle; car l'Église fut obligée, dès le berceau, de soutenir par sa parole les vérités qu'elle scellait de son sang; de discuter, réunie autour du successeur de Pierre, ses doctrines; et de foudroyer, selon l'inspiration de l'Esprit-Saint, l'orgueil de la raison, qui dit à l'oreille de l'homme, comme jadis le tentateur : *Et toi aussi tu es dieu!* Durant la lutte entre le pastoral et l'épée, toutes les questions relatives au pouvoir pontifical avaient été agitées, et le monde avait proclamé la supériorité de la matière sur l'esprit, de la force sur l'opinion. Les vaudois, les cathares, et toute cette variété de novateurs, avaient considéré l'Écriture comme le juge unique en matière de foi : ils avaient avancé que la tradition, comme parole humaine, était sujette à l'erreur, tandis que la lettre de feu de l'Écriture resplendissait comme le soleil, et restait pure de toute illusion; que le culte extérieur était inutile, et qu'il fallait voir dans le successeur de Pierre un Antechrist dont la chaire ne tarderait pas à s'écrouler. La liberté d'examen avait servi de bannière à tous les hérétiques du moyen âge; et il n'y avait pas une erreur ni une vérité sur la grâce, sur la

justification, sur le purgatoire, qui n'eût donné matière à discussion.

Luther ne fit donc que rassembler les doutes émis à travers les siècles, et substituer à la constance de la tradition les tâtonnements continuels d'explications vulgaires, qu'il jetait hardiment, sans s'inquiéter de les mettre d'accord, au milieu d'un monde préparé plus que jamais à recevoir une semblable semence. Quelques âmes droites crurent aussi apercevoir en lui l'homme suscité de Dieu, non pour détruire le dogme, mais pour corriger les abus, et d'autant plus qu'on était frappé de la force merveilleuse de son esprit. Les gens de lettres trouvaient qu'il écrivait grossièrement; mais ils applaudissaient à ses attaques contre la scolastique désormais discréditée, et contre les moines, qu'ils considéraient comme l'ignorance et la pédanterie incarnées.

Les premiers qui lui répondirent lui opposèrent des arguments en forme; mais Luther leur échappait à l'aide d'une plaisanterie, en payant d'audace; et il exaltait ainsi les étudiants, qui lui prodiguaient les applaudissements et couvraient de huées ses contradicteurs.

Il y avait donc chez lui plus d'impétuosité que de force : c'était un torrent s'élançant d'une grande hauteur, qui, bien que peu profond, acquiert de l'énergie dans sa course, et produit un grand fracas. Mais cette fougue, ces invectives, cette intolérance inflexible, ce « magnifique dédain des rois et de Satan, » le rendaient populaire.

Nous avons toujours vu dans l'histoire la force anormale se faire admirer et entraîner ceux qui ont besoin de mouvement, de même que ceux qui s'épargnent volontiers la fatigue de penser par eux-mêmes. Les Allemands avaient appris à en vouloir aux papes depuis le moment où ceux-ci s'étaient mis en opposition contre les empereurs, pour les empêcher de confondre l'ordre matériel et l'ordre moral. Flattés à cette heure dans leur sentiment de malveillance contre tout ce qui était au delà des Alpes, contre ces papes qui avaient soustrait à leurs invasions une civilisation entière, ils s'attachèrent au nouvel Arminius, ils déclamèrent contre les pompes et les délicatesses qui leur étaient inconnues, contre cette culture raffinée dont ils étaient incapables.

Le nombre des fauteurs du prédicant fougueux s'accroissait donc chaque jour. A leur tête se distinguait Ulric de Hutten, alors le roi de la presse, auteur des *Epistolæ obscurorum virorum*. Aussi vaillant à se servir de l'épée que de la plume, il combattit en

champ clos contre quatre Français qui avaient mal parlé de l'empereur Maximilien, et accompagna d'une préface violente l'opuscule de Laurent Valla sur la donation de Constantin. Il avait laissé le latin pour l'allemand, et conçu l'idée d'une assemblée annuelle d'évêques pour régler l'Église, et d'une constitution chrétienne de l'Empire, à la tête de laquelle aurait été Charles-Quint. Mais les hésitations de ce prince l'engagèrent à se tourner vers François Ier.

François de Sickingen, noble immédiat du Rhin, qui fut l'un des derniers à renoncer au droit de la force, s'élançait de son château de Landsthul pour réprimer avec le glaive les torts laissés impunis par les tribunaux. Ayant fait la guerre à Worms pour la défense d'un simple particulier, il fut mis au ban de l'Empire, et se soutint trois années, sans autres ressources financières que de dévaliser les marchands qui se rendaient à la foire de Francfort, tellement que Maximilien se vit forcé de révoquer le ban et de le prendre à son service; il se trouva même une voix pour proposer de l'élever à l'Empire. Il avait été l'un des premiers à épouser le parti de Luther, et lui avait offert son château, dans l'espoir d'écarter ainsi les entraves apportées aux guerres privées. S'étant mis à la tête de douze cents hommes de tous pays, il assaillit l'électeur de Trèves, et guerroya avec fureur contre tous les princes qui vinrent pour réprimer ses brigandages; enfin, assiégé dans sa forteresse avec des armes dont sa cavalerie ignorait l'usage, il fut blessé et fait prisonnier sur la brèche; il mourut peu de temps après.

Luther s'était flatté d'avoir un vigoureux appui dans Érasme, l'homme le plus en crédit du temps, qui, après lui avoir aplani la route, avait applaudi à ses premiers pas, quand peut-être il ne voyait dans la question soulevée qu'une querelle littéraire entre les idolâtres des vieilles écoles et les partisans d'une réforme qui réclamait des améliorations (1). Luther caressa cet arbitre de la renommée; mais c'étaient deux trop fiers athlètes pour lutter de concert. Érasme prit ombrage de ce moine, qui, bien loin de l'égaler comme écrivain élégant, s'élevait à son niveau et attirait les regards de

(1) Érasme dit : « Je m'étais trompé : j'admirais cet homme qui venait, tête levée, flageller les vices de son siècle, les évêques revêtus de la pourpre; qui ne se courbait devant aucune majesté, même devant le pontife suprême; qui, d'une main saintement audacieuse, découvrait jusqu'aux nudités paternelles. » *Ep.*, p. 736.

toute l'Allemagne, qu'il était habitué à voir se fixer sur lui seul.

On ne saurait louer, à coup sûr, chez Érasme la fermeté de la foi. Épris d'un vain amour de gloire, il s'aperçut que s'attacher à un parti, ce serait s'aliéner le parti contraire, diminuer ainsi ce tribut d'éloges, d'admirations dont il aimait à se repaître, et compromettre même sa tranquillité. Il n'avait respecté dans ses plaisanteries ni dogmes ni pratiques, bien qu'il s'enveloppât toujours d'un voile et qu'il employât une phrase assez ambiguë, pour pouvoir se dédire au besoin; parlant mal des moines en général, mais écrivant à chacun d'eux d'un ton caressant; ne ménageant pas les papes, mais baisant les pieds de Léon X, dont il recevait une pension; peu disposé du reste à être martyr pour aucune religion. « Luther, écrivait-il, « nous a donné une doctrine salutaire et d'excellents conseils: plût « à Dieu qu'il n'en eût pas détruit les effets par des erreurs impar- « donnables! Mais, quand même il n'y aurait rien à réprouver dans « ses écrits, je ne me suis jamais senti disposé à mourir pour la « vérité. Tous les hommes n'ont pas obtenu le courage nécessaire « pour être martyrs; et si j'eusse été mis à l'épreuve de la tenta- « tion, je crains qu'on ne m'eût vu faire comme saint Pierre. »

Piqué pourtant de l'insouciance orgueilleuse que lui marquait Luther, il ne résista pas au désir d'humilier ce rival, et il se mit à l'œuvre, à la grande joie des catholiques; mais il connaissait peu la matière, et le livre dont il le menaçait ne paraissait pas. Tout en lançant des traits contre Luther, il ne les épargnait pas aux catholiques, et il répondait au vicaire des religieux augustins, qui lui demandait, *Qu'a donc fait ce pauvre frère Martin, pour que tous soient ainsi déchaînés contre lui? — Deux gros péchés : il a attenté à la tiare des papes et au ventre des moines.*

Après avoir usé longtemps envers lui de ménagement ou même de compassion, et plaisanté sur sa prétention de « marcher sur des œufs sans les casser, » en lui répétant que « l'Esprit-Saint n'est pas sceptique, » Luther finit par lui décocher une lettre comme il savait 1524.
les faire, et le maltraita sans réserve à plusieurs reprises (1).

(1) « A peine guéri, je veux, avec l'aide de Dieu, écrire contre lui et l'anéantir. Nous avons souffert qu'il se raillât de nous et qu'il nous mît le poing à la gorge. Mais aujourd'hui, qu'il veut en faire autant avec Jésus-Christ, nous nous élèverons contre lui... Il est vrai qu'écraser Érasme c'est comme écraser une punaise; mais j'ai plus à cœur mon Christ, dont il se moque, que tout le péril d'Érasme.

Érasme aurait eu une belle occasion pour donner carrière à ses sarcasmes et à son rire puissant contre ces milliers d'opinions, opposées les unes aux autres, qui foisonnaient alors, contre les discordes nées parmi les réformateurs, et contre les superstitions qui allaient toujours croissant. Mais il prit, au contraire, la chose du côté sérieux, et se mit à écrire une réfutation théologique sur le point où le catholicisme touche au rationalisme, c'est-à-dire sur la puissance naturelle de l'homme. Luther avait nié le libre arbitre, au lieu de lui assigner des limites : Érasme voulut prendre un terme moyen, et le concilier avec la grâce. Mais ce n'était pas le moment des conciliations : personne n'entendit ce traité, qui sent tout à fait l'école ; et il ne put tenir contre la réponse de Luther, toute pleine de feu, d'images et d'ironie.

Luther lui-même, effrayé quelquefois de l'incendie dont il était l'Érostrate, s'arrêtait soudain et promettait de se soumettre ; mais, au moment où Léon X l'attendait à résipiscence, il rentra de nouveau dans la lice avec le traité *de la Liberté chrétienne,* où il soutient non-seulement la justification sans les œuvres, mais encore l'incompatibilité de la foi avec les œuvres, la soumission de la créature au démon, et proclame en même temps que l'âme était impeccable, pourvu qu'elle crût à l'agneau qui efface les péchés du monde (1).

1521 3 janvier. Sentant alors que la barque dont il était le nocher se trouvait ébranlée, Léon X lança une sentence définitive contre Luther et ses adhérents. Le nonce pontifical Aleandro, qui, témoin des progrès de la doctrine de Luther, avait vu partout ses écrits, les images et les chansons contre le pape répandus en profusion, et les princes favoriser le sectaire en haine de Rome, demanda sa condamnation à la diète de Worms. N'ayant point été exaucé, il exposa à cette assemblée la doctrine de Luther, en démontrant qu'elle ne se bornait pas à signaler les abus, mais qu'elle attaquait le dogme

« ... Si j'échappe, je veux, Dieu aidant, purger l'Église de la souillure de cet homme. Il a semé et fait naître Crotus, Egranus, Witzelin, Œcolampade, Campanus, et autres visionnaires ou épicuriens...

« S'il prêche, il chantonne comme un vase fêlé : il attaque la papauté, et aujourd'hui il renfonce ses cornes... »

(1) *Sufficit quod agnovimus per divitias gloriæ Dei agnum qui tollit peccatum mundi ; ab hoc non avellet peccatum, etiam si millies uno die fornicemur aut occidamus.*

même (1). Il raisonna avec force et savoir ; mais était-il prudent de prendre un congrès séculier pour juge des choses divines ? La question théologique devint ainsi nationale ; les doutes furent exposés devant une assemblée laïque incapable de les apprécier, et qui, enhardie par là, éleva contre Rome une foule de plaintes, en priant Charles-Quint, le nouvel empereur, de remédier au mal.

L'électeur de Saxe s'opposa à ce qu'on prît aucune délibération sans avoir entendu Luther. En conséquence on envoya au *pieux, cher et honorable* docteur un sauf-conduit au nom de l'empereur, dont l'autorité s'étendait sur tant de contrées, de royaumes et de duchés. Beaucoup d'amis détournaient le frère Martin de cette démarche ; mais il voulut la faire, « dût-il voir autant de diables conjurés contre lui qu'il y avait de tuiles sur les toits ; » et il composa en route

(1) « On dit qu'il s'agit seulement entre Luther et le pape de quelques points de controverse, spécialement en ce qui concerne l'autorité du saint-siége. C'est une erreur grave, car, sur quarante articles condamnés par la bulle, il y en a bien peu qui regardent la dignité papale. Luther nie que les œuvres soient nécessaires pour le salut ; il nie la liberté de l'homme dans l'observance de la loi naturelle et de la loi divine.... Que dirais-je du pouvoir monstrueux qu'il confère aux laïques de tout sexe, d'absoudre les péchés ?... Nous ne dirons rien de cette folle doctrine, qu'il n'est pas licite de résister aux Turcs, parce que Dieu nous visite par le moyen des infidèles : comme s'il devait être défendu de recourir aux médicaments dans les maladies, parce que Dieu nous les envoie pour le châtiment de nos péchés ! Admirez le cœur de Luther, qui aimerait mieux voir l'Allemagne déchirée par les chiens de Constantinople que sous la garde du pasteur de Rome.

« Rome, au dire de Luther, est le séjour de l'hypocrisie. C'est donc l'asile des vertus, puisqu'on ne fait de faux or que dans les lieux où l'or fin est à un haut prix.

« Le pape, dit-il, a usurpé la suprématie. Il l'a usurpée ? et comment ? Est-ce avec les phalanges d'Alexandre, avec l'épée de César, avec la hache du bourreau ? Hé quoi ! tous ces peuples qui parlent des langues différentes, qui vivent sous des cieux divers, de mœurs, d'origine, d'intérêts opposés, se seraient accordés pour reconnaître comme vicaire du Christ un pauvre prêtre sans pouvoir, ne possédant d'autre patrimoine qu'un petit coin de la terre ?...

« Il dit que tout évêque doit être souverain absolu dans son diocèse. Alors, au lieu d'une tyrannie, il y en aurait mille, que vous devriez abolir... On ajoute que le concile régnera sur les évêques : évêques, courbez la tête ! Mais le concile sera-t-il permanent ? Dans ce cas, les pasteurs resteront loin du troupeau ; et s'il se disperse, à qui recourir pour administrer les remèdes aux maladies de la communauté ? Qui convoquera le concile ? qui le présidera ? Ne voyez-vous pas que chaque question est grosse de troubles, de révoltes, d'inquiétudes ? Quelle multitude de lois, de règlements, de rites, de doctrines, sortira de ce conciliabule, où chaque fidèle croira que son évêque seul a maintenu l'intégrité de la foi ? »

son fameux hymne (1), qui fut vraiment la *Marseillaise* de la réforme. Il put reconnaître, durant ce voyage ou plutôt ce triomphe, combien sa faction avait grossi. Il était accompagné d'un héraut impérial : il fut reçu par le grand maître des cérémonies; et la foule se pressait si nombreuse pour le voir, qu'il fallut l'introduire au sein de la diète par une porte dérobée. En voyant cet homme isolé et obscur, Charles-Quint se prit à dire : *Celui-là ne me fera jamais devenir hérétique*. Il ne connaissait pas la toute-puissance de l'opinion. Luther, appuyé sur elle et sentant sa retraite assurée (2), refusa de se rétracter. Comme on lui demandait cependant s'il voyait quelque moyen de conciliation, il répondit : *Si c'est une œuvre humaine, elle se dissipera d'elle-même; si elle vient de Dieu, rien ne pourra l'arrêter dans son cours.*

Charles-Quint ne vit jamais que le côté politique de la réforme; et, comme il avait alors besoin du pape (3), il proscrivit Luther et ses adhérents. Ainsi commença la division entre les princes et les

(1) Le Seigneur est une forteresse inexpugnable, un bouclier assuré, une armure à toute épreuve. L'ennemi de l'homme s'est mis sur notre trace; l'astuce et un immense pouvoir sont ses armes; il n'a pas son second sur la terre.

Nos forces sont insuffisantes, et nous ne tarderions pas à succomber; mais l'homme droit nous protége, choisi par Dieu parmi ses créatures. Et qui est-il? C'est Jésus-Christ, le dieu Sabaoth; il n'est pas d'autre Dieu, c'est le suprême Seigneur.

Quand la terre serait peuplée de démons prêts à nous dévorer, nous ne tremblerions pas à leur aspect, et la victoire serait à nous. Que le prince de ce monde s'épuise en efforts, nous sommes à l'abri de ses coups; sa condamnation est prononcée, et il suffirait d'un mot pour le mettre en fuite.

Que les démons nous enlèvent même corps et biens, enfants et femme; nous leur abandonnerons tout en proie, et ils ne s'enrichiront pas pour cela, car le royaume de Dieu nous restera.

(2) « Le pape, écrit-il, avait mandé à l'empereur de ne pas tenir compte du sauf-conduit : les évêques l'y poussaient; mais les princes et les États n'y voulurent pas condescendre, parce qu'il en serait résulté trop de rumeur. J'avais tiré de là une grande renommée, et *ils devaient avoir plus peur de moi que moi d'eux*. En effet, le landgrave de Hesse, jeune seigneur, demanda à m'entendre; il vint me trouver, discuta avec moi, et finit par me dire : *Cher docteur, si vous avez raison, que le Seigneur vous soit en aide!*

(3) « Charles-Quint embrassa un système de bascule, qui consistait à flatter et le pape et l'électeur... suivant le besoin du moment.... Il ne s'agissait pas pour lui de savoir de quel côté se trouvait et la vérité et l'erreur, ou de connaître ce que demandaient les grands intérêts de la nation allemande. Qu'exige la politique, et que faut-il faire pour porter le pape à soutenir l'empereur ? C'était là toute la question, et on le savait bien à Rome. » MERLE D'AUBIGNÉ.

États. En effet, les novateurs, dont le nombre était déjà immense, purent, à l'aide des priviléges allemands, apporter des entraves à l'autorité impériale. Luther avait été, à son retour, enlevé par l'électeur de Saxe, son protecteur, et transporté, à l'insu de tout le monde, dans le château de la Wartbourg, en Thuringe, moins pour le soustraire aux mauvais desseins de ses ennemis que pour le sauver de ses propres imprudences.

Le silence du chef laissa alors toute liberté aux voix discordantes de ses prosélytes, qui attaquèrent hardiment le culte respecté par lui. Plusieurs moines augustins de Wittemberg désertèrent la vie claustrale; les autres appelèrent une réforme, demandant qu'il ne fût plus dit de messes quotidiennes, et que l'eu- 1521.
charistie fût donnée sous les deux espèces : un chapitre décida qu'il en serait ainsi. Carlostadt, qui professait sur la présence réelle des idées en désaccord avec celles du maître, voulut détruire, à la tête des jeunes gens, les restes du papisme; et déjà l'on disait la messe en langue vulgaire, déjà l'on communiait sans confession. Et comme il était permis à chacun d'interpréter la Bible à son gré, sans que ni pape ni théologiens eussent le droit de s'en mêler, il ne faut point s'étonner qu'il surgit autant d'opinions qu'il y avait de têtes.

Dans sa retraite, qu'il appelait son Patmos, Luther s'occupa d'asseoir ses propres idées, éparpillées jusque-là au hasard, et de préparer le symbole de la foi nouvelle. Mais, incapable de se soumettre à aucune méthode, il ne put en venir à bout. Ce fut là cependant qu'il termina la version de la Bible, son principal ouvrage, où, quoique peu versé dans la langue hébraïque, il puisa dans son enthousiasme des inspirations en rapport avec celles du texte, et put ainsi en reproduire la grandeur lyrique dans sa simplicité originale. Fortifié par la solitude, il quitta son asile, et se mit à prêcher 1522.
contre les désordres qui avaient éclaté : il rétablit la subordination, et répandit cent mille Bibles en langue allemande, dans lesquelles chacun peut trouver des arguments pour sa propre opinion. Il courut alors à Orlemond, où se tenait Carlostadt, « afin d'écraser ce Satan; » et Carlostadt lui fit jeter de la boue et des pierres par la populace; puis il alla le trouver à l'hôtellerie de l'Ours noir. Dans ce premier concile des nouveaux apôtres, ils se disent les plus grossières injures. Luther offre un florin à son antagoniste pour qu'il écrive contre son opinion, Carlostadt accepte; ils se font apporter du vin pour boire à la santé l'un de l'autre, et leurs adieux, en se quittant, sont

d'une part : *Puissé-je te voir bientôt sur la roue!* et de l'autre : *Et toi, puisses-tu te rompre le cou avant de sortir de la ville!*

Bientôt des prêtres de mauvaise vie, des moines qui avaient prononcé des vœux contre leur volonté, saisirent l'occasion de secouer toute discipline, sans se soucier autrement de la réforme qu'en ce qu'elle servait à les affranchir de devoirs pénibles, et à leur procurer de l'argent et une femme (1). Luther lui-même déposa l'habit religieux et il offrit son couvent déserté à l'électeur, qui lui en fit présent. Il changea la forme du culte, prohiba la messe, et se maria à Catherine Boren, religieuse défroquée. Il ne faut pas demander si les plaisanteries manquèrent à cette union d'un moine avec une religieuse, ni si Luther y répondit par des sarcasmes avec sa violence accoutumée.

La nonne, aigrie par le long silence et par les petites haines du cloître, enorgueillie de posséder le réformateur et d'avoir osé faire un pas illégal, devint querelleuse : elle irrita son époux, elle se plaignit des calomnies auxquelles ils étaient en butte, et lui fit éprouver tous les tourments que la médiocrité positive peut infliger à l'homme de génie qui s'est uni à elle. Luther supporta ces criailleries comme une chose naturelle, comme une condition inévitable chez les femmes pour devenir mères, seule fonction pour laquelle Dieu les fit (2). Quoi qu'il en soit, il se reposait au milieu de sa famille de ses luttes extérieures : il riait, plaisantait; il aimait après tant de haines. Si sa Catherine gémissait des périls qui les menaçaient, il lui inspirait de la confiance en Dieu, et lui disait de doux propos (3).

(1) *Civitates aliquot Germaniæ implentur erroribus, desertoribus monasteriorum, sacerdotibus conjugatis, plerisque famelicis ac nudis. Nec aliud quam saltatur, editur, bibitur ac cubatur, nec docent nec discunt; nulla vitæ sobrietas, nulla sinceritas. Ubicumque sunt, ibi jacent omnes bonæ disciplinæ cum pietate* (ERASMI *Ep.* 902, 1527). *Satis jamdiu audivimus, Evangelium, Evangelium, Evangelium; mores evangelicos desideramus* (*Ep.* 946). *Duo tantum quærunt, censum et uxorem : cætera præstat illis Evangelium, hoc est potestatem vivendi ut volunt* (*Ep.* 1006). *Tales vidi mores* (*Basileæ*) *ut, etiamsi minus displicuissent dogmata, non placuisset tamen cum hujusmodi fœdus inire* (*Ep.* 1066).

(2) « La première année de notre mariage, ma femme avait un besoin extraordinaire de bavardage. Elle venait s'asseoir à côté de moi quand je travaillais; et si elle n'avait rien à dire, elle me demandait s'il était vrai qu'à la cour de Prusse le margrave eût son frère pour majordome. — Mais, Catherine, Catherine, lui disais-je, avant de me faire avaler pareilles fadaises, avez-vous dit votre *Pater?*

(3) Pendant qu'elle allaitait un enfant, et que le petit Hercule se tenait près

La perte d'une petite fille lui arrachait des torrents de larmes (1).

Ce mélange de bonhomie et de fierté, d'élégie, de sarcasme, de fougue et de subtilité, se reproduit sans cesse dans la vie de Luther. En tenant même compte des temps qui ne connaissaient guère l'urbanité, ni la modération dans les mœurs et dans les discours, on prend en dégoût le ton licencieux et bouffon avec lequel il parle des choses et des personnes les plus élevées. Lorsque le soir il se rendait à la taverne pour y rire de ce qu'il avait prêché le matin, il lui échappait des traits, et il en existe un recueil (*Tischrede*), dignes d'une orgie de débauchés. Nous ne ferions pas mention de ces trivialités, si elles n'avaient été pendant longtemps le langage de ses sectateurs, qui n'en ont pas même encore perdu entièrement l'habitude. Si l'on nous disait que c'était là le style ordinaire, nous répondrions que nous ne rencontrons pas de ces injures ignobles parmi les chefs des catholiques, mais seulement parmi quelques-uns de cette tourbe que toute cause traîne à sa suite, et qui ne saurait pas plus la déshonorer qu'elle ne peut la défendre utilement.

Cependant le maître, qui raillait tous les préjugés, croyait lui-même aux sortiléges, aux maléfices, à toutes les puérilités des bonnes

d'elle tout riant, Luther lui disait : « Voilà un bon petit homme qui, comme tout ce qui vient de nous, est détesté par le pape, par le duc George, par leurs adhérents, et par tous les diables d'enfer. Malgré cela, le pauvre petit est plus intrépide qu'un philosophe : il ne s'agite ni ne se démaillotte; il tette, sautille, est de bonne humeur ; quand il est rassasié, il tourne sa petite tête blonde, et sourit; le tourbillon des choses humaines ne l'émeut pas. Faisons comme lui; c'est une bonne leçon.... » — « La plus grande grâce que Dieu puisse accorder à une femme, c'est un mari bon et pieux, à qui elle puisse confier son sort, son bonheur, sa vie, dont les enfants soient les vôtres, dont la satisfaction soit la vôtre. Catherine, vous avez un mari pieux qui vous aime, vous êtes impératrice; remerciez-en Dieu. »

« Voilà comme étaient nos pères dans le paradis, simples et naïfs, sans malice ni hypocrisie. Nous aurions été absolument comme cet enfant, quand il parle de Dieu et en est si certain. Quels durent être les sentiments d'Abraham, lorsqu'il consentit à sacrifier son fils unique ! Il ne l'aura pas dit à Sara. » Ce dernier trait est d'une familiarité et d'un sentiment presque sublime.

(1) « Il n'y a pas à dire, je pleure et je me sens le cœur mort dans la poitrine. Ses traits, ses gestes, ses discours sont gravés au fond de mon âme : je la vois comme je la voyais vivante, comme je la vis à l'agonie. Ma fille, ma douce et obéissante petite fille ! La mort du Christ (et que sont les autres morts près de celle-là ?) est impuissante à m'arracher à cette pensée. Elle était si enjouée, si aimable, si pleine d'amour ! »

femmes : il a vu dans son Patmos les noisettes danser dans le plat devant lui ; il a ouï le fracas de trois mille barriques roulées du haut en bas des escaliers du château par une main infernale ; il a vu le *Killkroppft*, enfant né des puissances sataniques, siéger au milieu de ses fils. Il a entendu le diable, dont le pas ressemble au petillement d'une bourrée qu'on vient de jeter au feu. D'autres follets habitent sa maison, et s'amusent à mettre en désarroi le tournebroche, le balai, les ustensiles de ménage. Maintes fois le diable lui fit passer de mauvaises nuits ; et lorsqu'il en était trop harcelé, il le mettait en fuite avec trois paroles que la décence ne permet pas de répéter. Il croit qu'on ne peut accuser personne de suicide, attendu que le démon lui-même prépare le lacet ou le couteau ; et que si l'on jette des pierres dans un puits, on réveille les esprits malins qui sont endormis au fond de l'eau.

Nous l'avons vu rechercher l'appui des princes ; et en effet on peut dire que, si les hérésies subversives de la société, mises au jour autrefois, tombèrent sans produire d'effet, la sienne survécut, parce qu'elle portait à l'absolutisme dans un temps où l'on sentait davantage le besoin de l'ordre. Luther cependant n'épargnait pas ceux qui avaient le pouvoir ; et il disait proverbialement : *Principem et non latronem esse vix est possibile* (1). « Un prince de bon sens, disait-il aussi, est un oiseau très-rare ; plus rare encore un prince pieux. Ce sont d'ordinaire les plus grands fous ou les plus effrontés vauriens de la terre. Il faut toujours s'attendre au pire de leur part, rarement à quelque chose de bien, surtout en fait de choses divines concernant le salut des âmes, attendu qu'ils sont les bourreaux de Dieu, que sa colère les emploie à châtier les méchants et à maintenir la paix au dehors. Un grand seigneur est notre Dieu ; il doit donc avoir de très-nobles bourreaux, de sérénissimes alguazils (2). » Il écrivit contre le duc de Brunswick un livre intitulé *Paillasse.* Il traitait Charles-Quint de bête allemande, de fou enragé, de soldat du pape, d'huissier du diable (3).

Son amour-propre dut être singulièrement flatté de se trouver un roi pour antagoniste. Henri VIII entreprit de réfuter ses idées

(1) SECKENDORF, *Hist. lutheranismi*, I, 212.

(2) *Œuvres allemandes de Luther*, t. II, p. 181.

(3) *Ibid.*, t. VII, p. 276-278.

en le traitant de sot et d'ignorant : « Le petit savant a beau nier « que toute la communion chrétienne salue dans Rome, sa mère, « son guide spirituel jusqu'aux extrémités du monde, les chrétiens « séparés par l'Océan et par le désert obéissent au saint-siége. « Si donc cet immense pouvoir n'est venu au pape ni par l'ordre « de Dieu ni par la volonté de l'homme, si c'est une usurpation et « un larcin, que Luther nous en montre l'origine. La dérivation « d'un si grand pouvoir ne saurait être enveloppée de ténèbres ; on « peut surtout s'en rappeler le temps. Est-il né il y a deux ou trois « siècles ? Voici l'histoire, qu'on y lise.

« Mais si cette puissance est tellement ancienne que son prin- « cipe se cache dans la nuit du temps, alors on doit savoir que les « lois humaines légitiment toute possession dont la mémoire ne « peut indiquer la source, et que, du consentement unanime des « nations, il est défendu de toucher à ce que le temps a rendu « immuable.

« Il faut une rare impudence pour affirmer que le pape a fondé « son droit par le despotisme. Pour qui Luther nous prend-il ? « Nous croit-il assez stupides pour nous laisser persuader qu'un « pauvre prêtre est parvenu à établir un pouvoir comme celui-là ? « Que, sans but, sans mission, sans aucune espèce de droit, il a sou- « mis tant de nations à son sceptre ? Que tant de cités, de royau- « mes, de provinces se soient trouvés prodigues de leur liberté au « point de reconnaître l'autorité d'un étranger à qui n'était dû ni « foi, ni hommage, ni obéissance ? »

Continuant ainsi par une argumentation solide et bien enchaînée, le roi théologien défend contre Luther la messe, sous le double aspect dogmatique de bonne œuvre et de sacrifice. Puis, lorsque Luther dit que ces paroles du Christ, *Ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel*, étaient adressées à tous les fidèles, le roi laisse de côté les syllogismes, et a recours à un exemple historique. « Émilius Scaurus, accusé devant le peuple romain par un « homme sans réputation, s'écria : *Quirites, Varus affirme, et moi « je nie : qui de nous deux croirez-vous ?* Le peuple applaudit, et « l'accusateur se retira confus. Je ne veux pas un autre argument « dans cette question du pouvoir des clefs. Luther dit que les paroles « d'institution s'appliquent aux laïques, saint Augustin le nie : qui « croirez-vous ? Luther dit oui, Bède dit non : qui croirez-vous ? « Luther dit oui, saint Ambroise dit non : qui croirez-vous ? Luther

« dit oui, l'Église tout entière se lève et dit non : qui croirez-« vous (1)? »

Luther se déchaîna contre le « Pharaon d'Angleterre, insensé, fou, poltron, roi de paille, bouffon de jeudi gras (2), le plus abject des ânes, et pourceau de saint Thomas. » Comment osait-il s'attaquer à lui, « ours et lion pour l'effroi des têtes couronnées et des raisonneurs enfroqués, prêt à briser leur cerveau de fer et leur front de bronze? » Mais à peine l'eut-on averti de la colère où il avait mis le roi, qu'il lui adressa des excuses tellement ignobles, que nous rougirions de les rapporter.

Il se montra de même mobile, selon la passion qui l'animait, dans ses jugements à l'égard de ses contemporains. Nous l'avons déjà vu changer entièrement de langage envers Érasme; Eck, qu'il avait proclamé *un homme insigne pour l'esprit et pour l'érudition*, ne fut bientôt qu'un théologâtre, un déplorable sophiste. L'université de Paris, qu'il avait appelée la *mère des sciences et de la saine théologie*, devint, lorsqu'il eut perdu l'espoir de se la concilier, la sentine des hérésies, la grande prostituée, couverte de lèpre de la tête aux pieds : il traita ses membres d'*asini parisienses*.

En procédant de la sorte, il était impossible d'attendre de lui ni une résistance convenable, ni une bonne organisation. Mais il fit une acquisition d'une haute importance dans Philippe Mélanchthon (Schwartz-Erde), du Palatinat, beau jeune homme de vingt-deux ans, aux cheveux bouclés, à l'œil tendre, d'une douceur inaltérable, et qui avait reçu en outre une éducation excellente; il était helléniste habile, et comprenait tout l'avantage que l'on pouvait tirer des classiques. Il sembla destiné à régler la fougue du réformateur, dont il disait : *Il a la colère d'Achille et les fureurs d'Hercule; je le juge pourtant meilleur qu'il ne le paraît dans ses écrits.* Il disposa clairement la doctrine réformée dans ses *Lieux communs*, où il affirme que la justification se faisait devant Dieu par la foi seulement, et que celle-ci était produite par la grâce indépendamment de la volonté de l'homme, qui n'avait pas le libre arbitre et ne pouvait mériter par ses bonnes œuvres.

(1) Il gâtait malheureusement de si bonnes raisons par des impertinences grossières, trop habituelles à cette époque; et la réplique qu'il fit faire à la réponse de Luther finit en le laissant *cum suis furiis et furoribus, cum suis merdis et stercoribus, cacantem cacatumque.*

(2) *Œuvres de Luther*, t. II, p. 145; t. V, p. 517.

Il faut donc moins chercher dans Luther que dans ses sectateurs le symbole de sa doctrine : on ne doit foi qu'à la sainte Écriture, sans faire compte du pape, des Pères, des conciles, sans se tenir à autre chose qu'au texte de la loi, que chacun peut interpréter à son gré; le christianisme a été établi sur ce dogme, que l'homme corrompu par le péché originel et enclin au vice a eu besoin que Dieu envoyât sur la terre son propre Fils pour le racheter; et de là les dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, de la nature et de la volonté du Christ, et les autres qui sont l'essence de la doctrine chrétienne à l'égard de Dieu. Les hérétiques des premiers siècles dirigèrent contre ces dogmes les protestations de l'esprit raisonneur, qui répugne aux vérités incompréhensibles de la foi.

Les sacrements étaient l'application du christianisme à l'homme : l'hérésie du seizième siècle se tourna contre eux, comme protestation de l'esprit moral contre les abus de l'Église, qui, disaient-ils, avait multiplié les moyens de rédemption en accroissant le nombre des sacrements, et en les appliquant à des œuvres sans vertu, à des actes sans repentir.

Luther fit la guerre à cette justification, qu'il supposait mécanique et vénale; et, cherchant dans la foi la justification du chrétien, il affirma qu'elle était l'unique condition du salut. Les bonnes œuvres deviennent ainsi inutiles; bien plus, celui qui se sent intimement convaincu que ses péchés lui sont remis (ce en quoi consiste la foi chrétienne) devient incapable de pécher davantage, ou de perdre la faveur de Dieu. L'homme ne peut donc recevoir la grâce et le salut que du sang du Rédempteur; pécheur, et incapable par lui-même, il ne pourrait rien, si Dieu ne l'arrachait au péché et à la mort. L'homme n'est donc pas libre de sa volonté, et Dieu est auteur du bien comme du mal.

La justification ainsi établie au moyen de la foi, donnée par Dieu gratuitement, il en résultait, en philosophie, que la grâce se trouvait remplacer le libre arbitre de l'homme; dans la pratique, que les actes extérieurs, les abstinences, les vœux, les prières pour les morts, étaient des choses vaines; dans le culte, que les sacrements disposaient au salut, mais ne le conféraient pas, sauf les seuls sacrements que le Christ avait institués en termes clairs, savoir, le baptême, l'ordination, la cène, la pénitence. Mais la pénitence n'exige pas la confession; la cène, commémoration du sacrifice accompli sur le Calvaire, ne peut rendre absous ni les vivants ni les

morts; elle se fait sous les deux espèces, dans lesquelles Dieu se trouve présent, mais non par transsubstantiation : du reste, point d'indulgences, point de messes particulières, point de pèlerinages, point d'invocation des saints.

Quant au gouvernement ecclésiastique, Luther ni les autres prédicants, pour être conséquents, n'allaient pas au delà d'une autorité de conseil pour expliquer au vulgaire ce qui pouvait paraître obscur. Le ministre est donc un homme comme les autres; il ne saurait absoudre ses frères, et il n'a point à se distinguer d'eux par des vœux ni par des rigueurs. Il n'y a pas ensuite d'unité de pouvoir, et le pape n'est point de droit divin. La juridiction religieuse appartient aux évêques, égaux entre eux sous le Christ qui est leur chef, et choisis par les princes.

1524. Sur ces entrefaites, plusieurs princes avaient organisé à Ratisbonne une ligue pour extirper l'hérésie de leurs États, mais en y introduisant une réforme. Adrien VI occupait alors le saint-siége : convaincu par des arguments scolastiques des vérités révélées, il ne pouvait croire que les protestants fussent de bonne foi, mais il pensait que la rigueur les avait poussés à l'excès : élevé d'autre part dans les pays étrangers, il apercevait les abus de la cour romaine; et il effraya ceux qui l'entouraient en leur annonçant sa volonté de les extirper soudain, en même temps qu'il enhardit ses ennemis en avouant les abus et en promettant d'y remédier. Il résulta de là que la diète de Nuremberg formula cent griefs, qu'elle lui adressa.

Une réforme à l'amiable aurait-elle encore été possible? Rome reconnut par le fait, dans le concie de Trente, que Luther avait raison en plusieurs points : si donc elle avait corrigé immédiatement la discipline, et sacrifié quelques-unes de ses prétentions purement curiales; si elle n'eût pas transformé en questions dogmatiques les questions de juridiction, et qu'elle eût, en un mot, cédé volontairement ce qu'elle fut obligée d'abandonner par la suite, elle aurait au moins ôté le prétexte aux déclamations. Nous avons vu les biens de l'Église lui être enlevés sans schisme; à l'égard des rites, il s'était déjà fait une transaction conciliante avec les Grecs et avec les hussites; pour ce qui regarde les indulgences, il n'y avait d'abord en discussion aucun point absolument capital; et jusqu'alors on n'était pas très-éloigné l'un de l'autre en fait de dogmes essentiels et de mystères. On pouvait donc espérer encore

une fusion; Adrien VI et Mélanchthon étaient propres à l'amener par leur caractère.

Mais sous ce pontife Rome montra combien elle était réellement corrompue. Adrien, qui avait conservé avec son nom ses anciennes habitudes, avait amené à sa suite sa pauvre ménagère, pour le servir comme elle l'avait fait jusque-là; or, sa simplicité et son exactitude à dire tous les jours sa messe parurent ridicules dans le palais habitué au genre de vie des Médicis. Ce pontife, qui parmi les siens avait la réputation d'un protecteur des lettres (1), qui avait aplani les obstacles opposés à la fondation du collége *trilingue* à Louvain, fut considéré comme un barbare par les gens de lettres, qu'il ne stipendiait plus. Comme on lui montrait le Laocoon, il s'écria : *Idoles païennes !* et détourna les yeux des nudités classiques. Il n'en fallut pas davantage pour faire fuir les lettrés scandalisés ; et Pasquin représenta le pape sous la figure d'un pédagogue, administrant la discipline aux cardinaux comme à des écoliers. S'il eût voulu supprimer les ventes simoniaques, il eût fait tort à ceux qui avaient acheté légalement le droit de les faire. L'abolition des survivances aux dignités ecclésiastiques lui suscita de graves inimitiés. Comme étranger, il n'avait point de relations de famille, et il n'en forma point de nouvelles, parce qu'avant de donner des bénéfices il réfléchissait longtemps, et laissait ainsi les postes dégarnis. N'ayant donc personne pour le soutenir, il en vint à s'écrier : *Quel malheur qu'il soit des temps où l'homme le mieux intentionné soit contraint de succomber* (2) !

Ce pontife, pieux et plein de zèle, fut pourtant considéré comme un mal ne le cédant en rien à la peste qui sévissait alors : on fit des réjouissances publiques à sa mort, et l'on suspendit des couronnes à la porte de son médecin, avec cette inscription : *Ob urbem servatam.*

Il est vrai que le moment le plus défavorable pour opérer une réforme est celui où il est impossible de la différer. Or, on ne pouvait

(1) ÉRASME dit, *ep.* 1176 : *Vix nostra phalanx sustinuisset hostium conjurationem, ni Adrianus, tum cardinalis, postea romanus pontifex, hoc edidisset oraculum : « Bonas litteras non damno; hæreses et schismata damno. »*

(2) Rien de plus vrai que ces deux épitaphes qu'on lui fit : « *Hadrianus VI hic situs est, qui nihil sibi infelicius in vita quam quod imperaret duxit. — Proh dolor ! quantum refert in quæ tempora vel optimi cujusque vita incidat !* »

remédier qu'avec le temps aux abus que le temps avait amenés. Mais, loin de vouloir attendre, les Réformateurs procédèrent avec la violence de gens qui veulent détruire; et l'habitude des rites et des dogmes nouveaux s'introduisit parmi les populations. Les prêtres mariés se trouvèrent enchaînés par le double lien de l'intérêt et des affections; et les enfants furent élevés dans les croyances nouvelles.

CHAPITRE XVII.

LA RÉFORME ET LA POLITIQUE.

Cependant les conséquences politiques de la réforme commençaient également à se faire sentir: une fois que la Bible put être interprétée par chacun à son gré, on en vint à la faire servir dans l'intérêt des passions; et l'on sait que celles qui ont pour objet la politique sont toujours violentes. Quand les paysans eurent lu dans l'Évangile que les hommes sont égaux, qu'ils y eurent trouvé Dieu et le prince, mais non pas la noblesse, ils voulurent étendre avec la liberté religieuse les libertés civiles, et élevèrent des plaintes contre les petits seigneurs qui les opprimaient, à l'imitation des grands. Déjà précédemment ils s'étaient ameutés en formant des ligues dans un but d'affranchissement, et soulevés en prenant pour insigne le sabot du vilain (*Bundschuh*) en opposition aux bottes des seigneurs. Cette fois, ils s'attroupèrent dans diverses provinces; Christophe Schappler, prêtre suisse, rédige a leurs griefs et leurs demandes en douze chapitres empreints à la fois de modération et de hardiesse: Il doit être permis aux paysans d'élire les prêtres chargés de leur annoncer, dans sa pureté et sans mélange, la parole de Dieu; après avoir souffert jusque-là qu'on les traitât en esclaves, bien que rachetés par le sang du Christ, ils ne veulent plus l'endurer désormais, à moins qu'on ne les convainque par les saintes Écritures qu'ils sont dans leur tort; ils demandent que la petite dîme, sur les animaux, soit abolie, et que la grande, sur les terres, soit employée à d'autres usages; que la servitude de la glèbe soit supprimée; que les corvées soient adoucies, ainsi que les châtiments établis pour les délits; qu'il leur soit permis de chasser et de pêcher, attendu que Dieu leur a donné, dans la personne d'Adam, l'empire sur les poissons de la mer et les oiseaux de l'air; permis de couper des bois dans les forêts pour se

Révolte des paysans.

chauffer et s'abriter; qu'à la mort d'un chef de maison on abolisse le tribut exigé de la veuve et de l'orphelin, afin que ceux-ci ne soient pas réduits à mendier. Ils passeront sous silence leurs autres griefs, à la condition que les seigneurs s'engageront à les traiter selon l'Évangile.

Ces demandes n'étaient que trop justes; mais elles étaient appuyées par la violence, et devaient porter aux excès qu'avaient prévus Adrien VI, Clément VII et Luther lui-même. Le réformateur, appelé par les paysans à prononcer entre eux et les seigneurs, renia le parti populaire, dont il avait jusqu'alors affecté d'être le champion; et il écrivit pour démontrer qu'il importait à la vie sociale qu'il y eût des maîtres et des serviteurs. Il exhorta bien les maîtres à rendre justice; mais lorsque les paysans, plus logiciens qu'il ne l'aurait voulu, refusèrent de se soumettre, et se jetèrent dans des excès faute d'être exaucés, il s'emporta, se répandit en invectives, et invita les princes et les chevaliers à exterminer sans miséricorde l'exécrable race de ces chiens enragés (1) : *Sus, sus, princes, aux armes! frappez, percez! Le temps merveilleux est venu, où un prince peut, en massacrant les vilains, mériter le paradis plus facilement que d'autres en priant.*

Et il avait écrit lui-même : *Quiconque aidera de son bras ou de ses biens à ruiner les évêques et la hiérarchie épiscopale, est bon fils de Dieu, vrai chrétien, et observe les commandements du Seigneur* (2). Et ailleurs : *Quand nous employons le gibet contre les larrons, le glaive contre les assassins, le feu contre les hérétiques, nous ne laverions pas nos mains dans le sang de ces maîtres de perdition, de ces cardinaux, de ces serpents de Rome et de Sodome, qui souillent l'Église de Dieu* (3)*!*

Osiander et Érasme lui reprochaient donc avec raison d'avoir excité, au nom de l'Évangile, une croisade contre les évêques et les moines. Du reste, il n'était que trop écouté d'un côté et de l'autre. Les seigneurs et les villes organisèrent des ligues contre les paysans; mais la haine perpétuelle du pauvre contre le riche déborda plus

(1) « Je crois, dit-il, que tous les paysans doivent périr, attendu qu'ils attaquent les princes, les magistrats, et qu'ils saisissent le glaive sans l'autorité divine.... Aucune miséricorde, aucune tolérance n'est due aux paysans, mais bien l'indignation des hommes de Dieu.... Les paysans sont au ban de Dieu et de l'empereur; on peut les traiter comme des chiens enragés. »

(2) *Œuvres*, t. II, p. 120.

(3) *Contre Sylv. Priero.*

puissante, et la guerre fut déclarée à l'ordre, à la propriété, à la science comme ennemies de l'égalité, aux beaux-arts comme une idolâtrie. Sur le Rhin, en Alsace, en Lorraine, dans le Tyrol, dans la Carinthie, dans la Styrie, le peuple courut aux armes, renversa les magistrats, enleva leurs terres aux nobles, qu'il contraignit à changer de noms et de vêtements. Quelques seigneurs prirent le parti des insurgés par ambition ou par amour d'innovations, tels que Ulric de Hutten et Gœtz de Berlichingen, le terrible baron à la main de fer. Plusieurs prédicants, et, surtout Carlostadt encourageaient les populations à la *sainte entreprise*.

A Zwickau, des artisans et des prêtres se dirent appelés d'en haut pour accomplir l'œuvre de la réforme; et Nicolas Storch, entouré de douze apôtres et de soixante-douze disciples, refusa le baptême aux enfants, en même temps qu'il rebaptisait les adultes. De là le nom d'anabaptistes donné à ces gens, qui, poussant à ses dernières conséquences le principe de Luther, cherchaient la vérité non plus dans la lettre morte de l'Écriture ou dans la tradition constante de l'Église, mais dans les révélations personnelles, au moyen desquelles chacun était illuminé par le Saint-Esprit, et apte à trouver le perfectionnement de la loi. Tout homme était donc prophète : toute inspiration fébrile d'une imagination échauffée était une manifestation supérieure; les mille songes contradictoires que chacun enfantait étaient autant de vérités. Or, l'influence révolutionnaire des anabaptistes est très-remarquable dans l'histoire, ainsi que leurs progrès rapides et leur disparition non moins soudaine.

Pfeifer excitait le peuple en lui disant : « J'ai vu une quantité « infinie de rats qui se jetaient sur une grange pour en dévorer les « grains. Princes, vous êtes ces rats, vous qui nous dépouillez; vous « aussi, magistrats qui nous opprimez; vous aussi, nobles qui nous « dévorez. Mais, tout en dormant, je me suis élancé sur cette ver- « mine, et j'en ai fait un grand carnage. Aux armes donc, hors des « retranchements ! Israël, aux tentes ! Voici le jour du conflit : « tombent nos tyrans et leurs châteaux ! Un riche butin nous at- « tend, et nous l'apporterons aux pieds du prophète, qui le répartira « entre nous. »

Thomas Münzer, qui donna le premier à l'anabaptisme une impulsion politique, disait que Dieu, dans un de ses entretiens avec lui, avait mis dans sa main l'épée de Gédéon pour établir sur la terre

le règne du Seigneur. Ayant pénétré dans les mines de Mansfeld, il s'écria : « Réveillez-vous, frères; réveillez-vous, vous qui dormez; « saisissez vos marteaux, et frappez la tête des Philistins; prenez à « cœur l'œuvre de Dieu. Frères, que vos marteaux ne restent pas « oisifs; pink! pank! redoublez les coups sur l'enclume de Nembrod; « employez contre les ennemis du ciel le fer de vos mines; Dieu « sera votre Seigneur : qu'avez-vous à craindre s'il est avec vous? « Quand Josaphat entendit les paroles du prophète, il se jeta la face « contre terre. Frères, courbez vos fronts; car Dieu vient en per- « sonne à votre secours. »

Alors les nouveaux croyants s'élancent des mines; toute la Franconie se soulève; les églises sont abattues; Münzer excite les insurgés au carnage : « Dran, dran, dran! voici le temps, les mé- « chants seront chassés comme des chiens. Point de pitié. Ils prie- « ront, donnez-leur la chasse. Ils pleureront comme des enfants, « n'en ayez point compassion. Dran, dran, dran! Que le feu brûle; « que le sang ne se refroidisse pas sur vos épées; que les tours tom- « bent sous vos coups. Voici le jour; Dieu marche devant vous; « suivez-le. »

Ces hommes suivaient donc l'impulsion, et ils avaient résolu de *ne laisser la vie à pas un de ces oisifs;* mais ces tourbes désordonnées furent battues de toutes parts par les troupes régulières des châtelains, et passées au fil de l'épée ou envoyées au gibet. Il périt cent mille individus portant la croix blanche. Hutten fut forcé de s'exiler; Berlichingen resta onze ans prisonnier. Cependant Münzer avait soulevé Mulhausen, où il avait prêché la communauté des biens et établi une *théocratie,* qui n'était que la tyrannie de tous. Il s'y maintint pendant six mois entouré d'une foule de paysans; mais ils furent bientôt cernés par les seigneurs; et, manquant d'artillerie, n'ayant aucune pratique de la guerre, ils attendaient que les légions d'anges annoncées par Münzer vinssent les défendre. Comme ils ne les virent pas apparaître, ils prirent le parti de s'enfuir, et furent exterminés par milliers sous le sabre des soldats et sous la hache du bourreau.

Exemple terrible pour les novateurs qui, même avec une intention magnanime, se précipitent vers les réformes sans égard pour le passé, sans autre appui que les calculs personnels ou l'inspiration! Münzer, fait prisonnier et mis à la torture, expira en recommandant aux princes d'user de compassion envers les pauvres paysans,

comme l'unique moyen de conjurer de nouveaux soulèvements.

Luther répondait à ceux qui lui reprochaient ces massacres : *Je suis venu apporter le glaive, et non la paix.* Car, lorsqu'il eut vu ces terribles conséquences de sa doctrine, il était revenu sur ses pas, et, cessant d'être populaire, il s'était jeté du côté des princes en soutenant ouvertement la monarchie. A l'électeur de Saxe Frédéric le Sage, qui l'avait protégé avec modération, succéda Jean le Constant, qui, le secondant sans réserve, abolit dans ses États la juridiction ecclésiastique, et confia le gouvernement de l'Église à une commission d'ecclésiastiques et de laïques. Là commence le rôle politique de la réforme, d'après laquelle l'autorité des princes dans les matières ecclésiastiques doit être considérée comme le complément de leur suprématie territoriale.

Les princes, incapables de résister par les voies ordinaires aux invasions de l'Autriche, virent dans l'enthousiasme populaire un moyen de se procurer des ressources inaccoutumées, en s'unissant étroitement entre eux et avec le peuple.

Ce fut précisément à ces passions que s'adressa Luther dans sa proclamation *à la noblesse chrétienne de l'Allemagne*, dont il excita la jalousie contre les usurpations progressives du clergé et de Rome sur la nationalité allemande. « Plus de célibat, s'écriait-il, « plus d'interdits, de pèlerinages, de fêtes de l'Église; plus de « dispenses ni d'indulgences, plus d'abstinences de chair, plus de « messes particulières, plus de peines ecclésiastiques. Plus de « nonces apostoliques, qui volent notre argent. Pape de Rome, écoute « bien : tu n'es pas le plus saint, non, mais le plus pécheur ; ton « trône n'est pas affermi au ciel, mais attaché à la porte de l'enfer... « Empereur, tu es le maître; le pouvoir de Rome t'a été dérobé; « nous ne sommes plus que les esclaves des tyrans sacrés : à toi « le titre, le nom et les armes de l'Empire, au pape ses trésors et sa « puissance. Le pape suce le grain ; à nous la paille. »

De petits princes désunis, et habitués à considérer comme leur principal revenu les vols qu'ils faisaient sur les grands chemins, se réjouirent de pouvoir butiner non plus en détail, mais les tonnes d'or qui, selon Luther, étaient cachées dans les couvents. Il est vrai qu'il avait proposé de faire huit parts des dépouilles des églises : pour les curés, les maîtres, les malades, les orphelins, les pauvres, les voyageurs; pour la fabrique des églises et pour les magasins. Mais les princes écoutèrent le premier conseil sans

s'inquiéter du second : aussi fut-ce en vain que Luther se récria quand il vit les biens confisqués, et quelques poignées d'argent à peine jetées aux apostats les plus bruyants. Partout donc les églises furent sécularisées ; on ouvrit les couvents, et les religieuses, chassées des asiles où elles se promettaient de passer une vieillesse paisible, furent rejetées dans le monde, dont elles s'étaient séparées. Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre Teutonique, violant à soixante-neuf ans son vœu de chasteté, se fit reconnaître duc héréditaire de Prusse ; exemple terrible dans un pays où existaient tant de seigneuries ecclésiastiques. 1525.

A l'époque où Charles-Quint monta sur le trône, il trouva la réforme déjà grandie sous la protection de l'électeur de Saxe et du prince Palatin. Comme empereur, il pouvait désirer l'humiliation de ces papes qui n'avaient cessé d'entraver ses prédécesseurs, et qui, avec Jules II, avaient proclamé ouvertement le projet d'affranchir l'Italie des étrangers. Il devait d'autant plus en être ainsi, qu'une rupture lui aurait offert un prétexte pour s'immiscer de nouveau dans les affaires de cette péninsule si convoitée. Mais, d'autre part, les princes de l'Empire laissaient clairement apparaître l'intention de profiter des innovations religieuses, pour s'émanciper aussi bien de l'empereur que du pontife ; ce qui présentait un grand danger au moment où les Turcs étaient menaçants. Puis Charles-Quint se serait aliéné par là les Espagnols, catholiques zélés, et il aurait contraint le pape à se jeter dans les bras de François Ier. Il demeura donc catholique par calcul, et conclut avec Léon X un traité tout rempli d'intérêts mondains.

Mais, après sa victoire de Pavie, sentant qu'il n'avait plus besoin ni de Luther comme épouvantail des papes, ni des pontifes comme contre-poids à la puissance française, il changea de langage. Vers cette époque Clément VII publia une lettre dans laquelle il déplorait les maux de la chrétienté, maux nés de la discorde entre les princes et des déréglements dans l'ordre ecclésiastique ; il y disait qu'il fallait commencer la correction par la maison de Dieu ; qu'il s'amenderait lui-même, et que les cardinaux eussent à suivre son exemple ; qu'il voulait aller en personne trouver tous les princes pour les mettre d'accord, et que, cette paix faite, il réunirait un concile pour rendre aussi la paix à l'Église. 1526.

Charles-Quint s'indigna de cette lettre, ou feignit d'en être indigné. C'est le pape lui-même, répondit-il, qui est un artisan de

discordes; ce fut uniquement pour lui complaire qu'il n'a pas écouté les Allemands, lorsqu'ils lui demandaient à Worms la convocation d'un concile; qu'ainsi le pontife avait menti lui-même en promettant de le rassembler; et que, pour peu qu'il tardât, lui Charles-Quint exciterait les cardinaux à le faire eux-mêmes.

Les réformés eurent donc un motif de se réjouir en voyant Rome saccagée au nom de l'empereur, et un schisme prêt à éclater. D'un autre côté, en attendant un synode universel, Charles-Quint convoqua une diète, afin d'y obvier aux malheurs imminents. Ce fut comme une déclaration de guerre. Des alliances se formèrent de chaque côté entre les catholiques à Dessau, entre les réformés à Torgau; en même temps Luther et Mélanchthon, se sentant encore les plus faibles, déclaraient que c'était une impiété de défendre l'Église par les armes.

1529. Juin. Les états se réunirent à Spire; mais rien n'y fut conduit à terme, parce que tous se flattaient de l'idée d'un concile général. Il y fut décidé pourtant que chacun continuerait de suivre les croyances qu'il avait adoptées, tout en empêchant la réforme de s'étendre. Plusieurs *protestèrent* contre cette décision; d'où leur vint le nom de *protestants*.

Mais déjà les frères utérins de la réforme n'étaient plus d'accord entre eux; et l'on ne pouvait, en effet, espérer qu'il en fût autrement, quand l'interprétation de l'Écriture était déclarée libre pour chacun.
1527. Luther, qui prétendait la sienne seule véritable, publia l'*Instruction pour les pasteurs* comme règle de foi. Mélanchthon en adoucit quelques dogmes, comme la négation du libre arbitre et l'inefficacité des bonnes œuvres; et son *Corpus doctrinæ christianæ* fut regardé par les protestants comme un de leurs livres symboliques (1). Mais quelques-uns s'appuyèrent de cet ouvrage pour nier la présence réelle; et Wittemberg, d'où était sortie la lumière, devint le foyer de l'hérésie capitale qui divisa les luthériens. Bien que Luther vît que *rien ne l'aurait mieux servi pour nuire à la papauté que de nier la transsubstantiation*, il accepta la présence réelle du

(1) Les protestants appellent livre symbolique une exposition de la doctrine reçue dans une église particulière, en même temps que l'énonciation des articles sur lesquels une secte diffère des autres. Ils attribuent aussi cette dénomination à l'Église catholique, appelant le concile de Trente le premier livre symbolique, la profession de foi de Trente le second, et le cathécisme romain le troisième.

Christ dans la sainte cène, en la comparant à un fer rouge où la chaleur existe en même temps que le métal ; mais Carlostadt n'y voyait qu'une pure commémoration de la mort du Christ ; et il reprocha au réformateur d'avoir perverti la parole divine. De là de violentes injures. Luther, raillant Carlostadt de ses visions, s'appuya pour le réfuter sur l'opinion unanime des Pères de l'Église (1), sans se rappeler qu'il la répudiait lui-même le premier : tant l'amour du triomphe était sa passion dominante !

Dès 1519 cependant, Ulric Zwingle de Zurich avait commencé une prédication indépendante, et antérieure même à celle de Luther, dont il s'écartait en ce qui concerne la présence réelle. Il l'accusait d'avoir fait de l'homme un fils des ténèbres, impuissant à choisir par lui-même la voie de la lumière. Jean Hausschein ou Œcolampade, professeur à Bâle, soutenait aussi que la cène était un symbole. Luther lança l'anathème contre cette interprétation, et contre quiconque ne croyait pas comme lui. Zwingle le pria, les larmes aux yeux, de se montrer tolérant, et de ne pas occasionner de schisme ; mais il déclara qu'il n'aurait point pour frère celui qui ne penserait pas comme lui ; et il fit rédiger les *articles de Schwabach*, que dut professer quiconque voulait entrer dans la ligue contre les catholiques.

En Bohême aussi, les débris des hussites et des calixtins firent leur profession de foi, que Luther approuva (2). La querelle des synergistes fut plus acharnée. Flacius, professeur de Iéna, soutint contre Mélanchthon que la coopération de l'homme était nécessaire à la justification opérée par le Saint-Esprit. Il alla jusqu'à dire que le péché originel était non pas un accident, mais la substance même de l'homme ; ce qui engendra l'hérésie des flaciens ou substantialistes.

(1) « Depuis l'institution du christianisme, jamais l'Église ne tint un autre enseignement ; ce témoignage constant et uniforme doit suffire pour empêcher d'écouter les esprits de trouble et d'erreur. Il est dangereux d'élever la voix contre la croyance et les enseignements de l'Église. Qu'est-ce que douter, sinon cesser de croire à l'Église, la condamner comme menteuse, ainsi que le Christ, les apôtres et les prophètes ? N'est-il pas écrit : *Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles ?* et dans saint Paul : *La maison de Dieu est l'Église du Dieu vivant, la colonne et la base de la vérité ?* »

(2) Ils se soutinrent malgré les persécutions atroces du roi Ferdinand ; la plupart cependant furent obligés de se réfugier en Prusse. Ils furent tolérés plus tard, et les utraquistes se déclarèrent pour la confession d'Augsbourg, les frères bohêmes pour celle de Zwingle.

autre *confession tétrapolitaine*; Zwingle en fit une troisième plus vigoureuse que les deux autres; et toute tentative pour rapprocher catholiques et protestants fut sans succès, attendu que si Luther et Mélanchthon penchaient à reconnaître aux évêques et au pape la puissance ecclésiastique, les princes n'avaient embrassé la réforme que dans le dessein de demeurer indépendants de cette autorité. L'unique conclusion fut donc de défendre qu'on inquiétât personne pour cause de religion, et de hâter la convocation du concile.

Charles-Quint, trop occupé ailleurs, et voulant donner de la consistance au parti catholique en lui choisissant un chef, fit nommer
1531. roi des Romains son frère Ferdinand, connu par son aversion contre les protestants. Alors ceux-ci, déclarant que les priviléges de la
ue de Smalcalde. bulle d'or avaient été lésés, se liguèrent ensemble à Smalcalde: l'électeur de Saxe et son fils, les ducs de Brunswick et de Lunebourg, le landgrave de Hesse, le prince d'Anhalt-Cœthen, les comtes de Mansfeld, les villes de Strasbourg, Ulm, Constance, Rutlingen, Memmingen, Lindau, Biberach, Isny, Lubeck, Magdebourg, Brême, Essling, Goslar, Einbek, promirent de maintenir la liberté germanique et avec eux le duc de Bavière, qui, bien que catholique, ne reconnut pas Ferdinand; enfin les confédérés demandèrent l'appui des rois de France et d'Angleterre.

Cependant le Turc se montrait aux portes de l'Empire: on fit donc
1532. à Nuremberg un premier traité de paix avec le prince autrichien, qui suspendit les édits de Worms et d'Augsbourg, en accordant aux protestants le libre exercice de leur culte, à la condition qu'ils s'armeraient contre les Ottomans.

La paix était proclamée, mais la guerre était brûlante partout. Philippe, landgrave de Hesse, persuadé qu'elle était l'unique moyen d'affermir la nouvelle religion, la fit éclater en prenant le parti du duc de Wurtemberg, qui avait été dépouillé par Charles-Quint. Christophe, fils du duc, s'étant soustrait aux gardes de l'empereur, protesta contre l'usurpation; Philippe s'allia avec Jean-Frédéric, électeur de Saxe, et avec la Bavière; la France promit de l'argent, et la guerre fut déclarée à l'Autriche. Enfin, l'empereur rendit le Wurtemberg, mais comme fief réversible à l'Autriche.

Les anabaptistes n'avaient pas été détruits par le supplice de Münzer et des siens; de nouveaux prédicateurs se répandirent le long du Rhin et dans les Pays-Bas. Mais lorsque Charles-Quint eut fait tomber beaucoup de têtes à Amsterdam, les inspirés se concen-

trèrent à Munster en Westphalie. Jean Bokold, tailleur de Leyde, entraîna à sa suite une foule de peuple ; et comme le sénat de Munster voulut le réprimer, il en résulta un soulèvement. L'évêque de cette ville et celui de Cologne, ainsi que le duc de Gueldre et le landgrave de Hesse, accourus à leur secours, furent vaincus par les révoltés, qui proclamèrent alors le règne de la liberté et de l'égalité. Le Christ étant fils de David, ils organisèrent un gouvernement à la manière hébraïque, avec deux prophètes de Dieu, David et Jean de Leyde, et en outre deux prophètes du diable, le pape et Luther ; ils brûlèrent tous les livres, à l'exception de la Bible, ainsi que les monuments d'art et les instruments de musique. Ils chargèrent les canons avec les parchemins les plus précieux ; ils épousèrent plusieurs femmes, mirent les biens en commun ; puis ils souillèrent de leurs débauches, à la lueur des cierges sacrés, les lieux déjà ensanglantés affreusement par le carnage. Jean épousa quatre femmes ; et, s'entourant de faste, il s'intitula *roi de justice sur le monde*. Il fit des lois, jugea les procès, et envoya, de la ville où il se trouvait assiégé, des apôtres chargés de propager l'Évangile, et de ménager des intelligences avec les anabaptistes des autres pays. Il ne tenta rien moins que de surprendre Amsterdam. Mais ses apôtres et les adeptes furent partout appréhendés et mis à mort comme hors du droit commun, et l'on raffina encore sur eux l'atrocité déjà si grande des supplices perfectionnés. Les rigueurs, l'enthousiasme, les prédications, les supplices, ne suffirent pas à Jean de Leyde pour conserver Munster, qui enfin fut prise. Ceux qui ne périrent pas par les armes expirèrent par les tenailles, par les roues, par le gibet, aux applaudissements des catholiques et des luthériens de Rome et de Genève.

1534.

1535.

On insistait, sur ces entrefaites, pour qu'un concile fût réuni ; mais aucun parti ne le désirait sincèrement. Les protestants souscrivirent même une nouvelle confession de foi rédigée par Luther, qui s'éloignait davantage de l'opinion catholique et rendait un accord impossible.

Une ligue catholique entre l'empereur et le roi des Romains fut opposée à celle de Smalcalde. Mais Charles-Quint n'avait-il point de plans arrêtés, comme il arrive au moment des tempêtes soudaines ? les cachait-il en profond politique ? ou serait-il vrai qu'il ne jouât pas un jeu sérieux, dans l'intention de se ménager des deux côtés ? Il est certain qu'il ne montra pas, dans cette circonstance, la même fermeté que dans ses autres entreprises, peut-être dans

la crainte que les protestants ne se rangeassent du parti de la France. Son frère Ferdinand aspirait à la paix, afin de pouvoir défendre la Hongrie contre les Turcs. Un *intérim* fut donc proposé à Ratisbonne pour garantir la paix religieuse jusqu'au concile.

1541. Cette convention fut vue de mauvais œil par les protestants, et elle ne devait pas moins déplaire aux catholiques; car, durant cet armistice, leurs ennemis continuaient de confisquer les biens ecclésiasques, de séculariser les évêchés, et d'acquérir la solidité qu'amène le temps. D'un autre côté, le roi de Danemark adhéra à la ligue de Smalcalde; et, indépendamment de l'électeur de Brandebourg et du nouvel électeur de Saxe Jean-Frédéric, l'archevêque de Cologne, les évêques de Lubeck, de Camin et de Schwerin adoptèrent la réforme. La ligue fut donc renouvelée pour dix ans; on soudoya des troupes, et le protestantisme se trouva ainsi constitué en corps politique.

La ligue de Smalcalde ne pouvait être considérée par l'empereur que comme une rébellion. Aussi, depuis ce moment, sa manière d'agir, ordinairement vacillante, eut-elle un but déterminé, celui de détruire la nouvelle constitution que les citoyens défendaient à main armée. A peine la France et la Turquie ne lui inspirèrent-elles plus d'inquiétudes, qu'il se résolut à la guerre, guerre plus politique que religieuse, bien qu'on l'appelât guerre de la sainte ligue, à cause de l'intervention du pape, qui autorisa Charles à lever une demi-année des revenus ecclésiastiques en Espagne, et à vendre pour cinq cent mille ducats de propriétés monacales. Il en promit lui-même deux cent mille, s'engageant en outre à entretenir, pendant six mois, douze mille fantassins et cinq cents chevau-légers de ces Italiens à qui la servitude avait arraché les armes, et qui s'enrôlèrent volontiers sous la bannière d'Octave Farnèse, neveu du pape.

Les confédérés de Smalcalde se préparèrent à la défense, mais avec moins d'ardeur qu'on ne s'y serait attendu. Maurice, cadet de Saxe, bien que protestant, se déclara pour Charles-Quint, et obtint de lui l'électorat, qui fut enlevé à Jean-Frédéric. Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, leva une armée de Bohémiens sans le consentement des États, et vint en aide à son frère, rendu plus hardi par la mort de François Ier.

Charles-Quint triompha à la bataille de Muhlberg, où Jean-Frédéric fut fait prisonnier. Le landgrave de Hesse, s'étant rendu sur

parole, fut obligé de demander pardon à genoux, et retenu prisonnier (1); puis Charles les traîna partout à sa suite dans les pays environnants, comme pour prolonger son triomphe sur la liberté germanique (2). Non-seulement les ministres de toutes les puissances, mais des rois, des princes, des reines, se prosternèrent aux pieds de Charles-Quint pour obtenir leur délivrance : il resta inexorable comme il l'avait été envers François Ier. N'usant plus d'aucun ménagement ni avec ses amis ni avec ses ennemis, il traduisit l'électeur, en dépit des constitutions impériales, devant un conseil de guerre composé d'officiers espagnols et italiens, sous la présidence du duc d'Albe, qui le condamnèrent à mort. Il lui fit grâce alors, mais à des conditions humiliantes. Puis il se présenta dans les assemblées entouré de mercenaires espagnols, qui, violant les franchises du sol germanique, mirent à contribution partisans et adversaires.

La maison d'Autriche se trouva alors au comble de sa puissance : la ligue de Smalcalde était dissoute, les priviléges du corps germanique détruits, la liberté découragée. Les Bohémiens, abandonnés à la merci de Ferdinand, le virent anéantir leurs franchises, en punition de leur révolte; et Charles-Quint fit rédiger
un nouvel *intérim* qui fut vu par tous de mauvais œil, à raison de 1548.
l'ambiguïté avec laquelle il laissait apparaître l'intention de concilier les deux opinions. En même temps il mit en avant un projet de réforme ecclésiastique qui excita le mécontentement de Rome.

Cependant des libelles et des caricatures traitaient de traître et d'apostat Maurice de Saxe, qui s'était senti blessé de ce que l'empereur lui avait aussi refusé la délivrance du landgrave. Au moment donc où Charles-Quint s'en reposait sur les espions dont il l'avait entouré, il publia contre lui une proclamation où il l'accusait de vouloir établir en Allemagne une servitude intolérable, brutale, héréditaire, comme celle qui pesait sur l'Espagne.

(1) Charles-Quint avait promis de ne le condamner à *aucune* prison; mais il dit ensuite avoir promis de ne pas le condamner à un emprisonnement perpétuel, équivoquant sur les mots *einige* et *ewige*, qu'il est facile de confondre dans l'écriture allemande.

(2) « La vue des deux malheureux prisonniers, qu'il traînait derrière lui avec la plus grande insolence, avait excité la pitié jusque chez ceux qui étaient animés de l'esprit de parti, et d'un sentiment de haine pour une religion différente. » COXE, *Hist. de Charles-Quint*, c. 30.

Charles-Quint ne pensait pas, selon nous, à rendre héréditaire la couronne impériale, mais bien à la réunir à celle d'Espagne sur la tête de Philippe II; or cette combinaison funeste fut détournée par l'épée de Maurice, et peu s'en fallut qu'il ne surprît dans Inspruck l'empereur, qui s'enfuit en laissant libre Jean-Frédéric Le roi de France Henri II entra alors en Allemagne, dont il se déclara le protecteur, et fit à l'Alsace une guerre acharnée. L'empereur se trouva ainsi forcé de souscrire à Passau une transaction qui assura la liberté aux deux religions. Il y fut stipulé que nul ne serait inquiété, soit comme appartenant à la confession d'Augsbourg, soit comme catholique; et que la juridiction ecclésiastique serait suspendue à l'égard des protestants, qui furent même admis à entrer dans la chambre impériale. On n'y expliquait pas toutefois si la liberté de conscience devait s'étendre aussi aux États ecclésiastiques; et comme tous ceux qui n'étaient ni catholiques ni luthériens se trouvaient en dehors du traité de paix, le champ restait ouvert aux dissensions et aux inimitiés entre les autres novateurs. Maurice de Saxe mourut à l'âge de trente-trois ans, après avoir effacé, en brisant la puissance de Charles-Quint, la honte de sa première défection.

Mort de Luther. 1546. 18 février.

Luther ne vit pas les désastres de la guerre de Smalcalde, qu'il avait excitée. Maintes fois déjà il avait appelé la mort, disant : « Vienne Notre-Seigneur, et qu'il m'attire à lui. Qu'il vienne avec son dernier jugement; je tendrai le cou : que le glaive vibre, et que je repose... Hélas! nous donnons à peine le dixième de notre vie à Dieu, et nous croirions mériter le ciel par nos bonnes œuvres?... Qu'ai-je donc fait de bien?... Ce petit oiseau a choisi son gîte, et va dormir tranquille. Sans inquiétude, il ne songe pas au nid du lendemain. Il s'endort paisible sur son rameau, et laisse Dieu penser pour lui... O Seigneur Jésus, je te recommande mon âme! Je laisserai cette dépouille terrestre, je serai enlevé à cette vie; mais je sais que je demeurerai éternellement près de toi. »

Il répéta par trois fois : « Seigneur, je remets mon esprit entre tes mains; c'est toi qui m'as racheté, Seigneur, Dieu de vérité. » Tout à coup il ferma les yeux, et s'évanouit. Le comte Albrecht, sa femme et les médecins, lui prodiguèrent des secours, qui le rappelèrent péniblement à la vie. Alors le docteur Jonas lui dit : *Révérend père, mourez-vous avec constance dans la foi que vous avez enseignée?* Il répondit un *oui* clair et net, puis il retomba dans

l'assoupissement. Il devint ensuite pâle, froid, respira encore une fois profondément, et rendit l'âme le 18 février 1546.

Homme d'un grand courage et d'un désintéressement parfait, Luther fut poussé à la violence par ses passions, par son intolérance et par ses haines personnelles. En renversant le pape, il prétendit pour lui-même à l'infaillibilité. Car on ne saurait dire qu'il enseigna le libre examen, quand il proposa un symbole avec la seule différence qu'antérieurement la raison humaine s'inclinait devant Dieu, auteur de toutes choses, tandis qu'alors elle fut soumise à l'autorité d'un homme. On dit qu'il fut le premier à mettre entre les mains des chrétiens les saintes Écritures en langue vulgaire : nous avons vu combien cela était inexact. On dit qu'il donna l'essor aux études exégétiques : cependant l'hébreu était déjà étudié en Italie ; un psautier octaple était imprimé à Gênes ; en Espagne, la Bible polyglotte de Ximénès. On dit qu'il enseigna la liberté ; mais nous trouvons chez lui, au contraire, un mépris despotique pour les droits légaux, sans aucune idée de franchises politiques. Il fortifia même le pouvoir royal, en supprimant les juridictions des évêques ; ce qui fit dire à Mélanchthon que Luther avait remplacé un joug de bois par un joug de fer (1). Il passe pour avoir été d'une honnêteté à

(1) MATTER dit, *Hist. des doctrines morales et politiques des trois derniers siècles*, que l'on impute à tort au protestantisme d'avoir introduit le rationalisme, qui est entré dans l'état social et dans les doctrines morales et politiques uniquement par l'effet de la civilisation. Dans le principe, les protestants n'y songèrent pas, et même, tout en rejetant l'autorité de l'Église, ils se firent esclaves de l'Écriture. Mais comme celle-ci est une lettre morte sans une interprétation vivante, elle dut aussi succomber, et il en résulta le rationalisme particulier.

TOCQUEVILLE, *De la démocratie en Amérique*, t. II, démontre que la tendance des catholiques aux États-Unis est surtout démocratique : *Si le catholicisme, dit-il, dispose les fidèles à l'obéissance, il ne les prépare donc pas à l'inégalité ; je dirai le contraire du protestantisme, qui, en général, porte bien moins les hommes vers l'égalité que vers l'indépendance.*

Börne, qui, récemment encore, excitait de Paris ses compatriotes à s'occuper de la régénération politique de leur pays, écrivait : « Après la réforme, les princes s'étant emparés des biens et des revenus de l'Église, l'impôt du fisc succéda aux offrandes gratuites, le code pénal au purgatoire. Luther enleva au peuple le paradis, et lui laissa l'enfer ; il lui ôta l'espérance, et lui laissa la peur. Il prescrivit le repentir pour être absous de ses péchés ; mais le repentir ne se commande pas. Les fêtes religieuses furent diminuées, les jours de travail augmentés, et en conséquence les fatigues du vulgaire. La vie publique cessa tout à fait. Il n'y eut plus de peintres, plus de poëtes, plus de fêtes populaires, plus

toute épreuve; mais sa doctrine de la justification n'exclut-elle pas toute moralité, toute obligation positive de la vertu?

d'édifices publics. L'égoïsme provincial et domestique prit la place de l'esprit national. Le peuple allemand était gai, spirituel, naïf; à présent vous le voyez, dans les pays réformés, pesant, ennuyé et ennuyeux. C'est une véritable vie de carême qui dure depuis trois siècles, et ce bon peuple est loin du jour de Pâques.

« Luther, plébéien, haïssait et méprisait l'état d'où il était sorti; il préférait être le protégé des princes que le protecteur de ses égaux, des princes qui le caressaient parce qu'ils le craignaient. Luther s'enorgueillit de leur crainte, et s'enivra tellement de leurs caresses, qu'il ne s'aperçut pas que ces princes avaient embrassé sa croyance uniquement par ambition et par cupidité; qu'ils se moquaient de son enthousiasme religieux et philosophique. Luther fit beaucoup de mal à son pays. Avant lui, on ne trouvait en Allemagne que la servitude; Luther lui donna en outre la servilité. Parmi les réformés, le prince, soit du consentement, soit par le conseil des réformateurs, s'étant emparé du pouvoir moral de l'Église, il le réunit à la puissance matérielle; ce fut en conséquence à lui que les sujets reportèrent, comme chose due, l'amour et le respect qu'ils professaient jadis pour l'Église. Jamais les prêtres catholiques ne prêchèrent l'obéissance passive, comme les ministres réformés.

« Luther ne comprit ni les astuces, ni les passions, ni l'opiniâtreté des classes supérieures de la société, ni le bon sens, les vertus, les intérêts des classes inférieures. Il méprisait éminemment le peuple, qui, toujours bon et vertueux, cherche à convertir ses opinions en sentiments, et ses sentiments en actions.

« On est saisi d'horreur en lisant les persécutions que Luther exerçait, et les imprécations farouches qu'il vomissait contre les peuples. S'il se fût contenté d'apaiser leurs transports, de démontrer qu'ils empiraient leur situation par la révolte, qu'ils étaient trop faibles, trop désunis en face des princes placés à la tête de tous les intérêts égoïstes du pays, on aurait pu lui pardonner, en faveur de sa bonne volonté, son manque de courage, de sagesse et de prévoyance. Mais non : Luther, loin de faire rien de pareil, exhortait les princes à la vengeance; il disait qu'il n'y avait plus pour eux de démons dans l'enfer, attendu que tous étaient entrés aux corps des paysans; qu'il fallait tuer ces chiens enragés; que ce n'était pas la longanimité, la miséricorde, la grâce, qui séyaient bien aux princes, mais la colère, l'épée, la vengeance; qu'ils pouvaient gagner plus facilement le paradis en versant le sang qu'en priant. Quand plusieurs seigneurs, animés de bonnes intentions, demandèrent à Luther si les services personnels et les autres corvées dont leurs paysans étaient grevés n'étaient pas contraires aux maximes de l'Évangile, et s'ils ne devaient pas les abolir, il répondit que les paysans deviendraient insolents s'ils n'étaient plus courbés sous ces fardeaux; qu'il fallait le bâton à l'âne bon ou mauvais, et au peuple la violence et la dureté. Luther était fils de paysan, et il avait endossé la livrée de parvenu : c'est tout dire.

« Luther, à l'arbitrage duquel les bourgeois d'Erfurth, d'accord avec leurs magistrats, avaient soumis un projet de constitution municipale où les droits des citoyens étaient garantis contre les usurpations des autorités, ne témoigna que dédain pour cette constitution représentative, par laquelle l'autorité consentait à se laisser surveiller, guider, corriger comme un enfant, et à rendre compte aux sujets de sa manière d'agir. »

Luther a-t-il aidé au progrès du savoir? Mais s'il guerroyait continuellement contre les sciences comme inutiles, contre la philosophie comme diabolique, contre les lettres comme corruptrices (1), quel bien put-il leur faire? Et, en effet, elles retombèrent dans leur nullité pendant tous ces combats. Connut-il l'homme? Mais il ne s'aperçut pas qu'il est un composé de raison et d'imagination. La réforme le tue à moitié, en supprimant cette dernière faculté; elle veut que les multitudes agissent logiquement, c'est-à-dire à l'aide du jugement et des raisonnements, tandis que les cérémonies y sont nécessaires. La pompe du culte, qui captive les sens, procura une nouvelle gloire à l'Italie, au lieu qu'il ne tint pas à Luther qu'une nouvelle barbarie ne fît irruption en Europe, et n'y détruisît les monuments et les souvenirs du passé.

Aima-t-il sa patrie? Mais quand il fut question d'armer l'Europe contre les Turcs, qui menaçaient Vienne, il déconseilla cette entreprise (2), de peur qu'elle ne contribuât à l'agrandissement des pontifes, protecteurs continuels de la liberté européenne.

Aima-t-il la liberté de la raison et de la conscience? Mais il la maudit chaque fois qu'elle s'opposa à ses décisions; il lança l'anathème contre quiconque s'écarterait de son symbole d'Augsbourg; il fit appel au glaive et aux chaînes contre les dissidents. Après avoir, en 1520, ouvert une si large voie aux progrès de la pensée, il ne lui laissa pas même un sentier libre en 1532; et les anabaptistes durent pénétrer de vive force dans l'Église. Qu'on ne réponde pas que Luther les persécuta par suite de la transformation politique subie par le dogme, et parce que l'édifice social était menacé. Si Luther eût usé de tolérance envers eux, et leur eût laissé la liberté d'enseigner, les massacres qui s'ensuivirent n'auraient pas ensanglanté l'Allemagne (3).

(1) Érasme dit : *Ubicumque regnat lutherianismus, ibi litterarum est interitus* (Ep. 1101-1528). *Evangelicos istos, cum multis aliis, tum hoc nomine præcipue odi, quod per eos ubique languent, lugent, jacent, intereunt bonæ litteræ, sine quibus quid est hominum vita? Amant viaticum et uxorem, cætera pili non faciunt. Hos fucos longissime arcendos censeo a vestro contubernio* (Ep. 949, cod. an.).

(2) *Præliari adversus Turcas est repugnare Deo, visitanti iniquitates nostras per illos.* De captiv. Babyl.

(3) « Vous vous référez tous à la parole de Dieu, et vous vous en croyez les vrais interprètes : mettez-vous donc d'accord entre vous, avant de prétendre donner la loi au monde. » ÉRASME.

Aima-t-il le peuple? Mais, après avoir prêché, à l'aide de ses diatribes et au nom de la liberté évangélique, la croisade contre les évêques et les moines, il exhorta les princes à exterminer les paysans, qui, croyant en lui, avaient converti en armes leurs haches et leurs marteaux.

Tout au contraire, il fut rempli de condescendance pour les rois, même dans les choses les moins justes; et, l'an 1539, il signait avec Mélanchthon et six autres docteurs allemands une consultation qui autorisait le landgrave de Hesse à la polygamie. C'était la première fois, dans le christianisme, qu'une décision doctrinale autorisait un pareil abus; et précisément il venait de ceux-là qui reprochaient les dispenses à la cour de Rome : l'unique restriction qu'ils y missent était de la tenir celée *sous le sceau de la confession.*[1]

Luther triompha donc moins par l'enthousiasme des peuples que par l'égoïsme des grands, et par la négligence de ceux qui auraient dû le combattre : mais sa réforme restait un terme moyen entre la foi et le doute, et elle ne devait plaire que médiocrement aux partisans du progrès; car, au lieu de proclamer une innovation, elle a pour but de revenir aux premiers siècles, et à cette partie de la doctrine ancienne qui a été perfectionnée, sinon abolie, par le Nouveau Testament.

Mélanchthon, le Fénelon de la réforme, homme doux et conciliant, qui espérait rapprocher les sectes en employant des formes ambiguës et en tempérant la rigueur du maître, lui survécut jusqu'au 19 avril 1560, profondément attristé par les contestations sans cesse renaissantes.

Deux faits se produisirent plus tard, qui sont d'une grande importance dans l'histoire du luthéranisme : le premier, c'est que Jean-Guillaume, duc de Saxe-Weimar, se prévalant du plein pouvoir donné aux princes dans les affaires religieuses, enleva aux ecclésiastiques toute juridiction, jusqu'à l'excommunication; en
1561. outre, il les soumit à un consistoire de séculiers dépendant du prince, sans s'inquiéter des réclamations bruyantes dont l'indépendance de l'autorité ecclésiastique était l'objet. Son exemple fut bientôt imité.

L'autre est la publication du catéchisme d'Heidelberg, qui sépara définitivement les novateurs en luthériens ou évangéliques, et en calvinistes ou réformés.

CHAPITRE XVIII.

ZWINGLE. — CALVIN.

La Suisse avait toujours professé un profond respect pour la foi romaine, à laquelle elle devait sa civilisation, ses richesses, ses monastères, ses cités (1). Elle en avait réclamé protection pour ses droits; car ce fut au pape qu'elle s'adressa quand Frédéric III d'Autriche voulut y porter atteinte. Mais, appelés à prendre part aux guerres de la Péninsule, les Suisses furent scandalisés de l'immoralité qui y régnait, de même que des abus commis par les prélats que Rome envoyait dans leur pays. Ulric Zwingle du Toggenbourg, 1484.
curé de Glaris, avait assisté, comme chapelain des troupes de l'évêque Scheiner, aux batailles de Novare et de Marignan : versé dans l'étude des classiques, admirateur d'Érasme, il prit occasion de l'espèce d'idolâtrie dont la Vierge d'Einsiedeln était l'objet, ainsi que de l'indulgence plénière annoncée par des affiches dans ce bourg, pour s'élever contre ces pratiques. Il commença donc à prêcher dans 1516.
ce sens avant Luther, mais avec moins de réticence et plus de clarté, avec moins d'inspiration et plus de système. Tandis que Luther procédait pas à pas, encouragé par une victoire à en désirer une autre, Zwingle, au contraire, combattit dès le principe les dogmes fondamentaux : il ne parla pas de réforme, mais il voulut qu'on ne cherchât le christianisme que dans les saintes Écritures. Épris de la nature, il prêchait une espèce de déisme, excluait l'idée, et ôtait à la religion la spiritualité, en substituant à la profondeur du dogme antique des explications d'une simplicité insignifiante.

Devenu pasteur de Zurich, où il eut pour collègue l'Alsacien Léon 1518
Jude, il déclara qu'il s'en tiendrait uniquement à l'Évangile, non par fragments, mais dans son entier; et il se mit à déclamer contre les mauvaises mœurs, contre la vénalité du clergé et contre l'autorité de l'Église. Il chassa le moine Bernard Samson, qui était venu pour faire le commerce des indulgences; et comme on lui disait que cet argent était nécessaire pour élever le temple le plus magnifique du monde, il montra les sommets des Alpes dorés par les rayons

(1) SAINT-GALL, EINSIEDELN, APPENZELL, etc.
Voyez ABRAHAM RUCHAT, *Hist. de la réformation de la Suisse.*
HOTTINGER, *Hist. de la Suisse au temps de la réformation.*

du soleil, ajoutant que la contemplation des ouvrages de Dieu, partout où ils se manifestent, valait mieux que les pèlerinages lointains (1).

Il répondit, aux admonitions de l'évêque de Constance, qu'il repoussait toute décision de la part des hommes en matière de foi, et qu'il n'admettait aucune satisfaction devant Dieu, hormis celle qui avait été faite par Jésus-Christ. Il disait à ses ouailles, en réprouvant les jeûnes et les abstinences : *Vous vous faites scrupule de manger de la viande en carême, et vous vendez de la chair humaine aux princes étrangers! Quiconque prétend que l'Évangile n'est rien sans la sanction de l'Église, blasphème. Jésus-Christ est la seule voie du salut. Tous les chrétiens sont frères du Christ, et entre eux ils n'ont pas de pères sur la terre.*

L'incendie se propagea, le canton de Zurich ordonna un colloque
1523. Janvier. entre les deux partis, et Zwingle émit en soixante-sept thèses les propositions suivantes : Que la messe n'était pas un sacrifice; qu'il n'y avait pas d'autre médiateur que le Christ, et qu'on ne pouvait obtenir par des pénitences la rémission des péchés; que les vœux de chasteté étaient illicites; que l'excommunication ne pouvait être prononcée que par l'église particulière à laquelle appartenait le coupable; et qu'on ne trouvait dans la Bible aucun fondement à la puissance ecclésiastique.

On accourut en foule pour assister à cette discussion; mais aucun contradicteur ne se leva. Faber seul, vicaire de l'évêque de Constance, accepta, après beaucoup d'hésitations, le débat sur l'intercession des saints et sur la messe. Mais comment prononcer, quand l'un alléguait les décisions des conciles que l'autre ne reconnaissait pas? Le sénat de Zurich statua donc que les adversaires de Zwingle n'ayant pu le convaincre d'hérésie avec la Bible, il n'était pas possible de lui interdire la parole, en faisant toutefois défense à qui que ce soit d'oser prêcher des choses qu'il ne pût prouver par les saintes Écritures.

Mais lorsque Zwingle, Engelhard et Léon Jude se furent mis à déclamer contre les images, il se manifesta une opposition popu-
1523. Septembre. laire; et le sénat ordonna un nouveau colloque, sous la présidence

(1) *Romam curre! redime litteras indulgentiarum! da tantumdem monachis! offer sacerdotibus!.. Christus una est oblatio, unum sacrificium, una via.* ZWINGL. Opp. I, p. 201-222.

du bourgmestre de Saint-Gall, Joachim de Watt (*Vadianus*), poëte lauréat. Trois cent cinquante prêtres et une infinité de laïques s'étant rassemblés au jour fixé, Zwingle soutint que, toute réunion de fidèles étant une église, on pouvait en conséquence y traiter des matières de foi. Après qu'on eut discuté sur un grand nombre de rites, les processions, les orgues, l'adoration de l'hostie, l'extrême-onction, furent prohibées; et bientôt on vit les images enlevées, la messe abolie, et la cène célébrée comme cérémonie symbolique, avec les rites réformés. 1525. 13 avril.

Les réformateurs suisses allaient donc plus loin que Luther, qui conserva plusieurs pratiques religieuses, comme les images, les cierges, les autels, le pain azyme, la confession auriculaire. Luther voulait conserver dans l'Église tout ce qui ne lui paraissait pas expressément contraire à l'Écriture; Zwingle abattit tout ce qui ne se pouvait prouver par son texte. L'un voulait rester avec l'Église de tous les siècles, en la purgeant seulement de ce qui répugnait à la parole de Dieu; l'autre revenait aux temps apostoliques, transformant l'Église par la prétention de la ramener à l'état primitif. Luther avait combattu le catholicisme, en proclamant la justification au moyen de la foi; Zwingle renversa en outre le culte, en établissant l'action suprême, universelle, exclusive de Dieu. Luther, après avoir répudié la théologie scolastique concernant la doctrine de la justification, y revint pour admettre la présence réelle; tandis que Zwingle ne s'inquiétait pas de se mettre en rapport avec la tradition, et prétendait recevoir directement la foi de l'Écriture. En somme, on aperçoit chez le premier l'instinct conservateur, un esprit radical chez le second. Quant aux conséquences extérieures, tandis que Luther, prêchant dans un pays de princes, soutenait les idées absolues, favorisait l'occupation des biens du clergé et les contrastes de la juridiction mixte, en considérant l'autorité ecclésiastique comme une institution humaine et un attribut de la souveraineté, le républicain Zwingle abattait aussi la puissance des églises; mais, au lieu de la donner aux princes, il la remettait au peuple. Luther demeura monarchique; Zwingle développa le sentiment populaire, et c'est ainsi qu'il put devenir l'appui de factions opposées aux rois.

Léon Jude, Gaspard et Grossmann firent une version de la Bible, inférieure en mérite à celle de Luther, mais plus fidèle peut-être. Zwingle publia en latin les *Commentaires de la vraie ou*

fausse religion, exposition complète de la croyance, qu'il opposa aux *Lieux communs* de Mélanchthon. De là le dissentiment de Zwingle avec les protestants allemands, qui appelèrent ses adhérents *sacramentaires*, origine du schisme qui les divise encore.

Ces querelles et les scandales des anabaptistes, sous le nom desquels s'était réunie toute la lie des individus rebelles aux lois, à la suite de Manz et de Grebel, sans faire plus de cas des avis que de la force, détournaient beaucoup de personnes de la réforme. D'autres, persécutées dans leur patrie, se réfugiaient en Suisse, qui, devenant le refuge de quiconque se révoltait contre la société, fut remplie de confusion et de troubles.

Le schisme eut pour première conséquence d'aliéner les cantons fidèles au vieux *Credo*, et qui répugnaient aux innovations. Les trois cantons montagnards d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald, fondateurs de la liberté helvétique, où les mœurs étaient simples et le clergé pauvre, frémirent à l'idée de cesser les pèlerinages, de fermer les couvents où ils trouvaient du pain, de renoncer à visiter annuellement la chapelle de Guillaume Tell et le champ de Morgarten, où, en invoquant le Christ et Marie, ils avaient brisé le joug autrichien.

1524. Neuf cantons se réunirent ensuite en diète à Lucerne; et, « attendu que le Père suprême et les autres gardiens de l'Église dormaient au milieu des tempêtes dont elle était battue, » ils ordonnèrent de ne rien changer à la religion jusqu'au concile, en abolissant néanmoins quelques abus. Une conférence fut aussi proposée avec Jean Eck; mais Zwingle conçut des craintes et ne vint pas. Jean
1526. Mai. Œcolampade (*Hausschein*) se rendit à Bade d'Argovie, où il discuta dix-huit jours consécutifs en présence des députés des cantons et des évêques; on ne se fit faute, du reste, ni de violence ni d'injures, mais sans aucun résultat. Ceux qui avaient assisté à la discussion n'en furent que plus ardents à répandre la réforme, et obtinrent du dehors une puissante assistance.

A Bâle, ville des savants et des imprimeurs, où Érasme habita longtemps, Volfang Fabrice Capiton (*Kopflin*) avait aboli la messe dès 1517; après lui, Jean Œcolampade, qui s'était rangé du côté de Zwingle, et Guillaume Farel, de Grenoble, se mirent à la tête des novateurs, et poussèrent l'intolérance à tel point, que, par décret du sénat, il fut interdit aux récalcitrants de se

servir des moulins et des fours publics, d'acheter même des vivres.

Berne, la ville des grandes familles, après avoir entendu une discussion entre Œcolampade, Zwingle, Conrad, Pélican (*Kurschner*), Bernard Huller et les autres champions, reçut la réforme en déclarant que les pasteurs étaient des loups rapaces. Schaffouse et Saint-Gall l'imitèrent bientôt. Berne abolit en même temps le service à l'étranger et les pensions des princes; mais elle invita inutilement les autres cantons à suivre son exemple. Cependant les catholiques se mirent en mesure pour arrêter la religion nouvelle. Lucerne déclara ne vouloir apostasier que si la tête de Zwingle, après avoir été coupée, renaissait sur ses épaules. Schwitz alluma des bûchers contre les dissidents, et le bruit se répandit que l'Autriche fournissait des canons aux catholiques.

La division se répandit donc partout. Zwingle lui-même, qui avait toujours rêvé la paix et la concorde, s'écria : *Quand on traite son adversaire de canaille, il faut que le poing tombe avec le mot, et que l'on frappe pour ne point être frappé.* Enfin, l'on en vint à une guerre ouverte. Lucerne, Uri, Schwitz, Untervald, Zug, le Valais, que Rome poussait par zèle, et l'Autriche par suite de ses anciennes rancunes, formèrent une ligue pour la défense de la religion, sous le patronage de Ferdinand, roi des Romains, quoique les gens prudents répétassent que *les États libres n'avaient d'autres amis qu'eux-mêmes.* D'un autre côté, Zurich organisa avec Berne, Schaffouse et Saint-Gall, la *confrérie chrétienne,* et défendit d'expédier aux cantons ligués le sel indispensable pour la confection des fromages. Une bataille fut livrée à Cappel, et Zwingle y ayant été tué, les catholiques firent le procès à son cadavre, qui fut mis en morceaux ; mais l'un des vainqueurs s'écria : *Quelle qu'ait été ta croyance, tu fus un sincère et loyal confédéré. Dieu veuille avoir ton âme !*

Lorsqu'ils eurent mesuré leurs forces, les cantons apprirent à se respecter : la paix religieuse fut conclue à l'avantage des catholiques; car *la véritable, ancienne et indubitable foi chrétienne* fut rétablie dans les bailliages communs, tandis que la religion appelée de Zurich fut circonscrite dans des limites qu'elle ne dépassa plus, les cantons restant divisés en catholiques, en réformés et en mixtes. Mais une révolution dont les conséquences devaient être graves s'opérait sur les confins de la Suisse.

Genève avait cessé de dépendre des empereurs à l'époque où

Henri V avait été excommunié par le concile de Latran. L'évêque, proposé par le peuple, élu par les chanoines, en devenait le prince spirituel et temporel, sous le serment de ne pas violer les franchises de la cité. Un conseil de citoyens réglait les affaires temporelles, et chargeait de l'exécution un comte et un vidame, qui juraient de maintenir les priviléges de la commune. Le conseil, composé de personnes graduées dans quelque science et de gros marchands, arrêtait les malfaiteurs et procédait contre eux; la sentence était exécutée par le comte, et l'évêque avait le droit de grâce.

Les citoyens, tous adonnés au commerce et à l'industrie, recevaient d'Italie la soie, les savons, les épices, les fruits, les parfums; de la France, les draps, la laine, les livres; de la Savoie, le miel et les grains; de l'Allemagne, le fer et le cuivre. Actifs, probes et sobres, ils accueillaient quiconque venait leur apporter un métier et de la bonne volonté. Nul ne parvenait aux charges publiques sans être inscrit au rôle des marchands, et deux dictons indiquaient leurs inclinations : *Vivre en travaillant*, et *Mieux vaut liberté que richesse.*

La citadelle voisine, dite *le fort Gaillard*, était retenue par les ducs de Savoie en garantie des sommes qu'ils avaient fournies aux Génevois pendant les guerres, et ils cherchaient à transformer en souveraineté absolue l'autorité qui leur avait été déléguée. De là une longue lutte entre cette maison et les patriotes de Genève. Philibert Berthelier organisa la jeunesse en une société de plaisir dite *des Alliés* (en allemand *Eidgenossen*), avec cette devise : *Qui touche l'un touche l'autre*. Cette société devint ensuite un parti politique, défenseur de la liberté. Ses membres portaient le chapeau orné de plumes de coq, à la manière suisse; tandis que les mameluks ou esclaves, comme on appela le parti contraire, y ajustaient une branche de houx, selon l'usage de Savoie. Charles III, duc de Savoie, qui tenait sa cour dans ce château et qui aspirait à dominer sur la ville, désarma les *Eidgenossen,* et fit condamner Berthelier à mort; mais quand la bataille de Thann fut venue lui donner l'espoir de s'agrandir en Italie, et qu'il eut quitté ce poste pour recouvrer les pays que lui avaient enlevés les Français, les républicains relevèrent la tête, abolirent le tribunal qu'il avait institué, et se liguèrent avec Fribourg et Berne.

Ce fut seulement en 1528 que l'on commença à parler de réforme dans Genève : ses habitants hésitèrent toutefois lorsqu'ils

comprirent qu'elle tomberait nécessairement non pas sur le clergé seul, mais encore sur le luxe public. Cependant, comme les Fribourgeois les menaçaient de renoncer à leur alliance, ils abolirent aussi la messe. Si donc à Wittemberg la réforme fut dans le principe une révolte de couvent, elle fut à Genève un mouvement politique dont elle prit le caractère. 1534. 10 août.

Le duc de Savoie espérait faire son profit des dissensions qui en seraient la conséquence. Il s'était formé, parmi les nobles savoyards et bourguignons une société dite *de la Cuiller,* du signe distinctif qu'ils portaient, comme pour montrer qu'ils voulaient avaler Genève. Mais Berne déclara la guerre à Charles III, et lui enleva le pays de Vaud qu'il avait donné en gage, et qui, demeuré sujet des vainqueurs, reçut la réforme.

Genève accomplit ainsi deux révolutions : par la première, elle s'affranchit de la Savoie ; par la seconde, elle introduisit le culte réformé et abattit la souveraineté de l'évêque en faveur des démocrates, battant monnaie, et prenant pour écusson l'aigle impériale avec la devise *Fiat lux,* en place de l'ancienne, *Post tenebras spero lucem*. Il lui en restait une troisième à opérer, c'était de renverser le parti municipal en constituant une administration protestante ; ce qu'elle fit, lorsqu'elle devint avec Calvin la Rome de la réforme.

Nous avons vu plusieurs hérésies éclore en France, et y occasionner même des guerres ; de plus, l'opposition contre les exigences de Rome continuait de s'y manifester. Jacques Lefebvre d'Etaples (*Faber Stapulensis*), professeur de philosophie à Paris, 1537.
avait ouvertement déclamé contre les superstitions et les abus, contrôlant surtout la corruption du clergé et de l'université bien avant que Luther fît entendre sa voix ; il traduisit aussi la Bible en français. Il eut beaucoup de partisans, et notamment Guillaume Farel, qui fut ensuite l'un des réformateurs les plus ardents. Mais l'université de Paris déclara Luther hérétique, et le parlement empêcha sévèrement l'introduction de ses doctrines ; il fit le procès à un grand nombre de personnes, et en envoya plusieurs au supplice, entre autres Louis de Berquin, conseiller de François Ier, qui avait traduit Érasme, en ajoutant à sa malignité, et qui n'était pas venu à résipiscence après avoir été admonesté.

Il est vrai que les rois de France n'avaient pas à attendre de la réforme leur affranchissement de Rome, déjà opéré par Philippe le Bel ; ni l'obéissance du clergé, déjà rendu gallican par la prag-

matique sanction, et monarchique par le concordat de Léon X. Les biens ecclésiastiques n'excitaient pas non plus la convoitise, attendu que les rois disposaient des bénéfices, et les soumettaient à des taxes. Après avoir tout fait pour amener le pays à un état de tranquillité, ils n'avaient donc que des craintes à concevoir de la réforme, qui introduisait des idées de résistance et des causes de divisions. Aussi François I[er] disait-il que les nouvelles sectes tendaient « moins à édifier les âmes qu'à détruire les royaumes. » Si ces rois parurent quelquefois leur venir en aide, ce fut par des motifs de haines politiques. Ainsi, dans la guerre contre Jules II, Louis XII avait fait frapper une médaille ayant pour exergue : *Perdam Babylonis nomen;* et François I[er], dans un intérêt politique, donnait la main aux protestants d'Allemagne, et entretenait une correspondance avec Mélanchthon.

Tout à coup une diatribe contre la messe et la transsubstantiation se trouva affichée dans toutes les villes et jusque dans le palais. On supposa alors que c'était le résultat d'une trame étendue, et l'on en prit motif pour augmenter de rigueur. La foule se porta à la châsse de sainte Geneviève, comme dans les circonstances les plus graves, et beaucoup de suspects furent envoyés au bûcher, quoiqu'il n'y eût pas d'inquisition.

Mais les novateurs trouvèrent un refuge dans le Béarn auprès de Marguerite d'Alençon, sœur de François I[er] et femme de Henri II d'Albret, roi de Navarre, auteur de l'*Heptaméron,* où ne sont que trop imitées les libertés du *Décaméron.* Cette princesse et d'autres dames élégantes, converties par Lefebvre, par Farel, par l'évêque Briçonnet, s'étaient fait une messe à leur façon, et chantaient les psaumes traduits par Marot en vers dépourvus de force, d'onction et d'harmonie. Les séductions du sexe, du rang, de la beauté, étaient converties par elles en moyens d'apostolat.

Si le luthéranisme était fait pour être vu par les princes d'un œil favorable, il en était autrement des doctrines de Zwingle, qui
1509. tendaient manifestement à la république. De l'école de ce sectaire sortit Jean Calvin de Noyon, qui, ayant puisé dans les livres des novateurs les doutes et l'inquiétude dont est tourmenté celui qui a cessé de croire, renonça à la jurisprudence, et vendit une charge dont il avait été investi à l'âge de dix-neuf ans. Il prit alors la Bible pour l'interpréter à sa guise, comme Luther avait enseigné qu'il était permis à chacun de le faire; et il embrassa la réforme lors-

qu'elle était déjà triomphante. Mais s'il détestait la corruption de l'Église catholique, il ne fut pas moins indigné du désordre apporté par les réformateurs : il songea à y remédier, et ce fut la tâche de toute sa vie. Ainsi, après la phase d'émancipation de Luther, vint la période ordonnatrice de Calvin, qui prétendit reconstituer l'Église.

Redoutant la persécution, il se réfugia à Bâle, l'Athènes de la Suisse; et, s'étant fait connaître par quelques écrits, il fut appelé à Genève. Le sénat de Strasbourg l'ayant ensuite invité à prêcher l'Évangile aux Français réfugiés, il acquit dans cette ville une telle réputation, qu'il en devint le coryphée. Guillaume Farel, premier pasteur de la réforme à Genève, avait rédigé une formule de foi, dans laquelle le droit d'excommunication était reconnu; et elle lui servait (la force aidant au besoin) à faire la guerre aux églises, aux tabernacles, aux crucifix. Il sentait toutefois le besoin qu'un autre se fît le législateur de la révolution dont il avait été l'apôtre, et édifiât là où il n'avait fait qu'amonceler les ruines.

Calvin était né pour ce rôle. N'ayant ni le génie impétueux de la rébellion et de la conquête, ni la fougue, les saillies, la naïveté de Luther, ni l'inébranlable conviction de Zwingle, il posséda la logique de l'organisateur. Timide par caractère, et dès lors prudent, il se fit médiateur entre le papisme de l'un et le paganisme de l'autre. Apre dans sa manière de procéder, écrivant d'un style serré, il publia en français élégant l'*Institution de la religion chrétienne*, ce qui répandit cet ouvrage parmi la classe éclairée.

C'est dans ce livre, et dans le *Catéchisme* qu'il fit paraître en 1538, qu'il faut chercher l'œuvre de réorganisation qu'il tenta, en empruntant à Luther la justification, à Zwingle la présence spirituelle, aux anabaptistes l'impossibilité de perdre l'Esprit-Saint après l'avoir reçu, et en composant du tout un système qui reçut son nom.

Quelles sont ses doctrines sur les bases de la religion et de la philosophie? « Dieu, en tirant ses créatures du néant, a une double volonté, de sauver les unes, de damner les autres (1). C'est donc lui qui nous stimule au péché, qui le veut, qui le prescrit. Quand il envoie un prédicateur de sa parole, il le fait pour que les pécheurs

(1) *Instit.* lib. III, c. 21.

deviennent plus aveugles, plus sourds (1). Si Absalon souille la couche paternelle, c'est l'œuvre de Dieu. »

Ces doctrines, qui auraient détruit la culpabilité de l'homme et fait une absurdité féroce des tribunaux, où le coupable est condamné pour des fautes qu'il n'aurait pu éviter, furent ensuite modifiées dans les éditions successives, qui subirent diverses corrections (2).

Le christianisme diffère des autres religions monothéistes, en ce qu'il admet, outre la croyance en un seul Dieu, des mystères concernant le mode dont il s'est manifesté aux hommes, et dont il peut les rapprocher de lui. Les luthériens ne restaient pas, sous ce rapport, très-éloignés des catholiques : on pouvait donc espérer entre eux une fusion ; mais Zwingle et Calvin nient le mys-

(1) *Ecce vocem ad eos dirigit, sed ut magis obsurdescant; lucem accendit, sed ut reddantur cæciores; doctrinam profert, sed quo magis obstupescant; remedium adhibet, sed ne sanentur.* Liv. III, chap. 24, n° 13.

(2) Les diverses transactions de la réforme sont jugées sévèrement par ceux-là même qui l'embrassèrent. En 1839, Ernest Naville exposait devant l'Académie de Genève des thèses publiques, dans lesquelles il dit entre autres choses : « La possession de la grâce ne peut subsister qu'avec une autorité démocratique : cette autorité, les ministres protestants se l'attribuèrent, ou du moins ils agirent comme s'ils se l'étaient attribuée. On compila des articles de foi, on persécuta ceux qui refusaient d'y souscrire ; au scandale de l'injustice, les protestants joignirent celui de l'inconséquence la plus évidente. Dans les églises réformées, il n'y a plus aujourd'hui de personnes éclairées et impartiales qui ne reconnaissent que, du moment où l'on admet une autorité dogmatique en dehors de la révélation, on devrait être rangé parmi les catholiques.

« Les idées même des réformateurs, sur la manière dont les pouvoirs sont conférés au clergé, mènent droit au catholicisme. En effet, dès que ce n'est pas le choix du troupeau qui confère au pasteur ses pouvoirs, comment lui seraient-ils conférés ? Par les pasteurs de l'Église. Ces pasteurs, par qui sont-ils consacrés ? Par d'autres pasteurs. Et les premiers réformés, par qui le furent-ils ? La question est là. L'unique moyen de la résoudre est de rattacher la succession des papes réformés à ceux des Vaudois et des Albigeois, ou aux catholiques. On retombe ainsi dans la succession apostolique, et par suite dans le catholicisme. Or, Calvin, sans rejeter tout à fait l'idée de la succession, ne pouvant admettre la vocation légitime des pontifes romains, déclare que cette succession n'est rien là où existe la véritable foi. Donc, en dernière analyse, c'est la doctrine qui distingue les pasteurs légitimes. Mais quelle est la règle de la doctrine de l'Église ? Les confessions de foi. Mais qui les a composées ? Les pasteurs. Les pasteurs jugent donc la doctrine, et la doctrine juge les pasteurs.

« Le système romain est tellement logique et lié dans toutes ses parties, qu'il faut ou n'en rien admettre, ou l'accepter entièrement. Les protestants seront battus en ce qui concerne les principes, chaque fois qu'ils n'admettront pas sans réserve la liberté avec ses conséquences. »

tère, et ils subvertissent par là l'ancienne croyance. Si l'on a foi à des choses incompréhensibles pour la raison, une représentation matérielle est nécessaire, et les luthériens conservèrent par ce motif plusieurs rites catholiques : Calvin, au contraire, supprime tout ce qui frappe les sens. L'exégèse de Calvin, telle qu'elle se montre dans son *Explication de l'épître de saint Paul aux Romains*, diffère extrêmement de celle de Luther. Celle-ci est toute métaphysique, et celle-là, philosophique. La première sape l'édifice catholique, en niant la plupart des vérités établies par la tradition; la seconde considère le plus souvent le dogme comme un point fixe, en s'appliquant plutôt à rétablir l'économie de la pensée divine, ses différents caractères de grâce, de sublimité, d'amour; c'est un mouvement vers le rationalisme. Elle récuse les images mystiques par lesquelles le Nouveau Testament était annoncé dans l'Ancien; et de même que de Luther provinrent Carlostadt, Œcolampade et Münzer, de même de Calvin procédèrent Paul, Eichorn et Strauss (1).

Luther avait soutenu que les paroles du Christ, *Ceci est mon corps*, devaient être prises dans le sens littéral, en niant toutefois que le pain se transsubstantiât et qu'il n'en restât que l'apparence. Carlostadt et Zwingle avaient prétendu que la Cène était une simple commémoration; Calvin, de son côté, déclara que le corps du Christ, tel qu'il est au ciel, ne pouvait se trouver présent substantiellement sur la terre, et que dans la Cène néanmoins l'homme était nourri de la propre substance du Christ, qui nous la communiquait du haut des cieux.

Luther avait donné la liberté à la pensée humaine, en faisant que tout dépendît entièrement de Dieu; Calvin adopta ce principe, mais pour en faire un argument de sévérité intolérante. Sentant le besoin de certitude, il la chercha dans la révélation individuelle, appliquée à la sainte Écriture. Comme individuelle, elle lui faisait répudier le catholicisme; comme appliquée à l'Écriture sainte, elle le séparait de ceux qui n'acceptaient que l'inspiration personnelle : un premier acte de foi est inspiré directement par Dieu, et suffit pour nous assurer de la vérité de la sainte Écriture, qui devient alors notre guide infaillible; les textes positifs qu'elle présente, le sentiment du plus grand nombre, c'est-à-dire, en un mot, l'autorité, finissent par devenir obligatoires; et une Église peut ainsi se re-

(1) Il y a déjà un siècle que d'Alembert déclarait dans l'Encyclopédie, article GENÈVE, que le pur déisme régnait dans cette ville.

construire. Cette nouvelle Église différait de l'Église catholique, en ce qu'il déclarait qu'on y entrait par une inspiration subjective, mais non par une autorité tout à fait extérieure, et parce que l'Écriture était la base de toute croyance, au lieu de la tradition et de l'enseignement clérical. Luther avait en conséquence dépouillé le christianisme de ses formes, avec la prétention d'en conserver l'esprit; mais il anéantit les œuvres devant la foi, l'homme devant Dieu. Calvin compléta le système de la foi justifiante, et y introduisit plus de rigueur. Si Luther dit, « Avec la foi le chrétien est sûr de sa justification, mais il ne saurait acquérir le salut par lui seul, et il peut le perdre ensuite; il a donc besoin de la pénitence pour se relever; » Calvin déduisit toutes les conséquences, et dit que l'homme, une fois assuré de sa justification au moyen de la foi, était certain même de sa sanctification, Dieu ne pouvant l'avoir alternativement élu et réprouvé. Il arrive ainsi à la prédestination: en conséquence le baptême et la Cène perdent de leur ancienne et mystérieuse grandeur, les fils des élus n'ayant pas besoin du baptême pour entrer dans la société rachetée à laquelle ils appartiennent par leur naissance, de même que tous les hommes avant le Christ étaient réprouvés en naissant. Le véritable élu ne pouvant retomber, à quoi servirait la pénitence?

Secondant les idées républicaines de Genève, Calvin abolit l'épiscopat, en confiant le choix du ministre à la communauté religieuse. Les laïques eurent voix dans le consistoire : tout homme sanctifié par la grâce devait s'en rendre digne par une extrême pureté de mœurs ; mais le prêtre n'est en rien plus sacré que tout autre fidèle.

Il arrivait ainsi au gouvernement démocratique; mais, contrairement à tout ce qui s'était fait jusque-là, il subordonna le pouvoir civil au pouvoir religieux, préparant par là un centre aux révolutionnaires futurs. L'effet de ce pouvoir, que ne modérait aucune autorité, devait donc en être plus grand, et plus grande aussi, la culture intellectuelle. De là une infinité de sectes et le développement de tant d'idées politiques. Luther avait renversé la monarchie catholique; Calvin abattit l'aristocratie luthérienne, et institua un consistoire composé de pasteurs pour administrer les choses religieuses et corriger les mœurs.

Ce dernier office amena une véritable inquisition, car on viola jusqu'au secret des familles. Quiconque avait chez lui des images papistes fut passible d'une peine; un blasphème conduisit au car-

eau; avoir entendu la messe ou mené un ami à la taverne, être arrivé tardivement au sermon, ce fut un délit punissable de trois sous d'amende. De rigueur en rigueur, Calvin fit prohiber les spectacles, les danses, la joie bruyante, les divertissements patriotiques. Les parrains ne doivent se retirer qu'après le baptême et le sermon, sous peine de payer cinq sous; ils sont imposés à une amende double, s'ils ont fait quelques dépenses à cette occasion; défense aux hommes de danser avec des femmes et de porter des haut-de-chausses ouverts. Trois individus furent mis en prison au pain et à l'eau, pour avoir mangé à déjeuner trois douzaines de croquants. Une femme qui était sortie avec les cheveux ajustés autrement qu'il n'était prescrit fut emprisonnée, avec celle qui l'avait coiffée. Genève conserva longtemps les traces de cette rigueur intolérante, et répudia les arts, la poésie, les spectacles.

La même intolérance qui faisait croire à Calvin qu'il ne devait y avoir qu'une seule Église, et qu'elle se trouvait uniquement parmi les siens, lui fit proférer, avec une colère froide et prosaïque, des injures dignes des halles contre quiconque brillait au premier rang parmi les réformés (1). Puis, lorsqu'il eut implanté sa profession de foi, il s'en fit fort pour condamner comme imposteurs les autres novateurs, qui l'excommunièrent de leur côté; or, du moment où il l'avait fait adopter comme loi de l'État, quiconque ne l'acceptait pas se trouvait dans le cas de rébellion.

N'est-pas là de l'inquisition?

Malheur donc à qui aurait cru pouvoir professer vraiment la libre interprétation! Malheur à qui n'acceptait pas son dogme de la prédestination! Quand le conseil de la ville lui demanda son avis sur les écrits de Gresset, il l'exhorta à le condamner et à l'envoyer au supplice avec ses complices et adhérents, et cela le plus tôt

(1) Il appelle Luther le Périclès de l'Allemagne; Mélanchthon est inconstant et couard; Osiander est un magicien, un séducteur, une bête sauvage; Augiland est orgueilleux, hargneux; il a un petit nez. Capmulus est un homme de rien; Heshus, un bavard fétide; Stancer, un arien; Memnon, un misérable manichéen. Il écrit à Westfalius: « Ton école est une puante étable à porcs. M'entends-tu, chien que tu es? m'entends-tu, frénétique? m'entends-tu, vilaine bête? » Il joue continuellement sur le mot *tridentini*, pour dire que les Pères du concile de Trente sont sous la protection de Neptune, le dieu au trident: *Tridenticolas, sub Neptuni auspiciis militantes, indoctos, quisquilios, asinos, porcos, pecudes, crassos boves, Antichristi legatos, blaterones, magnæ meretricis filios, Patres ad sesquipedem auritos.*

possible, afin que l'on ne pût dire qu'une impiété aussi horrible eût été dissimulée et tolérée. Or il est à remarquer qu'il s'agissait de papiers qui lui avaient été surpris, de feuillets sans liaison, arrachés au secret de son portefeuille, dont il ne devait dès lors compte qu'à Dieu seul. Cette monstruosité, dont on trouverait à peine un exemple dans les gouvernements tyranniques, n'en fut pas moins décrétée « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et en ayant sous les yeux le saint Évangile. »

Bolsec, Ochin, Biandrate, Gentili, Castalion, furent dénoncés par Calvin au consistoire, parce qu'ils différaient d'opinion avec
1490-1553. lui. Michel Servet, de Villanova en Aragon, médecin, astrologue, éditeur de Ptolémée, s'était appliqué aux études divines; et il voulut se faire aussi régénérateur, quand tous avaient un système à proclamer. Il publia donc un livre intitulé *de Trinitatis erroribus, et Christianismi restitutio*, où il accusait Rome d'avoir converti Dieu en trois chimères. Les catholiques le tolérèrent en Italie; Calvin ne put lui pardonner certaines lettres où il traitait ses raisons d'*insulsæ*, et lui demandait *unde tibi auctoritas constituendi leges* (1)? Lorsqu'il l'eut entre les mains, après sept ans d'attente (2), il le retint longtemps en prison, où il subit les plus rudes traitements. Après avoir imploré sans succès un avocat, supplié en vain qu'on abrégeât les délais (3), véritable torture morale, la plus cruelle
1553. de toutes, et demandé inutilement à Calvin une chemise à changer,
27 octobre. Servet fut brûlé vif au nom d'une religion qui rejette toute autorité;

(1) *Christianismi restitutio*, à la fin. Deux exemplaires seulement de cet ouvrage furent soustraits à l'inquisition de Genève; mais il a été réimprimé à Nuremberg en 1790.

(2) Sept ans auparavant, Calvin écrivait au ministre Viret : *Servetus cupit huc venire, sed a me arcessitus. Ego autem numquam committam ut fidem meam eatenus obstrictam habeat; jam enim constitutum apud me habeo, si veniat, nunquam pati ut salvus exeat.* On ne manque pas de raisons pour croire que lui-même le dénonça à l'inquisition de Vienne.

(3) On a différentes lettres de Michel Servet adressées aux syndics et au conseil de Genève, pour demander justice et absolution. Nous citerons celle-ci :

« Très-honorés seigneurs, je suis détenu en accusation criminelle de la part de Jehan Calvin, lequel m'a faulsement accusé, disant que j'aves escript : 1° *Que les âmes estiont mortelles*, et aussi, 2° *Que Jesu-Christ n'avoit prins de la Vierge Maria que la quatriesme partie de son corps.*

« Ce sont choses horribles et exécrables. En toutes les aultres hérésies et en tous les aultres crimes, n'en a poynt si grand que de faire l'âme mortelle; car à tous les aultres il y a sperance de salut, et non poynt à cestui-cy. Qui dict cela,

et, comme si ce n'eût pas été suffisant, on outragea sa mémoire, et on l'insulta jusque dans la manière dont il endura son supplice (1).

Tous les cantons réformés, et Bullinger, Farel, Bucer, le doux Mélanchthon lui-même (2), applaudirent à cet acte, et demandèrent qu'on séparât ainsi l'ivraie du bon grain. Enfin, le nouveau Moïse écrivait : *Périsse celui qui outrage la gloire de Dieu!* Ses historiens l'excusent, en disant que le doigt du Seigneur le poussait. Mais Dieu n'est pas complice de la colère, de l'ambition, du despotisme. Dieu aurait-il dicté un code comme celui qui fut alors donné à la libre Genève, où on lisait, écrit à chaque instant, *la mort*, et toujours, par une ironie atroce, *au nom de Dieu?* Il serait trop long d'énumérer tous ceux dont Calvin écrit qu'ils étaient traités humainement, tout en les laissant se consu-

ne croyt poynt qu'il y aye Dieu, ni justice, ni résurrection, ni Jésu-Christ, ni sainte Écriture, ni rien : sinon que tout est mort, et que home et beste soyt tout un. Si j'avois dict cela, non-seulement dict, mais escript publicament pour enfecir le monde, je me condamneres moy-mesme à mort.

« Pourquoy, messeigneurs, je demande que mon faulx accusateur soyt puni *pœna talionis*, et que soyt détenu prisonnier comme moy, jusques à ce que la cause soyt deffinie pour mort de luy ou de moy, ou aultre peine. Et pour ce faire, je me inscris contre luy à ladicte peine de talion. Et je suis content de mourir, si non est convencu tant de cecy que d'aultres choses que je luy metré dessus. Je vous demande justice, messeigneurs, justice, justice, justice. Fait en vos prisons de Genève le XXII de septembre 1553.

« MICHEL SERVETUS, en sa cause propre. »

(1) *Ceterum ne male feriati nebulones, vecordi hominis pertinacia quasi martyris glorientur, in ejus morte apparuit belluina stupiditas, unde judicium facere liceret, nihil unquam serio in religionem ipsum egisse. Ex quo mors ei denunciata est, nunc attonito similis hærere, nunc alta suspiria edere, nunc instar limphatici ejulare. Quod postremo tandem sic invaluit, ut tantum hispanico more reboaret,* misericordia, misericordia. CALVIN, Opusc., ed. Genev., 1597, apud Allwoerden, p. 101.

(2) Mélanchthon lui écrivait : *Affirmo etiam vestros magistratus juste fecisse quod hominem blasphemum, re ordine judicata, interfecerunt.* Dans les lettres de Calvin, n° 187. — Et Bèze : « Servet a été mis au feu ; et « qui en fut jamais plus digne que ce malheureux? » — Lerminier, dans l'article déjà cité (tome XI), dit, à la louange de Calvin : « On comprend maintenant « l'esprit de ce siècle; la mort y était de droit commun pour le crime d'hérésie. « Les catholiques brûlaient les protestants à Lyon et à Paris : Philippe II, à « Madrid, *n'était pas plus tolérant que Calvin à Genève.* »

C'est ainsi qu'on pourrait faire l'éloge du grand inquisiteur Torquemada, avec d'autant plus de raison que celui-ci croyait qu'il n'y avait point de salut hors de l'Église, et que celle-ci était l'unique interprète de la sainte Écriture; tandis que la réforme donnait à chacun le droit de l'interpréter à son gré.

mer dans l'ennui du cachot, et en les appliquant même à la torture.

Nous ne rappelons pas ces souvenirs à la honte seule du réformateur, ce serait un but trop indigne de l'histoire ; mais nous devons donner dans son entier le tableau d'un siècle où les persécutions religieuses tinrent une si grande place, où la tolérance était encore inconnue, et où l'on considérait comme un devoir de persécuter ceux qui professaient une autre opinion (1).

De la Suisse cependant, Calvin répandait ses doctrines en Italie et en France. La Navarre, la Rochelle, Poitiers, Bourges, Orléans, les Pays-Bas, étaient remplis de ses sectateurs. Les bandes des *roderikers* coururent le pays en tonnant contre les abus. Ils se rassemblaient dans la campagne quelquefois au nombre de dix mille. Un prédicant se mettait à déclamer du haut d'un chariot ou même d'un arbre, et l'on entonnait les psaumes en langue vulgaire, tandis que des gens armés faisaient la ronde autour de la réunion.

1540. 2 juin. François Ier rendit alors l'édit de Fontainebleau, le premier publié en France contre les protestants, où il ordonnait d'informer et de procéder contre eux comme coupables de lèse-majesté divine et humaine, séditieux, rebelles, et où il prononçait aussi des peines contre ceux qui les favoriseraient ou leur donneraient asile. Il promulgua en même temps une profession de foi rédigée par l'université, ainsi qu'un catalogue de livres prohibés, et il établit la censure. Mais le feu couvait sous la cendre, et il ne tarda pas à éclater.

1559. Calvin jouissait cependant d'une autorité absolue dans Genève, où il institua la première université protestante ; elle eut pour recteur Théodore de Bèze, de Vézelay, *le phénix* de son siècle, qui joignait au feu des prédicateurs une élégance de style inconnue à la plupart d'entre eux. Du reste, ce n'était ni un penseur ni un théologien, mais un bel esprit à qui les événements firent jouer un rôle. Pénétré dès sa jeunesse des idées nouvelles, il les dissimula, et il composa, en attendant qu'il pût les laisser paraître, des vers

Th. de Bèze. 1519-1605.

(1) Le philosophe le plus indépendant du siècle dernier écrivait, dans la ville même de Calvin : « Il y a une profession de foi purement civile, dont il appartient au souverain de fixer les articles, comme sentiments de sociabilité... Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas ; il peut le bannir non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois... Que si quelqu'un, après avoir reconnu ces dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes ; il a menti devant les lois. » ROUSSEAU, *Contrat social.*

(*Juvenilia*) souvent scandaleux et toujours applaudis. Devenu partisan zélé de la réforme, il traduisit le Nouveau Testament, et fut employé dans plusieurs légations tant secrètes que patentes, ce qui lui valut une grande importance, et le rendit comme l'aide de camp de Calvin. Calvin, riche d'esprit et de connaissances, était consulté de toutes parts et fréquemment; il prêchait presque chaque jour et assistait à de nombreux consistoires, bien qu'il fût d'une santé délicate. Il sollicitait des princes des secours et un asile pour les fugitifs : irréprochable dans ses mœurs, menant une existence glacée, aussi difficile à entamer que le bronze, s'il répudia la douceur et la tolérance des apôtres, les cent vingt-cinq écus qu'il laissa pour tout héritage attestèrent qu'il observait du moins leur pauvreté (1). Rigide sans ascétisme, religieux sans charité ni enthousiasme, désireux de l'ordre, il sut le maintenir pendant tout le temps qu'il régna à Genève, où il établit de bonnes lois, comme il prétendait en donner à l'Église. Il institua une république avec des éléments qui n'étaient destinés qu'à détruire; et lorsqu'une tourbe d'autres novateurs se fut levée contre lui, il se montra implacable comme tous ceux qui, après avoir fait une révolution, prétendent l'arrêter à leur gré; position anormale qu'il soutint admirablement. Il est certain que la réforme améliora les mœurs en Suisse, parce qu'elle s'adressa plus au peuple qu'au clergé, qu'elle répandit parmi le vulgaire l'instruction et les préceptes moraux, qu'elle prêcha surtout contre les marchés de sang, contre les subsides et les honneurs que les magistrats acceptaient de l'étranger; et l'on vit un pays qui jusqu'alors n'avait été que chasseur et guerrier s'adonner encore aux études.

1548.

Les calvinistes, s'étant enfin réunis aux zwingliens, constituèrent les réformés ou évangéliques. Déjà en 1536 avait été publiée la première confession de foi helvétique, qui reconnaissait le libre arbitre, en ajoutant que pour choisir entre le bien et le mal la grâce divine était nécessaire : selon les réformés, la grâce seule, sans les bonnes œuvres, produit la justification; les sacrements sont le symbole de la religion et de la grâce; dans la sainte Cène, Dieu s'offre lui-même, non que les espèces soient transsubstantiées en son corps et en son sang; mais sous ces symboles le Seigneur communique véritablement le Christ pour nourrir la vie spirituelle. Après avoir

(1) Nous ne croyons pas aux calomnies du moine apostat Bolsec, que beaucoup d'historiens ont répétées.

été revue, cette profession fut publiée en 1566 à Zurich, et adoptée en Écosse, en Hongrie et en Pologne.

Luther, afin de dégager l'homme des liens dont il lui semblait enveloppé, nia la libre volonté, qu'il faisait dépendre entièrement de Dieu, pour déclarer inutiles les œuvres satisfactoires; d'où il résultait que le prêtre qui les accomplit n'est pas supérieur aux laïques; que le pape en impose lorsqu'il promet des indulgences, et que le culte des saints, les prières pour les morts, les sacrements, sont des choses vaines : enfin, en affirmant que Dieu fait toute chose en nous, il s'épargna la peine de combattre une à une les institutions de l'ancienne Église. Comme chacun cependant restait libre d'embrasser la croyance qu'il voulait, la réforme, qui fut plutôt dans le principe une *protestation* contre les anciens dogmes, une déclamation contre les pontifes, prit des formes très-variées. Mais l'esprit humain ne peut persister dans le doute. C'est pourquoi Calvin prit à tâche d'établir la réforme sur des principes théologiques, et chercha un fondement à la certitude dans la révélation individuelle, appliquée à la sainte Écriture. Un premier acte de foi inspiré par Dieu est un pur effet de sa grâce et la première condition du christianisme; mais une fois que l'inspiration particulière nous a assurés de la vérité de la Bible, celle-ci devient notre guide infaillible.

Il y eut donc une règle, une autorité, c'est-à-dire une Église, et avec elle de l'intolérance. De cette prémisse de Luther, que Dieu est l'unique auteur du bien et du mal, on pouvait déduire l'indulgence comme la sévérité. Calvin s'attacha à cette dernière, en disant que Dieu ne voulait pas que l'on souffrît les dissidents. Luther avait prêché l'égalité des hommes, comme n'étant que les instruments de Dieu ; Calvin, de l'inégalité des dons divins, conclut le despotisme des élus sur les réprouvés. Luther arracha l'esprit humain à son antique sillon, en l'appelant à cette indépendance qui, bien qu'annulée dans l'origine, devait par la suite s'acquérir; Calvin tenta de le refouler vers le passé, de raviver des idées vieillies, de mettre un frein au progrès plutôt que de le régler, de lutter avec la toute-puissance du temps, qui n'est pas pour ceux qui s'arrêtent. En conséquence, le nom de Luther reste en tête d'une des révolutions de l'humanité. L'ouvrage de Calvin se trouva détruit aussitôt par d'autres prétentions aussi légitimes que les siennes : il acquit un nom en tant qu'il se mêla aux idées politiques des nations qui avaient besoin de se régénérer; mais il fallut que de nouvelles révo-

lutions l'abattissent, pour laisser leur cours aux conquêtes de la philosophie (1).

CHAPITRE XIX.

RÉACTION CATHOLIQUE. — LES JÉSUITES. — CONCILE DE TRENTE.

La réforme s'était, dans l'espace de quarante ans, propagée avec une rapidité effrayante, des Pyrénées à l'Islande, de la Finlande aux Alpes, occupant l'esprit des penseurs et convertissant des nations entières. Elle dominait dès lors en Allemagne, dans tous les pays où elle règne aujourd'hui, savoir, la Saxe, le Brandebourg, le duché de Brunswick, la Hesse, le Mecklembourg, le Holstein et autres provinces septentrionales ; au midi, le Palatinat, Bade, le Wurtemberg et plusieurs villes impériales; mais comme elle s'adressait plus à la raison qu'à l'imagination, elle n'y avait pas fait autant de conquêtes que dans le Nord. Un ambassadeur de Venise rapportait, en 1558, qu'en Allemagne un dixième à peine des habitants était resté catholique, et seulement un tiers en Autriche. Les universités qui avaient donné des champions à la foi antique s'ouvraient désormais avec avidité à la croyance nouvelle. Pendant vingt ans, aucun des élèves de l'université de Vienne n'entra dans les ordres; à Ingolstadt, on ne trouva point de candidats pour des charges qui jamais n'avaient été remplies que par des ecclésiastiques. A Cologne, après avoir cherché longtemps un nouveau régent, on découvrit que celui qui avait été élu était protestant. A l'université de Dillingen, fondée précisément pour opposer une barrière aux opinions nouvelles, il y eut disette absolue de sujets pour occuper les chaires. Ailleurs la plupart des maîtres étaient protestants. Il en résultait que la jeunesse suçait avec le lait la haine des institutions papales.

La réforme fut portée en Hongrie par Martin Ciriaci de Lotse : en vain les seigneurs la repoussèrent par le fer et par le feu;

(1) Lerminier termine le panégyrique déjà cité en disant : « Entre la religion catholique et la philosophie, le calvinisme se trouve réduit à une impuissance stationnaire. Et comment en serait-il autrement? Il ne satisfait aucun des besoins indestructibles qui, dans l'humanité, sont la cause nécessaire de la religion et de la philosophie... »

beaucoup de jeunes Madgyars allaient étudier à Wittemberg, et il en venait un grand nombre de missionnaires, dont le plus fameux fut Mathias Devay, commensal de Luther. Ils formèrent à
1532. Bude une communauté. Pierre Pereny fonda à Patak la première église. La Bible fut traduite en hongrois par Gabriel Pannonius.
1536. La connivence de Ferdinand d'Autriche les ayant laissés s'accroître, ils rédigèrent, dans un synode tenu à Éperies en 1546, une profession de foi conforme à celle d'Augsbourg; mais les calvinistes, qui s'introduisirent en assez grand nombre dans le pays, en publièrent une autre à Czenger.

La réforme, quoique comprimée d'abord par la rigueur de Jean Zapoly, se répandit promptement dans la Transylvanie, et avec
1557. elle éclatèrent les divisions. Un synode, réuni à Hermanstadt, condamna les calvinistes et autres dissidents; mais le Piémontais George de Biandrate introduisit dans le pays le socinianisme, qui y a encore une existence légale. Gaspard Haltay y traduisit la Bible sur le texte latin en 1562, et Gaspard Karoly sur le texte hébreu en 1589.

Les versions de la Bible en langue vulgaire se multiplièrent; Tyndale et Coverdale en firent une en anglais en 1535; trois ans après, Brucioli en donna une en italien, qui fut retouchée par Marmocchini. En 1542, le frère Zacharie de Florence en publia une autre; plus tard, parut celle de Diodoti, écrite dans le sens protestant. François Erzina fit paraître, en 1543, le Nouveau Testament en espagnol, et Ferrera toute la Bible en 1553. Le Pentateuque fut imprimé à Constantinople par des juifs en 1547. Olaüs Petri traduisit la Bible en suédois, Palladius en danois. Il y en eut plusieurs versions en flamand et en hollandais. Celle de Sante Pagnin en latin, comme celles de Sébastien Catulius, de Théodore de Bèze et d'autres, parurent à Lyon en 1528; celle de Sébastien Munster à Bâle en 1534, celle de Léon Jude et de Bibliandre en allemand, à Zurich en 1535. Il en fut publié une en polonais, sous les auspices de Radzivil, en 1363; une en slave en 1581, une en arabe, à Rome, en 1591.

Lorsqu'un grand doute est jeté dans la société, tout devient problématique au moins pour un moment, ce qui est pour le genre humain la situation la plus funeste. Il y eut d'anciennes erreurs qui subirent l'épreuve du temps et qui y résistèrent, ce qui démontre qu'elles pouvaient en quelque manière se concilier avec

le bien. Il y a des vérités nouvelles qui bouleversent la marche de la société avant que son éducation soit faite, ce qui les rend funestes; d'où il suit que toute révolution devient une cause de perturbations et de guerres, tant par ce qu'elle démolit que par ce qu'elle édifie. Un Espagnol passe en Allemagne, et se fait protestant; son frère vient le chercher pour le ramener; ils se prennent de querelle, et se tuent l'un l'autre. C'est là un terrible symbole.

L'Église devait s'opposer au désordre, qui des esprits passait dans les volontés, et des volontés dans la politique. Au commencement, ses chefs semblèrent ne pas s'apercevoir de la gravité du mal. Léon X prenait plaisir au bel esprit de Luther, et croyait répondre aux attaques de la froide raison par les miracles de l'art : on s'étonne de voir s'élever des champions si faibles pour repousser un assaut si redoutable. Un des premiers fut Sylvestre Mazolin, dit Prierius, à qui l'on ordonna de se tenir tranquille, comme le meilleur parti à prendre : on le nomma toutefois évêque, et on le choisit pour juge de Luther. Ce n'était pas tout à fait à tort que Melchior Cano disait que, pour combattre les hérétiques, les théologiens de son temps n'avaient que de longs roseaux. Il aurait été surtout convenable de reconnaître les points divers sur lesquels les protestants avaient raison, et de se mettre à la tête de la réforme avec humilité, foi et amour, au lieu de la laisser abandonnée à ses élans de colère et d'orgueil.

Toutes les fois qu'une hérésie grave était née dans son sein, l'Église s'était réunie en concile autour du successeur de St-Pierre, pour prononcer selon son inspiration et celle du Saint-Esprit. Ce remède, opportun lorsque l'autorité de l'Église n'était pas attaquée, fut proposé alors dès le commencement du mal, et les protestants furent les premiers à en appeler au concile des excommunications du pontife. L'empereur, mécontent de voir un moine se jeter à la traverse de ses projets ambitieux, désirait que les catholiques et les dissidents parvinssent à s'accorder. Les premiers avaient la confiance qu'une telle réunion parviendrait à extirper toute zizanie; mais Clément VII, né illégitimement, et peu légitimement élevé au pontificat, devait-il désirer une assemblée qui, à l'exemple de celle de Bâle, pourrait se déclarer supérieure au pontife lui-même? Il ne se fit donc faute ni de tergiversations ni de raisonnements, dont le plus solide consistait à dire qu'un synode

pourrait être nécessaire pour définir des doctrines nouvelles, mais qu'il n'en était pas ainsi pour celles qui avaient été l'objet d'une sentence positive.

Paul III. 1534. Alexandre Farnèse, que Clément VII recommanda en mourant, lui fut donné pour successeur sous le nom de Paul III. Adonné dès sa jeunesse aux lettres et aux arts, il commença le plus beau palais du monde, et se bâtit une splendide maison de plaisance près de Bolsena. Se laissant aller aux mœurs faciles de son temps, il était père de plusieurs enfants. Aimé généralement, affable, magnifique, il tenait à ne pas dire un mot qui ne fût classique; mais il croyait à l'influence des astres. Nous avons déjà eu occasion de juger sévèrement sa condescendance pour ses méprisables parents, et la politique versatile à laquelle il se vit entraîné comme pontife. Cependant il comprit que l'idée catholique reprenait quelque vigueur dans les esprits et dans les mœurs: secondant en conséquence cette réaction, il s'entoura d'excellents cardinaux, comme Caraffa, Contarini, Sadolet, Pool, Ghiberti, Frégose, qui tous avaient préparé par des travaux particuliers la restauration de l'Église, et ce fut à eux qu'il remit le soin de sa direction. Or, ils formulèrent avec une extrême liberté des reproches contre les papes qui « souvent avaient choisi, non des conseillers, mais des serviteurs, et non dans le but d'apprendre leur devoir, mais pour se faire déclarer permis tout ce qu'ils désiraient (1). »

Gaspard Contarini mit à nu les abus de la cour romaine; et quelques-uns, trouvant qu'il y portait une vivacité excessive: « Hé quoi! répondit-il, devons-nous nous inquiéter des vices de « trois ou quatre papes, et ne devons-nous pas plutôt corriger ce « qui est mauvais, et nous procurer à nous-mêmes un meilleur « renom? Il serait difficile de défendre toutes les actions des ponti« fes. C'est une tyrannie, c'est une idolâtrie que de soutenir qu'ils « n'ont d'autre règle que leur volonté pour établir ou pour abolir « le droit positif. »

Paul III, s'étant mis à l'œuvre avec sincérité, promulgua les décrets concernant la chambre apostolique, la cour de rote, la chancellerie, la pénitencerie; mais les réformateurs, qui vou-

(1) Voyez *Consilium delectorum cardinalium et aliorum prælatorum de emendanda Ecclesia*, S. D. N. D. *Paulo III ipso jubente conscriptum et exhibitum*, 1538.

laient la ruine de Rome et non son amendement, en faisaient grand bruit, comme si elle se fût avouée en faute.

Cependant les abus avaient jeté de trop profondes racines, et les intérêts personnels empêchaient de prompts et salutaires effets. Le haut clergé avait vieilli au milieu d'habitudes et de pensées trop éloignées de l'austérité religieuse. Le clergé inférieur, sauf les exceptions, se conformait à ces exemples, et son éducation ne lui avait pas fourni les fortes armes dont il aurait eu besoin dans une lutte décisive. La discipline s'était relâchée dans les ordres monastiques, dont certains excitaient le scandale par leur opulence oisive, et d'autres, la raillerie par leur pauvreté dégénérée en saleté, par leur simplicité devenue ignorance grossière, par leur zèle naïf même, que n'admettaient pas des temps de doute et de dispute. Rien ne pouvait donc venir plus à propos que l'institution d'un ordre nouveau approprié aux circonstances, portant en lui la vigueur de la jeunesse, et en rapport avec le siècle par le savoir et par ses formes polies.

Jésuites.

La compagnie de Jésus, dont nous avons déjà admiré les immenses bienfaits dans les missions, et dont nous verrons sortir des hommes très-remarquables en tout genre, fut accusée d'énormes méfaits tant religieux que sociaux, et enfin abolie pour un crime imaginaire. Redoutée par les rois faibles, le grand Frédéric lui donna asile dans ses États. Au lieu d'employer les moyens coercitifs de l'inquisition et de donner la chasse aux hérétiques, elle réclama le privilége de les absoudre (1) : il sembla cependant qu'elle donnât des lois au monde. On crut qu'elle voulait établir une monarchie universelle, et pourtant elle ne porta pas un seul de ses membres au trône de saint Pierre. On l'accusa tour à tour de fomenter l'ignorance et d'accaparer les meilleurs esprits ; d'abrutir les hommes, et d'avoir civilisé les Indiens ; d'enseigner des doctrines libérales, le régicide même, et d'être conjurée avec les rois pour opprimer les peuples. Enfin, elle fut détruite par les rois, et les ennemis des rois s'en réjouirent comme d'un triomphe, et en profitèrent. Une fois dissoute, il lui resta des admirateurs ardents et des adversaires indomptables; et elle excita de vifs regrets lors même qu'elle eût cessé d'être un besoin, de même que,

(1) Jules III donna aux jésuites la faculté d'absoudre les hérétiques des peines temporelles, ce qui leur fit endurer de graves difficultés en Espagne, où les rois ne voulaient pas voir chômer les bûchers de leur inquisition.

lorsqu'elle eut cessé d'être dangereuse, elle continua d'inspirer un tel effroi, que notre siècle dément pour ces pères cette loi de tolérance universelle qui en forme le caractère, et s'effarouche de leur ombre. Ne voulant pas nous constituer leurs admirateurs exclusifs, nous dirons consciencieusement le bien dont on leur fut redevable, sans chercher à pallier les erreurs dans lesquelles ils tombèrent.

A l'époque où les Français envahirent la Navarre, ils trouvèrent toutes les forteresses démantelées, à l'exception de Pampelune. Dans
nt Ignace. 1492-1556. cette place était renfermé Ignace de Loyola, gentilhomme du Guipuscoa, qui, après avoir été page à la cour de Ferdinand et d'Isabelle, était devenu officier, et s'était fait distinguer non moins par sa valeur que par ses manières élégantes. Mais ni les beaux destriers, ni les armes brillantes, ni sa réputation chevaleresque, ne parve-
1521. naient à le satisfaire. Blessé en repoussant les étrangers du sol de sa patrie, il se fit intrépidement ouvrir la plaie par deux fois; puis, afin de charmer l'ennui sur son lit de souffrance, il se mit à lire quelques vies de saints, et ces vertus austères émurent son âme ardente. Comme Luther, il vit l'abîme du mal et la force des tentations; mais, tandis que le moine allemand se jeta de désespoir dans la terrible doctrine de la prédestination, Ignace eut recours aux œuvres, et chercha d'autres gloires que celles du monde dans de nouveaux combats contre l'esprit du mal. S'arrachant à sa famille, il s'achemina en pèlerin vers Jérusalem. Arrivé à la Madone de Montserrat, il y fit vœu de chasteté; et, comme Amadis de Gaule, il accomplit la veille des armes devant l'image de la Vierge, dont il se déclare le chevalier. Il suspendit ensuite son épée à un pilier, et troqua ses habits guerriers contre un sac grossier. Il s'en alla ainsi à pied en mendiant jusqu'à Manresa, où il serait mort d'épuisement si quelques voyageurs n'eussent pris pitié de lui.

Les jeûnes, les disciplines, les mortifications de toutes sortes, excitèrent son zèle; il fut encouragé par des extases et des révélations. Après s'être décidé avec peine à mettre un manteau, un chapeau et des souliers, il se rendit par mer de Barcelone à Gaëte, rudoyé comme peut l'être un mendiant étranger dans un temps de peste. Après avoir baisé les pieds d'Adrien VI, il se rendit à Venise, où il arriva misérable, décharné, rebuté de tous; il s'embarqua sur un bâtiment, où il fut en butte aux railleries des marins qu'il voulait convertir. En Palestine, il ne cessa de verser des larmes en visitant les saints lieux : il prêcha les infidèles; mais les franciscains, gardiens

du saint sépulcre, craignant que son zèle n'eût d'autre résultat que d'irriter les Turcs, le firent arrêter et transporter à Venise, d'où il regagna Barcelone.

Pendant son voyage, il avait pris la résolution de fonder un ordre nouveau pour convertir les infidèles. Il ne lui était pas possible, alors qu'il n'avait que sa pauvreté et son zèle, d'entraîner les multitudes à sa suite, à une époque où les hommes s'étaient calmés, éclairés et polis; il n'y avait pour lui de résultats à espérer que par l'étude. Il se mit donc, âgé de trente-trois ans, à la grammaire et ensuite à la philosophie. Mais il y profita peu : il écrivait mal et d'une manière décousue; il prêchait cependant toujours avec tant de ferveur, que l'inquisition, alors très-ombrageuse, lui ordonna de se taire, et le jeta ensuite dans une prison. Remis en liberté, il se rendit à Paris, toujours pauvre, toujours studieux, toujours exalté. La Sorbonne, mise en défiance, l'examina, et ne trouva rien à reprendre dans ses réponses.

Mêlant la dévotion de l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* aux imaginations de son pays, il se proposa de fonder un ordre chevaleresque pour combattre non des géants, des châtelains et des monstres, mais les hérétiques, les mahométans et les idolâtres. Six de ses amis s'associèrent à son dessein (1), et il fit vœu avec eux, à Montmartre, de se mettre sous l'obédience du pape pour les missions. Plein de confiance dans la promesse du Christ, ils arrivèrent en Italie, et, en agitant les larges bords de leurs chapeaux castillans, ils prêchèrent la pénitence dans cet italien espagnolisé par lequel les indigènes n'étaient que trop accoutumés à entendre exprimer la menace et les injures. Ils soumirent ensuite à Paul III le projet d'un ordre destiné à affermir la foi, à la propager par la prédication, par les exercices spirituels, par la charité envers les prisonniers et les malades. Le pontife l'approuva, et leur donna le nom 1539.
de *clercs de la compagnie de Jésus*, comme on disait naguère les soldats de la compagnie du comte Lando ou de Fra-Moriale; et Ignace en fut désigné militairement le général.

Aussitôt ils furent accueillis en Italie et en Portugal; Claude de Jay alla extirper de Brescia l'hérésie toujours renaissante.

(1) François Xavier, Jacques Lainez, Alphonse Salmeron et Nicolas Bobadilla, Espagnols; Simon Rodriguez, Portugais; Pierre Lefèvre, Savoyard. Il lui en arriva bientôt deux autres, Claude de Jay, d'Annecy, et Jean Codure, d'Embrun.

Brouet se rendit à Sienne pour réformer un monastère scandaleux; Bodadilla fut envoyé dans l'île d'Ischia pour apaiser des inimitiés acharnées. Lefèvre exerça l'apostolat dans Parme; Lainez traita en Allemagne des affaires très-délicates; Nugnez fut choisi pour patriarche par l'Abyssinie convertie; François Xavier, qui voulait ajouter un saint à la longue série de héros qui illustraient sa généalogie, partit pour les Indes orientales, investi, comme le dit la bulle de sa canonisation, « de tous les desseins de la vertu céleste, du don de prophétie, des langues, des miracles de toute espèce. » Les novices, les colléges se multiplièrent en même temps que les priviléges accordés par le pape, qui vit de quelle utilité pouvait être un ordre entièrement dévoué à son autorité. Ils obtinrent à Gandia, patrie de François Borgia, la permission d'ouvrir leur première école, et enfin les droits des universités.

Ignace fonda à Rome un collége pour élever vingt-quatre Allemands destinés à occuper des évêchés et autres hautes dignités ecclésiastiques. Il composa les *Exercices spirituels,* qui ne sont pas un livre de doctrine, mais un guide pour les méditations de l'âme, plus désireuse de se livrer à la contemplation intérieure que d'acquérir beaucoup de science. Il rédigea en outre les *Constitutions de l'ordre,* en y ajoutant les *Déclarations,* qui forment encore un de ces codes monastiques sur lesquels nous nous sommes déjà précédemment arrêtés (1). S'il n'eût été que l'homme enthousiaste et ignorant de certains historiens, il y aurait à s'étonner davantage qu'il eût créé un ordre qui déploya tant d'habileté, et qui plus que tout autre révéla quelle est la puissance morale d'une association forte au milieu de la multitude sans cohésion.

Les nouveaux religieux professent les trois vœux habituels; mais ils n'obligent à la pauvreté que l'individu, et non la corporation, et leurs colléges pouvaient posséder une honnête aisance. Il est des temps où pour faire du bien au monde il faut s'en isoler, et d'autres où il convient de se placer au milieu de ses rangs. Les jésuites en conséquence vivent au milieu de la société, mais sans s'y mêler; ils ont des colléges, mais non des cloîtres; leur habit est ecclésiastique, mais non monacal; il n'était même pas déterminé précisément, car ils s'habillaient en marchands dans l'Inde, en mandarins dans la Chine, toujours selon la coutume du pays, et comme le comportait cette vie

(1) *Voy.* livre VIII, ch. 16.

dirigée entièrement vers des actions énergiques, réelles, influentes. Ils ne devaient pas fatiguer les jeunes gens par un travail excessif dans leurs colléges, toujours bien bâtis (1), mais avoir des maisons de campagne pour les récréer, ni prolonger leur application plus de deux heures de suite. On y était reçu de quelque condition que l'on fût; ils savaient donner une destination à toute espèce de mérite; ils ne se liaient par des vœux qu'à trente ans : ce long et pénible noviciat prévenait les professions imprudentes et les repentirs inutiles. Pendant ce temps les supérieurs pouvaient reconnaître ceux qui étaient propres à employer dans les écoles, dans les cours, dans l'enseignement, au soin des âmes; ou ceux qu'il convenait d'envoyer comme missionnaires dans les villages, ou comme martyrs dans les Indes.

Chaque province avait un lieutenant et des emplois gradués dépendants du général, qui siégeait dans la capitale du monde chrétien, et qui, connaissant chaque sujet par les rapports des chefs, disposait des revenus, des talents, de la volonté de tous (2). Son autorité était absolue et perpétuelle; il avait cependant près de lui un admoniteur choisi par la congrégation générale, pour lui adresser des représentations s'il apercevait dans sa conduite quelque chose d'irrégulier. Afin que l'obéissance fût plus entière, les jésuites ne recherchaient pas les dignités (3) : dans le principe même, ils s'abstenaient de tout emploi permanent; et quand de Jay refusa l'évêché de Trieste que lui offrait Ferdinand III, des messes et des *Te Deum* furent chantés par l'ordre entier. On reproche l'avarice au clergé, et les jésuites enseignent gratuitement; ils se consacrent gratuitement au soin des âmes; ils n'apportent point de subtilités dans la confession, point de charlatanisme dans la prédication ni de préjugés dans les dévotions, point de prières continuelles et de

(1) Chaque ordre affectionnait des sites conformes à sa destination, et l'on citait ce proverbe :

Bernardus valles, colles benedictus amabat,
Oppida franciscus, magnas egnatius urbes.

(2) Personne ne croit plus à l'opuscule intitulé *Secreta monita, seu arcana societatis*. C'est un ouvrage du dix-septième siècle, que l'auteur, réformé de la Bohême, feignit d'avoir trouvé dans un couvent de capucins à Paderborn. Il fut d'abord imprimé en 1635, et il l'a été en dernier à Lugano.

(3) « La plupart des princes prenaient les jésuites pour confesseurs, afin de n'avoir pas à payer l'absolution au prix d'un évêché. » VOLTAIRE.

journées consumées au chœur, afin de pouvoir s'occuper des études et des œuvres; point de discipline excessive, afin de ne pas macérer un corps destiné au service du prochain.

Les jésuites voient-ils la poésie latine en honneur? ils y forment leurs écoliers. Se plaît-on aux représentations scéniques? ils en donnent dont le sujet est emprunté à l'Histoire sainte. Au moment où l'examen et la résistance se dressaient contre les papes, ils font vœu d'obéir sans réserve à tous leurs commandements, et de soutenir leur autorité, non leur puissance temporelle déjà prête à s'écrouler, mais celle qui plaçait Rome à la tête de la civilisation; de combattre les protestants par tous les moyens, sauf la violence. En conséquence, tandis que les rois et les marchands envoyaient massacrer et conquérir, on les envoyait, eux, convertir les populations dans les Indes, au Japon; en Chine, et le nouveau monde offrit à une ferveur digne des temps apostoliques un vaste champ où Rome répandit les germes de la civilisation (1).

Comme la réforme avait pris prétexte de l'ignorance et de la corruption du clergé, il était nécessaire que les jésuites se fissent remarquer par des mœurs irréprochables et un grand savoir (2). Ils s'appliquèrent à l'envi avec les réformés à améliorer les mœurs et la discipline, en mettant en œuvre les moyens les plus convenables, l'éducation et l'exemple. Jusqu'alors les maîtres s'attachaient aux salaires, laissant écoles et écoliers dès qu'ils trouvaient un bénéfice plus fort. Désormais ce nouveau corps, voué à l'instruction par son institut, y consacra tous ses efforts comme à une tâche propre. Ses membres se prêtaient mutuellement secours, se remplaçaient l'un l'autre, ne redoutant rien plus que de paraître négliger leurs devoirs; et, en même temps qu'ils initiaient les jeunes gens aux sciences, ils leur inspiraient la piété. Les gens de lettres du temps

(1) Si tous ces mérites sont vrais pour les premiers jésuites, ils sont fort contestables pour ceux du siècle suivant; et quant aux RR. PP. de notre époque, leur influence funeste, dans les pays qui ont le malheur de les posséder, nous autorise à les croire complétement dégénérés. LÉOPARDI.

(2) Bayle, grand ennemi de cet ordre, s'est amusé à l'article *Mariana* à rassembler les louanges données aux jésuites sur leur chasteté, pour s'en railler, mais non pour la nier. Il dit à l'article *Loyola* que lorsqu'il se répand une accusation contre eux, quelque énorme qu'elle soit, malgré tous les témoignages contraires, et quoique réfutée par le bon sens, elle sera crue par le peuple. *On n'a qu'à publier tout ce qu'on voudra contre les jésuites, on peut s'assurer qu'on en persuadera une infinité de gens.*

s'accordent à faire le plus grand éloge de leurs écoles (1) ; et il n'est point étonnant qu'ils fussent recherchés partout comme professeurs, comme prédicateurs, et surtout comme confesseurs.

Dans ce dernier office, ils mirent en pratique une morale qui fut accusée de condescendance excessive et d'une tendance libérale, comme on dirait aujourd'hui, sous le rapport des opinions politiques. Ils soutinrent, en effet, en théologie l'efficacité du libre arbitre, que ne pouvait détruire la grâce, en paraissant ainsi se rapprocher des semi-pélagiens ; et ils ne voulurent pas être tenus de suivre pas à pas saint Thomas d'Aquin, ce qui les aurait empêchés de se rapprocher des protestants. En politique, quelques-uns d'entre eux soutinrent la souveraineté du peuple, disant que les rois tiraient de lui leur autorité, qu'il pouvait les déposer, changer ou faire des constitutions, les tuer même s'ils étaient des tyrans ; doctrines qu'emprunterent en partie à Mariana ces cortès de Cadix, dont la constitution était proposée, il y a quelques années, comme un modèle aux révolutionnaires de toute l'Europe. Ils furent aussi accusés, pour nous servir d'une autre expression moderne, d'être progressistes, attendu que, dans un moment où les catholiques, les hétérodoxes et les réformateurs prétendaient ramener le monde vers les premiers siècles de l'Église, les jésuites voulaient adapter aux progrès du temps, non le dogme, qui est inaltérable, mais la discipline.

Nous aurons à examiner la vérité et l'importance de pareilles

(1) On peut en voir les témoignages dans TIRABOSCHI, tome VII, livre I, ch. III, 14.

Quæ nobilissima pars priscæ disciplinæ (dit Bacon, là où il parle de l'éducation de la jeunesse dans les écoles) *revocata est aliquatenus quasi postliminio in jesuitarum collegiis, quorum cum intueor industriam solertiamque tam in doctrina excolenda, quam in moribus informandis, illud occurrit Agesilai de Pharnabazo : Talis cum sis, utinam noster esses* (De augment. scient. l. II). Ailleurs : *Ad pædagogicam quod attinet, brevissimum foret dictu : Consule scholas jesuitarum. Nihil enim, quod in usum venit, his melius.* C'est à quoi il attribue l'avantage que l'Église romaine en avait retiré. *Nuper etiam intueri licet jesuitas (qui partim studio proprio, partim ex æmulatione adversariorum literis strenue incubuerunt) quantum subsidii viriumque romanæ sedi reparandæ et stabiliendæ attulerint.* (Ib. l. I.)

Mais les jésuites de nos temps (par exemple dans le collége d'Aquila, royaume des Deux-Siciles) proscrivent non-seulement les classiques grecs et latins, *parce qu'on y apprend le paganisme et ces mots abhorrés de patrie, de république, de peuple, de sénat*, mais aussi les classiques italiens, et surtout le Dante, *ce blasphémateur de la cour de Rome.* LÉOPARDI.

accusations; il suffit ici d'avoir passé en revue cette nouvelle milice, avec laquelle les pontifes s'apprêtèrent à combattre dans l'intérêt de l'Église.

1558. Lainez succéda comme général à saint Ignace; et après lui, François Borgia, duc de Gandia, Everard Mercuriano, Claude Aquaviva, des ducs d'Atri. A la mort de ce dernier, l'ordre comptait déjà trente-deux provinces avec vingt-trois maisons professes sans biens, cent soixante-douze colléges dotés, quarante et un noviciats, cent vingt-trois résidences, treize mille cent douze pères.

Concile de Trente.

Enfin, Rome avait reconnu elle-même la nécessité d'un concile; mais où le réunir? Les Italiens proposaient Mantoue, Plaisance, Bologne; les Allemands voulaient qu'il se tînt chez eux; que le pape y comparût non comme chef, mais comme partie; et, loin de s'engager par avance à se soumettre à ce qui serait décidé, ils prétendaient y avoir, comme juges, voix délibérative. C'eût été déjà reconnaître le schisme; de plus, il parut évident à Pierre-Paul Vergerio, évêque de Capo d'Istria, envoyé en Allemagne par Paul III, qu'ils étaient loin de désirer sincèrement le concile. Charles-Quint, après l'avoir souhaité d'abord, y était plutôt opposé alors, dans la crainte de s'aliéner les réformés, dont la conversion lui importait peu, pourvu qu'il les trouvât dociles et d'accord avec lui contre la France. Le roi François I[er] voyait avec peine que tous les honneurs de cette assemblée dussent être décernés à un empereur qui, ami chancelant de la religion, avait laissé saccager Rome, toléré et favorisé les protestants. Luther, qui le premier en avait réclamé la convocation, le tournait alors en ridicule : *Un concile? comme vous y allez, couards que vous êtes, qui ne savez ce que c'est qu'un évêque, ni César, ni Dieu même, ni son Verbe. Mon petit Paul, ne fais pas le rétif; ne regimbe pas, pape ânon; la glace n'est pas bien solide, elle pourrait se rompre, toi tomber et te casser une jambe*, etc...... » Le reste de ses plaisanteries est d'un style tel, qu'on ne saurait le répéter.

Mais Paul III désirait loyalement le concile; ce qui fit qu'en dépit d'obstacles infinis il parvint à le réunir à Trente, sous la présidence de trois de ses légats (1), auxquels il donnait le titre d'anges de paix; déclarant que le but de l'assemblée était d'extirper les hérésies, de corriger les mœurs et la discipline, et de ramener la

(1) C'étaient Jean-Marie del Monte, Marcel Cervini, qui tous deux devinrent papes, et Reginald Pool, qui fut sur le point de l'être.

concorde entre les princes chrétiens. Rome s'y présentait avec moins de force et plus de prétentions qu'à Bâle et à Constance, attendu qu'elle y apportait une autorité méconnue par beaucoup d'esprits, une conduite qui n'était pas sans reproche, et qu'elle venait juge et partie à la fois pour réformer les autres, quand tous demandaient qu'avant de réformer les autres elle commençât par se réformer elle-même. La première séance, à laquelle assistèrent vingt-cinq évêques, eut lieu le 13 septembre 1545. Après beaucoup de temps qui se passa à discuter sur le cérémonial, sur les formes, sur le vote, sur le titre même du synode, on commença cette longue et consciencieuse révision du système catholique, qui ne pouvait amener qu'un refus de toute concession. On s'occupa d'abord des décisions capitales, en établissant que tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament étaient d'une autorité égale, que la traduction authentique était celle de la Vulgate, dont une édition exacte fut ordonnée; et que le dogme du péché originel devait être reconnu.

Quelques membres avaient été d'avis que les décrets de réforme devaient passer avant ceux de dogme; mais enfin on tomba d'accord de les faire simultanément; on en promulgua donc plusieurs dans chaque séance, dans le but d'extirper les abus signalés, et de rendre à l'Église la pureté de la foi en même temps que celle des œuvres.

La question de la grâce et de la justification se présentait des premières à examiner. La nature de l'homme, corrompue à sa source, n'est plus capable de s'élever vers Dieu par ses propres forces, ni même de le vouloir efficacement sans la grâce, don gratuit de Dieu. D'accord en cela, on était divisé sur le point de savoir si celui qui l'obtient est poussé si irrésistiblement au bien qu'on puisse être assuré qu'il persévérera jusqu'à la fin, ou si l'homme peut résister à l'impulsion divine et dévier du droit chemin? De plus, l'élection que Dieu fait dépend-elle d'une prédestination éternelle ou d'une sentence du Très-Haut, rendue après que l'homme a péché? L'homme rappelé au bien n'accomplit-il son perfectionnement que par la volonté et par la force divine? ou doit-il y coopérer par sa volonté et par ses œuvres propres? D'autres, au contraire, croient la grâce divine nécessaire pour relever l'homme du péché, sauf que l'homme peut l'implorer, et dès lors commence sa justification par sa propre volonté. La grâce primitive ne serait donc pas nécessaire, ou bien elle est accordée à tous à un degré égal.

Luther et les premiers réformés soutinrent absolument que la volonté humaine est passive, et qu'une bonne action quelconque ne saurait être imputée à l'homme; mais Mélanchthon enseigna la doctrine synergétique, c'est-à-dire la coopération nécessaire de l'homme, doctrine devenue générale parmi les luthériens, tandis que la prédestination éternelle fut admise par les calvinistes, et par suite l'inefficacité de l'opération humaine.

La discussion fut longue parmi les catholiques; mais enfin il fut décidé en faveur des bonnes œuvres, et de la nécessité où l'homme était de développer la grâce à l'aide des sacrements (1). C'est ainsi que tout germe de protestantisme était dès lors exclu, et que la conciliation devenait impossible.

Les jésuites furent toujours là les janissaires du saint-siége, comme ils furent appelés par quelques-uns. Comme Lainez souffrait de la fièvre intermittente, les assemblées étaient suspendues les jours d'accès. Cependant les jésuites ne prirent leur logement qu'à l'hôpital; ils se montraient vêtus pauvrement; et les légats les ayant fait habiller de neuf pour qu'ils parussent décemment dans le concile, ils reprenaient en sortant leurs vieux habits, mendiant pour vivre, et pour nourrir les orphelins et les pauvres qu'ils ramassaient dans les rues et qu'ils catéchisaient.

Quoique le pontife restât maître du concile, il avait hâte de s'éloigner de l'Allemagne; aussi prit-il occasion des bruits de peste qui couraient, pour le transférer à Bologne. Charles-Quint s'y opposa, ne voulant pas rester impuissant vis-à-vis des protestants après les avoir réduits par les armes à accepter le concile; et, fier de la victoire de Muhlberg, il ordonna à ses cardinaux de demeurer à Trente : il ne dépendit donc pas de lui qu'un schisme n'en résultât; mais Paul III sut obvier au danger en suspendant le concile.

1550. Il fut rouvert par Jean-Marie del Monte, qui lui succéda sous le nom de Jules III au milieu des intrigues des cours; et quoique le roi de France Henri II, brouillé alors avec le pape au sujet de Parme, protestât contre cette assemblée comme lésant les libertés gallicanes et comme réunie pour le seul avantage de quelques puissances, on y traita de plusieurs sacrements; mais quand Maurice de Saxe marcha sur Trente pour surprendre l'empereur, le concile, effrayé, se sépara.

(1) *Non ego autem, sed gratia Dei mecum.* SAINT PAUL, I Cor., XV.

Après le règne très-court du saint homme Marcel II, de la famille Corvini, Jean-Pierre Caraffa fut élu pape sous le nom de Paul IV. Zélé pour les réformes, il avait institué les théatins, et renoncé à l'archiépiscopat pour entrer lui-même dans cet ordre. Il avait combattu à Trente pour le parti le plus rigoureux, et il s'étonna de se voir élu lorsque jamais il n'avait usé de condescendance envers aucun cardinal. Comme on lui demanda alors comment il voulait être traité, il répondit : *En grand prince*. Entraîné dans la lutte, il s'y montra mondain ; et comme, au récit de quelques désordres arrivés chez les autres, il s'écriait, *Réformation, réformation !* un cardinal eut le courage de lui dire : *Saint-père, la réformation doit commencer par nous.* Paul IV. 1555.

Alors la vérité, un moment obscurcie, se manifeste à ses regards : il reconnaît ce que la conduite de ses neveux a de répréhensible, les destitue de leurs emplois et les chasse de la ville. Il rassure les Romains par des procédés libéraux, encourage l'étude de la diplomatie en faisant recueillir des documents épars, et bientôt il se met à corriger les abus. Il peut se vanter dès lors de n'avoir pas passé un jour sans ordonner quelque mesure destinée à purifier l'Église. Aussi lui frappa-t-on une médaille où l'on voyait le Christ chassant du temple les profanateurs.

On était déjà dans l'habitude de noter les livres condamnés comme hérétiques (1). On en forma alors un *Index* en trois catégories : dans la première, figuraient les auteurs dont tous les ouvrages étaient interdits ; dans la seconde, ceux dont quelques-uns seulement étaient réprouvés ; dans la troisième, les livres anonymes. La défense portait en général contre les écrits dans lesquels était soutenue la prédominance du pouvoir séculier sur l'autorité ecclésiastique et des conciles sur le pape, de même que contre ceux qui étaient sortis des presses de soixante-douze imprimeurs nommément désignés, ou de tout autre qui aurait déjà publié des livres hérétiques. Le fait de lire ces ouvrages fut déclaré un cas d'excommunication *latæ sententiæ*. Index.

Paul IV voulut donner à l'inquisition une vigueur insolite par l'empoi de séculiers (2), et il fit jeter en prison le cardinal Mo-

(1) Les premiers catalogues de livres prohibés furent faits à Louvain et à Paris. Monseigneur della Casa en publia un à Venise ; d'autres vinrent ensuite.

(2) « Il fut remédié à propos par le saint-office de Rome, en mettant dans

Morone, homme très-considéré; Égidius Foscarari, évêque de Modène; Thomas Sanfelice, évêque de la Cava; Louis Priuli, évêque de Brescia, accusés d'avoir professé des opinions hérétiques et mal défendu les principes orthodoxes. Le cardinal Pool échappa au même traitement par la mort, et les autres purent se justifier; mais quelques individus furent brûlés dans Rome et noyés à Venise, où trois nobles siégeaient dans le saint-office; beaucoup d'autres furent obligés de rétracter des erreurs dans lesquelles ils étaient tombés avant de savoir qu'elles fussent condamnées. En général, l'inquisition fut très-sévère pour ceux qui n'avouèrent pas, ne montrant de l'indulgence que pour ceux qui confessèrent leur faute.

Le peuple en conçut tant de haine pour Paul IV, qu'à peine fut-il mort, il abattit sa statue et mit le feu au palais de l'inquisition. Il est difficile de juger ce pontife au milieu d'actes si disparates; mais à coup sûr, en s'aliénant l'empereur, il se priva de sa coopération, qui lui aurait été nécessaire pour extirper l'hérésie, dont les bases s'affermirent alors, et qui gagna aussi l'Angleterre.

Pie IV. 1559. Le frère du fameux Jean-Jacques de Médicis, marquis de Marignan (1), nommé Jean-Ange, fut appelé au pontificat sous le nom de Pie IV. C'était un habile jurisconsulte de Milan; il s'en allait à cheval par la ville, écoutant quiconque s'adressait à lui; il donnait audience sans étiquette aux ambassadeurs, dans le pavillon du Belvédère; il désapprouvait la rigidité monacale de son prédécesseur; et, bien que son origine le rattachât à l'Autriche, connaissant les maux de la guerre, il procura à Rome des années de calme et d'abondance. Il fit mettre à mort les trois neveux de son prédécesseur, sans en excepter le cardinal; mais il ne sut pas s'abstenir de favoriser les siens, donnant l'archevêché de Milan et bientôt après la pourpre à un jeune homme à peine âgé de vingt-deux ans, et qui n'était pas même encore ordonné prêtre.

Saint Charles. Heureusement il ne se trompa point; car Charles Borromée fut un des prélats qui honorèrent le plus l'Église, et qui employèrent le

chaque ville des inquisiteurs vaillants et zélés, en se servant même parfois de séculiers zélés et savants pour venir en aide à la foi. Tels furent par exemple Oldescalco à Côme, le comte Albano à Bergame, Muzio à Milan. Cette résolution de se servir de séculiers fut prise, parce que, non-seulement beaucoup d'évêques, de vicaires, de moines et de prêtres, mais encore beaucoup de membres de l'inquisition même, étaient hérétiques. » *Compendio dell' inquisizione.*

(1) *Voy.* tome XIV.

plus leurs efforts à la relever. L'abus qui dominait alors avait fait accumuler sur lui les charges et les dignités : il était tout à la fois légat *a latere* de Bologne et de Ravenne, et il le devint ensuite de toute l'Italie ; il était abbé commendataire de douze églises au moins dans différents États, archiprêtre de Sainte-Marie Majeure, grand pénitencier de la sainte Église, comte d'Arona, prince d'Orta, protecteur du royaume de Portugal, des cantons suisses catholiques, de l'Allemagne inférieure, de l'ordre des franciscains et des humiliés, des chanoines réguliers de Sainte-Croix de Coïmbre, et des ordres militaires de Malte et du Christ, ce qui lui formait un revenu de quatre-vingt-dix mille sequins et plus. Mais il se démit de tous ces bénéfices, et mortifia par son exemple la magnificence dissolue des princes séculiers et ecclésiastiques de Rome. Au lieu des réunions habituelles pleines de fracas et de faste, il institua dans son palais une académie littéraire et morale, qui y tenait une fois par semaine ses séances, dites *veillées vaticanes*. Il congédia quatre-vingts personnes de sa suite, ne conserva près de lui de séculiers que pour les bas emplois, et renonça aux divertissements usités à cette époque ainsi qu'aux vêtements fastueux. Il excita le pape à construire Sainte-Marie des Anges, de même que la superbe chartreuse de Rome ; et lui-même contribua à l'érection de plusieurs églises dans toute l'Italie. Tel était son respect pour le saint-siége, que jamais il n'en recevait un bref que la tête découverte.

Il tint à Milan six conciles provinciaux, dont les décisions forment dans leur ensemble les *Actes de l'Église milanaise*, corps de discipline admirable (1). Il institua les compagnies de la Doctrine chrétienne (2), pour enseigner, les jours de fêtes, aux enfants, non-seulement les vérités de la foi, mais la lecture et l'écriture ; avec défense expresse à ceux qui en étaient membres d'acquérir à ce titre des revenus et des richesses temporelles. Il destina les oblats de Saint-Ambroise, prêtres avec vœu d'obéissance spéciale à l'archevêque, à desservir les paroisses les plus pauvres, où la fatigue était plus grande, et à y faire les exercices rituels. Il enjoignit à ses

(1) En 1657, l'assemblée du clergé de France fit réimprimer et répandre à ses frais les *Instructions de saint Charles.*

(2) *Ceci est la règle pour la compagnie des Serviteurs des enfants de la charité, qui enseigne, les jours de fêtes, aux petits garçons et aux petites filles, à lire, à écrire, et les bonnes mœurs, gratis et pour l'amour de Dieu.* Que ceux qui s'intéressent à l'histoire du bon enseignement parcourent ce petit livre.

7.

évêques de se faire adresser une fois dans l'année un sermon de chaque curé, et d'envoyer un prédicateur dans la paroisse de ceux qu'ils jugeraient incapables de mieux faire.

Les religieux humiliés s'étaient corrompus au milieu de leurs richesses immenses, dont la jouissance était dévolue à un petit nombre de moines (1). Charles ayant voulu les ramener à la discipline, l'un d'eux lui tira un coup de fusil. Il en prit occasion pour faire supprimer cet ordre, et pour doter de ses énormes revenus des colléges et des séminaires, surtout de jésuites; infatigable du reste à visiter son diocèse, à discipliner son église dans les choses les plus importantes, comme dans les moindres détails de sacristie. En traversant le val Camonica, où les dîmes n'étaient pas payées depuis quelque temps, il s'abstint de donner la bénédiction, et les habitants en restèrent frappés de crainte; dans le val Mésolcina, il fit procéder sévèrement contre les hérétiques et les sorciers (2). Erreurs de l'époque que nous voudrions pouvoir oublier avec certaines prétentions de juridiction exorbitantes (3), pour dire combien il prodiguait libéralement ses richesses pour soulager les pauvres, et pour procurer l'assistance corporelle et spirituelle aux malheureux atteints par la terrible peste qui éclata alors. Il employa aussi beaucoup d'efforts pour empêcher que l'hérésie dont la Suisse était infectée ne se répandît en Italie, à la faveur du voisinage. Y étant allé en qualité de légat pontifical, il y soutint le parti catholique, et fonda à Milan un collége helvétique, qui devint une pépinière d'apôtres et de desservants pour cette contrée.

1560. Il s'appliqua principalement à faire rouvrir et terminer le concile

(1) Ils possédaient quatre-vingt-quatorze maisons capables d'entretenir cent religieux, et chacune n'en avait que deux.

(2) Il avait défendu à tout prédicateur de vouloir prédire le jour de la fin du monde: *Ne certum tempus Antichristi adventus et extremi judicii diem prædicent; cum illud Christi Domini ore testatum sit, Non est vestrum nosse tempora vel momenta* (Act. p. 3). Dans le cinquième concile provincial, il dit: *Ad nuptias matrimoniaque impedienda vel dirimenda eo cum ventum sit, ut veneficia fascinationesve homines adhibeant, atque usque adeo frequenter id sceleris committant, ut res plena impietatis ac propterea gravius detestanda: itaque ut a tanto tamque nefario crimine pœnæ gravitate deterreantur, excommunicationis latæ sententiæ vinculo fascinantes et venefici id generis irretiti sint.*

(3) D'avoir, par exemple, une force armée à sa disposition, de donner exécution aux sentences de son tribunal, même contre les laïques, qui ne vivaient pas en bons chrétiens.

de Trente. Rien ne devait être plus majestueux que cette assemblée des catholiques les plus éprouvés dans les affaires, dans les lettres, dans la sainteté. On y voyait le cardinal Morone, Milanais, et l'évêque de Bologne, Foscarari, dont il a été parlé plus haut; le cardinal Seriprando de Troia, l'un des plus érudits; le cardinal Jean-François Comendone, l'un des plus grands hommes de Venise; Daniel Barbaro, Jean-Antoine Volpi, Antoine Minturno, littérateurs du premier rang; Marc-Antoine Flaminio (1) et l'évêque Vida, en qui revivaient Catulle et Virgile; le théologien Ambroise Catarino, dominicain, ardent adversaire de l'hérésie; Isidore Clario de Brescia, qui corrigea la version de la Vulgate. Deux célèbres professeurs de Louvain furent aussi députés à cette assemblée, Michel Baïus et Jean Hessels, propagateurs de doctrines erronées au sujet de la grâce.

Il ne s'agissait pas dans ce concile de questions partielles comme à Constance, mais de l'existence même de l'Église; et au milieu d'une si grande fermentation des esprits, s'il était dangereux de le réunir, il était très-difficile de le retenir dans de justes limites. Outre le refus qu'avaient fait les princes protestants d'y intervenir, les prétentions des rois catholiques, les protestations, les intelligences entre les cardinaux, entre les nations, multipliaient les obstacles à chaque pas. Les évêques étrangers changeant à chaque instant de parti, il fallut y envoyer des prélats italiens, plus pauvres et moins exigeants, et, en faisant voter par tête et non par nation, assurer à ces derniers la prédominance (2); mais si la politique intervint dans quelques décisions, la persuasion et la conscience y eurent plus de part encore.

Dans la première session du concile, tenue pendant la guerre de Smalkalde, le dogme de la justification, qui devint le fondement du système catholique, avait été posé solidement; il restait à discuter les questions de hiérarchie. La résidence et l'institution des évêques étaient-elles de droit divin? ou, ce qui revient au même, jusqu'où s'étendait leur indépendance à l'égard du souverain pontife? et les clefs furent-elles données à saint Pierre seulement? Jacques Lainez, gé-

(1) Il avait été proposé pour secrétaire; « mais il s'excusa d'assumer ce fardeau, attendu que déjà couvait dans son esprit l'attachement à ces doctrines pour la condamnation desquelles il lui aurait fallu exercer là sa plume. » PALLAVICINO.

(2) Il y avait dans l'assemblée cent quatre-vingt-sept prélats italiens, et quatre-vingt-trois autres répartis entre toutes les nations.

néral des jésuites, soutint, dans le discours le plus célèbre de cette assemblée, que la puissance de juridiction appartenait uniquement au pape, et que toute autre en dérivait. Son avis l'emporta, et la suprématie du pape, que l'on s'était proposé de restreindre, demeura consolidée; il fut décidé que lui seul pouvait interpréter les canons, et seul imposer les règles de la foi et de la vie.

Il fut possible d'arriver à de si grands résultats du moment où les évêques, au lieu d'aspirer à une autorité nouvelle au détriment de celle du souverain pontife, virent la nécessité de sauver la leur propre à l'ombre de la sienne. Les princes avaient compris également que leur existence était compromise par les querelles théologiques, et qu'il convenait dès lors non de subtiliser sur les limites du pouvoir ecclésiastique, mais de chercher à s'en faire le soutien.

Les dissensions renaissaient toutefois à l'intérieur : les princes se plaignaient de ce que les débats traînaient en longueur, de ce que la discussion n'était pas libre, de ce que tout venait de Rome préparé et décidé d'avance, de ce que les prélats s'occupaient trop de la grandeur pontificale. Cependant la lenteur venait de leurs prétentions : ils n'intriguaient pas moins de leur côté qu'on ne le faisait de l'autre; ils s'effrayaient de certaines réformes, et voulaient faire servir le concile à leurs vues particulières : l'Espagne, pour intimider les Belges révoltés; la France et l'Empire, tantôt pour abaisser, tantôt pour caresser les huguenots et les luthériens. D'un autre côté, l'empereur demandait non-seulement des réformes portant sur le pape et sa cour, sur les bréviaires, les légendaires, les sermonaires, mais encore la communion sous les deux espèces; l'Espagne voulait que les évêques ne fussent pas regardés comme une émanation du pouvoir papal, mais déclarés d'institution divine, et par suite indépendants; la France soutenait les décrets de Bâle et la supériorité des conciles sur le pontife, et elle demandait, par la bouche du cardinal de Lorraine, le mariage des prêtres, l'usage du calice, la liturgie vulgaire. Mais enfin les troubles de la France amenèrent ce parti à se rapprocher de celui du pape.

On peut se faire une idée de ce qu'il fallut d'efforts de la part de Pie IV et de ses théologiens pour mettre d'accord des prétentions si diverses et si opposées. On expédia enfin les matières qui restaient encore relativement au mariage, au purgatoire, à l'invocation des saints, au culte des images et des reliques, aux jeûnes, aux indulgences. Quant à la discipline, on décréta la prohibition des

mariages clandestins, de la communion sous les deux espèces, et des ordinations sans bénéfices. Les quêteurs et les promulgateurs d'indulgences furent supprimés ; la collation des ordres et les dispenses, déclarées gratuites. La résidence devint obligatoire, et par suite la multiplicité des bénéfices avec charge d'âmes ne fut plus possible. Il fut interdit aux juges laïques de s'immiscer dans les causes du clergé, et aux princes de faire des édits sur des matières ou des personnes ecclésiastiques, de percevoir des gabelles et des dîmes, de prétendre que leur *exequatur* fût nécessaire aux bulles pontificales ; le tout sous peine d'excommunication pour ceux qui agiraient autrement, ou qui usurperaient soit les biens, soit les droits de l'Église (1).

Le concile fut déclaré alors terminé et clos, et Pie IV en confirma solennellement les décrets. Mais ceux qui espéraient que l'unité serait rétablie dans l'Église en virent, au contraire, la division proclamée. Il est certain qu'un synode ne pouvait être conciliateur, ni décider autrement que l'Église ne l'avait fait jusqu'alors. Déjà à ce moment chacun avait pris son parti : les opinions religieuses s'étaient greffées sur les intérêts politiques, et le monde se trouvait divisé en deux camps. Il n'y avait plus espoir de transiger avec des adversaires ; entre catholiques, il n'était pas besoin de transactions ni presque de discussions. Restait donc à mettre en lumière le système entier de la foi catholique ; et en effet on en retrancha une série de superfluités, et il en résulta que la théologie fut réduite à l'état de science positive, et dégagée de la dialectique (2).

Mais la réforme générale, déjà clairement indiquée et préparée, ne pouvait venir que de celui qui tient d'en haut l'autorité, et de ce Réformations catholiques.

(1) *Voy.* note add. D.

(2) Nous parlons ailleurs (chapitre XX) des deux histoires les plus connues de ce concile, par Paul Sarpi et par le cardinal Pallavicino.

Martin Chemnitz et d'autres en ont fait l'examen dans un sens hostile.

Parmi les historiens récents, on peut consulter :

J. Mendham, *Memoirs of the council of Trent*. Londres, 1834.

M. Göschl, *Geschichtliche Darstellung des grossen algemeinen concils zu Trient*. Regensb., 1839.

J. H. von Wessenberg, *Die grossen Kirchen-Versammlungen des XV und XVI Jahrhunderts*. Constance, 1840.

Brischar, *Beurtheilung der controversen Sarpi's und Pallavicini's in der Geschichte des Trienter concils*. Tübingen, 1844.

lésion du dogme. Ils excitèrent à cet effet les ambitions particulières, et tendirent, sous prétexte d'indépendance, à détacher des autres prêtres les prêtres de leurs États, à empêcher les communications directes avec le chef spirituel, en formant des sociétés religieuses spéciales, afin de les rendre dociles au pouvoir qui leur permettait d'exister.

Les pontifes durent donc rabattre de leurs prétentions absolues, et les souverains obtinrent avec le temps les attributions ecclésiastiques que les princes protestants avaient usurpées de force. Cependant, les fausses décrétales une fois rejetées, l'autorité pontificale se trouva mieux assise, parce qu'elle fut plus mesurée; et le droit ecclésiastique en général subit une réforme. Il prit un aspect nouveau parmi les protestants, chez qui le prince fut investi de la suprématie spirituelle, c'est-à-dire de la faculté de défendre ou de permettre un culte selon son bon plaisir, de nommer aux fonctions de l'Église, de disposer des biens et d'exercer la juridiction ecclésiastique ainsi que les prérogatives diocésaines; choses que, dès les premiers temps de son existence, l'Église avait toujours combattues, afin qu'elles demeurassent autant que possible indépendantes du pouvoir temporel.

Une autre question résolue en partie seulement par le concile, et laissée en partie à la controverse des écoles, fut celle de la grâce; or, nous verrons naître de là, dans le siècle suivant, une longue dissension intérieure signalée par le nom de Jansénius.

Défense ayant été faite, sous quelque prétexte que ce fût, de publier, et à toute puissance ou dignité quelconque, d'entreprendre des commentaires, notes ou gloses sur les décrets du concile, attendu que tous devaient recourir au saint-siége en cas de doute, le pape institua une congrégation de huit cardinaux pour interpréter les décrets de réforme, de discipline et de juridiction ecclésiastique.

Catéchismes.

Il ne paraît pas qu'au moyen âge l'Église formulât de catéchismes où les éléments essentiels de la religion fussent exposés à l'usage
1535. du peuple. Mais quand Luther lui avait reproché de négliger l'instruction des jeunes gens et du peuple, Érasme en avait publié un; après celui-là en vinrent d'autres, parmi lesquels le plus célèbre est celui du jésuite Pierre Canisius (*Von Hundt*). Mais le concile de
1556. Trente ordonna qu'il en serait fait un général, dont la rédaction fut confiée à saint Charles. Il prit pour l'y aider trois dominicains; Paul Manuce en révisa le style; et il fut publié en italien et en latin, puis

divisé par chapitres, enfin par demandes et par réponses, dans l'édition d'André Fabrizio. C'est là le *Catéchisme romain*, admiré 1574.
pour son élégance, sa méthode lumineuse, et véritablement propre à démontrer que la profonde et solide érudition sacrée n'a pas besoin de s'envelopper d'arguments et de formules d'école, mais qu'elle repose dans l'exposition claire et précise, dans la sublime simplicité de la pensée. Les jésuites, n'étant pas d'accord avec les dominicains sur les doctrines relatives à la grâce, le discréditèrent et en publièrent d'autres, parmi lesquels figure au premier rang celui du cardinal Bellarmin.

Les protestants eurent aussi leurs catéchismes, plus simples que les nôtres, mais moins complets, attendu qu'ils glissent sur une foule de questions, et qu'ils ne peuvent en résoudre d'autres convenablement, à cause de la base peu sûre de leur foi; à tel point qu'on se demande pourquoi, après avoir emprunté une certaine portion du livre, ils ne l'ont pas pris tout entier.

La frivolité que nous avons remarquée dans la littérature avait nui aux choses d'un ordre plus élevé. On sentit la nécessité de corriger les leçons apocryphes, les antiennes ridicules et les rites bouffons, introduits dans l'Église par l'ignorance et la simplicité; mais des savants préoccupés de la forme, des cardinaux à qui le latin incorrect de saint Paul inspirait du dégoût, étaient-ils propres à cette tâche? Léon X chargea Zacharie Ferreri, de Vicence, de corriger les hymnes; mais ceux qui remplacèrent les anciens étaient aussi purs de style que froids de sentiment. La mort empêcha Ferreri de terminer le bréviaire entier. En conséquence, Clément VII confia ce travail à Quignonez, cardinal de Sainte-Croix, qui en composa un tout à fait abrégé, et par suite du goût de beaucoup de monde; aussi peu s'en fallut-il que l'ancien ne demeurât aboli et la tradition rompue. Pie V rejeta le bréviaire de Quignonez, et en publia un nouveau, obligatoire pour toutes les églises qui n'en possédaient pas un datant de deux cents ans au moins. Cette réserve n'empêcha pas le plus grand nombre d'adopter le Bréviaire romain, qui fut suivi du Missel.

Il était nécessaire aussi de préparer une édition de la Bible en rapport avec les progrès de la philosophie et de l'exégèse. Celle de Robert Estienne servit de règle pour le texte grec. Le concile avait déclaré la Vulgate authentique pour sa version latine, mais

sans indiquer d'après quel manuscrit ou édition imprimée; d'où il résultait que les catholiques eux-mêmes arrêtaient leur choix à leur gré. Il fut fait aussi quelques versions nouvelles, comme celle d'Ario Montano; ou bien la version ancienne fut modifiée essentiellement, comme dans l'édition d'Isidore Clario. Sixte-
1590. Quint songea à réprimer cette licence, en publiant une Bible qui seule dût faire autorité. Mais comme on y reconnut bientôt de nombreuses erreurs (1), elle fut retirée, et Clément VIII en fit paraître une autre. Les protestants eux-mêmes ne croient pas que les éditions de leurs coreligionnaires valent mieux que notre Vulgate.

Pie IV appela Paul Manuce à Rome, pour qu'il y imprimât les saints Pères avec ses inimitables caractères.

Réforme morale. La réforme morale fut obtenue dans l'Église au delà de ce qu'il était permis d'espérer au milieu de pareils bouleversements, sans que la pensée orgueilleuse de ne pas vouloir donner raison aux dissidents vînt y apporter obstacle. L'idolâtrie classique fit place au sentiment religieux dans les arts, dans les discussions, dans les lettres, dans l'existence. Un grand nombre de conciles provinciaux furent tenus, pour extirper les restes des superstitions et des inconvenances. D'autres synodes durent s'assembler de temps à autre, et il semblerait que ces pieux novateurs se fussent flattés de ramener le monde à la pureté apostolique. Saint Charles, dans son *Rituel*, rétablit les pénitences des premiers siècles; Jean-François Bonomo, évêque de Verceil, délégué pour la visite du diocèse de Côme, fit remarquer à l'évêque, indépendamment d'autres avertissements sévères, qu'il ne devait point avoir à son usage de meubles de prix, ni surtout de vases et de chandeliers d'argent, attendu que leur valeur pouvait être employée à l'entretien des pauvres. Grégoire XIII, prétendant de même exécuter de point en point les décrets du concile de Trente, envoya des visiteurs apostoliques pour examiner les comptes des églises, des établissements de bienfaisance, des confréries; mais ces délégués, en poussant les choses à l'excès, excitèrent des mécontentements, et plusieurs princes imitèrent Philippe II en les excluant de leurs États.

(1) Elle a été mise à l'index par Grégoire XIV, et c'est une rareté bibliographique.

L'inquisition se raviva aussi; et s'attachant, par des priviléges et des indults, certaines confréries d'hommes et de femmes, elle s'en servit comme de familiers. Elle se mit à rechercher non-seulement la dépravation hérétique, mais les pratiques religieuses; flairant les émanations culinaires le vendredi, et sophistiquant sur chaque expression échappée aux professeurs dans les universités. Les droits de souveraineté parurent blessés par cette manière de procéder; et, après s'être récriés contre les abus, les princes ne savaient désormais s'arranger des remèdes. A Venise, un jésuite réunit les gondoliers tous les jours fériés, pour les instruire dans les vérités chrétiennes; mais la seigneurie pensa que les gondoliers étaient journellement en rapport avec des personnes de tout rang, et qu'ils pouvaient devenir un instrument d'espionnage; elle prohiba en conséquence cette congrégation, et expulsa le jésuite. Un autre déclama contre le carnaval, disant que l'argent qu'on y dépensait serait mieux employé à aider le pape dans la guerre contre les Turcs, qui menaçaient la république; et la seigneurie le chassa également.

Pie V, dont Bacon disait (1), *Je m'étonne que l'Église romaine n'ait pas encore compté ce grand homme parmi les saints*, défendit aux médecins de visiter trois fois un malade sans qu'il se fût confessé. Il ordonna que celui qui violerait le dimanche devrait rester debout tout un jour devant les portes de l'église, les mains liées au dos; s'il retombait dans la même faute, qu'il fût fustigé par la ville; à la troisième fois, qu'il eût la langue percée, et qu'il fût envoyé aux galères (2).

La cour de Rome et la ville elle-même prirent l'aspect ecclésiastique avec l'esprit de régularité; et le cardinal Tosco ne fut pas élu pape, parce qu'il lui échappait par moments quelques termes peu décents du dialecte lombard. La résidence fut commandée rigoureusement aux évêques et à tous les bénéficiers. On mit fin à l'abus de conférer des abbayes, des collégiales, des évêchés à des séculiers et jusqu'à des militaires, qui disaient *mon église, mes frères*, comme ils auraient dit *mes gens, mes chevaux*. Le népotisme resta diffamé; et s'il se releva dans le siècle suivant, il prit

(1) *De bello.*
(2) Le marquis de Falloux publie actuellement une vie de ce pontife (1844).

une tout autre forme, les papes adoptant l'habitude de placer près d'eux un neveu cardinal et un autre laïque, qui acquéraient des dignités et des richesses, mais qui n'arrivaient pas à la domination.

De grands hommes illustrèrent la pourpre et la mitre, comme saint Thomas de Villanova, archevêque de Valence; Resticucci, homme aussi pénétrant que droit; Charles Borromée, véritable restaurateur du gouvernement ecclésiastique et de la direction des âmes; Frédéric Borromée, son cousin, qui l'imita si bien; Salviati, dont les Bolonais répètent encore le nom avec éloge; Santorio, homme d'une extrême sévérité, et digne d'être le chef de l'inquisition; Gaspard Contarini, qui réfuta Pomponace, son maître, sur l'immortalité de l'âme, et écrivit des commentaires, des ouvrages polémiques, et deux livres sur les devoirs de l'évêque, dans un style moins barbare que celui de la plupart des théologiens; Ptolémée Gallio de Côme, qui répandit sur sa patrie d'inépuisables trésors de bienfaisance. Nous citerons dans le nombre un collége où les enfants du diocèse durent venir recevoir l'éducation, non-seulement en fait de grammaire et de rhétorique, mais dans les arts et métiers; école technique dans le genre de celles qu'a produites notre siècle. Madruzzi, cardinal de Trente, fut appelé le Caton du sacré collége, et se consacra à diriger la politique autrichienne.

La France avait aussi ses illustrations ecclésiastiques dans les d'Ossat, les Duperron, les Tolet, dans le cardinal de Sourdis et le cardinal de la Rochefoucauld, surnommé le Borromée français. Fabio Chigi, légat pontifical pour la paix de Westphalie et depuis pape, avait toujours une tête de mort sur sa table, où n'étaient servies que des racines, et un cercueil était sous son lit. Sirleto, le plus savant des cardinaux, en même temps que philosophe, dont la mémoire contenait toute une bibliothèque, ne dédaignait pas de réunir autour de lui les enfants qui venaient sur la place Navona avec des fagots de bois, pour les instruire dans la doctrine chrétienne. Dans Augustin Valien on admirait également une érudition rare et une conscience à toute épreuve. César Baronius travaillait la journée entière à son histoire, et mangeait avec ses domestiques. On cite aussi, parmi les auditeurs de rote, Mantica, dont les ouvrages firent autorité dans l'école et devant le tribunal, ainsi qu'Arigone, moins absorbé par les livres que par les affaires, au milieu desquelles il conserva une réputation intacte.

Nous aurons fréquemment à faire mention des nonces envoyés pour affronter les tempêtes de cette époque. Ainsi nous avons déjà parlé du cardinal Bellarmin, le plus grand controversiste et l'homme le plus vertueux de son temps. Le savant Clavio et Jean Pierre Maffei, qui jusqu'à son dernier soupir s'occupa de l'histoire des Indes en latin, sont dignes de figurer à côté de lui. Muret, autre excellent latiniste, expliqua les *Pandectes* d'une manière vive et originale. Les réponses de l'Espagnol Azpilcueta étaient des oracles en droit canonique, et Grégoire XIII allait souvent s'entretenir des heures entières avec lui ; il ne dédaignait pourtant pas d'accomplir dans l'hôpital les offices les plus humbles. Tel était le cortége dont les pontifes s'étaient entourés, au lieu des poëtes et des soldats que l'on voyait près d'eux un siècle auparavant.

Néanmoins leur ardeur à protéger le savoir ne se ralentit pas; mais elle prit une meilleure direction. Dans la décadence des études religieuses, les jésuites, animés de l'esprit du catholicisme réformé, purent s'emparer de l'enseignement : ils peuplèrent de colléges Vienne d'abord, puis Cologne et Ingolstadt, d'où ils se répandirent en Autriche, le long du Rhin et du Mein, et à Munich, la *Rome allemande*. Leur intention était d'amener les universités catholiques à soutenir la comparaison avec celles des protestants. Ce n'est pas qu'ils se montrassent comme de libres penseurs, comme des propagateurs de vérités nouvelles, mais bien comme des personnes officieuses, affables, dégagées d'intérêt personnel, et s'aidant les unes les autres. Dans cette invasion d'un genre nouveau de l'Europe germanique par l'Europe romaine, les théologiens allemands, en lutte les uns avec les autres et ne s'entendant pas sur les croyances, laissaient la victoire à des esprits moins élevés, mais d'accord entre eux, présentant une doctrine raffinée jusque dans ses points extrêmes, et ne laissant aucune prise au doute.

En même temps les jésuites instituaient des écoles pour les pauvres; ils se livraient à la prédication, et en tiraient des résultats admirables, jusqu'à exciter l'enthousiasme de la dévotion.

Il fut enjoint aux évêques d'avoir des séminaires dans chaque diocèse. Grégoire XIII fonda vingt-trois colléges convenablement rentés, entre autres un, allemand et hongrois, pour cent jeunes gens de ces nations, un pour les Anglais, un pour les Grecs, un pour les Maronites. Il réédifia le collége romain, et fonda celui des Néophytes. Il en établit ensuite un à Fulde, un à Dillingen, un à Colosvar en

Transylvanie, un à Gratz en Styrie, et de même à Olmütz, à Prague, à Vienne, à Augsbourg, à Pont-à-Mousson pour les Écossais, à Douai pour les Anglais, à Braunsberg en Prusse; le collége Illyrique à Lorette, trois séminaires dans le Japon; il employa en outre deux millions d'écus romains pour subvenir à l'entretien de jeunes étudiants pauvres, et un million pour mettre des demoiselles sans fortune en état de se marier ou d'entrer en religion (1). Il suggéra au cardinal Ferdinand de Médicis l'idée d'ouvrir une imprimerie orientale; et ce prélat envoya en Éthiopie, à Alexandrie, à Antioche, des voyageurs instruits, notamment les deux Florentins Jean-Baptiste et Jérôme Vecchietti, qui rapportèrent de là des manuscrits; il fit fondre des caractères, et l'on put imprimer des livres à Rome en plus de cinquante langues orientales.

La congrégation de *Propaganda fide*, due à Grégoire XV et à son neveu Ludovisi, est d'une plus grande importance. Treize cardinaux, trois prélats, un secrétaire, s'occupaient à répandre la foi et à diriger les missionnaires, dont il fut possible, à l'aide de legs, d'augmenter ensuite le nombre. C'est une chose merveilleuse que l'activité avec laquelle les missionnaires, rayonnant de ce centre, prodiguaient leurs efforts, des Andes aux Alpes, du Tibet à la Scandinavie, pour convertir mahométans, bouddhistes, nestoriens, idolâtres, protestants.

Les prodiges de l'apostolat se renouvelèrent spécialement dans les missions des deux Indes avec l'héroïsme le plus marqué et les miracles les plus signalés; et déjà nous avons mentionné le zèle des prédicateurs, la fureur des persécutions, la merveilleuse diffusion de la parole chrétienne, et les fruits de la charité et du courage. Au milieu de tant de pertes éprouvées en Europe, les pontifes se trouvaient consolés en recevant des ambassadeurs de l'Abyssinie, du Japon, de la Perse, des anciens royaumes d'Orient et des contrées nouvelles de l'Amérique, où se fondèrent des évêchés, des couvents, des écoles, des hôpitaux. Urbain VIII fonda le séminaire Apostolique, pépinière de missionnaires, et refuge pour les prélats que la réforme avait dépouillés; le cardinal Antoine Barbérini institua douze bourses pour des Géorgiens, des Persans, des nestoriens, des jacobites, des melchites, des Cophtes, sept pour des Éthiopiens, et six pour des Indiens ou des Arméniens.

(1) TIRABOSCHI, tome VII, liv. I, c. 3.

Sixte-Quint, plus grand prince que grand pontife, publia jusqu'à soixante-douze bulles. Plein de zèle pour la foi et les bonnes mœurs, il lança l'anathème sur les adultères, les prostituées, l'astrologie judiciaire; il donna relativement à l'usure et aux contrats de société les règles que suivent encore les canonistes, et il fixa à soixante-dix le nombre des cardinaux, qu'il voulait à l'abri de tous reproches.

Ce qui prouve à quel point le sentiment religieux s'était développé parmi le peuple, c'est le nombre des miracles, quels qu'ils soient, qui furent alors proclamés, et celui des apparitions surnaturelles. La Vierge parle dans Saint-Sylvestre; elle apparaît aux Monti dans Rome, à Narni, à Todi, à San-Severino; l'image de Subiaco sue; à Langres, en 1588, un soldat qui perdait au jeu, blasphème contre une image de Marie, et lui lance les dés; mais, dans cet acte, il se casse le bras profanateur. Ce miracle fit pleuvoir les dons, et deux cent cinquante processions au moins affluèrent en six mois dans cette ville, où les offrandes des croyants servirent à bâtir l'église appelée la Vierge-des-Miracles. Saint Charles constate l'apparition de la Vierge à Caravaggio; à Trévise, une des images de la Mère du Christ détourne, en pleurant, les Français d'exterminer les habitants; et il n'y a pas, à cette époque, de contrée en Italie où ne se soit produit un prodige nouveau, où ne soit ravivée la mémoire d'un ancien miracle.

C'est aux hagiographes qu'il faut recourir, si l'on veut admirer les vertus merveilleuses de Catherine, issue des ducs de Cardona, de sœur Béatrice d'Ognes, de Diègue et de Pierre d'Alcantara, qui renouvelèrent en Espagne les mortifications de la Thébaïde; de Jean de la Croix, qui, associé à sainte Thérèse, commentait en vers et dans des méditations le Cantique des Cantiques; tandis que Jean d'Avila faisait retentir les villes et les montagnes de l'Andalousie de puissantes prédications; que Jean de Grenade, son frère en religion, donnait aux dominicains une philosophie chrétienne pour diriger leur pensée, un sermonaire pour régler leur parole; que Louis de Léon habituait la poésie à chanter les aspirations célestes. En Pologne Stanislas Kostka, en Italie Louis de Gonzague, Madeleine des Pazzi, Félix de Cantalice, Camille de Lellis, Pascal Baylon, étaient des modèles de perfection intérieure, de charité et de contemplation des choses éternelles.

A Rome fut institué l'oratoire du Divin Amour, auquel apparte-

naient Contarini, Sadolet (1), Ghiberti, Caraffa, qui furent ensuite
1602. cardinaux, ainsi que Gaëtan Tiene et Lippomano. A Florence, le cardinal Alexandre de Médicis fonda la congrégation de Saint-François et de Sainte-Lucie de la doctrine chrétienne : il en confia la direction à Hippolyte Galantini, artisan en soie, et elle y subsiste encore, principalement pour l'avantage des ouvriers adonnés à cette industrie. Une pieuse maison de catéchumènes fut fondée
1636. dans la même ville, à la suggestion du frère Albert Léoni. A Milan, un prêtre, nommé Castellini de Castello, forma la compagnie de la Réforme chrétienne, qui en somme était celle du catholicisme, et qui prit ensuite le nom de compagnie des *Serviteurs des petits enfants en charité.*

On tendait aux mêmes résultats que la réforme, mais par des moyens différents, par l'institution d'ordres nouveaux ou par la régénération des anciens ; et c'est ainsi qu'on réintégrait les principes religieux et qu'on rajeunissait le monachisme, au moment
1507. où on l'abolissait en Allemagne. Déjà, antérieurement, saint François de Paule avait institué les minimes, qui furent appelés en Espagne pères de la Victoire, parce que Ferdinand et Isabelle attribuèrent à leur intercession leurs triomphes sur les Maures; et en France, les Bons Hommes, parce que leur fondateur fut désigné sous ce nom à la cour de Louis XI. Jean de Guadalupa avait introduit en Espagne les carmes déchaussés, dits réformés en Italie et récollets en France. Pierre d'Alcantara réforma aussi la règle de Saint-François. Ce bienheureux apparut à Matthieu Baschi, frère mineur de Monte-Falcone, en l'avertissant d'avoir à observer plus étroitement sa règle; et dans cette occasion le frère remarqua que le vêtement du patriarche de son ordre était plus grossier, son capuce d'une forme différente, et qu'il n'avait ni scapulaire ni chaussures. S'étant donc habillé de la même manière, il se présenta
1525. devant Clément VII, qui lui permit ces nouvelles rigueurs ; de là vinrent les frères mineurs conventuels de la Vie solitaire, portant la barbe et un long capuce. Ils auraient dû être restreints à l'Italie; mais le cardinal de Lorraine en amena quelques-uns avec lui en France, à son retour du concile de Trente. Le pape ayant donc levé

(1) On reprocha à Sadolet des maximes semi-pélagiennes dans son exposition de l'Épître de saint Paul aux Romains; elle fut prohibée, et il s'en rétracta humblement aux pieds de Paul IV.

la défense, ils furent ensuite accueillis par Catherine de Médicis, et se répandirent partout avec rapidité.

De même que les jésuites étaient faits pour la société cultivée, ces derniers religieux se rapprochaient davantage du vulgaire; parfois même leurs manières étaient triviales et bouffonnes. Ceux qui se rient de leurs pratiques minutieuses oublient qu'ils furent les héros des pestes qui désolèrent ce siècle. L'étroite observance des frères de Saint-François, appelés ensuite *zoccolanti* et déchaux, fut approuvée en 1532 en Italie, où elle acquit jusqu'à vingt-cinq provinces; elle en compta douze en Espagne et en Portugal, dix en France. Vincent Massar, de Paris, introduisit le tiers ordre de Saint-François, différent de l'ancien, et appelé aussi de l'Étroite observance ou de Saint-Antoine. Les capucins et les observants renoncèrent à la faculté accordée par le concile de Trente à tous les ordres, même mendiants, de posséder des biens.

Paul Giustiniani avait réformé les camaldules au moyen de la 1524.
nouvelle congrégation de Monte-Corona, reléguant chaque moine dans des cellules séparées au milieu des déserts et des montagnes, avec le nom d'ermites. Jean de la Barrière, qui tenait en commende l'abbaye des Feuillants, près de Toulouse, restreignit la règle de Cîteaux en imposant le silence, des abstinences, l'usage continuel du pain et de l'eau; et les religieux de cet ordre, qui furent nommés feuillants, se répandirent comme les autres.

De l'ordre de Saint-Benoît sortirent les religieux de Saint-Maur, 1618.
confirmés par Urbain VIII, qui firent vœu de se consacrer à l'étude et à l'enseignement. Après deux ans de noviciat et cinq autres passés à s'instruire dans les sciences philosophiques et théologiques, ils se préparaient aux ordres par une *récollection* d'une année. Ils instituèrent les petits séminaires ou écoles d'enfants; et leur nombre s'accrut tellement, qu'en 1718 ils comptaient en France cent quatre-vingt-six abbayes et prieurés. Nicolas-Hugues Ménard dirigea leurs travaux vers les antiquités ecclésiastiques; et ils fondèrent l'histoire érudite en publiant des éditions admirables, ainsi que l'*Art de vérifier les dates*.

Les religieuses capucines ou clarisses réformées furent instituées à Naples, en 1538, par Marie-Laurence Longa, Catalane; elles se vouaient à de graves abstinences, portaient une couronne d'épines sur la tête et vivaient d'aumônes, mais sans rien demander, à moins qu'elles ne quêtassent pour les pauvres.

Sainte Thérèse de Jésus, d'Avila, l'esprit échauffé par la lecture des Vies des martyrs, s'enfuit, toute jeune fille, avec un de ses frères, dans l'intention de mourir parmi les infidèles : ramenée ensuite dans sa famille, elle y passa son temps en prières continuelles ; puis, entrée chez les carmélites, elle les réforma (carmélites déchaussées) en resserrant la clôture, et en voulant que les visites des parents eux-mêmes fussent aussi rares que possible ; enfin elle chercha à exciter dans l'âme, à l'aide des austérités, une disposition qui la rapproche de la Divinité. Elle trouva que les privations, les mortifications n'étaient pas suffisantes pour cela ; mais qu'il y fallait joindre le travail et l'occupation domestique, ce sel de l'âme qui empêche les pensées stériles et vagabondes d'y pénétrer. Le travail ne dut pas cependant être d'un grand prix ni d'une grande habileté, ni fait à des moments déterminés, mais destiné uniquement à occuper l'esprit et à produire ce qu'elle appelait la *prière de l'amour,* « dans laquelle l'âme s'oublie elle-même, pour ne plus entendre que la voix du divin amant, en vivant toujours comme si elle était en présence du Seigneur, et n'éprouvant d'autre douleur que celle de ne pas en jouir assez. »

Sa vie, écrite par elle-même, est une révélation extrêmement curieuse d'une femme éprise d'amour pour Dieu, et qui, s'enivrant au torrent des éternelles délices, ne sait désigner le démon d'une manière plus désolante qu'en l'appelant le *malheureux qui n'aima jamais.* Ses œuvres ascétiques, remplies d'un pieux enthousiasme, auquel se joint la force d'esprit et la passion exclusive, sont bien supérieures à celles où elle emploie la froide dialectique ; et ses vers l'ont fait ranger parmi les poëtes classiques de sa nation.

567-1622. François, des comtes de Sales, en Savoie, qui fut ensuite évêque d'Annecy et de Genève, montra moins d'austérité : s'étant mis à prêcher dans le Chablais, où le calvinisme avait été importé par les Bernois, il y opéra des conversions admirables en y procédant par l'affection et l'estime qu'il inspirait ; aussi y rétablit-il le culte
1598. catholique. Son âme calme et sereine se plaisait à un travail continuel, auquel elle se livrait sans efforts ni précipitation. De même que saint Charles était apparu armé de qualités pénétrantes, souveraines, d'une autorité qui se faisait sentir, et l'on pourrait dire de la verge de la pénitence, pour convertir à l'esprit intérieur, pour y contraindre les catholiques paganisés ; de même saint François avait été revêtu de douceur, de séduction, on dirait presque de rayons

angéliques, pour ramener dans le droit sentier les fils rebelles de l'Église (1). Il fonda, conjointement avec Jeanne-Françoise Fremyot, veuve de Chantal, l'ordre de la Visitation, destiné principalement à recevoir les femmes qu'une constitution délicate ou maladive excluait des ordres plus austères. Elles ne durent posséder rien en propre, changeant chaque année de chambre, de lit, de vêtements, de rosaires, de toutes choses; du reste, elles furent dispensées de réciter l'office et de suivre des règles trop pénibles. Leur fondateur chercha à réprimer parmi elles les exaltations intérieures, leur recommandant « de se mettre en présence de Dieu sans recherche affectée, de « ne pas désirer jouir de lui au delà de ce qu'il veut se montrer; car « souvent l'orgueil nous tente et nous séduit sous forme d'extases; « il faut ne prétendre qu'à suivre le chemin ordinaire des vertus. » 1610.

Les livres de François de Sales, surtout sa *Philothée*, qui respire un christianisme plein de mansuétude, sont au nombre des meilleurs ouvrages ascétiques. La langue en a vieilli; mais elle y conserve, malgré son incorrection et l'exubérance des images, un charme particulier. Quant à la profondeur et à la lucidité de l'esprit sous le rapport philosophique et chrétien, nous ne saurions à qui il pourrait le céder parmi les meilleurs écrivains du grand siècle. Il accumule les similitudes vives et familières puisées dans la nature, dont il comprend mieux que tout autre les symboles et les beautés. Il résume volontiers tout le christianisme dans l'amour de Dieu, et soutient que l'homme y est porté par un penchant naturel, et que celui-là fait assez qui fait ce qu'il peut. A la vertu mystique il associait toutefois une grande finesse de jugement humain et de relations pratiques : toute sa vie fut une vie d'action. Il exerça surtout une grande influence sur les femmes par sa dévotion tendre et affectueuse. Plein de condescendance, il ne refuse pas même la danse à Philothée; dans l'ordre de la Visitation il recherche plus la mortification de la volonté que celle de la chair; mais, en même temps qu'il était sans cesse entouré de femmes, il apportait un scrupule si rigoureux dans ses rapports avec elles, que jamais il ne les entretenait seul à seul.

Camus dit, dans l'*Esprit de saint François de Sales :* « Il me menait lui-même promener en bateau sur le beau lac qui baigne les murs d'Annecy, ou dans les jardins si riants de ces charmants

(1) La comparaison entre les deux saints m'est suggérée par le livre d'Arnauld sur la *fréquente communion*.

rivages. Quand il venait me trouver à Belley, il ne refusait jamais des promenades semblables, auxquelles je l'invitais; jamais toutefois il ne les demandait ni ne les faisait de lui-même. Quand on lui parlait de constructions, de peinture, de musique, de chasses, d'oiseaux, de plantes, de jardinage, de fleurs, il ne blâmait pas ceux qui s'en occupaient; mais il aurait désiré qu'ils se fussent servis de toutes ces occupations comme de degrés mystiques pour s'élever à Dieu, et il en enseignait les moyens par son propre exemple, en tirant de toutes ces choses autant d'élévation d'esprit. Si on lui montrait de beaux jardins avec des plantes bien alignées: *Nous sommes*, disait-il, *l'agriculture de Dieu;* si des édifices symétriquement disposés : *Nous sommes l'édification de Dieu;* si quelque église magnifique et bien ornée : *Nous sommes le temple de Dieu; puissent nos âmes être ainsi ornées de vertus!* si des fleurs : *Quand le jour viendra-t-il où mes fleurs donneront des fruits?....* si des peintures rares et parfaites : *Rien n'est si beau que l'âme, qui est l'image et la ressemblance de Dieu.* Le conduisait-on dans un jardin? *Hélas! quand celui de notre âme sera-t-il semé de fleurs et de fruits, réglé, sarclé, bien net? Quand sera-t-il fermé à tout ce qui déplaît au jardinier céleste qui apparut sous cette forme à la Madeleine?* A la vue des fontaines: *Quand aurons-nous dans nos cœurs des sources d'eaux vives s'élançant vers la vie éternelle? Quand puiserons-nous à notre gré dans les sources du Seigneur* (1)? »

(1) Voici ce que dit de saint François de Sales le père LOUIS DE LA RIVIÈRE, minime, qui a écrit sa vie : « Tous les dimanches et au temps des caresmes, les samedis après disner, il enseignoit le catéchisme aux petits enfants; avant quoy, environ une heure, un hérault faisoit le tour de la ville, couvert d'une casaque violette, sonnant une clochette, et criant : *A la doctrine chrestienne! on vous enseignera le chemin du paradis.* J'ay eu l'honneur de participer à ce bény catéchisme, oncques je ne vis pareil spectacle : cet aimable et vrayment bon père estoit assis comme sur un throsne, eslevé de quelques cinq degrés; toute l'armée enfantine l'environnoit, et grand nombre des plus qualifiez, qui n'avoient garde de desdaigner d'y venir prendre la pasture spirituelle. C'estoit un contentement non pareil d'ouyr combien familièrement il exposoit les rudiments de nostre foy; à chaque propos les riches comparaisons luy naissoient en la bouche pour s'exprimer; il regardoit son petit monde, et son petit monde le regardoit; il se rendoit enfant avec eux pour former en eux l'homme intérieur et l'homme parfait selon Jesus-Christ. » Et ailleurs : « Specialement il sembloit estre en son element, lorsqu'il se rencontroit au milieu des petits enfants; là estoient ses delices et menus plaisirs; il les caressoit et mignardoit avec un sourire et un

Madame d'Estonnac, veuve du marquis de Montferrand, fonda dans la Guienne la congrégation de la Vierge, la première dans laquelle les femmes se vouèrent à donner l'instruction chrétienne, à l'exemple des jésuites.

Une pieuse veuve génoise, Marie Victoire-Fornari, fonda les 1601.
Annonciades Célestines, séquestrées de toute relation avec le monde, pour vivre entièrement de la vie de l'esprit. Madame d'Orléans-
Longueville fonda aussi à Paris la congrégation de la Vierge du 1620.
Calvaire, dirigée par le célèbre père Joseph, capucin, conseiller de Richelieu.

On sentait spécialement le besoin d'une restauration dans le clergé séculier. Gaëtan Tiene, noble vénitien, homme excellent et paisible, ascétique jusqu'à l'enthousiasme, qui pleurait en priant, et désirait *réformer le monde, mais sans que le monde eût à s'apercevoir qu'il existât,* s'unit à l'impétueux Jean-Pierre Caraffa, évêque de Chieti. Ce prélat s'étant aperçu qu'il n'avait fait qu'ajouter à ses inquiétudes en s'abandonnant aux inspirations de
son cœur, avait cherché la paix dans le sein de Dieu. Après s'ê- 1524.
tre entendus comme l'ange avec l'aigle, ils établirent leur demeure sur le mont Pincio, aujourd'hui si riant et si populeux, alors désert, et instituèrent les clercs réguliers de la congrégation de Latran, dits communément théatins de l'Évêché, de Caraffa, qui fut ensuite Paul IV. Cet ordre se composa de prêtres astreints aux vœux monastiques, mais dégagés des règles étroites, afin de pouvoir vaquer librement à la prédication, à l'administration des sacrements et aux soins des malades. Ils professèrent la pauvreté, sans mendier toutefois, attendant l'aumône de la main qui revêt

maintien si gracieux que rien plus. Eux pareillement s'accostoient de luy en toute privauté et confiance; rarement sortoit-il de son logis sans se voir soudainement environné de cette troupe agneline, laquelle, le recognoissant pour son aymable berger, lui venoit demander sa benediction. Quelquefois ses serviteurs menaçoient les enfants, et leur faisoient signe de se retirer, craignant qu'ils ne l'importunassent; mais quand il s'en advisoit, il les reprenoit tout doucement, et leur disoit de si bonne grace : *Hé! laissez-les, laissez-les venir;* puis les mignottant et les flattant de sa main sur la joue: *Voicy mon petit mesnage* (faisoit-il), *c'est mon petit mesnage que cecy.* Au demeurant, plusieurs attribuoient presque à miracle de ce que les poupons encore pendillant à la mamelle, si tost que de loing entre les bras de leurs mères ils le decouvroient venir le long des rues, trepignoient, se demenoient; et quand se mettoient à pleurer si on ne les portoit vistement au saint homme, duquel ayant esté festoyez et benits, ils restoient contents et satisfaits. »

le lis des champs. Ils s'imposèrent la tâche de rendre au culte son ancien lustre, de recommander le fréquent usage des sacrements, de visiter les malades, les prisonniers et les condamnés, de convertir les hérétiques. Saint-André d'Avellino jeta bientôt sur eux un grand éclat.

La ville de Milan, dévastée par des guerres dont elle fut le prétexte et la victime, vit fonder, par la coopération de Marie-Zacharie de Crémone, de Barthélemy Ferrari et de Jacques-Antoine Morigia, patriciens milanais, les clercs réguliers de Saint-Paul, ou barnabites. Ils eurent pour destination de se livrer aux travaux des missions, de diriger des séminaires, et de venir en aide aux évêques; ils faisaient en outre le vœu de ne briguer aucune charge dans leur congrégation, et de n'en point accepter au dehors sans une dispense du pontife.

Nous pourrions ajouter les congrégations du Bon-Jésus, de la Mère de Dieu, de la Bonne Mort, des Écoles pieuses, et d'autres encore sous des noms divers.

Philippe de Néri, Florentin, qui unissait à l'érudition cette humilité qui l'accompagne trop rarement, à tel point qu'il recherchait le dédain du vulgaire avec autant de soin que d'autres recherchent son
1550. admiration, s'associa au cardinal Baronius et à d'autres personnes d'un grand mérite, avec lesquelles il institua l'ordre des prêtres de l'Oratoire. Les oratoriens eurent un hospice pour ceux qui venaient en pèlerinage au tombeau des apôtres, et, lors du jubilé de 1600, ils y reçurent en trois jours quatre cent quatre mille cinq cents pèlerins, sans compter vingt-cinq mille femmes (1). Ils pouvaient, quand ils voulaient, retourner dans le monde, n'ayant d'autres règles que les canons, d'autres vœux que le baptême et le sacerdoce, d'autres liens que ceux de la charité.

Père des plus grands saints, comme Borromée, François de Sales, Félix de Cantalice; ami des hommes les plus studieux, tels que Tarugi, illustre prédicateur et confesseur, puis cardinal, Silvio Antoniano, littérateur et poëte qui écrivait les brefs pontificaux, le grand médecin Michel Meriati, Baronius qu'il excita à son grand travail des *Annales*, Philippe de Néri se tenait au milieu des mendiants en haillons, sous les portiques de Saint-Pierre ou

(1) On calcule que ce jubilé fit affluer à Rome trois millions de dévots dans l'année. Les princes, les cardinaux y faisaient les stations, confondus avec le vulgaire. Il s'opéra alors beaucoup de conversions.

près des boutiques des changeurs, aux tribunaux ou dans les palais, insinuant, avec son inaltérable douceur ou avec les vives saillies naturelles à sa nation, la charité, la justice, et relevant parfois la vertu chancelante. Il se montrait aussi indulgent dans les choses accessoires qu'inébranlable sur les points essentiels; il dirigeait les consciences au confessionnal avec une perspicacité admirable, en même temps que, dans l'oratoire, il admettait la jeunesse à des dévotions sans rigueur et à des études libérales. On va encore s'asseoir, avec un plaisir mêlé de respect, sur un coteau délicieux dans Tanstevère, d'où l'on domine Rome entière, et qu'il avait disposé en amphithéâtre. C'est là qu'à l'ombre de beaux arbres il faisait représenter aux jeunes gens de petites comédies destinées à leur inspirer la piété, véritable et nouvelle bénédiction de l'art et du théâtre.

On revit alors, dans la chaire, des prêtres en surplis et en bonnet carré, tandis qu'auparavant il n'y montait que des moines. Jean Romillon fonda l'ordre de la Doctrine chrétienne, qui réorganisa l'instruction élémentaire; Bourdoisse, reconnaissant la nécessité de rétablir la discipline et la régularité parmi les ecclésiastiques, fit vivre en commun ceux qui étaient attachés aux paroisses dans la communauté des prêtres de Saint-Nicolas du Chardonnet; Pierre de Bérulle, ecclésiastique d'un haut rang, organisa, à l'exemple de Pierre de Néri, les prêtres de l'Oratoire, liés par de simples promesses, congrégation où *entre qui peut, d'où sort qui veut*, et destinée à former de bons prêtres. Ils eurent bientôt les séminaires ainsi que les autres écoles, et fournirent d'excellents prédicateurs. On ne pourrait dire en outre combien en peu d'années ils avaient produit d'œuvres de théologie, d'éloquence, de littérature agréable, de critique et d'histoire.

Ce fut alors aussi que Jean-Jacques Olivier, homme d'intentions excellentes, mais qui n'avait pas suffisamment d'expérience pratique, fonda à Paris le séminaire de Saint-Sulpice, tout près de ce 1641.
faubourg Saint-Germain, que l'on appelait le petit Genève à cause des nombreux protestants qui l'habitaient. De ce séminaire, modèle en France de tous les autres, sortirent des évêques, des prêtres d'un grand zèle et d'un grand savoir; et cette congrégation rendit de tels services, qu'elle fut rétablie la première après la révolution. On lui dut aussi une espèce d'association contre les duels pour laquelle il rédigea un règlement, que beaucoup de ses paroissiens souscrivirent solennellement.

Vinrent ensuite les solitaires de Port-Royal, qui, s'ils s'égarèrent, offrirent cependant de frappants exemples de piété et de mansuétude, associées à un haut savoir et à une éducation d'une extrême délicatesse.

On ne vit point dans cet ordre ni dans les autres, soit nouveaux, soit réformés, ces austérités excessives, ces psalmodies éternelles, ces prostrations répétées, imposées, dans des siècles grossiers, pour des sens qui avaient besoin de secousses violentes; mais dans la riche variété d'ordres qui venaient de s'introduire on avait cherché plutôt le recueillement de l'âme, la mortification du cœur, l'éducation de l'intelligence, et les moyens de parvenir à dominer la matière par la vigueur de l'esprit.

La misère du peuple s'était considérablement accrue pendant les guerres de ce siècle, et la clôture de tant de couvents priva une infinité de personnes du pain du corps non moins que de la nourriture spirituelle. Pour n'en citer qu'un exemple, lorsque Henri VIII les eut abolis en Angleterre, la foule d'individus qui vivaient des aumônes des monastères restèrent sans ressources, d'où il résulta un déluge de mendiants : alors Édouard VI ordonna que tous ces vagabonds fussent faits esclaves (*slaves*) et poussés au travail à coups de bâton, mal nourris, et enchaînés avec un collier de fer. Cette loi fut reproduite, mais sans diminuer la misère; tellement qu'Élisabeth se trouva obligée d'instituer la *taxe des pauvres*, c'est-à-dire de rendre obligatoire et légale cette charité, qui tire non-seulement son mérite, mais son efficacité, de sa nature spontanée, et qui peut se tromper mais non pas être faussée.

Les catholiques employèrent d'autres remèdes. Jérôme Miani, gentilhomme vénitien, après avoir défendu contre les Allemands la forteresse de Castelnovo pendant la ligue de Cambrai, et y avoir été fait prisonnier, médita sur lui-même, comme Ignace pendant sa maladie; car le lit et la prison, épreuves terribles, fournissent des occasions profitables de réfléchir sur le passé et de proposer pour l'avenir. Délivré miraculeusement, il se mit à recueillir les orphelins restés à la suite de ces guerres et de ces famines; il parcourut les îles vénitiennes en cherchant ces infortunés et en ranimant la charité, tellement que des hospices ne tardèrent pas à se fonder partout pour donner asile et instruction aux enfants abandonnés, et pour ramener au bien les pauvres filles égarées. Puis,

conjointement avec des amis animés de la même pensée, il institua à Somasca d'autres clercs réguliers destinés à enseigner les lettres, les arts mécaniques, et à former à la vertu. La congrégation de la Doctrine chrétienne, instituée par César de Bus, Milanais, né en France et destiné à catéchiser les pauvres, demeura pendant quelque temps réunie aux Somasques, dont elle fut ensuite séparée.

A la même époque, Jean de Dieu, soldat portugais, classé parmi 1540.
les fous par un monde qui ne le comprenait pas, ouvrait à Grenade, pour venir au secours des malades, une petite maison qui bientôt devint un vaste hôpital. Ses disciples en fondèrent d'autres, les desservant eux-mêmes, et formant une communauté dite *les Faites bien, frères,* de l'exhortation qu'il leur adressait comme règle unique.

Une junte ayant été nommée en Espagne pour réformer les augustins, Joseph Calasanzio, gentilhomme, en fut nommé secrétaire. Enlevé à la prière solitaire pour aider les évêques dans leurs travaux, il se rendit missionnaire dans les Pyrénées, remplies de malfaiteurs, au milieu d'un clergé avare et ignorant. Il créa des monts annonaires (*monti frumentari*) et des monts de piété, fonda des dots pour les jeunes filles, puis s'en alla à Rome, non pour solliciter la prélature ou le cardinalat, mais pour visiter les hôpitaux et les prisons. Il recueillit les enfants des pauvres et les conduisit à l'école, ce qui amena la formation d'une congrégation qui ajouta à ses vœux celui de donner gratuitement l'instruction aux enfants. Elle fut élevée par Grégoire XV au rang d'ordre régulier, sous le nom de Pauvres de la Mère de Dieu des Écoles pies.

La sœur Angèle de Brescia, née à Desenzano, étant entrée dans 1537.
le tiers ordre de Saint-François, annonça, à l'âge de vingt-six ans, que Dieu lui avait ordonné de fonder une société nouvelle. Ayant donc trouvé soixante-treize compagnes des premières familles de Brescia, elle les mit sous la protection de sainte Ursule. Elles devaient rester au sein de leur famille, se mettre à la recherche des malheureux pour les secourir, visiter les hôpitaux et les malades; et pour quatrième vœu elles s'engageaient à instruire les petites filles. Admirable institution de charité et de bienfaisance! Ces pieuses sœurs acquirent un tel renom de sainteté, que Charles Borromée en accueillit quatre cents environ dans son diocèse; puis, s'étant répandues non-seulement en Europe, mais au delà de l'Atlantique, elles saisirent d'étonnement, par les miracles de leur charité, les sauvages

du Canada, où elles prêchaient l'Évangile comme dans la capitale de la France et de l'Angleterre (1).

1576. La charité trouva aussi un magnanime champion dans saint Vincent de Paul, né en France, d'une famille bourgeoise. Venu au monde dans un temps où les guerres de religion avaient désolé son beau pays, il entreprit, quand les rois multipliaient les douleurs avec leurs soldats, d'en diminuer le nombre avec l'aide de Jésus-Christ. Ardent à solliciter la bienfaisance des riches, il fournissait aux paysans de l'argent, des ustensiles, des provisions, pour qu'ils retournassent à leurs travaux et reprissent courage. Il recueillit en père tendre cette foule d'enfants abandonnés par la misère ou par le vice, et les confia aux soins des *Sœurs de la Charité*, instituées par Louise de Marillac. Il fit oublier à ces pieuses femmes les commodités de la vie pour assister les malades, et devenir les mères, selon Jésus, des enfants qu'avaient délaissés leurs mères selon la chair (2). Puis il se jeta au milieu des bagnes, des galériens, pour secourir ces êtres gangrenés que la société repousse, et changer la sentine du mal en une école d'amélioration.

Informé de l'état déplorable où la guerre avait réduit la Lorraine,
1639. il entreprit d'y remédier, et réduisant la congrégation au plus strict nécessaire, il y fit passer autant d'aumônes qu'il put en recueillir. La misère était telle, que des jeunes filles, même de bonne maison, étaient réduites à prolonger leur vie au prix de leur honneur. Les religieuses violaient leur clôture pour aller en quête de pain ; les curés mouraient d'inanition avec leurs paroissiens, ou s'attelaient à la charrue, faute de bœufs. Bien plus, les mères ne délaissaient pas leurs enfants : elles les mangeaient. Les loups erraient en plein jour dans les campagnes désertes, dévorant les hommes, qui eux-mêmes se repaissaient de chevaux et de chiens. Il n'en était pas seulement ainsi dans les campagnes, mais encore dans les meilleures villes, à Metz, à Toul, à Verdun, où chaque

(1) « Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat, de la beauté et de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ces ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse. » VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs.*

(2) Napoléon dit, en parlant des sœurs de Saint-Vincent de Paul : *Celles-là, oui, ce sont des institutions utiles. Parlez-moi de sacrifices pareils, et non de vos philanthropes, qui bavardent, et n'effectuent rien.*

matin on ramassait par les rues dix ou douze personnes mortes d'inanition.

Vincent, infatigable dans sa charité, inépuisable dans ses ressources, parvint à expédier dans cette province six cent mille livres, lui qui n'avait pas un sou en propre : il se servit à cet effet des missionnaires, qui devaient se frayer passage à travers les assassins et les Croates, et, une fois arrivés, recueillir les enfants, soigner les malades, chercher des nourrices. Pendant ce temps il allait frapper à Paris aux portes des plus hauts personnages, attendrissant les plus durs, et déterminant la reine à donner jusqu'à ses tapisseries. Puis, lorsque la continuation de la guerre eut chassé en foule les habitants sur Paris, il leur donna asile et les nourrit: il plaçait les femmes près des dames, fournissait aux hommes des instruments aratoires, et des moyens pour rendre au sol sa fertilité; il réclamait pour les personnes de condition des secours aux familles nobles, dont la charité était excitée en voyant qu'il n'hésitait pas lui-même à mettre sa congrégation dans le cas de ne savoir comment vivre le lendemain.

Les rois étendaient les maux de la guerre sur l'Artois, la Picardie, la Champagne, qui furent réduites au désespoir, à la famine; et lui, il étendait la charité sur ces contrées. Puis, lorsqu'il y eut trêve à tant de ravages, il redoubla de zèle pour assister les infortunés, pour ramener les âmes que le désespoir avait entraînées à l'impiété; et, s'étant présenté devant Richelieu : *Monseigneur,* lui dit-il, *donnez la paix à la France et à ses provinces désolées; ayez pitié de tant de malheureux concitoyens.*

Il avait fondé à Rome la congrégation de la Mission, composée de prêtres séculiers qui faisaient vœu de continence, et s'en allaient en tous lieux, pendant huit mois de l'année, prêchant, confessant, instruisant les enfants, rétablissant la paix, rendant justice, soulageant les pauvres, les malades, puis terminaient leurs travaux par une communion générale. Ils ne devaient jamais se mettre à table qu'entre deux mendiants, et ils disaient : *Nous sommes les prêtres des pauvres; Dieu nous a choisis pour leur soulagement; c'est là notre devoir essentiel, le reste n'est qu'accessoire.* Ils eurent bientôt institué vingt-cinq missions, qui peu après s'accrurent au nombre de quatre-vingt-quatre.

Ils ne se tinrent pas renfermés en France, mais ils se répandirent dans la Corse, que déchiraient des animosités effrénées; en Italie,

où le Piémont, le pays de Gênes, la Romagne, n'offraient que trop de matière à leur zèle. Les pâtres qui conduisaient les troupeaux dans la campagne de Rome et dans les vallées de l'Apennin restaient des mois entiers sans approcher des sacrements et sans entendre de prédication, ignorant jusqu'aux vérités capitales de la foi. Les missionnaires les rassemblaient le soir pour les instruire, soit dans les étables, soit à ciel ouvert; et les jours de fête ils les appelaient à quelque tabernacle, pour les régénérer par les rites sacrés.

Vincent lui-même parcourut le monde pour y chercher l'ignorance à instruire, le vice à corriger, la vertu à soutenir, la pauvreté à substanter; il endura le martyre du mépris et de la calomnie, et s'en vengea en détournant la reine d'affamer Paris, comme elle voulait le faire pour châtier ses habitants.

Il fut aidé puissamment par le père Bernard, connu sous le nom du *pauvre prêtre* dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les bagnes. Cet homme pieux introduisit les assemblées de charité dans les paroisses de Paris, contribua à l'institution des sœurs de la Charité, et à celle du Refuge pour les pécheresses.

Si nous réfléchissons que tant de héros, raillés par la sagesse et bénis par la douleur, opéraient isolément les uns des autres tout en s'accordant sur la fin et sur les moyens, nous ne saurions mettre en doute à quel point leur tâche fut opportune et réclamée par le temps. Il est vrai que le mal n'était pas détruit dans sa racine, que la fausse philosophie n'était pas exclue des écoles, que l'organisation des universités et des corporations religieuses, auxquelles était confiée la haute instruction, n'avait pas changé; il est vrai aussi que les ordres nouveaux ou s'attiédirent ou dégénérèrent : mais la charité venait remédier aux abus, et empêcher la corruption d'atteindre à son extrême limite. Or le triomphe des catholiques nous paraît incontestable, quand ils peuvent opposer leurs réformes et dans les œuvres et dans la charité à cette autre religion qui doutait, qui niait, qui détruisait; et nous avons la confiance inébranlable, parce qu'elle repose sur des promesses infaillibles, qu'il restera toujours un catholique pour prier sur le tombeau du dernier dissident.

CHAPITRE XX.

RÉFORMATEURS ITALIENS. — ANTI-TRINITAIRES.

Le génie de la réforme s'était manifesté en Italie avant d'éclater ailleurs; et si, se conformant aux circonstances, au caractère national, il fut démocratique en Suisse, calixtin avec les hussites, les vaudois, les wiclefites, aristocratique en Danemark, princier en Allemagne, il se montra en Italie lettré et rationaliste. Jourdain Bruno, Jérôme Cardan et d'autres, avaient porté sur les choses sacrées le scalpel audacieux du raisonnement; l'école de Padoue devint suspecte d'hérésie, lorsque Pomponace eut publié son livre, 1516.
où il dit que le dogme de l'immortalité de l'âme a été inventé par Moïse, le Christ, Mahomet, et que la dépravation humaine ne peut se concilier avec la Divinité. Cet ouvrage, que plusieurs écrivains entreprirent de réfuter, fut brûlé publiquement à Venise, et pourtant défendu à la cour de Léon X par le cardinal Bembo (1).

Une fois la guerre déclarée, la réputation des littérateurs italiens fit que les novateurs étrangers aspirèrent à leur suffrage, et cherchèrent à répandre leurs écrits dans le pays qu'ils habitaient, en même temps que la vivacité des esprits italiens les rendit désireux de connaître les prédications nouvelles. François Calvi de Ménagio 1519.
(*Minicio*), libraire à Pavie, envoya demander à Froben de Bâle les œuvres de Luther, et les répandit en Lombardie. On fit à Venise une réimpression anonyme de son *Pater* et aussi des *Lieux communs* de Mélanchthon, dont le nom fut défiguré en Hippophile de Terranegra, puis du *Catéchisme* de Calvin, et du *Commentaire* de Martin Bucer sur les psaumes, sous le nom d'Arezio Féline.

Les novateurs trouvaient de l'assentiment chez ceux qui, en si grand nombre, réprouvaient les abus de la cour de Rome. Puis la cour de Ferrare, où Renée de France, fille de Louis XII et femme

(1) On peut consulter sur la réforme en Italie :

TIRABOSCHI, vol. X, p. 560.

THOMAS MAC CRIE, *Histoire des progrès et de l'extinction de la Réforme en Italie dans le seizième siècle, avec un abrégé de l'histoire de la Réforme chez les Grisons* (anglais), 1830.

CANTU, *Storia della città e diocesi di Como* (livre VIII), et *Rivoluzione della Valtellina nel secolo XVI*.

d'Hercule d'Este, avait apporté ces opinions de sa patrie, en devint un véritable foyer. Calvin et Marot y séjournèrent quelque temps; les dissidents y étaient accueillis; et cette petite église subsista jusqu'en 1550. D'autres foyers d'hérésie se formèrent à Venise, à Vienne, à Trévise et ailleurs; mais l'inquisition veillait, et beaucoup d'hérétiques durent abandonner leurs asiles. Dans le nombre
1539. se trouvèrent plusieurs Ferrarais, outre ceux qui furent condamnés (1), tels que Pierre Martyre Vermiglio de Florence; Celio Secondo Curione de Turin, auteur de l'*Histoire des Sarrasins et des Turcs;* François Stancaro de Mantoue, qui prêcha en Pologne; Matthieu Gentile et deux de ses fils, qui professèrent à Oxford et à Altorf; Guillaume Grataroło, médecin de Bergame, et beaucoup d'indigènes du royaume de Naples (2).

Le frère Bernardin Ochino de Sienne s'était fait une réputation d'excellent prédicateur; Charles-Quint disait de lui: *Il ferait pleurer les pierres;* et Bembo: *Il fait tourner toutes les têtes; hommes, femmes, tous en sont fous. Quelle éloquence, quelle autorité!* Les livres de Luther lui enseignèrent à rechercher dans les saintes Écritures ce qui convenait à sa passion; mais le pape ne l'ayant pas élevé au cardinalat, il se mit à déclamer contre lui; après quoi la crainte le prit, et il s'enfuit à Genève. Mais, ne pouvant se résigner à croire en Calvin, lui qui s'était refusé à croire à l'Église universelle, il lui fallut s'en aller, maudit et persécuté. Enfin, d'erreur en erreur, il se trouva conduit à soutenir la polygamie.

Une académie infectée des erreurs luthériennes s'était formée à Modène. Le Sicilien Paul Ricci, homme érudit et imbu des dogmes réprouvés, qui se faisait appeler Lysias Philène, étant venu dans cette ville en 1540, y inspira une telle hardiesse, qu'il en était parlé partout publiquement. Il fut arrêté et conduit à Ferrare, où il se rétracta. Mais la semence germa; et l'on s'en apercevait surtout aux moqueries auxquelles les prédicateurs étaient en butte, tellement que l'on n'en trouva plus qui voulussent prêcher à Modène. Rome, pour remédier au mal, envoya un formulaire de foi que durent souscrire les personnes suspectes, et notamment l'évêque Égidius Foscarari, le célèbre cardinal Morone, et Louis Castelvetro.

(1) Olimpia Maratti, qui s'était enfuie de cette ville, écrivait d'Heidelberg : *Ferrariæ crudeliter in christianos animadverti intellexi, nec summis nec infimis parci, alios vinciri, alios pelli, alios fuga sibi consulere.*

(2) *Voyez,* sur les protestants napolitains, GIANNONE, VIII, 120.

Cet esprit d'élite s'étant engagé, comme nous l'avons dit, dans une ignoble querelle avec Annibal Caro, fut accusé d'hérésie. Il en résulta que, coupable ou non, il s'enfuit à Chiavenna, où il fut accueilli avec hospitalité, et où il reçut plus tard une honorable sépulture (1).

Dans la même ville de Chiavenna séjourna longtemps Jérôme Zanchi, chanoine régulier d'Alzano, sur le territoire de Bergame; il fit imprimer à Genève six volumes d'ouvrages théologiques, qui le mirent en grand crédit : on disait même qu'il suffirait à lui seul pour combattre tous les Pères du concile de Trente. Augustin Mainardi, qui écrivit l'*Anatomie de la messe* et la *Satisfaction du Christ*, vécut et mourut aussi dans ces murs. Le jurisconsulte Jacob Acconcio, de Trente, reçut des marques d'estime répétées d'Éli- 1562.
sabeth d'Angleterre, à laquelle il dédia ses célèbres *Stratagèmes de Satan en fait de religion*, ouvrage traduit en plusieurs langues, et où il s'efforce de réduire à un très-petit nombre les dogmes essentiels du christianisme, afin d'amener une tolérance mutuelle entre les différentes sectes.

Nous avons déjà fait mention de Pierre-Paul Vergerio, nonce du pape en Allemagne, qui s'était flatté de convertir Luther. De retour à Rome et mal récompensé, peut-être déjà suspect, il fut nommé évêque de Capo d'Istria, sa patrie, où il se mit à corriger les abus ecclésiastiques; ce qui parut une impiété à ses rivaux. Sa conduite fut notamment dénigrée par Muzio et par della Casa. S'étant présenté au concile de Trente et n'ayant pas obtenu audience, il s'enfuit dans la Valteline; le dépit ou le besoin le transforma en un 5155.
novateur furieux : il écrivit avec violence contre les prélats, contre le concile, et propagea très-efficacement la réforme.

Panizzi a réimprimé, dans l'édition anglaise du *Roland amoureux*, un opuscule de Vergerio (Bâle, 1554), où il affirme que le Berni s'est servi de ce poëme, comme d'un voile, pour donner cours aux doctrines nouvelles, qui toutefois en furent éliminées à la mort de l'auteur : il cite à l'appui dix-huit stances formant le prologue du vingtième chant, qui sont tout à fait dans le sens protestant; l'éditeur en conclut que les doctrines luthériennes étaient alors aussi communes en Italie, dans la classe éclairée, que les opi-

(1) Sa pierre sépulcrale, que l'on y conserve encore, porte ce qui suit : *Dum patriam ob improborum hominum sævitiam fugit, post decennalem peregrinationem, tandem hic, in libero solo liber moriens, libere quiescit.*

nions libérales le sont aujourd'hui. C'est là une preuve incertaine, mais qui n'est pas nouvelle; car d'autres écrivains avaient déjà voulu compter parmi les réformés Trissino, Alamanni, Manzolli (*Zodiacus vitæ*), dont les écrits fourmillent d'invectives contre le clergé, Victoire Colonna, et bien d'autres. On a tort toutefois de confondre ceux qui réprouvent les abus avec ceux qui proclament solennellement la protestation fondamentale de la raison individuelle comme interprète unique du code sacré. Pallavicino parle de Marc-Antoine Flaminio comme séduit réellement par ces doctrines, bien que dans ses dernières années la conversion du cardinal Polo l'eût fait rentrer en lui-même, écrire et mourir catholiquement.

Venise tint constamment la tête haute en face des pontifes (1), professant que ses citoyens « étaient Vénitiens avant d'être chrétiens. » La politique ombrageuse de cette aristocratie allait jusqu'à redouter que les prêtres n'acquissent, par la pratique de la vertu, une trop grande influence sur le peuple (2). La liberté même du commerce, qui y faisait accueillir également bien les Arméniens, les Turcs, les Juifs, favorisait l'indifférence qui s'y manifeste très-généralement à cette époque. Crémonini enseignait à Padoue un matérialisme grossier. Brucioli publia à Venise sa Bible traduite en langue vulgaire dans un sens luthérien. Ochino y prêchait en 1542. Pierre Martyr Vermiglio demeura longtemps à Padoue; il y eut à Trévise une assemblée de novateurs, et une autre à Vicence en 1546, où ils eurent une conférence, au nombre de quarante environ, qui prétendaient pousser la réforme bien plus loin que les protestants.

(1) On voit par les écrits de Fra Paolo, surtout par ses lettres à Priuli, ambassadeur près de l'empereur, que la république de Venise tenait peu compte des immunités ecclésiastiques. Un moine ayant publié à Orzi un libelle contre le gouvernement, on le fit arrêter, en lui ôtant des mains le saint sacrement, qu'il avait pris pour sa sûreté. Un prêtre de la Marche ayant été condamné, la seigneurie envoya dire au patriarche de l'exclure des ordres; et comme il hésitait, quelques-uns proposèrent dans le conseil de lui en donner l'ordre précis; d'autres représentèrent que par là on retarderait à l'avenir le cours de la justice, et furent d'avis, en conséquence, que le prêtre fût envoyé au supplice sans dégradation. Il y a aussi une consultation de Fra Paolo sur la question de savoir *si le très-haut conseil des Dix doit examiner les prévenus ecclésiastiques avec l'intervention du vicaire du patriarche,* et il soutient la négative.

(2) « La raison d'État ne veut pas que les prêtres soient trop exemplaires, parce qu'ils seraient trop respectés et trop aimés de la multitude. » *Discorso aristocratico sopra il governo de' signori veneziani*. Venise, 1670, page 116.

L'auteur du *Discours aristocratique sur le gouvernement de la seigneurie vénitienne* dit en effet que si un luthérien ou un calviniste viennent à mourir elle permet de les inhumer dans une église, et que les curés ne s'en font point scrupule. Il ajoute : « Je « n'ai jamais connu aucun Vénitien qui fût sectateur de Calvin ou « de Luther, mais bien d'Épicure et de Crémonini, autrefois pro- « fesseur dans la première chaire de philosophie à l'université de « Padoue, lequel assure que notre âme, provenant de la puissance « de la semence, comme celle des brutes, est par conséquent mor- « telle. Les sectateurs de cette doctrine perverse sont les pre- « miers citoyens de cette ville; et il y en a plusieurs même qui « prennent part au gouvernement. »

Il n'est personne que l'on puisse compter plus volontiers parmi les protestants que le religieux servite Paolo Sarpi, de Venise. Ce 1552. fut un des meilleurs esprits de cette époque, et les sept cents pensées qu'il a laissées manuscrites prouvent combien il avait de savoir dans la géométrie, l'algèbre, l'astronomie, la physique, la mécanique, l'aérométrie, l'architecture, etc. Théologien de la république de Venise, le démêlé qu'elle eut avec le pape le conduisit à examiner le droit et à diminuer, par des raisonnements et des autorités, l'influence du pontife sur les affaires civiles. Bien qu'il n'écrivît sur ces questions que par ordre (1), il parvint à s'en pénétrer si vivement, que le caractère le plus prononcé de sa polémique fut l'aversion pour le saint-siége. Attaquer son autorité n'était pas faire preuve de courage dans une république qui toujours s'était énergiquement élevée contre les prétentions papales. Du reste, tout en insultant le pontife, il caressait Philippe II, pensant qu'il réduirait sous son obéissance l'Europe et l'Afrique, et ferait de Paris un village. Il se montrait en même temps l'humble serviteur des nobles de son pays quand il passait pour libre penseur ; et c'était en les flattant, en se faisant le champion d'opinions intéressées, qu'il usurpait les honneurs du courage.

On voit quels étaient ses sentiments en fait de liberté par cer-

(1) Grisellini dit, dans la *Vie* ou plutôt dans l'*Apologie de Fra Paolo Sarpi*, que « jamais, lorsqu'il eut été élu consulteur, il ne mit la main à aucun ouvrage sans un motif d'intérêt public, c'est-à-dire ou pour défendre le droit souverain des princes, ou pour autoriser la sainteté de leurs prescriptions. » Page 78. Il dit encore, en parlant d'un autre ouvrage : « Il fut entrepris par notre auteur en conformité des vues publiques. » P. 101 et *passim*.

taines constitutions qu'il avait projetées pour son ordre, où il n'hésite pas à recourir jusqu'à la torture, et par les mesures tyranniques qu'il suggère à la république. L'autorité de la *Quarantia,* où l'on jugeait par consultation, lui déplaît, et il la tolérerait tout au plus dans les affaires civiles; il voudrait que dans les affaires criminelles le conseil des Dix, qui excluait les débats, eût à connaître de tout (1). Nous avons déjà eu occasion de dire avec quelle infamie il suggérait d'opprimer les colonies du Levant. Il voulait qu'on limât aux Grecs les dents et les griffes comme à des bêtes féroces, qu'on les humiliât souvent, qu'on leur ôtât toute occasion de s'aguerrir, qu'on les réduisît au pain et aux coups de bâton, en réservant l'humanité pour d'autres circonstances.

Voici d'autres conseils du même genre qui pourront édifier sur ses doctrines politiques : Dans les provinces d'Italie, tendre à dépouiller les cités de leurs priviléges; faire en sorte que les habitants s'appauvrissent, et que leurs biens soient achetés par des Vénitiens; perdre ou gagner à tout prix ceux qui se montrent les plus chaleureux dans les conseils municipaux; s'il s'y trouve quelque chef de parti, l'exterminer sous quelque prétexte que ce soit, sans avoir recours à la justice ordinaire. Le poison est moins odieux et plus profitable que le bourreau. Il déclare que « depuis quelques « années il paraît chaque jour une foule de livres enseignant qu'il « n'existe d'autre gouvernement émané de Dieu que le gouverne- « ment ecclésiastique; que toute autorité séculière est chose profane « et tyrannique, et en quelque sorte une persécution contre les bons « permise par Dieu; que le peuple n'est point obligé en conscience à « obéir aux lois séculières, non plus qu'à payer les gabelles et les « charges publiques; qu'il suffit de savoir s'arranger pour n'être pas « découvert; que les impôts et les contributions publiques sont « iniques et injustes pour la plupart, et les princes qui les ordon- « nent, excommuniés. En somme, les princes y sont représentés à « leurs sujets comme des impies, excommuniés et sans justice. On « dit qu'il est nécessaire de les garder par force; mais qu'il est « permis en conscience de tout faire pour se soustraire à leur su- « jétion. » Or, il conclut cet exposé par le conseil de faire une loi très-rigoureuse *sur la presse.*

Il était secondé par le frère Fulgence Micanzio de Brescia, qui

(1) *Opinion de Fra Paolo sur le point de savoir comment doit se gouverner la république pour avoir la domination perpétuelle,* etc.

prêchait avec une grande hardiesse, au point que le médecin Asselino, son partisan zélé, disait de lui : « Il semble que Dieu ait suscité pour l'Italie un autre Mélanchthon ou un autre Luther (1). »

Le même Fra Paolo Sarpi, dans son écrit intitulé *Consolation de l'esprit dans la tranquillité de la conscience, tirée de la bonne manière de vivre dans la ville de Venise pendant le prétendu interdit du pape Paul V*, se propose les questions suivantes : 1° si l'autorité d'excommunier réside dans le pontife et dans l'Église ; 2° quelles sont les personnes sujettes à l'excommunication, et quels sont les motifs pour lesquels on peut l'employer ; 3° si l'excommunication est susceptible d'appel ; 4° si le pontife est supérieur au concile, ou réciproquement ; 5° si le prince légitime peut être privé de ses États pour cause d'excommunication ; 6° si l'on encourt justement l'excommunication en mettant obstacle à la liberté ecclésiastique ; 7° en quoi consiste cette liberté, et si elle s'étend seulement à l'Église ; ou bien aussi aux personnes qui en font partie ; 8° si la possession des choses temporelles appartenant à l'Église est de droit divin ; 9° si une république, ou un prince indépendant, peut être privé de son État pour cause d'excommunication ; 10° si le prince séculier a une action légitime pour percevoir les dîmes du clergé, et un pouvoir légitime pour ordonner ce qui est utile à la république, sur les biens et les personnes ecclésiastiques ; 11° si le prince séculier a par lui-même autorité pour juger les ecclésiastiques qui relèvent du pontife ; 12° jusqu'où s'étend l'infaillibilité du pontife. Chacun présume facilement quelles sont les solutions données par le moine à ces questions.

Durant cette querelle avec Paul V, le gouvernement vénitien usa de grandes rigueurs contre ceux qui voulaient obéir à Rome ; et il en fut félicité par les protestants. L'ambassadeur anglais, soutenu par le célèbre Bedell, son chapelain, réunissait autour de lui les novateurs. Lors même que la république eut fait sa paix avec le pape, et eut été rebénie par lui, Bedell écrivait à Diodati : *Ecclesiæ Venetæ reformationem brevi speramus ;* et il l'exhortait à se rendre près de lui, où l'attendaient impatiemment son ambassadeur et Fra Paolo. Diodati en informa Duplessis-Mornay, chef des calvinistes français, lui disant que l'on travaillait dans leur sens depuis deux ans déjà ; que des lettres lui représentaient Venise comme un

(1) *Mémoires de* MORNAY, X, 292.

pays renouvelé, où des discours extrêmement libres étaient prononcés surtout par Fra Paolo, par le frère Fulgence Micanzio de Brescia, par Bedell, et ajoutant que l'on croirait être à Genève, à la manière dont on prêchait; que le mécontentement contre le pape continuait, et que les trois quarts de la noblesse s'étaient déjà ralliés à la vérité.

Diodati trouva à son arrivée à Venise les choses beaucoup moins avancées qu'il ne s'y attendait (1608, octobre): il disait que les espérances étaient grandes, et que ces deux religieux s'employaient à l'œuvre de toutes leurs forces; mais que le respect pour les moines était encore trop enraciné (1). Enfin, il avoue qu'il « a découvert à fond le sentiment de Fra Paolo, et qu'il ne croit pas à la nécessité d'une profession de foi précise, attendu que Dieu voit le cœur et la bonne inclination. » On ne saurait dire, en effet, qu'il soit luthérien ni calviniste; il est plutôt rationaliste.

Il continua toujours cependant à dire la messe; reste à savoir s'il continua d'y croire. Il suffirait de le voir ne reconnaître aucune autre autorité que sa propre raison, et par suite être sans cesse en recherche de la vérité sans trouver jamais où se reposer, pour attester sa tendance au protestantisme, s'il ne nous en fournissait des preuves directes (2). De Liques, compagnon de Diodati, s'exprimait ainsi : « Fra Paolo m'assure qu'il connaît dans le peuple plus de douze ou quinze mille personnes qui, à la première occasion, se tourneraient contre l'Église romaine. Ce sont ceux qui ont hérité

(1) On trouve ces détails dans les *Mémoires et correspondances de* DUPLESSIS-MORNAY; Paris, 1825, 12 vol. *Voyez* aussi *Blicke in die Zustände venedigs zu aufang des XVII jahrhunderts*, dans les *Historische Politische Blätter für das Katholische Deutschland;* Munich, 1843.

(2) Si ce n'était pas assez de son *Histoire*, on en trouverait d'autres dans ses lettres imprimées à Vérone en 1673. Il déplore, dans la cinquante-troisième, la mort de Sully, en disant qu'il l'aimait *pour sa fermeté dans sa religion.* Après avoir parlé d'un nommé Marsiglio, probablement protestant, il ajoute : *Je crois que si n'était la raison d'État, il s'en trouverait plus d'un qui sauterait de ce fossé de Rome au sommet de la réforme. Mais l'un craint une chose, l'autre une autre. Il semble donc que Dieu ait la moindre part dans les pensers humains. Je sais que vous me comprenez sans que j'en dise davantage.* Lettre 81, de février 1612. Il dit encore, en parlant de Jacques I[er] : *Si le roi d'Angleterre n'était un docteur on pourrait en espérer quelque bien, et ce serait un grand commencement, car l'Espagne ne peut être vaincue que le prétexte de religion ne soit écarté, et il ne saurait l'être qu'en introduisant les réformés en Italie. Or si le roi savait s'y prendre, ce serait chose facile à Turin et ici.* Lett. 88.

de père en fils de la véritable connaissance de Dieu, ou des restes des anciens vaudois. Dans la noblesse, un grand nombre a ouvert les yeux à la vérité; mais il ne leur convient pas d'être nommés, jusqu'à ce que le moment de se manifester soit venu. Ce qui le prouve, c'est que Fra Paolo, bien qu'excommunié, a reçu l'ordre du sénat de continuer à célébrer la messe. » Il ajoute que les prêtres ayant exigé de leurs pénitents, avant de les absoudre, la promesse d'obéir au pape en cas de nouvel interdit, le gouvernement les a fait arrêter, et « mis en un lieu où depuis on n'en a plus ouï parler; tellement qu'après l'accord ils ont fait mourir plus de prêtres et d'autres ecclésiastiques qu'ils n'avaient fait auparavant en cent vingt années (1). »

Les manœuvres employées pour soulever le pays continuaient toujours avec l'aide de Fra Paolo, qui disait: *Materia adest apud multos, sed forma deficit*; et il craignait qu'il ne fût difficile de venir à bout de quelque chose sans une guerre. Il désirait en conséquence que la France attaquât le Milanais, ce qui amènerait, de l'autre côté des Alpes, des huguenots ainsi que des membres de la communion évangélique, tant Allemands que Suisses, et avec eux des prédicateurs: « S'il y avait la guerre en Italie, tout irait bien pour la religion: aussi Rome la redoute-t-elle; l'injustice tomberait, et l'Évangile aurait son cours (2). » Des intelligences furent nouées en conséquence avec les insurgés des Pays-Bas, qui envoyèrent un ambassadeur à Venise (3), où sa réception améliora beaucoup la position des novateurs.

Ces derniers comptaient sur l'inimitié de Henri IV contre la

(1) *Mémoires de* MORNAY, X, 142.

(2) *Ibid.*, X, pages 386, 390, 443, 456, 546. *Voy.* aussi Courrayer, dans la *Vie de Fra Paolo*, en tête de sa traduction de l'*Histoire du concile de Trente*, page 66.

Peu de jours avant l'assassinat de Henri IV, Sarpi écrivait encore: *Nulli dubium quin, sicut Ecclesia Verbo formata est, ita Verbo rite reformetur. Attamen, siculi magni morbi per contrarios curantur, sic in bello spes: nam extremorum morborum extrema remedia. Hoc mihi crede..... Non aliunde nostra salus provenire potest.* Œuv. de Fra Paolo, VI, 79.

(3) Mornay écrivait, le 3 octobre 1609, à cet ambassadeur, qui réclamait de lui des recommandations dans Venise: « Pour adresse, je ne la vous puis donner meilleure qu'au vénérable padre Paolo, directeur des meilleures affaires... auquel, avec le zèle de Dieu, vous trouverés une grande prudence conjoincte: mais il fault l'exciter à ce que l'ung enfin emporte l'autre. Vous avés aussi le padre Fulgentio, qui n'est que feu, professeur admirable. » *Mém.* 393.

maison d'Autriche, et se flattaient qu'il leur fournirait une occasion favorable; mais ce prince, lorsqu'ils s'y attendaient le moins, fit passer à la seigneurie de Venise une lettre de Diodati au pasteur Durand, à Paris, où il lui exposait tout ce qui s'était fait jusque-là dans Venise, désignait comme adhérant à la réforme les principaux personnages, et annonçait que, sous peu, ses efforts et ceux du frère Fulgence seraient couronnés de succès; que si le pape s'obstinait, Venise se détacherait de l'Église catholique, ce que désiraient déjà le doge et plusieurs sénateurs (1). Le gouvernement fut alors obligé de pourvoir au danger : les *papalini* l'emportèrent; et Sarpi, qui en gémit, tomba dans le découragement; ce dont Mornay le réprimanda vivement, en ajoutant que s'il continuait ainsi à se laisser abattre, il mourrait avant de voir son œuvre accomplie (2).

Voilà les choses dont s'occupait Sarpi : quant au fait de son apostasie, nous n'y croyons pas, quoiqu'il ne cesse, dans sa correspondance, de donner à la cour de Rome les noms de prostituée, de bête, de Babylone. Il est certain que son *Histoire du concile de Trente* fut un des coups les plus rudes portés alors à la religion (3).

(1) Ce fait, hardiment combattu par Voltaire et par Daru comme une lâcheté indigne de Henri IV, est attesté par les Mémoires de Duplessis-Mornay, que nous avons déjà cités.

(2) Lettre du 6 mars 1611. *Mémoires*, X, 169.

(3) « Mon projet est d'écrire l'histoire du concile de Trente; car, bien que plusieurs historiens célèbres de notre siècle en aient touché quelques faits particuliers dans leurs écrits, et que Jean Sleidan, auteur très-exact, en ait raconté avec un soin extrême les causes antérieures, toutes ces choses ensemble ne sauraient suffire à une narration entière.

« Aussitôt que j'eus pris intérêt aux affaires humaines, je fus saisi d'une grande curiosité d'en savoir la totalité. Or, après avoir lu avec soin ce que je trouvai écrit, ainsi que les documents publics imprimés ou répandus manuscrits, je me mis à chercher, dans ce qui restait des papiers des prélats et des autres personnes ayant assisté au concile, les souvenirs qu'ils en avaient laissés, les votes ou les opinions prononcés en public, conservés par leurs propres auteurs ou par d'autres, et les lettres d'avis (les instructions) écrites de cette ville, sans négliger ni fatigues ni soins. Aussi j'ai été assez heureux pour voir jusqu'à certains registres pleins de notes, et de lettres de personnes ayant eu une grande part dans ces menées. Ayant donc recueilli tant de choses qui peuvent me fournir une matière extrêmement abondante pour le récit de ce qui s'est passé, j'ai résolu de la coordonner.

« Je raconterai les causes et les intrigues d'une assemblée ecclésiastique poursuivie et sollicitée par les uns, empêchée et différée par les autres, dans le cours de vingt-deux années, par des motifs différents; puis, pendant dix-huit autres années, tantôt remise, tantôt dissoute, toujours célébrée dans des

Il y travailla longtemps avec assiduité, et il put avoir entre les mains des documents précieux, ainsi que les rapports des envoyés de Venise; mais il les disposa de manière à produire de l'effet plutôt qu'à éclaircir la vérité, ne se faisant pas même scrupule de les altérer. Il conserva, dans un temps de diatribes impétueuses, une apparence de calme, comme un homme qui ne raisonne que sur les faits et les documents, dont il se sert pour faire impression sur les gens inexpérimentés, d'autant plus qu'il y déploie un style clair et facile, et sait donner du relief, par des traits spirituels et piquants, à une matière aride par elle-même (1). On nous le dépeint du reste comme un homme très-intègre, assidu à l'étude, occupé constamment à recueillir les faits de toutes parts, pour penser ensuite à sa manière. Attaqué cinq fois par des assassins, et blessé une fois, il s'écria : *Je reconnais le style de la cour de Rome!* mot qui fit fortune, et laissa chez le vulgaire l'opinion que le coup avait été dirigé par les jésuites.

Rome songeait cependant à repousser ses attaques d'une autre manière : elle chargea le cardinal Pallavicino Sforza, jésuite, d'é-

fins diverses, qui a pris une forme et donné un résultat en tout contraires au dessein de ceux qui l'ont provoquée, et aux craintes de ceux qui ont tout fait pour la troubler. Témoignage évident de la nécessité de s'en remettre de ses péchés à Dieu, et de ne pas se confier dans la prudence humaine.

« En effet, ce concile, désiré et provoqué par les hommes pieux pour réunir l'Église, qui commençait à se diviser, a tellement établi le schisme et opiniâtré les partis, qu'il a rendu les discordes irréconciliables : travaillé par les princes pour obtenir la réforme de l'ordre ecclésiastique, il a causé la plus grande déformation qui ait jamais été depuis que le nom chrétien existe. Espéré par les évêques pour recouvrer l'autorité épiscopale, passée en grande partie aux mains du seul pontife romain, il la leur a fait perdre entièrement en les réduisant à une plus grande servitude. Redouté au contraire et évité par la cour de Rome comme un moyen efficace pour modérer sa puissance exorbitante, parvenue, par différents degrés, de petits commencements à un excès illimité, il l'a tellement établie et confirmée sur la partie qui lui est restée assujettie, qu'elle ne fut jamais si grande ni si bien enracinée.

« Il ne sera pas dès lors inconvenant de l'appeler l'Iliade de notre siècle. » SARPI, au commencement.

(1) Botta, qui pourtant le copie largement et s'inspire de toutes ses rancunes, est contraint d'avouer que « la haine acerbe que Fra Paolo portait à la cour de Rome le jetait quelquefois dans des opinions erronées, et dans une ironie mordante à l'excès. » L. XVI.

Fra Paolo est défendu dans la justification de Fra Paolo Sarpi, ou *Lettres d'un prêtre italien à un magistrat français*, etc., Paris, 1811, qui sont du Génois Eustache Degola.

même cérémonie s'accomplissait en particulier, dans l'église de Saint-Simon, à l'égard de quelques dames soupçonnées d'être favorables aux idées nouvelles.

Le grand-duc n'accepta pas cependant le décret de Paul IV sur les livres prohibés, sauf pour ceux qui étaient hostiles à la religion, ou qui traitaient de magie et d'astrologie judiciaire. Une grande corbeille de ces derniers fut brûlée, le 3 mars 1559, devant Saint-Jean et Sainte-Croix.

Louis Dominichi, pour avoir traduit et imprimé sous une date fausse la *Nicomediana* de Calvin, fut condamné à abjurer, le livre suspendu au cou, et à subir dix ans d'emprisonnement.

Après la prise de Sienne, le duc ne voulut pas d'abord prêter l'oreille aux insinuations dont on le fatiguait contre les *socini*, hérésiarques de cette ville : il commença cependant ensuite à les persécuter ; et l'on arrêta plusieurs jeunes Allemands qui étaient venus à Sienne faire leurs études, ainsi que plusieurs femmes accusées de sorcellerie, et dont cinq furent brûlées en 1569. Aonio Paleario, de Véroli, qui se livrait à l'enseignement dans Sienne, y avait puisé les idées des socini, et les avait répandues à Colle et San-Geminiano. Se voyant poursuivi, il passa à Lucques, et de là à Milan ; mais Philippe II l'y fit arrêter et livrer à l'inquisition romaine, qui le condamna à être étranglé et brûlé.

L'imprimeur Torrentino, qui s'était fait un nom pour la netteté de ses éditions, quitta la Toscane pour les États du duc de Savoie ; les Giunti allèrent se fixer à Venise, où une liberté plus grande fit prospérer la typographie (1). Déjà antérieurement Pierre Perna s'était éloigné de Lucques pour se fixer à Bâle, où il publia plusieurs éditions soignées, principalement des ouvrages des réformateurs ; et il y eut pour correcteur le Siennois Mino Celsi, qui partageait les mêmes opinions.

Pierre Carnesecchi, gentilhomme florentin, qui avait joui dans sa patrie, en France et à Rome, de la faveur des Médicis, eut occasion de connaître à Naples Pierre Valdes, Ochino, Vermiglio, Caracci ; à Viterbe, il se trouva en rapport avec l'évêque Victor Soranzo, Pierre-Paul Vergerio, Lactance Ragoni, Louis Priuli, Apollonie Mérenda, Balthasar Altiéri, Mino Celsi. S'étant pénétré

(1) On cite parmi les Florentins qui adoptèrent les opinions nouvelles Matthieu Palmieri, le chanoine Pandolphe Ricasoli, Faustine Maiuardi, Jacob Fantoni, etc.

dans leurs entretiens des opinions nouvelles, il les soutenait de son crédit et de son argent. Il était reçu familièrement par Victoire Colonna, par Marguerite de Savoie, Renée de France, Lavinie de la Rovère Orsini; il avait fréquenté Mélanchthon en France, et, de retour dans sa patrie, il ne cessa de correspondre avec les hérétiques.

Paul IV le cita donc à comparaître; et, comme il fit défaut, il 1559.
fut excommunié. Mais il continua d'agir de même, sans dissimuler son penchant pour les novateurs; et Pie IV obtint de Cosme qu'il lui fût livré. Il sut si bien se défendre, qu'on le renvoya absous. Il ne se tut pas davantage pourtant, et assista de son argent Pierre-Léon Marioni, ainsi que Pierre Gelido de San-Miniato réfugiés tous deux à Genève, sans que cela lui fît rien perdre de la familiarité de Cosme. Le grand-duc ne l'en livra pas moins à l'inquisition, sur la demande du pape : convaincu alors par ses aveux, il 1566.
fut décapité et brûlé, sur son refus de se convertir.

Cependant le nombre des familiers du saint-office augmentait en Toscane, où ils étaient distingués par une croix rouge, et placés à l'abri du pouvoir séculier. Le duc craignit que plusieurs de ceux qui détestaient sa domination ne se couvrissent de ce manteau; mais il ne put refréner les inquisiteurs, qui déployèrent la plus grande rigueur, à Pise et à Sienne, contre quiconque faisait gras les jours maigres ou proférait des expressions suspectes, sans même pardonner à la légèreté des étudiants.

Tandis que les gouvernements monarchiques se faisaient rigoureux, dans la crainte qu'on n'apportât dans les affaires politiques la critique qui s'exerçait sur les choses sacrées, Lucques ne s'en alarma pas dans son indépendance, et laissa se développer le germe des innovations. Un certain nombre de ses citoyens y étaient donc favorables, et Rome peut-être les prétendait plus nombreux encore, à raison de son désir d'y installer l'inquisition, comme aussi le grand-duc afin de se ménager un prétexte pour s'emparer de la ville. Or, Lucques obvia au danger en rendant un décret portant défense de parler de matières théologiques (1) sous des peines très-sévères,

(1) « Comme on va soupçonnant qu'il peut se trouver dans notre cité de Lucques et sur son territoire certains téméraires de l'un et de l'autre sexe qui, n'ayant aucune intelligence des saintes Écritures ni des sacrés canons, osent s'immiscer verbalement dans les choses concernant la religion chrétienne, et en raisonner aussi librement que s'ils étaient de grands théologiens, etc., etc. » Édit. du 12 mai 1545.

d'avoir chez soi ou de lire des livres prohibés, et de communiquer avec aucuns hérétiques, « spécialement avec Bernardin Ochino et don Pierre Martyr. » D'autres instances de l'inquisition romaine, qui y nomma pour commissaire le vicaire épiscopal, déterminèrent de nouvelles ordonnances et des protestations de foi; tellement que ce tribunal inquisitorial fut révoqué, et ne souilla jamais cette petite république.

Mais en 1555, par crainte sans doute que ce qui n'avait été jusqu'alors que des menaces ne fût mis à exécution, beaucoup d'habitants quittèrent la ville, parmi lesquels on distingue Philippe Rustici, qui traduisit la Bible à Genève; Jacques Spiafame, évêque de Nevers; Pierre Perna, qui ouvrit une imprimerie à Bâle; le médecin Simon Simoni, qui fut emprisonné deux fois par les théologiens genevois; des familles entières en partirent aussi, comme les Liena, les Iova, les Trenta, les Bulbani, les Calendrini, les Minutoli, les Buonvisi, les Burlamachi, les Diodati, les Sbarra, les Saladini, les Cénami, qui produisirent ensuite des personnages illustres (1). Pie IV prit ombrage de ce que beaucoup de Lucquois passaient en Suisse, en France et en d'autres pays hérétiques, dans la crainte qu'ils n'y contractassent l'infection commune. Le sénat rendit donc un autre édit pour interdire aux Lucquois d'habiter dans ces contrées, ajoutant, quant aux bannis pour cause d'hérésie qui seraient trouvés en Italie, en Espagne, en France, en Brabant, que « quiconque les tuerait recevrait pour chacun d'eux trois cents écus d'or, des deniers de la magnifique commune (2). » Cet édit mérita à la commune les louanges de Pie IV et de saint Charles; mais nous aimons à croire qu'il ne poussa personne à l'assassinat.

Les tyrans sont d'ordinaire ennemis de la tyrannie des autres. Venise réprima toujours la tyrannie religieuse, parce qu'elle avait l'inquisition civile, destinée à approuver les livres qui pouvaient être imprimés, à veiller sur les hérétiques, à châtier ceux qui célébraient la messe sans avoir reçu les ordres, à punir les blasphémateurs. Les juifs et les Grecs n'y étaient cependant pas inquiétés, ni ceux qui vendaient de la viande les jours prohibés;

(1) Tels que Jean Diodati, Charles et Alexandre; Frédéric Burlamachi et le célèbre Jean-Jacques; Jean-Ludovic Calandrini; Benoît, François, Michel, Jean, Alphonse, Samuel Turrettini, Vincent Minutoli, Jacques Barthélemy et François-Gratien Micheli; Jean-Ludovic Saladini.

(2) Édit du 9 janvier 1562. Il se trouve à la fin de l'histoire de Mazzarosa.

la république accordait même aux deux cultes l'exercice de leurs rites; de plus, les biens des condamnés comme hérétiques devaient retourner à leurs héritiers légitimes.

Mais les inquisiteurs d'État n'étaient pas moins rigoureux que les inquisiteurs religieux, et parfois même ils l'étaient davantage. L'académie dans laquelle étaient enseignées des doctrines hétérodoxes ayant été découverte à Vicence, Jules Trévisan et François de Rugo furent transférés à Venise, et égorgés sur-le-champ; les autres profitèrent du terrible avis pour s'enfuir, et dans le nombre Alexandre Trissino, qui se réfugia, en compagnie de plusieurs autres, à Chiavenna, d'où il écrivit à Léonard Tiene, son concitoyen, pour l'exhorter à embrasser définitivement la réforme avec toute la ville. 1547.

Cyrille Lucar, natif de Candie, île qui était sous la domination de Venise, avait eu connaissance de la réforme en Italie, et ensuite en Allemagne; mais il avait dissimulé jusqu'au moment où il était devenu, de degré en degré, patriarche d'Alexandrie et enfin de Constantinople; il s'était mis alors à enseigner les doctrines novatrices. Les évêques et les prêtres, qui s'en aperçurent, le firent reléguer à Rhodes; mais l'appui de l'Angleterre et de la Hollande lui valut son rétablissement; il publia un catéchisme calviniste qui fit naître des troubles, auxquels la Porte mit fin en le faisant étrangler. Plusieurs synodes lancèrent l'anathème contre lui et contre ses doctrines.

En Dauphiné, le chevalier Anemond de Cost fut l'un des plus ardents partisans de la nouvelle foi; il pressait Luther d'écrire à Charles, duc de Savoie, pour lui faire adopter la réforme: « Il a, disait-il, une grande inclination pour la piété et pour la vraie religion (1), et il aime à s'entretenir de la réforme avec les personnes de sa cour. Sa devise est: *Nihil deest timentibus Deum*, et c'est aussi la vôtre. Humilié par l'Empire et par le roi de France, il pourrait acquérir une grande influence sur la Suisse, la Savoie et la France. » Luther lui écrivit en effet; mais il ne paraît pas qu'il en obtint ce qu'il espérait.

Les Alpes qui séparent le Dauphiné du Piémont, au-dessus de Pignerol, étaient habitées par les vaudois, débris de ceux dont nous avons parlé au treizième siècle. Ils y vivaient sous la direction de leurs anciens, appelés *barbes*, c'est-à-dire oncles, ce qui les a fait aussi désigner sous le nom de *barbets*. Ennemis de Rome et Les vaudois.

(1) *Ein grosser Liebhaber derwaharan religion und Gottseligkeit*. LUTHERI *Ep.*, p. 401.

de ses rites, qu'ils traitaient d'idolâtrie, ils prétendaient conserver dans sa pureté la prédication évangélique. Charles VIII avait commencé à les persécuter, et obtenu l'abjuration de quelques-uns; mais les autres se retirèrent dans des montagnes plus inaccessibles. Louis XII, après avoir envoyé prendre des informations sur leurs habitudes, s'écria : *Ils sont meilleurs chrétiens que nous.*

Quand ils eurent connaissance de la réforme, ils écrivirent à ceux qui en étaient les chefs, pour leur dire qu'ils faisaient usage de la confession auriculaire, que leurs ministres vivaient dans le célibat, et que certaines vierges faisaient vœu de chasteté perpétuelle. Ceux qui soutenaient que les doctrines réformées étaient aussi anciennes que le christianisme virent avec déplaisir que ces prétendus contemporains des apôtres fussent en désaccord avec leur secte sur des points si débattus, et surtout qu'ils eussent été scandalisés du livre de Luther contre le libre arbitre.

Les calvinistes crurent trouver dans leurs idées plus de conformité avec les leurs : aussi ils leur suggérèrent de publier leur profession de foi. Ce fut un conseil funeste, en ce qu'il les arracha à leur paisible obscurité. Le parlement d'Aix et celui de Turin leur appliquèrent les lois contre les hérétiques, et les condamnèrent au bûcher ou à la marque. Puis, comme ils maltraitèrent les moines qu'on avait envoyés pour les convertir, leur extermination fut décidée avec la perte de leurs enfants, de leurs biens et de leur liberté. Sadolet, évêque de Carpentras, s'opposa fortement à ces mesures cruelles; et le roi François I[er], les ayant vus doux et exacts à payer les taxes, leur accorda un délai de trois mois pour se réconcilier avec l'Église. Mais Jean Meinier, baron d'Oppède, président du parlement, lui persuada de mettre son édit à exécution. Alors une soldatesque furieuse pénétra dans leurs montagnes, et commença le massacre : quatre mille d'entre eux furent égorgés, huit cents envoyés aux galères, et de vingt-deux villages il ne resta que des débris fumants. La nation française en frémit d'une généreuse horreur, et le roi, à son lit de mort, recommanda à son fils de punir les auteurs d'un tel forfait. Mais des protections puissantes leur valurent l'impunité, au vif déplaisir des protestants, qui s'en souvinrent.

1540.

Le Piémont ayant passé sous la domination d'Emmanuel-Philibert, et les vaudois s'enhardissant à la vue du nombre toujours croissant de leurs frères en Suisse et en France, l'inquisiteur Thomas Giacomelli fut envoyé au duc, pour le presser de les ramener par

la force à l'obéissance de l'Église. Il défendit sous des peines rigoureuses l'exercice public du culte et les prédications des barbets, ce qui exaspéra les vaudois et les poussa à la révolte. Alors, partie par respect pour la religion catholique, partie dans la crainte que les Français, s'ils accouraient en grand nombre au secours de leurs coreligionnaires, ne remissent en péril l'indépendance nationale, le duc envoya des troupes qui, dans cette guerre de montagnes, toujours difficile, causèrent et essuyèrent tour à tour de sanglants désastres. Enfin, reconnaissant la difficulté du succès et l'inopportunité des moyens, il amnistia les vaudois en leur permettant d'avoir des assemblées et de prêcher dans des lieux déterminés, sans sortir toutefois des frontières de leur pays, et sans en exclure les rites catholiques. 1560. 5 juin

Il se trouvait aussi dans la Calabre beaucoup de sectaires qui, venus anciennement du Piémont, y pratiquaient, comme les vaudois, les rites religieux autrement que les catholiques : ils y étaient tolérés par les seigneurs de la contrée, parce qu'ils étaient paisibles et qu'ils payaient les taxes sans murmurer. A la nouvelle du triomphe de la réforme en Allemagne, ils députèrent à Genève pour demander des docteurs, qui vinrent en effet dans le pays et y firent des prosélytes. Le cardinal Alessandrino, alors inquisiteur à Rome, y envoya de son côté des missionnaires et fit entendre des menaces, mais sans résultat : on recourut en conséquence au bras séculier. Le duc d'Alcala, vice-roi de Naples, fit partir un juge avec un détachement de soldats, qui, secondant les missionnaires, contraignaient ces malheureux d'aller à la messe, et punissaient les récalcitrants tant dans leurs biens que dans leur personne. Poussés au désespoir, ils prirent les armes et combattirent d'abord en escarmouches, puis en batailles rangées. Enfin, ayant été défaits, ils cherchèrent un refuge à la Garde lombarde. La force et la trahison vinrent les y traquer. Ils furent pris et mis sans pitié en jugement; ceux qui persistèrent dans leur croyance subirent la mort avec des raffinements atroces. On ne compta pas moins de six cents supplices; et l'on raconte que le bourreau expédia dans un seul jour quatre-vingt-huit condamnés, ne prenant que le temps de mettre le couteau dans sa bouche à mesure qu'il venait d'en tuer un, et qu'il s'arrêtait pour nouer un bandeau sur la tête du suivant. Louis Pascal, leur chef, fut brûlé à Rome.

Valdès, gentilhomme espagnol, avait fait à Naples, en discutant

sur la justification, jusqu'à trois mille prosélytes, d'après le témoignage des inquisiteurs. Dans le nombre était Galéas Caracciolo, marquis de Vico, qui, après avoir cherché par toute l'Italie à recruter des partisans, abandonna sa famille et une brillante fortune, pour se fixer à Génève; il y fonda un consistoire italien et une église distincte, avec son formulaire propre, dont le premier ministre fut le comte Maximilien Martinengo, de Brescia.

Charles-Quint voulut établir à Naples l'*épouvantable* (1) inquisition espagnole, pour arracher ces mauvais germes; mais les Napolitains, indignés, s'opposèrent à cette *tyrannie qui les surpassait toutes* (2), bien qu'on feignît que l'ordre était venu de Rome. Les Espagnols chargèrent sur le peuple insurgé, et la rue de Tolède devint le théâtre d'une véritable boucherie; mais l'odieux tribunal ne fut pas établi. Le duc d'Alcala ayant fait plus tard une nouvelle tentative, la ville entière le supplia de n'y pas donner suite, et il dut y renoncer à jamais.

Le roi Philippe eut aussi la pensée de faire ce funeste don à Milan; mais la ville députa de hauts personnages au roi, au pape, au concile, pour représenter dans quelle désolation il jetterait le pays. Rome elle-même prenait ombrage de ce tribunal, qui ne dépendait pas d'elle et refusait de lui donner communication des procédures; de sorte que l'on obtint que ce fléau ne serait pas ajouté à tant de maux dont la Lombardie avait à souffrir.

Nous avons vu qu'un grand nombre d'exilés italiens s'étaient ré-
Valteline. fugiés dans la Valteline, pays dépendant des Grisons, et d'autres à Lugano, Mendrisio, Bellinzona, bailliages suisses où les nouvelles doctrines étaient tolérées, et où les Italiens pouvaient se considérer encore comme dans leur patrie, pour le climat, pour la langue et pour les usages. Ce voisinage causait de l'inquiétude au pape, et au roi d'Espagne comme duc de Milan. En conséquence, Charles Borromée, qui déjà avait institué à Milan le collége helvétique, passa en Suisse avec le titre de légat pontifical, et y exerça une juridiction de sang contre les sorciers et les hérétiques. Il
1580. s'était formé principalement à Locarno un noyau de ces derniers, sous un certain Beccaria; mais comme ils y furent inquiétés, ils
1585. passèrent les Alpes, sous la conduite d'un Pestalozzi, d'un Orelli,

(1) PALLAVICINO.
(2) SARPI.

d'un Muralto, et se fixèrent à Zurich, où ils établirent des ateliers et des maisons de commerce; Ochino y fut leur ministre.

A partir de ce moment, un nonce pontifical résida constamment dans la Suisse, où se fondèrent des écoles de capucins, à Altorf pour les classes inférieures, et de jésuites à Lucerne pour celles d'un rang plus élevé.

Le duc de Milan conclut, sous prétexte de religion, mais dans un but politique, une ligue dite *ligue d'Or* ou *Borromée*, avec les cantons catholiques, pour la conservation de l'Église et la paix des pays respectifs. Par ces traités, les alliés accordèrent au duc le passage sur leur territoire pour lui et ses armées, avec la faculté d'y lever des hommes; et il promit, de son côté, de les soutenir avec toutes ses forces. Cette division en ligue catholique et en ligue protestante diminua l'importance politique de la Suisse, perpétua les inquiétudes, et livra le pays à la merci des étrangers. La guerre même eût été inévitable, si les cantons neutres ne se fussent interposés entre les deux partis dans l'intérêt de la concorde.

Les querelles religieuses entraînèrent des conséquences plus longues chez les Grisons, parmi lesquels Jean Comander, archiprêtre de Coire, Henri Spreiter, Jean Blaise et Philippe Saluce, avaient répandu les doctrines de Calvin. En 1512, les Grisons avaient occupé la Valteline avec les comtés de Bormio et de Chiavenna, qui ouvrent l'accès de l'Italie; et bien qu'ils eussent accepté ce pays comme allié, par la paix de Iante, ils ne tardèrent pas à se l'asservir en lui imposant le joug le plus rude, celui des républiques conquérantes. Des gens ignorants, animés du seul désir de s'enrichir, y étaient envoyés pour le gouverner; mais ce qui déplaisait davantage, c'est qu'ils répandaient des idées hétérodoxes, favorisaient les réformés aux dépens des catholiques, enlevaient à ceux-ci leurs églises, et recouraient aux abus d'autorité habituels dans les pays où les sujets sont d'une religion différente de celle des dominateurs. De là des haines, des querelles et des violences, repoussées par des violences.

Parmi les Grisons eux-mêmes, les différences religieuses s'étaient transformées en factions politiques. Il s'en trouvait deux en présence, l'une protestante et favorable à la France, ayant à sa tête les Salis, l'autre catholique et vendue à l'Espagne, reconnaissant pour chefs les Planta; ce qui empira la condition du pays, déjà gâté par la corruption étrangère et mal gouverné par l'aristocratie, qui faisait peser la tyrannie sur ses sujets. Les protestants prirent en aver-

sion le parti autrichien; et, animés par les prédicants, ils abattirent
1618. les châteaux des Planta, emprisonnèrent leurs adversaires, et instituèrent à Tusis le tribunal extraordinaire dit le *strafgericht*, qui était investi de pouvoirs dictatoriaux lorsque la constitution du pays était en péril.

Alors commencèrent les mesures violentes, les supplices et les bannissements. Nicolas Rusca, saint archiprêtre de Sondrio, mourut par la corde; et le bruit se répandit qu'il se tramait une conspiration pour massacrer tous les catholiques de la Rhétie et de la Valteline. Alors la piété des catholiques se convertit en haine, et leur
19 juillet. découragement en fureur; prompts à se concerter, ils massacrèrent tout ce qu'il y avait de protestants dans la vallée, qui se déclara indépendante, et organisa un gouvernement sous la direction de Jacques Robustelli, l'âme de ces mouvements.

Les Grisons accoururent pour se venger, et les succès se balancèrent: les catholiques firent appel à l'Autriche, pour qui cette vallée était extrêmement importante comme point de jonction entre le Milanais et ses États d'Allemagne; et elle envahit non-seulement la Valteline, mais encore la Rhétie. Cependant la jalousie de la France s'éveilla, le pape s'entremit; mais plusieurs années se passèrent en guerres, en négociations, au milieu de désastres certains pour cette vallée si disputée, dont les habitants étaient hors d'état de se soutenir par leur seul courage entre d'aussi redoutables ambitions. Enfin,
1639. sans même les écouter, une capitulation fut signée à Milan, par laquelle la Valteline fut restituée aux Grisons, à la condition qu'il n'y aurait ni protestants à demeure, ni inquisition.

La réforme se trouva ainsi extirpée de l'Italie, quoique les Italiens eussent non-seulement beaucoup contribué à la propager ailleurs, mais qu'ils en eussent même déduit des conséquences plus rigoureuses. Luther avait conservé plusieurs dogmes ainsi que la hiérarchie, en l'asservissant toutefois au pouvoir temporel; d'où il résulta qu'il ne fit que ruiner la discipline ecclésiastique. Calvin s'élança de l'inerte régularité du luthérianisme aux hardiesses de la critique; mais il s'y arrêta. Les Italiens, plus logiques, en accomplissant la double dissolution de la discipline et de la hiérarchie, y joignaient celle des vérités fondamentales, proclamaient l'autorité absolue de la raison, et couraient à l'arianisme.

Sociniens. L'histoire des unitaires est intéressante, non pour les troubles qu'ils causèrent et le sang qu'ils firent verser, mais bien pour leurs

dogmes particuliers, et pour la modération avec laquelle ils furent prèchés : leurs prédicateurs étaient non pas des hommes d'église, et habitués à la chaire, mais des jurisconsultes et des médecins qui, n'admettant pour règle que la Bible, et n'y trouvant pas le dogme de la Trinité exprimé, le rejetèrent tout à fait. Peut-être Ochino, Capitone et d'autres réformés avaient-ils plus que des doutes contre ce dogme, qui fut ouvertement combattu par Louis Hetzer, prêtre de Zurich, décapité à Constance. Michel Servet fut 1529.
brûlé à Genève pour la même hérésie. En Italie, les antitrinitaires trouvèrent plus de partisans : ce fut probablement dans l'académie réunie à Vicence en 1540, que cet enseignement fut d'abord répandu ; il eut pour apôtres Jean-Valentin Gentile, de Cosenza, qui professa à Genève, en France, en Pologne, et qui enfin, ayant été exilé de la Suisse, fut décapité à Berne pour avoir rompu son ban ; 1566.
l'abbé Matthieu Gribaldi, de Padoue, professeur à Tubingue, qui aurait péri avec lui, s'il ne fût pas mort en prison ; et Jean-Paul Alciato, de Milan, qui finit ses jours à Dantzick (1).

Lelio Socino de Sienne étant passé en Suisse et en Allemagne s'y 1547.
lia avec les principaux réformés, et vécut dans la maison de Mélanchthon ; puis il devint, en Pologne, l'ami de François Lismanin, de Corfou, prieur des franciscains et confesseur de la reine Bonne Sforza, et il le convertit à sa croyance. Enfin, il termina ses jours en Prusse. 1566.
Il avait travaillé sous main ; ce qui n'empêcha pas le nombre des antitrinitaires de s'accroître dans la Pologne, où se réfugièrent 1555.
ceux que persécutaient soit Calvin, soit Luther.

Pierre Gonez, de Goniacz, natif de Podlaquie, osa y prêcher ouvertement ce dogme, et les antitrinitaires eurent leur principale résidence à Piuczow, où le duc Radzivile appelait les savants. En 1574, ils imprimèrent à Cracovie leur catéchisme, œuvre de George Schoman, et, trois ans après, la version polonaise du Nouveau Testament, où le Christ est appelé « un homme, notre médiateur auprès de Dieu, né du sang de David, élevé par le Père au rang de Seigneur et de Christ, c'est-à-dire, du plus grand parmi les prophètes, du plus saint sacrificateur, du roi le plus invincible, pour qui Dieu créa un nouveau monde régénéré, réconcilia et pacifia l'univers, et donna la vie éternelle à ses élus, afin qu'après Dieu

(1) Ajoutez l'abbé Léonard, Nicolas Paruta, Jules de Trévise, François de Rovigo, Jacques de Chiari, François Nero, Darius Socino, George Biandrate de Milan.

nous croyions en lui, l'adorions, l'écoutions, l'imitions. L'Esprit-Saint est une force divine dont la plénitude fut donnée par Dieu, père de son Fils unique, afin que nous jouissions d'une plénitude pareille en qualité de ses enfants adoptifs. »

1539-1604. Faust Socino, de Sienne, élevé par son oncle Lelio, qui ne lui communiqua pas toutes ses opinions antitrinitaires, étudia la jurisprudence, puis les sciences, à Lyon; et, ayant hérité des écrits de son oncle, il en forma un nouveau système religieux. Après
1574. avoir été occupé douze ans à la cour de Toscane, il se transporta à Bâle, où il publia des ouvrages anonymes; puis il passa en Transylvanie et en Pologne. On ne voulut pas l'y recevoir dans la communion des unitaires attendu qu'il différait avec eux sur des points essentiels; mais comme il était homme de science, de belles manières, d'une grande éloquence et bon écrivain, il fit tant de prosélytes, que les antitrinitaires furent désignés par le nom de sociniens.

André Wissowatius, son neveu, publia ses ouvrages dans la *Bibliotheca fratrum Polonorum* (1). Selon lui, la Bible est d'origine divine, et il faut prendre dans le sens littéral les paroles qui s'y rapportent au Christ. Il y a en Dieu une personne unique; le Christ est inférieur à Dieu seulement pour la majesté et la puissance qu'il en a obtenues et qu'il a acquises par sa mort, par son obéissance, par sa résurrection. L'homme était mortel avant sa chute; autrement le Christ, en abolissant le péché, l'aurait soustrait à la mort; et le péché originel ne se transmet pas. L'homme exerce le libre arbitre; la doctrine de la prédestination subvertit toute religion, et l'omniscience divine n'embrasse pas les actions humaines. Les bonnes œuvres sont nécessaires à la justification. Jésus-Christ n'a point satisfait pour les péchés des hommes, attendu que Dieu les avait pardonnés même auparavant, et il n'institua point le baptême par l'eau; c'est une fonction allégorique signifiant l'initiation (2).

Voilà donc la réforme arrivée à ses dernières conséquences :

Trente-deux sectes se formèrent en Pologne à la suite de Socino, sans s'accorder autrement entre elles que pour nier la divinité de Jésus-Christ.

(1) 1636, 6 vol. in-folio.

(2) On trouve le système des sociniens dans le second catéchisme de Rakow, rédigé par lui et par Pierre Stoinski (*Statarius*), 1574.

CHAPITRE XXI.

FIN DE CHARLES-QUINT. — BATAILLE DE LÉPANTE.

L'histoire doit désormais adopter une autre distinction, celle de pays catholiques et de pays protestants. L'Espagne, qui avait emprunté à son origine un caractère religieux, se trouva dans ce siècle à la tête des premiers; elle s'était d'ailleurs habituée, dans ses guerres avec les Maures, à considérer comme une seule chose la nation et le christianisme, et, comme signe de la pureté du sang, la pureté de la foi.

Cette nation généreuse avait acquis en huit siècles de combats un sentiment profond de patriotisme, un attachement loyal à sa foi, un noble amour pour ses princes, qu'elle voulait avoir pour maîtres, et non pour tyrans. La défense de ses droits contre l'ennemi de la patrie et contre les empiétements du gouvernement lui avait inspiré une haute idée d'elle-même, tandis que sa valeur s'était exercée dans le genre de combats le plus propre à former des héros, la guerre par bandes détachées.

Lorsqu'elle fut réunie sous une seule domination, il semblait qu'elle dût s'offrir à l'Europe comme la nation la plus grande et la plus redoutable : mais les circonstances changèrent son caractère. Elle avait reçu d'Isabelle et du cardinal Ximénès une teinte ecclésiastique : l'inquisition y était devenue une institution politique utile pour conserver l'importance royale et maintenir l'obéissance des sujets; mais, en effrayant les grands, en assurant la docilité du peuple, en comprimant la pensée, elle habituait à la haine et au sang. Dans la guerre étrangère, les Espagnols déployèrent la férocité de barbares occupés uniquement à exécuter la volonté des chefs, donnant carrière à leur brutalité et à leur avarice sur les ennemis de leurs maîtres, qu'ils s'appelassent Italiens ou Français, Flamands ou Américains. Les fils de ces modèles admirés de loyauté chevaleresque se permettaient les actes de perfidie les plus ignobles et les plus déhontés.

La dynastie étrangère qui vint régner sur l'Espagne, ignorant les usages du pays et fière de la gloire qui avait marqué ses premiers pas, ne songea qu'à se dégager des entraves que les libertés historiques mettaient au despotisme, et à abaisser les évêques ainsi que

les cortès. Elle considéra l'indépendance comme une insubordination, et ce fut à ses yeux un acte de sédition que d'oser réclamer les anciens droits. Il en résulta que l'Espagne, après avoir cru à l'alliance de la religion et de la liberté, qui étaient nées ensemble, vit l'une fourvoyée et l'autre anéantie.

On se rappelle de quelle manière Charles-Quint réduisit les cortès au silence, en faisant exécuter Padilla et une vingtaine d'autres; après quoi il proclama le pardon, et s'appliqua à fortifier l'autorité royale. Il imposa aux communes la formule des mandats qu'elles devaient donner à leurs députés, mandats qui se bornèrent en somme à leur recommander de faire ce que le roi ordonnerait. Les cortès, réduites ainsi à une assemblée de pure forme, ne purent se réunir que pour voter de l'argent, sans avoir même la faculté de réclamer contre les abus du gouvernement. Les priviléges des villes
1838. une fois abolis, le commerce marcha à sa décadence. Charles-Quint, obligé plus tard par ses guerres interminables de demander des subsides extraordinaires, assembla les cortès à Tolède; mais, les trouvant opiniâtres, il se décida à les dissoudre, et convoqua en leur place les seuls députés des dix-huit villes représentées, alléguant que les citadins seuls payaient l'impôt.

Les communes se trouvèrent donc détruites; la noblesse, déchue de cette puissance dont elle était si fière, parce qu'elle l'avait acquise au prix de son sang versé pour la patrie, ne fut plus appelée à concourir avec son roi à la confection des lois; devenue royale de féodale qu'elle était, elle ouvrit ses rangs à la corruption, se fit gloire d'un dévouement absolu envers le prince, même lorsqu'il eut cessé d'être le premier entre les héros; et elle déguisa enfin sous des titres pompeux, rehaussés d'un faste imposant, sa nullité politique.

Le vainqueur lui-même ne trouva pas un grand profit à son triomphe, et l'ulcère rongeur se découvrait sous cette grandeur qui faisait trembler l'Europe entière. Besoigneux au milieu de possessions immenses, et contraint par le manque d'argent à interrompre toutes ses entreprises; mal servi par des soldats qui, faute de solde, se dispersaient au moment le plus important; n'ayant pas conquis un seul royaume, malgré tant de guerres et tant de pays confisqués, Charles-Quint ne put préserver aucun de ses États de l'invasion étrangère, à l'exception de la partie la plus reculée de l'Espagne : il lui fallut rétrograder devant les Turcs, et les voir s'avancer en Eu-

rope plus qu'ils n'avaient fait même au temps de leur plus grande puissance.

On assigne trois fins à la politique de ce prince : détruire la diversité des religions, abattre la constitution germanique, introduire un gouvernement héréditaire au profit de sa famille. Or il ne réussit dans aucun de ces projets. Il voulut l'obéissance passive, et l'opposition de la réforme s'éleva contre lui ; il voulut la monarchie universelle, et y sacrifia les républiques italiennes ; mais la Suède et les princes allemands vinrent à la traverse, et, se liguant contre lui, le forcèrent à battre en retraite quand il se croyait assuré du triomphe. Ce fut tout au plus s'il put faire accepter un sursis aux dissidents, qui en profitèrent pour accroître leurs forces. N'ayant à sa disposition que des ressources hors de proportion avec ses desseins, il fut obligé de recourir aux expédients financiers, qui enlevèrent les capitaux à la circulation et créèrent le paupérisme industriel. Les troupes s'habituèrent à vivre de pillage, à défaut de paye ; des extorsions de toute espèce suppléèrent aux contributions régulières. Le monopole des métiers, les droits onéreux d'entrée et de sortie, les fabriques impériales, les licences coûteuses, étaient des abus déjà mis en pratique ; mais Charles-Quint en fit des moyens habituels d'administration : la liberté du commerce fut remplacée par des restrictions et des exclusions, les colonies sacrifiées à la métropole. L'esprit public fut détourné des voies ordinaires de la production, pour être poussé dans la voie des opérations chanceuses. Toutes les formes protectrices furent abolies par des gouverneurs despotiques ; l'aristocratie de diplômes et d'épée fit bientôt regretter l'aristocratie féodale (1).

En même temps que la conquête de l'Amérique était abandonnée à la cupidité du gouvernement et des aventuriers, tandis qu'elle au-

(1) « Ce fut l'époque de toutes les mauvaises pensées, de tous les mauvais systèmes en industrie, en politique, en religion : nous ne commettons pas aujourd'hui une faute, nous n'obéissons pas à un seul préjugé industriel, qui ne nous ait été légué par ce pouvoir malfaisant, assez fort pour convertir en loi ses plus fatales aberrations. Non, jamais la science ne trouvera des termes assez énergiques, ni l'humanité assez de larmes, pour flétrir et déplorer les gestes néfastes d'un tel règne. Philippe II, de sinistre mémoire, n'en a tiré que les conséquences ; c'est Charles-Quint qui en a posé les bases. Mais les attentats du fils ont cessé en même temps que sa vie, et les doctrines du père entravent encore, après trois siècles, la marche de la civilisation. » BLANQUI, *Hist. de l'écon.*, 14-21.

rait pu ouvrir un vaste champ à l'ardeur guerrière de la nation et remédier à la pénurie des finances, on laissait les Turcs s'avancer d'un côté sur Vienne, et dominer de l'autre dans la Méditerranée.

Un des faits les plus importants et les moins observés du règne de Charles-Quint (il a échappé à Robertson lui-même), ce fut l'introduction dans l'empire d'une législation générale. Les empereurs s'étaient efforcés d'y consolider le droit romain ; mais les seigneurs restaient fermement attachés aux anciennes coutumes. Absorbés alors par la querelle religieuse et par la crainte de perdre leur liberté, ils ne firent pas attention aux *Carolines*, constitution pénale obligatoire promulguée par Charles-Quint pendant la diète de Ratisbonne de 1532, qui attribuait au droit écrit les cas imprévus, et au trône la décision des causes. Ainsi se trouvèrent détruits les restes de la procédure allemande, à laquelle furent substituées l'instruction secrète et la torture. Seulement, par égard pour les anciennes coutumes, le juge dut être assisté de deux personnes, qu'elles eussent ou non les connaissances nécessaires, ce qui était la chose la moins importante; or cet acte devint la base de la loi et de l'instruction criminelle en Allemagne.

Ferdinand, son frère, qu'il fit élire roi des Romains, mit tout en œuvre pour se faire reconnaître par les États mécontents; et il devint ensuite un obstacle insurmontable pour Charles-Quint, quand celui-ci voulut faire passer sur la tête de Philippe, son fils, la couronne impériale. S'opiniâtrant à obtenir pour ce fils ce qu'il n'avait pu obtenir pour lui-même, Charles-Quint employa les menaces et les promesses pour déterminer Ferdinand à lui céder ses droits à l'empire: il lui ménagea la souveraineté de l'Angleterre en lui faisant épouser l'héritière de ce royaume; et il ne donna que trois cent mille écus à sa fille, quoiqu'il lui eût promis en dot le duché de Milan, afin de ne pas diminuer les États de Philippe. Ce prince, peu reconnaissant néanmoins de tant de sollicitude, loin de se contenter de Naples et de Milan, aspirait encore aux Pays-Bas; et, pour les obtenir, il ne ménageait pas son père.

Fatigué de tant de contradictions, Charles-Quint devint triste, ombrageux; et dans l'espace de neuf mois il ne donna ni une signa-
1556. ture ni un ordre. Enfin, il résolut d'abandonner à son fils les Pays-Bas et l'Espagne. Il fit cette renonciation à Bruxelles, dans une assemblée pompeuse, où il se vanta à juste titre de sa prodigieuse activité, en rappelant que depuis dix-sept ans sa pensée n'avait cessé

d'avoir pour objet la gloire du gouvernement; qu'il avait voulu tout voir par lui-même; que dans ce but il était passé neuf fois en Allemagne, six en Espagne, quatre en France, sept en Italie, dix dans les Pays-Bas, deux en Angleterre, autant en Afrique, et qu'il avait traversé onze fois les mers. Il ajouta qu'il se souviendrait toujours de l'affection de ses Flamands, et prierait Dieu pour leur prospérité. Néanmoins il ne recommanda pas à Philippe de se faire aimer de ses sujets, mais de maintenir la sainte foi et l'inquisition (1).

Peu après il renonça, en faveur de son frère Ferdinand, à ses possessions d'Allemagne et au titre d'empereur; puis, comme déchargé d'un poids insupportable, il retourna dans cette Espagne dont il n'avait satisfait ni les intérêts ni les sentiments. A peine fut-il débarqué en Biscaye, qu'il se prosterna contre terre et s'écria: *O mère commune, je suis sorti nu de ton sein et j'y rentre nu.* Il vécut deux ans dans le couvent de Saint-Just en Estramadure, en cultivant son petit jardin, et en s'occupant de travaux mécaniques et d'exercices de piété. Comme il ne pouvait réussir à mettre deux horloges d'accord: *Fou que j'étais*, s'écria-t-il, *j'ai pourtant prétendu réduire à l'uniformité tant de peuples différents de langage et de climats!* Il fut tourmenté par des douleurs de goutte et par des regrets de son abdication. Voyant que le monde ne songeait plus guère à lui, il voulut jouir par anticipation des honneurs de la tombe, et se fit faire ses funérailles, étendu dans le cercueil (2), où il ne tarda pas à descendre réellement, à l'âge de cinquante-huit ans. Alors se raviva 1558.
pour lui la splendeur impériale, un moment éclipsée. Soixante-quatre mille messes furent célébrées en son honneur, et deux mille catafalques, qui ne coûtèrent pas moins de six millions de ducats, entourèrent les restes de cette gloire dont il avait proclamé la vanité.

Charles-Quint fut un des hommes les plus remarquables et les plus funestes dont l'histoire fasse mention. L'oppression de l'Italie, les massacres des Pays-Bas, ses hésitations en Allemagne, son ignorance en économie politique, ne doivent pourtant pas faire mécon-

(1) *Voy.* les instructions de Charles-Quint à Philippe II, traduites en français par Antoine Teissier. La Haye, 1700, in-12.

(2) Maximilien Ier donna aussi dans ces accès de mélancolie. Mécontent d'un palais qu'il faisait bâtir à Inspruck: *Je ferai construire*, dit-il, *une autre demeure;* et appelant un menuisier, il lui commanda un cercueil, puis il le fit déposer, avec la draperie et tous les objets nécessaires aux funérailles, dans une caisse qu'il portait continuellement avec lui, et maintes fois il lui adressait la parole. FUGGER.

naître ce qu'il eut de grandeur. Simple dans sa manière de vivre, il détestait l'ivrognerie ; il ignora la reconnaissance et connut peu la confiance ; irascible, obstiné, il ne souffrait point de contradictions ; et d'autant plus opiniâtre dans ses volontés qu'il avançait plus en âge, il ne suivait que son bon plaisir. Il ne fut pas guerrier par caractère, mais seulement pour tenir tête à François I[er] ; et la prospérité de ses armes lui inspira de la hardiesse. Les députés de Barcelone lui demandant, au moment où il faisait son entrée dans cette ville, après son couronnement en qualité d'empereur, de quelle manière il voulait être reçu : *Comme auparavant*, répondit-il ; *le comte de Barcelone vaut, à mon estime, l'empereur des Romains.* Lorsqu'il allait s'embarquer pour Alger, André Doria cherchant à l'en détourner à cause de la mauvaise saison, et lui disant, *Si nous mettons à la voile, nous périrons tous*, il lui répondit : *Mais vous, après soixante-douze ans de vie, moi après vingt-deux ans d'empire.* Le comte de Buren, avec qui il était très-familier, le voyant boîter par suite de la goutte, lui dit : *L'empire cloche.* — *Ce ne sont pas les pieds qui gouvernent*, reprit-il, *mais bien la tête.* Après son abdication, son bouffon Pèdre de San-Erbas le vit lui ôter son chapeau, ce qui le surprit extrêmement ; mais l'empereur lui dit : *Il ne me reste désormais autre chose à te donner que cette démonstration de courtoisie.*

Il se plaisait à lire Thucydide en italien et les Mémoires de Comines. Comme les grands de sa cour se montraient mécontents de ce qu'il s'était entretenu longtemps avec Guicciardini, il leur répondit : *En un clin d'œil je puis faire cent grands comme vous ; mais Dieu seul peut faire un Guicciardini.* Le pinceau du Titien étant tombé à terre pendant qu'il faisait son portrait, il le ramassa en disant : *Titien mérite d'être servi par César* ; et il ajouta : *C'est la troisième fois que vous me donnez l'immortalité.* Il lui arriva aussi de dire : *Les gens de lettres m'instruisent, les négociants m'enrichissent, les grands me dépouillent.* On cite encore de lui les mots suivants : *La longue réflexion est la garantie du bon succès.* — *Le temps et moi, nous en valons deux autres.* — *Les États se gouvernent par eux-mêmes quand on les laisse aller ; les novateurs ne font qu'y porter le trouble.* Il disait aussi qu'une bonne armée devait avoir la tête italienne, le cœur allemand, et le bras castillan.

La maison d'Autriche est justement orgueilleuse d'un homme

dont elle n'a pas produit le second, et qui la porta à une telle hauteur, que l'Europe entière trembla d'être réduite à subir son joug. L'Italie ne peut prononcer son nom qu'en soupirant ; l'Église voit en lui un prince indécis, qui ne sut point conserver rigoureusement le passé, ni diriger les mouvements sérieux qui portaient à donner, dans l'avenir, une plus grande importance aux intérêts nouveaux des princes et des peuples. Il ne parvint à tirer de guerres extrêmement sanglantes et de persécutions sévères que des *trêves* et des *intérim*. Il laissa prendre Rhodes aux Turcs, quand sa tâche la plus honorable, comme chef de la chrétienté, était de triompher d'eux. La gloire de l'expédition de Tunis fut ternie par le désastre d'Alger.

Il lui fallut toutefois une intelligence et un courage peu communs pour soutenir la guerre civile en Espagne, l'attaque des Turcs guidés par un grand capitaine, la rivalité de la France, et tenir tête aux soulèvements des protestants. Quoiqu'il n'ait réussi dans aucune de ces entreprises ; quoiqu'il n'ait pu, dans l'espace de trente-cinq ans, que montrer l'impuissance de son génie contre des circonstances impérieuses ; quoiqu'il ait fini par déposer un fardeau dont il n'avait senti que les ennuis, on ne saurait lui refuser le nom de Grand dans un siècle où il y eut beaucoup d'hommes supérieurs.

Lorsque les Turcs s'élancèrent du nord et du midi, il dut comprendre l'opportunité de la croisade dont Ximénès avait donné le signal. Les guerres qu'il commença contre les Turcs ne finirent pas avec lui, et Sélim, successeur de Soliman, rompit la paix qui durait depuis trente ans avec Venise, par le motif seul que les vins de Chypre étaient de son goût (1). Cent galères et deux cent vingt-quatre bâtiments de rang inférieur, montés par cinquante-cinq mille Turcs, avec une artillerie formidable servie par des renégats italiens et espagnols, assaillirent cette île mal gardée. Après des torrents de sang versé, Nicosie, où vingt mille hommes furent égorgés, tomba au pouvoir de l'ennemi ; Paphos et Limasol eurent le même sort.

Pie V avait fait un appel à toute la chrétienté dans ce péril urgent ; mais Philippe II fut le seul à y répondre, et la flotte alliée n'arriva que deux mois après la prise de Chypre.

(1) Le renégat Joseph Massy avait obtenu de Sélim, dans un moment où ce prince était ivre, la promesse de l'île de Chypre. Il fit tout en conséquence pour l'obtenir ; et peut-être faut-il lui attribuer l'incendie de l'arsenal de Venise en 1569, et celui de la poudrière, qui causèrent dans cette ville des dégâts immenses.

Les négociants de Gênes, les chevaliers de Malte, des gentilshommes de tous les pays, quittaient encore leurs familles, les plaisirs et les cours, pour aller combattre contre les Turcs avec non moins d'ardeur que de courage, soit sur les galères, soit en Hongrie et en Transylvanie. Mais ce n'étaient plus ces pieux croisés qui, sans songer à la gloire, mouraient ignorés comme ils avaient vécu, pour Jésus et Marie; il y entrait de la vanité, de la bravade, le désir d'acquérir un nom et des récompenses, de faire raconter ses prouesses à la cour, de gagner un beau prieuré ou une odalisque.

Marc-Antoine Colonne commandait les galères du pape; Venise en mit cent vingt-six en mer; la Sicile, quarante-neuf, sous les ordres d'André Doria, qui, par jalousie peut-être contre la cité rivale de sa patrie, louvoya, et arriva tardivement. Pendant ce temps Marc Bragadino défendait Famagouste en héros; et, après avoir repoussé six assauts, il capitula avec honneur. Lala-Mustapha, qui avait témoigné le désir de voir ces vaillants chrétiens, l'ayant invité à se rendre à sa tente, accompagné de quelques-uns de ses officiers, il y vint avec eux; mais une querelle s'étant élevée, il les fit pendre, écarteler, écorcher, et traita Famagouste en ville ennemie.

Alors les chrétiens, reconnaissant le péril commun, s'entendirent pour réunir cinquante mille hommes de pied et quatre mille chevaux : il fut convenu que Philippe II fournirait la moitié des frais, Venise un tiers, le pape un sixième, et que le butin serait partagé dans la même proportion; les conquêtes d'Europe et d'Asie devraient rester à la république, et celles d'Afrique à l'Espagne. Le commandement de la flotte fut décerné à don Juan d'Autriche, bâtard de Charles-Quint. Florence, la Savoie, Ferrare, Urbin, Parme, Mantoue, les républiques de Gênes et de Lucques, s'associèrent à l'entreprise. Les confédérés ayant mis à la voile de Messine, aperçurent à la hauteur des Curzolaires la flotte turque, qui, forte de deux cent
1571. 5 octobre. vingt-quatre voiles, sortait du golfe de Lépante, sous les ordres d'Ali-Bacha. On en vint aux mains : Ali fut tué; les Turcs, épouvantés et écrasés, éprouvèrent une perte de plus de vingt-cinq mille morts et de dix mille prisonniers; quinze mille chrétiens enchaînés sur leurs galères recouvrèrent la liberté. Les récits du temps attribuent aux Vénitiens le mérite de cette victoire; mais l'opinion populaire en fit honneur à don Juan. A la nouvelle de ce triomphe, le pape s'écria, dans sa joie : *Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Johannes*; mais le froid et jaloux Philippe se prit à dire : *Il*

a vaincu sans doute; mais il a trop risqué. Et il ne lui permit pas d'accepter la couronne d'Albanie et de Macédoine, que lui offraient les chrétiens de ces pays.

La chrétienté sentit encore pour un moment son unité, et la sanctifia par des miracles : elle attribua la victoire de Lépante à la Vierge, dont tous les fidèles récitaient le rosaire à l'heure où fut livrée la bataille; et elle éternisa par une fête annuelle la mémoire de cet événement et de cette dévotion.

CHAPITRE XXII.

PAYS-BAS, ESPAGNE, PORTUGAL.

Comme Ferdinand le Catholique, Charles-Quint avait cherché dans la conquête de l'Italie un moyen de dominer sur l'Europe; il avait par cela donné de l'importance aux armes de l'Espagne, et y avait étouffé la liberté. Séparée désormais de l'Empire, l'Espagne cherche à conserver cette suprématie en s'appuyant non plus sur des forces étrangères, mais sur sa situation et sur son propre génie. Mais Philippe II, dont le père avait en vain cherché à se concilier l'amour des Allemands et des Espagnols, n'obtint pas même celui de ses compatriotes. Loin d'avoir le génie cosmopolite de Charles, il se montra tout Castillan, ne parla que sa langue, ne voulut que la religion et la constitution espagnole. Héritier de la moitié du monde, il marcha de prospérités en prospérités pendant quarante ans; il eut des conseillers d'une habileté admirable, des capitaines de génie, et d'une valeur à toute épreuve; son infanterie fut la meilleure et sa marine la plus puissante qu'il y eût en Europe. Partout il battit les insurgés, il conquit le Portugal, et remporta les deux insignes victoires de Lépante sur les Turcs, de Saint-Quentin sur les Français. Ses immenses colonies lui firent passer des trésors inépuisables. La littérature nationale eut sous son règne son siècle d'or. C'est à lui cependant que commence le déclin de l'Autriche et la déplorable ruine de l'Espagne.

Ce n'était plus à constituer une monarchie universelle qu'il songeait, mais à troubler les royaumes plutôt qu'à les conquérir. Son intention étant de se rendre absolu dans ses États et au dehors, moins par la guerre que par les détours de la politique, et de rame-

ner l'Europe au catholicisme par la violence, il apparaît dans les histoires du temps comme l'épouvantail de toute liberté, le complice de toutes les tentatives de despotisme. Il répandit en Allemagne, en France, en Angleterre, les millions acquis au prix de l'effusion du sang américain, pour y acheter d'autres torrents de sang chrétien. Il croyait sa volonté forte, parce qu'elle était obstinée; et, s'étant mis à l'abri des remords par la dévotion, il se forgeait un devoir à sa manière. L'indépendance religieuse était à ses yeux un crime de lèse-majesté; aussi sa principale alliée fut-elle l'inquisition, dont les rigueurs paraissaient justifiées ou excusées par les maux que l'hérésie avait apportés à l'Allemagne et à la France. Comme il assistait à un auto-da-fé, il répondit à un des condamnés qui lui reprochait de tolérer un supplice aussi barbare : *Je le ferais subir à mon fils s'il était hérétique.*

Mais son zèle à introduire partout l'inquisition amena la révolte des Pays-Bas, l'événement le plus important de son règne. Le nom de Hollande (*Hol-land*, pays enfoncé) indique la nature de cette contrée, formée de la plaine qui descend vers la mer d'Allemagne, et s'affaisse en plusieurs endroits au-dessous même du niveau de la mer. L'homme y est donc destiné à lutter sans cesse contre la nature, en dirigeant les eaux par une infinité de rigoles pour féconder le sol créé sur le galet, et en opposant des digues puissantes à l'Océan, qui, dans les moments de calme, balance ses vagues plus haut que les toits des industrieux habitants. Ils sont là comme dans une ville assiégée, ayant leurs vedettes attentives, prêtes à donner le signal de fermer les issues et de se sauver, si le terrible élément vient à faire irruption sur un point quelconque. Il n'y a point d'année qu'il ne s'ouvre passage d'un côté ou d'un autre; alors la désolation se répand dans toute la campagne, où retentissent le cri d'alarmes et le son du tocsin. C'est à qui s'empressera d'emporter les objets de son affection, de les charger sur des barques, et de s'en aller, voguant au-dessus des maisons et des jardins où il avait espéré jouir avec eux du bonheur. Tous les hommes valides se portent au point où la rupture s'est opérée, pour s'opposer à l'inondation, travaillant le jour à l'ardeur du soleil, la nuit à la clarté de mille fanaux, et se hâtant, à l'aide de nouvelles levées, de refouler l'Océan dans ses anciennes limites, pour recommencer à lui disputer pied à pied ces glèbes marécageuses qu'il menace continuellement de ses flots.

Des digues immenses, construites en pierres et en troncs d'arbres, dans un pays qui n'a ni forêts ni carrières, traversent le territoire, où elles servent de routes. D'un autre côté, les dunes de sable envahissent les terrains cultivés; mais l'homme les arrête en leur opposant des plantations. Les noms terminés en *dyck* et en *dam*, si nombreux dans ces parages, indiquent les lieux qui y sont sortis des eaux; et Louis Guicciardini dit que jusqu'en 1048 la résiliation des contrats était stipulée pour le cas où la mer aurait emporté le fond dans l'espace de dix ans.

Ajoutons que trois ou quatre fois dans chaque siècle cette inondation se renouvelle, laissant des lacs là où s'étaient formés des jardins, et des îles là où flottaient des navires. On compte de 516 à 1273 quarante-cinq submersions : à partir de cette époque, les plus mémorables sont celles de 1287, 1421, 1446, 1552, 1557, 1570, 1659, 1718, 1776, 1825. Celle de 1287 engloutit quatre-vingt mille hommes; le 18 novembre 1421 les vagues se répandirent sur une vaste plaine, et y submergèrent soixante-douze villages avec cent mille habitants. Il ne reste que quelques îlots de l'emplacement où s'élevait la ville de Dordrecht; en 1570 on compta cent mille personnes noyées; mais depuis lors les Hollandais triomphèrent de leur ennemie. De nos jours cependant elle a paru vouloir se révolter, et reprendre ce qu'ils lui ont enlevé : en 1776, la mer s'ouvrit un passage de plus de cent pieds de largeur dans la Frise, et l'on employa toutes les voiles des bâtiments destinés à la pêche de la baleine pour fermer les fuites des digues. Le 3 et le 4 février 1825 survinrent de nouveaux désastres : plus de trente bourgades de la Gueldre et de la Frise furent couvertes par les eaux, avec quatre ou cinq mille arpents de terre. Cinquante-deux mille personnes, dit-on, y perdirent la vie.

La fréquence des désastres fit éclore parmi les Hollandais l'esprit d'association et d'assistance mutuelle; aussi les cultivateurs, réduits à la misère par les inondations, y trouvent-ils immédiatement de généreux secours.

Excessivement sobres, modérés, aimant le travail, instruits, et par suite moins enclins au crime, ennemis du luxe et de toute profusion inutile, les Hollandais aiment la propreté, les collections de fleurs et de choses rares; ils savent sacrifier le présent à l'avenir, et c'est ce qui leur fait employer de gros capitaux à des entreprises dont les résultats se feront attendre longtemps.

Le Hollandais contracte, au milieu des vicissitudes auxquelles il est exposé, cette opiniâtreté qui le distingue parmi les peuples de l'Europe moderne, l'habileté pour obtenir, la persévérance pour conserver; c'est ainsi qu'il est parvenu à se faire de la mer, objet constant de terreur pour lui, un moyen de puissance, et à dominer sur les territoires les plus lointains.

Des circonstances particulières aidèrent à sa prospérité. En 1198 Houlloz découvrit le charbon fossile que recélait le sol. Le pêcheur flamand Jean Beukels mérita une statue pour avoir trouvé en
1449. 1416 le moyen de saler et de caquer le hareng, cette richesse du pays, et mis ainsi ses compatriotes à même d'en approvisionner le monde entier. En 1230 une révolution naturelle détacha la Hollande septentrionale de l'Ostfrise, dont elle n'était séparée d'abord que par un lac, à travers lequel passait un bras du Rhin. Les eaux du fleuve, ayant été refoulées par la mer du Nord, submergèrent toutes les terres situées au nord du lac, qui devint le golfe appelé aujourd'hui le Zuyderzée, et auquel Amsterdam a dû sa prospérité.

Les agitations politiques ne furent pas moins vives dans cette contrée que les mouvements de la nature. Les gouverneurs placés dans le pays par les successeurs de Charlemagne s'étaient rendus indépendants sous les noms de comtes de Hollande et de Flandre, de ducs de Brabant et de Gueldre, sans compter l'évêché d'Utrecht et la Frise, qui formait presque un royaume. Une grande partie des Pays-Bas appartenait à l'ancien royaume de Lorraine; de là vient qu'ils furent réunis à l'Allemagne jusqu'au moment où les ducs de
1363. Bourgogne les en détachèrent. Philippe le Hardi, fils du roi de France Jean Ier, ayant eu en apanage le duché de Bourgogne, épousa Marguerite, fille de Louis II, dernier comte de Flandre; et il hérita en conséquence de cette province avec l'Artois, la Franche-Comté,
1428. Nevers, Rethel, Malines et Anvers. Philippe le Bon, son petit-fils,
1433. acheta le comté de Namur; hérita des duchés de Brabant et de Limbourg; obtint de Jacqueline de Bavière, par des traités, les com-
1443. tés de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise; occupa le Luxembourg par suite d'une convention faite avec la princesse Éli-
1473. sabeth, nièce de l'empereur Sigismond; et Charles le Téméraire y joignit ensuite le comté de Zutphen.

Dans le principe, la Hollande avait été éminemment chevaleresque, et elle avait donné à Jérusalem ses premiers rois, à Constantinople son premier empereur dans la quatrième croisade. Mais ensuite la féodalité succomba sous une noblesse marchande; et les

villes, dont les priviléges s'étaient accrus par suite de l'affaiblissement des seigneurs, mirent leur gloire dans le commerce. Cent cinquante bâtiments marchands entrèrent au port de l'Écluse dans une seule journée de l'année 1468 ; quinze compagnies de commerce existaient à Bruges, indépendamment des factoreries hanséatiques. Puis, lorsque, sous Maximilien d'Autriche, un blocus de dix années eut ruiné l'Écluse, Anvers s'accrut à ses dépens, et devint, grâce à son fleuve, où peuvent mouiller les plus gros vaisseaux, la ville la plus commerçante de la chrétienté ; deux foires, qui duraient soixante jours chacune, y réunissaient tous les ans un grand nombre de marchands. Quand les routes du commerce eurent changé, les Portugais en firent le marché général des épices, que les Italiens étaient obligés d'aller y acheter, en même temps que les Hanséatiques y apportaient les denrées du Nord : il en résulta que la ville renferma bientôt cent mille habitants ; que son port reçut chaque jour près de trois cents navires ; que chaque semaine on y vit arriver deux mille chariots de l'Allemagne, de la France, de la Lorraine ; et qu'en un mois elle faisait plus d'affaires de change que Venise en deux ans. Au commerce s'ajoutèrent les manufactures de toiles, de dentelles, de quincaillerie : aussi, le pays devint-il un des plus riches et des plus peuplés du monde : certaines villes purent armer jusqu'à vingt mille hommes : et au quinzième siècle on y comptait trois cent cinquante-huit cités, dont deux cents étaient ceintes de murailles, et six mille trois cents villages avec clocher, tandis que du temps des Romains il n'existait, aux mêmes lieux, qu'une douzaine de bourgades et quelques campements.

Les habitants associaient au luxe la tempérance, et alors, comme aujourd'hui, la propreté, le désir de tout voir net et brillant était pour eux une manie. Quand Philippe le Bel fit son entrée à Bruges, sa femme, étonnée et peut-être jalouse des toilettes pompeuses de ces marchands, s'écria : *Comment donc! je croyais être seule reine, et j'en trouve ici par centaines.* Marguerite, femme de Henri IV, restait émerveillée à la vue du palais de l'évêque Érard de la Mark, « si bien doré et avec tant de marbres, que l'on ne peut rien imaginer de plus magnifique et de plus délicieux. »

C'est ainsi que les Pays-Bas acquéraient sans cesse une plus grande prospérité, lorsque le mariage de Marie, fille de Charles le Téméraire, avec Maximilien, valut à la maison d'Autriche onze provinces, savoir, les duchés de Brabant, de Limbourg, de Luxem-

bourg, les comtés de Flandre, de Hainaut, de Namur, d'Artois, de Hollande et de Zélande, le marquisat d'Anvers et la seigneurie de Malines. Philippe, né de cette union, et Charles-Quint, son fils, y ajoutèrent la Frise et Utrecht avec Over-Yssell, la Gueldre avec Zutphen, Groningue et Cambrai; Charles-Quint y joignit encore la Franche-Comté, et forma du tout une principauté réunie à l'empire
1548. sous le nom de cercle de Bourgogne.

Bien que ces pays fussent gouvernés par un *stathouder* ou vicaire, le lien qui les unissait était faible, car chacun avait ses États à part, et composés d'une manière différente; mais les trois ordres envoyaient des représentants aux états généraux. Ils jouissaient de plusieurs priviléges, entre autres celui de ne jamais recevoir de troupes étrangères. En outre, la pragmatique de Charles-Quint
1549. établit qu'ils demeureraient indivisibles, et les soumit à la protection de l'empire ainsi qu'à l'obligation de la paix publique, quoiqu'ils dussent rester souverains, et indépendants de la juridiction de l'empereur et de la chambre de Vienne.

1530. Pendant l'enfance de Charles, Maximilien délégua, pour les gouverner, Marguerite, sa fille, veuve du duc de Savoie, qui y résida jusqu'à sa mort. Charles connaissait bien l'importance des Pays-Bas, et il menaçait de mettre Paris dans son *Guant* (Gand). Il disait aussi : *Mon pays sera toujours le plus riche, tant que les femmes de Flandre auront des doigts.* Mais ces peuples étaient jaloux de leurs priviléges, et détestaient la gravité arrogante des Espagnols; aussi l'empereur eut beau les inviter à partager ses entreprises, venir jusqu'à dix fois parmi eux, et sembler même les préférer à la noblesse castillane, il éprouva de plus en plus de la difficulté à les tenir en bride, et à étouffer les plaintes soulevées par les charges extraordinaires, qui montèrent, il est vrai, jusqu'à quarante millions d'écus d'or.

Sur ces entrefaites, les idées des novateurs s'introduisirent dans le pays avec le commerce : Edgard, comte d'Ostfrise, y fit connaître de bonne heure les écrits de Luther, déjà bien accueillis par d'autres princes. En même temps le besoin d'augmenter la population faisait qu'on y recevait volontiers les protestants fugitifs des autres pays. Charles s'effraya de ces dispositions, et, loin de se prêter ici à la connivence dont il usait en Allemagne, il y défendit d'avoir chez soi et de lire les ouvrages des hérésiarques, ainsi que de prêcher sur les textes bibliques ou de les interpréter sans autorisation; le

tout sous peine de mort, avec injonction aux magistrats et aux fonctionnaires de prêter main forte aux inquisiteurs. S'il faut en croire différents récits, il aurait fait brûler, noyer, ensevelir vivantes cinquante mille personnes jusqu'en l'année 1560; mais nous sommes porté à croire qu'il y a exagération, quoique l'on rapporte les circonstances et que l'on cite les noms. Mais ses édits, d'une extrême sévérité, subsistent, et ils eurent, comme à l'ordinaire, pour effet de multiplier les prosélytes et de les pousser à des excès. Les anabaptistes et d'autres fanatiques excitèrent des troubles : en même temps les négociants allemands et anglais s'enfuyaient effrayés d'Anvers et des autres ports; mais enfin la princesse Marie, sœur de Charles-Quint, qu'il avait instituée régente, obtint que les étrangers et les négociants ne fussent point justiciables de l'inquisition.

Le nom de Charles-Quint fut donc exécré dans ces provinces, quoiqu'elles ne songeassent pas encore à se révolter; car il avait donné un grand essor à leur commerce en contribuant à détruire la puissance de la ligue hanséatique, et en leur ouvrant tous les ports du monde; il les avait élevées au rang des premières monarchies de l'Europe en leur adjoignant la Bourgogne; et il avait réprimé les discordes civiles, qui depuis si longtemps mettaient en hostilité continuelle la Gueldre, la Frise, Utrecht et Groningue. D'ailleurs Charles étant né en Flandre, sa gloire se réfléchissait sur le pays; et nous avons éprouvé nous-mêmes combien la gloire fait endurer d'oppressions.

Lorsque Charles eut abdiqué en faveur de Philippe II, Marguerite, duchesse de Parme, sœur naturelle du nouveau roi, vint gou- 1556.
verner les Pays-Bas; mais ce fut sous la direction absolue du ministre Antoine Perrenot de Granvelle, évêque d'Arras, homme dont 1559.
l'orgueil et le despotisme égalaient la capacité.

Philippe confirma les ordres rigoureux de son père contre les réformés : Charles-Quint avait établi en 1522 dans le Brabant un inquisiteur laïque, assisté de quelques ecclésiastiques; Clément VII en délégua trois à cet effet, et Paul III les réduisit à deux. Mais ils n'étaient ni étrangers ni dominicains; leurs décrets paraissaient moins arbitraires, leur procédure moins mystérieuse; puis les noms produisent quelquefois plus d'effet que la chose elle-même. Philippe voulut alors établir dans ces contrées l'inquisition sur le modèle de celle d'Espagne. Comme les villes s'opposèrent résolûment à cette mesure, il envoya dans le pays des troupes étrangères, et leva de

l'argent pour leur entretien. Lorsqu'il se vit requis de les retirer, aux termes de la constitution, il chercha à éluder la difficulté en offrant le commandement de ces étrangers à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, gouverneur d'Utrecht, de la Hollande et de la Zélande, ainsi qu'au comte d'Egmont, stathouder de la Flandre et de l'Artois, qui s'était illustré à la bataille de Saint-Quentin. Tous deux refusèrent, et se firent le centre de l'opposition. Le comte d'Egmont était franc, sincère, belliqueux ; et le prince d'Orange, doué d'une âme forte sous des apparences vulgaires, comme s'il eût attendu l'occasion de manifester sa grandeur.

Philippe II était redevable aux nobles hollandais de ses victoires sur la France ; mais cela ne l'empêchait pas de les maltraiter. Après s'être ruinés au service de Charles-Quint, eux qui étaient habitués au luxe, ils se trouvaient, à la paix, abaissés au-dessous des riches bourgeois, et foulés en même temps par le roi. De plus, Philippe porta le nombre des évêques de trois à dix-sept, mettant ainsi de côté les abbés, et multipliant les tribunaux des consciences pour y placer des gens à sa convenance. Il fit donner à Granvelle le chapeau de cardinal, et nommer l'archevêque de Malines primat des Pays-Bas.

Les catholiques et les protestants reconnurent que Philippe tendait à implanter dans le pays un gouvernement inquisitorial, dans le genre de celui qui existait en Espagne, et se plaignirent de ce que les emplois étaient confiés à des Espagnols : une pétition, signée par quatre cents gentilshommes, fut présentée en conséquence à Marguerite ; puis survinrent des doléances nombreuses de tous les ordres : des ecclésiastiques pour la création des nouveaux évêchés, du peuple pour l'inquisition, de tous pour la violation de leurs constitutions. Les griefs ne furent point écoutés ; mais ceux qui les avaient formulés n'en perdirent pas le souvenir, et les *rederykers*, leurs poëtes populaires, propagèrent la haine contre un gouvernement oppresseur.

1539. Au milieu de cette agitation, les réformés publièrent leur confession de foi en trente-sept articles, qui indiquait une tendance vers le calvinisme, et qui, tout en admettant la présence réelle dans l'eucharistie, proclamait l'égalité entre les ministres : bientôt après, le prince d'Orange et le comte d'Egmont se liguèrent contre Granvelle avec l'amiral Philippe de Montmorency. Les protestations de fidélité envers l'Espagne continuaient, il est vrai ; mais Philippe, qui n'entendait rien au commerce, et qui considérait toute plainte comme

une rébellion, s'obstina à ne pas remplacer le cardinal ministre. Ces deux seigneurs déclarèrent en conséquence qu'ils s'abstiendraient dorénavant d'assister au conseil d'État, pour ne point paraître participer à des actes tyranniques.

Philippe fut donc obligé de rappeler Granvelle; mais en retour il ordonna l'entière exécution du concile de Trente et des lois inquisitoriales de son père. *Mieux vaut perdre ses sujets que de régner sur des hérétiques,* disait-il : aussi repoussa-t-il inébranlablement les opinions protestantes, d'autant plus qu'il voyait bien que, s'il accordait la moindre chose aux Hollandais, les Espagnols ne manqueraient pas d'en exiger autant. Il gouverna par conséquent avec une cruauté systématique, désapprouvant et son père, qui avait montré de la tolérance, et la France qui n'agissait pas comme lui-même. On dit de plus que la reine de France et celle d'Espagne, 1565.
s'étant abouchées à Bayonne, résolurent l'extermination des protestants, et concertèrent entre elles les moyens d'y parvenir.

Que le fait soit vrai ou non, le prince d'Orange s'entendit avec douze nobles; et ils arrêtèrent un compromis dans le but d'assurer la liberté nationale. Bientôt une foule de gentilshommes, catholiques ou réformés, se réunirent à eux, et s'animèrent les uns les autres d'une ardeur nouvelle dans diverses assemblées; puis ils se présentèrent en corps à Bruxelles, vêtus d'habits vulgaires et uniformes, pour supplier Marguerite de supprimer l'inquisition. Barlaimont ayant dit à la régente, *Est-ce que vous auriez peur de ces gueux?* ils adoptèrent ce nom de *gueux*, et, pour signe distinctif, une médaille d'or portant d'un côté l'effigie du roi, de l'autre une besace soutenue par deux mains, avec ces mots : *Fidèle au roi jusqu'à la besace.* D'autres prirent une écuelle de bois suspendue par un ruban d'argent; mais le comte d'Egmont la fit remplacer ensuite par cette devise : *Concordia res parvæ crescunt.*

Philippe était trop loin de ses sujets pour voir leurs besoins par ses yeux, trop obstiné pour apprécier leurs griefs; et il était persuadé, comme Joseph III, que *le feu de la rébellion ne peut s'éteindre que dans le sang.* La duchesse ayant même accordé l'autorisation de pendre les hérétiques au lieu de les brûler, il lui sembla que la dignité royale se trouvait compromise.

Il n'y avait pas de longanimité qui pût y tenir. Les réformés, las de voir leurs réclamations dédaignées, perdirent patience : ils s'associèrent au nombre de plusieurs milliers, prirent les armes, et

se jetèrent dans Anvers : se vengeant contre le ciel des maux causés par les hommes, ils brisèrent les images et les croix, dévastèrent les couvents, et portèrent en un seul jour le ravage dans quatre cents églises, sans épargner la merveilleuse cathédrale et ses soixante-dix autels (1).

Comme de pareils excès indisposaient les catholiques engagés par le compromis, Marguerite put, en fomentant les haines, affaiblir l'opposition ; et la force qu'elle recouvra ainsi lui permit de déployer de la sévérité. Déjà l'on disait qu'il arrivait des troupes d'Espagne ; d'autre part, les luthériens refusèrent aux insurgés les secours qu'ils demandaient, attendu la différence d'opinion qui les séparait d'eux. Le prince d'Orange se retira donc, le comte d'Egmont se réconcilia avec la cour, et près de cent mille citoyens se réfugièrent en Allemagne et en Angleterre, où ils portèrent leur industrie. Philippe put alors se flatter d'avoir rétabli l'ordre et la religion.

Mais cette émigration si nombreuse avait laissé le pays dépeuplé et le commerce languissant ; en conséquence, la régente écrivit en Espagne pour qu'on lui traçât les mesures à prendre. La question était de savoir si elles seraient dictées par la clémence ou par la sévérité. Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, persuada à Philippe que les esprits ne s'étaient apaisés que par peur, que bientôt l'incendie éclaterait de nouveau, et qu'il fallait par conséquent employer des moyens de répression rigoureux. Bien que la régente prédît qu'il en résulterait une guerre longue et terrible, le duc d'Albe rassembla à Genève huit mille sept cent quatre-vingts fantassins et douze cents cavaliers exercés à maltraiter les Italiens, sans compter trois mille six cents Allemands qui ne valaient guère mieux. Il choisit pour mestre de camp Chiapino Vitelli, et pour

(1) LOUIS CABRERIA DE CORDOVA, *Hist. del rey don Philippo II.* Madrid, 1719.

ROB. WATSON, *The history of the king Philipp II.* Londres, 1777.

FAM. STRADA, *De bello belgico decades.* Quoique jésuite, il peut être utile, parce qu'il puise aux sources.

EVERARD VON REYD, *Annal. belgici.*

WIQUEFORT, *Hist. des Provinces-Unies.*

WANDER WYNECKT, *Troubles des Pays-Bas.* — Édition tirée à six exemplaires seulement. L'auteur put consulter des documents qui se trouvaient dans les archives de Flandre.

BENTIVOGLIO, *Della guerra di Fiandra.* Il était nonce apostolique en Flandre, de 1607 à 1616.

SCHILLER, *Hist. de l'insurrection des Pays-Bas.*

commandant de l'artillerie Gabrio Serbelloni; puis il entra sur le territoire des Pays-Bas avec des pouvoirs si étendus, que Marguerite donna sa démission.

Le duc d'Albe était un des hommes les plus éminents de l'Espagne : excellent capitaine, sans égal dans l'art d'asseoir un camp, prodigue de sa vie autant qu'avare de celle de ses soldats, il était d'une extrême sévérité pour tout ce qui concernait la discipline. Les événements le trouvaient inébranlable. Très-habile à conduire une intrigue, orgueilleux, sans peur comme sans pitié, n'ayant ni avidité, ni avarice, ni libéralité avec ses inférieurs, il se montrait dédaigneux avec ses égaux, peu respectueux envers ses supérieurs; aussi fut-il détesté de Charles-Quint et de Philippe, à qui pourtant il rendit de si éminents services (1). *Il faut pêcher*, disait-il, *les saumons et les gros poissons, mais non les truites et les sardines.* En conséquence, il invita à dîner le comte d'Egmont et l'amiral comte de Horn, et les fit arrêter. Aussitôt il institua un tribunal pour faire, sous sa présidence, le procès à quiconque avait pris part aux troubles ou ne s'y était pas opposé, avait signé des remontrances contre l'inquisition, reçu dans ses foyers des prédicants réformés, ou seulement dit qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Les condamnations ne variaient que du gibet au bûcher, des galères à l'écartèlement. L'inquisition d'Espagne, que Philippe avait appelée à décider, déclara même (décret sans exemple) coupable d'hérésie, et par suite de lèse-majesté, quiconque n'était pas nominativement excepté.

Les comtes d'Egmont et de Horn furent au nombre des victimes, non que leur culpabilité résultât du procès, mais parce qu'il fallait faire un exemple éclatant, et montrer que l'on n'avait point peur. Plusieurs autres personnages de haut rang les précédèrent et les suivirent au supplice; le fils aîné de Guillaume d'Orange fut arrêté et envoyé en Espagne, où il subit vingt-huit années de captivité. Son père, plus redouté que lui parce qu'il savait se taire (2), réussit à s'enfuir, réunit des troupes et envahit le pays; mais les Allemands 1568.
qu'il avait à sa solde, par leur insubordination, et le duc d'Albe, par ses temporisations, le contraignirent à battre en retraite; ce qui

(1) RAYNAL, *Histoire du Stathoudérat*, fait de *ce grand capitaine* le portrait le plus flatteur, tout en lui reprochant son *excessive sévérité*.

(2) *Le Taciturne est-il pris?* demanda le cardinal de Granvelle, alors à Rome. Comme on lui répondit que non : *On n'a donc rien fait du tout,* reprit-il.

donna lieu à de nouveaux supplices contre ceux qui avaient fait des vœux en sa faveur. La Flandre resta plongée dans le silence de la terreur.

Alors le duc d'Albe forma le projet de ne rien ménager, et d'exterminer les réformés. Il éleva à Anvers et à Amsterdam des forteresses qui y causèrent la ruine du commerce ; il introduisit le concile de Trente et l'inquisition, et voulut même mettre une contribution fixe d'un dixième sur les biens mobiliers, d'un vingtième sur les immeubles. Mais le peuple, qui avait enduré le meurtre de ses chefs, s'irrita de cette taxe qui, frappant sur les moindres ventes, multipliait les vexations, refusa de la payer, et ferma les boutiques. Le duc d'Albe fit ériger à Anvers une statue qui le représentait foulant aux pieds les deux états de la province ; et il s'apprêtait à faire dresser de nouveaux gibets, lorsque le prince d'Orange l'arrêta au milieu de ses triomphes sanguinaires.

Le prince d'Orange. Il ne faut pas se figurer dans ce prince un patriote désintéressé : il cherchait, en se faisant républicain et protestant, les honneurs qu'il n'avait pu obtenir comme catholique et comme courtisan ; mais, doué d'un coup d'œil juste et observateur, sachant dominer ses passions et conserver la modération au milieu des fureurs générales, son génie sauva la Hollande. Cherchant partout des ennemis à l'Espagne, il excita les jalousies de l'Allemagne contre l'ambition autrichienne, et fit comprendre aux réformés de tous les pays combien il était important pour eux de soutenir les Flandres.

L'amiral de Coligny lui ayant conseillé de se créer des forces sur mer, il donna, comme seigneur d'Orange, des lettres patentes à des nobles des Pays-Bas pour capturer les vaisseaux espagnols qui revenaient d'Amérique chargés d'or. Ils pillèrent ainsi, sous le nom de *gueux de mer*, d'immenses trésors, et se rendirent redoutables

Prise de Briel. 1572. sur l'Océan. Guillaume, comte de la Mark, leur amiral, surnommé le Sanglier des Ardennes, s'empara de Briel ou Brille dans l'île de Woorn, clef de ces parages maritimes : ce fut là le berceau de cette république, formée de petites provinces marécageuses, sans cesse menacées par la mer, qui pourtant résistèrent au roi le plus puissant de son siècle comme le plus habile en politique, et arrêtèrent les prodigieux accroissements d'abord de la maison d'Autriche, et ensuite de celle de Bourbon.

Aussitôt les villes se déclarèrent à l'envi pour le prince d'Orange, accueillant à bras ouverts les troupes qui venaient *les délivrer*

de la dîme. Il fut salué stathouder dans la première assemblée tenue à Dordrecht; puis il surprit Gertruidemberg, et remporta une victoire navale dans le Zuyderzée. Le mauvais succès perdit de réputation le duc d'Albe, qui, vieux et mal portant, demanda son rappel. Il disait, pour donner une preuve de sa justice, qu'il avait fait exécuter pendant les six années de son gouvernement dix-huit mille six cents hérétiques et rebelles. Philippe l'en récompensa en l'oubliant.

Louis de Requesens qui lui succéda était, au contraire, doux et modéré. Il renversa la statue de son prédécesseur, et proclama le pardon au moment où la nation sentait qu'elle n'en avait plus besoin. Il ne put ramasser d'argent, et quand il voulut employer les armes il n'éprouva que des revers. Les habitants de Leyde, qu'il assiégeait, lui répondirent, lorsqu'il les fit sommer de se rendre : *N'y comptez pas, tant que vous entendrez un chien aboyer. Puis quand nous les aurons tous dévorés, il nous restera encore notre bras gauche à manger, tandis que nous nous servirons du bras droit pour combattre*. Mais le prince d'Orange rompit les digues, et les vagues submergèrent les Espagnols qui assiégeaient la ville. Leyde obtint en récompense, et comme dédommagement, une université qui fut, après celle de Genève, la seconde des réformés.

Les Maures et les Juifs, sortis des pays soumis à l'Espagne, se réfugièrent dans les Pays-Bas. Rotterdam et Amsterdam recueillirent les Juifs chassés d'Anvers par le duc d'Albe. Ils y introduisirent des industries extrêmement utiles et spécialement renommées, entre autres la préparation du camphre et du borax, ainsi que des ateliers de teinture. Les assurances s'y établirent sur une large échelle, et l'on y construisit des vaisseaux pour les ennemis eux-mêmes.

L'inflexible cabinet de l'Escurial fut forcé d'en venir à des négociations avec la Hollande et la Zélande; mais comme ni d'un côté ni de l'autre on ne voulut rien céder en matière de religion, elles n'amenèrent aucun résultat. Cependant les deux provinces, déjà affranchies, ne pouvaient s'entendre sur le mode de gouvernement; enfin il fut convenu que, tant que durerait la guerre, la suprématie civile et militaire serait exercée au nom du roi, avec la seule condition de consolider la réforme, sans pourtant persécuter personne pour opinions religieuses.

Requesens, qui gérait avec habileté, étant mort sur ces entrefaites, les troupes mercenaires, ce fléau de toutes les guerres, s'insurgèrent, en réclamant leur solde; elles prirent Anvers et

Maestricht : et saccagèrent ces deux villes dont nous avons retracé la richesse. Alors les provinces songèrent à chercher leur sûreté dans leur union. Les états de Brabant, de Flandre, d'Artois, de Hainaut, les villes de Valenciennes, Lille, Douay, Orchies, Namur, Tournay, Utrecht, Malines, auxquelles se joignit bientôt la Frise, et
Pacification de Gand. enfin Amsterdam, convinrent de s'assister réciproquement, de se débarrasser des troupes espagnoles, de rétablir la religion, et de ramener les choses où elles étaient avant l'arrivée du duc d'Albe. Les états refusèrent de recevoir pour gouverneur général don Juan d'Autriche, le bâtard de Charles-Quint, le vainqueur des Alpuxarres et de Lépante, que Philippe II détestait tout en le caressant, à moins qu'il ne renvoyât les troupes étrangères et n'adhérât à la pacification de Gand. Lorsqu'il eut satisfait à cette condition par l'*Édit*
1577. *perpétuel*, on lui promit fidélité, et il obtint de l'argent.

Mais ce prince, qui arborait pour insigne une croix avec ces mots : *En ce signe j'ai vaincu les Turcs*, *en ce signe je vaincrai les hérétiques*, poussait à la rigueur la cour de Madrid, sous des apparences pacifiques. Exalté par la victoire de Lépante, il ambitionnait une couronne; et, secondé par le pape, il tenta de se la procurer à Tunis, en Angleterre, dans les Pays-Bas. Mais, habitué à des expéditions rapides, il échoua contre la politique adroite et profonde du prince d'Orange. Le roi de France Henri III ayant fait passer à ce dernier une lettre violente de don Juan, qui avait été interceptée, les États le proclamèrent déchu de son titre, et se préparèrent de nouveau à combattre ; les forteresses furent occupées ou démantelées, et le prince d'Orange fut élu *ruward* du Brabant, avec un pouvoir dictatorial. Il s'ensuivit une guerre avec des chances diverses, pendant laquelle don Juan, soupçonné par Philippe de s'entendre avec les Flamands et les Anglais pour se faire
1578. une principauté indépendante, mourut naturellement, ou par un crime. Il fut remplacé par Alexandre Farnèse, qui avait fait, à la tête des troupes italiennes, le plus grand mal aux insurgés.

Philippe II se trouvait devoir plus de quarante millions de couronnes à des marchands espagnols et génois ; les *gueux de mer* lui enlevaient de temps à autre quelques galions d'Amérique, dont les trésors ne suffisaient pas pour soumettre une poignée de pêcheurs de hareng. En outre, comme il se défiait des gouverneurs mêmes à qui il attribuait de pleins pouvoirs, ils les changeait souvent, et le système changeait avec eux. C'est ainsi que d'abord c'était une femme qui

gouvernait quand il aurait fallu de la fermeté, et que le pouvoir était passé ensuite dans des mains inexorables quand l'indulgence eût été de saison.

Les Hollandais n'avaient jamais eu qu'un but, leur délivrance. Ils avaient pour partisans tous les princes dans les cours desquels Philippe soudoyait des traîtres; leurs armées se recrutaient, sans détriment pour le pays, de tous ceux qui, persécutés par ce monarque, apportaient dans cet asile leur haine et leur courroux. Malheureusement les catholiques et les réformés en venaient souvent à des querelles qui dégénérèrent même en guerre civile entre les Gantois, chefs des réformés, et les Wallons catholiques : c'est ce dont sut profiter Farnèse, qui, général habile autant que politique délié, dirigea la guerre avec talent, en même temps qu'il organisait un parti de *malcontents*, qui portaient pour signe distinctif un rosaire roulé autour du cou. Quoique naturellement doux, il croyait, comme ses contemporains, que le poignard et le poison pouvaient être employés impunément. Voyant donc que tout espoir d'accommodement était perdu, il publia contre le prince d'Orange un édit par lequel il le déclarait traître, ennemi du genre humain et peste publique, lui interdisant le pain, l'eau et le feu; ajoutant que Philippe II promettait, sur sa parole de roi, à quiconque le livrerait mort ou vif, vingt-cinq mille écus d'or, la noblesse, et le pardon de tous ses méfaits, quelque énormes qu'ils pussent être.

Le prince d'Orange répondit à ce manifeste par une longue apologie, et fit promulguer par les états une espèce de déclaration des droits de l'homme, portant que le peuple n'était pas fait pour le prince, mais le prince pour le peuple; que le souverain qui traitait ses sujets en esclaves était un tyran qu'on pouvait chasser, surtout quand on agissait d'après la déclaration légale des états du pays, réduit à ne pouvoir protéger autrement sa liberté. En conséquence, le roi d'Espagne était proclamé déchu de la souveraineté, comme violateur des traités et comme tyran.

Le prince d'Orange ne se flatta pas un moment de mettre d'accord les neuf provinces différentes de religion. Il se contenta donc de réunir celles au nord de la Meuse, dont la croyance était la même. En conséquence, les provinces de Gueldre ou Zutphen, de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Frise et de Groningue, moins la ville de ce nom, se confédérèrent à perpétuité, sous la promesse de se

Union d'Utrecht. 1579.

secourir mutuellement, de ne faire ni paix ni trêve, et de ne lever aucune contribution que d'un consentement unanime. Quant à la religion, chacune d'elles put prendre les mesures qui lui conviendraient le mieux, sauf toutefois la liberté de tous, même des catholiques : on restitua aux moines et aux prêtres les biens qui leur avaient été enlevés. Ces cinq provinces, dont le nombre s'éleva ensuite à sept par l'adjonction de l'Over-Yssell et de la ville de Groningue, formèrent la république des Provinces-Unies, où le prince d'Orange espérait probablement substituer sa dynastie à celle dont la déchéance venait d'être prononcée.

Mais la somme promise, ou le fanatisme, avait poussé plus d'un misérable à attenter à sa vie, entre autres le Biscayen Jauréguy, sur lequel on trouva un papier portant écrit ce qui suit : « A vous, Seigneur Jésus-Christ, Rédempteur et Sauveur du monde, Créateur du ciel et de la terre, si vous m'accordez la grâce de me faire échapper la vie sauve après avoir effectué mon projet, j'ai fait vœu d'offrir une belle tenture, une robe, une lampe, une couronne, à la bienheureuse Vierge de Bayonne; une couronne à celle d'Aranzosu. » Guillaume succomba enfin sous les coups du Franc-Comtois Balthazar Gérard, homme attaché à son service, qui acheta, avec l'argent même de son maître, les pistolets dont il le frappa. Mis à la torture, l'assassin avoua qu'il avait agi sur l'ordre exprès du duc de Parme, et à la suggestion tantôt d'un franciscain, tantôt d'un jésuite (1): peut-être l'accusation n'était-elle fondée à l'égard d'aucun d'eux, et pourtant elle les fit prendre tous en horreur. Les états de Hollande conférèrent alors le gouvernement à un conseil présidé par Maurice, fils du prince assassiné; et ils se préparèrent à une résistance désespérée, dans un pays coupé par une infinité de bras de mer et de fleuves. Cependant Farnèse continuait heureusement la guerre, et les troupes mercenaires poursuivaient leurs ravages; car il semble véritablement que « presque toutes les nations de l'Europe aient voulu à l'envi se donner rendez-vous, et accourir sur les champs funestes de la Flandre comme dans une lice publique de combat, pour s'y livrer à leur courroux et à leur haine, pour s'y mesurer le fer en main l'une contre l'autre avec

(1) C'était le refuge ordinaire des accusés que de rejeter le crime sur d'autres. A la mort du Dauphin, fils de François Ier, en 1536, Montecuculli, son échanson, avoua, à la torture, qu'il l'avait empoisonné à la suggestion d'Antoine de Leyva, du marquis de Gonzague et de Charles-Quint.

une obstination toujours croissante (1). » Le siége d'Anvers, soutenu pendant une année entière avec beaucoup d'habileté par Frédéric Gianibelli de Mantoue, et qui se termina par une capitulation honorable, est notamment digne de mémoire. 1585.

La république, après avoir perdu plusieurs provinces, perdit sa confiance en elle-même, et s'offrit à un prince étranger. Déjà elle s'était donnée au duc d'Anjou, qui ne tarda pas à tomber en discrédit, et fut renvoyé. Elle s'offrit alors au roi de France Henri III, qui n'accepta pas. Élisabeth d'Angleterre en fit autant; mais, fautrice qu'elle était de tous les réformés par aversion pour Philippe II, et nourrissant l'espoir de s'emparer de ce territoire, elle promit des secours. Le comte de Leicester, son favori, en amena en effet, et fut nommé stathouder. Ce fut une plaisanterie déplorable; car ce chef 1586. incapable livra tout aux intrigues et aux factions : il laissa les Espagnols prendre l'avantage et commettre d'horribles dévastations, en même temps qu'il mécontenta tout le monde, excepté le vulgaire et les prédicants, sur l'appui desquels il comptait pour arriver au pouvoir suprême; mais enfin, discrédité et honni généralement, il prit le parti de se retirer. La Hollande échappa ainsi à un piége dangereux, et non moins redoutable que la guerre ouverte; il en résulta pour elle cet avantage, que l'Angleterre se mit en lutte déclarée avec l'Espagne; et, en harcelant continuellement cette puissance, elle contribua à la fortune des Hollandais.

Maurice d'Orange fit tourner la chance des armes, surtout 1590. lorsqu'après la mort de Farnèse, l'Espagne n'eut pas un général d'un mérite égal à opposer à ce vaillant adversaire. On est saisi d'étonnement quand on voit les efforts faits à ce moment par un petit pays, quand on songe qu'il suffisait à l'entretien de vingt mille fantassins, de deux mille chevaux, d'une marine nombreuse, et que cependant le commerce le faisait prospérer plus que jamais. Amsterdam s'agrandit considérablement; la Hollande et la Zélande comptaient plus de soixante-dix mille marins; chaque année, quatre cents navires étaient expédiés sous pavillon étranger pour trafiquer à Lisbonne, à Cadix, à San-Lucar, et dans d'autres ports de l'Espagne et du Portugal. Philippe II aurait voulu en exclure les Hollandais; mais il dissimulait dans l'intérêt de ses États, où ils apportaient les grains de la Pologne et les autres denrées du Nord. Néanmoins, lorsque

(1) BENTIVOGLIO.

Philippe III crut les frapper au cœur en défendant à ses sujets tout commerce avec eux, les Hollandais interdirent à toute autre puissance le trafic qui leur était défendu ; ce qui réduisit la Péninsule à une grande misère. Le Portugal ayant été alors réuni à l'Espagne, les Hollandais assaillirent les riches colonies que ce royaume possédait outre-mer. Cornélius Houtman conduisit à Java quatre bâtiments, et s'empara de cette île ; Jacques Von Nek y fonda la compagnie des Indes orientales ; et c'est ainsi que des prohibitions imprudentes tournèrent, comme nous l'avons vu de nos jours, à la ruine de ceux qui les avaient faites.

1596. Sur ces entrefaites, les états contractèrent avec Élisabeth et avec Henri IV une alliance offensive et défensive ; ce qui leur fit prendre rang parmi les puissances européennes comme république indépendante. La valeur d'Ambroise Spinola parvint, il est vrai, à relever pour quelques instants la bannière espagnole dans les Pays-Bas ; mais la pénurie des finances ne permit pas de continuer de pa-
1604. reils efforts avec la constance nécessaire. Ostende résista trois ans et trois mois à Spinola, qui y perdit quatre-vingt mille hommes
1607. contre soixante mille Hollandais. La bataille navale qui fut ensuite livrée dans le détroit de Gibraltar, et où périrent les deux amiraux, fut le dernier acte de cette guerre.

Dans l'espoir de faciliter la conciliation par un changement de nom, Philippe III avait cédé les Pays-Bas comme fief à Isabelle, fille de Philippe II, mariée à Albert d'Autriche. Ce prince convint avec eux, comme avec un pays libre, d'une trêve de douze ans, en
1609. reconnaissant l'indépendance des Provinces-Unies, et en leur accordant la liberté du commerce et de la navigation dans les possessions espagnoles en Europe, mais non dans l'Inde. Ce dernier point était essentiel pour la Hollande ; car les grands hommes de la révolution avaient reconnu qu'elle ne pouvait attendre sa grandeur que de la mer. Aussi proclamèrent-ils pour la première fois dans le monde la liberté des mers (*mare liberum*). Lorsqu'ils l'eurent obtenue, en dépit de l'obstination espagnole, l'Europe conçut une haute idée d'un peuple qu'elle n'avait connu jusque-là que comme marchand ; et ce fut le premier exemple d'une liberté acquise par des efforts continuels.

La république embrassait alors sept provinces confédérées et souveraines, inégales en étendue, en force, en charges, mais non en droits publics, et ayant chacune un vote dans les états généraux,

comme on appelait l'assemblée de la Haye, où chacune d'elles pouvait envoyer autant de députés qu'il lui plaisait. Mais ce n'étaient pas des représentants, et chaque fois ils devaient recevoir un mandat spécial des états de leur province, ce qui entraînait des lenteurs et rendait le secret impossible. La Hollande supportait cinquante-sept centièmes des charges publiques, et choisissait toujours parmi ses députés l'avocat, nommé depuis grand pensionnaire, qui était considéré comme le premier personnage de l'Union, au moins après le stathouder.

La souveraineté ne résidait donc pas dans les états généraux, mais dans les électeurs, qui chaque fois conféraient au stathouder, âme du gouvernement, les droits qu'il fut appelé à exercer. Mais postérieurement à Leicester, et jusqu'en 1747, il n'y eut plus de stathouder général. Maurice de Nassau, qui dirigea la république pendant trente-huit ans, et après lui ses successeurs, ne prirent 1621.
que le titre de capitaines et d'amiraux généraux de l'Union.

Cette révolution était moins le résultat de l'élan religieux que de la politique et de l'ambition des princes d'Orange. Lorsqu'elle eut triomphé dans les provinces wallones, il s'y établit une république, où ni la liberté politique ni la liberté des cultes n'eurent rien à gagner, et où il y eut toujours une lutte de despotisme entre le stathouder, les états, et les régences municipales. Les catholiques étaient tout à fait opprimés, même dans des provinces entières, comme dans le Brabant septentrional, à tel point qu'ils étaient dans les plus mauvaises dispositions, et regrettaient la domination étrangère.

Au moment où les réformés auraient pu jouir enfin de la paix, elle fut troublée par les querelles religieuses, qui deviennent inévitables du moment où on laisse le champ libre à la raison individuelle. Luther avait fait un appel à la *liberté chrétienne* contre l'autorité : mais de quelle manière? En niant la liberté morale de l'homme, en le mettant dans une dépendance totale de Dieu, pour le soustraire à la dépendance des hommes qui se disaient les représentants de Dieu. Le libre arbitre une fois nié, dès lors cessait l'utilité de ces œuvres expiatoires, dont on avait fait abus; et toute la hiérarchie qui s'étendait du simple fidèle jusqu'à Dieu se trouvait détruite. En posant en principe que Dieu fait tout en nous, et que les œuvres sont superflues pour le salut, Luther établit, ou à peu près, la prédestination et la fatalité.

Or, ce dogme pouvait conduire à l'indulgence ou à la sévérité, et c'est à cette dernière que tendit Calvin. Dieu nous ayant créés bons ou méchants, élus ou réprouvés, on ne fait qu'obéir à ses décrets en sévissant contre ceux qu'il a rejetés. En conséquence, il établit la réforme sur des principes techniques; et, tout en partant de la révélation individuelle appliquée aux saintes Écritures, il en vint d'une manière différente à rétablir l'autorité et à reconstruire l'Église; sauf que la croyance à l'Écriture était un effet de la grâce, et que le don de bien l'entendre était le privilége des élus. Ainsi Calvin publia un catéchisme, et l'on se fit une arme de la prédestination contre ses adversaires; ce qui aida beaucoup à l'organisation et à la défense de l'Église réformée. Elle se trouva dominante dans les Pays-Bas, où elle persécuta non-seulement les anabaptistes et les sociniens, mais encore les luthériens; et cette liberté si hautement proclamée fût bientôt convertie en intolérance.

L'ancien principe de la réforme devait s'élever contre une telle tyrannie, et il constitua en quelque sorte une troisième religion protestante. Jacques Harmensen ou Arminius, qui, élevé à Genève et en Italie, avait été ministre de l'église d'Amsterdam, puis professeur à Leyde, rempli d'enthousiasme et avide de savoir, fut invité
60-1609. par quelques ecclésiastiques de Delft à réfuter la doctrine de la prédestination. Il soutint donc que Dieu avait résolu, dès l'éternité, que celui qui renoncerait au péché et se confierait en Jésus-Christ jouirait de la vie éternelle, tandis que les pécheurs endurcis se damnaient, attendu que Dieu ne force personne de renoncer au péché et de persister dans la foi (1); mais François Gomar, aussi professeur à Leyde, prétendit que Dieu avait prédestiné les hommes à la perdition et au salut; d'où il résultait que les uns étaient entraînés à faire le bien, les autres adonnés au mal : opinion qui était celle de Calvin et de Bèze, comme l'autre était celle d'Érasme et de Mélanchthon.

Arminius tenta donc contre l'Église réformée ce que Luther avait osé contre l'Église catholique, en niant le droit de condamner irrémissiblement ceux qui diffèrent de croyance, en refusant d'admettre que Dieu ait établi de toute éternité que ceux qui renonceraient au

(1) L'histoire la plus complète de l'arminianisme en Hollande, et de son établissement en Angleterre, est celle de James Nichols (Londres, 1825) : cette histoire est accompagnée de nombreux documents, et de la traduction des ouvrages d'Arminius.

péché et se confieraient en Jésus-Christ seraient absous, tandis que les pécheurs endurcis seraient damnés.

Aussitôt le pays se divisa en arminiens et en gomaristes : avec les premiers étaient les gens tolérants, qui avaient besoin d'un champ libre pour l'intelligence, et qu'on appelait *universalistes* parce qu'ils ouvraient la grâce de Dieu à tous les hommes ; les *particularistes*, leurs adversaires, se subdivisaient de nouveau relativement au temps où Dieu avait porté la sentence fatale. Les uns soutenaient avec Calvin que Dieu avait destiné le salut et la perdition dès l'éternité, et par conséquent avant le premier péché (*supralapsarii*), de telle sorte que l'homme ne saurait aucunement échapper ; les autres, détestant cette idée horrible de Dieu punissant avant la faute, disaient qu'il n'avait point déterminé, mais permis seulement la chute d'Adam ; et que l'homme fut dévolu, à cause de cette chute, à la damnation, dont Dieu résolut de préserver certaines âmes qu'il favorisait d'une grâce spéciale (*sublapsarii*).

Telle était la question théologique ; mais à la suite venait la question sociale. Si, en effet, nous regardons plus avant dans la révolution des Pays-Bas, nous trouverons qu'elle ne fut pas provoquée par la haine contre l'ancienne religion, puisque les principaux moteurs de cette révolution étaient catholiques, et que la plupart des provinces se conservèrent telles ; on ne songea pas même d'abord à se détacher du roi d'Espagne, car les édits les plus hostiles à sa puissance furent rendus en son nom. La domination étrangère déplaisait, ce qui n'empêcha pas les insurgés de quêter partout un étranger pour souverain. Dans le fond, c'étaient les magistratures 1610.
des communes qui voulaient prévaloir sur le pouvoir central : après avoir renversé le pouvoir de Philippe II, elles firent de l'opposition à Guillaume d'Orange, réduisirent son père à une condition inférieure à celle qu'il avait eue sous le règne de l'Espagne, et finalement abolirent le stathoudérat.

En ce moment, le même principe combattait sous des noms théologiques. Les gomaristes étaient le parti populaire ; les savants et les riches suivaient la bannière d'Arminius, avec tous ceux qui, détestant l'unité et le despotisme calviniste, préféraient le fédéralisme, c'est-à-dire une conciliation entre l'autorité spirituelle et le pouvoir temporel, moyennant un accord amiable entre chaque cité. Plus faibles, les arminiens présentèrent une *remontrance* aux états pour être entendus en synode ; les autres leur adressèrent

une *réfutation*, d'où le nom de remontrants et de contre-remontrants. Les états leur ordonnèrent le silence ; mais les sectes religieuses ne s'assoupissent pas ainsi par décret. Elles s'envenimèrent au contraire : les remontrants furent excommuniés ; les autres, soutenus par Maurice, voulurent étendre la réforme au gouvernement de la cité, en désignant les magistrats. Les deux sectes devinrent donc des partis politiques, l'un républicain, l'autre orangiste.

Les chefs des premiers étaient Grotius et Jean Olden Barneveldt, avocat de Hollande, et l'un des plus grands hommes de cette révolution. Tendant toujours à la paix, comme Maurice à la guerre, il avait amené, par ses conseils, la trêve de douze ans, puis recouvré Flessingue, Briel et Ramekens, derniers restes de la dépendance étrangère. Tandis que Maurice se rangeait dans le parti populaire avec les gomaristes, dans l'espoir de faire prévaloir la monarchie sur le fédéralisme, Barneveldt voulait, avec l'aide des arminiens, appuyer sur chaque cité la liberté de la république, et la préserver de l'asservissement au moyen du fractionnement. Des prédications violentes entretenaient l'inimitié entre les deux rivaux ; l'un était accusé d'ambition tyrannique, et l'autre, d'une avarice mercantile. Les gomaristes demandaient à grands cris la convocation d'un synode, les arminiens n'en voulaient pas, et l'Union semblait à la veille de se dissoudre.

[Syn]ode de [Do]rdrecht. 1618.

Chacun allégua dans le synode de Dordrecht l'autorité de la sainte Écriture, sans arriver à établir autre chose, sinon qu'elle était une révélation insuffisante, attendu qu'elle n'avait pas éclairci positivement les points essentiels. Le synode fut par conséquent et l'apogée du protestantisme et le principe de sa décadence, car depuis lors il perdit chaque jour de sa puissance doctrinale. Les remontrants furent condamnés comme corrupteurs de la religion et auteurs d'un horrible scandale, et exclus en conséquence des fonctions ecclésiastiques et académiques. Un grand nombre d'entre eux s'enfuirent dans le Holstein, où ils bâtirent Frédéric-Stadt ; d'autres en Angleterre, où leur foi triompha, acceptée qu'elle fut par les méthodistes.

L'arminianisme, se rapprochant des sentiments catholiques, et posant pour dogme le salut de tous à l'aide de la rédemption, émancipa de nouveau les opinions de l'influence du despotisme, et conduisit à la tolérance : il se concilia ainsi les autres sectes, tandis que le calvinisme les avait en horreur ; et, en propageant le senti-

ment de l'égalité parmi les hommes, il aplanit la voie à la philosophie.

Maurice, ne déguisant plus sa tyrannie, fit arrêter les chefs du parti adverse, destitua les remontrants, et ordonna de procéder contre eux. Barneveldt était surtout l'objet de sa haine : se réunissant donc aux états généraux, il le fit appréhender et conduire à l'échafaud, sous les prétextes habituels. Grotius, qui avait défendu avec chaleur la liberté des mers, fut emprisonné à perpétuité dans le château de Lovenstein, dont le parti contraire au prince d'Orange prit son nom ; il s'y occupa de réfuter l'opinion des orangistes, à savoir que la souveraineté réside dans les états généraux, et de démontrer que dès lors la résistance n'était pas un crime d'État. Mais l'indignation publique finit par l'emporter, et les remontrants s'applaudirent d'avoir empêché Maurice de s'emparer de la domination suprême.

Au milieu de ces troubles, la république des Provinces-Unies continuait à grandir. 1621. Au moment où la trêve allait expirer, l'Espagne ordonna à Ambroise Spinola d'assiéger Bréda ; ce général ayant remontré qu'il était impossible de prendre cette place, reçut de la cour cette réponse laconique : *Marquis, vous prendrez Bréda. Moi, le Roi.* Spinola y fit tout ce qu'il put, et une foule de gens périrent par 1625. suite de cette obstination royale ; mais Bréda n'ouvrit ses portes que par capitulation, lorsque les deux partis furent également épuisés. Les siéges de Maestricht et de Bois-le-Duc ne furent pas moins remarquables. Maurice recouvra, pendant la guerre, la gloire et l'influence qu'il avait perdues pendant la paix. Cette longue période, où chacun resta les armes à la main, apporta un grand perfectionnement dans la stratégie, surtout en ce qui concerne l'attaque et la défense des places.

L'Angleterre et la France soutenaient les Pays-Bas en haine de l'Espagne ; le nouveau monde lui-même était mis à feu et à sang pour les querelles de l'ancien. Afin de ruiner le commerce de la Hollande avec l'Allemagne, Spinola conçut le projet d'un canal entre le Rhin et la Meuse, avec interdiction aux bâtiments de remonter le Rhin au delà de Rhinberg ; mais la difficulté de défendre le passage obligea de renoncer à ce plan. Les Hollandais, plus heureux, s'agrandirent par leurs conquêtes dans le Brésil, et continuèrent à enlever les possessions des Portugais, tant que le Portugal resta sous la dépendance de l'Espagne.

Enfin, des négociations s'ouvrirent au congrès de Munster, et il y fut convenu que l'Espagne renoncerait aux Provinces-Unies et à ce qu'elles avaient conquis dans les Pays-Bas espagnols. Pour les possessions dans les deux Indes, chacun devait demeurer dans la position actuelle; mais les Espagnols et les Portugais ne devaient pas étendre leur navigation au delà de ce qu'ils faisaient alors. De plus, les états furent autorisés à clore l'Escaut, les canaux de Sas, de Zwin et autres embouchures, conditions dégradantes pour l'Espagne, qui privait ainsi ses sujets des avantages que leur offraient les fleuves de leurs territoires, rendait le port d'Anvers inutile, et asservissait les pays qui lui restaient. Les habitants des Provinces-Unies obtinrent la liberté de conscience (1), sans restriction; et il ne s'offrit plus de nouvelle occasion de guerre entre les deux puissances qui s'étaient combattues durant un siècle.

Nous quitterons maintenant le pays qui consolidait sa liberté, pour revenir à celui qui l'enlevait aux autres et perdait lui-même la sienne. En voulant y introduire l'inquisition, Philippe II provoqua le soulèvement des Moresques que nous avons raconté ailleurs (2), de même qu'il amena la perte des Pays-Bas; et, se fondant sur ses expéditions contre les Turcs, que nous avons également rapportées, il lui sembla avoir droit au titre de défenseur de la chrétienté, qu'il prenait aussi contre les ennemis intérieurs. Si ce monarque était le grand ennemi des réformés, Élisabeth d'Angleterre, qui en était la protectrice générale, prêtait assistance ou donnait du moins des encouragements aux Pays-Bas, et envoyait insulter, en haine de ce prince, les colonies espagnoles d'Amérique et le port même de Cadix. Philippe, qui, dans le temps où il était l'époux de Marie la Catholique, reine d'Angleterre, s'était déclaré le protecteur de la jeune Élisabeth, attendait impatiemment une occasion de punir son ingratitude; et en même temps c'était à ses yeux un acte méritoire que de détruire le foyer de l'hérésie. Sixte-Quint l'y excita en lui con-

(1) Il y a aujourd'hui à Amsterdam seize églises pour les catholiques, treize pour les réformés, trois pour les luthériens, deux pour les anabaptistes, une pour les presbytériens, une pour les anglicans, une pour les remontrants, une pour les arminiens, et une pour les grecs; en outre, une synagogue pour les juifs portugais, et une pour ceux d'Allemagne.

(2) Tome XII, page 145.

férant le royaume d'Angleterre comme tombé aux mains des hérétiques, et en lui offrant un million de couronnes pour le conquérir.

Philippe équipa donc une flotte dans le plus grand secret. L'Espagne, qui n'avait pas eu plus de trois caravelles à donner à Colomb, vit alors armer, au prix de cent cinquante millions d'écus, cent cinquante vaisseaux beaucoup plus grands que de coutume, et portant deux mille six cent cinquante gros canons, vingt mille soldats, huit mille marins, et mille volontaires de familles illustres. Vingt et un bâtiments étaient désignés par les différents noms de la Vierge, et douze par ceux des apôtres; cent moines y furent embarqués sous les ordres de Martin d'Alençon, vicaire général du saint-office, porteur des bulles papales qui déliaient les Anglais du serment de fidélité. En outre, le duc de Parme réunissait dans les Pays-Bas trente mille hommes de pied et quatre mille chevaux, avec des bâtiments de transport; c'était lui qui devait commander le débarquement de l'armée. Alphonse de Guzman, duc de Médina Sidonia, était l'amiral général de la flotte, et Lope de Véga faisait partie de l'expédition, pour immortaliser par ses chants les victoires qu'on se promettait. L'invincible Armada.

Cette *invincible Armada* arriva en vue de Dunkerque, harcelée par les Anglais, dont les vaisseaux légers manœuvraient plus rapidement; elle y fut assaillie d'une tempête épouvantable, qui engloutit ou fracassa ces énormes préparatifs. Quand le duc de Médina se présenta devant Philippe, lui annonçant qu'il avait perdu trente gros vaisseaux et dix mille hommes, et que le reste de la flotte était hors d'état de tenir la mer : *Duc*, lui dit le roi, *je vous avais envoyé combattre les hommes, non les éléments. Que la volonté de Dieu soit faite !* Et il continua d'écrire une lettre.

Il est impossible de ne pas admirer une pareille fermeté (1), même dans un tyran; et la longanimité dans les circonstances malheureuses est véritablement le caractère de Philippe. Sombre, sévère, aimant la solitude, travailleur infatigable, d'une extrême habileté, il voyait tout par ses yeux, et choisissait ses généraux et ses ministres avec une sagacité remarquable. Il fut, durant les quarante années de son règne, le centre de toute la politique européenne, et fit plus de mal à ses ennemis par ses intrigues que par ses armes. On ne lui parlait qu'à genoux, et rarement il avait des rapports avec les

(1) Mahmoud n'apprit pas avec moins d'apathie la destruction de sa flotte à Navarin.

grands, tandis qu'il recevait les personnes même les plus vulgaires, et saluait le moindre paysan qu'il rencontrait. D'une dévotion outrée, mais consciencieuse, il se croyait destiné par la Providence à extirper l'hérésie, et il y consuma sa vie entière : il put même se flatter d'avoir atteint le but de ses désirs quand il eut vaincu les Turcs à Lépante, massacré les Moresques dans les Alpuxares, les Holandais par l'épée du duc d'Albe, et les protestants français par les égorgeurs de la Saint-Barthélemy.

Mais, pour combattre les idées nouvelles, il ruina son peuple. Les vaisseaux anglais, enorgueillis par la victoire, enlevaient les bâtiments qui revenaient d'Amérique, et dévastaient les colonies, les côtes même de l'Espagne. Les Hollandais lui faisaient plus de mal encore; et les colonies, entravées dans leur commerce, achetaient en contrebande les objets dont elles avaient besoin, au grand avantage des ennemis. C'était à peine si les trésors du Mexique, lorsqu'ils arrivaient au port, pouvaient suffire au payement des intérêts d'une dette de cent quarante millions de ducats. Philippe fut donc obligé d'engager tous les revenus à des banquiers; mais il révoqua les cessions qu'il avait consenties; faillite honteuse qui ruina un grand nombre de maisons de banque en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. Il en vint au point d'être réduit à envoyer des ecclésiastiques quêter de porte en porte.

Portugal. L'acquisition du Portugal fut encore pour lui une cause de ruine. Ce petit royaume était parvenu à un degré de puissance étonnant sous Jean II. Sans parler de la découverte des Indes orientales, ce prince s'occupa de remédier, à l'intérieur, aux abus des règnes précédents, et d'affranchir le pouvoir royal en enlevant la juridiction criminelle à la noblesse, pour la confier à des juges choisis parmi
1483. les jurisconsultes. Les nobles, mécontents de ses réformes, conspirèrent, sous la direction du duc de Bragance, beau-frère du roi; mais la trame fut découverte et le duc décapité; le duc de Viseu, qui renoua les fils de la conjuration, fut poignardé de la main du roi lui-même.

1495. Emmanuel, qui lui succéda, fut surnommé le Fortuné, par allusion aux succès de ses expéditions maritimes, et procura au Portugal le règne le plus glorieux. Il aima les sciences, caressa la noblesse, donna des lois sages; et, en même temps qu'il demandait au pape la réforme du clergé, il encourageait l'Allemagne à se tenir en garde contre Luther.

Jean III, son fils, vit les découvertes s'étendre; et, reconnaissant 1521.
du bien que les jésuites avaient fait dans l'Inde, il les introduisit dans son royaume avec une grande puissance. Il se fit affilier lui-même à leur ordre, sans abdiquer pour cela la couronne, et établit l'inquisition contre les juifs, qui, sortis en grand nombre de l'Es- 1534.
pagne, s'étaient réfugiés dans ses États en feignant d'être chrétiens.

Sébastien, enfant posthume du prince Jean, fils de Jean III, lui 1557.
succéda à l'âge de trois ans : les jésuites, par qui il fut élevé, lui inspirèrent une obéissance aveugle pour la cour de Rome, et une haine profonde contre les infidèles; ils le formèrent aussi aux exercices du corps, mais non au maniement des affaires. Ayant les femmes en horreur, jamais il ne voulut se marier. Il fit des lois contre le luxe, et même contre tous les objets que le commerce apportait en Portugal. L'inaptitude économique de ce prince ne put être corrigée chez lui par le cardinal Henri, son oncle, régent du royaume, archevêque de Lisbonne, et grand maître de tous les ordres; car, malgré ses excellentes qualités, il n'avait aucune expérience des affaires publiques.

Ayant pris le gouvernement à quatorze ans, Sébastien, qui associait aux préjugés de son éducation le caractère chevaleresque commun à son pays, et que ses lectures avaient exalté en lui, conçut l'idée d'une expédition contre les Maures d'Afrique. Ce projet, s'il eût réussi, aurait réuni les deux rives de la Méditerranée, et empêché la civilisation d'être retardée dans sa marche par les courses des Barbaresques. Philippe II l'encouragea à l'exécuter, moins par zèle peut-être que dans la confiance qu'il y périrait; il lui envoya même la cotte d'armes et le casque que portait Charles-Quint lors de son entrée à Tunis.

Vers cette époque, Muley-Mohamet, roi de Maroc, avait établi que le trône, après sa mort, passerait tour à tour à ses fils, à l'exclusion de ses petits-fils. En conséquence, Abdallah, son successeur, n'eut rien de plus pressé que d'exterminer tous ses frères. Muley-Mohamet II, son fils, qui lui succéda, fit tuer pareillement ses frères. Mais Abd-el-Malek, oncle de ce prince, qui avait échappé au massacre des siens, ayant acquis la bienveillance du sultan Soliman en combattant avec les Turcs contre les chrétiens, en obtint des secours pour détrôner son neveu. Muley eut recours à Sébastien, qui, charmé de l'occasion, passa en 1578.

Afrique avec une armée qui fut bénie par Grégoire XIII, comme pour une croisade.

L'enthousiasme ne suffit pas pour vaincre. Les troupes chrétiennes venues d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, ne savaient rester d'accord ni obéir; et le climat de l'Afrique sévissait sur elles avec une rigueur contre laquelle était impuissante toute l'intrépi-
1578. dité du roi. Une bataille sanglante fut livrée à Alcaçar-Quivir, et Sébastien fut fait prisonnier; comme les soldats se disputaient sa possession les armes à la main : *Quoi!* s'écria un officier, *quand Dieu vous accorde une telle victoire, vous vous égorgez pour un prisonnier!* et il l'étendit mort à ses pieds. Abd-el-Malek périt de la fièvre pendant la mêlée, et Muley-Mohamet se noya en fuyant. Trois rois périrent ainsi dans la même journée.

Il ne restait alors de la dynastie portugaise que le cardinal Henri, âgé de soixante-sept ans, et il monta sur le trône. Il fonda l'université d'Évora, ainsi que des colléges à Lisbonne et à Coïmbre; détermina le père Maffei de Bergame à écrire l'histoire des Indes, et réforma les mœurs du clergé; mais, étranger au maniement des affaires publiques, il s'en remettait sur ce point aux jésuites. Dans la pensée de prévenir des événements funestes, il invita quiconque croirait avoir des droits au trône à les faire connaître, et cinq compétiteurs se présentèrent, tous descendant d'Emmanuel. Mais Philippe II, né d'Isabelle, fille aînée de ce prince, mit l'or en œuvre, fit agir les jésuites, et envoya une grosse armée, afin de l'emporter en dépit du clergé et de la nation, qui se croyait en droit, par l'extinction de la lignée directe, d'élire elle-même le souverain.

A la mort du roi cardinal, Philippe occupa le pays, et promit en général de ne porter atteinte à aucun droit, et de ne point nommer d'étrangers aux emplois. Mais Antoine, prieur de Crato, né du mariage secret de Louis de Béja, neveu d'Emmanuel, se fit proclamer. Le pays se partagea entre les deux prétendants; Philippe fit décider par des casuistes et des docteurs que rien ne s'opposait à ce qu'il soutînt par la force la justice de sa cause. Il rappela le duc d'Albe, relégué depuis deux ans dans le château d'Uzéda, et l'envoya vaincre pour lui. Les *antonins* considérèrent cette guerre comme sacrée; mais ils furent partout battus : Antoine, vaincu et errant, ne fut pas trahi, malgré les dix mille ducats promis à celui qui apporterait sa tête; il s'en alla demander à la France et à l'Angleterre des secours

qu'il obtint, mais inutilement, et revint mourir en France, asile des princes malheureux, où il institua Henri IV son héritier.

Philippe promit le pardon à ses adversaires, et n'envoya pas moins au supplice cinquante personnes, tant nobles que prêtres. Il promit aussi de rester parmi les Portugais autant qu'il le pourrait, et il ne tint aucun compte de sa promesse. S'il avait eu au même point l'art de conserver que la passion d'acquérir, la Péninsule aurait pu lui devoir des destinées nouvelles. L'ingénieur Antonelli démontra la possibilité de mettre en communication tous les fleuves des deux royaumes, et les villes populeuses placées sur l'Océan et exercées au commerce maritime auraient surmonté leurs antipathies nationales pour se fondre en un royaume puissant. Au contraire, le tyran ne songea qu'à épuiser le pays pour le tenir dans la sujétion ; il lui défendit de commercer avec les Hollandais, lui enleva trois cents vaisseaux avec plus de deux mille canons, et dépensa six cent mille ducats pour y entretenir des garnisons.

Le Brésil et les colonies portugaises d'Afrique et des Indes reconnurent le nouveau souverain, tandis que les îles Açores continuaient de tenir pour don Antoine; mais bientôt les Hollandais attaquèrent les nouvelles possessions de leur ennemi, et le Portugal, dépouillé de ce qu'il avait acquis avec tant de gloire et de bonheur, en fut réduit à la dernière ressource des opprimés, aux complots et à la rébellion.

Un grand nombre de Portugais émigrèrent, et obtinrent comme toujours, des ennemis de l'Espagne, une hospitalité bienveillante, des subsides mesquins et des espérances trompeuses. Trois imposteurs se donnèrent pour le roi Sébastien; quant au quatrième, l'histoire hésite à le proclamer tel. Reconnu à Venise par quelques Portugais, il déclara qu'il était le roi. Arrêté par les ordres de la seigneurie, il raconta qu'il avait échappé vivant après la bataille d'Alcaçar et gagné les Algarves, où il s'était guéri de ses blessures. La honte de sa défaite l'empêcha de se faire connaître, et il voyagea en Abyssinie, en Perse, en Géorgie, jusqu'au moment où, dépouillé à son retour de tout ce qu'il possédait, il s'était réfugié à Venise. Les Dix l'interrogèrent jusqu'à vingt-huit fois, et, sans déclarer qu'il en imposait, ils le retinrent trois ans prisonnier. A cette époque, il fut réclamé par les émigrés portugais et par Henri IV; le sénat le mit donc en liberté, en lui enjoignant de quitter le territoire dans le délai de huit jours. Il passa à Livourne, travesti en moine; mais il

fut reconnu, et Ferdinand, grand-duc de Toscane, le livra aux Espagnols, qui le conduisirent à Naples. Là, il rappela au vice-roi Ferdinand Ruiz de Castro des particularités ignorées de tout autre; il n'en fut pas moins condamné aux fers, et l'on n'entendit plus parler de lui (1).

La guerre contre la France avait moins bien réussi à Philippe II, malgré tous les moyens qu'il avait mis en jeu pour usurper la couronne, ou pour troubler dans sa possession celui à qui elle était échue. Il y acquit toutefois Cambrai, à la paix de Vervins.

Marie de Portugal, qu'il avait épousée, mourut en donnant le jour à un fils qui reçut le nom de Carlos ou Charles. Ce jeune prince, resté imbécile d'une chute qu'il fit à l'âge de dix-sept ans, se plaisait à tuer les animaux avec cruauté. Jaloux de tout le monde, quand le duc d'Albe vint prendre congé de lui pour se rendre dans les Pays-Bas, il tira son épée pour l'en frapper. Il médita même de tuer son père, et s'adressa à plusieurs confesseurs pour obtenir d'être absous de l'assassinat qu'il voulait commettre sur un homme d'un très-haut rang; mais aucun ne voulut y consentir. Il songea ensuite à faire, à l'insu de son père, un voyage en Flandre, où on le flattait de l'espoir de le faire roi, à la condition de laisser le culte libre. Don Juan, son oncle, à qui il confia son secret, le révéla à Philippe, qui le fit arrêter et mettre sous la garde du duc de Feria. Son procès lui fut fait par le cardinal Diego Espinosa, non en qualité d'inquisiteur général, mais comme président du conseil de Castille, assisté du prince d'Éboli, précepteur de don Carlos, et d'un conseiller de Castille, sous la présidence du roi. Au lieu de le traiter comme un aliéné, ils l'accusèrent du crime de lèse-majesté, et prononcèrent contre lui la peine de mort, en émettant pourtant l'avis que le roi pourrait déclarer que les lois ne s'étendaient pas aux premiers-nés du souverain. Don Carlos, outré de colère, s'obstina à ne pas

Don Carlos.

1568. 18 janvier.

(1) Don Sébastien a été considéré par les Portugais, de même que le roi Arthur par les Gallois, comme le symbole de leur indépendance et l'espérance d'un meilleur avenir. Il existe encore en Portugal et dans le Brésil une secte dite des *sebastianistos*, espèce de mystiques croyant à l'immortalité de ce prince, et le reconnaissant dans les principaux personnages de l'histoire; ils l'ont retrouvé successivement dans Jean IV, dans le marquis de Pombal, dans don Miguel même; et des paris sont faits journellement sur sa prochaine apparition en chair et en os. *Voyez* le *Portugal regenerado*, et le *Portugal illustrated* par KINSAY.

prendre de nourriture. Mais lorsque son père l'eut visité pour le consoler, il mangea avec trop d'avidité, après une longue abstinence, et il fut atteint d'une fièvre maligne ; puis, comme il dépérissait peu à peu, il chargea son confesseur de demander son pardon au roi, qui le lui accorda ; et il mourut bientôt après (1). 23 juillet.

C'est sur ce fait que le prince d'Orange et les autres insurgés composèrent le roman bien connu des amours de don Carlos avec Élisabeth de France, avant qu'elle devînt la femme de son père. Or, il suffit de faire remarquer que Philippe avait trente et un ans quand il épousa cette princesse, et don Carlos quatorze ; et que la reine d'Espagne mourut non pas de poison, mais d'une fausse couche. 23 octobre.

On a aussi accusé Philippe II d'avoir chargé Antoine Pérez, secrétaire d'État, d'assassiner Jean Escovédo, confident de don Juan d'Autriche : ce sont là des accusations sans preuves, tandis que le sang qu'il versa par torrents est chose certaine. Cependant il croyait bien agir, à tel point que s'il éprouva des remords dans sa vieillesse, ce ne fut pas des persécutions qu'il avait ordonnées, on y était trop habitué dans son siècle ; mais il lui semblait être tourmenté par les spectres de don Carlos, de don Juan et du roi Sébastien.

Il supporta avec courage et résignation l'horrible maladie pédiculaire dans le cours de laquelle il reçut quatorze fois les sacrements. Au moment d'expirer il recommanda aux assistants l'infant, 1598. 13 novembre *joie de son cœur et délices de ses yeux*, et fit délivrer quelques prisonniers d'État.

Les petits royaumes de la Péninsule avaient eu diverses capitales : les Francs avaient établi la leur à Barcelone et à Pampelune ; les Arabes, à Saragosse, à Valence et à Grenade ; les princes goths, à Oviédo et à Léon ; les comtes de Castille, à Burgos, et, devenus rois, dans les villes qu'ils enlevaient aux Maures à mesure qu'ils gagnaient du terrain sur les infidèles. Isabelle voulut avoir son tombeau à Grenade, où Ferdinand le Catholique fut aussi inhumé. Lorsqu'une fois le royaume eut été ramené à l'unité, la capitale dut aussi être une, afin d'assoupir les jalousies entre Burgos et Saragosse. En conséquence, on commença sous Ximénès, et plus encore sous Philippe II, à considérer comme telle Madrid. Cette ville cependant, située sur un plateau désert, était dans une position beaucoup

(1) *Voy.* la note add. E.

moins favorable que Séville, bâtie au milieu des plus riches provinces, sur le bord du plus grand fleuve de la Péninsule, et susceptible de devenir le centre des communications avec l'Afrique, l'Amérique et l'Italie. Philippe fit construire dans le voisinage de Madrid l'Escurial, dont le plan, par suite d'un vœu qu'il avait fait à la bataille de Saint-Quentin, dut imiter le gril de Saint-Laurent. Il y dépensa une somme de cinq millions de ducats, et y employa les artistes les plus renommés.

Ce prince se montra véritablement grand dans tous ses projets, sans toutefois les mesurer avec ses ressources. Ayant trouvé la politique de l'Espagne ramenée à l'unité, il voulut l'établir aussi en Europe; et, en dirigeant pendant quarante-deux ans tous les cabinets, il aurait pu être le héros de son époque, tandis qu'il en parut le mauvais génie. Il fit courber sous le même despotisme les Américains, les Castillans, les Aragonais, les Siciliens, les Napolitains, les Belges, les Lombards. Le justiça d'Aragon ayant défendu Pérez, ministre tombé dans sa disgrâce, et Saragosse s'étant révoltée en sa faveur, il réprima l'audace de ses habitants, et fit décapiter le magistrat sans forme de procès, en menaçant du même sort quiconque oserait lutter contre le roi. Après avoir aboli de la sorte cette dignité redoutable, il convoqua les cortès au milieu de l'effroi général, et altéra la constitution en les rendant dépendantes du roi.

Les anciennes institutions disparurent donc, et les grands d'Espagne succédèrent aux *ricos hombres*. Charles-Quint fut blessé du droit attribué aux premiers de garder leur chapeau en présence du roi, et ils consentirent à ne le mettre sur leur tête que par son ordre; aussi nomma-t-il des *grands* avec cette simple formule: *Couvrez-vous;* puis, comme cet acte blessait les seigneurs allemands, dont il conduisit quelques-uns en Espagne lors de son couronnement, il l'abolit tout à fait. Philippe III, qui employa habilement les corps judiciaires à réprimer la noblesse sans élever la bourgeoisie, enleva même à celle-ci le droit de veiller à la tranquillité publique, et amena les nobles des différentes provinces à s'allier par des mariages, afin d'éteindre les anciennes rivalités. Il créa des grands de première et de seconde classe, ce qui nécessita des lettres patentes pour en faire foi. Ceux de la première classe avaient l'honneur d'être tutoyés par le roi, mais ils restaient également exclus de toute influence dans les affaires politiques.

Un vain faste remplaçait ainsi les sévères vertus espagnoles, et

la volonté d'un roi donnait la noblesse, qui, précédemment, ne devait ses titres qu'au sang versé pour la défense de la religion et de la patrie. Le pays cependant, le seul peut-être en Europe qui ne sentait alors ni le choc des armes étrangères ni les secousses de la guerre civile, marchait vers sa ruine; Philippe II le laissa pauvre, et, ce qui est pire, dépeuplé et sans industrie.

Le bruit exagéré des trésors de l'Amérique attira au delà des mers une foule d'individus, dans l'espoir de s'enrichir tout d'un coup. Il en résulta que le sol resta inculte, les mines indigènes inexploitées, et que les idées relatives à l'origine des richesses se trouvèrent fourvoyées. La noblesse vivait isolée dans ses châteaux, aussi inutile que fastueuse. Les arsenaux étaient vides, les habitants se trouvaient réduits de vingt millions à dix; mais il existait dans les États espagnols trois cent douze mille prêtres séculiers, deux cent mille ecclésiastiques de l'ordre intermédiaire, et plus de quatre cent mille religieux.

Les propriétaires de moutons s'approprièrent l'usage des terrains traversés par les grandes routes, et le droit d'y faire paître leurs troupeaux, qu'ils conduisaient de pays en pays, selon les saisons; ce fut ainsi que quarante toises de chaque côté des routes leur furent réservées pour pâturages, moyennant le payement d'un faible droit appelé la *mesta*. Les campagnes, déjà dépeuplées par la peste noire et par l'expulsion des Maures, n'en restèrent que plus désertes. Mais l'industrie eut plus à souffrir encore par le bannissement des familles moresques, qui seules l'exerçaient, et qui l'emportèrent avec elles. Comme le fisc ne voulut rien perdre de ce qu'il tirait d'elles, il surchargea ceux qui demeuraient, et les força de s'enfuir à leur tour; tellement qu'il n'y eut plus ni fabriques de soie à Valence, ni manufactures de laine dans l'Andalousie et la Castille. Afin d'encourager les cultivateurs, on les anoblissait; mais en même temps on écrasait le sol d'impôts. On exagérait aussi les droits de douanes, qui continuaient à subsister sur les frontières des anciens royaumes réunis désormais; ce qui interrompit les communications de l'un à l'autre, et fit cesser l'entretien des routes et des ponts.

L'inquisition sauva l'Espagne des guerres civiles; mais elle y comprima la pensée, au point que les idées et les progrès des autres nations y furent considérés comme une hérésie. L'administration devint corrompue; la marine une fois anéantie, les Barbaresques

pillèrent audacieusement les côtes, au point qu'il fallut noliser des bâtiments étrangers pour faire le service de courrier entre l'Espagne, l'Amérique et les Canaries. La dette publique, déjà énorme à la mort de Charles-Quint, absorbait en 1588 tous les revenus pour le service des intérêts. Il fallut donc en venir à la banqueroute. La perception des diverses taxes était entre les mains de fermiers qui, devenus despotes par le besoin qu'on avait d'eux, par leurs richesses et par la possession de toutes les terres, tyrannisaient le peuple; et comme ils avaient leurs officiers et leurs tribunaux particuliers, ils échappaient à la juridiction civile. De même que dans un vaisseau qui fait naufrage, chacun ne songeait qu'à faire sa part en s'emparant de ce qui restait; et, gouverneurs, administrateurs subalternes, tous pillaient, tous vendaient à l'envi.

Il aurait fallu de la promptitude et de l'activité pour raviver, pour régir les parties si éloignées de cette vaste domination; tandis qu'au contraire tout s'y traînait avec lenteur, en passant par des filières sans fin. La guerre venait-elle à éclater? il fallait solder des étrangers; et comme les ressources publiques se consumaient à payer des espions, des traîtres et des charges inutiles, sans compter les malversations des officiers, les *bisogni* (comme on appelait en Italie ces troupes mercenaires) se payaient le plus souvent en saccageant les provinces qu'on les envoyait protéger.

Les pays assujettis, tombés dans un déplorable marasme, ne rapportaient pas au trésor ce qu'ils lui coûtaient. Les revenus des Pays-Bas suffisaient à peine à l'entretien des garnisons; la Franche-Comté ne rapportait rien; le Milanais, le royaume de Naples, la Sardaigne, étaient passifs; les députés de l'Aragon, de Valence, de la Catalogne, du Roussillon, de la Navarre, des îles Baléares, mesuraient avec parcimonie les subsides, comme leur attachement, et faisaient défaut dans les plus grandes nécessités de l'État.

Philippe III avait été élevé de manière à prévenir chez lui les pensées ambitieuses de don Carlos. Aussi, faible de caractère, indolent et bigot, n'ayant ni les vices ni les qualités de son père, il se confia pleinement à François de Roxas de Sandoval, qu'il créa ensuite duc de Lerme, ordonnant aux autorités publiques de lui obéir comme à un autre lui-même. Mais ce ministre subissait à son tour l'influence de Rodrigue de Caldéron, qu'il fit comte d'Oliva, avec cent mille ducats de provision; homme de talent, du reste, mais devenu arrogant autant que le duc de Lerme était doux

et affable. Ces deux personnages (car à partir de Philippe II les ministres sont les véritables rois) conclurent une trêve avec les Provinces-Unies, et firent la paix avec l'Angleterre. Mais, soit qu'ils ignorassent d'où provenaient les maux du pays, soit qu'ils ne sussent comment y remédier, ils cachèrent au roi la pénurie des finances, en l'entourant de fêtes somptueuses. On crut encourager les cultivateurs par la création d'un ordre destiné à ceux qui se distingueraient le plus ; mais à peine l'avaient-ils obtenu, qu'ils renonçaient à la bêche et a la charrue. Afin d'exciter l'industrie, on exempta les artisans du service militaire, et il devint impossible de recruter les armées.

L'introduction des *familiers du saint-office*, gens des premières classes, qui se mettaient par dévotion au service de ce tribunal, eut pour résultat d'envenimer la persécution contre les Moresques, et d'accroître la depopulation du pays. Un édit royal éleva la va- 1603.
leur nominale de la monnaie de cuivre presque à l'égal de celle d'argent, tant ce dernier était rare et les ministres absurdes. Le jésuite Mariana se récria fortement contre un tel désordre, et les allusions qu'il se permit contre les actes arbitraires du duc de Lerme et l'indolence du roi lui valurent d'être emprisonné.

Enfin les plaintes générales amenèrent la disgrâce du duc de Lerme, auquel succéda le fils du duc d'Uzéda. Oliva fut poursuivi et mis à mort, pour des crimes qu'il n'avait pas commis.

Un jour que le roi donnait audience, un brasier rempli de charbons, près duquel il était assis, l'incommodait beaucoup ; mais l'étiquette ne permettait ni à lui de s'en plaindre, ni aux courtisans qui s'apercevaient de son malaise d'en éloigner la cause, pour ne pas empiéter sur des fonctions réservées au grand chambellan. Pendant qu'on était à la recherche de ce personnage, le roi continua de souffrir, à tel point que le mal devint mortel et qu'il s'évanouit (1) : on l'entoura alors de tout ce qu'il y avait de reliques dans le palais, et il expira en baisant la croix. La ville de Madrid fut 1621.

(1) Un accident du même genre arriva en 1681 à Marie-Louise d'Orléans, femme de Charles II. Elle tomba de cheval, et son pied s'étant engagé dans l'étrier, elle était traînée dans la cour et en danger de la vie, sans que personne osât porter la main sur le corps sacré d'une reine. Heureusement deux gentilshommes firent passer son salut avant l'étiquette ; ils coururent arrêter le cheval, et la délivrèrent. Mais ils se hâtèrent de fuir pour échapper à la peine capitale, qui ne les aurait pas moins atteints si la reine n'eût imploré leur grâce.

tout en rumeur pour la pompe funèbre; puis elle retomba dans sa somnolence habituelle, et Philippe IV, monté sur le trône, s'y inspira de l'esprit qui depuis un siècle dirigeait la politique espagnole.

Il se laissa diriger par Gaspard de Guzman, duc d'Olivarès, qui remit le gouvernement dans une voie un peu meilleure; mais comme il voulait que son maître soutînt le titre de grand qu'il lui avait fait prendre, il l'engagea dans des entreprises disproportionnées à ses forces. Cependant la guerre se poursuivait avec lenteur en Hollande; les Castillans se soulevèrent, parce qu'on méconnut leur droit de ne pas faire le service militaire hors de leur patrie, et le Portugal recouvra son indépendance.

CHAPITRE XXIII.

LA FRANCE. — LES VALOIS.

Louis XI avait, pendant toute sa vie, mis en œuvre l'habileté et la perfidie pour enlever à la noblesse ses priviléges et ses franchises, afin de fortifier d'autant le pouvoir royal. A sa mort, les états
1484. réunis à Tours firent entendre hautement des plaintes que la terreur avait étouffées jusque-là. Le clergé réclama les libertés gallicanes, anéanties par l'approbation de la pragmatique; la noblesse voulut qu'on lui rendît les juridictions abolies, la garde des forteresses et de la frontière, la chasse dans les bois royaux. Le tiers état fit aussi entendre sa faible voix pour demander que la vénalité des charges fût supprimée et le cumul aboli, que les juges fussent inamovibles, et qu'aucun impôt (Louis XI les avait triplés) ne fût assis sans le consentement des états (1).

La régente Anne de Beaujeu sut, avec une habileté héréditaire, les amuser de paroles. Charles VIII acquit ensuite, par son mariage,

(1) Il semble qu'on entende un bourgeois libéral quand on lit dans G. Masselin, député du bailliage de Rouen, qui a recueilli les actes de cette assemblée, les paroles suivantes, prononcées par M. de la Roche : *Historiæ prædicant, et id a majoribus meis accepi, initio, domini rerum populi suffragio reges fuisse creatos, et eos maxime prælatos, qui virtute et industria reliquos anteirent... Et in primis vobis probatum esse velim, rempublicam rem populi esse, et regibus ab eo traditam, eosque qui vi vel alias, nullo populi consensu, eam habuere, tyrannos creditos et alienæ rei invasores.* Mais il ajoute : *Populum appello, non plebem nec alios tantum hujus regni subditos, sed omnes cujusque status, adeo ut statuum generalium nomine etiam principes complecti arbitrer.*

le fief important de la Bretagne; mais il restitua à Ferdinand le Catholique le Roussillon et la Cerdagne, et à Maximilien l'Artois et la Franche-Comté, pour s'engager librement dans la déplorable guerre d'Italie; or, comme toute la vie de Charles VIII se résume dans cette expédition, il ne nous reste rien à ajouter après ce que nous en avons dit.

Louis XII, son successeur, fut un excellent roi après avoir été un 1498. assez triste prince. Comme on l'engageait à se venger de la Trémoille, qui s'était montré son adversaire : *Le roi de France*, répondit-il, *ne venge point les injures du duc d'Orléans.* Il avait marqué d'une croix le nom de ceux des conseillers de Charles VIII qui lui avaient été opposés, ce dont ils conçurent une grande frayeur; mais quand ils vinrent implorer sa clémence : *Rassurez-vous*, leur répondit-il; *en ajoutant à vos noms le signe de la rédemption, j'ai entendu indiquer que vous étiez pardonnés.*

Il était marié depuis vingt ans à Jeanne de France, qui, malgré sa bonté, lui était odieuse pour sa laideur. En conséquence, il établit, à la suite d'un procès scandaleux, que ce mariage avait été conclu contre sa volonté, et que d'ailleurs il n'avait jamais été consommé. Le roi parvint ainsi à rompre ses liens, et épousa Anne de Bretagne, † 1514. veuve de son prédécesseur. Ce fut un mariage de politique non moins que d'inclination; car elle lui apporta en dot la Bretagne, à la condition néanmoins que cette province resterait séparée de la France. Anne, remplie d'amour pour son pays, prévenue en faveur de l'Autriche et dévouée à Rome, ne laissa pas que d'inquiéter parfois son époux.

En plaçant autour d'elle des filles de bonne maison qu'elle mariait ensuite, elle fonda cet empire de la beauté qui exerça par la suite tant d'influence en France. Les dames de la noblesse commencèrent alors à fréquenter la cour, et les égards que leur montrait Louis XII, qui déployait avec elles une extrême courtoisie, servit d'exemple aux maris; en même temps l'empire de la reine sur son époux enseignait aux femmes de quel prix sont les qualités éminentes de l'esprit, la vertu et l'instruction. Elles cherchèrent donc à acquérir le savoir sans cesser d'être vertueuses, à convertir en attachements solides les désirs qui naissent et meurent en un instant, à associer les plaisirs de l'esprit et de l'imagination à ceux des sens.

Les dix-sept années du règne de Louis XII sont remplies de faits illustres. Nous avons déjà raconté la guerre qu'il fit en Italie

comme allié d'abord, puis comme ennemi de Ferdinand le Catholique, avec qui il se réconcilia par le traité de Blois, en promettant Claude de France, sa fille, au jeune prince qui fut depuis Charles-Quint. Cette union, au cas probable où Louis XII n'aurait pas d'enfants mâles, aurait transporté à l'Autriche une partie considérable de la France; en conséquence, les états généraux et le légat pontifical déclarèrent le traité nul, attendu que le roi ne pouvait aliéner à son gré les provinces de son royaume; et Claude fut mariée à François d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne. La haine de l'Autriche s'en accrut, et les guerres d'Italie, où Louis XII s'opiniâtra aveuglément, lui fournirent l'occasion de se manifester.

1500.

Ce roi vendit les offices des finances pour payer ses soldats, qui n'étaient pas moins pillards que les autres. « J'ai vu, dit Saint-Ge-« lais, quand les gens d'armes arrivoient dans un village, les habi-« tants s'enfuir en deposant ce qu'ils avoient de plus beau et de « meilleur dans les églises et dans des lieux fortifiés, comme « s'il estoit venu des Anglois; ce qui estoit une pitié à voir. Une « paroisse qui avoit à loger l'armée un jour et une nuit seulement « en éprouvoit plus grand dommage que de la taille pendant une « année. » Louis XII lui-même déplorait cette plaie dans un acte public (1). Lorsque la capitulation avec les Suisses fut expirée, il chercha à se passer de ces troupes mercenaires et à en former de nationales; il détermina en conséquence plusieurs seigneurs, au nombre desquels était Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, à accepter le grade de capitaine de mille hommes à pied, ce qui remit l'armée française en honneur. On ajoute que Louis XII disciplina ses soldats à tel point « que pas un d'eux n'aurait pris un « œuf à un paysan sans le payer. »

Il mit à la tête de son conseil George d'Amboise, archevêque

(1) « Par les longues guerres se sont levés quelques adventuriers, gens vagabonds, oiseux, méchants, flagitieux, abandonnés à tous vices; larrons, meurtriers, rapteurs de femmes et de filles; blasphémateurs et renieurs de Dieu; cruels, inhumains, immiséricordieux; faisant de vice vertu; loups ravissants, faits pour nuire à chacun; ne voulant, ne sachant nul bien ni service faire; coustumiers de manger et dévorer le peuple, le dénuder et dépouiller de tout son bien; perdre, gaster et dissiper tout ce qu'ils trouvent; battre, mutiler, chasser et mettre le bonhomme hors de sa maison; tuer, martyriser nos pauvres sujets, et leur faire plus d'oppresse, de violence et de cruauté, que nuls ennemis, fussent-ils Turcs et infidèles, ne voudroient faire ne penser. » Ordonn. roy. de 1513.

de Rouen, pour qui son amitié ne diminua jamais. Ils s'occupèrent de concert d'alléger les charges des sujets et de déraciner les abus, ce qui leur valut le surnom d'*Amis du peuple* (1) : titre glorieux qui ferait pardonner à George d'Amboise d'avoir amassé onze millions, et embrouillé la politique par ambition personnelle, afin d'obtenir le chapeau de cardinal et même la tiare. La justice, ce premier besoin des peuples, fut réformée ; les tribunaux spéciaux n'eurent plus à statuer sur quelque délit que ce fût, et les magistrats eurent ordre de ne point exécuter les décrets contraires aux lois. Les quatre baillis qui recevaient les appels des juridictions seigneuriales étaient choisis parmi les grands de la cour, en nombre croissant à proportion des fiefs réunis à la couronne; mais ils ne siégeaient que lorsqu'il leur plaisait de se rendre au tribunal, et s'en remettaient de l'expédition des affaires à des lieutenants gradués. Louis XII ayant décidé que les amendes ne leur appartiendraient qu'autant qu'ils auraient reçu le doctorat, et que dans le cas contraire il en reviendrait un quart à leurs lieutenants, ils se résignèrent à ce retranchement plutôt que de se mettre à étudier ; chose messéante, selon eux, à un gentilhomme. Le savoir l'emporta ainsi sur la naissance; les tribunaux furent délivrés de la barbarie, et l'épée séparée de la toge.

Au dire de Claude de Seyssel, la France était une monarchie tempérée; mais les états généraux, qui représentaient les trois ordres, étaient rarement convoqués ; et comme ils n'avaient de puissance qu'autant que le roi était faible, ils approuvaient l'impôt et présentaient leurs griefs. Les parlements se composaient de magistrats inamovibles qui pouvaient faire des remontrances sur les édits avant que de leur donner cours. Ces deux oppositions aux volontés du roi ne troublaient point le repos public, attendu que l'initiative leur manquait : « Si le roi commet un acte tyrannique, tout prélat « quelconque ou autre religieux bien vivant et estimé peut le ra« brouer publiquement à sa barbe ; et le roi n'oseroit lui causer « dommage, pour ne pas provoquer l'indignation du peuple. »

Le roi était assisté, pour les affaires d'État, d'un conseil de dix ou douze personnes. Un conseil privé s'occupait des plus délicates ; la chambre des comptes révisait les dépenses ordinaires et extraordinaires, avec droit de rejeter celles qui étaient abusives.

Le clergé était riche, mais accessible à tous; et comme ses mœurs

(1) Les *lettres de Louis XII et du cardinal d'Amboise* (Bruxelles, 1712, 2 vol.), recueillies par J. GODEFROY, sont extrêmement intéressantes.

n'étaient pas dépravées, il échappait à la haine et à l'envie. La noblesse, exempte de tailles, était tenue, en retour, de servir gratuitement l'État dans l'armée et dans les emplois publics; la haute bourgeoisie occupait les offices de judicature et de finance, que les gentilshommes, adonnés au métier des armes, considéraient comme au-dessous d'eux; des services signalés pouvaient lui donner entrée dans la noblesse, ce qui diminuait les antipathies: les marchands et les gens de loi formaient la moyenne bourgeoisie.

Cette administration paternelle disposa les esprits à la soumission, et la confiance qui en résulta accrut l'autorité royale. En quelque lieu que Louis arrivât, c'était un véritable triomphe, et il s'entendait saluer des noms d'ami, de bienfaiteur, de père du peuple. On le voyait parfois arriver sur une mule, sans aucune suite, au palais de justice, pendant que se tenaient les plaids.

Un poste était-il vacant? il y nommait le plus digne, en consultant les listes qu'il avait par devers lui; et il prévenait ainsi les sollicitations. Il abolit les asiles des églises, ne condamna jamais personne à mort, et envoya parmi les Vaudois son confesseur Laurent Bureau pour suspendre les persécutions: *Un bon pasteur*, disait-il, *ne fait jamais trop pour engraisser son troupeau. — J'aime mieux voir un courtisan pleurer pour ma parcimonie, que le peuple pour mes profusions.* Voilà pourquoi on l'appelait le roi plébéien.

Devenu veuf, il épousa Marie, sœur de Henri VIII, et abrégea
1515. 1er janvier. ses jours pour lui complaire.

La magnificence du duc d'Angoulême avait attiré sur lui les re-
François Ier. gards avant qu'il ceignît la couronne sous le nom de François Ier. Agé de vingt ans, beau, courageux, éloquent, aimable, tout Français dans ses qualités comme dans ses défauts, il fut aimé pour ceux-ci non moins que pour celles-là. Si son prédécesseur avait été le roi du peuple, il fut celui des gentilshommes (1), qui, attachés à la cour par habitude et attendant tout du maître, se bornèrent à intriguer pour renverser un favori ou une maîtresse, pour obtenir un poste dans lequel ils pussent servir le roi (2), au lieu de conjurer dans

(1) *Cum Ludovicus XII tueretur plebeios adversus impotentes manus nobilium, dictus ex eo a nostris* PATER POPULI. *Jam ægre id ferebant provinciales cujusque loci reguli, ut illum inter se ipsos* PLEBEIUM, *aut, ut loquimur,* ROTURARIUM REGEM *vocarent. Successorem autem Franciscum, a quo senectus regni, quia lasciviis eorum imperiisque licentiosissimis indulgeret, vocabant a contrario* REGEM NOBILEM. MORNAC, Obser. in cod. l. II, t. 3, De pactis.

(2) « Il n'y a prince qui ait la noblesse plus volontaire que le nostre... Un

des associations politiques, comme cela s'était fait sous ses prédécesseurs.

Une cour sans dames, disait François I[er], *c'est une année sans printemps, et un printemps sans roses.* Aussi la gravité qui distinguait la cour de la reine Anne fut-elle bannie de la sienne, et il y eut partout des intrigues et des amours. On peut dire qu'avant lui il n'y avait pas eu de cour véritable et permanente avec ses usages, son esprit, sa clientèle; mais plutôt des réunions passagères de seigneurs autour du prince.

Les dames accouraient volontiers aux fêtes royales comme à autant d'occasions de gloire et de triomphes; les barons, quittant leurs châteaux solitaires, s'en venaient dans la capitale où ils se ruinaient, et l'autorité royale y gagnait de la force; car la féodalité se faisait cour. François I[er] éloigna des courtisans l'idée du service public, pour ne leur laisser que celle de la domesticité, de l'obéissance générale et d'une hiérarchie de servitude. Les seigneurs accoururent en foule jouir des loisirs voluptueux du palais : il y eut des titres sans objet, de grands offices, une étiquette; la cour fut séparée de la nation, la séduction s'y introduisit, et les talents, rendus obséquieux par l'avidité ou par le besoin, se mirent à flatter et à corrompre. François I[er] étalait fièrement la pompe souveraine au milieu de la tourbe servile qui l'entourait, et l'on commença dès lors à lui parler à la troisième personne. On peut dire, en un mot, qu'il devança Louis XIV dans son faste et dans ses défauts.

Il reçut magnifiquement Charles-Quint à Aigues-Mortes. Il eut aussi avec Henri VIII, entre Guines et Ardres, une conférence dans le *champ du Drap d'or*, ainsi appelé parce que les tentes étaient couvertes de tissus d'or, et que tous y étalaient un grand luxe de vêtements, si bien que « beaucoup portoient sur eux leurs bois, leurs prés et leurs moulins. » On s'en tint d'abord à toute la rigueur du cérémonial; mais un matin François I[er] alla trouver dans sa tente Henri VIII qui dormait encore, et le réveilla : *Frère*, lui dit le monarque anglais, *vous me faites le meilleur trait qui soit possible. A partir d'aujourd'hui, je suis votre prisonnier.* Et il lui donna son collier, en retour duquel François I[er] lui offrit un bracelet d'un plus grand prix.

petit souris de son maistre eschauffe les plus reffroidis; sans crainte de changer prés, vignes et moulins en chevaux et armes, on va mourir au lict que nous appelons le lict d'honneur. » MONTLUC.

Un jour, après le tournoi, raconte le marquis de Fleuranges, quelques Anglais luttèrent avec des Français en présence des deux cours, et les premiers demeurèrent vainqueurs. Les deux rois s'étant retirés et ayant bu ensemble, Henri VIII saisit le prince français en lui disant : *Mon frère, je veux aussi lutter avec vous*, et il chercha plusieurs fois à lui donner le croc-en-jambe ; mais François Ier, plus adroit, le prit par le milieu du corps et le mit par terre.

Le roi, adonné à un libertinage sans délicatesse, passait d'amour en amour ; il appelait ses maîtresses au palais, en leur assignant des titres, des pensions, et leur chambre devenait le centre des affaires, la source des grâces. Mais la vengeance du mari de la belle Ferronnière lui coûta la vie (1).

François Ier chercha à former des légions de six mille paysans à la manière romaine ; mais on revint bientôt aux bandes, en substituant, au service dont tous les propriétaires du royaume étaient
1516. tenus, la *taxe de cinquante mille piétons*. Il conclut à Fribourg avec les Suisses une paix perpétuelle, qui fut le fondement des autres venues à la suite, et leur céda les bailliages italiens en garantie des trois cent mille écus qu'il devait pour les affaires d'Italie, indépendamment de quatre cent mille payés pour autres dommages. En s'alliant ensuite avec la Porte, il enseigna à ses successeurs, ainsi qu'aux hommes politiques, à ne point tenir compte des antipathies religieuses, mais uniquement de l'intérêt.

Afin d'apaiser le pape, mécontent de la pragmatique de Charles VII, il conclut avec Léon X un concordat, aux termes duquel la nomination des évêques, abbés, prieurs, était enlevée aux chapitres et aux couvents : le roi devait, dans les six semaines de la vacance, proposer au pape un candidat, et s'il n'était pas jugé capable, lui en substituer un autre dans les trois mois ; le bénéfice était conféré à l'élu, avec les annates, par le pape, qui nommait aussi aux bénéfices vacants depuis neuf mois, ou dont le titulaire mourait à Rome ; les grâces expectatives et les réserves générales demeuraient abolies. Ainsi, par un singulier échange, le temporel était conféré par le pape, tandis que la partie spirituelle, c'est-à-dire le choix, était réservée au roi. Les bénéfices ordinaires étaient conférés par les patrons ; mais chaque pontife pouvait disposer une fois, par man-

(1) Il se procura dans un mauvais lieu un mal que l'on ne savait pas guérir alors, et en infecta sa femme, qui le communiqua au roi, dont la mort ne tarda pas à suivre la sienne.

dat apostolique, d'un ou de deux bénéfices par cinquante de collation privée, sans avoir droit néanmoins d'en conférer deux dans la même église. Quant à la juridiction, toutes les causes, à l'exception des affaires majeures, devaient être du ressort des juges ordinaires.

La pragmatique fut abolie dans le concile de Trente, comme une peste publique, comme abusive et impie; mais les patriotes disaient hautement que le pape et le roi avaient voulu partager entre eux les dépouilles de l'Église. Le parlement s'opposa avec force au concordat; et, bien que François Ier insultât à sa fermeté en disant, *En France il y a un roi; et je n'entends pas qu'il s'y forme un sénat comme à Venise*, ce corps soutint sans céder les reproches et les châtiments; l'université défendit d'imprimer le concordat, et ordonna des processions et des litanies comme pour une calamité publique. Elle décréta de plus que l'archevêque de Lyon, primat des Gaules, aurait à convoquer un concile général. Mais le roi fit arracher ses édits, et réduisit les opposants au silence par des amendes et par la force. 1516. 1518. 18 mars.

Le chancelier Duprat, haï du peuple sans être aimé de François Ier, qu'il poussait toujours au despotisme, avait conseillé ces mesures, persuadé que la prérogative royale s'augmenterait quand toutes les familles devraient caresser le monarque pour obtenir l'établissement de leurs cadets. En effet, les bénéfices furent souvent conférés à des séculiers (1), qui y mettaient à leurs frais des vicaires appelés *custodi-nos*. Au dire de l'ambassadeur vénitien Correr, on trafiquait en France d'évêchés et d'abbayes, comme à Venise de poivre et de cannelle. Cependant le pays eut, depuis cette époque, des prélats illustres.

François Ier fut poussé, par son caractère chevaleresque et par les adulations, dans la carrière des conquêtes; les droits qu'il prétendait avoir sur le Milanais, et la nécessité d'effacer la honte des derniers désastres éprouvés par ses prédécesseurs, le justifiaient à ses yeux. Dans le cours de sa longue rivalité avec Charles-Quint, la vanité nationale se trouva flattée de l'éclat de ces expéditions, qui pourtant ruinaient le royaume; et la compassion excitée par son infortune lui fit pardonner jusqu'à sa déloyauté. C'est qu'en effet le rapprochement entre François Ier et le froid tyran espagnol réfléchit sur le

(1) Le *brave Crillon* avait été investi pour sa part de l'archevêché d'Arles, des évêchés de Fréjus, de Toulon, de Sens, de Saint-Papoul, et de l'abbaye de l'île Barbe.

monarque français un éclat immérité, qui le constitua le dernier représentant des siècles héroïques, en lutte avec ceux du calcul.

Ce prince suppléait à ce qui lui manquait sous le rapport de l'éducation, par un esprit ouvert et par sa promptitude à s'approprier les connaissances d'autrui. Il avait dans chaque pays des agents pour l'informer de tout ce qui arrivait, du mérite et des dispositions de chacun, afin de pouvoir au besoin s'attacher les gens, prendre note des griefs, et faire le bien; ce qui lui servait à empêcher les factions de s'accroître, et les hommes dangereux de grandir. Il ordonna que les arrêts des cours suprêmes fussent rédigés, non plus en latin, mais en français, et que des registres de baptême fussent tenus dans chaque paroisse; car auparavant on ne constatait que la naissance des grands.

Désireux de soumettre l'Europe, sinon à sa domination, du moins à son influence, il protégea les arts et les lettres. Il appela près de lui Jean Lascaris, qu'il chargea, conjointement avec Guillaume Budé, surnommé par Érasme *le Prodige de la France*, de former la bibliothèque de Fontainebleau, pour laquelle il fit recueillir de toutes parts des manuscrits, en même temps qu'il attirait dans ses États de jeunes Grecs, qui, élevés avec les Français, devaient leur inspirer l'amour des classiques. Il confia à Robert Estienne la direction de l'Imprimerie royale. Des chaires de langue hébraïque, de littérature grecque, d'éloquence latine et de mathématiques, furent fondées par François I[er] à l'université, à laquelle il assigna une somme de deux cent mille écus d'or, en remplacement de la rétribution que payaient les étudiants. Sa sœur, Marguerite de Berri, donna de l'éclat à l'école de droit de Bourges, où Michel de l'Hospital appela François Duaren et Jacques Cujas, qui furent en France les restaurateurs de la jurisprudence.

Léonard de Vinci, le Primatice, Rosso, Benvenuto Cellini et plusieurs autres artistes furent appelés en France par François I[er]: l'émulation qu'ils excitèrent y fit naître des artistes, tels que Jean Goujon; et le monument funéraire de Louis XII signala une époque nouvelle pour la sculpture. Il fit élever les châteaux de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Chambord, de Follembray, de Villers-Cotterets, et celui de Madrid dans le bois de Boulogne. Il songeait en outre à la construction du Louvre et d'un collége royal, où des professeurs en toute science auraient été réunis, avec six cents élèves gratuits et cinquante mille écus de revenu. Il admettait à

sa table, à ses promenades, à ses voyages, les gens de lettres et les artistes; mais les nouvelles doctrines religieuses qui se répandaient alors le déterminèrent à instituer une censure rigoureuse (1).

Des dépenses si considérables, les prodigalités de sa femme, de sa mère, de sa sœur, l'insatiabilité de Duprat, épuisaient le trésor, au point qu'il ne pouvait suffire aux besoins de la guerre. Comme il n'y avait plus de domaines à aliéner, on y suppléa par des mesures désastreuses. On demanda d'abord aux financiers des avances sur les revenus futurs, puis on créa des rentes sur l'hôtel de ville, à l'intérêt de douze pour cent, en donnant pour garantie le droit sur le vin débité dans Paris; ce qui ouvrit la voie aux rentes sur l'État et à l'engeance nouvelle des agioteurs, uniquement occupés à observer le gouvernement, pour saisir toutes les occasions de réaliser un bénéfice au détriment de ceux qui ne sont pas aussi bien informés. L'introduction des loteries, ce moyen d'exploiter l'ignorance et la superstition, date aussi de cette époque. Finances.

Déjà, sous saint Louis, des charges de juridiction inférieure avaient été vendues; et depuis lors cet expédient financier fut tantôt permis, tantôt prohibé, jusqu'au moment où le chancelier Duprat proposa de créer une nouvelle chambre de vingt conseillers, dont les offices seraient vendus au profit du roi : cette me- Vénalité de charges.

(1) La lettre patente du 23 février 1534, de Saint-Germain en Laye, est rapportée fidèlement par Taillandier, dans le *Résumé historique de l'introduction de l'imprimerie à Paris;* Paris, 1837. « Combien que, dès le 13e jour de janvier 1534, nous eussions prohibé et défendu que nul n'eust dès lors en avant à imprimer ou faire imprimer aulcuns livres en nostre royaume, sous peine de la hart, toutefois... nous avons voulu... et nous plaist que l'exécution et accomplissement d'icelles nos dictes lestres, prohibitions et défenses, soit et demeure en suspense et surséance jusques ad ce que par nous aultrement y ait esté pourveu; et cependant nous mandons et ordonnons à vous, gens de nostredicte court de parlement de Paris, que incontinent vous ayez à eslire vingt-quatre personnages bien callifiez et cautionéz, desquels nous en choisirons douze, qui seulzs, et non aultres, imprimeront dans nostre ville de Paris, et non ailleurs, livres approuvéz et nécessaires pour le bien de la chose publique, sans imprimer aucune composition nouvelle, sous peine d'estre pugnis comme transgresseurs de nos ordonnances, par peine arbitraire... Et jusqu'ad ce qu'il nous ait esté satisfaict à ce que dessous... nous avons derechef prohibé et défendu, prohibons et défendons à tous imprimeurs généralement, de quelque qualité ou condition qu'ilz soient, qu'ils n'ayent à imprimer aulcune chose, sur peine de la hart; le tout par manière de provision. »

M. Crapelet, dans *Robert Estienne, imprimeur royal, et le roi François Ier*, Paris, 1840, cherche à montrer en lui le protecteur des lettres.

sure fut adoptée, malgré les protestations du parlement. On faisait jurer aux acquéreurs qu'ils n'avaient point payé leur office; mensonge impudent auquel Henri IV mit fin sans faire cesser la chose, puisqu'il rendit même les charges héréditaires, moyennant finance. Des personnes qui n'avaient d'autre mérite que la richesse parvinrent ainsi aux emplois judiciaires; ce qui n'empêcha pas ce patriciat indépendant de résister au roi, par qui il n'avait pas à craindre d'être déposé. La vénalité eut donc pour résultat de préserver de la nécessité de l'intrigue et de la condescendance.

François I[er] ne convoqua pas les états-généraux, mais seulement les assemblées des notables, dont il n'obtenait pas moins, sans s'exposer à aucun danger. Le parlement ayant tenté de se relever en son absence, il le réduisit à la seule administration de la justice, en lui laissant toutefois le droit inoffensif de faire des remontrances (1). Il réunit entièrement la Bretagne à la couronne, malgré la
1534. réserve stipulée par la reine Anne; et il se vantait d'avoir mis les rois de France hors de page, c'est-à-dire, à même de faire toutes leurs volontés. Triste gloire! Il n'eut en effet aucun respect pour les libertés de la nation. Exalté par la lecture des romans, il imagina une chevalerie bizarre lorsque la vraie chevalerie avait péri. Il persécuta les réformés avec plus de rigueur que Charles-Quint. Son malheur lui valut quelques sympathies; mais la France ne put voir en lui qu'un mauvais roi (2).

Les Français, absorbés sous son règne par les guerres et par les intrigues de cour, ne prirent point part aux grandes découvertes qui signalèrent cette époque. Ils virent surgir l'Amérique avec une

(1) Il dit à l'occasion du concordat, aux députés du parlement : « Il se trouve dans mon parlement bon nombre de fous et d'étourdis; je les connois par leurs noms, et je n'ignore aucun des propos qu'ils tiennent de ma conduite et de la dépense de ma maison ; mais je saurai bien les ranger à leur devoir, car apparemment je suis roi. J'entends qu'ils exaltent jusqu'au ciel mon prédécesseur, qu'ils le nomment le Père de la justice; je n'ai pas moins d'envie que lui que la justice soit bien administrée à mes sujets : mais ce roi qu'ils vantent aujourd'hui ne laissa pas d'interdire de leurs fonctions et chasser de la cour quelques esprits turbulents; si l'on m'y force, je prendrai bientôt le même parti. » Ap. GARNIER, *Hist. de France*, XXIII, 157.

(2) ROEDERER en conclut que « François I[er] ne fut en effet, pour l'esprit et pour la conduite, qu'un *gros garçon* épais, borné, vain et présomptueux. Pour les femmes, ce fut sans doute un *beau garçon;* pour les hommes de guerre, un *brave garçon:* mais ce fut pour ses ennemis, pour Léon X et Charles-Quint, un *très-petit garçon;* et pour la France, ce fut un *mauvais roi.*»

complète insouciance. Si au contraire la mode eût parlé, et que cette nation vive et aventureuse se fût jetée dans le nouveau monde avec son impétuosité ordinaire, peut être aurait-elle détourné d'elle les maux qui l'attendaient. Car ici commence une époque nouvelle pour la France, non plus embellie par la chevalerie et protectrice des lettres, mais fière, disputeuse, tragique, soumise à un gouvernement basé essentiellement sur l'artifice et la tromperie, sans qu'elle produise, dans cet intervalle, aucun des grands esprits qui réformèrent la philosophie, la physique, la marine ou les croyances.

Lorsqu'il mourut âgé de cinquante-deux ans (1), François Ier re- 1545.
commanda au Dauphin d'abaisser les Guise, de ne pas trop élever les Montmorency, et de se défier des calvinistes. En effet, l'accroissement de la puissance monarchique avait froissé trop d'intérêts pour qu'ils n'amenassent pas une résistance redoutable, dès qu'ils auraient un centre de réunion. Or, la réforme religieuse fournit ce centre, et les aristocrates reprirent alors a la royauté, sous une apparence de démocratie, tout ce qu'elle avait mis de longues années à acquérir.

Henri II, sourd aux conseils paternels, rappela le duc de Mont- Henri II.
morency, qui avait été disgracié; il vit monter au premier rang les princes de Lorraine, ducs de Guise, et se laissa gouverner tant par eux que par sa femme Catherine de Médicis. Cette Italienne rusée, nièce de Clément VII, héritière de l'esprit astucieux de sa famille, s'abstint, pour le diriger plus sûrement, d'intrigues politiques et galantes; elle ferma même les yeux sur ses amours avec Diane de Poitiers, dame de trente-deux ans, qui avait subjugué Henri II quand il n'en avait que treize, et dont il portait les couleurs dans les tournois, les devises sur ses habits, les faisant sculpter jusque sur les façades de ses palais. Les Guise, en mariant

(1) Pierre Châtelain, évêque de Mâcon, dit, dans l'oraison funèbre de François Ier, être persuadé que, « après une vie aussi sainte, l'âme du roi, en sortant de son corps, a été transportée dans le paradis, sans passer par le purgatoire. » Ce qui passerait aujourd'hui pour une lâche flatterie parut une hérésie à la Sorbonne, comme si ce prélat n'eût pas cru au purgatoire; et elle en fit l'objet d'une accusation qu'elle adressa à la cour. Mais Jean Mendose reçut gaiement les députés, et leur dit en les congédiant : *Soyez tranquilles. Si vous aviez connu de près le feu roi, vous auriez compris le sens des paroles de l'évêque. François ne pouvoit s'arrêter nulle part; et s'il a fait un tour dans le purgatoire, on n'aura pu d'aucune manière le déterminer à y demeurer un moment.* On prit le parti de rire; et le rire est tout-puissant en France.

au Dauphin Marie Stuart, reine d'Écosse, leur nièce, poussèrent Henri contre l'Angleterre, à laquelle il enleva Boulogne; l'occupation de Parme le mit en état d'hostilité avec le pape, et il fit déclarer à Trente que jamais il ne verrait dans le concile qu'une faction, à laquelle il n'obéirait pas. Il favorisa les réformés allemands ainsi que Maurice de Saxe; et nous l'avons vu envahir fièrement l'Allemagne, pour venger sur Charles-Quint les disgrâces paternelles; en troublant ce prince dans ses rêves de monarchie universelle. Mais la bataille de Saint-Quentin, qui discrédita plutôt la France qu'elle ne lui causa de préjudice réel, trompa les espérances que lui-même avait conçues: il se releva bientôt; et Guise, accouru d'Italie, prit l'inexpugnable Calais. Enfin, Henri II renonça,
1559. par la paix de Câteau-Cambrésis, aux brillantes mais désastreuses conquêtes de l'Italie, espérant tirer plus d'avantages et de forces de celle qu'il méditait en Allemagne.

On rapporte que, par un article secret, il s'obligea envers Phi-
1560. lippe II à extirper les hérésies. Elles avaient pénétré de bonne
1521. heure en France; mais la Sorbonne les condamna aussitôt; et les rois français n'avaient pas d'intérêt à briser la puissance romaine, suffisamment enchaînée dans ce pays, tandis que l'alliance des papes servait leurs projets sur l'Italie. Cependant les réformés s'enhardirent quand ils virent François Ier favoriser Henri VIII contre le pape, les protestants allemands contre Charles-Quint, et se complaire aux traits mordants d'Érasme; puis l'assemblée du clergé français à Tours déclarer que le roi peut faire la guerre au pape et exécuter les décrets du concile de Bâle; enfin l'université condamner le livre dans lequel Thomas de Vio soutenait que le pape est le monarque absolu de l'Église. François Ier laissa même échapper, dans un moment de colère, la menace de jouer au pape un mauvais tour, en se séparant de l'Église; mais le nonce lui repartit: *Sire, vous aurez à y perdre plus que le pape; car une nouvelle religion amène un nouveau prince.*

Le roi se le tint pour dit; et, malgré la faveur que montrait aux calvinistes sa sœur Marguerite, qui avait adopté leurs doctrines, il se décida à les persécuter, à la suggestion du parlement et de la Sorbonne, du moment surtout où ils manifestèrent des sentiments républicains. Nous avons déjà gémi sur les premiers martyrs de cette cause, immolés à Paris et dans les Alpes (1).

(1) *Voyez ci-dessus*, chap. XX.

Louise de Savoie, régente pendant la captivité du roi, déploya encore plus de sévérité, animée qu'elle était par le chancelier Duprat. Les églises qui s'étaient établies déjà à Meaux, à Montbéliard, à Lyon, succombèrent sous les décisions de la Sorbonne et les procédures criminelles du parlement.

Henri II, poussé par son propre zèle, par le cardinal de Lorraine et par Diane de Poitiers, ajouta aux rigueurs du règne précédent, en laissant établir une inquisition et des chambres ardentes, qui laissèrent de côté toute légalité. Les magistrats corrigeaient autant qu'il était en eux de pareils excès, en renvoyant absous beaucoup de condamnés, bien que Henri II se présentât souvent armé aux audiences. Il résulta de là que la réforme, combattue à la fois par la vérité, par l'incrédulité et par le libertinage, n'eut en aucun pays plus de martyrs qu'en France; elle y fut contrainte d'errer dans les lieux déserts et de recruter en silence des adeptes dans les provinces, avant de se hasarder dans la capitale.

Le nombre des dissidents augmentait avec les persécutions. Stimulés par les calvinistes de Genève, ils se réunissaient pour chanter les Psaumes traduits en français par Marot; et ils fondèrent bientôt à Paris, et ensuite dans d'autres villes, des églises sur le 1551.
modèle de Genève. Les princes de Bourbon les favorisaient, et ceux d'Allemagne détournaient d'eux les persécutions; mais le peuple ayant assailli leur église de Paris, ceux qui ne purent se frayer passage le fer en main furent pris, et quelques-uns exécutés.

Sur ces entrefaites, Henri II fut tué en joutant dans un tournoi; 1556.
et, faible jouet des femmes et des partis, il laissa à François II, âgé de seize ans, non moins faible que lui, des finances épuisées et un royaume rempli de troubles. Les factions religieuses grandirent alors en s'associant aux intérêts et aux passions diverses. L'une d'elles avait à sa tête les six frères de Guise (1), puissants par l'appui de l'Espagne et par le mariage de Marie Stuart, leur nièce, avec le roi. Ils s'attachaient en outre le peuple en distribuant des pensions, des décorations; et personnellement le duc François était très-populaire, pour avoir enlevé Calais aux Anglais en huit jours.

(1) Le premier duc de Guise fut Claude de Lorraine, 1550. Il laissa six enfants : François, duc d'Aumale, puis de Guise; Charles, cardinal-évêque de Metz, puis archevêque de Reims; Claude, duc d'Aumale après 1550; Louis, évêque de Troyes, puis cardinal-évêque de Metz; François, grand prieur de l'ordre de Malte et amiral de France; René, souche de la maison d'Elbœuf.

La faction des princes du sang avait à sa tête Antoine de Bourbon, roi de Navarre, son frère Louis, prince de Condé, François de Coligny, colonel de l'infanterie, et principalement son frère l'amiral Gaspard de Coligny, beau-frère de Guillaume d'Orange, ennemi mortel des Guise par intérêt, par ambition, par religion, profond politique, démocrate, opiniâtre au milieu de l'arrogance aristocratique : *Sire*, disait-il, *faites la guerre au roi d'Espagne, ou nous vous la ferons.*

Catherine de Médicis, sur qui pèse toute la haine des Français, qui voient incarnées en elle toute l'astuce et toute la fierté italiennes, était sortie de sa longue humilité. Belle, majestueuse; dans la force de l'âge; aimée de ses fils, quoique exerçant sur eux un empire absolu; sans égale dans l'art de fasciner les esprits, elle songeait, non pas au bien d'un royaume où elle était étrangère, ni à la conservation d'une foi qu'elle n'avait pas au fond du cœur, mais au maintien de son autorité. Elle réussit ainsi à sauver la France, qui pouvait, dans des temps aussi désastreux, tomber sous une tyrannie pareille à celle que subissait l'Espagne. Quoiqu'elle haït les Guise, elle s'entendit avec eux pour supplanter Diane de Poitiers et le connétable Anne de Montmorency, qui la soutenait. En effet, l'ancienne favorite fut bannie, le connétable se rapprocha des Bourbons, le roi de Navarre fut accueilli avec une extrême froideur, que sa faiblesse justifiait; et les Guise, élevés aux plus hauts emplois (1), foudroyèrent les religionnaires, dont les assemblées furent défendues sous peine de mort.

L'opposition accrut le fanatisme des réformés, qui, du nom des confédérés suisses (*Eidgenossen*), s'intitulèrent *huguenots*. Autorisés, par la décision de jurisconsultes et de théologiens, à pren-

(1) CATERINO DAVILA, *Hist. des guerres civiles en France*. Contemporain et acteur.

CHARLES LACRETELLE, *Hist. de France pendant les guerres de religion.*

ANQUETIL, *l'Esprit de la Ligue, etc.*

CAPEFIGUE, *Hist. de la Réforme.*

Les *Mémoires* de MICHEL DE CASTELNAU, 1559-1570; de TAVANNES, 1530-1573; de BRANTÔME, et les *Mémoires des royales économies d'État, par* MAX. DE BÉTHUNE, *duc de Sully.*

EUGÈNE ALBERI, *Saggio storico sopra Caterina de' Medici*, a pris la défense de cette princesse, et tâche de montrer, par des documents et par des discussions fort intéressantes, que, dans des temps aussi difficiles, on ne pouvait pas faire autrement.

dre les armes, ils mirent à leur tête le prince de Condé, à qui George de Barry, seigneur de la Renaudie, fut donné pour lieutenant : ils se proposèrent pour but d'abattre les étrangers, c'est-à-dire Catherine de Médicis et les princes lorrains, de demander au roi la liberté du culte, et, au cas où il s'y refuserait, de prendre Blois, d'arrêter les Guise, et de contraindre François II à choisir le prince de Condé pour lieutenant du royaume. 1560 Conjuration d'Amboise.

C'est en vain que les Guise, avertis par des lettres venues du dehors, emmenèrent le roi à Amboise, et firent publier une amnistie en faveur des réformés, à l'exception des prédicants, en déclarant toute persécution suspendue jusqu'au premier concile général : les conjurés attaquèrent Amboise; mais ils échouèrent, et ceux qui furent saisis périrent au nombre de douze cents, soit sur le gibet, soit dans les eaux de la Loire. Le prince de Condé, que son rang mettait au-dessus des procédures ordinaires, protesta de son innocence, et jeta son gant, en signe de défi, à quiconque le nierait. Il fut donc absous, et se retira la vengeance dans le cœur. Les autres avouèrent qu'ils avaient conspiré, mais uniquement contre l'administration perverse des Guise. Condamnés à mort, ils plongèrent leurs mains dans le sang de ceux qui avaient été immolés, et proférèrent de terribles imprécations sur Catherine, sur ses fils, sur Marie Stuart, sur les dames de leur entourage, qui toutes assistaient à leur supplice comme à un agréable spectacle. En même temps les calvinistes furent poursuivis par la fureur du peuple : à peine le parlement de Paris eut-il dit, *Courez sus aux hérétiques*, que les autres parlements firent écho; et partout éclata la guerre civile, d'autant plus horrible qu'elle fut commandée par la religion. Un procureur du roi obligea ses collègues de condamner à mort son propre fils, et le fit pendre sous ses yeux, comme le Brutus de l'antiquité.

Michel de l'Hospital, homme intègre et éloquent, qui faisait passer la patrie et la vérité avant la reconnaissance, est le type de ces grands caractères qui soutinrent, même sous le despotisme, l'honneur de la magistrature française. Élevé par Catherine au poste de chancelier, il fut l'auteur d'excellents édits qui, même dans des temps si misérables, préparèrent le bien à venir. Mais ce pilote habile, appelé à tenir le gouvernail au milieu d'une effroyable tourmente, prouva que la prudence est impuissante contre les passions déchaînées. Comme les Guise voulaient fortifier l'inquisition, il donna l'idée d'un décret aux termes duquel les évêques étaient

chargés de faire le procès aux hérétiques, et les parlements obligés d'exécuter les sentences. Cette innovation dépassait les attributions du conseil; mais il n'avait cherché qu'à détourner un projet homicide. En effet, catholiques et protestants se récrièrent contre cet édit; le parlement refusa de l'inscrire sur ses registres à moins d'y être contraint; et le mécontentement général tomba sur l'Hospital, qui, ne craignant pas de s'exposer aux malédictions, disait : *L'édit ne se soutiendra pas; mais une fois que l'inquisition aurait été établie, quand aurait-elle cessé?*

2 août. Les notables ayant été convoqués par son conseil à Fontainebleau, l'amiral de Coligny se déclara le chef des calvinistes, et présenta en leur nom une supplique dans laquelle, en protestant de leur fidélité, ils réclamaient du roi la liberté du culte et la cessation des procédures. Comme le duc de Guise faisait remarquer que la pétition ne portait aucune signature : *Dans un moment,* répondit l'amiral, *elle sera couverte de dix mille noms. — Eh bien! moi,* reprit le duc, *j'en présenterai une contraire, et cent mille personnes la signeront de leur sang.* La requête ayant été appuyée par plusieurs évêques, les états généraux furent convoqués à Orléans, et, en attendant, on suspendit les exécutions. L'Hospital, qui avait conseillé de réunir les états, espérait qu'ils se montreraient modérés; mais les Guise s'en servirent comme d'un piége pour se saisir de leurs ennemis.

A peine furent-ils arrivés avec un sauf-conduit, que le roi de Navarre fut gardé à vue, et Condé arrêté, mis à la torture et condamné à mort. Il devait être exécuté le jour de Noël, à l'ouverture des états : là, les Guise, tenant entre leurs mains les chefs des huguenots, les auraient forcés de signer une profession de foi, qui aurait été obligatoire pour tout le royaume; ils auraient ainsi extirpé d'un seul coup, comme ils le disaient, la rébellion et l'hérésie.

1560. Heureusement pour les calvinistes, le faible François II mourut à l'âge de dix-sept ans. Catherine de Médicis ayant pris la régence au nom de Charles IX, son second fils, qui n'était âgé que de dix ans, mit en liberté le prince de Condé, qui fut déclaré innocent. Elle promit au roi de Navarre le titre de lieutenant général du royaume, tout en conservant les Guise, rappela le connétable, zélé catholique, et prit les avis de l'amiral, protestant déclaré.

Ce fut sous ces auspices que s'ouvrirent les états généraux. L'Hospital y présenta un corps de législation sur toute l'administra-

tion publique, œuvre immense qui fut discutée et votée en moins de deux mois, et dont la partie relative au commerce fut adoptée par toutes les nations adonnées au négoce. A peine peut-on croire qu'un homme seul ait pu suffire à un tel travail dans des temps aussi agités, et cela tout en cultivant les lettres, en arrivant même à se faire un nom parmi les meilleurs poëtes latins de son époque.

Il exhortait chacun à ne songer qu'au bien du gouvernement, sans acception de personnes : *A l'écart*, disait-il, *ces désignations diaboliques, ces noms de parti et de sédition, de luthériens, de huguenots, de papistes : ne changeons pas le nom de chrétiens.* 13 décemb. Les finances étaient dans un désordre extrême, et la dette s'élevait à quarante-trois millions, au taux de douze pour cent. Mais comme les états voulaient qu'il fût rendu compte des sommes dépensées sous les règnes précédents, les Guise firent dissoudre l'assemblée. Lorsqu'elle fut ensuite réunie à Pontoise, on constata que l'Église possédait en biens-fonds, sans compter les édifices, quatre millions de revenus, qui aujourd'hui vaudraient quatre fois autant; 1er août on proposa en conséquence de les vendre, pour employer quarante-huit millions, sur les cent vingt que l'on supposait pouvoir en retirer, à l'entretien du clergé, et appliquer le reste aux besoins de l'État. Le clergé, effrayé, offrit d'abandonner, pour l'extinction des dettes publiques, quatre dixièmes de ses revenus ; et les autres ordres accordèrent à la couronne un nouveau droit sur les boissons, qui produisit un million deux cent mille livres.

Des voix s'étaient élevées contre les calvinistes ; mais Catherine, ne jugeant pas les rigueurs opportunes pour le moment, leur accorda le pardon pour le passé ; ils durent toutefois, s'ils ne se convertissaient, sortir du royaume sous peine capitale. Sur ces entrefaites néanmoins, le maréchal de Saint-André, le connétable de Montmorency et le duc de Guise organisèrent la *Ligue,* à la suggestion de Philippe II ; alors les partis se ranimèrent avec ardeur, et les modérés ne furent pas écoutés.

Catherine avait écrit à Pie IV pour lui demander de faire quelques concessions aux protestants, dont le nombre allait toujours 1561. croissant : par exemple, de supprimer dans le culte les images, et dans le baptême l'exorcisme et la salive ; de permettre aux séculiers de communier avec le calice, de simplifier la messe, d'employer la langue française dans la liturgie. On proposa ensuite une conférence à Poissy, pour essayer un accord entre les partis. Pierre Martyr

Vermiglio et Théodore de Bèze furent chargés par le roi de Navarre de soutenir la discussion contre le cardinal de Lorraine et Claude Despense, docteur en Sorbonne. Les princes du sang assistaient au colloque; mais la discussion n'amena, comme les autres, aucun résultat. Les deux partis chantèrent victoire, et ni l'un ni l'autre ne furent disposés à faire des concessions; prouvant ainsi la vérité de ce mot du prince de Condé dans sa prison : *Il n'y a pas d'autre appointement (arrangement) que la pointe de la lance.*

Cependant les calvinistes en prirent de la hardiesse : ils tinrent des assemblées publiques, et déjà ils comptaient deux mille cinq cents églises; mais les Guise réussirent à réveiller l'ambition engourdie du roi de Navarre, en promettant de lui faire recouvrer le royaume qu'il avait perdu : il se réunit donc au triumvirat de ses ennemis, qui, entraînant la cour dans ses menées, enlevait toute influence à la reine. Catherine, résolue à dominer, se rapprocha alors du prince de Condé, et, par le conseil de l'Hospital, accorda aux
1562. Janvier. protestants la faculté d'exercer leur culte, mais hors des villes et sans troubler le culte catholique.

Ces demi-mesures et ces hésitations produisirent en France le même effet qu'en Allemagne. Antoine de Bourbon, aussi ambitieux que faible, mécontent de voir son frère le prince de Condé au premier rang parmi les calvinistes, quand il se trouvait lui-même méprisé des siens et de ses ennemis, se fit l'adversaire furieux de la nouvelle religion : les Guise en devinrent plus hardis, et appelèrent le duc à leur aide; mais ses sergents ayant insulté, sur la route qu'il
1562. 1er mars. suivait, les calvinistes réunis dans un oratoire près de Vassy en Champagne, on en vint aux mains; et le premier sang versé convertit les oscillations de quarante ans en une guerre qui en dura trente, et causa à la France de plus grands maux qu'à tout autre pays (1).

(1) L'ambassadeur Marc-Antoine Barbaro adressait en 1565 à la seigneurie de Venise un fort bon rapport sur ces événements. Il est imprimé dans le deuxième vol. des *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France*, Paris, 1838. Jean Correr la tint au courant des faits qui suivirent en 1569. « Je trouvai ce royaume dans une très-grande confusion, cette différence de religion (convertie presque en deux factions et en inimitiés particulières) étant cause que chacun, sans tenir compte de parenté ni d'amitié, se tenait l'oreille au guet, et écoutait, plein de défiance, de quel côté naissait quelque rumeur. Les huguenots craignaient, les catholiques craignaient, le prince craignait, les sujets craignaient. Pour dire la vérité, le prince craignait beaucoup plus, et beau-

Catherine ne put tenir la balance entre deux ambitieux moins dévoués aux intérêts religieux qu'avides de s'approprier l'auto-

coup plus les catholiques que les huguenots. En effet, devenus hardis et même insolents, s'inquiétant peu des édits de pacification et des autres commandements royaux, ils cherchaient par tous les moyens possibles à propager et à étendre leur religion, prêchant en divers lieux prohibés, et jusque dans la ville de Paris, où le peuple est si dévot (sauf un petit nombre), et tellement hostile envers eux, que je puis affirmer avec toute raison qu'il n'y a pas, dans dix des plus grandes cités d'Italie, autant de dévotion ni autant de haine contre les ennemis de notre foi. N'en tenant aucun compte néanmoins, ils se permettaient de se réunir dans des maisons particulières, et, en place de cloches, ils s'appelaient la nuit à coups d'arquebuse. Les catholiques, au contraire, étaient tenus en respect; et la sérénissime reine n'osait faire aucune chose dont les huguenots eussent pu concevoir le moindre soupçon. Faisant mine, au contraire, de ne pas voir ce qu'ils faisaient, elle les tolérait avec patience, leur faisait un accueil affable, et leur accordait des dons, des faveurs, avec une bienveillance apparente. Sa majesté croyait (comme elle me l'a dit maintes fois de sa propre bouche) les rendre, par ces moyens, satisfaits et tranquilles. Elle espérait, en les traitant de la sorte, devoir consumer, avec le temps, cette humeur, qu'elle regardait plutôt comme de l'ambition et un désir de vengeance, que comme un effet de religion. Elle espérait aussi que l'obéissance augmenterait chez les sujets à mesure que le roi prendrait des années, et que les séditieux n'auraient plus d'occasion aussi facile à se révolter contre lui....

« Sous ce nom de huguenots sont comprises trois sortes de personnes, savoir, les grands, les gens de classe moyenne et les petites gens : les grands ont été amenés à suivre cette secte par ambition, et par le désir de l'emporter sur leurs ennemis; les gens de moyenne condition, alléchés par la liberté dans la manière de vivre et par l'espoir de s'enrichir, notamment avec les biens de l'Église; les petites gens, entraînés par une fausse croyance : tellement qu'on peut dire que chez les premiers il y a l'ambition; chez les seconds, le vol; chez les troisièmes, l'ignorance. Les grands, se servant de la religion comme entremetteuse, pouvaient se vanter d'avoir obtenu en bonne partie ce qui était dans leur intention, car le nom du prince de Condé et celui de l'amiral n'étaient ni moins aimés ni moins redoutés que celui du roi et de la reine. Les moyennes gens avançaient aussi chaque jour dans leurs desseins; et les derniers, c'est-à-dire le menu peuple, se figurait qu'au moyen de cette nouvelle religion le paradis lui était acquis. Dans chaque province de ce royaume ils avaient un chef principal qui se trouvait opposé au gouverneur du roi, si même ils ne l'appelaient pas eux-mêmes gouverneur des leurs. Il avait sous lui plusieurs autres chefs et beaucoup d'autres subordonnés, selon leur condition et leur qualité, qui, répandus par le pays avec l'autorité et le pouvoir (car c'étaient tous des gentilshommes honorés et de sang noble), favorisaient et employaient les petites gens. Après eux venaient les ministres, qui instruisaient les populations avec un soin exquis, les confirmaient dans leur opinion, et s'efforçaient par tous les moyens d'en séduire d'autres. J'ai dit avec un soin exquis, mais pour parler plus exactement, je dois employer le superlatif, et dire très-exquis; à tel point que si nos curés

rité d'un roi en bas âge, et elle s'enfuit. Mais le duc de Guise, entré triomphant à Paris, se dirigea avec les triumvirs sur Fontainebleau, où il enleva le roi et sa mère, pour se donner une apparence de légitimité. Condé s'empara d'Orléans, ville considérée comme la première du royaume après la capitale. Les calvinistes dont elle était remplie formèrent une association, sous le prétexte de délivrer *le fils et la mère*, par laquelle ils se disaient appelés. Ils prirent plusieurs villes, le sang coula, les monuments furent détruits, les trésors des églises pillés, tandis que les catholiques, de leur côté, ne manquaient pas de se fortifier, ni même de prendre l'offensive (1). Le roi ou plutôt le triumvirat déclara les

en faisaient seulement la moitié, le christianisme ne se trouverait pas dans la confusion où il est aujourd'hui. Ils faisaient souvent dans leurs églises des collectes d'argent, auxquelles contribuaient promptement et largement toutes les petites gens, et cet argent était remis par eux aux grands et aux moyennes gens. Sans ce secours, les princes n'auraient pu suffire aux dépenses qu'ils faisaient, car ces dépenses sentaient plus le roi certainement que le petit prince et le simple gentilhomme. Or, il résultait de cette organisation et de ces intentions ainsi associées une volonté concordante, une union si grande entre eux qu'elle les rendait prêts à obéir sur-le-champ, à s'entendre l'un avec l'autre, et très-prompts à exécuter ce qui leur était commandé par leurs supérieurs. Ils purent ainsi, à un jour et à une heure déterminés, susciter avec un grand secret des troubles dans chaque partie du royaume, en se levant pour une guerre cruelle et périlleuse pour chacun. »

(1) Montluc envoyé en Guienne pour y commander nous raconte avec une admirable naïveté la condition du pays et les exécutions qu'il y ordonnait : « Les ministres preschoient publiquement que, si les catholiques se mettoient de leur religion, ils ne payeroient aucun devoir aux gentilshommes, ny au roy aucune taille, que ce qui luy seroit ordonné par eux; autres preschoient que les roys ne pouvoient avoir aucune puissance que celle qui plairoit au peuple; autres preschoient que la noblesse n'estoit rien plus qu'eux; et de fait, quand les procureurs des gentilshommes demandoient les rentes à leurs tenanciers, ils leur respondoient qu'ils leur montrassent dans la Bible s'ils les devoient payer ou non, et que si leurs prédécesseurs avoient esté sots ou bestes, ils n'en vouloient point estre. Quelques-uns de la noblesse commençoient à se laisser aller, de telle sorte qu'ils entroient en composition avec eux, les priant de les laisser vivre en sûreté en leurs maisons, avec leurs labourages; et quant aux rentes et fiefs, ils ne leur en demandoient rien. D'aller à la chasse, il n'y avoit homme si hardy qui osast y aller, car ils venoient tuer les levriers et les chiens au milieu de la campagne; et n'osoit-on dire mot, à peine de la vie, etc. »

Montluc se trouva donc obligé, *contre son naturel*, d'user *non-seulement de rigueur, mais de cruauté;* et il mérita ainsi le titre de *Conservateur de la Guienne*. Les protestants ayant massacré le seigneur de Fumel, Montluc fit arrêter les coupables, dont trente ou quarante furent pendus ou roués dans un jour —

protestants rebelles, prit des Suisses à sa solde, et chercha des alliances en Allemagne, en Espagne, en Savoie, en Italie : des secours arrivèrent d'un autre côté au prince de Condé, notamment d'Élisabeth d'Angleterre, à qui le Havre de Grâce fut donné en garantie; mais les secours qu'elle fournit et ceux que fournit Philippe furent faibles, comme ils peuvent l'être de la part de puissances qui ne sont pas fâchées de voir leurs voisins s'égorger pour en faire leur profit.

Déjà la guerre était engagée. Le roi de Navarre mourut sous les 1562.
murs de Rouen; Condé fut fait prisonnier par l'intrépide duc de Guise, qui lui fit partager son lit; les réformés prirent pour chef l'amiral de Coligny; mais sur ces entrefaites le duc de Guise fut assassiné par un protestant sous les murs d'Orléans. Catherine, redevenue maîtresse par sa mort, négocia la paix. Elle permit aux 1563.
réformés, par l'édit d'Amboise, le libre exercice de leur religion, en leur accordant amnistie pour le passé; et elle vendit, afin de payer les dépenses de la guerre, pour trois millions de biens du clergé, chose inouïe jusque-là en France.

Bien qu'une seule année de guerre intestine eût élevé la dette publique de cinquante-trois à soixante millions, quand le revenu arrivait à peine à neuf, dont on n'encaissait pas plus d'un tiers dans les années de troubles, Catherine avait la cour la plus splendide de l'Europe. Quand il ne lui était pas possible d'étaler de la magnificence, elle y suppléait par la grâce et le goût. Elle prodiguait les courses et les fêtes à ceux qu'elle haïssait le plus : elle tenta de rallier à la cour, par les connivences et par la corruption, les grands, qui s'y corrompirent sans s'attacher à elle. Ses filles d'honneur, dont elle porta le nombre à cent cinquante, étaient choisies dans les premières familles de France; mais il en était d'autres qui ne se recommandaient que par leur beauté et leur enjouément. Tantôt elle les emmenait avec elle à de brillantes cavalcades, à des chasses, à des joutes où l'on courait la bague; tantôt elle leur faisait exécuter des ballets, qu'elle composait elle-même sur des sujets

Informé qu'il y avait à Gironde environ quatre-vingts huguenots, il en fit saisir et pendre soixante-dix aux piliers de la place, *sans autre cérémonie*; ce qui, ajoute-t-il, mit grande peur dans le pays, attendu qu'un pendu produit plus d'effet que cent tués. Dans l'espace d'une année que Sommerive gouverna la Provence, il fit périr sur l'échafaud sept cent soixante-dix hommes, quatre cent soixante-trois femmes et vingt-quatre enfants.

tirés du *Roland furieux* ou de l'*Amadis*. Protégeant les artistes et les savants, elle confia à Amyot l'éducation de son fils; elle connut le mérite de Montaigne avant qu'il eût rien publié; elle admirait Ronsard, le soleil poétique de l'époque, et elle affectionna particulièrement Brantôme. Jodelle, Baïf, Dorat, poussèrent le zèle jusqu'à vouloir excuser ses fautes. Elle fit élever le palais des Tuileries, et occupa le ciseau de Jean Goujon, surnommé le Phidias français (1). Cela

(1) Jean Correr, ambassadeur de Venise, écrivait en 1569 : « Cette reine tient du caractère de ses ancêtres; elle désire en conséquence laisser mémoire d'elle après sa mort, par des édifices, des bibliothèques, des collections d'antiquités. Elle a commencé de tout cela, et a dû laisser tout de côté, pour s'occuper d'autre chose. Elle se montre princesse affable, courtoise, aimable avec chacun. Elle fait profession de ne laisser personne la quitter autrement que satisfait, et contente au moins les gens de paroles, dont elle est très-libérale. Elle est assidue aux affaires, au grand étonnement de chacun; car il ne se fait ni ne se traite rien, si peu important que ce soit, sans son intervention. Elle ne mange ni ne boit, et à peine dort-elle sans avoir quelqu'un qui lui bourdonne aux oreilles. Elle court çà et là dans les armées, faisant ce que devraient faire les hommes, sans aucun ménagement de sa vie. Avec tout cela, elle n'est aimée de personne dans ce royaume; ou si elle l'est, c'est de peu. Les huguenots disent qu'elle les amusait par de belles paroles et de feintes caresses, puis s'entendait de l'autre côté avec le roi catholique, et machinait leur destruction : les catholiques, au contraire, que si elle n'avait pas grandi et favorisé les réformés, ils n'auraient pu faire ce qu'ils ont fait. De plus, au temps actuel en France, chacun est plein de présomption, et demande hardiment tout ce qu'il s'imagine; si l'on est refusé, on s'en prend à la reine; car, étant étrangère, il leur semble que, donnât-elle tout, elle ne donnerait rien du sien. On lui a toujours attribué aussi les résolutions prises pour la paix ou la guerre, dont on a été mécontent, comme si elle gouvernait par elle-même absolument, sans prendre l'avis et le conseil d'autres personnes. Je ne dirai pas que la reine soit une sibylle, qu'elle ne puisse se tromper, et que sa majesté ne se confie trop quelquefois à elle-même; mais je dirai que je ne sais quel prince, le plus sage même et le plus expérimenté, n'eût été fort empêché en se voyant sur le dos une guerre au milieu de laquelle il lui eût été difficile de distinguer ses amis de ses ennemis, et, en voulant y pourvoir, aurait été contraint d'employer pour l'action et pour le conseil ceux qui l'entouraient, avec la connaissance que tous étaient intéressés, et partie d'entre eux peu fidèles. Je répète que j'ignore quel prince, malgré la plus grande prudence, ne se serait fourvoyé au milieu de tant d'obstacles, à plus forte raison une femme étrangère, sans personne à qui se fier, assaillie de craintes, et n'entendant jamais un mot de vérité. Quant à moi, sérénissime prince, j'ai été étonné qu'elle ne se soit pas perdue et ne se soit pas livrée entièrement à l'un des deux partis, ce qui aurait été la ruine totale de ce royaume : or, elle a conservé néanmoins ce peu de majesté royale qu'on aperçoit encore dans cette cour; aussi je me suis plutôt appitoyé sur elle que je ne l'ai accusée. Je le lui ai déclaré à elle-même dans l'occasion, et sa majesté, en pesant avec moi les difficultés dans lesquelles

ne l'empêchait pas au besoin de monter à cheval comme une *belle Marphyse*, pour aller assiéger le Havre et affronter les canons de Rouen.

Pendant ce temps, tout semblait se faire italien et prendre une teinte de paganisme. Ronsard et ses amis sacrifiaient un bouc à Bacchus; les écrits étaient remplis d'allusions mythologiques, tandis que ceux des réformés se montraient tout bibliques. Lorsque Amyot eut publié sa traduction de Plutarque, tout voulurent imiter les *hommes illustres :* le duc de Guise prit pour modèle Scipion; le maréchal de Brissac, Fabius; le connétable, Caton le censeur; Châtillon, Caton d'Utique; Charles IX seul resta étranger même à ce qu'il y avait de généreux dans cette manie d'héroïsme. Henri Estienne et quelques autres gardiens du bon goût fustigeaient ce mélange bâtard de français italianisé; et les poëtes, italiens et courtisans, étaient enveloppés par le peuple dans une haine commune.

Une foule de gens avaient pris position entre les calvinistes et les catholiques : c'étaient en réalité de grands épicuriens sous l'aspect chrétien, songeant à jouir de la vie sans s'occuper de ce qui la suivra, et mettant leur honneur à ne dépendre de personne. On les appelait les *politiques ;* et, comme les *philosophes* du siècle passé, admettant la raison pour Dieu unique, la religion n'était bonne, à leurs yeux, que pour enchaîner le peuple. En même temps, avec l'athéisme augmentaient les superstitions et la croyance aux sorcelleries. Les courtisans s'en amusaient; mais les personnes graves, ainsi que le peuple, en étaient scandalisées et irritées. Les jésuites fulminèrent du haut de la chaire contre ces mécréants. Garasse se fit l'organe bouffon de la réaction morale, tandis que Théophile de Viau se faisait le champion du libertinage, ce qui lui valut d'être brûlé en effigie (1).

elle se trouvait, m'a confirmé dans cette manière de voir, et elle m'en a fait souvenir plus d'une fois depuis. Je sais qu'on l'a vue pleurer plus d'une fois dans son cabinet; puis, faisant effort sur elle-même et s'essuyant les yeux, elle se montrait le visage riant dans les lieux publics, afin de ne point alarmer ceux qui jugeaient de l'état des choses d'après l'expression de sa figure. Elle se remettait ensuite aux affaires, et, ne pouvant agir à sa guise, elle s'accommodait partie à la volonté de celui-ci, partie à celle de celui-là; elle faisait ainsi de ces emplâtres qui ont fait parler d'elle dans le monde entier peu favorablement pour son honneur. » *Relations*, etc. II, 154.

(1) On lit dans la *Pourmenade des Bonshommes, ou le Jugement de nostre*

Le roi, que l'Hospital avait conseillé de faire déclarer majeur pour le soustraire à la domination du prince de Condé, confia à sa mère la direction des affaires (1). Catherine, flottant entre les réformés et

siècle, satire de 1623 : « Bonne mine, bonne piaffe, bien friséz, perruquéz, godronnéz, parfuméz; le jeu et le b..... fréquentés : calomnies contre les honnestes femmes qui ne les auront voulu escouter, vantises de celles qui auront esté si sottes que de leur prester; ne point payer ses debtes; quand on est aux champs, faire le petit roy; lever des contributions sur les vassaux; faire travailler à corvées; frapper l'un, battre l'autre, faire des mariages à leur plaisir. C'est pitié que d'avoir à vivre avec eux. La guerre vient-elle? on capitule avec le roy, on ne le sert qu'en payant, prend tout pour soy, appointe ces pauvres malotrus soldats à courir la poule et dénicher les cochons de nos fermes, n'y rien laisser que ce qu'ils ne peuvent avaler ou emporter; et le pauvre manant et sa déplorable famille courbent sous ce faix insupportable. »

(1) Parmi les lettres très-nombreuses de Catherine de Médicis à son fils, il y en a une très-longue, dans laquelle elle lui donne des conseils sur la manière de tenir sa cour peu avant le massacre de la Saint-Barthélemy. Elle se félicite avec lui d'avoir tout réglé pour la paix que Dieu lui a donnée, sans perdre un instant pour remettre les choses selon l'ordre et la raison, surtout celles qui regardent l'Église et la religion. Il doit, pour la conserver, pour bien vivre et servir d'exemple, s'efforcer de s'en remettre de tout à elle, conserver les bons, et purger le royaume des méchants....

« Je desirerois que vous prissiez une heure fixe pour vous lever du lit, et que pour contenter la noblesse vous fissiez comme feu votre père, qui faisoit entrer, quand il prenoit sa chemise et ses habits, tous les princes, seigneurs, capitaines, chevaliers de l'ordre, gentilshommes de la chambre, maîtres d'hôtel, gentilshommes de service, s'entretenant avec tous, ce qui leur faisoit grand plaisir. »

Elle lui recommande de ne pas laisser sonner dix heures sans être allé à la messe, de dîner à onze; elle détermine le temps à donner aux affaires, à la chasse, aux plaisirs; lui dit de donner bal deux fois la semaine; « car j'ai entendu dire par le roi votre aïeul que, pour vivre tranquille avec les François, et pour s'en faire aimer, il faut les tenir en joie, et occupés à quelque exercice. »

Elle ajoute divers détails sur la bonne administration de la maison de François Ier : « Les gardes portiers ne laissoient jamais entrer personne dans la cour du château, à moins que ce ne fût les fils du roi, ses frères, ses sœurs, en carrosse, à cheval ou en chaise... comme aussi le soir, après que le roi s'étoit retiré, ils fermoient les portes, et il mettoit la clef sous son oreiller.... Quand viendront des employés des provinces, ayez soin de vous entretenir avec eux... ce que j'ai vu faire aux rois votre père et votre aïeul, au point de s'informer, lorsqu'ils ne savoient de quoi leur parler, de ce qui se passoit chez eux, seulement pour dire quelque chose.... De cette manière, les impostures inventées pour vous déprécier aux yeux de vos sujets seront connues de tous.... J'oubliois un autre point très-important, et très-facile à mettre en pratique. Si vous le trouvez bon, c'est que vous ayez dans toutes les principales villes du royaume trois ou quatre des principaux marchands considérés par leurs concitoyens, que vous favo-

les catholiques, et se livrant à l'espoir de les ruiner l'un par l'autre, mécontenta les deux partis. Enfin, elle se jeta du côté des catholiques pour ne pas élever par trop le prince de Condé, et se rapprocha plus étroitement de l'Espagne : c'est alors qu'elle entama 1565.
au congrès de Bayonne, où se donnaient des tournois et des fêtes, des conférences avec le duc d'Albe sur les moyens d'exterminer les dissidents.

Les réformés, qui conçurent des soupçons, se préparèrent à résister. Ils occupèrent plusieurs places, et cherchèrent à affamer Paris. Une bataille se livra à Saint-Denis, où périt Anne de Montmo- 1567.
rency à l'âge de soixante-quatorze ans; ce qui fit dire par le maréchal de Vieilleville au roi Charles IX : *Ce n'est pas votre majesté qui a remporté la victoire, ce n'est pas le prince de Condé, mais le roi d'Espagne.* Les calvinistes, défaits, s'éloignèrent, mais ils revinrent bientôt à la charge. Le prince de Condé appela les lansquenets allemands, dont les siens fournirent la solde en donnant leurs anneaux, leurs chaînes, et tout ce qu'ils avaient de précieux. Enfin, la paix fut conclue à Longjumeau. Mais c'était 1568.
un expédient dont Catherine se servait pour préserver Paris d'un siége. Aussi, à peine les troupes eurent-elles été congédiées et les chefs protestants furent-ils redevenus simples particuliers, que le peuple, excité contre les huguenots, fut poussé à les exterminer partout où ils se trouvaient en petit nombre; en même temps on éloignait, afin d'employer avec sécurité les moyens violents, les hommes politiques qui conseillaient la prudence, tels que le chancelier de l'Hospital, qui toujours avait agi avec une sage réserve et conformément aux lois.

Son testament offre un tableau fidèle des événements arrivés depuis François Ier : « Je cédai, dit-il, aux armes, qui étoient les plus « fortes, et me retirai aux champs avec ma femme, ma fille, mes « petits-enfants, en priant le roi et la reine de m'accorder une « seule grâce, puisqu'ils avoient décidé de faire la guerre à ceux « avec qui ils avoient traité naguère, et me renvoyoient de la « cour parce que je désapprouvois leurs projets; en les priant donc « qu'après s'être abreuvés quelque temps du sang de leurs sujets, « ils voulussent saisir la première occasion de paix qui s'offriroit,

risiez beaucoup, sans que les autres s'en aperçoivent et puissent dire que vous abusez leurs privilégiés; de telle sorte qu'il ne se fasse et ne se dise rien, au corps de cité ou dans les maisons particulières, que vous n'en soyez informé. »

« avant que les choses fussent amenées à l'extrémité ; car de quel-
« que manière qu'elle eust tourné, cette guerre ne pouvoit être
« que funeste au roi et au royaume. »

Mais les conseils de la prudence ne sont point écoutés au milieu de l'exaspération des partis. N'ayant plus rien qui l'arrêtât, Catherine tenta de surprendre le prince de Condé et l'amiral de Coligny, les seuls qu'elle redoutât. Ils échappèrent aux piéges, et se réfugièrent à la Rochelle, dont les huguenots, qui reprirent les armes, firent leur place principale, et les massacres recommencèrent. Briquemont portait un collier fait d'oreilles de moines. Les réformés ne dissimulaient pas dans leurs diatribes l'intention de tuer la reine et les autres chefs du parti ennemi ; les catholiques ne faisaient pas mieux. Pie V, dans son zèle aveugle, détourna le roi de tout arrangement, et voulut que les ennemis de Dieu fussent exterminés, de quelque manière que ce fût (1). On recommença à combattre ; et le prince de Condé, homme d'une valeur extrême, d'une activité infatigable, éloquent à la fois et libéral, fut tué à la journée de Jarnac, âgé de trente-neuf ans.

Alors Jeanne d'Albret, reine de Navarre, conduisant par la main son fils encore enfant, qui fut depuis Henri IV, et le jeune prince de Condé, rejoignit l'armée calviniste, dans l'intention de partager avec elle les fatigues de la guerre et les restes de sa fortune. Elle fut accueillie au milieu des applaudissements, et le *Béarnais* (c'est ainsi qu'on appelait Henri de Navarre) s'écria : *Je jure de défendre la religion et de persévérer dans la cause commune jusqu'à la mort, ou jusqu'à ce que nous ayons obtenu la liberté désirée*. Coligny conduisit les siens de victoire en victoire ; les Allemands qu'il avait appelés dévastèrent la France ; il évita les siéges, ruine des armées, et remédia aux défaites par la prudence
1570. jointe à la persévérance. Enfin, Catherine conclut un nouveau traité de paix à Saint-Germain en Laye, dans la pensée secrète d'endormir les protestants, et de profiter d'un moment de calme pour écraser ceux dont elle n'avait pu venir à bout par la guerre. Elle fit aussi avec Élisabeth d'Angleterre un traité, aux termes duquel

(1) *Nullo modo, nullisque de causis, hostibus Dei parcendum est.* Lettre à Charles IX. — A Catherine, le 29 janvier 1570 : *Compertum nobis est nullam esse satanæ cum filiis lucis communionem ; ita inter catholicos quidem et hæreticos nullam compositionem nisi fictam, fallaciisque plenissima fieri posse pro certo habemus.* Ap. CAPEFIGUE, t. II.

Coligny dut être mis à la tête de l'armée destinée à faire la guerre à Philippe II dans les Pays-Bas, comme toute la France le désirait. Le rapprochement entre les deux religions fut célébré par des mariages, entre autres par celui de Marguerite, sœur du roi, avec le Béarnais, devenu alors roi de Navarre.

Au milieu de ce nombreux concours de seigneurs huguenots, au milieu des marques de confiance, des honneurs, des réjouissances qui ne laissaient apparaître aucune trace des anciennes haines, on soudoyait un assassin pour frapper Coligny. L'amiral ne fut que blessé ; mais les protestants, criant à la trahison, voulurent obtenir vengeance du roi, ou se venger eux-mêmes. Catherine, qui redoutait de se voir découverte, révéla ses projets à son fils, lui déclarant qu'il fallait inévitablement ou recommencer la guerre civile ou se jeter dans les bras des protestants, attendu que les catholiques avaient formé une ligue qui élirait un autre chef. Le duc de Guise, auteur principal du premier méfait, et qui par ambition s'était fait l'organe des sentiments populaires, se réunit à elle pour effrayer le roi, et la peur détermina Charles IX à consentir au massacre de tous les huguenots. L'horrible forfait fut immédiatement résolu par une femme astucieuse, par un roi de vingt-deux ans tremblant de frayeur, et par le duc d'Anjou, son frère, encore mineur.

1572.

Massacre de la Saint-Barthélemy

La nuit de Saint-Barthélemy, au coup de cloche convenu, le massacre commença, sous la direction du duc de Guise. Coligny fut égorgé, et l'on expédia à Rome sa tête embaumée. Le carnage s'étendit partout, jusque dans le palais du roi, dans les appartements de la jeune reine Marguerite ; un certain nombre de catholiques furent tués pour satisfaire des vengeances privées, et l'illustre Pierre Ramus, entre autres, périt à l'instigation d'un professeur du même collége. Un misérable se vantait d'avoir racheté trente huguenots, pour les torturer à son plaisir.

Charles IX, dont l'éducation avait assombri le caractère et que la pusillanimité rendait féroce, regardait faire : il tenta cependant de sauver l'amiral ; mais il était trop tard, et il réussit seulement à préserver Ambroise Paré, son médecin. Il se fit amener le roi de Navarre et le prince de Condé, à qui il donna à choisir de la messe ou de la mort, et tous deux abjurèrent. L'Hospital, qui, bien que sincère catholique, n'en était pas moins coupable, aux yeux des fanatiques, de s'être opposé aux mesures de rigueur contre les protestants, était déjà assailli dans son logis, quand des cavaliers

envoyés par le roi vinrent l'arracher au danger. Charles IX, devant qui il fut amené, lui ayant dit qu'il lui pardonnait : *Je ne savais pas*, répondit le vertueux magistrat, *avoir mérité ni la mort ni le pardon*. Il mourut quelques jours après, désolé de tant de calamités qu'il n'avait pu empêcher, en s'écriant : *Excidat illa dies ævo !*

Le matin venu, Charles IX commanda sévèrement de cesser les meurtres et le pillage, en même temps qu'il envoyait dans les provinces l'ordre de s'abstenir de tous excès. Mais Catherine lui faisait craindre que le duc de Guise ne fût proclamé roi ; et les passions populaires, une fois déchaînées, ne se ralentissent pas à volonté. Déjà le terrible exemple avait été suivi partout ; et la haine, la vengeance s'étaient couvertes, pour se satisfaire, du manteau de la légalité. Henri de Savoie, comte de Tende, gouverneur de la Provence, refusa d'obéir au décret homicide. Le vicomte d'Orthez, gouverneur de Bayonne, écrivit au roi : *Sire, je n'ai trouvé ici que de bons citoyens et de braves soldats, et pas un bourreau.* Saint-Héran, gouverneur de l'Auvergne, lui adressa cette réponse : *J'ai reçu un ordre avec le sceau de votre majesté, m'enjoignant de faire mourir tous les protestants. Le respect que j'ai pour votre majesté veut que je le croie faux ; car s'il étoit vrai, le respect me commanderoit de ne pas lui obéir.* Le bourreau de Lyon refusa son ministère, en disant : *Je ne tue que les coupables et n'exécute que les jugements légitimes.* L'évêque de Lisieux recueillit les réformés dans son palais, et cette conduite en détermina beaucoup à se convertir.

Le massacre de la Saint-Barthélemy fut-il prémédité ou accidentel ? Les catholiques, en proclamant la justice et la sainteté de la mesure, se complurent à la faire passer pour le résultat d'une résolution mûrement arrêtée, tandis que les protestants entachaient d'infamie les catholiques et les Italiens (1). Cependant le raisonnement ne permet pas de le croire. La cour devait redouter les Guise non moins que les huguenots, et elle avait toujours cherché à les tenir en équilibre. Si un massacre général était projeté, pourquoi donner l'éveil deux jours auparavant par une tentative d'assassinat sur la personne de Coligny ? Pourquoi

(1) *Un crime italien*, dit Mézerai. Mérimée, dans la *Chronique du temps de Charles IX* (Paris, 1829), nie qu'il y ait eu trame. Sismondi lui-même, très-contraire aux catholiques, le nie aussi. *Voyez* la note additionnelle F.

ne pas prendre ses précautions pour s'emparer par un coup de main de la Rochelle et des autres places des calvinistes? Pourquoi ne pas envoyer simultanément des ordres sur tous les points du royaume, tandis que les premiers ne furent donnés que le 28 août? S'il est possible de jeter quelque lumière au milieu de cette obscurité infernale, nous serions portés à supposer que l'on avait eu d'abord l'intention de se débarrasser du redoutable Coligny, et que l'exécution du crime aurait été confiée au duc de Guise, dans la pensée de lui faire ensuite son procès et de le perdre; mais que le coup ayant manqué, le duc, voyant le péril, aurait excité les siens, épouvanté la reine, et arraché, dans l'intervalle de quelques heures, l'ordre de l'effroyable boucherie.

Nous pensons avoir donné des garanties suffisantes pour ne pas craindre qu'on nous suppose sans horreur pour un semblable méfait. Or la vérité nous porte à dire que le courroux dont le peuple se montra animé alors était dirigé principalement contre la noblesse, qui depuis si longtemps bouleversait le pays. Parmi les nobles Coligny était le plus ambitieux et le moins docile : il avait plusieurs fois attenté à la nationalité; on l'accusait d'avoir livré le Havre aux Anglais en 1562, et fait assassiner le duc de Guise au siége d'Orléans. En tout cas, il est incontestable que les premiers massacres vinrent des protestants.

Le nombre des personnes tuées est porté à cent mille par les uns, à deux mille seulement par les autres (1); mais, quelles que soient les circonstances de l'horrible fait, il n'en reste pas moins vrai, non plus que la joie qu'en manifestèrent les cours catholiques. Le cardinal de Lorraine, ambassadeur de France à Rome, fit don de cent pièces d'or au courrier qui lui en apporta la nouvelle; le pape Grégoire XIII la célébra par des fêtes, comme un triomphe pour la religion (2); on s'en réjouit à Madrid autant que d'une autre vic-

(1) Sully dit soixante-dix mille; Péréfixe, cent mille; la Popelinière, vingt mille; le Martyrologe des calvinistes, seize mille cent soixante-huit, mais en n'indiquant les noms que de sept cent quatre-vingt-six : l'abbé de Caveirac (*Diss.* 38) croit pouvoir le réduire à deux mille.

(2) Le célèbre latiniste Muret, proclamé par les humanistes un second Cicéron, prononça devant le pape un éloge du massacre; nous en rapportons ici un passage, comme échantillon du style ampoulé de l'orateur : *O noctem illam memorabilem, et in fastis eximiæ alicujus notæ adjectione signandam, quæ paucorum seditiosorum interitu regem a præsenti cædis periculo, regnum a perpetua bellorum civilium formidine liberavit! Qua quidem*

toire de Lépante; Venise adressa au roi des félicitations officielles *pour cette grâce de Dieu.*

Charles IX, qui, sans cesse agité par la peur et poussé par elle à la cruauté, sauvait quelques personnes et faisait mettre les autres à mort, ne fut peut-être que le jouet passif du fanatisme universel; car, en même temps qu'il avouait à Ambroise Paré les remords qui le déchiraient, il voulut se justifier devant le parlement, en accusant Coligny d'avoir médité une révolution. Or, le parlement fit des procès, envoya au gibet les complices de l'amiral, et chargea le président de Thou, homme de la plus grande intégrité, de remercier le roi *de sa prudence*, en souvenir de laquelle il institua une procession annuelle. Mais les âmes honnêtes frémirent d'horreur, et les gens avisés prévoyaient combien de sang coulerait encore par suite d'un si grand forfait, qui joignait à son atrocité le tort le plus grave en politique, celui d'être inutile.

En effet, les haines ne firent que s'exaspérer : ceux qui avaient échappé au fer meurtrier allèrent répandant l'horreur contre leurs

nocte stellas equidem ipsas luxisse solito nitidius arbitror, et flumen Sequanam majores undas volvisse, quo citius illa impurorum hominum cadavera evolveret et exoneraret in mare. O felicissimam mulierem Catharinam, regi matrem, quæ cum tot annos admirabili prudentia parique sollicitudine regnum filio, filium regno conservasset, tum demum secure regnantem filium adspexit! O regis fratres ipsos quoque beatos! quorum alter cum, qua ætate cæteri vix adhuc arma tractare incipiunt, ea ipse quater commisso prœlio, fraternos hostes fregisset ac fugasset, hujus quoque pulcherrimi facti præcipuam gloriam ad se potissimum voluit pertinere; alter quamquam ætate nondum ad rem militarem idonea erat, tanta tamen est ad virtutem indole, ut neminem nisi fratrem in his rebus gerendis æquo animo sibi passurus fuerit anteponi. O diem denique illum plenum letitiæ et hilaritatis, quo tu, beatissime pater, hoc ad te nuncio allato, Deo immortali et divo Ludovico regi, cujus hæc in ipso pervigilio evenerant, gratias acturus, indictas a te supplicationes pedestris obiisti! Quis optabilior ad te nuncius adferri poterat? aut nos ipsi quod felicius optare poteramus principium pontificatus tui, quam ut primis illius mensibus tetram caliginem, quasi exorto sole, discussam cerneremus! T. I, p. 197, édit. Ruhnken.

Le prince François de Toscane écrivait à Vasari, le 20 novembre 1572 : « Nous sommes charmé d'avoir appris non-seulement votre arrivée à Rome, mais encore les caresses et les faveurs que vous a faites sa béatitude; elle agit sagement en voulant qu'un succès aussi saint et aussi notable que l'exécution contre les huguenots de France figure dans la salle des rois. » *Ap.* GAYE, II, CCCXI.

On a publié en 1817 une relation du Tasse sur les affaires de France, où il approuve et fait l'éloge de ce massacre.

assassins ; les autres, s'apercevant que le roi se tenait sur ses gardes, dans la conviction de n'avoir retiré aucun avantage de cette sanglante exécution, se fortifièrent dans les places fortes, et la quatrième guerre civile commença. La Rochelle soutint neuf assauts, pendant lesquels les femmes rivalisèrent de courage avec les hommes ; mais le duc d'Anjou, qui faisait le siége de cette place, fut élu roi de Pologne, et l'on en vint alors à un accommodement qui accordait la liberté du culte.

L'insuccès des remèdes violents ranima le parti des politiques. A leur tête étaient les quatre Montmorency, fils du connétable ; mais lorsque le roi de Navarre et le prince de Condé se furent réunis à leur cause, ils finirent, en opposition à la cour et malgré la différence de religion, par se joindre aux huguenots. Ils prirent alors pour chef le duc d'Alençon, troisième frère du roi, jeune prince ambitieux et dépourvu d'esprit, dont tout le mérite consistait à être haï de Catherine.

Aussitôt éclata une nouvelle guerre ; mais le sang versé continua de causer à Charles IX des remords déchirants, et, par suite d'une maladie étrange, son propre sang lui sortait par tous les pores. Troublé par d'horribles apparitions, qui le jetaient dans une sorte 1574.
de frénésie (1), il mourut à l'âge de vingt-quatre ans, satisfait de ne pas laisser à un fils cet héritage funeste.

Le duc d'Anjou, son frère et son complice dans le forfait de la Henri III
Saint-Barthélemy, était l'objet de la prédilection de Catherine. Elle lui avait dit, lorsqu'il partit pour la Pologne : *Tu ne resteras pas longtemps parmi les étrangers*. Illustré dans sa première jeunesse par les victoires de Jarnac et de Montcontour, appelé à joindre une couronne héréditaire à une couronne élective, il aurait pu tirer un grand parti de cette position : car les Polonais auraient trouvé commode d'avoir un roi éloigné, inoffensif à leurs priviléges ; et les Français auraient vu avec plaisir l'éclat et la force que le trône y aurait gagnés. Mais il n'avait montré qu'ennui au milieu d'un peuple dont il aurait dû s'efforcer de justifier le choix par ses vertus. Se souillant, au contraire, de vices avilissants, il

(1) « Ah ! nourrice, s'écriait-il, ma mie, ma bonne ! que de sang, que d'assassinats ! Oh ! quels mauvais conseils j'ai suivis ! O Seigneur Dieu, pardonnez-moi, et faites-moi miséricorde ! Je ne sais où je suis, tant ils me causent de perplexité et d'agitation. Comment cela finira-t-il ? Que faire ? Je suis perdu, je le vois.... » *Relation de Pierre de l'Estoile.*

s'enferma dans son palais, considérant comme un exil son séjour dans ce royaume, dont il s'échappa furtivement dès que l'espoir longtemps nourri de la mort de Charles IX fut venu à se réaliser.

Henri traversa l'Allemagne, où Maximilien II, qui avait cessé de le craindre et de l'estimer, lui prodigua de grands honneurs : il ne vit à Venise que les mascarades, dont il fut charmé, prodigua partout les présents ; et quand il ne lui resta plus rien, il donna à Turin Pignerol et Savigliano. Arrivé à Paris, il s'entoura de mignons, qui joignaient à la dépravation des courtisans la forfanterie des spadassins. Il passait ses journées à friser ses cheveux, à arranger des colliers à la reine, à jouer avec de petits chiens, et à faire tourner sa toupie au milieu des rues. Il dépensait 1,200,000 fr. pour le mariage de Joyeuse son favori, et n'avait pas de quoi expédier un messager au duc de Guise pour des affaires urgentes. Satisfait pourvu qu'on le laissât en compagnie de ses mignons, il leur donnait des terres, de hauts emplois, des pairies ; ce qui ajoutait à leur insolence. Il s'arrachait parfois à ses habitudes voluptueuses pour réciter le rosaire, pour faire parade de pénitences, pour suivre à pied le jubilé ; puis il ne tardait pas à retomber dans sa fange. Il institua une confrérie dévote, sous le nom d'ordre chevaleresque du Saint-Esprit. Méprisé des catholiques pour ses vices, des protestants pour son hypocrisie, de tous pour ses oscillations, il eut pour amis de sa religion les ennemis de son autorité, et réciproquement.

1575. Tandis qu'il se laissait conduire par ceux qui le flattaient et le corrompaient, la cinquième guerre civile éclata tout à coup. Les calvinistes, confédérés à Nîmes, constituèrent un véritable État, avec ses magistratures, ses lois, son armée, son trésor ; et ils adressèrent au roi non des suppliques, mais des propositions. Ils demandèrent la liberté du culte, la moitié des places dans le parlement et dans les tribunaux, la punition des assassins de la Saint-Barthélemy, la convocation des états généraux, enfin l'allégement des impôts et l'oubli du passé. Ils avaient avec eux les politiques, appelés alors les malcontents ; et, s'il est possible de discerner un but commun au milieu de tant d'ambitions et d'intérêts particuliers, leur intention aurait été de fractionner la France en plusieurs républiques, pour former une aristocratie fédérative.

Ce n'était donc plus une simple querelle de religion, et la guerre en devint plus acharnée. Le duc d'Alençon, haï de sa mère, tourné

en ridicule par les mignons du roi, se mit à la tête des politiques sous prétexte de rétablir l'ordre. Le roi de Navarre, qui dissimulait à la cour et s'y livrait au plaisir, leva le masque et s'enfuit; il rétracta son abjuration, comme arrachée par la force, et devint le chef le plus habile du parti hostile à la cour.

Catherine se rendit en personne à Beaulieu dans le camp ennemi, avec la reine de Navarre, escortée de dames qui, comme elles, savaient tirer parti de leur beauté, et qu'on appelait son escadron volant. Elle amena son jeune fils à consentir la paix, en lui conférant le titre de duc d'Anjou. Des promesses et des honneurs furent prodigués aux autres; une amnistie fut accordée à tous, avec restitution de leurs priviléges, le libre exercice dans le royaume de la religion *prétendue réformée*, à l'exception de Paris et de deux lieues alentour, le partage égal des emplois entre les catholiques et les huguenots, auxquels six places de sûreté furent garanties : enfin la convocation des états généraux fut promise dans le délai de six mois. 1576. Édit de pacification.

Ces concessions parurent excessives aux catholiques; et Henri, duc de Guise, alors chef de cette puissante maison, forma, à l'imitation des protestants, une *sainte Ligue,* sous prétexte de contre-balancer l'influence des politiques et des réformés. Les membres de cette association jurèrent de se vouer à la défense commune, d'obéir au roi, de protéger l'indépendance et l'intégrité du pays, menacées toutes deux, de faire cesser les discordes civiles, et de tolérer les prétendus réformés (1). Sans doute l'ambition avait une

(1) Les motifs de la sainte Ligue sont déduits dans la formule du serment prêté en ces termes par ses membres : « Au nom de la très-sainte Trinité et de la communication du sacré corps de J. C., avons promis et juré sur les saints Évangiles, sur nos vies, nos honneurs et nos biens, de suivre et garder inviolablement les choses ici convenues, etc. : Premièrement, étant connu de chacun, les grandes pratiques et conjurations faites contre l'honneur de Dieu, la sainte Église catholique, et contre l'État et monarchie de ce royaume de France, tant par ses sujets que par les étrangers; étant connu que les longues et continuelles guerres et divisions civiles ont tant affaibli nos rois, et les ont réduits à telle nécessité qu'il n'est plus possible que d'eux-mêmes ils fassent ce qui est convenable et expédient pour la conservation de notre religion, ou qu'ils puissent nous maintenir sous leur protection, en sûreté de nos personnes, familles et biens, auxquels nous avons reçu tant de pertes et dommages, nous avons estimé très-nécessaire, etc. »

Vient ensuite l'engagement de soumission à la sainte Église, de tolérance envers les réformés, d'obéissance au roi et à ses successeurs, d'observer et de

grande part à cette combinaison ; car le pape fut appelé à examiner si les Capets n'étaient pas déchus pour avoir introduit en France les libertés gallicanes et contribué à l'élévation des hérétiques, ce que Henri de Guise, successeur légitime de Charlemagne, ne laisserait pas subsister. Mais la justice apparente des motifs allégués fit que beaucoup de personnes entrèrent de bonne foi dans une ligue qui était l'expression solennelle de l'opinion dominante; Henri III lui-même s'enrôla sous sa bannière, la considérant comme celle du parti le plus national, et cela avec la pensée de la diriger, lorsque, en réalite, elle avait été formée contre lui.

Henri III se rendit aux états de Blois, où il fut décidé qu'on ne tolérerait qu'une seule religion. La guerre civile s'ensuivit encore une fois, et ensuite un raccommodement. Mais bientôt elle recommença de nouveau : celle-là fut appelée *guerre des amoureux*, parce qu'elle était le résultat d'intrigues galantes. Henri de Navarre, devenu le chef des calvinistes, y déploya une valeur qu'on n'attendait pas de lui : nouant des relations étroites avec les souverains protestants, malgré l'obstacle qu'il rencontrait dans la haine que les luthériens portaient aux calvinistes non moins qu'aux catholiques, il avait en vue un concile général des réformés, dans lequel tous se seraient entendus et réunis contre la religion romaine; mais il ne put y réussir. Les huguenots tirèrent de déplorables vengeances du meurtre de leurs frères, et enfin la paix de Flex les rendit tranquilles pendant quatre ans. Le duc d'Alençon, nommé au commandement de l'armée confédérée, se déshonora dans les Flandres, où il était appelé à dominer, et fut abusé par Élisabeth, qui le flattait de l'espoir de lui donner sa main. Enfin, sa mort vint accroître les espérances ambitieuses du duc de Guise.

Ie guerre civile. 1579. VIIe. 1580.

Le prince lorrain, se trouvant désormais sur la première marche du trône, se rapprocha de l'Espagne, qui faisait passer cinquante mille écus de subvention annuelle à la Ligue. Et comme, au milieu de ces débats haineux, on s'effrayait à l'idée d'un roi protestant tel que le Navarrais, il fut convenu avec elle qu'au cas de mort de Henri III, les princes hérétiques seraient exclus du trône, et que la couronne passerait au cardinal Charles de Bourbon. Ce prélat incapable, que les royalistes appelaient *l'âne d'or,* devait servir de voile aux projets du duc, en même temps que Philippe se flattait de lui

faire observer, au prix de ses biens et de son sang, les décrets des états généraux, etc. *Histoire de la Ligue,* du père MAIMBOURG, p. 629.

substituer quelque prince de sa maison : ils se trompaient ainsi mutuellement, tout en agissant de concert. Sur ces entrefaites, le duc de Guise souleva Paris, en mettant en avant la nécessité de défendre le roi, la religion, les franchises de la noblesse, les droits du parlement, le bien public (1), grands mots auxquels la multitude se laisse toujours séduire.

Henri III, au lieu de réprimer les ligueurs par la force, leur adressa une apologie, et Catherine négocia la honteuse paix de Nemours, par laquelle ils obtinrent tout ce qu'ils demandaient, et, 1585.
en outre, la défense de professer toute autre religion, sous peine de mort.

Sixte-Quint, tout en déclarant la Ligue pernicieuse pour le roi, pour l'État et pour la religion, excommunia le prince de Condé et le roi de Navarre comme hérétiques, en dispensant de leur obéir. La force des ligueurs et leur crédit s'accrurent ensuite par l'adjonction d'une autre association qui s'était formée dans le couvent des jacobins. Elle se composait de fanatiques exaltés par des prédications Les Seize.

(1) Le manifeste du cardinal de Bourbon, publié après la formation de la Ligue, se terminait ainsi : « A ces justes causes et considérations, nous, Charles de Bourbon, premier prince du sang, cardinal de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, ayant plus intérêt que tous autres à recevoir sous notre sauvegarde et protection la religion catholique dans le royaume, et à persister dans la conservation des bons et fidèles sujets de sa majesté, avec l'assistance d'un grand nombre de personnes, princes du sang, cardinaux et autres princes, pairs, prélats et officiers de la couronne, gouverneurs de provinces, villes, seigneurs illustres et gentilshommes, de maintes communautés et d'une foule de bons et fidèles sujets qui constituent la meilleure partie et la plus saine de ce royaume; ayant mûrement pesé les motifs d'une pareille entreprise, et consulté de véritables amis très-jaloux du repos et de l'avantage de la France, personnes éclairées et craignant Dieu ; nous déclarons que tous ont promis et juré solennellement de prendre les armes, afin que la sainte Église de Dieu soit rétablie dans son ancien lustre et dans la profession de la religion catholique, seule véritable ; que la noblesse jouisse pleinement des priviléges qui lui sont dus; que le peuple soit soulagé, les impôts créés depuis le roi Charles IX (que Dieu sauve !) abolis ; les parlements réintégrés dans la souveraineté de leurs jugements, sans que leur conscience soit violentée ; que tous les sujets du royaume soient maintenus dans leurs attributions et charges, et n'en soient privés que dans les trois cas déterminés par les anciennes lois du royaume et par la sentence des juges ordinaires des parlements ; que tous les impôts mis sur le peuple soient employés pour la défense de l'État, et pour l'objet auquel ils sont destinés ; et que les états-généraux soient assemblés de trois ans en trois ans au moins, librement et sans brigue, avec pleine liberté à chacun de se plaindre des griefs non réparés. »

contre le gouvernement et contre le roi, qui furent appelés les *Seize*, parce qu'ils s'étaient élus seize chefs, un par quartier de Paris, afin d'y exciter le zèle des habitants. La France appartint dès lors au duc de Guise, et Henri III, faible et méprisé, ne vit pour lui d'autre moyen de salut que de s'unir aux protestants; il n'osa cependant y avoir recours, et se rapprocha, au contraire, des ligueurs, bien que déjà il connût parfaitement leurs desseins.

Ce n'étaient pas là des questions momentanées de partis; loin de là, elles se rattachaient à l'état de la civilisation. Le clergé s'était constamment appliqué à substituer l'organisation romaine à celle des barbares, la centralisation à la féodalité. Les rois s'étaient engagés dans la même voie, avec la volonté d'abaisser aussi le clergé, qui, se rapprochant du peuple, s'unissait à lui contre eux; de là les idées démocratiques de la Ligue. Le système germanique avait pour lui, au contraire, les protestants, ennemis de l'autorité, favorisés par les gentilshommes, également opposés au pouvoir impérieux de Rome et au despotisme du roi. Les réformés tendaient donc à décomposer l'unité française; le clergé et le roi, à la fortifier, mais avec des idées différentes.

1587. On reprit alors les armes: les princes allemands, excités par le vieux Théodore de Bèze, envoyèrent des troupes en France pour soutenir leurs coreligionnaires; c'est-à-dire qu'une armée étrangère fut introduite en France par le parti des nobles et des réformés. Henri de Navarre s'illustra alors par la victoire de Coutras, et par la magnanimité avec laquelle il en usa.

Les Seize n'en furent que plus irrités contre Henri III; et, mettant tout en œuvre pour le décréditer, ils machinèrent un soulèvement dans l'intention de s'emparer de l'Arsenal, et de contraindre le roi à abandonner la direction des affaires. Le duc de Guise, qu'ils appelaient le fléau de l'hérésie, le Machabée français, entra en maître dans Paris, malgré le roi, qui réunit des troupes pour se défendre.

Journée des barricades. 12 mai. Mais à cette nouvelle les ligueurs soulèvent le peuple, les rues sont barricadées, la multitude se rue sur le Louvre, où elle massacre les Suisses, victimes vénales prédestinées à sa fureur; et Henri III, assiégé dans la demeure royale, prend le parti de fuir. Le duc de Guise occupe l'Arsenal et la Bastille; puis d'un signe il apaise le tumulte, et fait déposer les armes. C'était pour lui le moment de se faire roi, il ne s'agissait que de vouloir. Mais peu d'hommes savent consommer une entreprise audacieuse, et son hésitation ranima le

courage de ses adversaires. Cela n'empêcha pas que Henri III, toujours faible, acceptât une paix honteuse, en confirmant la Ligue et en promettant de se montrer sévère à l'égard des huguenots.

A partir de ce moment, le duc de Guise ne dissimula pas l'intention de détrôner Henri III; et la duchesse de Montpensier, sa sœur, portait toujours à son cou une paire de ciseaux, destinée, disait-elle, à lui faire la tonsure lorsqu'il serait renfermé dans un couvent. Henri III, arraché à son insouciance habituelle, eut recours à l'expédient de la lâcheté. Le duc de Guise, qu'il fit appeler dans son cabinet, fut poignardé à Blois par ses ordres, et le lendemain 1588. 23 septembr ce fut le tour du cardinal de Lorraine, son frère; Mayenne, son autre frère, s'enfuit, et beaucoup des siens furent persécutés. Henri III s'écria, en se présentant devant sa mère : *Le roi de Paris n'est plus, madame, et désormais je suis roi. — Dieu veuille,* lui répondit-elle, *que cette mort n'ait pas à vous rendre roi de rien! Vous taillez bien, mon fils, mais il faut savoir coudre : avez-vous tout disposé?* Peu de temps après, Catherine expirait, en lui recom- 1589. 5 janvier. mandant de se réconcilier avec le roi de Navarre. Les nécessités impitoyables de la politique (1) pourront faire excuser les actes de cette princesse; mais la morale les réprouvera toujours.

Henri III ne tarda pas à reconnaître qu'il n'était pas vrai, comme on le lui avait répété, que, *morte la bête, mort le venin.* Il aurait dû attaquer immédiatement Paris, et s'emparer des Seize. Mais ses hésitations leur laissèrent le temps d'armer la ville. Le peuple prit le deuil, les églises furent tendues de noir, les prédicateurs fulminèrent contre l'assassin; et l'on plaça sur les autels des images du roi, en cire, que l'on perçait de grosses épingles comme pour le vouer à la mort. La Ligue parut légitime aux honnêtes gens eux-mêmes contre un assassin; et la Sorbonne, déclarant que fidélité n'était pas due à un roi perfide, dispensa les Français de l'obéissance. La hardiesse de la multitude s'accrut encore, lorsqu'elle apprit que Henri III avait mis en liberté les chefs arrêtés; le tu-

(1) Henri IV disait au président Groulard : « De grâce, que pouvoit faire une pauvre femme restée veuve avec cinq enfants sur les bras, et deux familles, la nostre et celle des Guise, qui vouloient s'emparer de la couronne? Ne devoit-elle pas avoir recours à des partis étranges, pour abuser les uns et les autres, afin de sauver, comme elle y parvint, ses fils, qui régnèrent successivement grâce à la sage conduite d'une femme aussi habile? Je m'étonne, quant à moi, qu'elle n'ait pas fait pis. » *Mémoires de* GROULARD, dans la collection de Petitot, t. XLIX, p. 384.

multe éclata : le duc de Mayenne fut proclamé chef de la Ligue, et en même temps lieutenant général de l'État et de la couronne.

Dans ces circonstances, Henri III ne vit plus d'autre ressource que de se jeter dans les bras des huguenots. Alors, exécutant trop tard ce qui l'aurait sauvé quelques années auparavant, il alla trouver le roi de Navarre, qui se jeta à ses pieds et l'accueillit en ami loyal (1);
1589. 1er juillet. puis les deux rois réunis marchèrent sur Paris, avec des forces imposantes pour en faire le siége. Sixte-Quint, qui déjà avait cité le roi à son tribunal pour qu'il eût à se justifier du meurtre du cardinal de Guise, l'excommunia alors; et Jacques Clément, jeune moine jacobin, ignorant, fanatique, et assez présomptueux pour se croire l'instrument de la Providence, poussé par les Seize et par la duchesse de Montpensier, se rendit près du roi, et le tua d'un coup de couteau. Arrêté à l'instant, il endura les tourments avec intrépidité, et l'aveuglement de l'esprit de parti, l'intolérance du siècle firent porter aux nues son héroïsme; on alla même jusqu'à le vénérer comme un saint. Mais n'avons-nous pas vu aussi André Chénier et Klopstock faire l'apothéose de Charlotte Corday? N'entendons-nous pas tous les jours vanter dans les écoles l'héroïsme de Timoléon et de Mutius Scévola (2)?

CHAPITRE XXIV.

LES BOURBONS.

Au moment de mourir sans inspirer ni regrets ni pitié, Henri III recommandait aux siens de porter au trône le roi de Navarre, et il disait à ce prince : *Jamais vous ne l'aurez, si vous ne vous faites catholique.* En effet, la ligne des Valois étant éteinte, l'héritage royal revenait à Henri de Bourbon, bien qu'il ne fût leur parent qu'au vingtième degré. Mais au lieu de crier comme à l'ordinaire, *Le roi est mort, vive le roi!* les esprits restaient indécis. Les catholiques qui faisaient partie de l'armée devaient-ils rester attachés au prince apostat, malgré l'excommunication? Les princes du sang se résou-

(1) Mornay écrivait au Navarrais : *Sire, vous avez fait ce que vous deviez, et ce qu'aucun de nous ne devait vous conseiller.*

(2) Napoléon a laissé un legs à celui qui avait tenté d'assassiner Wellington.

draient-ils à le reconnaître? Quel parti prendre pour ceux qui l'avaient offensé, pour ses coreligionnaires, qui craignaient d'en être abandonnés? Lui-même, que devait-il faire? S'il se déclarait pour les huguenots, il perdait l'appui des catholiques et donnait à la Ligue une nouvelle force; s'il se livrait aux catholiques, il lui restait trop peu de troupes. Il s'engagea toutefois envers eux à se faire instruire dans leur foi, à restituer aux ecclésiastiques les biens enlevés par les protestants, à ne permettre l'exercice du nouveau culte que dans les lieux où il était déjà toléré. En conséquence, plusieurs princes le reconnurent pour roi sous le nom de Henri IV, d'autres restèrent parmi les mécontents; mais beaucoup s'écriaient : *Vous êtes le roi des braves, et les lâches seuls vous abandonneront.*

La Ligue se réjouit sans retenue de la mort de Henri III. La duchesse de Montpensier, qui avait contribué activement à fomenter ces haines acharnées, et qui se vantait d'avoir fait plus par la bouche de ses prédicateurs que tous les ligueurs ensemble par leurs intrigues et par leurs armes, courut tout Paris en annonçant l'heureuse nouvelle, et en la faisant proclamer du haut des chaires. Le bienheureux martyr Jacques Clément devint, ainsi que sa mère, l'objet d'un culte public, et l'on chantait dans les églises : *Béni le ventre qui t'a porté, le sein qui t'a allaité!* Comme le Béarnais hérétique ne pouvait être sacré roi, que le duc de Guise était mort et que Mayenne n'ambitionnait pas la couronne, aimant mieux dominer sous le manteau d'autrui, le cardinal de Bourbon, alors prisonnier de Henri IV, fut proclamé sous le nom de Charles X. Mais la fortune couronna les efforts et la générosité de Henri IV, qui encouragea ses soldats en combattant lui-même en soldat : *Si vous perdez vos enseignes*, leur dit-il, *ralliez-vous à mon panache blanc.* Dans un moment où il les voyait fuir : *Volte-face!* leur crie-t-il. *Si vous ne voulez pas combattre, vous pourrez du moins me voir mourir.* Et, au milieu d'une victoire : *Camarades,* leur dit-il, *épargnez les Français!* Aussi, bien que Mayenne eût promis de l'amener enchaîné à Paris, et qu'on eût loué des fenêtres pour le voir passer, Henri IV, vainqueur des ligueurs à Arques (1) et à Ivry, vint de nouveau bloquer Paris. Le pape se montrait à

(1) Le soir de cette bataille, il écrivait à Crillon : *Pends-toi, brave Crillon; nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. Je t'aime à tort et à travers.* C'est ce même Crillon dont Henri IV, devenu roi, disait : *Voilà le plus brave de mon royaume. — Vous mentez, sire,* reprit-il; *c'est vous.*

regret hostile à un prince dont il espérait la conversion. Mayenne n'était pas assez résolu pour un chef de parti, et, selon l'expression de Sixte-Quint, *il passait plus de temps à dîner que Henri à dormir*. Le roi d'Espagne prodiguait l'argent, dans l'espoir d'attirer la couronne sur la tête d'un prince de sa famille : déjà il parlait d'un ton de maître, et le fanatisme des Seize le servait à souhait ; mais un parti *français* se forma en opposition à la faction *espagnole*, ce qui multiplia les divisions intestines.

Il y avait dans la ville deux cent trente mille personnes, et des vivres pour un mois. Cependant l'or de l'Espagne et les exhortations de la duchesse de Montpensier firent endurer patiemment de cruelles souffrances. Des prédicateurs fanatiques tonnaient incessamment contre le Béarnais ; ce qui faisait dire à Henri IV : *Tout mon mal vient de la chaire*. On finit par n'avoir plus autre chose à manger qu'un mélange d'ardoise, de foin, de paille et d'os pulvérisés, que l'on appelait *le pain de madame de Montpensier*. Henri IV voulait épargner un assaut à la ville, dans l'espoir que la famine réduirait les Parisiens à se rendre. En attendant, il donnait des secours aux malheurs faméliques, et acueillait les bouches inutiles que l'on renvoyait (1).

Alexandre Farnèse, duc de Parme, héros temporiseur, arriva des Pays-Bas avec vingt-cinq mille soldats espagnols ; il débloqua la ville, la ravitailla, et s'en retourna vainqueur sans avoir combattu. Alors la Sorbonne déclara péché mortel, et digne de l'excommunication, de traiter avec le Béarnais, ou de croire que le trône de France pût être donné à un hérétique. Le nouveau
1590. pontife Grégoire XIV, dévoué à Philippe II, fit passer aux ligueurs de l'argent et des armes, déclara Henri IV hérétique relaps, et excommunia quiconque ne cesserait pas de le favoriser. Mais ses bulles furent brûlées par le bourreau et déchirées par les soldats.

Cependant la Ligue elle-même allait se divisant en plusieurs

(1) Il disait qu'*il aimerait quasi mieux n'avoir point de Paris, que de l'avoir ruiné par la mort de tant de personnes*. Des paysans que l'on avait arrêtés portant des grains dans Paris, et que l'on conduisait à la potence, rencontrent Henri, à qui ils crient qu'ils n'ont pas agi méchamment, mais faute d'avoir d'autre moyen de gagner leur vie : *Grâce, grâce!* s'écrie Henri ; et, fouillant dans sa poche, il leur donna le peu d'argent qu'il avait sur lui, en ajoutant : *Le Béarnais est pauvre ; il vous donnerait plus s'il le pouvait*.

partis. Les Seize, appuyés par l'Espagne, exerçaient une véritable tyrannie, se massacrant entre eux, et s'envoyant tour à tour au supplice; mais enfin Mayenne se décida à les réprimer : il les déposa et les punit. Les états généraux ayant alors été convoqués, le roi d'Espagne intrigua ouvertement pour faire donner la couronne à un prince autrichien; mais les Français, saisis d'horreur à la vue d'un tel péril, rabattirent considérablement de l'aversion que leur inspirait Henri IV (1).

Le bon sens, fourvoyé par les argumentations scolastiques et par de fanatiques déclamations, fut rappelé à la vérité par la *Satire ménippée*. Quatre ou cinq hommes de plaisir, admirateurs de Rabelais et des anciens, se mirent à décocher librement, au milieu des rires et des verres, des traits mortels contre la Ligue. Censurant tous les actes, ils mêlèrent ensemble Aristophane et Lucien, les jésuites et Luther, Mayenne et Gargantua, l'Évangile et le Digeste, et transformèrent le parti des Guise et celui de l'Espagne en deux charlatans. Cette œuvre populaire, s'il en fut jamais, offre, sous la physionomie de chacun des acteurs de la Ligue, une des passions humaines; si bien qu'au milieu des accidents passagers les tendances éternelles de la vie humaine s'y trouvent révélées. Le

(1) Henri IV disait au cardinal de Gondy et à l'archevêque de Lyon : « Je donnerais un doigt pour avoir une bataille, et deux pour la paix générale : mais il m'est impossible de faire ce que vous demandez. J'aime ma ville de Paris, ma fille aînée, mon amoureuse; aussi je veux lui accorder plus de grâces et de pitié qu'elle n'en réclame. Mais je veux qu'elle m'en soit reconnaissante, et qu'elle sache tenir ce bien de ma clémence, non du duc de Mayenne ni du roi d'Espagne.... Je suis le véritable père de mon peuple, je ressemble à la véritable mère, dans Salomon. Je préférerais quasi n'avoir point de Paris, que l'avoir ruiné et dévasté par la mort de tant de pauvres gens. Au contraire, ceux de la Ligue ne répugnent point à ce que Paris soit déchiré, pourvu qu'ils en aient une partie. Ce sont même tous Espagnols ou *espagnolisés*. Il ne se passe pas de jour que les faubourgs de Paris n'aient à souffrir un dégât de cinquante mille livres par la main des soldats qui les démolissent, sans calculer le nombre des malheureux qui meurent. Puis, monseigneur le cardinal, vous devez en avoir pitié, puisque ce sont vos brebis, du sang desquelles vous devez rendre compte à Dieu jusqu'à la dernière goutte; et vous aussi, monseigneur de Lyon, qui êtes le primat de tous les autres évêques. Je ne suis guère bon théologien, mais j'en sais assez pour vous dire que Dieu n'entend pas que vous traitiez de cette manière le pauvre peuple qu'il vous a confié, quand ce serait pour complaire au roi d'Espagne, à Bernardin Mendoza et à M. le légat... Vous en payerez la peine dans l'autre monde. Et comment espérez-vous me convertir à votre religion, si vous faites si peu de cas de la vie de vos brebis? C'est là une pauvre preuve de votre sainteté, et j'en serais trop mal édifié.... »

peuple n'en saisissait que la partie la plus légère; mais elle le touchait au vif, et il répondait à ces appels faits à son bon sens dans ces pages, qui faisaient ressortir à ses yeux les exagérations des ligueurs, la férocité des Seize, et le péril de tomber sous une domination étrangère.

D'autre part on répétait partout les mots fins, soldatesques, généreux, bienveillants de Henri IV, ainsi que les proclamations rédigées par Mornay, et où l'éloquence naissait de la noblesse des sentiments. On aurait tort de se représenter ce prince comme un hardi penseur, ne croyant à rien, et pour qui une religion ou l'autre était indifférente : ses lettres nous prouvent qu'il était agité du désir de connaître la vérité dans des affaires d'une si grande importance (1). Il avait depuis quelque temps conçu de la dé-

(1) On trouve dans le précieux *Recueil des lettres missives de Henri IV, publié par* M. BERGER DE XIVREY, Paris, 1843, celle qu'il adressait en 1583 à l'archevêque de Rouen, dans les termes suivants : « Mon cousin, j'ai reçeu votre lettre, et croy volontiers que l'affection que me portés, et à la grandeur de nostre maison, vous faict parler. Le bruit que vous dictes de mon intention d'aller à la cour est très-vray. Toutes les fois que je verray plus d'utilité pour le service du roy à y aller qu'à demeurer icy, je seray prest à partir; et les choses, grâce à Dieu, s'acheminent tellement en ces quartiers, que j'espère que ce sera bientost. Mais sur ce que vous ajoustés que, pour estre agréable à la noblesse et au peuple, il faudroit que je changeasse de religion, et me représentés des inconvénients si je suis aultrement, j'estime, mon cousin, que les gens de bien, de la noblesse et du peuple, auxquels je désire approuver mes actions, m'aimeront trop mieulx affectionnant une religion, que n'en ayant de tout poinct. Et ils auroient occasion de croire que je n'en eusse poinct, si, sans considération aultre que mondaine (car aultre n'y allégués dans vos lettres) ils me voyoient passer d'une à l'aultre. Dictes, mon cousin, à ceux qui vous mettent telles choses en avant, que la religion, s'ils ont jamais sceu que c'est, ne se despouille pas comme une chemise; car elle est au cœur, et, grâces à Dieu, si avant imprimée au mien, qu'il est aussi peu en moy de m'en départir comme il estoit au commencement d'y entrer, estant cette grâce de Dieu seul, et non d'ailleurs. Vous m'allégués qu'il peut mésavenir au roy et à Monsieur. Je ne permets jamais à mon esprit de pourvoir de si loing à choses qu'il ne m'est bienséant ny de prévenir ny de prévoir, et n'assignay oncq ma grandeur sur la mort de ceulx auxquels je dois mon service et ma vie. Mais quand Dieu en auroit ainsy ordonné (ce qui n'advienne), celui qui auroit ouvert ceste porte, par la mesme providence et puissance, nous sçauroit bien applanir la voie; car c'est luy par qui les roys règnent, et qui a en sa main le cœur des peuples. Croyez-moy, mon cousin, que le cours de vostre vie vous apprendra qu'il n'est que de se remettre en Dieu, qui conduit toutes choses, et qui ne punit jamais rien plus sévèrement que l'abus du nom de religion. Voilà, mon cousin, mon intention, en laquelle j'espère que Dieu me maintiendra. »

fiance à l'égard des chefs protestants, car il s'était aperçu qu'ils visaient à démembrer le royaume, en faisant revivre la féodalité et la domination des aristocraties. Il reconnaissait, au contraire, qu'il y avait parmi les catholiques des gens d'honneur, dévoués à la nationalité et à la monarchie. En conséquence, soit calcul de sa part ou sentiment, il abjura une seconde fois le protestantisme, pour suivre la religion de ses aïeux. Il en résulta que son parti se grossit chaque jour, et qu'il finit par se faire sacrer à Chartres. 1593. 1594. 22 février.

Alors Mayenne sortit de Paris, et le peuple se mit à crier *Vive Henri!* Son entrée dans la capitale fut le plus beau triomphe dont un roi ait jamais eu les honneurs. Comme ceux qui l'escortaient voulaient repousser la foule : *Laissez-les s'approcher*, dit-il, *ils sont affamés de voir un roi;* et il ajoutait : *Je viens avec l'oubli des erreurs et le souvenir des services.* Il n'y eut pas jusqu'aux soldats, altérés de vengeance, à qui il ne sût inspirer les nobles sentiments dont il était animé, pour en faire les instruments de sa clémence ; aussi, lorsqu'on leur désignait ses ennemis les plus opiniâtres : *Ils ne connaissaient pas notre bon roi*, répondaient-ils. Quelques habitants avaient cru devoir barricader les portes de la ville ; mais Henri IV s'écria : *Plus de barricades! S'ils ne croient pas à mon pardon ou s'en jugent indignes, qu'ils accompagnent l'ambassadeur d'Espagne ou le cardinal légat.* Puis, quand ces deux dignitaires se retirèrent avec les troupes, il leur cria, de la fenêtre : *Nos compliments à votre maître, et n'y revenez plus.* Le même soir, il jouait aux cartes avec la duchesse de Montpensier. 22 mars.

L'anecdote elle-même acquiert de l'importance à l'égard d'un roi si rempli de bonté, que l'on oublie d'admirer, entraîné qu'on est à l'aimer.

Sur ces entrefaites, Clément VIII, « afin de ne pas perdre la France par la lenteur, comme Clément VII avait perdu l'Angleterre par la précipitation, » réconcilia Henri IV avec l'Église (1). Les villes du royaume suivirent l'exemple de Paris ; les seigneurs qui avaient espéré se rendre indépendants dans les provinces courbèrent la tête ; les Espagnols qui revinrent à la charge furent battus ; enfin Mayenne lui-même vint se mettre à la merci du roi. Mayenne était extrêmement replet ; et le roi, après l'avoir mis hors d'haleine dans une

(1) La colonne de la place Sainte-Marie Majeure, à Rome, a été érigée en mémoire de cet événement.

promenade rapide, lui dit en riant : *C'est là le seul mal que je vous ferai.*

Il ne fallait pas moins, pour calmer tant de factions, qu'une semblable clémence, et un règne de bon sens, de bonne humeur, de loyauté, d'économie. Tous avaient à la cour de vieilles haines, le souvenir d'anciens outrages, et le regret d'une autorité perdue : le roi n'aurait pu les rassasier d'honneurs et de richesses ; mais il se montrait sincère et affable à leur égard ; il cherchait à les distraire par le récit de leurs exploits, par le jeu, par des chasses fatigantes. Il répondit à quelqu'un qui lui conseillait un acte arbitraire : *Deux maîtres me le défendent, Dieu et la loi.* Il se comparait, lorsqu'il donnait des emplois à d'anciens ennemis, au chimiste qui extrait des poisons leurs antidotes, et disait que la satisfaction de la vengeance dure un moment, tandis que celle de la clémence est éternelle. Comme l'ambassadeur turc s'étonnait du petit nombre de ses gardes : *Où règne la justice*, lui répondit-il, *la force est inutile.*

Il eut pour amis deux hommes illustres qui le secondèrent puissamment, Philippe de Mornay, seigneur du Plessis, et Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, puis duc de Sully. Le premier,
594-1623. historien protestant, guerrier consommé, administrateur économe, politique profond et sincère, comprit de bonne heure que des demi-vertus ne suffisaient pas contre le débordement du temps ; et il donnait des préceptes à son roi, comme un gouverneur à son élève, mais un gouverneur plein de sens et de noblesse (1). Il avait détourné Henri IV de se soumettre à l'abjuration, tandis que
560-1641. Sully, zélé calviniste, mais d'une politique plus accommodante, lui donnait le conseil contraire. Homme de guerre et pourtant versé dans les arts de la paix, portant ses regards sur l'ensemble des choses, sans négliger les détails, Sully éclairait le roi de ses avis sans flatter ses passions, qu'il heurtait même de front. Il laissa de côté les généralités spéculatives, pour s'en tenir à la réalité et à ce qui lui paraissait le bien du pays ; enfin il chercha constamment l'ordre et l'économie, si difficile après tant d'abus et de bouleversements, qu'il ne fallait pas moins, pour la faire renaître, qu'une volonté opiniâtre.

Henri IV avait recouvré son royaume, mais pauvre, déchiré, bouleversé. Une dette de trois cent trente millions grevait l'État,

(1) Ses *Mémoires* sont d'une grande importance historique, surtout à cause de sa probité.

dont les revenus ne dépassaient pas trente millions : encore en était-il payé bien au delà pour la perception, ou dilapidé par suite des abus financiers. Les états ayant été rassemblés à Rouen, Henri IV leur adressa ces paroles :

« Si je faisois gloire de passer pour un excellent orateur, j'au-« rois apporté ici plus de belles paroles que de bonne volonté; « mais mon ambition tend à quelque chose de plus haut que de « bien parler : j'aspire au titre glorieux de libérateur et de restaura-« teur de la France. Déjà, par la faveur du ciel, par les conseils « de mes fidèles serviteurs, et par l'épée de ma brave et géné-« reuse noblesse (de laquelle je ne distingue point mes princes, « la qualité de gentilhomme étant le plus beau titre que nous « possédions), je l'ai tirée de la servitude et de la ruine. Je dé-« sire maintenant la remettre en sa première force et en son an-« cienne splendeur. Participez, mes sujets, à cette seconde gloire, « comme vous avez participé à la première. Je ne vous ai point « ici appelés, comme faisoient mes prédécesseurs, pour vous obli-« ger d'approuver aveuglément mes volontés; je vous ai fait as-« sembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les « suivre; en un mot, pour me mettre en tutelle entre vos mains. « C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises « et aux victorieux comme moi; mais l'amour que je porte à mes « sujets, et l'extrême désir que j'ai de conserver mon État, me « font trouver tout facile et tout honorable. »

L'assemblée ne proposa, comme à l'ordinaire, que des mesures insuffisantes. Sully, au contraire, à la prière du roi (1), s'employa

(1) Les lettres adressées par Henri IV à Sully, pour le prier d'entrer dans le conseil des finances, sont curieuses à consulter. Après avoir discuté la condition générale du royaume, il ajoute :

« .... Je veux bien aussy vous dire l'estat où je me trouve réduit, qui est tel, « que je suis fort proche des ennemis, et n'ay quasi pas un cheval sur lequel « je puisse combattre, ny un harnois complet que je puisse endosser; mes che-« mises sont toutes déchirées, mes pourpoints trouez au coude, ma marmite « est souvent renversée; et depuis deux jours je disne et je souppe chez les uns « et les aultres, mes pourvoyeurs disant n'avoir plus moyen de rien fournir « pour ma table, d'autant qu'il y a plus de six mois qu'ils n'ont reçeu d'argent. « Partant, jugez si je mérite d'estre ainsy traitté, et si je dois plus longtemps « souffrir que les financiers et trésoriers me fassent mourir de faim, et qu'eux « tiennent des tables friandes et bien servies; que ma maison soit pleine de néces-« sites, et les leurs de richesse et d'opulence, et si vous n'estes pas obligé de me « venir assister loyalement, comme je vous en prie. D'Amiens, 15 avril 1596. »

de toutes ses forces à réorganiser les finances. Il fallait, au milieu du bouleversement général des richesses causé par la découverte du nouveau monde et par les guerres, s'occuper de trouver quelque compensation préférable pour acquérir de l'argent et pour le conserver, et en même temps régler l'assiette de l'impôt. Ce fut Sully qui, avec le parlement anglais, créa la science financière. Sully fut le premier administrateur qui ne marchât pas à l'aventure : il étudia avec un esprit d'ordre les ressources et les charges de la France, après quoi il établit le premier compte préventif. Il s'efforça d'appliquer à chaque chapitre de dépense une branche de revenu qui ne devait jamais être détournée de sa destination. Il réprima l'avidité des fermiers généraux, qui percevaient cent cinquante millions, tandis qu'ils n'en versaient que trente au trésor. Les princes étrangers ne purent plus avoir les gabelles en gage ou à ferme. Il fut défendu de saisir sur les cultivateurs endettés leurs bestiaux et leurs instruments de travail ; il fut interdit aux soldats de les vexer, soit dans les marches, soit dans les cantonnements. On mit un frein à l'avidité des gouverneurs de provinces. Le ministre qui obtint de pareils résultats est d'autant plus admirable, qu'il n'avait pas de modèles dans l'administration de ses prédécesseurs, et qu'appelé à remédier à tant de désordres, il eut à endurer les calomnies de tous les intérêts froissés.

Reconnaissant que pour enrichir le prince il fallait enrichir les sujets, il prodigua ses soins aux campagnes : *L'agriculture et les pâturages*, disait-il, *doivent être les deux mamelles de la France, ses mines du Pérou*. Aussi un grand nombre de landes furent-elles défrichées ; il abolit les entraves mises à la circulation intérieure, simplifia la perception des revenus, supprima les faveurs accordées au détriment du peuple, ainsi que la détestable taxe du sou pour livre sur toute espèce de marchandises ; et il ne se passa pas une année sans qu'il allégeât quelqu'un des impôts qui pesaient plus particulièrement sur le peuple.

Sully ignora l'importance des manufactures : il méprisait les artisans comme noble, et le luxe comme calviniste. Il fut même au moment de se brouiller avec Henri IV, parce que ce prince, prêtant l'oreille aux conseils d'Olivier de Serres (1), fit planter cinquante mille pieds de mûrier par diocèse.

(1) Il a écrit le *Théâtre d'agriculture*, où il sait donner un tour dramatique à l'enseignement de l'art le plus utile, sans employer la forme du dialogue.

Sully poussa l'aversion pour cette branche de l'industrie, aujourd'hui si importante en France, jusqu'à redouter que la culture des vers à soie, en remplaçant les rudes travaux des champs par des occupations qui ne demandent point d'exercice corporel, et en favorisant le goût du luxe, ne finît par énerver le peuple, et par lui faire perdre cet esprit militaire et cette aptitude pour la guerre, qui sont presque les seules garanties de son indépendance et de sa grandeur (1).

Il avoue qu'il aurait voulu proscrire l'usage des carrosses, ou du moins le faire payer cher à la vanité. Il voulait instituer une inquisition sévère sur les personnes prodigues et débauchées, et en même temps interdire les gros emprunts, à moins que l'on ne justifiât de l'emploi auquel l'argent était destiné.

Les mêmes préjugés lui faisaient considérer comme volé à la France tout l'argent qu'on envoyait au dehors pour des importations; aussi fut-il un des premiers à introduire le funeste système prohibitif, en portant contre les contrebandiers des peines extrêmement sévères. Quand les marchands de soie de Paris vinrent se plaindre à lui, vêtus, selon leur habitude, de beau drap avec de riches doublures de soie, Sully prit leur chef par la main, et l'ayant fait tourner: *Comment!* dit-il, *vous venez gémir ici, et vous êtes mieux vêtu que moi. Comment! voilà du taffetas, voilà du damas, voilà du brocart.* Et il continua à les railler de ce ton, tellement qu'ils disaient en se retirant: *Le valet est plus fier que le maître.*

Que résulta-t-il de ces prohibitions? C'est que les marchands d'Italie qui se rendaient en Angleterre et en Flandre en passant par la France, effrayés par l'élévation des péages, prirent la voie de mer: tant la funeste conséquence des erreurs en matière d'économie politique se fait immédiatement sentir!

Toutes les autres parties du gouvernement étaient aussi dans l'état le plus déplorable à l'avénement de Henri IV: l'administration n'offrait que désordre; les parlements n'étaient point obéis; les nobles se montraient arrogants et rebelles, comme au temps des fiefs; enfin les ports étaient vides, au moment où deux mondes semblaient sortir des flots pour enrichir les États voisins.

C'est un père de famille instruit, qui fait valoir ses terres par la main de ses serviteurs. 1539-1619.

(1) *Mémoires des sages et royales œconomies d'Estat, etc.*

Henri IV réprima l'indiscipline des soldats, congédia les milices temporaires, défendit de porter des armes à feu; il exhorta la noblesse à rester dans ses foyers et à s'y occuper, plutôt que de venir croupir dans l'oisiveté à la cour. Il défendit les duels, qui dans une année avaient causé la mort de quatre mille gentilshommes; et tandis qu'en Espagne on voulait que les classes inférieures travaillassent au profit de la seule noblesse, il cherchait à soumettre aussi les nobles aux charges communes.

Le grand mérite du pacificateur de la France consiste précisément en ce qu'il comprit la puissance du peuple et la nécessité de l'appeler en aide à ses entreprises; en ce qu'il ne le mit pas à la suite des nobles en voulant qu'il fût réformé ou catholique, mais en l'amenant à conquérir une existence commode, et l'indépendance qu'elle engendre: *J'espère vivre assez*, disait-il, *pour que chaque paysan puisse avoir le dimanche la poule au pot* (1).

Antoine Pérez, qui s'était retiré près de Henri IV en fuyant la cour de Philippe II, lui donna, en retour de son hospitalité, trois bons avis à suivre : *Roma, consejo, pielago.* En effet, il se maintint d'accord avec les papes, il se rappela les sages conseils, et ne négligea pas la marine. Il stipula la liberté du commerce avec l'Angleterre et avec le sultan Achmet, rendit un édit pour le desséchement des marais, et fit des règlements pour l'exploitation des mines; il embellit Paris, commença l'Hôpital et l'École militaire, ainsi que le canal de Briare entre la Seine et la Loire; il projetait en outre de joindre les deux mers, en réunissant l'Aude à la Garonne.

(1) Nous avons, tracée de la main de Sully, la marche à suivre pour rétablir les affaires en France : 1° réduire tous les rebelles à l'obéissance, et rester ainsi véritablement le maître; 2° s'employer à éteindre les haines et les animosités de secte et de religion; 3° faire un relevé exact des revenus du royaume, de leur origine, de leur perception, des améliorations qu'ils peuvent recevoir; 4° en faire un autre de toutes les dettes de la France, et aviser aux moyens de les éteindre; 5° avoir un registre de tous les employés civils et militaires, et en diminuer autant que possible le nombre et le traitement; 6° faire une liste de toutes les villes et forteresses du roi et des seigneurs, en notant celles qui sont absolument nécessaires, et celles qui peuvent être démolies peu à peu sans blesser ceux qu'il faut ménager; 7° faire une visite générale des frontières, principalement sur les côtes, pour en tirer une carte exacte, où soient indiqués surtout les lieux propres à y fonder des ports et des cales, afin que la France soit aussi puissante sur mer que sur terre; 8° reconnaître toutes les dettes de la France envers les princes alliés, et former une confédération de tous les États qui haïssent ou qui craignent la maison d'Autriche.

La France put aussi tourner alors ses regards vers l'Amérique. En 1562 Coligny avait expédié dans la Floride des vaisseaux sur lesquels un certain nombre de calvinistes allaient chercher non pas les trésors, mais la paix civile et religieuse. L'amiral espagnol Ménendez détruisit la colonie, et fit pendre tous ceux qui tombèrent entre ses mains, *non comme Français, mais comme hérétiques*. Un gentilhomme gascon, nommé Dominique Gorgues, grand ennemi de l'Espagne, employa alors tout ce qu'il possédait pour armer quelques bâtiments, et, se jetant sur les colons de la Floride, il les fit périr à son tour par la corde, *non comme Espagnols, mais comme assassins*. Les Français, abandonnant ce pays trop voisin des possessions de l'ennemi, se dirigèrent vers l'Amérique du Nord, où ils avaient déjà découvert Terre-Neuve, et pénétrèrent dans le fleuve Saint-Laurent, sur les rives duquel fut fondée en 1608 la ville de Québec, future capitale du Canada.

Henri IV, par l'édit de Nantes, accorda à ses anciens coreligionnaires une amnistie entière, des tribunaux pour les protéger, et la liberté du culte, excepté dans les résidences royales et à cinq milles à l'entour de Paris. Ils comptaient alors plus de sept cent soixante églises, quatre universités, à Montauban, à Saumur, à Montpellier et à Sédan, ainsi que les places fortes de Montauban, de la Rochelle et d'autres encore; ils formaient véritablement un État dans l'État, et c'est ce que Louis XIV crut devoir détruire pour ramener le pays à l'unité. Édit de Nantes. 1598. 15 avril.

Henri IV pensa qu'il pouvait accorder aux jésuites la tolérance qu'il accordait aux protestants. Ils avaient eu beaucoup de peine à pénétrer dans le royaume, en leur qualité d'adversaires des libertés de l'Église gallicane et des droits royaux. On disait de plus (chose remarquable, mais qui n'a rien d'étonnant) qu'ils faisaient un cinquième vœu par lequel ils s'engageaient à être dévoués à l'Espagne, et que chaque jour ils priaient pour Philippe II. Or, ils étaient en ce moment même persécutés en Espagne par l'inquisition et par le roi surtout, à qui ne convenait ni leur organisation solide, ni le pouvoir qu'ils avaient de permettre la lecture des livres prohibés, et d'absoudre les hérétiques, au lieu de les brûler.

Henri IV les avait rappelés, et le père Cotton sut, par son habileté et sa modération, écarter de son esprit les sinistres préventions qu'il avait contre eux. Un jour qu'il s'entretenait avec lui dans le secret du confessionnal : *Ainsi donc*, dit Henri IV, *vous ne dénonceriez* 1608.

pas un homme qui voudrait m'assassiner?— *Non, sire,* répondit le jésuite; *mais je me mettrais entre lui et vous.* Henri IV en vint même à les défendre dans le parlement (1). Cependant on imputa aux jésuites et aux capucins les tentatives fréquentes dirigées contre la vie du roi; et Jean Châtel, qui blessa Henri IV à la bouche, confessa avoir été poussé à ce crime pour avoir entendu dire aux jésuites que c'était une action méritoire de tuer un hérétique et un tyran. En conséquence on procéda de nouveau contre cet ordre comme perturbateur du repos public, ennemi du roi et du royaume; et les jésuites furent bannis de Paris. Mais comme les autres parlements n'acceptèrent pas ce décret, ils conservèrent les colléges qu'ils possédaient hors de la capitale.

Aucun prince n'eut plus de difficultés à vaincre, plus de haines à éteindre, plus d'ennemis à dompter. Ce fut un bonheur pour lui; car, réduit à l'existence prosaïque des autres rois, il aurait été un prince vulgaire et débauché. Il laissa onze bâtards reconnus, outre une foule d'autres qu'il dota; et ses ennemis surent parfois se prévaloir de sa condescendance envers les femmes, pour arriver à leurs fins. Gabrielle d'Estrées le fixa plus longtemps que ses autres maîtresses; puis il fit dissoudre, par suite de torts réciproques, mais en alléguant le défaut de libre consentement, son mariage avec Marguerite de Valois, qui écrivit ses mémoires pour se disculper. Gabrielle étant morte sur ces entrefaites, le roi s'éprit de Henriette d'Entragues, et lui fit une promesse de mariage; mais Sully déchira le papier sous les yeux mêmes du roi, qui le lui pardonna, et qui épousa Marie de Médicis, dont naquit Louis XIII. Henri IV n'en devint pas moins éperdûment amoureux, à l'âge de cinquante ans, d'une coquette de quinze, au point de vouloir en faire une affaire d'État (2). Il demanda un jour à l'ambassadeur de Rodolphe II, si son maître avait des maîtresses. *Je l'ignore,*

(1) De Thou, ennemi des jésuites, rapporte un discours de Henri IV, tel qu'il l'entendit de sa bouche.

(2) Ce qui ne veut pas dire que nous ajoutions foi à ceux qui racontent qu'il voulait pour elle faire la guerre à l'Espagne. Lameth ayant dit, dans une séance de l'assemblée constituante en 1791, que Henri IV avait été sur le point de mettre l'Europe en feu pour recouvrer la princesse de Condé, l'abbé Maury se leva pour lui répondre, et révéler les desseins magnanimes « du seul roi dont le peuple ait gardé la mémoire. » Ce discours, un des plus éloquents que nous connaissions parmi les modernes, sera digne d'être proposé pour modèle à la jeunesse, quand on renoncera à lui donner une éducation uniquement grecque et romaine.

lui fut-il répondu; *mais s'il a des faiblesses, il prend soin du moins de les cacher.* — *Il fait bien*, repartit Henri IV, *s'il n'a pas assez de bonnes qualités pour faire oublier ses fautes.*

Le connétable de la Castille le surprit un jour au moment où, courbé sur le plancher, il portait son jeune fils à califourchon sur son dos; comme l'ambassadeur voulait se retirer : *Avez-vous des enfants?* lui demanda Henri IV; et, sur sa réponse affirmative, il continua de faire le tour de l'appartement (1). Cette simplicité domestique, et sa fidélité envers ses amis, lui font pardonner ses égarements amoureux. Des accusations lui ayant été portées contre Sully, il lui en donna connaissance; et comme son ministre, après s'être justifié, se jetait à ses pieds, ému de sa bonté : *Que faites-vous?* s'écria Henri IV. *Si l'on vous voyait, on croirait que je vous fais grâce.* Délicatesse sublime dans un roi.

Le but perpétuel de sa politique fut d'abaisser la maison d'Autriche, non pas tant pour l'entraîner à sa ruine que pour l'empêcher d'opprimer les autres. Philippe II ne cessa jamais de fomen-

(1) L'histoire est accoutumée aux plagiats comme la poésie; qu'on lise la lettre suivante de l'Arétin à Franciotto, sous la date d'avril 1548 :

« Si, avant-hier, le grand nombre de personnes avec qui j'étais à causer chez moi, comme vous l'avez vu, m'a empêché de vous parler de votre accès de gaieté quand vous m'avez vu au milieu d'Hadria et d'Austria, mes filles, dont l'une, âgée de onze ans, me tenait le cou serré de ses deux bras, tandis que l'autre, qui n'a que onze mois, me tirait la barbe, ce n'est pas que je ne m'en sois aperçu : je m'en suis tu alors, pour vous dire aujourd'hui une belle chose en comparaison de la douce souffrance que j'endurais. — Laurent et Julien (de Médicis), le premier père de Léon X, l'autre de Clément VII, étant allés passer le temps de la chaleur au Poggio, il arriva un jour que, peu après le dîner, ils se retirèrent dans leur appartement, afin de fuir le sommeil. Comme les fenêtres étaient ouvertes, et que le vent, leur soufflant en face, les réjouissait de son haleine, deux roseaux leur tombèrent sous la main, et ils s'en firent des chevaux. Chacun d'eux enfourcha le sien; Julien voulut que Jules montât en croupe derrière lui, et Laurent que Jean en fit autant. Ils se mirent donc ainsi à chevaucher sans éperons, et il semblait qu'ils éperonnassent réellement. Aussi les enfants tout joyeux éprouvaient dans leur innocence le même plaisir que ressent dans sa tendresse tout père qui amuse sa progéniture. Ce Mariano, qui fut ensuite appelé le moine del Piombo, les vit occupés de la sorte; et comme il n'avait pu s'empêcher d'en rire tout de bon, ces grands personnages l'invitèrent à entrer. Ils prièrent alors cet homme enjoué et loyal de ne pas dire qu'il eût trouvé les deux frères (qui furent ensuite pères de deux si grands pontifes) s'amusant de la sorte, avant qu'il eût eu lui-même des enfants; lui faisant entendre par ces sages paroles que la moindre chose que fassent ceux qui en ont, est d'en devenir fous. »

1596. ter contre lui des conspirations et des révoltes : il envahit la France, prit Amiens, qui passait pour inexpugnable, et menaça Paris, soutenu qu'il était par les seigneurs mécontents ; mais Henri IV reprit cette place forte, et força Philippe de consentir à la paix de Vervins. La France recouvra alors tout ce qu'elle avait perdu en un siècle de désastres.

Emmanuel de Savoie, qui avait été contraint de céder, pour recouvrer Saluces, les pays de l'autre côté des Alpes, intrigua avec l'Espagne et avec le marquis de Biron (1). Ce seigneur, ne se trouvant pas assez récompensé par Henri IV, trahissait sa patrie, et s'entendait avec les étrangers pour la diviser. Découvert une première fois, le roi lui fit grâce ; mais à la seconde il refusa d'avouer son crime, et fut envoyé au supplice. Dans les autres trames, dont on compta jusqu'à dix-neuf, Henri IV pardonna toujours.

Il passa en paix la dernière année de sa vie, révéré, redouté de tous, et regardé comme l'arbitre de l'Europe. Il se proposait de lui donner une assiette nouvelle, en formant une république européenne : elle devait comprendre cinq monarchies héréditaires, savoir, la France, l'Espagne, les îles Britanniques, la Suède et la Lombardie, avec la Savoie, le Piémont et le Milanais ; six États électifs, savoir, les États pontificaux avec Naples, la Hongrie, l'Allemagne, la Bohême, la Pologne, le Danemark, les deux républiques démocratiques des Pays-Bas avec Juliers, Clèves et Berg, et de la Suisse avec l'Alsace, la Franche-Comté et le Tyrol ; deux républiques aristocratiques, c'est-à-dire, Venise avec la Sicile, et la partie de l'Italie comprenant la Toscane, Gênes, Lucques, Mantoue, Modène, Parme et Monaco. Les différends entre ces puissances auraient été jugés par un sénat, qui eût été appelé aussi à décider les affaires générales, et surtout à s'occuper des moyens de défendre la Hongrie et la Pologne contre les Turcs, la Suède contre les Russes, les peuples contre le despotisme, les rois contre l'esprit de sédition.

Cette utopie s'était déjà présentée aux pontifes dans le moyen

(1) Le père de Biron avait été l'un des hommes de guerre les plus distingués. Le fils ayant pendant les guerres de Henri IV demandé à ce prince six mille hommes, avec lesquels il promettait de détruire l'armée du duc de Parme, qui battait en retraite, le Béarnais les lui refusa en le traitant d'aventurier ; puis, le prenant à part, il lui dit : « Je savais bien que tu pouvais réussir ; mais si tu le faisais, la guerre était finie, et toi et moi nous n'avions plus qu'à aller planter des choux à Biron. »

âge; mais quelle garantie lui donner, sinon la guerre même que l'on avait en vue d'extirper? Quoi qu'il en soit, Henri IV cherchait à réaliser ce qu'il y avait de possible dans ces hypothèses hasardeuses, et à réunir l'Europe dans une alliance contre l'Autriche. L'Autriche se trouvait donc en grand péril, lorsqu'elle en fut tirée par François Ravaillac, jeune homme natif d'Angoulême, qui l'assassina. Ce fanatique avoua l'avoir frappé parce qu'il était huguenot et ennemi du pape (1). Il s'attendait à être salué des applaudissements unanimes du peuple, qui, au contraire, le poursuivit de ses malédictions jusqu'au lieu de son supplice.

La politique que Henri IV avait tracée lui survécut : l'opposition à l'Autriche fut soutenue par Gustave-Adolphe, puis par le cardinal de Richelieu, qui fut l'âme du règne de Louis XIII. La France continua à maintenir la liberté religieuse et l'équilibre européen, jusqu'à ce qu'elle-même parut au moment de le rompre. Elle vit alors se retourner contre elle ces alliances jalouses qui l'avaient aidée à sauver l'Europe.

CHAPITRE XXV.

L'ANGLETERRE.

Le premier des Tudors, l'avare et sévère Henri VII, qui avait procuré à l'Angleterre la tranquillité extérieure au prix de la dignité nationale, le calme au dedans par le despotisme, par ses extorsions et par l'abaissement de l'aristocratie, que les guerres des deux Roses avaient décimée, laissa le royaume à son fils sans aucune expérience des affaires, avec un trésor de dix-huit cent mille livres sterling. Agé de dix-huit ans, actif, studieux, et avide à l'excès de plaisirs, Henri VIII, plus versé dans la scolastique et dans la théologie qu'il ne convenait à un prince, commença son règne avec

(1) MARIANA (*De rege et regis instit.*, c. 6) l'appelle *æternum Galliæ decus*. FRA PAOLO écrivait à Casaubon : *Detestandum facinus in optimum principem vestrum abominantur omnes, præter eos, quorum ars est principum cædes, quos impensius odisse mihi nunquam satis est*, 22 janv. 1610. Et à d'autres : *Dicere non valeo quanto mærore regis mors apud nos audita fuerit : unica spes libertatis christianæ in eo posita esse videbatur... Communis jure fuit calamitas, quæ spem bonorum fregit et malorum audaciam auxit.*

splendeur, par des fêtes, des tournois, des carrousels, excitant par son exemple les seigneurs à mettre en lumière leurs richesses enfouies, composant de la musique et punissant les concussionnaires; il acquit ainsi de la popularité.

Thomas Wolsey d'Ipswich, qui de la condition la plus humble fut élevé à l'archevêché d'York, puis au rang de cardinal et aux fonctions de chancelier, devint son confident et son ministre tout-puissant, au point qu'il disait : *Le roi et moi nous voulons*. C'était un homme rempli d'activité, flexible, et habile autant qu'avide. Il employait les subventions considérables qu'il recevait des princes étrangers, à encourager les arts et les lettres; il fonda un collége à Oxford. Il déployait un luxe royal dans son palais, que l'on va encore admirer à Hamptoncourt, avec ses quinze cents chambres disposées à l'entour de cinq cours. On y voyait des hérauts d'armes, des sergents, des écuyers tranchants, des échansons, des pages, toutes les charges d'une cour, et six cents serviteurs. Tous les jours on y servait trois grandes tables, présidées par de hauts officiers; et aucun prince ne posséda de son temps une aussi riche vaisselle. Seize chapelains y disaient la messe chaque jour, et le seul service musical de la chapelle se composait d'un doyen, d'un prêtre pour l'évangile et d'un autre pour l'épître, d'un maître avec douze choristes, d'un serviteur pour les choristes, et de douze chantres.

Wolsey s'immisça, comme nous l'avons vu, dans toutes les affaires de l'Europe : il faisait changer d'amis à son maître selon ses propres intérêts. Il se laissa gagner notamment par Charles-Quint, moyennant deux riches évêchés en Espagne et la promesse de la papauté; mais abusé par deux fois, sa faveur se convertit en haine, et il lui aliéna Henri VIII, motif principal pour lequel l'empereur fut obligé de mettre François Ier en liberté, et d'accepter la paix de Madrid.

Henri VIII aspirait au titre de très-chrétien, enlevé par le pape au roi de France; mais il obtint celui de *défenseur de la foi*. Ce fut alors qu'il écrivit l'*Assertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum*, ouvrage que Léon X appela un *diamant du ciel* (1).

La belle et vertueuse Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint,

(1) *Voy.*, outre les auteurs habituels, BURNET, *Histoire de la réforme de l'Église anglicane.*

C. DODD, *Hist. ecclésiast. d'Angleterre de* 1500 *à* 1688. — 1839.

avait été fiancée au frère de Henri VIII; mais ce prince étant mort à quatorze ans sans que le mariage eût été consommé, Henri VIII l'épousa par amour, et les deux premières années de leur union se passèrent en fêtes et en amusements : il eut d'elle en dix-huit ans, sans compter les fausses couches, cinq enfants, qui tous moururent, à l'exception de Marie. Cela ne l'empêchait pas de se distraire avec d'autres femmes. Mais vint le moment où il s'éprit d'Anne de Boleyn, et alors il se fit scrupule d'avoir épousé sa belle-sœur : c'était pour cela, disait-il, que le ciel l'avait châtié dans ses enfants ; et il consulta les doctes pour savoir s'il ne devait pas rompre un pareil lien. Wolsey, qui s'était d'abord opposé à ce projet, voyant son maître dominé par la passion, se fit son médiateur près de Clément VII. Mais le pape, par principe, et par crainte aussi d'offenser Charles-Quint, ne voulut pas se prononcer, et s'en remit à Wolsey lui-même, qu'il nomma son légat à cet effet. Le cardinal se conduisit dans cette circonstance avec une délicatesse que Henri VIII ne croyait pas avoir à redouter de sa part. Aussi, cédant aux suggestions d'Anne de Boleyn, il le disgracia, lui reprit les sceaux, et le dépouilla de ses richesses. Wolsey survécut peu à sa disgrâce, et, à son lit de mort, il regretta de ne pas avoir employé au service de Dieu ce zèle ardent dont il avait fait preuve envers son souverain. Son palais devait appartenir au siége d'York; mais l'immense quantité de vaisselle et de meubles d'un prix inestimable qu'on y trouva, les lambris couverts d'or et d'argent, un buffet garni de plats en or, et mille pièces de toile de Hollande, tout en excitant la convoitise de Henri VIII, lui fournirent des arguments pour l'accuser de félonie. Le tout fut donc confisqué, et il fit du palais sa résidence royale.

Prompt à s'éprendre des hommes comme des femmes, Henri VIII mit toute sa confiance en Thomas Morus, dont il estimait le jugement, le savoir, et plus encore peut-être les joyeusetés. Il voulait toujours l'avoir avec lui à la promenade, aux repas, pour rompre la monotonie du tête-à-tête conjugal, comme interlocuteur dans la discussion. Quoiqu'il ne fût ni noble ni ecclésiastique, Henri VIII lui donna les sceaux, ce qui était chose inouïe, pour se concilier par lui le parlement, ou pour endormir sa conscience. Mais Thomas, homme studieux et consciencieux, s'acquittait de ses fonctions comme d'un devoir, sans remercier celui qui l'y avait élevé, sans y sacrifier à plus forte raison ses propres convictions; il formait donc trois vœux, savoir : que la paix se rétablît entre les puissan-

ces, que l'hérésie fût extirpée, et que le roi renonçât à son projet de divorce (1).

Cette question du divorce était toujours pendante. Les savants et les universités se prononçaient en sens divers; le peuple y était contraire, parce qu'il aimait Catherine, et qu'il redoutait pour résultat une guerre avec l'Espagne, ainsi que l'interruption du commerce des Pays-Bas. Mais Thomas Cromwell suggéra à Henri VIII de trancher la difficulté en se proclamant chef de l'Église d'Angleterre. En conséquence, le roi menaça tous les ecclésiastiques d'une accusation pour avoir reconnu Wolsey en qualité de légat;
1531. et le clergé, effrayé, s'accorda à reconnaître Henri comme *premier protecteur, seul et suprême seigneur, et, pour autant que le permet la loi du Christ, chef suprême de l'Église.*

Le premier pas une fois fait, Henri VIII poursuivit sa route sans
1533. hésiter. Il épousa Anne de Boleyn, qui bientôt donna le jour à Élisabeth. L'autorité du pape fut remise en discussion : on déclara qu'elle n'était point basée sur les saintes Écritures, mais qu'elle avait été usurpée dans le moyen âge; et les appels à Rome furent interdits. Le pape avertit, menaça. Enfin, pressé par les ambassadeurs de Charles-Quint, il cassa la sentence de divorce prononcée par Thomas Cranmer (2), qui, en récompense, avait été promu à
1534. l'archevêché de Cantorbéry. Il lança ensuite l'excommunication contre le roi, et détacha ainsi, en cédant à une impulsion extérieure, ce membre important de l'Église. Il interdit tout commerce avec l'Angleterre, délia les sujets du serment d'obéissance, et députa près des différentes cours le cardinal Pool, dernier rejeton des Plantagenets, pour les inviter à appuyer sa sentence.

(1) Dans un temps où ce n'était pas un mérite d'être tolérant, Érasme écrivait au sujet de Thomas Morus : « Ce fut une très-grande preuve de clémence que, pendant qu'il était chancelier, personne ne perdit la vie pour les opinions nouvelles, quand il y avait eu cependant dans les deux Germanies et en France de nombreux exemples de gens punis de mort pour cela. » *Lettres d'Érasme*, p. 1811. Ce peu de mots répond aux diatribes de Hume, de Burnet et de Voltaire, qui font de lui, à peu de chose près, un Torquemada.

On peut comparer les jugements qu'en ont portés trois auteurs récents de nations différentes :

G. T. RUDHAR, *Thomas Morus*. Nuremberg, 1829.

J. MACKINTOSH, *The life sir Thomas Morus*. Londres, 1830.

PRINCESSE DE CRAON, *Thomas Morus*. Paris, 1833.

(2) Luther désapprouva aussi ce divorce, disant qu'il aurait permis plus volontiers au roi la bigamie.

Le parlement, présidé par Cranmer, qui n'avait point d'égal dans l'art de flatter le souverain, décréta la soumission du clergé à la sanction du roi, déclaré chef de l'Église anglicane avec toutes les prérogatives exercées jadis par le pape, y compris le droit d'exiger les dîmes et annates, de conférer aux chapitres ou à qui de droit les pouvoirs nécessaires pour nommer les évêques. On décida en outre que les enfants de Catherine, femme illégitime, ne pourraient hériter de la couronne, qui serait dévolue à ceux d'Anne de Boleyn; que tous les citoyens seraient tenus d'en prêter serment; que ceux qui parleraient en sens contraire seraient déclarés criminels de lèse-majesté, et complices ceux qui ne les dénonceraient pas après les avoir entendus. Catherine ne voulut jamais renoncer au titre de reine, ni sortir du royaume, pour ne pas préjudicier aux droits de sa fille, qu'elle ne put jamais voir, malgré toutes ses supplications. Elle mourut bientôt, et dans ses derniers instants elle écrivit à Henri VIII pour lui pardonner et lui recommander leur enfant. Il versa des larmes et ne s'amenda point.

Thomas Morus et Jean Fisher, évêque de Rochester et vieillard octogénaire, qui s'étaient opposés au divorce et au serment de suprématie, furent condamnés à un emprisonnement perpétuel. Paul III ayant envoyé le chapeau de cardinal au prélat, Henri VIII s'écria : *Et moi, je m'arrangerai pour qu'on ne trouve pas de tête pour le mettre;* et il envoya Fisher au supplice, et peu après le chancelier. Comme la femme de Thomas Morus cherchait à lui persuader de fléchir pour sauver sa vie : *Ma chère Louise*, lui dit-il, *combien pourrai-je vivre encore? dix ans, vingt ans? Mais qu'est-ce que cela pour vouloir les échanger contre l'éternité?* Lorsqu'on lui eut enlevé avec ses livres et ses papiers tout moyen de lire et d'écrire, il alla fermer les volets de sa prison, en disant : *Une fois ses marchandises perdues, il faut fermer la boutique.* Il fut condamné, aux termes de la sentence, à être traîné sur une claie à travers la ville jusqu'à Tyburn : là, il devait être pendu jusqu'à ce qu'il fût à moitié mort, puis être écartelé, puis avoir les parties nobles coupées, le ventre ouvert, les intestins brûlés, et ensuite être exposé par quartiers aux quatre portes de la cité, tandis que sa tête serait fichée sur le pont de Londres. Lorsqu'on annonça à Thomas Morus que le roi lui accordait la grâce d'être décapité, il s'écria : *Dieu préserve mes amis de la clémence du roi, et mes descendants de son pardon.*

C'est ainsi que Henri VIII se détachait violemment du sein de l'É-

glise, lui qui, peu auparavant, avait combattu Luther, persécuté ses sectateurs et brûlé les traducteurs de la Bible. Sa réforme, que n'avait pas même déterminée un sentiment religieux, mais bien la fougue de la passion, était toute en faveur du pouvoir royal et de l'aristocratie. Elle inclinait naturellement vers les doctrines luthériennes, bien que Henri VIII, affectant de les réprouver, pour ne pas paraître se contredire, prétendît au titre de défenseur de la foi et brûlât les luthériens comme les catholiques, les premiers parce qu'ils étaient hérétiques, les autres parce qu'ils niaient sa suprématie, et l'infaillibilité à laquelle il prétendait dans les matières de foi comme dans les affaires de l'État ; ce qui faisait dire à un Français : *Quel royaume que celui où l'on brûle les hérétiques, et où l'on pend les catholiques!*

Afin de faire preuve de docilité, les évêques restèrent suspendus de leurs fonctions pendant un mois, et durent les redemander pour les obtenir un à un, selon le bon plaisir du roi et comme ses délégués. Trois cent soixante monastères abolis accrurent les revenus royaux de cent quarante-trois mille livres sterling, indépendamment de cent mille livres en argent, bijoux et meubles, droits et legs, qui revinrent au trésor ; résultat peu en rapport avec tant de violence. Le roi disait que le tout serait employé à subvenir d'autant aux charges de la guerre et à faire des pensions aux grands : il consuma au contraire ces richesses en un clin d'œil, prodigue jusqu'à donner une terre à un cuisinier pour un plat qu'il trouva à son goût. Cependant de riches bibliothèques se trouvaient dispersées; les seigneurs prétendaient que les biens ecclésiastiques devaient revenir aux représentants des premiers donateurs ; les personnes pieuses étaient scandalisées ; les pauvres demeuraient privés à la fois du pain du corps et de celui de l'esprit, qu'ils recevaient naguère dans cent dix hôpitaux et dans quatre-vingt-dix colléges.

Henri VIII n'eut égard à qui que ce fût ; et comme c'était un crime de lèse-majesté que de lui refuser les nouveaux titres qu'il s'était attribués, il fit mettre à mort un grand nombre de moines et de prélats ; tous les parents de Reginald Pool furent envoyés au supplice. Le cardinal Ruffense, arrivé à l'échafaud, jeta le bâton sur lequel il s'appuyait, en disant : *Allons, mes pieds, faites par vous-mêmes ces derniers pas* ; et il entonna le *Te Deum*. Quarante mille paysans du nord, guidés par Robert Aske, marchèrent sur Londres en *pèlerinage de grâce* avec des bannières où étaient figurés des calices et des hosties, pour demander la suppression des livres hétérodoxes,

le châtiment des hérétiques, le rétablissement des monastères et de l'autorité pontificale. Henri VIII négocia avec eux, et les paya de promesses; puis, lorsqu'ils se furent dispersés, il les fit pendre par vingtaines.

Pendant ce temps le luthéranisme se répandait parmi le peuple, grâce aux réfugiés, et il s'en formait deux sectes, l'une dite des hétérodoxes, l'autre des réformés : les premiers favorisés par les opinions, et les seconds par les actes du roi. Henri VIII finit par promulguer six articles de foi où étaient acceptés les saintes Écritures, le symbole des apôtres, avec ceux de Nicée et de saint Athanase, le baptême, la pénitence, l'eucharistie, la présence réelle, la nécessité des bonnes œuvres, l'invocation des saints, les images, les habits pontificaux, les cérémonies des cendres, des rameaux, du vendredi saint, les prières pour les morts. Cromwell, son vicaire général, ordonna que ces articles fussent lus sans commentaires dans toutes les églises, et le clergé obéit; c'était un crime d'État que de s'y refuser.

Cromwell fit ensuite publier la *Divine et pieuse institution du chrétien*, destinée à l'usage du peuple, où il déclarait qu'il n'y avait point de salut hors de l'Église catholique, niait la suprématie du pape, et imposait celle du roi. Alors les fêtes furent supprimées; on brûla les reliques et les images miraculeuses; on reprit le procès intenté à Thomas Becket, qui fut cité à comparaître, et décanonisé par contumace; ses restes furent livrés au feu, et les biens dépendant de son église, confisqués. Henri VIII fit revoir la traduction de la Bible, et défendit à tout autre qu'aux chefs de famille de l'ouvrir, sous peine d'un mois de prison. De plus, il se mit à discuter en personne avec les réformés, et soutint dans une discussion de cinq heures la présence réelle, contre Lambert Simmel; comme dernier argument, il lui donna à choisir d'y croire ou de mourir, et le fit expirer à petit feu. Cranmer et Cromwell, plus dociles, quoique luthériens, s'offrirent à condamner même leurs coreligionnaires; et comme les preuves du crime de lèse-majesté ne suffisaient pas toujours pour les envoyer au supplice, Cromwell introduisit le bill de conviction (bill d'attainder), au moyen duquel la chambre haute condamnait sans autre forme de procédure. Cette inquisition féroce multiplia les victimes, à tel point que soixante-douze mille sentences capitales furent prononcées sous ce règne.

Le même Cromwell inventa un autre acte qui, enlevant à la na-

tion toutes ses libertés, attribuait entièrement au roi l'autorité législative, en donnant force de bill aux décisions qu'il rendait sans prendre même l'avis du conseil. Alors la sortie du royaume pour se soustraire aux châtiments encourus fut déclarée crime de haute trahison; alors les pairs proclamèrent Cromwell digne d'être le vicaire général dans l'univers. Henri VIII ayant demandé huit cent mille livres sterling, et le parlement ne lui en ayant accordé que la moitié, il fit appeler le président, et lui dit : *Il faut que la proposition passe, ou ta tête*. Les orateurs rivalisèrent de bassesse envers le Salomon, le Samson, l'Absalon anglais, envers le vainqueur du Goliath romain; et chaque fois qu'ils prononçaient le mot de *très-sacrée majesté*, l'assemblée entière inclinait la tête. Tout fut accordé désormais sans mesure, soit acquisitions nouvelles, soit dons gratuits, en proportion de la fortune de chacun; on contracta des emprunts, on altéra les monnaies; la taxe personnelle, si odieuse, fut votée; enfin tout ce que le roi avait emprunté, à partir de la trente et unième année de son règne, fut englouti dans une banqueroute scandaleuse.

Ce véritable tyran était l'homme le plus inconstant dans ses affections, et donnait au moins à ses victimes la consolation de le voir sacrifier ceux qui lui avaient servi d'instruments. Au moment même où Anne de Boleyn, parée de riches atours, se réjouissait de la mort de Catherine, elle vit une demoiselle assise sur les genoux du roi. Henri VIII ne trouva rien de mieux, pour déguiser l'affront dont il s'était rendu coupable envers elle, que de feindre la jalousie, et de lui intenter un procès pour inceste et conspiration. Il commanda
1536. en conséquence à Cranmer, sous peine de la vie, de la déclarer concubine, et Élisabeth bâtarde. Anne fut condamnée à périr par le feu ou par la hache, selon le bon plaisir du roi, dont la clémence lui épargna le bûcher. Victime résignée, elle expia sans faiblesse la joie que lui avaient causée les infortunes de Catherine : *De simple particulière que j'étais*, dit-elle, *il m'a faite marquise, puis reine; et, ne pouvant m'élever davantage en ce monde, il veut m'envoyer sainte dans le ciel.* Elle répondit à ceux qui s'apitoyaient sur la souffrance que lui réservait le supplice : *Mon cou est tendre, et le bourreau très-exercé.*

Henri VIII s'habilla de blanc, en signe d'allégresse; et Cranmer ayant déclaré « devant Dieu que ce mariage était sans valeur et nul, » il épousa le lendemain Jeanne Seymour. Le parlement dé-

clara, à son tour, illégitimes les enfants nés d'Anne de Boleyn, et traître quiconque dirait le contraire, en conférant en outre au roi la faculté de disposer de la couronne à défaut d'héritiers mâles. Jeanne périt en donnant le jour à Édouard, et peut-être dut-elle seulement à cette fin prématurée l'avantage d'échapper au supplice. 1537.

Anne de Clèves fut alors amenée au roi, pour devenir sa femme; mais lorsqu'il la vit, il manifesta le peu de goût qu'il avait pour elle, en la traitant avec ses familiers de grosse cavale flamande. Comme elle ne savait ni la musique ni l'anglais, il était tout disposé à la renvoyer, si Cromwell ne l'en eût détourné. Ce Cromwell, qui, du métier de blanchisseur, s'était élevé à une telle omnipotence, était pour la noblesse un objet d'envie, d'exécration pour les catholiques et les protestants. Le roi finit par le prendre aussi en haine comme l'artisan de ce mariage; on lui fit donc son procès pour cause de luthéranisme, et ayant été condamné, moyennant le bill de conviction qu'il avait inventé, il fut mis à mort sans inspirer de pitié à personne.

Le duc de Norfolk, qui avait contribué activement à sa perte, offrit sa nièce, Catherine Howard, à l'amour changeant du roi, qui fut supplié par le parlement de permettre qu'il examinât la validité de son mariage avec Anne. Cette union fut déclarée nulle, et Henri VIII épousa Catherine.

Bien que cette jeune personne n'eût ni la taille ni le port majestueux qu'il recherchait dans les femmes, il l'aimait pour son ingénuité; mais bientôt Cranmer lui fournit des preuves du contraire. Le parlement la condamna comme coupable de lèse-majesté, et l'envoya à l'échafaud avec deux complices, déclarant en outre atteinte de trahison celle qui, à l'avenir, épouserait le roi sans être immaculée, comme aussi quiconque, la sachant indigne de sa couche, ne la dénoncerait pas, et ceux qui l'auraient déshonorée. Henri VIII prit alors pour femme Catherine Parr, qui, ayant été reconnue luthérienne, n'échappa qu'avec peine au supplice. 1543.

Les autres parties du royaume éprouvaient aussi les effets de cette volonté de fer sous laquelle Henri VIII faisait tout plier. Originaire du pays de Galles, il prétendit réunir cette principauté à l'Angleterre; et il y réussit en soumettant les quarante et un seigneurs des Marches, qui y exerçaient comme indépendants une juridiction particulière. 1536.

Lorsque Henri VIII fiança sa fille Marguerite à Jacques IV, roi d'Écosse, on lui exprima la crainte que l'Angleterre, par suite

de cette union, ne devînt un jour une province de l'Écosse : *Au contraire*, répondit-il, *c'est l'Écosse qui deviendra vassale de l'Angleterre;* et il prophétisa juste.

Écosse. 1513. Après la bataille de Flodden, qui mit l'Écosse humiliée à deux doigts de sa perte, Jacques V régna (chose sans exemple) sous la régence de Marguerite Tudor, puis sous celle du duc d'Albany, qui continua la guerre contre Henri VIII. Jacques V, corrompu par une mauvaise éducation, devint un tyran, et chercha à abaisser la noblesse avec l'aide du haut clergé, dont les goûts et les habitudes étaient tout à fait mondains. Patrice Hamilton introduisit dans le pays le luthéranisme, et devint, avec bien d'autres, un des martyrs de la nouvelle religion; mais le sang versé accrut le nombre des prosélytes. L'un des plus célèbres parmi eux fut George Buchanan, à la fois antiquaire, poëte et historien, qui attaqua les moines dans plusieurs satires à la suggestion du roi, et qui, ayant été arrêté comme hérétique, ne s'enfuit qu'à grand'peine. Jacques V restait fermement attaché aux catholiques; mais Henri VIII voulait étendre aussi en Écosse son despotisme religieux. C'est pourquoi la faction française, fidèle au catholicisme, et détestant le servage anglais, prévalait à la cour de Jacques V et dans tout le pays : *Il n'est pas jusqu'aux enfants*, écrivait sir George Douglas, *qui ne voulussent le lapider* (Henri VIII), *les femmes briser sur lui leurs quenouilles; le peuple mourrait tout entier pour empêcher la réforme, et la plupart des nobles, ainsi que la totalité du clergé, sont contre lui.*

Henri VIII tenta, dans une conférence, de convertir Jacques V, et n'ayant pu y parvenir, il envahit l'Écosse. Il ne fut pas plus heureux avec les armes qu'il ne l'avait été avec les arguments; mais les nobles, irrités contre Jacques V, manifestèrent leur mécontentement, en refusant de le suivre à la guerre; ce dont il fut tellement outré, qu'il mourut sept jours après la naissance de Marie Stuart. Le comte d'Aran, déclaré régent, consentit au mariage de la jeune princesse avec Édouard, fils de Henri VIII; mais le primat Beaton fit évanouir ce projet, et s'appuya sur la France. Henri VIII se
1543. brouilla par la suite avec cette puissance, et, dans une descente qu'il fit en France, il assiégea Boulogne, qu'il prit et conserva ensuite pendant huit années.

Il aurait voulu influer sur les destinées de l'Europe, à l'égal des deux grands princes ses contemporains; mais ne pouvant y réussir, il s'en dédommagea en étendant chez lui son autorité hors de toutes

limites. Édouard, son fils, atteignait à peine sa neuvième année, lorsque le roi, se sentant près de sa fin, songea à lui assurer son héritage, en se débarrassant de quiconque lui portait ombrage. En conséquence, Thomas, duc de Norfolk, chef des catholiques en Angleterre, fut mis à mort, et Henri, comte de Surrey, son fils, 1546. 30 décembre
était destiné à le suivre, quand le roi cessa de vivre.

On produisit, comme émané de lui, un testament d'une authenticité suspecte, par lequel il excluait ses filles de la succession, si elles se mariaient sans le consentement d'un conseil de régence qu'il instituait. Ce conseil était composé de seize membres qui, créatures de Seymour, choisirent, pour être le protecteur et le représentant de la majesté royale, Édouard Seymour, duc de Somerset. Ce seigneur, après avoir écarté tous ceux qui le gênaient, attira à lui toute l'autorité, et, zélé luthérien, il fit élever, conjointement avec Cranmer, le jeune Édouard dans cette croyance. Les Édouard V
pouvoirs des évêques furent limités, et des visiteurs, expédiés pour supprimer toutes les idolâtries; le droit d'instruire et de prêcher fut restreint à un petit nombre de personnes, le restant des biens ecclésiastiques pillé çà et là, et des dogmes nouveaux furent proclamés par l'infaillibilité d'un roi de dix ans. En conséquence, les prêtres eurent la permission de se marier, le roi put nommer les évêques sans le concours des chapitres, et un nouveau catéchisme fut rédigé par Cranmer, artisan de ces innovations. Toute opposition était punie de l'emprisonnement. Mais en même temps le parlement effaçait du code pénal les nouveaux crimes de lèse-majesté imaginés par Henri VIII, et abolissait la puissance universelle qu'il s'était attribuée.

Lord Seymour, grand amiral et frère du protecteur, avait épousé, en vue de sa dot, la veuve de Henri VIII, lorsque son cadavre était à peine refroidi. Devenu veuf, il aspirait à la main d'Élisabeth, à qui il était loin d'être indifférent. Certain que la régence lui refuserait son consentement, il ourdit des trames pour supplanter son frère; mais ses projets furent éventés, et le protecteur l'envoya au supplice. 1549.

Pendant ce temps, l'Écosse, où la réforme s'était introduite, était violemment agitée. George Wishart, précurseur des puritains, y excita contre Rome, non-seulement la populace, mais encore une foule 1546.
de barons; le cardinal Beaton (de Béthune) l'envoya au bûcher; mais bientôt il fut assailli lui-même et mis en pièces. Le sang appela le sang : les supplices et les guerres se succédèrent avec acharne-

ment ; la régente Marie de Lorraine, sœur des Guise, s'entendit avec la France, les novateurs avec l'Angleterre, et Somerset, passant dans le pays, défit les Écossais à Pinkencleugh. Il voulait faire donner à Édouard la main de Marie Stuart ; mais la mère de cette princesse l'envoya en France, pour la soustraire à cette contrainte.

Ce mauvais succès, la négligence des conseillers du roi, qui, plus occupés de leur propre agrandissement que du soin de l'État, laissaient le royaume s'affaiblir, enfin la cession de Boulogne à la France, firent éclater le mécontentement contre Somerset. La haine publique fut fomentée par Jean Dudley, comte de Warwick. Le protecteur fut donc déposé, et condamné par la suite au supplice, comme coupable de félonie.

1552. Warwick, qui resta à la tête des affaires sans prendre aucun titre, attira à lui les principales seigneuries, se fit duc de Northumberland, et marcha sans rival. Il vint en aide à Cranmer, qui, travaillant avec une prudente lenteur au triomphe du luthéranisme, appelait en Angleterre des prédicants, au nombre desquels se trouvaient les Italiens Bernardin Ochino et Pierre Martyr Vermiglio, qui enseigna la théologie à Oxford. Martin Bucer de Schelestadt, voyant les différentes sectes anticatholiques de l'Angleterre en dissidence entre elles, s'occupa de faire rédiger une confession de foi.
1551. Elle fut formulée, en effet, en quarante-deux articles. La présence réelle y était niée ; elle ne décidait rien sur la prédestination, croyait à la nécessité de la grâce, établissait la suprématie du roi, et déclarait légitime la peine de mort ainsi que la guerre. D'un autre côté, le signe de la croix, l'extrême-onction, les prières pour les morts, furent abolis ; ceux qui prirent leurs degrés dans l'université furent obligés de jurer qu'ils préféraient l'autorité des saintes Écritures au jugement des hommes, et (contradiction étrange) qu'ils acceptaient pour certains les articles publiés par l'autorité royale. Les lois ecclésiastiques subirent une réforme, on persécuta vivement les catholiques ; enfin la liturgie fut renouvelée en entier.

Cependant le nombre des pauvres s'était accru. Les nouveaux propriétaires des biens enlevés au clergé, qui auparavant étaient cultivés moyennant de faibles redevances, exigèrent des fermiers un prix beaucoup plus élevé. Afin d'avoir moins de frais à supporter, ceux-ci convertirent les guérets en prairies, attendu que les laines rapportaient davantage. Des domaines étendus furent entourés de palissades pour en faire des parcs de chasse, ce qui obligea

beaucoup de familles à abandonner les champs paternels. Une foule de journaliers restèrent sans salaire, tandis que les trésors de l'Amérique faisaient hausser le prix de toutes choses. Les mendiants, habitués à trouver leur subsistance chez les moines, se répandirent alors dans tout le royaume. Afin de porter remède à ce mal, on décréta que quiconque demeurerait trois jours sans travailler serait considéré comme vagabond, marqué de la lettre V sur la poitrine, et donné au dénonciateur, pour le servir deux ans comme *esclave*. Son maître n'était tenu de le nourrir que de pain et d'eau : il pouvait lui mettre au cou ou à la jambe un anneau de fer, et lui imposer toute espèce de travaux. En cas d'une absence prolongée pendant quinze jours, il encourait la marque de la lettre S sur le visage, et devenait esclave pour toute sa vie ; en cas de récidive, il était traité comme coupable de félonie. Ce décret insensé resta en vigueur pendant deux ans.

Édouard grandissait dans des idées de luthéranisme zélé. Mais le duc de Northumberland, dont les richesses étaient immenses, et qui le voyait d'une santé délicate, porta des regards ambitieux sur le trône. Il lui représenta en conséquence que les Anglais, malgré le testament de Henri VIII, ne reconnaîtraient jamais pour reines les deux princesses déclarées bâtardes, et que, d'un autre côté, Marie Tudor, et plus encore l'héritière de l'Écosse, se montraient zélées catholiques. Il l'amena donc à transférer la succession royale à Jeanne Grey, fille de Françoise Brandon, née de la princesse Marie, sœur de Henri VIII, et bonne luthérienne. Northumberland la fit épouser à lord Dudley, son fils; et, soit par la crainte, soit par les promesses, il détermina les grands à souscrire à ce nouvel acte arbitraire, qui intervertissait l'ordre de succession : tant l'Angleterre s'était plongée dans l'esclavage en proclamant la liberté de croyance !

Lorsque Édouard mourut, âgé de seize ans seulement, et que lady Grey, dans une ignorance complète de la trame qui avait été ourdie, s'entendit offrir la couronne, elle s'évanouit de frayeur, et répondit par un refus. Mais le duc lui persuada qu'elle devait accepter. Le peuple, tout en improuvant l'usurpation par son silence, prenait néanmoins en pitié la douce et innocente victime qu'il voyait parée de la couronne. Northumberland avait cherché à surprendre Marie, et à la faire arrêter ; mais, avertie à temps, elle s'était enfuie. Bientôt elle réunit des forces ; et, suivie de quarante mille volontaires, elle s'avança sur Londres, où elle entra avec Élisabeth. Elle délivra aussitôt le duc de Norfolk, resté prisonnier

Jeanne Grey. 1553.

Marie la Catholique.

3 août.

depuis le règne de son père, ainsi que plusieurs évêques. Un certain nombre de partisans de Northumberland obtinrent leur pardon; mais Marie ordonna de faire le procès des autres, et l'envoya lui-même au supplice, malgré ses lâches supplications.

Charles-Quint, qui avait protégé son enfance contre ceux qui avaient voulu la rendre luthérienne même par force, l'avait poussée à déployer cette justice rigoureuse; mais il ne put obtenir d'elle la condamnation de Jeanne Grey, qui avait renoncé à son règne de neuf jours. Elle bannit alors de nombreuses superstitions qui s'étaient introduites dans le culte, et fit reparaître à la cour le luxe et les ornements d'or qui en avaient été proscrits; ce qui, joint à la monnaie de bon aloi qu'elle fit frapper, en place de celle qui avait été altérée, lui concilia les esprits de la multitude. Elle rétablit les évêques déposés, et amena Élisabeth à faire abjuration. Ayant été ensuite couronnée selon les rites catholiques, elle fit valider de nouveau le mariage de sa mère avec Henri VIII, et remit les choses dans l'état où elles étaient à la fin du règne de ce prince, en annulant les actes religieux faits pendant le règne d'Édouard VI.

Il s'agissait pour elle de se choisir un époux, et sa préférence se portait sur le cardinal Pool, issu d'un sang royal, zélé catholique sans être persécuteur: mais, sur son refus, Charles-Quint la décida à épouser Philippe II, son fils. Les puissances, à qui cette union portait ombrage, ourdirent des trames pour lui substituer Élisabeth, et les populations se soulevèrent, en haine des Autrichiens, contre une semblable alliance. Alors Jeanne Grey, soupçonnée de tremper dans ces menées, fut mise à mort avec son mari, et Élisabeth arrêtée. Philippe II arriva sous ces funestes auspices, et chercha, en buvant de la bière, en trinquant familièrement avec les Anglais et en affectant la popularité, à se concilier les esprits; mais il laissa bientôt percer l'orgueil de sa maison, les prétentions espagnoles, et la froideur de son caractère.

Ici commence une réaction de parti, sous le voile du catholicisme. Le cardinal Pool, venu en Angleterre avec le titre de légat, rebénit la nation et confirma le mariage de la reine, qui était odieux au pays; les deux chambres demandèrent à rentrer dans le sein de l'Église, à la condition que les détenteurs de biens ecclésiastiques ne seraient pas troublés, et le pape fut rétabli dans son ancienne juridiction sur l'Angleterre.

Marie avait délivré avec Élisabeth les autres prisonniers; mais

elle persista peu de temps dans cette indulgence, et les conseils de Gardiner, qui voulait se faire pardonner par un zèle excessif l'oscillation religieuse et politique dont il avait fait preuve sous les règnes précédents (1), la poussèrent dans la voie où elle mérita le surnom de Sanguinaire, elle autrefois si douce et si compatissante! Cranmer et d'autres novateurs avaient fait décréter, sous Édouard VI, que quiconque n'adopterait pas leur profession de foi serait traduit devant les cours ecclésiastiques, et que, au cas où sa résistance durerait quinze jours, il serait livré au bras séculier (2). Ils avaient ainsi forgé 1556.
des armes dont le parti contre lequel elles étaient destinées devait à son tour se servir contre eux-mêmes. Plusieurs prédicateurs furent brûlés vifs : le moine espagnol Alphonse de Castro, confesseur de Philippe II, obtint pourtant, en s'élevant hautement contre de semblables procès, qu'ils fussent suspendus. Mais une insurrection fournit un prétexte pour les reprendre; et, bien que le nombre en ait été exagéré par le parti qui triompha ensuite, les écrivains les plus modérés avouent que deux cents personnes environ périrent de la sorte, la plupart appartenant à la condition moyenne. Cranmer avait été mis en liberté; puis le bruit s'étant répandu qu'il avait changé de croyance, il protesta du contraire et blasphéma même contre la messe, qu'il traita d'œuvre du démon : arrêté de nouveau, il abjura par peur; mais ensuite il renia sur le bûcher le pape et les doctrines catholiques.

Le cardinal Pool fut promu à son archevêché; mais l'ordre de restituer les biens qui avaient appartenu au clergé attira à Marie plus de haines que son intolérance même.

Philippe II, qui n'aimait pas la femme dans celle qu'il avait épousée, mais qui n'écoutait que sa propre ambition, après avoir perdu l'espérance d'en avoir des enfants, retourna en Espagne, et entraîna Marie dans une guerre funeste contre la France. Il en résulta que la reine, profondément affligée de la perte de Calais et de l'éloignement de son époux, tomba dans la mélancolie, et mourut de con- 1558 27 novembre
somption. Ses nombreuses vertus ne purent lui faire pardonner une intolérance commune alors à tous les partis (3).

(1) Lingard cherche toutefois à l'en disculper.

(2) Voyez *Reformatio legum ecclesiasticarum*, tit. *De hæresibus* et *De judiciis contra hæreticos*.

(3) Patrick Fraser Tytler, prêtre presbytérien, a publié récemment un ouvrage destiné à réhabiliter la mémoire de Marie, sous ce titre : *England under the reigns of Edward VI and Mary, with the contemporany history of Europe, illustrated in a series of original letters never before printed, with*

Au moment de mourir, elle fit appeler sa sœur Élisabeth ; et, tremblant que son œuvre ne vînt à être détruite, elle l'invita à lui déclarer ses sentiments : mais cette princesse, qui avait appris, avec tout ce qu'une conscience déliée peut offrir de ressources, l'art qui est le plus nécessaire aux princes, sut dissimuler, et fit une profession de foi catholique. Mais à peine eut-elle été proclamée reine, que, voyant le pape hésiter à la reconnaître fille légitime de Henri VIII ; Marie Stuart, reine d'Écosse, vouloir lui disputer la couronne, et Philippe II s'apprêter activement à ressaisir les rênes du monde que son père avait délaissées, elle jugea nécessaire à sa propre liberté et à celle de son pays de se déclarer pour les protestants. Elle mit donc les prisonniers en liberté, rappela les prédicants, prit pour chancelier Nicolas Bacon, et pour confident Guillaume Cécil, l'un des plus habiles hommes d'État. Alors les actes du règne de Marie furent abolis ; les annates, les dîmes et la puissance suprême restituées à la couronne, et des peines sévères portées contre quiconque soutiendrait la suprématie du pape ou nierait celle du roi. Sur neuf mille quatre cents bénéficiers, il n'y en eut que cent soixante-dix-sept qui refusèrent le serment à cette croyance (1).

historical introduction, etc. On conçoit, en lisant les lettres de Marie qu'il reproduit, une tout autre idée de cette princesse que celle qui est généralement répandue. Aussi Tytler se montre-t-il convaincu « qu'elle était très-digne d'estime. » Voici en quels termes il parle d'elle :

« Avant d'épouser Philippe (à l'âge de trente-neuf ans), on ne peut lui adresser qu'un seul reproche, sa fidélité à la religion romaine. De là, tout le mal qu'en ont dit Fox, Carte, Strype, et tous les protestants ardents. Ses lettres, que je publie, pleines de bonté de cœur et de convenance, contrastent avec le pédantisme, l'affectation et l'obscurité du style d'Élisabeth. Nous appelons cependant l'une la *bonne Betti* et sa sœur la *Sanguinaire*, surnoms bien mal appliqués. Après son mariage avec Philippe, il s'opéra, dans le caractère aimable et confiant de Marie, un changement graduel, dont on n'a pas examiné les causes. Son cœur tendre et affectueux était blessé de la froideur, de la négligence, de l'abandon dont était payé son attachement. Des espérances déçues, l'affection récompensée par l'ingratitude suffisent bien pour changer les plus heureuses dispositions ; et la défiance, le dégoût, la tristesse pénétrèrent dans cette âme trompée. Elle laissa ses ministres s'opposer à la réforme ; mais souvent elle se montra indulgente et charitable, quand ils étaient inexorables et violents. »

L'auteur s'appuie sur des lettres, d'où il résulte que Marie pardonna généreusement à Élisabeth, coupable d'un crime capital, pour avoir trempé dans la conjuration de Wyatt. Le fait est qu'Élisabeth marchait avec la nation, et Marie en sens contraire. De là l'auréole à l'une, et l'infamie à l'autre.

(1) CAMDEN, *Annales rerum anglicarum et hibernicarum regnante Elisabeth.* Londres, 1675.

La *gouvernante suprême de l'Église* fut investie du droit de réprimer l'hérésie, de faire ou d'abroger les règlements canoniques, de statuer sur les controverses de discipline, de régler la liturgie, de nommer aux évêchés, et de confier l'exercice de l'autorité spirituelle à toute personne de son choix. Ainsi naquit la *haute commission*, qui exerça ensuite une juridiction nuisible à la liberté civile, et ne différa en rien du saint-office, puisque les juges devaient faire leur enquête « par tous les modes et moyens dont ils pouvaient s'aviser. » L'Église *anglicane* resta alors définitivement établie selon les dogmes calvinistes, mais avec l'ancienne hiérarchie et avec le gouvernement des évêques, qui convenait à l'aristocratie du pays et au despotisme des Tudors. Les biens rendus au clergé furent repris, les images abolies, les prêtres autorisés à se marier, et les articles de la profession de foi réduits à trente-neuf. 1559.

Confession anglicane.

Comme l'Église catholique, la communion anglicane admettait un seul Dieu en trois personnes; elle croyait que le Fils revêtit la nature humaine, s'offrit en sacrifice pour les péchés de l'homme originel et actuel, et que l'homme ne peut être sauvé qu'en son nom. Elle admettait également les trois symboles, et révérait les saintes Écritures, comme étant la véritable parole de Dieu. Mais elle en différait en ce qu'elle déclarait apocryphes plusieurs des livres sacrés, et soutenait que toutes les doctrines enseignées par le Christ et par ses apôtres étaient contenues dans l'Écriture sainte; tandis que l'Église catholique croit que plusieurs choses, comme le baptême des enfants et l'obligation d'observer le dimanche, ont été enseignées par le Christ et par ses apôtres, sans avoir été enregistrées dans l'Écriture, et connues seulement par tradition. Toutes deux convenaient que l'Église possède le droit de décréter les rites et les cérémonies, et l'autorité pour décider dans les controverses de foi; mais les trente-neuf articles semblaient, à force de restrictions, annuler cette autorité, attendu que l'Église ne pouvait décider au delà de ce qui est contenu dans les saintes Écritures, ni se réunir en concile général que sur le commandement et par la volonté des princes; et qu'une fois réunie, elle était sujette à l'erreur; qu'elle avait même erré.

Toutes deux réclamaient également la vocation et la mission pour leurs ministres, et confiaient le gouvernement de l'Église aux évêques, comme à l'ordre le plus élevé dans la hiérarchie.

Madame de Kéralio, *Hist. d'Élisabeth, reine d'Angleterre.* Paris, 1786-1788.

Mais l'ancienne Église, n'admettant aucune autorité ecclésiastique chez le prince, reconnaissait dans l'évêque de Rome, comme successeur de saint Pierre, une prééminence d'honneurs et de juridiction sur toute l'Église. La nouvelle lui refusait toute juridiction dans le royaume, et considérait le souverain comme chef suprême, même dans le gouvernement ecclésiastique.

Toutes deux enseignaient que la justification des pécheurs ne peut s'acquérir ou se mériter par aucun effort naturel, et qu'elle est accordée gratuitement par les seuls mérites de Jésus-Christ; mais l'une invoquait la justification par la foi seule, tandis que l'autre exigeait, conjointement avec la foi, l'espérance et la charité.

Elles convenaient également que les sacrements sont des signes efficaces de la grâce, par laquelle Dieu opère en nous invisiblement; mais ils étaient réduits à deux par les trente-neuf articles, le baptême et l'eucharistie. Or, en ce qui concerne la dernière, les réformateurs anglais enseignaient que, dans ce sacrement, le corps de Jésus-Christ n'est donné, pris et mangé que d'une manière céleste et spirituelle; et les catholiques, d'une manière réelle, bien que spirituelle et sacramentelle. Les premiers déclaraient que la doctrine de la transsubstantiation ne pouvait être prouvée par les paroles de l'Écriture, et qu'il fallait administrer la communion aux laïques sous les deux espèces, conformément à l'institution et au commandement du Christ. La messe fut déclarée une invention impie, parce qu'il ne saurait y avoir d'autres sacrifices pour le péché que celui qui a été offert sur la croix; enfin les doctrines du purgatoire, des indulgences, de la vénération et de l'adoration des reliques, ou des images et de l'invocation des saints, furent condamnées, quoiqu'en termes généraux et sans explication (1).

Comme il n'était plus possible alors de former des prêtres catholiques en Angleterre, des séminaires furent institués au dehors, surtout à Rome; et, bien qu'Élisabeth les y persécutât encore, des missionnaires se rendaient de là dans l'île, où pénétrèrent aussi les jésuites, dont la hardiesse s'accrut quand de nouvelles lois d'une extrême sévérité aggravèrent le danger. L'Anglais Edmond Campian, de cette compagnie, y vint, en déclarant qu'il lui était interdit de se mêler des affaires temporelles; mais que les jésuites avaient fait serment entre eux d'employer tous leurs efforts, et de

(1) LINGARD, tome VII, note N.

donner même leur sang. pour ramener l'Angleterre à la vraie foi. Des visites rigoureuses et réitérées, qui troublaient la paix domestique des personnes soupçonnées, firent découvrir à la fin la retraite de Campian, qui fut par deux fois étendu sur le chevalet. La reine elle-même l'interrogea lors de son jugement; et l'on reconnut qu'il joignait la sagesse à la modération. Mais peu après elle inventa une conspiration (expédient auquel elle recourut de temps à autre), et l'envoya au supplice avec douze autres.

Élisabeth, ne voulant pas paraître attenter à la liberté de conscience, allégua que les jésuites, contre lesquels elle avait institué une commission suprême, intriguaient pour soulever le pays, et y introduire les étrangers. Comme ils protestaient que leurs intentions étaient purement religieuses, les inquisiteurs, ne se tenant pas pour satisfaits, exigeaient d'eux des explications précises. Ils leur demandaient donc si la bulle pontificale qui déclarait Élisabeth déchue était légitime, si elle obligeait les Anglais, et comment ils se comporteraient si le pape les déliait du serment de fidélité. Ils répondaient qu'ils voulaient rendre à César ce qui était à César; réponse qui était considérée comme un aveu, et les prisons se remplissaient. Les descriptions des supplices usités alors en Angleterre n'ont rien qui leur soit comparable dans l'histoire de l'inquisition espagnole.

Les bourreaux et la prison étaient les arguments de la nouvelle croyance. Le fait de célébrer une messe était puni d'une amende de deux cents marcs (10,878 fr.) et d'une année d'emprisonnement; il coûtait cent marcs et une année de prison pour l'avoir entendue; vingt livres sterling, pour avoir manqué pendant un mois de suivre la chapelle anglicane. Ce dogme, que « la reine était le chef de l'Église, et son devoir d'extirper l'erreur, d'exclure du bercail du Christ les hérétiques, pour qu'ils ne corrompissent pas les autres, » fit porter jusqu'à cinquante mille personnes sur les listes des suspects. On fouillait les maisons et les individus pour découvrir des livres ou des calices, on outrageait la pudeur, et la torture était prodiguée. La chambre étoilée veillait attentivement sur la presse, bien plus rigide que l'Index de Rome. Il ne pouvait être établi d'imprimerie hors de Londres, à l'exception d'une à Cambridge et d'une autre à Oxford : rien ne pouvait y être imprimé sans l'assentiment du conseil; les officiers de la couronne pouvaient saisir les ouvrages dans l'atelier, et briser les presses.

Le temps même ne ralentit pas la persécution contre les catholiques. Philippe Howard, premier pair du royaume, fut pris en haine par la reine, après avoir été son favori ; et elle le chassa de la cour. Mais ayant appris qu'il avait abjuré le protestantisme, elle le fit arrêter et détenir prisonnier pendant onze ans, sans lui laisser voir une seule fois ses enfants ni ses parents. Il fut enfin envoyé à la mort, comme coupable d'avoir désiré le triomphe de la flotte invincible.

Le parlement considéra comme félonie l'acte de recevoir des bulles du pape ou des rosaires et des *Agnus Dei*. On proposa aussi que tout sujet anglais, arrivé à un certain âge, fût tenu de se conformer au service divin établi, et de recevoir la communion sous la forme nouvelle ; mais le bill ne passa pas, attendu que de nouvelles sectes avaient surgi, notamment celle des puritains.

Puritains.

Un certain nombre de réformés qui, sous le règne de Marie la Catholique, avaient émigré en Allemagne et en Suisse, furent scandalisés à leur retour de voir dans les églises des vases, des images, des ornements, et de trouver surtout des évêques inconnus aux premiers chrétiens, et de les voir occuper même un siége au parlement. Ils demandèrent donc à avoir leurs églises particulières, et soutinrent que le droit de régler les croyances et les cérémonies n'appartenait pas au roi, mais à chaque communauté de fidèles ; que tout ministre pouvait dire les prières comme il l'entendait. Ils excluaient, du reste, les cérémonies dont l'Église accompagne les actes solennels de la vie, ainsi que l'ordination des évêques.

Ces *puritains*, appelés aussi *non-conformistes*, étaient odieux à la reine, parce qu'ils combattaient sa suprématie : elle prohiba donc leur culte, et les persécuta plus encore que les catholiques ; mais les nombreux partisans qu'ils avaient dans les communes l'empêchèrent longtemps de les chasser.

Par politique et par religion, Élisabeth soutint les huguenots en France et dans les Pays-Bas ; et elle eut pour antagoniste perpétuel Philippe II, à qui elle fit la guerre en Portugal, en Hollande, en France, en Écosse, en Amérique ; elle tenta même de *réduire l'Espagne par famine*, en empêchant tous bâtiments d'y aborder.

Son règne fut en réalité l'un des plus illustres et des plus heureux. Contrainte, par la guerre avec l'Espagne, de se fortifier sur les mers, elle expédia en Amérique des vaisseaux qui commencèrent à fonder la puissance maritime de l'Angleterre. Hawkins, Drake,

Cavendish, Walter Raleigh (1), multiplièrent les découvertes, tandis qu'en Europe les relations avec les autres États s'étendaient et se consolidaient.

Alors l'industrie du fer, qui devait devenir une des plus importantes, commença à se développer. On fouilla sans relâche les entrailles de la terre; mais la grande quantité de bois qu'il fallait consumer soulevait des plaintes ; ce qui força de pourvoir au mal par l'intervention de la loi, et de prohiber l'établissement de nouveaux ateliers dans les comtés. On sentait si bien cependant l'importance de cette fabrication, qu'on alla jusqu'à proposer de réduire en forêts toute la surface de l'Angleterre. Les fonderies furent transportées en Irlande, où il y avait abondance de bois. On s'avisa enfin d'employer le charbon de terre pour combustible ; mais le peuple détruisit les appareils de cette industrie inconnue, qui pourtant était appelée à procurer plus tard une vie nouvelle à l'Angleterre.

Le peuple était content, le parlement docile, les finances prospères, l'agriculture florissante ; un grand nombre de manufacturiers flamands vinrent fabriquer en Angleterre ce que les Anglais tiraient auparavant du dehors ; on y construisit les bâtiments qu'on était dans l'habitude d'acheter à l'Italie ou aux villes hanséatiques. Iwan de Russie accorda aux Anglais le privilége de trafiquer dans ses États, d'où ils se rendirent, par la mer Caspienne, jusqu'en Perse et en Boukharie ; ils firent en Turquie d'autres établissements, et le monopole hanséatique demeura écrasé. La condition des serfs, à qui l'on offrit les moyens de se racheter, se trouva adoucie. On remédia quelque peu à la mendicité, qui s'était accrue par l'abolition des monastères, au moyen de la taxe des pauvres, aumône officielle, faite sans charité et reçue sans gratitude. Thomas Gresham, fondateur de la bourse de Londres, persuada aux négociants de prêter à l'État, qui, dispensé par là de subir les intérêts énormes exigés par les banquiers d'Anvers, acquit de l'indépendance. Il ne faut donc point s'étonner si Élisabeth excita tant d'enthousiasme, à tel point qu'un puritain, condamné à perdre la main droite, élevait son chapeau avec la gauche, en criant : *Vive la reine !*

Lors de l'invasion projetée par Philippe II avec la flotte invincible, Élisabeth demanda au maire de Londres quelles étaient les forces que la ville consentirait à fournir pour la défense du royaume;

(1) *Voy.* tome XIII, page 267.

et comme il l'invita à fixer elle-même le contingent qu'elle désirait, elle demanda quinze vaisseaux et cinq mille hommes. Alors les bourgeois de Londres prièrent Élisabeth « d'accepter, comme témoignage de leur loyal et parfait dévouement à la reine et au pays, dix mille hommes et trente vaisseaux amplement approvisionnés. »

Malheureusement l'introduction de la réforme avait amené la nécessité de la tyrannie ; et elle fut aussi absolue en Angleterre que chez les Turcs (1), puisque le souverain y pouvait tout faire, sauf décréter les impôts. Élisabeth convoqua et cassa le parlement à son gré ; et, lors de la clôture de la session de 1584, elle déclara que « faire des observations sur le gouvernement ecclésiastique, c'était se rendre coupable de calomnie contre la reine, attendu qu'étant constituée par Dieu chef suprême de l'Église, il ne pouvait s'y introduire ni hérésie, ni schisme, que par sa négligence. » Elle accorda à ses favoris des brevets pour certaines marchandises, d'où il résulta un tel renchérissement, qu'elle fut obligée d'abolir ces priviléges exorbitants ; elle pouvait destituer, selon son bon plaisir, les juges du rang le plus élevé ; quant aux magistrats inférieurs, ils furent définis dans le parlement « des animaux qui, pour une demi-douzaine de poulets, disposeraient d'une demi-douzaine de lois judiciaires. » Elle acceptait elle-même des cadeaux, et laissait les dames, les courtisans s'immiscer dans les affaires qui étaient du ressort de la justice. Elle encouragea en outre la piraterie par une politique perfide, soutint les rebelles dans différents pays, et se livra souvent à des vengeances impétueuses ou secrètes (2).

Beaucoup de princes ambitionnaient sa main ; mais Élisabeth, ne voulant pas se donner un maître, préférait changer souvent d'amants. Cependant Robert, lord Dudley, qui fut ensuite comte de Leicester, homme abject et médiocre, qui passait pour avoir tué sa femme afin d'épouser la reine, la gouverna pendant trente ans sans habileté, en se rendant complice de ses crimes. Ce fut lui qu'Élisabeth envoya dans les Pays-Bas, quand ils réclamèrent des secours : lorsque la flotte invincible fut dispersée par la tempête, ce fut encore lui qu'elle en récompensa en le faisant lord lieutenant d'Angleterre et d'Irlande. Elle repaissait d'espérances d'autres prétendants par vanité, afin

(1) « Peut-être n'a-t-il manqué aux Anglais que trois Élisabeth, pour être les derniers des esclaves. » RAYNAL.

(2) LINGARD (livre VIII) nous a retracé longuement le caractère de cette reine.

d'en être courtisée, et par politique, afin de s'assurer leur zèle. Comme elle se montrait avide de louanges, on lui en prodiguait à l'envi. Ainsi, quoiqu'elle ne fût rien moins que charmante et pudique, Shakspeare l'appelait la *belle Vestale;* Spencer la célébrait dans la *Reine des Fées;* Henri IV la proclamait plus attrayante que sa Gabrielle; Raleigh se concilia sa faveur en étendant son riche manteau sous ses pieds, pour qu'elle ne les salît pas dans la boue. Les terres nouvelles découvertes en Amérique reçurent, en son honneur, le nom de Virginie. Le comte d'Essex et sir Charles Blount échangèrent un cartel à cause d'elle; et quoiqu'elle comptât alors cinquante-six ans, elle fut enchantée que « ses charmes fussent cause de leur querelle. » Enfin en 1563 une proclamation annonça à ses sujets que les portraits d'elle qui avaient paru jusqu'alors ne rendaient pas justice à l'original, et défendit en conséquence d'en exposer en vente qui ne fussent pas copiés exactement d'après celui que le conseil d'État faisait exécuter (1).

Si, comme le soutenaient les catholiques, le divorce de Henri VIII avec Catherine, et son mariage avec Anne de Boleyn, avaient été des actes illégitimes, Élisabeth était bâtarde, et la couronne appartenait à Marie Stuart, reine d'Écosse. Cette princesse avait été élevée en France par les ducs de Guise, ses oncles, dans la culture des arts et des lettres; elle soutint même, dans une thèse publique en latin, que la littérature ne messied point aux femmes. Elle fut mariée d'abord au Dauphin, et elle prit, à la mort de Marie la Catholique, le titre de reine d'Angleterre. Elle était donc à la fois l'espoir des catholiques et la terreur de leurs ennemis; de là la haine d'Élisabeth. L'histoire de la rivalité de ces deux femmes, l'une légère, passionnée, violente, inconsidérée; l'autre habile, jalouse, perfide, sanguinaire; toutes deux coupables, toutes deux de mœurs peu sévères, n'est que la révélation extérieure de la lutte

Marie Stuai

(1) Élisabeth avait soixante-sept ans quand le jeune comte d'Essex, son favori, lui écrivait en ces termes : « J'espérais pouvoir ce matin, de bonne heure, charmer mes yeux de la beauté de votre majesté.... Que le divin pouvoir de votre majesté ne soit pas plus obscurci que votre beauté, qui a rempli le monde de splendeur! » Raleigh lui écrivait peu auparavant : « Comment aurait-il pu jamais vivre loin d'elle, lui, accoutumé à la voir chevaucher comme Alexandre, chasser comme Diane, marcher comme Vénus, tandis qu'un doux zéphyr bouclait sa belle chevelure à l'entour de ses blanches joues comme il eût fait à une nymphe; à la contempler tantôt assise sous l'ombrage comme une déité, tantôt chantant comme un ange, tantôt jouant du luth comme Orphée? »

entre la ligue catholique qui voulait recouvrer l'Écosse, et la faction protestante qui s'efforçait de la lui arracher. Représentantes de deux partis, elles furent tour à tour exaltées et rabaissées; mais la justice tardive de l'histoire, laissant à l'écart les sympathies et les haines, n'a pas moins de blâme pour celle qui fut victime que pour celle qui fut son bourreau.

La réforme avait fait des progrès en Écosse, après la mort du prélat Beaton, en s'y montrant nue et armée, comme les montagnards du pays; et la régente, bien que sœur des Guise, y fut réduite à dissimuler. Les principaux seigneurs, notamment les comtes d'Argyle et de Morton, organisèrent la *Congrégation de Jésus* par opposition à celle de *Satan*, c'est-à-dire aux catholiques. Se confiant en Élisabeth, qui bouleversait le pays pour s'en rendre maîtresse, ou du moins pour le ruiner, ils excitèrent les habitants à rompre toutes relations avec Rome. Ils étaient poussés dans cette voie par Jean Knox, véritable fondateur de l'Église réformée en Écosse, et revenu depuis peu de son exil à Genève. Cet homme violent, mais désintéressé, également insensible à la crainte et à la flatterie, d'un calme aussi inébranlable avec les femmes les plus séduisantes qu'en face des cavaliers armés, entretint des relations avec tout le Nord, et partout où Rome avait des ennemis. Animés par les déclamations de Knox et par l'opposition de la régente, les protestants commencèrent à sévir contre l'ancien culte; et lorsqu'ils furent cités à comparaître par la régente, les prédicants se présentèrent en si grand nombre, qu'elle dut les prier de se disperser. Après qu'ils se furent rendus maîtres de Perth et d'Édimbourg, une as-
1560. semblée condamna, dans cette dernière ville, la religion catholique, en traitant ses sectateurs de larrons, de traîtres, d'assassins; le culte et les juridictions en furent abolis; et la foi nouvelle fut imposée sous menace de peines sévères et même de mort. C'était ce mélange des doctrines calvinistes, dont nous avons déjà parlé, avec un système ecclésiastique, dit des presbytériens, parce qu'il excluait toute hiérarchie, et en même temps la puissance du chef
1561. de l'État. Knox fit le *premier livre de discipline*, liturgie qui avait beaucoup de rapport avec celle de Genève; et il proposa d'appliquer les biens ecclésiastiques aux ministres du culte réformé. Mais les nobles et les prélats, qui se les étaient appropriés, le traitèrent de fou et de visionnaire, tandis qu'on accueillit son autre proposition de détruire les monuments de la papauté; ce qui fut

exécuté avec acharnement, chacun pillant, brisant, fouillant les tombeaux, les uns à l'envi des autres.

Marie Stuart protesta contre ces actes; et les Guise, qui l'entretenaient de l'espoir d'occuper le trône d'Angleterre, réunirent des troupes en Écosse. Mais les désastres qui les assaillirent en France, la mort de la régente, et les secours qu'Élisabeth fournissait aux *congrégationistes,* lui firent reconnaître qu'il s'agissait pour elle de songer plutôt à conserver ce qu'elle tenait, qu'à enlever aux autres ce dont ils étaient en possession. Elle déposa donc le titre de reine d'Angleterre. La mort de son jeune mari lui fit perdre l'espoir d'être reine de France; et, au lieu de dominer dans la cour la plus splendide, elle se trouva réduite à s'ennuyer à Reims, délaissée par les courtisans, mal vue par Catherine de Médicis, négligée par le cardinal de Lorraine, occupé de conserver un pouvoir que la guerre civile mettait en péril.

Sur ces entrefaites, le parlement d'Écosse envoya demander son retour. Quoiqu'il lui répugnât de se mettre entre les mains de ces furieux, elle s'embarqua, et passa du théâtre de ses triomphes sur celui de ses malheurs (1). Élisabeth, qui détestait en elle la beauté, non moins que ses prétentions à la couronne, lui refusa un sauf-conduit, et chercha à la surprendre; Marie Stuart parvint cependant à toucher le rivage écossais.

Les applaudissements qui l'accueillirent, l'admiration dont elle fut l'objet pour ses grâces, son esprit, sa beauté; la compassion inspirée par le double deuil dont l'entouraient la mort de son époux et celle de sa mère, ne lui firent pas un instant illusion sur ses malheurs ni sur ceux des autres. Elle aperçut soudain, au milieu des allégresses sauvages qui fêtèrent sa présence, les profondes et incurables plaies d'un pays où elle arrivait haïe par de nombreux ennemis et trahie par Murray, son frère naturel. Marie Stuart venait au combat avec les armes du Midi, la beauté, les séductions, les arts, l'éloquence, les larmes; elle possédait les artifices des Guise, mais avec cette différence qu'elle avait de plus la passion à laquelle elle s'abandonnait, séduisante et séduite, entraînante et entraînée. Elle toléra les protestants; mais ils lui firent un crime de suivre la religion de ses aïeux, n'admettant pas qu'il pût rester à l'*idolâtre* aucune autorité, même civile, et répandant à foison des emblè-

(1) Brantôme, qui faisait partie de sa suite, raconte dramatiquement les vifs regrets de Marie en quittant la France.

mes, des allusions à des faits bibliques où l'idolâtrie est châtiée. Knox, qui soufflait le feu, avait lancé, du haut de la chaire, à la mort de François II, des imprécations, et écrit contre le gouvernement des femmes. Sa hardiesse s'accrut à la suite des entretiens que Marie Stuart lui accorda imprudemment; et il la traita de Jézabel, en se vantant de lui avoir arraché plusieurs fois des larmes (1).

(1) Knox raconte en ces termes son entretien avec Marie Stuart, presque au moment de son retour (*Hist.*, p. 311-315) :

« Votre ouvrage contre le gouvernement des femmes, lui dit la reine, est dangereux et violent; il arme nos sujets contre nous, qui sommes reine. Vous avez commis une erreur et un péché contre l'Évangile, qui ordonne obéissance et bienveillance. Soyez donc plus charitable dorénavant envers ceux qui ne pensent pas comme vous.

« Madame, si foudroyer l'idolâtrie et soutenir la parole de Dieu est encourager la rébellion, je suis coupable. Mais si, comme je le pense, la connaissance de Dieu et la pratique de l'Évangile conduisent les sujets à obéir au prince du fond du cœur, qu'y a-t-il à blâmer? Mon livre est l'expression d'une opinion personnelle : il ne regarde pas précisément la conscience, il ne contient pas de principes impérieux; et quant à moi, tant que les mains de votre majesté seront pures du sang des saints, je vivrai tranquille sous votre loi. En fait de religion, l'homme n'est pas tenu d'obéir à la volonté du prince, mais à celle de son créateur. Si, au temps des apôtres, tous avaient été contraints de suivre la même religion, où en serait le christianisme?

« Les apôtres ne résistaient pas.

« Ne pas obéir est résister.

« Ils ne résistaient pas avec l'épée,

« Parce qu'ils n'en avaient pas le pouvoir. »

Alors Marie se leva, en s'écriant avec plus de force : « Vous prétendez donc que les sujets peuvent résister aux rois?

« Sans aucun doute, s'ils passent les limites. Tout ce que la loi nous demande, c'est de vénérer le roi comme un père; or si un père tombe dans la frénésie, on le renferme. Quand le prince veut égorger les fils de Dieu, on lui enlève son épée, on lui lie les mains et on le jette en prison, jusqu'à ce qu'il ait recouvré la raison. Ce n'est pas là désobéissance envers la parole de Dieu, c'est au contraire lui obéir. »

Marie resta quelque temps silencieuse et effrayée; puis elle reprit : « Eh bien! je le vois, mes sujets vous obéiront, et non à moi; ils feront ce que vous commandez, et non ce que j'aurai résolu; et moi, je devrai faire ce qu'ils m'auront ordonné, et non ordonner ce qu'ils doivent faire.

« — Dieu m'en préserve! Mon unique désir est que les princes et les sujets obéissent à Dieu. Sa parole dit que les rois sont les pères nourriciers, et les reines les mères nourricières de son Église.

« — Sans doute; mais votre Église n'est pas celle dont je veux être la mère et la nourrice. Je défendrai l'Église romaine, l'Église véritable de Dieu. »

Ces paroles imprudentes firent éclater l'indignation de Knox, qui repartit

Elle cherchait pourtant, dans son affabilité bienveillante, à se captiver les cœurs et à rétablir l'ordre. Elle tenta aussi de se réconcilier avec Élisabeth, en renonçant tout à fait au titre de reine d'Angleterre; mais Élisabeth refusa de s'aboucher avec sa belle rivale, et se mit à intriguer pour entraver le choix que Marie Stuart voulait faire d'un nouvel époux, trouvant des oppositions contre tous ceux qu'on mettait en avant, et allant même jusqu'à lui proposer son propre favori, Leicester. Marie, par politique, et aussi conformément au vœu de son cœur, se décida en faveur de lord Henri Stuart, comte de Darnley, qui avait des droits aux couronnes d'Écosse et d'Angleterre. Cette union déplut à tous, et lui devint fatale. Les prédicants vomirent des imprécations contre le jeune homme préféré, le traitant de garçon méprisable et méprisé. Élisabeth ne voulut pas le reconnaître. Le comte de Murray, qui ne cessait de 1565. tendre dans l'ombre des embûches à sa sœur, ourdit une trame pour le lui enlever; mais mis hors la loi pour cette tentative, il se réfugia alors en Angleterre.

Darnley avait de la beauté, et rien de plus; buveur, incapable, avide de vengeance contre ceux qui s'étaient déclarés ses adversaires, les honneurs que lui prodiguait celle qui l'aimait ne pouvaient lui suffire. Marie, bientôt rassassiée de cette beauté sans intelligence, de cette jeunesse sans héroïsme, lui retira peu à peu sa confiance pour la reporter sur le Piémontais David Rizzio, personnage adroit, mais dont l'âge et la laideur écartaient le soupçon. Cependant les ennemis de la reine inspirèrent de la jalousie à Darnley contre cet homme, ainsi que le désir de régner seul. Élisabeth dirigea la trame qui devait faire dominer Murray sous le nom de cet insensé. Knox, interrogé sur la conspiration, répondit qu'il était bien de sauver l'Église de Dieu au prix du sang d'un idolâtre; Rizzio fut donc massacré 1566. 5 mai. aux pieds de la reine, alors enceinte de sept mois. Le coup fait, l'assassin se versa à boire, vida le verre, et dit à Marie : *C'est votre époux qui a fait tout cela.* — *Ah! s'il en est ainsi*, s'écria-t-elle, *adieu les larmes; songeons à la vengeance!* Reprenant aussitôt

« Votre volonté, madame, n'est pas la raison. La prostituée romaine est déchue, polluée, dégradée.

« Ma conscience me dit le contraire.

« Votre conscience n'est pas éclairée. »

Knox prit congé de la reine, et retourna dire aux protestants : « Il n'y a rien à espérer de cette femme, pleine d'astuce et de hauteur. »

l'énergie qu'elle retrouvait dans les périls, elle s'enfuit en entraînant avec elle son mari, comme pour l'arracher à ses lâches complices, et revint avec des troupes sur Édimbourg, pour punir les assassins, qui se sauvèrent en Angleterre. Marie fut encore une fois reine des Écossais, et l'assassinat conduit par Élisabeth resta sans fruit.

Darnley lui jura qu'il n'avait trempé en rien dans ce forfait; mais on montra à Marie sa signature apposée à côté de celle des conjurés. Il lui fallut donc ne voir qu'un lâche dans l'homme à qui elle avait donné sa main : lui était-il possible de l'aimer encore? Elle s'entoura de personnes qui le haïssaient; et Murray, à qui elle avait pardonné, songea, conjointement avec d'autres, à le tuer comme tyran et imbécile. Marie n'ignora pas le complot. Darnley n'assista point au baptême de Jacques, son fils; et, se voyant délaissé et méprisé, il
1567. se retira à Glascow. Mais la reine, apprenant qu'il y était atteint de la petite vérole, accourut près de lui, et leur affection se ranima. Murray, dont la perte aurait été le résultat et le gage de leur réconciliation, se hâta d'exécuter son ancien projet, de concert avec le comte de Morton, chancelier, et avec Bothwell, amiral héréditaire d'Écosse, seigneur extrêmement puissant, que Marie aimait comme son protecteur fidèle, mais couvert de dettes et très-ambitieux. Un soir que la reine était au bal, la maison qu'elle avait assi-
10 février. gnée pour demeure à son époux sauta en l'air (1). Marie jura d'en tirer vengeance; mais Murray et les prédicants, afin de se sauver eux-mêmes par la ruine de la reine idolâtre, détournèrent les soupçons sur elle et sur Bothwell. L'amiral d'Écosse accusé se présenta entouré de quatre mille gentilshommes, monté sur un cheval que lui avait donné Marie, et qui avait appartenu à Darnley : personne n'osa se porter partie contre lui, et les jurés le renvoyèrent absous.

Mais un cri d'horreur s'éleva partout contre l'adultère, la meur-

(1) Marie épousa ensuite Bothwell. Il existe douze lettres d'amour adressées à ce seigneur, et douze sonnets de la main de la reine; d'où l'on est parti pour la déclarer complice de l'assassinat de son mari. La plupart des historiens ont adopté cette version, surtout les protestants, et notamment Hume. Robertson n'ose condamner en elle qu'un aveuglement excessif. Mais on a découvert que les sonnets avaient été composés par Buchanan, et les lettres par Maitland, l'un des conjurés, qui contrefit l'écriture de la reine, dont l'innocence est prouvée par les circonstances du fait.

Voyez : GOODAL, *Examination of the letters supposed to be written by Mary, queen of Scots*. Édimbourg, 1754.

GILBERT STEWART, *Hist. of Scotland*, 1782. Il défia Robertson de le réfuter, et Robertson ne le réfuta pas.

JOHN WHITAKER, *Mary, queen of Scots, vindicated*. Londres, 1787.

trière, l'infâme; et Marie, qui savait ce que l'on disait d'elle, crut Bothwell innocent comme elle-même et calomnié par la haine, attachée constamment à ceux qu'elle honorait de sa faveur. Cependant Bothwell songeait depuis quelque temps à se soustraire à ses créanciers, et il résolut de mettre tout en œuvre pour obtenir la main de Marie. Elle s'y refusa d'abord; mais, comme ministre, il l'amena à casser tous les actes contraires à la religion réformée, et il se concilia ainsi la bienveillance populaire; puis un jour il l'enleva, et la transporta dans son château de Dunbar. En même temps qu'il fit répandre au dehors le bruit qu'il n'avait agi que d'accord avec elle, il lui représenta que son honneur serait irréparablement compromis, si elle ne consentait à lui donner sa main; il lui présenta en outre un écrit par lequel les pairs protestaient de son innocence, et demandaient à la reine de le prendre pour époux. Elle céda, et, trois mois après l'assassinat, un évêque protestant bénissait l'union des nouveaux époux.

C'est au lecteur à juger si la faiblesse d'une jeune femme, abandonnée par les siens sans en connaître le motif, et tombée sans défense aux mains d'un ambitieux rusé, mérite ou non de la compassion. Les malveillants ne voulurent voir là qu'une ruse concertée, bien que Marie protestât avoir cru à l'innocence de Bothwell; mais la nation fut indignée; et les nobles, les soupçonnant de projets homicides contre l'héritier du trône, se confédérèrent pour punir l'assassinat de Darnley. Murray, quoiqu'il fût éloigné, Morton et Maitland, complices du forfait dont un seul recueillait le profit, se donnèrent plus de mouvement encore que les autres, afin qu'on ne doutât pas de leur innocence. On prit les armes des deux côtés; mais, au moment d'en venir aux mains, les royalistes refusèrent de combattre. Marie, s'étant donc rendue aux confédérés, fut conduite, comme en triomphe, au milieu des injures des soldats, précédée par un étendard sur lequel étaient représentés le cadavre du roi et son fils le prince Jacques, avec cette inscription : *Seigneur, juge ma cause.* Ce fut en vain qu'elle chercha, par ses paroles et par sa contenance désolée, à exciter la compassion du peuple : on la plongea en prison. Bothwell, fugitif, gagna les îles Orcades, où il vécut de pirateries. Ayant été pris avec son vaisseau, il s'enfuit de nouveau, et se réfugia dans le Danemark, où il fut emprisonné, et où, atteint de démence, il mourut huit années après.

Les confédérés, prenant le titre de lords du conseil privé, con-

traignirent Marie de signer son abdication. Jacques VI, qui n'était âgé que d'un an, fut couronné roi ; et Murray, qui lui fut donné pour régent, se hâta de revenir de France. Il convoqua le parlement, devant lequel furent produits des lettres et des sonnets qui paraissaient prouver l'adultère de Marie et les suites de ce crime ; ce qui valut l'absolution à ses persécuteurs présents et futurs.

Le sort de cette malheureuse reine livrée à des furieux éveilla la pitié, surtout des catholiques ; et George Douglas, âgé de dix-huit ans, qui s'était épris de ses charmes, lui fournit les moyens de fuir. Aussitôt qu'elle eut recouvré la liberté, elle révoqua son abdication forcée, offrit de s'en remettre de ses droits à un parlement libre, et demanda justice des meurtriers de Darnley. Ce n'était pas le compte de Murray et de ses complices. Ils réunirent donc des
1568. troupes et battirent les royalistes. Marie envoya alors à Élisabeth un anneau qu'elle lui avait fait parvenir comme gage d'amitié, et, sur les offres amicales qu'elle en reçut, elle se réfugia en Angleterre.

La joie d'Élisabeth fut grande de la tenir enfin entre ses mains. Elle lui refusa un entretien, et ne voulut ni la laisser passer en France ni retourner en Écosse ; se renfermant dans cette réponse, qu'elle ne lui donnerait protection qu'*autant que ses calomniateurs auraient été confondus.*

Cela voulait dire qu'on lui ferait son procès. En effet, il fut entamé à York. Alors commencèrent des intrigues sans fin : Murray voulant amener Marie à renoncer en sa faveur à la régence, et Élisabeth voir sa *bonne sœur* humiliée et avilie. Marie opposa à la tyrannie la fermeté et les protestations, ce dernier refuge des faibles. Elle demanda les documents sur lesquels s'appuyait l'accusation, afin de pouvoir les démentir ; et ces pièces lui ayant été refusées, elle inculpa de complicité Murray et les chefs du parti adverse. Ce fut en vain. Murray et ses complices retournèrent en Écosse, comblés de présents par Élisabeth ; et quoique vaincus en effet, ils se proclamèrent vainqueurs, parce que Marie restait prisonnière, tandis que Murray gouvernait le pays selon le bon plaisir de l'Anglaise. Marie fut transférée à Tutbury (Stutesbury), et soumise à une détention plus sévère sous la garde de Jean Talbot. Les puissances étrangères s'intéressèrent à elle, et Élisabeth feignit constamment d'avoir à son égard les meilleurs sentiments. Mais tout en refusant aux sujets de sa captive le droit de la punir et de la déposer, elle entendait se réserver celui de la tyranniser, et tirait sans cesse l'affaire en longueur ; puis, à chaque tentative faite pour la dé-

livrer, elle aggravait la rigueur de sa condition. Le duc de Norfolk, qui avait cherché à la lui enlever, fut envoyé au supplice. Élisabeth la traita plus durement après le massacre de la Saint-Barthélemy; et, sur le bruit que don Juan d'Autriche avait l'intention de la faire échapper pour l'épouser, elle fournit des secours aux insurgés des Pays-Bas.

Il était naturel que les ennemis de Marie demandassent tout d'une voix sa mort, puisqu'elle était le centre des trames catholiques; mais Élisabeth, qui ne voyait pas de très-bon œil de pareils accords de la part des sujets contre les têtes couronnées, médita un assassinat qui n'engageât point sa responsabilité ni envers les contemporains ni envers l'avenir. Elle se prépara en conséquence à la livrer à ses ennemis d'Écosse, pour qu'ils la fissent périr secrètement. Mais la mort du principal complice éventa ce noir projet, dont les preuves subsistent pour sa honte.

Ce complice était Murray; or il fut lui-même assassiné par un certain Hamilton. Cet événement mit l'Écosse en pleine anarchie : c'étaient chaque jour des querelles et des échauffourées entre les lords du roi et les lords de la reine. La régence fut d'abord exercée par le comte de Lennox, père de Darnley; tué dans un engagement, il fut remplacé par le comte de Mar. Mais Morton, chef de la faction opposée à la reine, était plus puissant que lui; devenu enfin régent lui-même et entièrement asservi à Élisabeth, il excita un 1572.
tel mécontentement, que Jacques VI, qui n'avait que douze ans, fut invité à gouverner par lui-même. 1578.

Morton feignit de se retirer pour se livrer entièrement aux plaisirs; mais, loin de là, il intriguait de tout son pouvoir, et retenait le roi prisonnier. Edme Stuart, seigneur d'Aubigny, élevé en France dans l'art de plaire, gagna les bonnes grâces du jeune roi, ainsi que le titre de duc de Lennox, en se convertissant à sa croyance. Signalé calomnieusement comme partisan de la France, il fit accuser Morton comme fauteur d'Élisabeth et complice de l'assassinat de Darnley, crimes dont il fut convaincu, et pour lesquels il fut décapité. Élisabeth frémit de colère; et, informée que le favori voulait rétablir la paix entre Jacques et sa mère, elle attisa les dissensions suscitées par le clergé, qui voulait la suppression des évêques; en même temps elle soutint certains seigneurs jaloux de Lennox, qui parvinrent à s'emparer du roi et à lui faire bannir son favori. Celui-ci passa en France, où il mourut. Jacques, ayant réussi

à échapper à ses prétendus libérateurs, revint à Édimbourg; et,
1583. pour mettre fin aux prédications dirigées contre lui par les *frères*, c'est-à-dire par les presbytériens, il fit prohiber par le parlement toute assemblée, en soumettant à la juridiction royale toute personne, de quelque condition qu'elle fût. La peine capitale fut en outre prononcée contre quiconque prêcherait contre le roi, chef de l'Église.

Lorsque Marie Stuart, qui se désolait dans sa prison, apprit la captivité de Jacques, elle adressa à Élisabeth une lettre digne à la fois et affectueuse, pour lui représenter ses torts; et son astucieuse ennemie feignit de proposer de nouveaux arrangements, tandis qu'en effet elle méditait le dernier coup. Des bruits absurdes de trames, ourdies par la prisonnière, furent répandus à dessein : on parla d'assassins venus pour tuer Élisabeth, et envoyés au supplice; en conséquence une association de protestants se forma pour protéger les jours de la souveraine, et l'on fit passer une loi absurde, portant que toute personne en faveur de laquelle on tenterait une révolution perdrait tout droit à l'héritage royal. Le piége était tendu de manière que Marie ne pût y échapper. Confiée à la garde d'Amias Paulet et de Drue Drury, puritains acharnés, elle fut mise dans une prison malsaine, et, ce qui est pire, on lui aliéna le cœur de son fils. Quand Élisabeth, effrayée de la ligue que l'on disait préparée par Philippe II pour exterminer la réforme, résolut d'en former une de tous les protestants, et conclut avec Jacques, c'est-à-dire avec les ministres qui l'entouraient, une alliance offensive et défensive, toute espérance de salut fut perdue pour Marie.

Quelques jeunes prêtres catholiques firent, soit une trame, soit un vœu, en faveur de la reine d'Écosse. La police anglaise, instruite de leurs projets, les poussa à en commencer l'exécution, et se procura des lettres de Marie, établissant qu'elle entretenait des correspondances à l'étranger. Les prétendus conjurés furent arrêtés et écartelés. Dès lors Marie fut accusée en forme : on saisit tous ses papiers, et on lui intenta un procès, dont l'issue préétablie ne pouvait être qu'une condamnation. Elle s'étonna, elle frémit d'horreur, quand elle découvrit la longue trame ourdie patiemment contre elle, et dont les fils compliqués lui ôtaient tout moyen de se dégager. *Mes crimes*, dit-elle, *sont ma naissance, les offenses que l'on m'a faites, et ma religion. Je suis fière de la première, je sais pardonner les secondes; et ma religion est pour moi une source de consolations et d'espérances, à tel point que je serais satis-*

faite si mon sang devait, pour sa gloire, couler sur l'échafaud.

Le parlement, déjà accoutumé à toute condescendance, ratifia l'indigne procédure, et en demanda la prompte exécution, tandis qu'Élisabeth feignait d'hésiter. Elle acceptait même les broderies et les habillements façonnés à Paris que sa victime lui avait offerts, et elle répondait à ceux qui lui conseillaient de la faire mourir : *Puis-je tuer le tendre oiseau qui s'est abrité dans mon sein ?*

Marie, traitée avec une dureté qu'on eût épargnée au dernier des criminels, ne perdit rien de sa dignité : *En dépit de votre souveraine*, s'écria-t-elle, *et des juges ses esclaves, je mourrai reine. C'est un caractère indélébile, et je le remettrai avec mon âme à Dieu de qui je le reçus, à Dieu, qui connaît mon honneur et mon innocence.*

Elle écrivit à Élisabeth pour demander que son corps fût envoyé en France et placé près de celui de sa mère, et à être exécutée en public, afin que l'on ne pût inventer des calomnies sur la manière dont elle mourrait ; enfin elle réclamait pour ses serviteurs la faculté de sortir du pays avec les legs qu'elle leur faisait.

Après avoir en vain tenté de déterminer les deux puritains chargés de sa garde à la faire mourir en secret, Élisabeth signa la sentence de mort. Cette iniquité ne fut que trop une justice politique ; car Marie, représentant le parti catholique, aurait été reine s'il eût triomphé ; et la politique est sans entrailles.

Marie monta sur l'échafaud avec décence et piété. On lui refusa un confesseur, et elle n'obtint qu'avec peine un crucifix (1), en même temps que le doyen protestant Fletcher la menaçait de son éternelle perdition, si elle ne renonçait à l'idolâtrie et ne s'avouait coupable : *Ainsi périssent*, s'écria-t-il quand la tête de la victime fut tombée, *tous les ennemis d'Élisabeth !* et le comte de Kent fut le seul à répondre : *Ainsi soit-il.* Élisabeth se plaignit qu'on eût exécuté ses ordres sans lui donner le temps de les révoquer ; mais le peuple la rassura par des réjouissances et des illuminations, ce bon peuple pour le salut duquel elle s'était décidée, pour accomplir ses vœux, à sacrifier son *aimable cousine* (2).

1587. 18 février

(1) *Madame*, lui dit Kent, *il faut avoir le Christ dans le cœur, et non dans la main.* Elle lui répondit : *Pour l'avoir plus sûrement dans le cœur, il est bon de l'avoir sous les yeux.*

(2) Des documents, tout à fait nouveaux, ont été publiés par RAUMER dans les *Manuscrits tirés de la bibliothèque de Paris* ; par GONZALES, dans les *Notes*

Jacques, saisi d'horreur, fit entendre des menaces, et ne voulut pas écouter les excuses qu'Élisabeth lui adressait sur ce *déplorable accident* (1); mais bientôt il se tut, pour ne pas préjudicier à ses droits de succession. Le roi de France, Henri III, montra un ressentiment sans énergie; Philippe II équipa la *flotte invincible*, à laquelle Sixte-Quint joignit la bulle de déposition, mais qui fut dispersée par la tempête et par les Anglais (2).

Le ressentiment de Philippe II contre la grande ennemie des catholiques ne s'apaisa point; et tantôt il chercha à la faire assassiner, tantôt il souleva contre elle l'Irlande. Depuis le moment où cette île avait été conquise par Henri II, elle était restée sans cesse en état de révolte, quoique considérée comme dépendante. Comme on ne voulait pas la civiliser, et qu'on ne pouvait la soumettre, on ne l'admit jamais au régime des lois anglaises. Les troupes qu'on y envoyait, peu nombreuses et mal payées, y augmentaient l'anarchie, au lieu d'y rétablir l'ordre.

Irlande.

La simplicité des mœurs se conservait dans le pays : les habitants sans industrie, sans villes, étaient des pâtres et des cultivateurs, avec un gouvernement patriarcal, où l'autorité principale appartenait à la ligne aînée; et chaque tribu obéissait à un chef qui transférait son pouvoir illimité au fils qu'il préférait. Le pouvoir arbitraire des chefs (*chieftains*) sur leurs tribus était une source de confusion, et donnait carrière à des violences effrénées; les autres propriétaires suivaient leur exemple au gré de passions turbulentes que ne modérait pas l'éducation. Le peuple, qui souffrait,

relatives à l'histoire de Philippe II; par ALEXANDRE DE LABANOFF, dans les *Lettres inédites de Marie Stuart;* indépendamment de ceux de Tyller et du *Statepapers Office*.

Voyez sur ces documents, un article fort remarquable de Philarète Chasles, dans la *Revue des deux Mondes*, janvier 1841.

C'est de ces nouvelles pièces que nous avons tiré tout ce qu'il y a de nouveau dans notre récit.

(1) Quand la cour d'Écosse prit le deuil, le comte d'Argyle se présenta armé de pied en cap, en disant : *C'est là le seul deuil qui soit de saison.*

(2) Lingard compte, à partir de cette victoire jusqu'à la mort d'Élisabeth, soixante et un ecclésiastiques, quarante-sept laïques, deux dames nobles, envoyés au supplice pour cause de religion. La plupart étaient éventrés vivants. Des contributions énormes pesaient sur les autres catholiques récalcitrants. En conséquence, les riches étaient réduits à la misère, les pauvres remplissaient les prisons, et tous étaient harcelés de perquisitions continuelles dans l'intérieur du foyer domestique.

se corrompait comme d'ordinaire dans l'esclavage, et croupissait, couvert de sales haillons, au milieu de l'envie, de l'oisiveté et des vengeances sanguinaires.

La rivalité des deux familles dominantes des Butler et des Fitz-Gérald était une cause continuelle de dissensions qui déterminèrent l'envoi de lieutenants royaux dans l'île, afin de les apaiser. Le jeune fils de Kildar, chef des Fitz-Gérald, exhorté par un barde à venger la mort de son père, qu'il croyait avoir été tué par Henri VIII, déclara la guerre à ce monarque. Vaincu, il stipula le pardon pour lui et les siens; mais il n'en fut pas moins décapité. Les innovations religieuses avaient été vues de mauvais œil dans le pays: en conséquence les deux partis se réunirent pour les repousser; mais ils furent défaits, et dès lors ils se soumirent; les lords irlandais sollicitèrent le rang de pairs, et Henri VIII, après avoir aboli le tribut payé au pape sous le nom de denier de Saint-Pierre, s'intitula non plus seigneur, mais roi de l'Irlande. Si le parlement se résigna à subir les décrets religieux d'Élisabeth, beaucoup de comtés s'y opposèrent de vive force. La reine s'efforça de ramener les esprits. Elle donna le titre de comte de Tyrone à Hugues O'Neal, issu d'une des premières familles irlandaises; mais il considéra cette distinction comme un signe de servitude, et, tout en feignant la soumission, il prépara, avec l'appui du roi d'Espagne, un soulèvement général, à la suite duquel l'armée anglaise fut massacrée.

Après la mort de Leicester, les affections d'Élisabeth s'étaient reportées sur le comte d'Essex, fils de ce seigneur, âgé de vingt ans, tandis qu'elle en avait cinquante-six. Elle le chargea donc de soumettre par la force cette province rebelle; mais il tira le plus mauvais parti des préparatifs militaires, auxquels Élisabeth avait 1599.
dépensé plus d'argent que pour toute autre expédition, au point d'être obligé d'en venir à un arrangement honteux avec le comte de Tyrone. Elle le priva en conséquence de ses bonnes grâces, les lui rendit, puis les lui retira de nouveau, combattue par l'ascendant que ce jeune homme imprudent, mais franchement ambitieux, avait pris sur elle, au point qu'il l'emportait sur les hommes d'État consommés dont elle était entourée. Lorsqu'il fut tombé une troisième fois en défaveur, les puritains, du côté desquels il s'était jeté, se livrèrent à des plaintes chaleureuses, et firent entendre des prières non moins ferventes : quant à lui, il se mit à la tête de deux ou trois cents conjurés, et courut sur Londres; mais personne ne tint compte 1601.

de cette équipée. Il fut donc pris, condamné; et Élisabeth, qu'il avait traitée de vieille femme sans beauté, le laissa marcher au supplice.

Elle ne tarda pas à s'en repentir, et regretta les révélations qui étaient sorties du procès, croyant y reconnaître que les ministres eux-mêmes pensaient qu'elle avait assez vécu. Quoique lord Montjoy fût parvenu avec les plus grandes peines à apaiser l'Irlande, Élisabeth ne put retrouver la satisfaction, et mourut âgée de soixante-dix ans. Le prestige de ses brillantes qualités fut alors rompu, et le despotisme introduit par les Tudors frappa tous les yeux. Le châtiment devait en retomber sur la *race infortunée*, comme on appela les Stuarts.

ques Ier. Le règne de Jacques d'Écosse avait été continuellement agité par les nobles et par les puritains. Il crut les apaiser en invitant à un banquet tous les chefs des familles princières. Après leur avoir fait promettre d'oublier tout le passé, il les mena processionnellement, en se donnant la main deux par deux, jusqu'à une place où ils burent tous ensemble. Le lendemain ils avaient repris les armes, et le sang coulait de nouveau.

Les trames des catholiques et les menaces de Philippe II contre l'Angleterre lui donnèrent quelque importance, attendu que les
1588. protestants, se rattachant au roi, formèrent une association (*covenant*), dont les membres convinrent de se défendre contre les ennemis tant extérieurs qu'intérieurs. Mais comme le roi se montrait tolérant pour les catholiques au point de leur pardonner leurs machinations avec l'Espagne, il fut accusé de pencher vers ce parti, et obligé de consentir aux demandes des covenantaires, par suite desquelles fut établi le gouvernement presbytérien. Cependant les puritains, mécontents de ce qu'il laissait les catholiques rentrer dans leurs foyers, firent des rassemblements, et s'insurgèrent en
1597. tumulte, ce qui le réduisit à chercher son salut dans la fuite. Lorsqu'il eut ensuite repris le dessus, il ordonna de procéder contre les prédicants qui avaient provoqué la sédition. Enfin, il revint à la douceur, aux concessions, et accorda au clergé le droit d'être représenté dans le parlement, malgré l'opposition des puritains, qui croyaient voir là le rétablissement de l'épiscopat. Jacques était en effet favorable à cette dignité, parce qu'il voyait la tendance des presbytériens à la république. Aussi disait-il: *Sans évêques, point de roi*; et il soutenait cette manière de penser dans des discussions auxquelles il se complaisait trop.

Lorsqu'il fut appelé à succéder, sous le nom de Jacques Ier, à celle qui avait fait périr sa mère, les nobles qui avaient trempé dans cet attentat redoutaient sa vengeance : le clergé anglican était en défiance d'un roi calviniste, et les catholiques espéraient toujours voir monter au trône un prince de leur croyance. Mais ses promesses apaisèrent tous les esprits, et il fut accueilli en Angleterre avec un tel enthousiasme, qu'un Écossais s'écria : *Ces imbéciles-là gâteront notre bon roi.* Jacques, en retour de cette réception flatteuse, prodigua les distinctions honorifiques et créa en six semaines deux cent trente-sept chevaliers ; en sorte qu'on afficha par plaisanterie une méthode pour se rappeler les noms de toute cette noblesse nouvelle.

De là datèrent les premiers mécontentements ; mais la modération, qui était un tort dans des temps d'exagération, en fit naître de pires encore. Jacques Ier ne prit point de part aux vastes desseins de Henri IV contre la maison d'Autriche, et fit la paix avec l'Espagne. Les puritains, réprimés par Élisabeth, espéraient se relever sous ce prince ; mais ce fut en vain. Les catholiques se confiaient dans le fils de Marie Stuart ; mais il laissa subsister les anciennes lois rendues contre eux ; et il accordait à des familles écossaises, recommandables par leurs services, la capture des excommuniés les plus riches et la confiscation de leurs biens : ces familles traitaient ensuite avec eux, moyennant une certaine somme. Robert Catesby conçut la pensée d'affranchir les catholiques d'une pareille tyrannie, et disposa avec un petit nombre d'affidés une mine sous la salle du parlement. Le projet fut découvert, et il s'ensuivit un long procès qui fit grand bruit, attendu qu'on voulut y impliquer les jésuites ; mais les coupables, loin de se prêter à cette accusation, avouèrent le fait, qu'ils revendiquèrent avec orgueil, et ils subirent la peine de mort. Le père Garnet, provincial des jésuites, qui avoua dans les tortures qu'il avait eu révélation, au confessionnal, du crime projeté, et qu'il avait fait pour l'empêcher tout ce que lui permettait le secret du sacrement, fut écartelé. Il demanda pardon au roi, non d'avoir pris part à la machination, à laquelle il avait été étranger, non d'avoir gardé un silence que lui imposait la religion (1), mais de ne pas avoir révélé tout d'abord certains bruits légers qu'il avait recueillis.

Conjuration des poudres.

(1) Voici comment les choses se passèrent. Catesby, devenu capitaine au service de l'archiduc, alla trouver Garnet, et lui demanda, au cas où il lui serait

Cet événement empira à l'excès la condition des catholiques. Bien qu'il soutînt dans le parlement qu'il pouvait se trouver parmi eux quelques hommes de bien qui méritaient d'être sauvés, Jacques les persécuta, sinon avec la fureur de Henri VIII, du moins avec la même insistance. De plus, comme il se piquait d'être théologien, il discutait sur les dogmes, sur les bulles, sur l'origine du pouvoir. Le cardinal Bellarmin ayant écrit sous le nom de Mathias Tortus contre le serment qu'il exigeait concernant les matières de foi (1), il publia en réponse la *Tortura torti* (2). La Hollande ayant donné

commandé des actes par suite desquels des personnes innocentes et désarmées dussent périr avec des coupables, s'il pourrait obéir en conscience. La réponse du jésuite fut affirmative, et Catesby en fit l'application au dessein qu'il méditait.

(1) Nous donnons ici la formule de ce serment : « Moi, N. N., reconnais sincèrement, proteste, certifie et déclare en conscience, devant Dieu et devant les hommes, que notre souverain et seigneur, le roi Jacques, est souverain légitime de ce royaume et des autres États par lui possédés ; que le pape, ni par lui-même, ni par autorité de l'Église ou siége de Rome, ni en quelque autre manière que ce soit, n'a autorité pour déposer le roi, ou pour disposer du royaume non plus que de ses autres domaines ; ni pour autoriser aucun prince étranger à l'assaillir, à troubler sa personne ou ses États ; ni pour permettre à aucun d'eux de s'armer contre lui, d'exciter des troubles, de causer dommage, ou de faire aucune violence à son État, à son gouvernement, ou à aucun de ses sujets dans les États relevant de lui. Je jure en outre que, nonobstant toute déclaration ou sentence d'excommunication faite ou accordée par le pape ou par ses successeurs, ou prétendue émanée soit de lui, soit de son siége, contre le roi ou ses successeurs, je conserverai foi sincère et union à sa majesté et à ses héritiers et successeurs ; que je les défendrai, de tout mon pouvoir, de toute sorte de conspiration et d'attentat contre leur personne, leur couronne et leur dignité, sous prétexte ou couleur d'une telle sentence, ou pour toute autre cause. J'emploierai tous mes efforts pour découvrir et révéler à sa majesté et à ses successeurs toutes trahisons et conspirations contre elle ou eux, dont je pourrai avoir connaissance ou dont j'entendrai parler. Je jure encore que je déteste de tout cœur, comme impie et hérétique, la doctrine et assertion que les princes excommuniés ou privés de leurs États par le pape puissent être déposés ou tués par leurs sujets, ou par quelque personne que ce soit. Je crois et je suis persuadé en conscience que ni le pape ni autre personne n'a le pouvoir de m'absoudre de ce serment, ni d'aucune de ses parties. Je reconnais que ce serment m'a été prescrit par une autorité légitime, et je renonce à tout pardon et dispense contraire. Je confesse pleinement et sincèrement, et je jure toutes les choses spécifiées ci-dessus, etc. »

(2) Voici le titre de ce livre, qui est très-rare : *Triplici nodo triplex cuneus, sive apologia pro juramento fidelitatis adversus duo brevia pontificis Pauli V, et epistolam cardinalis Bellarmini ad G. Blanckvellum archi-*

une chaire à Vorstius, il voulut lui faire la guerre, parce que ce professeur défendait les doctrines des arminiens, contre lesquelles il avait argumenté.

Mais, sur ces entrefaites, les épiscopaux royalistes et les presbytériens républicains avaient formé deux sectes, qui se haïssaient plus encore que les protestants et les catholiques. Ce fut le commencement du parti *whig* et du parti *tory*, et ce qui signala la différence entre le caractère anglais et le caractère américain. Plusieurs sectes fanatiques, qui prirent naissance à la même époque, allèrent chercher la liberté dans les colonies que Jacques fonda dans l'Amérique septentrionale.

L'aversion insurmontable que Jacques éprouvait pour les armes provenait, dit-on, de l'effroi qu'elles avaient causé à sa mère lorsqu'elle était enceinte de lui : aussi le représentait-on avec un fourreau sans épée au côté, et se plaisait-on à répéter : *le roi Élisabeth et la reine Jacques*. Ce prince suppléait à la faiblesse de sa constitution par l'intrigue et la dissimulation ; mais sa prudence dégénérait en pusillanimité, et sa bienveillance en aveuglement. Il avait d'ailleurs puisé dans les livres une idée de la puissance royale qui ne convenait ni à son pays, ni aux droits vantés par la religion libre qu'il proclamait. Il affectait l'érudition ; et, en effet, il était fort instruit dans des choses inutiles à un roi. Il proférait des sentences très-sages, et agissait d'une façon absurde : aussi Sully l'appelait-il *le fou le plus sage de l'Europe*, à cause du contraste qui se trouvait entre ses beaux discours et ses actes déraisonnables. Juste par lui-même, il se prêtait aux abus de ses favoris, qu'il sentait nécessaires à sa faiblesse. Le premier fut Robert Carr, écuyer, à qui il enseigna lui-même le latin, et qu'il fit comte de Rochester, puis de Salisbury, enfin de Somerset ; vint ensuite le duc de Buckingham, non moins avide de s'engraisser sans cesse aux dépens de l'État. Or Jacques, qui aurait craint de donner cent livres de sa main, signait, sans y regarder, des ordres de payement pour le trésorier du royaume.

Les finances allèrent donc en décroissant. Il songea à les rétablir en mettant les dignités à un prix élevé ; puis il céda Flessingue, Briel et Ramekens aux Hollandais, pour le tiers de la somme pour laquelle Élisabeth avait reçu ces places en gage ; mais l'argent

Presbyterum nuper scriptam. Londini excudebat Robertus Barckerus ; 1607, in-4°.

qu'il se procurait ainsi était dissipé en un clin d'œil. Rassemblait-il le parlement? les séances devenaient si orageuses, qu'il fallait le proroger. Ayant demandé à la chambre dix vingtaines de mille livres sterling, elle ne voulut lui en donner que neuf; mais le lord trésorier exposa que le roi avait le 9 en horreur, parce qu'il s'était trouvé neuf poëtes mendiants, quoique sectateurs des neuf Muses; et le 11 de même, parce que les apôtres avaient été réduits à ce nombre par la trahison de Judas; tandis qu'il faisait grand cas du 10, nombre des Commandements de Dieu.

Jacques envoya l'ambassade la plus pompeuse en Allemagne pour soutenir l'électeur Palatin, son gendre, sur le trône de Bohême, que lui disputait Ferdinand III. On dit à cette occasion que le roi de Danemark avait expédié à ce prince cent mille harengs salés; la Hollande, cent mille barils de beurre; Jacques, cent mille ambassadeurs. Il avait défendu aux Hollandais la pêche des harengs sur les côtes d'Angleterre : ils se résignèrent à cette défense tant que dura la guerre; mais lorsqu'ils eurent conclu une trêve avec l'Espagne, ils firent protéger par des vaisseaux de guerre leurs pêcheries, pour le service desquelles trois mille bateaux et cinquante mille hommes se trouvaient occupés. Alors Jacques les laissa faire.

Le grand navigateur Walter Raleigh, qui était retenu en prison comme coupable de la mort du comte d'Essex, proposa de révé-
1616. ler une mine d'or dans la Guyane, ce qui le fit mettre en liberté et envoyer à la découverte de cette mine avec douze vaisseaux. Il se servit de ces forces pour s'emparer en pleine paix de la ville espagnole de Saint-Thomas. Jacques, qui ménageait alors l'Espagne, le condamna à mort. Raleigh s'écria, en maniant la hache qui allait faire tomber sa tête : *C'est un remède héroïque ; mais il guérit de tous maux*. Ce supplice, qui parut l'effet d'une basse condescendance envers l'Espagne, mit le comble au mécontentement du peuple, déjà fatigué des moyens employés par Jacques pour suppléer aux subsides que lui refusaient les chambres, dont il prétendait contraindre les votes, allant même jusqu'à faire arrêter plusieurs de leurs membres.

L'Écosse, où la prérogative royale était tellement restreinte par la constitution, ne fit que déchoir par suite de l'avénement de son roi au trône d'Angleterre; mais Jacques s'efforça en vain de réunir les deux royaumes. Il prononça dans le parlement de 1606 un discours, chef-d'œuvre de son érudition, où figuraient tour à tour

David et Astrée, saint Paul et Bellone : il y concluait de l'indissolubilité du mariage à celle de la Grande-Bretagne, disant qu'il était le pasteur, les Anglais et les Écossais, ses brebis ; qu'il fallait donc réunir les deux royaumes pour lui faire éviter le péché de bigamie, et pour qu'il n'y eût pas une seule tête sur deux corps, un seul pasteur pour deux troupeaux.

Malgré ce flux de métaphores, la proposition fut reçue avec froideur par le parlement anglais, et avec répugnance par celui d'Écosse. Il fut convenu seulement qu'on abrogerait les lois hostiles entre les deux royaumes, et que les habitants de l'un pourraient être naturalisés dans l'autre, ce qui fut un acheminement à la suppression ultérieure des barrières qui devaient tomber avec le temps. Jacques se rendit ensuite en Écosse pour y établir le système épiscopal, en gagnant les puritains, auxquels il permettrait de persécuter l'idolâtrie. Il disait, dans le discours qu'il prononça à cette occasion : *Je n'ai rien tant à cœur que d'amener la barbarie de nos compatriotes à la politesse des Anglais. Si les Écossais veulent se conformer aux leçons de bonnes manières qu'ils leur donnent, ils réussiront certainement; car ils ont déjà appris à porter des toasts, à se servir de voitures et de beaux habits, à faire usage de tabac, et à parler un jargon qui n'est ni anglais ni écossais.*

A partir de ce moment, les rois d'Angleterre ne visèrent qu'à diminuer les priviléges de l'Écosse, en mettant à profit dans ce but les nombreux honneurs dont ils pouvaient disposer.

Quant à l'Irlande, Jacques songea à déployer son génie organisateur en lui donnant, contre l'usage anglais, une législation qui tendait à habituer les Irlandais à une existence plus sociale. Il pardonna aux chefs qui s'étaient insurgés contre Élisabeth ; mais il régla les droits des propriétaires et les devoirs des paysans, et transféra aux tribunaux le pouvoir judiciaire, qu'il enleva aux chefs et aux propriétaires. Des juges royaux parcoururent les provinces à des époques fixes pour punir les crimes, à l'égard desquels il supprima la composition (*éric*). Il abolit aussi la coutume funeste à l'industrie, en vertu de laquelle l'héritage passait indistinctement à tous les parents ; le chef en retenait une partie pour lui, et distribuait à son gré le reste aux familles.

Jacques savait que l'unique moyen de détruire le catholicisme en Irlande était d'y étendre les colonies. En conséquence il n'y eut

point d'iniquités auxquelles il n'eût recours pour déposséder les anciens maîtres du sol, unissant ainsi les torts civils à l'oppression religieuse. Les habitants de la province d'Ulster, fidèles catholiques, émigrèrent pour ne pas demander pardon; deux millions d'acres de terre revinrent ainsi à la couronne, et les colonies qui y furent envoyées y élevèrent une foule de villages et de hameaux. En 1613, des députés de l'île entière se rendirent au parlement irlandais, tandis qu'auparavant il n'en venait que de la partie soumise à l'Angleterre. Jacques avait l'intention de donner aux Irlandais catholiques les mêmes droits dont jouissaient leurs coreligionnaires en Angleterre; mais les colons presbytériens l'en empêchèrent. Ces catholiques d'ailleurs ne cessaient pas d'entretenir des intelligences avec l'Espagne et avec Rome.

Jacques introduisit aussi en Angleterre quelques innovations. Les nobles y étaient distingués en ducs, marquis, comtes, vicomtes et barons du royaume. Ce dernier titre était donné à tout vassal immédiat de la couronne, obligé par son fief au service militaire. Mais comme la subdivision des fiefs multiplia les barons, on ne considéra plus comme tels que ceux qui en possédaient un entier. On voulut que les autres fussent appelés chevaliers; mais comme on ne put y réussir, on se borna à distinguer les grands et les petits barons. Sous Henri III, on établit que le roi convoquerait de droit les grands barons à son conseil, et les petits selon son bon plaisir; celui qui y était appelé une ou deux fois par lettre close du roi devenait baron héréditaire. Cet usage tomba néanmoins en désuétude, et il ne fut plus créé de barons que par lettres patentes. Or Jacques institua les baronnets, degré intermédiaire entre les pairs et les simples gentilshommes. Il en créa aussi en Irlande, puis dans l'Acadie ou la Nouvelle-Écosse, afin d'encourager les colonies. Tout baronnet devait y posséder trois milles de terrain sur le bord de la mer ou d'un fleuve, ou bien le double dans l'intérieur des terres.

Habile, mais inquiet; érudit, mais pédant; excellent gentilhomme, mais mauvais roi, Jacques fut méprisé, quoiqu'il eût de bonnes
1625. qualités : il laissa, en mourant à l'âge de cinquante-neuf ans, le trône d'Angleterre et d'Écosse à Charles I[er], son fils, sur qui devait tomber le poids de l'expiation.

CHAPITRE XXVI.

ALLEMAGNE. GUERRE DE TRENTE ANS.

Si la réforme avait troublé tous les pays où elle avait pénétré, celui où elle avait pris naissance souffrait encore plus au milieu du bouleversement général. Charles-Quint avait partagé ses États héréditaires avec son frère Ferdinand, qui, devenu maître de la Hongrie par sa femme, et du royaume de Bohême par élection, s'efforça de raffermir dans ces deux pays l'autorité royale, en même temps qu'il y battait en brèche les priviléges. Jean Zapoly avait laissé, comme nous l'avons dit, le trône de Hongrie à Jean Sigismond, encore enfant, sous la régence d'Isabelle, sa mère, et de George Martinuzzi. Ce dernier, évêque du Grand-Varadin, homme remarquable par ses qualités et par son ambition, avait soutenu son pupille, et, pour lui conserver la couronne, il était allé jusqu'à rendre le royaume vassal de la Porte. Ferdinand, qui prétendait avoir ce trône à tout prix, rivalisa de lâcheté avec Martinuzzi, et se rendit tributaire du sultan. Le monarque turc, se prévalant de leur inimitié, relégua le jeune prince en Transylvanie avec sa mère, et réunit la Hongrie à son empire. Martinuzzi, ne pouvant exercer le pouvoir absolu en Transylvanie comme il l'aurait voulu, s'entendit avec Ferdinand, qu'il aida à obtenir ce pays ainsi que des droits sur la Hongrie; et il lui rendit, tant en guerre qu'en paix, des services signalés. Grâce à lui, le prince autrichien put enfin déclarer cette couronne héréditaire dans sa maison, la diète ne conservant que 1547.
le droit de choisir la personne du souverain.

Martinuzzi reçut en récompense le chapeau de cardinal; mais voyant ensuite que Ferdinand, occupé des affaires de l'Allemagne, ne songeait guère à défendre son nouveau royaume contre les Ottomans, il envoya dans les divers cantons de la Transylvanie un homme à cheval couvert de l'armure et un autre à pied, suivant l'antique usage, pour appeler les habitants aux armes; et il enjoignit à Ferdinand de s'apprêter à combattre les ennemis de la chrétienté. Le monarque autrichien se tira d'affaire par un assassinat, et cher- 1551.
cha à s'en justifier en imputant de graves méfaits à sa victime; mais Jules III opposa à ces usurpations les éloges sans fin que lui-

même en faisait naguère pour obtenir la promotion de Martinazzi au cardinalat ; et, reconnaissant que Ferdinand avait agi sur de simples soupçons ou par convoitise, afin de s'emparer des immenses richesses qu'on attribuait au cardinal, il lança contre lui l'excommunication. Comme le prince se soumit à la sentence et que Charles-Quint intercéda pour lui auprès du saint-siége, il fut enfin rebéni par le pontife ; mais il n'eut des prétendus trésors de Martinuzzi qu'une oreille que lui rapporta l'assassin. Sur ces entrefaites, le pays s'insurgea ; la Transylvanie parvint à se soustraire à son obéissance, et il ne conserva la possession de la Hongrie qu'en faisant hommage de ce royaume à la Porte.

Ferdinand réduisit la Bohême à l'obéissance par la crainte. Mais lorsqu'il eut rétabli l'archevêque de Prague, la terreur des hussites, et mis sur pied, sans l'autorisation des états, une armée pour venir en aide à Charles-Quint contre les confédérés de Smalcalde, les calixtins se déclarèrent contre lui. Irrité de cette opposition,
1547. il tourna ses armes contre Prague, au moment où la victoire de Mühlberg inspirait aux princes autrichiens assez de confiance pour tout oser. Ayant donc disposé des troupes dans la ville, il appela devant lui les magistrats, et les retint prisonniers jusqu'à ce qu'ils eussent renoncé, au nom des citoyens, à tous leurs priviléges.

Plusieurs de ces magistrats moururent de frayeur, et d'autres devinrent fous. Ferdinand fit grâce de la vie à ceux qui restaient ; puis il convoqua une diète qui fut appelée *diète de sang*, parce qu'elle fut précédée du supplice de quatre personnages illustres ; et il s'en servit pour désarmer le peuple, et lui imposer une lourde contribution. Six magnats, dans les trois principales villes de la Bohême, furent fustigés « comme traîtres, pour avoir ameuté le peuple contre son *souverain héréditaire ;* » c'était une dénomination nouvelle que la victoire lui permettait de s'arroger sur un trône jusque-là électif. Il introduisit ensuite les jésuites dans le pays, et y établit la censure (1) ; mais ce qui démontre que la persécution y fut toute politique et non religieuse, c'est qu'il toléra l'usage du calice.

1558. mars. Après l'abdication de Charles-Quint, Ferdinand prit le titre d'empereur sans l'assentiment du pape, qui différa à le reconnaître, prétendant qu'à lui seul appartenait d'accepter la renonciation du chef de l'Empire, et que les princes protestants n'avaient point

(1) *Voy.* COXE, *Vie de Ferdinand.*

voix à l'élection. Il se proposa constamment pour but d'apaiser les troubles religieux ; mais il s'y prit de telle façon que la guerre civile éclata à Grumbach. En terminant ses jours à Vienne, il partagea ses domaines entre ses quinze fils, auxquels il recommanda par son testament de maintenir la religion catholique : « Si les réformés, « y dit-il, au lieu de se mettre d'accord entre eux, sont à tel point « désunis, obscurs, ergoteurs, comment ce qu'ils croient pourrait-« il être bon et juste? Les véritables croyances ne peuvent être mul-« tiples, il n'y en a qu'une; or comme il en existe une infinité parmi « eux, le Dieu de vérité ne peut se trouver dans leurs rangs. » 1564. 23 juillet.

Son fils aîné, déjà roi de Bohême et des Romains, lui succéda sous le nom de Maximilien II. Homme probe et prudent, plein de bonté dans sa famille, ce prince, qui aima la paix malgré sa vaillance, toléra en Autriche le protestantisme, et permit ce culte aux barons et aux chevaliers dans l'intérieur de leurs châteaux et sur leur propre territoire.

Cependant les germes des discussions religieuses étaient loin d'avoir été extirpés par la paix d'Augsbourg. Les évêchés et les abbayes déjà sécularisés avaient été laissés aux protestants par la *réserve ecclésiastique*, à la condition que si quelque possesseur de terres de l'Église, relevant immédiatement de l'Empire, venait à se séparer de la communion romaine, il perdrait par le fait même ses dignités et ses bénéfices. Les protestants avaient accepté cette condition ; mais ils la proclamèrent ensuite contraire à l'égalité, et destructive de la liberté de conscience. En conséquence, comme le *jus sacrorum* leur attribuait le droit de réformer la religion, ils sécularisaient les fondations ecclésiastiques et s'en appropriaient les biens. Cette œuvre fut consommée dans la basse Allemagne; mais dans la haute, les catholiques, qui l'emportaient en nombre, s'opposèrent à ce qu'il en fût de même. Les princes violentaient les consciences dans l'exercice de ce droit religieux : c'est ainsi que le Palatinat fut d'abord calviniste, puis luthérien, puis de nouveau calviniste; et chaque mutation apportait le trouble dans les consciences, comme dans les emplois et dans les existences.

L'évêque de Cologne, s'étant épris de la chanoinesse Agnès de Mansfeld, apostasia pour l'épouser, en prétendant toutefois conserver son évêché ; mais le clergé élut un autre prélat à sa place, ce qui amena un schisme. Le cas était grave, attendu que dès lors quatre électeurs sur sept auraient été protestants, ce qui aurait exclu de 1582.

l'empire la maison d'Autriche. Mais l'évêque s'était fait calviniste; ce titre lui attira la haine des luthériens, et le fit échouer dans ses
1560. projets. Déjà les luthériens, assemblés à Nuremberg, avaient condamné les dogmes calvinistes qui s'étaient glissés dans leur confession; l'électeur de Saxe faisait torturer les dissidents jusqu'à la mort, et promulguait une formule que devait souscrire quiconque voulait échapper au bannissement. Ces formules, qui se multipliaient, devenaient le germe de divisions nouvelles. Les calvinistes, dont le nombre s'était accru, prétendaient participer au bénéfice de
1566. la paix de religion; les plaintes abondaient à chaque diète contre la partialité de la chambre impériale, la négligence de l'empereur, les abus de la paix; ce qui ralentissait de plus en plus les décisions embrouillées de cette assemblée, tandis que de toutes parts les haines éclataient en conflits sanglants. Les protestants, alléguant que
1608. les catholiques n'observaient pas la paix de religion, formèrent une *union évangélique*, et formulèrent une infinité de griefs. Les États catholiques leur en opposèrent une autre, plus puissante en forces, en unité de politique et de croyances, à laquelle s'associa l'empereur lui-même.

olphe II. 6-1611. Rodolphe II, homme pacifique par indolence, et aussi riche de vertus privées que pauvre de mérites publics, était devenu empereur. Occupé d'étudier la nature et de cultiver l'alchimie, il restaura l'astronomie physique et la véritable mécanique céleste. Au lieu des bouffons de cour qui faisaient les délices de ses prédécesseurs, il accueillit Képler ainsi que Tycho-Brahé, banni de sa patrie; et on lui dut ainsi les Tables rodolphines, qui représentent avec précision les mouvements des planètes.

Mais, absorbé qu'il était par les harmonies célestes, il ne prêtait guère d'attention aux désordres terrestres, qui augmentèrent énormément durant cette paix, grosse de guerres terribles. Tycho-Brahé lui ayant prédit qu'un de ses plus proches parents attenterait à sa vie, il s'isola de toute société, osant à peine se montrer à la chapelle; et les seules distractions qu'il se permît étaient les beaux chevaux, les animaux rares, et des amours éphémères. Fiancé à la fille de Philippe II, il l'attendit dix-sept ans sans aller réclamer sa main, qui fut donnée à un autre; et il s'en consola en faisant une collection de portraits des princesses les plus belles tant au moral qu'au physique.

Il ne montra de volonté que dans l'intolérance. Voyant la noblesse autrichienne abuser de la liberté que Maximilien lui avait accordée

relativement au culte, il voulut l'en dépouiller; mais elle cria à la persécution, et, en s'insurgeant, elle justifia les rigueurs de Rodolphe.

La Transylvanie et la Hongrie, flottantes entre la domination de l'Autriche et de la Turquie, dont les attaques n'avaient jamais cessé, se montraient plus opiniâtres à soutenir leurs droits. Après la mort de Jean-Sigismond, qui avait dû plier devant l'Autriche, la diète de Transylvanie élut Étienne Bathori, qui jura fidélité à la couronne de Hongrie. Devenu roi de Pologne, Bathori laissa la vaivodie transylvaine à son frère Christophe, qui la transmit à son fils Sigismond. Celui-ci s'affranchit du vasselage turc, et aida ensuite Rodolphe à repousser les Ottomans. Il lui céda même la Transylvanie; et lorsqu'il tenta de la recouvrer, il fut soumis par les armes du comte Basta (1), qui fut chargé de gouverner le pays, mais dont la tyrannie causa un mécontentement général. Les Transylvains, résolus à se révolter, donnèrent la main aux Hongrois, que la mauvaise administration de Rodolphe avait exaspérés contre lui plus encore que contre les Turcs. En effet, ce monarque, absorbé exclusivement par le creuset et par le télescope, ne paraissait pas aux diètes, ne prenait aucune mesure, ou ne s'en avisait qu'après l'événement, et confiait les charges principales à des étrangers. Le mécontentement s'accrut encore lorsqu'il eut ajouté arbitrairement, aux actes d'une diète où il avait été défendu de traiter aucune matière de religion, un article par lequel il déclarait vaines toutes les réclamations des protestants, et scandaleuse leur manière d'agir. Étienne Botskày, premier magnat du pays et oncle maternel de Sigismond, qui était venu porter à la cour les plaintes de ses compatriotes et y avait été maltraité, se fit le chef d'une insurrection dirigée d'abord non contre l'empereur, mais contre ses officiers, dont la rapacité n'avait point de bornes; et il fut reconnu prince des Transylvains et roi de Hongrie par le Grand-Seigneur.

1571.

Les princes autrichiens, voyant la grandeur de leur maison s'écrouler par la négligence de Rodolphe, songèrent à lui enlever le gouvernement. Mathias, son frère et son héritier présomptif, homme adroit et avide de domination, avait accepté des Hollandais la souveraineté qu'ils lui avaient offerte, donnant ainsi le scandale de voir un archiduc autrichien à la tête de sujets révoltés

(1) Né à Rocca, près de Tarente : il servit sous le duc de Parme dans les Pays-Bas. On a de lui le *Maestro di campo generale*, Venise, 1606, et le *Governo della cavalleria leggiera*, Francfort, 1612.

1580. contre l'Autriche. Il abdiqua toutefois lorsqu'il eut vu les périls de ce poste; mais l'empereur, pour le punir, le tint dans l'humiliation, et l'écarta du trône de Pologne qu'il ambitionnait. Pressé cependant par les circonstances, il lui confia le gouvernement de l'Autriche et le chargea de commander l'armée en Hongrie, où il se concilia la faveur populaire en combattant heureusement contre les Turcs.

En conséquence, ses frères et ses cousins de Styrie lui transférèrent secrètement le pouvoir de l'incapable Rodolphe, et il calma les Hongrois et les Turcs; mais Rodolphe, informé de ce pacte de famille, s'en indigna, et voulut abattre le frère qui s'était fait son rival: alors
[Pa]ix de religion. 1608. Mathias leva le masque, et le contraignit à lui céder le royaume de Hongrie, l'archiduché d'Autriche et la Moravie. Mathias accorda aux Hongrois calvinistes ou luthériens la liberté du culte, et enleva aux jésuites leurs biens-fonds; il laissa en Transylvanie
1613. la principauté à Sigismond Ragotski, dont la succession fut disputée au prétendant, le farouche Gabriel Bathori, par le calviniste Béthlen Gabor. Ce dernier, soutenu par les Turcs, fut enfin reconnu généralement; mais les Autrichiens, à qui Mathias avait enseigné la désobéissance, refusèrent de lui obéir tant qu'il n'aurait pas promis la liberté de religion.

Les choses allèrent plus mal encore en Bohême. Ce royaume, une fois soumis à l'Autriche, prospéra par suite de l'exploitation de ses mines et de l'introduction de plantes nouvelles. Prague s'éleva au rang des villes les plus florissantes. Mais le pays était agité violemment par les sectes religieuses, qui avaient survécu depuis le temps des hussites. Les utraquistes étaient d'accord avec les catholiques; seulement, par suite de la condescendance du concile de Bâle et des empereurs, ils recevaient l'eucharistie sous les deux espèces. Mais il s'était formé une autre secte, dite des frères Moraves, qui, très-rigide dans ses principes, réunissait les dogmes des luthériens, des calvinistes et des anabaptistes. Les haines étaient aigries par le privilége réservé aux villes de fabriquer la bière, et de fournir seules celle que les seigneurs revendaient dans les tavernes de leurs seigneuries. Rodolphe avait exclu les utraquistes de la paix de religion; mais lorsqu'il se trouva au dépourvu, il eut recours aux états de Bohême: il en obtint des subsides, en les payant toutefois de concessions illimitées et de *lettres de majesté,* qui portaient reconnaissance de la confession de Bohême et de la liberté du culte, sous la protection d'officiers élus par les états, et

déclaraient nul tout acte contraire publié à l'avenir. Ce fut la justification des révoltes ultérieures de la Bohême, et Mathias se réjouit d'abaisser encore dans l'opinion son frère, qu'il privait de toute autorité.

D'un autre côté, surgissaient de nouveaux ferments de discorde. Les duchés de Juliers, de Clèves et de Berg, les comtés de Mark et de Ravensberg, ainsi que la seigneurie de Ravenstein, s'étaient trouvés peu à peu réunis sur une seule famille; celle-ci étant venue à s'éteindre dans la personne de Jean-Guillaume, cent prétendants 1609.
se mirent sur les rangs, parmi lesquels se trouvaient quatre sœurs du défunt, avec les lignées Ernestine et Albertine de Saxe, qui représentaient deux de ses grand' tantes.

Le fief était-il féminin? était-il divisible?

Le litige étant féodal, la décision en appartenait à l'empereur et au conseil aulique. Mais si l'électeur de Saxe acceptait cette juridiction qui promettait de lui être favorable, il n'en était pas de même, par la raison contraire, de l'électeur de Brandebourg et du comte palatin de Neubourg, tous deux protestants. On fit donc de cette contestation une querelle de luthériens et de catholiques, comme on voit dans une épidémie toutes les affections morbides en prendre le caractère. La maison d'Autriche, toujours aux aguets pour acquérir, mit en avant le prétexte qu'il serait dangereux de laisser à un protestant ce fief contigu aux Provinces-Unies, et le séquestra par précaution. L'Union évangélique, la France, l'Angleterre, tous ceux qu'effrayait l'agrandissement de l'Autriche, s'opposèrent à cette violence par des négociations, puis par la guerre ouverte. Henri IV s'apprêtait à en faire justice, quand le couteau de Ravaillac vint sauver l'Autriche.

Mathias fut mis à la tête d'un empire dont sa modération devait Mathias.
d'autant moins suffire à relever les affaires tombées dans un dé- 1612.
sordre extrême, que les différents États attendaient de lui la récompense des secours qu'il en avait reçus dans sa rébellion. Il ne sut donc qu'aggraver par un règne honteux le tort d'avoir si mal acquis la puissance souveraine. La question de Juliers demeurait intacte, et depuis neuf ans l'Union catholique et l'Union évangélique s'observaient, la main sur la garde de l'épée. Les réformés, qui faisaient sans cesse de nouvelles acquisitions, commencèrent, afin de déchirer la pourpre impériale, par soulever la Bohême. Ce pays, déjà dépouillé de ses anciens droits, avait à craindre en outre la perte de sa religion, l'empereur ayant défendu d'y bâtir des églises;

1618. mais les utraquistes en construisirent de vive force. Les états assemblés à Prague pour délibérer sur la violation des lettres de majesté, reçurent de Vienne une réponse défavorable. Alors Guillaume Slawata et Jaroslaf de Martinitz, conseillers de Mathias, furent accusés d'en avoir été les inspirateurs, et, selon un ancien usage, on les jeta par la fenêtre.

Guerre de trente ans.

Ce fut là le premier acte de la guerre de trente-ans (1), guerre à laquelle prit part toute l'Europe, moins l'Angleterre, et qui fit de l'Allemagne le centre de la politique, de même que l'Italie l'avait été dans le siècle précédent. Elle paraissait d'abord facile à éteindre, et l'on n'en apercevait pas bien le but; mais de nouveaux incidents vinrent l'alimenter, et y faire converger toutes les haines, toutes les ambitions, tous les intérêts. L'empereur voulait établir son droit suprême à l'ombre de la double couronne politique et religieuse; les électeurs luthériens invoquaient l'indépendance de l'Empire et de la foi; les électeurs catholiques se rattachaient à l'unité de la religion, en même temps qu'ils s'en séparaient pour le droit politique; les États assujettis par l'Autriche espéraient secouer le joug; ceux qui s'y étaient soustraits, consolider leur liberté; toute l'Europe, s'affranchir de la suprématie que cette maison menaçait d'acquérir. La religion servait de prétexte et de bannière, et pendant ce temps l'Empire s'en allait en lambeaux, tellement qu'à partir de l'an 1613 il n'y fut plus tenu d'assemblées.

Dès l'abord les protestants, reconnaissant la nécessité de soutenir la révolte par la force, prirent pour chef le comte de Thurn, et demandèrent des secours aux États de Moravie, de Silésie, de

(1) G. H. Bougeant (jésuite), *Hist. des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie.*

Krause, *Gesch. des dreissigjähriges Kriegs.* Halle, 1782.

Schiller, *id.* Leipsig, 1802.

Westenrieder, *id.* Munich, 1804.

Aucun de ces historiens n'a fait ressortir assez l'influence que cette guerre exerça sur l'Europe entière.

C. A. Mebold, *Der dreissigjährige Krieg und die Helden desselben Gustav-Adolph und Wallesteins.* Stuttgard, 1840.

F. Foerster, *Wallensteins Biographie.* Postdam, 1834.

Des documents que l'empereur d'Autriche a permis de publier dernièrement nous représentent Waldstein (c'est ainsi qu'il signait) sous des couleurs bien autres que ne le fait la relation de Khevenhüller, *Annales Ferdinandei.*

Parmi les sources les plus utiles, il faut citer les *Mémoires secrets* de Victor Siri, et l'*Istoria delle guerre di Ferdinando II,* par Gualdo.

Lusace, d'Autriche et de Hongrie, qui tous avaient été abusés par les promesses de Mathias. Ce prince vit le précipice s'ouvrir pour sa maison, sans pouvoir se confier même à ses propres frères, qui s'apprêtaient à le traiter comme il avait traité lui-même Rodolphe, quand il mourut à l'improviste. 1619.

La ligne directe d'Autriche finissant en lui, Ferdinand de Styrie, déjà couronné roi de Bohême et de Hongrie, demanda l'Empire. Les électeurs Palatin et de Saxe, tous deux protestants, l'administraient en qualité de vicaires, et s'efforçaient, de concert avec l'Union évangélique, à enlever le trône à la maison d'Autriche; mais ne trouvant personne pour l'accepter aux conditions qu'ils proposaient, ils consentirent à le voir occuper par Ferdinand. Ce prince, doué de courage et élevé dans des sentiments religieux, se prépara à affronter la haine générale pour rendre à sa famille son lustre éclipsé. La Bohême fut la première à laquelle il s'attaqua. Le bruit s'y était répandu qu'à son arrivée beaucoup de têtes tomberaient, que beaucoup de fortunes changeraient de maîtres; on faisait circuler des images où le lion bohême et l'aigle morave gisaient enchaînés, et où près d'eux un lièvre dormait, les yeux ouverts; allusion satirique aux états, à la fois clairvoyants et timides. En conséquence, les Bohêmes, rejetant Ferdinand, proclamèrent pour roi Frédéric V, électeur palatin. Poussé malgré lui à accepter cette couronne par les sollicitations de sa femme, qui « aimait mieux manger du pain sec et être reine que de nager dans les délices comme électrice, » Frédéric se laissa entraîner à son indolence naturelle, et ne songea point à prévenir les périls. Le luxe dont il s'entoura, les bals, les frivolités de cour, furent vus du plus mauvais œil par les Bohêmes, à qui il semblait qu'une révolte faite au nom de la religion réclamait des habitudes autrement sévères.

Ferdinand

Période palatine.

Cependant Béthlen Gabor, prince de Transylvanie, ardent calviniste, restait l'arbitre de la Hongrie. Son influence y était vainement traversée par le jésuite Pierre Pozman, du Grand-Varadin, primat de Strigonie, qui déployait un zèle extrême pour convertir les grandes familles, à l'usage desquelles il écrivit un guide (*Kalauz*) 1619.
en langue madgyare. Gabor, s'étant allié avec les Bohêmes et les Moraves, conduisit soixante mille hommes jusqu'à Vienne, et bombarda le château dans lequel se tenait Ferdinand. Une députation des rebelles pénétra même jusqu'à son appartement, où elle lui prodigua l'insulte; mais, agenouillé devant son crucifix, il resta impassible,

et prétendit ensuite avoir entendu une voix qui lui annonçait du secours. En effet, il fut délivré par un corps de cuirassiers.

Gabor, proclamé roi de Hongrie, n'accepta que le titre de prince, et confirma différents édits portés contre les catholiques. Ferdinand le gagna en lui cédant la moitié de ses possessions dans ce royaume; mais comme Béthlen se trouvait stimulé sans cesse par les protestants, les Anglais et les Turcs, il en résulta une alternative continuelle de guerres et de trêves.

Ferdinand se tira de circonstances si difficiles par l'activité qu'il déploya, et par la résolution qu'il prit de ne pas descendre du trône, mais d'en tomber, s'il le fallait. Heureusement pour lui, il y avait peu d'accord dans l'Union, tandis que Paul V et la cour de Madrid lui fournissaient des secours tant en hommes qu'en argent. Maximilien, duc de Bavière, âme de la ligué catholique (1), s'était, par ambition, déclaré vivement pour lui; secondé aussi par la France après la mort de Henri IV, il put entrer en Bohême avec une forte armée et la réduire à l'obéissance, grâce à la valeur de Bucquoy et du marquis Spinola. Frédéric V s'enfuit lâchement, tandis que les Bohêmes combattaient encore pour lui : vingt-sept chefs qui osèrent se confier à la clémence qui leur était promise furent mis à mort; seize autres subirent l'exil ou la prison, indépendamment de ceux qui furent condamnés par contumace; et il fut enjoint sous des peines rigoureuses de signaler tous les propriétaires qui avaient pris part à la rébellion. Plus de sept cents barons et chevaliers et presque tous les propriétaires ayant été désignés, on leur fit grâce de la vie; mais tous leurs biens furent confisqués.

Alors Ferdinand abolit les lettres de majesté, supprima toute liberté de culte, exclut les non-catholiques des villes royales, dans lesquelles il restreignit la faculté d'exercer le commerce et les différents métiers; il décida que les dissidents n'auraient ni l'entrée des hôpitaux, ni la sépulture ecclésiastique, quoiqu'ils dussent être tenus de payer les droits aux paroisses; que leurs mariages et leurs

(1) Quand Maximilien entendait parler des désastres occasionnés par la guerre dont il était le principal auteur, il s'en consolait en pensant qu'il avait combattu pour Dieu, et qu'il n'y avait plus d'hérétiques dans son duché. Les têtes de saint Côme et de saint Damien, qui furent alors apportées de Brême à Munich, lui parurent un ample dédommagement. En même temps qu'il jeûnait lui-même et se macérait, il prohibait les danses, les jeux, les divertissements, tout en enjoignant aux maris de ne pas s'abstenir de leurs femmes, comme ils y paraissaient déterminés pour ne pas faire de nouveaux malheureux.

testaments seraient nuls : enfin, les soldats furent répartis dans les maisons pour y vivre à discrétion, et les Croates, convertis à coups de sabre. Ferdinand agissait ainsi par politique et non par zèle religieux, puisqu'il accorda lui-même des priviléges aux juifs. Puis, au milieu de la terreur générale, il fit proclamer roi son propre fils, en enlevant aux états le droit d'élection ; de ce moment la Bohême tomba dans l'état misérable dont elle ne fait à peine que se relever. Beaucoup de dissidents émigrèrent ; d'autres se cachèrent dans les montagnes ; et lorsque Joseph II publia en 1781 l'édit de tolérance, il se trouva que plusieurs villages avaient conservé jusque-là leurs rites (1).

Jusque-là Ferdinand avait agi pour se défendre ; et si, satisfait des triomphes obtenus dans une guerre particulière à l'Autriche, il eût remis l'épée dans le fourreau, il aurait pu mériter encore des bénédictions pour avoir rendu à l'Allemagne une paix qui dépendait de lui. Mais l'heureux succès de son entreprise, et les trésors qu'elle lui avait procurés, le rendirent vindicatif et intolérant. Il mit plusieurs princes au ban de l'Empire, entre autres l'électeur palatin, et donna ordre à Tilly de se mettre en marche avec une armée qui prit Heidelberg, mit la ville à sac, et détruisit la précieuse bibliothèque du Saint-Esprit (2). Béthlen Gabor fut vaincu par Albert de Waldstein, et l'Union évangélique dissoute. L'électorat fut attribué en récompense au duc de Bavière ; et l'empereur, pour le rembourser de treize millions de dépenses qu'il réclamait, lui abandonna le haut Palatinat. Les catholiques arrivèrent ainsi à posséder quatre votes dans l'élection, tandis que les protestants n'en conservèrent que deux. Les puissances s'en plaignirent ; mais Ferdinand sut ou les gagner, ou les tromper.

(1) Ces faits sont attestés par Coxe dans la vie de Ferdinand II. Il le blâme hautement d'avoir voulu continuer la guerre par vengeance et par ambition ; mais il prétend que les conseils des jésuites le poussèrent à l'intolérance.

(2) Le pape en fit recueillir par Léon Allacci une partie, consistant en quatre cent trente et un manuscrits grecs, dix-neuf cent cinquante-huit latins, et huit cent quarante-sept allemands des temps moyens, qui, portés au Vatican, formèrent la bibliothèque palatine. Le reste fut incendié par Louvois en 1693. Sur les cinq cents manuscrits que les Français enlevèrent de Rome en 1797, trente-huit grecs et latins provenaient d'Heidelberg, entre autres l'exemplaire unique d'Anacréon et de l'Anthologie de Constantin Céphalas. Ces manuscrits furent restitués à Heidelberg, avec huit cent quarante-sept autres en allemand, par les traités de 1815.

Il ne s'agissait donc plus de réprimer les révoltés et de consolider le joug de l'Autriche, mais de bouleverser l'Empire. Alors Vienne et Madrid se concertèrent pour renverser les libertés de l'Allemagne et de la Hollande. Ferdinand laissa percer le projet d'envoyer

Période danoise. une flotte dans la Baltique, ce qui porta ombrage à Christian IV, roi de Danemark et duc de Holstein, parent de l'électeur palatin dépossédé. Ce monarque, l'un des princes les plus remarquables par son courage et ses talents, craignant pour ses États si l'équilibre germanique venait à se rompre, désireux en même temps d'investir ses fils de l'archevêché de Brême et des évêchés de Minden et de Verden, dont l'empereur paraissait disposé à enlever le droit aux protestants, se fit le chef de ce dernier parti, d'accord avec la Suède et avec le roi d'Angleterre, beau-père de l'électeur.

Ferdinand aurait voulu pouvoir opposer à cette confédération une armée à lui, et non, comme précédemment, des troupes fournies par la ligue et obéissant au duc de Bavière; mais comment s'en procurer sans argent?

Waldstein. Albert Waldstein, Bohême converti, avait étudié à Padoue, et ensuite servi à la solde de Ferdinand, qui lui prodigua les terres confisquées sur les rebelles. Enrichi par un mariage, fait comte de l'Empire et duc de Friedland, il aspira à réaliser les grandeurs que lui avaient prédites les astres, aux augures desquels il avait une foi entière. La voie qui devait le conduire à son but lui paraissant désormais ouverte, il offrit à Ferdinand de rassembler une armée; et bientôt son crédit, les grosses soldes promises, l'espoir d'opprimer et de piller impunément, lui firent trouver cinquante mille hommes. Il ne songea plus dès lors qu'à les faire vivre sur le territoire ennemi.

1626. A la tête de cette armée, qui ne dépendait que de lui, il donna à la guerre un aspect nouveau; et, au lieu de seconder les mouvements des autres généraux, il se jeta sur la basse Saxe.

Cependant les princes du parti opposé avaient réuni quatre armées pour leur propre compte, et rendaient l'Allemagne le théâtre de violences et de pillages tels, que la population y mourait de faim, après avoir consumé jusqu'à l'herbe pour se rassasier. Ernest de Mansfeld se distinguait à leur tête. Waldstein ayant taillé en pièces son armée, il en créa une nouvelle, mais elle fut moissonnée par la peste et minée par les désertions; alors il licencia le surplus, vendit son artillerie au pacha de Bude, et, pénétrant en Hongrie, il se proposa de gagner l'Adriatique à tra-

vers les Turcs, avec l'intention de s'y embarquer de nouveau pour l'Allemagne; mais il mourut à Zara.

Christian IV, défait aussi à Lutter, abandonné par ses alliés, vit les Impériaux s'emparer du rivage de la Baltique jusqu'à Stralsund, la sixième des villes hanséatiques. Waldstein, nommé amiral de la Baltique, et investi, en place de solde, des duchés de Mecklembourg confisqués sur leurs possesseurs, ainsi que du titre si désiré de prince, assiégea Stralsund et jura d'emporter la place, « fût-elle enchaînée au ciel, ou entourée par l'enfer d'un mur de diamant. » Mais, concevant ensuite le projet de se former une souveraineté sur ces côtes, il songea à se concilier le roi de Danemark, et conclut avec lui la paix à Lubeck, en lui restituant tout ce qu'il 1629.
avait perdu, sous la seule promesse de ne point s'immiscer dans les affaires de l'Allemagne.

Waldstein se montra d'autant plus facile sur les conventions, que la succession au duché de Mantoue s'étant ouverte à cette époque, la cour de Vienne ne voulut point permettre qu'un prince français, qui prétendait y avoir des droits acquît cette seigneurie, ce qui mit en hostilité l'Allemagne et la France. Les Allemands ne demandaient pas mieux que de saisir cette occasion pour rétablir l'autorité impériale de l'autre côté des Alpes : *Allons,* disaient-ils, *montrer aux Italiens qu'il y a encore un empereur; Rome n'a pas été saccagée depuis cent ans, elle sera plus riche aujourd'hui qu'elle ne l'était alors.* Ainsi, quand l'intérêt religieux aurait exigé de l'union, la politique mettait la discorde entre la France et l'Autriche, dans un intérêt de domination ; Vienne combattait les catholiques et le pape : tant la religion avait une faible part dans une guerre qui se faisait, en son nom, à la liberté de la pensée !

Waldstein, à qui l'empereur promettait la Marche de Trévise avec le titre de duc de Vérone, fit partir ses troupes en toute hâte. Traversant la Valteline et la Lombardie, elles dévastèrent de la manière la plus horrible les contrées qu'elles parcoururent, ainsi que le territoire de Mantoue, où elles apportèrent, pour comble de maux, une peste meurtrière.

Sur ces entrefaites, les électeurs catholiques demandèrent que Ferdinand fît restituer les biens ecclésiastiques occupés par les princes protestants. Alors l'empereur, qui, enorgueilli de ses victoires, avait déjà décrété le bannissement de la Bohême de quiconque 1627.
ne rentrerait pas dans le giron de l'Église, dégradé les ducs de Meck-

lembourg et dépouillé ceux de Poméranie, promulgua l'*édit de res-*
1629. *titution.* En conséquence, les princes protestants furent tenus de renoncer aux biens ecclésiastiques, immédiats ou non, envahis depuis la paix de 1555. Ferdinand ne dissimulait pas d'ailleurs son intention de réduire les électeurs à la condition de grands d'Espagne, et les évêques à celle de grands chapelains de cour.

L'Allemagne fut donc parcourue par deux cent mille soudards: plusieurs princes furent dépouillés et réduits à fuir, d'autres inquiétés sous prétexte de cet édit; et Ferdinand se vit au comble de sa puissance. Il se préparait déjà à déverser sur la France le torrent de ses pandours Cosaques; mais le cardinal de Richelieu, alors l'arbitre du gouvernement français, revenant à la politique de Henri IV, se constitua le grand ennemi de l'Autriche, et organisa contre elle de sourdes menées, tandis qu'un grand guerrier aiguisait sa redoutable épée.

Ferdinand espérait faire élire, par la diète, son fils, roi des Romains; mais protestants et catholiques se réunirent pour se plaindre de l'armée de Waldstein, des violences auxquelles elle se livrait en vue de se procurer logements et fourrages, des exactions arrogantes de l'insatiable général, « rebut et exécration du genre humain. » En conséquence, Ferdinand résolut de le destituer. Il aurait toutefois espéré vainement en venir à bout au milieu de cent mille guerriers dévoués corps et âme à leur chef, si Waldstein n'avait vu alors dans le ciel l'astre de l'empereur prendre l'ascendant sur le sien; il se résigna donc, et se retira dans ses terres pour y vivre somptueusement du fruit de tant de misères, mais non sans rouler dans sa pensée d'immenses projets et de sombres vengeances.

L'empereur, amené ainsi à deux actes contradictoires, l'édit de restitution et l'éloignement de Waldstein, demeura affaibli, et les
1630. états s'appuyèrent sur l'étranger. Richelieu envoya à la diète le père Joseph, son confesseur, qui en dissuada secrètement les membres d'élire le roi des Romains: *Un pauvre capucin,* disait l'empereur, *a déconcerté mes plans; le perfide a su faire tenir dans son capuce six bonnets d'électeurs.*

Le capucin avait fait plus, car il avait ménagé l'alliance de Louis XIII avec Gustave-Adolphe, roi de Suède. En montant au trône à dix-sept ans, Gustave avait hérité de trois guerres qu'il avait con-
Période suédoise. duites avec gloire. La ruine qui menaçait la constitution germanique ainsi que ses coreligionnaires, le détermina à prendre part à la guerre d'Allemagne. Animé du sentiment religieux, il composa quelques

cantiques sacrés en allemand; parlant avec une force et une clarté admirables, il savait inspirer l'enthousiasme aux populations par des actes héroïques. Mais parmi les princes personne ne redoutait ce petit souverain, qu'on appelait à Vienne sa majesté de neige. *Ce petit écolier n'a qu'à venir,* s'écriait Waldstein, *on le chassera à coups de fouet,* et il ne voulut pas recevoir à Lubeck ses ambassadeurs. Ce fut un aiguillon de plus pour le génie de Gustave. S'étant lié étroitement avec Richelieu, désireux d'abaisser une puissance rivale (1), il débarqua en Allemagne, s'allia avec la Saxe, la Poméranie, le Brandebourg; et, combattant comme un homme qui n'avait rien à perdre, il déconcerta des généraux obligés de se conformer aux intentions politiques et aux ordres des cabinets, tellement qu'il rendit aux esprits abattus le courage et l'espérance. 1630. Avril.

Le fort de la guerre était alors dans la Poméranie et dans la Marche, où Tilly assiégea Magdebourg : cette ville, défendue jusqu'à l'extrémité par ses citoyens, fut emportée de vive force, et livrée au plus affreux pillage. Les Croates, s'enivrant sur les cadavres, solennisaient, disaient-ils, « les noces de Magdebourg. » Tilly, supplié de faire cesser le massacre, répondit : *Laissez-les faire encore une heure, puis revenez m'en parler; il faut bien que le soldat obtienne sa récompense.* Il fit chanter un *Te Deum*, et annonça à son maître que depuis Troie et Jérusalem il ne s'était pas accompli d'entreprise aussi fameuse.

L'indignation devint extrême contre l'empereur. Gustave, malgré les divisions des princes, se chargea de la vengeance; et la bataille de Leipsick, qu'il gagna, plongea les catholiques dans la consternation, et en tira les protestants. Ses amis, non plus que ses ennemis, n'attendaient pas de lui tant d'habileté. Il devint donc l'âme de son parti, désorganisa la ligue catholique, et se trouva maître de toute l'étendue des côtes, de la Baltique jusqu'à la Bavière, et du Rhin jusqu'à la Bohême. Ferdinand s'aperçut que « le roi de neige ne fondait pas au soleil impérial; » et lorsque Torquato Conti demanda une trêve pour hiverner, Gustave répondit : *Les Suédois ne connaissent pas d'hiver.*

En effet, l'art de la guerre subissait alors une révolution. Les armées qui combattaient en Allemagne étaient recrutées par une Nouvelle tique.

(1) Richelieu exposa nettement au roi son système politique en 1633. Voyez CAPEFIGUE, *Richelieu, Mazarin et la Fronde*, 54.

nouvelle espèce de capitaines d'aventure, à qui les princes fournissaient de l'argent pour lever des soldats. Moins faciles à changer de maître parce qu'ils avaient épousé un parti religieux, ils ne descendaient pas jusqu'à la basse vénalité de mercenaires. Le mode féodal ne pouvait servir au plus que pour une levée en masse. Le métier de soldat était alors devenu une profession, avec sa hiérarchie déterminée : on commençait par être valet (*bube*), on passait écuyer (*knappe*), et l'on arrivait à être l'homme d'armes, ce qui formait une lance.

Le soldat avait de l'attachement pour son officier : c'est à lui qu'il portait obéissance, et non à l'empereur, qui ne le payait ni ne le récompensait. Sa solde était faible; mais il s'en dédommageait en pillant, et n'était pas moins terrible aux amis qu'aux ennemis. Le temps de leur engagement expiré, les lansquenets et les reîtres étaient autorisés à mendier par privilége impérial, ce qu'on appelait *tirer des flèches*, tirer l'estocade (*garden* et *flachten*) : à cet effet, ils se réunissaient par troupes, et saccageaient comme vétérans ce qu'ils avaient pu laisser derrière eux comme soldats.

On n'avait pas encore compris toute la puissance des armes à feu. En France, la Ligue possédait à peine quatre canons; les royalistes n'en avaient pas plus de six à la bataille d'Ivry. L'arquebuse à mèche était incommode pour la cavalerie, qu'elle empêchait de se servir d'autres armes offensives, non moins que pour l'infanterie, qui était obligée de charger cette arme pesante, avec son chevalet et les munitions, sur le sommier destiné auparavant à porter son butin. On conservait encore les piques et les lances, en même temps que les carabines, les pistolets, les arquebuses; et l'on se servait toujours pour armes défensives de cuirasses, de morions et d'écus. L'usage de la cavalerie légère, armée seulement de l'épée et de la carabine, s'étendait de jour en jour; puis on introduisit les dragons, c'est-à-dire des arquebusiers à cheval, mettant toujours pied à terre dans l'origine, plus tard par moments, comme ceux qu'avait créés en Italie le maréchal de Brissac, sous François Ier.

Maurice d'Orange et Gustave, qui furent les restaurateurs de l'art militaire, s'appliquèrent à améliorer les ordonnances qui étaient en usage de leur temps, et à combiner la légion romaine avec la phalange macédonienne, renouvelée par les Suisses. La longue guerre des Pays-Bas fut une école continuelle de tactique, et de grands généraux se formèrent dans le camp de Maurice, qui connaissait autant que Montecuculli l'art des campements et des

marches, s'entendait autant que Vauban à fortifier les places, autant qu'Eugène à faire vivre de grosses armées dans des pays hostiles ou dévastés, autant que Charles XII à rendre les soldats insensibles à la fatigue, autant que Turenne à épargner leurs vies (1). Non content de profiter des inventions des autres, il en introduisit de nouvelles pour la défense comme pour l'attaque des places. Il désirait opposer aux piques les grands boucliers des anciens; mais il n'osa tenter une pareille innovation, qui aurait exigé l'autorité d'un prince absolu.

Gustave joignait à ses autres qualités l'avantage d'être aimé, et de commander à des gens pleins de ferveur pour la cause qu'ils défendaient. Il introduisit (chose nouvelle alors) l'habillement uniforme, et, dans la prévoyance de l'hiver, il fournit ses hommes d'un justaucorps fourré de peau d'agneau. Chacun d'eux devait, pour monter en grade, avoir été simple soldat, et parcourir l'échelle régulière de l'avancement, ce qui les rendait capables de se rallier d'eux-mêmes quand ils avaient été rompus. Sa colonne d'infanterie se composait de deux régiments de deux mille seize hommes, dont onze cents étaient armés de mousquets, et neuf cents, de piques; ces régiments se subdivisaient en moindres corps de quatre-vingt-seize à deux cent vingt-huit hommes pour les mousquetaires, et de deux cent seize pour les lansquenets. Il imagina de faire fabriquer des canons de cuir très-légers, tandis que l'artillerie des Allemands, étant très-pesante, et ne pouvant changer de front, était contrainte, une fois en batterie, de tirer sans nécessité, et parfois même sur les siens.

Non moins habile dans ses plans que rapide dans l'exécution, Gustave déconcerta les mouvements réguliers et prémédités de l'ennemi, faisant ce que Napoléon appelait la guerre des pieds; et il sacrifiait des hommes pour abréger la guerre. Il occupa les forteresses situées le long des fleuves, et garantit la Suède contre une attaque, en se rendant maître de la Baltique. Il enleva à l'Autriche ses alliés, la cerna avant de l'assaillir, se fit considérer comme le vengeur de l'Empire contre l'empereur, et entraîna dans sa rapidité les indolents, amis ou ennemis, mais point de neutres.

Les choses en étaient au point de faire redouter une nouvelle invasion des Goths en Italie et en Espagne. En effet, si Gustave-Adolphe se fût avancé dans la Bohême et dans les États autrichiens,

(1) RAYNAL, *Hist. du Stathoudérat.*

dégarnis de troupes et mécontents, il aurait pu dicter la paix à l'empereur dans sa capitale, et fonder, comme il se le proposait, un empire évangélique en opposition à l'empire catholique. Mais il lui fallut diviser la guerre et ses alliés, et, d'un autre côté, ses généraux étaient loin de l'égaler en ardeur et en loyauté.

Ferdinand avait renoncé à son langage arrogant; mais le pape, qu'il avait offensé, refusa d'abord de prendre parti pour lui. Waldstein, du fond de son exil fastueux, observait les ravages furieux de la guerre. Il accueillait à *sa cour* les hommes les plus distingués : sa table ne comptait pas moins de cent couverts; soixante pages des premières familles le servaient, richement vêtus de velours bleu ciel galonné d'or; trois cents chevaux de choix étaient rangés dans ses écuries devant des mangeoires de marbre. Il n'emmenait pas en voyage moins de douze carrosses, cinquante chariots, et autant de fourgons pour sa vaisselle d'argent et ses bagages. Six barons et autant de chevaliers l'accompagnaient; un baron de haut rang remplissait les fonctions de premier officier de sa maison, et l'un de ses chambellans était passé du service de l'empereur au sien. Des artistes italiens le représentaient traîné dans un quadrige triomphal, couronné de lauriers, et la tête surmontée d'une étoile. C'était en effet dans les astres qu'il cherchait à lire ses grandeurs futures.

Dans l'irritation de sa disgrâce, il avait médité sur la désorganisation du corps germanique, sur la puissance de sa clientèle, sur le besoin qu'on aurait de son épée, et sur la possibilité de l'employer à reconstituer le centre de l'Europe. Ses libéralités le mettaient à même de savoir tout ce que faisait le cabinet de Vienne. Or il se consolait en voyant s'approcher l'heure où l'empereur serait contraint de s'humilier devant lui, et où son étoile reprendrait son ascendant sur celle de l'Autriche. En effet, lorsque mourut le redoutable Tilly, l'orgueilleux Ferdinand fut obligé de s'excuser auprès de Waldstein et de réclamer son secours. Mais il répondit qu'il se trouvait trop bien dans sa retraite pour vouloir la quitter, et il ne consentit à en sortir qu'avec une puissance égale à celle de l'empereur. Il fut donc autorisé à nommer tous les officiers, à lever à son gré des contributions, à récompenser et à punir, à disposer de tout ce qui serait confisqué. Les provinces autrichiennes lui furent ouvertes; on lui promit de ne faire ni paix ni trêve sans sa participation; et comme l'empereur voulait mettre près de lui un archiduc, il s'é-

cria : *Je ne souffrirais pas un compagnon dans le commandement, fût-ce Dieu lui-même* (1).

Une fois les conditions stipulées, Waldstein, revêtu du titre de « généralissime de toute la maison d'Autriche, de l'Empire et de l'Espagne, » envoya arborer sa bannière d'enrôlement; et l'on vit accourir en foule ces nombreux aventuriers accoutumés à vaincre avec lui, ou ceux qu'attirait la soif du pillage. Il promit aux cavaliers neuf florins par mois, six aux chevau-légers, quatre aux gens de pied, en outre des rations de pain, de vin et de viande. Quarante mille hommes furent ainsi réunis en trois mois, sans compter quatre mille valets, autant de femmes, et trente mille chevaux pour les bagages. Il savait inspirer à cette soldatesque une confiance illimitée. Orgueilleux parce qu'il était sûr de la faveur des étoiles, il punissait et récompensait avec excès; une action lui paraissait belle quand elle était hardie, et il trouvait en abondance des expédients ingénieux. Comme il disait que cent mille hommes étaient plus faciles à entretenir que dix mille (2), c'était pour lui un motif de transporter la guerre dans un pays qui n'eût pas encore été dévasté. Schiller a calculé (arbitrairement peut-être) que cette armée tira de la moitié de l'Allemagne la somme de 60,000 millions de thalers. Il ne cherchait ni les batailles ni une solution, et il se contentait

(1) Fulvio Testi écrivait ce qui suit à Waldstein, avec une profusion de métaphores : « La nouvelle que vous avez, sérénissime prince, repris le commandement général et perpétuel de toutes les armées de la très-auguste maison d'Autriche, a été la consolation des fidèles, le soulagement des opprimés, la terreur des téméraires. A partir de ce moment, l'Allemagne respira, la Suède trembla, et la Fortune, instruite de votre vertu, abandonna l'injustice des armes ennemies, comme si elle eût eu honte de favoriser en face de vous des péchés de foi et des crimes de rébellion. Votre nom seul a enfanté des armées à César, et a détruit celles de l'adversaire. Prévoyant tout, pourvoyant à tout, vous montrez, dans des contrées si divisées, si éloignées, que vous êtes l'âme de ce corps, l'intelligence de ce ciel. L'armée impériale languissait sans vous, qui êtes son véritable Achille. Nos maux naissaient de votre repos, et (pardonnez-moi, prince,) vous nous avez causé plus de dommage par votre repos que l'ennemi par sa vigilance.... L'envie a subi la peine de ses machinations, et ceux qui fournissaient dans l'ombre matière à l'incendie de l'Allemagne ont été les premiers à sentir la flamme atteindre leurs propres toits. Vos rivaux plus que les autres désirent maintenant votre souveraineté, et ils vous offrent désormais en suppliants ce qu'ils vous ont enlevé malicieusement, etc. »

(2) Napoléon disait aussi à Junot, lorsqu'il l'envoya en Portugal : *Vingt-quatre mille hommes trouvent toujours à se nourrir, fût-ce dans un désert.* Il se trompa de beaucoup.

d'asseoir obstinément son camp en face des Suédois. C'est ainsi qu'au siége de Nuremberg il laissa périr en deux mois, sans jamais accepter le combat, dix mille citoyens, vingt mille Suédois et trente mille de ses soldats. Quel fait d'armes a jamais coûté autant que cette inaction meurtrière?

La chance tourna donc en faveur des Impériaux, et surtout lorsque Gustave-Adolphe eut succombé à Lutzen, frappé probablement par un assassin, dans un moment aussi opportun pour le salut de l'Autriche que pour sa propre gloire : en effet, il mourut pleuré comme le libérateur de l'Allemagne, avant qu'elle eût le droit de le maudire comme son oppresseur. Bien que ses soldats eussent vengé sa perte en défaisant les catholiques, Vienne, Munich et Rome se réjouirent de cet événement comme d'un triomphe. On en fit des fêtes à Madrid pendant onze jours, et l'on y vit tourner en dérision sur les tréteaux le prince qui n'était plus.

Les affaires des protestants auraient alors été ruinées, s'ils n'avaient eu pour les soutenir Axel Oxienstiern, chancelier de Suède, et le cardinal de Richelieu. Le ministre français n'agissait point par conviction comme Gustave, Ferdinand et Waldstein lui-même, mais par un calcul bas et immoral, dans l'intention d'abaisser l'Autriche. Grâce à leur accord avec les États protestants, ceux-ci continuèrent à être vainqueurs. Waldstein, arbitre de l'armée par convention expresse, supérieur aux ministres de Ferdinand, à tel point que, sur un doute exprimé devant lui au sujet de la ratification du traité de Silésie par l'empereur, il se prit à dire, *S'il ne ratifie pas, je l'enverrai au diable;* Waldstein, que l'approbation des astres confirmait dans ses prétentions hautaines, finit, à force d'audace, par éveiller la jalousie, et par se faire soupçonner d'intelligence avec les ennemis pour devenir roi de Bohême.

Octave Piccolomini, espion et assassin, qui fut son confident, atteste qu'il avait ourdi, au détriment de l'Autriche, une machination avec les ennemis. Ses lettres qui ont été imprimées, et la procédure qu'on a laissée sortir dernièrement des archives de Vienne, ne fournissent aucune preuve de trame; mais tout y atteste le désir
1634. d'en faire une. L'empereur, qui ne pouvait plus souffrir d'avoir en lui un maître, le proscrivit sans même l'entendre, bien que prince souverain, bien qu'entré à son service aux termes d'une convention libre, et avec des troupes levées par lui-même. Il promit une
24 février. récompense à quiconque le tuerait; et trois officiers de Wald-

stein l'égorgèrent, en faisant subir le même sort à ceux qui lui étaient le plus attachés. Ferdinand pressa la main de Butler, principal auteur de l'assassinat, donna des clefs de chambellan et des colliers aux autres, commanda trois mille messes pour le repos de l'âme du général, et fit publier un ban pour annoncer qu'il avait cessé de vivre, en déclarant que dans les cas de haute trahison il n'y avait pas besoin de procès (1).

L'archiduc Ferdinand, roi de Hongrie et de Bohême, fut mis à la tête des armées, ce qui changea de nouveau la face de la guerre, en la remettant dans les mains de l'Autriche. Les Suédois, défaits à Nordlingue, ne purent plus lui tenir tête; l'électeur de Saxe, en se réconciliant avec elle, accrut les forces de l'empereur, et donna aux protestants l'exemple d'accepter la paix, même à des conditions peu honorables. 6 septembı

Alors la France, délivrée de ses ennemis intérieurs par le ministère énergique de Richelieu, entra à son tour dans la lice, désireuse d'abaisser l'Autriche et de lui enlever le patronage de l'Europe. Elle prit donc une part directe à la guerre, non-seulement en Allemagne, mais en Hollande et en Italie, et elle mit sept armées sur pied, en enveloppant toute l'Europe dans le litige à vider. La Suède, Parme, Mantoue, Victor-Amédée de Savoie, la Hollande, Hesse-Cassel, se rangèrent du côté de la France, qui visait à dépouiller l'Espagne de ce qui lui restait des Pays-Bas, et à con- Période fra çaise.

(1) Quand Louis XIII apprit la mort de Waldstein, il s'écria : *Puisse faire pareille fin tout traître envers son prince!* ce qui fit dire à Richelieu : *Le roi pouvait bien s'abstenir d'exprimer aussi librement ses sentiments.* D'après les *Mémoires* de Waldstein, Richelieu avait, à coup sûr, grandement compté sur l'espoir de l'attirer de son côté.

Raumer termine sa discussion sur ces événements en avouant que, « lorsqu'il fut condamné par l'empereur, Waldstein n'avait fait aucun traité ni avec la Suède ni avec la France. L'empereur n'avait aucun motif légitime de faire tuer un homme revêtu par lui d'un pouvoir illimité, ni même de le faire mettre en jugement. Mais précisément l'étendue de ce pouvoir rendait sa perte inévitable. Du reste, la pensée de se constituer puissance indépendante, et comme médiateur entre deux partis également exagérés, entre ses compatriotes et les étrangers, n'était pas alors aussi extravagante qu'elle le serait dans d'autres temps. La plupart des ennemis du duc étaient des gens méprisables, qui enviaient son pouvoir; mais lui-même manquait de cette franchise qui est le caractère d'une grande âme. Hésitant entre des résolutions opposées, guidé tour à tour par la circonspection, par la témérité, par la superstition, par l'orgueil, par l'ambition, par l'avarice, non-seulement il perdit la confiance de tous les princes, mais il tomba dans cette espèce de découragement qui rend indifférent au vice comme à la vertu. »

quérir le Milanais. Elle prit en outre à sa solde, moyennant quatre millions de livres par an, Bernard de Weimar, illustre élève de Gustave-Adolphe, qui dut à ce prix entretenir douze mille hommes d'infanterie et six mille chevaux. Déjà les Autrichiens, qui avaient envahi le pays des Grisons, y avaient été massacrés, et les ligues entre les cantons avaient été renouvelées. Le duc de Rohan entra alors sur le territoire hérétique et occupa la Valteline, toujours précieuse à l'Autriche, comme anneau de la chaîne qui rattache ses possessions d'Italie à celles de l'Allemagne.

Au milieu de ces préparatifs mourut Ferdinand II, prince d'une grande constance dans l'adversité, mais arrogant dans les circonstances prospères. Il disait que trois choses ne lui avaient jamais paru longues : la chasse, les conférences avec ses ministres, et le service divin. Il aimait les jésuites comme les ennemis les plus redoutables de l'hérésie, déclarant même qu'il entrerait parmi eux si son devoir le lui permettait. Il se montrait doux envers les coupables, à l'exception des adultères et des hérétiques; car il ne se croyait pas même obligé envers ces derniers à tenir la parole donnée. Il admettait en sa présence jusqu'à des mendiants suspects d'être infectés de peste, mais jamais de femme sans la présence de témoins (1).

rdinand III. Ferdinand III, plus modéré, était ami de la paix; mais il fut contraint de continuer une guerre qui, d'un bout à l'autre de l'Europe, se poursuivait avec ardeur, non moins par l'intrigue et les menées couvertes que par les armes. La Catalogne, le Roussillon, la Cerdagne, se soulevèrent contre Philippe IV ; le Portugal recouvra sa liberté; les flottes française et hollandaise dominèrent sur les mers, et l'Espagne succomba même en Italie, sous l'effort de la France. A la guerre violente de révolution succéda la guerre d'art et de tactique entre Piccolomini, Banner, Torstenson, Condé et Turenne. Le duc de Weimar, qui paraissait vouloir combattre pour son
1639. compte et aspirait à occuper l'Alsace, mourut à propos comme Gustave, comme Waldstein; et la France s'appropria son armée, ainsi que les places dont il s'était rendu maître. Banner, qui conduisait les Suédois à de nouvelles victoires, défit les Impériaux et les Saxons à Wittstock, et bientôt après il termina aussi sa carrière.

On voyait se succéder alternativement les batailles et les traités,

(1) COXE.

éludés ou violés par ambition, par étiquette, par convenance; les peuples étaient plongés dans la misère, et les rois ou ne voulaient point mettre fin à cet état de choses, ou croyaient la tâche impossible.

Diverses circonstances les obligèrent cependant à faire trêve aux massacres. L'Espagne se trouvait avoir le Portugal pour ennemi; la Catalogne était insurgée contre elle; et elle voyait dans le soulèvement de Masaniello, ainsi que dans l'expédition du duc de Guise sur Naples, des faits menaçants pour sa domination en Italie. Les catholiques ne pouvaient espérer de triompher, attendu que les deux branches de la maison d'Autriche n'étaient pas d'accord, que le pape n'était pas respecté, et que la France favorisait les novateurs. Leurs adversaires ne pouvaient pas non plus compter sur la victoire, parce qu'ils se fractionnaient en partis politiques et poursuivaient des projets différents, tendant à établir la république en Hollande, la monarchie en Suède. L'Allemagne, la seule contrée où l'indépendance, son caractère propre, aurait pu se développer, manquait d'un chef, et devait continuellement le mendier au dehors. Après la mort de Gustave-Adolphe, qui peut-être serait parvenu à rattacher toute l'Allemagne réformée à un centre commun, il ne surgit aucun homme capable d'obtenir ce grand résultat.

Les armes avaient été moins funestes encore à l'Empire que le livre *de Ratione status in imperio romano germanico*, publié par Philippe de Chemnitz, Poméranien au service de la Suède. Cet ouvrage avait pour but de démontrer que les princes d'Allemagne ne formaient pas en réalité un empire, mais une république aristocratique, la souveraineté appartenant aux États, non à l'empereur. L'auteur les excitait en conséquence à se réunir tous contre la maison du tyran défunt, fléau de l'Empire et de la liberté (1). On ne sau-

(1) Le livre de Chemnitz accuse les empereurs d'avoir détruit la liberté de l'Empire, et montre le besoin d'unité, non pas tant pour repousser les ennemis extérieurs que pour refréner l'Autriche. Un chapitre porte expressément ce titre : *Quod simulacra majestatis principi relinquenda sint, jura vero reipublicæ reservanda*. En traitant des moyens de réintégrer la liberté nationale, il en propose six, dont l'opportunité peut être appréciée quand on voit les chances diverses que l'Empire a courues : 1° amnistie générale et rétablissement de la concorde; 2° extirpation de la maison d'Autriche; 3° élection d'un nouvel empereur, auquel sera imposée une capitulation d'un genre nouveau; 4° substituer la confiance à la défiance; 5° rétablir les diètes ainsi que la constitution de l'Em-

rait dire l'influence de ce livre, dont les règles furent adoptées généralement par les publicistes protestants. Il en résulta que les princes, voyant une usurpation dans chaque ordre émané du trône, ne s'accordèrent plus avec l'empereur au détriment de l'ennemi. Prétendant faire la guerre et la paix eux-mêmes, ils voulurent envoyer leurs députés à un congrès auquel la France les appelait,

pire, et dissoudre le conseil aulique; 6° entretenir une armée permanente et créer un trésor militaire. Il insiste particulièrement sur le second moyen, et dit à ce propos : *Omnium arma in defuncti tyranni liberos, ac totam istam familiam, imperio nostro avitæque libertati exitiosam nulllique quam sibi fidam, domum, inquam, Austriacam convertantur : illa, prout de republica nostra merita est, Germania in totum pellitor : ditiones ejus, quas amplissimas imperii beneficio consecuta est et sub imperio possidet, in fiscum rediguntor. Si enim verum est quod Machiavellus scripsit esse in singulis rebuspublicis familias fatales, quæ earum exitio nascantur, hæc certe familia Germaniæ nostræ fatalis est, quæ, ab exiguis orta initiis, eo progressa est potentiæ, ut toto imperio formidolosa, imo exitiosa existat. — Facili opera demonstrare possumus, publici imperii opibus et viribus ad privatam potentiam suam stabiliendam eos abusos, quantumque illi viribus et potentia aucti sunt, tantum decrevisse imperii majestatem, ordinum auctoritatem, communumque libertatem, ut de liene referunt, eo crescente, reliquum corpus imminui. — Archiducis titulum ob meram arrogantiam Austriaci adsciverunt, ut alias principum familias, longe antiquiores et eminentiores, aliqua præcellerent. — Poloni, Austriacorum ambitionem experti in comitiis suis aliquando sanxere : ne quis in electione novi regis Poloniæ, deinceps aliquem ex domo Austriaca nominare, aut suffragio suo commendare auderet, alioquin ipso facto infamem fore. — Nec virtutes aut animi dotes quibus familia ista clarescere vulgo jactitatur, quisquam objiciat, et clementiæ in primis famam, quam apud multos habet, quorum in ore pervulgatum est, nullum in hac familia unquam existisse tyrannum. Nam virtutum quædam species etsi primo intuitu sese offerant, attamen istæ quoque non minus noxiæ quam vitia sunt, quoties parando regno finguntur; cumque* NOVUM IMPERIUM INCHOANTIBUS UTILIS SIT CLEMENTIÆ FAMA (Tacite, *Hist.*, l. IV), *ista quoque clementiæ in hac domo affectatio tanquam novi imperii illecebra, eo magis suspecta esse debet, et quidquid clementiam ac mansuetudinem suam jactitent Austriaci. Nobis in libertate natis et educatis, placet generosa illa Demosthenis vox, qui, plerisque aliis Antipatri humanitatem ac facilitatem laudantibus :* DOMINUM, *inquit*, QUANTUMCUMQUE FACILEM REPUDIAMUS! — *Velut sanguinis emissione ac purgatione plurimum etiam boni sanguinis elicitur, fieri tamen hoc expedit, nisi vitæ velis periculum facere : ita imperium nostrum ejusmodi potenti et omnibus formidolosa familia evacuari oportet, etiamsi ea in totum mala non esset. — Obfirmentur ergo et conspirent contra vipereum hoc genus, omnium, quicumque servire dedignantur, animi;* MAGNA ENIM ADVERSUS TYRANNOS VICTORIÆ PARS EST, NOLLE AMPLIUS TYRANNIDEM PATI (l. VI).

pour consolider la liberté civile et religieuse contre les envahissements de l'Autriche.

Les négociations devinrent par suite longues et compliquées; car il était impossible, au milieu de la défiance générale des partis, qu'on assignât des limites précises aux territoires et aux droits. La guerre continuait donc; et la Bavière fut toute en feu jusqu'au moment où les Suédois se furent emparés de la Nouvelle-Prague, dernier acte de la longue tragédie dont le premier avait eu les mêmes lieux pour théâtre.

Richelieu, qui avait attisé l'incendie, n'existait plus. Les princes autrichiens s'inquiétaient peu de la prolongation de meurtres qui ne se passaient pas sous leurs yeux; mais l'accroissement de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, leur enlevait, ainsi qu'à la Suède, l'espoir de s'agrandir de ce côté. Enfin, le congrès le plus important qu'on eût encore vu se réunit à Munster et à Osnabruck. Les plénipotentiaires de l'empereur, du pape, de la France, de l'Espagne, du Portugal, de la Suède, du Danemark, des Pays-Bas, de la Suisse, de Mantoue, de la Savoie et de la Toscane, s'y occupèrent de résolutions d'une haute gravité (1). Il y avait un nombre infini d'intérêts, de prétentions à concilier. La Suède était en guerre avec l'Autriche, la Bavière et la Saxe; l'Autriche, avec la Suède et les États protestants; la France, avec l'Autriche et l'Espagne; l'Espagne avec la France, le Portugal et les Pays-Bas. Il fallait donner des indemnités aux potentats étrangers et aux États de l'Empire, il fallait fixer les rapports de politique et de religion soit entre étrangers, soit entre nationaux. Indépendamment des inimitiés ouvertes, il existait une défiance sourde entre ceux qui suivaient la même bannière; et personne ne voulait affaiblir tellement ses ennemis, que ses alliés en pussent acquérir trop de force. Le caractère des différents ministres qui mêlaient leurs passions particulières aux passions publiques augmentait les difficultés: les Espagnols se montraient orgueilleux, les Impériaux obstinés, les Français rusés, les Suédois arrogants; le légat pontifical Chigi, homme conciliant, et seul animé du désir désintéressé de la paix, mettait tout en œuvre pour calmer les jalousies mutuelles.

On discuta pendant quatre ans. Enfin, le congrès se termina

(1) MEYERN, *Acta pacis Westphaliæ*. Goëttingue, 1734.
J. STEPH. PUETTER, *Geist der Westphalischen Friedens*. Ib., 1795.
BOUGEANT, *Hist. du traité de Westphalie*.

ix de Westphalie. 1648. 15 août. par la paix de Westphalie, espèce de déclaration de l'impossibilité de rapprocher les partis. Aussi se borna-t-elle à rétablir les relations légales, sans trop avoir égard au droit et à la justice; diverses prétentions furent palliées, parce que la menace de reprendre les hostilités revenait à chaque instant, et qu'on prévoyait bien que les termes vagues donneraient lieu à de nouveaux litiges. Mais il y avait trente ans, ou plutôt quatre-vingts, que duraient les violences et les guerres (1), non pas en Allemagne seulement, mais dans l'Europe entière, où presque toutes les contrées avaient été foulées par des armées étrangères, toutes par des armées dévastatrices.

Seules la France et la Suède obtinrent les satisfactions qu'elles demandèrent : la première acquit l'Alsace au détriment de l'Autriche, et fut en outre confirmée dans la possession de Metz, Toul et Verdun, dont elle s'était jusque-là intitulée protectrice; la place de Pignerol, en Piémont, lui fut aussi attribuée. La Suède eut la Poméranie occidentale et une partie de la basse Poméranie, l'île de Rugen, Wismar, Brême, Verden, trois voix dans la diète de l'Empire, et cinq millions d'écus pour la solde des troupes qu'elle devait congédier. C'était Gustave-Adolphe qui triomphait du fond de son tombeau, en assurant à la Suède une puissance plus grande qu'elle ne pouvait l'espérer.

Afin d'indemniser les princes, on sécularisa les biens ecclésiastiques : l'électeur de Brandebourg obtint ainsi Magdebourg, Halberstadt, Camin et Minden; le Mecklembourg obtint Schwerin et Ratzebourg; Hesse-Cassel, Hirschfeld, et six cent mille écus; l'électeur de Saxe conserva les bailliages soustraits à l'archevêque de Magdebourg; un huitième électorat fut institué en faveur du comte Palatin, dont l'empereur avait transféré la dignité au duc de Bavière. La question relative à la succession de Juliers avait été résolue en 1610, quand le prince d'Orange en chassa les Autrichiens; mais les différends qui s'y rattachaient ne purent être conciliés.

L'Espagne avait favorisé de tout son pouvoir l'Autriche et les catholiques, dans la confiance que leur triomphe ramènerait la Hollande sous son obéissance; mais elle avait été contrainte, pour tourner toutes ses forces contre la France, de reconnaître l'indépendance des provinces rebelles, et cette indépendance fut ratifiée.

(1) En commençant du soulèvement des Pays-Bas.

Les Suisses s'étaient soulevés depuis des siècles contre les usurpations de l'Autriche, en demeurant toutefois soumis envers l'Empire, qui avait reconnu leur insurrection. Néanmoins, à l'époque où la dignité impériale resta attachée à la maison d'Autriche, les anciens liens se relâchèrent, et les Suisses se trouvèrent indépendants de fait sans l'être de droit. L'Empire avait tenté, dans les moments prospères de la guerre religieuse, d'y exercer quelques actes d'autorité; mais par le traité de Westphalie l'indépendance helvétique fut avouée en droit.

Il ne fut point possible d'arriver à une conciliation pour la guerre que se faisaient la France et l'Espagne, ni pour celle entre l'Espagne et le Portugal. Beaucoup d'autres litiges, soulevés durant les hostilités, restèrent sans solution.

Quant à la religion, cause ou prétexte d'une si longue lutte, il n'y avait pas à espérer de tolérance : c'était une idée étrangère à ce siècle, d'autant plus que le pape, s'étant en quelque sorte constitué médiateur, se refusait à traiter avec des hérétiques. On se borna donc à confirmer la convention d'Augsbourg, en y comprenant les calvinistes; ce furent les deux seules confessions dont on s'occupa. La chambre impériale dut se composer de vingt-quatre protestants et de vingt-six catholiques, le conseil aulique recevoir six réformés, et la diète un nombre égal de protestants et de catholiques. Il fut décidé que les ordres religieux conserveraient leurs possessions, s'ils en avaient, dans les pays protestants; mais qu'il n'en serait introduit aucun nouveau, ce qui avait spécialement pour objet d'exclure les jésuites. Toute dépendance ecclésiastique et diocésaine fut déclarée suspendue entre les États catholiques et protestants, ou entre les protestants seuls. L'année 1624 fut prise comme *normale* quant aux biens d'églises, par égard pour le *reservatum ecclesiasticum*, chaque prince conservant le *jus sacrorum*, c'est-à-dire, la faculté de disposer des choses religieuses dans ses États. Il en résultait le droit d'expulser ceux qui professaient une autre croyance, sauf qu'ils pouvaient demander à émigrer, ce qui les préservait de perdre leurs biens-fonds.

De plus graves obstacles se présentaient pour remettre l'Empire dans une assiette convenable. Maximilien s'était efforcé, et Charles-Quint après lui, avec plus de courage, à en empêcher la dissolution et à lui rendre quelque dignité. Mais il retomba sous Rodolphe et sous Mathias, sans que les deux Ferdinand pussent y remédier, au

milieu d'un si grand bouleversement, et dans les embarras que leur causait la nouvelle politique de la France. L'Espagne avait excité dans toute l'Europe le désir ou même le besoin de l'humilier, en laissant apparaître le projet de réunir la France à ses immenses possessions; or rien n'était plus propre à faire atteindre ce but que de frapper sur la branche allemande, en venant au secours des protestants. On exagéra en conséquence la tyrannie de Ferdinand, ainsi que l'ambition systématique des Autrichiens; et Ferdinand ne put sauver à la paix que les apparences de l'Empire.

Les princes avaient réduit peu à peu l'Empire à une confédération d'États presque indépendants, bien qu'il n'y eût rien de reconnu à cet égard. Or la paix rendit légal ce qu'il y avait d'irrégulier dans la position de chacun d'eux, tellement qu'ils purent se dire véritablement souverains, en unissant le droit au fait. Il en résulta que la dignité impériale n'augmenta en rien la puissance effective de la maison qui se l'était arrogée. On aurait voulu, afin d'empêcher l'Autriche de rendre cette dignité héréditaire, que le roi des Romains fût élu par la diète et non par les électeurs; mais ce point ne fut pas accordé. Une capitulation perpétuelle fut arrêtée pour être jurée par les empereurs; mais cette formalité ne fut jamais accomplie jusqu'à Charles VI. Il fut convenu que la diète qui venait de se séparer serait rappelée, et à partir de 1663 elle demeura permanente dans Ratisbonne jusqu'en 1806; mais sa lenteur et son irrésolution étaient passées en proverbe. La composition de la chambre impériale fut déterminée, afin que la justice fût mieux administrée; et l'on abolit la concurrence de juridiction, qui permettait aux parties de porter à volonté leurs différends devant leur seigneur propre, ou au tribunal de l'Empire (1).

Ce traité eut donc le double caractère de paix et de constitution de l'Empire, et il eut pour résultat de mieux régler la confédération germanique et de mieux préciser ses droits. Les États obtinrent à perpétuité la souveraineté territoriale, qui fut étendue aux matières ecclésiastiques et politiques; les villes impériales eurent voix délibérative dans les diètes; elles purent faire des alliances entre elles ou avec des étrangers, pourvu qu'elles ne fussent point contraires à l'empereur ni à la paix publique. Une véritable confédération se

(1) Nous avons réuni ici, aux dispositions du traité, les mesures prises par la diète peu de temps après.

trouva ainsi constituée, dans le but d'aider à maintenir l'équilibre et à former une barrière entre l'Autriche et la France. La première en fut vivement blessée; l'autre, s'érigeant en protectrice de la constitution allemande, se ménagea malheureusement l'occasion de s'immiscer dans les affaires intérieures du pays, et de s'y mettre à la tête d'un puissant parti.

Le pape Innocent X protesta contre cette paix, comme peu religieuse; l'Espagne protesta, parce que l'Autriche avait cédé l'Alsace; Ferdinand III protesta contre les titres pris par l'ambassadeur de Portugal; et quoique forcé, comme empereur et comme archiduc, de céder sur beaucoup de points, il ne se plia jamais à permettre aux réformés le libre exercice de leur religion dans ses États héréditaires, consentant seulement qu'ils se rendissent dans les pays contigus pour y faire leurs dévotions. Il refusa aussi obstinément de pardonner à ses sujets rebelles, prévoyant peut-être le bouleversement qui résulterait du retour des propriétaires des biens dont la possession avait passé à d'autres, surtout en Bohême, où une moitié des terres avait été confisquée (1).

L'Autriche, contre qui toute la guerre avait été dirigée, perdit l'Alsace et l'espérance de la souveraineté européenne. Le plus grand préjudice porta sur l'Allemagne, où l'on disait que le tiers, la moitié même de la population avait péri. Les manufactures qui faisaient sa grandeur étaient détruites ou transportées au dehors; les villes si florissantes de la Hanse, déchues désormais, ne restèrent pas supérieures en force à celles de la ligue suédoise. Le démembrement, l'humiliation, la faiblesse, succédèrent aux dévastations et à l'anarchie. La séparation du pouvoir séculier resta établie, ce qui amena la ruine de la vie politique; deux divisions se perpétuèrent, profondes comme toutes celles qui naissent des opinions religieuses. Toute centralisation de pouvoir cessa, en même temps que se fortifia la puissance de petits seigneurs qui, ne songeant qu'à s'agrandir et à remplir leurs coffres, administraient les populations comme un patrimoine soumis au droit privé; de sorte que ceux-là même qui se montraient bons et humains ne connaissaient pas le véritable devoir d'un gouvernement. Ces populations n'eurent plus de patrie à servir avec dévouement; et le pays, qui, durant tout le

(1) Les Suédois principalement insistaient pour l'amnistie, et Ign. Schmith (*Gesch. der Deutschen*, tome XI, p. 188) dit qu'on obtint de Christine, moyennant six cent mille écus, qu'elle renonçât à protéger les émigrés.

moyen âge, avait été à la tête de la politique européenne, devint désormais le théâtre des intrigues et de la corruption des étrangers.

Combien cependant les peuples ne durent-ils pas bénir cette paix qui les arrachait à la férocité de la soldatesque et à des hostilités éternelles! Ce ne fut pourtant qu'une trêve, qui heureusement se perpétua. En laissant indécis certains points qui ne peuvent recevoir une solution que de l'éternité, elle demeura plus effective qu'elle ne le paraissait extérieurement. Elle posa solidement plusieurs principes fondamentaux de droit public, celui par exemple que la conservation de l'Empire germanique était à l'avantage de l'Europe entière. La politique religieuse du moyen âge une fois mise au néant, cet acte devint pour tous les hommes d'État un sujet d'étude, la base nouvelle du système politique et du droit des gens. Les puissances du Nord commencèrent à posséder de l'importance en Occident, et ce caractère de pacificatrice, qu'elle démentit rarement, fut imprimé à l'Autriche.

CHAPITRE XXVII.

PAPES POSTÉRIEURS AU CONCILE DE TRENTE.

La réforme catholique, après le concile de Trente, se manifesta aussi dans les pontifes, bien qu'on en vît un grand nombre se livrer à des intérêts et à des sentiments mondains. Michel Ghislieri, d'Alexandrie en Piémont, homme d'une religion sévère et d'une vie très-pure, allait toujours à pied. Il affranchit, comme prieur, plusieurs couvents des dettes qui les grevaient; inquisiteur à Bergame et à Côme, il y déployait une extrême rigueur, malgré les

Pie V. 1566. injures et les menaces. Promu au cardinalat, il ne changea point de manière d'agir, lors même qu'il fut élu pape sous le nom de Pie V. Disant : *Que ceux qui veulent gouverner les autres commencent par se gouverner eux-mêmes*, il restreignit les dépenses, et s'imposa lui-même un régime tout monacal ; il n'éprouvait de satisfaction que dans l'accomplissement étroit de ses devoirs, dans la méditation et l'adoration fervente, d'où il se relevait les larmes aux yeux (1). Une perfection semblable produit d'ordinaire la confiance

(1) Il a été publié récemment une *Histoire de Pie V*, par le vicomte DE FALLOUX. Paris, avril 1844, 2 vol.

dans sa propre volonté, et l'opiniâtreté à dompter celle d'autrui.

En effet, Pie V imposait une discipline aussi rigoureuse que si l'on eût été encore dans les premiers temps du christianisme. Il chassa les prostituées, réprima le luxe des habillements, abolit l'ordre des frères humiliés; publia un missel et un bréviaire nouveaux; défendit d'inféoder les terres de l'Église pour quelque motif que ce fût; se montra économe en fait de dispenses et d'indulgences; interdit aux curés la faculté de s'absenter de leurs paroisses; rétablit la règle dans les couvents; resserra la clôture des religieuses; et, secondé par des évêques zélés, il améliora grandement l'Église d'Italie. Les princes, convaincus que les changements politiques suivaient le changement de religion, se rapprochèrent alors de Rome; partout l'inquisition fut fortifiée, et les auto-da-fé se multiplièrent en Espagne. Carnesecchi, livré au pape par Cosme de Médicis, périt sur le bûcher, et tel fut aussi le sort de Guido Zanetti, que Venise remit en son pouvoir.

L'ardente piété de Pie V ne l'empêchait pas, en effet, d'être persécuteur comme son siècle. Il excitait ceux qui combattaient les huguenots, et leur expédiait d'Italie des troupes et de l'argent (1). Il envoya au duc d'Albe le chapeau bénit. Animé du désir de voir l'Angleterre domptée, il avait non-seulement promis aux vainqueurs de leur partager tous les biens de l'Église, sans en excepter les croix et les calices, mais encore d'aller lui-même diriger la guerre. Une meilleure inspiration lui avait fait proposer une alliance générale des chrétiens contre les Turcs.

En somme, lorsque Pie V attachait à quoi que ce soit l'idée de devoir, il ne ménageait rien; aussi les cardinaux étaient-ils souvent obligés de lui rappeler qu'il n'avait pas affaire à des anges. Il prétendait maintenir dans toute sa force la bulle *In cœna Domini*, et refuser aux princes le droit d'imposer de nouvelles charges à leurs sujets; or, comme les temps ni les souverains n'admettaient

(1) Il disait à Charles IX, dans le bref qui accompagnait ces secours : « Nous prions le Dieu des armées de donner à votre majesté une victoire complète sur tous ses ennemis.... espérant que, s'il accorde cette faveur à votre majesté, elle en usera glorieusement pour venger non-seulement ses injures, mais encore les intérêts divins, et punir sévèrement les horribles attentats, les sacriléges abominables commis par les huguenots, en se montrant ainsi juste exécuteur des décrets de Dieu. » Le comte Sforce de Santafiora commandait cette armée italienne, et les vingt-sept drapeaux qu'il enleva aux hérétiques furent suspendus en grande pompe dans la basilique de Latran en 1570.

plus ces prétentions, il s'attira par là des contradictions sérieuses. Philippe II lui-même, qui repoussait cette bulle et soutenait qu'il y fallait l'*exequatur* royal, en vint à lui écrire de ne pas s'exposer volontairement au risque de voir jusqu'où peut aller un roi puissant poussé à l'extrémité.

Au moment où il sentit sa fin prochaine, Pie V visita les sept églises et baisa les saints degrés, *pour prendre congé de ces lieux sacrés*. La sincérité de sa dévotion fit que, malgré sa rudesse intraitable, il fut pendant sa vie aimé par le peuple, qui le vénéra ensuite comme un saint.

Hugues Buoncompagni, de Bologne, promu au pontificat sous le
Grégoire XIII. 1572. nom de Grégoire XIII, se montra, au contraire, conciliant et clément, même au détriment de la justice. Le sentiment de moralité qui s'était introduit à la cour de Rome l'amena à réprimer ses inclinations mondaines; et s'il put à peine favoriser un fils qu'il avait, il ne fit rien pour ses neveux. Exact, du reste, à remplir les devoirs de chef des fidèles, il s'appliqua à élever les plus méritants aux siéges épiscopaux, et à répandre l'instruction. Plus de vingt colléges furent fondés par lui, entre autres le collége de toutes les nations, à l'ouverture duquel furent prononcés des discours dans vingt-cinq langues. Il reconstitua le collége germanique, pépinière d'athlètes zélés; un autre pour les Grecs, qui y étaient élevés à la manière de leur patrie, avec leur langue et leurs rites; d'autres aussi pour les Maronites et pour les Anglais. Il révisa le décret de Gratien, et réforma le calendrier qui immortalisa son pontificat.

Nous avons remarqué en son lieu que Jules César, pour réformer le calendrier que suivaient alors les Romains, avait fixé l'équinoxe de printemps au 25 mars, et donné à l'année une durée de trois cent soixante-cinq jours et six heures. La différence avec sa durée réelle étant de onze minutes douze secondes, il en résultait que l'équinoxe avançait d'un jour tous les cent vingt-neuf ans. L'Église, qui dut porter son attention sur ce point à raison du jour de Pâques, qui doit tomber à la pleine lune d'après l'équinoxe de printemps, trouva qu'en 325, lors du concile de Nicée, cette solennité avait été célébrée le 23 mars, sans que ces Pères eussent su en indiquer le motif. En 1257 la précession était de onze jours, et déjà l'on avait parlé alors d'une réforme qui, souvent tentée, n'avait jamais été menée à terme. Il en avait été question dans tous les conciles, et plus encore dans celui de Trente. Enfin, Gré-

goire XIII ayant réuni à Rome les personnages les plus versés dans ce genre d'études, entre autres Ignace Danti de Pérouse et le jésuite Clavius de Bamberg, reçut différentes propositions de réforme ; mais la véritable formule fut trouvée par Louis Lilio, médecin calabrois, et complétée par son frère Antoine. Le pape en envoya une copie à tous les princes, aux républiques et aux académies. Sur leur approbation, il promulgua en 1582 le nouveau calendrier, où il supprimait dix jours entre le 5 et le 15 octobre. L'année y fut fixée à trois cent soixante-cinq jours cinq heures quarante-neuf minutes, et l'on détermina que sur quatre années il n'y en aurait qu'une de bissextile ; correction tellement voisine de la vérité, qu'il faudra quatre mille deux cent trente-huit ans pour former un jour des minutes qui excèdent le chiffre réel.

Il est vrai qu'alors on aurait pu commencer l'année au solstice, faire correspondre tous les mois à l'entrée du soleil dans les différents signes du zodiaque, et donner trente et un jours aux mois qui se trouvent entre l'équinoxe de printemps et celui d'automne, trente aux autres mois, en faisant le mois de décembre plus court. Ces motifs, et plus encore l'antipathie pour ce qui venait de Rome, furent cause qu'on mit de la lenteur à l'adopter. Les protestants d'Allemagne ne s'y déterminèrent qu'en 1699 ; la Hollande, le Danemark, la Suisse, en 1700 ; l'Angleterre, en 1752 ; la Suède, l'année suivante. Il n'est pas même encore admis par les Russes, qui par conséquent sont en retard de treize jours.

Grégoire XIII s'efforça de maintenir la ligue formée contre les Turcs : il fournit des secours d'argent à l'empereur et aux chevaliers de Malte, se déclara pour l'indépendance de l'Irlande, et se réjouit à la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy. Ce n'étaient plus les tributs de la chrétienté qui subvenaient aux dépenses des entreprises pontificales, mais bien le trésor de l'État : cependant, comme il ne voulait pas se procurer de l'argent par de nouveaux impôts ni par des concessions spirituelles, ce pontife songea à supprimer certains priviléges accordés aux étrangers et divers abus exploités par la noblesse, de même qu'à fortifier l'autorité souveraine, en faisant revendiquer par la chambre apostolique plusieurs châteaux tombés en déchéance ou qui étaient en retard de payement, et en rachetant ceux qui avaient été vendus ou hypothéqués ; mais il éloigna le commerce en élevant les droits de douane à Ancône.

Ces mesures produisirent du mécontentement et une résistance

ouverte. On vit renaître les anciennes factions des guelfes et des gibelins; les assassinats, les fratricides se multiplièrent, et il se forma des bandes de brigands qui, ayant à leur tête les Piccolomini et les Malatesta, exercèrent de terribles justices et de nombreuses dévastations.

Les États voisins, que Grégoire XIII avait indisposés par sa ténacité à défendre les droits pontificaux, ne furent pas fâchés de le voir engagé dans ces embarras intérieurs : en conséquence ils donnaient asile aux bandits, lorsqu'ils les voyaient serrés de trop près. Comme la force n'amenait pas plus de résultat que les excommunications, il fallut renoncer aux confiscations et donner l'absolution. Alphonse Piccolomini occupa Monte Abboddo et y fit supplicier ses ennemis, tandis que ses bandits exécutaient des danses sauvages. Parcourant en maître la campagne de Rome, il envoyait dire aux habitants de Corneto de faire à la hâte la moisson, attendu qu'il devait venir brûler celle de Latino Orsino; ayant pris un courrier, il lui enleva les lettres dont il était porteur, sans toucher à l'argent. Dans l'impossibilité de le dompter, le pape finit par lui permettre de venir à Rome demander son pardon; il s'y rendit, logea dans le palais de Médicis, et présenta, pour obtenir l'absolution pontificale, une si longue liste d'assassinats, que le pape en frémit d'horreur; mais son émotion fut bien plus vive encore quand il s'entendit déclarer qu'il fallait absoudre Piccolomini, ou s'attendre à voir son fils assassiné.

[...]te-Quint. 159[...]. Sixte-Quint (Félix Perretti) se montra capable de réprimer tant de désordres. Lorsque, tout jeune encore, il gardait les pourceaux d'un fermier, un religieux franciscain, son oncle, le prit avec lui pour s'occuper de son éducation, et le fit moine. S'étant élevé de degré en degré, et réuni à ceux qui cherchaient à relever l'Église, il arriva à la papauté sans s'y trouver circonvenu par des parents. Il employa ses talents robustes, son caractère impérieux et violent pour rendre à la papauté, qui avait perdu en puissance autant qu'elle avait gagné en respect, son influence passée et même son éclat extérieur (1).

Sixte-Quint licencia une grande partie des troupes et des agents de police; mais il entendit que les décrets pontificaux fussent exécutés sans égard pour qui que ce fût, de manière à faire comprendre que

(1) Sa vie, écrite par Grégoire Léti, est un véritable roman.

Sixte régnait. Il fallait, pour obtenir ce résultat, remédier à deux énormes embarras, le vide du trésor et l'audace des bandits. Le jour même de son couronnement, ceux qui se rendaient aux fêtes du Vatican par le pont Saint-Ange virent quatre jeunes gens pendus aux créneaux du château, pour avoir été pris avec des armes courtes.

Il fit dresser ensuite une liste de tous les vagabonds, gens de main, spadassins oisifs, et renouvela les bans qui mettaient à prix la tête des brigands, en ordonnant toutefois que la récompense serait payée non plus par la chambre apostolique, mais par les parents ou par la commune du contumace, avec obligation pour celle-ci ou pour le seigneur, sur les terres duquel aurait été commis le brigandage, d'en supporter la réparation. Il fut secondé par Philippe II, dont les frontières leur offraient habituellement un refuge; et l'impunité promise à ceux qui livreraient un de leurs camarades, mort ou vif, répandit la terreur parmi ceux qui se faisaient tant redouter auparavant. La tête du prêtre Guercino, qui se faisait appeler le Roi de la campagne, fut payée deux mille écus, et exposée couronnée sur le pont Saint-Ange. Della Fara fit sortir une fois les gardes de la porte Salara, les chargea à coups de bâton, et leur recommanda de faire ses compliments au pape. Mais Sixte-Quint donna ordre à ses parents de le lui livrer, sous peine d'être pendus tous; et comme on vit qu'il parlait sérieusement, il fut obéi. Le duc d'Urbin envoya à trente réfugiés, qui avaient cherché un asile sur ses terres, des ânes chargés de vivres empoisonnés. Le comte Jean Pepoli fut étranglé en prison, et des femmes, des mères de bandits furent envoyées au supplice pour leur avoir procuré un abri. Un Trastévérin paraissait trop jeune pour être exécuté : *Eh bien!* dit Sixte-Quint, *qu'on lui ajoute quelques-unes de mes années.* Ce fut avec cette fierté orientale, qui, selon le dicton vulgaire, *n'aurait pas pardonné à Jésus-Christ lui-même,* qu'il parvint, en moins d'un an, à rendre la tranquillité au pays; mais plus tard on vit renaître la vitalité vigoureuse des brigands, et jusqu'à nos jours ils infestèrent les montagnes qui s'étendent d'Aquila à Terracine, entre le Tibre et le Garigliano (1).

(1) En 1557 une notification du commissaire de Paul IV mit hors la loi, comme brigands, les habitants de Montefortino, et ordonna, avec leur bannissement, la destruction du village et la confiscation du territoire, ce qui fut exécuté; et l'on répandit du sel sur les ruines. Le 18 juillet 1819 le cardinal Gonsalvi en usait de même pour Sonnino, qui fut aussi détruit. Nous avons vu toutes les rigueurs

Il n'est donc pas surprenant que la mémoire de Sixte-Quint soit restée populaire ainsi qu'il arrive à l'égard des grands caractères, ni qu'on lui ait fait honneur d'institutions et de mesures bien antérieures à son pontificat. Inexorable pour les fautes individuelles et pour la violation des lois, il se montrait indulgent dans les actes généraux, bienveillant pour quiconque obéissait. Il accorda à la confrérie pieuse instituée sous Grégoire XIII pour secourir les détenus le droit de choisir un visiteur des prisons, avec pouvoir de délivrer, chaque premier lundi de carême, un condamné même passible de la peine capitale; il amena les rois à transiger sur leurs prétentions, et se les rendit aussi dévoués qu'ils avaient été hostiles à son prédécesseur. Il se concilia les seigneurs du pays, concéda de grands priviléges aux villes de la Romagne, rendit à Ancône plusieurs anciens droits, et établit un archevêché à Fermo, un évêché à Tolentino, un autre à Montalte, son pays natal. Lorette fut élevée par lui au rang de ville; il améliora l'administration des cités, favorisa l'agriculture, et s'occupa du desséchement des marais Pontins et de ceux d'Orviéto; deux cent mille écus furent dépensés pour ouvrir à travers les premiers le grand canal qui conserve son nom. Il fit planter, sous menace de châtiment, des mûriers partout, établit des greniers, et encouragea les fabriques de soie et de laine.

Il fixa à soixante-douze le nombre des cardinaux (1), et à leur sept congrégations de l'index, de l'inquisition, de l'exécution et interprétation du concile, des évêques, des ordres réguliers, de la signature et de la consulte, il en ajouta huit autres, une pour la fondation d'évêchés nouveaux, une autre pour les rites; le surplus, pour le soin des matières temporelles, savoir, l'approvisionnement des vivres, l'entretien des routes, l'abolition des impôts, les constructions militaires, l'imprimerie du Vatican et l'université de Rome. Il fit construire dix galères, et affecta soixante-dix-huit mille écus à la marine.

du pape Sixte-Quint se renouveler de nos jours, et il n'a pas fallu moins pour rendre quelque sécurité aux voyageurs; mais il vaudrait mieux améliorer le gouvernement et répandre l'instruction dans les campagnes, que d'en faire traquer les habitants par les carabiniers. Les bonnes institutions épargnent de la besogne aux geôliers et au bourreau.

(1) Les cardinaux-évêques suburbicaires, c'est-à-dire de Velletri, Porto Santa-Ruffina, Civita-Vecchia, Frascati, Albano, Palestrina, Sabina; cinquante cardinaux-prêtres; les autres, diacres.

S'il lui arrivait de se vanter à chaque instant de son économie, ce n'était pas sans raison. Il trouva le trésor épuisé, et dans une année il eut en excédant un million d'écus d'or; il en fut de même pour les années suivantes. A peine un million était-il amassé, qu'il le faisait déposer dans le château Saint-Ange, en le consacrant à la sainte Vierge et aux apôtres, comme les pères de l'Ancien Testament conservaient leurs trésors dans le temple, pour n'y puiser que dans des circonstances graves (1); économie erronée, mais pardonnable dans un temps où l'on ne savait pas encore que l'argent n'a de valeur qu'autant qu'il est mis en circulation.

Sixte-Quint restreignit les dépenses et les offices de cour. Comme il trouva l'usage de vendre les charges déjà établi, il en éleva le prix, et introduisit d'autres fonctions. Il accrut les *monti, vacabili* ou non; il mit des impôts sur toutes les charges et sur les vivres les plus indispensables; il alla même jusqu'à altérer les monnaies. C'était à coup sûr une conception étrange que de grever le pays et de faire des emprunts, pour enfouir des fonds improductifs. Il fut cependant admiré, parce qu'on admire toujours la force qui réussit; et il parvint, par ces moyens, à rendre à la tiare une partie de sa splendeur éclipsée.

On est étonné, avec tant de parcimonie et une manière de penser si positive, de ses projets grandioses et fantastiques. Il conçut l'espoir de détruire l'empire ottoman, et négocia à ce sujet avec la Perse, les Druses et quelques chefs arabes. Il fit équiper des galères auxquelles l'Espagne et la France devaient en joindre d'autres, en même temps qu'Étienne Bathori serait parti de la Pologne pour rompre la première lance. Lorsqu'il eut vu ce projet s'évanouir, il songea à conquérir l'Égypte, avec l'intention de réunir la mer Rouge à la Méditerranée, afin de ramener le commerce dans son ancienne voie; et jusqu'à ce que le moment fût venu de recouvrer la terre sainte, il se proposait d'en enlever le saint sépulcre pour l'ériger à Montalte, près de la sainte maison de Lorette. On dit même qu'il ouvrit des négociations avec Henri III, dans le but de lui faire adopter un de ses neveux pour héritier: tant il se persuadait que la chrétienté devait entrer tout entière dans ses projets!

(1) Au mois de mars 1793, Cacault écrivait, à la convention nationale, qu'il existait encore dans le château Saint-Ange un million d'écus du trésor de Sixte-Quint.

Il est de fait que le pontificat se relevait après tant de pertes, et ne tirait plus ses forces des tributs extérieurs, mais du patrimoine romain. Il ne pouvait plus aspirer à dominer en Italie, du moment où les étrangers s'y étaient enracinés; mais, en retour, le territoire n'en pouvait plus être aliéné à des neveux, et il venait à l'appui de l'influence spirituelle. L'État de l'Église, dont la production était florissante et féconde, approvisionnait Venise, Gênes et Naples. Or, on évalue qu'en 1589 il en fut exporté pour cinq cent mille écus en blés, indépendamment du lin de Faenza, des chanvres de Pérouse et de Viterbe, qui fournissait aussi du lin, des vins de Césène, de Montefiascone et d'Orviéto, de l'huile de Rimini, de la manne de San-Lorenzo, du pastel de Bologne, des chevaux de la Campanie, de la venaison de Terracine, des poissons, des salines, des carrières de marbre, et d'autres productions signalées par les ambassadeurs et par les voyageurs (1). Ancône recommença à commercer avec les Grecs et les Turcs; certaines maisons y faisaient pour cinq cent mille ducats d'affaires dans une année, et des caravanes y arrivaient de tous les pays. Les Romagnols conservaient leur réputation de bravoure: les meilleurs soldats étaient recrutés parmi eux, et ils déployèrent, avec Albéric de Barbiano et le duc d'Urbin, une valeur digne d'un plus noble but.

Le gouvernement papal s'était affermi, comme les autres gouvernements italiens, en restreignant les franchises municipales; les villes avaient conservé en partie leurs terres, et les faisaient valoir; plusieurs d'entre elles administraient leurs biens, levaient des soldats et des contributions, assignaient des traitements. Jules II n'en assujettit aucune, pendant la guerre de Venise, sans stipulations préalables, et cette relation spéciale de droit public était appelée *libertas ecclesiastica*. Parfois les gouverneurs étaient laïques; mais les villes considéraient comme un honneur d'en avoir qui appartinssent au clergé.

Il y avait dans chaque commune des corps qui jouissaient de priviléges, tels que les nobles, les citoyens, la municipalité; mais on ne connut jamais dans les États pontificaux les constitutions provinciales (2). Ces États ressemblaient donc à l'État vénitien, où l'autorité souveraine se trouvait aussi dans les mains des communes, qui sou-

(1) *Voy.* le *Voyage* de Montaigne et les *Relazioni d'ambasciatori*.

(2) Voir sur tout cela RANKE, *Die fürste und die Völker*, etc.

vent avaient d'autres communes sous leur dépendance; et la cour pontificale dominait au-dessus d'elles à Rome, comme la noblesse à Venise. Mais, tandis qu'à Venise le corps suprême, composé de la noblesse héréditaire, considérait les droits du gouvernement comme une propriété paternelle, les éléments changeaient à chaque conclave dans la cour romaine, par l'introduction de parents et de compatriotes du nouveau pape. A Venise les emplois étaient conférés par le corps, à Rome par le chef; là des lois sévères tenaient en bride les gouverneurs, ici l'espoir seul de l'avancement les maintenait dans le devoir.

Les constitutions que donnait Venise étaient donc plus stables; celles de l'État papal dépendaient de la volonté du pontife. Tandis que la classe moyenne et le bas peuple étaient calmes et laborieux, les nobles, qui avaient en main l'administration municipale, étaient dans une inquiétude continuelle, ne s'occupant ni d'industrie ni d'arts, n'ayant pas même une éducation supérieure à celle des autres classes; ils n'oubliaient pas les noms de guelfes et de gibelins, qu'ils appliquaient à des dissensions nouvelles. Ils se distinguaient par l'habillement, « par la manière de couper le pain, de ceindre l'épée, de porter le panache, un nœud ou une fleur au chapeau ou sur l'oreille. » Il n'y avait pas une ville ni une famille qui ne fût enrôlée sous l'une ou l'autre bannière, et ils exerçaient leurs haines en s'entourant de spadassins, ou en achetant leurs services à l'occasion.

Cette désunion et les jalousies ôtaient aux villes la force de soutenir les droits municipaux; car chaque faction s'étudiait à se concilier le nouveau légat, au lieu de chercher à le refréner; et il était contraint de se jeter d'un côté ou de l'autre.

Les seigneurs de la campagne, qui faisaient étalage d'hospitalité et de luxe, avaient des relations avec ceux de la ville, mais de préférence avec les propriétaires du pays, qui dépendaient d'eux à la manière patriarcale, et dont quelques-uns, demeurés libres, appuyaient aussi l'une ou l'autre faction, et dès lors s'arrangeaient pour se faire bien venir de celui qui était à sa tête.

Les désordres du moyen âge revivaient donc, et l'on y appliquait les mêmes remèdes. Parfois les gens paisibles formaient des alliances, comme la *Sainte Union* organisée à Fano pour réprimer les assassinats et les brigandages (1), sous serment de maintenir

(1) AMIANI, *Memorie di Fano*, II, 146.

la paix publique, même au péril de sa vie. Cette association s'étendit dans toute la Romagne sous le nom des *Pacifiques*, et de là résulta une sorte de magistrature plébéienne, ce qui naturellement favorisa, autant que les rivalités des communes, les accroissements du pouvoir public. L'État se fondait ainsi non sur l'ordre, mais sur les inimitiés, sur la défiance, et sur l'opposition entre la force et la loi.

Pendant les fréquentes vacances du trône pontifical, les villes relevaient la tête, et les anciens seigneurs cherchaient à recouvrer leur domination ; mais les villes et les seigneurs devaient être toujours aux aguets, de crainte qu'un parent du pape ou quelque cardinal n'en obtînt des droits à leur détriment, afin de s'en racheter à prix d'argent ou par des remontrances, et parfois de vive force. Si elles succombaient dans leur tentative, il en résultait un surcroît de charges. Faënza fêtait chaque année le jour où elle avait chassé, dans une véritable bataille, les Suisses de Léon X (1521), et Iesi, celui où elle s'était soustraite à la tyrannie du prolégat (1528). Ancône, au contraire, fut tenue en bride à l'aide de troupes et d'une forteresse (1532) ; Pérouse, qui s'était refusée à l'impôt du sel, fut frappée d'interdiction, et Pierre-Louis Farnèse, l'ayant domptée par les armes (1540), abrogea ses anciens priviléges (1).

A entendre les plaintes universelles des étrangers sur l'énorme quantité d'or qui était envoyé à Rome avant la réforme, on croirait qu'il devait y abonder ; mais il en était là comme en Espagne : dans le fait, il en arrivait bien peu dans les mains des papes, qui, au contraire, étaient réduits à une telle pénurie, que Pie II dut se limiter à un repas par jour, faute d'argent, et emprunter deux cent mille ducats pour l'expédition contre les Turcs. La plupart des emplois ayant été vendus, les produits s'en écoulaient entre les mains des acheteurs. On comptait en 1471 jusqu'à six cent cinquante charges vénales, dont le revenu était évalué à cent mille écus (2). Quelle ressource restait donc dans les moments de besoin ? La création

(1) TONDUZZI, *Istoria di Faenza*, p. 609.
BALDASSINI, *Memorie istoriche dell' antichissima città di Iesi*, p. 256.
SARACINELLI, *Notizie istoriche della città di Ancona*, II, p. 335.
MARIOTTI, *Memorie istoriche civili ed ecclesiastiche della città di Perugia*, p. 113.

(2) Manuscrit Chigi cité par RANKE, liv. IV, § 2, où cette partie est traitée d'une manière remarquable.

de nouveaux emplois, des indulgences et des jubilés ; moyen financier tout spécial. Puis on inventait des titres et des fonctions nouvelles, ce dont Sixte IV abusa extrêmement. Innocent VIII, contraint de mettre en gage jusqu'à la tiare, institua un nouveau collége de vingt-six secrétaires, pour soixante mille ducats; Alexandre VI, quatre-vingts expéditionnaires de brefs, moyennant sept cent cinquante écus chacun; Jules II leur en adjoignit cent autres pour les archives, au même prix ; et il fut loué pour avoir su trouver de l'argent en toute occurrence. Or il y réussissait en administrant l'Église comme il faisait de l'État, c'est-à-dire en vendant et en affermant les emplois.

Léon X, qui, indépendamment des guerres à soutenir, déployait une extrême magnificence, mit en vente environ douze cents charges nouvelles. Ceux qui en étaient investis payaient un capital dont les intérêts leur étaient servis leur vie durant : il faut donc voir dans ces opérations moins des ventes que des emprunts ou des rentes viagères ; car elles produisaient jusqu'à huit pour cent du capital. On y fit face en partie au moyen d'une légère augmentation sur les taxes curiales, en partie avec l'excédant de ce qu'on retirait des municipes de l'État, des mines d'alun, du monopole du sel et de la douane de Rome.

Il en résulta une telle prospérité financière, qu'il ne fut plus besoin d'augmenter les charges de l'État ; c'était, au reste, celui qui dépensait le moins, attendu qu'il n'était pas obligé comme les autres d'entretenir de grosses armées, qui partout sont la ruine du trésor public.

Mais aussitôt que les caisses de l'État cessaient de donner un excédant, les finances devaient tomber en désordre. Or, tant par suite de la réforme qu'en vertu des obstacles mis par les souverains à l'exportation du numéraire, Léon X les laissa dans un état si déplorable, qu'Adrien fut dans la nécessité de surimposer chaque feu d'un demi-ducat, ce qui occasionna un grave mécontentement.

Clément VII, après lui, eut recours à un emprunt simple de deux cent mille ducats à dix pour cent, transmissible aux héritiers, *monte non vacabile* assuré sur les douanes; mais les capitalistes prétendirent prendre part à l'administration. Les pontifes successifs grossirent cet emprunt. Paul III introduisit une autre innovation en renonçant à augmenter le prix du sel ; il établit le *subside*, impôt direct qu'il promettait d'abolir ensuite, et qui existait déjà

d'abattre le *settizonio* de l'empereur Sévère, pour en transporter les colonnes à Saint-Pierre; il se proposait de détruire le tombeau de Cecilia Metella, et d'autres encore qui ne lui paraissaient que des encombrements disgracieux. Il démolit l'ancien palais des papes, vénérable à cause de son antiquité et par ses formes propres, pour lui substituer le palais de Latran, œuvre dénuée de caractère. C'était à contre-cœur qu'il laissait, dans le Vatican, le Laocoon et l'Apollon; et s'il toléra une Minerve dans le Capitole, ce fut à condition que sa lance serait convertie en croix. Il enleva aux colonnes Trajane et Antonine leur caractère profane, en les faisant surmonter des statues de saint Pierre et de saint Paul, afin que, de ce point élevé, les deux apôtres semblassent veiller sur la cité des mortels. Après avoir fait dresser au Vatican l'obélisque égyptien, il y fit incruster un morceau de la vraie croix, afin que les monuments de l'impiété fussent soumis au symbole de la foi dans les lieux mêmes où tant de martyrs avaient souffert pour elle. Les autres obélisques de Latran, de Sainte-Marie Majeure, de la place du Peuple, furent érigés alors; la coupole de Saint-Pierre s'arrondit dans les airs; les deux colosses qui portaient inscrits les noms de Phidias et de Praxitèle furent placés en face du palais Quirinal. Sixte-Quint augmenta la bibliothèque, ainsi que l'imprimerie grecque et orientale; il construisit aussi le grand hôpital, le long du Tibre, pour deux mille pauvres.

La population, qui, sous Paul IV, s'élevait à peine à quarante-cinq mille âmes, arriva, sous lui, à cent mille, gens de toutes nations, dont les costumes divers offraient le coup d'œil le plus bizarre, et qui s'attachaient à différents cardinaux, leur faisant une cour assidue, dans l'espoir que leur patron arriverait au rang suprême. Les favoris et les parents de chaque pontife formaient ensuite une noblesse nouvelle, dont les fortunes étaient rapides. Quand jadis les nobles se groupaient autour des deux familles Colonne et Orsini, qui marchaient en tête de deux factions constamment ennemies, Sixte-Quint créa les *princes du seuil,* qui eurent droit de se tenir près du trône papal quand il tient chapelle, et ce droit il le conféra aux deux familles rivales; il en résulta que les autres se détachèrent d'elles, soit par envie, soit par le sentiment de leur infériorité.

Entièrement pénétré des doctrines du pouvoir spirituel et de l'idée que le pouvoir royal dérivait de celui du peuple et de l'Église, il cher-

cha à réunir les États catholiques d'Allemagne, l'empereur et le roi d'Espagne, pour le triomphe de l'orthodoxie; mais il vit la Ligue succomber en France, et il excommunia Henri IV, que pourtant il estimait. Ayant reconnu le danger de laisser prédominer l'Espagne, il pencha du côté de la France. C'est ainsi qu'il sut se faire respecter et craindre à la fois des cabinets européens; mais il fut le dernier pontife qui prit une part active aux vicissitudes politiques.

Les Impériaux et les Espagnols avaient la prétention de commander au conclave; il en résultait que les vacances se prolongeaient, et que, pendant ce temps, les bandes de Piccolomini et de Sciarra se réformaient. L'usage s'introduisit ensuite, parmi les cardinaux de la promotion du pape défunt, de se réunir à l'entour du cardinal neveu, pour élire l'un d'eux au saint-siége; mais comme ils n'y réussissaient presque jamais, ils devenaient opposants, et ils arrivaient d'ordinaire à nommer le pontife à l'élection suivante.

Quatre papes se succédèrent en seize mois. Après Urbain VII 1590.
(*J. B. Castagna*) vint Grégoire XIV (*Nicolas Sfondrato*), qui employa contre Henri IV les trésors amassés par Sixte-Quint, et rendit le droit d'asile aux églises et aux couvents; Innocent IX (*Jean-Antoine Facchinetto*), puis Clément VIII (*Hippolyte Aldobrandino*), qui tint la balance entre l'Espagne et la France, et amena 1591.
entre elles la paix. Trouvant que les consultes ne servaient qu'à entraver les affaires et à faire perdre du temps, il agissait par lui-même, et il n'avait recours à l'autre moyen que pour promulguer ses résolutions. Il établit aussi des impôts sans entendre les contribuables, et obligea les barons de se soumettre à la justice. Arrivé à un âge avancé, il se laissa diriger par le cardinal Aldobrandino, son neveu, ce qui fit prévaloir la France : Henri IV fut donc rebéni, et il ne fut plus possible à l'Espagne d'influer despotiquement sur les décisions pontificales.

Léon XI, de la famille de Médicis, parent de la maison royale de France, ne tarda pas à céder le trône à Paul V (*Camille* Paul V. 1605.
Borghèse), qui fut contraire au parti français. Pontife très-studieux, parvenu sans aucune brigue à la tiare, il en sentit la dignité, et se proposa de relever l'autorité morale du catholicisme. Il canonisa saint Charles, approuva les ordres du Carmel et de Saint-Lazare, voulut que le latin, le grec, l'hébreu, fussent enseignés dans tous les ordres mendiants, pour rivaliser avec les universités d'Allemagne; et il imposa rigoureusement la résidence aux cardinaux. Versé dans

l'étude des lois comme il l'était, il prétendit à tous les droits du saint-siége tels qu'ils résultaient des décrétales, et mit la dernière main à la bulle *In cœna Domini*, que l'on est dans l'habitude de citer comme le comble de l'arrogance papale. En laissant de côté les choses de peu d'importance, et en la dépouillant des phrases en rapport avec l'esprit du temps, elle excommunie, dans ses vingt-quatre paragraphes, les hérétiques sous toutes les dénominations, et ceux qui les défendent ou lisent leurs livres, quiconque les a en sa possession, les imprime ou les répand; ceux qui en appellent du pape au concile; les pirates et les corsaires dans la Méditerranée, et ceux qui pillent les bâtiments chrétiens naufragés; ceux qui imposent à leurs peuples de nouvelles taxes, ou augmentent les anciennes; ceux qui fournissent aux Turcs des armes, du fer, des instruments de guerre, ou leur donnent des conseils; ceux qui en appellent des prescriptions du pape aux tribunaux laïques; ceux qui font des lois contre la liberté ecclésiastique, ou troublent les évêques dans l'exercice de leur juridiction, mettent la main sur les revenus de l'Église, citent les ecclésiastiques devant un tribunal laïque, imposent des taxes au clergé, occupent ou inquiètent le territoire de l'Église, y compris la Sicile, la Corse et la Sardaigne.

Chaque évêque devait lire une fois par an cette bulle à son troupeau; mais plus le pape étendait ses prétentions, moins les puissances italiennes étaient disposées à lui céder. A Naples, un libraire fut condamné aux galères pour avoir publié l'ouvrage de Baronius contre la monarchie sicilienne. A Lucques, les décrets des fonctionnaires du pape n'étaient admis qu'autant qu'ils avaient été approuvés des magistrats. En Savoie, on conférait les bénéfices réservés au pontife; à Gênes, les assemblées convoquées par les jésuites étaient prohibées comme une occasion de brigues pour les élections. Venise traduisait devant les tribunaux ordinaires plusieurs prêtres coupables de différents délits. Paul IV lança des monitoires et des excommunications; mais comme il éprouva plus de contradiction qu'il ne s'y attendait, il les modéra prudemment. Ce pape, qui se montra aussi très-splendide pour les arts, eut le tort de favoriser par trop ses neveux.

goire XV. 1621. Après sa mort, sa faction élut Grégoire XV (*Ludovisi*), qui, affaibli et incapable, abandonna les rênes à son neveu Louis Ludovisi, pour ne s'occuper que des lettres et de la religion. Celui-ci, aimant l'argent, les plaisirs, le faste, était du moins d'une grande

habileté pour diriger les affaires, et pour louvoyer au milieu de la tempête : c'est alors que furent sanctifiés Ignace de Loyola et François-Xavier; que le frère Jérôme de Narni, prédicateur d'un talent remarquable, donna l'impulsion à la congrégation *de Propaganda fide*, œuvre à laquelle Louis Ludovisi contribua de ses propres deniers.

Ce règne, qui fut court, est mémorable à raison de la bulle par laquelle on chercha à remédier aux abus du conclave. On y reconnaissait trois sortes d'élections : par scrutin, pour lequel il était nécessaire que les deux tiers des cardinaux tombassent d'accord; par compromis, quand ils s'en remettaient à l'un d'eux de la nomination du pape; par acclamation, quand le même nom était proclamé successivement par inspiration divine.

Matthieu Barberini d'une famille florentine, enrichie à Ancône par le commerce, lui succéda sous le nom d'Urbain VIII. Si Clément VIII lisait saint Bernard, et Paul V les œuvres de Giustiniani de Venise, Urbain VIII aimait les poëmes modernes; il faisait des vers, et appela à Rome Léon Allacci, Luc Holstein, Abraham Échellensis (natif d'Eckel), et en outre l'élite des Italiens. Il défendit aux ecclésiastiques tout trafic, toute occupation séculière, et publia le bréviaire amélioré, dont il corrigea lui-même les hymnes. A une époque où les titres acquéraient une importance que les choses avaient perdue, il conféra le titre d'*éminence* aux cardinaux, que l'on appelait avant lui seigneurs révérendissimes.

Se considérant toutefois comme prince temporel, il projetait des fortifications; et lorsqu'on lui montrait les monuments de marbre élevés par ses prédécesseurs, il disait : *Moi, j'en érigerai de fer.* Il couvrit, en construisant le fort Urbain, les frontières du Bolonais; fortifia Rome; entoura de murailles le palais de Monte-Cavallo, sans respecter les antiquités du jardin Colonne; établit à Tivoli des manufactures d'armes, un arsenal et une garnison; déclara Civita-Vecchia port libre, de sorte que les Barbaresques venaient y vendre le butin fait sur les chrétiens. Entouré d'une grande splendeur, poëte vanté, jouissant d'une santé d'athlète, il croyait fermement à son importance personnelle, et se comportait en toute chose avec une autorité absolue, disant : *J'entends les affaires mieux que tous les cardinaux réunis.* Comme on lui faisait une objection tirée des anciennes constitutions papales : *La décision d'un pape vivant*, répondit-il, *vaut mieux que celle de cent papes morts.* Voulait-on lui faire adopter une idée, il fallait lui pro-

poser l'idée contraire. Il était désigné pour arbitre par toute l'Europe : rôle sublime, s'il avait su s'en acquitter dignement; mais il jasait avec les ambassadeurs, se livrait à des déclamations, tellement que jamais on ne pouvait arriver à aucun résultat; car chez lui le oui et le non étaient dictés par le caprice, non par la réflexion.

Ferrare. Sous ce pontife, l'acquisition de Ferrare et d'Urbin accrut le territoire papal. Ferrare n'avait été rien moins qu'heureuse sous Alphonse II, dernier duc d'Este; et Montaigne, qui voyageait à cette époque en Italie, la trouva dépeuplée. Le port de Primarò et celui de Volano étaient obstrués par les sables, attendu que le duc occupait sur ses propres terres les paysans destinés à entretenir les digues et à régler l'écoulement des eaux; en outre, il grevait ses sujets de taxes sur toutes choses, exerçait le monopole du sel, de l'huile, de la farine, du pain; la chasse était défendue, sauf pendant quelques jours pour les nobles seulement, et avec trois chiens au plus. Quiconque violait les prohibitions était pendu.

La cour seule avait acquis un grand éclat, au moyen d'une politique louvoyante qui contribua à la maintenir, tandis que les autres principautés s'écroulaient autour d'elle; puis la faveur qu'elle accordait aux gens de lettres associait ses louanges à l'immortalité de quelques-uns d'entre eux. Jean-Baptiste Pigna et Montecatini, professeurs à l'université, devinrent successivement premiers ministres, sans interrompre leurs travaux et leurs leçons. Baptiste Guarini fut envoyé en qualité d'ambassadeur à Venise et en Pologne; François Patrizi fut l'objet de caresses flatteuses. Des discussions académiques furent ouvertes dans le palais ducal; on y construisit des théâtres, où la pastorale fut inventée ou perfectionnée. Des fêtes splendides, des représentations, des tournois où figuraient jusqu'à cent chevaliers, fournissaient l'occasion de réunir un grand nombre d'étrangers, devant qui se déployait la courtoisie du prince et des dames chantées par le Tasse. Mais la protection qu'Alphonse accordait aux lettres était orgueilleuse et intolérante. Le Tasse ayant laissé paraître l'intention d'écouter les Médicis, qui le pressaient de venir à Florence, il lui retira ses bonnes grâces et le priva de la liberté. L'illustre prédicateur Panigarola, attiré avec beaucoup d'instances à Ferrare, en fut banni violemment lorsqu'il parla d'aller se faire entendre ailleurs.

Alphonse, privé de postérité, cherchait à empêcher ses sujets de tomber sous un joug étranger. Malgré le statut de Pie V, qui défendait d'inféoder les États réversibles au saint-siége, il ob-

tint de l'empereur que les siens passeraient à son neveu César, qui revêtit le manteau ducal, au milieu d'une joie d'autant plus grande que les Ferrarais avaient craint davantage de perdre leur indépendance. Mais Clément VIII revendiqua ses droits, qu'il soutint par les armes et par les excommunications. César fut en conséquence obligé de renoncer à Ferrare et à Comacchio, pour se retirer à Modène, où il devint la souche de la lignée ducale qui subsista jusqu'en 1803. Le pape se concilia, par des faveurs, son acquisition nouvelle. C'est ainsi qu'il rétablit les priviléges municipaux, en formant un conseil de vingt-sept membres de la haute noblesse, cinquante-cinq tant de la petite noblesse que des bourgeois notables, et dix-huit des corporations. Une forteresse fut élevée dans le quartier le plus populeux; mais les habitants du pays regrettèrent, comme d'habitude, une domination qu'ils avaient abhorrée à l'époque de sa splendeur ; et Ferrare resta dépeuplée. 1597.

Frédéric de Monte-Feltro, comte d'Urbin, vécut dans des guerres continuelles à la solde d'autrui ; il bâtit le château d'Urbin, l'un des plus beaux de l'Italie, où il dépensa deux cent mille ducats et qu'il décora des chefs-d'œuvre de l'art, sans compter une vaste bibliothèque ; et il finit par obtenir le titre de duc. Guidobald, qui servit également à la solde du pape, fut dépossédé par César Borgia, et rentra dans son duché lorsqu'il eut succombé. Jules II le combla de faveurs, et l'amena à choisir pour héritier leur neveu commun, François-Marie de la Rovère, qui, lui ayant succédé, se rendit utile au pape comme capitaine général de l'Église. Léon X s'attacha à l'abaisser, afin d'élever sa maison ; il lança contre lui l'excommunication et lui enleva son duché, dont il investit Laurent de Médicis; mais François-Marie fut réintégré dans ses États sous Adrien VI, et compté parmi les meilleurs capitaines du temps, ainsi que Guidobald II, son successeur.

Urbin. 1444-1482. 1474-1508. 1521. 1538-1574.

Le duché d'Urbin comprenait sept villes et près de trois cents bourgades, avec une côte maritime extrêmement fertile et des montagnes riantes ; le revenu pouvait s'y élever à cent mille écus, lorsque le commerce des grains prospérait à Sinigaglia. Les princes gagnaient ensuite considérablement à la solde des États étrangers, et rapportaient ainsi au pape plus qu'ils ne lui coûtaient: fastueux et lettrés, comme ils ne cherchaient pas à étendre leur puissance aux dépens des statuts locaux, ils étaient bien vus des habitants. François-Marie II, fils de Guidobald, vécut longtemps à la cour de Phi-

lippe II, et se vit forcé d'épouser Lucrèce d'Este. Il s'unit donc, à l'âge de vingt-cinq ans et avec des habitudes toutes guerrières, à une femme de quarante ans, spirituelle et galante; il en résulta des dis-
1598. cordes domestiques, et par suite une séparation. Après la mort de Lucrèce, le peuple accueillit avec des transports de joie la naissance
1623. d'un héritier que le duc eut d'un second mariage. Mais le père ayant plus tard cédé la domination à ce jeune homme, celui-ci en abusa, et, s'enivrant du pouvoir, il se montra sur le théâtre et s'abandonna à la débauche, tellement qu'un jour on le trouva mort. François-Marie fut contraint de reprendre un pouvoir dont il ne voulait pas, et il vit son héritage disputé entre le pape, à qui il faisait retour, et l'empereur, qui prétendait y avoir des droits; ce qui l'entraîna à des dé-
1631. marches en opposition avec sa volonté. A peine eut-il fermé les yeux, que ses biens allodiaux furent attribués à Florence et le reste confisqué par Urbain VIII, malgré les neveux mêmes du pontife, qui désiraient en être investis.

Comme Urbain, circonvenu par eux, n'agissait guère qu'à leur gré, ils s'étaient attiré la haine populaire. Les duchés de Castro et de Ronciglione, fiefs pontificaux, qui s'étendaient jusqu'aux portes de Rome, étaient particulièrement l'objet de leur ambition : ils appartenaient aux ducs de Parme, qui en avaient abandonné l'administration à un *mont* créé par eux à Rome pour l'extinction de leurs dettes. Odoard Farnèse résista aux instances des Barberini, et se concilia l'affection du pape en lui prodiguant les éloges comme poëte; mais un jour il se présenta devant lui tout armé, pour se plaindre des excès de ses neveux, qui avaient poussé l'insolence jusqu'à attenter à sa vie. De ce moment, les Barberini ne s'occupèrent plus qu'à le ruiner, mettant en œuvre les mesures prohibitives, les instigations près de ses créanciers, et finissant par lui déclarer la guerre à main armée, avec accompagnement de monitoires, suivis d'excommunication et de la confiscation de ses biens. Venise, la
1642. Toscane, Modène, voyant une guerre italique imminente, armèrent pour soutenir Farnèse, qui marcha sur Rome pendant que les troupes pontificales envahissaient ses États. Le pape, qui n'était instruit de rien, demeura épouvanté à son approche. Les ambassadeurs
1644. étrangers s'interposèrent, et, en dépit des intrigues des Barberini, la paix fut signée à Venise, et les choses furent remises dans leur premier état. Seulement le pape, ainsi que le duc de Parme, avait ruiné ses finances; et peut-être ce résultat, joint aux plaintes du
1644. peuple, abrégea-t-il les jours d'Urbain.

Ce sont là à coup sûr de bien petits intérêts, en comparaison de ceux pour lesquels nous avons vu la papauté prodiguer ses efforts dans les siècles intermédiaires, quand elle appelait le monde à la civilisation évangélique, et qu'elle défendait les droits de l'humanité contre les abus et les tyrans de toute espèce, sans s'inquiéter du royaume de la terre, pour assurer aux chrétiens celui des cieux, c'est-à-dire, la vérité, la morale et la justice.

CHAPITRE XXVIII.

SUÈDE (1).

Sous le règne de Christian II, beau-frère de Charles-Quint, surnommé le Néron du Nord, Jean-Ange Archimbold, protonotaire 1517. apostolique, passa en Scandinavie comme légat pontifical, pour y prodiguer les indulgences. Il obtint du roi l'autorisation de parcourir le pays moyennant onze cents florins du Rhin, et y commit les inconvenances qui s'attachaient d'ordinaire à ce genre de trafic. Mais lorsqu'il eut ramassé beaucoup d'argent, le roi fit confisquer son vaisseau, dont la capture fut estimée vingt mille ducats.

Les maximes de Luther furent ensuite prêchées aux Suédois par les fils du maréchal Pierre Phase, Olaüs et Laurent, qui avaient fait leur éducation à Wittemberg. La réforme ne devait pas pourtant naître dans ces contrées, comme en Allemagne, d'une lutte entre les opinions religieuses, hiérarchiques et politiques, qui résultent parfois d'une conviction profonde, mais bien d'un coup d'État.

Lorsque la trinité monarchique, arrêtée pour le malheur commun dans l'union de Calmar, vint à se dissoudre, Sténon l'Ancien et Swante Sture réclamèrent l'appui de la noblesse et du clergé, ce qui contribua à leurs succès; mais Sténon le Jeune ayant conçu l'idée de réprimer ces deux ordres, il en résulta une réaction qui engendra la discorde, fit prévaloir le parti danois, et amena le rétablissement de l'union. Cependant Christian II, à force de lasser la patience des populations par sa tyrannie, se fit chasser; et l'archevêque d'Upsal, Éric Troll, se couvrant du manteau de la religion pour abattre le parti national, déclara les rebelles hérétiques au nom de Léon X,

(1) *Voy.* tome XII, pag. 588 et suiv.

et ne négligea rien pour faire périr Gustave Wasa. Il n'en fallut pas davantage pour rendre odieuse la religion de Rome, et Gustave confondit cette haine avec celle qu'il portait aux Danois. Lors donc qu'appuyé, non plus sur la noblesse, mais sur toutes les forces vives de la nation, Gustave devint roi de Suède, il favorisa la réforme, pour ne pas se trouver obligé de faire, comme ses prédécesseurs, le serment de respecter le clergé. Deux évêques ayant été prévenus
1525. de machinations dans la Dalécarlie, il se fit lui-même leur accusateur et presque leur bourreau, en les exposant aux plus grossiers outrages avant de les livrer à la hache de l'exécuteur.

Cependant, avant de se prononcer d'une manière décisive, il attendit que les idées des réformés se fussent répandues dans le pays, et que Charles-Quint et Clément VII eussent assez à faire de combattre les menées l'un de l'autre, pour ne pas songer à s'occuper de la Suède. En attendant, il calma par des protestations hypocrites les appréhensions des évêques ; il choisit pour les nommer aux postes vacants des personnes sur la faiblesse desquelles il pouvait compter, et il ne lui coûta point de manquer à l'honneur, à la conscience, pour établir une religion qu'à raison de son caractère monarchique, il trouvait opportune pour ses desseins (1). Par ses ordres, la noblesse, les évêques, le bourgmestre et un officier municipal de chacune des
1527. villes, six paysans de chaque juridiction et trois ou quatre chanoines par chapitre, furent convoqués à Westeräs. Au banquet préliminaire, il donna le pas sur les prélats aux nobles, qu'il avait prévenus de venir armés. Puis il exposa à l'assemblée de quelle manière il avait employé au profit de l'État les lourds impôts qui pesaient sur le peuple ; il prétendit savoir que les ecclésiastiques se plaignaient qu'il n'avait pas égard à leurs vœux, mais qu'il fallait songer à guérir les plaies de l'État en donnant au roi des subventions convenables, et restituer aux nobles les biens aliénés par l'imprudence de leurs ancêtres.

Le clergé ayant déclaré ne pouvoir consentir à la spoliation des

(1) AUGUSTIN THEINER, *Efforts tentés dans les trois derniers siècles par le saint-siége, pour ramener à l'unité catholique les peuples du Nord qui en ont été séparés par l'hérésie et par le schisme*, Augsbourg, 1838. — *La Suède et le saint-siége sous les rois Jean III, Sigismond III et Charles IX*, Paris, 1842 ; avec beaucoup de documents tirés des archives secrètes du Vatican, des archives bourboniennes, et de celles de la famille Brancacci de Naples. Son héros est Possevino.

il ajouta : *En ce cas, moi je ne puis régner, et j'abdique ;*
e retira. Ce fut un coup de maître ; car l'assemblée l'envoya
· de revenir, et dès lors elle n'eut plus rien à lui refuser. Il
décidé que les biens des évêques, des chapitres, des cou-
raient réunis aux domaines de la couronne, qui, de son côté,
nerait les sommes à allouer pour aliments au clergé, dési-
les prédicateurs, et fixerait la circonscription des paroisses.
ligion réformée fut ainsi établie légalement en Suède avant
en Allemagne ; mais comme le bas clergé répugnait au
isme, le roi, en qualité de chef de l'Église, établit dans le 1529.
d'Œrebro une liturgie modelée sur la liturgie luthérienne,
rant un étrange mélange en ce qu'elle n'abolissait pas les
nies catholiques, et qu'à la différence de la liturgie alle-
elle conservait en partie la hiérarchie. Laurent Phase, fils 1531.
re, le principal apôtre de la réforme, fut promu au siége
; mais comme il voulait procéder violemment, et ne se prê-
à laisser affecter les biens ecclésiastiques à des usages pro-
l fut pris en défaveur par le roi. Afin de vaincre toutes les
ces, Gustave parcourut le royaume à la tête d'une armée
use, en prenant soin d'envoyer devant lui prêcher la ré-
puis il arrivait pour exproprier les gens d'église, et loger
lerie dans les monastères.
ergé possédait les deux tiers des terres, qu'il avait conquises
efforts séculaires sur une nature ingrate, ou obtenues en
le la civilisation, de l'agriculture enseignée au pays, et de l'é-
n donnée dans les monastères. Gustave crut s'enrichir en
isquant ; mais il lui fallut recourir à d'autres moyens pour se
r de l'argent. Il ne laissa qu'une seule cloche aux églises,
son profit la dîme qu'on leur payait, et soumit aussi les no-
mpôt. Reconnaissant l'importance du commerce, il s'efforça
r dans ses États celui de la Russie. En 1558 la Suède avait
euf bâtiments de guerre et plus de cent navires marchands ;
nt à la mort de Gustave on ne comptait pas à Stockholm
deux cent neuf personnes faisant le négoce ou vendant en
e, et deux cent treize artisans, tant maîtres qu'ouvriers.
uède allait ainsi se transformant. Les nobles avaient livré
rie au Danemark, et le Danemark les avait ruinés, déci-
clergé s'était détaché du peuple pour favoriser les étran-
il était renversé d'un seul coup ; les deux aristocraties se

trouvaient donc abattues, et la monarchie s'élevait sur leurs ruines.

Gustave, plus cultivé que le reste de sa nation et s'exprimant avec une heureuse facilité, appelait les étrangers à sa cour; il portait des vêtements somptueux, donnait des fêtes et des banquets splendides, faisait même exécuter des concerts, tandis que la musique, avant lui, était détestée des Suédois. Il en résulta que, malgré son hypocrisie et sa cruauté, il fut plus aimé de ses sujets qu'aucun de ses prédécesseurs; et l'alliance qu'il conclut avec François Ier le mit en communication avec l'Europe.

Les révoltes, qui agitent d'ordinaire un règne nouveau par suite du froissement des intérêts et des affections, furent nombreuses sous le sien, et surtout dans la Dalécarlie, où les catholiques s'étaient réfugiés. Elles y étaient fomentées par Lubeck, qui voulait recouvrer son influence perdue sur la Scandinavie. Gustave feignit d'accueillir les doléances de ces paysans robustes et irrités, qui avaient été les principaux artisans de son élévation; il donna même des saufs-conduits à leurs chefs; puis, arrivant avec son armée, il les défit dans une bataille, les effraya par des supplices, et le catholicisme fut extirpé de la Dalécarlie, dont les habitants restèrent dépouillés des droits qui leur étaient chers.

Les états, réunis à Œrebro en 1540, déclarèrent la couronne héréditaire en ligne masculine, ce qui fit monter sur le trône Éric XIV;
1560? mais Gustave avait arrêté, par affection pour les trois fils qu'il avait eus d'une seconde femme, que ces princes conserveraient comme duchés indépendants la Finlande, l'Ostrogothie et la Sudermanie. Or, le nouveau roi chercha à restreindre cette concession et à rabaisser la noblesse. Dans ce but, il créa, lors de son couronnement, trois comtes et neuf barons, dignités inaccoutumées dans un pays où les nobles non chevaliers allaient de pair entre eux, et n'étaient que de peu supérieurs au simple citoyen. Il adopta aussi l'étiquette des cours méridionales, et s'entoura d'une noblesse féodale, de chambellans et de douze sénateurs, dont quatre formaient son conseil privé; d'où il résulta que le corps qui avait auparavant représenté le peuple ne fut plus que l'instrument du roi.

Ces innovations causèrent du mécontentement, d'autant plus qu'il prétendit faire revivre l'ancienne obligation imposée aux nobles de fournir des hommes pour le service militaire. Ayant vainement demandé la main d'Élisabeth, de Marie Stuart, d'une princesse de Hesse, il voulut épouser Catherine Mäns, fille d'un ca-

poral, qu'il avait déjà rendue mère. La noblesse s'opposa ouvertement à cette union, ce qui le rendit soupçonneux, violent, forcené. Il fit arrêter plusieurs seigneurs, sous la prévention d'avoir 1567.
voulu attenter à ses jours; et, apprenant, pendant l'instruction du procès, que le duc de Finlande s'était évadé de sa prison, il poignarda de sa propre main Nicolas Sture, l'un des accusés; puis il s'enfuit comme fou à la campagne. Denys Burrey, qui avait fait son éducation, alla le rejoindre; et comme il intercédait pour les prisonniers, il fut condamné à mort avec tous les détenus. Assailli bientôt par les remords, il se jeta, pour y échapper, dans de nouvelles fureurs, auxquelles succéda une sombre mélancolie, dans les accès de laquelle il se croyait entouré de spectres et de démons.

Son unique consolation était la compagnie de Catherine, qu'il finit par épouser, en mettant ainsi le comble au mécontentement de la noblesse. Jean, son frère, qu'Éric avait fait incarcérer comme coupable de trames, puis rendre récemment à la liberté, se mit à la tête des révoltés avec le prince Charles, son autre frère, en prenant pour signe de ralliement les feuilles du chêne sous lequel ils s'étaient réunis pour organiser la conjuration. S'étant emparés d'Éric, ils lui firent subir dans la prison les plus lâches insultes. Jean consulta le sénat pour savoir si, en cas de péril, il pourrait s'en débarrasser; et, sur sa réponse affirmative, il tenta de l'empoisonner. 1577.
Éric avait cependant encouragé la marine et l'industrie, rappelé les bannis, écrit un ouvrage sur l'art de la guerre, et composé des hymnes que l'on chante encore.

La Livonie, ne pouvant se défendre contre les Russes ni contre les chevaliers porte-glaive, et ne voulant pas se soumettre à la Pologne, se donna à Éric, et il s'ensuivit une longue guerre avec tout 1561.
le Nord. Frédéric, roi de Danemark, qui aspirait aussi à la possession de cette province, prit pour prétexte de ses hostilités l'écusson aux trois couronnes que portaient également les rois de Suède et de Danemark, en souvenir de l'union des royaumes scandinaves. Des pertes mutuelles et les ravages qui en résultaient continuèrent sous Jean III. Mais ce prince finit par conclure la paix à Stettin, où il 1570.
fut convenu qu'il conserverait les armes contestées, et que le Danemark se désisterait de ses prétentions sur la Suède, comme la Suède se désisterait des siennes sur la Norwége, la Scanie et le Gothland. La question principale, qui était la possession de la Livonie, resta indécise, attendu que l'empereur prétendait en avoir la souverai-

neté ; mais comme il ne put en payer la rançon, Jean III la conserva.

Dans le temps où Jean était prisonnier, Catherine, sa femme, de la famille polonaise des Jagellons, avait voulu partager sa captivité ; et, en lui prodiguant les consolations de la religion, elle s'était efforcée de le convertir au catholicisme. Lorsqu'il fut parvenu au trône, il fut pressé par elle et par d'autres encore de rétablir le culte romain ; des jésuites déguisés s'y employèrent principalement, et composèrent à cet effet une *liturgie de l'Église sué-*
1578. *doise conforme à l'Église catholique* ; enfin Grégoire XIII envoya en Suède le père Antoine Possevin, dont la constance étonnante n'avait d'égale que sa souplesse. Jean III abjura entre ses mains ; mais bientôt Gunilde Bielke, sa seconde femme, luthérienne zélée, modifia son opinion ; et s'il ne songea plus à faire changer ses sujets de religion, il s'obstina par amour-propre à faire accepter sa liturgie.

Indolent, vain et soupçonneux, il obtint pour son fils Sigismond le trône de Pologne, à la condition qu'à sa mort il lui succéderait sans que la Suède en éprouvât dommage ni péril. Mais
1592. lorsqu'il termina ses jours, son frère Charles, avec qui Jean avait promis de partager le royaume enlevé à Éric, et avec qui avaient eu lieu tour à tour des hostilités ouvertes et des réconciliations suspectes, prit les rênes du gouvernement au nom de son neveu, mais avec l'intention de les garder, en se donnant pour le protecteur de la religion et de la liberté, monnaie dont les ambitieux ne sont jamais avares avec ceux qu'ils veulent abuser. Les sénateurs, regrettant leurs droits usurpés, secondèrent Charles, qui caressa les passions, et fit droit à quelques plaintes contre la tyrannie de
1595. Jean ; tellement que, les antiliturgistes venant à prévaloir, la confession d'Augsbourg fut acceptée dans son intégrité.

Sigismond, étant venu pour ceindre la couronne, ne rencontra que des visages mécontents ; puis, à son départ, Charles prit l'administration du royaume avec la présidence du sénat. Il conclut avec la Russie une paix avantageuse, en conservant l'Esthonie moyennant la cession de l'Ingrie, et s'occupa de répandre des calomnies contre Sigismond, notamment sur des choses de religion, pour lesquelles la crédulité est plus grande. Il affectait en outre d'agir avec légalité, en se conformant aux décrets de la diète. Sigismond ayant
1596. envoyé se plaindre de ces procédés, Charles répondit par des déné-

gations vagues, et abdiqua l'administration, qu'il remit aux états. Mais il fut très-déconcerté de voir prendre au sérieux ce qu'il avait espéré ne devoir être qu'une simple démonstration. Il eut alors recours à de basses menées et à de petites émeutes pour se faire prier de reprendre le timon des affaires, comme si la patrie se fût trouvée en péril; il excita même une guerre civile acharnée; et, s'étant fait confirmer, par ceux de sa faction, le titre d'administrateur du royaume, il s'empara de la flotte expédiée par Sigismond pour rétablir son autorité.

Il était difficile à Sigismond, retenu en Pologne par les mauvaises dispositions de ce pays, de s'occuper efficacement de la Suède. Lorsqu'il arriva cependant avec des troupes sur des bâtiments de commerce qu'il avait nolisés, Charles lui opposa une résistance ouverte, et les négociations ne furent pas poussées moins activement que les opérations militaires. Charles ne négligeait rien pour faire étalage de mérites qu'il n'avait point, et ne tarissait point en plaintes; enfin Sigismond consentit à s'en remettre à la décision de la diète, 1598.
et à livrer à Charles cinq sénateurs qui lui étaient restés fidèles. Après l'avoir avili par cette transaction, Charles s'apprêtait à lui faire un mauvais parti, quand il se décida à fuir. Le régent se fit alors proclamer prince régnant par droit héréditaire, et continua de répandre des libelles injurieux contre le roi, à qui il les adressa sous forme de griefs ou de notes officielles. Les calomnies contre la religion catholique et les jésuites étaient le thème le plus ordinaire de ce démagogue ambitieux, qui cherchait à exciter les passions populaires. Il se mit ensuite ouvertement à l'œuvre en immolant ses adversaires, et en nommant à cet effet un tribunal destiné à apposer le sceau des condamnations aux calomnies dirigées contre le roi. Sigismond fut déclaré déchu; Charles et sa 1600.
descendance lui furent substitués, avec cette stipulation que tout prince qui se ferait catholique perdrait ses droits à la couronne; et quiconque l'amènerait à se convertir fut déclaré traître à la patrie.

Cruel, soupçonneux, étranger à la pitié, sans foi, sans honneur, et se croyant trompé par tout le monde parce que lui-même était habitué à tromper les autres, Charles fut pourtant d'une activité et d'une persévérance sans égale; il sut reconnaître les opportunités politiques, ainsi que la manière d'en profiter. Il promulgua un nouveau code, bâtit plusieurs villes, favorisa l'instruction, et composa une chronique rimée. Lors de la paix conclue à Tensin entre la Russie 1595.

et la Suède, il avait été stipulé que la Russie n'empêcherait pas les Lapons, habitant entre l'Ostrobothnie et la mer jusqu'à Waranger, de payer tribut à la Suède. Les Russes avaient accepté cet article sans s'apercevoir que le Finnmark se trouvait ainsi attribué à la Suède, tandis qu'il appartenait à la Norwége, dépendante du Danemark. Le Danemark s'en plaignit, et remit en avant la querelle des trois couronnes, ce qui finit par amener une guerre. Charles prit le titre de roi des Lapons; Christian IV, s'étant présenté devant Calmar, détruisit la flotte suédoise, et ses victoires abreuvèrent d'amertume les derniers jours de Charles. Il laissa après lui trois guerres pour héritage, avec la Pologne pour la possession de la Livonie, avec la Russie et avec le Danemark pour la Laponie.

Gustave-Adolphe (1) se hâta de conclure la paix avec le Danemark. Les conquêtes furent rendues mutuellement, et les trois couronnes conservées. La Suède renonça en outre à une partie de la Laponie, paya un million de rixdallers, et resta exclue de la
1613. mer Glaciale.

Les choses eurent un meilleur résultat avec la Russie. Quand
1611. Wladislas de Pologne fut devenu czar, les Suédois lui déclarèrent la guerre, prirent Novogorod, et les meilleures places de l'Ingrie, avec l'intention de les réunir à leur territoire. La Gardie continua heureusement la campagne contre les Romanov, et Gustave-
1615. Adolphe assiégea Pskov en personne. Mais l'Angleterre et la Hol-
1617. lande s'étant entremises comme médiatrices, il fut convenu que la Russie céderait l'Ingrie en payant vingt mille roubles. Cette puissance se privait ainsi de la faculté de communiquer avec l'Europe par la Baltique, et redevenait un État asiatique, en renonçant à ses projets maritimes.

L'inimitié continuait à subsister entre les deux branches des Wasa en Suède et en Pologne, inimitié suspendue par différentes trêves, mais sans que la paix en parût plus prochaine. Les cours de Madrid et de Vienne, prévoyant que Gustave viendrait s'immiscer dans les affaires de l'Allemagne dès qu'il se sentirait affermi chez lui, fomentaient ces hostilités; mais elles lui servaient à exercer ses soldats à cette guerre toute de tactique qui, au lieu de

(1) MEUVILLON, *Histoire de Gustave-Adolphe*, Amsterdam, 1764.
SAMUEL PUFFENDORF, *De rebus svecicis sub Gustävo Adolpho, usque ad abdicationem Christinæ.*

faire consister la victoire dans le succès d'une bataille, tendait, par le choix des positions, à traîner les opérations en longueur. A peine eut-il pu conclure une trêve avec le Danemark, qu'il entra en Allemagne, où nous l'avons vu constamment vainqueur, jusqu'au moment où il tomba frappé mortellement aux champs de Lutzen. 1629.

Il avait été contraint d'accorder de nouveaux droits à la noblesse, 1624. qui, devenue féodale et croissant en orgueil, apprêtait de grands maux à la Suède. Il la distribua en trois classes : les comtes et les barons, les chevaliers ou descendants des sénateurs, et les simples nobles. Il détermina aussi d'une manière précise le rang que devaient occuper dans les assemblées nationales le clergé, les militaires et les bourgeois.

Il offrit un asile aux émigrés protestants qui se résignaient à ce rude climat pour jouir de la liberté de conscience, et obtenaient certains priviléges, avec la faculté de retourner dans leur patrie dès qu'ils en avaient le désir. Gustave projeta une grande compagnie de commerce avec les Provinces-Unies et l'Allemagne protestante, pour établir des relations avec l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, les terres Magellaniques. Il réforma l'armée, et mit, pour subvenir à son entretien, une taxe sur les grains apportés aux moulins, ce qui en exemptait les pauvres accoutumés de les moudre à la main. Il en mit une autre sur les boissons. Il fit un code criminel, et se proposait de donner au royaume une constitution destinée à prévenir les troubles résultant de l'éligibilité à la couronne et de la différence de religion. Joignant la libéralité à l'instruction, il fit don des domaines de sa famille à l'université d'Upsal.

Plein de bonté de cœur, même quand il se laissait emporter par la colère, il disait que les nations devraient prier Dieu de ne pas leur accorder de grands rois, toujours prêts à troubler la paix par leurs entreprises. Un conseiller l'ayant trouvé seul un jour occupé à lire la Bible, il lui dit qu'il avait cherché à se fortifier par la parole de Dieu, personne n'étant plus exposé aux tentations du démon que ceux qui ne doivent compte de leurs actions qu'à Dieu seul.

En somme, il s'occupa, pendant tout son règne, de faire le bien de son peuple, de l'affranchir des étrangers, de lui assurer un pied sur la Baltique, dans la Livonie, le grenier du Nord, dans la Prusse, cette clef des grands fleuves, dans la Poméranie, pour lui donner rang dans la confédération germanique. Peut-être médita-t-il, lors-

qu'il eut vu la fortune lui sourire dans la guerre de trente ans, de conquérir toute l'Allemagne ou tout au moins la partie protestante, et de renouveler en Italie la domination des Goths. La réunion de la Pologne et de la Suède était surtout l'objet de ses vœux. C'est pourquoi nous avons dit qu'il était mort à temps pour sa gloire, avant que l'ambition fût venue en ternir l'éclat.

On peut juger des mérites de ce prince par la consternation où sa mort plongea ses partisans, ou par la joie inconvenante qu'elle excita à Vienne, à Munich et à Madrid. La Pologne et le Danemark crurent alors le moment venu de réparer leurs pertes : les Suédois voyaient l'édifice de leur grandeur au moment de s'écrouler ; mais le grand chancelier Oxenstiern continua la guerre avec autant de prudence que de fermeté, en même temps qu'il maintenait l'ordre dans l'intérieur du royaume. Il proposa au sénat d'accepter pour reine Christine, la fille de Gustave, âgée de six ans seulement. *Comment est-elle cette petite fille?* s'écria un paysan; *nous ne la connaissons pas.* Le chancelier la montra à l'assemblée; et le paysan de reprendre : *Elle a les yeux de Gustave, son front, son visage; c'est lui tout à fait. Qu'elle soit notre reine!* Et Christine fut proclamée au milieu des applaudissements unanimes, avec une régence présidée par Oxenstiern.

CHAPITRE XXIX.

LE DANEMARK.

Mon nom devrait être inscrit sur la porte de tous les mauvais princes, disait Munz, capitaine de justice du Jutland, lorsqu'il vint notifier à Christian II que « la noblesse et le clergé le dépo« saient, pour avoir violé leurs priviléges. » Le *Néron du Nord* fut
Frédéric Ier. 1523. remplacé par Frédéric Ier, son oncle, duc de Holstein, et fils de ce Christian qui, le premier de cette maison, avait dominé sur les trois royaumes du Nord. La Suède avait été détachée des deux autres par l'énergie de Gustave Wasa; et le règne nouveau fut sans cesse troublé par les tentatives du monarque détrôné d'une part de l'autre par la Réforme.

Les idées nouvelles avaient déjà pénétré dans le pays sous Christian, qui les laissait pulluler, afin d'humilier le clergé. Paul d'Élia-

prieur des carmélites à Copenhague, s'était mis à expliquer dans la langue nationale les prédications que faisait en allemand un nommé Martin; mais le peuple se moqua de cet apôtre, qui n'avait pas le don des langues : ce qui l'obligea à battre en retraite, et le prieur revint à la vérité. Cependant Jean Tausen de Fionie, disciple de Luther, proclama ses doctrines à Copenhague; et la première profession publique en fut faite à Malmoë. Frédéric, qui en était
imbu, accorda la liberté de conscience, en assurant toutefois au 1527.
clergé catholique la conservation de ses biens, « sauf le cas où il en « serait dépouillé en vertu d'une loi. » Les chapitres seuls furent investis du droit d'élire les évêques, le roi se réservant celui de les confirmer, sans que Rome eût la faculté d'intervenir en rien. C'était là une modération impossible; car bientôt parut une con-
fession de foi en quarante-trois articles, calquée sur celle d'Augs- 1530.
bourg; et les protestants se livrèrent à leurs excès accoutumés d'abord contre les images, et ensuite contre les individus. Les catholiques réagirent, surtout dans la Norwége et dans l'Islande, qui considéraient la réforme comme une tyrannie danoise.

Christian espéra pouvoir tirer parti de cet état de trouble; et, se parant d'un beau zèle catholique, il débarqua en Norwége aidé par Charles-Quint, son beau-frère, et par les seigneurs allemands, au moment même où sa femme recevait la cène à Nuremberg, pour se concilier les princes protestants. Les catholiques scandinaves lui fournirent des subsides, et lui livrèrent jusqu'à l'argenterie des
églises; mais bientôt il se trouva réduit à une telle extrémité, qu'il 1532.
fut obligé de se rendre à son oncle. Ce prince, manquant à la parole donnée, le confina dans le château de Sonderbourg, où il passa dix-sept ans en compagnie d'un nain, ce qui le rendit un objet de pitié, et fit oublier le massacre de Stockholm et maudire son geôlier.

Par religion et par politique, Frédéric fit cause commune avec les ennemis de l'Autriche et avec la ligue de Smalkalde; il demanda aux Norwégiens le serment de n'accepter pour roi que celui qui serait élu par les Danois. Mais, au lieu de suivre le mouvement général de ce siècle vers la monarchie, le Danemark avait vu la noblesse se fortifier; et, lors de l'élection de Frédéric, elle s'était assuré le droit de vie et de mort sur les paysans, en même temps que la faculté illimitée de mettre des taxes; ce qui la rendit puissante et presque indépendante. Les inconvénients d'un régime électif ne s'en faisaient donc sentir que plus cruellement. A la mort

Christian III. de Frédéric, Christian III, son fils aîné, se présenta, après avoir reçu l'hommage du Sleswick et du Holstein, comme aspirant au trône de Danemark; mais les prélats voulurent lui opposer Jean, son puîné (1), en alléguant que, depuis l'enfance, ce prince parlait la langue du pays, tandis que l'autre pouvait passer pour Allemand; or, leur véritable motif était qu'il avait été élevé dans le catholicisme. La diète en conséquence déclara l'interrègne, et Lubeck songea à tirer parti de la circonstance.

En même temps que dans la république de Lubeck l'ancienne aristocratie ne songeait qu'au commerce, une nouvelle administration démocratique se préoccupait de conquêtes, dans l'espoir de devenir maîtresse de la Scandinavie et de la Baltique. Le bourgmestre George Wullenwever, qui s'était rendu à Copenhague en qualité d'ambassadeur pour y sonder les esprits, et le maréchal Marc Meyer, dont la république avait fait son amiral, conduisirent toute la trame. Or, Christian n'ayant pas accédé aux conditions moyennant lesquelles ils lui offraient de le placer sur le trône, ils projetèrent de donner le Danemark à Henri VIII d'Angleterre, et la Suède à Swante Sture, fils de Sténon Sture, ancien administrateur de ce royaume. Ils ne voulaient probablement que leurrer de promesses le prince anglais, dont l'argent leur servit à mettre sur pied une armée, qu'ils confièrent à Christophe, comte d'Oldenbourg, seigneur qui ne possédait qu'une épée renommée, et savait lire Homère dans l'original. Cet aventurier prit à tâche de soutenir les basses classes et les catholiques; mais au fond il ne travaillait que pour lui-même; tandis que les gens de Lubeck le croyaient l'instrument aveugle de leurs projets cachés, et que Christian II se flattait de l'espoir qu'il combattait pour le rétablir sur le trône. Il n'y avait ainsi que déception de toutes parts. La véritable querelle était entre nobles et plébéiens, entre protestants et catholiques, entre les négociants allemands et ceux des Pays-Bas, pour s'exclure mutuellement du Sund.

Guerre du comte.

Les Danois, défaits de tous côtés et en proie aux horreurs d'une guerre meurtrière, se hâtent de réunir leurs votes sur Christian III, dont la valeur fit changer les chances de la guerre, et qui conclut
1534. avec Lubeck une paix avantageuse.

(1) Adolphe, le troisième fils de Frédéric, devint la souche des ducs de Holstein-Gottorp, et par conséquent des empereurs de Russie, des rois de Suède et des grands-ducs d'Oldenbourg.

Christian III, une fois affermi sur le trône, rassembla les sénateurs laïques pour détruire la puissance épiscopale et l'attirer dans les mains du roi. En conséquence il fut établi que les chapitres, les 1536.
universités, les écoles, les églises, conserveraient leurs propriétés et leurs revenus; que les biens des couvents seraient confisqués, que les évêques seraient dépouillés et arrêtés, enfin que le successeur au trône serait désigné du vivant du roi.

Jean Bugenhag, disciple et collègue de Luther, et apôtre des villes hanséatiques, fut choisi pour organiser l'Église. Des *surintendants* furent substitués aux prélats, avec le titre purement honorifique d'évêques; ils devaient être élus par les prieurs du diocèse, les prieurs par les ministres, les ministres par les notables de la paroisse. Un bailli fut placé près de chaque évêque pour régler les choses temporelles; le clergé *évangélique* n'eut donc qu'une faible partie de l'autorité dont jouissait le clergé catholique. D'après le conseil de Luther, le roi conserva les canonicats, pour les donner en récompense aux sujets les plus méritants.

Les bourgeois n'avaient encore que peu d'influence dans un pays où le commerce n'avait pris qu'un faible essor. Aussi la révolution s'opéra-t-elle entièrement au profit des nobles, qui, affranchis de tout obstacle, s'arrogèrent des prérogatives exorbitantes, à tel point qu'aucun emploi important ne pouvait être conféré sans leur consentement. Cette constitution dura jusqu'en 1660, lorsque le besoin de résister aux Suédois amena à proclamer la monarchie absolue. La Norwége, en punition de la faveur qu'elle avait accordée à Christian II, fut réunie au Danemark, en conservant néanmoins ses lois et ses assemblées nationales. L'Islande n'accepta que de vive force la religion nouvelle.

Christian fit alliance avec le roi de France François I[er], chacun 1541.
d'eux s'engageant à se prêter mutuellement assistance pour interdire le passage du Sund. Cette convention, qui ruinait le commerce des Pays-Bas, amena une rupture avec Charles-Quint; mais la bonne intelligence fut rétablie par la paix de Spire, aux termes de laquelle 1544.
Christian III renonça à ses engagements envers la France, et rendit aux citoyens d'Amsterdam leurs anciens droits de libre navigation dans la Baltique.

Ce prince mourut regretté, comme débonnaire et désireux de faire le bien; il eut pour successeur Frédéric II, son fils, âgé de vingt-cinq ans.

Les Ditmarses s'étaient érigés en république, après avoir secoué le joug du Danemark, dont ils avaient défait l'armée en 1500; et ils continuaient de menacer son territoire, toujours prêts à s'allier avec ses ennemis. Frédéric réussit à les débusquer, malgré leur défense héroïque, et un grand nombre d'entre eux périt sous les ruines de Heyde.

Nous avons déjà fait mention de la guerre que ce prince soutint contre la Suède. Lorsqu'elle eut pris fin, il ne songea qu'à la paix et à l'économie; il augmenta le nombre des écoles, confirma les priviléges de l'université de Copenhague, bâtit des villes et construisit le château de Friedrichsbourg, devenu ensuite une des plus belles résidences royales. Il protégea Tycho-Brahé, et fit construire pour ses observations astronomiques le château d'Uranienbourg. Pierre Oxe, parent de ce savant, rétablit les finances. Aussi, lorsque Christian IV fut appelé au trône par la mort de son père, il trouva un royaume florissant et une armée bien équipée.

hristian IV. 1588. Ce prince fut un des plus grands rois de son temps. Il réunit sur sa tête les duchés dépendant de la couronne, que ces démembrements avaient affaiblie. Il se tira avantageusement de la guerre avec la Suède par le traité de Tensin. Tout appliqué aux affaires, il visita ses provinces, s'informa de leurs besoins, fit le tour de la Norwége vêtu comme un simple capitaine, doubla le cap Nord, parcourut les côtes immenses de ses domaines jusqu'au point où elles touchent celles de la Russie et près de la mer Blanche, dont il reconnut la situation, en donnant les ordres convenables pour en tirer parti. Il fonda plusieurs villes, comme Christianopolis et Gothembourg sur les frontières de Suède, Christiania et Christiansand en Norwége, Gluckstadt et Christianpries, dans le Holstein. Il dota Copenhague d'un jardin botanique, d'un observatoire, d'une bibliothèque publique, et favorisa l'industrie autant que le permettait le système féodal, encore profondément enraciné.

Il promulgua de nouvelles lois (1605); et, afin d'enlever le commerce aux villes hanséatiques, il fonda une société des Indes Orientales (1616) : un vaisseau qu'il expédia pour l'île de Ceylan y fit un traité de commerce, et occupa la ville de Tranquebar (1620), où se forma une colonie, unique mais importante possession du Danemark dans l'Inde. Une autre compagnie, constituée pour le commerce privilégié de l'Islande et des îles Færæer, dut être supprimée à cause des corsaires algériens.

Christian IV eut pour beau-père et pour ministre Corfitz Ulefeld, qui, doué d'une belle figure et de rares talents, fut chargé de diriger les finances et les affaires commerciales. Il interdit de transporter de la Baltique, par le détroit, le nitre, le soufre, la poudre et les armes ; interdiction qui entrava le commerce des Hollandais. Ils eurent recours aux négociations et à la force pour obtenir que le Sund fût libre ; ils essayèrent de pénétrer dans la Baltique au moyen de canaux ; enfin ils passèrent sous bannière suédoise, ce qui fut l'occasion ou du moins le prétexte d'une guerre avec la Suède.

Christian IV voyait avec appréhension la Suède acquérir de la prépondérance dans les affaires du Nord : il s'interposa donc comme médiateur entre elle et l'Autriche lors de la paix de Westphalie. Ce fut sur sa proposition que l'indemnité accordée à cette puissance lui fut donnée en argent et non en territoire, et que les vétérans de Gustave-Adolphe furent répartis par petits corps entre les différents princes de l'Allemagne. Une médiation aussi partiale déplut à la Suède, qui, sous le prétexte dont nous venons de parler, s'unit à la Hollande et commença la guerre. Le Danemark eut le dessous ; et les troupes qui, pendant la guerre de trente ans, avaient ravagé l'Allemagne, trouvèrent des pays vierges pour exercer de nouvelles rapines. Christian ne perdit pas courage, et, avec la médiation de la France, il conclut la paix à Brömsebro, en reconnaissant les 1645.
Suédois exempts de tout péage tant au Sund qu'au Belt : quant à la Hollande, elle fut obligée de payer le droit pendant trois ans, conformément à un tarif établi, avec la convention qu'il serait ajouté foi entière aux papiers de bord, sans opérer la visite des bâtiments.

Ulefeld, vu de mauvais œil dans le pays par suite de ces circonstances malheureuses, fut envoyé en ambassade à la Haye, où il conclut avec les états généraux un traité qui, déterminant le 1647.
tonnage de chaque vaisseau, et les droits à payer à leur entrée en Norwége, devint le fondement de relations amicales entre les deux pays.

Christian IV régna soixante-onze ans ; Tilly disait de lui que, pour être un grand capitaine, il ne lui manquait que du bonheur, comme on disait aussi qu'en politique, il ne lui manquait que la dissimulation.

CHAPITRE XXX.

POLOGNE, LITHUANIE, LIVONIE.

Voici encore un pays qui se soustrait au mouvement monarchique de ce siècle, et qui conserve, avec un royaume électif, les priviléges d'une aristocratie jalouse de son indépendance.

Les nobles polonais, d'accord pour entraver la puissance publique et ne pas laisser les bourgeois s'élever, ne souffraient entre eux aucune distinction de rang. La population des villes comme celle de la campagne était entièrement sujette, bien que la condition du citadin fût quelque peu meilleure que celle du paysan : en effet, il n'avait à payer qu'une redevance annuelle, tandis que le campagnard, outre la taille en argent, était astreint à de nombreuses corvées. Enchaîné à la glèbe, il ne pouvait l'abandonner sans le congé du seigneur, qui avait droit de vie et de mort sur tous, excepté sur ceux qui s'adonnaient aux lettres ou au ministère sacré.

Les dix-neuf vingtièmes des habitants étaient ainsi privés de toute liberté politique, et la souveraineté résidait dans les nobles, qui seuls constituaient la nation. Deux archevêques, sept évêques, quinze vaivodes, soixante-cinq châtelains, formaient le sénat, conseil principal de la république, qui dirigeait le pouvoir royal dans le sens des intérêts aristocratiques. Les autres nobles et les citoyens de Cracovie, qui constituaient une commune noble, étaient représentés par des nonces, dont le consentement était nécessaire pour la levée des impôts. Les nobles pouvaient aussi se réunir en assemblée générale pour délibérer sur les affaires les plus importantes (1).

(1) *Nobilitas genere censetur... est autem pari dignitate polonica omnis nobilitas; nec ullum in ea patriciorum comitumve discrimen, exæquata quodam tempore omnium conditione.*

In plebe numerantur quicumque nobiles sive equites non sunt... Sunt autem aliquanto meliore et liberiore conditione urbani et oppidani, quam agrestes. Censum quidem annuum utrique dominis suis pensitant; verum agrestes operas præterea gratuitas ad colendos eorum agros et alios usus domesticos præstant, nec alio cuiquam commigrare, inconsulto domino, licet... Habent sane in eos domini vitæ necisque potestatem, præter eos qui, ineunte ætate, litterarum studiis sacrorumque ministerio se addixerunt.

Le roi qu'ils élisaient n'était rien de plus qu'un instrument; car il n'était ni le centre du gouvernement, ni le commandant des armées, ni le chef de l'administration ; et il ne pouvait, sans leur assentiment, ni faire la paix ou la guerre, ni lever des impôts, ni promulguer des lois, ni décider dans les affaires graves. Bien plus, sous le règne d'Alexandre, il lui fut interdit de disposer des revenus de la couronne (*statutum alexandrinum*) et de battre monnaie.

Casimir IV, marié à Élisabeth d'Autriche, vit son fils Wladislas élu roi de Bohême et de Hongrie; il conclut avec Bajazet II le 1490.
premier traité intervenu entre les Polonais et les Turcs. Peu re- 1492.
gretté lorsqu'il mourut, il laissa le royaume à Jean-Albert, son fils, 1501.
qui lui-même eut pour successeur son fils Alexandre, déjà duc de Lithuanie. Ainsi s'effectua l'union de cette province avec la Pologne, en lui conservant ses tribunaux propres, et en lui assurant des droits et des priviléges égaux à ceux des regnicoles.

Alexandre favorisa le savoir; mais les grands mirent des bornes à ses libéralités, et diminuèrent l'influence royale dans les jugements et dans la politique. Il fut défendu, sous son règne, à la noblesse d'accepter le rang de citadin, ou d'exercer le commerce.

Casimir avait été constamment en guerre ouverte ou dans des rapports hostiles avec la Russie. Cette puissance, ne pouvant oublier les circonstances dans lesquelles la Lithuanie avait tiré avantage de son humiliation, aspirait à recouvrer la Russie Blanche, l'Ukraine et la Sévérie. Iwan III, qui n'avait osé rompre ouverte-

Initio liberior dominatus, ac nullis propemodum legibus adstrictus, infinitam in modo omnium rerum, sed etiam vitæ necisque omnium potestatem habens... nunc sane angustis finibus regia potestas circumscripta est. Rex, senatu inconsulto, neque bellum cuiquam facit, neque fœdus publice cum quoquam init, neque tributa nova instituit, neque rem ullam majorem ad rempublicam pertinentem statuit aut facit. Porro leges novas condere, successorem sibi designare, ne cum senatu quidem potest, absque consensu cæteræ nobilitatis.

Jus creandi reges penes senatum est... atque id etiam equester ordo sibi vindicari cœpit, ita ut demum in eo ratum sit senatus judicium, si assentiatur cætera nobilitas.... A novo rege jusjurandum exigitur in hac sententiam, quod secundum leges et instituta majorum regnaturus sit, et suum cuique ordini et homini jus privilegiumque et beneficium salvum conservaturus.

Non temere disceditur a stirpe regia mascula si qua exstat. CROMER, *De republica ac magistratibus Poloniæ.*

ment avec Casimir, assaillit Alexandre lorsqu'il n'était encore que duc de Lithuanie, et lui enleva plusieurs provinces. Il obtint la
1494. cession régulière de quelques-unes par le traité de Moscou, qui le reconnut autocrate de toutes les Russies; et il épousa une fille d'Alexandre. Mais Iwan était aussi ardent pour le rit grec qu'Alexandre lui était opposé. En conséquence, beaucoup de Lithuaniens se donnaient au prince russe, que la guerre rendit aussi maître de la Sévérie. Alexandre s'allia avec Plettenberg, le plus puissant des grands maîtres de l'ordre Teutonique; mais les victoires
1503. éclatantes de ce vaillant guerrier n'empêchèrent pas la Russie d'exiger, à l'époque de la trêve de cinquante ans, conclue par la médiation du pape, le tribut qui anciennement était dû à la vraie foi.

Il resta encore alors à la Pologne 7,838 milles géographiques, après qu'elle en eut perdu 1,117, et à la Lithuanie 11,097, c'est-à-dire, plus que la France et l'Espagne réunies. Des forêts avaient été défrichées; l'exportation des grains augmentait la richesse; mais la condition servile des paysans mettait obstacle à toute industrie; on ne savait point travailler les matières premières, et tout le commerce était entre les mains des juifs. Les Tartares ayant envahi le pays, Alexandre, atteint de paralysie, se fit porter contre eux dans les rangs de l'armée commandée par Glinski, qui, issu d'une famille tartare, avait été élevé en Allemagne, et était devenu son ministre et son général. A peine le roi eut-il appris la nouvelle de la victoire, qu'il rendit le dernier soupir.

Son fils Sigismond lui ayant succédé, Glinski, offensé par ce prince,
1506-1548. se réfugia près de Wasili IV Iwanovitch, autocrate des Russies, et le détermina à rompre la trêve. La première fois, Wasili IV se con-
1508. tenta de consolider les conquêtes d'Iwan, son père; mais, revenant
1514. ensuite à la charge, il s'empara de Smolensk, perdu depuis cent vingt ans. Glinski, trompé dans son espoir d'obtenir cette ville en fief, revint à Sigismond. La bataille livrée près d'Orja coûta aux
septembre. Russes trente mille soldats, outre deux généraux, trente princes, et quinze cents nobles faits prisonniers. Cette victoire signalée fut due à Constantin, prince d'Ostrowski, qui essaya aussi de recou-
1522. vrer Smolensk; mais une trêve de cinq ans vint suspendre la guerre.

D'un autre côté, la Pologne était menacée par les Moldaves, les Turcs, les Tartares de la Crimée, vaincus souvent par Ostrowski; mais, ne trouvant ni forteresses ni armées pour les tenir en bride,

ils couraient le pays et le dévastaient audacieusement. Eustache Dasskiewic, sujet d'Ostrowski, avait obtenu, en récompense de sa valeur, les sarosties de Cerkassy et de Kanief. Il y rencontra, au milieu des îles inaccessibles du Dniéper, une race nouvelle qui devait ensuite influer activement dans les vicissitudes de l'Europe septentrionale.

Constantin Porphyrogénète parle d'un pays appelé Kazakie, entre la mer Noire et la mer Caspienne, sur le versant méridional du Caucase, où habitent aujourd'hui les Circassiens. C'est peut-être de cette contrée que vinrent les Cosaques, avec le Mongol Batou, dans la Russie, où, ayant formé différentes hordes, ils se confondirent avec les Turcs Polovtses, qui disparaissent de l'histoire à cette époque. Il se mêla aussi avec eux des Polonais, des Lithuaniens, et autres populations mises en fuite soit par l'invasion, soit par les persécutions politiques et religieuses ou attirées par le goût du pillage et les charmes d'une vie aventureuse. Ce fut de ce mélange que se formèrent les Cosaques, peuple d'origine mongole, mais de langue slave. Ils se divisaient en hommes mariés et en célibataires ; ces derniers, qui ne s'occupaient que de combattre et de piller, formèrent, sous le nom de Secia, un établissement dans une île du Dniéper, au-dessus des cascades (*Porogues*) qui barrent ce fleuve sur un long espace; c'est pourquoi on les appela Zaporogues. Cosaques.

Les hommes mariés habitaient, à peu de distance, des villages situés entre le Dniéper et le Bug : ils se réunissaient lorsqu'il y avait une expédition à faire, et choisissaient un chef. En l'an 1500 ils avaient formé une république militaire sous des chefs électifs, et ils furent appelés alors Malo-Russes, c'est-à-dire Petits-Russes : le nom de Cosaques était réservé aux Zaporogues non mariés. Plus tard, il y eut les Cosaques de Lithuanie, de Vitepsk, de Polotzk, d'Azof, de Crimée (1).

Dasskiewic songea à se servir de ces hommes dans l'intérêt de la Pologne, comme on emploie, pour opposer une digue à un fleuve, les matériaux qu'il a charriés. Après les avoir réunis en un corps, divisés par régiments et par compagnies, armés et disciplinés, il leur donna pour place d'armes l'île de Chortica, leur inspira le

(1) Les Cosaques de l'Orda, d'Azof et du Don, ne paraissent pas avoir la même origine; quelques-uns les croient ainsi nommés, uniquement parce que leur genre de vie est le même que chez ceux du Dniéper.

goût du travail, le mépris de la mort, une obéissance aveugle, et les exerça contre les Tartares.

Les Cosaques sont donc un anneau entre les nomades de l'Asie et les armées régulières de l'Europe; il se fondit avec eux des peuplades qui d'abord s'étaient combattues entre elles. Attachés peu à peu au sol par la religion et par l'habitude, ils renoncèrent à la vie errante, et, se chargeant seuls du service militaire, laissèrent les premiers habitants se livrer paisiblement à l'agriculture.

Ils devinrent bientôt redoutables aux ennemis de la Pologne, et on leur fut redevable de la célèbre déroute qu'Ostrowski fit éprou-
1527. ver aux Tartares près de Kiev.

1530. Sigismond, *père de la justice et fils de la valeur*, promulgua dans la diète de Wilna le *Statut de Lithuanie*, en langue polonaise. Vingt ans après, il fut décrété législativement que nul ne serait couronné roi, s'il n'avait été élu par les états. Ce droit, considéré par les Polonais comme un signe précieux de liberté, devait être pour eux, faute d'être réglé par de bonnes institutions, la source de longs maux et enfin de leur ruine. Sigismond avait épousé Bonne, fille de Galéas Sforza, qui méprisait souverainement la barbarie septentrionale; elle fut soupçonnée d'avoir empoisonné ses deux brus, pour qu'elles ne pussent pas diminuer son influence sur son fils.

1525. Sigismond fit heureusement la guerre contre l'ordre Teutonique; et, lors de la paix de Cracovie, s'étant fait céder la Prusse, dont ces chevaliers étaient en possession depuis trois siècles, il en investit le grand maître Albert de Brandebourg, qui avait trahi la religion et son ordre. Sous le patronage de cet apostat, la réforme pénétra d'abord dans la Prusse Polonaise, d'où elle gagna le reste de la Pologne, déjà préparée par les hussites à la recevoir, puis la Lithuanie, sans que Sigismond s'occupât beaucoup de l'arrêter. Elle fut prêchée secrètement à Cracovie par Jean Tricessio; et Lismanino, célèbre cordelier, confesseur de Bonne Sforza, en adopta les doctrines. D'autres sectes se glissèrent aussi dans ces contrées, notamment les Frères Bohêmes, chassés par Ferdinand Ier. Les calvinistes
1547. y furent introduits par François Stancaro de Mantoue, professeur de langue hébraïque à Cracovie. Les unitaires, dont les opinions furent répandues par les Italiens, purent bientôt y former une secte distincte de celle des protestants. Le premier nonce pontifical en Pologne fut Louis Lippomane, évêque de Vérone; il fut rem-

placé par Jean-François Commendone, qui, moins violent que son prédécesseur, parvint à y faire adopter le concile de Trente.

Sigismond-Auguste, ayant succédé à son père, épousa, sans le consentement des états, Barbe Radzivil, veuve d'un simple gentilhomme : comme il rencontra de la résistance de la part des luthériens, il se rapprocha des catholiques, et par là l'opposition revêtit un caractère religieux.

Il avait chargé Lismanino de parcourir l'Europe, afin de trouver le meilleur système de réforme; mais son envoyé s'étant marié en Allemagne, à la suggestion de Calvin et de Socin, le roi en conçut un vif déplaisir, et se tint au catholicisme. Il déclara néanmoins tous les chrétiens aptes aux emplois publics, réunit avec beaucoup de peine les trois sectes ennemies, et donna aux protes- 1570.
tants l'autorisation d'avoir une église dans Cracovie, afin de prévenir 1572.
les maux qu'il voyait résulter partout ailleurs de l'intolérance. La réforme n'acquit pas ainsi de prédominance; mais elle devint un parti qui ajouta un nouvel aliment aux discordes intérieures.

Les chevaliers porte-glaive, qui dépendaient alors de l'ordre Teu- Livonie.
tonique, possédaient la Livonie, avec la Courlande et l'Esthonie; la souveraineté leur en avait été concédée par les chevaliers teuto- 1459.
niques, en récompense des secours qu'ils en avaient reçus dans la guerre avec les confédérés prussiens; mais ils eurent à la disputer contre l'archevêque, puis contre la ville de Riga, qui finit par être 1491.
soumise à l'ordre.

Gauthier de Plettenberg, le plus remarquable de leurs grands 1493-1503.
maîtres, porta la Livonie au comble de sa grandeur. Il sut rendre Riga docile au servage, soutint avec honneur la guerre contre la Russie, et s'éleva à la dignité de prince de l'Empire. Ayant 1502.
laissé la réforme s'introduire dans le pays, il en résulta que les 1527.
citoyens de Riga ne reconnurent plus l'archevêque, et que le grand maître demeura, pour ainsi dire, le souverain de la Livonie.

Les guerres civiles se multiplièrent alors dans le pays avec une férocité digne des barbares; car tels étaient en effet les Livoniens, tout à fait étrangers aux arts et aux sciences. La Russie, souvent inquiétée par eux, résolut de conquérir leur territoire; et Iwan IV en- 1556.
voya un ambassadeur à Dorpat, chargé d'offrir à l'évêque un filet de soie pour la chasse, deux lévriers, deux tapis, et de demander le tribut. Le prélat promit un marc pour chacun des hommes de son évê-

ché; mais comme il ne le paya point, Iwan attaqua la ville et
1559. s'en rendit maître. Les Esthoniens se donnèrent à la Suède, pour se
1560. soustraire aux Russes. Le Westphalien Gothard Kettler, alors grand maître, s'allia avec le roi de Pologne, et négocia avec lui pour séculariser le duché. En effet, l'ordre, l'archevêque, les députés des nobles et de la ville, concertèrent avec Sigismond-Auguste le *premier privilége*, aux termes duquel la Livonie fut soumise à ce prince, qui s'engagea à y maintenir la confession d'Augsbourg, et à respecter les biens, fiefs, droits, juridictions et immunités. La Courlande et la Semigalle furent érigées en duchés en faveur des Kettler, qui y dominèrent jusqu'à l'extinction de leur famille en 1737.
1582. Riga prétendit obtenir des conditions particulières, pour former une république indépendante de la Lithuanie; mais elle finit par se soumettre aussi, et la Livonie cessa d'avoir une histoire propre.

1562. Iwan IV, irrité de cet agrandissement de la Pologne et du refus que Sigismond lui avait fait de la main de sa sœur, lui déclara la guerre, que des traités vinrent suspendre. Au milieu des folies auxquelles se livrait le furieux Iwan, deux Livoniens qui avaient gagné sa confiance lui suggérèrent l'idée d'ériger leur patrie en royaume, pour couper court aux prétentions mises en avant par la Suède, le Danemark, la Pologne, et par lui-même. Il suivit leur conseil, et offrit cette couronne à Magnus, frère cadet de Frédéric II, roi de Dane-
1570. mark, qui entra en Livonie à la tête de vingt mille Russes. Mais,
1571. vaincu par Ponce de la Gardie, grand général, aussi habile que vaillant, il ne put que dévaster l'Esthonie.

Pendant cette guerre, Sigismond-Auguste n'ayant pu obtenir de la noblesse une rétribution annuelle destinée à l'entretien d'une
1563. milice permanente pour la défense de la frontière, l'institua à ses frais, en y affectant un quart du produit net de ses biens; ces soldats furent en conséquence appelés quartiens. Son but constant fut de consommer l'union de la Pologne et de la Lithuanie. Il renonça, à cet effet, à ses droits héréditaires sur ce duché, qu'il cessa de considérer comme un apanage de famille; et quoique les nobles répugnassent dans les deux pays à la communauté des diètes et des lois, il parvint à en former un seul corps politique.

1571. Interrègne. La race des Jagellons, qui avait fourni sept rois à la Pologne, finit avec Sigismond-Auguste. Alors surgirent les prétendants et les factions, véritable tempête où s'agitèrent nobles, religionnaires, nationaux, étrangers; la *paix des dissidents* les mit pourtant

d'accord, et l'on formula des *pacta conventa* pour les faire jurer au nouveau roi. Ces *pacta* portaient qu'il ne pourrait de son vivant proposer de candidat au trône ; qu'il ne recevrait à l'insu du sénat aucun envoyé des puissances étrangères ; qu'il conserverait à la diète l'unanimité des voix ; que seize sénateurs élus dans son sein seraient toujours près de lui pour veiller sur les libertés nationales ; que les produits des mines et des salines appartiendraient aux nobles sur leurs terres ; enfin que les emplois et les dignités seraient conférés aux seuls indigènes.

Parmi les concurrents au trône était Iwan IV, qui, s'il eût réuni sous ses lois la Moscovie, la Pologne et la Lithuanie, aurait mis fin aux guerres inévitables entre les nations de race slave, et assuré leur prédominance sur les Tartares et les Ottomans. Mais l'orgueil de ce furieux, et le rit grec qu'il professait, le firent rejeter par la diète. Des princes allemands de la religion protestante furent aussi écartés. La maison d'Autriche s'efforçait depuis quelque temps de se glisser parmi les nations slaves, comme formant un anneau entre les races du nord et celles du midi ; mais les naturels craignaient qu'elle ne réduisît le pays en servitude, comme elle l'avait fait de la Bohême et de la Hongrie. Le choix du fils du roi de Suède, en amenant l'union de ce royaume avec la Pologne, eût assuré leur prépondérance sur la Russie. Enfin, on se décida pour Henri de Valois, qui régna ensuite en France sous le nom de Henri III. Ce prince dut 1573.
se montrer généreux en promesses envers la diète, qui ne réunissait pas moins de cent mille électeurs ; lorsqu'il lui arrivait d'hésiter pour quelqu'une des conditions, le grand maréchal lui disait froidement : *Si non jurabis, non regnabis.* On ajouta à ces *pacta conventa* un article portant que, du moment où le roi viendrait à y manquer, l'obligation de lui obéir cesserait de droit ; et ils servirent de modèle pour ceux que l'on fit souscrire à ses successeurs. L'égalité parfaite des nobles entre eux y était assurée, ainsi que leur droit de n'être arrêtés, même pour un crime, qu'après conviction (1).

Henri, qui d'abord avait plu par ses manières gracieuses et pour son intrépidité à boire, se fit ensuite mal voir, par suite du dégoût et de l'ennui qu'il laissait paraître ; et lorsque Charles IX fut bientôt venu à mourir, il s'enfuit pendant la nuit, pour aller occu-

(1) Lengnich, *Jus publicum Poloniæ.*
Pfeffer, *Mém. sur le gouvernement de la Pologne.*

per un trône plus brillant, mais non moins orageux. La diète le déclara déchu du trône; et Étienne Bathori, prince de Transylvanie, fut proposé pour lui succéder. Comme il était appuyé par Sélim, qui régnait alors sur les Ottomans, on pouvait se flatter qu'on obtiendrait par lui l'avantage de vivre en paix avec ce peuple. C'était d'autre part un bon guerrier, beau de sa personne, instruit, et qui, parvenu au trône non par héritage, mais par son mérite, avait rendu la tranquillité à son pays, où il s'était concilié les catholiques et les protestants. Ce choix paraissait d'autant plus opportun, que cent mille Tartares de la Crimée venaient de se jeter sur la Pologne restée sans défense, d'où ils avaient emmené cinquante-cinq mille personnes, cent cinquante mille chevaux, cinq cent mille bêtes à cornes,
1575. et deux cent mille moutons. Bathori fut donc demandé à grands cris; mais comme on trouva inconvenant d'élire un vassal de la Porte, ce fut Anne, dont il devait devenir l'époux, qui fut revêtue du
1578. titre royal. Bathori eut beaucoup de peine à vaincre ou à persuader les factieux; il institua une cour souveraine de juges annuels choisis parmi les nobles, pour statuer en dernier ressort sur les appels des sentences rendues par les tribunaux de la noblesse.

Iwan IV, ne pouvant obtenir de lui la cession de la Lithuanie, commença la guerre, et conduisit une armée contre la Pologne et la Suède. Il se fut bientôt emparé de la Livonie. Magnus, qui en était roi, avait tenté de se soustraire à la dépendance du czar; il tomba en son pouvoir, et fut jeté en prison; rendu ensuite à la liberté, il renonça à un vain titre.

Bathori ne démentit pas sa renommée de vaillance. Les Russes finirent par être défaits sous les murs de Wenden, et leurs artilleurs, perdant l'espoir de sauver leurs pièces, se pendirent. Le despotisme a aussi ses héros. Les Polonais, les Russes, les Suédois, semblaient rivaliser de bravoure, d'acharnement farouche et d'atrocités. Bathori refusait de condescendre à aucun arrangement hors du territoire russe, et ses prétentions allaient toujours augmentant. Enfin Iwan IV, découragé, eut recours à l'empereur et au pape Grégoire XIII, qu'il flatta de l'espoir de se rallier à l'Église latine. Le jésuite Antoine Possevin conduisit le traité à terme, et en écrivit la relation (1), dans laquelle on lit avec un vif intérêt ces conventions

(1) *Acta in conventu legatorum ser. Poloniæ regis Stefani I et Joannis Basilii, magni Moscoviæ ducis, presente A. Possevino.* Moscovia et alia opera. Coloniæ, 1595.

avec des peuples récemment constitués. Quoiqu'il fût pénible à Iwan, qui, au moyen de la Baltique, voulait commencer de se rattacher à l'Europe par le commerce et par la politique, de renoncer à la Livonie, il dut s'y résigner; et la paix fut confirmée de sa part en baisant la croix. 1582.

Étienne, afin de garantir le pays des incursions des Tartares, donna aux Cosaques une meilleure organisation, en les mettant sous les ordres d'un hetman, avec une solde annuelle d'un ducat et une pelisse, sans négliger de leur affecter des arsenaux.

Il disait que Dieu s'était réservé trois choses : créer de rien, savoir l'avenir, et diriger les consciences. Il n'apporta donc point de restrictions à la liberté des cultes. Les protestants augmentaient en nombre, malgré le clergé et les jésuites; le socinianisme prenait pied; Constantin Ostrowski, le héros polonais, s'efforçait activement de procurer quelque instruction aux Russes, soumis à la Pologne. Possevin tâcha de persuader à Bathori d'établir le catholicisme; mais une mission de jésuites, venue à Riga, y fit éclater contre elle une émeute qui devint une rébellion; et Bathori, frappé d'apoplexie à cette nouvelle, termina sa carrière. 1586.

L'incertitude de la succession augmentait les désastres intérieurs et extérieurs. Les nobles remirent en avant leurs prétentions, les partis se renouèrent, et se vendirent à l'enchère; enfin ils prirent les armes, partagés entre Maximilien d'Autriche et Sigismond, prince de Suède. La guerre éclata, et l'archiduc entra avec une armée en Pologne; mais la chance des armes tourna contre lui, malgré les doublons espagnols et les soldats hongrois. Sigismond III fut 1587.
couronné : il remporta de nouveau la victoire sur l'archiduc, et le fit prisonnier; puis il l'obligea, à la paix, de renoncer à toute prétention.

Cet absurde système d'élection éteignait le sentiment de la nationalité, en soumettant le pays à des étrangers : il fomentait les ambitions et la vénalité; puis n'était-il pas à craindre qu'au moment où les factions étaient déchaînées, quelque voisin puissant ne vînt conquérir le royaume? Telles étaient les réflexions que Sigismond exposait aux nobles. Ils lui donnèrent raison, mais ne changèrent pas. Leur espoir était que, s'il vivait longtemps, l'habitude scandaleuse des interrègnes orageux viendrait à se perdre. Il régna en effet quarante-cinq ans; mais comment? Son père, qui prévoyait, d'après les conditions qu'on lui imposait, des déchirements inévitables, l'avait tout d'abord détourné d'accepter la

couronne. En effet, il perdit soudain l'affection de ses sujets, faute de savoir s'accommoder à leurs usages. La prérogative principale des rois de Pologne consistait à nommer à toutes les charges, dont le nombre était d'environ vingt mille, tant ecclésiastiques que séculières. Sigismond ne les conféra qu'à des catholiques. En même temps les jésuites s'employaient à instruire la jeunesse; ils ramenèrent à l'ancienne foi les familles Dzialinski, Kostka, Konopat, et aussi un grand nombre de Grecs: le père Possevin fut aidé dans ces dernières conversions par le vaillant Ostrowski. Mais cela ne fit qu'augmenter le nombre des mécontents. Ils soulevèrent les Cosaques, devenus un danger pour cette république qu'on les avait destinés à défendre, et tout ne fut que désordre et combats.

Sigismond se trouva appelé à la couronne de Suède, à la mort de son père; mais elle lui fut enlevée au milieu des troubles de ce royaume, où l'on institua une fête annuelle en mémoire de la conservation de la vraie foi, en dépit des intrigues des jésuites.

1600. Sigismond effectua alors ce qu'il refusait depuis douze ans aux Polonais, en réunissant l'Esthonie à la Pologne et à la Lithuanie. Mais le régent de Suède en prit prétexte pour déclarer la guerre aux Polonais, dont il attaqua les côtes septentrionales restées sans défense, et il en résulta une guerre de soixante ans. Elle fut continuée par Charles IX de Suède, qui, favorisé par les Lithuaniens bien disposés pour les protestants, fit avec eux un traité particulier. Zamoyski, général habile, qui commanda dans toutes les guerres de Sigismond, faisait des prodiges; mais à quoi pouvaient-ils servir avec une armée sans solde et sans discipline? Les troupes suédoises n'étaient pas moins indisciplinées, et la Livonie, foulée par les deux armées, était réduite à la condition la plus déplorable. Sigismond, partagé entre la superstition et les voluptés, entre l'amour des arts et la galanterie, mettait en oubli les intérêts publics, et sa femme,
1606. en sa qualité d'Autrichienne, était vue de mauvais œil par la nation. Enfin, les nobles formèrent un rokoss, comme ils appelaient une union contre le roi, pour la défense de leurs droits, et armèrent cent mille hommes. La guerre se prolongea deux ans; mais la discorde finit par se mettre parmi les rokossiens, et les réduisit à implorer leur pardon.

Cependant la guerre de Livonie n'avait été interrompue que par des trêves momentanées; alors survint la guerre avec la Russie. L'un des Démétrius qui surgissaient comme prétendants au

trône des czars fut soutenu par Sigismond : soixante mille Polonais et huit mille Cosaques Zaporogues assiégèrent Moscou et Smolensk. Sigismond visait non pas à soutenir un imposteur, mais à mettre la couronne russe sur la tête de son fils Wladislas, qui fut 1610.
en effet proclamé czar à Moscou. Cependant, comme il fallait qu'il embrassât le culte grec, son père ne l'envoya pas aux Russes; mais il s'empara de Smolensk, dont les quatre-vingt mille habitants se trouvaient réduits, après un long siége, à moins de dix mille âmes. Son intention était de rendre cette place dépendante de la Pologne; mais, loin de se soumettre au joug étranger, les Russes s'insurgèrent, et tuèrent six mille Polonais. Ceux qui échappèrent au massacre mirent le feu à Moscou, égorgèrent cent mille habitants, et enlevèrent ce qu'ils y trouvèrent de trésors. Les Cosaques ravagèrent l'intérieur de la Russie. Enfin une trêve de quatorze ans fut conclue avec le nouveau czar, aux termes de laquelle les Polonais conservèrent Smolensk, Czernikov et la Sévérie.

Irrités aussi des incursions continuelles des Cosaques, les Turcs tombèrent à leur tour sur la Pologne. Le Padischah Othman II attaqua les Polonais en Moldavie, à la tête de quatre cent mille hommes; mais les maladies et l'indiscipline, plus encore que les batailles, consumèrent son armée. Puis, lors de la paix de Choczim, il fut con- 1621.
venu que la Pologne serait garantie des Tartares, la Turquie des Cosaques, et que la Porte nommerait le prince de Moldavie, mais en désignant toujours un chrétien.

Il était plus difficile de s'entendre avec la Suède, attendu que, outre la querelle de l'Esthonie, Sigismond prétendait à cette couronne que Charles IX avait possédée en premier, et que porta après lui le grand Gustave-Adolphe. Gustave entra dans la Livonie, théâtre et objet de cette guerre, avec une infanterie d'élite, et la victoire l'accompagna. Il transporta ensuite la guerre en Prusse, et poussa des incursions jusqu'à Varsovie. Les Autrichiens soutenaient la Pologne pour donner de l'occupation à Gustave-Adolphe; mais les troupes de Waldstein, aussi indisciplinées que pillardes, causèrent de l'irritation dans le pays; la peste et la famine étant venues s'ajouter à ces maux, les nobles polonais désirèrent la paix. Sigismond reconnut que les forces autrichiennes ne lui suffiraient pas pour supplanter un roi aimé des siens; de son côté, Gustave-Adolphe désirait se venger des catholiques allemands; et il voyait en même temps que la paix de Choczim allait laisser plus de forces

1629. libres à son ennemi : en conséquence il s'arrangea pour conclure une trêve de six ans.

1632. Sigismond fut remplacé sur le trône par son fils Wladislas; mais le titre de czar, que prit aussi ce prince, fournit à Michel Romanow un prétexte pour recouvrer les provinces perdues par ses prédécesseurs. Smolensk, dont il fit longtemps le siége, était déjà réduite à l'extrémité, lorsque Wladislas, venant à son secours, prit les Russes à revers, et les contraignit à se rendre. Enhardi par ce succès, il songea à assaillir la capitale de la Russie; mais les Turcs lui ayant déclaré la guerre pour opérer une diversion, il dut prêter l'oreille à des propositions d'arrangement; et, par le traité de Wiazma, il renonça à toute prétention à la couronne de Russie, de même que le czar lui céda Smolensk et Czernikov, ainsi que tous ses droits sur la Livonie, l'Esthonie et la Courlande.

Les hordes de Tartares, poussées par les Turcs sur la Podolie, se retirèrent lorsque la paix fut signée.

Les Cosaques, qui s'étaient insurgés plusieurs fois sous Sigismond, avaient été dissous, à cause de leur insubordination, avec faculté pour chaque habitant de leur donner la mort. Ils se mirent alors à faire hardiment la course sur la mer Noire, prirent Caffa, brûlèrent l'arsenal de Trébisonde, et tuèrent tout ce qu'ils trouvèrent d'habitants dans Sinope, sans que le roi pût parvenir à les apaiser. Ils continuèrent alors à porter alternativement le ravage en Russie, en Turquie et en Pologne; ce dernier royaume était obligé d'entretenir sur pied une armée permanente pour les repousser. Bien plus, ils prétendirent voter pour l'élection du roi, et l'on dut en venir à une guerre ouverte avec eux. Enfin, ils furent dispersés, privés de leurs priviléges, déclarés égaux aux paysans, et opprimés avec
1640. toute la tyrannie de la noblesse polonaise. Le mécontentement leur fit prendre les armes de nouveau, et Wladislas lui-même fomenta leur haine, désireux qu'il était d'accroître l'autorité royale et de la rendre héréditaire. Son intention était, au besoin, de se concilier les soldats en les menant faire la guerre aux Turcs. N'ayant pu amener la diète à solder des troupes étrangères, il résolut de rendre aux Cosaques leurs priviléges, et de les laisser inquiéter les Tartares : les poussa même à attaquer la république. Sa mort l'arrêta
1648. dans ses projets; mais les Tartares s'étaient déjà levés en armes: les Cosaques se mirent, à l'envi d'eux, à piller et à assiéger les villes; aussi cet interrègne fut-il encore plus horrible que les précédents.

Ainsi les rois de Pologne, sans cesse en guerre avec les Russes, les Turcs, les Tartares et les Suédois; continuellement déchirés par des factions et par les querelles religieuses, et ayant au milieu d'eux les indomptables Cosaques, ne purent jamais établir une bonne organisation dans le pays, qui resta foulé, divisé, misérable. La basse classe languit pauvre et opprimée sous la tyrannie inhumaine des nobles, que le roi était impuissant à réprimer; et les étrangers épiaient les mouvements de cette république, comme le corbeau ceux du suicide dont il espère pouvoir bientôt se repaître.

CHAPITRE XXXI.

PHILOSOPHIE POLITIQUE ET JURISPRUDENCE.

Des bouleversements si étranges, qui se succédaient sous les yeux des hommes, durent détourner leur attention des vaines abstractions, pour la fixer sur la réalité puissante, et leur faire appliquer la morale, non plus seulement à l'individu, mais à la société, pour rechercher les règles, découvrir les causes, apprécier le droit des événements dont le bruit remplissait le monde.

Déjà nous avons vu, en Italie, Machiavel et Guicciardini réduire en doctrine une politique que les puissants avaient commencé par mettre en pratique (1). En même temps que les faits entraînaient les peuples vers la monarchie absolue, et que les rois, sans moralité dans le choix des moyens, s'efforçaient de détruire les privilèges féodaux, quatre idées générales, indépendamment des circonstances particulières, y mettaient obstacle : premièrement, les souvenirs de Rome et de la Grèce, qui, s'ils avaient produit dans un temps la pensée du pouvoir central, faisaient éclore désormais celle de liberté et de haine aux tyrans; secondement, les réminiscences des limites posées aux monarchies dans le moyen âge; troisièmement, les doctrines de nivellement prêchées par les calvinistes;

(1) MACKINTOSH, *Progress of ethical philosophy.*

H. WHEATON, *Hist. des progrès du droit des gens en Europe, depuis la paix de Westphalie jusqu'au congrès de Vienne.* Leipsig, 1841.

STEWART, *Preliminary dissertation on the progress of metaphysical and ethical philosophy since the revival of letters in Europe.*

OMPTEDA, *Litteratur des Völkerreckts.*

enfin les prétentions de l'Église, qui songeait avec d'autant plus d'orgueil à relever sa domination qu'elle était plus menacée, de même qu'à enseigner aux rois leurs devoirs et aux peuples leurs droits.

François Hotman soutient, dans la *Franco-Gallia*, la fausseté et le danger du droit d'hérédité pour la transmission des couronnes, et cite une foule de passages d'anciens auteurs pour prouver que le peuple doit avoir part à la souveraineté.

Étienne de la Boëtie, écrivain catholique, lié intimement avec Montaigne, qui recueillit et publia ses papiers lorsqu'il mourut très-jeune encore, se montra, plus que son ami, vertueux, spontané, croyant, actif, d'une gravité qui n'est dépourvue ni de douceur ni d'imagination. Dans le *Contre-sens*, ou discours sur la servitude volontaire, il fulmine, avec une hardiesse extraordinaire chez un Français, contre les abus de l'autorité, surtout au temps de Henri II. La liberté, selon lui, est le droit des nations, qui parfois s'acheminent d'elles-mêmes à la servitude par différentes voies, que l'auteur signale. Les tyrans sont des hommes comme les autres, sauf qu'ils puisent leur audace dans la longanimité des sujets, qui sont cependant leurs mains, leurs pieds et leurs yeux (1).

(1) « Celui qui vous maistrise tant n'a que deux yeulx, n'a que deux mains, n'a qu'un corps, et n'a aultre chose que ce qu'a le moindre homme du grand nombre infiny de vos villes; sinon ce qu'il a plus que vous tous, c'est l'advantage que vous lui faictes pour vous destruire. D'où a il prins tant d'yeulx d'où il vous espie, si vous ne les lui donnez? Comment a il tant de mains pour vous frapper, s'il ne les prend de vous? Les pieds dont il foule vos citez, d'où les a il, s'ils ne sont des vostres? Comment a il aulcun pouvoir sur vous que par vous aultres mesmes? Comment vous oseroit-il courir sus, s'il n'avoit intelligence avecque vous? Que vous pourroit-il faire, si vous n'estiez receleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traistres de vous-mesmes? Vous semez vos fruits, à fin qu'il en face le degast; vous meublez et remplissez vos maisons, pour fournir à ses voleries; vous nourrissez vos filles, à fin qu'il ayt de quoi saouler sa luxure; vous nourrissez vos enfants, à fin qu'il les mene, pour le mieulx qu'il face en ses guerres, qu'il les mene à la boucherie, qu'il les face les ministres de ses convoitises, les exécuteurs de ses vengeances; vous rompez à la peine vos personnes, à fin qu'il se puisse mignarder en ses delices, et se vautrer dans les sales et vilains plaisirs; vous vous affoiblissez, à fin de le faire plus fort, et roide à vous tenir plus courte la bride. Et de tant d'indignitez, que les bestes mesmes ou ne sentiroient point, ou n'endureroient point, vous pouvez vous en delivrer, si vous essayez, non pas de vous en delivrer, mais seulement de le vouloir faire. Soyez résolus de ne servir plus, et vous voyla libres. Je ne veulx pas que vous le poulsiez, ni le branliez; mais seulement ne le soubstenez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse à qui on a desrobé la base, de son poids mesme fondre en bas, et se rompre. »

La Boëtie est donc un républicain, et le précurseur éloigné de la révolution, comme d'autres écrivains de ce temps, qui, après avoir nié l'autorité de l'Église, attaquaient celle des rois. Il demeura dans les rangs des catholiques; mais ses livres furent d'un grand secours aux calvinistes, quand ils proclamèrent les doctrines démocratiques (1). Hubert Languet, natif de la Bourgogne, ami de Mélanchthon (*Vindiciæ contra tyrannos*), entreprit de démontrer que la tyrannie était contraire à la religion, que la révolte était légitime, et qu'il n'y avait de souveraineté véritable que celle du peuple. Le prince, selon lui, n'est pas le délégué de Dieu, mais son vassal. L'initiative lui appartient seulement quand il s'agit de paix et de guerre; il doit pourtant, dans ces cas même, consulter les chambres; s'il devient tyran, chacun peut le mettre à mort.

L'Allemand Jean Althausen soutint que les états d'un royaume, mais non un simple particulier, avaient le droit de résister au tyran; il réfutait en cela Albéric Gentile, Barclay et autres écrivains qui avaient proclamé l'obéissance passive. A ses yeux, le *jus majestatis* réside dans le peuple, mais non dans son premier magistrat, qui en est toujours l'administrateur. L'assemblée elle-même ne saurait aliéner ce droit, de même qu'un homme ne peut aliéner le droit de vivre.

On a vu que l'assassinat, dans ce siècle, n'était pas seulement un fait ordinaire, mais un droit à l'aide duquel se vidaient un grand nombre de questions; les écrits de circonstance, faits par des émigrés des différents royaumes, abondent en panégyriques du régicide. L'Anglais Jean Poynet le déclara conforme au jugement de Dieu; Poltrot, l'assassin du duc de Guise, fut absous par les protestants.

Ces écrivains n'étaient pas cependant inspirés par un libéralisme sincère, c'est-à-dire, par la volonté de venir en aide au peuple et de l'affranchir des servitudes féodales. Ils étaient mus, au contraire, par des passions, par des prétentions aristocratiques; et, même lorsqu'ils sont de bonne foi, on les voit animés d'un patriotisme inexpérimenté, qui déteste le mal sans se douter de la difficulté d'y remédier. Au temps de la Ligue principalement, chacun des actes de Henri III était dénigré du haut de la chaire, comme il le serait aujourd'hui par les journaux; et la désobéissance en recevait des

(1) CHARLES LABITTE, *De la démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*; Paris, 1841.

encouragements : souvent la voix du prédicateur signalait le but au couteau de l'assassin ou à la hache du bourreau.

Quand les « bons bourgeois et habitants de Paris » consultèrent la Sorbonne au sujet de la résistance qu'ils opposaient à
1589. Henri III, elle émit l'opinion, bien qu'elle eût constamment défendu les droits royaux, que le peuple était dégagé de son serment; et qu'il pouvait en conscience se réunir, s'armer, lever des contributions, pour préserver la religion catholique des attentats des rois.

Alors la doctrine du tyrannicide, quoiqu'elle eût été condamnée par le concile de Constance, trouva des fauteurs même parmi les catholiques et parmi les jésuites, non pas comme une théorie qui leur fût propre, mais comme une opinion accréditée à cette époque. Elle est aussi vieille que l'admiration pour Harmodius et pour Brutus, et beaucoup de théologiens l'ont soutenue jusqu'à la moitié du siècle dernier. Or, ceux qui ont pris la peine de les compter ont trouvé que dans ce nombre on ne rencontre que quatorze jésuites, dont le premier a écrit en 1596, et le dernier en 1669 (1).

Les théologiens soutenaient la prérogative du pontife sur le pouvoir politique, attendu qu'elle est de droit divin : à ceux qui objectaient que le droit des princes devait être aussi d'origine divine, autrement quel en serait le fondement? ils n'hésitaient pas à répondre : *Le peuple*, dont ils établissaient ainsi la souveraineté. Selon Bellarmin, Dieu n'a accordé l'autorité temporelle à personne en particulier, mais à tous en masse, c'est-à-dire, au peuple, qui la confie à un seul ou à plusieurs, en se réservant le droit de changer ses formes. Dans le *Manuel des confesseurs*, Saa discute si le peuple peut destituer le roi quand il devient tyran ou qu'il néglige ses devoirs, et s'il peut en élire un autre à la majorité des voix.

1554-1624. Mariana, dont nous avons déjà parlé, publia le livre *De rege et regis institutione*, ouvrage dédié à Philippe III, et vivement

(1) Sous le n° XI des *Documents historiques, critiques, apologétiques, concernant la société de Jésus*, publiés à Paris chez Waille, se trouve discutée la doctrine du tyrannicide (non du régicide). Il y est démontré qu'elle était générale parmi les casuistes séculiers ou ecclésiastiques, et de droit public dans toute l'Europe, excepté en France sous la troisième race; qu'elle était professée en France même par les parlements, par la Sorbonne, par l'université; que sur les quatorze jésuites qui l'ont soutenue, il n'y a pas un Français, tous étant de pays où l'on pouvait professer librement cette opinion, ce qu'ils firent avec l'approbation des autorités civiles et religieuses.

recommandé par le censeur royal qui l'examina. Il y décide que la meilleure forme de gouvernement est la monarchie héréditaire, pourvu toutefois que le roi appelle, pour le conseil, les citoyens les plus recommandables, et qu'il prenne l'avis d'un sénat. Il dit que l'autorité du peuple est supérieure à celle des rois (1), et s'élève contre les tyrans. Il est, selon lui, aussi imprudent pour un peuple de livrer ses droits à un roi, qu'à un roi de les accepter; et il se montre sans cesse zélé partisan de la liberté, comme du bien public, jusqu'à l'exagération.

Dans le XVI[e] chapitre, où il pose cette question, *An tyrannum opprimere fas sit*, il dépeint d'une manière dramatique Jacques Clément poignardant Henri III, avec l'intention évidente de le justifier. Puis il énumère les raisons pour lesquelles *qui tyranni partes tuentur* réprouvent le régicide. Mais *populi patroni non pauciora neque minora præsidia habent;* et il soutient qu'il est licite de tuer un véritable tyran (2).

Mais comment prouver que le prince est véritablement un tyran? Le meilleur moyen est que le peuple, qui a la volonté de se faire justice, se réunisse en assemblée pour prononcer, et que ses résolutions aient force de loi (3). Mais s'il n'était pas possible de réunir la convention nationale? si l'État était au bord du précipice? Ici Mariana hésite; mais il finit par conclure en ces termes : *Haudquaquam inique eum fecisse, existimabo* qui tuerait le tyran.

Ces enseignements firent condamner son livre en France. Il fut emprisonné en Espagne, non pour avoir publié ce livre, mais pour avoir révélé le désordre des finances, l'altération des monnaies, et les maux dont le pays était menacé. Lorsqu'il mourut, le président du conseil de Castille s'écria : *Aujourd'hui notre conseil a perdu son frein.*

Le jésuite italien Santarelli soutint aussi que le pape peut infliger aux rois des peines temporelles, et délier, pour de justes causes, ses sujets du serment de fidélité. Ce fut en vain que ses

(1) Livre I, 9, 13.

(2) Chose singulière, il dénie le droit de le faire périr par le poison. On dirait qu'il a voulu imposer ainsi au tyrannicide le courage de savoir affronter la mort.

(3) *Atque ea expedita maxime et tuta via est, si publici conventus facultas detur, communi consensu statuendum sit quid deliberare, fixum ratumque habere quod communi sententia steterit.*

confrères retirèrent aussitôt cet ouvrage : le parlement de Paris et la Sorbonne, à qui le livre avait été dénoncé, le condamnèrent, et il fut livré aux flammes. Les jésuites furent en outre obligés de reconnaître cette condamnation, et de déclarer l'indépendance du roi.

Les mêmes idées animèrent un autre membre de cette compagnie, François Suarez de Grenade, qui toutefois sut éviter d'en tirer ces conséquences hardies. Les *Provinciales* nous ont habitués à le tourner en ridicule. Cependant Grotius avoue que, parmi ces théologiens et les philosophes, il existait à peine son pareil. Dans son traité *De legibus ac Deo legislatore*, il énonça la distinction entre ce que l'on appelle le droit naturel et les principes convenus entre les nations. Il devança Grotius et Puffendorf en traitant complétement toutes les parties du droit général (1), et il fut le premier à s'apercevoir qu'il ne se compose pas seulement des principes de justice appliqués aux rapports qui existent entre les États, mais encore d'usages observés depuis un certain laps de temps, et ensuite reconnus comme coutumes. Tout pouvoir législatif et paternel, dit-il, vient de Dieu, puisque, lors même que ce pouvoir est humain, l'homme n'est que le vicaire de Dieu. S'il appartient au prince de faire les lois, c'est uniquement parce que le peuple lui en a confié le soin; l'essence des lois est de tendre au bien public, autrement elles n'obligent point la conscience: cependant l'insurrection n'est permise que contre un usurpateur.

Le livre *Des deux Puissances*, par Edmond Richer, syndic de la faculté de théologie de Paris, fit grand bruit en France. Il y proclame, en soutenant les droits de l'Église gallicane et en combattant la suprématie papale, que toute communauté a le droit inaliénable de se gouverner par elle-même; que la juridiction et la puissance lui appartiennent, mais non à un individu quelconque; et que dès lors elles appartiennent à plus forte raison à la société civile. Ni laps de temps, ni priviléges locaux, ni dignité de per-

(1) *Tractatus de legibus ac Deo legislatore in decem libros distributus, utriusque fori hominibus non minus utilis quam necessarius.*

C'est une chose des plus bizarres que de voir l'histoire du monde observée par lui du point de vue astrologique et cabalistique. Les grandes combinaisons des astres arrivèrent au moment des plus grandes catastrophes: ainsi la grande conjonction qui s'opéra lorsque la république romaine tomba à la merci de César se renouvelle en 630, époque de Mahomet, puis en 1464, temps de graves bouleversements. Il calcule les nombres de la durée des empires au moyen de rapprochements dont personne ne s'aviserait aujourd'hui.

sonnes, ne sauraient prescrire ce droit divin et naturel : d'où il résulte que les états du royaume sont supérieurs au roi, et que Henri III, comme traître à la foi jurée par lui aux états, fut tué justement. Les évêques réprouvèrent cette doctrine dans le concile de Sens : elle trouva cependant d'ardents apologistes.

Nous ne saurions passer sous silence l'avocat français Jean Pas- 1560.
quier, qui avait étudié à Bologne sous Mariano Socino (1). Il éclaircit dans ses *Recherches de France* un grand nombre de points historiques, et il expose dans le *Pourparler du prince* ses idées propres sur le gouvernement, en rapportant tout à l'utilité publique, et en s'indignant contre un interlocuteur qui dit les peuples faits pour les rois. Les jésuites, ayant prétendu conférer les degrés comme l'université elle-même, rencontrèrent une vive opposition, et Pasquier les combattit comme dangereux pour l'État.

Venise s'étant brouillée vers ce temps avec le pape, et ayant été mise en interdit, fit publier des thèses hostiles aux prétentions pontificales, ainsi que plusieurs consultations de Fra Paolo Sarpi, du père Marc-Antoine Cappello et du moine Jean Marsilio (2), où ils soutenaient contre le cardinal Bellarmin que les peuples étaient en droit d'examiner les causes des excommunications et des ordres pontificaux.

Les doctrines libérales trouvaient faveur ou contradiction selon les pays. La Hollande, Genève, l'Écosse, qui avaient établi la réforme par opposition au roi, adhéraient aux opinions des républicains ; tandis que l'Angleterre et la Scandinavie, devenues protestantes par décret royal, tenaient pour les principes monarchiques. En
conséquence, l'université d'Oxford exigeait des aspirants au doc- 1620.
torat le serment de n'admettre aucune doctrine sociale contraire à celle qui était professée dans son sein (3), la même qu'y avaient enseignée Albéric Gentile (4), Nicolas Hemming (5), Barclay (6) et d'autres encore, qui, oubliant qu'il existait une loi en dehors de

(1) « Qui, dit Pasquier lui-même, avoit acquis tant de renom, que la plupart des Italiens venoient se vouer à ses pieds l'espace de cinq ou six mois, pour tirer de lui consultation. »

(2) *Voy.* l'édition complète des *Œuvres de Fra Paolo*, tome VII.

(3) WOOD, *Hist. de l'université d'Oxford*, tome II, p. 341.

(4) *De potestate principis absoluta, et de vi civium in principes semper injusta*. 1605.

(5) *Apodictica methodus de lege naturæ*. Leipsick, 1562.

(6) *De regno et regia potestate.*

la société et antérieure à elle, tombaient dans un absolutisme positif ou dans la légalité tyrannique.

George Buchanan, s'attachant surtout aux affaires d'Écosse (*De jure regni apud Scotos*), soutint que le droit de la royauté dérivait de l'élection populaire; que le roi intronisé par le couronnement reconnaît le tenir du peuple comme un dépôt, et qu'il est permis, d'après l'Écriture, de donner la mort aux tyrans. C'est ainsi que Hooker, au temps du despotisme d'Élisabeth, proclamait l'intervention du peuple (*Constitution ecclésiastique*) avec une hardiesse qui conduisait directement à la démocratie.

Jamais il ne fut enseigné en Espagne ni en Orient un despotisme plus effréné qu'en Angleterre, sous Élisabeth et sous Jacques Ier. Raleigh écrivait à ce prince, en lui dédiant son ouvrage : *Les liens qui attachent les sujets au roi doivent être tissés de fer; et ceux du roi aux sujets, de fils d'araignée.* Il ajoute que la loi n'oblige le roi que dans son seul intérêt, et que, cet intérêt venant à cesser, il peut la violer.

On commença vers ce temps à enseigner qu'une autorité patriarcale fut transmise, par primogéniture, à l'héritier légitime, dès l'origine de la race humaine, de telle sorte que les nations sont liées à la personne de leur chef naturel. Mais comme il n'est point possible de constater quel il est, le droit passe au représentant du premier que l'on peut prouver historiquement avoir régné sur un peuple. Suarez mit ce rêve au néant, en distinguant le droit patriarcal (*Œconomicum*) du droit politique.

Les protestants accusaient les catholiques de légitimer la résistance aux actes arbitraires, et de vouloir que le pouvoir, qu'ils concentraient tout entier dans les princes, fût partagé avec l'Église; et de supposer quelque chose de supérieur aux conventions sociales, tandis qu'ils plaçaient dans l'autorité l'unique source de l'obligation. On peut juger de quel côté se trouvait le libéralisme.

Parmi les publicistes les plus renommés, nous citerons le Piémontais Jean Botero, secrétaire de saint Charles et de Frédéric Borromée, puis précepteur des fils de Charles-Emmanuel. Il fit preuve, dans la *Raison d'État* et dans les *Rapports universels,* d'une grande finesse de raisonnement, de lectures étendues, de beaucoup d'observation ; et il sut en faire une application heureuse au temps où il vivait. « L'État, dit-il, est une domination stable sur les peuples; la raison d'État est la connaissance des moyens propres à fonder, à

conserver, à étendre cette domination. Les gouvernements doivent se conserver à tout prix. » En conséquence, il se fait le panégyriste de la Saint-Barthélemy. Il désapprouve le duc d'Albe d'avoir mis à mort bruyamment Egmont et Horn, « au lieu de s'en débarrasser aussi secrètement que possible. » Du reste, il suppose l'homme tel qu'il devrait être, non tel qu'il est; et il en résulte que les belles institutions qu'il propose manquent d'opportunité. En parlant de la population, il reconnaît qu'il est inutile d'encourager les mariages, et qu'il n'est point à craindre que des célibats partiels diminuent la population, attendu qu'elle s'équilibre avec les moyens d'existence (1); théories de bon sens que la science a obscurcies ensuite et abâtardies. Il désapprouve les colonies des Espagnols et des Portugais, dans lesquelles il ne voit que des espérances romanesques et des dévastations réelles; ce qui fera qu'au lieu de mondes nouveaux on aura de nouveaux déserts.

On peut dire que Traiano Boccalini, homme doué d'un esprit fin 1556-1613.
et d'une imagination ardente, apporta dans les systèmes politiques les extravagances que ses contemporains introduisaient dans le style. Il prit Tacite pour thème, comme Machiavel avait pris Tite-Live, et lui emprunta sa manière sombre d'envisager les intentions humaines; avec cette différence qu'il exprima ses colères d'une manière gaie. Dans les *Récits du Parnasse*, il feint qu'Apollon y tient sa cour pour entendre les plaintes, et décider sur toutes sortes de questions tant de littérature que d'usages et de gouvernement. Il s'attache plus particulièrement à cette dernière matière dans la *Pierre de touche politique*, où il révèle avec beaucoup d'art les plaies faites par les étrangers dans le beau corps de l'Italie; il démontre qu'il ne serait pas difficile pour l'Italie de secouer leur joug, tandis qu'il sera impossible aux étrangers de réussir jamais à s'y naturaliser, à se faire au climat et au caractère des habitants.

L'étude des écrivains politiques est extrêmement importante en ce qu'ils sont les juges des faits du temps, et en ce qu'on voit apparaître les causes de ces faits dans leurs opinions. Nous signalerons donc immédiatement Gabriel Naudé, qui, dans ses *Coups d'État*, justifie tous les méfaits, et jusqu'au massacre de la Saint-Barthé-

(1) « Deux choses étant recherchées pour la propagation des peuples, la génération et l'éducation, quoique la multitude des mariages aide beaucoup à l'une, il est certain néanmoins qu'elle est un obstacle à l'autre. »

lemy. Il soutint, dans ses *Mémoires* adressés à Richelieu (1), qu'il est nécessaire d'aller droit au but sans s'arrêter à des réflexions minutieuses, et que l'unique tâche d'un ministre est de réussir. Pontano, au contraire, dans son *Traité du prince*, identifie la politique avec la morale, et veut que les gouvernements aient pour base la liberté et la clémence.

1640. L'Anglais Selden (*De jure naturali et gentium juxta disciplinam Hebræorum*) recherche quelle était l'opinion des Hébreux concernant la loi naturelle et le droit des gens; c'est-à-dire, au sujet de l'obligation morale en tant que distincte de la loi mosaïque.

Le couteau de Ravaillac démontra où pouvait conduire la doctrine du régicide appliquée par le jugement privé. Les pouvoirs s'étaient déjà affermis; ceux qui soutenaient la suprématie du saint-siége n'étaient pas vus favorablement du peuple, et n'avaient plus de débats aussi vifs avec les rois; aussi la politique devint-elle plus tranquille, et seconda-t-elle mieux le pouvoir absolu en se taisant qu'en agissant.

Les études se dirigèrent alors vers la statistique, qui, née en Italie, avait d'abord été mise en pratique dans les relations des ambassadeurs; et on l'appliqua à analyser les forces des gouvernements anciens et nouveaux, à en exposer et à en expliquer les institutions. Les Elzévirs réunirent les constitutions des États européens en un tout petit volume, propre à donner connaissance des faits, sans en signaler la philosophie. On fit aussi des descriptions de pays, qui mirent en circulation des renseignements peu répandus encore.

Donato Giannotti, qui avait succédé à Machiavel dans la charge de secrétaire de la seigneurie de Florence, examina à fond la magistrature vénitienne et la république florentine. Les Médicis le
1540-1598. virent exciter contre eux ses concitoyens. Le Vénitien Paul Paruta se montra, dans ses *Discours politiques,* sinon fin et vigoureux, du moins assez hardi dans sa manière de juger les Romains et ses contemporains. Si la forme n'en était pas aussi grossière, on y pourrait puiser plusieurs idées dont on a fait honneur à Montesquieu. Il sema aussi des aperçus politiques dans son *Histoire de Venise,* qu'il écrivit cependant à la solde de la république. Il retraça d'une manière plus franche la guerre contre les Turcs, véritable épopée de cette réaction catholique, à laquelle il paraît que l'auteur s'é-

(1) Inédits, et cités par Capefigue.

tait lui-même laissé aller, ainsi qu'il résulte d'un essai peu connu qu'il laissa sur sa vie, espèce de confession de ses agitations intérieures.

Nous pourrions ajouter à ces ouvrages ceux de Bernard Segni, de François Sansovino et de Vida (*De optimo statu civitatis*); Jean Bodin écrivit en français sa *République,* qu'il mit ensuite en 1577. latin. C'est un ouvrage conçu dans des proportions dont il n'existait encore aucun modèle. Machiavel rassemblait les combinaisons 1586. d'une politique sans frein; Bodin voulut en déterminer les fondements véritables. Le Florentin adopta pour principe l'intérêt particulier du prince, et Bodin, l'intérêt général de la communauté. Le but principal de l'association politique est, selon lui, le plus grand bien de chaque citoyen, d'où résulte le bien de la communauté entière. L'exercice des vertus propres à l'homme, et la connaissance des choses naturelles, humaines et divines, conduisent à ce but. La famille est le gouvernement de plusieurs sous un seul chef, comme la république (nous disons aujourd'hui l'État) est celui de plusieurs familles. Le gouvernement patriarcal est le meilleur de tous; la femme doit dépendre de la volonté du mari jusqu'à pouvoir être répudiée. L'auteur montre en cela qu'il préfère la doctrine mosaïque à la loi chrétienne. C'est ce qu'il fait sur plusieurs autres points. Il pense que l'esclavage peut subsister avec certaines restrictions, et qu'il ne doit se résoudre que par des affranchissements graduels.

La loi ne crée pas le droit des personnes; car ces droits existaient avant que la force, la violence, l'ambition, l'avarice ou la vengeance armassent l'homme contre l'homme, et que la victoire rendît les uns inférieurs aux autres; ce qui donna naissance aux seigneurs et aux serfs, aux princes et aux sujets, en un mot à la république.

Le citoyen est un homme libre, tenu d'obéir à la puissance suprême d'autrui. Si le sujet libre reconnaît le souverain et qu'il en soit protégé, la cité est constituée. La conquête et la soumission ne suffisent donc pas pour cela, et les priviléges de citoyen ne sauraient être accordés à tout individu arrivant du dehors. L'unité est conservée par l'hérédité dans les monarchies, gouvernement le plus opportun, malgré ses inconvénients, pour maintenir l'égalité parmi les sujets.

La souveraineté (*majestas*) est le pouvoir suprême et perpétuel,

dégagé de toute loi. Il est bon que des parlements soient rassemblés, pour avoir leur avis et leur assentiment; mais le roi n'est pas tenu de suivre leurs décisions.

La souveraineté, c'est-à-dire la puissance législative, étant indivisible, Bodin n'admet point de gouvernements mixtes, et s'en tient aux trois espèces capitales; mais, de même que Montesquieu, il n'indique point les nuances caractéristiques qui distinguent la monarchie du despotisme, attendu que la différence dépend uniquement du caractère du prince régnant. Le magistrat est l'officier du souverain, qui l'investit d'une autorité publique. Le juge doit obéir aux ordres qui ne répugnent pas aux lois de la nature; et quand même ces ordres leur répugneraient, il vaut mieux obéir que d'offrir au peuple l'exemple de l'opposition. La république ne saurait subsister sans corporations et sans maîtrises.

Il suit une meilleure voie quand il traite (1) du progrès, de l'établissement complet, de la décadence des États, jusqu'à ce qu'ils arrivent à leur chute, terme inévitable des choses humaines. L'érudition historique, si abondante chez lui qu'elle étouffe parfois le raisonnement, lui est d'un grand secours pour expliquer ces révolutions. Les grands désastres tendent à changer le gouvernement populaire en aristocratie; les prospérités amènent un résultat contraire. Généralement la démocratie conduit à la monarchie; et si ce gouvernement devient tyrannique, il ramène la démocratie. On peut craindre dans l'aristocratie qu'un ambitieux n'arme le peuple contre les grands. Les petits États sont plus susceptibles de changements que les autres, attendu que le peuple s'y divise plus facilement en factions.

Traitant ensuite des moyens à l'aide desquels on peut prévoir les révolutions, Bodin estime que les étoiles n'y sont point étrangères, quoique l'ignorance des observateurs empêche de tirer profit de leurs indications. Il désapprouve Copernic, et se livre à des conjectures sur les nombres, parce que, selon le dire de Platon, les États tombent par manque de proportion.

Nous avons vu Hippocrate fonder la diversité des mœurs et des institutions sur la variété des climats. Bodin développa ce principe en examinant les caractères des nations sous leur aspect physique et moral (2), à l'aide d'observations d'une généralité suffisante. Il

(1) Livre IV.

(2) Bodin divise les hommes en trois classes : les orientaux, les occidentaux

voit prévaloir vers les pôles la force corporelle, la force intellectuelle vers les tropiques, et toutes deux se mêler dans les contrées intermédiaires; la violence dominer au nord, la superstition au midi, la raison dans les pays du milieu. Il devance, comme on le voit, Montesquieu; et, comme lui, mais plus excusable, il accumule des faits faux ou mal compris.

En ce qui concerne les propriétés, il considère comme injuste l'abolition des dettes, comme absurde le partage des biens; les testaments nuisent à l'égalité, et les femmes ne doivent pas être

et les mixtes : « *Non assentiemur Polybio et Galeno, qui cœli et soli naturam necessaria quadam vi mores hominum immutare contendunt. Ut enim ex naturalibus causis vitia nasci possint, extirpari tamen et omnino tolli, ut is ipse qui ad ea propensus fuerit a tantis vitiis avocetur, non est id positum in naturalibus causis, sed in voluntate, studio, disciplina : quæ tolluntur omnia si necessitati locum demus. Quæ ut planius percipiantur, trifariam regiones ab æquatore ad polum utrumque dividemus; ita ut cuique regioni partes cœli triginta dentur : tot enim ab æquatore ad utrumque polum numerantur. Prima regio quæ ab æquatore propius abest, ab ardoris intemperie calidissima esse dicitur; at quæ ad aquilonem spectat, frigiditate rigidissima; inter utramque calore ac frigore modice temperata interjacet. Rursus regiones singulas bifariam subdividemus. Nam regio quæ partes cœli quindecim priores ab æquatore capit, temperatior est, contra quam plerique magno errore putant, quam quæ tropicis utrisque subest. Item regio quæ a XXX circuli meridiani parte ad XLV porrigitur, multo mitior est quam quæ a XLV ad LX, propter utriusque poli propinquitatem. Hinc ad LXXV, regiones quidem multo frigore rigent, coluntur tamen ac populorum multitudine abundant. Postrema regio quindecim partium cœli a LXXV ad XC, etsi omnino deserta non videatur, illic tamen tanta est frigoris ac nivium intemperies, ut non satis commode vivi, ac ne vivi quidem possit; sed quidquid hominum restat, fere in antris ac latebris bestiarum more versatur, aut vagatur in sylvis.*

« *Ut igitur Australis ater est, sic Aquilonius ex albo rubescens; hic longus, ille brevis; hic robustus, ille debilis; hic calidus, humidus, ille frigidus, siccus; hic pilosus, ille glaber; hic lætus, ille timidus; hic vinosus, ille sobrius; hic sui et alieni negligens; ille circumspectus; hic juste arrogans, ille demisso vultu elatus; huic rauca vox, illi clara; hic prodigus, ille parcus; hic minime salax, ille salacissimus; hic sordidus, ille nitidus; hic simplex, ille versutus; hic miles, ille sacerdos; hic opifex, ille philosophus; hic in manibus spem ponit rerum suarum, ille in mente; hic terræ venas ac fodinas, ille cœlestes inquirit. Consequens est igitur, ut si Afri pertinaces, quemadmodum Plutarchus scripsit, Scythæ leves sint. Qui vero medias regiones sortiti sunt, constantiam illam et animi fortitudinem, in qua decus est omnium virtutum, melius quam utrique tuentur.* »

admises à prendre une part égale dans la succession, pour qu'elles n'aient pas à prétendre la même part dans la société domestique. En même temps qu'il traite des peines, il s'occupe aussi des récompenses, et il comprend combien les habitudes guerrières et les forteresses sont avantageuses à une nation.

On s'aperçoit que Bodin confond encore la politique avec les questions de droits, quand ceux-ci sont antérieurs à celle-là. Cependant, quoiqu'il soit prolixe, d'une érudition affectée, et qu'il emploie hors de propos un langage mathématique, il possédait à un degré éminent l'histoire ainsi que la connaissance des lois, et il observait en philosophe. Il est le premier, après Machiavel, qui ait traité la politique avec largeur et originalité, dans la pensée qu'il faut chercher la philosophie de l'homme dans son passé, interrogé avec indépendance. La forme surannée de son livre fait qu'il est peu lu; mais il exerça de son temps une haute influence : on le traduisit dans toutes les langues; et en même temps qu'il servit d'exemple pour la discussion sérieuse des questions politiques, il excita à composer des ouvrages qui l'éclipsèrent plus tard.

On peut retrouver dans l'*Utopie* de Thomas Morus quelques-unes des doctrines récemment prêchées par Saint-Simon et par Fourier. L'auteur suppose qu'il a rencontré à Anvers Raphaël Hythlodée, compagnon d'Améric Vespuce, et qu'il s'est mis à s'entretenir avec lui des maux de l'humanité. Raphaël les attribuant au droit de propriété, et l'auteur lui répliquant que c'est un inconvénient inévitable, son interlocuteur se met à lui parler d'un pays qu'il avait appelé Utopie, et situé où l'on place l'ancienne Atlantide, pays qui se régit sans connaître de propriétés privées.

C'est une république où tous les rangs sont électifs jusqu'à celui de roi, qui n'a pour signe distinctif qu'une poignée d'épis, de même que le pontife un flambeau qu'on porte devant lui. Il y a un phylarque par trente familles, et un protophylarque par dix phylarques; le nombre de ces chefs de dizaines est de deux cents; ils se réunissent pour élire le prince sur deux candidats proposés par le peuple, et lui servent de conseil. Tout est commun entre les habitants, à l'exception des femmes; celui qui a besoin d'un meuble le demande au magistrat. On voyage sans qu'il en coûte rien, l'hospitalité étant donnée aux étrangers, qui en retour donnent leur travail. Personne n'est exempt de se livrer à l'agriculture, et chaque ville envoie vingt jeunes gens dans les champs. Tout individu

doit savoir un art, à l'exception de ceux qui montrent une disposition spéciale pour les sciences. Six heures par jour sont consacrées au travail; et il est fait des cours publics dans l'intervalle destiné à la récréation. Durant les soirées d'été, les habitants cultivent les jardins; ils se divertissent en hiver à des jeux moraux, principalement à une espèce d'échecs où combattent les vices et les vertus, la seule guerre que connaissent les Utopistes. Les grains qu'ils envoient au dehors leur servent à entretenir une garnison sur les frontières. L'or est méprisé chez eux, et ils en font des chaînes pour les galériens, ainsi que des boucles d'oreilles pour le signalement des malfaiteurs. Les repas se font en commun, à une bonne table, où les sens sont doucement stimulés par le son des instruments, par des chants, des parfums, des aspects agréables, comme chez les fouriéristes; et les plaisirs ont pour unique limite celle qu'impose la nature, c'est-à-dire, l'obligation d'éviter l'excès.

Il y a donc dans cette heureuse contrée des plaisirs sans abus, du travail sans fatigue, de l'aisance sans luxe, des récréations sans oisiveté. Si quelqu'un tombe gravement malade, le phylarque l'exhorte à boire une potion calmante, qui l'envoie dans l'autre monde. Les époux doivent d'abord s'essayer: ils s'unissent, s'ils se conviennent; cessent-ils de se plaire? ils divorcent. L'adultère entraîne l'esclavage, et en cas de récidive la peine de mort, qui n'est appliquée que dans ce seul cas. Raphaël blâme la rigueur des lois anglaises, qui prononcent la peine capitale pour le vol, l'emprisonnement pour la mendicité. En Utopie, tous connaissent le maniement des armes, mais on n'y entretient pas d'armée; la tolérance y est entière pour tous les cultes, on y bannit seulement ceux qui troublent la tranquillité pour cause de religion.

Ce livre est donc, comme ceux du même genre, un ouvrage d'imagination plus que de calcul, avec la censure habituelle des abus alors en vogue. Mais il montre que l'on connaissait le mal, et que l'on songeait à trouver un état de choses meilleur. Le nom de cette république imaginaire est demeuré dans la langue pour désigner ces projets inexécutables qui pourtant laissent toujours quelque chose dans la réalité, et qui ne sont parfois que des vérités intempestives.

On retrouve quelque ressemblance avec l'Utopie dans la *Cité du Soleil*, par Thomas Campanella, qui songea à réformer le genre humain en rétablissant l'intégrité et l'harmonie de la puissance, de la sagesse et de l'amour. Campanella fait donc le tableau d'une so-

ciété dirigée par un chef suprême qui représente Dieu, et dont dépendent trois ministres : l'un qui préside à l'usage des forces, un autre à la propagation de la science, le troisième à l'union sociale et au maintien de la vie. Ne serait-ce pas la monarchie universelle du saint-siége? Mais il prêche la communauté des biens et des femmes, l'abolition de la famille et de la servitude : il veut que le service domestique soit transformé en fonctions publiques; que le pouvoir, ou, pour parler plus justement, la direction des travailleurs, soit exercée à chaque degré de la hiérarchie par un homme et par une femme.

Il émet des observations profondes et neuves sur l'histoire et la haute politique de la cour de Rome. Du fond de sa prison, il écri-
1598. vait à Philippe II, pour implorer la permission d'aller l'entretenir de choses extrêmement importantes à l'Espagne; et, privé de livres, enfermé depuis dix ans dans un *étroit taudis,* il reconnut la cause qui amènerait le déclin de cette puissance, alors à son apogée (1).

Il signale en premier lieu l'isolement orgueilleux de la race espagnole, et conseille en conséquence de favoriser les mariages avec les Flamands, les Allemands, les Napolitains, afin de faire disparaître les antipathies que ces peuples nourrissent envers les Espagnols, tout en imitant leurs modes; et comme il est impossible de plier ces esprits orgueilleux aux usages des étrangers, c'est ceux-ci qu'il faudrait amener à prendre les habitudes espagnoles. Une grande preuve de leur orgueil, c'est qu'ils auront beau accomplir des faits glorieux, ils ne songeront pas à les raconter. « Vos « barons et vos comtes, dit-il au roi, vous appauvrissent vous-« même en appauvrissant vos sujets. Ils ne s'en vont revêtus du ti-« tre de vice-roi ou de gouverneur que pour dépenser follement « l'argent, se faire des créatures, et se ruiner en plaisirs; puis, « mis à sec par le luxe, ils retournent en Espagne pour s'y refaire; « ils volent à droite, à gauche; puis, enrichis de nouveau, ils re-« commencent de plus belle, et savent mille artifices pour gruger « les pauvres sujets. »

Ce manque d'habileté à conserver fut précisément le défaut pour lequel l'Espagne ne toucha à la monarchie universelle que pour tomber dans l'abîme. Mais celui qui dit la vérité avant le temps

(1) *Sur la monarchie espagnole.* Réimprimé à Berlin en 1840.

n'est agréable ni aux rois ni aux peuples, qui aiment également à être flattés. En conséquence, les peuples n'écoutèrent pas, les rois persécutèrent ce moine qui révélait combien la répartition des impôts était mauvaise, en faisant voir qu'ils pesaient seulement sur les pauvres, attendu que les nobles les rejetaient sur les citoyens, ceux-ci sur les artisans et sur les gens de la campagne. Le système qu'il suggère est conforme à nos contributions directes et indirectes, puisqu'il soumet à une taxe légère les objets de première nécessité, et qu'il charge principalement les objets de luxe ou d'amusement. Il rejette la capitation, et demande un impôt sur les biens-fonds (1).

N'est-il pas étonnant de rencontrer des doctrines économiques aussi saines, si longtemps avant qu'elles fussent enseignées magistralement? On trouve pourtant encore dans ce livre le conseil de créer un hospice pour les invalides, une école spéciale pour les jeunes marins; de fournir un asile et des dots aux filles des soldats; de prêter gratuitement sur gage aux pauvres, c'est-à-dire, de fonder ces monts justement appelés *de piété*; des banques pour recevoir les capitaux des sujets, en leur rendant compte de l'emploi des fonds et des intérêts. L'auteur y recommande d'entretenir une bonne flotte, parce que la clef de la mer est la clef du monde; de ne pas imiter dans les colonies et dans les pays conquis les Français, *qui, quum multa acquisiverint, nihil servaverunt*, parce qu'ils ne savent pas se modérer : s'arrogeant d'un côté trop de libertés et en laissant trop de l'autre, ils traitent aujourd'hui leurs sujets avec une facile bonté, demain avec une rigueur violente. Il exhorte aussi à détourner les esprits des subtilités théologiques, pour les reporter vers l'histoire et la géographie, vers le monde réel. Il demande un code uniforme, l'admission aux emplois de quiconque est capable, moins de faveur pour la noblesse de naissance et pour la fortune. Enfin, il voudrait qu'on excitât l'amour de la gloire et le sentiment de l'honneur; qu'un but élevé fût proposé aux ambitions; que l'on s'occupât de ramener les monnaies à l'uniformité, d'encourager les manufactures, de rendre les mines plus productives.

Songeant ensuite aux grandes découvertes opérées, Campanella se consolait dans la prison en se représentant avec bonheur des

(1) *Vectigal exigatur pro necessariis rebus parvum, pro superfluis largius.... Non alia bona quam certa et stabilia graventur.*

progrès assurés de l'humanité. « La réforme de la société, disait-il, sera accomplie dans le siècle qui vient. Destruction en premier lieu, puis réédification ; une monarchie nouvelle, et un changement total des lois. » La force du caractère de l'homme lui inspirait cette confiance, plus encore que les découvertes : « Comment, dit-il, le libre progrès du genre humain s'arrêterait-il, lorsque quarante-huit heures de supplice n'ont pu dompter la volonté d'un pauvre philosophe, ni même lui arracher une parole contre son gré ? »

conomie politique. Du temps des républiques italiennes, les hommes qui les administraient, accoutumés à la vie privée, connaissaient le prix et l'importance de l'économie et du travail, dont ils appliquèrent les règles à la famille civile. On peut donc dire que l'économie politique, qui ne faisait plus consister uniquement dans la guerre la force des États, naquit en Italie. Lorsque se furent formées les grandes monarchies, les ministres élevés par cabale et soutenus par des intrigues ne surent que dissiper les trésors amassés, pour satisfaire aux caprices sans frein des rois. De leur côté, les rois, attirant à eux la direction générale de l'État, eurent un besoin continuel d'argent pour subvenir au traitement des fonctionnaires, à l'entretien des troupes ; et pendant ce temps le commerce acquérait un développement tout nouveau.

L'attention se porta donc nécessairement sur la science des richesses ; et les Italiens produisirent, les premiers, des ouvrages où l'économie des nations est réduite en système. Antoine Serra de
1613. Cosenza étant prisonnier à la Vicairie comme complice de Campanella, adressa au comte de Lemos un traité sur les *Causes qui peuvent faire abonder les États en or et en argent*. Les sources des richesses sont, selon lui, soit naturelles, comme les mines, soit accidentelles et communes, ou accidentelles et particulières, c'est-à-dire pouvant se trouver dans tous les pays ou seulement dans quelques-uns. Les diverses manufactures, le caractère des habitants, un commerce étendu, un gouvernement sage, rentrent dans les conditions communes ; et la fertilité du sol, une position favorable, dans les conditions particulières. Il préfère l'industrie à l'agriculture, parce qu'elle peut multiplier indéfiniment les produits. Un terrain capable de recevoir cent boisseaux de froment ne donnera pas plus si on l'ensemence avec cent cinquante ; tandis que les manufactures peuvent centupler même leurs produits, sans que les dépenses augmentent en proportion.

Serra est donc l'un de ces Italiens peu nombreux qui se déclarèrent pour le système industriel, et cela, dans un temps où de pareilles vérités étaient tout à fait nouvelles. Comme tous les hommes politiques de la Péninsule, il admirait Venise, qui, dépourvue de tout, surpassait Naples en richesse, grâce à son commerce et à la stabilité de ses sages institutions, tandis que le gouvernement changeait, dans le royaume, avec chaque vice-roi, et, dans l'État pontifical, avec chaque pape.

Les idées mercantiles et exclusives dominaient dans la pratique. La quantité du numéraire étant considérée comme la richesse d'un pays, on s'occupait de l'augmenter au détriment des autres produits, de s'appuyer sur des priviléges, de demander au gouvernement des ordonnances protectrices et une action incessante. Henri VII d'Angleterre fixe le prix des draps, des chapeaux, des journées, et Bacon l'en loue : Henri IV de France, non-seulement confirme les édits de Charles IX sur les maîtrises, mais, outre les marchands, il y soumet encore les artisans. Charles-Quint surtout ruina l'économie politique, en cherchant des richesses dans les événements de la guerre comme aux temps féodaux : il introduisit dans l'administration les erreurs et les routines ignorantes qui se perpétuèrent à l'ombre de son nom ; il déclara légale la traite des nègres, fit réserver le travail à certaines classes, et sacrifia les colonies à la métropole par des exclusions absurdes.

La falsification des monnaies avait été regardée souvent par les gouvernements comme un autre moyen de s'enrichir ; et ils continuèrent d'y avoir recours, malgré les résultats funestes qu'il produisit. Charles-Quint fit disparaître les monnaies italiennes, en répandant les écus d'or de Castille et d'autres encore de bas aloi. On commençait toutefois à étudier scientifiquement cette matière;
et le comte Gaspard Scaruffi, directeur de la monnaie de Reggio, 1579.
proposa, dans son *Discours sur les monnaies, et de la vraie proportion entre l'or et l'argent*, une réforme générale pour les amener à un type et à une valeur uniformes; pensée souvent reproduite, mais restée jusqu'ici à l'état de projet.

Bernard Davanzati traita aussi des monnaies et des changes, 1588.
mais sans profondeur. Diverses dissertations de Jean Donat Turbolo regardent des désordres particuliers aux monnaies du royaume de Naples.

Bien que les juristes pratiques considérassent comme une profa- Jurisprudence

nation l'introduction de la littérature dans la jurisprudence, cette science put faire des progrès lorsque la philologie vint s'y associer pour faire connaître la véritable valeur des termes légaux et
1492-1550. techniques chez les légistes romains; le Milanais André Alciat passe pour en avoir été le restaurateur. Il professait le droit à Bourges moyennant six cents écus : comme il voulait partir de cette ville, le roi en ajouta trois cents, le Dauphin lui fit cadeau d'une médaille qui en valait quatre cents, et il arriva plusieurs fois à François Ier de siéger parmi ses auditeurs. Alciat, n'étant point encore satisfait, quitta la France, et vint professer à Pavie pour quinze cents écus, puis successivement à Bologne et à Ferrare, sans jamais se trouver assez récompensé. Lettré à la fois et érudit, il défricha le champ du droit romain, hérissé de citations déplacées d'histoire, de raisonnements compliqués; et il y introduisit un bon style, une marche régulière, et une philologie sans pédanterie. Il pénétra ainsi plus avant dans l'esprit des lois que leurs interprètes ne le faisaient d'ordinaire, quoiqu'il ne vît pas comment leurs dispositions positives se rattachaient au droit naturel et en dérivaient.

Les avocats et les professeurs le désapprouvaient comme homme de lettres; mais Cujas de Toulouse, marchant sur ses traces, laissa derrière lui tous les juristes civils, en dégageant le droit de l'encombrement des interminables gloses, en disant tout ce qui avait pu être dit avant lui, et en substituant une érudition générale aux subtiles interprétations de la scolastique : aussi dédaignait-il la jurisprudence pratique et l'application des lois modernes.

1467-1540. Guillaume Budé, de Paris, appliqua convenablement la philologie et l'histoire au droit romain. Dumoulin, protégé par l'Hospital, étudia à fond la matière des fiefs (1). Les rois avaient détruit la féodalité politique; Philippe-Auguste lui avait enlevé le droit de faire la guerre; saint Louis, la juridiction; Philippe le Bel, le droit de battre monnaie; mais la couronne avait acquis ainsi plus de droit que de pouvoir. Henri III, dans son édit de 1579, ordonna au ministère public d'informer sur les usurpations des seigneurs; mais il lui recommande de procéder en secret, en faisant ainsi preuve à la fois d'autorité et de faiblesse.

Il s'était fait en outre une révolution dans les classes élevées.

(1) *Voy.* l'éloge de Dumoulin, prononcé par M. Hello à l'Académie des sciences morales, le 8 juin 1839.

Quant au peuple, il gisait encore inobservé sous le joug pesant des feudataires, dont l'injustice avait survécu à leur puissance. Dumoulin voulut faire arriver jusqu'à lui les conséquences de la révolution politique, en respectant sans doute, sous le rapport légal, les droits acquis; mais il en déterminait la mesure. Il n'obtint pas un grand résultat; mais heureusement il diminua les droits seigneuriaux qui pesaient sur tous les actes de vassal, et il alla leur chercher des limites dans les lois romaines ainsi que dans la raison. Il dut une plus grande célébrité à ses *Observations contre les petites dates*, écrites dans l'intention d'abattre les prétentions de Jules II; ce à quoi il réussit tellement, que François I[er] dit au connétable Anne de Montmorency: *Ce que n'ont pas pu faire vos trente mille soldats, ce petit homme y est parvenu avec ce petit livre.* Peut-être adopta-t-il les doctrines des réformés qu'il appuyait dans cet écrit, et qui lui attirèrent tant de vicissitudes. Il écrivait, en tête de ses consultations: *Moi qui ne le cède à personne, et à qui personne ne peut rien enseigner.* 1566.

Les protestants avaient réagi contre l'idéal des catholiques, intronisé la force, le fait, la domination sur l'intelligence. Leur jurisprudence continua d'être la statistique des faits sociaux qui sont en possession du monde; mais ils tendaient toutefois à constituer le droit de nature, afin d'acquérir une véritable légitimité. Ce droit, ils crurent le trouver dans le code romain, et ils s'imaginèrent que les rapports sociaux qui y sont établis étaient le comble de l'ordre civil. Le principe métaphysique n'en fut pas la nécessité morale de réaliser la perfection de l'humanité, mais le désir commun du bien; en conséquence, comme le juste et l'injuste étaient définis, ce qui convient ou non au bonheur, ce fut le sentiment individuel qui, au lieu de la raison générale, resta juge compétent de la question.

La seconde moitié du seizième siècle a été appelée l'âge d'or de la jurisprudence. Il suffira de mentionner les Français Duaren et Barnabé Brisson, pendu à Paris par les Seize; le Portugais Govea; Jules Claro, d'Alexandrie en Piémont, qui donna le *Sententiarum receptarum opus*, et la Pratique civile et criminelle; Jacques Menochio, professeur à Pavie, à l'université nouvelle de Mondovi et à d'autres encore, dont les ouvrages ne sont pas entièrement oubliés; Vinnius, qui commenta les *Institutes*; le Romain Farinacio; et enfin Godefroy, dont le *Corpus juris civilis* devint classique. 1525-1575. 1607.

Non-seulement on corrigea les erreurs des copistes, mais on

remédia aussi aux altérations dues à Tribonien. Antoine Favre, né en Savoie, prétendit avec plus de hardiesse que la loi était mutilée et corrompue à tel point, qu'il convenait de la laisser à l'écart; il a le mérite de l'avoir comprise largement, et d'avoir hasardé des opinions différentes de celles qui étaient communément
1567. reçues. Hotman (*Antitribonianus*) impute à Tribonien d'avoir causé la perte des légistes originaux, d'avoir mutilé et transposé les passages; tout en louant le mérite des jurisconsultes romains, il n'admet pas celui de la compilation de Justinien, et, en y signalant tout ce que le temps a fait vieillir, il déclare qu'il y a folie à conserver ces formules surannées.

Alexandre Turamini, de Sienne, professeur à Rome, puis dans sa patrie, à Naples et à Ferrare, composa un traité *de Legibus* des Pandectes, que les historiens de la science ont injustement oublié. S'écartant d'Ulpien, il appelle, avec saint Thomas, la loi de nature une participation de la loi éternelle dans la créature raisonnable, et lui donne ainsi pour fondement la volonté du Créateur, manifestée au moyen de la saine raison; d'où il suit qu'elle est la même chez tous les peuples, aussi immuable dans ses principes que variée dans ses résultats. Mais, attendu que, munie de la seule sanction intérieure, elle est insuffisante contre les passions, et qu'elle n'établit ni la mesure ni les modifications des droits, une loi civile, s'accommodant aux temps, aux climats, aux habitudes, est nécessaire pour la suppléer; en conséquence, les lois même qui concernent des objets particuliers sont en harmonie avec le système politique de la nation. Il veut que les lois soient simples, en petit nombre, brèves, possibles, et que la cruauté de l'homme ne s'aperçoive pas dans les peines, mais dans la balance de la loi. L'équité civile corrige la loi, ou quand, trop générale, elle embrasse un cas qu'elle ne devait pas envisager, ou quand, trop particulière, elle n'y a pas égard. C'est elle qui dicte la plupart des prescriptions romaines que Turamini démontre, pour leur honneur, être dérivées de la loi naturelle.

Pie IV conçut la pensée de faire corriger le *Décret* de Gratien, qui avait mêlé le faux avec le vrai, confondu ou mutilé les canons,
1582. et dont la chronologie était erronée. Il nomma à cet effet une congrégation qui acheva son travail sous Grégoire XIII. Une magnifique édition du Corps de droit canonique fut faite alors : elle offre des améliorations, sans doute; mais les erreurs sont encore nombreuses, ainsi que les fausses décrétales.

La jurisprudence s'élargit lorsque vint à s'établir le droit international, qui, s'appuyant d'abord sur des cas théologiques, sur les analogies du droit positif et local, sur les coutumes, les exemples et quelques anciens souvenirs, comme le droit fécial, se constitua désormais sur une équité mieux entendue; on reconnut à l'ennemi des droits, et l'on admit les raisonnements légitimes plutôt que les précédents de la conquête antichrétienne. Les principaux auteurs sont encore ici les théologiens: ainsi François de Vittoria, moine dominicain, professeur à Salamanque, dans ses *Prælectiones theologiæ,* déclare le gouvernement d'institution divine: de même, selon lui, que la majorité d'une nation choisit son roi, la majorité des chrétiens élit l'empereur. A son exemple, Dominique Soto, son disciple, soutient que les Indiens peuvent disposer de leurs propriétés et de la souveraineté; il s'élève contre la traite des noirs, et met constamment en usage cette justice et cette humanité aussi commune parmi les théologiens espagnols qu'elle est rare parmi les ministres de ce peuple. Balthasar Ayala, juge avocat de l'armée espagnole dans les Pays-Bas, sous Farnèse, dans son ouvrage intitulé *Droit et devoir de la guerre et de la discipline militaire*, traite de l'injustice de la guerre: il nie le droit qu'on a de la faire aux infidèles pour le seul motif religieux, bien qu'avec l'autorisation du pape, attendu que l'infidélité ne prive pas de la domination.

Droit international.

1581.

Albéric Gentile, protestant italien, professeur à Oxford, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, ne se borna pas au droit romain, unique système enseigné alors scientifiquement en Angleterre, où le code municipal était abandonné à la discipline barbare des écoles de droit commun (*Inns of Court*); mais il soumit à l'examen la jurisprudence naturelle (*de Legationibus*, 1533). Il démontre l'importance et la sainteté des ambassades; il soutient que la différence de religion ne prive pas du droit d'en envoyer, et que les actions civiles contre les fonctionnaires publics peuvent être portées devant les tribunaux ordinaires. Il fut le premier qui discuta systématiquement, dans son traité *de Jure belli* (1589), cette partie du droit des gens, et suggéra peut-être l'idée, mais à coup sûr l'ordre de son ouvrage, à Grotius, qui surpassa tous les écrivains précédents.

Cet esprit éminent apparut au moment où Machiavel, Luther, Calvin, Charles-Quint, Richelieu, avaient sapé l'ancien droit public. Les guerres féroces et les bouleversements dont il fut témoin lui inspirèrent le désir de chercher un remède à tant de maux, et

Grotius. 1583-1645.

de réfuter, dit-il, ceux qui soutiennent qu'il n'existe aucune obligation réciproque entre les peuples, et que tout est licite en temps de guerre.

C'est peut-être pour cela qu'il intitula son livre *Droit de la guerre*, au lieu de Droit des gens, et qu'il se place sur le champ de bataille pour enseigner le droit international. Mais comment rapprocher les nations entre lesquelles la variété des opinions religieuses avait produit une si grande diversité d'intérêts politiques, et une manière si différente d'entendre la justice? S'il était un point sur lequel elles tombassent d'accord, c'était le respect pour l'antiquité. Or, Grotius s'attacha à elle pour confirmer les déductions de l'idée du droit; et, lors même qu'elle se trouve dans la conscience humaine, il n'en tient compte qu'autant qu'elle a pour appui l'histoire ancienne. Il va donc chercher dans Homère, dans Virgile, dans Tacite, dans Thucydide, quelles obligations impose la paix, quels abus permet la guerre (1), sans s'inquiéter des relations nouvelles d'une société tout à fait différente de l'ancienne, d'une société chrétienne fondée sur l'industrie et la liberté de tous, tandis que la société antique reposait sur l'oisiveté et sur l'esclavage.

Les conséquences ne pouvaient être qu'impitoyables; mais comme les idées au milieu desquelles il avait été élevé s'appuyaient tout autrement sur les inspirations de la conscience, il se trouva amené à établir une distinction entièrement étrangère à son point de départ, et à admettre, avec le droit naturel dérivé de la sociabilité de l'homme, un droit des gens proprement dit; à distinguer l'obligation juridique de la morale; la justice née du consentement des peuples, de la modération qui fait répugner une âme généreuse à commettre le mal sans une nécessité absolue.

(1) Il est à remarquer toutefois qu'il entasse ses citations non comme autorités, mais en témoignage du sentiment commun, dans un temps où l'on croyait plus aux textes qu'à la raison.

« Je me suis servi, dit-il, comme preuve de cette loi, du témoignage des philosophes, des historiens, des poëtes, des orateurs; non qu'on puisse les compter comme des autorités impartiales, car ils sacrifiaient souvent la vérité aux préjugés de secte, à la nature du sujet, ou à l'intérêt de leur cause; mais quand plusieurs auteurs de siècles et de pays différents s'accordent à confirmer la même doctrine, ce concours universel peut se référer à quelque cause générale qui, dans les questions dont nous nous occupons, ne peut être qu'une déduction vraie des principes de la justice naturelle, ou de quelque consentement commun. Le premier indique le droit naturel, et l'autre, le droit des gens. » *De Jure pacis ac belli, proleg.* 40.

Il divise en conséquence tout droit en droit naturel et en droit volontaire. Le droit volontaire provient des lois, et il est humain ou divin ; ce dernier s'accorde pleinement avec le droit de nature, et il est général ou particulier. Le droit général a été révélé par Dieu à tout le genre humain, d'abord après la création, puis après le déluge, enfin par le Christ ; l'autre est propre au peuple hébreu, et les chrétiens n'y sont pas tenus. Le droit humain est ensuite civil, ultra-civil, et des gens. Le premier naît de lois émanées de l'autorité souveraine ; au second appartiennent le droit patrimonial, le droit seigneurial, et autres droits soumis à l'autorité dont il vient d'être parlé ; le dernier est rendu obligatoire par la volonté unanime de plusieurs peuples. Grotius se ménage ainsi une transition pour passer aux obligations de la paix et de la guerre. Il reconnaît l'indépendance des nations, mais non la liberté des peuples ; il suppose un pouvoir absolu, la transmission patrimoniale des royaumes, la souveraineté tirant son origine non de la nature, mais de l'organisation politique ; et, en traitant le point de savoir si les rois sont tenus d'accomplir leurs promesses, il trouve la morale absolue en opposition avec l'opinion des temps.

Le droit ne dérive donc pas pour lui d'une source unique, mais tantôt de la sociabilité, tantôt de l'habitude ou des maximes générales de la nature. De là résulte qu'il manque de précision et de fermeté, et qu'il en est réduit par moments à avouer qu'il ne peut donner la dérivation scientifique des conclusions excellentes auxquelles il est amené par le sentiment. Mackintosh, le seul publiciste classique de notre temps peut-être, et grand admirateur de Grotius, admet que sa méthode n'est ni convenable ni scientifique. Tandis que l'ordre naturel démontre que nous devons rechercher d'abord les éléments de la science dans la nature humaine, puis les appliquer à régler la conduite des individus, et y recourir enfin pour décider les questions compliquées dans les rapports de nation à nation ; Grotius, au contraire, s'arrête d'abord sur l'état de guerre et de paix, et il n'examine qu'accidentellement les principes primitifs, à mesure qu'ils surgissent des questions qu'il traite. En conséquence, il ne déroule pas suffisamment ces règles fondamentales, et ne les amène pas au moment où la discussion en deviendrait plus instructive. Quelquefois dogmatique à la manière de Tacite, ce qui le rend obscur, son style devient prolixe dans d'autres moments, quand il se jette dans la science ; et ses discus-

sions, bien que doctes et subtiles, entravent sa marche, qui, péchant par la clarté, tient de l'érudit plus que du philosophe.

Quoi qu'il en soit, son influence sur le monde pratique et politique fut pareille à celle qu'exerça Bacon sur la manière de penser. La première chaire de droit naturel et des gens fut créée à Heidelberg pour l'expliquer. Les universités de Hollande et d'Allemagne voulurent aussi que ses doctrines fussent enseignées dans leur sein; et il eut l'honneur, réservé aux classiques, d'être imprimé *cum commentariis variorum*. Grotius restaura ainsi une science ruinée par les passions violentes. Il attira l'attention des savants sur les questions qu'il ne décidait pas, et donna un code de règles déduites de principes arbitraires et dénués de sanction, mais néanmoins salutaires. Le lien religieux une fois brisé, celui qu'on voulait y substituer ne pouvait être parfait; le meilleur cependant devait être l'inclination innée dans l'homme pour l'état social. Ce principe, qui s'oppose aux théorèmes impitoyables de Machiavel et de Jean-Jacques, fut adopté par Puffendorf et par les autres publicistes jusqu'à Gérard de Rayneval, en faisant toujours plus grande part à l'autorité de la conscience humaine et aux faits historiques. Depuis lors, le droit des gens est devenu rationnel avec la philosophie; et chez quelques modernes il a même été confondu avec le droit naturel proprement dit.

Lorsque cette nouvelle science de la jurisprudence naturelle eut été appliquée à déterminer la conduite des individus dans la société, elle s'étendit aux principes qui doivent diriger les États considérés comme êtres moraux, vivant dans une société commune sans lois positives. Il en résulta la science mixte du droit naturel et international; et souvent l'opinion publique, formée par ces nouveaux professeurs, contraignit les rois à respecter la justice et l'humanité mieux que ne le faisaient les anciens, et fournit aux faibles un appui contre l'opposition.

Grotius était fils du bourgmestre de Delft; nommé avocat général de Hollande, de Zélande et de Westfrise, il publia le *Mare liberum* pour défendre la propriété commune de cet élément, et par suite le commerce hollandais dans les Indes. Il fut retenu longtemps en prison au sujet des questions sur la grâce; puis il se vit accueilli favorablement par Christine de Suède, qui l'envoya en France en qualité d'ambassadeur. Inhabile à se plier aux usages des cours et à subir patiemment l'attente servile des antichambres,

on l'y voyait se retirer dans un coin pour lire le Nouveau Testament en grec.

CHAPITRE XXXII.

LITTÉRATURE THÉOLOGIQUE.

Les premières discussions entre les catholiques et les novateurs furent empreintes de faiblesse, attendu que le clergé était dénué d'instruction solide et habitué aux méthodes scolastiques, genre d'escrime sans valeur contre des armes d'une autre espèce. Bientôt quelques-uns de ses membres s'appliquèrent à l'étude des langues orientales et de l'herméneutique ; différentes réfutations des erreurs de Luther parurent alors, surtout en Italie, et plusieurs eurent le mérite de l'opportunité ; mais aucune n'a survécu. On s'étonne en voyant l'insuffisance des champions en qui Rome mettait sa confiance. Ainsi Jérôme Muzio de Padoue, auteur de lettres, de poésies, d'histoires sacrées et profanes, se montre, dans plusieurs pamphlets écrits contre les protestants, extrêmement pauvre en connaissances théologiques. Sans s'occuper de les réfuter directement, il les harcelle en détail, et s'attache surtout à déchirer les Italiens apostats. Cependant ces libelles produisaient peut-être plus d'effet parmi le vulgaire que les discussions serrées.

En général on ne connut pas l'étendue de la question qui était posée, quand on se borna à discuter partiellement devant un tribunal inférieur, tel que la raison individuelle. Bien que l'argumentation scolastique ne pût désormais avoir aucune force contre leurs adversaires, puisque la majeure manquait, c'est-à-dire l'autorité de l'Église, base commune de la foi, les catholiques continuèrent à s'escrimer avec les mêmes armes, faute de savoir découvrir le côté faible de la réforme, et de resserrer ses défenseurs entre des barrières plus précises.

On n'aperçut pas non plus d'abord dans son entier, chez les protestants (à moins qu'on ne veuille excepter Théodore de Bèze), la portée de la révolution intellectuelle qui venait de commencer. Abattant une autorité à laquelle ils en substituaient une autre sans aller au fond de la doctrine, ils se faisaient persécuteurs, parce qu'ils se prétendaient seuls en possession de la vérité, et que dès lors ils

devaient réprimer l'erreur. Si l'Église catholique réclamait le même droit, ils le lui déniaient, comme demeurant dans les ténèbres et comme abandonnée de Dieu. Mais qu'opposer aux dissidents qui alléguaient une haine égale envers l'Église romaine, et une liberté égale pour l'interprétation des Écritures? Un pareil contre-sens ne leur ouvrait pourtant pas les yeux : ils affranchissaient l'esprit humain, mais ils voulaient le gouverner par la loi ; ils proclamaient le libre examen, et en même temps ils émettaient des symboles, des confessions, des autorités (1).

Quelques-uns cependant tentèrent d'associer les deux méthodes usitées dans les controverses, c'est-à-dire la méthode positive, qui s'en tenait à l'autorité immédiate de l'Écriture et des Pères, et la méthode dite scolastique, qui argumentait par inductions d'après ces autorités fondamentales. Il en résulta des systèmes théologiques, appelés *loci communes*, d'un usage très-fréquent chez les catholiques comme chez les protestants. Ils furent particulièrement utiles aux premiers pour réduire les sophismes au néant, à l'aide d'une argumentation rigoureuse. Les plus remarquables furent les *Loci theologici* de Melchior Cano (Salamanque, 1563), où la doctrine jointe à l'élégance s'associe heureusement à la philosophie et à la théologie.

Mais lorsque Rome eut, appuyée sur le concile de Trente, attiré à elle tous les éléments de la vie morale et intellectuelle, et qu'elle eut repris de la vigueur par la régénération du dogme et la correction de la pratique, elle dompta dans les pays méridionaux la tendance à la réforme ; elle s'appropria les intelligences, et se mit en devoir de ramener sous son autorité victorieuse ceux qui s'étaient laissés entraîner. Ses champions reprirent l'offensive en posant les règles absolues de la vérité, et en démontrant que hors de cette voie il n'y a point de salut.

De même que les débris dispersés d'une armée se rallient autour de l'état-major, les catholiques sentirent la nécessité de se serrer autour du pape. Les jésuites surtout, animés de l'esprit du catholicisme rajeuni, se vouèrent à soutenir le seul pasteur autour duquel il fallait ne faire qu'un seul bercail. Alors semblèrent revivre les prétentions de Grégoire VII, et l'on vit soutenir que l'É-

(1) « Le droit d'examiner ce que l'on doit croire est le fondement du protestantisme. Les premiers réformateurs ne l'entendirent point ainsi : ils croyaient pouvoir placer les colonnes d'Hercule de l'esprit humain au terme de leurs propres lumières. » MADAME DE STAEL.

glise a sur l'État une suprématie illimitée, que le pape est supérieur à tout jugement quelconque, et que le roi encourt la déchéance s'il quitte le giron de l'Église catholique.

Le champion le plus remarquable de ces doctrines fut le jésuite Robert Bellarmin de Montepulciano, que Clément VIII promut ensuite au cardinalat, *quia ei non habet parem Ecclesia Dei quoad doctrinam*. S'appuyant sur l'autorité des Écritures, des conciles, des Pères, ainsi que sur l'accord des théologiens, il n'insulte pas ses adversaires, mais il expose loyalement leurs opinions; et, sans avoir recours aux arguments de l'école, il les réfute avec clarté et précision. Il compare la puissance temporelle au corps, l'autorité spirituelle à l'âme, bien qu'il n'établisse pas la prérogative directe du pontife, et la supériorité du droit divin sur le pouvoir politique. Le pape ne doit pas, selon lui, s'immiscer dans les affaires civiles, sauf dans les États qui relèvent de lui; mais lorsqu'il s'agit d'avantages spirituels, il peut tout. Il ne lui appartient pas de déposer à son gré les rois, quel qu'en soit le motif, quand ils ne sont pas ses vassaux; mais il peut transmettre leur royaume à d'autres, quand le salut des âmes l'exige. On peut juger de l'estime qu'on faisait des ouvrages de cet écrivain catholique, par le nombre infini de ses contradicteurs (1). 1542-1621.

La thèse de Bellarmin fut soutenue en outre par le père Petau dans les *Dogmes théologiques*, compilation très-utile, et, à l'aide d'arguments historiques, par Labbe, Baronius, Sirmond. En même temps Blondel, Daillé, Saumaise, Hussarius, primat d'Irlande, combattaient pour l'égalité de l'Église apostolique contre la suprématie de Rome.

Richer, ayant comparé le gouvernement ecclésiastique à une monarchie tempérée par l'aristocratie des évêques, et nié l'infaillibilité du saint-siége, trouva un contradicteur dans le cardinal Du Perron, archevêque de Sens. Ce prélat fut un des premiers qui élargirent la controverse chrétienne en la portant sur les points fondamentaux, c'est-à-dire sur la question de l'Église, et en démontrant que le protestantisme manque des caractères essentiels à 1611.

(1) Les *Antibellarmino* d'Adam Scherzer, de Samuel Uber, de Conrad Vorstius, de George Albrecht, de Guillaume Amesius; le *Collége antibellarminien* d'Amand Polan, les *Disputations antibellarminiennes* de Ludovic Crell, les *Réfutations* du roi Jacques Stuart. Duplessis-Mornay écrivit le *Mystère d'iniquité*, et l'*Histoire de la papauté*, etc.

une société religieuse publique, attendu qu'il n'a point un ministère un, saint, universel, apostolique, perpétuel (1). Alors les protestants durent enlever à l'Église son caractère de société publique, pour la considérer seulement comme une société spirituelle, constituée par la foi et basée sur quelques articles fondamentaux.

Il fallut donc démontrer que le principe fondamental du protestantisme, en détruisant la foi, détruisait l'essence de la société spirituelle ; et le champ de la discussion s'élargit ici, en soutenant que le jugement privé est une autorité insuffisante. Papin entreprit de traiter du jugement privé et de l'autorité, envisagés d'un point de vue plus général et plus élevé. Les hommes se divisent, selon lui, en gens qui croient et en gens qui examinent. Ils sont donc ou l'un ou l'autre, ou tout ou rien, ou toujours indépendants, ou toujours soumis en matière de foi. Celui qui se soumet est catholique ; pour celui qui examine, la vérité n'a plus de caractère obligatoire, elle n'a rien qui la distingue de toute erreur quelconque. Le protestant ne saurait condamner le juif, le déiste, l'athée ; car il ne le pourrait qu'en opposant l'autorité aux raisons qu'ils allégueraient.

Les orthodoxes en vinrent à déduire de là que la base du catholicisme n'est pas un fait spécial, mais le fondement même de toute certitude humaine. En conséquence leurs adversaires les accusèrent de scepticisme, parce qu'ils n'arrivaient par l'examen à rien de positif ; mais ils se tinrent pour satisfaits d'avoir affermi le principe de l'autorité.

En général, les théologiens de 1600 montrèrent beaucoup d'érudition et une critique meilleure. Il suffira de nommer, outre les historiens, Cornélius à Lapide, estimé même parmi les protestants, les luthériens Gerhard et Glass, et le calviniste Rivet.

Quelques écrivains en dehors de l'Église allaient jusqu'à nier la révélation : Charron, par exemple, dans son traité *de la Sagesse*, qu'il semble destiner à la défense du christianisme, et l'Italien Lucile
1616. Vanini dans son livre *de Admirandis naturæ reginæ deæque mortalium arcanis*, publié à Paris avec privilége du roi. Dans le cinquantième de ses soixante dialogues sur des matières physiques et morales, il expose ses doutes, ne reconnaissant d'autre loi que celle qui a été mise par la nature dans le cœur de l'homme. L'incrédulité, du reste, était à la mode dans les cours de Louis XIII et de Charles Ier :

(1) *Voy.* GERBET, *Coup d'œil sur la controverse chrétienne.* Paris, 1831.

elle se montre sans voile dans les ouvrages de la Mothe le Vayer, de Naudé, de Guy Patin, et autres écrivains de cette époque.

Il parut donc nécessaire, à ceux qui professaient d'autres opinions, de prouver la vérité de la religion révélée; et c'est ce que fit notamment Grotius dans ses *Notes sur l'Ancien et le Nouveau Testament*, qui ont été souvent réimprimées. Rejetant le calvinisme parce que cette secte combat le libre arbitre, il crut devoir donner la préférence à Arminius, qui le soutint. Mais, mécontent de voir la liberté détruite, il arrive à nier la grâce véritable; il trouve que S. Augustin a embarrassé les questions de la grâce, au sujet de laquelle les Grecs seuls et les semi-pélagiens sont restés dans la vérité; et il exerce une critique audacieuse sur l'Écriture, dont il déduit des dogmes étranges. Il était même tombé dans les erreurs des sociniens, qu'il abjura ensuite. Hésitant ainsi entre les doctrines, dont aucune ne le satisfaisait, il en vint à croire qu'il pouvait se dispenser d'adhérer à aucune communion; puis, comme il sentait de plus en plus le besoin de trouver le repos dans l'autorité, il se serait peut-être rallié à l'Église catholique, si son existence se fût prolongée. Il en fut de même de Casaubon; et des hommes d'État insignes, des savants en renom abandonnèrent la réforme.

Les questions anciennes et les nouvelles étaient agitées parmi les protestants : l'arminianisme prenait pied de plus en plus; Épiscopius, son principal champion, est surtout remarquable pour avoir réduit les articles de foi à un petit nombre, dont le sujet, l'objet et le rapport nécessaire se trouvent énoncés dans l'Écriture expressément, ou d'une manière équivalente (1).

Là surgissait aussi cette question sociale : Jusqu'à quel point le magistrat a-t-il pouvoir sur l'Église, et jusqu'où s'étend pour les sujets le droit de ne pas la reconnaître ou de se lier à un culte différent? Érasme donna son nom à un système qui tendait à substituer aux censures ecclésiastiques et aux excommunications une haute surveillance du pouvoir civil sur la foi et la pratique de l'Église. Ce système fut développé par Hooker dans la *Constitution ecclésiastique*, et il fut adopté en Angleterre sous Henri VIII; mais il détruisait la constitution presbytérienne d'Écosse et des Provinces-Unies. Grotius se déclare (*de Imperio summarum potes-*

(1) *Voy.* CALDER, *Life of Episcopius*. Londres, 1835.
NICHOLLS, *Calvinism and arminianism*.

tatum circa sacra) pour les idées anglaises, ainsi que pour l'obligation à l'obéissance passive dans les pays où le roi est absolu, mais non pas dans ceux où il est lié par un contrat ou par l'autorité soit d'un sénat, soit des états : selon lui, le roi seul a le pouvoir d'abolir les fausses religions et de punir ceux qui les professent. Mais si on lui demande quelles sont les fausses religions, il répondra : Celles qui ne plaisent pas au roi, car c'est à lui qu'appartient le choix de la religion (1) ; d'où il résulta que la différence d'opinions religieuses devint un délit contre l'État.

La persécution pour cause d'hétérodoxie était reçue comme maxime dans toutes les Églises. Quelques gouvernements en vinrent à des transactions, mais aucun ne put proclamer la tolérance. Les écrivains les plus modérés se bornaient à discuter sur le genre et la mesure des châtiments, principalement au sujet de la peine de mort. Juste-Lipse, un des plus riches esprits de l'époque, alors qu'il était professeur dans les Pays-Bas, écrivait qu'il n'y avait point à user de clémence avec les dissidents, mais qu'il fallait les couper et les brûler (2). Comme on lui remontra toutefois qu'il justifiait ainsi les massacres de Charles-Quint et du duc d'Albe, il s'excusa en disant que c'étaient là des figures de rhétorique ; que l'on devait mettre rarement à mort les hérétiques, et ne le faire qu'en secret ; mais qu'il fallait ne leur épargner ni l'exil, ni les confiscations, ni les amendes.

Episcopius surtout, irrité de ce qu'on ne voulait pas tolérer l'arminianisme, discuta vivement la question de la liberté religieuse, en traitant d'*exécré et en abomination à tous* l'exemple de Calvin (3) ; on ne rencontre plus depuis lors de peines capitales infligées pour cette cause. Les indépendants se vantaient en Angleterre d'avoir prêché les premiers la tolérance générale du culte. Jérémie Taylor (*Liberty of prophesying*, 1647) voulut qu'elle fût étendue même aux catholiques, excepté quand ils disent que le pape peut

(1) *In arbitrio est summi imperii quænam religio publicæ exerceatur, idque præcipuum inter majestatis jura ponunt omnes qui politice scripserunt. Docet idem experientia; si enim quæras cur in Anglia, Maria regnante, romana religio, Elizabetha vero imperante, evangelica viguerit, causa proxima reddi non poterit, nisi ex arbitrio reginarum, aut, ut quibusdam videtur, reginarum ac parlamenti*, p. 242.

(2) *Clementiæ non hic locus; ure, seca, ut membrorum potius aliquot, quam totum corpus intereat.* Civil. doctr. IV, 3.

(3) *Apol. pro confess. remonstrant.*, c. 24.

déposer les rois : il se fondait principalement sur ce qu'il y a dans l'Église très-peu de points précis de foi, comme le symbole des apôtres, etc., le reste étant sujet à controverse.

Le songe des hommes de bien était encore de réunir toutes les Églises dans une seule foi, avec la tolérance d'un certain nombre d'opinions et de rites. Grotius tenta d'y parvenir : George Calixte, de l'université de Helmstadt, soutient (1) qu'il n'y a pas dans le calvinisme de chose intolérable pour les catholiques, et il indique des règles sages pour rapprocher les dissidents (2) : il voudrait que toute Église qui affirme ce que nient les autres fût tenue de le prouver par l'Écriture, par le consentement unanime de l'ancienne Église, et par la discussion.

Taylor, que nous avons nommé plus haut, fut le meilleur prédicant de l'Angleterre, plein de chaleur, de piété, de charité, et déployant tous les ornements qui d'ordinaire sont l'apanage de la poésie. Les prédicateurs suisses étaient simples, populaires, et plus philosophiques que les Anglais ; les Hollandais, doctes et abondants. Les Français faisaient déjà paraître le goût et l'éloquence qui devaient leur assurer la supériorité dans le siècle suivant.

Tandis que Grotius n'admet dans ses Notes que l'interprétation littérale, à l'exclusion de toute autre, en y consacrant sa vaste érudition ; Cocceius, au contraire, trouve partout des sens cachés, et pour lui l'Ancien Testament est, du commencement à la fin, une représentation énigmatique du Nouveau. Il y introduisit en outre le style technique de la jurisprudence, considérant les rapports entre Dieu et l'homme comme des pactes ; il se conformait ainsi, du reste, à l'habitude hollandaise de ce temps, qui passa ensuite chez les Anglais.

Quoique les luthériens fussent rigoureusement attachés aux livres symboliques, quelques-uns aussi parmi eux portaient leurs pensées vers la vie spirituelle. Arndt, par exemple, dans le *Véritable Christianisme*, fut l'un des premiers à sortir, chez les protestants, des formes arides de la croyance ; mais S. François de Sales fait époque, dans la théologie dévote, par son livre de *Philothée*.

1605.

1606.

Quand la morale est appelée à diriger dans le confessionnal les consciences et à résoudre les doutes particuliers de chaque chrétien,

(1) *De tolerantia reformatorum, circa quæstiones inter ipsos et augustanam confessionem professos controversas consultatio.*

(2) *Desiderium et studium concordiæ ecclesiasticæ.*

à quelle terrible responsabilité le confesseur n'est-il pas exposé lorsque la faute d'un acte qu'il aurait conseillé, laissé commettre sans l'empêcher, ou bien absous, pourrait retomber sur lui! On écrivit donc des traités spéciaux et systématiques, non plus sur la morale générale, ou en se contentant d'exposer les cas par forme d'exemple, mais véritablement en formulant chacun d'eux en détail, à la manière des juristes. Il en résulta une littérature tout à fait nouvelle, devenue particulièrement célèbre par les débats qui surgirent entre les jésuites et les jansénistes.

La morale évangélique incline constamment à conseiller le parti le plus doux et le plus généreux; mais, mise en lutte avec la nature humaine corrompue et avec les intérêts individuels, elle se trouve obscurcie par la passion. De quelque péché que l'homme soit souillé, l'Église ne veut pas que le désespoir pèse sur lui : elle l'appelle au repentir et à l'expiation; mais la réparation n'est pas toujours possible à celui qui se repent, et elle ne saurait être déterminée dans une proportion précise. En outre, dans plusieurs pays existait l'inquisition avec ses règles, d'une extrême sévérité; et c'était jeter le pécheur à la merci de ce tribunal rigide, que de le laisser une année sans absolution. Il fut donc nécessaire d'étudier les ressources et les compensations qui, tout en maintenant les droits de la conscience, pussent donner confiance dans le pardon, sans devenir un appât par un excès de facilité.

De là naquit la science appelée *casuistique*, et qui peut-être a été trop calomniée. On distingue la rectitude objective des actions de leur droiture subjective, c'est-à-dire, le domaine de la raison de celui de la conscience, les actes bons ou mauvais, et l'intention dans laquelle ils ont été accomplis. L'éthique ne peut s'occuper, comme science, que de la morale objective; elle s'applique à la nature spirituelle de l'homme et à sa volonté au moyen du casuisme, fondé sur cet axiome, que *nous devons, autant qu'il est en nous, connaître ce qui est bien, et l'opérer diligemment*. Mais que de difficultés dans l'application, que d'excuses, que de scrupules qui empêchent d'agir comme on le doit! Le confesseur ne juge que sur ce qui lui est exposé par le pénitent, et dès lors il doit avant tout s'attacher à l'intention; car celui qui se confesse d'un fait démontre par là que sa conscience le lui reproche; tandis que celui qui agit contre sa conscience pèche, l'action même fût-elle innocente. Mais toutes les actions que la conscience ne condamne pas ne sont

pas innocentes, attendu que l'une peut se tromper, et que les autres tirent leur moralité d'une source plus élevée et plus infaillible.

Le confesseur, ce qui est plus important, doit donner des conseils pour l'avenir. Comme il a dans sa main la conscience et la volonté de l'homme infime ainsi que celles du roi, il doit chercher, entre la rectitude subjective et la rectitude objective, cet accord dans lequel consiste la perfection de l'acte moral. Or, combien de cas ne peut-il pas se rencontrer ! que de subtilités à expliquer ! quelle variété de circonstances à apprécier ! Ici reparaissent tous les doutes de la morale, non plus pour être l'objet de disputes d'école, mais pour avoir une application immédiate. Faut-il s'en tenir à la lettre précise de la loi, ou entreprendre de l'interpréter? Or deux écoles, déjà anciennes dans la pratique, se manifestent désormais dans les livres : l'une qui se tient invariablement à la loi, et l'autre qui se prête à la commenter.

Les hésitations furent plus grandes encore en ce qui concerne les règles de la véracité et les obligations nées d'une promesse. Les uns soutenaient qu'une promesse, fût-elle donnée par ignorance, obtenue par la fraude ou arrachée par la violence, oblige dans tous les cas; principe conforme à l'abnégation volontaire que l'Évangile impose. D'autres sentaient la nécessité de s'accommoder aux circonstances et aux passions, afin de sauver tout du moins l'empire de la conscience. Déjà l'intérêt personnel avait trouvé dans certaines occasions des sophismes pour manquer à une promesse; mais les jésuites furent accusés d'avoir établi systématiquement une morale flexible, à laquelle leur nom est resté attaché.

Nés ailleurs qu'au milieu du rigorisme de l'Orient; vivant, non pas dans l'âge héroïque du christianisme, mais dans le siècle de Machiavel et de Charles-Quint; se livrant plus aux travaux de l'apostolat qu'aux macérations; affrontant avec courage la mort, au lieu de se consumer en austérités monastiques; peu adonnés aux ferveurs ascétiques, mais se vouant à l'utilité du genre humain, qu'ils considéraient comme étroitement liée au triomphe du saint-siége, les jésuites se trouvaient souvent dans des circonstances où ils auraient rencontré d'insurmontables obstacles pour atteindre à ce grand but, s'ils n'eussent cru pouvoir les tourner en ne s'attachant qu'à la rectitude de l'intention. Appelés à donner des avis aux grands, pouvaient-ils concilier toujours avec une honnêteté étroite les convenances et les nécessités inexorables de la politique? Devaient-

ils, en répudiant cet insigne ministère, se priver d'un moyen aussi puissant de servir l'Église et l'humanité?

Ils auraient pu encore moins s'accorder avec les casuistes d'une rigidité étroite, qui, ne regardant pas comme suffisante la loi exacte, exigeaient des rigueurs que la raison n'impose pas, et où le for intérieur offrait parfois des règles tout à fait différentes de celles du for extérieur.

Le monde, placé entre les deux lois de la chair et de l'esprit, n'est que trop habitué à faire des transactions continuelles, à cheminer, pour ainsi dire, sur la diagonale des deux forces. Tel individu ne tolérerait pas, en fait de doctrine, une morale moins que sévère, qui se permettra des actions blâmables en y trouvant des excuses, en s'appuyant sur des exemples et sur les opinions d'autrui. Plus souvent celui qui a des doutes sur la bonté d'une action ou sur la rigueur d'un devoir s'en remet à l'opinion probable, c'est-à-dire, à celle qui a déjà été soutenue par quelqu'un.

Ce n'est point dans cette catégorie qu'il faut ranger les écrivains qui emploient la logique et le sophisme à trouver des motifs d'excuse, dont le résultat est de saper les fondements de l'intégrité morale. Ceux-là admettaient, par exemple, l'emploi d'une expression antique, vraie dans un sens, quoique fausse dans celui qu'on lui attribue généralement; la restriction mentale, au moyen de laquelle on exprimait une chose en sous-entendant certaines conditions; la domination absolue de l'homme sur la parole, à laquelle il pouvait attribuer une signification différente de la signification ordinaire. Ils exagéraient leur théorie jusqu'au probabilisme, en accordant même qu'on peut, en cas de doute, pratiquer ce qu'on croit moins bien, pourvu qu'on s'appuie sur quelque casuiste, condition peu difficile depuis que les traités s'étaient multipliés sur cette matière et convertis en exercice logique.

Thomas Sanchez, de Cordoue, est célèbre parmi les casuistes, et son traité *sur le mariage* est tout ce qu'il y a de meilleur sur ce sujet. Il descend néanmoins dans l'examen de cas et de détails inconvenants, qui appartiennent peut-être au confessionnal, mais qu'il n'est pas décent de publier. Cependant ceux qui sont allés les chercher dans son ouvrage, pour en faire un sujet de scandale, n'ont pas songé qu'on en pourrait faire autant des livres de médecine.

Après Sanchez viennent l'Espagnol Tolet, Less, Busenbaum,

dont l'ouvrage (*Medulla casuum conscientiæ*, Munster, 1645) eut cinquante-deux éditions, et Escobar, dont la *Theologia moralis* (Lyon, 1648) en eut quarante.

Nous avons fait mention, en parlant des écrivains politiques, du grand moraliste Suarez de Grenade, de la compagnie de Jésus. Malheureusement, de même que les autres théologiens juristes, il ennuie par des longueurs, par des subdivisions minutieuses, par la prétention d'épuiser la matière en la présentant sous tous les aspects et en voulant développer toutes les conséquences. Il est à remarquer toutefois que l'habitude scolastique a conduit ces écrivains à traiter leur sujet dans toute sa plénitude, sans qu'il leur échappe une objection de détail; ils savent pourtant se soustraire à l'influence du moment, pour considérer les choses sous un point de vue général. Il est vrai cependant qu'ils s'enveloppent dans des distinctions, et se trouvent jetés, par leur respect pour l'autorité, au milieu de systèmes incohérents.

Ils sont, du reste, bien supérieurs aux casuistes protestants, dont aucun ne présente un système complet.

CHAPITRE XXXIII.

MORALISTES.

En dehors de cette application si immédiate et si importante, beaucoup d'autres écrivains traitèrent de la morale dans le cours de ce siècle. Balthasar Castiglione, dont Scaliger lui-même fit l'éloge 1468-1529
comme poëte latin, offrit, dans le *Courtisan*, le tableau de la vie du grand monde, dans un style qui ne sent point la cour. Né à Mantoue, et envoyé auprès des princes de Milan pour s'y perfectionner dans les belles manières, il accompagna le duc François de Gonzague dans la malheureuse expédition de Naples, et il fut ensuite chargé de diverses ambassades tant en France qu'en Angleterre. Il eut pour amis à Rome les personnages les plus distingués. Après avoir suivi Guidobald d'Urbin dans ses campagnes, il se rendit à sa cour, où ce duc, retenu par la goutte, et Élisabeth de Gonzague, sa femme, réunissaient l'élite de la noblesse. De vifs entretiens, des pompes scéniques, des spectacles nocturnes, se succédaient dans cette résidence; et ceux qui possédaient quelque mérite s'empres-

saient de venir en faire preuve sous les yeux d'hôtes généreux. Castiglione voulut représenter ces habitudes élégantes et cultivées dans son *Courtisan*, en retraçant, à l'aide d'entretiens supposés, les conditions qui font l'homme bien né.

Il veut qu'il évite les flatteries et les complaisances excessives, et qu'il ne dissimule point les vérités opportunes, ce dont il offre lui-même l'exemple, en blâmant des moyens de plaire trop souvent mis en œuvre auprès des princes. Loin de s'armer d'une austérité stoïque, il prend pour règle cette condescendance de Socrate qui ramène la vertu à la science, le vice à l'ignorance. L'homme n'est pas étudié dans son livre comme il doit l'être par celui qui dicte des préceptes, car la variété des caractères y disparaît : il veut que rien ne se fasse avec originalité et de prime saut, mais toujours en se conformant au type idéal de l'homme de cour. Il prescrit ce qu'il y a à faire pour y parvenir sous le rapport de l'habillement, du langage, des actes de politesse, des assiduités galantes auprès des dames. Il examine s'il vaut mieux courtiser une jeune personne qu'une femme mariée; s'il faut mentir, et jusqu'à quel point; il recommande surtout de savoir bien se battre, et veut en outre que le courtisan sache danser, nager, sauter, jouer des instruments, et se livrer à d'autres exercices agréables. Mais il n'admet pas en lui de particularités, c'est-à-dire, de caractère. Il enseigne, en un mot, à être immoral et gracieux.

Il avait été précédé dans cette voie par Augustin Nifo (*De viro aulico et de muliere aulica*), qui, réduisant l'art du courtisan à débiter des facéties et des nouvelles pour égayer l'ennui des grands, leur en indique les sources, où manquent, comme d'ordinaire, la charité et la pudeur.

Muzio écrivit aussi, outre des ouvrages théologiques très-faibles, le *Gentilhomme*, dans lequel il soutient que la noblesse est personnelle, et plus grande dès lors dans l'homme de lettres que dans le guerrier. Il est aussi l'auteur des *Cinq connaissances nécessaires à un jeune seigneur qui entre à la cour* : ces connaissances consistent à se souvenir qu'il est homme, chrétien, noble, jeune, et seigneur. Il fut des premiers à réduire en science les pratiques du duel et les subtilités du point d'honneur.

Jacques Sadolet fit, pendant son épiscopat de Carpentras, un traité de l'éducation (*De liberis recte instituendis*), afin de suppléer dans le particulier au défaut des législations modernes, qui

abandonnent à l'arbitraire la discipline, dont la mobilité et la négligence sont dès lors le partage. La véritable manière de vivre bien, selon lui, est de maintenir les passions en équilibre entre elles et en harmonie avec la raison. L'instituteur doit en conséquence habituer son élève à gouverner régulièrement son intérieur, pour qu'il s'accoutume à trouver le plaisir dans ce qui est honnête, le dégoût dans ce qui ne l'est pas : c'est à quoi contribueront la religion, unique fondement de la véritable félicité, et l'exemple des parents. Quant à l'intelligence, elle doit être cultivée à l'aide d'une saine philosophie, qui fera contracter au disciple l'habitude de se former des idées claires et exactes des choses, pour se soustraire au prestige du faux savoir, le pire des fléaux. Après avoir appris à bien penser, il faut apprendre à bien s'exprimer; ce qui comprend la poésie, l'éloquence, le beau style et les talents chevaleresques. On ne trouve point dans cet ouvrage d'idées hardies et originales, mais de simples vérités dictées par le bon sens.

Alexandre Piccolomini, de Sienne, traite aussi de l'éducation dans ses *Institutions morales.*

Les dialogues de Spérone Spéroni, qui osa écrire en italien sur la philosophie, sont faibles, et ne contiennent que des doctrines génériques. Ils ont pour titre *Guevara*, *Marc-Antoine*, et l'*Horloge des princes*. On les a réimprimés plusieurs fois.

Le *Galatée* de monseigneur della Casa, qui se fait lire pour le mérite du style, retrace en partie les mœurs de l'époque, encore grossières sous quelques rapports, en même temps que s'introduisaient déjà l'étiquette et les afféteries espagnoles. Son autre traité *Des devoirs entre amis de condition diverse* réduit en précepte cette servilité qui n'a été que trop mise en pratique; car il veut que l'inférieur ne blesse jamais celui qui est au-dessus de lui, et qu'il endure gaiement même une plaisanterie outrageante. La véritable civilisation d'un pays périt quand la moralité s'évapore en cérémonies, et le devoir en convenances.

En général, les écrivains italiens n'analysaient pas l'homme, mais des modèles génériques auxquels manque l'efficacité des exemples particuliers. Rien ne révèle mieux ce faux système que l'*allégorie* dont le Tasse fit précéder son poëme, de même que les défauts du poëme révèlent l'absurdité de la méthode.

Le Tasse lui-même, Varchi et beaucoup d'autres, traitèrent des points particuliers de conduite, surtout de l'amour et de la science

chevaleresque. Celle-ci commençait alors à prendre pied, pour devenir ensuite presque la seule règle des gentilshommes dans leur manière d'agir. Or les théologiens écrivaient sur le duel pour le désapprouver, et les autres, pour le réglementer (1). Les gentilshommes avaient donc à se mouvoir dans une atmosphère tout à fait artificielle. Quant au gros de la nation avilie, au peuple exclu des intérêts communs, à l'exception des prêtres, personne ne s'en occupait plus.

Thomas Elyot offre le modèle d'un bon instituteur. La tyrannie sévère des Tudor et le caractère ombrageux d'Élisabeth avaient introduit chez les Anglais une manière d'être retenue, et un air d'incertitude, tout à fait étrangers à leur caractère. Dans les Essais de morale de Bacon, *destinés à diriger les actions vers un but, avec des conseils opportuns pour celui qui veut être grand et sage*, il suffit de cette énonciation pour révéler ce qu'il se propose. En effet, il s'occupe plus de la politique que de la morale; il considère moins l'homme que le citoyen. On trouve dans ce livre des sentences très-justes sur les séditions, sur la souveraineté, sur les innovations, et en général sur la manière dont les grands doivent diriger le peuple; mais le tout au service de ceux qui gouvernent. Après avoir longtemps pesé ces maximes, il les élabora pour les exposer de la manière qui lui était propre, ce qui les laisse pesantes lors même qu'il aurait été possible de les dégrossir, et leur donne trop souvent la forme d'apophthegmes. On le lit encore en Angleterre plus que tout autre écrit du règne d'Élisabeth; et il est certain que la fatigue qu'on y éprouve est bien compensée par l'aliment qu'y puise l'esprit.

La *Religio medici* de Thomas Browne a été traduite en plusieurs langues : des analogies fécondes, parfois même brillantes, et un air scientifique, impriment à cette production une physionomie particulière: cependant l'auteur s'y montre fantasque, paradoxal, sans originalité; son style est fort, mais dur, et un égoïsme mélancolique le fait parler sans cesse de morts et de tombeaux.

Les *Propos de table* de Selden ont beaucoup de vigueur et d'originalité nationale; ils respirent le mépris pour les demi-savants, dont le nombre fut toujours infini.

L'Épitomé de philosophie morale de Mélanchthon n'a aussi en vue que les rangs aristocratiques.

(1) Nous revenons plus au long sur ce sujet dans le livre XVI.

L'Allemand Jean-Valentin Andreæ se montre bien supérieur à la foule pédantesque des érudits et des théologiens de son pays. Voyant les choses sous des couleurs sombres, quoiqu'il fût d'un caractère bienveillant, il mettait à nu les erreurs des hommes, mais pour les corriger. Ses *Mythologiæ christianæ, sive virtutum et vitiorum vitæ humanæ imaginum, libri tres* (Strasbourg, 1618) appartiennent au genre de productions appelées *paramythes* par Herder. Il passe pour avoir fondé les Rose-Croix comme institution philanthropique.

Ce ne fut pas aux académies, mais à la bonne société que s'adressa Montaigne dans ses *Essais*. Ce livre, où les pensées sont présentées sans ordre scientifique, mais marquées au coin du bon sens, variées et pleines de finesse, a plus de lecteurs qu'aucun livre français de ce siècle, bien que les matières qu'il traite n'aient pas moins vieilli que le style. Montaigne 1533-1592

Montaigne, qui au fond a moins de bonne foi qu'il ne veut bien le dire (1), nous semble le moraliste qui s'abandonna le plus à cette recrudescence du paganisme, déjà signalée par nous, et qui voulut redevenir homme comme avant le christianisme. Son père, qui, quelque peu philosophe, avait fait la guerre en Italie et vu le monde, ne le réveillait qu'au son du violon. Il lui donna pour maître un Allemand avec lequel il fut obligé de parler le latin pour première langue; et, le faisant élever à la campagne pour qu'il s'habituât à ne mépriser personne, il le laissa grandir sans autre étude que celle des langues et les leçons de sa propre expérience. Dans le collége même où il le mit, il l'entoura de tant de commodités, que c'était le soustraire à la discipline commune. Là le jeune Michel s'éprit des *Métamorphoses* d'Ovide, et de cette poésie facile il passa à la facture ampoulée de Lucain, puis au style châtié de Virgile. Il se complut aux peintures de Térence et de Plaute, ainsi qu'à celles des comiques italiens. N'ayant rien de romanesque, il jouit de l'amour, mais comme d'un plaisir; désireux de chercher des comparaisons dans les mœurs non moins que dans l'histoire, et de *frotter sa cervelle contre celle d'autrui*, il se mit à voyager, notamment en Italie, regrettant le passé au milieu des merveilles de la renaissance. Il ne prit point parti dans les guerres civiles, occupa des charges sans ambition, et toujours prêt à déposer la toge pour redevenir homme. Ses goûts changèrent: il fut libéral quand il ne possédait rien, devint

(1) « C'est icy, dit-il en commençant, un livre de bonne foi. »

avare lorsqu'il eut quelque chose, et finit par revenir à une juste mesure. Ayant pris femme, il renonça aux plaisirs bruyants, et vit venir la vieillesse avec calme, disant: *J'ai vu l'herbe, les fleurs, les fruits de la vie; j'en vois aussi les feuilles sèches; content, parce que c'est chose naturelle.*

L'érudition n'était pas un mérite rare en ce temps; et il fait étalage de la sienne, comme un homme qui a beaucoup lu, et dans les discours duquel viennent se placer à propos les textes ou les récits dont sa mémoire est chargée: tant il entremêle ses réflexions de lambeaux et de fragments empruntés à autrui; mais il semble chercher uniquement dans le commerce des anciens, dont il est *embaboyné*, à oublier les crimes présents, et à trouver du moins la paix sur leur tombeau. Cela ne l'empêche pas de juger avec originalité; et l'on dirait qu'il ne se sert des noms de Plutarque, de Sénèque, de Lucain, que pour faire passer ses propres idées. Au lieu donc de se mettre à leur suite ou à celle des tyrans de l'intelligence, il pense par lui-même, dit ce qu'il a observé, et ce qu'il dit semble l'effusion spontanée d'un esprit simple et vif à la fois.

Comme ses observations portèrent principalement sur lui-même, c'est de lui qu'il parle le plus souvent (1). On croirait qu'il veut échapper au soupçon d'ambition vulgaire, lorsqu'il va jusqu'à avouer ses vices et même ses faiblesses; mais c'est là un artifice sans portée; car s'il les raconte, il ne les désapprouve pas, et il voudrait même qu'on l'en trouvât plus estimable. Lors même qu'il parle de fautes véritables, il ne s'en montre pas repentant, et déclare que, dût-il renaître, il serait encore le même. La pensée de la mort ne le fait pas rentrer en lui-même; car il s'écrie: *Je me plonge stupidement dans la mort, sans la considérer ou la reconnoistre, comme dans une profondeur muette et obscure qui m'engloutit tout d'un coup et me suffoque en un instant, plein d'un puissant sommeil, d'insipidité et d'indolence.* Il offre ainsi à l'orgueil le triste plaisir de retrouver chez lui ses propres fautes sans avoir à en rougir, et devient un triste exemple de ces confessions dans lesquelles tant d'écrivains se sont plu depuis à analyser leurs propres vices, pour en faire étalage.

(1) « Me trouvant entièrement despourvu et vide de toute autre matière, je me suis présenté moy-mesme à moy pour argument et pour subject. » L. II, c. 8.

Montaigne reconnut que la prose devait prendre le caractère de la causerie, apanage spécial des Français. Toujours pittoresque, il sait colorer même les abstractions, et il ne présente les idées que sous forme d'images variées, faciles, transparentes. Quoiqu'il ne s'inquiète pas de la langue, il est resté classique; et c'est à lui que commence la véritable littérature française. Cet enjouement cordial propre à ses compatriotes; cette sagacité vive, pénétrante, malicieuse, mais non maligne; cet air de confiance qu'il sait prendre en se peignant lui-même continuellement dans son ouvrage, font que sa lecture plaît comme une conversation intéressante, comme les discours d'un bon vieillard qui a beaucoup vu. Ce ton de narrateur débonnaire dans une série décousue d'anecdotes nous attire d'autant plus, qu'il ne montre jamais avoir une intention; il semble se poser là tout simplement pour peindre, comme dans les écoles on copie le nu, rien que pour en faire une étude. Observant ce qu'il voit, il le rend frappant par une expression appropriée à l'objet qu'il décrit, et il habitue l'âme à méditer sur elle-même, bien qu'elle soit portée par là à négliger l'action, et à jouir solitairement de sa liberté, de son intelligence.

Montaigne vivait dans un siècle où tout était mis en discussion, et où l'on appelait sainteté dans un pays ce qui ailleurs était traité de superstition, et révolte ce qui ailleurs portait le nom de liberté. La foule s'en allait poussée çà et là; et quand l'incertitude aurait dû conseiller la tolérance, on ne rencontrait partout que dogmatisme, passion, persécution. Il semblait qu'il ne restât au penseur d'autre refuge que le doute; et c'est au doute que s'abandonne commodément Montaigne, qui définit l'homme un être flottant et divers. « Et, « dit-il, dans cette université je me laisse manéger ignoramment et « négligemment par la foi générale du monde. O quel doux et « mol oreiller est l'ignorance et l'incuriosité, pour y reposer une « teste bien faite!.... L'hésitation de mon jugement est, dans la plu- « part des occurrences, tellement balancée, que je les remettrois « volontiers à la décision du sort et des dés. »

C'est ainsi qu'il emploie le doute à faire rougir la raison humaine de son orgueilleuse insuffisance. Il se plaît à faire ressortir les erreurs de la société, non par compassion, mais sur un ton de raillerie et pourtant sans fiel, comme le font les observateurs; à opposer les opinions aux opinions, les coutumes aux coutumes, et cela en acceptant sans choix, au besoin, les relations des voyageurs. Comme toute

longue fatigue lui répugne, il recule devant les difficultés en les déclarant insurmontables. Lorsque ensuite la raison a multiplié ses doutes, il a recours à la révélation, presque sans autre motif que la nécessité de croire cependant à quelque chose.

Mais il ne paraît pas que le catéchisme ait jamais été compris parmi ses nombreuses lectures, ni qu'il ait jamais, dans ses impulsions, eu recours à la grâce. Il lui faut bien parler aussi de la croix; mais il la place fort loin, sur une montagne tellement élevée, que cela indique la vénération tout ensemble et l'insouciance. Il puisa dans les écrivains, et surtout dans les poëtes, cet abandon, ce doux laisser aller, ces traits sceptiques qui, accidentels chez eux, devinrent chez lui le principal. Il est impossible qu'il ne sente pas le christianisme, infiltré dans les idées et dans les mœurs, jusque dans le scepticisme, au point de le rendre respectueux; mais lui, il ne se donne pas la peine de le combattre : il procède comme s'il n'existait pas, comme si personne n'avait jamais dit que la nature humaine est corrompue, qu'il faut lutter avec elle, et non lui venir en aide. Il s'occupe, dans une vallée d'expiation, d'en écarter les épines, ne voulant ni d'abnégation dans les plaisirs, ni d'autre limite dans les jouissances que l'excès qui les gâterait, ni de difficultés pénibles dans l'éducation. Il prétendait enseigner la logique en quatre ou cinq jours. Il mettait la sagesse dans la modération : selon lui, la religion, les traditions, les Écritures, entraveraient la libre allure de sa prétendue sagesse; il ne veut pas même être gêné par ce qu'il a dit d'abord ou par ce qu'il dira plus tard, et il s'en prend à sa mémoire, *admirablement infidèle.*

Sa philosophie ne tient donc pas à des racines profondes, et il ne serait pas possible de retracer son système au milieu de la variété capricieuse des probabilités. De même que les épis de blé, droits tant qu'ils sont vides, se courbent dès qu'ils sont remplis, de même les hommes, dit-il, après avoir acquis des connaissances, s'humilient, et reconnaissent leur propre ignorance. On ne pourrait dès lors exiger de lui de la cohérence; et c'est avec justice qu'on l'accuse d'avoir, à l'aide du doute et de la croyance tout à la fois, détourné les esprits de la recherche de la vérité, mis à la mode l'insouciance en fait de questions de la plus haute importance, et introduit l'égoïsme dans la morale, le libertinage dans la littérature. Ses paradoxes contre la société et ses idées sur l'éducation ont plus tard été adoptés par J. J. Rousseau, qui, en les exagérant, a donné à

Montaigne une influence qu'il n'avait pas exercée sur son siècle.

Le scepticisme le portait du moins à la tolérance dans un temps où c'était une vertu ignorée : calme au milieu de gens passionnés, il défie les pédants, il rit d'eux, il doute des sorcelleries, il trouve absurde que l'on vende les emplois judiciaires, que l'on fasse payer la justice, et que l'on prétende obtenir la vérité par la torture. Il n'aime pas les réformateurs, parce qu'ils sont turbulents, ni leurs adversaires, à cause de leurs violences. Il condamne les persécutions de tout genre, et parmi tant d'erreurs, de superstitions, il conserve la franchise de sa propre manière de voir.

La *Sagesse* de Charron est aussi la science de vivre conformé- 1535.
ment à la raison. En exposant une morale plus noble que pure, et en prenant pour guide le sentiment intérieur, il est obligé de confesser que l'homme ne peut pratiquer la vertu tout entière, mais qu'il lui faut quelquefois employer des moyens illicites pour arriver à une fin louable. Mieux coordonné que Montaigne, mais moins original dans la pensée et moins vif dans l'expression, il le copie souvent, en le dégageant des inconvenances, de l'égoïsme et du ton superficiel, mais en l'exagérant, et en donnant ses doutes pour des axiomes. Montaigne avait dit : *Que sais-je ?* Charron dit : *Je ne sais rien*. Le premier cherche l'indépendance des idées, l'autre renie toute règle, et soutient que le scepticisme peut seul conduire à la liberté philosophique. Il dirigea même le doute sur les religions positives, et, considérant la véritable comme réservée à l'esprit et au cœur, il n'admit pas dès lors le culte extérieur.

De la même école sortit la Mothe le Vayer, maître de Louis XIV, qui, principalement sceptique en religion, argumente contre le sentiment moral, en s'attachant plus dès lors à ce qui est extérieur et modes qu'au principe régulateur.

Il forma donc avec Montaigne et Charron, de même qu'avec Hobbes et Gassendi, une école sceptique qui n'admettait point l'autorité de la raison et de la conscience, ni une justice ou un droit naturels, ni toute autre chose, à l'exception de la force et de la coutume. Ils ont toutefois le mérite d'avoir arraché la philosophie des bancs de l'école, en lui faisant dépouiller les formes pédantesques, pour la mettre à la portée de tous dans le dialogue, dans la causerie, dans le discours. Ce fut certes un avantage, non pour la morale, mais pour les écrivains, qui ne peuvent que gagner à se rapprocher du peuple.

CHAPITRE XXXIV.

ÉRUDITION ET HISTOIRE.

Un mouvement plus grand qui se produisit dans l'Allemagne la fit prévaloir en philologie sur l'Italie; mais elle resta moins élégante dans le style latin, et Sleidan seul soutient la comparaison avec les
1462-1516. Italiens. Jean Trithème, admiré pour son érudition, tira des archives un grand nombre de renseignements sur les antiquités germa-
1479 1552. niques, bien que sans choix. Mélanchthon corrigea ou plutôt refit le manuel d'histoire universelle de Jean Carion, son maître, qui acquit une grande autorité. Jean Dobnek, dit *Cochlæus*, écrivit une histoire de Luther, où il se montre très-opposé au réformateur.

Ni les Amaltei, ni aucun autre Italien, ne supportent la comparaison avec les poëtes latins que peuvent citer à cette époque les autres contrées, surtout la France et la Hollande, comme Muret, Henri Estienne, Joseph Scaliger, Bonfinius, Sainte-Marthe, qui écrivit la *Pædotrophia*, pour exhorter les mères à nourrir leurs enfants (1).

Tous ces poëtes sont surpassés par l'Écossais Buchanan, qui composa maintes poésies obscènes, et beaucoup d'autres contre les moines et la religion, en avouant, sans en rougir, qu'il le faisait par ordre du roi (2). Son meilleur ouvrage est la *Sphère*, qui fournis-

(1) *Ipsæ etiam alpinis villosæ in cautibus ursæ,*
Ipsæ etiam tigres, et quicquid ubique ferarum est,
Debita servandis concedunt ubera natis.
Tu, quam miti animo natura benigna creavit,
Exsuperes feritate feras? Nec te tua tangunt
Pignora, nec querulos puerili e gutture planctus,
Nec lacrymas misereris, opemque injusta recusas,
Quam præstare tuum est, et quæ te pendet ab una,
Cujus onus teneris hærebit dulce lacertis,
Infelix puer, et molli se pectore sternet?
Dulcia quis primi captabit gaudia risus,
Et primas voces, et blæsæ murmura linguæ?
Tune fruenda alii potes illa relinquere demens?
.... Tantique putas teretis servare papillæ
Integrum decus, et juvenilem in pectore florem?

(2) Il écrit dans sa propre vie : *Rex Buchananum, forte in aula agentem, ad se advocat... et jubet adversus franciscanos carmen scribere. Ille utrosque juxta metuens, carmen quidem scripsit, et breve, et quod ambiguum*

sait un vaste champ aux digressions; quant à ses *Psaumes*, ils sont loués plus qu'ils ne le méritent.

L'érudition s'était tranquillement exercée sur les classiques et dans les recherches de mots, lorsque la réforme vint mettre en suspicion, aux yeux des catholiques, une étude qui faisait invasion dans les champs de la foi, et rendre ridicules pour les protestants ses fréquentes niaiseries.

Alde Manuce raconte qu'à l'heure de la leçon il restait à se promener devant l'université romaine, vide d'auditeurs; et il en donne pour motif que les langues vivantes avaient pris leur place naturelle, que les langues classiques n'étaient plus qu'un objet de pure curiosité, et que la vénération qu'on leur portait d'abord n'était pas, à beaucoup près, d'accord avec le notable progrès des sciences. Mélanchthon reconnut combien l'étude était nécessaire pour défendre la théologie contre un enthousiasme effréné; en conséquence, les nouvelles universités de Marbourg (1526), de Copenhague (1539), de Konigsberg (1544), d'Iéna (1548), furent ajoutées aux anciennes. François Ier fonda le collége des trois langues, et il n'y eut point de villes où le grec ne fût enseigné.

Une querelle célèbre fut débattue entre les *iotacistes*, soutenus par Reuclin et Mélanchthon, et les *éthistes* d'Érasme, au sujet de la prononciation. Froben et Badius Ascencius multiplièrent les éditions grecques; le *Thesaurus* de Robert Estienne fut d'un utile se- 1529.
cours pour écrire correctement, et les *Commentarii linguæ græcæ* de Budé, bien que sans ordre, expliquent le sens des mots, et surtout des termes de droit.

On peut dire que la réforme a fait naître la philologie, au sujet de laquelle Théodore de Bèze écrivait ce qui suit : « Le temps ordonné par Dieu estant arrivé pour tirer ses eslus des superstitions et ramener l'éclat de sa vérité, bien qu'elle eust esté chassée un siècle auparavant par le fer et par le feu, il suscita premièrement en Allemagne Jean Reuclin, pour redresser la connoissance de l'hébreu, aboli tout à fait parmi les chrétiens (1). Les théologiens de Cologne et de Louvain s'opposèrent à ce savant de toutes leurs forces; mais Dieu rompit tellement leurs projets, que Reuclin fut

interpretationem susciperet. Sed nec regi satisfecit, qui acre et aculeatum poscebat... Igitur acrius in eos jussus scribere, eam sylvam quæ nunc sub titulo Franciscani est edita, inchoatam regi tradit, etc.

(1) Nous avons prouvé surabondamment le contraire.

absous par une sentence définitive de Rome, et l'étude de l'hébreu fut approuvée ; le Seigneur montrant ainsi que pour édifier son Esglise, il sait se servir de ceux qu'elle compte pour ses principaux adversaires.

« De l'école de Reuclin sortirent d'illustres savants allemands : Conrad Pellican, Jean Œcolampade, Sebastien Munster, Jean Capiton, Paul Fagius, et une infinité d'autres. En mesme temps les études commencèrent à fleurir à Louvain mesme, d'où se rendit à Paris, sur ces entrefaites, Erasme de Rotterdam, qui releva l'étude du latin. Jacques le Febvre d'Etaples (*Faber Stapulensis*), docteur de Sorbonne, et digne de se trouver en meilleure compagnie, voyant l'université de Paris plongée dans une barbarie et une sophistique horrible, ramenoit les esprits aux véritables études des arts, et s'appliquoit aussi à montrer et à corriger les erreurs de la traduction vulgaire du Nouveau Testament d'après le grec. Les docteurs de Sorbonne en prirent tant de dépit, surtout Bède et Duchesne, chef de cette faculté, qu'ils ne cessèrent pas leurs attaques avant de l'avoir forcé de quitter la place. Erasme fut aussi obligé de se retirer quelque temps après. Malgré cela, à partir de ce moment, la barbarie reçut un tel coup en France, qu'elle en resta ébranlée et alla toujours en déclinant. Ce qui est plus important, Léon X autorisa la version latine du Nouveau Testament faite par Erasme, tandis que nos maistres de Paris la condamnoient comme hérétique, en considération des *Colloques*.

« Quelque temps auparavant, la maison de Médicis, comme d'autres maisons italiennes, avoit accueilli plusieurs illustres fugitifs de la Grèce, entre autres Argyropule, Marc Musurus, Démétrius Chalcondyle, et principalement un personnage excellent, issu du sang impérial, nommé Jean Lascaris : ces étrangers portèrent très-loin dans les écoles italiennes la connoissance du grec. Il s'y trouva aussi plusieurs François, qui, de retour dans leur patrie, encouragèrent ces études. La Sorbonne s'y opposa avec une telle chaleur, qu'à l'en croire, étudier le grec et savoir un peu d'hébreu étoit une des plus grandes hérésies du monde.

« Mais Dieu opposa à ces docteurs des personnages d'une telle autorité, que force leur fut de voir précisément le contraire de leurs désirs. Tels furent Estienne Poncher, évêque de Paris, Louis Ruzé, François de Luynes, grace auxquels l'étude des langues prospéra. Bien plus, le grec fut enseigné par l'Italien Aléandre, depuis cardi-

nal ; par le Suisse Henri Glaréan, et par le François Chéradame, très-versé dans les lettres hébraïques et grecques, quoique d'un esprit léger et de peu d'élévation. Cependant, parmi tous les savants tant en grec qu'en latin, Guillaume Budé resplendissoit comme un soleil au milieu des étoiles, tellement qu'aucun de ces adversaires n'osa l'attaquer ; aucun d'eux, à dire vrai, ne se mesloit de théologie ; or, on peut dire à bon droit qu'ils préparoient aux autres un chemin sur lequel ils ne mettoient jamais le pied. Ce fut un bonheur pour Budé de trouver un roi d'un excellent esprit et grand amateur des bonnes lettres, bien qu'il ne connust que sa langue maternelle, c'est-à-dire François I[er]. Ayant dédié à ce souverain ses beaux *Commentaires de la langue grecque*, il lui fit entendre qu'il estoit nécessaire non-seulement que les trois langues et les livres écrits dans chacune d'elles fussent professés dans les écoles et les universités du royaume, mais aussi qu'on établist à Paris des hommes de mérite avec d'honnestes appointements pour les enseigner. Le roi résolut en conséquence de construire un magnifique collége des trois langues avec de bons revenus, pour l'entretien de plusieurs régents et d'un grand nombre d'écoliers.

« Cet édifice ne put jamais estre mené à fin ; mais divers professeurs y furent installés, dont les plus renommés furent, pour l'hébreu, Agathius et François Vatable, auxquels fut adjoint le juif Paul Paradis ; pour le grec, Pierre Danès et Jacques Tosan ; pour les mathématiques, Oronce Phinée ; et peu à peu le royaume de France s'aperçut de cette amélioration (1). »

Quand on n'aurait lu que notre récit, on serait déjà à même de suppléer aux réticences et aux omissions de ce passage, qui sert toutefois à montrer l'allure littéraire de la philologie en Italie et en France, au moment où elle était devenue toute théologique en Allemagne. Déjà le véritable terrain de la philologie était signalé par Guillaume Postel, qui fut le créateur de la grammaire et de la philologie comparées ; plusieurs voyages en Asie avec les ambassadeurs de France lui facilitèrent l'étude des langues de l'Orient ; il publia donc, de son retour à Paris, *Linguarum duodecim characteribus differentium alphabetum, introductio, ac legendi modus longe facillimus*. Ces langues sont l'hébreu, le chaldéen, le syrien, le samaritain, l'arabe ou punique, l'indien, c'est-à-dire 1538.

(1) Théod. de Bèze, *Hist. ecclés. des églises réformées*, t. I, p. 1.

l'éthiopien, le grec, le géorgien, le serve, l'illyrien, l'arménien et le latin. Il se borne à en enseigner les alphabets, mais non sans commettre beaucoup d'erreurs et d'omissions, excusables, du reste, chez celui qui en parle le premier.

Peu de temps après, Postel fit paraître *De originibus, seu de hebraïcæ linguæ et gentis antiquitate, deque variarum linguarum affinitate liber,* œuvre de véritable philologie comparée. Il émet, dans cet ouvrage, l'opinion que la première langue a été le chaldéen, et que du chaldéen est dérivé l'hébreu, que la mission confiée au peuple élu a rendu extrêmement important; les autres langues se rattachent à ce dernier idiome, et en conservent des traces; ce qui était alors l'opinion commune. Pour prouver cette affinité des langues grammaticales avec l'hébreu, il compare les alphabets arabe, éthiopien et hébraïque; ailleurs il réunit des mots communs aux Latins, aux Grecs et aux Hébreux, ou aux Gaulois et aux Grecs. Quoiqu'il se trompe, il a le mérite d'avoir conçu l'idée de ces rapprochements, qui devaient conduire à des vérités si inattendues.

Conrad Gessner, qui, en donnant avec des jugements courts, dans la *Bibliotheca universalis* et dans les *Pandectæ universales,* le catalogue des livres connus, peut fournir la mesure des connaissances philologiques du temps, publia le *Mithridates* en 1558; première grande tentative faite pour coordonner les différents langages, car il y fait mention de cent trente idiomes anciens et modernes connus alors, dont vingt-deux fournissent leur version du *Pater.* L'auteur en indique les différences et les ressemblances, en observant, par exemple, que l'éthiopien se rapproche de l'hébreu, mais non du chaldéen. Il divise l'indien en deux parties, l'une en Afrique, c'est-à-dire en Éthiopie, l'autre en Asie, dont nous ignorons entièrement la langue et les lettres.

1559. Nous citerons encore l'Introduction aux langues chaldéenne, syriaque et arménienne, de l'Italien Ambrosio, et le *De ratione communi omnium linguarum et litterarum commentarius* (1548), par Bibliander (Buchman), dans lequel l'auteur cherche à prouver qu'il existe de l'analogie entre toutes les langues et toutes les lettres des idiomes usités dans le monde, qu'il prétend faire provenir du grec.

On peut dire que les langues orientales furent extrêmement cultivées à cette époque, notamment l'hébreu, à en juger par les citations fréquentes qui se rencontrent dans les ouvrages même d'une érudition ordinaire. Nous avons déjà fait mention du Luc-

quois Sante-Pagnini, qui traduisit la Bible et donna une bonne grammaire de la langue hébraïque, quoique prolixe, ainsi qu'un lexique de cette langue, un de la langue chaldéenne, et un autre des signes employés par les rabbins. Parmi ces docteurs juifs, qui étaient en général professeurs, Buxtorf de Bâle acquit de la réputation; il 1609.
publia une grammaire qui passa longtemps pour la meilleure, et un lexique hébreu, chaldéen et syriaque. Son fils eut à combattre l'o- 1623.
pinion de Morin, protestant converti, qui soutenait que le Pentateuque samaritain, récemment apporté en Europe, et qui différait seulement de l'autre par le caractère, était préférable au texte massorétique sur lequel sont faites les traductions protestantes.

L'*Arcanum punctuationis revelatum* de Louis Cappel, profes- 1624.
seur à Saumur, marque une époque dans l'étude de l'hébreu. Il y soutint que les points vocaux furent inventés, non pas dès l'origine, mais postérieurement au sixième siècle, par des juifs de Tibériade, ou par Esdras; question d'une haute importance, car il en résulterait que la version de la Bible, dite la Vulgate, serait antérieure à cette innovation.

On se mit aussi à étudier alors une langue négligée jusque-là: nous voulons parler de l'arabe. Scaliger s'y appliqua, et le lexique de Rapheling fut en grande partie basé sur ses travaux. Mais cette étude ne commença, comme science, qu'à Herpénius de Gorcum, auteur de la première grammaire arabe en Europe. Golius, son successeur dans la chaire de Leyde, donna un lexique très-abondant, et les principales bibliothèques voulurent s'enrichir de livres arabes. Il ne manqua pas non plus de gens pour cultiver le persan, le turc, l'arménien, et l'on commença même à voir quelques livres chinois.

Tandis que les controversistes tiraient des armes de cet arsenal, d'autres s'occupaient de la recherche des antiquités, notamment de celles de la période romaine. Juste-Lipse, Sigonius, Onuphre Panvinius, se rendirent célèbres dans cette tâche (1). Mais la

(1) Voici les travaux les plus remarquables :
De Legibus Romanorum. — *De civitate*, par MANUTIUS.
De Civitate romana interiore, par PANVINIUS.
De Jure civium romanorum. — *De Jure Italiæ*. — *De Judiciis Romanorum*, par SIGONIUS.
De Comitiis Romanorum, par GRUCHIUS (Grouchy, de Rouen).
De Senatu romano, par ZAMOSCIUS (Polonais).

plupart ne visaient qu'à mieux comprendre Cicéron ; en outre, tous étaient asservis à l'autorité ; pleins de respect qu'ils étaient pour les choses romaines et de foi dans le grand orateur, bien qu'il s'occupât moins de rechercher la vérité que de gagner ses causes ; dans Tite-Live et dans Denys d'Halicarnasse, peu versés dans les monuments antiques ; dans Pomponius Méla et Aulu-Gelle, fort ignorants des institutions républicaines. Archéologues zélés, ils voulaient tout expliquer, tout décrire, lorsqu'ils manquaient et de connaissances techniques et de documents.

Quelques-uns donnèrent l'éveil à la science antiquaire et numismatique, science qui jusqu'alors s'était bornée à réunir sans discernement des médailles, des inscriptions, des ustensiles, des vieilleries de toute sorte, de toute époque, de toute nation.[1] De ce genre était le fameux *musée*, dans lequel Paul Jove avait rassemblé, en mendiant et en flattant, un grand nombre d'objets très-curieux par
1555. leur variété. Énée Vico, de Venise, traita le premier cette matière dans ses *Discours sur les médailles des anciens* ; après lui Sébas-
1559. tien Érizzo, aussi Vénitien, fit paraître, sous le même titre, un travail, plus complet et posa les bases de cette science. Le graveur flamand Hubert Golzius publia une collection de médailles, au nombre desquelles il s'en trouve plusieurs fausses ou imaginaires ; il dit qu'il existait alors en Italie trois cent quatre-vingts collections d'antiquités, et que les amateurs en ce genre y étaient appelés *virtuosi*.

1535-1601. Jean-Vincent Pinelli, de Naples, qui encourageait les lettres sans être lui-même littérateur, forma une bibliothèque en se faisant envoyer, à quelque prix que ce fût, tout ce qui paraissait, et il en classa les livres par ordre de matières ; il y avait joint un musée de globes, de cartes, d'instruments de mathématiques, de fossiles, et quelques médailles des plus rares. Cette collection, ayant été vendue à sa mort et chargée sur un bâtiment, tomba entre les mains de corsaires qui jetèrent à la mer ou dispersèrent sur les côtes des objets dont la valeur leur était inconnue, et maints pêcheurs ramassèrent des feuillets de manuscrits pour radouber leurs barques ou pour garnir les châssis de leurs fenêtres : le reste fut acheté trois mille quatre

Della milizia romana, par FR. PATRIZI (premier traité sur les choses de la guerre).

Notitia dignitatum, etc., par PANCIROLI.

Nous pourrions ajouter les ouvrages de LIPSIUS, de JEAN-PIERRE VALERIANO de Bellune, de LELIUS GIRALDI, de CELIUS CALCAGNINI, de PYRRHUS LIGORI, etc.

cents écus d'or par le cardinal Borromée, qui en fit le premier fonds de la bibliothèque Ambrosienne.

Onuphre Panvinius, de Vérone, vérifia, à l'aide des inscriptions, les antiquités romaines et les fastes consulaires ; il fit, en outre, des dissertations sur les jeux, les triomphes, les noms, le culte des Latins. Il jugea faux les fragments d'Annius de Viterbe, et écrivit aussi sur les antiquités chrétiennes ; il faut ajouter à ses travaux une chronique universelle depuis la création jusqu'à son temps, un tableau du monde habitable, et autres compositions historiques qui causent d'autant plus d'étonnement que sa vie fut très-courte.

Il y en a qui préfèrent la *Roma vetus et nova* (1638) de Donato, 1529-1568.
non-seulement aux ouvrages précédents, mais encore à celui de Nardini. Octave Ferrari donna le meilleur traité sur les usages des Romains (1642-1654), et Pignorio expliqua la table isiaque. Un travail plus important est le *Corpus inscriptionum* de Gruter, d'Anvers, dernier conservateur de la bibliothèque Palatine : il prit pour base la collection de Martin Smezius, de Bruges, qui, après la mort de l'auteur, avait été publiée aux frais de la république de Hollande en 1588; mais il l'accrut d'une infinité d'autres inscriptions, et son ouvrage fut publié en 1603 à Heidelberg, avec vingt-quatre planches très-utiles de Joseph Scaliger, aux frais de Marc Welser, bourgmestre d'Augsbourg. Il en manque dans ce recueil beaucoup qu'il aurait pu connaître; parfois elles sont rapportées incorrectement, d'autres fois elles sont répétées ; certains noms des auteurs où elles ont été prises se trouvent altérés; mais le désir de copier les inscriptions originales et d'en insérer dans les ouvrages d'antiquités se trouva ainsi excité. Jean-George Grevius, professeur d'Utrecht, en donna une édition considérablement accrue, qui n'a été terminée qu'en 1707; c'est encore la collection la plus étendue que l'on possède.

Scaliger traita la chronologie avec principes et avec ordre (*De Emendatione temporum*), en examinant les systèmes astronomiques et en confrontant les dates. Il fut annoté par beaucoup d'érudits, et principalement par le jésuite Petau (*Doctrina temporum*, 1627), qui composa ensuite, d'après un système tout à fait différent, son *Rationarium temporum* (1633).

Outre les recueils généraux, il s'en fit de particuliers qui servirent ensuite de base aux histoires municipales de Vérone, de Brescia, Côme, Faënza, et principalement à celle de Milan par

André Alciat. Jean-Chrysostome Zanchi, de Bergame, exalte sa patrie (*De Orobiorum sive Cenomanorum origine*, Venise, 1531), comme on le faisait alors. Ses opinions exagérées lui sont reprochées par Gaudence Mérula, de Novare, et par Bonaventure Castiglioni, de Milan, qui traitèrent des Gaulois cisalpins, et reconnurent, de même qu'Octave Ferrari, la fausseté de l'ouvrage attribué à Annius de Viterbe.

Les historiens de cette époque employèrent principalement la langue latine; et ce fut assurément au détriment de la vérité, qui
524-1584. était forcée de se plier à un idiome étranger. Charles Sigonio, de Modène, est compté parmi les érudits de premier ordre pour les éclaircissements qu'il apporta à l'histoire, ainsi qu'aux antiquités romaines, aux fastes consulaires, au droit romain, italique et provincial. Il écrivit l'histoire de l'empire d'Occident, de Domitien à Augustule; il osa le premier retracer les vicissitudes du royaume d'Italie depuis les Lombards jusqu'en 1199, et ensuite jusqu'en 1286 : c'était un champ encore neuf, où il n'eut d'autre guide que les renseignements puisés dans les archives; aussi, malgré ses erreurs, a-t-il droit au respect comme le rénovateur de la diplomatique.

Un sentiment pieux le porta à faire le tableau de la république des Hébreux, comme pour l'offrir en exemple aux constitutions modernes. Posant en principe, avec Aristote, que la fin de toute association civile est de concilier l'utile avec le juste, il veut qu'il y ait des conseils occupés à prendre les mesures nécessaires au bien de la nation; des magistrats qui ne permettent pas de séparer l'utilité de la justice; un chef qui convoque les uns et les autres, et leur distribue les affaires de leur ressort; et il poursuit de la sorte, en démontrant combien toutes ces choses étaient heureusement combinées chez les Hébreux.

Sigonio avait été chargé par Grégoire XIII de faire une histoire ecclésiastique; mais d'autres avaient entrepris déjà cette tâ-
1520. che dans un sens différent, depuis les temps originaires. Flak Francowitz (Flaccus Illyricus), trouvant les luthériens trop lents à pousser l'œuvre de la réforme, s'installa à Magdebourg pour y préparer ses armes, et, ramassant dans les livres tous les griefs formulés contre l'Église, il publia les *Témoignages de la vérité*. Il conçut alors l'idée d'une histoire ecclésiastique puisée aux sources,
1533. et prit pour collaborateurs Jean Vigaud et Matthieu Juge, auxquels il en adjoignit ensuite quinze autres. Après avoir travaillé

six ans ensemble avant de rien mettre au jour, ils publièrent en vingt-quatre ans treize volumes de *Centuriæ magdeburgenses*, en embrassant un siècle par livre. Cet ouvrage constitue l'attaque la plus vigoureuse contre l'Église, en ce qu'il affecte de s'appuyer sur les faits, dont il tire parti avec une grande habileté pour combattre courageusement le catholicisme par une application rigoureuse (1).

Le cardinal César Baronius écrivit, pour le réfuter, ses *Annales*, 1530-1607.
entièrement en faveur de la suprématie papale : comme il avait à sa disposition les archives pontificales, il put y puiser des documents importants même sur l'histoire profane, dont Rome avait été le centre (2). Il ne dépassa pas le douzième siècle; Raynald le continua ; et Henri Spondan, qui fit un abrégé de l'ouvrage, le condui- 1568-1643.
sit jusqu'à 1602. Nous avons déjà montré le cas que nous faisions de ce travail précieux.

Nous avons fait mention précédemment des historiens du concile de Trente (3).

En général, on ne visait pas encore, dans les grands ouvrages historiques, à réunir les matériaux divers pour en former un ensemble homogène après les avoir triés sévèrement, ni à recourir aux sources immédiates pour y puiser avec intelligence. On prenait les écrivains antérieurs les plus réputés, et l'on complétait leurs récits soit en suppléant par l'un à ce qui manquait à l'autre, soit en considérant les faits sous un aspect différent, ou en y insérant des documents nouveaux, mais sans se faire scrupule de copier de longs fragments, et se bornant quelquefois à traduire. Sleidan enfila l'un au bout de l'autre les passages de divers auteurs, pour en former son *Histoire de la Réforme*. De Thou en fit autant : pour l'Écosse, il reproduisit tout Buchanan; pour l'Allemagne, Sleidan et Chytreus; pour l'Italie, Adriani; pour la Turquie, Busbeck et Leuvenclavius. Sarpi puisa à pleines mains dans

(1) LOUIS WACHLER, *Gesch. der historischen Forschung undkunst seit der Wiederherstellung der litterarischen Cultur in Europa*. Goettingue, 1816.

(2) Il existe une lettre de Fra Paolo Sarpi à Casaubon, en date du 8 juin 1602, par laquelle il l'encourage à écrire contre Baronius, dont il dit tout le mal possible. Il l'avertit seulement que s'il l'accuse de mauvaise foi et de fraude, personne ne le croira parmi ceux qui le connurent, attendu son intégrité. Malheureusement, dit Sarpi, il prenait l'opinion de quiconque se trouvait autour de lui.

(3) Chap. XX.

Paul Jove, dans Guicciardini, dans de Thou, surtout dans Sleidan, le seul auteur dont il se soit servi durant un long intervalle. Le travail se réduisait à bien traduire ses emprunts dans la langue où l'on écrivait, et à en assortir le style avec celui du reste de l'ouvrage.

Jovien Pontano a composé un dialogue latin sur l'art historique, dialogue qui est le premier écrit moderne sur ce sujet; mais il ne s'attache qu'à la rhétorique, faisant de l'histoire une espèce de poésie (*historiam, poeticam pæne solutam esse quamdam*). Il remarque en conséquence que Tite-Live commence par la moitié d'un vers (*Facturus ne operæ pretium*), et Salluste par un hexamètre spondaïque (*Bellum scripturus sum quod populus romanus*); et il compare des passages de ces auteurs avec d'autres de Virgile. Il recommande avec moins de frivolité la brièveté, qui consiste dans les paroles, et la rapidité, qui consiste dans le mouvement du style. Quant au fond, il veut des détails, des descriptions de lieux, des discours, et surtout des circonstances biographiques.

François Patrizi compare aussi l'histoire à la poésie, dans dix dialogues remplis de digressions ennuyeuses : selon lui, à l'exception des histoires sacrées, celles de l'antiquité offrent trop d'incertitude; celles qui traitent des temps modernes ont été écrites sans liberté, et toute la différence entre l'historien et le poëte consiste en ce que le premier n'altère pas les lieux et les temps. Nous sommes un spectacle pour le ciel et il n'y a de vérité que dans les œuvres de Dieu et de la nature. Du reste, Patrizi s'appuie sur le traité de Lucien ; ce que fait aussi l'Espagnol Fossio Morzillo (*De historiæ institutione*). Plus penseur, Antoine Baudoin, dans ses *Prolégomènes historiques,* considère l'histoire dans ses rapports avec la jurisprudence et la politique. L'histoire doit instruire, et elle s'abaisse quand elle cherche à amuser; elle diffère donc entièrement de la poésie. Elle ne doit pas être dramatique, mais pragmatique, c'est-à-dire, réelle et positive ; elle ne doit surtout rien négliger de ce qui concerne la république et le système des lois, la géographie et la statistique. Les historiens remplissent le rôle de jurisconsultes pour juger la moralité des actions, de même qu'il importe aux jurisconsultes d'étudier l'histoire, sans laquelle il est impossible de gouverner et de régner.

Les préceptes historiques donnés par Foglietta dans son *Introduction à l'Histoire de Gênes,* et par Viperano (*Describenda historia*), ne sont, malgré les louanges de Tiraboschi, que des tri-

vialités et des plagiats. Le même écrivain porte également aux nues Augustin Mascardi, qui publia à Rome, en 1630, l'*Art historique*, traduction presque servile de l'*Ars historica*, donné en 1604 par le Ferrarois Ducci. Il veut que l'histoire soit plus élevée que le genre délibératif, et, comme les guerres en sont la principale occupation, qu'on ne rapetisse pas ces tragédies par des récits minutieux, ni par des détails de chronologie et de géographie. Il demande la vérité, mais avec beaucoup de ménagements pour les grands, auxquels toutefois il adresse quelques aphorismes notables, en leur représentant que l'unique moyen d'obtenir la bienveillance de l'histoire est de se montrer bons. Il a peu de confiance dans ceux qui écrivent leurs propres faits; il voudrait que l'historien fût un philosophe versé dans la science sociale, et digne de pratiquer les arts qui font l'éducation des peuples, savoir, la peinture, la poésie, l'enseignement moral, et l'histoire. Il approuve les harangues comme tous les rhéteurs, mais pourvu qu'elles soient amenées par le sujet; quant à la *diction historique*, il voudrait qu'elle conservât les images et non les fictions, l'harmonie et non la mesure de la poésie (1).

Le père Antoine Possevino, de Mantoue, après avoir servi dans 1534-1612
plusieurs cours, entra dans la compagnie de Jésus, et fut employé dans les affaires, surtout contre les protestants du Nord. Sa *Description de la Moscovie* est le premier livre qui nous introduise chez cette nation, encore séparée des États européens. Il offre dans la *Bibliotheca selecta* une espèce d'encyclopédie méthodique, où il traite de la manière d'étudier chaque science, et ensuite des auteurs qui en ont écrit, en donnant les règles principales de chacune, et en formulant sur elles un jugement qui est le plus souvent fort sensé. Elle fut complétée par l'*Apparatus sacer*, catalogue raisonné qui comprend au moins six mille auteurs ecclésiastiques.

Jérôme Falletti, de Ferrare, raconta (*De Bello sicambrico*) la guerre de Charles-Quint contre les Français dans les Pays-Bas en 1542,
et la guerre du même empereur contre la ligue de Smalkalde. Plus 1572-1649
tard Famien Strada, jésuite romain, décrivit en latin le soulèvement des Pays-Bas, ouvrage composé pour les écoles, où les digressions sont fréquentes ainsi que les longueurs, attendu que l'auteur se complaît aux sentences et aux comparaisons de rhétorique. Il obtint un

(1) Jean Wolf a publié en 1579 un recueil de dix-huit traités par divers auteurs sur l'art historique, sous le titre, *Artis historicæ penus*.

grand nombre de documents du cabinet de Madrid, mais il ignora ce qui concerne les protestants. Étranger à la politique et à l'art militaire, il y supplée par une morale saine, mais exprimée dans des termes généraux. Bien que tout dévoué à l'Espagne, il expose naïvement ce qu'il sait, et comme il le peut. Ce qui prouve qu'il n'est ni déloyal ni inhumain, c'est qu'il inspire un vif intérêt pour les martyrs de la cause qu'il désapprouve. Il reprochait à Tacite d'être peu véridique et impie, de ne point admettre l'intervention de la Providence dans les événements humains, de voir continuellement en mal, de rendre les rois odieux aux sujets, en dénigrant leurs actes et leurs intentions (1). Il n'aimait point non plus ses sentences perpétuelles, et pourtant lui-même est loin de s'en faire faute (2); admirateur de Tite-Live, il le surpasse en prolixité. Scioppiò le réfuta dans l'*Infamia Famiani*. Le cardinal Bentivoglio, qui traita le même sujet, dit que le *défaut de Strada est de sortir de la route* (en italien *strada*), en faisant des digressions sur chaque personnage qui entre en scène. Ce n'est pas là un défaut pour nous, attendu qu'il nous a conservé ainsi un grand nombre de détails toujours intéressants lorsqu'il s'agit d'hommes illustres.

1579-1644. Ce même cardinal Bentivoglio, nonce apostolique dans les Pays-Bas pendant neuf années, raconta en italien les guerres dont ils furent le théâtre, dans un style simple, mais sans finesse ni grâce, et en phrases décolorées. Lorsqu'il lui arrive par hasard de vouloir se montrer spirituel, il tombe dans des antithèses et des niaiseries prétentieuses, « tellement jaloux du nombre oratoire, soutenu et boursouflé, que, pour l'appuyer et l'arrondir, il ne repousse pas la fréquence de certaines particules entièrement stériles et oiseuses (3). » Ses mémoires ont une grande importance, ainsi que ses relations sur les cours de Flandre et de France, dont ils font bien connaître les manéges, quoique ce prélat, soit qu'il ne pénétrât pas très-avant dans les choses, soit qu'il voulût rester impartial, s'en tienne à la surface, pour se complaire à la description des faits d'armes, cette partie la plus vaine de l'histoire.

(1) *Prolusiones.*

(2) En voici quelques-unes : *Magnum imperii corpus magna animandum est mente, multis tuendum manibus. — Spes et cupido credulos homines facit. — Crebra inter pericla metus exuitur periclitandi. — In magnis principum injuriis non incipitur ut desistatur.*

(3) PALLAVICINI, *Dello stile*, V, 9.

Les six livres de la *Guerre de Flandre*, par Pompée Giustiniano, 1616.
n'ont de mérite que sous le rapport des faits militaires.

Ludovic Guicciardini, frère de l'historien, donna aussi une bonne 1576-1631.
description des Pays-Bas (*Anvers*, 1567). Caterino Davila, de Padoue, décrit, avec l'art des anciens et souvent avec leur esprit, les guerres civiles de Flandre, dans lesquelles il combattit. Exact dans les faits, il connaît bien le caractère français ; son œil est fin, et sa disposition sage. Royaliste plus que catholique, il observe froidement la politique comme un jeu de forts et de fripons. Il disculpe Catherine de Médicis, sa marraine ; et le massacre de la Saint-Barthélemy ne lui paraît répréhensible qu'en ce qu'il n'a pas produit d'effet. On a dit avec raison qu'il faut se défier de Davila quand il loue la cour, et de de Thou quand il la blâme. Il n'est pas affecté, quoique prolixe à la manière italienne, et minutieux comme un homme habitué à observer dans les antichambres. Blessé de quelques paroles proférées par Thomas Stigliani, de Parme, homme de lettres, il le défia, et le perça d'outre en outre. Il se mit alors à la solde des Vénitiens, pour lesquels il fit la guerre dans le Levant ; puis il se rendit en qualité de gouverneur à Brescia, où il publia son ouvrage, et où il fut tué peu de temps après.

Nous devons citer aussi les rapports d'ambassadeurs, dont l'Italie offre une ample moisson. Ces écrits, d'une simplicité grave, d'un jugement solide, comme émanés de personnes habituées aux affaires, ne sont pas de l'histoire; mais ils lui prêtent secours, en jugeant les temps sans céder aux préjugés des historiens.

L'Allemagne resta en arrière pour l'histoire, attendu que les lettrés allemands portaient uniquement leur attention sur la philologie et sur la littérature ancienne ; d'un autre côté, leurs principales forces étaient employées dans la lutte suscitée par la réforme, de sorte qu'il ne restait, pour se consacrer à l'histoire, que des gens dénués de connaissances politiques. Les domaines de l'archéologie s'étendirent. L'histoire ecclésiastique fut éclaircie, et par elle l'histoire politique ; mais c'étaient toujours des travaux de préparation, travaux toujours exécutés en rapport avec la philologie ou la théologie. Jean Thurnmayer, surnommé Aventinus, d'Abensberg, sa 1466.
ville natale, composa une chronique de Bavière, en y comprenant les événements de toute l'Allemagne: cet ouvrage, important parce qu'il était neuf et riche de documents, déplut parce qu'il était vrai : aussi ne fut-il publié que mutilé, et trente-deux ans après avoir

été terminé. L'allemand de l'auteur va de pair avec celui de Luther.

Sébastien Münster aborda la statistique dans sa *Cosmographie*
1489-1552. *universelle*, qu'il accompagna de gravures sur bois, et dans laquelle, au milieu d'erreurs inévitables, se trouvent des informations exactes.

Jean Philippson, dit *Sleidan*, du nom de sa patrie, employé d'a-
1506-1556. bord en France dans plusieurs affaires, fut ensuite nommé historiographe de la ligue de Smalkalde. Après avoir écrit les *Quatre monarchies*, livre élémentaire, il fit en vingt-six livres, d'un latin pur et simple, l'histoire de son temps (1517-1556), histoire qui est en somme celle de Charles-Quint, et où il fait preuve de beaucoup de connaissances. Il s'arrête principalement sur la réforme, qu'il considère comme l'œuvre de la Providence, et l'intérêt le plus grand de l'humanité. Paul Jove ayant parlé au hasard, et recueilli sans discernement ce qu'il entendait dire, Sleidan vise à le réfuter ainsi que Cochlæus, et s'attache à dénigrer constamment Charles-Quint, en se fondant sur des actes publics et sur de bons témoignages.

Frédéric Hortleder se proposa le même but dans son *Discours sur la justice de la guerre* faite à l'empereur par les États protestants.

1505. Gilles Tschudi, le père de l'histoire suisse, servit son pays, et raconta avec patriotisme les événements de l'an 1000 à l'an 1564.
1612. François Guillimann de Fribourg s'occupa, au contraire, des ennemis de la Suisse dans son *Habsburgica*.

Parmi les historiens dont abonde la Hollande, il faut distinguer
1547-1625. Matthieu et Jean Voss, auteurs des *Annales*, et Ubb d'Ems, dont les *Res srisifæ*, ouvrage précieux, vont jusqu'en 1564. Chacun des écrivains de ces contrées colora son récit, selon qu'il était protes-
1586-1646. tant ou catholique. Celui de Nicolas Bourgoigne, jurisconsulte flamand, bien informé et plein de mouvement, fut écrit dans le sens catholique. Beaucoup d'autres subirent l'influence contraire : de ce
1559-1635. nombre fut Pierre-Christian Bor, à qui les états donnèrent la mission spéciale de rendre compte des événements, et ouvrirent les archives, d'où il tira de bons documents, mais sans savoir les disposer.
1555-1587. Le poëte Pierre Van-Hooft adopta une meilleure méthode; mais Hugues Grotius les surpassa tous par ses vastes connaissances, par sa clarté dans la manière d'exposer les faits et de les distribuer. Il dessine à merveille les caractères, rattache habilement les événements à la cause dont ils dérivent, et sait faire l'éloge des Nassau, bien qu'il ait été persécuté par eux.

Voss donna un examen des anciens historiens latins et de ceux du moyen âge, examen qui est encore utile aujourd'hui. Cet ouvrage a reçu de riches suppléments de Mallinkrot, Hallervord, Sand, Apostolo Zeno. Voss se borne aux circonstances biographiques et bibliographiques, tandis que la Mothe le Vayer fait de bonnes observations philosophiques sur quatorze historiens grecs et dix latins, pour les caractériser. Voss fit précéder son ouvrage d'un *Traité de l'art historique*, le plus complet qu'il y eût alors et d'une grande érudition, quoique scolastique. Il est partisan des harangues, recommande les digressions, les préambules, et exige de l'historien la connaissance des affaires, ainsi que la hardiesse de dire la vérité, quoiqu'il ne lui impose pas l'obligation de la dire tout entière. 1623.

Le Danemark, la Suède, la Pologne, la Bohême, la Hongrie, eurent aussi des historiens, dont aucun n'est remarquable.

Dans son *Histoire d'Écosse*, Buchanan fait abnégation de la critique, entraîné qu'il est par la partialité ; Guillaume Camden est plus loyal dans celle d'Élisabeth : ce furent en Angleterre les premiers essais d'un art qui devait plus tard fournir de grands modèles. Lord Herbert de Cherbury entreprit l'histoire de Henri VIII, Bacon celle de Henri VII, et il fut le premier qui appliqua la philosophie à l'appréciation réfléchie des événements, tout en prodiguant la louange au roi, ainsi qu'à l'artifice et à l'égoïsme en politique.

Les premiers ouvrages français de cette époque sont encore empreints de la teinte féodale. Ainsi le *Loyal serviteur* raconte « les faits, gestes, triomphes, prouesses du bon chevalier sans paour et sans reproches, le noble seigneur Bayard, » en revêtant le caractère et les sentiments de son héros, mais en déployant une élégance et une précision inconnues à ses prédécesseurs. Le maréchal de Fleuranges, fait prisonnier à Pavie, écrivit pendant sa captivité, dans un style naïf, l'histoire des choses mémorables arrivées de 1449 à 1521. Guillaume et Martin du Bellay, qui prirent une grande part aux événements de l'époque, les retracèrent tout à l'avantage de François Ier et au détriment de Charles-Quint.

Bientôt les passions religieuses s'en mêlèrent aussi. Blaise de Montluc, surnommé le *Bourreau royaliste*, à cause du zèle qu'il montra dans la nuit de la Saint-Barthélemy, écrivit, à l'âge de soixante-quinze ans, l'odyssée de ses exploits dans la guerre de

Sienne contre le Medeghino, où il fut tellement défiguré en défendant cette ville, qu'il dut porter un masque le reste de ses jours. Henri IV disait de ce livre, rempli de digressions continuelles sur l'art militaire, qu'il devait être la Bible du soldat. Marguerite de Valois, femme de ce prince, dépeint avec esprit et vivacité, dans ses Mémoires adressés à Brantôme (1561-1582), la cour de Catherine, que sa haute position lui permit de connaître à fond, et le massacre des huguenots; elle cherche à s'y disculper de ses infidélités, mais sans toutefois y réussir. Les Mémoires de Pierre de Castelnau (1592), qui, outre qu'il connut par lui-même les événements de son temps, donne plus d'étendue à ses observations, sont plus
1579-1646. instructifs. Le *Journal de ma vie*, par le maréchal de Bassompierre, guerrier et diplomate distingué, les Mémoires de Mornay et de Sully, ceux des cardinaux d'Ossat et du Perron, du président Jeannin et de François de la Noue, sont rédigés sous l'inspiration des opinions religieuses.

1550-1630. Le père de Théodore-Agrippa d'Aubigné lui fit jurer sur les cadavres mutilés des calvinistes de venger leur mort. Il combattit donc dans les rangs des huguenots; puis, ayant déposé l'épée, il écrivit une histoire générale depuis 1550 jusqu'en 1601, et vécut tranquille à Genève, en dépit de quatre sentences de mort. Homme énergique, qui tenait du puritain et du Gascon, il s'occupe surtout des faits militaires; du reste, plein d'enthousiasme, de négligence et de franchise, il raconte comme s'il causait, et ne sait pas tenir compte des nécessités de la politique.

1527-1614. Les Mémoires de Pierre de Bourdeilles, seigneur de Brantôme, sont plus particulièrement remarquables. C'est une histoire secrète de la cour de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, où il traite successivement des capitaines français, des capitaines étrangers, des dames galantes, des femmes illustres, et des duels. Spirituel, subtil, fort indifférent à la véracité comme à la moralité des actions, il raconte avec le même calme les trahisons et les obscénités, en homme qui ne croit ni à la pudeur chez les femmes, ni à l'honneur chez les hommes. Il n'en aurait pas fallu davantage pour le rendre populaire, quand son originalité et le tableau coloré des mœurs de son temps n'en feraient pas un écrivain à part.

1553-1610. Nous ne nous arrêterons pas à Girard du Haillan, qui dans son *Histoire*, de Pharamond à Charles VII, abandonna la manière des chroniqueurs, pour lier les faits entre eux et les apprécier; ni à

l'*Inventaire général de la religion et des choses publiques de*
France, par Jean de Serres, ouvrage d'un calviniste qui déplut 1540-1598.
à ses coreligionnaires, et qui fut oublié, après avoir eu beaucoup de lecteurs ; non plus qu'à du Tillet, qui appuya l'histoire de documents
authentiques, et à François Beaucaire de Péguillon, qui soutint au 1570.
concile de Trente les libertés gallicanes, et retraça en langue latine les événements arrivés en France de l'an 1461 à l'an 1567, en puisant à de bonnes sources, sans se faire toutefois scrupule de transcrire de longs fragments.

Le président Jacques-Auguste de Thou fut le premier qui subs- 1553-1617.
titua aux récits diffus des chroniqueurs une narration claire, méthodique, distribuée avec art et avec goût. Il commença à se rendre célèbre comme défenseur des rats qui infestaient le territoire d'Autun. Ces animaux ayant été excommuniés par l'évêque et cités trois fois à comparaître, suivant l'usage, de Thou, qui leur avait été désigné d'office comme avocat, démontra qu'il n'avait pas été procédé contre eux dans les formes, et que les délais assignés étaient trop courts, vu le peu de sûreté qu'offraient les ponts et les routes, où les chats se tenaient aux aguets. Les rats furent en conséquence absous, sur sa plaidoirie.

De Thou acquit des connaissances en voyageant en Italie : il y apprit à observer les hommes et les choses, et il en eut des occasions nouvelles dans les emplois qui lui furent confiés par Henri III et Henri IV ; appelé ensuite à présider le parlement, il partit de cette haute position pour porter sur les événements un coup d'œil plus assuré. Effrayé par le massacre de la Saint-Barthélemy, il s'était mis à en rechercher les causes ; et l'histoire qu'il conduisit jusqu'en 1607 est semée de réflexions judicieuses et profondes, bien qu'elles ne s'étendent pas à l'avenir. Il est à regretter aussi que les considérations générales qu'elle renferme n'embrassent pas les différentes nations. Trouvant peut-être que l'idiome de son pays ne suffirait pas à la tâche qu'il entreprenait, il fit choix de la langue latine : son érudition, l'impartialité courageuse qu'il conserve au milieu de tant de haines, lui font pardonner non seulement ses brusques transitions d'un sujet et d'un peuple à un autre (inconvénient résultant du système chronologique qu'il avait adopté sans savoir rattacher les diverses parties), mais encore la surabondance de certains détails et l'accoutrement héroïque qu'il donne à ses personnages, afin d'imiter Tite-Live. Il n'oublie pas au milieu des événements l'histoire des

sciences et des arts, ni la civilisation au milieu de la politique. Magistrat rigide, il condamne ce qui sort de la légalité dans quelque parti que ce soit. Son ouvrage fut défendu ; et, pour se justifier de calomnies inévitables dans des temps de factions, il publia ses Mémoires.

Chez les Espagnols, affermis dans l'unité de la foi, qui leur avait valu de conquérir l'unité de nation, le classicisme prenait une forme
1506-1580. particulière. Nous avons déjà fait mention du Portugais Jérôme Osorio, qui écrivit, à la manière de Cicéron, l'*Histoire du roi Em-*
1623. *manuel*, et aussi du jésuite Jean Mariana, dont le style et la méthode sont tout à fait antiques, les descriptions et les harangues d'un art admirable, mais sans vérité locale ; si bien que les émirs sarrasins, les princes goths et les rois castillans parlent tous comme des professeurs de rhétorique. Il fit partir son *Histoire d'Espagne* des temps les plus reculés. Sans être ni grand penseur, ni contraire au roi et à la monarchie, il expose néanmoins les faits avec impartialité ; et les conséquences en dérivent nécessairement. Il y mêle des historiettes, des légendes, des sorcelleries, sans indiquer ce qui mérite plus ou moins de croyance. « Mon intention, dit-il, ne fut pas d'écrire l'histoire, mais de « mettre en ordre et en bon style ce que d'autres avaient réuni « comme matériaux pour mon édifice, sans m'astreindre à vérifier les détails : personne ne saurait donc exiger de moi au delà « de ce que s'est proposé ma volonté. » En effet, son mérite réside surtout dans le style, et dans le sentiment patriotique dont il est sans cesse animé.

Il s'arrête au moment de l'expulsion des Maures, pour dire : « *Recentiora contrectare ausi non sumus, multorum offensione evitanda.* » Malgré son extrême prudence, et la précaution qu'il avait prise de dédier son ouvrage à Philippe II, ce prince le dénonça à l'inquisition comme libéral, et nous avons déjà vu que ce n'était pas sans motif.

1490. Jean Sepulveda, historiographe de Charles-Quint et instituteur de Philippe II, avait longtemps vécu à Rome. Il écrivit l'histoire classique de ces deux rois et celle des guerres du Mexique, avec autant de critique et de vérité que peut le faire une plume salariée, qui prend soin d'affaiblir les cruautés commises par les Espagnols en Amérique.

Zurita rédigea les *Annales d'Aragon* avec une froide érudition ;

Barthélemy d'Argensola, qui le continua, soutint les droits des cortès, si gênants pour les gouvernants.

On loue chez Antoine de Solis, auteur de la *Conquête du Mexique*, la correction du style : nous le trouvons néanmoins toujours apprêté, antithétique et ennuyeux dans un sujet qui offrait une si riche variété. Mais en général les Espagnols, qui opérèrent tant de merveilles, n'ont point écrit leurs propres mémoires, fidèles en cela à leur proverbe : Fais, et ne dis rien (*Obras, y no palabras*). 1610-1686.

La *Vie de Charles-Quint* par Sandoval mérite d'être mentionnée pour la longue critique qu'en a faite la Mothe le Vayer. Cet écrivain donna à cette occasion un véritable traité de l'art historique (*Discours sur l'histoire*), en observant ce qui en constitue la matière plutôt qu'en s'attachant à la forme, comme l'avaient fait ses prédécesseurs. Il n'apprécie le genre historique qu'autant qu'il s'allie à la philosophie morale et à l'exacte vérité. Il exclut en conséquence les histoires contemporaines, réprouve les généalogies menteuses dont on faisait alors étalage, ainsi que les prodiges, les astrologies, les haines nationales.

La curiosité, naturellement excitée à cette époque par les événements et par les voyages, chercha une pâture dans des écrits du genre de nos journaux actuels, c'est-à-dire, où l'on donnait au fur et à mesure le récit des faits arrivés dans l'année. Tels seraient les *Relations historiques* de M. Eytzinger (1), le *Mercure gallo-belge* de Jean Arthusius (2), le *Mercure austro-bohemo-germanique* de M. C. Landorp (3), et les *Mémoires secrets* de Victor Siri (4). Journaux.

D'autres portèrent leur attention sur les pays nouveaux et sur la géographie. Le jésuite Jean-Pierre Maffei, de Bergame, fut appelé à Lisbonne par le cardinal Henri pour décrire les conquêtes des Portugais dans l'Inde, ce qu'il fit dans un latin extrêmement châtié. Il obtint la permission de réciter l'office en grec, afin que les locutions

(1) M. Eytzinger, *Relationum historiarum pentaplus*. De 1576 à 1597. Cologne.

(2) J. Arthusius, *Mercurii gallo-belgici Sleidano succenturiati; sive rerum in Gallia et Belgio potissimum, Hispania quoque, Italia, Anglia, Germania, Ungaria, Transylvania*, etc., *gestarum*. 1555-1626; Francfort.

(3) Landorp, *Mercurius austro-bohemo-germanicus*. Francfort, 1820.

J. P. Abelin, *Theatrum Europœum*, 1617-1628.

Martin Meyer, *Diarium Europœum*, etc., etc.

(4) De 1601 à 1640. Le *Mercure* ou *Histoire du temps* leur fait suite.

incorrectes du Bréviaire ne viussent pas gâter la pureté cicéronienne de sa diction. Pierre della Valle publia, sous forme de lettres (1650), ses *Voyages faits, de* 1614 *à* 1626, *en Syrie et en Perse;* il s'y montre bon observateur, et son récit a de la vie en ce qu'il parle beaucoup de lui.

Le moine bolonais Léandre Alberto fit une description de l'Italie (1550), où se trouvent de bons renseignements, bien qu'il se soit laissé fourvoyer par Annius de Viterbe. Un ouvrage posthume de Jean-Antoine Magini roule sur le même sujet (1620). Ferrari donna le premier un *Lexicon geographicum* (1627), composé de neuf mille six cents articles. Purchas, ecclésiastique anglais, publia, après avoir consulté douze cents auteurs, un résumé des voyages dans toutes les contrées, sous le titre du *Voyageur* (1613-25): malgré son peu d'exactitude, cet ouvrage fut pour les contemporains un répertoire extrêmement utile.

Oléarius, ambassadeur du duc de Holstein en Moscovie et en Perse de 1633 à 1639, raconta en allemand ses voyages, qui furent traduits en plusieurs langues. Il y révèle parfaitement la barbarie des Russes et le despotisme de la Perse. Comme il rapporte loyalement ce qu'il a observé avec attention, sa prolixité ne cause point d'ennui.

1522-1592. Le Flamand Auger Ghislen de Busbecq, envoyé à Constantinople par Charles-Quint en qualité d'ambassadeur auprès de Soliman II, étudia les mœurs des Turcs avec une sagacité encore nouvelle. Il fit passer en Europe plusieurs manuscrits grecs et latins, et publia le monument d'Ancyre; s'étant rendu ensuite en France pour y conduire à Charles IX la princesse son épouse, il étudia cette cour comme pouvait le faire un bon diplomate, et de Thou avoue avoir tiré un grand parti de ses observations.

1533-1593. Jean Lœvenklau, latiniste et helléniste, qui savait aussi la langue turque, traduisit les *Annales ottomanes*, qu'il continua de 1550 à 1587. Il laissa en outre une *Histoire des Turcs,* qui va jusqu'en 1552.

Divers écrivains commentèrent les anciennes géographies ou en firent de nouvelles, mais sans produire rien de capital; Benoît Bordone publia à Venise l'*Isolario* (1528).

Les différentes cartes qui nous restent témoignent des connaissances géographiques du temps, si toutefois il est permis de croire que les éditeurs s'appliquassent à les donner de plus en plus

perfectionnées. Si l'on compare celle qui accompagne le *Novus Atlas* de Blæw, de 1648, avec celle d'Ortelius, de 1612, on n'y trouve que bien peu de progrès ; le détroit d'Anien sépare encore l'Amérique de l'Asie vers le 60° de latitude ; nous trouvons sur la côte nord-est le détroit de Davis ; l'Estotiland a fait place au Groënland ; le Canada est un peu mieux dessiné, et la Scandinavie l'est plus exactement. Au sud, la Terre de Feu finit au cap Horn, sans se réunir à la terre australe ; à l'est, la Corée se montre sous la forme d'une île oblongue ; la mer d'Aral a disparu, et la muraille de la Chine s'étend au nord du 50ᵉ parallèle. L'Inde est extrêmement petite, et la mer Caspienne inexactement indiquée.

CHAPITRE XXXV.

PHILOSOPHIE SPÉCULATIVE.

Une fois que l'impulsion eut été donnée aux esprits en proclamant orgueilleusement les droits de la raison, la philosophie pouvait-elle rester dans ses langes anciens ? Les universités, les académies poursuivaient leur tâche accoutumée, en mettant obstacle aux innovations : la grave Sorbonne discutait la question de savoir si l'on pouvait dire *ego amat;* elle se déclarait contre ceux qui voulaient que l'on prononçât *qui* et *quanquam* à l'italienne, au lieu de les prononcer *ki* et *kankan* à la française : elle alla jusqu'à priver de son bénéfice un professeur qui trouvait l'autre mode meilleur, et il fallut que le parlement s'entremît dans le différend. Les savants espagnols avaient repoussé, par des arguments empruntés à Aristote, les idées expérimentales de Colomb sur le nouveau monde ; et Jean Ginesio Sépulvéda, de Cordoue, défendait contre Las Casas la 1490-15:3.
légitimité de l'oppression des naturels américains. Le respect pour Aristote était poussé si loin, qu'un médecin ayant montré sur un cadavre, à un sectateur du philosophe, que le foie n'est pas à gauche, celui-ci lui répondit : *C'est fort bien; mais Aristote le dit ainsi.*

Mais la scolastique était combattue avec des armes diverses par les humanistes, les platoniciens, les néo-péripatéticiens, les néo-pythagoriciens, les mystiques, les stoïciens, les sceptiques, et surtout par les réformés ; les formules surannées et la vénérable tradition paraissaient une nourriture insuffisante, et l'on prétendait

comparer les sentences des docteurs avec « le manuscrit original de Dieu, » c'est-à-dire, avec le monde et la nature. L'Espagnol
1492-1540. Louis Vivès attaqua la scolastique au nom des lettres humaines (1). Érasme marcha sur ses traces, et tenta de substituer la discussion claire et élégante aux formes d'une argumentation barbare. Luther, qui croyait la scolastique le fondement du catholicisme, se rua contre Aristote avec sa fougue habituelle : il fut en cela secondé par Mélanchthon, qui se montra ensuite partisan de l'ancienne méthode dans ses *Initia doctrinæ physicæ*, œuvre remplie d'astrologie et de préjugés.

Péripatéticiens. L'étude du grec, qui s'était propagée en Europe, eut pour résultat de meilleures versions des ouvrages d'Aristote, et l'on fut ainsi plus à même de le comprendre. On connut aussi alors Alexandre d'Aphrodisium, le meilleur interprète du philosophe de Stagire, dont les adorateurs se partagèrent en deux camps, celui des fauteurs d'Alexandre, qui niaient l'existence de l'âme, et celui des partisans d'Averroès, qui en soutenait l'immortalité, bien que l'âme ne fût pas à ses yeux une entité individuelle, d'une nature propre, et pos-
1462-1525. sédant la conscience de soi-même. Au nombre des premiers figura Pierre Pomponace, de Mantoue, qui mit en relief les arguments les plus spécieux pour en démontrer la mortalité, ou, plus exactement, pour établir qu'on ne saurait arriver, par la raison, à en démontrer l'immortalité. Il disait la même chose du libre arbitre et de la Providence; mais il professait du reste un plein respect pour la tradition religieuse, et se confirmait dans sa foi en cette tradition par une morale sévère.

Il donne, dans le traité *de Incantationibus*, une explication naturelle des événements prodigieux et des miracles, à l'exception de ceux de l'Évangile; et pour cela il avait recours aux théurgies, ce à quoi arrivaient les sectateurs d'Aristote par le raisonnement, comme les platoniciens par la contemplation. Selon lui, toutes les choses s'enchaînent dans la nature, les événements de la terre avec ceux du ciel: en conséquence les révolutions des empires et des religions dépendent de celles des astres. Les thaumaturges sont des physiciens exquis, qui prévoient les prodiges naturels, les rapports occultes du ciel avec la terre, et profitent du moment où les lois sont suspendues pour fonder de nouvelles croyances. Une fois que l'influence supé-

(1) *De corruptis artibus et tradendis disciplinis.*

rieure a cessé, les prodiges cessent également, les religions déclinent, et ne laisseraient après elles que l'incrédulité, si de nouvelles constellations n'amenaient des prodiges et des thaumaturges nouveaux.

C'est aussi à la négation qu'aboutirent le Napolitain Simon Porta et César Crémonini. André Césalpino incline au panthéisme : il dit que, de même que les insectes naissent de la putréfaction, toutes choses naquirent sans germe à l'époque où la chaleur céleste était plus intense. Il fut réfuté par Nicolas Torello, de Montbéliard, professeur à Altorf, dans un écrit plein d'exagération jusque dans son titre (1). Nous avons voulu rapporter cette opinion, afin de faire voir que les grands philosophes du siècle passé, bien loin de créer, n'ont fait que glaner leurs systèmes dans les conceptions d'un temps qu'ils affectaient de mépriser.

Lucile Vanini, prêtre napolitain, voyagea en Europe comme 1585-1619. prédicateur; mais il expliqua Averroès au lieu de l'Évangile, en se déclarant disciple de Pomponace et de Cardan. Il dit que le diable est plus fort que Dieu, puisqu'il arrive tous les jours des choses que Dieu ne saurait vouloir. Il met dans la bouche de l'un ou de l'autre les critiques dirigées contre le christianisme ; il feint d'être saisi d'horreur en les entendant, comme il feint aussi de se faire l'apologiste du concile de Trente et d'être furieux contre Luther, tandis qu'il fait lui-même la guerre au christianisme, en philosophe dans l'*Amphithéâtre*, en physicien dans le *Traité de la nature*, se montrant tour à tour panthéiste et matérialiste. En expliquant dans le premier ouvrage ce que c'est que Dieu, il agite le problème de la Providence et de la fatalité, et tout en ayant l'air de combattre les athées, il met en lumière leurs arguments : or il réduit les preuves de la Providence aux oracles, aux sibylles, aux miracles, qu'il décrit sous leur côté faible avec une apparence de bonhomie qui ne saurait cependant faire illusion.

Il attribue physiquement l'origine de l'homme à la putréfaction et au perfectionnement successif des espèces : son but, selon lui, ne saurait être la morale, attendu que la morale naît des lois. L'homme est surpassé même en force par les animaux : on ne peut donc dire qu'il leur soit supérieur par sa destination, et le mieux qu'on puisse faire c'est de vivre et de jouir de l'existence ; car *le temps qu'on n'emploie pas à aimer est perdu.*

(1) *Alpes Cesæ* (par allusion à son nom), *hoc est A. Cesalpini monstrosa et superba dogmata discussa et excussa.*

C'étaient là les moyens employés par Vanini pour faire la guerre au christianisme. Il tenait à Toulouse des réunions secrètes, gagnait la jeunesse, et devenait très-dangereux à raison de la fermentation produite par les guerres religieuses. La justice le fit donc arrêter ; et un gros crapaud qu'il tenait enfermé dans un bocal formant contre lui un indice grave, il fut condamné comme magicien et comme athée.

En résumé, des doctrines si scandaleuses étant journellement déduites de l'aristotélisme, il n'est pas étonnant que Léon X et d'autres princes eussent défendu de l'enseigner. Mais déjà le culte de Platon s'était relevé en Italie par l'influence de Marsile Ficin et des autres membres de l'Académie de Florence.

1502-1572. Dans l'université même de Paris, où Aristote régnait en maître, Pierre Ramus osa s'élever contre lui. Après avoir étudié trois ans la logique, il examina combien s'était accrue en lui la connaissance des faits, jusqu'à quel point elle avait rendu son élocution plus facile, ou augmenté ses dispositions poétiques ; et il trouva que cette étude n'avait en rien développé son intelligence. Il se reporta donc vers Platon, chez qui il crut apercevoir une manière de raisonner beaucoup plus pressante. Il exprimait, du reste, son opinion en ces termes : *Si un portefaix venait me dire quelque chose de plus raisonnable que Platon, je laisserais celui-ci pour m'en tenir à celui-là.*

Ramus combattit, en conséquence, le Stagirite et le jargon de ses commentateurs, dans ses *Animadversiones aristotelicæ* et dans ses *Institutiones dialecticæ ;* mais l'université scandalisée l'accusa d'avoir comploté contre la science et la religion ; le roi lui-même intervint dans la querelle et fit condamner sa doctrine, en ayant soin que la sentence fût répandue par toute l'Europe, ce qui fut un triomphe pour les sectateurs d'Aristote et un sujet d'ignobles bouffonneries. Mais il n'appartient pas aux rois de décréter leur souveraineté sur la pensée. Le cardinal de Lorraine leva la défense décrétée, et Ramus se mit à enseigner les mathématiques, comme pouvant venir en aide à ses idées ; mais le massacre de la Saint-Barthélemy parut à ses ennemis une excellente occasion, et ils le firent égorger. Cela n'empêcha pas que le champ de la pensée ne fût encore disputé assez longtemps entre les ramistes et les antiramistes.

Nizolio attaqua aussi la logique et la métaphysique du Stagirite, en opposant la saine philologie au fatras de termes étranges

adoptés dans les écoles (1). Leibnitz mit cet écrivain en crédit en faisant une édition de son ouvrage, comme *exemplum dictionis philosophiæ reformatæ.*

Aconcio, émigré italien, prétendit offrir une méthode pour arriver à la vérité plus facilement que par la méthode ordinaire (2). Comme chacun adoptait la devise de quelque ancien philosophe, Juste-Lipse prit celle de Potamon. Quoiqu'il proclamât un éclectisme systématique comme méthode à suivre en fait de philosophie, il montra de la préférence pour les stoïciens; mais au fond il est plutôt érudit que philosophe, de même que Casaubon et Scaliger.

François Patrizi, de Clissa en Dalmatie, après avoir tenté de mettre d'accord Aristote avec Platon et les autres philosophes, s'aventura avec plus d'originalité à nier l'authenticité des ouvrages du Stagirite, en les déclarant des plagiats et des compilations sans goût ni jugement. C'était là une tâche qui péchait par l'excès, et que les injures grossières vinrent gâter; mais il y déploie une critique inusitée jusqu'alors, et qu'on serait loin d'attendre d'un homme qui acceptait les écrits hérétiques et les dogmes des cabalistes. Enfin, il soutint que les doctrines du Stagirite étaient en opposition avec celles du christianisme, tandis que celles de Platon s'accordent avec elles en quarante-trois points. Il exhortait en conséquence Grégoire XIV à bannir des écoles l'enseignement d'Aristote (3). 1529-1597.

Mais que voulait-il y substituer? Hermès, Zoroastre, Orphée, remis en crédit par les néo-platoniciens mystiques. Parmi ces derniers dominait surtout Paracelse dont nous avons déjà parlé, et qui faisait venir les sciences immédiatement de Dieu. L'homme, selon lui, est un petit univers formé de l'essence des quatre éléments, des astres, de la sagesse et de la raison; de là vient qu'il peut participer aux vertus des étoiles, à l'aide des moyens qu'enseigne la magie. A la mort du corps élémentaire, le corps sidérique continue d'exister jusqu'à ce qu'il soit réabsorbé par les astres, et, demeurant à côté de l'autre, il continue ses opérations comme pendant la vie; de là les apparitions des morts près des objets et des

(1) *De veris principiis et vera ratione philosophandi contra pseudophilosophos.* Parme, 1553.

(2) *De Methodo, sive recta investigandarum, tradendarumque scientiarum ratione.* Bâle, 1558.

(3) Il émet dans sa *Poétique* la pensée de fonder la poésie sur le vrai et sur l'histoire, ce qui constitue un romantisme anticipé.

personnes aimées. Celui qui sait dominer les corps sidériques peut acquérir de grandes connaissances.

Beaucoup de personnes à sa suite, et principalement les Rose-croix, se mirent à étudier les sciences occultes. Il convient de distin-
1571. guer dans le nombre l'Anglais Robert Fludd, dont la renommée est très-diverse, et Tauler, le fondateur de l'école théosophique en Allemagne. Des jugements non moins incertains ont cours au sujet
1575-1624. de Jacques Bœhme, né près de Gorlitz, qui, ayant lu dans la Bible que le Seigneur promet son esprit à ceux qui le prient, lui adressait des prières incessantes afin de l'obtenir. Désireux d'arriver à une certitude religieuse, il se mit à examiner si les crypto-calvinistes avaient raison ; et Dieu l'enleva en esprit au séjour des bienheureux, où il passa sept jours dans l'intuition de la Divinité, au milieu de la plénitude de la lumière. Il ne quitta point pour cela sa boutique de cordonnier ni ses occupations domestiques, jusqu'au moment où de nouveaux torrents de la lumière supérieure se ré-
1600. pandirent sur lui. A la vue inopinée d'un vase en étain, « son esprit astral fut transporté dans un joyeux rayonnement jusqu'au centre de la nature, de manière qu'il lui devint possible de connaître l'essence intime des créatures en ce qui concerne leurs figures, leurs contours et leurs couleurs. »

1612. Favorisé ensuite d'une troisième vision, il la décrivit dans le livre intitulé *Aurore ;* et, malgré les défenses, il continua à écrire sur les trois principes, la triple vie humaine, l'édification de la foi, les six points, le grand mystère, la vie surnaturelle, l'intuition de Dieu : il n'affichait, du reste, aucune prétention. Un grand air de candeur et de bonté de cœur se laisse apercevoir au milieu de phrases d'alchimie et d'astrologie, et jamais il ne se sépara des luthériens. Les uns le dénigrent comme un pauvre fou, les autres en font un prophète chez lequel brillent d'insignes beautés, et le regardent comme le précurseur de Saint-Martin.

Bernard Ochino, de Sienne, nie que l'on puisse parvenir à la vérité à l'aide de la raison, et pense qu'il y faut joindre l'autorité divine (1). Or la sainte Écriture ne suffisant pas sans une lumière

(1) « La raison naturelle qui n'est pas rendue saine par la foi est frénétique et folle. On peut donc juger qu'elle peut servir de guide et de règle pour les choses surnaturelles, et que sa philosophie erronée peut être le fondement de la théologie, et servir à monter jusqu'à elle. Si la raison humaine n'était pas frénétique, bien qu'elle ait peu la lumière des choses créées, elle en tirerait néanmoins parti,

infaillible qui aide à l'interpréter, il est contraint (vu qu'il avait répudié l'autorité de l'Église par son apostasie) de se réfugier dans le mysticisme et dans l'inspiration intérieure immédiate (1).

Celui qui ne savait pas s'en arranger se livrait au scepticisme. Sceptique.
Ce Cornélius Agrippa, qui, tout en les combattant, finit par adopter les sciences occultes et les doctrines de la cabale, semblerait un dogmatique absolu. Il pousse cependant le scepticisme à ses dernières limites dans la *Vanité et l'incertitude des sciences*, où il n'admet pas que l'homme soit même certain de sa propre ignorance (2).

non-seulement pour s'élever à la connaissance de Dieu, mais bien plus encore pour reconnaître, comme Socrate, et qu'elle ne sait rien, et qu'elle ne peut rien savoir sans la grâce divine. Or, elle est, au contraire, tellement orgueilleuse, qu'en rabaissant, en enterrant, en persécutant le Christ, l'Évangile, la grâce et la foi, elle a toujours magnifié l'homme charnel, sa lumière et ses forces. De plus, à raison de ce qu'elle est frénétique, son obstination est telle que la foi ne la guérit pas; elle n'accepte pour vrai que ce qui lui paraît tel, et l'on ne saurait lui faire comprendre une vérité sans qu'elle ait été d'abord scrutée par sa raison frénétique, et si elle n'est conforme à son aveugle jugement. La philosophie réside donc en bas, dans l'obscure vallée des sentiments; elle ne peut élever la tête à la hauteur des choses surnaturelles, pour lesquelles elle est tout à fait aveugle. » (*La seconde partie des sermons de messire* BERNARD OCHINO, Siennois. Serm. III.)

(1) « Les Écritures sacrées ne suffisent pas pour avoir complétement la notion de Dieu; car il pourrait y avoir une personne qui, douée d'une heureuse mémoire, saurait par cœur les saintes Écritures et leur interprétation, et qui les entendrait convenablement selon la raison humaine, quoiqu'elle fût sans foi, dénuée de l'esprit et de la véritable lumière de Dieu. Il y faut donc un esprit et une lumière surnaturels, et que Dieu, par sa faveur, nous ouvre l'intelligence, et les y fasse pénétrer divinement. Nous ne devons donc pas considérer les saintes Écritures comme notre dernier but, ni comme nos reines et impératrices suprêmes, mais comme des moyens et des guides qui nous conduisent à la foi, à la véritable connaissance de Dieu, beaucoup plus que les créatures. Ensuite, bien que nous soyons dans l'Église de Dieu, pour nous certifier les vérités divines, révélées et surnaturelles, pour nous y arrêter et nous y établir, il faut en venir enfin au témoignage intérieur de l'Esprit-Saint, sans lequel on ne peut savoir quelles écritures sont saintes et émanées de Dieu, et lesquelles ne viennent pas de lui. » B. OCHINO, Serm. IV.

(2) Voici l'épigraphe de ce livre :

Inter divos nullos non carpit Momus,
Inter heroas monstra quæque insectatur Hercules,
Inter demones rex Erebi Pluton irascitur omnibus umbris,
Inter philosophos ridet omnia Democritus,

Il considère les mathématiques comme supérieures aux autres sciences quant à la certitude, et plus encore quant à la concordance de ce qu'elles enseignent. Il leur reproche toutefois que rien ne correspond en réalité à l'idée des nombres : elles se sont trompées souvent, et ne contribuent point à rendre l'homme bon et heureux. Les arithméticiens eux-mêmes ne sont pas d'accord ; de même que les géomètres diffèrent sur les idées d'unité, de point, de lignes, de superficie, et ils ont des problèmes insolubles. Puis l'arithmétique sert à la superstition et à l'avidité du gain. Agrippa est plus curieux lorsqu'il s'attaque aux historiens, qui approuvent des actions dignes de blâme, comme celles des conquérants, au lieu de voir en eux des assassins.

C'est donc chez lui un scepticisme pratique, appliqué aux sciences telles qu'elles étaient de son temps, et en comprenant sous ce nom tous les artifices et les détours enseignés par l'avidité, par l'ambition, la volupté, le désir de s'ouvrir un passage par quelque moyen que ce soit. Il prend le clergé pour but principal de ses traits, et il ne fait point grâce à l'érudition monastique, à la scolastique, à la dépravation des ordres religieux ; hardiesse qui montre combien était grande la tolérance de l'Église avant la réforme (1).

1562-1632. Le Portugais François Sanchez ne pouvant, à cause des édits de son pays, attaquer de front les sectateurs d'Aristote, combattit le dogmatisme général dans l'ouvrage intitulé *La très-noble science de ne rien savoir,* où il démontre dans un style vif la futilité de la science qui n'arrive point aux objets en eux-mêmes, mais se borne à des fruits d'imagination et à de vaines paroles. Il commence ses discussions par le *quid,* et les termine encore par le *quid.* Le ton léger qu'il emploie à dessein n'empêcha pas de prenque au sérieux les attaques qu'il dirige contre la logique syllogistidre bien antérieurement à Bacon. Sa conclusion est que l'on peut

Contra deflet cuncta Heraclitus,
Nescit quæque Pyrrhon,
Et scire se putat omnia Aristoteles;
Contemnit cuncta Diogenes;
Nullis his parcit Agrippa;
Contemnit, scit, nescit, flet, ridet, irascitur, insectatur, carpit omnia,
Ipse philosophus, dæmon, heros, deus et omnia.

(1) Meiners donne sur lui, dans les *Vies d'hommes célèbres du temps de la régénération des sciences*, des renseignements plus complets que les articles de Bayle et de la *Biographie universelle.*

trouver la vérité en réunissant la raison et l'expérience, tandis qu'elles ne servent à rien isolément.

François de la Mothe le Vayer insinue le pyrrhonisme dans ses dialogues. Jérôme Hirnhaym (*de Typo generis humani*) soutient aussi que toute science est une illusion, et que la certitude ne peut être acquise que par la révélation. 1588-1672.

Mais tandis que ces raisonneurs doutaient et démolissaient, d'autres s'occupaient déjà d'édifier. Bernardin Télésio, de Cosenza, étudia dans le silence les mathématiques et la philosophie ; puis, à l'âge de soixante-six ans, il se mit à enseigner à Naples la philosophie naturelle, et fonda la Société télésienne, opposée à Aristote. En traitant de la nature des choses (*de rerum Natura juxta propria principia*), il admet trois principes, savoir : deux incorporels, la chaleur et le froid ; un corporel, la matière : et non-seulement ces principes sont actifs, mais intelligents, avec la perception de leurs propres actes et de leurs impressions mutuelles. C'est d'eux et de leurs changements que naquirent les choses. La chaleur réside dans les cieux, unie à la matière la plus subtile. Le centre de la terre est la région du froid, et la matière y est plus dense ; l'espace intermédiaire est leur champ de bataille. Il simplifie ainsi extrêmement la physique d'Aristote, en répudiant les génies, les entéléchies et tout le fatras scolastique ; il émet des idées nouvelles sur le mouvement des corps célestes, sur la chute des corps graves, sur l'angle d'incidence et de réflexion de la lumière, sur la direction des rayons, sur les miroirs concaves et sphériques ; et Bacon le juge *amatorem veritatis et scientiis utilem, et non nullorum placitorum emendatorem et novorum hominum primum*. Télésio. 1508-1588.

Nous n'avons point à craindre d'être démentis en disant que les premiers de ces *hommes nouveaux*, qui substituèrent le rationalisme à l'ancienne scolastique, surgirent en Italie. Quand la France pouvait tout au plus citer Ramus, qui encore ne s'attaquait qu'à l'art de discuter, les Italiens indiquaient la méthode à suivre pour étudier les sciences naturelles, dépouillées des prétentions anciennes. C'est ce que fit Giordano Bruno, de Nola, dont la vie agitée inspire de l'intérêt. Après avoir pris l'habit religieux dans l'ordre des dominicains, il abandonna bientôt le couvent et se rendit à Genève, pour échapper aux tyrannies qui l'auraient atteint dans son pays. Il s'y mit en conflit avec Calvin et Théodore de Bèze, dont il avait embrassé Bruno.

les doctrines, et passa successivement en France, en Angleterre et en Allemagne (1) ; mais il ne trouva la tranquillité nulle part : la faute en fut peut-être à son orgueil démesuré (2), et en partie au mépris qu'il montrait pour Aristote, en même temps qu'il était plein d'admiration pour Raymond Lulle. Décidé à revoir sa patrie, il se rendit à Venise ; mais il fut arrêté et livré à l'inquisition romaine,
1600. qui, ne pouvant l'amener à une rétractation, l'envoya au bûcher.

L'Italie ne s'occupa point de lui ; mais dans ces dernières années les Allemands, trouvant chez lui des doctrines analogues aux leurs, réhabilitèrent sa mémoire. Il montre, en effet, un esprit d'une extrême finesse et une imagination vigoureuse, bien qu'elle ne soit pas refrénée par la raison, et que la vanité vienne la gâter. Versé dans le grec et dans la philosophie antique, ses idées ont de la ressemblance avec celles des éclectiques alexandrins, et notamment de Plotin. Il déploie de l'originalité lorsqu'il soutient la liberté de la pensée philosophique ; mais il ne sait pas maîtriser son sujet, ni

(1) Bruno fut extrêmement reconnaissant envers les princes, ses protecteurs. Voyez son *Oratio consolatoria, habita in illustri Academia Julia, in fine solemnissimarum exsequiarum illustrissimi et potentissimi principis Julii, ducis Brunsvicentium*. 1er juillet 1589, Helmstadii. En parlant de lui-même, il dit : *In mentem ergo, in mentem, Itale, revocato, te a tua patria, honestis tuis rationibus atque studiis pro veritate exsulem, hic civem; ibi gulæ et voracitati lupi romani expositum, hic liberum; ibi superstitioso insanissimoque cultui adstrictum, hic ad reformatiores ritus adhortatum; illic tyrannorum violentia mortuum, hic optimi principis amænitate atque justitia vivum.*

(2) Il écrit : *Ad excellentissimum Oxoniensis Academiæ procancellarium, clarissimos doctores, atque celeberrimos magistros, Philotheus Jordanus Brunus, Nolanus, magis laboratæ theologiæ doctor; purioris et innocuæ sapientiæ professor; in præcipuis Europæ academiis notus, probatus et honorifice exceptus philosophus; nullibi præterquam apud barbaros et ignobiles peregrinus; dormitantium animorum excubitor; præsumptuosæ et recalcitrantis ignorantiæ domitor; qui in actibus universis generalem philanthropiam protestatur; qui non magis Italum quam Britannum, marem quam fœminam, mitratum quam coronatum, togatum quam armatum, cucullatum hominem quam sine cucullo virum, sed illum, cujus pacatior, civilior et utilior est conversatio, diligit; qui non ad perunctum caput, signatum frontem, ablutas manus et circumcisum penem, sed (ubi veri hominis faciem licet intueri) ad animum ingeniique culturam maxime respicit; quem stultitiæ propagatores et hypocritunculi detestantur; quem probi et studiosi diligunt, et cui nobiliora plaudunt ingenia : excellent. clarissimoque Acad. Oxon. procancellario cum præcipui, ejusdem universitatis S. P. D.*

s'arrêter à temps. Ses ouvrages sont affublés de singuliers titres, comme la *Cabale du cheval Pégase,* la *Cène des cendres;* le dernier est un dialogue sur la théorie physique du monde, dans lequel il soutient Copernic, dont il fait l'éloge non moins sous le rapport de l'érudition que sous celui du courage (1) : il trouva néanmoins l'hypothèse de la gravitation absurde, attendu que tout mouvement est circulaire de sa nature. *Le débit de la bête triomphante, proposé par Jupiter, effectué par le conseil, révélé par Mercure, raconté par Sophie, ouï par Saulin, enregistré par Nolanus,* fut considéré comme quelque chose de terrible contre Rome, tandis que ce n'est rien de plus qu'une allégorie pour servir d'introduction à la morale.

Le livre intitulé *Cause, principe et unité*, contient l'exposition de sa métaphysique, qui consiste dans un double panthéisme. Le monde est animé par une intelligence présente partout, cause première de toutes les formes que la matière peut revêtir, mais non de la matière; unique agent physique qui vit dans toutes les choses, lors même qu'elles ne semblent pas vivre (2). L'unité est l'être; ce

(1) *Heic ego te appello, veneranda prædite mente,*
Ingenium cujus obscuri infamia sæcli
Non tetigit, et vox non est suppressa strepenti.
Murmure stultorum, generose Copernice, cujus
Pulsarunt nostram teneros monumenta per annos
Mentem, cum sensu ac ratione aliena putarem,
Quæ manibus nunc attrecto teneoque reperta,
Posteaquam in dubium sensim vaga opinio vulgi
Lapsa est, et rigido reputata examine digna.
Quantumvis Stagirita meum noctesque diesque
Græcorum cohors, Italumque Arabumque sophorum
Vincirent animum, concorsque familia tanta;
Inde ubi judicium ingenio instigante, aperiri
Cœperunt veri fontes, pulcherrimaque illa
Emicuit rerum species (nam me Deus altus
Vertentis sæcli melioris non mediocrem
Destinat, haud veluti media de plebe, ministrum),
Atque ubi sanxerunt rationum capere veri
Conceptam speciem, facilis natura reperta :
Tum demum licuit quoque posse favore mathesis
Ingenio partisque tuo rationibus uti,
Ut tibi Timæi sensum placuisse libenter
Accepi, Agesiæ, Nicetæ, Pythagoræque.

(2) Voici comment Giordano Bruno entend prouver que tout est animé :
« *Diosono :* L'opinion commune est que toutes les choses n'ont pas vie.

qui est multiple est composé; donc, il n'existe que l'unité, et en elle se trouvent confondus le fini et l'infini, l'esprit et la matière. Prise

Théophile : L'opinion commune n'est pas toujours la plus vraie.

Diosono : Je crois que cela peut se soutenir; mais il ne suffit pas, pour qu'une chose soit vraie, qu'on puisse la soutenir; il faut encore la démontrer.

Théophile : Cela ne me sera pas difficile. N'y a-t-il pas eu des philosophes qui ont dit que le monde était animé?

Diosono : Oui, il y en eut plusieurs, et même des plus célèbres.

Théophile : Pourquoi donc ces sages ne diraient-ils pas aussi que toutes les parties du monde sont animées?

Diosono : Ils le disent en effet, mais ils le disent des choses principales, et de celles qui sont de véritables parties du monde, chacune desquelles contient l'âme tout entière; car l'âme des animaux que nous connaissons est tout entière dans chaque partie de leur corps.

Théophile : Quelle est donc la chose que vous croyez ne pas être réellement une partie du monde?

Diosono : Les choses qui ne sont pas premier corps, comme disent les péripatéticiens; la terre avec les eaux et les autres parties qui, selon vous, constituent l'animal entier, la lune, le soleil et les autres corps; en outre, j'appelle animaux principaux, ceux qui ne sont pas parties premières de l'univers, et que l'on dit avoir, ceux-ci une âme végétative, ceux-là une âme sensitive, et d'autres même une âme raisonnable.

Théophile : Mais si l'âme, précisément parce qu'elle est dans le tout, se trouve encore dans les parties, pourquoi ne voulez-vous pas qu'elle existe pareillement dans les parties des parties?

Diosono : J'y consens, mais seulement dans les parties des choses animées.

Théophile : Quelles sont les choses non animées, ou qui ne font pas partie des choses animées?

Diosono : N'en avons-nous donc pas assez sous les yeux? Toutes celles qui n'ont pas vie.

Théophile : Et quelles sont les choses qui n'ont pas vie, ou au moins un principe vital?

Diosono : En somme, voulez-vous que chaque chose ait une âme et un principe vital?

Théophile : C'est précisément ce que je prétends.

Polymnius : Donc un corps mort a une âme; donc mes manches, mes pantoufles, mes bottes, mes éperons, mon anneau et les formes de mes chaussons seront animées? ma simarre, mon manteau sont animés?

Gervais : Oui, maître Polymnius. Et pourquoi non? Il me paraît bien que votre simarre et votre manteau sont animés, puisqu'ils enveloppent un animal comme vous; que vos éperons et vos bottes sont animés quand ils sont à vos pieds; que votre chapeau est animé quand il couvre votre tête, qui n'est pas sans avoir une âme. Ainsi, l'écurie est animée quand le cheval y est, ou le mulet, ou vous-même. Ne l'entendez-vous pas ainsi, Théophile? Ne vous semble-t-il pas que j'ai mieux saisi votre idée que messire le professeur?...

Théophile : Je dis que la table n'est pas animée comme table, pas plus que

en soi, l'unité est Dieu ; en tant qu'elle se manifeste dans le monde, elle est le monde, et le monde est encore Dieu (1). Une unité primitive réside au fond de cette apparition d'objets, près de laquelle tous sont égaux. En observant les objets, on ne voit point de substances particulières, mais bien la substance en particulier. Il y a donc un principe premier de l'existence, c'est-à-dire, Dieu. Ce principe peut être tout, et est tout. La puissance, l'activité, la réalité et la possibilité sont en lui une unité indivisible et inséparable. Il est le *fondement intérieur* et non pas seulement la *cause extérieure* de la création ; il vit en tout ce qui vit.

Nous trouvons donc là le panthéisme qui a été reproduit par Schelling, tandis que Fichte a aussi imité Bruno dans l'abus des néologismes. Il n'y a point d'idées vraies en dehors de l'Être divin, dont l'univers est l'effet et l'expression imparfaite; or c'est de cet univers que nous déduisons nos connaissances, qui ne sont pas des idées, mais des ombres d'idées.

Bruno traite, dans sa *Méthode*, de la manière de chercher, de découvrir, de juger, de disposer, d'appliquer les principes, et de se

l'habit comme habit, le cuir comme cuir, le verre comme verre; mais que, en tant que choses naturelles et composées, ils ont en eux la matière et la forme. Quelque petite et chétive que soit une chose, elle contient une partie de la puissance spirituelle, qui, pour peu que le sujet s'y trouve disposé, s'étend de manière à devenir une plante ou un animal, et reçoit les membres d'un corps quelconque parmi ceux qu'on appelle communément animés; parce que l'âme se trouve dans toutes les choses, et qu'il n'y a pas de corpuscule si minime qui n'en contienne sa portion, et ne soit animé.

Polymnius : Ergo quidquid est, animal est.

Théophile : Toutes les choses qui ont une âme ne s'appellent pas animées.

Diosono : Donc toutes les choses ont au moins une vie.

Théophile : J'accorde qu'elles ont l'âme en elles, qu'elles ont la vie quant à la substance, et non quant à l'acte admis par les péripatéticiens, et par tous ceux qui définissent la vie et l'âme d'une manière trop grossière.

Diosono : Vous me fournissez un argument qui rendrait vraisemblable l'opinion d'Anaxagore, que toute chose est dans toute chose, parce que l'esprit, ou l'âme, ou la forme universelle, se trouvant en toutes choses, toute chose peut se produire de toute chose.

Théophile : Je dis que cette opinion est non-seulement vraisemblable, mais encore vraie, parce que cet esprit existe dans toutes les choses, qui, si elles ne sont pas des animaux, sont pourtant animées; si elles ne sont pas selon l'acte sensible d'animalité et de vie, elles sont cependant selon un principe et un acte premier quelconque d'animalité et de vie. »

(1) *Est animal sanctum, sacrum et venerabile mundus.* De immenso, lib. V.

les remémorer. Après avoir ensuite établi la relation de l'intelligence divine avec l'intelligence universelle et avec les intelligences particulières, il en déduit l'harmonie de toutes les choses entre elles. Cette connexion une fois trouvée, il espéra réduire l'idéal et le réel, l'être de raison et l'être existant, en une seule catégorie qui embrassât dans son universalité l'être ramené à la plus simple unité. C'est dans ce but qu'il s'appliqua à perfectionner l'*Ars magna* de Lulle, le plus mauvais modèle qu'il pût suivre.

ampanella. 1568-1639. Thomas Campanella, Calabrois comme Télésio, et dominicain, ne lui céda pas comme hardi penseur. S'étant épris des idées de Télésio, il essaya, avant Bacon, de fonder sur l'expérience une philosophie de la nature ; et si, au lieu de disséminer son attention sur tant de sciences pour les réformer, il l'eût concentrée sur une seule, il serait devenu un homme supérieur.

Il ne voit aussi qu'un jargon dans la métaphysique d'Aristote, sans se fier davantage à Albert et à Thomas ; et il donne pour base au savoir philosophique la nature combinée avec le surnaturalisme. La révélation et la nature sont à ses yeux la double source de la connaissance des choses. La première est le fondement de la théologie, et l'autre, de la philosophie. L'intelligence consiste à sentir, c'est-à-dire, à s'apercevoir des modifications de notre être ; or, la mémoire, la réflexion, l'imagination, sont des déterminations variées de la sensibilité. La pensée est l'ensemble des connaissances placées dans la sensation, qui donne à connaître seulement les objets individuels, et non leur généralité ni leurs rapports généraux.

Mais, au lieu de s'arrêter ici avec les sensualistes, il reconnut et énonça le besoin de la connaissance rationnelle et théologique, quoiqu'il restât loin encore d'une solution. Toute la création consiste, selon lui, en ce qui est et en ce qui n'est pas. Le premier se compose de puissance, de sagesse et d'amour, et il a pour but l'essence, la vérité, le bien ; tandis que le néant est impuissance, haine, ignorance. Dans l'Être suprême les trois qualités primordiales sont réunies dans une incompréhensible simplicité, sans mélange du néant, et unes, bien que distinctes. L'Être suprême, en tirant les choses du néant, transporte dans la matière ses idées inépuisables, sous la condition du temps et sur la base de l'espace ; il communique aux êtres finis les trois qualités qui deviennent les principes de l'univers, sous la triple loi de la nécessité, de la Providence et de l'harmonie.

Il édifie sur cette métaphysique une philosophie physique, une psychologique et une sociale. Dans la philosophie physique, il considère l'univers comme un ensemble de phénomènes matériels qui se développent dans le temps et daus l'espace. La matière qui a été mise en eux est un corps non construit, mais propre à la construction ; et elle opère au moyen de deux agents, la chaleur et le froid. Le premier forma le ciel, le second la terre, selon qu'ils dilatèrent ou condensèrent la matière ; et tous les phénomènes naissent de leur combinaison. La lumière ne fait qu'un avec la chaleur ; leur dénomination ne diffère que selon qu'elles opèrent sur le toucher ou sur la vue.

La physique n'est-elle pas au moment de démontrer qu'il avait deviné juste ?

Dans la physiologie, où Campanella considère les êtres comme vivants et sensibles, il distingue dans l'homme une triple vie, correspondant à une triple substance : l'intelligence ; l'esprit, son véhicule ; le corps, véhicule de l'esprit et de l'intelligence. Mais, attendu que tous les êtres tendent à se conserver, ils sont pourvus d'instincts, et de la faculté de sentir à différents degrés. Si l'homme possède une intelligence immortelle, à plus forte raison le monde, qui est plus parfait que tous les êtres crées : ses mains sont les forces expansives ; ses yeux, les étoiles, et son langage, les rayons mutuels qu'elles se renvoient : langage au moyen duquel peut-être communiquent entre eux les astres, doués d'une vie extrêmement sensible. Les esprits bienheureux qui les habitent voient tout ce qui est dans la nature et dans les idées divines. L'aimant et le sexe des plantes sont pour lui la preuve de la vie (1). Il décrit avec beaucoup d'éloquence les sympathies de la nature et l'épanchement de la lumière sur la terre, dont elle pénètre toutes les parties, à l'aide d'une infinité d'opérations qui certainement ne peuvent s'accomplir sans une immense volupté. Il ne saurait se former un vide dans la nature autrement que par des moyens violents, attendu que les corps éprouvent de la jouissance à leur contact mutuel.

Il est vrai que Campanella avance beaucoup plus de choses qu'il

(1) *Inveniemus in plantis sexum masculinum et fœmineum, ut in animalibus, et fœmina non fructificare sine masculi congressu. Hoc patet in siliquis et in palmis, quarum mas fœminaque inclinantur mutuo alter in alterum, et sese osculantur, et fœmina impregnatur, nec fructificat sine mare; immo conspicitur dolens, squalida, mortuaque, et pulvere illius et odore reviviscit.*

n'en prouve, et que son imagination, excitée par la solitude et par les souffrances, le jette dans des écarts. Il s'applique surtout à trouver un dogmatisme philosophique pour réfuter le doute, en se fondant sur le besoin que la raison éprouve d'atteindre à la vérité; tellement que le sceptique lui-même doit, pour la combattre, avoir certains principes de connaissances. Il combat tout ensemble, dans sa politique, l'athéisme et le machiavélisme, en défendant la liberté du savoir et les droits de la raison.

Son époque le traita en criminel. Mis en prison pour affaires d'État, il y resta vingt-sept ans. Enfin Urbain VIII, ayant obtenu sa translation de Naples à Rome sous prétexte de le juger, le fit mettre en liberté. Il se rendit alors en France, où il eut pour amis Peyresc et Gabriel Naudé, et pour protecteur Richelieu.

Il serait injuste de passer sous silence Paul Sarpi, qui établit dans l'*Art de bien penser,* d'un côté, que les sens ne trompent jamais, puisqu'ils se bornent à transmettre à l'intelligence ce qui se présente à eux ; de l'autre, que les axiomes sont inutiles aux découvertes.

1540-1615. Nous mentionnerons aussi Jean-Baptiste Porta, qui devança Lavater et Gall, en enseignant (*de humana Physiognomia*) que les corps ne restent point impassibles aux mouvements de l'âme; qu'il se forme, au contraire, entre eux une alliance réciproque qui se manifeste dans l'aspect extérieur, et que les habitudes dérivent des humeurs et des tempéraments.

L'aristotélisme se trouvait donc miné de toutes parts. Télésio et Campanella avaient enseigné à répudier cet amas de préjugés fondés sur des maximes à priori. L'un avait déjà émis l'idée de scruter les mystères de la nature à l'aide de l'induction et de l'expérience; l'autre s'était appliqué à embrasser le cercle entier des connaissances humaines, en se fondant sur la métaphysique, sans laquelle il n'y voyait qu'un vide immense. Campanella et Thomas Morus avaient attaqué le funeste machiavélisme de leur siècle, pour établir la politique sur des bases rationnelles. Déjà les barrières imposées à l'esprit humain avaient été brisées, et on lui avait montré le champ de nouvelles et inépuisables conquêtes, destinées à le soustraire au mal par la vertu et l'intelligence.

Bacon. 1569-1626. Cela n'empêcha pas d'attribuer tout le mérite de ces tentatives particulières à François Bacon, qu'on a préconisé comme le restaurateur de la philosophie. Garde des sceaux de la reine Élisabeth, il fut fait à soixante ans grand chancelier et baron de Vérulam, puis

vicomte de Saint-Alban par Jacques Ier. Accusé de corruption et de connivence avec ceux qui dépendaient de lui, il fut condamné, sur ses aveux, à une amende de quarante mille livres sterling, à la prison, et à l'exclusion de toute charge publique. Ce jugement ne le dégoûta point des cours; il rampa jusqu'à ce qu'il eût obtenu la remise de l'amende, et qu'il se fût fait rouvrir les portes du palais.

La philosophie ne pouvait être qu'une distraction pour un homme aussi occupé; il n'en a pas moins été placé à la tête des philosophes modernes. Bacon ne fut point inventeur, et il n'établit aucun système complet; mais il offrit à l'intelligence humaine une méthode et un ordre propre à lui faire exercer utilement son activité sur les idées fournies par les sensations. Comme il n'est satisfait ni des anciens ni des nouveaux systèmes, il pense qu'il y a lieu de revenir sur l'investigation des faits, sur les classifications, sur la méthode, pour en tirer des vérités: dans ce but il examine avant tout les erreurs les plus familières, leurs sources et leurs remèdes.

Quatre idoles ou préventions avaient fait jusque-là obstacle à la saine connaissance des choses: les préventions communes à tous les hommes, ou préventions de l'*espèce* humaine (*idola tribus*); les préventions individuelles, ou préventions de l'*individu* (*idola specus*); celles que l'un communique à l'autre, ou préventions du langage (*idola fori*); celles que l'on puise chez les maîtres, ou préventions de l'*école* (*idola theatri*). Il faut ranger parmi ces dernières tous les faux errements de la philosophie rationnelle, de la philosophie empirique et de la philosophie superstitieuse: la première reçoit les notions abstraites telles qu'elles se présentent, sans les soumettre au creuset de l'examen; la philosophie empirique commence par l'examen, mais bientôt elle se perd dans les hypothèses; la superstition, mélange de philosophie et de théologie, se trouve dans Platon et dans plusieurs écrivains chrétiens (1).

Ces erreurs enfantent la *fausse contemplation* de la nature, comme dans Aristote qui la rétrécit pour la faire entrer dans son cadre, et la *fausse démonstration* par défaut d'expérience. L'intelligence humaine a presque toujours sommeillé, à l'exception de trois époques, l'époque des Grecs, l'époque des Romains, et l'époque moderne. Ce qui nuit à ceux qui s'appliquent à la philosophie, c'est

(1) *De dignitate et augmentis scientiarum*, 1605. — *Novum organum scientiarum*, 1620.

qu'ils s'occupent de trop de soins, et qu'ils sont dirigés par leur intérêt personnel : ou ils sont serviles envers l'autorité, ou bien ils sont prompts à se fatiguer et à se croire arrivés au terme, lorsqu'ils viennent à peine d'entrer dans la carrière.

Mais celui qui veut avancer dans la science doit saisir la nature sur le fait, expliquer et combiner les phénomènes (*instantiæ naturæ*), puis les coordonner en classes faciles (*comparationes instantiarum,* pour s'élever, en dernier lieu, à l'intelligence réelle de la nature au moyen de l'induction. Bacon expose ici les différentes règles de l'induction, forme de raisonnement qu'il veut substituer au syllogisme, mais qui, en réalité, avait été déjà employée par Képler, par Galilée, par Copernic, et proclamée par Tycho-Brahé et Léonard de Vinci (1).

Comme si par là on eût acquis les sciences, Bacon entreprend de les coordonner, et de donner une *Description du globe intellectuel.* Il réfère les productions de l'esprit humain à trois facultés : la mémoire, l'imagination et le raisonnement. A la première répond l'histoire, à la seconde la poésie, à la dernière la science proprement dite. L'histoire considère les êtres et les faits individuels ; la poésie crée des formes imaginaires de ce que fournit la mémoire ; la science généralise et explique les faits. L'histoire est un guide ; la poésie, un songe ; et la science, un réveil.

L'histoire se divise en naturelle, civile ou humaine. La première se subdivise en trois branches, selon que la nature suit son libre cours (les *phénomènes réguliers*), selon qu'elle en dévie (les *monstres*), ou selon qu'elle est subjuguée par l'homme (les *arts*).

L'histoire proprement dite est le tableau des œuvres de Dieu, des hommes, de la nature. On distingue en conséquence l'histoire sacrée, prophétique, ecclésiastique ; l'histoire ancienne et la moderne, les éphémérides, les annales, les antiquités, l'histoire générale et l'histoire littéraire. Cette dernière n'a pas été faite encore, et pourtant sans elle l'esprit humain ressemble à Polyphème privé d'un œil (2).

La poésie est ou narrative, ou dramatique, ou parabolique, c'est-à-dire, offrant une fiction dont on veut faire sortir une vérité.

L'homme fait naître certaines sciences dans le monde ; d'autres viennent du ciel par révélation. La science humaine ou la philosophie embrasse autant de sciences particulières qu'il y a d'objets. Il

(1) *Voy.* la note add. G.
(2) *Voy.* la note add. H.

s'ensuit que, pour les réduire à l'unité, il faut une science générale qui pose des axiomes communs à toutes les sciences particulières.

Les sciences particulières se divisent en science de Dieu, en science de la nature, et en science de l'homme. La première concerne la théologie naturelle, l'astrologie, la sorcellerie; la seconde est spéculative (la *physique* et la *métaphysique*) et opérative (la *mécanique* et la *magie*); et après elle viennent, comme supplément, les mathématiques, science instrumentale. La science relative à l'homme regarde ou la nature ou la société civile. La science sociale se divise en trois branches, selon les biens que la société doit procurer, savoir: le secours contre l'isolement, l'assistance dans les affaires, la défense contre les injures (les *lois*, l'*économie politique*, le *commerce*). L'homme étant composé d'une âme et d'un corps, la science qui le concerne se divise en autant de branches qu'il existe de biens corporels: la médecine correspond à la santé, la cosmique à la beauté, la gymnastique à la force, la musique et la peinture au plaisir.

La science de l'âme traite ou de sa substance ou de ses facultés soit logiques, soit morales, et de la manière de les utiliser. La logique est ou inventive pour chercher la vérité, ou traditive pour l'enseigner (la *grammaire*, la *rhétorique*, la *critique*, la *pédagogie*). La morale spéculative étudie les caractères; la morale pratique cultive les affections.

Tel est le fameux arbre des sciences humaines, dressé par Bacon (1); tels sont les services dont la science lui est redevable. Nous avons déjà vu dans le moyen âge diverses tentatives plus ou moins malheureuses qui avaient pour but de disposer l'encyclopédie humaine; mais celle-ci même, loin d'être complète, démontre combien la doctrine de la connaissance humaine était encore dans l'enfance. C'est de la raison seule que les sciences sont engendrées; la mémoire en est la dépositaire; l'imagination ne fait qu'offrir les matériaux, et les revêtir avec élégance. On n'y trouve donc indiquées ni la filiation logique des sciences, ni leur histoire; et les facultés de ceux qui devaient les inventer sont substituées aux caractères objectifs qui constituent les sciences et la dérivation logique de leurs objets.

Plus porté à reconnaître les ressemblances de la nature qu'à en signaler les différences, comme il arrive chez les hommes d'une

(1) On veut qu'il l'ait emprunté au Français Jacques de Chavigny.

imagination vive et d'un caractère ardent, Bacon avait peine à se renfermer dans des raisonnements rigoureux ; il tombait dans l'abus des métaphores, et ne se faisait point faute de les employer en place d'arguments, quelque capricieuses et tiraillées qu'elles fussent. De là les titres et les distinctions étranges de ses livres, et le latin barbare, mais néanmoins ambitieux, dans lequel il les écrivit ; ce qui a été pris maintes fois pour de la force. Il se répète en outre très-fréquemment, et l'on est certain de rencontrer plusieurs fois les pensées brillantes, les rapprochements étudiés dont il fait étalage.

Son premier théorème : *L'homme, ministre et interprète de la nature, n'étend ses connaissances et son action qu'à mesure qu'il découvre l'ordre naturel des choses ou par la réflexion ou par l'observation ; au delà, il ne sait et ne peut rien ;* ce théorème, disons-nous, promet un homme d'une imagination calme, disposé à enregistrer les phénomènes de la nature, mais qui ne veut faire aucun effort pour en pénétrer les secrets. Cependant, quoique sa méthode inductive dût le restreindre dans ces limites, ses espérances n'allaient à rien moins qu'à découvrir les causes latentes, la marche fugitive à l'aide desquelles les corps passent d'une forme à une autre ; et cela, au moyen de l'application rigoureuse de propositions exclusives et affirmatives.

Il n'en fallait pas davantage pour lui démontrer que son *Organum* n'était pas un instrument général : lui-même, bien plus, l'excluait des doctrines morales et politiques *fondées sur les opinions des hommes* (1). Plus attentif à ordonner l'esprit humain qu'à expliquer les choses, il ne s'aperçut pas qu'une série entière de faits lui échappait ; et il se concentra dans le *sensualisme,* qui grandit ensuite en corrompant la philosophie. En effet, si l'induction tourne à l'avantage des sciences physiques, fondées uniquement sur l'expérience, elle échoue là où se montrent des vérités nécessaires, absolues, antérieures à l'expérience. Ajoutez que l'induction ne se soutient qu'autant que chaque effet procède d'une cause. Or, quelle est l'expérience qui offre l'idée de la causalité nécessaire ? Si pourtant celle-ci manque, nous n'aurons plus que des hypothèses particulières.

Bacon se déclare l'ennemi des causes finales, *stériles comme les vierges consacrées au Seigneur.* Mais nous ne saurions nous per-

(1) *Doctrinis quæ in opinionibus hominum positæ sunt, veluti moralibus et politicis.* Cogitata et visa.

suader qu'il ait été pour cela hostile par système à la philosophie de la révélation ; car elle est aussi une science expérimentale, bien que d'une nature supérieure et spirituelle. Si sa doctrine fut ensuite employée à nier dans l'homme et dans sa conscience ce qui outre-passe la nature, il faut l'attribuer à Locke et à ses sectateurs. Si l'on voulut déduire de l'expérience les choses même qui jamais ne furent contenues dans le monde sensible, la faute en est aux disciples de ce philosophe. Bacon montre toujours de la piété : il écrivit des méditations religieuses, et il lisait dévotement ses prières ; Hume et d'Alembert lui reprochent même d'avoir laissé la religion affaiblir la vigueur de son esprit.

Il faut cependant avouer forcément ou qu'il ne déduisit pas les conséquences de tous ses principes, ou qu'il respecta les croyances de son temps avec un scrupule qui ressemble à de l'hypocrisie officielle. Il ne toucha à la politique que sous le rapport historique, sans lui chercher de principes rationnels, sans se dégager des intrigues de son temps et de ses basses ambitions. Il n'aperçut pas l'importance de la métaphysique, qui pourtant est la première des sciences; il resta donc bien loin d'embrasser, selon son projet, le cercle entier de la sagesse humaine. L'expérience ne s'était-elle pas continuée même durant le moyen âge? De son temps même, n'était-elle pas employée par Copernic, par Képler, par Galilée (1), qui en tira des découvertes si importantes, tandis qu'elle n'en fournit aucune à Bacon?

L'induction elle-même, ce fondement de la philosophie baconienne, n'est-elle pas une méthode naturelle plutôt qu'un art? Elle fut mise en usage par tous les philosophes postérieurs, mais d'une manière différente de la sienne, sans les rapprochements de faits, sans les catégories de phénomènes, sans les classifications qu'il avait proposées: il enseigna tout au plus les limites nécessaires dans lesquelles il convenait de la renfermer. Mais est-ce là créer une méthode? N'était-ce pas la conséquence naturelle de l'augmentation des faits et des phénomènes soumis aux observateurs, de l'esprit positif et ennemi des systèmes, qui s'était introduit dans les sciences?

De son temps précisément on avait épuisé l'érudition, et tous les regards s'étaient tournés vers la nature. Or, Bacon ayant proclamé la nécessité de la dévoiler à l'aide de l'expérience, il semble que

(1) Bacon connut les ouvrages de Galilée. *Voyez* son *Organum*, liv. II, aph. 39, et *Sylva sylvarum*, n° 791.

les découvertes qui suivirent fussent dues au mérite de sa méthode, tandis qu'il parle, au contraire, avec mépris des sciences qui grandissent, et dit qu'il fait sombre, parce qu'il ferme les yeux avec une obstination imperturbable.

Quoiqu'on le citât beaucoup, il était peu lu néanmoins ; et jusqu'en 1730 il n'avait été fait de ses ouvrages qu'une seule édition en Angleterre (1). L'effet qu'il produisit fut donc faible, tandis que l'école expérimentale italienne ouvrit la voie à d'insignes découvertes. Bacon est mis au-dessous de Galilée par Hume, son compatriote. Lorsqu'au dix huitième siècle seulement on commença à faire une guerre à mort au moyen âge, Bacon fut porté aux nues, comme l'homme qui avait su s'en détacher; et, attendu qu'on ne devait trouver dans ses prédécesseurs qu'ignorance et crédulité, il fallut lui attribuer le mérite d'avoir inventé tout d'un jet la philosophie expérimentale, la seule que l'on voulût accepter pour la fonder

(1) Voici comment Stewart, qui met Bacon au-dessus de tout autre philosophe moderne, juge de son influence sur les sciences : « L'influence du génie de Bacon sur les progrès successifs des découvertes physiques a été rarement appréciée avec exactitude; quelques-uns en parlent à peine, tandis que d'autres la considèrent comme la cause unique de la réforme des sciences. Des deux extrêmes, le second, à coup sûr, s'écarte moins de la vérité; car on ne saurait citer dans la science un autre philosophe dont les efforts aient contribué d'une manière aussi évidente à accélérer le progrès intellectuel du genre humain. Il faut pourtant remarquer qu'avant Bacon plusieurs philosophes, dans diverses contrées de l'Europe, avaient pris la bonne voie; et peut-être ne se trouve-t-il pas dans ses ouvrages une seule règle importante, touchant la véritable méthode d'investigation, dont on ne puisse retrouver le germe dans les écrits de ses prédécesseurs. Son grand mérite consiste à avoir concentré dans un seul foyer des rayons faibles et disséminés; d'avoir fixé l'attention des philosophes sur les caractères distinctifs de la véritable science et du faux savoir, et cela avec un bonheur d'élucidation tout particulier; enfin, d'avoir secondé par la puissance d'une éloquence hardie et figurée. La méthode d'investigation par lui recommandée avait été déjà suivie chaque fois qu'il s'était fait quelque découverte solide, concernant les lois de la nature; mais on ne l'avait suivie qu'accidentellement, et sans plan régulier ni prémédité. C'est donc à lui qu'il était réservé de réduire en règle et en méthode ce que d'autres avaient fait, soit à l'aventure, soit en profitant de quelque lueur de vérité. On ne cherche pas à atténuer par ces observations la gloire de Bacon, car on peut en dire autant de tous ceux qui ont réduit en système les principes d'un art quelconque. Cela s'appliquerait même à lui avec beaucoup moins de force qu'à tout autre philosophe qui aurait dirigé ses études sur des objets analogues, attendu qu'on ne connaît point d'art dont les règles aient été heureusement exposées sous la forme didactique, quand cet art était aussi peu avancé que la philosophie expérimentale au temps de Bacon. » *Account of life and Writings of Reid.* Sect. 2.

définitivement sur la sensation. Alors on lui prodigua l'encens à l'envi ; Condillac alla jusqu'à le proclamer le créateur de la véritable métaphysique, lui qui jamais ne s'en était occupé qu'incidemment. Lorsque ensuite l'Encyclopédie française fut greffée sur son arbre scientifique, il sembla devenu le représentant du savoir moderne, dont il n'avait été qu'un des promoteurs.

Mais Descartes et Gassendi, dont nous nous réservons de parler dans le siècle suivant pour ne pas les séparer de ceux qui les développèrent ou les combattirent, eurent une bien autre influence sur le progrès de la science, ainsi que sur la renaissance de la philosophie.

CHAPITRE XXXVI.

SCIENCES EXACTES.

Plusieurs Italiens s'appliquaient alors aux mathématiques, les uns en continuant les travaux des anciens, d'autres en perfectionnant l'algèbre. Parmi les premiers se distingue François Maurolico 1491-1570
de Messine, qui, raffinant sur Archimède, Apollonius et Diophonte, les amena à des résultats nouveaux. La belle cité où il avait reçu le jour et qu'il avait entourée de fortifications lui assigna généreusement une pension de cent écus d'or, pour qu'il continuât ses travaux et l'histoire du pays. Charles-Quint et don Juan d'Autriche l'eurent en haute estime, à raison des calculs astrologiques à l'aide desquels il avait prédit la victoire remportée à Lépante sur les Turcs. Il entreprit, mais sans la terminer, une encyclopédie des mathématiques simples et appliquées, en traduisant les Grecs et en les commentant. Les quatre derniers des huit livres d'Apollonius sur les sections coniques étaient perdus ; on savait seulement qu'il traitait dans le cinquième des lignes droites, plus grandes et plus petites, qui se terminent aux circonférences des sections. Or Maurolico se mit à refaire ce livre par de belles règles ; mais il fut surpassé par Viviani, qui entreprit la même tâche à une époque plus éclairée. Maurolico en fit une notable application en remarquant que les lignes tracées par le style du gnomon sont toujours des sections coniques, variées selon la nature du plan sur lequel elles se projettent. Il écrivit aussi des poésies italiennes et siciliennes, ainsi que des traités sur la philosophie, la grammaire, la théologie,

et principalement sur l'optique. Il détermina le centre de gravité de plusieurs solides ; et s'il n'a pas laissé de découvertes originales, il se montre observateur très-attentif et philologue plein de finesse.

Parmi les autres Italiens qui s'occupèrent de la synthèse antique, nous mentionnerons Comandino, qui consigna ses observations dans des commentaires ; François Galigai, qui dédia à Jules de Médicis, en 1521, une somme d'arithmétique contenant la solution des équations de second degré déterminées et de plusieurs autres indéterminées d'une grande difficulté ; il réunit aussi dans un résumé plusieurs traités antérieurs, travail qui dut être d'une grande utilité. Jean-Baptiste Benedetti, de Venise, publia à vingt-trois ans
1590. une *solution de tous les problèmes d'Euclide avec une seule ouverture de compas* (1553), condition difficile qu'il surmonta à l'aide d'une grande sagacité. Il établit la théorie de la chute des corps graves, et qui, bien que d'une masse différente, tombent dans le vide avec une vitesse égale : il n'ignore point la pesanteur et l'élasticité de l'air ; il explique les variations annuelles de température par l'obliquité des rayons solaires ; il croit à la pluralité des mondes, et répudie l'incorruptibilité des cieux, ainsi que plusieurs erreurs des péripatéticiens.

Le quinzième siècle touchait à sa fin, que l'on ne savait résoudre que les équations déterminées des deux premiers degrés, et quelques équations déviatives ; l'attention ne s'était pas encore portée sur les racines négatives ou imaginaires. Ces calculs furent dus à
Algèbre. des algébristes italiens (1). Scipion dal Ferro, de Bologne, trouva la solution d'un cas partiel d'équation cubique ($x^3 + px = q$), et il
1535. en communiqua les secrets à Antoine-Marie del Fiore, qui défia publiquement à Venise Nicolas Tartaglia. Ce mathématicien, qui était déjà sorti victorieux d'un défi de Jean de Tonini, confondit son nouveau rival à l'aide d'une solution plus générale. Il l'enseigna sous
1545. serment au Milanais Jérôme Cardan, et celui-ci la publia dans son *Ars magna*, en lui appliquant son propre nom, qui lui est resté.

Plus on étudie l'histoire des sciences, plus on y remarque une espèce de divination chez ceux qui les premiers découvrirent certaines vérités, auxquelles il semble que la force du raisonnement ou les connaissances du temps n'auraient pu suffire à les conduire. Comment ne pas s'étonner que la belle formule qui a servi

(1) Il est inutile de répéter ici que les Indiens connaissaient la solution des équations, même du troisième et du quatrième degré.

de base aux travaux les plus insignes, et même à l'élégante généralisation de Harriott, ait été trouvée dans un temps où Tartaglia croyait avoir fait merveille en découvrant le cube de $p+q$, ainsi que l'équation entre le cube et une ligne, et l'équation entre deux portions de celle-ci?

Cardan, singulier mélange de savoir et d'extravagance, traita de tout et améliora tout à l'aide d'analyses inventives. Il reconnut la plupart des propriétés des racines; indiqua les racines négatives dans les équations carrées, et dit que toute équation cubique avait une ou trois racines réelles. Il sut les trouver par approximation; en signaler le nombre et la nature, soit d'après les lignes, soit d'après les coefficients; transformer une équation cubique parfaite en une autre manquant du second terme. Il inventa le calcul des racines imaginaires, si utile pour les analyses; et avant Harriott, à qui Montucla en attribue le mérite, il égala l'équation à zéro. Il publia aussi la méthode pour résoudre les équations bicarrées, trouvée par le Bolonais Louis Ferrari, son élève. Il appliqua l'algèbre à la géométrie, et même à la construction géométrique des problèmes, avant Viète et Descartes (1), il est à remarquer que depuis ce dernier il n'a pas été fait un pas dans la solution complète des équations littérales.

Tartaglia s'étant plaint que Cardan eût publié sa formule, il en résulta un défi de trente et un problèmes entre Ferrari et Tartaglia. Or ce dernier en proposa de plus difficiles, en s'y montrant algébriste supérieur. Ces défis, et neuf livres de réponses données par Tartaglia aux questions que lui adressaient des princes, des moines, des ambassadeurs, des architectes, attestent avec quelle ardeur on poursuivait alors les études de ce genre.

Tartaglia était fils d'un muletier; il eut la langue coupée lors du sac de Brescia, ce qui lui valut son surnom. Il vécut pauvre et se livrant tout entier aux mathématiques, sans s'occuper ni des sciences occultes, ni des malheurs de sa patrie. Il appliqua la mécanique à la détermination du mouvement curviligne ainsi qu'à celle de la chute des corps graves, et il essaya de reconstruire la mécanique. Il porta aussi particulièrement son attention sur la balistique: nous avons de lui, en effet, plusieurs problèmes d'artillerie; et il donne, dans ses *Re-*

(1) COSSALI consacre presque un volume entier de son *Histoire critique de l'algèbre*, 1797, à prouver le mérite de Cardan, en lui restituant les découvertes que Montucla avait attribuées à d'autres, et surtout à Viète.

cherches et inventions nouvelles, la dimension des pièces de guerre, avec la manière de s'en servir et d'en déterminer la capacité. Le moyen de mesurer l'aire d'un triangle dont les côtés sont connus, sans chercher la perpendiculaire est une découverte ingénieuse qui lui appartient, ainsi que l'*invention laborieuse* (travagliata) pour remettre à flot, quel qu'en soit le poids, un bâtiment submergé.

Cardan fit encore sur la mécanique des observations judicieuses. Il évalua la pesanteur et la résistance de l'air, et chercha à mesurer le temps au moyen de la pulsation de l'artère. Il enseigne aussi le mécanisme d'un cadenas à combinaisons, qui se fermait sous le mot *serpens*, invention que les Français s'attribuent à tort (1).

Déjà Aristote, et après lui Léonard de Pise, le moine Luc Paciolo, les deux savants que nous venons de mentionner, et d'autres encore (2), avaient fait usage des lettres comme symboles des quan-
1554. tités générales : cependant le langage algébrique ne faisait encore
que bégayer. Michel Stifels, le premier, employa le + et le — avec les
1557. chiffres comme énonciatifs des puissances ; l'= fut inventé par l'Anglais Robert Record dans la *Queue de l'esprit* (Swethstone of wit). Mais c'est à François Viète que revient le mérite d'avoir introduit systématiquement l'usage des lettres, et grandement facilité par ce moyen « la science du raisonnement général à l'aide de la langue symbolique. » Il en apprécia si bien l'importance, qu'il l'appela *logistique spécieuse*, à la différence de l'analyse ancienne, à laquelle il donne le nom de *logistique des nombres* (*numerosa*). Viète reconnut donc que l'algèbre a une bien autre importance que la recherche ingénieuse des nombres, et que son caractère consiste dans l'énonciation des rapports ; ce que Newton formula ensuite en l'appelant l'arithmétique universelle.

Viète imagina en outre une méthode, aujourd'hui abandonnée, pour résoudre les équations par approximation, méthode analogue à celle qui servait pour l'extraction des racines ; et il fit entrer la nature des cas irréductibles dans les équations cubiques. Il comprit la transformation des équations pour les débarrasser des coefficients ou du second terme, en résolut de cubiques autrement que ne l'avait fait Cardan, et vit que dans les cas où l'inconnue peut s'expliquer au moyen de valeurs positives, le second terme a pour coef-

(1) *De subtilitate*, Bâle, 1607, lib. XVII, p. 1074 : *Serra quæ sub quocumque nomine claudi potest.*

(2) LIBRI cite les passages. *Voyez* MONTUCLA et HALLAM, que nous suivons.

ficient la somme de ces valeurs avec le signe négatif; le troisième, la somme des produits de ces valeurs multipliées trois à trois et ainsi de suite jusqu'au dernier, qui est le produit de toutes les valeurs; ce qui fut un acheminement à la découverte d'Harriott. En employant l'algèbre dans les constructions géométriques, Viète arriva à la doctrine des sections angulaires. Les divers problèmes où il applique l'algèbre à la géométrie, toujours cependant sur des lignes droites, lui ont fait attribuer par quelques-uns l'honneur d'avoir découvert les rapports de l'algèbre avec la grandeur, tandis que Tartaglia, Cardan et même Luc Paciolo (1), sans parler des Orientaux, avaient déjà appliqué la science des nombres aux lois de l'espace.

L'importance de la méthode de Viète tient à la comparaison qu'on peut en faire avec celle de ses contemporains. Le calcul était déjà employé dans les questions de géométrie, mais seulement après avoir appliqué un nombre particulier à chacune des lignes connues. Ainsi ces questions n'étaient jamais susceptibles de solutions générales, sans lesquelles on ne peut établir de théories. En conséquence, les méthodes géométriques restaient victorieuses sans conteste, attendu que dans toute espèce de problèmes elles amènent au moins à des règles générales de construction, c'est-à-dire à des règles indépendantes de la grandeur des lignes données.

Ce n'était pas assez toutefois que les solutions numériques eussent pris, à l'aide de symboles algébriques, le caractère de généralité et d'uniformité. Il fallait encore établir une corrélation constante entre les formules algébriques et les constructions géométriques; il fallait savoir représenter toutes les expressions et toutes les opérations de l'algèbre par une figure et une opération de géométrie équivalentes : autrement le géomètre aurait, en se servant de l'algèbre, répudié sa science, lorsqu'il n'aurait pas su revenir des faits et des lois des nombres aux faits et aux lois de l'espace. Avant que l'on pût traduire graphiquement les solutions algébriques, le grand Képler ne savait pas apercevoir d'utilité dans les équations données alors par Juste Byrg, pour déterminer les côtés de plusieurs polygones réguliers : outre qu'il les accusait de ne pouvoir être résolues en certains cas, comme pour l'heptagone et pour

(1) *Modus solvendi varios casus figurarum quadrilaterarum rectangularum per viam algebræ.* C'est le premier chapitre de la troisième dissertation de son *Traité de géométrie.*

les figures supérieures, il n'agréait pas même l'équation du pentagone, bien qu'elle soit à peine de second degré, en laissant voir qu'il ne reconnaissait pas de moyen pour construire le côté inconnu.

Les équations au-dessus du troisième degré restaient encore sans interprétations géométriques, lorsqu'enfin Descartes ramena la construction des racines des équations de tout degré à une méthode générale et uniforme (1).

La notation plus simple, introduite par Viète, facilita l'analyse. Briggs exposa clairement la formule du binôme; le Hollandais Albert Girard donna une meilleure idée des racines négatives, en démontrant comme elles s'expliquent en géométrie par rétrogradation. Mais tous furent dépassés par Harriott, compagnon de Walter Raleigh dans son voyage à la Virginie. Ce fut lui qui compléta la théorie de la genèse des équations, entrevue par Cardan et par Viète. Il mérite des éloges sinon comme inventeur, au moins comme propagateur, pour avoir substitué dans la notation les petits caractères aux majuscules, noté les inconnues par des voyelles, et exprimé le produit en mettant simplement les facteurs à côté l'un de l'autre, méthode aussi commode que facile. Il trouva, en réduisant tous les termes d'un côté, que chaque inconnue d'une équation a autant de valeurs qu'en dénote l'indication de sa puissance dans le premier terme, et que, dans une série nécessaire de combinaisons, ces valeurs forment les coefficients des termes suivants, où entrent les puissances décroissantes de l'inconnue; d'où il résulte qu'elles constituent, par leur produit réuni, le dernier terme de l'équation.

L'usage incomplet de l'algèbre était d'une grande incommodité dans les mathématiques mixtes; il était surtout extrêmement pénible pour l'astronomie de devoir calculer au moins par six ou sept décimales les tables trigonométriques des sinus, des tangentes et des sécantes, multiplications et divisions très-longues, où l'erreur était facile. Que l'on suppose seulement le cas très-fréquent où l'on a à chercher la quatrième proportionnelle, et l'on verra com-

(1) Descartes fut même devancé dans cette explication remarquable de la propriété des courbes au moyen des équations algébriques, par le Ragusien Marin Ghetaldo, qui appliqua la géométrie à la solution des équations déterminées jusqu'au quatrième degré (*De resolutione et compositione mathematica, libri quinque; opus posthumum*. Rome, 1630). Un an après, Oughtred publia à Londres les mêmes solutions dans la *Clef mathématique*.

bien de temps il devait falloir pour porter les sinus et les tangentes rien qu'au quatrième chiffre décimal. C'était bien pire encore pour les opérations plus complexes. Jean Napier, de Merchiston, avait déjà inventé un instrument destiné à simplifier les calculs, instrument qu'il décrivit dans la *Rhabdologia* (1616) : il arriva ensuite, en s'appesantissant obstinément sur ce sujet, à un principe plus élevé, qu'il sut réduire à une forme pratique. Logarithmes.

Pour peu que l'on soit versé dans l'arithmétique, on sait que dans une progression géométrique dont le premier terme est 1, on obtient, en multipliant deux termes entre eux, un produit qui est un autre terme de la même série, dont le poste est déterminé par la somme de celui des deux facteurs diminuée de l'unité, et que les nombres des termes sont les exposants, accrus d'une unité, des puissances du facteur commun qui entre dans chaque terme.

Si l'on ne devait donc calculer que sur les termes d'une progression géométrique, il suffirait d'additionner les exposants ou de les soustraire, de diviser au lieu de multiplier.

Cette vérité applicable à un petit nombre de cas, Napier voulut la généraliser, en cherchant une progression géométrique dont tous les membres naturels fussent les termes : or il trouva qu'une série dont le premier nombre est 10, et 10 le facteur commun, répondait à son désir (1). Cette manière simple et extrêmement puissante de concevoir tous les nombres, comme puissance d'un même nombre, est le comble de la sagacité humaine ; et elle paraîtra d'autant plus merveilleuse, si l'on songe que l'algèbre était alors dans l'enfance, et que la théorie générale des exposants était mal déterminée. Napier n'y serait pas même arrivé, s'il n'eût distingué exactement la

(1) *Logarithmorum canonis descriptio, seu arithmeticarum supputationum mirabilis abbreviatio*. Édimbourg. Il mourut en 1618. — Λόγων ἀριθμος, somme des rapports.

Archimède en avait peut-être donné une idée, mais à coup sûr l'Allemand Stifels. Il démontre que si dans une progression géométrique on ajoute les indicateurs des deux termes de la série, on obtient l'indicateur du produit de ces termes. Ainsi, si vous comparez la progression géométrique 1 2 4 8 16 32 64 avec la progression arithmétique ..... 0 1 2 3 4 5 6, qui indique les puissances de la raison commune, vous verrez qu'en additionnant deux termes de cette dernière, comme 2 et 4, on obtient 6, auquel correspond 64, produit précisément de 4 multiplié par 16, qui, dans la série géométrique, sont au-dessus de 2 et 4. Ce fait s'explique facilement par des expressions algébriques; mais, en se tenant à l'arithmétique, il était considéré comme le résultat d'une propriété mystérieuse, ce qui contribuait peu à faciliter le calcul.

quantité discrète de la quantité continue, trop souvent confondues ensemble. Il en déduisit que tout nombre peut se présenter comme terme d'une progression; qu'on pourrait dès lors, en trouvant leurs indicateurs comme ceux d'une série ordinaire, obtenir leurs produits à l'aide d'une addition. Il parvint à ce résultat par des procédés très-ingénieux, en intercalant 6981472 moyens proportionnels entre l'1 et le 2, et en répétant cette longue opération sur tous les nombres premiers, c'est-à-dire, divisibles seulement par l'unité et par eux-mêmes: quant aux logarithmes des multiples, ils se trouvent facilement en additionnant les facteurs (1).

Cette invention sortit si parfaite des mains de son auteur, que la postérité n'a rien trouvé à y ajouter. L'unique amélioration matérielle qu'elle ait reçue est celle de Briggs, l'ami et le collaborateur de Napier, qui calcula une série différente, et publia la table des logarithmes des mille premiers nombres (1618). Il donna ensuite l'*Arithmétique logarithmique* (1624), qui contient ceux des nombres naturels jusqu'à 20,000, et de 90,000 à 100,000, calculés à 14 décimales, de sorte que la différence reste minime. Il y exposa cette loi très-importante, que les coefficients sont formés dans l'involution d'un binôme à une puissance entière quelconque; vérité déjà entrevue par Stifels et Cardan. Il disposa aussi les logarithmes des sinus et des tangentes pour tous les degrés et centièmes de degré du quart de cercle; mais il laissa son ouvrage imparfait, et il fut ensuite publié par Gellibrand. Lorsque le libraire hollandais Vlacq imprima l'*Arithmétique logarithmique* de Briggs, il remplit l'intervalle entre le 20,000 et
1633. le 90,000 par des logarithmes à onze décimales; puis il publia la *Trigonometria artificialis*, ouvrage extrêmement utile, comme liaison entre les travaux de Briggs et ceux de Gellibrand.

La démonstration que Képler donna des logarithmes dissipa tous les doutes chez ceux qui ne croyaient pas l'explication fournie par Napier rigoureusement géométrique. Une fois que la promptitude des raisonnements mathématiques fut ainsi introduite, au grand scandale des géomètres, l'esprit put s'élancer à la théorie des infinitésimaux, et se préparer aux vérités les plus subtiles de l'abstrac-

(1) D'abord : log. 10 = 2,3025850; puis, en substituant 1,0000000, on obtient log. 100 = 2,0000000, et ainsi de suite; construction adoptée généralement, bien qu'on n'ait pas tout à fait abandonné la première, appelée *hyperbolique* parce qu'elle exprime une propriété de l'hyperbole.

tion, à celles qui sont le moins évidentes pour les sens. Les tables de logarithmes imprimées par la suite furent de plus en plus parfaites. Il serait à désirer qu'on les introduisît dans les usages ordinaires du commerce, surtout pour les changes de place en place, ce qui se réduirait à une opération de raisons composées.

Les géomètres, pleins de respect pour Euclide, s'en tenaient à la tradition. L'*Opus palatinum de triangulis*, de Joachim Retico, remarquable par des calculs trigonométriques, fut publié en 1594 par Valentin Oto; mais il ne fut point achevé : les tangentes, les cordes, les sinus n'y sont calculés qu'à dix décimales au lieu de quinze. Pitiscus, en 1613, poussa bien plus loin l'exactitude de détail. Le Ragusien Marin Ghetaldi, ami de Viète, remplaça les problèmes qui manquent dans Apollonius de Perga. Luc Valerio trouva le moyen de déterminer le centre de gravité de tous les corps formés par la révolution d'une section conique. Géométrie.

La géométrie moderne faisait en même temps des progrès : moins précise peut-être et moins claire que l'ancienne, les applications en étaient plus étendues. Deux théorèmes qui comprennent tous les cas importants de la solution des triangles sphériques, portent le nom de Napier.

Dans la *Nova stereometria doliorum* (1615), Képler examine tous les solides qui peuvent naître d'un segment de section conique roulé autour d'une ligne qui n'est point son axe. Bien qu'il ne résolve pas tous les problèmes qu'il propose, c'est une idée hardie que de considérer le cercle comme composé d'une infinité de triangles ayant leur base à la circonférence et leur sommet au centre; de même le cône comme un ensemble de pyramides, et un cylindre comme une réunion de prismes. De cette manière, en admettant les solides comme composés d'une infinité de superficies, les superficies d'une infinité de lignes, et les lignes d'une infinité de points, il rechercha la quadrature du cercle et la capacité des tonneaux, en effleurant déjà la théorie des infinitésimaux.

Galilée s'en était déjà rapproché davantage, en traitant d'un cylindre taillé en hémisphère dans le *Premier dialogue sur la mécanique*; il s'étendit même en particulier sur les corps invisibles dans les *Dialogues sur les nouvelles sciences*; mais il confondit les idées métaphysiques de la quantité visible, en la supposant composée de quantités invisibles sans étendue. N'osant donc affirmer ni

nier que les infinis pussent être égaux entre eux, il dit seulement que les termes qui indiquent l'égalité ou l'excès ne peuvent s'appliquer qu'à des quantités fixes, et il revint à la méthode d'exhaustion d'Archimède (1).

Le Milanais Cavalieri, professeur de mathématiques à Bologne, en correspondance avec Galilée, résolut le problème proposé par Fermat, problème qui avait pour objet de déterminer le point le moins distant de trois points donnés; il y parvint en appliquant à la question un théorème qui donne la quadrature de tout triangle sphérique. Il avait complété dès 1626 sa méthode des invisibles, qu'il publia en 1635 (*Geometria invisibilium continuorum nova, quadam ratione promota*). Elle est fondée sur ce que les solides peuvent être considérés comme composés d'une infinité de superficies posées l'une sur l'autre, comme éléments indivisibles; les superficies comme une agrégation de lignes, et celles-ci comme une agrégation de points; il devançait ainsi Képler. On savait déjà additionner une série indéfinie de termes en progression arithmétique, telle que celle des diamètres des cercles décroissants du cône, cercles qui sont comme leurs carrés. Cavalieri trouva qu'en termes infinis la somme des carrés décrits sur des lignes croissantes en progression arithmétique répond précisément au tiers du carré le plus grand, multiplié par le nombre des termes; ou, autrement, qu'un cône est le tiers d'un cylindre ayant la même base et la même hauteur: démonstration qui peut s'adapter à d'autres solides.

Il ouvrit par là la voie aux grands progrès de la géométrie; et, bien qu'on l'ait attaqué, ce fut la première fois que l'infini apparut à l'informe géométrie systématique. Il aperçut lui-même que sa méthode était un corollaire de la méthode d'exhaustion; mais il avouait qu'il n'en savait donner une démonstration rigoureuse. Néanmoins, en considérant la ligne, la surface, le solide, comme engendrés du point, de la ligne, de la surface, il fournit à Newton l'idée et le nom du calcul des fluxions.

La géométrie, appliquée également d'une manière très-générale à des recherches ardues, se signalait par de nouvelles hardiesses. De ce nombre fut le problème de la cycloïde, comme on appelle la courbe décrite par un point du cercle qui s'avance en même temps et tourne sur un plan horizontal. Son aire fut prise d'abord comme un seg-

(1) FABRONI, *Vitæ Italorum*, I, 272.

ment de cercle : Galilée disait en 1639 y avoir songé quarante ans auparavant, mais sans aucun succès. Mersenne la proposa à Roberval, et ce savant lui démontra qu'elle équivalait à trois fois l'aire 1634.
du cercle générateur (1). Descartes ayant entendu parler de cette découverte en fit paraître une démonstration de son chef, comme chose facile. Roberval disait que la connaissance de sa solution l'avait aidé à trouver la sienne : Descartes alors inventa les tangentes de la courbe, puis il défia Roberval et Fermat d'en faire autant (2). Fermat y réussit ; mais ni Roberval, ni Galilée, ni Cavalieri, n'y parvinrent : tant ce génie universel surpassait même les géomètres appliqués d'habitude à ce qu'il n'étudiait qu'accidentellement. Descartes se servit, dans ce problème des tangentes, du principe de Képler, qui considérait la courbe comme un polygone à côtés infinis ; d'où il suit qu'un arc infiniment petit est évalué égal à sa corde.

Descartes expliqua ensuite la puissance des symboles algébriques, désignés d'une manière obscure et fatigante, qui pour la plupart se résolvaient en formes irrationnelles et même impossibles. Déjà l'on abrégeait la démonstration géométrique par l'emploi de nombres ou de lettres, en place des lignes et des rectangles divisibles en parties aliquotes. On reconnut ensuite que les nombres irrationnels représentent des quantités incommensurables et que par suite la diagonale d'un carré qui a l'unité pour côté sera représentée par la racine de deux. Les calculs numériques et algébriques furent appliqués de plus en plus aux problèmes relatifs aux grandeurs ; mais on n'opérait pas en sens inverse, c'est-à-dire qu'on n'appliquait pas les formules algébriques dans la construction des courbes, et l'on ne songeait pas, au lieu d'exprimer par l'algèbre des figures géométriques, à transformer l'algèbre en ces figures.

Descartes établit que toute courbe géométrique avait sa propre équation fondamentale, qui exprimait le rapport constant entre l'abscisse et l'ordonnée ; qu'une équation simple peut seulement exprimer le rapport de lignes droites ; que la solution d'une équation quadratique doit se trouver dans une des quatre sections coniques, et que les puissances les plus élevées d'une inconnue conduisent à des courbes d'un ordre supérieur. Doctrine féconde qui lui fut disputée comme toutes ses autres découvertes géométriques, bien

(1) Torricelli arriva à la même solution, sans avoir connaissance de la sienne.

(2) Nous revenons sur ces hommes illustres dans le livre suivant, ch. XLII.

qu'il paraisse que, la route une fois indiquée, il arriva par ses propres forces au même point que Harriott et Viète. En effet, si dans les discussions qu'il eut avec Fermat, esprit géométrique plein de vigueur et dénué de prétentions, Descartes se montre, surtout à propos des tangentes aux courbes, irritable et injuste, il faut avouer qu'on fut aussi injuste envers lui, notamment dans son pays, où l'on ne reconnaissait pas la haute importance de sa nouvelle géométrie.

Astronomie. Les mathématiques appliquées à l'astronomie tendaient à l'arracher à des erreurs aussi vieilles que le monde. Ptolémée exerçait encore dans cette science l'autorité souveraine, enseignant l'immobilité de la terre, autour de laquelle tournaient les planètes : et bien qu'on n'ait connu que plus tard les phénomènes dont l'explication aurait été impossible aux sectateurs de Ptolémée, il fallait dans son système une telle complication de tours et de retours, qu'Alphonse le Sage put dire à bon droit qu'il aurait suggéré quelque chose de plus simple à Dieu, s'il eût assisté à la création.

Déjà, afin de trouver une explication moins embarrassée des phénomènes célestes, il avait été émis plusieurs hypothèses en dehors de la centralité de la terre. Les Égyptiens supposèrent que Mercure et Vénus se mouvaient à l'entour du soleil ; Apollonius de Perga fait tourner tous les astres autour du soleil, tout en admettant son mouvement circulaire autour de la terre ; système adopté ensuite par Tycho-Brahé. Héraclide et toute l'école ionique avaient donné à la terre un mouvement rotatoire.

Les pythagoriciens la renversèrent de son trône immobile pour y placer le soleil, la plus resplendissante image du Créateur. Ptolémée lui-même confessait que le mouvement de la terre, « selon la doctrine la plus simple (1), » fournirait une raison satisfaisante des phénomènes célestes, si elle ne répugnait pas à ce qui se passe sur le globe et dans les airs.

En effet, pour ne rien dire du témoignage des sens, qui y répugne, pourquoi si la terre se meut, le terrible rumb ne se fait-il pas entendre ? Comment les nuées n'échappent-elles pas rapidement hors de la portée de notre vue ? Comment l'oiseau qui s'est élevé en volant vient-il retrouver son nid ? Comment la pierre lancée en

(1) Κατὰ τὴν ἁπλουστέραν ἐπιβολήν. L. I, c. 7.

haut ne retombe-t-elle pas bien loin du point de départ? Comment un vaisseau peut-il voguer vers l'orient malgré le tourbillon d'air qu'il lui faudrait fendre, et qui devrait emporter avec lui tout ce qui est sur la surface de la terre? Ces objections absurdes résultaient de ce qu'on ignorait la gravitation de l'air.

C'est là ce qui fit prévaloir la théorie à laquelle fut donné le nom de Ptolémée. Jamais elle ne fut révoquée en doute par les Arabes, si pleins de respect pour les noms (1). Quelques chrétiens qui soutinrent le contraire furent peu écoutés, mais sans être réprouvés pour cela. Les anciens ethniques, tenant pour dogme que Dieu avait créé la terre, comme lieu d'expiation pour les hommes qui avaient péché dans une vie antérieure, il en résultait que tous les corps célestes avaient été disposés pour le service de cette planète, qui, immobile au centre comme une reine, recevait d'eux la lumière, la chaleur, la beauté. La Genèse, au contraire, montrait l'homme créé après toutes les autres œuvres; ce qui excluait la pensée qu'elles eussent été arrangées pour lui, et disait que Dieu s'était reposé le septième jour, c'est-à-dire qu'il avait laissé les choses se diriger par les forces qu'il avait coordonnées entre elles (2). En contemplant donc la disposition des cieux, aucun dogme n'obli-

(1) Il résulte de l'astronomie de Oulong-beyg, dont les *tables* ont été traduites par Sédillot, que la trigonométrie des Tartares est la même que celle des Arabes, et que leurs théories astronomiques ne sont autres que celles de Ptolémée, avec quelque amélioration dans les constantes. Cependant un fragment de Calwini indiquerait quelque chose de semblable à l'attraction newtonienne.

« Quelques disciples de Pythagore soutenaient que la terre tournait continuellement, et que le mouvement des étoiles n'était qu'une apparence produite par la rotation du globe. D'autres supposaient la terre suspendue dans l'univers à une égale distance de tous les points, et attirée par le firmament, de manière à rester en parfait équilibre; et de même que l'aimant attire le fer par sa propriété naturelle, le firmament agissait de même sur le globe terrestre, qui, attiré de toutes parts par des forces égales, demeure suspendu au centre. »

(2) On lit dans le *Zohar,* le livre le plus célèbre des cabalistes, qui ne saurait être plus récent que le treizième siècle, en supposant même la fausseté de son origine ancienne, le passage suivant, partie III: « On apprend dans le livre de Chamnouna le Vieux, par des explications étendues, que toute la terre tourne sur elle-même en forme de cercle: les uns y sont en haut, les autres en bas; toutes les créatures changent d'aspect selon l'air de chaque lieu, en conservant toutefois la même position; certains pays sont éclairés, tandis que d'autres sont dans les ténèbres. Ceux-ci ont le jour, tandis qu'il fait nuit pour ceux-là; et il y a des pays où il fait constamment jour, où la nuit ne dure au moins que peu d'instants. »

geait à croire que la terre fût immobile ou qu'elle tournât; on pouvait rechercher librement quel ordre était le mieux en rapport avec la perfection des œuvres divines, et avec la simplicité des moyens qui attestent la sagesse ordonnatrice.

Aussi, de temps à autre, il s'élevait quelque voix pour raviver l'idée pythagoricienne; et cette doctrine était approfondie, sans exciter de scandale, dans les cloîtres comme parmi les prélats. Si quelques passages de l'Écriture font allusion à la stabilité de la terre, tout catholique sait que ce divin livre n'a pas été donné pour satisfaire la curiosité de l'homme. Saint Augustin lui-même avait dit : « Nous entendons établir que tout ce qui a pu être démontré par des arguments vrais, concernant la nature des choses, n'est pas en contradiction avec les saintes Écritures (1). » Saint Thomas d'Aquin dit aussi qu'il « est extrêmement nuisible de vouloir soutenir ou nier ce qui est indifférent à la doctrine et à la piété, comme chose concernant la sainte doctrine (2). »

Copernic. 1473-1543. Nicolas de Cusa, qui préconisa le système pythagoricien, fut fait cardinal. Nicolas Copernic, de Thorn, étant venu à Bologne pour apprendre l'astronomie sous Dominique Mazia, obtint une chaire à Rome, où cette science était favorisée, attendu qu'on s'y occupait de la réforme du calendrier; des prélats en renom le pressèrent de publier son système. Il était parvenu à le coordonner au moyen de l'hypothèse, source des découvertes capitales : au lieu d'avoir recours à des raisonnements arides, il s'aida de cet argument métaphysique : que la nature opère toujours par les voies les plus simples, et que sa beauté, sa simplicité se révèlent particulièrement selon le système de Pythagore. La sphère, se dit-il, est la plus parfaite des figures : donc le monde est sphérique, donc les planètes sont sphériques et leurs mouvements circulaires, puisque le cercle seul peut produire des mouvements réguliers. Les corps célestes (autre hypothèse) croissent de grandeur, selon que leurs révolutions sont plus longues. Il admit aussi comme hypothèse la gravitation, autrement dit l'attraction de la matière, s'étendant même peut-être aux corps célestes (3).

(1) L. I, *De Genesi.*

(2) Opp. X, au XXXI.

(3) *Gravitatem esse affectionem, non terræ totius, sed partium ejus propriam, qualem soli etiam et lunæ, cæterisque astris convenire credibile est.*

Copernic n'inventa donc pas; mais il réduisit la doctrine de Pythagore en un ensemble coordonné tel qu'il convenait à des savants, et tellement simple, que les progrès des connaissances n'en réclamèrent pas un autre pour rendre raison des nouveaux phénomènes observés. Le mouvement diurne expliquait le mouvement régulier de cette multitude d'astres, disséminés irrégulièrement dans le ciel, de nature diverse, et pourtant réunis tous dans une révolution commune. Le mouvement annuel supprime les stations bizarres et les rétrogradations. Il donne en outre le moyen de mesurer les distances relatives des planètes par rapport au soleil, à l'aide d'une immense triangulation ayant pour base l'axe de l'orbite terrestre; fait inaccessible à l'ancienne astronomie. La lente variation des étoiles, en déclinaison et en ascension, dépend des simples mouvements de l'équateur de la terre.

Copernic dédia ses *Révolutions des orbes célestes* (1543) à Paul III, et mourut lorsque cet ouvrage venait à peine de paraître. Dans la même année, Lelio Calcagnini avait publié un livre pour prouver *quod cœlum stet, terra autem moveatur*. En 1584, Diègue de Stunica, illustre théologien de Salamanque, de l'ordre des augustins, publia un commentaire de Job, approuvé régulièrement, et dédié à Philippe II, où il dit, en expliquant le verset *Qui commovet terram de loco suo* : « Ce passage difficile tirerait un grand éclaircissement de la sentence des pythagoriciens, que la terre se meut par sa nature; et l'on ne peut expliquer autrement les mouvements des étoiles, qu'un long retard ou une grande accélération fait paraître discordants.... Copernic a expliqué ainsi de nos jours le cours des planètes; et certainement on détermine mieux avec sa doctrine qu'avec la *Syntaxis* de Ptolémée, les emplacements des planètes. Aucun passage de l'Écriture ne dit aussi clairement que la terre reste immobile, que ce passage de Job dit qu'elle se meut (1). »

(1) V. Didaci a Stunica Salamanticensis *in Job Commentaria*, etc. Tolède, Roderic, 1584. *Hic locus quidem difficilis videtur, valdeque illustraretur ex pythagoricorum sententia, existimantium terram moveri natura sua, nec aliter posse stellarum motus tam longa tarditate et celeritate dissimiles, explicari; quam sententiam tenuit Philolaus, et Heraclides Ponticus, ut refert Plutarchus lib. De placit. philos.; quos secutus est Numa Pompilius, et quod magis miror, Plato divinus senex factus. Nostro vero tempore Copernicus juxta hanc sententiam planetarum cursus declarat. Nec dubium est quin longe melius et certius planetarum loca ex ejus doc-*

Avant eux, Jean-Albert Widmanstadt se trouvant à Rome en 1533, en présence de Clément VII, de deux cardinaux et d'autres personnages illustres, exposa le système pythagoricien, et le pape lui donna en récompense un beau manuscrit grec de l'ouvrage *de Sensu et sensibili* d'Alexandre Aphrodisios, que l'on conserve aujourd'hui à Munich, et sur lequel il mentionna ce fait de sa propre main.

C'est donc à tort qu'on attribue à l'Église de l'hostilité contre une doctrine qui ne l'offensait point. Elle se propagea lentement toutefois, parce qu'elle était contrariée par le témoignage des sens, par les préjugés des savants qui regrettaient de désapprendre ce qu'ils avaient appris, et de renier leur foi en Ptolémée et en Aristote. Le Danois Tycho-Brahé prétendit les concilier; et il consuma vingt ans dans l'observatoire d'Uranienbourg, construit pour lui par Frédéric III, à étudier le ciel à l'aide de moyens bien supérieurs à ceux de Copernic. Selon lui, les cinq planètes se meuvent à l'entour du soleil; mais le soleil et la lune tournent autour de la terre. Ce système moyen n'eut point de succès, attendu que ceux qui se rangeaient du côté de l'autorité tinrent pour Ptolémée, et que ceux qui étudiaient adoptèrent l'opinion de Copernic.

Tycho-Brahé. 1546-1601.

Tycho-Brahé dressa, le premier parmi les modernes, un catalogue de sept cent soixante-dix-sept étoiles, et en détermina les positions; puis Képler en ajouta deux cent vingt-trois sur les manuscrits mêmes de Tycho-Brahé. Une de ses plus grandes gloires est la découverte de l'inégalité lunaire. En observant la comète de 1577, il se convainquit de l'erreur d'Aristote, qui croyait que ces corps se formaient au-dessous de la lune, tandis qu'ils sont poussés, au contraire, bien au delà du prétendu firmament; et l'idée de leur écliptique à l'entour du soleil vint briller à son esprit.

Képler. 1571-1631.

L'œuvre de Képler et de Galilée fut de répandre la lumière sur cette route, et de réduire l'hypothèse en science. Lorsqu'on étudie Képler, on est frappé du sentiment religieux qui anime toutes ses découvertes. Nous ne faisons pas seulement allusion aux prières,

trina, quam ex Ptolomei magna compositione et aliorum placitis reperiantur; p. 205. — Et après : *Nullus dabitur Scripturæ sacrosanctæ locus, qui tam aperte dicat terram non moveri, quam hic moveri dicit. Juxta igitur hanc sententiam, facile locus hic de quo verba facimus declaratur, ut ostendat mirabilem Dei potentiam atque sapientiam, qui terram, cum gravissima natura sit, universam motu cieat atque agat.*

aux aspirations par lesquelles il commence ou termine ses travaux, et auxquelles il se livre aussi dans l'enchantement d'une découverte; mais tout ce qu'il fait est dirigé par cette pensée pieuse, qu'il règne entre toutes les parties du monde une parfaite harmonie, et qu'un être infiniment bon, intelligent et parfait n'a pu se montrer que tel dans ses œuvres. Ayant appris de Moestling, son maître, les hypothèses de Copernic, il les affirma avec cette foi qui caractérise toute sa vie littéraire; il prie Dieu de l'aider à faire quelque grande découverte qui les prouve, et atteste la sagesse infinie et la puissance du Créateur.

Il avait d'abord adopté les méthodes métaphysiques d'Aristote, l'harmonie des nombres de Pythagore, les idées de Platon sur les formes absolues et archétypes. C'était sur cette base qu'il avait conçu son *Harmonie universelle*, comme si dans l'ordre du monde Dieu eût voulu produire une démonstration figurative de la Trinité dans le soleil, les étoiles et le système planétaire. Il lui sembla ensuite qu'en ordonnant les planètes entre elles, Dieu avait eu en idée les cinq polyèdres réguliers; il établit en conséquence que les espaces entre les orbites planétaires avaient été déterminés par le Créateur d'après ces formes régulières : le cube entre Saturne et Jupiter, le tétraèdre entre Jupiter et Mars, le dodécaèdre entre Mars et la Terre, l'icosaèdre entre la Terre et Vénus, l'octaèdre entre Vénus et Mercure; il admettait en outre qu'une âme motrice dirigeait la marche de chaque planète dans une orbite nécessairement circulaire, attendu que cette forme est la seule parfaite, la seule digne des intelligences qui leur donnent l'impulsion.

Mais il soupçonna bientôt que cette harmonie universelle pouvait exister, non pas dans les êtres mêmes, mais dans certains rapports harmoniques. Laissant alors les formes absolues pour se mettre à la recherche des proportions, il s'ouvrit le champ où il se signala comme le créateur de l'astronomie moderne. Il supposa d'abord que les distances intermédiaires des planètes au soleil ne pouvaient être purement arbitraires; mais il eut beau s'appliquer à trouver un rapport entre les rayons vecteurs, la proportion lui échappa. Sa conviction néanmoins était telle à cet égard, qu'il affirma qu'on finirait par trouver des planètes intermédiaires encore inaperçues; ce qui s'est vérifié, après deux siècles, par la découverte des astéroïdes.

Il supposa ensuite une proportion entre les longueurs des rayons

et les temps des révolutions planétaires; puis, après vingt-deux ans d'essais obstinés, il posa cette loi insigne : *Les carrés des temps de révolution sont proportionnels aux cubes des grands axes planétaires.* Il était tellement convaincu de la disposition organique de l'univers, qu'il lui suffit d'avoir découvert cette loi, pour donner gain de cause au système de Copernic sur celui de Ptolémée et de Tycho-Brahé.

Ayant calculé les positions successives de Mars d'après les observations de l'astronome danois, comme il les trouva rebelles à la théorie alors générale de la parfaite circularité des orbites, il osa la nier; mais l'observation lui attesta que Mars était tantôt plus, tantôt moins éloigné du soleil, et que sa célérité, au lieu d'être uniforme, était proportionnelle à ces distances; et il en conclut que les orbites étaient ovales. L'expression régulière de cette courbe lui demeura longtemps cachée; mais, enfin, il découvrit cette seconde loi : *Les orbites des planètes sont des ellipses dont le soleil occupe un des foyers.*

Restait à trouver le rapport entre la croissance et la décroissance de la célérité angulaire d'une planète et de ses rayons vecteurs. Or, les principes du calcul infinitésimal l'amenèrent à formuler la troisième loi : *Les aires décrites par les rayons vecteurs* (1618.)
des planètes sont toujours proportionnelles au temps employé à les décrire.

Il plaça donc alors le soleil au centre du monde; autour de lui les planètes, à des distances harmoniquement croissantes, décrivent des ellipses ayant un foyer commun, mues toutes dans le même sens, qui est celui du soleil autour de son axe. Les variations même d'aire et de temps subissent une loi positive; et de toutes choses ressort une harmonie universelle, qui ne saurait provenir que d'une volonté ordonnatrice.

Il craignit de voir son système s'écrouler, lorsque le bruit se répandit que Galilée avait découvert quatre nouvelles planètes; mais lorsqu'il sut que c'étaient des lunes de Jupiter, il en tira un nouvel argument de la sagesse du Créateur; car s'il avait doté cette planète de quatre satellites lorsqu'il n'en donnait qu'un à la terre, c'était bien la preuve que celle-ci n'était pas la planète la plus importante de notre système solaire.

Ses découvertes étaient ainsi toujours engendrées par la même idée; toujours elles brillaient à ses yeux comme des inspirations

d'en haut, et il les convertissait en hymnes à l'éternel géomètre (1). L'*Organum* de Bacon, l'expérience, l'induction, avaient-ils contribué à pousser si haut l'essor de ce grand esprit? ou n'était-ce pas plutôt l'hypothèse employée avec prudence et sans obstination? On disait à Copernic: *Si votre théorie était vraie, Vénus aurait ses phases comme la lune; ce qui n'est pas.* Et Copernic répondait: *Vous avez raison, je ne sais que vous dire; mais Dieu nous fera la grâce qu'il se trouvera une réponse à l'objection.* Elle a été trouvée en effet. Ce ne fut pas l'expérience qui conduisit Euler à découvrir que l'écliptique, malgré les variations de son inclinaison, ne se confondra jamais avec l'équateur; et il aurait fallu attendre bien des siècles avant de voir les tropiques recommencer à s'écarter. Képler déduisit précisément ses grandes pensées de ces causes finales que rejette le chancelier anglais, convaincu que les choses devaient être ainsi, parce qu'elles étaient ainsi plus rationnelles. On ne voit pas surtout comment la troisième loi serait dérivée de l'observation et de connaissances antérieures. Les distances intermédiaires des planètes au soleil et les temps de leur révolution doivent être réglés selon une analogie universelle en la comparant aux corps géométriques réguliers, ou avec les intervalles de l'échelle tonique; et, après dix-sept ans, il découvre que les carrés de ces tons sont entre eux comme les cubes des grands axes des orbites.

A l'aide d'hypothèses analogues, il trouve que l'orbite lunaire est constamment inclinée au plan de l'écliptique; et, bien que les observations antérieures sur les plus grandes latitudes de la lune et sur l'obliquité de l'écliptique semblent y répugner, il ne veut pas abandonner sa supposition: or, un siècle après, il est démontré que c'est là le résultat nécessaire de la pesanteur universelle.

Si le bonheur eut part à de pareilles découvertes, Képler s'en montra bien digne par un travail opiniâtre, et par la bonhomie

(1) *Voy.* Buchez, *Essai d'un traité complet de philosophie*, etc., II, 190. Voici les expressions de Képler : « Depuis huit mois j'aperçois la lumière.... Depuis quelques jours je contemple le plus admirable soleil.... Cette idée m'apparut le 8 mars 1618 : mal calculée, repoussée comme fausse, elle me revint avec une nouvelle vivacité le 15 mai, et toutes les ténèbres se dissipèrent.... J'avoue avoir enlevé tous les vases d'or des Égyptiens, pour en faire à mon Dieu un tabernacle loin des confins de l'Égypte. »

avec laquelle il renonçait à ses hypothèses quand elles se rencontraient en opposition avec les connaissances nouvelles.

Galilée. 1564-1642. Le Florentin Galilée Galiléi suivit des voies différentes, en appliquant à la recherche de la vérité l'observation scrupuleuse et les instruments; il mit la science sur sa véritable route, en ne lui permettant d'accepter aucun fait sans examen (1). On peut donc le proclamer, sans crainte d'être contredit, comme le restaurateur de la philosophie des sciences, et comprendre quelle était sa pensée quand il disait avoir étudié plus d'années la philosophie que de mois les mathématiques. Répudier toute autorité; préférer l'expérience au raisonnement; négliger les recherches de l'essence des choses; ne vouloir que la pure vérité, et la soumettre au calcul, à l'appréciation géométrique; considérer le doute comme le *père des inventions* et la route de la vérité, attendu que la logique peut démontrer ce qui est trouvé, mais qu'elle ne saurait trouver rien d'elle-même, telle fut sa méthode : il mit ainsi en pratique ce que Bacon réduisit ensuite en théorie, et ce qu'il appliqua si peu.

Galilée s'adonna en conséquence à multiplier la force et la précision des sens à l'aide des instruments. C'est à lui qu'appartient l'invention des thermomètres, de même que celle des compas

(1) Galilée chercha à déterminer les limites de l'autorité et de l'expérience, dans une lettre adressée à la duchesse de Toscane.

« Je serais d'avis que l'autorité des saintes Écritures aurait eu principalement pour but de persuader aux hommes ces articles et propositions qui, dépassant tout discours humain, ne pouvaient être rendus croyables par une autre science ni par un autre moyen que par la bouche du Saint-Esprit lui-même.... Mais il ne me paraît pas nécessaire de croire que Dieu, qui nous a doués de sens, de la parole et de l'intelligence, ait voulu, de préférence à l'usage de ces dons, nous procurer par un autre moyen les notions qu'ils pouvaient nous fournir, de telle sorte que ces conclusions naturelles, que l'expérience des sens et les démonstrations nécessaires offrent à nos yeux et à notre expérience, dussent être niées par les sens et par la raison.... Il me semble qu'on ne devrait pas partir, dans la discussion des problèmes naturels, de l'autorité des Écritures, mais des expériences sensées et des démonstrations nécessaires; car, et l'Écriture sainte et la Nature procédant également du Verbe divin, la première, comme dictée par l'Esprit-Saint, la seconde, comme exécutrice docile des ordres de Dieu..., il semble que ce qui est offert à nos yeux par les effets naturels ou par l'expérience raisonnée, comme aussi les démonstrations nécessaires qui en résultent, ne doit, en aucune manière, être révoqué en doute, encore moins condamné, sous prétexte que des passages de l'Écriture paraissaient contenir des expressions en sens opposé, puisque chaque parole de l'Écriture ne se rattache pas à des obligations aussi sévères que chaque effet de la nature, etc. »

de proportion, et beaucoup d'autres moyens par lesquels il se prépara à ses découvertes célestes. Il apportait un soin admirable à appliquer ses inventions. Lorsqu'il eut trouvé l'isochronisme du pendule, il l'employa à mesurer les pulsations de l'artère et le temps; il adapta les théorèmes géométriques aux machines et aux fortifications, sur lesquelles il écrivit un ouvrage resté inédit jusqu'à nos jours; ils lui servirent aussi à établir, dans la musique, les lois de la consonnance et de la dissonance, ainsi que celles des couleurs, dans le traité *de Visu et coloribus*, qui est perdu.

La mécanique, stationnaire depuis Archimède, était devenue un jeu avec Aristote. On imprimait que le boulet décrivait, en sortant du canon, deux côtés d'un parallélogramme; Tartaglia le niait, mais pour soutenir que la ligne droite décrite à sa première sortie, et celle qu'il suit en tombant, sont les tangentes d'un arc de cercle. Cardan, voyant que la force nécessaire pour soutenir un poids sur un plan incliné est réduite à zéro sur un plan horizontal, tandis qu'elle est égale au poids sur un plan perpendiculaire, en conclut que cette force variait en raison directe de l'angle que le plan fait avec l'horizon. Mécanique.

On en était à peu près à ce point (1), lorsque Galilée posa les véritables principes dans la *Science mécanique*, où il traite de la statique, et dans la *Science nouvelle* de la dynamique. La mécanique est en outre redevable à son théorème de l'équilibre des poids inégaux, ou des vélocités virtuelles, d'avoir pu assurer le succès de ses efforts contre la faiblesse et l'excès.

Dans la dynamique, on disait avec Aristote que la chute des corps graves s'accélère en raison directe des poids, et en raison inverse de la densité du milieu. Enfin Galilée trouva à l'aide de l'expérience, bien plus que par des théorèmes, que le coton et le plomb tomberaient dans le vide avec une vitesse égale, et il donna la loi de l'accélération des corps et de leur descente sur des plans inclinés; il enseigna qu'il fallait une force plus grande que l'obstacle pour faire mouvoir un poids, ou y suppléer par une plus grande vélocité. Il démontra ensuite, par le raisonnement, que les espaces

(1) Benedetti de Turin avait eu une idée un peu meilleure : il attribuait la force centrifuge des corps à leur penchant à se mouvoir en ligne droite; il détermina la loi de l'équilibre par le levier oblique, et comprit le mouvement composé. *Voy.* MONTUCLA, 693.

parcourus dans la chute sont comme les carrés des temps, et vont croissant selon les nombres impairs ; et que l'espace entier est la moitié de celui qui aurait été parcouru uniformément dès le début avec la vitesse finale.

De ces règles du mouvement accéléré et retardé, il déduisit des corollaires d'une haute importance. Bien que le principe du mouvement composé se trouve indiqué dans Aristote, et implicitement dans les raisonnements d'autres écrivains sur la mécanique, aucun moderne ne paraît en avoir fait usage jusqu'au moment où Galilée l'employa à démontrer que le mouvement des projectiles est parabolique ; ce qui dut l'amener à comprendre la déflexion curviligne produite par des forces opérant dans des temps infiniment petits. Il prouva que les corps en descendant sur un plan incliné y mettent autant de temps qu'en tombant d'une hauteur égale ; il examina les rapports de durée des vibrations entre des pendules d'inégale longueur, sans atteindre néanmoins la précision géométrique ; il développa un principe nouveau concernant la résistance des solides à la fracture de leurs parties, principe rejeté fièrement par Descartes, mais admis aujourd'hui.

Quel est le physicien qui ait à se glorifier d'autant de conquêtes dans la dynamique? Il semble cependant qu'on doit plus encore admirer ses raisonnements que ses découvertes, de même que cette suite d'idées exposées avec une élégance parfois un peu prolixe, les méthodes qu'il enseigna et les erreurs qu'il signala (1). Aussi dirions-nous que Képler est un de ces grands hommes qui peuvent réussir à arracher par force à la nature d'importantes vérités, mais non pas offrir une méthode dont les autres puissent profiter ; tandis que Galilée fut plus grand par les découvertes qu'il prépara que par celles qu'il fit lui-même.

Il s'attacha, pour infirmer l'autorité d'Aristote, au système de

(1) Bien que les Anglais soient, par patriotisme, enthousiastes de Bacon et d'Harriott, leur loyauté rend néanmoins hautement témoignage à Galilée, comme on peut le voir dans la vie de ce grand homme, publiée récemment par Drinkwater Bethune, dans l'*Introduction of the literature of Europe*, etc., de Hallam, et dans la *Preliminary dissertation to Encyclop. Brit.* de Plaifair. « De tous les écrivains, dit ce dernier, qui ont vécu au temps où l'esprit humain se dégageait à peine des entraves de l'ignorance et de la barbarie, Galilée, plus que tout autre, a saisi le ton de la vraie philosophie, et est resté le plus exempt de la corruption de l'époque, par rapport au goût, aux pensées et aux opinions. »

Copernic; mais il n'osait le professer ouvertement, dans la crainte des plaisanteries; car alors, comme aujourd'hui, les esprits vulgaires persécutaient tout ce qui était au-dessus d'eux (1). En effet, il ne recueillit à Pise que des huées, et passa en conséquence à Padoue, sous un gouvernement qui permettait dans les opinions philosophiques une liberté qu'il refusait aux idées politiques.

Ayant ouï dire qu'on avait inventé en Hollande une sorte d'instrument qui grossissait le volume des objets éloignés, il étudia les lois de la réfraction; et ses travaux l'amenèrent enfin à reconnaître qu'un verre convexe et un autre concave, placés aux deux extrémités d'un tube, agrandissaient jusqu'à trente fois le volume d'un objet. Un instrument de ce genre, dont il fit don au sénat de Venise, lui valut en récompense une pension de la république. Dix mois après il publiait le *Nuncius sidereus*, rempli de découvertes plus étonnantes que celles qu'on ait jamais faites avec des instruments plus perfectionnés.

En observant le globe de la lune, il en trouve la surface et les contours raboteux, et suppose qu'il y existe des montagnes, dont quelques-unes sont plus élevées que les nôtres. La voie lactée lui paraît un amas d'étoiles, et de même la nébuleuse d'Orion. Il 1610.
aperçoit autour de Jupiter quatre astres plus petits, qui le lendemain ont changé de place, et il déclare que ce sont des lunes (2). Il découvrit ainsi ce beau système qui offre en petit l'image du grand système auquel il se rattache, et présente à l'œil, tout d'une fois, la disposition de parties que, dans le système planétaire, nous ne discernons qu'à l'aide de l'intelligence.

Il s'étonnait, et le monde s'étonnait avec lui, de découvertes si nouvelles; et c'était en vain que l'envie croyait les discréditer en les dissimulant. Il signala les phases de Vénus; attribua à la lumière du soleil, répercutée par la terre, la lueur cendrée de la partie obscure de la lune; fit remarquer l'apparence étrange de Saturne, qui

(1) Il écrivait à Képler : *Multas conscripsi et rationes et argumentorum in contrarium eversiones, quas tamen in lucem hucusque proferre non sum ausus, fortuna ipsius Copernici præceptoris nostri perterritus; qui, licet sibi apud aliquos immortalem famam paraverit, apud infinitos tamen (tantus enim est stultorum numerus) ridendus et explodendus prodiit.* KEPLERI Ep., t. II, p. 69. Leipsick, 1718.

(2) Peiresc fut frappé de l'idée ingénieuse que leurs occultations pouvaient servir à déterminer la longitude. Ceux qui attribuent à Harriott la découverte des satellites de Jupiter et des taches solaires ont été complétement réfutés.

semblait avoir des ailes, apparence que l'on reconnut ensuite être l'anneau de cette planète.

Pour comprendre la grandeur de Galilée, il faut le comparer avec ses contradicteurs. Les platoniciens croyaient le ciel gouverné par des forces particulières, n'ayant rien de commun avec la terre. Les péripatéticiens avaient édifié une astronomie à priori ; et malheur à ceux qui la contestaient ! Quand le savant jésuite Clavius entendit parler des satellites de Jupiter, il dit que pour les voir il aurait fallu inventer d'abord un instrument pour les fabriquer. Sizio niait qu'il pût y avoir plus de sept planètes, attendu que le candélabre hébraïque n'avait que sept branches, et que le fœtus est parfait à sept mois. On faisait des mascarades pour se moquer des satellites de Jupiter. En même temps la cour de France faisait offrir des dons à Galilée, s'il trouvait des astres à nommer Bourboniens, comme il avait appelé ceux-là Médicéens.

Lorsque, par l'expérience la plus simple, Galilée laissa tomber un poids de la tour penchée de Pise, et convainquit d'erreur le théorème d'Aristote qui proportionnait la vitesse à la pesanteur, on lui suscita une telle guerre, qu'il fut obligé de quitter cette université.

Il ne manquait pas cependant de personnes qui adoptaient les idées de Galilée, pour les mettre en opposition avec l'Écriture. C'est de là que naquit la persécution dirigée contre ce grand homme, persécution remarquable moins comme une honte pour l'inquisition romaine, que comme un indice des idées de l'époque.

La basse envie, toujours prête à s'attacher aux pas d'un homme illustre, se mit à propager des craintes contre un système jusqu'alors réputé inoffensif. De stupides prédicateurs le traitèrent d'hérétique (1). Or, dans un temps surtout qui avait vu tant d'innovations, Rome ne pouvait rester indifférente, et elle fit examiner la cause.

Les phases de Vénus et de Mercure attestaient que ces planètes tournaient à l'entour du soleil ; la découverte des satellites de Jupiter et de Saturne, la rotation certaine de Mars et de Vénus, portaient à

(1) Libri, qui dénigre le plus qu'il peut la manière d'agir de l'Église dans cette affaire, dit qu'un dominicain ayant prêché contre Galilée, le général de cet ordre écrivit au savant une lettre d'excuses, en lui exprimant son regret d'être obligé de participer à toutes les sottises que pouvaient faire trente ou quarante mille moines.

conclure qu'il en était ainsi de la terre, puisque les mêmes phénomènes dont nous sommes frappés s'offriraient à un observateur placé sur ces planètes. Cependant, au point où en étaient alors les connaissances, la théorie de Copernic ne pouvait être acceptée comme indubitable; car on n'avait pas encore observé les phénomènes de l'aberration, la dépression de la terre aux pôles, le gonflement des eaux à l'équateur, la variation du pendule en rapport avec celle de la latitude : les expériences même s'élevèrent contre elle jusqu'au moment où l'idée vint que, si la terre tournait, son atmosphère devait tourner en même temps qu'elle.

C'était aussi une grande difficulté dans ce système que la distance prodigieuse des étoiles fixes, vu le manque de tout parallaxe annuel. Nous ajouterons que Copernic croyait, comme tous ses contemporains, l'orbite des astres *nécessairement circulaire;* si donc il expliquait le changement alternatif des saisons au moyen du parallélisme que l'axe de la terre conserve durant toute l'année, il était obligé d'attribuer cette conservation à un troisième mouvement. Descartes nia dans quelques endroits la doctrine de Copernic; Gassendi n'osa pas la proclamer; Bacon s'en moqua comme répugnant à la philosophie naturelle; et, ce qui est plus remarquable, les explications même de Galilée sont incomplètes et fausses (1).

Les inquisiteurs, ne pouvant être versés dans toutes les matières, étaient dans l'habitude d'en remettre l'examen à des *qualificateurs,* espèce de jurés qui donnaient leur opinion selon leur savoir; mais de même que les Espagnols avaient méprisé les propositions de Colomb, de même que Napoléon se moqua de la découverte de Watt, les qualificateurs déclarèrent *fausse et contraire aux divines Écritures* la doctrine de la mobilité de la terre.

Il ne faut pas s'étonner si des gens occupés d'autre chose que de science trouvèrent qu'il y avait de l'audace à soutenir cette

(1) Nous avons lu dans les archives Rinuccini, à Florence, un autographe de Galilée, des dernières années de sa vie, où, quelle qu'en soit la raison, il revient sur ses opinions, et se dédit relativement à la théorie de Copernic, en exposant les arguments physiques qui l'amenèrent à l'adopter. Ils étaient tels en effet, qu'un savant ne pouvait réellement s'en contenter pour admettre entièrement cette opinion, comme il serait impossible aujourd'hui d'en douter, d'après les motifs d'une évidence incontestable, que les contemporains de Galilée ignoraient.

opinion non comme hypothétique, mais comme absolue; et s'ils prétendirent se constituer juges sur des matières scientifiques, et condamner des opinions proclamées à l'ombre de la papauté.

Il fut donc enjoint à Galilée, par la congrégation de l'index, d'avoir à ne plus parler en faveur du système de Copernic. Il continua néanmoins sans être inquiété (1). Loin de là, Urbain VIII, qui avait fait en vers l'éloge de Galilée lorsqu'il était cardinal, étant monté sur le trône pontifical, les membres de l'académie des *Lincei* firent
1629. imprimer l'Expérimentateur (*Saggiatore*) du savant florentin, et le dédièrent à ce pontife, qui, non content de le recommander au grand-duc, lui assigna une pension ainsi qu'à son fils (2). Puis en 1632 Galilée publia, avec l'approbation du maître du sacré palais, le *Dialogue où, dans les entretiens de quatre journées, il est discouru sur les deux grands systèmes du monde, selon Ptolémée et Copernic*, en soutenant celui du dernier. Il y attribue faussement au mouvement de la terre le flux et le reflux, et il ne sait pas écarter l'absurdité des conséquences, ce qui lui attira des réfutations de la part d'hommes très-habiles, et en grand nombre.

Or, tandis que Galilée et les savants se livraient sur cette matière à une polémique utile, les sourds manéges des envieux mirent en jeu tant de ressorts, qu'ils lui aliénèrent jusqu'à la bienveillance d'Urbain VIII. En conséquence, ce pontife renvoya l'examen de l'affaire à une congrégation de cardinaux, qui la déféra à l'inquisition.

Il apparaît évidemment, du procès, que l'Église défendait de soutenir l'immobilité du soleil comme thèse et non comme hypothèse, attendu que si la démonstration eût été évidente, il aurait fallu expliquer d'après elle les passages de l'Écriture; au lieu qu'il n'en était pas besoin tant qu'elle restait dans le doute, comme précédemment. Galilée avait reçu l'injonction dans ce sens, et il l'avait violée: le tribunal procéda donc avec ses formes habituelles, qui étaient celles du temps.

Galilée, cité devant les inquisiteurs, ne fut pas mis en prison ni

(1) L'ordre date de 1606; or, nous avons une lettre de 1624, où il l'appuie de raisons mathématiques.

(2) Tous ces faits sont prouvés par les *Memorie e lettere inedite di G. Galilei, ordinate dal cav.* VENTURI. Modène, 1818. Delambre est très-inexact sur le compte de Galilée.

autrement maltraité dans sa personne (1); mais il fut détenu dans la chambre même du procureur fiscal, où il avait un serviteur personnel, et où sa nourriture lui était apportée par les gens de l'ambassadeur florentin, Micalini (2). Ce fut, à coup sûr, pour ce grand homme

(1) Bernini, dans l'*Histoire des hérésies*, fait rester Galilée cinq ans en prison; Pontécoulant dit que, dans les cachots même de l'inquisition, il soutint la rotation de la terre; Brewster, qu'il fut retenu prisonnier une année; Montucla cite d'autres écrivains qui prétendent qu'on lui arracha les yeux, etc. Libri a cherché récemment à raviver ces accusations, que les *Mémoires* et les *Lettres publiées* par J. B. Venturi avaient fait disparaître. L'Italie a bien assez de torts réels envers ses grands hommes, sans lui en imputer de faux.

(2) Il circule une lettre de Galilée sur ses aventures à Rome, lettre par lui écrite au célèbre P. Renieri, son disciple, dont l'original, altéré certainement en partie, mais irrécusable au fond, est conservé à Florence, dans la bibliothèque palatine, parmi les documents qui ont été recueillis par le sénateur Nelli. La voici : « Vous savez bien, très-estimé père Vincent, que ma vie n'a été jusqu'ici qu'un sujet d'accidents et de hasards, que la seule patience d'un philosophe peut regarder avec indifférence, comme des effets nécessaires des étranges et nombreuses révolutions auxquelles est soumis le globe que nous habitons. Nos semblables, quoique nous nous efforcions de leur être utiles tant bien que mal, cherchent à nous en récompenser par l'ingratitude, par des larcins, par des accusations; or, tout cela se retrouve dans le cours de ma vie. Que cela vous suffise, sans m'interpeller davantage au sujet de renseignements sur ma cause, et sur une culpabilité que je ne sais pas même avoir. Vous me demandez compte, dans votre dernière du 17 juin de cette année, de ce qui m'est arrivé à Rome, et de la manière dont se sont comportés envers moi le père commissaire Hippolyte-Marie Lancio et monseigneur Alexandre Vitrici, son assesseur. Ce sont les noms de mes juges, que j'ai encore présents à la mémoire, bien que l'on me dise maintenant qu'ils sont changés l'un et l'autre, et que l'on a nommé assesseur monseigneur Pierre-Paul Febei, et commissaire le père Vincent Macolani. C'est chose intéressante pour moi qu'un tribunal devant lequel, rien que pour avoir été raisonnable, j'ai été réputé à peu près hérétique. Qui sait si les hommes ne m'amèneront pas à laisser le métier de philosophe pour celui d'historien de l'inquisition? Ils m'en font tant pour que je devienne l'ignorant et le sot de l'Italie, qu'il me faudra feindre à la fin de l'être réellement.

« Cher père Vincent, je ne suis pas éloigné de confier au papier mes sentiments sur ce que vous me demandez, pourvu que les mêmes précautions soient prises pour vous faire parvenir cette lettre, que celles qui furent employées par moi quand je dus répondre au seigneur Lottario Sarsi Sigensano : sous ce nom était caché celui du père Horace Grassi, jésuite, auteur de la *Balance astronomique et philosophique*, qui eut l'habileté de me piquer conjointement avec le seigneur Mario Guiducci, notre ami commun. Mais les lettres ne suffirent pas : il fallut faire paraître le *Saggiatore*, et le placer sous la protection des abeilles d'Urbain VIII, afin qu'elles songeassent, avec leur aiguillon, à le piquer et à me défendre. Quant à vous, néanmoins, cette lettre vous suffira; car je ne me sens

une vive souffrance que de se voir contraint, comme il n'est que trop souvent nécessaire, à démontrer ses opinions devant des gens

pas porté à composer un livre sur mon procès et sur l'inquisition, n'étant pas né pour faire le théologien, encore moins le criminaliste.

« J'avais, dès ma jeunesse, étudié et médité pour publier un dialogue sur les deux systèmes de Ptolémée et de Copernic. Dans ce but, à partir du moment où j'allai professer à Padoue, je n'avais cessé d'observer et de philosopher; j'y étais déterminé, surtout, par une idée qui me vint de mettre d'accord le flux et le reflux de la mer avec les mouvements supposés de la terre. Quelque chose me sortit de la bouche sur ce point, lorsque le prince Gustave de Suède daigna venir m'entendre à Padoue. Ce prince, qui, jeune encore, voyageait alors incognito en Italie, s'arrêta plusieurs mois dans cette ville avec sa compagnie, et j'eus le bonheur d'obtenir sa bienveillance, à cause de mes spéculations nouvelles et des curieux problèmes que j'émettais journellement et que je résolvais; il voulut même que je lui enseignasse la langue toscane. Mais ce qui rendit publiques à Rome mes opinions sur le mouvement de la terre, ce fut un très-long discours adressé à l'excellentissime seigneur cardinal Orsini : je fus alors traité d'écrivain scandaleux et téméraire.

« Après la publication de mes Dialogues, je fus appelé à Rome par la congrégation du saint office. Y étant arrivé le 10 février 1632, je fus soumis à la haute clémence de ce tribunal et du souverain pontife Urbain VIII, qui néanmoins me croyait digne de son estime, quoique je ne susse pas faire l'épigramme et le petit sonnet amoureux. Je fus mis aux arrêts dans le délicieux palais de la Trinité-des-Monts, chez l'ambassadeur de Toscane. Le jour d'après, le père commissaire Lancio vint me trouver; et, m'emmenant avec lui en carrosse, il me fit en route diverses interrogations, en me montrant du zèle pour que je réparasse le scandale que j'avais causé à toute l'Italie, en soutenant l'opinion du mouvement de la terre. J'eus beau lui déduire force raisons solides et mathématiques, il ne me répondait autre chose que : *Terra autem in æternum stabit, quia terra autem in æternum stat*, comme dit l'Écriture. Ce dialogue nous conduisit jusqu'au palais du saint office; il est situé au couchant de la magnifique église de Saint-Pierre. Je fus aussitôt présenté par le commissaire à monseigneur Vitrici, assesseur, avec qui je trouvai deux religieux dominicains. Ils m'enjoignirent civilement de produire mes raisons en pleine congrégation, en me disant qu'il serait donné place à mes justifications, au cas où je serais reconnu coupable.

« Le jeudi suivant, je fus présenté à la congrégation. Or, m'étant mis à exposer mes preuves, elles eurent le malheur de ne pas être comprises, et, malgré tous mes efforts, je n'eus jamais l'habileté de les faire admettre. On entreprenait, par des digressions de zèle, de me convaincre du scandale donné, et le passage de l'Écriture était sans cesse allégué comme la preuve évidente (l'*Achille*) de mon crime. M'étant souvenu à temps d'un passage de l'Écriture, je l'alléguai, mais avec peu de succès. Je disais qu'il me semblait y avoir dans la Bible des expressions en rapport avec ce que l'on croyait anciennement concernant les sciences astronomiques, et que le passage qu'on alléguait contre moi pouvait être de cette nature. Car, ajoutais-je, il est dit dans Job, ch. 37,

incapables de les comprendre. Il fut condamné *à l'emprisonnement pour le temps qui serait jugé convenable.* Urbain VIII commua cette peine en une détention dans le jardin Médicis, à la Trinité-des-Monts. Ce séjour forcé sur le délicieux Pincio prouve que Rome savait respecter l'homme de génie dont elle croyait devoir désapprouver les enseignements (1). Notre siècle a fourni bien d'autres exemples, sans même que la persécution fût justifiée par la conviction d'un avantage public. Galilée fut bientôt transféré à Sienne, dans le palais de l'archevêque ; et, dès que la peste eut cessé à Florence, il retourna dans sa villa d'Arcétri, immortalisée par tant de travaux, que la perte de la vue le força seule d'interrompre (2).

v. 18, que les cieux sont solides et polis comme un miroir de cuivre ou de bronze. Élie est celui qui dit cela. On voit donc qu'il est parlé là selon le système de Ptolémée, démontré absurde par la philosophie moderne, et par ce que la droite raison a de plus solide. Si l'on fait donc tant de cas de ce que Josué aurait arrêté le soleil pour démontrer que le soleil se meut, on devra aussi prendre en considération le passage où il est dit que le ciel est composé d'un grand nombre de cieux en manière de miroirs.

« La conséquence me paraissait juste ; mais elle n'en fut pas moins constamment mise à l'écart, et je n'eus pour réponse qu'un mouvement d'épaules, refuge ordinaire de celui dont la conviction est déterminée par le préjugé et par un parti pris à l'avance. Finalement, je fus obligé de rétracter, comme vrai catholique, l'opinion que j'avais émise ; et la peine prononcée fut la prohibition du Dialogue. Puis, congédié de Rome après cinq mois de séjour (dans un moment où la ville de Florence était infectée de la peste), on m'assigna pour prison, avec une généreuse pitié, l'habitation du plus cher ami que j'eusse à Sienne, monseigneur l'archevêque Piccolomini. Son aimable entretien procura à mon âme tant de calme et de satisfaction, que je repris là mes études : j'y trouvai et démontrai une grande partie des conclusions mécaniques touchant la résistance des solides, avec d'autres spéculations ; et, après cinq mois environ, la peste ayant cessé dans ma patrie vers le commencement de cette année 1633, sa sainteté a daigné échanger l'étroite enceinte de cette demeure contre la liberté de la campagne, qui me plaît tant. Je m'en retournai donc à la villa de Beauregard, et ensuite à Arcétri, où je me trouve actuellement à respirer cet air salubre dans le voisinage de Florence, ma chère patrie. Portez-vous bien. »

(1) Buhle, ennemi acharné des catholiques, et spécialement des jésuites, dit, en parlant des entraves mises par eux au progrès de la pensée, et à propos des mêmes scènes qu'il retrouve dans les États non catholiques, dans ceux même qui passent pour les plus libéraux, comme les Pays-Bas : « Bekker endura, il est vrai, des persécutions, et fut destitué de son emploi ; néanmoins on usa envers lui d'égards qui honorent les opinions modérées du gouvernement des Pays-Bas. » Qu'on applique cette manière de voir à ce qui fut fait pour Galilée.

(2) Jusqu'en 1835 on trouve inscrits, à l'index des livres prohibés, Copernic

Cependant l'astronomie grandissait : la nature, comme pour aviver le désir de l'étudier, déployait des merveilles inaccoutumées; l'étoile temporaire aperçue pour la première fois dans Cassiopée, par Cornélius Gemma, en 1572, étincelait au point d'être vue en plein midi; celle du Serpentaire, observée par Képler en 1604, resplendissait plus que toute autre planète; trois comètes apparues en 1618 rappelèrent l'attention des astronomes sur ces corps célestes encore redoutés, et restés sans explication. Galilée les regardait comme des astres véritables; Képler crut qu'elles procédaient par ligne droite, et qu'elles finissaient par s'anéantir; le jésuite Grossi (*De tribus cometis*, 1619) fut le premier à les signaler comme des
1586. planètes décrivant d'immenses ellipses à l'entour du soleil. Ignace Danti, évêque d'Alatri, l'un des réformateurs du calendrier, qui dessina les méridiens de Bologne et de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence, découvrit (*Traité de l'astrolabe*, Florence, 1569, p. 86) les variations de l'inclinaison de l'écliptique, quatre ans avant la publication du livre *De nova Stella*, par Tycho-Brahé, à qui l'on attribue le mérite de cette découverte.

1611. Galilée, Harriott, Scheiner et Jean Fabricio signalèrent les taches du soleil (chose étrange, que l'on considérât comme un corps une flamme liquide d'une extrême pureté); et ces taches donnèrent l'idée de la rotation de cet astre souverain. La réalisation du passage de Mercure au-dessus du soleil, en 1631, prédit par Gassendi, parut la merveille des calculs astronomiques. Les antipathies religieuses et les préjugés scolastiques ralentissaient la diffusion de la
1603. théorie de Copernic; mais la société des Lyncées, fondée à Rome par Frédéric Cesi pour cultiver la philosophie naturelle, la trouvait tout à fait rationnelle; d'autres l'acceptaient, non par suite de preuves nouvelles, mais parce qu'ils la voyaient adoptée par Galilée. Il était réservé à une erreur de la rendre populaire.

Ce Descartes dont nous avons déjà cité plusieurs fois le nom parmi les plus illustres, essaya, bien que sur une matière qu'il n'étudiait qu'incidemment, d'expliquer, dans sa *Théorie du système solaire*, les causes dont Képler et Galilée avaient recherché les effets; quelle force, quelle loi déterminait les mouvements des corps. Re-

et A. Stunica, *donec corrigantur;* Fossarini, Képler, *Epitome astronomicæ copernicanæ;* Galilée, *Dialogus et omnes alios libros pariter idem docentes.* Mais, à partir de 1820, il a été permis de traiter de la mobilité de la terre, même sans avoir recours à l'hypothèse.

poussant l'idée de la gravitation, qui déjà avait brillé aux yeux de Képler, il eut recours aux tourbillons, en supposant deux matières, dont l'une, incomparablement plus subtile, remplit les petits vides laissés entre les parcelles de l'autre. Les corpuscules, par leur mouvement circulaire, perdent leurs angles, et les débris qui en résultent sont plus qu'il n'en faut pour combler les interstices. L'excédant, en se portant au centre du système, devient le soleil du nôtre, comme des autres systèmes planétaires. Autour de ces centres se meut toute la masse de l'univers en tourbillons distincts, dont chacun entraîne avec lui une planète. La force centrifuge fait que chaque tourbillon tend à s'écarter du soleil en ligne droite; mais il est retenu dans sa course par la pression de ceux qui déjà se sont éloignés, et qui forment au delà une sphère plus dense. La lumière est l'effet des parcelles qui tendent à s'éloigner du centre, et qui se pressent les unes contre les autres.

Ce système fut à la mode pendant un siècle; mais enfin les progrès de la science apportèrent la conviction de son impuissance à rendre raison du phénomène. Néanmoins la partie qui concerne la théorie de la lumière, perfectionnée par Huyghens, réunit aujourd'hui tous les suffrages, au détriment de la théorie de Newton, en supposant qu'un éther subtil occupe la totalité de l'espace.

Descartes s'appliqua aussi à la mécanique, et réduisit la statique à cet unique principe, qu'il faut autant de force pour élever un corps à une hauteur donnée que pour en élever la moitié au double seulement; ce qui revient encore, sous une autre forme, aux vitesses virtuelles.

Jaloux des découvertes d'autrui (1), Descartes répugnait à recon-

(1) La manière inconvenante et même déloyale dont Descartes répudie les découvertes faites par d'autres, lors même qu'il ne s'agit pas de ses rivaux, mérite d'être observée.

« Loin que j'aie pris mes choses de Viète...., j'ai commencé au contraire où il finit; ce que j'ai même fait sans y penser, car j'ai plus feuilleté Viète depuis votre dernière que je n'avais fait auparavant, l'ayant trouvé ici par hasard aux mains d'un ami. Or, en confidence, je ne trouve pas qu'il en sût autant que je pensais, bien qu'il soit très-habile. » *Lettre à Mersenne*, 1637, *Œuvres de Descartes*, t. V, p. 300.

« Cette accélération de mouvement selon les nombres impairs, qui est dans Galilée, et *que je crois vous avoir écrite une autre fois*, ne peut être vraie qu'en supposant deux ou trois choses très-fausses : l'une, c'est que le mouvement s'accroît par degrés, en commençant par le plus lent, comme le pense Galilée; l'autre, que la résistance de l'air n'y met pas obstacle. » *Œuvres*, t. IX,

naître les mérites de Galilée. Il oppose à l'accélération du mouvement la résistance de l'air, déjà bien calculée par le savant florentin; il nie que les corps commencent à tomber avec une moindre vitesse, que les espaces croissent comme les nombres impairs, et que la vélocité soit cause de l'augmentation de la force. Il expose néanmoins dans sa *Dioptrique*, plus clairement que Galilée, la composition des forces motrices. C'est aussi à lui que revient le mérite d'avoir établi les lois du mouvement, entre autres celle-ci : que les corps persistent dans l'état de repos ou de mouvement rectiligne uniforme, tant qu'ils ne sont pas dérangés par une autre cause; d'où il résulte que toute flexion curviligne naît d'une force que les corps tendent à éviter dans la direction d'une tangente à la courbe.

Préoccupé de ses idées métaphysiques, il supposa qu'il était nécessaire à l'immuable nature divine qu'il y eût toujours dans l'univers une quantité égale de mouvement; il en conclut qu'il était évidemment faux que deux corps durs, se heurtant dans une direction opposée, soient relancés sans perdre de leur vitesse, et qu'un corps ne puisse communiquer de vélocité à un corps plus grand que lui. Comme l'expérience démontrait le contraire, il l'attribuait à l'air, qui les rend plus susceptibles de mouvement qu'ils ne le seraient par eux-mêmes.

Hydrostatique. 1585.

La *Statique et Hydrostatique* de Simon Stévin, de Bruges, explique l'équilibre sur un plan incliné, au moyen d'une chaîne flexible; problème mieux résolu par le triangle des forces de Varignon, dont Montucla voudrait attribuer le mérite à Stévin lui-même. Il est de fait que ce dernier posa plusieurs théorèmes nouveaux sur les propriétés des forces mécaniques, et fit en hydrostatique la première découverte depuis Archimède, en trouvant que la pression verticale des fluides sur une surface horizontale correspond au produit de la base du corps par sa hauteur. Galilée établit, dans le traité *Des choses qui sont dans l'eau*, ce que l'on

p. 349. La première supposition est vraie; la seconde a été calculée par Galilée.

« Je ne crois pas que la vélocité soit cause de l'augmentation de la force, bien qu'elle l'accompagne toujours. » T. IX, p. 356. Singulier sophisme, quand il ne pouvait nier le fait.

« C'est une chose ridicule d'employer la raison du levier dans la poulie, ce qui, si je m'en souviens bien, est une imagination de Guido Ubaldo. » T. IX, p. 357. La science confirma entièrement cette *imagination*. Or, Descartes nomme ici Ubaldo pour ne pas citer Roberval, autre petitesse de ce grand homme; et il y en a beaucoup de ce genre dans ses écrits.

appelle le paradoxe hydrostatique, qu'il connût ou non les ouvrages de Stévin.

L'hydraulique, science d'une extrême importance dans un pays comme l'Italie, y fut créée par Castelli et Torricelli, élèves de ce savant. En même temps que le premier donna la preuve de ses connaissances théoriques dans le traité *De la mesure des eaux courantes* (1628), il démontra son mérite pratique en donnant de l'écoulement aux eaux stagnantes de l'Arno. Il avait supposé que la vitesse des fluides était comme la hauteur dont ils descendent; mais Torricelli prouva qu'elle était comme la racine de cette hauteur.

Galilée chercha en vain à expliquer pourquoi l'eau ne s'élève pas dans le siphon et dans la pompe aspirante au delà de trente-deux pieds; mais Torricelli devina que cela provenait de la pression de la colonne atmosphérique sur le liquide, qui s'élève en proportion de ce poids. Il en fit la contre-épreuve en substituant à l'eau le mercure, qui, treize fois plus pesant que l'eau, s'éleva à un treizième de sa hauteur. Cette hauteur variera donc à proportion de la pesanteur de l'air. Le baromètre se trouva ainsi inventé, et bientôt 1643.
Pascal l'appliqua à mesurer l'élévation des montagnes. 1648.

L'optique eut des commencements très-lents. Maurolico donna Optique. 1494-1575.
une explication très-subtile de la manière dont nous voyons les objets (*De lumine et umbra*); et, en faisant connaître comment l'humeur cristalline concentre les rayons sur la rétine, il expliqua la conformation différente de l'organe chez les presbytes et chez les myopes. Il était donc au moment de signaler les petites images qui se peignent au fond de l'œil, d'autant plus qu'il rend compte ailleurs de la formation de l'image dans un miroir concave; mais il fut arrêté peut-être par la difficulté d'expliquer le mode naturel dont nous la voyons, avec la position renversée où elle s'offre dans le miroir. Le Napolitain J. B. Porta inventa la chambre obscure (1) (la chambre optique avait été trouvée antérieurement par Léon-Baptiste Alberti), et il traita dans la *Magia naturalis* de différents phénomènes de la vision. Mais en admettant qu'elle s'effectuait dans

(1) Néanmoins la chambre obscure se trouve décrite avant Porta par Léonard de Vinci et par Cardan. (*Voy.* LIBRI, *Hist. des mathém. en Italie*, n° 11 du tome IV), et surtout dans Césariano, *Commentaires sur Vitruve*, où se trouve aussi décrite (même page XXIII) la machine à vapeur éolipyle.

l'œil comme dans cette chambre, il ne comprit pas dans quelle partie se peignaient les objets, et supposa que l'humeur cristalline était l'organe principal de la vue. Il écrivit aussi beaucoup sur les miroirs planes, concaves, convexes, ardents, et spécialement sur la physionomie; et il alla jusqu'à présumer (idée renouvelée de nos jours) qu'il était possible, en corrigeant les conformations extérieures, de modifier les inclinations de l'âme.

1604. Dans le dix-septième siècle, les progrès de l'optique furent plus grands que jamais. Képler expliqua, dans les *Paralipomènes à Vitellion*, philosophe polonais, la structure de l'œil, si bien appropriée à la vision, en devinant l'usage de la rétine et les causes des défauts de la vue, quand les rayons de la lumière viennent à converger en un point en avant ou en arrière de la rétine. Il ne faut pas attendre de lui l'exactitude moderne, ni croire qu'il ait signalé la loi de la réfraction; mais combien d'idées nouvelles et de véritable génie!
1611. Poursuivant ensuite ses études, il publia la *Dioptrique*, où il suppose que l'angle de réfraction est le tiers de celui d'incidence; énonciation fausse en général, mais assez exacte pour la nature des verres qu'il employait.

On a longtemps discuté sur celui qui fut l'inventeur des télescopes; et il paraît que l'honneur doit en revenir à Zacharie Jœns, opticien de Middelbourg en 1609, que Galilée imita, comme nous l'avons dit. Le télescope n'avait d'abord qu'un objectif convexe et un oculaire concave, ce qui resserrait tellement le champ offert au regard, qu'on s'étonne d'autant plus que cet instrument défectueux ait suffi aux magnifiques découvertes de Galilée. Képler conçut la possibilité de le construire avec deux verres convexes : il en résulta que le télescope astronomique fut employé vers la moitié de ce siècle, et que l'instrument hollandais resta à l'usage de simple lunette.

Le microscope paraît aussi avoir été connu en Hollande, quand il fut trouvé par Galilée. On le construisit un peu plus tard avec deux verres convexes, tandis que les oculaires étaient concaves dans les premiers.

Antoine de Dominis, évêque de Spalatro, donna (*De radiis lucis in vitreis perspectivis et iride*) les notions les plus étendues sur l'arc-en-ciel en expliquant les couleurs par la réfraction, et en prouvant ce qu'il avançait à l'aide d'un globe de verre rempli d'eau, placé entre l'œil et le soleil : le rayon arrivait ainsi à l'œil nuancé de couleurs

diverses, selon l'angle par lequel il entrait. Une découverte aussi subtile étonne de la part d'un homme qui n'a donné aucune autre preuve de sagacité scientifique.

Enfin Descartes prétend, dans sa *Dioptrique*, expliquer la loi de 1637.
la réfraction : il démontre que le sinus de l'angle d'incidence est, dans le même milieu, en rapport constant avec le sinus de l'angle selon lequel il est réfracté dans la traversée; mais qu'il varie toutefois, selon que ces milieux possèdent plus ou moins de puissance réfrangible.

Mais, vingt années auparavant (comme il advint de toutes les découvertes de Descartes), cette belle et simple loi s'était présentée à un géomètre hollandais, Willibrod Snell; et il l'avait enseignée publiquement, bien que son livre n'eût pas encore paru. Dissimulant de même le mérite de Dominis, Descartes mit en avant la théorie de l'iris, en expliquant l'arc extérieur à l'aide d'une seconde réflexion intermédiaire du rayon solaire dans l'intérieur de la goutte d'eau; puis, comme il arrive à chacun de demander pourquoi cette lumière réfractée frappe l'œil en deux arcs seulement sous certains angles et avec certains diamètres, au lieu de répandre son éclat prismatique sur toutes les gouttes des nuages, il émit l'idée que nul faisceau de lumière, après avoir été réfracté et réfléchi dans la goutte, ne conserve le parallélisme de ses rayons, ni en conséquence une densité suffisante pour exciter la sensation sur nos yeux, à l'exception des deux qui forment ces angles avec l'axe tiré du soleil au point diamétralement opposé, ce qui fait apparaître les deux arcs.

La perspective fut étudiée dans l'intérêt des beaux-arts. De bons procédés pour cette science furent enseignés par Albert Durer; et Balthasar Péruzzi, de Sienne, fit preuve d'habileté en peignant les décors pour les représentations de la *Calandra*, du cardinal Bibiéna. L'Italie est la seule qui ait fourni des écrivains en cette partie : Pierre de la Francesca, de Bourg Saint-Sépulcre, se présente en première ligne; puis paraît Daniel Barbaro de Venise, qui 1568.
fit un traité complet sur la matière; viennent ensuite Barozzi, Ignace Danti, et d'autres encore. Mais les principes géométriques de cette science ne furent bien exposés et généralisés que par Guido Ubaldi, 1600.
marquis del Monte.

Le médecin anglais Gilbert, qui, au dire de Fra Paolo, est le seul avec Viète qui ait écrit des choses nouvelles dans le seizième

siècle, émit, dans son traité *De l'aimant*, des théories qui sont revenues en crédit; et l'hypothèse du magnétisme de la terre lui appartient en totalité.

CHAPITRE XXXVII.

NATURALISTES ET MÉDECINS.

Zoologie. Aristote, génie merveilleux, recueillit une telle masse de renseignements et mit en œuvre une synthèse si puissante, qu'il faut encore, après tant de siècles, le compter au nombre des hommes qui marchent en tête des sciences naturelles. Il y a une énorme distance entre ses œuvres et les compilations d'Athénée, d'Oppien, d'Élien, et même de Pline, tous hommes de lettres, mais non pas naturalistes. Ces auteurs, et surtout Élien, furent cependant plus étudiés qu'Aristote dans le moyen âge : aussi erra-t-on sur leurs traces en étudiant des choses étranges et des miracles, au lieu de s'attacher aux lois communes; car on était bien loin de penser alors que les causes des phénomènes extraordinaires ne peuvent se trouver que dans l'examen des faits habituels. Le physicien qui aurait étudié la chute d'une pierre ou le bouton près d'éclore aurait cru se rapetisser, s'exposer à passer pour fou, s'il eût dit que des lois uniformes régissaient notre planète et les autres, la rotation du soleil et la pulsation de l'artère : or, en l'absence de tout lien, on considérait encore la nature comme une série de miracles.

Ce fut ainsi qu'opérèrent Isidore de Séville, Albert le Grand, Manuel Filo, Vincent de Beauvais et d'autres compilateurs, qui étudiaient les livres et non pas la nature. Cependant, l'esprit d'observation commençait aussi à se frayer une route de ce côté. La magie et la médecine thaumaturgique recherchaient les parties les plus cachées et les plus étranges des plantes, et l'erreur même obligeait ainsi de recourir à l'analyse (1). Salviani, de Civita-di-Castello, s'oc-

(1) PORTA enseigne aussi que *varii sunt plantarum bulbi, qui animalium testes mentiuntur, præsertim luxuriosorum... Natura hominum generationi satagens, hac testiculorum imagine ad vires venereas, ad conceptum et ad prolem eas valere significavit...* Lib. IV, c. 18. — *Plantarum partes scorpionem integrum repræsentantes, ad ejus morsus valere...* L. IV, c. 1. — *Fructus uterum referentes et fructuum involucra, ad uterum et puerorum involucra, sive secundinas, valere...* L. III, c. 51, et passim.

cupa, au seizième siècle, d'ichthyologie; Rondelet, premier professeur d'anatomie à Montpellier, soumit à l'examen les assertions des anciens: il posa les bases de la distribution méthodique suivie jusqu'à nos jours, et l'on n'a pu ajouter que bien peu de chose à ce qu'il a écrit sur les poissons de la Méditerranée. Belon, son compatriote, le surpasse encore: il voyagea dans le Levant et en Égypte, d'où il rapporta un grand nombre de plantes exotiques; et on lui dut plus de connaissances nouvelles qu'à tous ses prédécesseurs et à tous ses contemporains ensemble. Il fit remarquer la grande conformité des types dans la nature, et compara le squelette d'un homme avec celui d'un oiseau, en désignant par des noms communs les parties semblables. Ce fut là une pensée d'une grande hardiesse pour le temps, et le premier pas fait pour arriver à démontrer l'unité de la composition organique, dont Aristote avait conçu l'idée théorique.

Conrad Gessner, compilateur, ainsi que Wotton, Lonicer et 1516-1565. d'autres, mais plus étendu et meilleur critique; s'applique à toutes les parties de l'histoire naturelle, immense répertoire des notions anciennes et nouvelles, qu'il accrut encore de ses connaissances propres. Cuvier (1) le proclame le fondateur de la zoologie moderne. Copié par Aldrovandi, abrégé par Johnston, beaucoup d'auteurs lui firent des emprunts sans le citer. Nous croyons que personne ne saurait se résigner à le lire, mais aussi que personne ne peut négliger de le consulter comme le résumé de tous les ouvrages antérieurs, complété par les premiers résultats de la science moderne. Il signale le passage entre l'ère de la compilation qui finit, et celle de l'observation qui commence. Il n'établit pas de classifications naturelles (2), mais il indique souvent les rapports qui existent entre les êtres. Il considère chaque animal selon le nom qu'il porte dans les différentes langues, les affinités philosophiques de ces noms avec ses qualités, et leur sens dans la manière de parler, tant au propre qu'au figuré, l'apparence, le pays, les actions naturelles, les habitudes, l'instinct, les usages auxquels il sert, indépendamment de la nourriture et des médicaments à en tirer, dont il parle à part : vaste plan qui révèle un esprit exercé aux classifications encyclopédiques. Gessner fonda le premier un cabinet d'histoire

(1) *Cours d'histoire des sciences naturelles.*

(2) Il distingue toutefois, dans les *Icones animalium*, les quadrupèdes en apprivoisés et en féroces, et les premiers en deux ordres, les autres en quatre.

naturelle. Il n'ajouta pourtant, malgré la découverte de l'Amérique, que peu d'animaux à ceux qui étaient déjà connus.

1527-1605. Ulysse Aldrovandi, de Bologne, s'enfuit enfant de la maison paternelle pour errer çà et là, en observant ce qui frappait ses regards. Il consuma ensuite en voyages son riche patrimoine, occupé de rechercher les raretés naturelles et les objets d'arts. Il eut à sa solde, pendant trente ans, un peintre d'animaux, moyennant deux cents ducats, indépendamment de plusieurs dessinateurs et graveurs. Le sénat de sa patrie, auquel il légua son riche musée avec sa bibliothèque, lui vint généreusement en aide et employa de fortes sommes pour terminer sa compilation, ainsi que l'impression en treize volumes de son *Histoire naturelle*. Les parties achevées par l'auteur, et de beaucoup meilleures que les autres, sont l'ornithologie et l'entomologie, auxquelles se trouvent jointes de belles gravures sur bois, avec des descriptions brèves et exactes. Malheureusement il se conforme à la manie d'érudition de son temps, en accumulant les citations poétiques, mythologiques, héraldiques; en mêlant les réminiscences aux observations, les inventions des hommes aux vérités naturelles. Il substitua à l'ordre alphabétique de Gessner une classification systématique, mais en y faisant entrer toutes les espèces rêvées par l'imagination. Buffon a donc eu raison de dire que tout l'ouvrage pourrait être réduit au dixième; mais ce qui en resterait ne serait pas à dédaigner.

Cependant beaucoup de personnes se prenaient de passion pour ce genre d'études; et, ce qui était la véritable manière de les perfectionner, elles se tenaient à quelque partie spéciale. Ainsi, Fabio Colonna s'occupait des coquilles, Olina des oiseaux, Thomas Mouffet des insectes, tandis que Marcgraf et d'autres allaient recueillant des individus nouveaux dans des contrées lointaines. Plus
1653. tard l'Écossais Johnston, établi en Silésie, compila tout ce qui avait paru jusque-là sur cette science, en y joignant des planches sur cuivre.

Clusius (de l'Écluse) publia en 1605, dans l'*Exotica*, avec des extraits d'ouvrages anciens, quelques espèces nouvelles de singes, les *mani* ou grosses fourmis écailleuses de l'ancien monde, le paresseux à trois doigts, une ou deux armadilles, et le dronte, majestueux gallinacée aujourd'hui perdu.

Fabrice d'Aquapendente publia un livre sur le langage des bêtes, sujet riche qui n'a pas encore été suffisamment étudié. Car il

s'agirait de rechercher si les animaux ont réellement un langage, en quoi il consiste, à quel point il diffère de celui de l'homme, à quoi ils l'emploient, comment ils expriment leurs affections, comment ils parviennent à se comprendre, enfin quel est l'organe qui leur sert à cet effet.

Fabrice prouve, par l'autorité des écrivains et par l'expérience, notamment celle des chasseurs et des pâtres, que les animaux parlent. Or les bêtes, variant l'émission des sons, font en cela ce que nous faisons avec les sons littéraux. Les bêtes possèdent donc la parole comme l'homme, et forment des sons élémentaires ayant un temps déterminé. Mais notre parole est plus complexe, parce qu'elle a des sons élémentaires plus rapides et plus nombreux. Comme nous avons en outre des lèvres et une langue plus flexibles, il en résulte la variété et la complication, qui forment le langage humain.

Les animaux se servent du leur pour manifester certaines émotions. Ils s'expriment, continue Fabrice, par le geste, le regard, le son, le cri, la parole. Ainsi un chien qui veut en chasser un autre d'un endroit où il a l'intention de se placer, commence par le regarder de travers; puis il fait des mouvements significatifs, montre ensuite ses dents, et finit par aboyer. Les vers et autres animaux inférieurs possèdent uniquement les deux premiers modes; certains poissons émettent un son, soit par les nageoires, soit par les ouïes. Il refuse une voix aux insectes, bien qu'ils expriment leurs sentiments à l'aide des sons. Les bœufs, les cerfs et autres quadrupèdes ont plutôt une voix qu'un langage. Mais il trouve un véritable langage chez les chats, les chiens, les oiseaux, bien qu'ils soient inférieurs à l'homme, qui articule plus clairement et plus distinctement.

Les bêtes comprennent ce que nous leur disons; nous devons donc les comprendre, à plus forte raison. Fabrice examine sur le chien et sur la poule quelles sont les expressions des quatre passions, de la joie, du désir, de la douleur et de la peur, en avouant toutefois qu'il n'a pas appris grand'chose à cette étude. Il finit en démontrant qu'aucun des animaux ne pourrait rivaliser avec l'homme, attendu que leur principal instrument est la gorge, qui ne nous sert que pour articuler les voyelles.

Mais les bêtes ont-elles la faculté de communiquer entre elles sur des faits particuliers? et jusqu'à quel point associent-elles des idées au langage de l'homme? Ce sont là des problèmes qu'il n'a

point abordés, et que nos philosophes n'ont point encore résolus.

Botanique. George Valla, Marcel Vergilio, Ermolaüs Barbaro, noble vénitien, Nicolas Léonicène, Jean Manardo, se bornèrent à commenter les anciens botanistes; mais les voyages, si nombreux alors, faisaient sentir que tout n'avait pas été dit sur ce sujet. Oviédo de Valdes décrivit le premier les plantes qu'il avait vues en Amérique; il fut suivi en cela par Cabeza de Vaca, Lopez de Gomara, Thevet, Leri, Monardes, Acosta; d'autres rapportèrent de nouvelles plantes de l'Asie et de l'Afrique. On reconnut alors l'opportunité des jardins botaniques, et le Ferrarois Antoine Musa Brasavola en fonda un dans sa ville natale; puis une chaire fut instituée à Padoue pour les simples, et Luc Ghini y joignit un jardin: il y en eut un aussi à Florence; et le grand-duc Ferdinand enrichit celui de Pise de plantes originaires de l'Asie et de l'Amérique.

Les premières planches botaniques paraissent avoir été celles qui furent insérées en 1480 dans le poëme *De viribus plantarum*, d'Émile Macro; après ces planches vinrent, en 1493, celles de l'ouvrage
1559. de Pierre Crescenzi. Maranta publia un ouvrage sur la méthode à suivre pour l'étude des plantes médicinales; Prosper Alpino décrivit le cafier. Mais on étudiait par curiosité, ou pour l'emploi des médicaments; aussi les catalogues étaient-ils faits par ordre alphabétique. Gessner les distribua mieux qu'il ne l'avait fait pour les animaux, non selon les feuilles et les racines, mais d'après des organes plus constants, comme les fleurs, les fruits, les semences; il fonda ainsi, ou du moins il amena une classification plus naturelle. Joa-
1598. chim Camerario, ami particulier de Mélanchthon, laissa plusieurs ouvrages de botanique. On compte parmi les fondateurs de la science les Belges Lobel et Dodoens, ainsi que Charles de l'Écluse, d'Arras, qui y introduisit l'élégance du style, en enseignant que l'on pouvait tout dire sans dire trop. Nous citerons aussi Jérôme Buck
1498-1554. (*Tragus*), d'Heydesbech, bon médecin, observateur patient, qui, dans son ouvrage sur la botanique, s'appuie toujours sur les signes caractéristiques des espèces.

André Césalpino, d'Arezzo, grand dans toutes les sciences qu'il embrassa, groupe bien mieux encore les plantes en classes, selon la forme et la disposition des organes de la fructification, et notamment pour les cotylédons. Il signala la conformité des semences avec les œufs des animaux, et émit plusieurs vérités, dont la

justesse fut reconnue plus tard. Personne, jusqu'à Linné, ne s'éleva au-dessus de lui (1). Malheureusement il ne resta pas toujours fidèle à sa méthode; puis, en négligeant la synonymie des espèces, il empêchait les hommes studieux de mettre à profit les travaux précédents. C'est à quoi remédia Jean Bauhin, d'Amiens, qui, s'étant 1541-1613. réfugié en Suisse pour opinions religieuses, s'occupa toute sa vie de l'étude des plantes. Il en composa une histoire universelle publiée plusieurs années après sa mort, et où l'on trouve décrit avec une précision historique tout ce que l'on savait alors sur cette matière. Il fut surpassé en réputation par son fils Gaspard, qui mit au jour le 1560-1613. *Pinax* avec la nomenclature de six mille plantes, leurs synonymes et leurs différences génériques et spécifiques. Il s'en tint néanmoins aux distinctions anciennes, bien qu'il montre qu'il n'ignore pas le système naturel. Le *Theatrum botanicum* de Parkinson est encore supérieur.

Les bases de la botanique par la distinction des genres furent posées, en 1606, dans l'*Ecphrasis* de Colonna, qui profita des idées négligées de Césalpino. Le premier il substitua les gravures sur cuivre aux gravures sur bois. Déjà le Napolitain Porta avait donné la première indication relativement à la semence des champignons (2) : le Bohémien Zaluziansky traitait, en 1592, de la génération des plantes (*Methodi herbariæ libri III*, Pragæ), en distinguant les androgynes de celles dont le sexe est distinct. Il indique les étamines (*ligulæ*), l'anthère (*apex*) et le pistil (*stamen*).

Les premières recherches minéralogiques avaient été faites en Minéralogi. Italie; mais bientôt l'Allemagne prit l'avance, grâce à ses richesses plus considérables en ce genre. Léonard de Pésaro compila les anciens en y mêlant la cabale et l'alchimie. George Agricola (*Bauer*), 1491-1555 médecin des mineurs saxons, se montra véritable observateur, bien qu'il s'occupât plus particulièrement de métallurgie. Il coordonna le premier les fossiles selon leur aspect extérieur, leur solidité et leurs usages. Il énumère les livres connus jusqu'alors sur les métaux, et qui consistaient en un traité allemand sur l'essayage, un autre traité

(1) *Voy.* la note add. I.

(2) Dans le chap. II du livre V de sa *Phytognomica*, on lit : *Contra antiquorum opinionem plantas omnes semine donatas esse. — E fungis semen perbelle collegimus exiguum et nigrum, in oblongis præsepiolis vel liris latens e pediculo ad pili circumferentiam protensis, et præcipue ex illis qui in saxis proveniunt* (entend-il les lichens?), *ubi, decidente semine, feracitate seritur et pullulat*, etc., p. 367 de l'édit. de Francfort.

anglais sur les veines, un italien sur la fusion et la séparation. Lui qui avait été témoin des travaux des mineurs, il n'ajoute point foi aux jongleries de la pierre philosophale, ni à la baguette divinatoire, à l'aide de laquelle certains individus prétendaient découvrir les veines de l'eau et des métaux ; ce que nous avons vu se reproduire de nos jours. Il était déjà en très-haute estime de son vivant. Comme zélé catholique, les protestants lui refusèrent la sépulture ; et son cadavre, à l'indignation universelle, resta abandonné pendant cinq jours.

La formation d'une collection de fossiles sur de vastes proportions parut à Sixte-Quint devoir être pour son pontificat une illustration nouvelle. Il décréta en conséquence qu'il serait adjoint à la bibliothèque et à l'imprimerie, dans le palais du Vatican, une métallothèque pour y déposer les minéraux provenant de toutes les parties du monde ; le soin de les ordonner fut confié à Michel Mercati, de San-Miniato. « Il ne manque pas, dit ce pontife, de savants qui ont écrit sur de tels sujets : mais quels sont ceux qui ont exposé aux yeux les figures exactes, éclairci tant de points obscurs, publié des ouvrages spéciaux ? Si quelques-uns ont abordé ces matières en passant, ils sentent l'hérésie ; c'est pourquoi il convient de préparer une autre source qui soit sans danger. »

Mercati, porté aux nues par ses contemporains, en rapport avec les papes, les rois et les savants les plus distingués, ne suivit aucune division naturelle dans la description de ce musée ; mais celle des armoires où étaient distribués les divers fossiles, en exposant les vertus de chacun, et les différentes opinions qui avaient cours à son sujet. On aime toutefois à observer ces commencements de la paléontologie, science destinée à devenir capitale. Mercati ne reconnaît autre chose dans les ossements fossiles que des concrétions bizarres ; et il les réunit dans une armoire distincte, sous le nom d'*idiomorfi*, ou pierres d'une figure particulière, comme « un innocent amusement de la nature, qui voulut nous donner les premières leçons de sculpture et de peinture. » On s'aperçoit cependant que déjà quelques-uns y voyaient des débris du règne animal, par les réfutations où il démontre que jamais ils n'auraient pu être portés sur la cime des montagnes et au fond des abîmes. Mais Césalpino, maître de Mercati, eut une idée plus nette de cette science naissante, et lui-même écrivit pour réfuter son élève.

Gessner ne décide pas si les stalactites sont produites par des animaux, comme la plupart le croyaient alors, ou par des forces

inorganiques. Erkorn traita de la docimastique. Bernard Palissy, fabricant et peintre de porcelaines, introduisit en France ce genre 1575. d'études : il réunit un cabinet, et devina que les coquilles fossiles n'avaient pu être déposées sur les montagnes par le déluge de Noé. Jérôme Fracastor, de Vérone, en portant son attention sur les coquillages fossiles, sur les empreintes de poissons et d'autres animaux ou végétaux qui se trouvent dans les pierres, principalement sur le mont Bolca, conclut de leur gisement qu'ils ne pouvaient pas avoir été ensevelis à la même époque (1). L'un des médecins et des savants les plus illustres de son temps, il substitua l'action des atomes aux causes occultes, et considéra les corps comme s'attirant les uns les autres. Il assigna un principe impondérable aux phénomènes électriques, magnétiques et physiologiques; donna la première idée des lentilles astronomiques (2) dans les *Omocentrici*, et en combattant les épicycles il prépara la voie au système de Copernic. Après lui, Césalpino disposa la minéralogie de manière à conduire aux systèmes qui se fondèrent sur la composition.

On avait aussi alors beaucoup de goût pour ces musées dans lesquels on entassait des objets rares de toute espèce, et même des animaux extravagants fabriqués tout exprès par des charlatans. Mais c'était encore un secours utile dans une si grande pénurie de moyens. Parmi ces faiseurs de collections se distingue le Provençal Nicolas Peiresc, issu d'une famille italienne. Animé dès ses 1580 1637. premières années du désir d'acquérir des connaissances, comme il était d'une santé très-faible, il s'adonna aux lettres en amateur, et employa ses richesses à recueillir des objets rares en fait d'arts et de sciences; mais le temps où il vivait le porta à des recherches d'un intérêt plus réel. Il voyagea beaucoup, et il fut accueilli partout avec distinction. Il étudia les pétrifications et les zoophytes, sans

(1) Cette vérité est aussi indiquée dans les manuscrits de Léonard de Vinci, au chapitre sur l'*Ancien état de la terre*. Il y réfute ceux qui disaient que la nature et l'influence des astres avaient pu former ces coquilles d'âges divers, endurcir les sables à différentes hauteurs et en différents temps. Il n'hésite même pas à affirmer une vérité qui acquiert chaque jour plus de consistance, que la plus grande partie des continents a été le fond de la mer.

(2) Il raconte qu'il faisait usage, pour observer les astres, de certains verres à l'aide desquels la lune et les étoiles ne paraissaient pas plus élevées que de hautes tours (sect. I, c. 23), et il ajoute : « Si l'on regarde avec deux de ces verres oculaires en les plaçant l'un sur l'autre, on verra tous les objets plus grands et plus voisins. » Sect. II, c. 8.



catholique, les protestants lui refusèrent la sépulture
à l'indignation universelle, resta abandonné pend

La formation d'une collection de fossiles sur de
tions parut à Sixte-Quint devoir être pour son pont
tration nouvelle. Il décréta en conséquence qu'il se
bibliothèque et à l'imprimerie, dans le palais du Vat
lothèque pour y déposer les minéraux provenant de
ties du monde ; le soin de les ordonner fut confié à l
de San-Miniato. « Il ne manque pas, dit ce pontife
ont écrit sur de tels sujets : mais quels sont ceux
aux yeux les figures exactes, éclairci tant de poin
blié des ouvrages spéciaux ? Si quelques-uns ont ab
res en passant, ils sentent l'hérésie ; c'est pourquoi
préparer une autre source qui soit sans danger. »

Mercati, porté aux nues par ses contemporains,
les papes, les rois et les savants les plus distingué
cune division naturelle dans la description de ce m
des armoires où étaient distribués les divers fossil
les vertus de chacun, et les différentes opinions qui
son sujet. On aime toutefois à observer ces comm
paléontologie, science destinée à devenir capitale. M
naît autre chose dans les ossements fossiles que des
zarres ; et il les réunit dans une armoire distincte,
diomorfi, ou pierres d'une figure particulière, co
cent amusement de la nature, qui voulut nous donn
leçons de sculpture et de peinture. » On s'aperçoit cep
quelques-uns y voyaient des débris du règne animal
tions où il démontre que jamais ils n'auraient pu êt

toutefois les soupçonner des substances animales. Le jardin qu'il forma était digne d'un roi. C'est à lui que l'Europe dut le jasmin de l'Inde, la citrouille de la Mecque, le papyrus d'Égypte. Il planta, le premier, le gingembre et autres plantes de l'Orient, comme aussi le cocotier. A peine eut-il connaissance des découvertes de Galilée, qu'il se procura un télescope; et, ayant observé les satellites de Jupiter, il comprit qu'ils pourraient servir à déterminer les longitudes. Mais il s'inquiétait peu de compléter ou de publier ce qu'il avait trouvé, se contentant de le mettre au service de ceux qui s'adressaient à lui, et de protéger quiconque avait de l'instruction. Gassendi, l'un de ceux auxquels il s'intéressa, publia sa vie; et il reste de lui une correspondance très-étendue avec les plus distingués d'entre ses contemporains.

Chimie. La chimie continua à poursuivre laborieusement la pierre philosophale et la panacée universelle, jusqu'au moment où Basile Valentino y apporta quelques innovations. On ne comprend guère de son traité sur la puissance du *stibium*, nommé par lui antimoine, que ses attaques contre Hippocrate, Galien et les médecins contemporains. Le rôle important que joue cette science dans la médecine de Paracelse lui donna quelque impulsion; et les Rose-croix, en voulant régénérer l'alchimie, amenèrent la physiologie à expliquer la chimie. Cependant la faculté de médecine, de même qu'elle repoussait la circulation du sang parce que c'était une innovation, déclarait tous les chimistes des empoisonneurs, et l'antimoine un poison dans tous les cas. On pouvait déjà prévoir pourtant que cette science irait grandissant à la lecture des ouvrages de Van-Helmont, qui en fit d'heureuses applications, malgré sa ferveur pour les sciences occultes.

Anatomie. L'anatomie avait été ravivée par Mondino, de Bologne, dont le livre resta pendant trois siècles l'unique texte en usage dans toutes les écoles d'Italie, sauf qu'on y ajoutait au fur et à mesure les découvertes nouvelles, en forme de commentaire. Nous distinguerons
1527. parmi ses sectateurs ce Jacob de Bérengario, natif de Carpi et professeur à Bologne, à qui Portal fait honneur de plusieurs découvertes, entre autres celle de la membrane située en avant de la rétine, découverte attribuée à Alpino. Il fut le premier qui joignit des figures au texte, en mettant ainsi les beaux-arts à profit, de même

qu'ils tiraient avantage de l'anatomie. Léonard de Vinci, après avoir médité sur le corps humain en s'aidant de la science et de la philosophie, donna un traité d'anatomie à l'usage des peintres. D'autres l'imitèrent, et entre autres Albert Durer (*De humani corporis symmetria*, 1524), en exprimant les hommes et les femmes par des figures géométriques ; application scientifique poussée à l'excès, et qui ne servit à rien. Gauthier Ryff, médecin de Stras- 1541.
bourg, dressa dix-neuf tables anatomiques meilleures que celles de Bérengario.

En France, se distinguaient Gui de Chauliac et l'Allemand Gunter, qui professa le premier l'anatomie à Paris, et décrivit l'organisme de l'ouïe, en niant que l'air congénié en fût l'organe immédiat.

Gaspard Tagliacozzi enseigna la greffe animale ; mais on racontait déjà différents cas de lèvres et de nez rajustés en Sicile dès l'an 1400 (1), opération, du reste, plus étrange qu'utile. Le hasard 1560.
découvrit au Provençal Pierre Franc le grand appareil ; et la lithotomie fut facilitée par des procédés divers.

André Vésale, né à Bruxelles d'une famille de médecins, s'aperçut, en disséquant tous les animaux qui lui tombaient sous la main, puis des hommes dans les écoles et dans les cimetières, combien il y avait d'ignorance dans la prétendue anatomie des anciens ; et il reconnut que les observations de Galien avaient été faites sur des singes. Il osa donc en proclamer les erreurs, malgré l'admiration de ses contemporains. Appelé comme professeur à Pavie, à Bologne, à Pise, il publia à Venise des planches anato- 1539.
miques qui firent autant de bruit que la découverte d'un nouveau monde. Il les étendit ensuite et les compléta. Or il rendit à Galien 1543.
un hommage bien supérieur à celui de ses admirateurs scandalisés, en apprenant de lui la nécessité de fonder la médecine sur l'anatomie. Cette dernière science était tellement négligée alors, que l'on traitait les contusions même et les luxations avec des drogues et des juleps. Charles-Quint demanda aux théologiens de Salamanque une consultation formelle sur le point de savoir si l'on pouvait sans péché, et en sûreté de conscience, ouvrir des cadavres humains pour en connaître la structure (2). Or Vésale

(1) *Voyez* à ce sujet la *Vie de Camille Porzio*, par Augustin Gervasio, 1832.

(2) Guicciardini raconte sérieusement, liv. VII, que Jules d'Este « avait eu

dédia précisément son ouvrage, *De humani corporis fabrica*, au « divin Charles-Quint, très-grand, très-invincible empereur ; » mais il faut lui pardonner ces adulations, eu égard au besoin qu'il avait d'un protecteur contre les orgueilleux qui confondaient l'anatomiste avec le barbier, et contre les pédants indignés de ce qu'un jeune homme de vingt-huit ans osait censurer Galien. Ils tombèrent sur lui avec fureur, surtout en France. Sylvius lui-même, son maître, le traita de petit écolier présomptueux ; et, ne pouvant nier les erreurs de Galien, il en vint à soutenir que les hommes avaient changé depuis son temps, et que la nature variait capricieusement dans ses ouvrages.

Le *divin et très-invincible* Charles-Quint ne fut pas sourd aux insinuations malveillantes, et il ordonna de procéder sur ce livre. Vésale en fut tellement indigné, qu'il brûla plusieurs manuscrits. Il triompha néanmoins ; mais, devenu médecin de cour, il laissa son esprit s'engourdir au milieu des louanges et des attaques hostiles. Il est vrai qu'il trouvait rarement les occasions d'exercer son art, à tel point qu'il se plaint de n'avoir pas obtenu même un crâne en Espagne. Un seigneur étant mort d'une maladie inconnue, il pria les parents de lui permettre d'en faire l'autopsie ; mais les voilà qui prétendent que le cœur a remué sous le scalpel : ils accusent en conséquence Vésale d'homicide devant les tribunaux, d'impiété à l'inquisition, et il est condamné à mort. Philippe II commua la peine en bannissement. Alors Vésale passa à Venise ; il s'y embarqua pour Chypre et Jérusalem, avec Malatesta de Rimini, comme chirurgien militaire ; mais au retour il fit naufrage sur les côtes de Zante, et il y mourut de faim.

1523-1562. Alors l'anatomie prit un essor plus hardi. Le Modénois Gabriel Fallope, élève de Vésale, le convainquit, tout en le respectant, de plusieurs erreurs, notamment au sujet des muscles abdominaux. Il fit preuve d'une sagacité et d'une délicatesse sans égale en découvrant les os si frêles du système acoustique, la composition des fosses nasales, de la mâchoire, du sternum, du sacrum ; et il laissa son nom aux trompes collatérales à l'utérus.

Il réfuta en myologie l'opinion de Galien sur la fibre musculaire, niant que les nerfs y fussent pour quelque chose, et démontrant que leur action cessait là où les fibres sont tranchées par le

les yeux arrachés, puis remis en place, sans privation de la lumière, par le soin prompt et diligent des médecins. »

travers ; ce qui n'a pas lieu si l'incision se fait en long. En angiologie il ne connut pas la petite circulation, et crut avec Galien que les artères étaient des canaux qui conduisaient les esprits vitaux du cœur à tout le corps. Il redressa justement les erreurs touchant le cœcum, et décrivit avec exactitude l'épiploon ainsi que le pylore ; il fit connaître aussi le médiastin, la plèvre, et la glande lacrymale. Il crut avec Galien que les nerfs dérivaient du cerveau, et non du cœur, comme Aristote ; mais il hésita en cette partie. Il explorait des cadavres humains, et non ceux des bêtes ; et il en disséquait jusqu'à six ou sept par an. Bien plus, le duc de Toscane lui abandonnait de temps à autre un condamné à mort, *quem interficimus*, dit-il, *modo nostro et anatomizamus*. Le médecin se ravalait ainsi au rôle de bourreau (1). Charles IX ayant eu un bézoard qui passait pour empêcher les empoisonnements, l'épreuve en fut faite sur un homme condamné au gibet : on lui donna du sublimé corrosif, et il périt dans des douleurs atroces. Lorsque Henri II eut été blessé à mort dans un tournoi, on avait coupé les têtes de quatre criminels pour les porter aux chirurgiens, afin qu'en les frappant avec des lances au même endroit où le roi avait été atteint, ils pussent découvrir dans quelles parties avaient pu entrer les éclats de celle qui lui avait été mortelle.

L'honneur d'avoir découvert l'étrier de l'oreille revient au Sicilien 1580.
Jean-Philippe Ingrassia, qui restaura l'anatomie dans l'université de Naples, et se conduisit en héros lors de la peste de 1575.

Santorio Santori, de Capo-d'Istria, endura pendant trente ans le 1561-1636.
martyre de vivre sur des balances, pour constater les phénomènes encore inobservés de la transpiration cutanée. Constant Varoli, son compatriote, dirigea ses recherches sur le cerveau, où le pont de Varoli a conservé son nom, et sur les nerfs optiques, dont il suivit la trace jusque dans la moelle allongée. Fra Paolo Sarpi remarqua la contraction et la dilatation de l'uvée.

Eustache, professeur du collége de la Sapience à Rome, a laissé un traité capital sur les reins, la veine azygos, et la structure des dents ; il disposa en outre quarante-six grandes planches qui restèrent inédites, faute de moyens suffisants. Lorsque ensuite Clément XI les fit graver en 1714 par Lancisi, on vit que, si elles avaient été connues, elles eussent réservé à leur auteur la gloire des

(1) Mais on assure que ce passage a été interpolé quarante ans après sa mort.

Bartolini, des Bellini, des Péquet, des Lavater, et d'autres encore.

Jules-César Aranzi, de Bologne, examina le premier avec attention le fœtus et ses développements, préparant ainsi la voie à cette organogénie qui ne fait que de naître. Profitant des idées de Réaldo Colombo concernant la circulation du sang, il renversa les idées des anciens sur ce sujet, en le faisant passer non plus par les pores du septum, mais par la veine artérielle, dans les poumons; il fut néanmoins arrêté, ainsi que Colombo, par cette erreur alors générale, que le foie était l'organe de la sanguification.

Le Vasseur montre qu'il connut en 1540 la circulation pulmonaire, ainsi que les valvules des artères et des veines. Ce Michel Servet, dont nous avons déploré les erreurs et la triste fin, décrivit la petite circulation du poumon dans la *Christianismi restitutio,* ouvrage brûlé par Calvin avec son auteur, et qui est de 1535, et non pas dans le traité *de Trinitatis erroribus,* publié en 1531, comme on l'a écrit généralement. Jacques Sylvius (Dubois), élève de Gunter, conçut le premier l'importante idée de donner un nom à chaque muscle; il décrivit aussi les valvules des veines, ce qui conduisit à trouver la grande circulation.

1537-1619. Julien Fabrizio, d'Aquapendente, continua la tâche de Vésale, en généralisant les observations déduites de l'anatomie de l'homme par la comparaison avec d'autres animaux. Il étudia particulièrement les veines, et observa que les valvules étaient dirigées vers le cœur, d'où il semblerait résulter que le mérite de cette découverte lui reviendrait, plutôt qu'à Sarpi.

1578-1658. L'Anglais Guillaume Harvey étudia sous lui à Padoue jusqu'en 1602; il nia la génération équivoque déjà combattue par Rédi, et étudia l'évolution des œufs, bien que le manque de microscopes le fît tomber dans des erreurs. Il enseigna à Londres, dès 1619, la circulation du sang; puis son ouvrage *de Motu sanguinis et cordis,* publié en 1628, porta le dernier coup à l'ancien édifice. On ne saurait douter que la circulation ne fût déjà connue en Italie, et que Harvey n'eût appris d'Eustache Rudio, qu'il copia sans le citer, les véritables fonctions du système vasculaire (1) : seulement

(1) Sprengel voudrait que Bérenger niât la transfusion du sang à travers le septum; mais, bien qu'il le dise *satis notabilis substantiæ quæ est etiam satis densa,* il admet cependant les petits trous de Galien. Sprengel prétend que Colomb, au contraire, suppose ce passage, tandis qu'il dit clairement que ceux qui admettent cela sont dans l'erreur : *Longa errant via.*

les progrès faits alors par l'anatomie expérimentale lui permirent d'abandonner les phrases vicieuses dans lesquelles son prédécesseur s'était embarrassé, et de déterminer plus clairement le mécanisme général de la circulation. Honoré dans sa patrie, médecin des rois, qui lui fournissaient des animaux et des moyens d'études, soutenu par le collége de Londres, il put étendre sa renommée, et se voir attribuer le mérite d'une découverte dans laquelle il avait été très-certainement devancé.

La chirurgie et la médecine durent en tirer avantage. L'usage des armes à feu conduisit à de nouvelles recherches chirurgicales, et l'ouvrage du Napolitain Alphonse Ferri, *de Sclopetorum vulneribus* (Lyon, 1554), est, bien que peu connu, d'une importance capitale. Un médecin de Turin, qui avait un secret pour guérir ces blessures, le céda à Ambroise Paré, qui lui attribue une valeur plus proportionnée au prix d'achat qu'à son efficacité réelle. Paré fut un praticien des plus distingués : il remit en usage, s'il ne l'inventa pas, la ligature immédiate des vaisseaux, au lieu de scarifier et de cautériser ; il enseigna à traiter les fractures compliquées de blessures, et d'autres procédés que l'on suit encore ; il établit des comparaisons générales du squelette humain avec celui des quadrupèdes et de l'oiseau ; et il pensa que les miasmes contagieux entrent par l'odorat. Il fut médecin de François I[er], de Henri II et de Charles IX, qui le sauva du massacre de la Saint-Barthélemy. Le Provençal Jacques Guillaume, son élève, perfectionna le trépan. 1509-1590.

L'ostéotritie devint aussi moins cruelle. La première expérience de l'incision césarienne, sur un sujet vivant, fut faite par Nufer Castraporci, dans le Turgau. François Rousset, médecin du duc de Savoie, écrivit sur cette opération un ouvrage très-estimé ; et d'autres expériences eurent un heureux succès.

Les chirurgiens n'en étaient pas moins réputés encore d'une condition inférieure ; et il leur fallait faire leur apprentissage sous les barbiers, balayant la boutique, donnant le coup de peigne, enlevant les cors. Quand leur corporation obtint à Paris des priviléges qui la mettaient sur le pied de l'égalité avec celle des méde-

Voyez ZECCHINELLI, *Delle dottrine sulla struttura a sulle funzioni del cuore a delle arterie, che imparò per la prima volta in Padova Guglielmo Harvey*, etc. Padoue, 1838.

DE RENZI, *Storia della medicina*, t. III, p. 307.

cins, ceux-ci en conçurent un dépit inexprimable, et ils se liguèrent contre eux avec les barbiers ; mais cela n'empêcha pas les chirurgiens d'être admis finalement comme membres de l'université.

Médecine. En ce qui concerne la médecine, de meilleures traductions des auteurs grecs convainquirent de la pauvreté des versions arabes et des commentateurs musulmans. Léonard Fuchs, de Vembdingen en Bavière, disputa le titre de prince de la médecine à Avicenne, pour le restituer à Hippocrate et à Galien. Jean-Baptiste Montano et Marsilio Cognati, tous deux de Vérone, relevèrent, par leurs publications et par la pratique, l'école du père de la médecine ; Hyacinthe Houlier ajouta des éclaircissements à ses livres, et plus encore Louis Duret, du Dauphiné, son élève, ainsi qu'Anuce Foès, de Metz. Les termes techniques sont expliqués dans les définitions médicales de Jean de Gorvis, avec une grande connaissance de la langue et de la science.

Nous avons dû reléguer parmi les charlatans Paracelse, qui devint une entrave pour l'Allemagne à cause de l'engouement qu'il y excita, comme les auteurs arabes en Espagne. Cependant un certain nombre d'alchimistes devenaient de bons médecins, et présentaient les véritables principes de l'économie vivante, et la nécessité d'en séparer l'étude de celle de la matière morte, attendu que des lois différentes régissent les corps vivants et les objets inanimés.

Ce même Paracelse rendit à la science des services réels en mettant en usage de nouveaux médicaments, ou en les employant avec plus de hardiesse. Ses guérisons miraculeuses étaient dues au mercure et à l'opium. On ignorait presque les préparations du premier, et les médecins avaient l'autre en horreur, comme *froid au quatrième degré*. Mais Paracelse l'avait vu employé très-fréquemment en Turquie ; et il introduisit, pour lui faire antagonisme, le tartre, ainsi nommé parce qu'il brûle les patients comme l'enfer, moyennant l'acide qu'il contient avec l'eau, le sel et l'huile. Il signala les principaux défauts de la médecine au temps où il vivait ; et, en indiquant les réformes nécessaires, en tournant en ridicule l'ancienne pharmaceutique, il amena à croire certaines innovations possibles, et, par suite, à cesser d'avoir contre elles une répugnance systématique. Malheureusement il insultait avec impudence ceux qu'il copiait, et ameutait la multitude, au lieu de la conduire à un changement ; ce qu'il aurait pu faire avec la sagacité originale

dont il était doué, et qui, sans être le génie, mène à des découvertes dont la modération timide est incapable.

Quelques médecins, à son exemple, s'obstinaient à l'emploi des spécifiques sans faire attention aux symptômes; d'autres s'ingéniaient à greffer sur la théorie de Galien ce qui leur paraissait admissible chez Paracelse; plusieurs aussi se mirent hardiment à le combattre, et principalement Gaspard Hoffman dans le livre *De barbarie imminente.*

Déjà plus d'un médecin osait affronter les dangers auxquels s'expose celui qui sort du sentier battu. Pierre Ramus avait donné l'exemple en dénigrant Aristote et les scolastiques. Après lui, Jean 1497-1558
Fernel, d'Amiens, demanda la vérité à la nature, au lieu de la demander à Galien ou à Hippocrate. On voit apparaître le libre usage de la raison chez Jean Selvatico, professeur à Pavie, chez Jules Alexandrin de Neustein, chez Servet, chez Pierre Brissot. Jean Ar- 1513-1572.
genterio, de Chieri, se fit le contradicteur de Galien et des admirateurs des anciens dans l'université reconstituée de Turin, en répudiant les raisons sophistiques de l'horreur du vide, et la multitude des esprits, auxquels recourait l'école galiénique pour expliquer les diverses fonctions : il enleva à la volonté de l'âme la force médiatrice, pour l'attribuer aux lois de la nature; il nia que les différentes facultés intellectuelles résidassent dans les parties déterminées du cerveau, que les veines naquissent du foie; et il traita du sommeil d'une manière rationnelle. Jérôme Capovacca, son élève, professeur à Padoue, combattit aussi Galien; mais il ne sut pas toujours s'en détacher.

D'autres bons observateurs dissipèrent des faits généralement accrédités, qui pourtant n'avaient d'existence que dans l'imagination de ces auteurs. Mais en cela même ils donnaient la préférence aux cas étranges; ils ne savaient pas s'affranchir entièrement des méthodes scolastiques et des prétendues qualités élémentaires. Le traitement était dirigé contre les symptômes; on attribuait une importance extrême aux urines et aux cas critiques, dont Fracastor fit l'objet d'une théorie fort ingénieuse, mais toute spéculative.

Il fallait du courage pour combattre des erreurs vieilles de plusieurs siècles; il ne faut donc pas leur savoir mauvais gré d'avoir conservé quelques restes de la routine sophistique. On a peine à croire qu'une querelle non moins bruyante que celles de religion éclata quand Brissot eut mis en avant la nécessité de saigner le

plus loin possible du siége de l'inflammation, et que tous les médecins se divisèrent en deux camps rivaux : en fauteurs de la saignée à l'arabe ou à la grecque, de la révulsion ou de la dérivation; systèmes qui s'écroulèrent lorsqu'on connut la circulation. Léon Botalli, d'Asti, enseigna que, de même qu'on tire plus de mauvaise eau d'une source, plus il en revient de bonne, de même que plus on suce de lait, plus celui qui se prépare dans les mamelles est bon, de même le sang se reproduisait de meilleure qualité. Ce fut alors un déluge de saignées pour guérir tous les maux, et pour remédier à la corruption des humeurs.

La fièvre pourprée qui désola l'Italie en 1505, et reparut souvent, fut d'abord décrite avec exactitude par Jérôme Cardan; plusieurs autres en traitèrent ensuite, notamment Fracastor, Massa et André Treviso. D'autres s'occupèrent de la toux convulsive, du scorbut qui s'était propagé, et du mal vénérien, auquel Berengario, de Carpi, fut le premier à opposer le mercure (1). La convulsion fut distinguée comme une maladie particulière. Les occasions d'observer la peste bubonique ne furent que trop fréquentes : or les causes qui lui furent assignées provoqueraient le rire, si notre siècle ne nous eût appris, en les ressuscitant, à être indulgents. Il suffira de dire que la plupart expliquaient la contagion, moyennant la volonté immédiate de Dieu. Paracelse distingue la peste en naturelle et en surnaturelle, c'est-à-dire, provenant des astres et surtout de Saturne, dévorateur d'enfants. On employait encore à Rome dans le dix-septième siècle, contre la lèpre et autres maladies cutanées, le remède suivant: Après avoir purgé le malade, on l'introduisait dans une grotte pleine de serpents, voisine de Bracciano; la température plus élevée le faisait bientôt entrer en transpiration, et il s'endormait étendu sur le sol, dans une nudité complète. Les reptiles, attirés par l'exhalaison de la sueur, sortaient de leurs trous par centaines, et, s'entortillant autour du corps, le léchaient doucement, sans lui faire aucun mal. Comme le moindre mouvement les aurait mis en fuite, on avait soin d'administrer au malade un soporifique. Il était tiré de la grotte au bout de trois ou

(1) Benvenuto Cellini le maltraite, en s'exprimant ainsi sur son compte : « Il embrena d'une onction de sa façon plusieurs dixaines de seigneurs et de pauvres gentilshommes, dont il tira des milliers de ducats.... Or il y a aujourd'hui à Rome une quantité de malheureux qu'il a frottés, estropiés, et réduits en triste état. »

quatre heures, et l'on continuait ainsi jusqu'à la guérison, qui ne se faisait pas longtemps attendre (1).

CHAPITRE XXXVIII.

LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Nous avons pu nous étendre sur la littérature italienne sans parler des littératures étrangères, inconnues au delà des Alpes. Mais, tandis que celle qui avait donné des fleurs si précoces voyait son éclat se flétrir, les nations dont elle avait fait l'éducation recueillaient les fruits qui avaient mûri chez elles. Si les Français ne purent conquérir l'Italie, ils en rapportèrent l'amour des arts et des lettres, des connaissances, des livres, du goût. Louis XII fit réunir par le moine Gaguin la bibliothèque la plus riche de ce temps; il enleva celles des dominateurs de Milan et de Naples. Jean Lascaris et Jérôme Aléandre furent appelés à sa cour. Mais c'était encore un encouragement incertain et fugitif. François Ier, surnommé le Père des lettres, s'entourait de savants; puis de temps à autre il les persécutait, et comprimait une liberté qui lui inspirait de la crainte. Le collége de France, qu'il fonda, raviva l'amour du grec et de l'hébreu, bien que la jalousie des grands à l'égard des gens de lettres vînt restreindre la grandeur du projet primitif, et que l'étude des langues orientales rendît suspects d'hérésie ceux qui s'en occupaient.

Budé tient le premier rang parmi ceux qui cultivèrent la langue grecque à cette époque : c'était un homme d'une immense érudition; aussi Érasme, son rival, l'appelait-il le *prodige de la France*. Étienne Dolet, jeté aux flammes du bûcher comme hérétique, à l'âge de trente-sept ans, le doux Muret, l'immense Casaubon, soutinrent l'honneur du latin et de l'érudition. Les Estienne répandirent par leurs éditions correctes et bien annotées la connaissance des classiques, chez lesquels le roi prisait la clarté des idées, la noble régularité, l'exposition précise et élégante.

La langue nationale, déjà introduite dans les tribunaux, discutée par les grammairiens, ennoblie par les traducteurs, réglée par les tentatives novatrices, était cultivée en même temps que les modèles

(1) KIRCHER, *De arte magnetica*, lib. III, pars 7.

éternels du goût. Mais les essais d'innovations se reproduisaient trop souvent, comme il arrive dans toute langue qui n'a point de littérature; on ne pouvait, en effet, s'appuyer beaucoup sur les nombreux imitateurs du *Roman de la Rose* et des *Repues franches*, qui, faute de génie, se mettaient l'esprit à la torture pour s'imposer de nouvelles difficultés. L'usage de l'italien, mis à la mode à la cour de Catherine, amena un déluge de mots et de phrases étrangères, qui toutefois ne laissèrent pas que d'enrichir la langue et de lui donner de la flexibilité.

Le réformateur Calvin donna un grand essor au français en l'employant à la polémique; et son *Institution chrétienne* est écrite d'un style plus ferme et plus grave qu'aucun autre livre de ce siècle.
1513-1593. Amyot chercha, pour traduire Plutarque, tout ce que la langue avait de plus doux et de plus harmonieux; il y ajouta des grâces nouvelles, des idiotismes nationaux, et cette flexibilité qui manquait à Calvin, en associant le naturel de la version à l'artifice du texte. Ces travaux patients furent imités par de Vayr, traducteur d'Horace, de Cicéron et de Démosthène, par Coëffeteau et par Vaugelas, traducteurs de Florus et de Quinte-Curce, puis par Montaigne avec cette charmante simplicité qui évite également les latinismes et les périodes arrondies. La vivacité que la *Satyre ménippée* et les autres libelles éclos pendant la Ligue avaient donnée à l'idiome français devait s'accroître encore dans la polémique chrétienne.

Chaque composition, selon l'esprit du temps, était empreinte des passions du moment; très-efficaces à l'instant même par suite des exagérations personnelles, elles étaient dépourvues de cette élévation qui seule leur donne une portée générale.

Marot. 1495-1544. Clément Marot étudia plutôt les romanciers français que les classiques anciens (1); il adopta leur mythologie symbolique, profita des innovations de Villon, en perfectionnant les formes sans en inventer aucune, ni donner le fini à la prosodie française, et seconda l'humeur joyeuse, la médiocrité, la frivole sensualité de la cour de François Ier. Il courtisa les dames sans délicatesse, et se

(1) J'ai leu des saints la légende dorée :
J'ai leu Alain, le très-noble orateur;
Et Lancelot, le très-plaisant menteur :
J'ai leu aussi le Romant de la Rose,
Maistre en amours, et Valère et Orose,
Contans les faits des antiques Romains.

vanta de ses bonnes fortunes : il n'y eut pas jusqu'à Marguerite de Valois et Diane de Poitiers qu'il n'osât prier d'amour, et dont même il ne fût exaucé, si nous l'en croyons. Fait prisonnier à Pavie avec le roi, il fut arrêté à son retour, puis obligé de s'exiler par suite d'imprudences. Supportant toujours ses revers poétiquement, c'est-à-dire en les chantant, il fut renvoyé de Genève comme débauché, et mourut pauvre à Turin. Ses poésies sont variées comme son existence, toujours vives, parfois malicieuses, sans jamais atteindre au sublime; mais on y trouve de la spontanéité, et l'expression de sentiments individuels. Il eut beaucoup d'adversaires et plus d'imitateurs : les poëtes satiriques venus plus tard puisèrent même utilement dans ses œuvres. Il eut de la tendance pour les calvinistes, peut-être parce qu'ils étaient bien venus des grandes dames, et traduisit les psaumes, que l'on chantait aux prêches sur des airs de romances. La Sorbonne les ayant censurés, ils obtinrent une réputation qu'ils ne méritaient pas.

François Ier laissa plusieurs poésies, qu'il était peut-être en droit de dire siennes uniquement pour les avoir payées; mais sa sœur Marguerite, dont Marot fut valet de chambre, sinon plus', écrivit un *Heptaméron*, récit qui a une intention morale, mais qui est des plus scandaleux, comme le tolérait la conversation du temps. Elle déclare vouloir imiter Boccace, sauf qu'elle ne dira rien qui ne soit vrai; en conséquence elle met en scène des personnages réels, la cour elle-même; et les passions, peintes avec vivacité, sont par suite entachées de libertinage. Le sentiment religieux prévalut ensuite chez cette princesse, peut-être lorsqu'elle eut prêté l'oreille aux doctrines des réformés; et dans les vers publiés par son valet de chambre, sous le titre de *Marguerite de la Marguerite des princesses*, elle s'abandonne sans cesse à des ravissements religieux. Du reste, elle manque toujours de culture, et subtilise sur le sentiment. Chez tous ces écrivains, la langue n'est pas encore fixée; mais chacun d'eux a son originalité propre.

Tout à coup les incultes chansonniers de cour voient s'élever contre eux une *péiade française*, qui prétend que la poésie lyrique n'a rien produit jusque-là en France qui soit comparable aux anciens ou aux Italiens. Ceux qui s'intitulent ainsi veulent donc qu'on abandonne les formes légères, bonnes tout au plus pour les Jeux Floraux de Toulouse ou le Puy de Rouen, et qu'on imite l'ode, l'épopée, la tragédie des classiques; qu'on répudie le ton familier

pour revêtir une dignité inaltérable. C'est ainsi que, s'apprêtant à édifier des constructions modernes avec les dépouilles du temple de Delphes (1), ils prétendent en outre réformer la langue, la féconder par des emprunts faits à celles de l'antiquité et aux dialectes partiels. Or, il en résulte un langage qui n'est plus populaire, mais littéraire; qui, farci de mots grecs et latins, devient un mélange bizarre, jusqu'au moment où le bon sens national ramène à chercher le véritable français sur les lèvres du peuple.

Il n'était pas possible que le retour au langage des anciens n'amenât pas aussi une recrudescence d'idées antiques. Aussi l'histoire fut-elle mise en oubli, pour ne plus parler que de l'Olympe, pour ne chanter que des déesses et des nymphes.

Ronsard. 1524-1585. L'astre le plus brillant de la pléiade fut Pierre de Ronsard, qui se fit prêtre après avoir guerroyé contre les huguenots. Il se vit proclamé le *miracle de l'art*, le *prodige de la nature;* Montaigne le fait l'*égal des anciens*. Ses ouvrages furent expliqués publiquement en Flandre, en Angleterre, en Pologne, à Dantzik. Les capitouls de Toulouse lui envoyèrent, au lieu de la rose d'or, une Minerve d'argent massif; Marie Stuart prisonnière, un Parnasse d'argent; le pape lui adressa des remercîments pour avoir répondu aux *petits prédicants* de Genève; enfin, sans avoir à endurer les contrariétés réservées à ceux qui se montrent supérieurs à leur époque, il vécut content de lui-même, et flatté comme un roi. Il est cependant gonflé et trivial, ne s'inspire que de réminiscences vieillies, et imite sans goût. Présomptueux comme un pédant, il tire du grec, du latin et des différents dialectes des mots nouveaux et composés, dont il forme un jargon confus, sans unité ni analogie (2). Il ne lui était pas possible d'être poëte, attendu qu'il manquait de ce génie qui seul sait rendre les innovations durables; il introduisit toutefois une grande variété de rhythmes, et fixa mieux la prosodie (3).

(1) Du Bellay, qui était avec Ronsard à la tête de cette école, disait : « Là doncques, François, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine, et des serves depouilles d'elle (comme vous avez fait plusieurs fois) ornez vos temples et vos autels... Pillez-moi sans conscience les sacrés trésors de ce temple delphique, ainsi que vous avez fait autrefois. »

(2) M. Sainte-Beuve a consacré un volume entier à la réhabilitation de Ronsard; voir aussi son *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au seizième siècle*. Paris, 1843.

(3) Ronsard, Baïf, Pasquier, Rapin et d'autres encore essayèrent, comme

Bien que Ronsard et ses adeptes ne vissent pas que les langues sont d'une nature diverse, qui ne change pas à la volonté d'un homme ou d'une coterie, l'idiome français leur fut redevable de quelques richesses; mais leur édifice systématique, formé tout entier de réminiscences pédantesques, s'écroula au bruit des sifflets.

Au milieu de ses féconds et radieux émules, Étienne Jodelle conçut la pensée de substituer quelque chose de mieux aux mystères, aux farces, aux moralités. Se proposant donc les anciens pour modèles, il fit la *Cléopâtre*, tragédie avec des chœurs, qui fut représentée par des jeunes gens et par l'auteur lui-même, qui y joua le rôle de l'héroïne. Cette pièce jeta les bases du théâtre français, élégant et infidèle. Jodelle composa aussi une comédie; mais, bien loin de Shakspeare et de Lope de Véga, il se perd en déclamations, habille ses personnages à la française, et se renferme étroitement dans le cadre des unités scolastiques. Il mourut pauvre, à l'âge de quarante et un ans. La foule de ceux qui le suivirent abandonna, plagiaire des anciens, les conceptions incorrectes mais grandioses du moyen âge, pour se réduire à une stérilité complète d'invention, et à la médiocrité, qui est pire que la laideur. Ceux-là même qui se sont hasardés à traiter des sujets modernes, comme la mort du duc de Guise ou de Marie Stuart, l'ont fait non-seulement avec les sentiments, mais même avec tous les accessoires de l'antiquité, et toujours en mettant dans la bouche de leurs personnages des bavardages sans fin.

La réaction contre Ronsard commença parmi les disciples même du novateur. Philippe Desportes, l'un d'eux, fut le premier à abandonner ce que Boileau appelle *de ses grands mots le faste pédantesque*, ainsi que la pompe des images, si contraire au caractère de la poésie française, qui est toute idées et passion. Or ce luxe

on le fit aussi en Italie, de composer des vers métriques. Ce distique de Jodelle en est un échantillon :

Phœbus, Amour, Cypris veut sauver, nourrir et orner
Ton vers, cœur et chef d'ombre, de flamme, de fleurs.

Ce qu'il faut traduire, pour y comprendre quelque chose, par :

Phœbus veut sauver d'ombre ton vers, Amour nourrir ton cœur de flamme, Cypris orner ton chef de fleurs.

Mais c'est ainsi que s'exprimaient ces poëtes, dont Boileau a dit, avec tant de raison :

Que leur muse en français parla grec et latin.

d'images avait encore été exagéré par du Bartas, auteur de la *Semaine*, ou *la Création du monde*.

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence.

ançois Malherbe. 1555-1628. Ce poëte, né à Caen, détermina une réforme plus tranchée. Ce fut en vain que les partisans de la pléiade jetèrent les hauts cris, et que mademoiselle de Gournay écrivit (*Défense de la poésie et du langage des poëtes*) en faveur de ces ouvrages tout étincelants d'hypotyposes, d'invention, de hardiesse, de générosité; Malherbe les fustigea, et son bon sens le mit en révolte contre les modèles qu'il avait suivis. Bien qu'il ne fît pas moins de cas des Grecs et des Latins que la pléiade, qu'il appelât Horace son bréviaire, et qu'il copiât les Italiens, surtout dans les *Larmes de saint Pierre*, il s'inspira de l'esprit des meilleurs, en laissant ce qui était vieux et usé. Comprenant mieux le caractère de la langue, il bannit les termes pédantesques, les expressions triviales; et, quoique Normand, il ne s'écarta point du dialecte parisien. Ses contemporains se raillaient de ce *tyran des paroles et des syllabes*, qui discutait, comme sur une affaire d'État, sur la différence à établir entre *pas* et *point*, sur le genre d'*erreur* et de *doute*, et qui, même à l'agonie, reprenait, en dépit des exhortations de son confesseur, les fautes de langage chez sa garde-malade. Mais c'est qu'il comprenait que le choix des mots et des pensées est la condition de la véritable éloquence. Il créa le style noble, et trouva par sentiment les règles de la versification, qui ne furent plus abandonnées; aussi est-il resté comme un modèle pour les phrases et pour l'harmonie imitative.

On se tromperait toutefois, si on le lisait comme poëte sur la foi de Boileau; car il lui manque la grâce de la pensée et celle de l'expression. Exagéré dans la louange, il est souvent prosaïque; mais, sans être bon, il est meilleur que ses prédécesseurs. Il est même à regretter que la critique calculée ait sitôt entravé les inspirations naïves, que la muse française ait été instruite prématurément de ce qu'il fallait éviter; car elle s'est trouvée ainsi privée de toute spontanéité et d'impressions propres, pour être réduite à mériter l'éloge que Ménage faisait d'elle en l'appelant *sage et modeste*.

L'originalité s'était réfugiée chez les poëtes satiriques, qui n'avaient que trop à exercer leur humeur caustique. Personne ne s'en acquitta avec plus de puissance que les sept auteurs de la *Sa-*

tyre ménippée, mélange de prose et de vers, destiné à tourner la Ligue en ridicule, où tout est vif, animé, et dont le style est plein de fraîcheur, parce qu'il est populaire. L'idée en fut conçue par Pierre Leroy, chanoine de Rouen; Jean Passerat et d'autres encore l'aidèrent à donner la couleur à cette œuvre originale, qui contribua autant que les armes au triomphe de Henri IV. Mathurin Regnier, dont l'éducation s'était faite dans les cabarets, se distingua aussi dans la satire par sa vigueur et son effronterie. Ayant fait un voyage à Rome, il n'y vit les choses que sous leur plus mauvais aspect; ses débauches le firent mourir à quarante ans. Supérieur en verve à Boileau autant qu'il lui est inférieur en culture, il est, à l'exception de Rabelais, le premier poëte de génie qu'ait eu la France. On peut dire qu'il créa la satire régulière dans son pays. Il ne la tira point des Latins, mais des trouvères, du peuple, et des poëtes burlesques italiens. Boileau lui-même, si rempli de dédain pour les anciens poëtes, dit que « Regnier est le poëte français qui, de l'a- « veu de tous, connut le mieux les mœurs et le caractère des « hommes avant Molière (1). »

Théodore-Agrippa d'Aubigné, huguenot, guerrier, exilé, cynique, fut le Juvénal de son siècle. Inspiré par la haine politique, non moins héroïque que Dante, il foudroie sans miséricorde ses adversaires, avec la rude vigueur d'un style encore neuf. Ses ouvrages furent brûlés par la main du bourreau, sous le règne de Louis XIII.

Le Tourangeau François Rabelais vint donner aux contes toujours licencieux et aux romans frivoles une direction nouvelle. Élevé dans la boutique pharmaceutique de son père, où il apprit cependant toutes les langues mortes et vivantes, il prit d'abord l'habit de dominicain, et ensuite celui de franciscain; mais il n'en garda que de la haine et du mépris pour les moines. Plein de bizarrerie et de science, il se fit aimer de François Ier et de Henri II. A Rome, où il accompagna le cardinal du Bellay, il fit rire de lui le pape et les cardinaux, en même temps qu'il s'occupait de réunir de quoi rire à leurs dépens (2). Il s'avisa un jour de se planter debout à la place d'une statue de saint François: découvert à ses éclats de rire, il allait être condamné à un emprisonnement perpétuel, si Clément VII ne lui eût fait grâce. Rabela 1483-15

(1) *Réfl. V sur Longin.*

(2) MM. Delécluze et Sainte-Beuve ont voulu considérer le caractère de Rabelais du côté sérieux.

Il s'enfuit alors à Montpellier, où il étudia la médecine, traduisit Hippocrate, et se fit une telle réputation, qu'il fut chargé par la Faculté de solliciter du chancelier Duprat le rétablissement de quelques-uns de ses priviléges. Il réussit dans cette négociation, et la Faculté, reconnaissante, décida que tout médecin qui prendrait ses degrés se revêtirait, en passant sa thèse, de la robe de Rabelais. Enfin il obtint la cure de Meudon, où il passa ses jours en paix, et mourut en disant : *Je vais chercher un grand peut-être.*

Le livre qui fit le plus de bruit à cette époque est son *Géant Gargantua et son fils Pantagruel*, chronique qu'il rédigea dans l'intention de tourner en ridicule les romans chevaleresques de la cour de François I[er]. Le succès inespéré de cette facétie lui en fit faire une seconde édition avec beaucoup d'additions. Les applaudissements qu'il reçut le jetèrent tout à fait dans l'extravagant et le bouffon; et il vit son ouvrage tellement recherché, « qu'il s'en vendit plus en deux mois, qu'il ne s'était acheté de Bibles en neuf ans. »

C'est la caricature de toutes les classes. Ne respectant pas plus Calvin que le pape, le Christ que Luther, il y déploie un esprit infini, une imagination sans frein, une liberté cynique qui porte tout à l'excès. On y trouve pêle-mêle la gaieté française, la bouffonnerie du temps, l'allégorie étrange du moyen âge, et l'érudition qui était revenue à la mode. Le pape et le sacristain de sa paroisse, le bûcher de Michel Servet et la *dive bouteille,* sont mis au même rang : médecins et soldats, poëtes et moines, rois, évêques et cardinaux, ont chacun leur paquet. Il croit tout permis à la plaisanterie, en vertu de ses priviléges; et tout lui est bon pour entretenir son humeur joyeuse, pour narguer la folie universelle.

L'impiété y est continuelle. Il parodie dans la généalogie de Gargantua celle de Jésus-Christ, et tourne l'Incarnation en ridicule dans la naissance de Pantagruel, de même qu'il se rit du dogme de la vie future dans le récit d'Épistémon ressuscité. En même temps qu'il raille les moines et les frocards, la chasteté et les abstinences, il tourne le mariage en ridicule. Reste à savoir ce que veut un écrivain qui s'élève contre les vœux monastiques, et bat en brèche la société conjugale.

Afin de voiler sa pensée, mais de manière à ce qu'on n'ait point à se tromper sur ses intentions, il l'enveloppe de bouffonneries presque absurdes; il donne des proportions démesurées à Gargan-

tua et à Pantagruel, pour que l'œil du vulgaire n'aperçoive que des jeux d'esprit là où se cachent des allusions malignes. S'il fait soutenir des thèses ridicules, c'est afin de glisser à leur faveur des vérités opportunes, et de pouvoir fustiger Rome, les moines, la Sorbonne, l'intolérance religieuse. Mais il veut qu'on fasse comme le chien, « la bête la plus philosophique du monde, qui, s'il trouve « un os, se met après avec ardeur et soin, pourquoi ? pour en tirer « un peu de moelle. » Rabelais est, en un mot, le bouffon de la réforme, dont Luther fut le héros ; or les effets ne tardèrent pas à suivre, et les plaisanteries finirent par du sang.

Alors l'éloquence sacrée tonna avec une énergie impétueuse au milieu des fureurs de la Ligue, se répandant en invectives, en sorties démagogiques, et allant jusqu'à prêcher l'assassinat. Dans l'éloquence judiciaire se distinguèrent Duprat, Marillac, Lizet, Pasquier, et d'autres encore ; mais ils se rappelaient trop les anciens, et déployaient une érudition et une verbosité déplacées pour un auditoire restreint, à propos de questions sans importance, que rapetissait encore le souvenir des grandes scènes du Forum et de l'Agora.

Cet abus de l'érudition est commun chez les écrivains du temps, sans en excepter Machiavel et Montaigne. Tous multiplient les citations, non comme autorités, mais comme ornement ; et ils les entassent au point de faire disparaître le fond sous les accessoires. De même que l'allégorie avait envahi la poésie dans le siècle précédent, c'est la mythologie qui domine dans celui-ci. Une puce se montre-t-elle sur le sein de la belle madame des Roches, dont l'instruction égalait les charmes, au milieu d'une grande fête à laquelle elle assistait à Poitiers : aussitôt cent poëtes, et en tête Joseph Scaliger, se mettent à chanter et à rechanter l'insecte audacieux, avec une insistance non moins hardie et non moins fatigante.

CHAPITRE XXXIX.

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

La nation espagnole, occupée de s'affranchir du joug étranger et de conquérir des droits populaires, se consolait au milieu de ces luttes en célébrant dans des romances les héros des temps passés; mais elle ne pouvait se livrer tranquillement aux lettres, ni en associer la gloire à celle des armes. La poésie y avait cependant fait briller déjà de vifs éclairs, avant que l'énergie acquise dans de longs combats s'appliquât tout entière à l'étude, et qu'il en naquît une littérature qui, formée d'éléments divers, devînt cependant une quant à son caractère, à sa tendance, et plus que chez toute autre nation de l'Europe se montrât empreinte du type et du sentiment national.

La prose se développa en Espagne plus tôt et mieux que chez les autres peuples de langue latine; ce qui fut l'œuvre, non des érudits, mais des hommes de robe et d'épée. Employée dans la législation et dans les affaires, elle se trouva vive, claire, rapide et pourtant régulière, excluant la négligence, adaptée à l'usage pratique et à la politique, quoique jamais elle n'ait servi à aucun grand philosophe. Dans le siècle que nous décrivons, elle fut perfectionnée par l'étude des classiques, et surtout de Sénèque, non moins en vogue dans ce pays que Cicéron l'était en Italie. Mais l'imitation de l'antiquité n'y domina jamais, attendu que les esprits y étaient plutôt portés vers la vie réelle et présente.

Jean Boscan Almogaver, de Barcelone, puisa chez André Navagéro, ambassadeur de Venise près de Charles-Quint, l'amour des classiques italiens, et s'appliqua à donner ce qui lui manquait en beauté à la littérature vigoureuse de son pays. Son exemple fut
500-1536. suivi par Garcilaso de la Véga, qui, s'étant formé sur Virgile, Pétrarque et Sannazar, s'éprit, comme ce dernier, du beau et de la vie champêtre. Chantant les délices pastorales et les chagrins de l'amour, il atteignit souvent à la douceur de ses modèles, en s'abandonnant au sentiment mélancolique qu'inspire l'éloignement de la patrie. Sa vie, en effet, se passa au milieu des armes; et, après avoir combattu les Turcs en Autriche, les Barbaresques à Tunis, il périt en Provence dans un assaut.

Ces deux poëtes ajoutèrent à la *redondilla* et au vers d'*arte mayor*, les seules anciennes formes nationales, le vers hendécasyllabe italien, ainsi que le sonnet, la *canzone*, l'octave, le *capitolo*. Boscan chercha à imiter Pétrarque, sans renoncer aux couleurs vigoureuses, aux hyperboles passionnées, à l'exaltation des sentiments nationaux ; et il suppléa au manque d'invention par une diction châtiée et une élégante précision.

Don Diègue Hurtado de Mendoza, de Grenade, fut aussi guerrier 1575.
et homme politique. Son père, surnommé le grand comte de Tendilla, fut chargé par Ferdinand le Catholique de gouverner Grenade aussitôt après la conquête de cette ville, c'est-à-dire de faire accepter le joug à une nation indocile, et d'opposer tour à tour aux plaintes, aux regrets, aux imprécations, aux soulèvements, la fermeté et la clémence. Ce fut au milieu de ces mouvements que se fit l'éducation d'Hurtado, qui, versé dans les langues orientales et la philosophie, fut ambassadeur à Venise, au concile de Trente et ailleurs. *Quelle misérable espèce qu'un ambassadeur!* s'écriait-il, en se voyant réduit au rôle de trompeur ou de dupe. Il contribua à étouffer en Italie les restes de l'indépendance, en s'unissant contre Sienne à Cosme de Médicis; et il continua à mettre en œuvre la perfidie et les procès pour éteindre les inspirations généreuses, jusqu'au moment où l'exécration générale qu'il s'était attirée détermina Charles-Quint à le rappeler. Les lettres n'eurent pourtant pas de plus zélé partisan. Il déterrait de tous côtés et réunissait des manuscrits grecs ou des monuments d'antiquité, envoyant à cet effet des voyageurs en Orient, et négociant avec Soliman pour obtenir les facilités nécessaires. Pendant son emprisonnement à Rome pour les violences qu'il avait commises, et durant son exil à Grenade, il écrivit l'histoire du soulèvement des Maures dans les Alpuxares, en racontant des faits récents à la manière antique (1). Dans cet ouvrage, où il se modèle entièrement sur Salluste et Tacite, il affecte l'archaïsme, sacrifie le naturel à la magnificence, et ne tire pas assez parti, quoi qu'en dise Sismondi, de la connaissance des hommes et des affaires politiques. L'art, le style est sa seule préoccupation.

Ses poésies le placent à côté des deux auteurs précédents pour la douceur; mais il l'emporte sur eux par l'élévation du sujet, par

(1) *Voy.* tome XII, page 145.

l'inspiration de tranquilles désirs et de vertus domestiques, qu'on ne s'attendait pas à trouver chez l'oppresseur de Sienne et chez le corrupteur des dames de Rome.

Il avait écrit dans sa jeunesse les *Aventures de Lazarille de Tormes*, le premier de ces récits de friponneries pour lesquels les Espagnols prirent tant de goût. Le héros de l'ouvrage est un gamin adonné aux vices les plus bas, qui, s'introduisant comme valet dans différentes maisons, en prend occasion de retracer la mesquinerie fastueuse, la magnificence misérable et l'orgueilleuse fainéantise des Castillans, avant qu'ils se fussent mis en devoir de conquérir l'Europe et l'Amérique. Sert-il chez un abbé? c'est à peine s'il peut vivre du pain qu'il lui escroque, en feignant que les souris l'ont grignoté. Passe-t-il au service d'un noble écuyer? il est emmené pompeusement à l'église, à la promenade; mais l'heure de se mettre à table n'arrive jamais. Une boulangère, une savetière, une couturière, la femme d'un maçon, une faïencière, une charcutière, une limonadière, le prennent toutes ensemble pour estafier, afin de l'avoir derrière elles lorsqu'elles vont à l'église, et lui donnent à peine, à elles toutes, de quoi rassasier sa faim. L'auteur se sert de cette trame pour flageller l'aristocratie des nobles, des prêtres, des soldats, qui pesaient sur le pauvre de toute la force du riche. Les escroqueries de Lazarille, son effronterie de mendiant, son association avec d'autres vauriens, trait caractéristique de la gueuserie castillane, retracées d'après nature par Mendoza, donnèrent naissance au genre *picaresque*. Ce roman servit de thème à une infinité d'imitations; mais le chef-d'œuvre du genre est le *Gil Blas de Santillane*, remarquable surtout par la vérité des peintures, quoique l'auteur soit un étranger.

Ces trois poëtes, imitateurs des Italiens, furent imités eux-mêmes par une foule de leurs compatriotes, dont les productions firent changer de face à la littérature, et presque à la langue castillane. Au milieu du tumulte de tant de victoires, de l'enthousiasme que devaient exciter des découvertes incessantes, les faciles conquêtes de vastes royaumes, et l'aspect d'une civilisation sauvage périssant étouffée dans le sang, les poëtes chantaient des pastorales et de fades amours. Ils ne célébraient plus ni les prouesses ni les actes de courtoisie, depuis que les guerriers ne combattaient plus pour la nation; et l'on dirait qu'ils voulussent soit oublier ce qu'ils faisaient souffrir aux autres, soit s'arracher aux réalités d'un monde

pervers, en se transportant dans un monde artificiel. Mais ce qui est artificiel ne se perpétue pas.

Nous passons donc sous silence les poëtes qui se recommandent uniquement par la douceur du style. Fernand de Herrera, surnommé le Divin, chercha laborieusement l'élévation, en bannissant avec soin le naturel, en soutenant dans un langage tout maniéré l'essor d'une imagination vraiment poétique. Il alla jusqu'à séparer les mots et les phrases en deux catégories : l'une noble et élégante pour la poésie, l'autre vulgaire pour la prose. Il était prêtre, de même que Montemayor, qui, né Portugais, composa la *Diane* en castillan. Ce roman, dans lequel il met en scène son infidèle Marphise, est en sept livres, tous remplis d'amours chevaleresques, pastoraux et allégoriques. C'est beaucoup, avec un pareil sujet, que d'avoir su éviter l'insipidité et les répétitions. Son ouvrage fut continué par Gil Pol, et imité par beaucoup d'autres. 1500-1578

Louis-Ponce de Léon s'inspira de la religion, surtout depuis le moment où une version qu'il fit en vers du *Cantique des cantiques* lui valut cinq ans de détention dans les prisons du saint-office. Traduisant divers classiques, et surtout Horace, son auteur de prédilection, dont il apprenait, en répudiant son épicurisme, l'élégante finesse et la grâce décente, il se proposa de les faire parler comme ils se seraient exprimés de son temps; maxime qui fut adoptée par ceux qui le suivirent. Il est le poëte le plus correct et le moins ambitieux de l'Espagne.

« L'ingénieux gentilhomme Michel Cervantes de Saavedra » M. Cervan 1547-1611
comprit toute la puissance de la langue espagnole. Il alla combattre en Italie pour y chercher la fortune, qui lui faisait défaut dans sa patrie; puis il perdit la main gauche à la bataille de Lépante : fait prisonnier, à son retour, par les Barbaresques, il endura cinq ans d'esclavage à Alger. Racheté par les pères de la Rédemption, il se mit à écrire des comédies et des tragédies pour gagner sa vie. Lorsque la mort de Philippe II permit à ses sujets de respirer un
peu, il publia la première partie du *Don Quichotte* : cet ouvrage, 1605.
qu'il avait commencé dans la prison pour dettes ne le tira pas de la misère, quoiqu'il se répandît promptement, au nombre de trente mille exemplaires, tant en Espagne qu'à l'étranger.

Une satire sans fiel est plutôt unique que rare. Rien de plus rare en effet qu'un livre qui fait rire sans attaquer ni les mœurs, ni la

religion, ni les lois. Tel est cependant le *Don Quichotte*, ouvrage où une fable des plus simples lui permit d'offrir, sans invraisemblance dans les événements, sans efforts pour aviver l'intérêt, une peinture vraie de la manière de vivre espagnole, en suppléant ainsi à une épopée nationale. Ce n'est pas un roman moderne d'analyse ; il offre plutôt deux types symboliques à l'usage du moyen âge : l'âme se dévouant à de généreux périls, et le corps qui se ménage prudemment. L'auteur s'y proposait de guérir ses compatriotes de la manie des lectures chevaleresques, en opposant aux illusions bienveillantes d'une imagination abusée par elles, la prose du bon sens et les réalités de la vie, où l'homme trouve tout autre chose que ce qu'il avait rêvé.

Non content de tourner en ridicule cet héroïsme qui va cassant la tête à de braves gens ; cette générosité qui délivre des galériens ; qui veut le bien sans en connaître les moyens ni la mesure ; qui tire ses vertus non de la réflexion, mais de lectures désordonnées et de sympathies exaltées, il bafoue aussi l'égoïsme sensuel de Sancho Pança. En avançant toutefois, et surtout dans la seconde partie, les caractères s'altèrent ; le héros de la Manche possède des vertus chevaleresques, et de nombreuses connaissances que gâtent seulement une monomanie partielle. C'est donc là une maladie qui n'offre point de leçon morale, et qui montre le contraste trivial entre la vertu et la folie : en voyant même la rectitude de jugement dont fait preuve le bon chevalier au milieu de ses balourdises, on éprouve plus de compassion que d'envie de rire. Il en résulte quelque chose de mélancolique dans l'ensemble de ce livre, où l'on voit combien le sublime est voisin du bouffon, où s'offre sans pitié le désenchantement de ces songes qui pourtant ont tant d'attrait pour la jeunesse, et qui souvent portent à des vertus véritables, à des élans de générosité sublime, quoique inconsidérée.

Sous le rire perpétuel, dans cette opposition entre la matière qui veut se conserver et l'esprit qui s'élance dans la voie des sacrifices, où tout en riant de l'une on a compassion de l'autre, se révèle le mécontentement né dans l'âme de Cervantes en voyant si méconnus et si mal récompensés les sentiments généreux qui, tout jeune encore, l'avaient poussé à combattre pour son pays, et lui avaient fait supporter l'esclavage avec une noble résignation, en même temps qu'il n'avait trouvé dans la gloire elle-même qu'amertume, ingratitude et déceptions. Quand il languissait dans la

pauvreté, lui, le plus grand écrivain de son siècle, il vit les faveurs et la gloire se porter de préférence sur la tourbe ignoble qui sait se courber et ramper. Il mourut on ne sait pas précisément où, comme on ne sait pas bien où il naquit; tant il passa négligé par ses contemporains! Dans une telle dépression, l'homme n'en sent que mieux son mérite propre. Aussi ce fut avec complaisance que Cervantes traça ces mots à la fin de ce roman qui devait le rendre immortel : *Ici Sid Amet Ben Engeli déposa sa plume; mais il l'attacha si haut, que personne ne se risquera plus à la reprendre.*

Personne en effet n'atteignit plus à cette profondeur d'inventions si limpides pourtant, à cette touche de pinceau si hardie, à cette raison si naïve; si fine, qui instruit toujours sans prêcher jamais, qui fait rire dans l'enfance et méditer dans l'âge mûr. Le livre de Cervantes durera autant que les hallucinations héroïques et le bon sens égoïste; autant que les délires aimables des utopistes, et que les obstacles auxquels on se heurte à chaque pas dans ce monde, où un seul jour ne passe sans emporter une de nos illusions (1).

Mais c'est à tort que Voltaire a dit : « L'Espagne n'a produit qu'un bon livre, celui qui montre le ridicule de tous les autres. » Cervantès lui-même est parmi les fondateurs du théâtre espagnol un des plus remarquables. Il nous apprend aussi ce qu'il était de son temps : « Pardonne-moi, dit-il, cher lecteur, si dans ce prologue tu me vois mettre de côté ma modestie accoutumée. Ces jours passés, je me suis trouvé dans une petite réunion d'amis, où l'on jasait de comédies et de choses semblables; et l'on approfondit tellement le sujet, qu'il me sembla en toucher le fond. On parla aussi de celui qui, le premier, avait tiré la comédie de ses langes, pour la revêtir avec pompe et magnificence; or je dis, avec les plus âgés, que je me rappelais avoir vu le grand Lope de Rueda, non moins insigne pour la représentation que pour l'intelligence. Il était né à Séville, batteur d'or de son métier; et il ne s'est élevé, avant lui ni depuis, personne qui l'égalât dans la poésie pastorale. Quoique je ne pusse bien juger de ses vers, enfant comme j'étais, il m'en resta quelques-

(1) Un complément indispensable au *Don Quichotte* est le commentaire volumineux de don Diègue Clémencia (1765-1838), analyse détaillée de l'esprit et des mœurs espagnols, de 1580 à 1630.

uns dans l'esprit; et aujourd'hui que je me les rappelle dans l'âge mûr, je les trouve dignes de leur réputation. Au temps de ce célèbre Espagnol, tout le bagage d'un directeur de spectacle (1) tenait dans un sac, et consistait en quatre habits de berger en fourrure blanche ornés de clinquant, quatre barbes avec autant de perruques, et quatre houlettes, un peu plus, un peu moins. Les comédies consistaient en dialogues à la manière des églogues entre deux ou trois bergers et une jolie paysanne, embellis et allongés de deux intermèdes de bohémiens, d'entremetteurs, de bouffons, de Biscayens. Lope jouait ces quatre rôles avec toute l'excellence et la vérité imaginables. Il n'y avait point de décoration, point de combats de Maures contre chrétiens, à pied et à cheval; point de figure sortant ou paraissant sortir du centre de la terre par la trappe du théâtre, qui consistait en quatre bancs carrés avec cinq ou six planches dessus, et s'élevait à quatre coudées de terre. On ne voyait point descendre du ciel des anges ou des âmes sur des nuages: la scène avait pour ornement une vieille couverture soutenue çà et là avec des cordes, et qui séparait le théâtre de la salle. Derrière on plaçait des musiciens, qui chantaient sur la guitare quelque vieille romance. Lope mourut; et sa célébrité, son excellence lui valurent d'être enseveli dans le chœur sénatorial de la cathédrale de Cordoue, où gît aussi le fameux fou Louis Lopez.

« Nazaro de Tolède, ayant succédé à Lope Rueda, se fit surtout une grande réputation dans le rôle d'entremetteur poltron. Il augmenta quelque peu les décorations des comédies, changea le sac aux costumes en coffres et en valises, fit monter sur la scène la musique, qui chantait auparavant derrière la toile; il enleva aux acteurs les barbes, qu'aucun d'eux n'avait jamais abandonnées, et voulut que tous se montrassent à visage découvert, sauf ceux qui devaient jouer un rôle de vieillard ou changer de figure. Il inventa les coulisses, les nuages, les tonnerres, les éclairs, les combats singuliers, les batailles. Mais rien ne fut porté à la perfection que nous voyons aujourd'hui, jusqu'au moment où, modestie à part, furent représentés sur le théâtre de Madrid les *Prisonniers d'Alger*, composés par moi, la *Numance* et la *Bataille navale*. Je me hasardai dans ces pièces à réduire les comédies de trois journées, ou actes, en trois soleils; je représentai le premier

(1) *Autore*, d'*auto*, acte, représentation.

les fantômes de l'imagination et les pensées secrètes de l'âme, en exposant sur le théâtre des figures morales à l'applaudissement général. Je composai alors vingt ou trente comédies, représentées toutes sans que les spectateurs lançassent ni trognons de choux ni graines de citrouilles, ni les autres compliments réservés aux piètres auteurs : elles allèrent jusqu'au bout sans sifflets, sans batteries, sans tapage.

« Ayant autre chose à faire, je laissai là la plume et les comédies ; et dans cet intervalle apparut Lope de Véga, ce prodige de naturel, qui s'éleva à la monarchie comique. Il remplit le monde de comédies bien ajustées, bien conduites, et en si grand nombre, qu'elles ne sont pas contenues dans dix mille feuilles ; et, chose merveilleuse, je les vis toutes représenter, ou du moins je fus certain qu'elles avaient été jouées. En comptant tous ceux qui voulurent avoir part à sa gloire, ils n'ont pas écrit ensemble moitié autant que lui seul. Néanmoins, attendu que Dieu n'accorde pas tout à tous, on n'a pas cessé d'estimer les ouvrages du docteur Ramon, qui fut après le grand Lope le plus vigoureux travailleur ; on se plaît encore aux intrigues ingénieuses du licencié Michel Sanchez, à la gravité du docteur Mira de Mescua, qui honore tant notre nation ; à la sagesse, à la prodigieuse invention du chanoine Tarraga ; à la douceur de don Guillen de Castro ; à la finesse d'Aguilar ; au fracas, au faste, à la grandeur de Louis Velez de Guevara ; à la subtilité de don Antoine de Galarza, qui écrivit en dialecte ; aux espiégleries d'amour de Gaspard d'Avila ; auteurs qui, avec quelques autres, aidèrent le grand Lope dans la création du théâtre. »

Nous voyons par là que, postérieurement à une époque où en Italie les plus grands poëtes, soutenus par les seigneurs, déployaient sur le théâtre et l'art et la magnificence, ceux de l'Espagne y étaient abandonnés à peu près à la merci de saltimbanques. Mais l'origine populaire du théâtre espagnol lui valut une allure plus libre, dégagée des imitations classiques ainsi que des convenances d'école, et conforme au caractère national. L'art chez les Italiens ne produisit pas un drame qui eût vie ; il abonda chez les Espagnols en créations originales, considérées comme le point le plus élevé de la dramatique romantique.

Se proposer une fin, un sentiment, un fait, et les développer sous tous les aspects possibles, quelque moyen qu'il y ait à employer,

tel est l'art des dramaturges espagnols. Ils ne se sont jamais attachés aux unités fictives qui contraignent souvent les auteurs à violer les véritables (1); mais ils ont représenté des événements successifs éloignés de temps et de lieu, en imitant autant que possible la nature et les effets des passions, avec la volonté de faire du drame, à l'aide des raffinements de l'art, une véritable poésie dans l'expression. Quant au fond, ils ne proclamèrent pas l'orgueilleux divorce du moyen âge et du christianisme; ils conservèrent ainsi une originalité d'autant plus étonnante, qu'on les voit dans tous les autres genres se prosterner sur les traces des étrangers.

Ils divisaient les comédies en *divines* et en *humaines*, puis les premières en *vies de saints*, sur le modèle des mystères, et en actes sacramentels (*autos sacramentales*), pièces presque toujours allégoriques, que l'on jouait principalement le jour de la Fête-Dieu, en l'honneur du saint sacrement. Les comédies humaines sont héroïques, historiques, mythologiques, ou ce que l'on appelle des comédies de cape et d'épée, destinées à peindre la société. On donnait la préférence aux *actes sacramentels*; ainsi, du temps de Philippe IV, lorsque le conseil de Castille permit de rouvrir les théâtres après
1644. le deuil quinquennal, il ordonna que les représentations se bornassent à « des sujets de bon exemple pris de vies des saints et de morts édifiantes, le tout sans intervention d'amour (2). »

Les jeux de plaisanterie se réfugièrent des églises sur les théâtres; ce qui amena les prologues dits louanges (*loa*) et les intermèdes (*intremeses saynets*), farces plaisantes et malignes, qui étaient accompagnées de musique et de danse. Des intrigues compliquées sont le fond ordinaire des comédies; et il est impossible d'en suivre le fil, à moins d'être, comme cette nation, habitué à les voir dans la vie ordinaire. On s'inquiète peu de la vraisemblance, lorsqu'il s'agit d'amour, de situations, et du dénoûment de quelque trame bien embrouillée : ce sont des aventures croisées, des galanteries sans délicatesse ni décence, des passions d'une extrême violence, des perfidies, des tours d'escroc, dont l'amour est l'excuse; surtout une indifférence étrange pour le sang.

Ce Lope de Rueda, le batteur d'or, vanté par Cervantes, com-

(1) Au seizième siècle, le rhéteur Pinciano insistait pour leur faire observer les préceptes d'Aristote, tandis que Jean de la Cueva soutenait le système de liberté, comme plus approprié aux temps et à l'imagination.

(2) Les actes sacramentels furent prohibés sous Charles III, en 1765.

prit que le langage de la comédie doit se rapprocher autant que possible du naturel : en conséquence, il employa la prose au lieu de la poésie toute fleurie dont on avait fait usage jusque-là. Il ne fut pourtant pas le premier *autor*, comme l'affirment Cervantes et les historiens; car la plus ancienne composition fut préparée sur le 1414.
théâtre pour les noces de Ferdinand d'Aragon par le marquis de Villena, et périt avec ses autres ouvrages sur le bûcher de l'inquisition ; puis le marquis de Santillane mit en *auto* le combat de Ponza 1435.
entre les Génois et les Aragonais, ouvrage récemment retrouvé à Paris par M. Martinez de la Rosa.

Jean de la Encina composa des *églogues*, c'est-à-dire des dialogues entre bergers, où il jouait lui-même le rôle principal; il faisait allusion aux événements du pays, les entremêlait de danses, parfois de scènes bouffonnes, et les terminait par des chants. La pre- 1492.
mière fut représentée l'année de la conquête de Grenade. Vint ensuite la *Celestina*, dont nous avons déjà parlé; puis les véritables compositions théâtrales se produisent au seizième siècle. Barthélemy de Torrès-Naharro, qui avait été prisonnier des Maures, se trouvant à Rome après son rachat, composa des comédies qui furent représentées à la cour de Léon X. Heureux dans ses sujets et dans ses caractères, il ne manque pas de vivacité; mais il est licencieux comme on l'était à cette cour; et, quoique prêtre, il fustigeait impitoyablement l'Église, sous les yeux mêmes du pape. Ses œuvres, applaudies à Rome, furent prohibées en Espagne, de même que celles qui furent composées en Allemagne par Christophe de Castillejo, secrétaire de Ferdinand I[er] d'Autriche. C'est pourquoi ces essais furent ignorés des historiens, et peu connus même en Espagne, où l'on se borna soit à reproduire Plaute et l'Arioste, soit à suivre les errements de la farce populaire. Quand la cour se fixa 1561.
à Madrid, le théâtre s'y établit; et de ce moment commencent les bons comiques.

Pour Cervantes, la tragédie ou la comédie (1) ne consistait pas dans une trame ourdie avec art, mais dans un tableau, tracé d'après nature, des souffrances ou des ridicules, de manière à exciter un sentiment quelconque, et à le tenir éveillé. En retraçant dans sa *Numance* cet amour de la patrie, dont l'opiniâtreté farouche poussa

(1) Il distingue les compositions non d'après leur couleur gaie ou triste, mais d'après le plus ou moins d'élévation des personnages.

les citoyens à se massacrer plutôt que de subir la servitude de Rome, il ne recherche pas le choc de passions particulières ou de caractères individuels; mais il met sur la scène tout le fracas d'un camp, d'une ville assiégée et prise par l'ennemi. On y voit paraître l'Espagne qui se plaint, Protée rendant des oracles, la guerre, la famine, la maladie; le tout accompagné de sacrifices et de sortiléges. Mais quelle impression devait faire une pareille pièce sur des populations si jalouses d'une indépendance qui, défendue avec acharnement contre l'étranger, était alors attaquée par leurs propres rois!

En montrant dans les *Prisonniers d'Alger* les souffrances des esclaves chrétiens, il excite à les délivrer : c'est une série d'épisodes plutôt qu'une action unique, avec le mérite de la vérité, attendu que l'auteur avait éprouvé lui-même ce qu'il met sous les yeux du spectateur. La plupart des drames de Cervantes sont historiques et nationaux; car le théâtre espagnol a cet avantage particulier d'avoir montré plus que tout autre du respect et de l'enthousiasme pour sa nationalité.

Lope de Véga. 1562-1635.

Lope de Véga Carpio, secrétaire d'un duc d'Albe, mena, dans sa jeunesse, une vie galante et même débauchée, au milieu d'aventures qu'il raconte effrontément dans sa *Dorothée*. Exilé pour un duel, il prit du service sur l'invincible *Armada*; puis, désolé de la perte successive de deux épouses et des tromperies de maintes belles, trompées elles-mêmes, il embrassa l'état ecclésiastique. (1608.) Chapelain d'une congrégation instituée pour secourir les prêtres pauvres, on le vit souvent recueillir par les rues des malades ou des cadavres; il fut ensuite pendant vingt ans directeur des familiers du saint office; ce qui ne l'empêcha pas de composer des drames avec les mêmes peintures voluptueuses et hardies. Sa richesse d'invention et sa facilité à exprimer ses idées tiennent du prodige. Souvent un drame de deux mille vers, parsemé de sonnets, de tercines, d'octaves, ne lui coûtait pas plus d'un jour; et plus de cent de ses compositions « passèrent, comme il le dit, de la muse au théâtre dans les vingt-quatre heures, » les directeurs ne lui laissant pas même le temps de les relire.

Il composa ainsi mille huit cent comédies et quatre cents actes sacramentels (1), indépendamment de vingt et un volumes de

(1) Les derniers biographes réduisent les comédies à 1500, et les actes à 300.

poésies, dont cinq poëmes épiques : savoir, la *Jérusalem conquise*, en vingt et un chants et en octaves ; la *Beauté d'Angélique*, qui en compte autant ; un sur Circé, un sur Marie Stuart, un contre l'amiral Drake. On a eu la patience de calculer qu'il écrivit vingt et un millions et demi de vers ; d'où il suit que, depuis le commencement jusqu'à la fin de sa vie, il dut composer une comédie de trois mille vers par semaine. Quant au temps nécessaire pour inventer l'intrigue, pour lire des ouvrages d'histoire, pour s'enquérir des mœurs, nous ne saurions dire où il le trouvait.

Ses ouvrages lui rapportèrent beaucoup d'argent ; mais il le dépensait avec autant de facilité qu'il le gagnait, en actes de bienfaisance et en luxe. Il lui resta la gloire, dont il goûta toutes les douceurs : on faisait foule dans les rues pour voir le *prodige de la nature*, comme on l'appelait ; le pape lui envoya des titres et des honneurs ; puis, lorsqu'il mourut, trois évêques officièrent à ses funérailles, qui furent répétées trois jours de suite.

Tant de précipitation à enfanter ne permet pas d'attendre de Lope de Véga un grand fini, d'autant plus qu'il se complaît à accroître les difficultés à l'aide d'acrostiches, de retours de mots, d'échos et d'autres tours de force de très-mauvais goût, qui n'exigent pas de génie, mais du temps. Nous ne pouvons pas néanmoins voir chez lui la naïveté d'une inspiration sans culture, car il dit lui-même : « Les étrangers sauront qu'en Espagne les comédies ne suivent pas les règles de l'art. Je les ai faites comme je les ai trouvées ; autrement elles n'auraient pas été comprises. Ce n'est pas, grâce à Dieu, que j'ignore les préceptes de l'art ; mais celui qui les suivrait en écrivant serait sûr de mourir sans gloire et sans profit. J'ai parfois écrit selon l'art, que fort peu connaissent ; mais quand, d'autre part, je vois les monstruosités où courent le vulgaire et les femmes, je me fais barbare pour leur usage..... En conséquence, lorsque je dois écrire une comédie, j'enferme les règles sous six clefs, et je mets dehors Plaute et Térence, afin que leur voix ne s'élève pas contre moi, attendu que la vérité crie dans les livres muets..... Je compose pour le public ; et puisqu'il *paye*, il est juste de lui parler la langue des sots, qui lui plaît (1). »

Où est ici la noble indépendance du génie? Où trouver là l'ins-

Il n'en fut pas imprimé la moitié ; encore la moitié de celles-ci est-elle perdue, et aucune bibliothèque n'a pu jusqu'ici en réunir 400.

(1) *Arte nueva de hacer comedias.*

piration pieuse, cherchant à travers le labyrinthe de la vie le fil qui seul peut indiquer la route? Et cependant une extrême richesse d'invention, une représentation splendide, une ardente imagination, le langage poétique, et ces éclairs de génie qu'aucun art ne peut produire, révèlent dans Lope de Véga le véritable poëte. Il étudie l'histoire de son pays, non pour en tirer de vrais drames, mais pour y puiser les faits les plus appropriés à ses intrigues, qui sont des contes mis en dialogues, où il entremêle le sérieux et le ridicule, le vulgaire et le sublime, le naïf et l'extraordinaire, sans intention d'instruire ou de critiquer, mais en vue de tenir l'âme attentive et de l'intéresser.

Quelques caractères génériques y reparaissent continuellement, comme les masques italiens : tels sont le vieillard, le galant, la dame, le valet, la caméristе, et surtout le *gracioso* ou bouffon, personnage indispensable au drame espagnol. Les autres caractères sont peu étudiés dans Lope ou mal conçus, et ils suivent généralement la maxime alors en vogue, *L'amour excuse tout:* du reste, ce sont des trahisons, des friponneries, des estocades à tout propos, des assassinats fréquents, une dévotion mêlée de chimères; surtout des coups de théâtre et des hallucinations fantastiques.

Nous ne saurions voir le véritable sentiment chrétien au milieu de haines, de colères, de passions vives et satisfaites, bien que l'auteur n'ait point recours au fatalisme matériel, ni au doute du théâtre antique (1). Chez lui point d'hésitation de la conscience, point d'incertitude sur la nature des actions humaines, point de dénoûment triste, mais une vivacité continue et irréfléchie, bien éloignée des angoisses que les hommes de sentiment éprouvent aux époques critiques, et qui se révèlent profondément dans Shakspeare.

Caldéron. 1600-1687. Don Pèdre Caldéron de la Barca, après avoir suivi la carrière militaire, devint, comme poëte de cour, le favori de Philippe IV. Il loua le prince qui portait si mal les lambeaux déchirés du manteau de Charles-Quint, et chercha à le distraire de ses ennuis insouciants; il hua tous les grands qui le payaient; il ne changea point d'habitudes

(1) F. Schlegel, dans son admiration pour la plus romantique des littératures, trouve celle de l'Espagne « sévère, morale, religieuse, même lorsqu'il ne s'agit pas immédiatement de morale et de religion. Rien qui puisse nuire à la manière de penser, confondre le sentiment ou égarer la raison. Partout un même esprit d'honneur, de mœurs sévères, de foi solide. » *Hist. de la littérature*, leçon XI. Les faits sont là pour démentir le critique.

lorsqu'il fut ordonné prêtre; et, comblé d'honneurs, il atteignit une vieillesse avancée (1).

Il commença sa carrière à treize ans par *el Carro del cielo,* et la finit à quatre-vingt-un par *Hado y divisa.* Il a pour qualités une richesse étonnante; une invention inépuisable en fait de caractères, de détails, de peintures, de sentiments, une poésie tantôt sublime, tantôt pathétique; le tout gâté trop souvent par l'affectation et par des longueurs. Du reste, si Caldéron et les autres poëtes ne tombent pas dans le trivial, c'est qu'ils ont le bonheur d'écrire dans une langue où l'on peut être naturel et simple sans devenir vulgaire, attendu que les termes les plus familiers appartiennent aussi à la langue poétique.

Caldéron avait sous les yeux la décadence de sa nation, et il s'en ressentit; car, ne trouvant point d'exemples vivants de vertu et de générosité, il dut recourir à l'idéal; mais il tombe trop souvent dans le faux, en exagérant le vice et la vertu, et en y ajoutant encore un langage affecté, tout hérissé de métaphores prétentieuses (2).

Il est encore plus ignorant en histoire que Shakspeare (3), et il

(1) Lors de la translation des cendres de Caldéron, le 18 avril 1841, on représenta le soir *Une vengeance secrète.*

(2) Dans l'*Amour après la mort,* don Alvar Tuzani, l'un des Maures soulevés dans les Alpuxares (*voy.* tome XII, page 145), trouve celle qu'il aime frappée mortellement par un Espagnol, et au moment d'expirer :

CLAIRE. Ta voix seule, cher amant, pouvait me donner un nouveau souffle, pouvait rendre ma mort heureuse. Laisse, laisse, que je t'embrasse, que je meure pressée sur ton sein, etc.... (*Elle expire*).

ALVAR. O combien, combien est ignorant celui qui dit que l'amour sait de deux vies n'en faire qu'une! Si ces miracles étaient possibles, tu ne mourrais pas, et je ne vivrais pas; car en cet instant, ou moi mourant ou toi vivant, nous resterions égaux. Cieux, qui voyez mes peines; monts, témoins de mes maux; astres, qui contemplez mes angoisses; flammes, qui voyez mes supplices; vents, qui voyez mes douleurs; comment laissez-vous tous la plus grande lumière s'éteindre, la plus charmante fleur mourir, le meilleur soupir vous manquer? Hommes, qui vous entendez à l'amour, conseillez-moi dans ma détresse; dites-moi ce que doit faire un amant qui, venant pour voir sa dame la nuit même qui doit rendre heureux un si long amour, la trouve baignée dans son sang, hyacinthe entourée du plus terrible émail, or fondu au feu de la plus rigoureuse coupelle? Que doit faire un infortuné qui, au lieu d'un lit nuptial, trouve une tombe, où l'image qu'il adorait, par lui poursuivie comme une divinité, est arrivée comme un cadavre? etc.

(3) Que l'on compare la sévérité de Sismondi (*Littérature espagnole*) avec

ne craint pas d'aborder les faits contemporains ; c'est ainsi que dans le *Sitio de Breda* (Siége de Breda) il met en scène Spinola, Nassau, et autres personnages vivants.

Corneille, qui s'illustrait à la même époque, représentait l'antiquité et la philosophie en unissant l'histoire ancienne à la politique moderne ; on dirait que, dans un temps d'ordre et non pas de crise, Caldéron est séparé de l'auteur français par des siècles, tant il est fidèle à la civilisation catholique, également éloigné du dogmatisme grec et du doute moderne. Sa pensée la plus habituelle est le triomphe de la foi et du repentir, qui transforme en saints les scélérats les plus endurcis. Il n'offre donc pas aux regards, comme les anciens et Shakspeare, une catastrophe où l'homme périt tout à fait, mais où il est amené à une transformation spirituelle, à une nouvelle vie qui se développe quand l'autre finit.

Dans sa vieillesse, affranchi de l'obligation de flatter le roi et d'obéir à ses caprices, il ne voulut plus faire que des actes sacramentels ; mais la religion farouche et superstitieuse qui l'inspire dans ces pièces mystiques ne peut qu'être réprouvée, comme on ne peut que répudier l'amas de mythologie chrétienne qui s'y trouve. On y chercherait aussi vainement ce culte de l'art qui porte à une si grande hauteur certains écrivains, lorsqu'ils voulurent résumer dans un ouvrage de prédilection le secret de leur manière de sentir et de leur puissance. La *Dévotion de la Croix* elle-même, qui passe pour son chef-d'œuvre, bien qu'elle offre cette combinaison d'effets mécaniques où Caldéron était incomparable, et que l'exécution en soit admirable, ne saurait satisfaire la raison, qui ne se contente pas de fantastique.

La plupart des imitateurs de ces deux grands hommes cherchèrent à reproduire leur fécondité intarissable sans posséder leur génie, et le théâtre resta réduit à des comédies semblables à celles que l'art enfantait sans étude ni travail sérieux en Italie.

l'admiration de Schlegel, qui appelle Caldéron grand poëte et divin artiste. Il met ces paroles dans la bouche de saint Ildefonse, qui florissait au septième siècle : « La savante cosmographie qui mesura la terre et le ciel divise le globe en quatre parties : l'Afrique, l'Amérique, l'Asie, sont les trois premières, dont il ne s'agit pas de parler ici, et qui ont été décrites par Hérodote ; la quatrième est notre Europe, etc. »

Dans les *Armes de la beauté*, Coriolan est amoureux de Véturie, qui le détourne, par ses charmes, de faire la guerre à sa patrie.

Augustin Moreto rivalisa avec Caldéron, et lui fut peut-être supérieur en vivacité d'intrigues et de plaisanteries : il paraît avoir fait le premier des comédies de caractère (*de figuron*).

Le moine Gabriel Tellez, oublié par Schlegel et par Sismondi, donna, sous le nom de Tirso de Molina, plusieurs compositions où il surpasse les meilleurs écrivains par l'animation et l'enjouement, qualités auxquelles il sacrifie tout.

Après la mort de Philippe IV, qui s'était montré le protecteur des lettres, et sous le règne duquel il y avait plus de quarante troupes dramatiques, qui comprenaient environ mille personnes, la reine ordonna de ne plus donner de représentations jusqu'à ce que son fils fût en âge d'y trouver de l'amusement. Cette mesure en- 1679.
traîna la ruine des théâtres; et quand le jeune roi se maria, ce fut à peine si l'on put réunir trois troupes de comédiens.

Antoine de Solis, l'historien, fut le seul à soutenir l'honneur du théâtre, et avec lui finit la splendeur de l'art dramatique espagnol, dont les productions ont été largement exploitées par les étrangers.

Au milieu d'une si grande richesse de comédies, les Espagnols n'eurent point de tragédies véritables, sauf celles qui furent importées chez eux. Boscan en donna le premier exemple en traduisant Euripide. Fernand Pérez de Oliva écrivit ensuite deux tragédies à 1520.
l'imitation de la *Sophonisbe* du Trissin, qui furent représentées en 1570; et le frère Jérôme Bermudes donna à Madrid, sous le nom d'Antoine de Silva, *Nisa lastimosa* et *Nisa laureada*, dont les malheurs et la vengeance d'Inès de Castro avaient fourni le sujet. D'autres marchèrent sur leurs traces sans plus d'originalité. Le goût de la poésie française s'étant introduit plus tard, ce fut sur elle que l'imitation se régla. Mais on peut dire que c'est à dater de notre siècle seulement que Cienfuegos, Quintana et Martinez de la Rosa ont donné à l'Espagne des tragédies qui lui appartiennent en propre.

Le théâtre espagnol fut une mine féconde pour les auteurs français (1); il suffira de citer le *Cid, Héraclius* et *Don Sanche d'Aragon* de Pierre Corneille, le *Venceslas* de Rotrou, la *Princesse d'Élide*, le *Festin de Pierre* et le *Don Garcie de Navarre* de Molière, tous les ouvrages de Thomas Corneille et les premiers ouvrages de

(1) Voltaire avoue que, depuis Louis XIV jusqu'à son temps, les Français ont emprunté aux Espagnols environ quarante compositions dramatiques. Cervantes disait : « Il n'est en France ni homme ni femme qui néglige d'apprendre la langue castillane. »

Quinault. Il n'en faudrait pas davantage pour démontrer le mérite d'un théâtre qui, comme celui de l'Angleterre, se conserva national et moderne, tandis que partout ailleurs, même dans les pays où il fut restauré par de grands maîtres, on ne fit que remettre sur le trône l'art antique.

A l'exception des auteurs dramatiques, les autres poëtes espagnols montrèrent plus de douceur dans les vers et plus de pureté de style que de vigueur d'imagination. Dans l'espace d'un demi-siècle, il parut plus de vingt-cinq poëmes, presque tous en l'honneur de Charles-Quint, œuvres stériles et médiocres comme l'adulation. Le seul qui ait passé les Pyrénées est l'*Araucana* de don Alonzo
1533 de Ercilla. L'auteur était de Madrid, et, comme les autres poëtes espagnols, il eut une vie très-agitée. A vingt-deux ans il partit pour le Pérou, dans le but d'y faire la guerre aux Araucans, qui, ayant secoué le joug espagnol, étaient revenus au gouvernement de seize caciques en temps de paix, et à une espèce de dictature pendant la guerre, dont ils avaient appris l'art à l'école de leurs ennemis. En marchant contre eux, don Alonzo conçut l'idée de chanter cette expédition elle-même; et, au milieu des fatigues d'une campagne, il écrivit ses vers sur des fragments de papier ou de cuir. Après la victoire, il revint en Espagne, âgé de trente ans, avec quinze chants de son poëme, se berçant des espérances de gloire qui sourient à cet âge; mais Philippe II ne s'inquiéta pas plus de ses vers que de son courage. Alonzo crut vaincre l'indifférence de ses contemporains en ajoutant une seconde partie à son poëme, et en flattant bassement le sombre tyran de l'Espagne; mais ni ce moyen, ni une troisième partie qu'il composa encore, ne le tirèrent de la misère et de l'obscurité. Il cessa donc de chanter, pour penser au salut de son âme.

La gloire même ne vint pas le consoler dans son tombeau. Si Voltaire, en passant en revue les épopées modernes, lui a décerné des éloges, ce fut uniquement peut-être parce qu'il était inconnu : en effet, son poëme est une histoire froide et prolixe, sans imagination, sans art dans la distribution comme sans discernement dans le choix des morceaux. Caupolican, chef des Araucans, le soutien de leur patriotisme, fait la guerre avec la grandeur énergique d'un sauvage; il succombe à la fin, et reçoit le baptême et la mort avec la même impassibilité. Mais don Alonzo ignore l'art d'intéresser vivement à la constance qui lutte contre des forces ennemies supé-

rieures, et contre le fanatisme avide des Castillans. Il ne sait pas non plus montrer chez les conquérants le courage individuel d'aventuriers courant à cette expédition, non pas avec l'obéissance aveugle des soldats, mais avec la soif du gain, animés d'un prosélytisme guerrier et sanguinaire. Les épisodes sont laborieusement rattachés à l'action, et le dessein n'est jamais nuancé de couleurs qui lui soient propres. Une jeune sauvage, Glaura, fait à Ercilla le récit de ses amours avec le langage d'une dame espagnole. Ercilla lui-même, pour charmer les ennuis d'une longue marche, raconte aux soldats les amours de Didon et d'Énée, qui tiennent deux chants; il discute sur leur vérité, sur l'anachronisme que s'est permis Virgile, et sur les droits de Philippe II à la couronne de Portugal.

Nous renvoyons au siècle suivant le spectacle de la pompeuse décadence et de la mort artificielle des gongoristes. Il suffira d'observer, quant à présent, que les Espagnols s'essayèrent en poésie dans tous les genres; mais dans la prose ils n'eurent pas un grand philosophe, pas un savant éminent, et (ce qui est plus difficile à expliquer) pas un grand prédicateur. C'est que l'inquisition arrêtait l'essor de la pensée : tandis que le monde s'élançait dans les voies de l'avenir, on rebroussait en Espagne vers le passé, et on se livrait aux discussions scolastiques, dont il ne sortit jamais rien de grand. L'unité catholique qui s'y était conservée fut impuissante à rendre la vie à ce qui se mourait ailleurs dans le doute.

La dégradation nationale en vint au point de faire oublier les grandeurs de la patrie. En accomplissant des faits mémorables, on ne se soucia pas d'en transmettre le souvenir dans des récits. Personne n'a songé encore à tracer l'histoire de cette littérature, où il n'y a pas moins de variété dans l'art que de bizarrerie dans l'existence agitée des auteurs. Ne se rappelant plus qu'ils avaient été des premiers en Europe à ouvrir des routes nouvelles à la poésie, ils délaissèrent ces grands exemples pour se mettre sur les traces de l'étranger. Le dernier degré d'abaissement pour une nation est d'oublier ses gloires et ses misères.

CHAPITRE XL.

LITTÉRATURE PORTUGAISE.

La littérature du Portugal est sœur de la littérature espagnole. Ses poëtes cultivèrent tous, outre le portugais, la langue castillane, comme plus noble et plus majestueuse, tandis que leur idiome, qui abonde en voyelles et en syllabes nasales, a plus de tendance au style tendre et gracieux, quoiqu'il soit riche de figures hardies, varié et libre dans la construction. Le quinzième siècle, qui fut dans ce pays l'époque de la plus grande énergie nationale, vit aussi la littérature s'élever à son apogée, quoiqu'en ne cherchant ses inspirations que dans l'amour. Macia, surnommé *l'Amoureux*, est à la tête des poëtes érotiques : créature du marquis de Villena, un mari jaloux le fit jeter en prison ; puis il le tua à travers les barreaux de son cachot. Une foule d'autres chantèrent sur le même ton que lui. Sous le règne du grand Emmanuel, Bernardin Ribeyro, victime d'un amour mystérieux et sans espoir, modulait des accents d'une tendre mélancolie. Son roman de l'*Innocente jeune fille* fut le premier ouvrage dans lequel la prose portugaise s'éleva jusqu'à l'expression des sentiments passionnés. Il introduisit l'églogue, dont la nation abusa ensuite pour faire gémir éternellement des bergers, bien que les peintures ne manquent pas de charmes, inspirées qu'elles sont par des situations enchanteresses, comme les bords du Tage, du Mondégo ou de la mer.

Gil Vincent, le *Plaute portugais*, dans un temps où les langues nouvelles n'avaient pas encore de comédies régulières, en tira de la Bible, en mélangeant les mœurs et le culte. Il est désordonné dans ses plans, mais riche d'imagination, et son dialogue est plein de vivacité et d'harmonie. Érasme apprit le portugais, afin de pouvoir le lire.

1495-1558. Saa Miranda, de Coimbre, célèbre parmi les poëtes espagnols, étudia les Grecs, les Latins et les Italiens ; mais, en écrivant selon l'inspiration de son cœur, il resta original ; et, dans la peinture continuelle des douceurs champêtres, il conserve plus de naturel que ses émules. Il composa aussi des comédies dans le genre classique, et des chansons populaires d'une incomparable simplicité.

Si Antoine Ferreira, l'*Horace portugais*, ennoblit sa langue par 1528.
la correction classique des pensées et de l'expression, il lui fit perdre l'originalité. Il mit en tragédie le sujet d'Inès de Castro à une époque où le théâtre moderne ne possédait peut-être que la *Sophonisbe* du Trissin.

L'école classique de ces deux écrivains trouva de nombreux disciples que nous passons sous silence, pour arriver à celui qui les surpassa tous, à Louis Camoëns. L'admiration pour les classiques Camoëns. 1524-1579.
se mêla chez lui dès son enfance à celle que lui inspiraient les héros nationaux; et la gloire de chanter les grands hommes de sa patrie devait paraître au jeune poëte la plus digne d'envie. Mais ses premiers essais excitèrent la compassion de Ferreira; puis s'étant épris d'une dame du palais, Catherine d'Ataïde, une querelle dont cet amour fut cause l'obligea de quitter Lisbonne. Il alla combattre alors contre les Marocains, et perdit un œil. Mais comme il ne trouvait dans sa patrie de récompenses ni pour sa valeur guerrière ni pour son talent poétique, il s'embarqua pour les Indes orientales. Trois bâtiments qui voyageaient de conserve avec le sien périrent; il arriva à Goa, où, ne trouvant pas encore à s'employer, il fut obligé de s'enrôler comme volontaire pour le royaume de Cochin. Presque tous ses compagnons d'armes ayant succombé à l'influence du climat, il revint à Goa sans argent, et il lui fallut suivre une autre expédition dirigée contre les pirates de la mer Rouge. Sa verve poétique prenait un essor plus hardi au milieu de ces agitations, et il sentait l'amour de la patrie l'embraser sur les théâtres de sa grandeur. Mais une satire qu'il avait écrite contre la mauvaise administration des Indes le fit exiler, par le vice-roi, à Macao, où il fut obligé d'accepter le triste emploi d'administrateur des biens des morts, jusqu'à ce qu'un nouveau vice-roi lui permît de revoir Goa. Il fit naufrage dans le trajet, et se sauva à la nage, n'emportant que son poëme. Accusé ensuite de dilapidation dans sa gestion de Macao, il fut mis en prison, et lorsqu'il fut parvenu à se justifier, il s'y vit retenu par ses créanciers. Enfin quelques personnes se réunirent pour contribuer au payement de ses dettes et aux frais de son passage pour l'Europe.

Il revit Lisbonne au moment où elle venait d'être décimée par la *grande peste*. Qui pouvait alors s'occuper d'un poëte? Qui aurait offert du pain à un homme qui revenait d'une contrée où tant d'autres s'étaient enrichis? Tout ce qu'il obtint, ce furent cent livres

de pension annuelle du roi Sébastien, qui accepta la dédicace de son poëme. Aussi arrivait-il souvent à Camoëns de n'avoir pour vivre que le pain qu'il recevait des moines, ou que mendiait le soir un domestique javanais qu'il avait ramené de l'Inde; enfin, à bout de forces il tomba malade, et fut contraint de se réfugier à l'hôpital.

C'est avec raison qu'il avait dit : « Seul le Portugal, satisfait « de la gloire des armes, dédaigne celle des lettres et des arts. La « lyre des Muses ne flatte pas ses oreilles, et son cœur est sourd « aux célestes enchantements de la poésie; il dédaigne un art di« vin, parce qu'il ne le connaît pas. » Mais au lieu de maudire avec colère une patrie qui l'oubliait, il l'aima constamment; et, de même qu'il en avait chanté les fastes glorieux, lorsqu'il apprit sur son lit de mort le désastre d'Alcazar-Kébir, si funeste à la puissance portugaise, il prononça ces mots : « J'ai tant aimé ma patrie, que je m'estime heureux non-seulement de mourir dans son sein, mais encore de mourir avec elle. » C'est ainsi qu'il finit inaperçu, pour être bientôt l'objet de regrets posthumes, misérable consolation du génie méconnu.

Ce n'est pas une vile récompense, mais le véritable amour de la patrie, qui m'excite à chanter, put-il dire avec raison; car aucun des poëtes épiques modernes, après Dante, ne fut autant que Camoëns inspiré par l'amour de la patrie. Il crut n'en pouvoir mieux exalter la gloire qu'en chantant ses expéditions maritimes; ce qui fut un excellent choix. Les jours splendides de la chevalerie étaient passés; les croisades avaient perdu toute signification ; le monde entier, au contraire, s'occupait de découvertes : c'était d'elles que se nourrissaient l'imagination et la science, par elles l'Europe et les mondes nouveaux confondaient leur haleine. Ce fut aussi l'unique moment de grandeur pour le Portugal, dont les richesses de l'Inde étaient la gloire, les découvertes l'orgueil de la nation. Camoëns sut y rattacher tout ce que l'histoire de son pays pouvait vanter d'illustre; et bien que les épisodes, à cause de son cadre trop étroit, offrent plus d'art que de naturel, les souvenirs d'Europe se mêlent dans le poëme aux parfums vierges de l'Asie, et le sentiment chevaleresque de la Péninsule au génie des navigations aventureuses.

L'imitation de Virgile nuisit à l'ampleur du dessein ; car le poëte latin, considéré comme type d'art parfait, posait des limites très-resserrées aux conceptions du génie. Cependant Camoëns sait se dé-

gager de ces entraves, et l'on dirait que, de même que son héros, plus il avance, plus il acquiert de confiance en lui-même, plus il donne l'essor à son imagination : partout ensuite on s'aperçoit qu'il a vu de ses yeux ce qu'il décrit, senti ce qu'éprouvent ses héros; et le ciel indien est peint avec des couleurs réellement empruntées à la nature. D'un autre côté, il est certain qu'une épopée sans batailles ni siéges, qui célèbre les conquêtes de l'industrie et la lutte de l'homme contre les éléments, paraît nous offrir véritablement le poëme de l'ère moderne.

C'est avec raison que Camoëns donna pour titre à son poëme les Lusitaniennes (*Lusiadas*); car la nation en est le héros, et non pas Vasco de Gama, qui ne brille que de la lumière reflétée sur lui par sa patrie, dont il se fait le glorieux procureur. C'est le poëte qui parle quand Gama dit au roi de Mélinde : « Telle est la terre chérie dont « j'ai respiré d'abord les brises; ah! lorsque j'aurai conduit à fin « ma haute entreprise, que le ciel m'y ramène, pour avoir le bon- « heur d'y terminer mes jours! » C'est le cœur du poëte qui parle quand Gama peint l'instant du départ : « Déjà la vue s'exile (*se des-* « *terra*) peu à peu des monts de la patrie, qui disparaissent : le Tage « aimé disparaissait, ainsi que la fraîche montagne de Cintra, sur « laquelle en vain se fixaient les yeux ; nos cœurs demeuraient at- « tachés à cette terre si chérie. » C'est l'amour de la patrie qui lui fait déplorer (chant VII) les haines dont l'Europe est déchirée, et surtout les dissensions religieuses, dont le Turc profite pour s'agrandir, en menaçant l'Europe d'un joug que les Ibères ont secoué si généreusement.

Il lui arrive aussi parfois de gémir sur ses propres misères : il demande assistance aux nymphes du Mondégo et du Tage pour chanter de hautes entreprises, en rappelant que le sort l'entraînă sur des bords lointains au milieu d'infortunes toujours nouvelles, la plume dans une main, l'épée dans l'autre, luttant contre la pauvreté, repoussé des tables hospitalières, trahi dans ses espérances, mal récompensé de ceux-là même qu'il exaltait. « Qui donc se sen- « tira désormais animé à travailler? Je ne suis pourtant pas las du « chant, mais bien d'avoir chanté pour une race sourde et au cœur « dur. »

Quant à la forme, Camoëns fut le premier, à moins qu'on ne veuille excepter l'*Italie délivrée* du Trissin, qui entreprit une épopée régulière à la manière des anciens, offrant de l'unité et une

pensée dominante, où la richesse des détails ne détournât pas l'attention de la grandeur du sujet. Il tira des classiques une mythologie mal appropriée aux exploits modernes, d'autant plus vicieuse qu'il met Jupiter, Vénus, Bacchus, en opposition avec Jésus-Christ et la Vierge Marie; puis lui-même, parfois, dissipe mal à propos l'illusion, en avertissant que le tout est allégorique. Dans d'autres moments, il se confie plus hardiment à son imagination, comme lorsqu'il fait apparaître, aux regards des intrépides navigateurs qui s'apprêtent à doubler le cap des Tempêtes, le géant Adamastor, pour leur prophétiser des dangers et des revers (1).

Il adopta l'octave de l'Arioste, en mêlant au récit de sublimes exploits une teinte de volupté et de mélancolie fantastique qui rappelle le Tasse. Il réunit à la puissance de création la sensibilité, l'harmonie du langage, la beauté des phrases, ce qui le rend intraduisible, comme Anacréon (2).

Camoëns suffit à la gloire d'une littérature; et celle de son pays n'a presque pas produit d'autres noms qui se soient fait connaître au dehors. La pastorale y est mêlée à tout; c'est la forme dont se revêt la morale, l'héroïsme, la discussion. Ce genre fut mis en vogue par Rodrigue Lobo, le *Théocrite portugais*. Ses romans sont des scènes champêtres continuelles, sans caractères propres, ni passions tant soit peu relevées. Dans *la Cour à la campagne*, ou *les Nuits d'hiver*, il enseigne comment élever un homme du monde. Comme Bembo en Italie, il essaya d'introduire la période cicéronienne, en sacrifiant à l'harmonie la force et l'exactitude de la pensée.

Jérôme Cortéréal, son contemporain, passa sa jeunesse dans l'Inde en combattant les idolâtres; puis, ayant accompagné le roi Sébastien en Afrique, il fut fait prisonnier à Alcazar. Lorsqu'il sortit de captivité, il trouva son pays asservi à Philippe II et à l'Espagne. Il se mit alors à chanter dans la retraite les anciennes gloires de sa patrie, entre autres les infortunes de Souza Sepulvéda, qui, ayant fait naufrage près du cap de Bonne-Espérance, périt en traversant le désert, avec Éléonore de Sà, sa jeune femme. Formé à l'école de

(1) Il est vrai que la description devrait être moins étendue. L'ombre de Banco a une bien autre puissance dans Shakspeare.

(2) Souvent il mêle dans ses octaves des vers espagnols, galiciens même parfois. On en trouve aussi un italien : *Tra la spica e la man qual muro è messo.* Lusiades, IX.

Tite-Live, il mêle au récit des harangues prolixes, allonge et arrondit la période, plus que le manque de déclinaisons ne le comporte dans les langues modernes.

L'élégance nombreuse que Lobo avait donnée au style fut mise ensuite à profit par les historiens. Le principal d'entre eux est Jean de Barros, qui retraça, encouragé à ce travail par le roi Emma- 1496-157
nuel, les découvertes et les conquêtes des Portugais en Orient. Gouverneur des établissements portugais sur la côte de Guinée, ensuite trésorier général, puis agent des colonies, il put recueillir des matériaux et y porter des regards expérimentés. Son intention était de diviser son ouvrage en quatre parties : l'Europe, comprenant la monarchie portugaise depuis les premiers temps ; l'Afrique, avec les guerres dans les royaumes de Fez et de Maroc ; l'Amérique, avec la colonie du Brésil ; enfin l'Asie, qu'il termina seule. On éprouve un vif attrait à lire ces relations de terres nouvelles, écrites par des hommes aux yeux desquels elles venaient alors de s'offrir. La partialité même de l'auteur pour les Portugais donne de la chaleur à son récit : on est plus intéressé qu'à la lecture d'un roman, en voyant un petit peuple, au courage magnanime, ne se rebuter ni par les obstacles ni par la longueur du temps, mais, fier et superstitieux, croire qu'il y va de sa gloire, et que c'est pour lui un devoir d'exterminer les idolâtres, d'enlever les nègres, de noyer des milliers d'Indiens dans la mer, pour faire quelques chrétiens.

Il fut continué par Conto et par d'autres ; Bernard de Brito con- 1570-161
çut l'idée de composer, d'après eux, une histoire universelle de son pays (*Monarchie lusitanienne*), depuis la création du monde. Après s'être étendu en divagations sur les faits généraux, il n'était pas arrivé au point où il aurait dû commencer, quand la mort vint l'atteindre. Nous nommerons en dernier l'évêque Jérôme Osorio, qui écrivit l'*Histoire du roi Emmanuel* avec une tolérance religieuse rare dans la Péninsule.

La gloire littéraire du Portugal s'éclipsa quand il tomba sous le joug étranger. Bien que l'on continuât à écrire, principalement en vers, personne ne se fit une gloire durable, et les défauts des classiques nationaux furent même exagérés. Manuel de Faria y Souza enfanta un nombre infini de poésies, d'ouvrages en prose et de critiques, entre autres l'*Histoire de l'Europe portugaise* et la *Fontaine Aganippide*, commentaire pédantesque sur Camoëns. Il se vantait d'avoir écrit douze feuillets de papier chaque jour de sa

vie. La plus grande partie de ce qu'il a laissé est en langue castillane, mais dans le style de Gongora, qui, toujours mauvais, est détestable pour l'histoire.

Les poëtes, s'épanchant en fades églogues, peuplaient à l'envi les rivages enchanteurs du Tage de Galatées et d'Estelles, d'Élicios et de Némorins.

1663-1744. François-Xavier de Menesès, comte d'Éricеyra, le littérateur le plus distingué de son temps, essaya de réveiller le bon goût ou plutôt de corriger le mauvais, unique but auquel puisse aspirer la poétique. Il chanta d'après elle, dans l'*Enrichéide,* le fondateur du royaume de Portugal. Plus correct que Camoëns, il est plus froid que lui; comme il était familier avec les classiques, il y puisa des beautés particulières, un style soutenu, mais non l'inspiration épique.

Après lui nous ne saurions, jusqu'à l'époque actuelle, citer aucun nom qui mérite une mention à part. L'Académie de la langue portugaise (1714) et celle d'histoire (1720) ne donnèrent pas une grande impulsion. L'Académie royale (1792) eut un peu plus d'efficacité; mais il fallait de nouveaux et grands événements pour que le génie lusitanien ressaisît l'épée et la lyre.

CHAPITRE XLI.

LITTÉRATURE ALLEMANDE ET SEPTENTRIONALE.

Comment les Allemands auraient-ils pu s'appliquer à la littérature proprement dite, au milieu des fureurs de la réforme? Sacrifiant entièrement les droits de l'imagination à ceux de la raison, les discussions, les insultes, les malédictions, les controverses étaient les armes employées dans cette lutte acharnée. Luther porta la langue à sa maturité en s'en servant pour traduire la Bible, bien que, par l'adoption de son dialecte natif, il ait laissé périr littérairement le bas allemand, si riche de proverbes et de phrases populaires. Les hymnes dont il fournit les premiers exemples ouvrirent un nouveau champ à la poésie, et l'on en compte trente-trois mille en deux cents ans dans l'Église protestante, composés par cinq cents poëtes; le dernier calcul qui en a été fait les porte à cinquante mille.

C'est là chez les Allemands la poésie véritable et effective : hors cette poésie, à peine aurons-nous à mentionner le *Teuerdank* de Melchior Pfinzing (1483-1546), poëme allégorique attribué à Maximilien Ier. Goëthe a vanté le génie de Hans Sachs, cordonnier de 1491-1576. Nuremberg, fécond et énergique producteur de poésies populaires; mais nous avouons que nous ne saurions l'apercevoir, tout en reconnaissant chez lui une grande facilité, des images nouvelles et des pensées exquises, au milieu de choses étranges et saugrenues. Dans *Ève et ses fils interrogés par le Seigneur*, chef-d'œuvre du poëte artisan, Caïn, habitué à s'en aller errant en mauvaise compagnie, « ne sait réciter le *Credo*, qu'il brouille avec le *Pater noster*, tandis qu'Abel et les autres répondent juste aux interrogations du Seigneur, » c'est-à-dire selon l'Introduction de Luther.

Les temps étaient appropriés à la satire, et Thomas Warner épancha dans sa *Conjuration des fous* toute l'âcreté de sa bile, sans respecter rien ni personne, en se montrant plus trivial encore que l'Arétin, à qui il est comparé. On lui attribue le recueil de facéties et de bons mots intitulé *Till Eulen-Spiegel,* livre et nom populaires chez les Allemands à l'égal de Faust.

Comme Strasbourg refusait d'entrer dans une alliance avec les Suisses, attendu la trop grande distance qui les séparait, les Zurichois s'avisent de cet expédient : Quelques jeunes gens remplissent une énorme chaudière de millet encore bouillant; et, s'embarquant avec elle sur la Limmat, ils abordent à Strasbourg, où ils offrent le potage encore chaud aux habitants de cette ville, qui ne peuvent résister à un pareil argument. Jean Fischart, un de ces bizarres Argonautes, chanta cette expédition dans la *Barque fortunée*, et imita avec une liberté spirituelle le premier livre du *Gargantua* de Rabelais, en renchérissant sur les arguties malicieuses de son modèle.

D'autres cultivèrent la poésie pendant la guerre de trente ans, mais la plupart en latin. Rodolphe Weckerlin, un des plus illustres, disait : « Si la poésie est le langage des dieux, que peut faire de « mieux le poëte, s'il veut écrire avec noblesse et élégance, que d'i- « miter la langue des dieux de la terre, c'est-à-dire, des grands, « des sages, des princes? » Il écrivit en conséquence en style de cour, et n'acquit dès lors ni influence sur ses contemporains, ni renom dans la postérité. Les chants religieux du jésuite Frédéric Spée ne manquent pas de charme.

Au milieu d'une si grande fécondité d'esprits distingués, la Hollande ne produisit rien d'original dans le cours du quinzième siècle; mais les traductions étendaient la langue et fixaient les règles de la versification. Ce qu'il y avait de fleurs prêtes à éclore avorta au milieu des discordes civiles et de la longue lutte entre les *Hókschen* et les *Kabbeljauwschen* (les Hameçons et les Termes); le commerce lui-même tomba et les études languirent, pour prospérer dans le siècle suivant.

Les chambres de rhétoriciens (*Kamers der Rederykers*), semblables aux associations des maîtres chanteurs en Allemagne, contribuèrent à porter la langue nationale à sa maturité. Chacune d'elles prenait un nom de fleur avec une devise, et les membres étaient classés par hiérarchie : empereur, prince, doyen, puis faiseurs, trouveurs (*vinder*); les uns étaient chargés de composer telle sorte de vers, les autres de préparer les cérémonies. On compta jusqu'à deux cents de ces chambres en Hollande; et chacune d'elles était nombreuse; de grands seigneurs en firent partie, comme Philippe de Bourgogne. Dans une réunion qui eut lieu à Anvers en 1561, mille quatre cent soixante-treize personnes représentèrent les académies de onze cités. En prenant parti pour une faction ou pour l'autre, elles exerçaient de l'influence sur la politique, et venaient en aide, avec la satire, l'épigramme, la chanson et la comédie, à l'épée et à l'arquebuse du soldat; à tel point que le duc de Bourgogne se vit forcé de mettre un frein aux invectives. Puis, au temps de la réforme, ces associations mirent en scène les doctrines religieuses, ou en firent des sujets de compositions poétiques; et les cruautés du duc d'Albe, le massacre de Bruxelles, le supplice du prince d'Orange, furent représentés sur le théâtre.

Ce fut alors qu'Érasme rendit son nom populaire par une érudition égale à la finesse de son intelligence. Coornhert traduisait quelques-uns des meilleurs livres anciens, pour se distraire de ses batailles de protestant; Marnix écrivait des satires religieuses; Wisscher et Spiegel s'employaient à polir la langue et la poésie. Bor écrivit l'*Histoire des Pays-Bas;* Plantin compila le *Thesaurus teutonicæ linguæ;* Pierre Hooft fut historien et auteur dramatique. L'érudition et la philologie firent des progrès dans le pays; les poëtes latins, comme Grotius, Heinsius, Barlæus, continuèrent à y fleurir encore en 1600, quand ils déclinaient ailleurs. C'est ainsi qu'à l'âge d'or de la littérature hollandaise succéda la

littérature classique, jusqu'au moment où le règne de Louis XIV la réduisit à une imitation absolue des écrivains français.

En Hongrie, Rilassa et Rincai versifièrent sur des sujets sacrés, mais toujours entravés par un langage imparfait, et par la difficulté du mètre. Il en fut de même pour Bornenicza et pour Gouezi, ainsi que pour la version de *Pierre de Provence et la belle Maguelone*; diverses chroniques, toujours grossières et désordonnées, firent suite à celle de Szekely de 1559.

La littérature eut beaucoup à gagner à la réforme dans les pays du Nord, où les langues encore incertaines se polirent en reproduisant les textes sacrés. L'idiome suédois fut écrit tard, bien que Euphémie, reine de Norwége, aïeule de Magnus Smeck, roi de Suède, eût fait traduire dès 1308 l'*Histoire d'Alexandre* et celle de *Charlemagne;* l'évêque Nicolas Hermanni fit ensuite une version de la *Vie de saint Anschaire*. Les rois de l'Union, résidant pour la plupart en Danemark, ne s'inquiétaient point des belles-lettres; les couvents étaient riches, mais le clergé ignorant; on savait si peu de latin, que le gouvernement manquait souvent de gens pour rédiger la correspondance en cette langue, et il n'y avait aucune instruction populaire. L'étude principale était la théologie; et, dès le quatorzième siècle, Mathias, chanoine de Linköping, avait traduit la Bible pour complaire à sainte Brigitte.

Sténon Sture fonda une école pour les études élevées, mais seulement dans le but d'empêcher les jeunes Suédois qui allaient étudier à Copenhague, d'être gagnés par Christian. Sixte-Quint accorda à Upsal une université, avec les mêmes prérogatives que celle de Bologne; mais Gustave Wasa la laissa languir. Ce prince favorisa pourtant les lettres et fonda une bibliothèque, en même temps que des études nouvelles s'introduisaient avec la réforme. Laurent de Pierre, qui traduisit la Bible, écrivit aussi le *Tobie*, qui fut la première comédie en langue suédoise.

Les revers qui suivirent firent négliger les études. Cependant Charles IX mit en vers sa propre vie; Gustave-Adolphe dota l'université avec les biens de sa famille, mais il ne put y établir l'ordre; Christine, sa fille, se montra pleine de zèle à son égard; et comme les gens de lettres étaient en petit nombre ou qu'ils embrassaient la carrière des affaires, de l'Église ou des armes, elle appela des étrangers, qui en effet ravivèrent en Suède la culture intellectuelle. On vit alors plusieurs seigneurs manifester du goût pour les

lettres et pour l'érudition classique. Puis, lorsque la réforme eut rattaché davantage la Suède à l'Allemagne, le commerce des idées prit de l'activité.

L'imprimerie, introduite à Stockholm dès 1483, subsistait uniquement parce qu'elle était considérée comme un droit royal, et il n'y eut pas de fabrique de papier dans le pays jusqu'en 1613.

George Stjernhjelm, né en 1598, d'un mineur dalécarlien, étudia, vit différents pays, écrivit l'*Hercule*, et ensuite le poëme *de la Vertu* (1). Les deux historiens Jean et Olaüs Magnus racontèrent en beau latin des fables absurdes. Les deux frères Olaüs et Laurent de Pierre donnèrent deux autres *Histoires de Suède;* et, pour en populariser la connaissance, Jean Massénius, indépendamment des monuments qu'il avait recueillis, conçut l'idée de cinquante drames à l'usage de la jeunesse; mais il n'en exécuta que cinq.

Hedræus (1659) fonda un observatoire; on commença, sous Charles IX, à mesurer trigonométriquement le royaume; et André Buræus en traça en 1626 la première carte, attendu que celle d'Olaüs Magnus ne pouvait être comptée. La médecine ne consistait qu'en recettes empiriques et en charlatanisme; la législation, d'une grande simplicité, ne réclamait pas beaucoup de savoir.

CHAPITRE XLII.

LITTÉRATURE ANGLAISE.

Une fureur mythologique s'empara de l'Angleterre sous Élisabeth, comme la dévotion sous Marie Tudor. Il n'y eut plus de banquets, de chasses, d'amours, sans l'intervention des dieux. Quand Shakspeare égorgeait des veaux dans la boucherie de son père, il les couronnait comme dans les anciens sacrifices, et prononçait un discours. On continua à étudier les Italiens, que Chaucer avait fait connaître : John Harrington traduisit l'Arioste, Carew le Tasse, et après lui Fairfax. Henri Howard, comte de Surrey, zélé partisan de Pétrarque, s'en allait à la ronde en chantant Géraldina, rompit quelques lances à Florence en l'honneur de la Belle des belles, et
1547. finit par être envoyé au supplice par Henri VIII, qui ne pardon-

(1) MARMIER, *Hist. de la littérature en Danemark et en Suède;* Paris, 1839.

nait pas plus aux fous qu'aux sages. Lui et Wyat donnèrent une meilleure forme aux vers, en modifiant l'ancienne manière d'après celle de Pétrarque.

Les versions des Grecs et des Latins se multiplièrent aussi : Élisabeth commenta Platon, et traduisit Euripide, Isocrate, Horace; « elle lisait plus de latin en un jour que certains prébendiers en une semaine; » et Harrison ajoute : « Ceux qui vont à la cour voient « partout des livres, entendent partout des controverses littérai- « res; on s'y croit plutôt dans une académie que dans la demeure « de la politique et de la diplomatie. »

Quoi qu'il en soit, l'admiration pour les étrangers ne consolida pas la tyrannie des règles, et n'étouffa point l'esprit national. Philippe Sidney, guerrier et voyageur, mêle dans son *Arcadie*, ou- 1554-1586.
vrage en prose poétique, des choses de goût et des aventures romanesques, auxquelles il était naturellement porté. Thomas Sackville conçut l'idée de recueillir les faits tragiques de son pays, retracés dans des monologues successifs (*Mirour of magistrates*); mais il ne termina que la vie de Henri de Buckingham, œuvre très-riche de poésie.

La renaissance est attribuée à Edmond Spencer, favori de Spencer. 1550-1596.
Sidney : il emprunta aux classiques et principalement aux Italiens des formes raffinées; son époque lui inspira le goût des allégories, qu'il sut rendre moins ennuyeuses par un sentiment exquis du beau, par une grande richesse d'imagination, et par la netteté du coloris. Gloriana, la *reine des fées*, lors de la fête qu'elle donnait tous les ans dans son palais enchanté, et qui durait douze jours, charge douze chevaliers, dont les noms sont tirés au sort, de faire droit aux plaintes de ses sujets. Chacun de ces chevaliers représente une vertu; Élisabeth est symbolisée dans le personnage de la reine des fées, et Sidney dans celui d'Arthur. De là naissent douze légendes de douze chants, dont chacune contient de quarante à soixante octaves. Un pareil plan ne saurait être loué, bien qu'on ne puisse s'en faire une idée complète, la moitié seulement en ayant été publiée. Le premier chant est de beaucoup le meilleur; le christianisme militant, qui y est figuré par le chevalier de la Croix-Rouge, est sauvé, grâce à la vierge Une, c'est-à-dire la véritable Église, des piéges séducteurs de la trompeuse Duessa, qui représente le papisme, avec l'aide de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.

Les Anglais comparent Spencer à l'Arioste. En effet, l'un et

l'autre ont chanté les amours, les splendeurs des cours, et flatté les princes. Élisabeth était un sujet bien autrement poétique que les petits seigneurs d'Este; mais le poëte italien avait à manier une langue déjà adulte, et c'est ce qu'il fit avec une habileté sans égale. La langue dont Spencer eut à faire usage bégayait encore; et ce fut en vain qu'il voulut lui donner une allure archaïque. S'il surpasse l'Arioste en invention, en force et en variété de caractères, en profondeur de pensées, en richesse d'imagination, en vigueur de conception, il lui cède de beaucoup en vivacité, en aisance, en élégance facile. Quand, dans l'Arioste, la machine de la magie est déjà la partie la moins faite pour plaire, que sera-ce dans Spencer, où elle n'est pas un simple ornement, mais le fond même du poëme? L'Arioste procède capricieusement, sans plan arrêté, en riant de lui-même et de son sujet : homme de son siècle, il ne croit point aux fables, ni même parfois à la vérité; il aime le rire et les plaisirs. Spencer n'ose, après Luther et Cranmer, affecter de croire sérieusement à la chevalerie, traite avec gravité les inventions les plus frivoles, et semble vouloir se distraire de la réalité d'un monde fou et vicieux, en se réfugiant dans une région idéale de vertu et de morale élevée.

L'un et l'autre ont été portés aux nues, et un critique récent dit du poëte anglais : « Le champ de son imagination est vaste et luxuriant; il jeta dans la poésie anglaise l'harmonie, et la rendit plus chaude, plus tendre, plus magnifique dans la description, qu'elle ne l'avait été avant lui et qu'elle ne le fut après. Ses descriptions ne révèlent pas, il est vrai, cette puissance de pinceau, cette touche magistrale qui est le caractère des plus grands poëtes; mais on ne trouvera pas ailleurs d'images plus vaporeuses et plus développées que ces visions qui se forment dans l'esprit du poëte, ni une plus grande douceur de sentiments, ou une palette plus riche que celle de ce Rubens. Son imagination déborde et se répand dans les moindres détails, comme un terrain vigoureux qui envoie la fraîcheur et la vie jusqu'à l'extrémité des feuilles qu'il nourrit. En considérant ce poëme dans son ensemble, on regrette de n'y pas trouver cet agrément qui résulte de la force, de la symétrie des proportions, d'une marche rapide et intéressante; car, bien que l'auteur n'ait pas complété son plan, il est facile de voir que l'adjonction de plusieurs chants ne l'aurait pas simplifié (1). »

(1) Campbell, *Specimens of the british poets*, t. I, page 125.

Les poésies pastorales étaient alors en usage, et Spencer fit dans ce genre le *Calendrier des bergers*, composé d'une églogue par mois, où l'on trouva plus de naturel qu'à l'ordinaire. Son propre épithalame est d'un sentiment si vrai, qu'il surpasse peut-être tout ce qui a été produit en ce genre.

Parmi les divers poëtes lyriques qui ont chanté sous le règne d'Élisabeth, nous n'hésitons pas à donner la palme aux auteurs anonymes des ballades anglaises, et plus encore à ceux des ballades écossaises. David Lindsay, l'un de ces derniers, qui était partisan de Knox, quoique porté à l'allégorie, brille surtout par une candeur originale, un vers facile, et la connaissance du cœur. 1557.

Les imitateurs de Spencer exagérèrent ses défauts, comme on le voit principalement dans Finée et Gilles Fletcher; puis l'école allégorique périt lorsque l'Anglais devint docte, penseur, aimant les sentences graves et serrées, ou aiguisées par des rapprochements nouveaux et ingénieux, qui font estimer l'homme lors même qu'on n'admire pas l'écrivain. De ces dispositions résultèrent deux écoles, qui toutes deux prirent plutôt pour guide la raison que l'imagination. A la tête de la première fut John Davies, auteur du poëme *Nosce te ipsum;* l'autre eut pour chefs Fulk Greville (1600) et lord Brooke, le protecteur de Giordano Bruno, penseurs profonds, mais obscurs.

D'autres s'adonnèrent à la poésie raisonneuse, engendrée par la situation du pays; d'autres, encore plus métaphysiciens, recherchèrent le ton sentencieux et de nouveaux tours de pensées. Parmi ces derniers le plus ancien est Donne, le plus célèbre Cowley (1647), qui donna dans son *Amie* une série de poésies amoureuses, remplies d'arguties et de jeux de mots; mais il améliora l'ode, et introduisit l'enthousiasme dans la poésie.

Parmi les poëtes historiques, Samuel Daniel chanta les guerres d'York et de Lancastre; son style est pur, sa narration simple, mais aride. Le soulèvement de Mortimer est le sujet du poëme de Michel Drayton, intitulé *Baron's ware;* dans le *Polyalbion*, il décrit l'Angleterre en trente mille alexandrins accouplés, dont le style est médiocre, mais la langue énergique et claire. 1562-1619.

La prose, qui se dégrossissait aussi, se nourrit alors de choses : ne négligeant pas toujours l'expression propre, elle est mâle, colorée, et répudie la phraséologie conventionnelle, bien que les périodes en soient encore mal formées, et qu'elle tombe dans de fréquents

latinismes. La grande diffusion de la Bible, dont le langage fut employé communément, surtout parmi les puritains, fit que le style en conserva des traces nombreuses, et en prit les allusions, les phrases, les proverbes. Walter Raleigh a rendu son *Histoire du monde* très-ennuyeuse par des digressions sur le paradis terrestre, sur les voyages de Caïn, et autres choses semblables, bien qu'elle soit récréée par des réflexions et des épisodes modernes. Il n'arrive qu'à la seconde guerre de Macédoine, et ses continuateurs ont ajouté à ses défauts par l'affectation. L'histoire de Daniel, depuis la conquête de Guillaume jusqu'à Édouard III, est écrite en langage de cour, avec pureté et sans phrases, tandis que Bacon se montra ambitieux et maniéré dans l'*Histoire de Henri VII.*

Lilly vint gâter tout ce qu'il y avait de bien avec son *Histoire d'Euphus,* jeune Athénien qu'il feint avoir vécu à Naples et en Angleterre. Répudiant toute simplicité, Lilly ne procède que par antithèses, jeux de mots, affectation, et prodigue les efforts pour n'arriver à rien. Idole de la cour d'Élisabeth, il devint le modèle du bon genre. Il n'y eut pas de dame qui voulût parler sans euphémisme, ce qui fit que son école, comparable à celles de Gongora et de Marini, se glissa dans la vie ordinaire et dans la conversation.

La gloire de la littérature anglaise est le théâtre. Né comme ailleurs des mystères (1), quand il tomba aux mains des écrivains il n'eut pas de régents pour l'astreindre à des règles; aussi se con-
1551. serva-t-il romantique. L'*Aiguille de maman Gurton*, la plus ancienne comédie, dont l'auteur est inconnu, petille de vivacité comique, bien que basse et obscène; elle est bien supérieure au *Gorboduc* de Thomas Sackville, tragédie écrite selon les règles. Le *Faust* de Christophe Marlowe, où il développe cette idée de l'Ecclésiaste, que « beaucoup de science produit beaucoup de mal, » l'emporte sur toutes les productions contemporaines. Le docteur Faust, après avoir récapitulé toutes les sciences, n'en trouvant pas qui lui explique l'énigme des destinées humaines, a recours à la magie; il voit apparaître devant lui l'ange et le démon, l'un qui veut l'amener à ne pas trop approfondir, l'autre qui l'encourage par ses promesses. De beaux éclairs de poésie brillent çà et là dans cette

(1) Au concile de Constance les prélats anglais divertirent extrêmement l'assemblée, en représentant un drame latin sur un sujet sacré.

œuvre. Faust demande à Méphistophélès comment, si l'enfer est un châtiment, il lui a été possible d'en sortir ; et l'esprit malin lui répond : « Je n'en suis pas sorti. Pour nous, l'enfer est partout. « Crois-tu que pour des esprits créés pour le ciel, nés pour une « perfection qu'ils ont répudiée, il y ait un plus grand supplice que « de penser à la félicité céleste, et de s'en voir privés à jamais ? C'est « là une pensée qui dépasse les plus cruels supplices. »

Le dernier jour de Faust est venu ; il ne lui faut plus qu'une heure pour arriver au terme dont il est convenu avec le démon pour lui rendre son âme, et l'aiguille de l'horloge s'avance : situation terrible dont le poëte anglais a su tirer un grand parti, en montrant le combat de Faust entre la beauté du monde, d'autant plus séduisante au moment de lui dire adieu, et l'éternité de souffrances qui l'attend. « Une heure seulement à vivre, puis damné « pour toujours ! Arrêtez-vous, célestes sphères ! Temps, suspends ton « vol ; que minuit ne vienne pas ! O nature, lève-toi dans ta pompe, et « donne-moi un jour continuel ! Fais au moins que cette heure soit « une année, un mois, une semaine, rien qu'un jour ; et que j'aie « le temps de me repentir. Mais les sphères célestes avancent, le « temps vole, l'heure va sonner. Où fuir ? où me cacher ? Dans le « ciel, la voie m'en est tracée par le sang du Rédempteur ; une « goutte seule de ce sang suffirait pour me sauver ; mais un bras « vengeur me repousse. Monts, mettez-moi à couvert de la colère « du ciel ! Terre, ouvre-toi et m'engloutis ! Étoiles qui présidâtes à « ma naissance, qui m'avez conduit à la mort, à l'enfer, faites « que mon corps se dissolve ! »

Pendant ce temps l'horloge avance sous les yeux de l'auditoire : « Déjà une demi-heure ! et l'autre va passer en ce clin d'œil. Grand « Dieu, si mon âme doit subir la terrible sentence, fixe un terme « à ses peines ! Mille ans, cent mille, si tu le veux : mais au delà « montre-moi le salut ! Mais l'éternité ! Pourquoi me donner une « âme ? Pourquoi la faire immortelle ? Maudits ceux qui m'ont en- « gendré ! maudit sois-je moi-même ! Maudit soit Lucifer ! Ah ! — « l'heure sonne ! Grâce, grâce ! un instant encore ! par miséri- « corde ! »

Goëthe n'a pas fait mieux.

On a peine à croire ce qu'étaient alors les théâtres. Des siéges étaient disposés sur la scène, non-seulement pour les acteurs, mais encore pour les élégants, les beaux esprits, les amateurs, derrière

lesquels se tenaient leurs pages avec des pipes et du tabac. D'autres spectateurs occupaient des loges au fond de la scène; le plancher était couvert de jonc; une balustrade seulement, ou parfois un simple rideau, séparait la scène du parterre, où l'on causait, jouait, fumait, vendait, buvait et mangeait. Les acteurs n'avaient point de costumes appropriés à leur caractère; les Desdémona et les Juliette étaient des hommes. Souvent le même acteur jouait plusieurs rôles; on lisait sur une pancarte : *Nous sommes à Rome*, ou bien à *Londres*; un son de trompettes annonçait l'entrée d'un prince; quelquefois un homme vêtu de blanc devait figurer la muraille : enfin un cynisme hardi présidait au choix et à la conduite du sujet.

Philippe Sidney, qui avait vu la magnificence des théâtres d'Italie, décrivait ainsi la grossièreté des spectacles anglais : « Nos « tragédies et nos comédies n'observent point les règles de la civi« lité honnête, ni celles de l'art poétique. Vous y verrez l'Asie « d'un côté, l'Afrique de l'autre, et maints royaumes où l'auteur est « contraint, en arrivant, de faire connaître au commencement du « discours en quel lieu il se trouve; autrement le fait ne pourrait « tomber dans aucune intelligence humaine. Vous voyez trois « dames cueillir des fleurs : force vous est d'en conclure que le lieu « représente un jardin. Parfois nous entendons le récit d'un nau« frage arrivé à l'endroit même; et à moins d'être bien durs, nous « ne pouvons manquer de le regarder comme un écueil. Un monstre « horrible surgit au fond avec du feu et de la fumée : alors les infor« tunés spectateurs doivent le tenir pour une caverne. En même « temps, deux armées qui prennent la fuite sont représentées par « quatre épées et quatre boucliers : par Dieu, ne devra-t-on pas « imaginer alors que le lieu de l'action est un camp? Parfois un « beau prince et une charmante princesse brûlent d'amour l'un « pour l'autre; après maintes infortunes, la jeune femme se trouve « enceinte, elle donne le jour à un fils; il est égaré, devient « homme, brûle aussi d'amour, et est au moment d'engendrer « un autre fils; le tout dans l'espace de deux heures. Ceux qui pos« sèdent tant soit peu de bon sens peuvent facilement imaginer « combien est absurde la conduite de ces drames (1). »

Les dramaturges les plus applaudis recevaient six livres anglaises et demie pour chaque composition, sans droit de propriété, et

(1) *Defence of poesy.*

quelquefois obtenaient le bénéfice de la troisième représentation. S'ils se réservaient le manuscrit, ils pouvaient répandre leur ouvrage à raison de douze sous l'exemplaire ; ils avaient en outre la ressource d'y ajouter une préface adulatrice, pour laquelle le Mécène leur payait invariablement quatorze schellings. Cet avilissement contribua peut-être à sauver l'art dramatique anglais de l'attention des pédants qui lui auraient donné la régularité et la mort, tandis que le besoin de satisfaire l'insatiable curiosité de toutes les classes l'éleva à une indépendance hardie, et par elle jusqu'au sublime.

C'est avec d'aussi pauvres ressources que s'ouvrit la carrière le plus grand poëte dramatique de l'époque moderne : un *certain* Shakspeare, dont tout est incertain, à l'exception de son immense génie, du contraste entre une âme qui se sent née souveraine, et une existence infime, des occupations basses, et des habitudes plus basses encore peut-être. Shakspeare

Il ne faut pas dans ses drames chercher de moralité dans le sens usuel de ce mot, ni de fidélité historique et géographique ; point d'artifice, d'intrigue, point de raffinement d'exposition ; souvent des plaisanteries grossières viennent troubler l'émotion tragique ; des constructions vicieuses, des jeux de mots, des ambiguïtés, une diction obscurcie par des expressions nouvelles ou surannées, offrent une pâture suffisante aux criailleries de la critique, en donnant un démenti à Drake et à d'autres modernes qui vont jusqu'à n'y admettre aucun défaut. Shakspeare ne connaissait probablement rien des tragiques grecs, pas même leur nom : la libre originalité des mystères avait habitué à de fréquents changements de scènes, à la longue durée de l'action, au tableau d'une vie entière. Comme on ne faisait point usage de décorations, il fallait se confier entièrement à l'imagination du spectateur.

Concevoir le drame autrement que pour le théâtre est une erreur moderne ; car son essence consiste dans la popularité. Or, Shakspeare ne s'inquiétait pas du lecteur attentif ou du pédant assis devant son bureau : il ne songeait pas qu'ils lui objecteraient qu'au temps d'Hamlet n'existait pas l'université d'Heidelberg ; qu'au siècle de Thésée, on n'envoyait point les jeunes filles au couvent ; qu'il n'y a jamais eu à Milan de duc Antoine, et qu'il n'aborde point de navires en Bohême. Il calculait l'effet à produire sur les spectateurs, et il savait, non par réflexion, mais par instinct,

qu'être sans défaut est le partage des hommes médiocres, et que le génie rachète les siens par des beautés plus grandes.

Aucun poëte ne possède de beautés supérieures à celles de Shakspeare; aucun, de quelque nation que ce soit, n'approche de lui pour la puissance créatrice, pour la vigueur et la variété de l'imagination, pour la richesse du coloris dans la peinture de tous les âges, de tous les temps, de toutes les conditions. Si la vie consiste à sentir, personne plus que lui ne l'offre dans toute sa plénitude. De son temps, le moyen âge était enseveli sous les ruines accumulées par la réforme, dont l'époque moderne ne s'était pas encore dégagée; le doute avait ébranlé les croyances, et enseigné à porter un regard scrutateur sur les hommes et sur les choses. Mais, au moment où Bacon révélait à la raison ses propres forces, on croyait encore aux sciences occultes (1). Les marchands étaient de petits rois; les médecins, les chevaliers, les serviteurs, étaient distingués par leurs habits, non moins que par leur éducation et par leur langage. Les seigneurs anglais faisaient bâtonner les domestiques dont ils étaient mécontents. Ils regardaient les luttes à coups de poing comme un noble exercice du corps : les bouffons étaient l'amusement de la cour et des palais, comme le roi des fous, l'abbé du désordre, avec leur cortége de carnaval, faisaient les délices du vulgaire. Celui qui voulait donner une grande preuve d'amour buvait du soufre dans du vin, ou se coupait les doigts, et pis encore. Les fêtes et les banquets, restes des solennités du moyen âge, se renouvelaient fréquemment; et rois et courtisans se transformaient en bergers pour danser dans des ballets.

Tout était donc mêlé alors comme aux époques de transition : les croyances récentes d'un passé qui n'était pas encore détruit; un

(1) Sous Élisabeth il y eut un célèbre procès de sorcières à Warbais. Le roi Jacques écrivit un traité sur les pratiques de ces femmes et sur les esprits malins; cette opinion devint à la mode par flatterie pour le roi; en conséquence le parlement rendit une ordonnance conçue en ces termes : « Si quelqu'un a recours aux invocations ou conjurations d'esprits, ou prend conseil d'un démon, ou s'entretient avec lui, ou l'emploie et le récompense; s'il tire un homme, une femme ou un enfant de la tombe, ou la peau, les os, ou partie quelconque d'un cadavre, pour en faire des sortiléges, de la magie ou des conjurations, ou qu'il exerce aucune espèce de sorcellerie, magie ou conjuration; s'il lui arrive de tuer, offenser, blesser, exténuer ou estropier quelqu'un dans une partie de son corps, celui qui le fera ou sera convaincu de l'avoir fait perdra la vie. »

despotisme farouche, une féodalité qui survivait dans des gentils-hommes pleins de dureté; la vieille grossièreté associée à une courtoisie nouvelle, empreinte encore de rudesse; les commodités imparfaites de la vie et les hardiesses sublimes s'élançant à la découverte d'un nouveau monde physique et intellectuel; les naïvetés de la littérature nationale et les imitations des beautés classiques, des bouffonneries italiennes et espagnoles; la Bible devenue le livre de tous, et avec elle la vive ballade, la fade pastorale.

De grands événements aiguillonnaient les imaginations vierges. Ainsi ce siècle voyait les farouches apostolats de Henri VIII et de Philippe II, l'inquisition de Torquemada et celle d'Élisabeth; le massacre des protestants à Paris et des catholiques en Irlande; l'échafaud de la reine d'Écosse et le supplice des insurgés flamands; l'humiliation du Portugal et l'exaltation de la Hollande. En même temps les arts renaissaient, la philosophie triomphait des superstitions : c'étaient chaque jour de nouveaux prodiges des arts et de l'industrie, de nouvelles terres sortant de la mer à la voix de Jasons intrépides.

Au milieu du bouleversement des usages et des croyances, les hommes sortent de cette ornière où chacun, dans les temps calmes, semble, dès le berceau, destiné à se traîner, et révèlent des qualités qui restent cachées comme l'étincelle dans le sein du métal, si le choc de la pierre ne l'en fait jaillir.

Au milieu d'un tel spectacle, Shakspeare, conscience vivante de l'humanité, concentrait en lui-même toutes les impressions qu'elle subissait, ses vertus, ses crimes, ses ridicules, ses vices, ses haines et ses sympathies, ses souvenirs et ses pressentiments, ses découragements et ses espérances, les misères d'une pensée inquiète et hésitante, les élans des passions humaines dans tous les degrés et dans toutes les époques, depuis l'enfance naïve jusqu'à la vieillesse affaissée sous le poids des ans. Il offrit ainsi l'homme tel qu'il le voyait; mais, tandis que Dante le peignit caché dans les profondeurs mystérieuses de l'infini, Shakspeare le présente aux regards enveloppé dans les circonstances sensibles, en combinant, en mêlant chaque chose comme dans la vie réelle, la magnanimité aux faiblesses, le sérieux à l'ironie; et, en observant avec une intelligence calme sans s'identifier à ce qu'il voit, il conserve ce mélange de bien et de mal, de grandeur et de bassesse, de lumière et de ténèbres qui constitue l'homme.

Si le but de l'art était de dépeindre la vie présente telle qu'elle est, c'est-à-dire, une énigme, sans jeter un coup d'œil sur cet avenir qui seul en explique les mystères et lui donne une signification, il aurait atteint le comble de l'art. Or, quant à l'existence terrestre, à la libre poésie de la vie, que personne ne se flatte de surpasser cette épopée, dont le héros est l'homme jeté avec ses passions dans la société, sans élever son regard en haut. Pouvait-il faire plus quand il n'était d'aucune religion?

On a compté jusqu'à sept cents personnages créés par Shakspeare, et tous, même ceux qui ne font que paraître, ont un caractère et une manière d'agir qui leur est propre : toujours copiés d'après la nature, ce ne sont point des abstractions personnifiées, et ils offrent cette juste mesure de naturel et d'idéal qui fait que les héros sont de tous les temps et de tous les lieux. Aussi, tandis que les autres dépeignent tel ou tel individu, Shakspeare fait vivre des hommes, et plusieurs des caractères qu'il a créés sont demeurés comme des types. S'il les tire de l'histoire, il ne flatte ni ne calomnie ; il ne fait pas des monstres ou des héros, mais des hommes, et tels que les donnait le siècle qui avait précédé le sien, grands sans morale, courageux sans justice, généreux sans réflexion, magnanimes et barbares. On s'étonne de cet oubli de soi-même et de son siècle, pour se poser en juge impartial de l'homme et de ses actes; ne dissimulant pas une faiblesse chez les forts, pas un défaut chez les gens vertueux, étranger aux passions qui animent et font mouvoir ses acteurs.

Ses poésies lyriques prouvent ce qu'il y avait chez lui de délicatesse de sentiment; mais dans le drame il se croyait obligé de peindre la nature humaine sans la flatter, tellement qu'on dirait une satire continuelle, quoiqu'il s'abandonne rarement à des élans de patriotisme, de philanthropie, d'amour ardent. Il observe donc avec impartialité, peint avec une perspicacité sévère et inflexible; ne juge pas, n'a pas de doctrines à prouver, de théories à soutenir : sans apparaître lui-même, sans endoctriner, il laisse le spectateur ramasser les leçons, et fait consister l'art à lui donner par là sa propre pénétration. Il est des moments où l'on trouve quelque chose d'atroce à cette analyse impassible du cœur, à cette terrible anatomie de l'espèce humaine, où préside une sagacité froide et ironique, qui ne connaît ni pardon ni pitié : mais la vie ne saurait se présenter autrement que sous un aspect ironique à celui qui la considère sans charité ni foi.

C'est ainsi qu'il en vient à mettre sous les yeux les passions, quelle qu'en soit la variété; faisant deviner par un mot les combats intérieurs, les luttes acharnées entre les passions et le caractère, entre le désir et la fortune. Ce ne sont pas ces passions exagérées, déjà géantes au lever du rideau : elles grandissent pas à pas pendant la durée indéfinie de la représentation.

Jamais il ne rapetissa ni lui-même ni ses personnages, en considération du théâtre ou des spectateurs; le temps est toujours court pour l'imagination, quand il est rempli d'événements. Prenant pour sujet la nature humaine essentiellement une et variée à l'infini; ne traitant pas un fait particulier comme les Grecs, mais reproduisant l'homme tout entier, Shakspeare devait se dégager de toute autre entrave, et substituer à l'unité artistique la variété spirituelle de la vie, avec son unité complexe. Il n'y a donc point à examiner en lui les conditions de l'art poétique, mais bien la science intime du cœur humain; ni l'enchaînement des scènes et la manière d'amener le dénoûment, mais la marche de la passion, et la révélation involontaire de ses symptômes cachés.

Ce n'est pas que nous croyions à sa prétendue ignorance; car les scènes, même lorsqu'elles paraissent se suivre au hasard, se greffent l'une sur l'autre. Quand vous avez embrassé l'ensemble, vous apercevez le motif de chacune d'elles et leur convergence vers un but, tellement que vous n'en pourriez supprimer une sans enlever quelque beauté.

Dans Eschyle, c'est le destin qui détermine les actions; Caldéron ouvre la vie future pour y montrer la solution des problèmes de celle-ci; Voltaire anime ses acteurs de ses propres sentiments; Alfiéri fait proférer par des héros habillés à la grecque les sentences des philosophes de son siècle; Shakspeare vous présente l'homme nu, et il trouve en lui seul, dans ses forces, dans ses sentiments, le motif de ses actions et des événements; vous apercevez les conséquences, et l'auteur vous a initié aux faits, aux sentiments qui les ont amenés. C'est pourquoi Goëthe compare les personnages de Shakspeare aux horloges transparentes, qui, outre qu'elles indiquent les heures, laissent apercevoir leur mécanisme intérieur. Macbeth a assassiné, et il est déchiré de remords; Richard II languit en prison, parce qu'il a été faible sur le trône. On voit dans *Richard III* de quelle manière s'obtient et se conserve ce jouet magique et dangereux qu'on appelle le pouvoir, et comment on le perd par ses pro-

pres fautes : Shakspeare vous transporte ensuite au chevet d'un roi qui sent tout lui échapper en se rappelant qu'il a pu tout ; ses yeux se ferment un instant, et en les rouvrant il voit son jeune successeur, qui s'est hâté de placer sur sa tête la couronne enlevée de l'oreiller où se débat son agonie.

Combien de conjurations d'ambitieux et de chutes de rois n'ont-elles pas été représentées sur la scène? mais où jamais a-t-on mieux vu que dans *Richard II* les erreurs d'un roi faible et pourtant despotique, qui, en aspirant toujours à une plus grande puissance, se précipite dans l'abîme? Où a-t-on jamais mieux vu l'art de l'ambitieux que dans le caractère de Bolingbroke, qui sait prévoir, attendre et saisir l'occasion, unir la bassesse à la témérité, la prudence à la valeur, saper le trône à l'aide de cette opinion qui lui sert à s'élever lui-même, associer à sa cause les intérêts et les craintes de tous? Il connaît l'instant précis où il convient de convertir la soumission déguisée en opposition ouverte ; et aussitôt la scène change, une terreur secrète inspirée par Bolingbroke répand sur le roi déchu une pitié qui pourtant n'est pas mêlée de respect, car il a mérité son malheur, et il ne sait pas le supporter avec dignité.

Il est certain que dans les vicissitudes humaines il arrive des circonstances que l'on ne saurait expliquer que par le nom de hasard, et elles ne sont pas rares dans le théâtre de Shakspeare. Telle est la catastrophe de *Roméo et Juliette ;* et ces événements sont plus fréquents dans les drames, où il se transporte à des époques antérieures au christianisme. On retrouve dans *Macbeth* quelque chose de l'ancienne fatalité. Les sorcières lui suggèrent le meurtre au milieu de l'exaltation de la gloire ; les événements l'y poussent; il est poursuivi par le remords qu'il avait prévu, et qui n'abaisse pas la grandeur de son caractère. L'apparition de lady Macbeth somnambule et celle du spectre de Banco au milieu du festin produisent le même effet que les Euménides dans Eschyle.

De même que la terreur domine dans ces compositions, c'est la pitié qui respire dans le *Roi Lear*, l'œuvre la plus originale de Shakspeare, et celle qui ressemble le moins à la tragédie classique. C'est une conception admirable que ce roi déchu non-seulement de la grandeur extérieure, mais encore des dons de la nature ; qui, pauvre, aliéné, est conspué par celles de ses filles à qui il a tout abandonné. Dans le principe il se montre abject, faible, égoïste ; puis

l'oppression contre nature qu'il subit le relève jusqu'à exciter vivement la compassion; il délire non par élans absurdes, mais peu à peu : sa puissance intellectuelle puise de l'énergie dans d'injustes souffrances; bien que tombé en enfance, il est irascible : et quelle pitié n'inspire pas cet être infortuné, à qui il ne reste d'autre faculté que celle d'aimer et de souffrir! Le *Timon* offre aussi la peinture d'une générosité fomentée par une vaine ostentation plutôt que par l'amour d'autrui, d'une faveur stimulée par l'ingratitude, puissances qui sommeillent au fond de l'âme jusqu'à ce que la rage vienne les développer; mais l'ingratitude des filles du roi Lear touche bien plus que celle des sycophantes d'Athènes, à laquelle on s'attend; et les caractères y sont ou admirablement pervers ou angéliques, comme celui de Cordélia, tandis que dans le *Timon* ils ont peu de relief.

Avec quelle habileté la même main ne peint-elle pas la frivolité associée à la grandeur dans Henri IV et dans Hortspur!

Shakspeare se fait le représentant de la liberté morale dans quelques drames où il scrute l'homme, les conditions, les passions; il devient homme politique lorsqu'il pèse les faits, sans acception de classes, de rangs, de fortune. Pénétrant dans le labyrinthe du cœur et dans celui de la société, où il voit les mobiles secrets et parfois frivoles des entreprises humaines, il reproduisit les opinions et les jugements populaires sur les actions des rois; et jamais un autre n'a rendu le peuple avec autant de vérité, soit quand il s'agite en fureur, comme dans l'émeute de Jack Cade, soit lorsqu'il babille dans le forum romain ou dans la taverne anglaise.

La gloire de Shakspeare est d'avoir donné au drame le cachet national, de manière à identifier ses compositions avec le sentiment du pays. Les dix pièces dont le sujet est puisé dans l'histoire d'Angleterre sont coordonnées dans un même but. Elles offrent les causes apparentes et les mobiles secrets, comme dans la réalité; on y trouve une révélation complète des passions politiques, et de l'ivresse tumultueuse de la multitude qui, lasse d'être foulée aux pieds dans les bas-fonds, s'insurge contre ceux qui sont au sommet. On y voit apparaître principalement les abus du pouvoir, les dangers d'une autorité illimitée, également funeste à celui qui l'exerce et à ceux qui l'endurent; ce qui était un nouveau titre aux yeux des Anglais pour leur rendre chères les compositions de Shakspeare.

S'il fut véritablement, non pas sans éducation, mais dépourvu

d'érudition, on ne doit que plus s'étonner qu'il soit arrivé, à force de génie, à connaître et à révéler les temps anciens, comme y réussit à peine le savoir laborieux. Il y a dans le *Jules César*, malgré le manque d'unité et le peu de vigueur des caractères féminins, des scènes vraiment merveilleuses. Le *Brutus* est une peinture inimitable des émotions populaires, et nous ne connaissons point de morceau d'éloquence comparable à la harangue d'Antoine. L'unité dramatique était inhérente au sujet dans *Coriolan ;* mais quand un auteur tragique ordinaire y aurait étalé complaisamment l'héroïsme populaire, les déclamations sympathiques des tribunes, les luttes animées entre le patriotisme de la plèbe et les patriciens, Shakspeare a reconnu qu'il n'était possible de rendre supportable l'arrogance de Coriolan qu'en avilissant la populace, et en la représentant telle qu'il la voyait à Londres, et non telle que le libéralisme se la figure volontiers.

Il y a moins de beautés dans *Antoine et Cléopâtre,* mais plus de génie dans la mise en action si magnifique du rival d'Auguste et dans le caractère si remarquable de Cléopâtre. Si les faits extérieurs ne se saisissent pas bien, la faute en est au récit très-imparfait de Plutarque, le seul auteur qu'il ait consulté.

Mais dans ses drames historiques les accidents ont moins d'importance que le développement des caractères ; et l'on y chercherait en vain un dénoûment éclatant. Il n'y a pas même d'intrigue dans la seconde partie de son *Henri IV*. Les chefs-d'œuvre de Shakspeare sont les drames fondés sur le développement d'une idée, comme le *Macbeth* avec ses vagues mélancolies et sa morale vacillante, véritable épopée et sublime effort du génie ; comme l'*Hamlet,* où il offre à nu la plaie de nos siècles modernes, cette manie d'analyser et de vouloir tout connaître, portée au point de paralyser l'action ; il l'a personnifiée dans Hamlet, qui, rêvant toujours, n'agit jamais, et, perdu dans la recherche des causes, répudie les affections et déchire des cœurs passionnés. Un pareil caractère n'aurait pu être deviné avant le protestantisme.

Il semble ensuite que l'homme de la raison sévère lâche parfois la bride à l'imagination. Voyant le penchant du peuple pour le merveilleux, il le gratifie de plusieurs productions fantastiques puisées dans les croyances encore vivantes des magiciens et des sortiléges ; conceptions bizarres et vaines parfois, mais parfois aussi œuvres étincelantes de génie, ou bien peintures limpides de la fri-

volité de la vie, où il révèle les folies de l'homme et les extravagances de l'amour, qu'il traite toujours légèrement. Les rêves de la féerie prennent un aspect inusité dans le *Songe d'une nuit d'été*, qui est de plus très-bien écrit, à la différence de *Roméo et Juliette*, où il s'abandonna au style sentencieux, soit qu'il voulût se moquer du mauvais goût du temps, soit qu'il cherchât à s'y conformer. Et cependant là encore, pour peu qu'on y fasse attention, la connaissance de l'homme l'emporte sur l'imagination; et ce qui y domine, c'est une pensée ironique et profonde.

Les ouvrages de Shakspeare ne sont, à proprement parler, ni des tragédies ni des comédies; mais, de même que dans les uns il peint l'homme au milieu des revers, de même dans les autres il le représente du côté qui met en relief ses défauts. Il se montre grand comique dans les *Joyeuses Commères de Windsor* (1), pièce faite pour complaire à Élisabeth, qui, toute précieuse et dévote qu'elle était, voulait voir Falstaff amoureux. L'intrigue en est faible, mais le dessein plein de naturel; l'esprit y abonde. Il y peignit la société de son temps, et la jeunesse de province à une époque où il n'y avait point de journaux, où les communications étaient rares, ce qui la rendait gauche et embarrassée lorsqu'elle se trouvait avec des gens bien élevés, avide d'amusements grossiers, et fière d'avoir à vanter des exploits dont la ville se moquerait; jeunesse courageuse toutefois, et d'un bon naturel. Dans le *Marchand de Venise*, la complication n'enlève rien à la vraisemblance, et les caractères sont très-variés. Dans plusieurs autres de ses pièces, sa philosophie méditative se trouva entravée par la nécessité de s'exprimer clairement, sans pouvoir toujours y réussir.

C'est ainsi que Shakspeare devint le roi de la scène, et fut bientôt préféré à ses rivaux. On le surnomma la *langue de miel*. Élisabeth l'honorait de sa faveur, et daignait lui donner des conseils qui durent souvent appliquer du plomb sur les ailes de son génie. Mais à peine avait-il atteint quarante-sept ans, que, plein encore de cette vigueur qu'il venait de montrer dans *Othello* et dans la *Tempête*, il abandonna ses triomphes et se retira dans la solitude, qu'il avait toujours aimée. Il paraît toutefois qu'il ne lui fut pas

(1) Le sujet en est emprunté au *Pecorone*, de même que celui de *Cymbeline* à Boccace, d'*Othello* à Giraldi Cinthio, de *Roméo* à Louis da Porto, et de plusieurs autres encore dont l'origine est italienne.

donné de jouir longtemps de ses douceurs, préférables au fracas de la gloire.

On est vraiment partagé entre le rire et la colère en lisant les commentaires dont ses poëmes furent bientôt l'objet, sans en excepter même celui de Johnson, lorsqu'on l'y voit traité comme un écolier par la présomption magistrale. Le véritable culte de Shakspeare commença lorsque le comédien Garrick s'identifia tellement avec ses personnages, qu'il les représenta vivants et véritables aux regards du peuple penseur, et en fit ainsi comprendre toute la grandeur. Un ministre qui avait acheté la maison du grand poëte ayant abattu en 1769 un mûrier sous lequel, disait-on, il avait coutume de se reposer, le peuple se mutina ; et il ne fut pas facile de l'apaiser. Garrick ordonna trois jours de pénitence publique.

Le nom de Shakspeare n'était pas même parvenu au dehors. Parmi les écrivains contemporains, aucun ne le connut. Boileau, qui daigna parler avec mépris de Lope de Véga et de Caldéron, ignore jusqu'au nom du poëte anglais. Le Tourneur, qui le traduisit avec toutes les modifications nécessaires pour en faire pardonner l'originalité, excita un grave scandale en disant que la France pouvait apprendre quelque chose de la littérature anglaise. Voltaire, qui avait appris à le connaître en Angleterre même, ne sut pas dissimuler une admiration d'artiste ; mais il le prit ensuite en aversion comme un rival de sa gloire tragique, et conçut l'espoir de l'accabler assez de son mépris pour qu'on ne vînt pas à découvrir les emprunts qu'il lui avait faits. Il résolut en conséquence de le mettre au ban du Parnasse et déclara qu'*Hamlet* était l'ouvrage d'un paysan ivre. La Harpe, en disciple docile, renchérit sur ces exagérations. Ducis, qui ne savait pas l'anglais, et ne connaissait le poëte que par des extraits, dut le franciser pour le faire admettre sur le théâtre parisien, avant d'oser le proclamer le génie le plus grand et le plus fécond.

Il n'était pas possible en Italie, avec cette littérature stagnante qui s'y traîne, de comprendre la variété infinie et tumultueuse de situations, de sentiments, d'images, dont fourmille le théâtre anglais ; les éloges de Baretti n'éveillèrent pas la curiosité d'y regarder. Alfiéri, qui dut pourtant voir représenter en Angleterre quelques pièces de Shakspeare, ne le comprit pas ; et nous avons été témoins du scandale excité la première fois qu'on osa lui décerner

des éloges. Il y faut maintenant moins de courage : aussi y met-on plus de franchise ; mais c'est trop souvent sur la parole d'autrui.

C'est aux esthétiques allemands que Shakspeare est principalement redevable qu'on ait découvert dans ses ouvrages d'exquises beautés qui avaient échappé même à ses compatriotes. Or, la libre carrière que la nouvelle école a parcourue, non pas sur ses traces, mais d'après ses indications, a démontré combien il était grand, combien la conception spontanée l'emporte sur les inspirations recherchées d'un art raffiné, lorsqu'elle met la nature en scène avec des caractères médiocres, avec le mélange du sérieux et du bouffon, du sublime et du trivial.

Les Anglais et les Espagnols ont donc possédé un théâtre romantique, tout à fait indépendant l'un de l'autre, se ressemblant toutefois, non-seulement par l'absence des unités et par le mélange du comique, mais encore par l'esprit moderne qui y domine, en tout différent de l'ancien, et bien plus caractéristique que ne le sont les formes. Des genres hétérogènes s'y trouvent rapprochés comme il arrive dans la vie ordinaire ; l'art et la nature, la poésie et la prose, le grave et le burlesque, le souvenir et le pressentiment, les idées abstraites et les sensations, y apparaissent simultanément ou tour à tour.

Mais le théâtre anglais commence avec Shakspeare ; le théâtre espagnol finit avec Caldéron. Le dernier se fonde sur la diversité des événements, le premier sur la variété des caractères, tous appropriés au personnage, ce qui n'avait jamais été essayé. Or, tous les imitateurs de Shakspeare se distinguent eux-mêmes par l'art de caractériser les personnages d'une manière originale, et de produire de l'effet ; divers en puissance, ils sont tous riches de simplicité, de force, de bonne foi, d'une intelligence élevée, et ils ont le bonheur de ne pas se trouver tracassés par une sévérité arbitraire. Ils sont plus nationaux que Shakspeare, mais moins *humanitaires* ; ils nous donnent la vie anglaise du temps, la vie de ce pays où le peuple, l'aristocratie, le commerce, sont en présence sans se heurter, mais avec leur nature propre, énergique et indépendante ; où le théâtre pouvait tout dire, tout montrer, les inconvenances comme les ridicules.

Beaumont (1615) et Fletcher (1625), amis et collaborateurs, s'élevèrent alors que déclinait Shakspeare, et l'on ne vit jamais deux génies s'unir plus intimement. Ils sont aussi supérieurs à Shak-

speare dans la connaissance de la scène, qu'il les laisse derrière lui dans celle de la nature humaine. Or ils visaient à produire de l'effet théâtral, et à tenir le spectateur en haleine. On les considère comme les fondateurs de la comédie d'intrigue en Angleterre; mais ils empruntèrent beaucoup aux Espagnols. Plus de cinquante compositions ont été publiées sous leurs deux noms; l'une des meilleures est le *Frère aîné*, peinture d'un de ces esprits qui s'ignorent eux-mêmes, et que réveille l'amour; leur *Bergère fidèle*, imitation de Guarini, qui fut alors très-populaire en Angleterre, a aussi beaucoup de célébrité; c'est un mélange de naïveté pure, de tendresse, d'indécence, d'absurdité, avec des extravagances pires que dans le modèle italien; et cependant les beautés poétiques y abondent.

Vient ensuite Philippe Messinger, qui leur reste inférieur, mais qui est plus intelligible. Il a de la mélancolie, non qu'il soit réellement pathétique, mais parce qu'il est incapable de s'élever aux passions fortes. Il conçoit admirablement les caractères; mais il ne les varie pas suffisamment, et il préfère ceux qui sont moralement beaux. Hallam le croit inférieur seulement à Shakspeare comme tragique, et le met l'égal de Ben Johnson dans la comédie.

Ben Johnson, ami de Shakspeare, avait beaucoup lu; aussi déploie-t-il une érudition hors de propos, et il s'efforce, avec une certaine sévérité de puissance classique, à rendre le théâtre régulier. Dans l'*Alchimiste* il fait étalage de science chimique dans le rôle du héros, et de connaissances culinaires dans celui de sir Épicure. Il est plein de fine vivacité, et son meilleur ouvrage, sous le rapport de l'imagination poétique, est le *Berger*. Comme on voulait le comparer à Shakspeare, il s'écria : *Ne faisons pas intervenir la divinité.*

Sous le règne d'Élisabeth le théâtre s'agrandit et prit une meilleure forme. On en comptait onze qui donnaient régulièrement des représentations en 1600; il en fut bâti dix-sept, de 1570 à 1629; et les corporations de médecins, d'hommes de loi, de pharmaciens, avaient chacune leur troupe comique. Le roi Jacques aimait les spectacles, ce qui contribua à vaincre l'opposition puritaine; seulement ils furent prohibés le dimanche, prohibition qui dure encore aujourd'hui. Alors les théâtres améliorés furent distingués en salles publiques et en salles particulières : les premières, qui n'étaient point entièrement couvertes, n'avaient ni siéges à toutes les places ni éclairage; les salles particulières ressemblaient pour la plupart aux

théâtres modernes, mais elles n'avaient pas de décorations mobiles, et il fallait que l'imagination du spectateur y suppléât. C'est à cela que nous sommes redevables de quelques belles descriptions de Shakspeare. Le directeur, ne se voyant pas obligé à les exécuter en réalité, ne les lui faisait pas supprimer, et ne se plaignait pas des changements de scène fréquents, ainsi que le feraient ceux d'aujourd'hui.

Le puritanisme l'ayant emporté sous Charles Ier, le parlement ordonna de fermer le théâtre (2 septembre 1642); il fut ensuite prohibé absolument lors de la révolution (1). La poésie dut alors adopter des formes austères et des sujets graves, comme le fit Milton dans ses compositions, d'une gravité uniforme.

Un genre de littérature qui se rencontre chez tous les peuples ou cultivés ou grossiers; un divertissement qui existe partout en variant de forme, et survit même quand l'âge moderne a pris en aversion la vie extérieure et publique, pour concentrer la joie et les douleurs entre les murailles domestiques; un art qui se développe sous la double influence de la philosophie et de la religion, doit appartenir bien vivement à la nature humaine, et mériter dès lors l'attention que nous lui avons accordée de préférence aux différentes époques de la civilisation. On a dit avec raison que la poésie dramatique est l'histoire en action de l'état successif des passions, des mœurs et de la nature.

CHAPITRE XLIII.

MUSIQUE.

Tandis que la sculpture et la peinture, expression de l'ordre dans l'espace, s'élevaient à une si grande hauteur, la musique, expression de l'ordre dans le temps, ne demeurait pas étrangère à l'impulsion générale de ce siècle.

Jean XXII se plaignait de l'abus des consonnances et des dissonances qui s'était introduit dans la musique d'Église; cependant le relâchement alla croissant, et amena le contre-point fugué, c'est-à-dire, une série de sons plus chargés de fugues et d'artifices. Les Provençaux associèrent dans la musique profane

(1) Collins, *Hist. of english dram. poetry. Annals of the stage.*

le chant au son de plusieurs instruments, et composèrent des airs différents de ceux d'Église, avec une seule note par syllabe; il nous en reste quelques-uns de notés qui remontent jusqu'à l'an 1100 (1).

Les Italiens introduisirent les *entonnades*, les *ballades*, les *chants de mai* et *de carnaval*, dont il ne serait pas facile de deviner la nature. Mais les règles qu'ils suivaient pour le contrepoint étaient les mêmes que pour la musique sacrée : seulement une plus grande liberté amena des améliorations qui furent ensuite adoptées pour la musique religieuse.

Les notes étaient restées imparfaites après Gui d'Arezzo; car, quoiqu'elles marquassent les degrés de l'intonation, elles étaient toutes d'une égale durée. On croit que le premier qui nota diversement les longues, les brèves, les minimes, les semi-brèves, les maximes, fut Jean Murs ou Muris, chancelier de l'université de Paris et docteur de Sorbonne, dans son *Speculum musicæ;* mais il en parle
1360. comme d'une chose déjà connue. On peut dire que ce même Muris donna l'essor à l'harmonie moderne dans son traité *De discantu*. Suivant le mouvement de réaction qui se manifestait alors activement contre les anciens, il bannit la quarte des consonnances, en établissant comme consonnances parfaites l'unisson, l'octave et la quinte, comme imparfaites la tierce majeure, la tierce mineure et la sixte majeure. On y voit apparaître pour la première fois les règles qui s'appliquent encore aujourd'hui à la succession des intervalles, règles d'après lesquelles les consonnances parfaites ne peuvent se succéder par un mouvement semblable. L'harmonie consonnante devint plus pleine, et se composa d'accords de tierce et de quinte, de tierce et de sixte. La dissonance s'introduisit aussi, mais tièdement, et presque comme un retard d'une consonnance. On trouve dans les harmonies du quatorzième siècle des accords de quarte et de quinte, de tierce et de septième, même de tierce et de neuvième. Puis naquit le contre-point double, qui devint une harmonie à quatre parties, lorsque les intervalles du contre-point furent condensés en accords.

La musique adopta une meilleure marche au quinzième siècle. Franchino Gaffurio de Lodi, et trois étrangers, Bernard Hycart, Jean Teinturier, Guillaume Garnier, appelés à Naples par le

(1) La *Revue musicale* de 1827 en a donné quelques-uns d'Adam de la Halle.

roi Ferdinand, y fondèrent une académie, d'où sortirent les meilleurs maîtres. A Sienne, la société des Rozzi donnait souvent des représentations, avec des intermèdes et des chœurs chantés par un personnage qu'on appelait l'*Orphée*. Il en était de même à Vérone, où les philharmoniques, institués par Albert Lavezzola pour l'amélioration de la musique, étaient tenus, à certaines époques, de sortir la lyre en main pour l'amusement de la ville. Il y eut aussi des maîtres installés dans d'autres pays (1). On fut redevable d'une élégance inconnue jusque-là dans les signes musicaux à Binchois, à Destaples, et principalement au Belge Guillaume Dufay, qui per- 1432.
fectionna la notation de Gui d'Arezzo, en étendant son système de trois tons au grave. Les premières imitations bien faites furent tracées par lui ; et l'on trouve aussi dans ses ouvrages des canons à deux voix qui peuvent être considérés comme les premiers essais de contre-point conditionnel, comme on appelait celui pour lequel on s'imposait des conditions de fantaisie, par exemple, d'employer seulement le mouvement conjoint (*contre-point à la droite*), ou de ne l'employer jamais (*contre-point en sautant*), et autres bizarreries à l'infini, sans aucune utilité.

On sait que du canon naquit la fugue, par laquelle le compositeur s'astreint à choisir un sujet tel, que, placé à un intervalle harmonique, il se serve à lui-même d'accompagnement. Or, la recherche d'un canon ou d'une fugue devait amener une extrême perfection, non-seulement dans les rapports harmoniques qui résultent du développement du thème, mais encore dans les rapports de durée de chacun des sons qui avaient à se combiner entre eux pour leur retour périodique.

La phrase musicale sortit ainsi parfaite des règles arbitraires du canon et de la fugue ; ce qui produisit la forme poétique des langues nouvelles. Les maîtres du seizième siècle purent profiter de ces éléments pour perfectionner le contre-point dans la tonalité du plain-chant, reste de la musique grecque.

Les Flamands étaient considérés comme maîtres dans l'art mu-

(1) MARTINI, *Storia della musica.*

STEFANO ARTEAGA, *le Rivoluzioni del teatro musicale italiano, dalla sua origine finò al presente.* Venise, 1785.

A. BICHE LATOUR, Discours déjà cité.

HAWKINS, *Histoire de la musique* (anglais).

STRAFFORD, *id.*

sical; et l'on en appelait même en Italie, où l'on faisait un cas particulier des madrigaux français. On recrutait principalement des Espagnols pour la chapelle pontificale. Barthélemy Ramos Pereira, de Salamanque, appelé par Nicolas V à la chaire de musique fondée à Bologne, démontra l'insuffisance du système de Gui d'Arezzo, et proposa un tempérament qui fut adopté, bien que combattu par Gaffurio et par d'autres. Le frère Pierre d'Uregna, qui résidait aussi en Italie vers 1520, ajouta le *si* à la gamme; et François Salinas passe pour le plus grand théoricien du temps.

Gaffurio se procura des copies et des traductions des traités de musique anciens, qu'il lut publiquement; et de là vint la nouvelle école italienne. Il publia différents ouvrages, où il explique le système de la notation, dont les signes sont: la maxime, la longue, la brève, la semi-brève, la minime (1); mais on trouve déjà dans les compositions du commencement du seizième siècle la noire, la croche, la double croche. Vers 1475 Henri Isaac notait à Florence les chants de carnaval à huit, douze et même quinze voix: mais de quelle nature étaient ces mélodies populaires? c'est ce que nous ignorons, car ce qui en reste est en contre-point.

Jérôme Mei traita de la *musique ancienne et moderne* et des *modes*, mais à faux, attendu qu'un grand nombre d'ouvrages n'étaient pas connus, et que les autres étaient mal interprétés. Vincent Galilei publia le *Fronimo* et autres dialogues sur la musique, où l'on trouve beaucoup d'érudition et de réflexions sensées. Une querelle sur cette matière ayant été soulevée entre don Nicolas Vicentini et Vincent Lusitania, tous les savants y prirent part, et l'on en fit l'objet d'une discussion dans la chapelle papale. Le premier soutenait que la musique grecque n'était qu'un mélange de nos genres chromatique, diatonique et enharmonique; l'autre, qu'elle se composait uniquement du genre diatonique: et ce fut lui qui remporta la palme.

Le son des instruments et le chant étaient, à cette époque, une véritable passion. Christophe Landino parle, dans ses *Commentaires sur Dante*, du Florentin Antoine des Orgues, dont la réputation

(1) Nous croyons que le premier essai de notes musicales imprimées est celui que fit Gaffurio, à Milan, avec des caractères de bois. Les Anglais montrent le *Polychronicon* de Ralph Higden, imprimé à Westminster en 1495, où se trouvent quelques notes sur huit lignes. Attaignant imprima à Paris, en 1529, un recueil de musique.

comme organiste était si grande, qu'on venait pour l'entendre d'Angleterre et des autres pays du Nord. Léonard de Vinci fut appelé à la cour de Milan pour jouer du luth; Benvenuto Cellini se glorifie de son habileté sur cet instrument autant que des prodiges de son burin. Les princes et les rois s'y exerçaient à l'envi; Jacques d'Écosse et Henri VIII composaient; Charles-Quint avait toujours un orchestre à ses repas, et les concerts de voix naquirent à la cour de Bruxelles.

Les amateurs de musique ne manquèrent jamais en Allemagne; et les valses, cette danse nationale, datent de cette époque. Luther voulut réformer la musique sacrée, qu'il ramena en effet à la simplicité; et plusieurs de ses chants qui ont été conservés prouvent qu'il possédait le sentiment de cet art. Calvin substitua la psalmodie métrique à la majesté des chœurs et à la noble simplicité du plain-chant; il chargea Guillaume Frank d'adapter sur les psaumes de Marot et de Théodore de Bèze des airs faciles à une seule voix, puis à quatre.

En Angleterre, après la réforme, Marbeck arrangea la musique pour le service divin. Sternhold et Hopkins publièrent la traduc- 1550.
tion des cinquante premiers psaumes à une seule voix de ténor. Le chant choral disparut ensuite des paroisses, et il ne fut conservé que dans les cathédrales. La musique était le complément indispensable de l'éducation. Peacham dit en décrivant un gentilhomme qu'il doit savoir chanter à première vue, et jouer de la viole ou du luth. Philomathes raconte ce qui suit dans l'introduction à la musique de Morley: « Lorsqu'on eut desservi et apporté les livres de musique selon l'usage, la maîtresse de maison me présenta une partie en me priant de chanter; après beaucoup d'excuses, comme je protestais sincèrement que je ne savais pas, chacun se mit à s'étonner, à chuchoter, à demander comment j'avais fait pour me faufiler là. »

Le maître le plus célèbre qu'ait eu François Ier fut Clément Jannequin, qui publia en 1544 les *Inventions musicales à quatre et cinq voix*. Il y a de la bizarrerie dans celle qui roule sur la déroute des Suisses à Marignan, où il emploie les termes de l'art militaire à cette époque, en imitant le bruit des canons, des trompettes, des tambours, le choc des armes.

La musique fut aidée par les progrès du théâtre. On chantait, dans les comédies et dans les tragédies, des chœurs, des intermèdes,

qui étaient des madrigaux à plusieurs voix; puis on songea à en faire une composition distincte.

Quelques érudits ayant émis l'opinion que les anciens chantaient les drames, on voulut les imiter. Le Romain Émile du Cavaliere, le
1590. premier, nota le *Silène* et le *Satyre* de Laure Guidiccioni; mais il ne fit que transporter à ce genre les procédés de la musique usitée alors pour les madrigaux. On en parla beaucoup cependant; et le chevalier Jean Bardi, des comtes de Vernio, chez qui se réunissait la meilleure société de Florence, fit représenter dans sa demeure, à l'occasion du mariage de Ferdinand de Médicis avec Catherine de Lorraine, le combat d'Apollon avec le serpent. Don Garcias de Tolède, vice-roi de Naples, fit jouer ensuite avec une grande magnificence la pastorale de Tansillo, de même que l'*Aminte* du Tasse, avec des intermèdes du jésuite Marotta. Bientôt après on songea à accompagner quelques scènes avec la musique, comme à Ferrare, en 1550, dans le *Sacrifice* d'Augustin Beccari, et dans l'*Aréthuse* d'Albert Lollio, avec musique d'Alphonse della Viola, qui fut probablement le premier à joindre le chant à la déclamation (1).

Mais, dans la pratique, la musique demeurait entravée par une multitude d'obstacles, et par la manie de briller sans s'inquiéter des paroles; on alla même jusqu'à chanter le premier chapitre de saint Matthieu, avec tous ses noms si peu harmoniques. On commençait par préparer un chant, puis on arrangeait dessus les paroles. Vincent Galilei s'opposa à un tel abus, et trouva un nouveau mode de mélodie à une seule voix en notant l'*Ugolin* de Dante, puis les *Lamentations* de Jérémie.

En même temps la musique madrigalienne était aussi perfectionnée par Luc Marenzio, Paul Quagliati, Alexandre Strigio, et par d'autres compositeurs encore, mais surtout par le prince de
1505. Venosa. Le Crémonais Claude Monteverde, simple violon d'abord, puis directeur de la musique du duc de Mantoue, et enfin maître de chapelle de Saint-Marc, publia en 1598 le troisième livre de ses madrigaux à cinq voix, où il osa introduire sans préparation les dissonances doubles et triples des prolongations. Il ne passa

(1) Du moins l'opéra le plus ancien que nous connaissions est l'*Orbecche*, tragédie de J. B. Giraldi Cinthio, Ferrarais, « *rappresentata in Ferrara, in casa dell' autore, il 1541, dinanzi ad Ercole II d'Este, duca quarto di Ferrara : fece la musica Alfonso della Viola; fu l'architetto e il dipintore Girolamo Carpi, di Ferrara.* »

alors que pour ingénieux, et pourtant il devait engendrer une révolution complète. Quand la dissonance ne s'était montrée encore que comme anticipation d'une consonnance ou comme préparation, Monteverde la rendit jusqu'à un certain point indépendante, en créant la tonalité moderne et le véritable accent passionné.

Le rhythme fut à la mélodie ce que la dissonance était à l'harmonie, le moyen d'exprimer les passions ; il dut en outre résulter logiquement de la dissonance, qui créait de nécessité des cadences périodiques. La musique dramatique, ainsi munie de tous les éléments de sa puissance, fit des progrès, et en vint jusqu'à modifier la musique sacrée, dont elle était née. Un bon récitatif seulement lui manquait encore, unique partie sur laquelle il était possible de tirer des Grecs d'utiles enseignements.

Jules Caccini s'occupa, dans la société de Bardi, dont nous avons parlé, de perfectionner l'invention de Galilei, surtout en appliquant l'harmonie à des paroles passionnées ; mais celles des classiques s'adaptaient mal à la musique, et les madrigaux, roulant d'ordinaire sur une pensée subtile, convenaient peu à exprimer la passion. On détermina donc quelques gens de lettres à composer des strophes exprès, et Ange Grillo écrivit les Sentiments tendres (*i Pietosi affetti*). Le comte del Vernio, qui en avait composé également, s'étant transporté à Rome, la société se réunit dans la demeure de Jacob Corsi. Ce dernier, en compagnie de Caccini et d'Octave Rinuccini, chercha à approprier la musique aux paroles, et crut avoir trouvé le véritable récitatif des anciens. La *Daphné*, 1594.
notée par ce même Caccini et par Jacob Péri, fut représentée dans cette habitation. Mais l'*Eurydice*, représentée à l'occasion du mariage de Marie de Médicis avec Henri IV, eut plus de succès : la musique était de Corsi, de Jacob Péri, et de Caccini.

Grillo écrivait à ce dernier : « Vous êtes père d'une nouvelle « manière de musique, ou plutôt d'une manière de chanter sans « chant, d'un chant récitatif noble et non pas populaire, qui ne « tronque, ne mange, n'enlève la vie ni aux paroles ni au sen- « timent ; qui l'accroît, au contraire, en redoublant leur esprit et « leur force. C'est donc votre invention que cette très-belle ma- « nière de chant ; ou peut-être avez-vous retrouvé de nouveau « cette forme ancienne perdue depuis si longtemps, au milieu des « usages divers d'une infinité de nations, et ensevelie dans les an-

« tiques ténèbres de tant de siècles. Je me confirme de plus en « plus dans cette opinion depuis que j'ai entendu représenter, d'a« près cette manière, la belle pastorale du seigneur Octave Rinuc« cini, dans laquelle ceux qui pensent que le chœur est oiseux dans « la poésie dramatique et théâtrale peuvent bien s'assurer que les « anciens en faisaient usage, et voir combien il donne de relief « à de semblables compositions. »

D'autres drames furent ensuite représentés, notamment l'*Arianna* de Rinuccini, avec musique de Claude Monteverde, et des décors magnifiques. Si cette musique est pauvre de notes, peu variée, et si elle ne marque pas bien le temps, elle est en revanche d'une simplicité admirable, et les droits de la parole y sont respectés. Quoique le récitatif de Péri et celui d'Émile du Cavaliere dans la *Représentation de l'âme et du corps* ne fût rien de plus qu'une déclamation notée, la nécessité d'adapter une accentuation à la poésie et le perfectionnement de la phrase poétique firent que de là sortit la véritable phrase mélodique, puis celle de la période, qui en est le développement.

Dans l'intervalle, les instruments s'étaient perfectionnés. Nicolas Vicentini inventa la grosse caisse (*archicembalo*); François Nigetti, le clavecin omnicorde; Bardella, le théorbe; Bernhard, l'orgue à pédales. Des luths excellents étaient fabriqués à Crémone, surtout par les Amati; le *violon à la française* devint commun, et les compositeurs l'employèrent lors des premiers essais dramatiques (1); mais, au lieu de former cette unité que nous appelons orchestre, ils en formaient plusieurs partiels, dont chacun était réservé à accompagner tel personnage ou tel chœur (2).

Les ritournelles des récitatifs et des airs donnèrent naissance à

(1) Dans l'*Orphée* de Monteverde (1607), l'orchestre se composait de deux clavecins, deux contre-basses de viole, dix dessus de viole, une harpe double, deux violons français à quatre cordes, deux guitares, deux orgues en bois, trois basses de viole, quatre trombones, un régale, deux cors, une flûte, un clairon, trois trompettes à sourdine.

(2) Ainsi dans l'*Orphée*, que nous venons de citer, les clavecins jouaient les ritournelles et les accompagnements du prologue; les deux contre-basses accompagnaient Orphée; les dix dessus faisaient les ritournelles au récitatif d'Eurydice; la harpe accompagnait un chœur de nymphes; les deux violons, l'Espérance; les deux guitares, Caron; les deux orgues, le chœur des Esprits infernaux; Proserpine chantait avec les trois basses de viole; Pluton, avec les quatre trombones; Apollon, avec le régale; le chœur final des bergers, avec la flûte, les cors, le clairon et les trois trompettes.

la musique purement instrumentale; car jusqu'alors elle était restée subordonnée au chant et à la danse, sans être jamais indépendante; mais lorsqu'on eut reconnu l'importance des ritournelles pour préparer l'esprit des auditeurs, on les perfectionna et on les allongea; puis on fit précéder l'opéra d'une symphonie.

Longtemps réduite à revêtir la poésie et à régler la danse, la musique eut donc enfin une vie indépendante.

L'opéra buffa naquit à la fin de 1500; le premier que l'on connaisse est l'*Amfiparnaso*, musique et paroles du Modénois Horace Vecchi, dédié à don Alexandre d'Este en 1597. Les masques (on appelle ainsi le pantalon, l'arlequin, le brighella, etc.) y parlaient chacun leur langage, et la musique était aussi bizarre que le sujet. On s'attacha de préférence au merveilleux, comme offrant plus de situations, de pompe dans les décors, et rendant les invraisemblances moins choquantes.

Bientôt ce genre se propagea. Les seigneurs chez qui il n'existait pas de théâtre voulurent des cantates; des académies furent fondées, et le drame musical pénétra même en France en 1645. Roland's Heer Claes (Roland de Losse) l'avait importé dès 1520 chez les Flamands, qui bientôt l'emportèrent sur les Italiens.

Les écoles se multiplièrent alors. Naples donna l'essor à la musique populaire à plusieurs voix, consistant en mélodies appelées airs, villotes, villanelles, qui eurent une grande vogue. Denticio décrit un concert donné en 1554 dans le palais de Jeanne d'Aragon, où les voix étaient accompagnées par un orchestre, et où chacun chantait sur quelque instrument (1). De l'école vénitienne, fondée par Adrien Willaert, de Bruges, sortit Constant Porta, chef de l'école lombarde. Joseph Caimo composa à Milan des madrigaux en 1560; Jacques Castaldi de Caravaggio, des ballades, de même que Joseph Biffi. Paul Cima s'y rendit célèbre comme organiste. Nous pourrions citer encore Festa, plein de grâce, de rhythme, de facilité; Jacques Arkadelt, Jacques Berchem, François Corteccia, maître de chapelle du grand-duc Cosme, et beaucoup d'autres. La mélodie est redevable de son développement à Gesuald, prince de Venosa. Saint Philippe de Néri introduisit les *Oratorii*, qui d'abord furent des hymnes chantées dans l'église sur la musique de Jean Animuc-

(1) L'école de Sainte-Marie de Lorette fut instituée à Naples en 1537, celle des Pauvres de Jésus-Christ, en 1589; celle de la Piété des bleus et celle de Saint-Onuphre, en 1583.

cia, maître de chapelle à Saint-Pierre ; puis ils s'accrurent jusqu'à offrir des représentations complètes de faits moraux et sacrés.

La musique, née dans les églises, ne s'en était pas séparée ; mais elle y introduisait les mondanités, au milieu desquelles elle avait grandi. Lorsqu'elle ne s'appliqua plus qu'à triompher des difficultés, à briller dans l'imitation des sons, dans leurs prolongements, dans les fugues, les énigmes, en convertissant la voix humaine en instrument, elle ne pouvait plus convenir à la sainteté du rit destiné à élever l'âme vers le Créateur. Des messes entières furent cependant composées sur des thèmes profanes ; aussi les réformateurs, tant catholiques que protestants, se récrièrent-ils : le concile de Trente s'en montra scandalisé ; Paul IV nomma une commission pour savoir si la musique devait être tolérée dans l'Église. Or il y eut à cet égard une grande hésitation, les théologiens voulant que la parole prévalût, et les compositeurs affirmant que les règles de l'art ne le comportaient pas.

Et pourquoi cela ne se pourrait-il pas? dit Pierre-Louis de Palestrina. Il appartenait à la chapelle, quand il en fut exclu par Paul IV pour avoir pris femme ; et il vivait ignoré sur le mont Célio. Malheureux, il approfondit dans la solitude les secrets de son art, ce qui lui permit de s'élever à des compositions libres et originales (1). Ses madrigaux font encore l'objet de l'admiration des compositeurs ; mais il sut principalement exprimer avec vérité dans des chants solennels le sens profond de l'Écriture, sa signification symbolique, et ses applications à l'âme et à la religion. C'est ce dont peuvent juger ceux qui ont assisté un vendredi saint à l'office de la chapelle Sixtine.

Il fut chargé de composer une messe qui pût servir d'expérience ; et il s'y mit avec le zèle d'un homme qui doit préserver son art de mort. On lit ces mots sur son manuscrit : *Seigneur, illumine-moi*. Après deux tentatives malheureuses, il réussit à composer sa célèbre *missa papalis*, où, en respectant l'expression du texte et en l'adaptant à la différente signification des cantiques et des prières, il déploya une mélodie pleine de simplicité ; aussi la comparait-il aux accents célestes que l'apôtre bien-aimé entendait dans ses extases.

C'en fut assez pour que l'art musical gagnât sa cause, comme

(1) JOSEPH BAINI, *Mem. storico-critiche della vita e delle opere di Giovanni P. L. da Palestrina*. Rome, 1828.

l'avaient fait les autres. Or, il fut encore évident en cela que la réforme ne savait que détruire et abolir, tandis que l'Église ravivait et sanctifiait.

Les qualités de Palestrina sont la précision, la clarté, l'observation sévère des règles de l'harmonie, la grâce, la vérité d'expression jointe à un goût délicat, une noble simplicité dans la modulation; néanmoins la mélodie est pauvre : mais il possédait si parfaitement le pur sentiment de l'harmonie et de la tonalité, que nul n'est arrivé depuis à faire chanter quatre, six et jusqu'à huit parties avec autant de facilité et d'élégance. Hændel et un petit nombre d'autres seulement parvinrent à égaler la majesté de son style, mais aucun la puissance, l'accent simple et profond de ses harmonies, leur mystique tendresse, leur suavité enchanteresse quand il nous révèle les douleurs de la mère de Dieu ou les angoisses du Sauveur, ou lorsqu'il nous transporte dans un monde invisible, pour écouter la symphonie dont les anges entourent le pavillon de l'Éternel.

Cette époque se termine avec Carissimi ; puis l'art déchoit, quoique Bach, Hændel, Haydn, se soient efforcés ensuite de ramener aux conditions de l'art moderne le caractère et les effets de l'ancienne musique religieuse.

ÉPILOGUE.

Deux volumes ont à peine suffi pour retracer une époque si remplie d'événements d'une haute importance : nous ne nous flattons pourtant pas d'avoir réussi, même imparfaitement, à faire passer sous les yeux du lecteur tant d'hommes et tant de choses dignes d'attention, et encore moins à rendre avec évidence l'immense mouvement de ce siècle.

Maintenant quelle idée se former d'un âge où tout commence et où rien ne finit, d'un âge qui a pour nous un attrait particulier, attendu que tout y est en mouvement comme aujourd'hui, et que nous pouvons y trouver des exemples, des leçons, des consolations, des espérances.

Il a pour caractère les découvertes. Colomb écrit à Isabelle: *Le monde connu est trop petit;* et il semble que de toutes parts il en soit déclaré autant pour le monde moral. Jamais dans aucune autre période la sphère des idées relatives au monde extérieur ne s'était autant étendue, ni l'homme n'avait éprouvé un aussi vif désir d'étudier la nature; jamais il n'avait été mis en circulation une si grande abondance et une telle variété d'idées nouvelles qu'au temps de Colomb et de Gama, de Durer et de Raphaël, de Luther et de Galilée. Dans le cours de peu d'années, surgit à la lumière un monde aussi étendu que l'ancien; dans l'intervalle de quelques autres, Copernic, Galilée, Képler, assignent des lois au système de l'univers; Rudio et Harvey révèlent celles de la vie dans la circulation du sang; Viète et Harriott perfectionnent le langage de l'analyse mathématique; Césalpino et Gessner classifient les conquêtes faites sur la nature; Galilée et Stevin déterminent l'équilibre des corps et la puissance de la mécanique; le même Galilée, à l'aide des instruments, et Napier, avec les logarithmes, permettent à l'homme de mesurer infailliblement les orbites des astres. Marsile Ficin, Michel-Ange, Vésale en Italie, comme jadis en Grèce Platon, Aristote et Phidias, s'appliquent à découvrir la nature de l'homme sous son triple aspect intellectuel, artistique et matériel.

Il n'est point de routes dans lesquelles l'esprit humain ne se montre grand : recherche de l'antiquité et ardent désir du nouveau; élans du génie et travaux patients de l'érudit; poésie et calcul; toutes les facultés humaines sont représentées par d'insignes personnages. La volonté insistante de l'un fait sortir des flots un monde nouveau; un autre ébranle les croyances de quinze siècles; celui-ci secoue l'immobilité du globe, celui-là coordonne sa marche avec celle des autres sphères; un troisième arrache la science au joug de l'autorité, et mine les idoles révérées des scolastiques. L'art de la guerre se complète avec les armées permanentes, les fortifications et l'artillerie; et il se forme une littérature militaire. Puis, afin que les droits de l'imagination ne viennent pas à succomber devant la froide raison, on voit grandir l'Arioste, Camoëns, Cervantes, Shakspeare, et presque en même temps fleurissent sept artistes dont les égaux sont encore à naître : Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, Fra Bartholomeo, Corrége, Titien, et André del Sarto.

A aucune époque on ne vit tant de grands princes à la fois diriger les États : Charles-Quint, Léon X, François Ier, Henri VIII, André Gritti, André Doria, Soliman, Sigismond Ier en Pologne, Gustave Wasa en Suède; Basile Ivanowitch, le fondateur de la grandeur russe; Schah-Ismaïl, qui établit en Perse le gouvernement des sophis; Schah-Akbàr, le plus grand des Mongols dans l'Inde.

Et que de traits saillants dans ces physionomies! Une fois que vous aurez connu, nous ne dirons pas seulement les rois, mais Michel-Ange, Cellini, l'Arétin, Savonarole, saint Charles, Fra Paolo, le duc de Valentinois, le Medeghino, Strozzi, Catherine de Médicis, ils ne s'effaceront plus de votre mémoire, vous ne les confondrez point avec des figures d'autres siècles et d'autres pays.

En même temps la splendeur éclate dans les vêtements, dans les cours, dans les cérémonies; chaque jour de nouvelles délicatesses viennent, de l'Orient et de l'Occident, flatter agréablement les sens. Les théâtres classiques et les représentations du moyen âge luttent alternativement de magnificence; les rois et les papes ambitionnent les louanges non-seulement de Paul Jove, mais de l'Arétin et de Franco, tant est grande la puissance des lettres! Aujourd'hui Brescia entend proclamer à son de trompe, par les rues, que Tartaglia, l'un de ses fils, a découvert un nouveau problème mathématique; le lendemain, Pise court voir un poids qui, tombant du haut de sa tour penchée, démontre la loi de la chute des corps. Un autre jour, on ne parle que du nouveau chant du Roland lu la veille par l'Arioste à la cour de Ferrare; un autre est rempli de discours, de sonnets, du son des cloches, d'illuminations, parce qu'on vient de déterrer le Laocoon, ou parce que Michel-Ange a ouvert la chapelle Sixtine, ou Benvenuto exposé son Persée.

A ce coup d'œil magnifique, vous vous écriez : N'est-ce pas là le plus heureux des siècles?

Mais retournez le tableau, et alors s'offrent à vos yeux des guerres dont celles des barbares ont à peine égalé l'atrocité, des guerres où se joint à la soif brutale du sang l'art de nuire savamment, et que suivent d'affreux massacres, qui inspirent d'autant plus d'horreur qu'ils sont accompagnés de lâches trahisons. La débauche s'étale effrontément dans le palais des rois et des prélats, et jusque dans les camps, où bivouaquent les bandes du duc de Bourbon et

de Waldstein. La perfidie et les trahisons n'ont pas seulement cours dans la pratique, on en fait parade; on les réduit en préceptes; et si Machiavel justifie par la fin les actions les plus perverses, l'assassinat est prêché dans les écoles et du haut de la chaire; les cours l'ont rangé au nombre des moyens de régner; et déjà le poignard s'aiguise pour servir les convictions fanatiques de Jacques Clément, de Ravaillac, ou les haines frivoles de Lorenzino et de Cellini. Les poisons sont un expédient ordinaire, et l'on dirait presque d'une ressource ménagée à la pudeur de ceux à qui manquait l'effronterie nécessaire pour frapper ouvertement avec le fer. Un Ferdinand fait tuer le cardinal Martinuzzi; un autre, le redoutable Waldstein. On fête au Vatican le massacre de la Saint-Barthélemy; on consacre des autels à Jacques Clément, l'assassin d'un roi catholique. Une somme considérable est payée, par l'Espagne, à Balthazar Gérard, assassin d'un prince protestant, et les rois de France lui donnent la noblesse (1). Un pêcheur voit jeter dans le Tibre le cadavre du duc de Candie; et lorsqu'on lui reproche de n'avoir pas dénoncé le fait : *J'en ai déjà vu*, répondil, *jeter un cent de cette manière; je ne m'imaginais pas que celui-là fût plus important que les autres.* Marie Stuart voit massacrer Rizzio entre ses bras; on fait sauter en l'air son mari, ses partisans les plus fidèles sont tués, son oncle égorgé; enfin arrive l'instant où elle est elle-même envoyée au supplice par sa sœur. Louise de Coligny perd, dans la nuit de la Saint-Barthélemy, l'amiral son père, et Téligny son mari, qui sont assassinés; elle épouse Guillaume d'Orange, et le fer meurtrier le frappe encore. Lucrèce Borgia, Bianca Capello, Béatrix Cenci, don Garcie de Médicis, don Carlos d'Espagne, sont des noms qui résument de sombres tragédies. Fra Paolo, Fulvio Testi, Gabor, Molza, Castelvetro, Waldstein, Henri III, Henri IV, et peut-être Gustave-Adolphe, tombent sous les coups d'assassins.

Dans ce sensualisme, où il semble qu'il n'existe plus de loi morale, l'or est la nécessité suprême; et l'alchimie le cherche au fond du creuset; l'Espagne et le Portugal, dans les entrailles des Indiens égorgés par millions; les rois, dans les nouveaux expédients financiers, dans les vols audacieux à l'aide desquels ils épuisent la substance des peuples; les gens de lettres en mendiant, les sol-

(1) WANDER WRYCHT, *Troubles des Pays-Bas*, page 403.

dats en pillant, les prêtres en vendant les choses saintes, les hérétiques en usurpant les biens de l'Église.

Comme l'esprit aristocratique domine, on cherche plutôt dans les découvertes ce qui peut procurer de la gloire à la noblesse, que des moyens d'améliorer le sort des plébéiens et de les enrichir. Une politique égoïste qui se fait de l'astuce un mérite plus grand que de la force, une incapacité puissante, une complication d'intrigues, luttent ou s'allient avec une méchanceté tantôt hypocrite, tantôt effrontée, à laquelle se joignent les abus de la force; or, jamais, depuis la grande migration, elle n'avait proclamé aussi insolemment sa toute-puissance immorale que dans les guerres pour le Milanais et pour la Bohême, lors du sac de Rome, lors des siéges de Florence, de Sienne, de Nuremberg.

N'est-ce pas là le pire des siècles que nous offre l'histoire? Ne sommes-nous pas revenus à la barbarie de l'an mil, moins ses compensations ?

Ajoutez encore la superstition, qui confond les idées de religion, de justice, de pitié; s'arme tantôt de chevalets et de coins pour arracher des aveux absurdes, tantôt de poignards ou de gibets pour exterminer ceux qui ont d'autres croyances ou qui se repaissent de fantômes, et fait trembler le monde par des prédictions insensées, en l'effrayant par l'intervention de puissances invisibles. Machiavel consacre un chapitre sur les décades de Tite-Live à démontrer les miracles qui précèdent les révolutions des empires, assignant aux étoiles les causes qu'il avait si profondément méditées dans l'iniquité des hommes, avec la pensée désolante que la race humaine allait toujours empirant; Cardan, algébriste puissant, a un génie familier, et se laisse mourir de faim pour vérifier un pronostic; della Porta se plonge dans les secrets de la nature, dont il fait son érudition; Agrippa doute de tout, excepté des sciences occultes; Paracelse renouvelle le règne de l'alchimie; Luther voit des diables, de même que Cellini; Vanini, non moins audacieux que lui pour combattre l'autorité, prépare des crapauds pour des opérations magiques; Képler, si étonnant pour ses sublimes découvertes, ne l'est pas moins pour les rêveries dont il les entremêla; Jordano Bruno et Campanella nous laissent incertains s'il faut voir en eux des hommes de génie ou des fous. Un tel mélange d'erreurs fait qu'on se demande si ce fut là un siècle d'ignorance, et ce qui l'emportait alors de la sottise ou de la perversité.

celui des devoirs, l'Église elle-même, rendue impuissante à exercer les attributions sociales les plus élevées, restreinte de plus en plus à la vie individuelle et au besoin de se conserver; l'Église s'allie avec les princes, en perdant son caractère populaire.

En matière de foi, l'autorité supérieure une fois niée et l'autorité individuelle proclamée, les opinions devaient surgir en foule; il devait même s'en produire une par chaque tête qui voudrait penser. Or, après avoir commencé par attaquer l'infaillibilité du pape et la vente des indulgences, on arriva à nier la divinité de Jésus-Christ, à soutenir que l'Évangile n'avait révélé aucun dogme, qu'il n'avait fait que confirmer celui de l'existence de Dieu et de l'immortalité des âmes. Le déisme en poussait d'autres à des délires mystiques, et tous se trouvaient tiraillés entre les doutes de l'intelligence et les scrupules de la conscience.

Si la réforme rendait la raison individuelle arbitre de la croyance religieuse, elle devait d'autant plus lui donner ce droit pour la politique, pour les écrits, pour les actes qui résultent des convictions; elle amène donc la dictature temporelle, jusqu'à l'instant où elle sera modifiée par les révolutions et par la philosophie.

Alors s'introduit partout un esprit d'intolérance et de division. Le christianisme n'a plus pour ennemis les infidèles, mais il forme deux camps hostiles, où les persécutions se donnent alternativement carrière. La liberté civile fut perdue, celle de penser foulée aux pieds. Le silence ou le châtiment fut imposé à tant de libres penseurs, dont les écrits étaient publiés naguère en Italie et en Allemagne. Les princes opposés à la réforme virent dans ses partisans les ennemis du trône : aussi firent-ils d'hérétique et de rebelle deux mots synonymes; ses fauteurs, au contraire, voyant les catholiques réunir contre eux leurs efforts, dénoncèrent leur organisation comme l'appui de l'absolutisme. C'est ainsi, en effet, qu'ils devaient s'apparaître mutuellement, tant que les partis religieux furent aussi des partis politiques; mais le contraire devint ensuite évident, et l'examen auquel se livrèrent les hommes d'État et les moralistes, dans les deux camps, le démontra. Ce fut alors seulement que la tyrannie de Henri VIII, de Cromwell, de Philippe II, fut rendue possible, attendu qu'ils purent, comme chefs d'une révolution ou d'une réaction, user de toutes les forces et en abuser. Mais les gouvernements eux-mêmes ne peuvent plus diriger le mouvement social, il leur faut se restreindre au maintien de l'ordre matériel.

La tolérance, vertu tellement civile, que dans l'homme d'une croyance différente elle ne nous laisse apercevoir que le frère et le concitoyen ; réservant à Dieu seul le jugement des consciences, et réunissant en un seul corps les membres de la famille de Dieu, quel que soit le signe imprimé sur leur front, la tolérance était inconnue à cette époque. Luther et Calvin persécutaient comme Torquemada; Philippe II, comme Henri VIII, qui prononça, dit-on, soixante-douze mille sentences capitales; et Élisabeth, comme la sanguinaire Marie. Si le pape Paul met des livres à l'index, Élisabeth promulgue des lois de guerre contre ceux qui en apportent. En 1574, un procès est intenté en Saxe à un savant pour cryptocalvinisme; et en 1601 un homme d'État respectable a la tête tranchée pour un crime semblable. Soliman lui-même, comme s'il fallait que le fléau se propageât aussi en dehors du christianisme, fait brûler l'uléma Cabiz, pour avoir soutenu que le Christ était supérieur à Mahomet (1).

Ces inimitiés, pénétrant dans le foyer domestique, sèment la zizanie entre les hommes, entravent la marche de la civilisation, qui s'avançait comme un géant qui vient de se lever de sa couche. Les guerres devinrent inévitables, tant à cause des liens intimes qui unissent l'État et l'Église, que des nouvelles doctrines, dont le gouvernement recevait une direction inaccoutumée; les puritains en Angleterre, les calvinistes en France, les protestants en Allemagne, formèrent de véritables partis civils; la politique y perdit toute moralité, et les ennemis de l'État trouvèrent des fauteurs dans l'État lui-même.

Il en résulte donc d'abord de graves agitations dans les pays particuliers; puis il éclate une combustion générale, où la question n'est plus de savoir comment il faut croire ou comment il faut adorer, mais qui des deux doit triompher et régner despotiquement, de la force ou de l'opinion.

Les questions d'absolu finissent toujours par une transaction, de même que la traction de deux forces se résout par la diagonale de leur parallélogramme. Or nous avons conduit cette époque jusqu'au point où un accord nécessité par la lassitude, sans rétablir la paix entre les individus et les peuples, trace du moins les voies par lesquelles ils doivent se remettre en marche sans se heurter.

(1) HAMMER, XXVI.

Désormais donc la chrétienté est divisée en catholiques et en protestants, croyant à l'infaillibilité de l'Église ou à celle de chacun, invoquant l'autorité ou le libre examen, l'histoire ou l'impression individuelle.

Les deux partis se surveillent mutuellement, ce qui devient un stimulant au bien, dans les rapports moraux et politiques; et les disputes de la Hollande, puis la ligue d'Anne d'Angleterre avec l'Autriche, amèneront la tolérance générale.

L'un ou l'autre parti s'installa et s'assit au timon dans les divers pays, sans plus changer depuis lors. Généralement parlant, les peuples d'origine romaine restèrent catholiques, protestants ceux de race teutonique, grecs les Slaves; et le système politique ayant remplacé le système religieux, chacun d'eux conserva désormais sa religion propre, sans détruire celle des autres : non par indifférence, car l'esprit religieux se ranima au contraire.

Nous avons vu au commencement de 1500 la papauté oublier son importance hiérarchique, les liens ecclésiastiques se relâcher, un esprit opposé à l'esprit catholique s'introduire en toute chose, une tendance toute païenne se manifester dans les arts et dans les lettres : cette tendance se reproduit ensuite dans la réforme par l'idolâtrie pour la parole morte, par les efforts faits pour substituer l'homme à Dieu, la raison privée à la raison commune.

Sur la fin du siècle, on dirait qu'il n'y a d'autres intérêts que les intérêts religieux. C'est au nom des croyances qu'on entreprend les guerres, qu'on massacre, qu'on sanctifie, qu'on établit de nouveaux ordres religieux, que chaque point de doctrine est débattu avec acharnement. Des hommes d'une grande puissance théologique entrent dans les conseils des rois, dont ils dirigent le cœur et les actes; le confesseur devient le grand ressort de la machine politique, et il semble que les papes défaits, reprenant la puissance de Grégoire VII, font peur au monde armé de toutes pièces avec une troupe de moines, en même temps qu'ils réparent leurs pertes par l'acquisition d'un nouveau monde.

Mais la réforme, qui semblait toute religieuse, acquit une importance politique, par suite de la part qu'y prirent les princes, ou qu'ils furent contraints d'y prendre; elle aida les États à se constituer et à se convertir en monarchies. Dès l'abord, les princes s'aperçurent combien elle pouvait leur aider à concentrer dans leurs mains la juridiction, et surtout les revenus. En conséquence, la

confiscation des biens de mainmorte fut une opération décisive pour la destinée des pays qui avaient protesté contre l'autorité. Dans les autres aussi, les princes se servirent de la réforme comme d'un épouvantail à l'égard du pape; et François I[er] lui disait : *Songez à ce que vous faites, ou sinon je pourrais bien jouer le jeu de Henri VIII.* Charles IX s'écriait, au moment où le pontife tardait à approuver l'union de sa sœur avec le Béarnais : *S'il fait la bête, je prendrai Margot par la main, et je la mènerai marier en plein prêche.* Emmanuel-Philibert répondait aux menaces du pape, que s'il l'excommuniait il s'en soucierait peu, et que peut-être il l'en ferait repentir (1).

Cette répudiation de l'influence romaine aidait l'œuvre de la politique d'alors, qui consistait à faire passer les États du morcellement des pouvoirs à la monarchie compacte, et à constituer la nationalité de chacun. Dans le principe, il en résulta des guerres meurtrières, au milieu desquelles les différents princes acquirent la connaissance de leurs forces, parce qu'ils étaient contraints de les déployer. Ils s'appliquèrent alors à se faire une existence séparée, qu'ils développèrent; ils accrurent leur force en s'emparant des biens enlevés aux églises, et en attirant à eux la juridiction; enfin ils bannirent toute crainte d'une puissance modératrice possédant des armes contre lesquelles s'émoussaient les leurs.

On dirait que les princes voulussent remplacer par la monarchie politique la monarchie catholique, brisée par Luther. Dans ce dessein, les disputes théologiques elles-mêmes se convertissent en débats sur l'autorité royale; le droit public devient le principe fondamental de l'Europe, la politique acquiert une importance et une extension immenses, et elle se mêle à tous les événements.

La politique née du protestantisme ne croit pas à une volonté ou à une conscience générale, supérieure à la conscience individuelle. Elle n'admet pas qu'il y ait un souverain de droit, mais seulement des individus indépendants, ni que les nations se forment autrement que par un contrat où les individus abdiquent volontairement une portion de leur liberté. Un contrat, une charte, une constitution, une loi fondamentale, convenue entre les pouvoirs sociaux de fait, constitue le corps politique. Ainsi la liberté est restreinte dans le cercle d'un texte écrit, comme la foi dans les symboles. On ne

(1) *Relation de l'ambassadeur Morosini.*

s'élancera pas au progrès, mais on fera consister la perfection gouvernementale à répartir également la souveraineté entre les pouvoirs de fait, à les balancer l'un par l'autre ; non pas à être régis uniquement par le souverain de droit, mais à vivre d'une vie individuelle, aussi indépendante que possible de la vie sociale.

Ce sont ces théories du libéralisme qui ont amené récemment à reconnaître les gouvernements de fait, la nécessité, les faits accomplis, les quasi-légitimités; tant nous sommes éloignés de croire que l'impulsion vers la liberté soit venue de la réforme.

Quand on voit au temps de la réforme cette tendance orgueilleuse à honnir ce qui est ancien, à déclarer préjugé ce qui s'oppose aux préjugés particuliers; ce sentiment de l'importance personnelle, qui fait que les plus ignorants veulent s'abandonner à leur propre jugement; cette confiance dans l'amélioration du monde, cette présomption qui fait viser à un but élevé sans calculer les moyens d'y atteindre, on peut y trouver des comparaisons à établir avec des temps peu éloignés. En effet, la révolution commencée au seizième siècle fut suspendue un moment dans le dix-septième, par l'ordre et l'administration sous le règne du grand roi : elle reprit son cours au dix-huitième, mais avec bien peu d'adjonctions nouvelles. Montesquieu refit Bodin, Mably se traîna à la suite d'Hotmann ; Rousseau s'inspira de Montaigne. Il ne s'éleva point de rivaux de Grotius; déjà la Boëtie avait proclamé la liberté; Almain et Jurieu avaient établi la doctrine de la souveraineté nationale ; et les soupers du baron d'Holbach ne portèrent pas le doute plus loin que ne l'avait fait Socin.

Dans le même temps se manifestaient deux mouvements non divers, mais distincts; l'un religieux, l'autre philosophique. Le premier fut plus puissant alors ; le second, réservé à un plus long avenir, n'était pas compris; et dans les pays catholiques les libres penseurs passaient pour protestants. Mais en réalité Campanella, Galilée, Bossuet, Pascal, furent catholiques; les ouvrages historiques de Machiavel, de Guicciardini, de Thou, Maffei, Mariana, Fra Paolo, sortirent de plumes catholiques; ce fut dans des pays catholiques que furent abolies d'abord la torture et la peine de mort. Nous ne disons rien des grands artistes, auxquels la réforme n'a pas même un nom à opposer.

D'abord les États, occupés de débats intérieurs, influaient peu les uns sur les autres ; mais on sent maintenant leur action réci-

proque. L'ère nouvelle peut être considérée comme prenant naissance à partir de la bataille de Pavie, car les forces indépendantes et désordonnées qui avaient été en lutte durant tant de siècles font place à une force plus sourde et plus continue. L'Église avait hérité de Rome la pensée de réunir l'Europe en une seule famille; mais le morcellement féodal l'empêcha de la réaliser. Le siècle précédent s'était efforcé d'amener aux unités nationales, et il y avait réussi. Dans ce triomphe, les rois revinrent à concevoir que l'unité européenne était possible; et François I[er] parut au moment de l'exécuter. Mais l'empire auquel il aspirait est donné à un autre, et il se trouve réduit à défendre sa propre indépendance.

Au temps de Charles-Quint, les forces des différents peuples qui avaient grandi séparément, selon l'influence de leur origine, de la chevalerie, des croisades, se trouvaient à leur apogée : il devait donc en résulter un bouleversement général. Charles-Quint s'y opposa de toute sa puissance et en tous lieux, en s'attachant au principe de l'unité européenne; il triomphe d'une nation avec une autre, et tire profit de leurs antipathies réciproques pour les tenir toutes assujetties; mais la réforme, vient se mettre à la traverse, et il est obligé de reconnaître ce nouveau déchirement. Cependant Philippe II ne désespère pas de ramener l'Europe à l'unité, et d'étouffer la liberté de la réforme, qui en rendait l'exécution impossible; mais il en est empêché par le prince d'Orange, par Henri IV et par Élisabeth, qui soutiennent les indépendances nationales à l'aide du protestantisme.

Le monde, séparé maintenant en deux camps, rend impossible le rêve ambitieux de cette monarchie universelle que Charles-Quint avait tenté de constituer avec l'épée, et Philippe II à l'aide de l'intrigue, de même qu'un agrandissement trop considérable sur les ruines des indépendances particulières. Moralement on continue à sentir le besoin de l'unité, et l'on essaye d'y parvenir de différentes manières, mais toutes transitoires et trompeuses. De nos jours on est arrivé à chercher l'unité dans l'esprit d'association, fondé sur l'intérêt et l'égoïsme.

L'Allemagne, agitée la première et le plus cruellement, obtient un *intérim* perpétuel qui affaiblit pour toujours ses ressorts, mais qui lui réserve un calme non interrompu.

La commotion descend plus profondément, et occasionne plus de mal là où il n'y a point une rupture totale contre le passé, mais

seulement une rupture partielle, et où s'introduit, sous les formes catholiques conservées, l'esprit de la réforme, germe de révolutions futures dans les opinions et dans la science, puis enfin dans la réalité et dans l'État.

En France, la réforme n'avait pas surgi par besoin, par persuasion, ni par suite d'afflictions nationales; mais elle y avait été importée de la Suisse d'abord comme développement scientifique, puis comme instrument politique. En conséquence, on n'y pouvait plus rétablir de paix durable, mais ménager des accords indécis et flottants, que l'on transmettait à l'avenir. La victoire d'un prince protestant y assure le triomphe des catholiques, ce qui montre l'état anormal de la société, sans contenter aucun des deux partis. L'édit de Nantes accorde l'existence civile aux protestants, mais comme un privilége; et quand il est révoqué par Louis XIV, ce n'est pour les catholiques qu'un triomphe injuste à l'intérieur, illusoire au-dehors; il ne détruit point les germes, et envenime au contraire la lutte intestine, d'où naîtront d'abord des dissidences partielles dans le jansénisme, puis une hostilité absolue dans la révolution.

L'Espagne représenta constamment le principe catholique, jusqu'à vouloir exterminer dans son sein tout élément hétérogène, sans penser qu'il est toujours imprudent de détruire ce qui dure depuis des siècles, et forme le résultat historique de la situation d'un pays dans son ensemble. Mais l'impulsion vers le perfectionnement n'y fut pas étouffée, malgré tant d'obstacles; et c'est ce dont on s'aperçut plus tard quand elle s'élança dans la voie d'une régénération entière avec plus de hardiesse que les pays plus avancés qu'elle.

En Italie, la peur de l'abus, qui pourtant n'était pas aussi imminent, amena jusqu'à entraver la véritable science. Quand cette contrée et l'Espagne devançaient naguère les autres pays par leur culture intellectuelle, elles durent abandonner le champ de la raison et se jeter dans celui de l'imagination, dont le développement en resta appauvri et sans accord; il en résulta l'anarchie d'une vie intellectuelle libre, à côté d'une vie pratique enchaînée.

Dans la papauté, objet de l'ambition des familles illustres, on fait plus attention au prince national qu'au souverain pontife, confondu avec l'homme d'État dans ces papes illustres qui rendirent la splendeur à la tiare par de grands talents, de savantes intrigues, et des luttes habiles contre des situations très-épineuses.

Dans la Scandinavie, la réforme n'est pas engendrée par l'opinion populaire; elle est imposée par le commandement et par l'exemple des princes, ce qui fait qu'elle ne produit pas à l'intérieur de changements importants : comme elle a coïncidé toutefois avec le commencement des dynasties et avec la transformation des institutions politiques, elle finit par s'identifier avec le caractère national. La Norwége exclut toute autre religion que celle qui est déclarée dominante, et ne tolère pas même le culte juif.

En Pologne, la réforme, apportée par des étrangers, se livre à des excès inconnus à son origine, et va jusqu'à nier la révélation. Elle y ajoute un ferment nouveau à des dissensions déjà trop ardentes, qui préparent le démembrement du royaume.

La Hongrie recouvre de bonne heure la paix, et la tolérance devient un élément de sa constitution.

En Bohême, au contraire, la discorde religieuse sert de prétexte pour ravir à la nation des priviléges si ardemment défendus jusqu'alors, en la traitant comme le maniaque qu'il faut enchaîner pour pouvoir lui rendre le repos.

En Hollande, la réforme paraît s'associer aux défenseurs de la nationalité; mais en réalité elle fut moins une cause qu'un aiguillon pour l'émancipation; elle servit de voile aux inimitiés couvées longtemps par les communes contre les grandes villes, par les naturels contre les étrangers.

La Russie ne s'en ressentit pas. En Suisse, elle eut besoin de se défendre et d'avoir recours à l'association : comme les combattants se trouvaient à peu près de force égale des deux côtés, on en vint aux accommodements.

En même temps que l'on faisait un grand déploiement de forces, une politique honteuse, mettant en œuvre les perfidies et les poignards, révélait la faiblesse réelle, cachée sous la grandeur apparente. Aussi ces grands potentats échouèrent-ils dans la tâche dont s'étaient acquittés les petits feudataires; ils ne purent repousser l'islamisme.

Les Ottomans avaient puisé de la force dans le système féodal, dans l'organisation des esclaves, dans les dogmes religieux, dans le despotisme, nécessaire partout où l'empire n'a pas été fondé soit par une race dominante, soit par l'alliance ou par la fusion de peuples divers, mais seulement par un maître d'esclaves. La guerre leur était donc indispensable; or, quand Sélim s'a-

mollit, et que la loi qui ordonnait de commencer chaque règne par une grande entreprise fut mise en oubli, tout alla s'affaiblissant : la corruption pénètre même parmi les janissaires, qui tournent contre le souverain une activité exercée jusque-là sur le champ de bataille, et ils deviennent lâches au point de détourner les yeux en mettant le feu aux pièces d'artillerie.

Ces guerriers, qui, au commencement du siècle, menaçaient l'Europe d'une conquête sans pitié, d'une prépondérance sans frein, tombent sans que l'on puisse déterminer quel grand coup les a frappés. C'était la société nouvelle qui rendait impossible, au moins d'une manière durable, la tyrannie d'un peuple sur un autre; c'étaient les diverses nations qui se sentaient émancipées, et qui, pour fortifier le lien de fraternité dans lequel elles avaient grandi, travaillaient chacune de leur côté à leur propre constitution intérieure et à l'équilibre extérieur.

En effet, les petits États sont absorbés par les grands ; les franchises et les priviléges du moyen âge sont déjà tombés partout, sauf en Danemark et en Pologne. Mais l'un y remédie en 1660 par un recours à l'absolutisme, l'autre a fini par succomber dans le désordre.

En Espagne, le pouvoir souverain est dirigé tout entier contre les intérêts des provinces, qui repoussent l'unité nationale. Dans cette guerre, qui n'est pas encore terminée aujourd'hui, les dominateurs s'appuyèrent sur l'inquisition, pour enlever aux riches leur argent, aux grands l'autorité, la vie aux dissidents, à tous la liberté de la pensée.

Elle fut toutefois garantie par là des secousses de la réforme, dont l'importance ne saurait être méconnue, lorsqu'on voit qu'elle a déterminé le changement de la constitution en Allemagne, dans les Pays-Bas, en France, en Angleterre, en Écosse, en Livonie, en Prusse.

L'Allemagne n'avait cessé, depuis la grande migration, de faire des progrès non interrompus. Or, au milieu de désastres déplorables et sans consolation, elle cesse de se trouver à la tête du monde; les princes, en partie catholiques, en partie réformés, sont ennemis entre eux, incapables de rien entreprendre au dehors, menés au dedans par les intrigues de l'étranger; une famille l'emporte sur toute la confédération, une autre se façonne, des débris de la tunique sacerdotale, un manteau qui resplendira parmi les plus redoutés.

Une tâche insigne était réservée à la maison d'Autriche, celle de rassembler toutes les forces de la chrétienté contre les Turcs et de conserver la paix entre toutes les puissances chrétiennes, plutôt que de songer à s'agrandir par des conquêtes; et elle parut y demeurer fidèle depuis Albert II jusqu'à Charles-Quint. Alors elle se jette aussi dans la carrière de l'ambition; et le titre d'empereur romain, unique reste d'une république chrétienne, est exploité par elle, quand les autres princes tendent à accroître leurs domaines particuliers dans un intérêt égoïste, dans un but d'agrandissement et de lutte domestique.

Le soin de réprimer les Turcs demeure aux races slaves, qui augmentent ainsi l'importance qu'elles avaient déjà acquise en repoussant les Tartares; et c'est en quoi consiste, en effet, toute leur histoire.

Un reste des créations du moyen âge y coopère sur un autre point; c'est Venise, qui a pu survivre à la ligue de tous les nouveaux potentats conjurés contre elle, et aux découvertes qui lui arrachaient le sceptre des mers pour le donner à l'Angleterre et à la Hollande, avec une grandeur maritime qui devient un fait nouveau dans l'histoire de l'Europe.

Seule, dans l'affermissement des autres nations, celle-là périt qui, dans le principe, avait l'importance suprême, et qui a fini par devenir le misérable jouet des forts. Quand l'Italie se trouva en contact avec les étrangers, elle redouta plus la perte de son indépendance que celle de la liberté; or, tandis que chaque État aspire à conserver le premier de ces biens, il n'est rien fait pour la nation entière; chacun croit suffire seul à sa propre défense, et surpasser les étrangers en force comme il les a surpassés en civilisation. La beauté du pays fit tomber sur elle les étrangers, qui y envoyèrent leurs bandes homicides étouffer Florence et Sienne, saccager Rome et Mantoue, fusiller les Napolitains qui demandaient du pain. L'Italie fut certainement cause de ses propres malheurs; mais ceux-là qui veulent se dispenser de la plaindre comme victime sont trop portés à l'insulter comme coupable.

Combien ne se montrait-elle pas grande au dernier moment! L'Europe entière se coalise contre Venise, et pourtant elle survit. Elle trouve à emprunter à cinq pour cent les sommes énormes dont elle a besoin, tandis que la France n'obtient d'argent qu'à quarante; et elle peut encore humilier le croissant à Lépante. Les

forces de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne, alliées ou ennemies entre elles, s'apprêtent à étouffer une liberté qu'elles sentent bien devoir les empêcher, tant qu'elle aura vie, d'aspirer à la monarchie universelle; et l'Italie, comme si elle ambitionnait d'autres gloires en perdant les anciennes, l'Italie chante, sculpte, peint, plus admirablement qu'elle ne l'avait fait jamais.

Mais le sacrifice se consomme; et, tandis que les autres pays avancent, celle qui les précédait s'arrête. Ses papes se fortifient, ses divisions se perpétuent, sa littérature redevient imitatrice; on lui enlève ses colonies; les beaux-arts même, qui faisaient sa gloire, dégénèrent en une fastueuse misère.

Les effets de la réforme furent plus sensibles qu'ailleurs en Angleterre; et, après une lutte qui se prolongea au delà de l'époque que nous venons de décrire, elle donna naissance à sa constitution, que l'on admire. Dans ce pays, la réforme se manifeste sous deux aspects, épiscopal et puritain. Il en résulte une guerre intérieure, où le protestantisme, qui triomphe avec les princes d'Orange, devient plus complet qu'en tout autre pays, et se pose réellement en religion de l'État. Il y a donc paix religieuse; mais un parti y opprime les autres et surtout les catholiques, contraints ensuite à se tenir constamment en insurrection, légale ou non. C'est ainsi qu'un tiers du pays est resté jusqu'à présent dans la condition de peuple conquis; de là des craintes et des jalousies chez le parti dominant, des entraves et des désordres tant dans la constitution que dans les consciences.

En voyant toutefois que les plus grandes libertés civiles se sont consolidées chez les Anglais, qui n'apportèrent que peu de modifications dans l'organisation ecclésiastique, on reconnaît combien on a eu tort de rapprocher comme terme correspondant le catholicisme et la servitude, la réforme et la liberté.

Les colonies américaines, la réforme, les conquêtes, le morcellement de l'Italie, donnent à la diplomatie une importance inaccoutumée. Devenue active et vigilante, elle prétend régler le monde, quoique toute sa tâche se borne à accepter les changements lorsqu'ils sont inévitables et consommés; ainsi elle reconnaît la Suisse, la Prusse, la Hollande, les protestants, parce qu'elle n'a pu les empêcher de se constituer en puissances.

De là une nouvelle classe d'illustrations, les diplomates, qui sont chargés d'exercer leur surveillance lors de l'élection de l'empereur,

de celles du roi de Pologne, du pape, et de tenir note des mécontentements des peuples et des grands.

L'importance de l'économie politique est également comprise; Sully l'introduit en France; Élisabeth essaye de suivre ses exemples en Angleterre; les Hollandais la mettent en pratique. L'impôt direct auquel ils ont recours suffit pour les soutenir dans leur longue guerre, et d'autres États y cherchent à leur tour une source de revenu assurée; bon moyen, en ce qu'il suit la progression des besoins, en marchant de pair avec le luxe et avec l'industrie.

La valeur militaire continuait à briller en Italie, mais plutôt chez les nobles : c'est pourquoi elle profita uniquement aux étrangers, qui se la disputaient. Nous avons vu se montrer grands capitaines Prosper, Fabrice et Antoine Colonne, Jean-Paul Baglione, Guy Rangoni, puis ces ducs d'Urbin et de Parme, armés dans l'intérêt de rois étrangers contre d'autres libertés. Mais les créateurs de l'architecture militaire, Martini, Lantieri, Cattaneo, Maggi, Sanmicheli, Marchi, furent encore plus méritants. L'interminable guerre de Hollande, qui obligeait continuellement à se tenir sur l'offensive et sur la défensive, amena de grands progrès dans la tactique, qui n'attend désormais que les grandes applications de Turenne et de Montecuculli.

En même temps l'opinion, dont la puissance grandissait, accrut celle de la presse, qui, délaissant les argumentations oiseuses de la philosophie pour s'élancer dans le champ populaire, aplanit la voie à Luther, puis sert de tambour à la guerre de trente ans; bientôt elle attisera celle de la Fronde, comme pour préluder à la toute-puissance qu'elle manifestera, de nos jours, dans les diverses révolutions. Déjà son influence se fit sentir alors dans cette tendance universelle à s'affranchir du passé, à commencer une ère nouvelle pour les idées, les croyances, les institutions, les habitudes; à se précipiter de toutes parts et avec des dispositions si diverses sur les voies qui viennent de s'ouvrir à l'inquiète curiosité de l'esprit humain.

Au milieu de tout ce mouvement, que l'on croirait annoncer un divorce absolu avec le passé, on sent continuellement le besoin de s'appuyer du suffrage d'autrui, et d'invoquer l'autorité soit de ses prédécesseurs, soit de ses contemporains. La satire, philosophique dans le fond, est pédantesque dans ses formes chez Hütten, chez Érasme, dans la *Satyre ménippée*; Copernic s'efforce de dé-

montrer que son système est antique; Colomb rassemble tous les passages dans lesquels les classiques paraissent avoir deviné sa découverte; les protestants rattachent leurs traditions à la primitive Église, par les vaudois et leurs dérivations.

Mais le peuple lui-même est appelé à juger, et l'on cherche à le convaincre par des raisons, ou à l'abuser au moyen des autorités auxquelles il a foi; Charles IX, Henri III et Henri IV, les seigneurs, les Seize, demandent toujours l'avis ou l'approbation de la Sorbonne, des conciles, du pape. Charles-Quint s'efforce de démontrer qu'il est innocent de la détention de Clément VII; les Hollandais envoient des manifestes de justification; tous se croient obligés à comparaître devant ce tribunal du public, dont se riaient effrontément Ferdinand le Catholique et César Borgia.

Sous ces influences purent surgir de grands moralistes et des jurisconsultes insignes: un l'Hospital, contemporain du massacre de la Saint-Barthélemy; un Grotius et un Mariana, au temps de Philippe II; et ces penseurs de bon sens auxquels les excès faisaient invoquer le juste milieu, et ces esprits vigoureux qui déduisaient intrépidement les conséquences austères d'un principe, ou voulaient appuyer sur la raison de nouveaux fondements pour le droit, de nouveaux symboles pour la croyance.

Du même besoin de satisfaire à l'opinion publique dérivait la protection accordée aux gens de lettres et aux artistes. Adrien VI, qui passe pour un barbare, prie Paul Jove de dire du bien de lui; et cet écrivain se conforme à ses vœux dans son *Histoire*, sauf à le maltraiter dans son *Traité des Poissons,* quand il n'a plus rien à en espérer ni à en redouter. L'infâme Pierre Arétin est caressé par les princes, comblé de dons, surnommé le Divin. Machiavel, Érasme, Bellarmin, Grotius, deviennent des puissances, uniquement à l'aide de leur plume; et la faveur dont les artistes sont l'objet de la part de François Ier et de Léon X en vient à faire illusion non-seulement aux contemporains, mais encore à la postérité.

Combien les lettres ont-elles contribué au bien-être des peuples? Combien la protection les a-t-elle dénaturées? Nous nous sommes efforcé de le démontrer dans tout le cours de ce livre; et il ne sera pas besoin d'y revenir, si nous avons habitué le lecteur à distinguer la forme de l'idée.

Or, ceux qui veulent ramener l'art sur les anciennes traces ne l'en-

tendent que sous le rapport de la forme ; autrement ils exigeraient que l'artiste fût pénétré de l'idée païenne et y crût, qu'il s'habillât, agît, pensât, sentît comme on le faisait dans les temps du paganisme. Il semblait que les maîtres voulussent pousser les conséquences aussi loin, quand le moine Savonarole tenta courageusement d'opposer une digue à leur irruption. Mais il succomba, et la réforme artistique ne s'accomplit pas en Italie au nom de l'idée comme en Allemagne, mais au nom de la pratique et du beau plastique. Bien que l'art s'y soit ravivé avec le spiritualisme chrétien, il proteste contre le moyen âge au nom de l'antiquité, c'est-à-dire qu'il essaye de revêtir son idéal des prestiges de la beauté, tellement qu'il finit par oublier la substance pour l'enveloppe, et que le goût y remplace l'enthousiasme. Une fois que la grande unité papale est brisée, que les sociétés maçonniques ont péri, et avec elles leurs secrets, l'architecture revient aux pratiques plus faciles de l'art antique. L'artiste n'est plus alors dans les rangs du peuple : il lui faut chercher des récompenses et des protections dans les cours, et il devient flatteur ; enfin les arts perdent leur importance historique, parce que l'opportunité des institutions au milieu desquelles s'est opérée la renaissance a cessé de subsister. Chez les protestants l'art se réduit à l'appartement et au portrait.

L'attention est désormais absorbée par la presse plus que par l'architecture, par le papier plus que par le marbre. Au commencement du siècle, on vit paraître une grande érudition, une intelligence pénétrante, mais une critique à courte vue. La réforme donna une nouvelle importance aux études, et les langues anciennes se trouvèrent non moins nécessaires pour les intérêts de la religion que pour la certitude historique.

Entraînée au milieu du tourbillon des discussions soulevées alors, la belle littérature périt. Le soupçon fit étouffer la culture intellectuelle dans des pays où elle avait fait des progrès notables, comme en Italie; ailleurs on rejeta tout ce qui sentait le moyen âge, rejet qui dans certaines contrées éteignit l'originalité ; l'antiquité ne fut plus considérée en rapport avec toute l'histoire du monde, et ce fut sur le grec et le latin que se fixa exclusivement l'attention dont parurent indignes les temps moyens, qui pourtant ont été l'enfance et la jeunesse des sociétés modernes. L'imagination, amortie parmi les peuples classiques, qui ne faisaient plus qu'imiter et compiler, s'était ensuite ravivée au temps des croisades

et des communes; et rajeunie par le christianisme, elle avait pris sur les ailes de la foi un essor intrépide. A ce moment elle dut laisser la place à la raison, qui, répudiant les réminiscences de temps encore voisins, ainsi que les embellissements de la vie, proclama la pensée comme force de conservation et de destruction, et se jeta dans des controverses sans fin, où la philosophie resta séparée de la foi, l'opinion fausse accablée, mais sans qu'il se formât une meilleure organisation pour propager la véritable; et de là résultèrent des réactions violentes, la tyrannie de la pensée, dont l'émancipation était proclamée, et la nécessité de nouvelles révolutions.

FIN DU QUINZIÈME VOLUME.

NOTES ADDITIONNELLES.

A. — PAGE 26.

LETTRE DE LUTHER A LÉON X.

« Beatissimo patri Leoni X, pont. max., f. Martinus Lutherus augustinianus æternam salutem.

« Auditum audivi de me pessimum, beatissime pater, quo intelligo, quosdam amicos fecisse nomen meum gravissime coram te et tuis fœtere, ut qui autoritatem et potestatem clavium et summi pontificis minuere molitus sim. Inde hæreticus, apostata, perfidus et sexcentis nominibus, imo ignominiis accusor. Horrent aures et stupent oculi. Sed unicum stat fiduciæ præsidium, innocens et quieta conscientia. Nec nova audio : talibus enim insignibus et in nostra regione me ornaverunt homines isti honestissimi et veraces, id est pessime sibi conscii, qui sua portenta mihi conantur imponere, et mea ignominia suas ignominias glorificare. Sed rem ipsam, beatissime pater, digneris audire ex me infante et inculto.

« Cœpit apud nos diebus proximis prædicari jubileus ille indulgentiarum apostolicarum, profecitque adeo, ut præcones illius, sub tui nominis terrore, omnia sibi licere putantes, impiissima hæreticaque palam auderent docere, in gravissimum scandalum et ludibrium ecclesiasticæ potestatis, ac si decretales de abusionibus quæstorum nihil ad eos pertinerent. Nec contenti quod liberrimis verbis hæc sua venena diffunderent, insuper libellos ediderunt, et in vulgum sparserunt. In quibus, ut taceam insatiabilem et inauditam avaritiam, quam singuli pene apices olent crassissime, eadem illa et hæretica statuerunt, et ita statuerunt, ut confessores juramento adigerent, quo hæc ipsa fidelissime instantissimeque populo inculcaret.

« Vera dico, nec est ut se abscondant a calore hoc. Extant libelli, nec possunt negare. Agebantur tum illa prospere, et exsugebantur populi falsis spebus, et ut propheta ait, carnem desuper ossibus eorum tollebant. Ipsi vero pinguissime et suavissime interim pascebantur.

« Unum erat quo scandala sedabant, scilicet terror nominis tui, ignis comminatio et hæretici nominis opprobrium. Hæc enim incredibile est quam propensi sint intentare, quandoque etiam sit in meris opiniosisque nugis suis, contradictionem senserit : si tamen hoc est scandala sedare, ac non potius mera tyrannide schismata et seditiones tandem suscitare.

« Verum nihilominus crebrescebant fabulæ per tabernas de avaritia sacerdotum, detractionesque clavium summique pontificis, ut testis est vox totius hujus terræ. Ego sane (ut fateor) pro zelo Christi, sicut mihi videbar, aut si ita placet, pro juvenili calore urebar, nec tamen meum esse videbam in iis quicquam statuere aut facere. Proinde monui privatim aliquot magnates Ecclesiarum. Hic

ab aliis acceptabar, aliis ridiculum, aliis aliud videbar; prævalebat enim nominis tui terror et censurarum intentatio. Tandem, cum nihil possem aliud, visum est saltem, leniuscule illis reluctari, id est eorum dogmata in dubium et disputationem vocare. Itaque schedulam disputatoriam edidi, invitans tantum doctores, si qui vellent mecum disceptare, sicut manifestum esse etiam adversariis oportet ex præfatione ejusdem disceptationis.

« Ecce, hoc est incendium, quo totum mundum queruntur conflagrari, forte quod indignantur me unum, auctoritate tua apostolica magistrum theologiæ, jus habere in publica schola disputandi, pro more omnium universitatum et totius Ecclesiæ, non modo de indulgentiis, verum etiam de potestate, remissione, indulgentiis divinis, incomparabiliter majoribus rebus. Nec tamen multum moveor, quod hanc mihi facultatem invideant, a tuæ B. potestate concessam, qui eis favere cogor invitus, multo majora scilicet, quod Aristotelis somnia in medias res theologiæ miscent, atque de divina majestate meras nugas disputant, contra et citra facultatem eis datam.

« Porro, quodnam fatum urgeat has solas meas disputationes præ cæteris, non solum meis, sed omnium magistrorum, ut in omnem terram pene exierint, mihi ipsi miraculum est. Apud nostros et propter nostros tantum sunt editæ; et sic editæ, ut mihi incredibile sit, eas ab omnibus intelligi : disputationes enim sunt, non doctrinæ, non dogmata, obscurius pro more, et ænigmatice positæ. Alioqui si prævidere potuissem, certe id pro mea parte curassem, ut essent intellectu faciliores.

« Nunc quid faciam? Revocare non possum, et miram mihi invidiam ex ea invulgatione video conflari; invitus venio in publicum, periculosissimumque ac varium hominum judicium, præsertim ego indoctus, stupidus ingenio, vacuus eruditione, deinde nostro florentissimo seculo, quod pro sua in literis et ingeniis felicitate etiam Ciceronem cogere possit ad angulum, lucis et publici alioqui non ignavum sectatorem; cogit necessitas me anserem strepere inter olores.

« Itaque quo et ipsos adversarios mitigem, et desideria multorum expleam, emitto ecce meas nugas, declaratorias mearum disputationum; emitto autem, quo tutior sim, sub tui nominis præsidio et tuæ protectionis umbra, beatissime pater, in quibus intelligent omnes qui volent, quam pure simpliciterque ecclesiasticam potestatem et reverentiam clavium quæsierim et coluerim, simulque quam inique et false me tot nominibus adversarii fœdaverint. Si enim talis essem, qualem illi me videri cupiunt, ac non potius omnia disputandi facultate recte a me tractata fuissent, non potuisset fieri, ut illustr. princeps Fridericus, Saxoniæ dux, elector imperii, etc., hanc pestem in sua permitteret universitate, cum sit catholicæ et apostolicæ veritatis unus facile amantissimus, nec tolerabilis fuissem viris nostri studii acerrimis et studiosissimis. Verum aio, quando illi suavissimi homines non verentur mecum et principem et universitatem pari ignominia conficere palam.

« Quare, beatissime pater, prostratum me pedibus tuæ B. offero, cum omnibus quæ sum et habeo. Vivifica, occide, voca, revoca, approba, reproba, ut placuerit; vocem tuam, vocem Christi in te præsidentis et loquentis agnoscam. Si mortem merui, mori non recusabo. Domini enim est terra et plenitudo ejus, qui est benedictus in sæcula, amen, qui et te servet in æternum, amen. Die S. Trinitatis, anno MDXVIII. »

B. — PAGE 28.

AUTRE LETTRE DE LUTHER A LÉON X.

« Leoni X, romano pontifici, Martinus Lutherus salutem in Christo Jesu Domino nostro, amen.

« Inter monstra hujus sæculi, cum quibus mihi jam in tertium annum res et bellum est, cogor aliquando et ad te suspicere, tuique recordari, Leo, pater beatissime; immo cum tu solus mihi belli causa passim habearis, non possum unquam tui non meminisse. Et quamquam impiis adulatoribus tuis in me sine causa sævientibus, coactus fuerim a sede tua ad futurum provocare concilium, nihil veritus Pii et Julii tuorum prædecessorum vanissimas constitutiones id ipsum stulta tyrannide prohibentium, non tamen unquam interim animum meum a tua beatitudine sic alienavi, ut non totis viribus optima quæque tibi sedique tuæ optarim, eademque sedulis atque, quantum in me fuit, gemebundis precibus apud Deum, quæsierim; atqui eos, qui me auctoritatis et nominis tui majestate hactenus terrere conati sunt, pene contemnere ac triumphare cœpi. Unum superesse video, quod contemnere non possum, quæ causa fuit, ut denuo scriberem ad tuam beatitudinem. Hæc est, quod accusari me et magno verti mihi vitio intelligo meam temeritatem, qua nec tuæ personæ pepercisse judicor.

« Ego vero, ut rem aperte confitear, conscius mihi sum ubicumque tuæ personæ meminisse oportuit, non nisi magnifica et optima de te dixisse. Si vero a me secus factum esset, ipsemet nullis modis probare possem, et illorum de me judicium omni calculo juvarem, nihilque libentius, quam palinodiam hujus temeritatis et impietatis meæ canerem. Appellavi te Danielem in Babylone; et innocentiam tuam insignem adversus contaminatorem tuum Silvestrum, quam egregio studio tutatus sim, quivis lector intelligit abunde. Scilicet, celebratior et augustior est in omni terrarum orbe tot tantorum virorum literis cantata opinio, et vitæ tuæ inculpata fama, quam ut a quovis vel maximi nominis possit quavis arte impeti. Non sum tam stultus, ut eum incessam, quem nullus non laudat; quin et mei studii fuit eritque semper, nec eos incessere, quos publica fama fœdat. Nullius enim delector crimine, qui et ipse mihi satis conscius sum magnæ trabis meæ in oculo meo, nec primus esse queam, qui in adulteram lapidem mittat.

« Communiter quidem in impias doctrinas invectus sum acriter, et adversarios, non ob malos mores, sed ob impietatem, non segniter momordi. Cujus me adeo non pœnitet, ut animum induxerim, contempto hominum judicio, in ea vehementia zeli perseverare, Christi exemplo, qui genimina viperarum, cæcos, hypocritas, filios diaboli suos adversarios, pro zelo suo appellat. Et Paulus filium diaboli, plenum omni dolo et malitia, magum criminatur, canes, subdolos, cauponatores quosdam traducit. Ubi si des molliculos istos auditores, nihil erit Paulo mordacius et immodestius. Quid mordacius prophetis? Nostri sane sæculi aures ita delicatas reddidit adulatorum vesana multitudo, ut quam primum nostra non sentiamus probari, morderi nos clamemus; et cum veritatem alio titulo repellere nequeamus, mordacitatis, impatientiæ, immodestiæ prætextu

fugimus. Quid proderit sal, si non mordeat? Quid os gladii, si non cædat? Maledictus vir, qui facit opus fraudulenter.

« Quare, optime Leo, his me literis rogo expurgatum admittas, tibique persuadeas, me nihil unquam de persona tua mali cogitasse. Deinde me talem esse, qui tibi optima velim contigere in æternum, neque mihi cum ullo homine de moribus, sed de solo verbo veritatis esse contentionem. In omnibus aliis cedam cuivis. Verbum deserere et negare nec possum, nec volo. Qui aliud de me sentit, aut aliter mea hausit, non recte sentit, nec vera hausit.

« Sedem autem tuam, quæ curia romana dicitur, quam neque tu, neque ullus hominum potest negare, corruptiorem esse quavis Babylone et Sodoma, et quantum ego capio, prorsus deploratæ, desperatæ atque conclamatæ impietatis, sane detestatus sum, indigneque tuli, sub tuo nomine et pretæxtu romanæ Ecclesiæ, ludi Christi populum, atque ita restiti, resistamque dum spiritus fidei in me vixerit. Non quod ad impossibilia nitar, et sperem mea solius opera, tot repugnantibus furiis adulatorum, quidquam promoveri in ista Babylone confusissima; sed quod debitorem me agnoscam fratrum meorum, quibus consuli a me oportet, ut vel pauciores, vel mitius a romanis pestibus perdantur. Neque enim aliud e Roma jam a multis annis in orbem inundat (quod non ignoras ipse) quam vastitas rerum, corporum, animarum, et omnium pessimarum rerum pessima exempla; luce enim hæc omnibus clariora sunt, et facta est e romana Ecclesia, quondam omnium sanctissima, spelunca latronum licentiosissima, lupanar omnium impudentissimum, regnum peccati, mortis et inferni; ut ad malitiam quod accedat, jam cogitare non possit ne Antichristus quidem si venerit.

« Interim tu, Leo, sicut agnus in medio luporum sedes, sicut Daniel in medio leonum, et cum Ezechiele inter scorpiones habitas. Quid his monstris unus opponas? Adde tibi eruditissimos et optimos cardinales tres aut quatuor. Quid hi inter tantos? Ante veneno omnibus pereundum vobis, quam de remedio statuere præsumeretis. Actum est de romana curia; pervenit in eam ira Dei usque in finem. Concilia odit, reformari metuit, furorem impietatis suæ mitigare nequit, et implet matris suæ elogium, de qua dicitur : Curavimus Babylonem, et non est sanata, derelinquamus eam. Officii quidem tui cardinaliumque tuorum fuerat his malis mederi; sed ridet medicam ista podagra manum, nec currus audit habenas. Hac affectione tactus dolui semper, optime Leo, his sæculis te pontificem factum, qui melioribus dignus eras. Non enim romana curia meretur te tuique similes, sed Satanam ipsum, qui et vere plus quam tu in Babylone ista regnat.

« O utinam deposita ista, quam tibi gloriam esse jactant hostes tui perditissimi, privato potius sacerdotiolo, aut hæreditate paterna victitares! Hac gloria gloriari non sunt digni, nisi schariotides, filii perditionis. Quid enim facis in curia, mi Leo, nisi quo quisque est sceleratior et execratior, eo felicius utatur tuo nomine et auctoritate, ad perdendas hominum pecunias et animas, ad multiplicanda scelera, ad opprimendam fidem et veritatem, cum tota Ecclesia Dei. O revera infelicissime Leo, et periculosissimo sedens solio! Veritatem enim tibi dico, quia bona tibi volo. Si enim Bernardus suo Eugenio compatitur, cum adhuc meliore spe romana sedes, licet tum quoque corruptissima imperaret, quid nos non questionis et perditionis?

« Nonne verum est, sub vasto isto cœlo nihil esse romana curia corruptius, pestilentius, odiosius? Incomparabiliter enim Turcarum vincit impietatem. Ut revera quæ olim erat janua cœli, nunc sit patens quoddam os inferni, et tale os, quod, urgente ira Dei, obstrui non potest, uno tantum relicto miseris consilio, si queamus aliquot a romano (ut dixi) isto hiatu revocare et servare.

« Ecce, mi Leo pater, quo consilio, qua ratione in sedem istam pestilentiæ debacchatus sim. Tantum enim abest, ut in tuam personam sævirem, ut sperarem etiam gratiam initurum me, et pro tua salute staturum, si carcerem istum tuum, immo infernum tuum strenue et acriter pulsarem. Tibi enim tuæque saluti profuerit, et tecum multis aliis, quidquid in impiæ hujus curiæ confusionem moliri potest omnium ingeniorum impetus. Tuum officium faciunt, qui huic male faciunt. Christum glorificant, qui eam omnibus modis execrantur. Breviter, christiani sunt, qui romani non sunt.

« Sed ut amplius loquar, nec hoc ipsum unquam super cor meum ascendit, ut in romanam curiam inveherer, aut quidquam de ea disputarem. Videns enim desperata omnia salutis remedia, contempsi, et dato repudii libello, dixi ad eam, « qui sordet, sordescat adhuc, et qui immundus est, immundus sit adhuc, » tradens me placidis et quietis sacrarum literarum studiis, quibus prodessem fratribus circum me agentibus.

« Hic cum nonnihil proficerem, aperuit oculos suos Satan, et servum suum Johannem Eccium, insignem Christi adversarium, extimulavit indomita gloriæ libidine, ut me traheret in arenam insperatam, captans me in uno verbulo, de primatu romanæ Ecclesiæ mihi obiter elapso. Hic thraso ille gloriosus, spumans et frendens jactabat, pro gloria Dei, pro honore sanctæ sedis apostolicæ, omnia se ausurum, et de tua inflatus abutenda sibi potestate, nihil certius expectabat quam victoriam; non tam primatum Petri, quam suum principatum inter theologos hujus sæculi quærens; ad quem non parvum momentum habere ducebat, si Lutherum duceret in triumpho. Quod ubi sophistæ infeliciter cessit, incredibilis furia hominem exagitat. Sentit enim sua culpa solius factum esse, quidquid romanæ infamiæ per me natum est.

« Atque sine me, quæso, optime Leo, hic et meam aliquando causam agere, verosque tuos hostes accusare. Notum esse arbitror tibi, quid mecum egerit cardinalis S. Sixti legatus tuus imprudens et infelix, immo infidelis. In cujus manu ob tui nominis reverentiam, cum me et omnia mea posuissem, non hoc egit, ut pacem statueret, quam uno verbulo potuisset facile statuere, cum ego tum promitterem silentium et finem causæ meæ facturum, si adversariis idem mandaretur. At homo gloriæ non contentus eo pacto, cœpit adversarios justificare, licentiam aperire, et mihi palinodiam mandare, id quod in mandatis prorsus non habuit. Hic sane, ubi causa in optimo loco erat, illius importuna tyrannide venit in multo pejorem; unde quidquid post hæc secutum est, non Lutheri, sed Cajetani tota culpa est, qui ut silerem et quiescerem non est passus, quod tum summis viribus poscebam. Quid enim facere amplius debui?

« Secutus est Carolus Miltitius, et ipse beatitudinis tuæ nuntius; qui multo et vario negotio cursans, nihilque omittens, quod ad reparandum causæ statum, quem Cajetanus temere et superbe turbaverat, pertineret, vix tandem, etiam auxilio illustrissimi principis Friderici electoris, effecit, ut semel et iterum familiariter mecum loqueretur. Ubi denuo tuo nomini cessi, paratus silere, acceptans

etiam judicem vel archiepiscopum Trevirensem, vel episcopum Nurembergensem. Atque ita factum et impetratum. Dum hæc spe bona aguntur, ecce alter et major hostis tuus, irruit Eccius cum disputatione lipsica, quam instituerat contra D. Carolostadium, et nova accepta de primatu papæ quæstione, in me vertit insperata arma, et penitus hoc consilium pacis dissipat. Expectat interim Carolus Miltitius. Disputatur, judices eliguntur, nec hic aliquid decernitur. Nec mirum, quando Eccii mendaciis, simulationibus, technis, omnia ubique erant turbatissima, exulceratissima, confusissima, ut quocumque inclinasset sententia, majus esset exoriturum incendium; gloriam enim, non veritatem quærebat. Nihil etiam hic omisi, quod a me fieri oporteret.

« Et fateor hac occasione non parum venisse ad lucem romanarum corruptelarum, sed in qua si quid peccatum est, Eccii culpa est, qui onus supra vires suscipiens, dum gloriam suam furiose captat, ignominiam romanam in totum orbem revelat.

« Hic est ille hostis tuus, mi Leo, seu potius curiæ tuæ. Hujus unius exemplo discere possumus, non esse hostem adulatore nocentiorem. Quid enim sua adulatione promovit, nisi malum, quod nullus regum promovere potuisset? Fœtet enim hodie nomen romanæ curiæ in orbe, et languet papalis auctoritas, famosa inscitia male audit; quorum nullum audiremus, si Eccius Caroli et meum de pace consilium non turbasset, id quod non obscure et ipse sentit, sero et frustra indignatus in libellorum meorum editionem. Hoc debebat tum cogitare, cum totus in gloriam, sicut hinniens emissarius, insaniret, neque alia quam sua in te, tuo tamen maximo periculo, quæreret. Sperabat homo vanissimus me formidine nominis tui cessurum et taciturum (nam de ingenio et eruditione non credo quod præsumpserit). Nunc cum nimio me confidere et sonare videat, sera pœnitentia temeritatis suæ, intelligit esse in cœlo qui superbis resistat, et præsumentes humiliet, si tamen intelligit.

« Nihil itaque hac disputatione promoventibus nobis nisi majorem confusionem romanæ causæ, jam tertio Carolus Miltitius patres, ordinis capitulo congregato, consilium petit componendæ causæ, quæ jam disturbatissima et periculosissima esset. Mittuntur hinc ad me, cum viribus in me (Deo propitio) non sit spes grassandi, aliquot celebriores ex illis, qui petunt, ut saltem tuæ beatitudinis personam honorem, et literis humilitatis excusem innocentiam et tuam et meam; esse adhuc rem non in extremo desperationis loco, si Leo X, pro sua innata bonitate, manum admoveret. Hic ego, qui semper pacem et obtuli et optavi, ut placidioribus et utilioribus studiis inservirem, cum et in hoc ipsum tanto spiritu sim tumultuatus, et eos, quos mihi longissime impares esse videbam, magnitudine et impetu, tam verborum quam animi compescerem, non modo libens cessi, sed et cum gaudio et gratitudine acceptavi, ut gravissimum beneficium, si dignum fuerit spei nostræ sanctificare.

« Ita venio, beatissime pater, et adhuc prostratus rogo, si fieri potest, manum apponas, et adulatoribus istis, pacis hostibus, dum pacem simulant, frenum injicias. Porro palinodiam ut canam, beatissime pater, non est quod ullus præsumat, nisi malit adhuc majore turbine causam involvere. Deinde leges interpretandi verbi Dei non patior, cum oporteat verbum Dei esse non alligatum, quod libertatem docet omnium aliorum. His duobus salvis, nihil est quod non facere et pati possim, ac libentissime velim; contentiones odi, neminem provo-

cabo, sed provocari rursus nolo; provocatus autem, Christo magistro, elinguis non ero. Poterit enim tua beatitudo brevi et facili verbo, contentionibus istis ad te vocatis et extinctis, silentium et pacem utrinque mandare, id quod semper audire desideravi.

« Proinde, mi pater Leo, cave syrenas istas audias, qui te non purum hominem, sed mixtum Deum faciunt, ut quævis mandare et exigere possis. Non fiet ita, nec prævalebis. Servus servorum es, et præ omnibus hominibus miserrimo et periculosissimo loco. Non te fallant qui te dominum mundi fingunt, qui sine tua auctoritate nullum christianum esse sinunt, qui te in cœlum, infernum, purgatorium posse aliquid garriunt. Hostes hi tui sunt, et animam tuam ad perdendum quærunt, sicut Esaias dicit : « Popule meus, qui te beatum prædicant, « ipsi te decipiunt. » Errant, qui te supra concilium et universalem Ecclesiam evehunt. Errant, qui tibi soli Scripturæ interpretandæ jus tribuunt : suas enim hi omnes impietates sub tuo nomine statuere in Ecclesia quærunt, et, proh dolor! multum per eos Satan profecit in tuis prædecessoribus.

« Summa, nullis crede, qui te exaltant, sed qui te humiliant. Hoc enim est judicium Dei : Deposuit potentes de sede, exaltavit humiles. Vide quam dispar sit Christus suis successoribus, cum tamen omnes velint ejus esse vicarii, et metuo ne revera plurimi eorum sint, et nimium serio, vicarii ejus. Vicarius enim absentis principis est. Quod si pontifex, absente Christo et non inhabitante in corde ejus, præsit, quid aliud quam vicarius Christi est? At quid tum illa Ecclesia, nisi multitudo sine Christo est? Quid vero talis vicarius nisi Antichristus et idolum est? Quanto rectius apostoli, qui se servos Christi appellant præsentis, non vicarios absentis!

« Impudens forte sum, tantum verticem visus docere, a quo doceri omnes oportet, et sicut jactant pestilentiæ tuæ, a quo judicantium Throni accipiunt sententiam. Sed æmulor S. Bernardum in libello *de Consid. ad Eugenium*, omni pontifici memoriter noscendo. Neque enim docendi studio, sed puræ fidelisque sollicitudinis officio hoc facio, quæ cogit nos etiam omnia tuta vereri proximis nostris, nec patitur rationem dignitatis aut indignitatis haberi, solis periculis et commodis alienis intenta. Cum enim videam tuam beatitudinem versari et fluctuari Romæ, id est medio mari, infinitis periculis undique urgente, et ea te miseriæ conditione laborantem, ut etiam cujusque minimi fratris minima ope indigeas, non videor mihi absurdus, si interim majestatis tuæ obliviscar, dum officium charitatis implevero. Nolo adulari in re tam seria et periculosa, in qua si amicus esse et plus quam subjectissimus tibi non intelligar, est qui intelligat et judicet.

« In fine, ne vacuus advenerim, beatissime pater, mecum affero tractatulum hunc sub tuo nomine editum, velut auspicio pacis componendæ et bonæ spei : in quo gustare possis, quibusnam studiis ego malim et possim fructuosius occupari, si per impios adulatores tuos liceret, et hactenus licuisset. Parva res est si corpus spectes, sed summo, ni fallor, vitæ christianæ compendio congesta, si sententiam captes. Neque habeo pauper aliud, quo gratificer, nec tu alio eges, quam spirituali dono augeri. Quo et meipsum paternitati et beatitudini tuæ commendo, quam Dominus Jesus servet in perpetuum. Amen.

« Wittembergæ, MDXX 6 aprilis. »

C. — PAGE 29.

APPELLATIO F. MARTINI LUTHERI.

« JESUS.

« Notum sit omnibus christianis, quod ego Martinus Lutherus antea a Leone X papa legitime et juste appellavi ad futurum concilium, iniquis ad hoc coactus gravaminibus ejusdem Leonis papæ. Quæ vero hic sequuntur, sunt ejusdem appellationis quædam appendix.

« Postquam autem prædictus Leo X in impia sua tyrannide induratus perseverat, et in tantum crescit, ut me quadam bulla, ut fertur, neque vocatum, neque auditum, neque convictum in libellis meis, damnarit, ad hæc concilium ecclesiasticum esse in rerum natura neget, fugiat et vituperet, tanquam infidelis et apostata, suamque tyrannidem illius potestati impiissime præferat, jubeatque impudentissime, ut abnegem fidem Christi in sacramentis percipiendis necessariam, atque ut nihil omittat quod Antichristum referat, sacram Scripturam sibi subjiciat et conculcet incredibili blasphemia, simque his intolerabilibus gravaminibus gravissime læsus; ego prædictus Martinus, omnibus et singulis in Domino notum facio, me adhuc niti et inhærere appellationi factæ et prædictæ, eamque legitime coram notario et fide dignis testibus innovavi, et his scriptis innovo, et innovatam pronuntio, et in virtute ejusdem adhuc persevero appellans, et apostolos petens jure et modo quibus fieri potest et debet melioribus, coram vobis domino notario publico, et authentica persona, et his testibus ad futurum concilium a prædicto Leone.

« Primum tanquam ab iniquo, temerario, tyrannicoque judice, in hoc, quod me non convictum, nec ostensis causis aut informationibus, mera potestate judicat. Secundo, tanquam ab erroneo, indurato, per Scripturas sanctas damnato, hæretico et apostata, in hoc, quod mihi mandat fidem catholicam in sacramentis necessariam abnegare. Tertio, tanquam ab hoste, adversario, antichristo, oppressore totius sacræ Scripturæ, in hoc, quod propriis, meris, nudisque verbis suis agit, contra verba divinæ Scripturæ sibi adducta. Quarto, tanquam a blasphemo, superbo contemptore sanctæ Ecclesiæ Dei et legitimi concilii, in hoc quod præsumit et mentitur, concilium nihil esse in rerum natura, quasi ignoret, etiam si non sit actu congregatum, tamen esse personas in Ecclesia non nihil in rerum natura, immo dominos et judices omnium, qui ad concilium pertinent pro tempore congregandum. Neque ideo imperium aut senatus nihil est, quia imperator cum principibus aut senatores non sunt congregati, quorum interest congregari, sicut hic insigniter et crasse delirat leo cum suis leunculis. Horum omnium rationem reddere paratus, offero me pro loco et tempore, ad comparendum et standum et audiendum, si quis contradicat mihi.

« Quocirca oro suppliciter serenissimos, illustrissimos, inclytos, generosos, nobiles, strenuos, prudentes viros et dominos, Carolum imperatorem, electores imperii, principes, comites, barones, nobiles, senatores et quidquid est christiani magistratus totius Germaniæ, velint pro redimenda catholica veritate et gloria Dei, pro fide et Ecclesia Christi, pro libertate et jure legitimi concilii,

mihi meæque appellationi adhærere, papæ incredibilem insaniam adversari, tyrannidi ejus impiissimæ resistere, aut saltem quiescere, et bullæ hujusmodi executionem omittere et differre, donec legitime vocatus, per æquos judices auditus, et scripturis dignisque documentis convictus fuero. In quo sine dubio Christo rem facient, in die novissima cumulatissima gratia remunerandam. Quod si qui, hanc meam petitionem contemnentes, pergant, et papæ impio homini plus quam Deo obediant, volo his scriptis me excusatum omnibus, et uniuscujusque conscientiam hac fideli fraternaque monitione requisitam, obstrictam, suoque onere gravatam habere, et judicio extremo Dei super eum locum dare. Dixi. »

D. — PAGE 103.

CONCILE DE TRENTE.

Les travaux accomplis dans le concile sont résumés dans un discours latin d'une extrême élégance, prononcé lors de la première séance par Jérôme Ragazzoni, Vénitien, évêque *in partibus*.

« Ce synode commença, à l'exemple des anciens conciles les plus approuvés, par énumérer pieusement et prudemment les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui devaient être admis avec certitude; et afin qu'il ne naquît aucune difficulté sur les paroles entre les versions diverses, il approuva une traduction du grec et de l'hébreu, comme certaine et établie. S'attaquant ensuite à la source de toutes les hérésies, il détermina, sur les origines corrompues de la nature humaine, ce que la vérité même exprimerait si elle pouvait parler. Puis, au sujet de la justification (matière grave et obstinément débattue par les hérétiques anciens et modernes), il donna des définitions qui, soit qu'elles repoussent les opinions les plus pernicieuses en ce genre, soit qu'elles démontrent avec un ordre admirable et une science merveilleuse la raison de ce qui est bien, indiquent que l'esprit de Dieu l'inspirait. Ce décret, le plus insigne qui ait été rendu de mémoire d'homme, étouffe presque toutes les hérésies, qui sont dissipées comme le brouillard par le soleil; et il apparaît une telle clarté, une telle splendeur de vérité, que personne ne saurait feindre de ne pas la voir.

« Vint ensuite le traité salutaire des sept divins sacrements de l'Église; de tous ensemble d'abord, puis de chacun distinctement. Or, qui ne voit ici de quelle manière remarquable, explicite, abondante, et (ce qui est la chose principale) avec quelle vérité toute la raison des célestes mystères s'y trouve contenue? Qui peut, dans une doctrine si grande et si multiple, regretter quelque chose, soit à suivre, soit à éviter? Qui y trouvera lieu ou occasion d'errer? Qui pourra encore douter de la force et de la vertu des sacrements, en voyant que nous avons eu si abondamment en partage cette grâce qui, par leur moyen, se répand chaque jour, comme par petits ruisseaux, dans les esprits des fidèles?

« On y a ajouté les décrets du très-saint sacrifice de la messe, de la communion sous les deux espèces, et du baptême des enfants; décrets tels que rien n'est plus saint, plus utile, ce qui les fait paraître descendus du ciel, plutôt que composés par des hommes.

« Ils ont été suivis de ce qui touche la doctrine, aujourd'hui certaine, des in-

dulgences, du purgatoire, de la vénération et de l'invocation des saints, des images et des reliques; de manière que non-seulement il sera répondu aux mensonges et aux calomnies des hérétiques, mais que les consciences des catholiques pieux auront aussi satisfaction.

« Ainsi s'est accompli heureusement ce qui concernait les dogmes, et l'on n'attendait pas de nous autre chose en ce genre au moment actuel. Cependant leur administration laissant apercevoir certaines choses imparfaitement observées et peu régulières, vous vous êtes appliqués, pères, avec le plus grand soin, à faire en sorte qu'elles fussent traitées purement, chastement, selon l'usage et l'institut des anciens. Vous avez écarté toute superstition, tout lucre, toute irrévérence de la célébration de la messe; vous avez interdit aux prêtres vagabonds, inconnus, coupables, le sacrifice dont vous avez rappelé dans les lieux saints la célébration, en l'enlevant aux maisons particulières et profanes; vous en avez exclu les chants efféminés et les symphonies, les promenades, les causeries, les affaires de négoce. Vous avez imposé de telles lois à tous les degrés de la hiérarchie, qu'il n'est plus moyen, pour les ecclésiastiques, de commettre d'abus dans les fonctions qui leur ont été confiées par le ciel. Ainsi vous avez supprimé certains empêchements de mariage qui semblaient fournir un moyen de violer les préceptes de l'Église; vous avez mis obstacle à l'acquisition facile d'une dispense pour ceux qui auraient contracté les unions les moins légitimes. Que dirai-je des mariages fortuits et clandestins? Or, je pense que s'il n'y avait pas eu d'autre motif pour convoquer le concile, quand il y en avait beaucoup et de très-graves, il aurait dû l'être pour celui-là seul; car, en considérant cela, quand il n'est pas un seul coin de terre à l'abri de cette contagion, il est évident pour tous qu'il était indispensable de prendre des mesures pour remédier à un mal universel par un concile universel. Votre très-prudente et presque divine sanction, saints pères, a écarté l'occasion d'innombrables et très-graves méfaits, et vous avez pourvu avec la plus grande sagesse au gouvernement de la république chrétienne.

« En dernier lieu vint l'abolition utile et nécessaire de plusieurs abus dans la dévotion des âmes du purgatoire, des saints, des images et reliques, et aussi dans les indulgences, qui en souillaient toute la beauté.

« L'autre partie, où il fut question de remédier à la discipline ecclésiastique en décadence, n'est ni moins accomplie ni moins parfaite. Désormais on élira pour les fonctions ecclésiastiques non le plus ambitieux, mais celui qui aura le plus de vertu, et sera disposé à servir les intérêts du peuple de préférence aux siens. On expliquera plus souvent et avec plus d'attention la parole de Dieu, plus pénétrante qu'une épée à double tranchant. Les évêques resteront à surveiller le troupeau, comme les autres à qui le soin des âmes est confié, sans s'en aller errant çà et là. Aucun privilége ne garantira celui qui vit mal ou dans l'impureté, ou dont l'enseignement sera erroné; aucune vertu ne sera sans récompense. Il a été pourvu à la multitude des prêtres pauvres et mendiants; chacun d'eux sera attaché à une église déterminée, avec une taxe fixe dont il pourra vivre.

« L'avarice, le plus honteux des vices, surtout dans la maison de Dieu, en disparaîtra; et tous les sacrements seront conférés gratuitement, comme il est juste. Il sera formé plusieurs églises d'une seule, et une seule de plusieurs, se-

lon la commodité de la population. Que tout souvenir soit banni des collecteurs d'aumônes, qui, en les ramassant pour eux, non pour Jésus-Christ, ont fait tant de mal à la religion, en la déshonorant! De là prit sa source notre calamité présente; de là commença à dériver un mal infini, qui, chaque jour, s'étendit davantage, et l'on n'a pu y remédier encore par les précautions et les mesures de plusieurs conciles. Qui donc pourra dire qu'il n'y a pas eu sagesse à retrancher ce membre pour la guérison duquel on avait fait si longtemps de vains efforts?

« On rendra à Dieu un culte plus pur et plus soigné; et ceux qui portent les vases de Dieu seront plus purs, afin d'amener les autres à les imiter. Il a été prescrit avec raison, dans ce but, que dans chaque église les prêtres futurs seraient élevés dès leur enfance dans les bonnes mœurs et dans les lettres, de telle sorte qu'ils forment comme une pépinière de toutes les vertus. Les conciles provinciaux, les visites épiscopales sont rétablis pour l'avantage des peuples, non pour les grever, ni à leurs frais; la faculté est donnée aux pasteurs de régir plus aisément leurs ouailles et de les nourrir de la parole divine; l'usage de la pénitence publique est révoqué; l'hospitalité ordonnée tant aux prêtres qu'aux lieux saints; une manière mémorable et presque divine de conférer les bénéfices à charge d'âmes est rétablie; la pluralité des bénéfices, abolie; la possession héréditaire du sanctuaire de Dieu, prohibée; il a été posé des limites aux excommunications, prescrit de juger d'abord les litiges dans les lieux où ils ont pris naissance; les duels sont défendus. Il a été mis un frein à la luxure, à la cupidité, à la licence de tous, et principalement des ecclésiastiques. Les rois et les princes ont été avisés sévèrement de leur devoir; or, en établissant encore d'autres choses semblables, comme vous l'avez fait, vous avez aussi, pères, accompli en cela admirablement votre tâche.

« Il fut souvent question, dans les conciles précédents, d'expliquer notre foi et de corriger les mœurs; mais je ne sais si jamais on s'en acquitta avec plus de diligence et de clarté. Nous avons eu ici, durant ces deux années, non-seulement des pères, mais des orateurs de toutes les nations catholiques; et quels hommes! Puis en si grand nombre que, prenant en considération le resserrement du monde chrétien, c'est le synode le plus nombreux. Ici les plaies de tous ont été dévoilées, les mœurs exposées; rien n'a été dissimulé; les raisons et les arguments de nos adversaires ont été discutés de telle sorte que l'on aurait cru qu'il s'agissait non de notre cause, mais de la leur. Certaines choses ont été discutées jusqu'à trois et quatre fois. Souvent on a disputé avec une grande chaleur, afin que les forces de la vérité fussent éprouvées par la discussion, comme l'or par le feu.

« Bien qu'il eût été à désirer d'avoir à argumenter en même temps avec ceux dont la cause était débattue, il a été pourvu aux droits des absents, de telle sorte qu'on n'aurait pu faire plus s'ils eussent été là.... Mais la principale manière, pères, de nous concilier les dissidents, et de retenir dans la bonne voie ceux qui sont d'accord avec nous, c'est de maintenir dans nos églises ce que nous avons établi.... Nous avons le médicament tout prêt depuis un certain temps; mais s'il doit chasser le mal, il est nécessaire de le prendre. Enivrons-nous les premiers, très-chers pères, de ce breuvage salutaire; soyons les lois vivantes et parlantes, la règle et le modèle auxquels aient à se conformer les actions et les efforts des autres. »

E. — PAGE 189.

Les nouveaux renseignements que nous transcrivons ici ont été extraits récemment de la bibliothèque de Vienne.

Relation de l'emprisonnement du prince don Carlos d'Autriche.

Le samedi 27, le roi revint du lieu où il s'était retiré selon son habitude pour la fête de Noël, plus tard que son ordinaire des autres années, autant qu'il y a de l'Épiphanie au jour de Saint-Antoine. Le dimanche d'après, qui fut le 28, il fit dire secrètement au comte de Lerma et à don Miguel de Mendoza, camérier du prince, de laisser ouvertes, la nuit suivante, les portes qui donnaient entrée chez le prince, et de le tenir éveillé. Il fit prendre à Santoro et à Bernate, ses assistants de chambre, des clous et des marteaux; puis, avec eux seuls et quatre du conseil d'État, qui furent le duc de Feria, le seigneur Ruy Gomez, le prieur don Antoine, et don Louis de Quezada, tous sans lumière et sans armes, en habit de maison, il s'en alla, sur les onze heures du soir, à la chambre du prince, qui, le dos tourné à la porte, causait avec ses deux camériers. Et d'abord sa majesté eut enlevé du chevet du lit l'épée et le poignard, qu'il donna à Santaro, avant que le prince se fût aperçu de sa présence. Tout troublé, il se leva debout sur son lit, et demanda à son père s'il était venu pour lui ôter la vie ou la liberté. « Ni l'une ni l'autre, répondit le roi; tranquillisez-vous. » Ensuite il commanda aux assistants qui avaient apporté les clous et les marteaux de clouer les fenêtres. Le prince fut alors pour se jeter dans le feu, qui brûlait très-grand dans la chambre; mais le prince don Antoine le retint. Il s'élança vers certains chandeliers que l'on enleva, ainsi que les chenets, et autres choses semblables. Alors il se jeta aux pieds de son père, en le priant de le tuer. Le roi, avec sa modération ordinaire, lui dit et lui répéta de se calmer. Lui ayant fait regagner son lit, il fit emporter de la chambre tous les coffres et papiers écrits, puis il consigna la personne du prince aux quatre susdits conseillers d'État, mais principalement au duc de Feria, comme chef de la garde, et reçut leur serment de faire bonne garde.

Le lundi 19, ayant convoqué les conseils de ses royaumes, il rendit compte à chacun d'eux séparément de ce qui était arrivé, en leur exposant qu'il avait été nécessaire et urgent d'agir ainsi, comme ils l'apprendraient en temps convenable; et il ordonna aux secrétaires d'en aviser les provinces.

Lesdits quatre hommes ont tenu jusqu'au 25 ladite garde, qui a été ensuite remise entièrement au seigneur Ruy Gomez seul, avec six chevaliers pour l'assister, lesquels sont le comte de Lerma, don Juan de Mendoza, don Gonzal Harcon, don Pedro Manrique, don Bernard Donarides et don Juan Borgia: deux d'entre eux sont de service tous les jours, en outre des montagnards de Spinola.

Une seule chambre, appelée la tour, a été laissée au prince; elle est sans cheminée, avec des fenêtres hautes, petites et ferrées. Les autres ont été données au seigneur Ruy Gomez, et, pour qu'il fasse sa garde avec plus de commodité, la volonté de sa majesté a été qu'il y amenât sa femme.

Les motifs de cette résolution sont attribués par le plus grand nombre à dé-

faut de cervelle chez le prince, ou au désespoir qu'il ressentait d'être tenu trop à l'étroit. Des signes ayant annoncé qu'il projetait de sortir d'Espagne, on a ajouté que de là il était passé à vouloir usurper les royaumes par la mort de son père, avec le dessein, dit-on, de se rendre ensuite en Portugal, dont le roi le favorisait, ainsi que le cardinal, et de gagner de là la Flandre.

A cette fin, il avait engagé nombre de personnes verbalement, mais sans confier son secret à aucune; sauf, selon ce que l'on croit, à don Juan d'Autriche, afin qu'il l'enlevât ensuite avec toute sa flotte, et peut-être aussi au marquis de Pescaire. Or on conjecture que le roi en a été averti par un de ceux-ci. Sa majesté n'en est venue à cette exécution qu'après avoir fait beaucoup prier Dieu, pendant quatre mois au moins dans toutes les églises, de l'inspirer et de le guider.

Toute la maison du prince et ses écuries lui ont été enlevées, et les chevaux distribués entre le roi, la reine, la princesse et don Juan.

On dit que le duc de Feria doit aller comme *comte des conseils* hors de la cour; les uns désignent Séville, d'autres l'Italie, etc.

De Madrid, 26 janvier 1568.

Lettre du roi catholique à don Parafan de Ribeira, duc d'Alcala, vice-roi de Naples.

« Ayant commandé que la personne du sérénissime prince don Carlos, notre très-cher et très-aimé fils, soit détenue (*recogido*), en apportant un ordre si différent dans la manière de le traiter, de le servir, de se conduire à son égard, et ce changement étant de la qualité qu'il est, il nous a paru à propos de vous le faire savoir, afin que vous ayez à connaître que ce qui s'est fait l'a été sur un fondement si juste et pour des causes si urgentes, que nous avons été obligé d'agir ainsi, que nous n'avons pas pu manquer d'adopter ce remède; tenant comme nous tenons pour certain qu'il sera convenable, et le plus approprié au service de Dieu et au bien public, qui a été pris en considération jusqu'ici, et auquel il a été pourvu, ainsi qu'il sera fait dorénavant; ce dont il vous sera donné avis en son temps, et quand il sera nécessaire.

« Madrid, le 22 janvier 1568.

« MOI, LE ROI. »

Il est bon de consulter sur ce fait, entièrement défiguré par les libellistes contemporains et par des tragiques postérieurs, la correspondance de Forquevaulx, ambassadeur français en Espagne, dans RAUMER, *Lettres historiques sur le seizième et dix-septième siècle.* Il y est raconté que don Carlos montrait ouvertement la haine qu'il portait à son père, à tel point que son confesseur lui refusa l'absolution; qu'il était jaloux de don Juan d'Autriche, et qu'il essaya même de l'assassiner.

Si l'on réfléchit que Philippe II avait trente et un ans quand il épousa la fiancée de son fils encore enfant, et que la princesse d'Éboli était borgne, il n'est plus possible d'admirer, comme il est de mode de le faire, la vérité historique de Schiller et des autres écrivains qui ont traité dramatiquement ce sujet. Un art prend une fausse direction lorsque, sacrifiant un mérite qui lui est propre,

il exécute ce qu'un autre art peut rendre avec une plus grande perfection, et plus facilement avec ses moyens particuliers. C'est ce qui arrive à la poésie lorsqu'elle veut être histoire; or, dans le cas dont nous nous occupons, il faut dramatiquement faire de don Carlos le type de la tolérance et de la liberté, tandis il était tout autre chose.

Schiller avait été devancé par Otway, qui fit, en 1676, une tragédie sur le même sujet. L'action s'ouvre le jour même où l'on célèbre à Madrid les fêtes du mariage de Philippe II avec Élisabeth de France. Le roi en est déjà jaloux avant de la posséder; elle regrette l'amant qu'elle a perdu. Philippe fait part de sa jalousie à Gomez, qui la fomente dans l'espoir d'en tirer parti. Les deux amants se rencontrent; don Carlos fait l'aveu de son amour à la reine, qui ne lui cache pas le sien; et en lui présentant sa main, qu'il couvre de baisers : « Aimez-moi « donc, lui dit-elle, prince généreux, mais conservez pure votre flamme : que « vos désirs soient chastes, afin que nous puissions un jour nous rencontrer sans « honte dans le séjour céleste, quand nous y arriverons tout âme, tout amour.... « Hélas! pourquoi suis-je si troublée? Je deviens trop faible, je ne puis rester « plus longtemps. Je craindrais la puissance d'un si doux enchantement, je n'au- « rais plus la force de m'éloigner. »

Le marquis de Posa est aussi l'ami de l'infant; il accompagne avec Gomez et don Juan d'Autriche le roi, qui paraît au troisième acte, et s'écrie : « Dieu « puissant! comment ai-je pu exciter votre colère à tel point que vous affligiez « mes vieux jours, après avoir rendu ma jeunesse prospère? L'inceste d'une « épouse avec un fils! pensée terrible!.... » Gomez, qui a assuré avoir vu don Carlos baiser la main de la reine, reçoit l'ordre de la punir, ainsi que l'infant. Mais le marquis de Posa prend leur défense et défie le traître, qui entache leur honneur; don Juan d'Autriche s'unit à lui, mais ils ne parviennent pas à dissiper les soupçons du roi. Posa avertit l'infant et la reine du danger qui les menace; Élisabeth répond : « Comment, il serait devenu jaloux? Je pensais qu'il « présumerait mieux de ma vertu. Ses injustes soupçons ne tardèrent guère à « se déclarer, car il commença à les manifester le jour même de notre mariage, « avant la nuit qui devait le consommer. » Elle conseille à don Carlos de partir, mais il ne veut pas s'y résigner. A peine est-il sorti que le roi paraît; et, trouvant Posa avec la reine, il entre en fureur, ordonne de l'arrêter, et menace la reine, qui lui jure une haine éternelle. Il ordonne en conséquence de s'assurer d'elle. Quand don Carlos, qui survient, lui demande pourquoi il traite ainsi la reine, il le fait arrêter aussi; mais don Juan intercède pour eux. L'infant adresse à son père d'amers reproches, il lui avoue qu'il aime la reine, il s'en vante même; et le roi, indigné, ordonne qu'elle soit bannie; puis, s'attendrissant, il l'embrasse, lui jure qu'il l'aime; lui fait promettre de ne plus revoir don Carlos; puis il sort en laissant le prince avec la reine. Ici une scène d'amour.

Don Carlos se propose de partir pour la Flandre; mais auparavant il veut voir la reine. On vient l'arrêter par ordre du roi, mais don Juan prend sur lui d'en suspendre l'exécution. L'infant pénètre dans l'appartement de la reine, se confiant dans la duchesse d'Éboli, qui feint de le favoriser. La reine exige de lui qu'il calme son père, et il le lui promet: cependant il s'avance dans son appartement. Gomez, prévenu par la duchesse d'Éboli, qui est sa femme, annonce au roi que don Carlos et la reine sont ensemble. Posa paraît, et le roi ordonne

à Gomez de le tuer, ce qu'il fait. On trouve sur lui des dépêches pour la Flandre, qu'il avait préparées au nom de l'infant; à cet instant, don Carlos vient pour demander pardon à son père en présence de la reine. Le roi, emporté, répond en lui montrant les dépêches et le cadavre de Posa. L'infant, désespéré, tire son épée, puis la jette loin de lui. La reine veut le justifier, Philippe s'en irrite, et finit par ordonner à la duchesse d'Éboli d'empoisonner la reine, afin qu'elle expie ses torts par de longues souffrances.

Au cinquième acte, Philippe a envoyé dire à la reine que don Carlos l'attend; mais quand elle arrive, elle se trouve en face du tyran jaloux, qui lui adresse des reproches, et lui déclare qu'il faut mourir : elle accepte son sort, mais en protestant de son innocence, et déjà elle ressent les effets du poison. Sur ces entrefaites, la duchesse d'Éboli, que Gomez, son mari, a trouvée avec don Juan d'Autriche, a été aussi victime de la jalousie conjugale : elle arrive sur la scène, blessée à mort, et près de rendre le dernier soupir; elle révèle alors les manœuvres de Gomez, l'innocence de la reine, et elle expire. C'est en vain que le roi veut sauver Élisabeth, qui a pris le poison fatal; on a ouvert les veines à don Carlos, qui paraît à son tour sur la scène, épuisé de sang, et qui meurt auprès d'Élisabeth, tandis que le roi poignarde Gomez.

Cette boucherie est un dénoûment malheureux. Il y a cependant du mérite dans les caractères de Posa et de la duchesse d'Éboli, que le poëte allemand a tracés magnifiquement, il est vrai, mais d'une manière idéale. Schiller écrivit son *Don Carlos* à Bauerbach, dans les loisirs laborieux d'une vie d'imagination, consolé par l'amitié de madame de Wollzogen, qui lui avait offert cet asile. On peut trouver une preuve de la disposition lyrique de son esprit à cette époque, dans ce passage d'une lettre adressée à un de ses amis :

« A la fraîcheur du matin, je pense à vous et à mon don Carlos. Mon âme « contemple la nature dans un miroir brillant et sans nuage, et il me semble que « mes pensées sont la réalité.

« La poésie est une amitié enthousiaste, un amour platonique pour une créa- « ture de notre imagination. Un grand poëte doit être capable d'éprouver au « moins une grande amitié. Nous devons être les amis de nos héros, car nous « devons trembler, agir, pleurer, nous désespérer avec eux. Aussi je m'entre- « tiens avec don Carlos dans mes songes; j'erre avec lui à travers le pays; il prend « son âme de l'Hamlet de Shakspeare, son sang et ses nerfs de Jules de Leisewitz, « mais il tient de moi la vie et l'impulsion. »

F. PAGE 221.

LE MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY.

— Les catholiques, gens de haine et de courroux, disposés à toutes les violences pour soutenir la superstition contre la raison, ne voyant plus d'autre moyen d'échapper à l'invasion de la vérité, concertèrent un massacre général des dissidents de France, d'accord avec le pape, Philippe II et Charles IX. —

C'est à peu près en ces termes que se formulait, dans le siècle passé, l'histoire du déplorable forfait exécuté dans la nuit de la Saint-Barthélemy; ce qui offrait

un beau texte de déclamations contre les rois et les prêtres, ces deux puissances qui se confondaient follement dans l'opinion des philosophes.

Notre siècle, moins analytique, c'est-à-dire, moins crédule aux assertions, et habitué à peser les faits, a dû naturellement soumettre de nouveau à l'examen ces dogmes voltairiens, convenant avant tout que cet événement est un des problèmes les plus propres à pousser l'histoire au scepticisme.

Le massacre fut-il préparé et prémédité? Philippe II l'a-t-il réellement conseillé à Charles IX et à la reine Catherine, six ou sept ans avant l'exécution? Eut-on l'idée arrêtée d'endormir le parti protestant dans la confiance et la sécurité? La trame fut-elle ourdie après de longues méditations par Charles IX, Catherine et leurs amis? Ou bien, comme le veulent les catholiques, fut-ce le résultat d'un soulèvement populaire, une émeute passagère, une violence que le roi sanctionna par son autorité, pour satisfaire et rassasier la vengeance de la multitude exaspérée?

Déjà les contemporains sont en désaccord sur tous les points. Péréfixe assure qu'il y périt six mille individus : évêque catholique, il n'avait pas d'intérêt à accroître le nombre des morts; Sully, huguenot, le porte à soixante-dix mille; de Thou, favorable aux philosophes, opposés aux catholiques, ne comptait pas trente mille morts. La Popelinière réduit le chiffre à vingt mille; Papirius Masson, à dix mille; le Martyrologe des protestants, à cinq mille; l'abbé Caveirac prétend établir que la liste funèbre ne dépassa pas deux mille. De là à soixante-dix mille, la distance est grande.

La question de préméditation n'est pas moins obscure. Selon les premiers historiens catholiques, Papirius Masson et Camille Cupilupi, elle fut longue, constante, profondément cachée. Quand la nouvelle du massacre fut apportée à Philippe II, il en montra une grande joie. Plusieurs de ses courtisans s'écriaient que l'événement ne venait pas du roi de France, mais du peuple, puisque les calvinistes étaient tombés sous les coups inattendus de la fureur populaire; mais « à ces paroles, dit l'ambassadeur français, qui rend compte de cette « conversation, le roi d'Espagne secoua dédaigneusement la tête en se moquant « du courtisan qui avoit émis cette opinion, et il déclara qu'il attribuoit nette« ment la punition des hérétiques à un stratagème conçu par l'habileté et sou« tenu par la puissance de votre majesté. »

L'impression que Rome en avait reçue n'était pas différente de celle de Philippe II, car Camille Cupilupi, gentilhomme romain, publia sous ce titre, *Stratagème de Charles IX, roi de France, contre les huguenots rebelles*, un récit bien écrit de la conjuration, de son exécution et de ses conséquences, en la jugeant une tragédie déplorable, mais nécessaire, et commandée par le devoir. Son livre est rempli de cette politique perverse qui dominait alors en Italie et au dehors; elle s'y montre si nue et si noire, que des historiens graves soupçonnèrent les calvinistes d'avoir fait composer cet ouvrage en italien, pour nuire au parti contraire.

Papirius Masson, le prédicateur Sorbin et la plupart des historiens espagnols se plaignent de ce qu'il n'a pas été possible d'étouffer d'un seul coup toute la flamme de l'hérésie. Loin de croire faire tort à la mémoire de Charles IX, ils prétendent rendre hommage à sa piété, en recueillant tous les faits tendant à prouver que le massacre était voulu et mûri depuis longtemps.

Les historiens catholiques modernes rejetèrent avec indignation cette préméditation de meurtre, jugeant nécessaire de laver une tache sanglante et infâme imprimée sur le front des sectateurs de Jésus-Christ; et ils accusèrent de calomnie Cupilupi, Papirius Masson, Auguste de Thou. Caveirac de Nîmes, dialecticien érudit, écrivain exact et correct, zélé catholique, entreprit cette tâche, et fournit les principaux arguments dont se servirent depuis les autres historiens, et notamment le docteur Lingard. Son petit *Traité* est un chef-d'œuvre d'argumentation; il y présente avec esprit et vigueur quelques raisons, et développe avec adresse les circonstances historiques à l'appui d'une théorie.

Selon ces historiens, la prétendue conjuration de toutes les puissances catholiques contre le calvinisme est une chimère. Au moment où Coligny fut abattu par Maurevert, Charles IX était à la veille de déclarer la guerre à l'Espagne, les deux cours étant brouillées depuis quelque temps. Philippe II, très-compromis en Belgique, ne redoutait rien tant que de voir le roi très-chrétien, son frère, accroître, par ces hostilités, la difficulté de la position. On ne trouve point d'ailleurs, ajoute Caveirac, dans l'exécution de cette tragédie sanguinaire, l'ensemble de dispositions uniformes, la simplicité de plan, indispensablement nécessaire pour admettre une préméditation. La cour n'aurait pas manqué de faire tuer, le même jour, tous les protestants dans les différentes villes de France; au contraire, le massacre eut lieu à Meaux le 25 août, à la Charité le 26, à Orléans le 27, à Saumur et à Angers le 29, à Lyon le 30, à Troyes le 2 septembre, à Bruges le 11, à Rouen le 17, à Romans le 20, à Toulouse le 25, à Bordeaux le 23 octobre. A voir ces dates différentes, on ne peut s'empêcher de penser que l'exemple du fanatisme produisit ces différentes boucheries, et que le carnage se répandit à travers la France comme une traînée de poudre, qui s'enflamme sur la ligne qu'elle parcourt.

Voici d'autres questions non moins controversées : A qui revient la responsabilité du meurtre? Au roi, à ses gardes, comme le prétendent Voltaire et tous les écrivains de l'école philosophique? ou bien au peuple, comme l'affirme Auguste de Thou, écrivain impartial?

D'un côté, ceux qui ajoutent foi à la conspiration des seigneurs, en rejetant la supposition d'une grande émeute concertée dans le peuple, citent Cupilupi, Brantôme, d'Aubigné, les *Mémoires* de Condé, et en général tous les protestants. Ne voulant pas admettre que le gros de la nation fût irrité contre les hérétiques, ils donnent le plan de la conjuration comme émané d'un comité secret formé de Catherine, Tavannes, Birague, et dirigé par l'inspiration espagnole. Ils affirment que non-seulement le menu peuple, mais encore la majorité des grands seigneurs, ignorait le projet du massacre.

Ils citent, en preuve de cette assertion, la conversation de Charles IX avec un courtisan, qui, lui ayant fait entendre qu'il était informé des résolutions de la cour par le duc d'Anjou, fut renvoyé avec courroux par le roi; et les reproches adressés par Charles à son frère, qu'il fit appeler à l'instant, pour le tancer sur son indiscrétion. Quelques-uns, comme Tavannes dans les souvenirs de la vie de son père, soutiennent que l'on voulait seulement se défaire des chefs des rebelles, et que la fureur de la populace rendit le carnage général. D'autres, à l'exemple de de Thou, affirment que le projet était de comprendre le parti tout entier dans une même proscription.

Ainsi, à mesure qu'on cherche à éclaircir les ténèbres de ce problème historique, l'obscurité s'épaissit. Si nous consultons les écrits calvinistes, la tragédie de Chénier, l'histoire de Hume, un monarque cruel, une reine italienne, quelques scélérats leurs confidents, ont tout accompli. Voulez-vous, au contraire, en croire Lingard? la nation entière est complice de ce crime. Or, cette opinion est favorisée par les opuscules de l'époque, tant en prose qu'en vers, qui parlent des cris de joie poussés à cette occasion par la populace. A les entendre, ce ne serait pas Charles IX qui aurait entraîné son siècle, mais qui en aurait été entraîné.

Cappler de Vallay, fort mauvais poëte, publiait alors les vers suivants :

L'Eternel Diel veritable,
Qui descouvre tous les secretz,
A permis de droit equitable
Les perfides estre massacrez;
Car la dimanche vingt-quatrieme
Furent tués plus d'un centieme
Fauteurs de la loi calvinienne.
Depuis, on a continué
De punir les plus vicieux
De ceux qui avoient remué
Toute la terre, voir les cieux.

Une pareille élégie n'aurait pas été vendue par les rues de Paris, si elle n'avait répondu aux passions et servi d'organe aux fureurs de la multitude. On ne se permet des poésies aussi détestables qu'en de telles occasions; or, quand cette réaction nationale surgit d'une manière si brutale, si révoltante, il faut supposer en elle beaucoup d'énergie et une grande conformité de sentiments. La *Marmite renversée des hérétiques*, la *Juste vengeance de Dieu sur les hérétiques*, attestent la fureur populaire; et les gravures de l'époque, les médailles frappées en l'honneur des meurtriers catholiques, les sermons prononcés en chaire devant la multitude, les fureurs de la Ligue et de tout le peuple, sont autant de preuves à l'appui de l'opinion qui rejette le forfait sur les masses, et non sur un petit nombre de conjurés.

Mais, avant tout, le principal moteur du carnage était-il le fanatisme religieux, ou l'ambition du pouvoir? Voltaire ne voit que l'action du fanatisme, opinion commune aux philosophes du dix-huitième siècle. Néanmoins de Thou, la Popelinière, d'Aubigné, Tavannes et la plupart des auteurs de mémoires, ayant pris part aux affaires d'État, se plaignent par-dessus tout de l'insolence du parti calviniste, ainsi que de la conjuration de l'amiral Coligny et des siens, conjuration que Charles IX aurait étouffée dans le sang.

Selon cette hypothèse, soutenue par Caveirac, par de Thou et par Lingard, la religion n'aurait eu aucune part à cette boucherie. En effet, on ne voit siéger dans le conseil secret qui ordonna le massacre ni cardinaux, ni évêques, ni prêtres, mais seulement des hommes politiques, dirigés par une femme dépravée, élevés dans les principes du machiavélisme, et peu intéressés à la pureté de la religion, attendu que leurs mœurs et leurs âmes étaient fort corrompues. Si nous sommes habitués, ajoutent ces écrivains, à regarder cette vaste effusion de sang comme l'œuvre du catholicisme, c'est sur la foi de Voltaire, à qui tous

les moyens sont bons pour déverser l'outrage sur une religion qu'il déteste. Lingard et Caveirac ne voient donc dans cet événement qu'une proscription, et dans les ministres de la vengeance royale que des sicaires politiques; ils n'y aperçoivent ni fureur religieuse, ni mains armées de poignards et de crucifix. Criminels d'État, sujets rebelles, insurgés contre leur monarque afin de l'effrayer par la menace et de lui imposer leur volonté, les calvinistes périrent dans une proscription commune, frappés d'un coup semblable à celui qui fit tomber dans un jour les têtes de six mille Romains sous l'épée de Sylla.

Si ce point de vue semble probable au premier abord, et donne une explication plausible d'un événement extraordinaire, plusieurs autres arguments s'élèvent à l'encontre. Or ces arguments résultent des félicitations envoyées par les princes catholiques d'un bout à l'autre de l'Europe, des actions de grâces solennelles rendues à Rome, de la procession faite, par Grégoire XIII, de l'église Saint-Marc à celle de Saint-Louis, de la médaille frappée pour éterniser la mémoire de ce fait. Mais l'abbé Caveirac soutient que toutes ces démonstrations de joie et de gratitude n'avaient pour objet et pour principe unique et véritable que la découverte d'une vaste conspiration tramée contre le roi par les huguenots, et spécialement par Coligny, leur chef.

Les calvinistes soutiennent que cette conspiration était un fantôme, un prétexte misérable; que toutes les actions de Coligny, toutes ses paroles furent d'un sujet fidèle. Le roi se tenait en garde contre les piéges de Philippe II; et si les gentilshommes calvinistes étaient armés, il est trop naturel que des personnes persécutées ne tendissent pas paisiblement leur gorge aux bourreaux. Lorsqu'ils avaient pour ennemis mortels toute la famille des Guise, la reine mère, la cour, le peuple, qui pourrait leur reprocher de s'être tenus sur la défensive? Le trône n'avait rien à craindre du protestant Coligny; mais il en était tout autrement des princes de la famille de Lorraine. Ils disent en outre que le protestantisme étant faible, il n'en était que plus nécessaire aux huguenots de se défendre contre les ennemis qui les entouraient.

Les catholiques répondent que l'amiral était le chef d'une rébellion non interrompue depuis plusieurs années, dans le but de bouleverser la France, de mettre le roi en tutelle, et de changer la religion. En effet, n'avait-il pas organisé dans tout le royaume une vaste filiation protestante, qui, obéissant à un signe de sa main, faisait de lui un second roi de France? N'avait-il pas dans les provinces des gouverneurs sous ses ordres, des percepteurs d'impôts, des lieutenants, des sous-lieutenants, des conseillers? A quel sujet est-il permis de s'ériger en second maître? Quel monarque aurait toléré cette dangereuse et illicite rivalité? Voilà ce que pensait à cet égard Charles IX, et comment il s'exprime dans sa lettre à M. de Schomberg:

« L'amiral étoit plus puissant et mieux obéi que moi, pouvant, par la grande autorité qu'il avoit usurpée, soulever mes sujets et les armer contre moi quand il lui convenoit, comme il me l'avoit montré plusieurs fois. Lui s'étant arrogé une telle puissance sur mes sujets, je ne pouvois plus m'appeler *roi absolu*, mais seulement le maître d'une partie de mes États. S'il a donc plu à Dieu de m'en délivrer, j'ai à le louer et à le bénir du juste châtiment qu'il a infligé à l'amiral et à ses complices. Comme il m'étoit impossible de le supporter plus longtemps, je résolus de laisser un libre cours à la justice, comme, à la vérité, je

ne l'aurois pas voulu, mais comme il étoit inévitable en des circonstances pareilles. »

« Sa majesté, dit Bellièvre en s'entretenant avec certains de ses serviteurs, du nombre desquels j'étois, disoit que, lorsqu'elle se voyoit ainsi menacée, ses cheveux se dressoient sur sa tête. » Des signes de cette même terreur que l'amiral inspirait à Charles IX se retrouvent dans Brantôme, dans Tavannes, dans Montluc, tous hommes d'affaires dans cette cour.

Qui n'aurait pris pour une insolence, pour une tyrannie préméditée, pour une insupportable et injurieuse bravade, ces paroles de Coligny à son souverain : *Sire, faites la guerre aux Espagnols, ou nous serons forcés de vous la faire ?* Ne chercha-t-il pas à anéantir le pouvoir de Catherine? Lorsque cette femme, qui ne vivait que pour régner, se vit menacée dans ce qu'elle avait de plus cher, elle mit en œuvre tous les moyens pour écraser ses ennemis, secondée qu'elle fut par le zèle de quelques courtisans, et entre autres par Tavannes. Le roi ayant dit un jour à ce dernier qu'un de ses sujets lui offrait dix mille hommes pour porter la guerre dans les Pays-Bas, dans la pensée que Coligny seul avait fait faire une pareille offre, il lui répondit : *Sire, vous devriez faire tomber la tête au sujet qui vous adresse de telles paroles : quel droit a-t-il de vous offrir ce qui est à vous ? C'est un signe manifeste qu'il les a gagnés et corrompus, qu'il est chef de parti à votre préjudice, et qu'il a rendu siens ces dix mille hommes vos sujets, pour s'en servir au besoin contre vous.*

Récapitulons les problèmes proposés :

I. A-t-on exagéré les horreurs de cette nuit funeste?

II. Les protestants périrent-ils comme rebelles ou comme hérétiques?

III. L'exécution fut-elle instantanée ou calculée? Les bourreaux obéirent-ils à une impulsion extérieure, ou à leur propre volonté et à la soif du sang?

IV. Enfin les masses doivent-elles être considérées comme plus coupables que ceux qui les mirent en mouvement? Le crime fut-il national ou individuel? Appartient-il à une cour ou à un siècle?

Quelle était alors la situation de l'Europe et le mouvement général des nations? Les partisans du passé, fidèles aux dogmes de la religion de leurs pères, luttaient partout avec vigueur contre les fauteurs de nouveautés, du doute protestant et de la liberté de croyance. Ce double sentiment se développait par élans d'énergie passionnée, féconds en forfaits. Si l'Espagne catholique brûlait sur la place publique les suspects d'hérésie, les anabaptistes égorgeaient à Munster les vieillards et les enfants. Si les docteurs de Sorbonne condamnaient à mort ceux qui niaient leur symbole, Calvin envoyait au supplice Michel Servet, qui comprenait autrement que lui la Trinité. A la pensée protestante s'unissait partout l'idée d'émancipation et de liberté ; à la foi catholique se rattachait étroitement l'idée d'autorité et d'obéissance. Rome, Paris et Madrid, siéges de la religion catholique, s'armèrent de fureur contre Wittemberg, Bâle et Londres ; toute l'Europe se montra de même divisée en deux camps, l'un dévoué au passé, l'autre à l'avenir, qui ne s'affermit pas sans luttes, sans violences, sans innovations, sans angoisse.

Pour le gros du peuple en France, le catholicisme était la vie morale, la sanction du passé et de l'avenir, le culte paternel, la garantie de tous les droits. Pour

la nation espagnole, c'était le droit de la conquête, l'étendard de Pizarre, de Colomb, de Vasco de Gama. Combien de passions se soulevèrent, inquiètes, terribles, sanguinaires, prêtes à tout, lorsque l'innovation de Luther, pénétrant dans tous les esprits, attaqua en même temps le catholicisme, la croyance intime de l'homme des classes moyennes, le moteur le plus efficace de l'homme de guerre! Tout ce qui constituait la félicité des uns, l'appui, l'espérance ou l'ambition des autres, se trouvait alors réuni; la masse des intelligences ordinaires, la foule des âmes timides ou tendres, des hommes qui aiment mieux croire que raisonner, se soulevèrent à juste titre. Les grands, les faibles, les pauvres, les hommes des classes moyennes, les artisans, tremblèrent tous, et toutes les religions de l'Europe marchèrent sous un étendard commun.

Ce mouvement flattait la liberté de l'esprit humain. Les érudits, qui se complaisaient dans l'examen de leur croyance, les petits princes, charmés de secouer le joug d'une autorité gênante, les esprits hardis, qu'entraînait la nouveauté, certains rois qui espéraient devenir papes à leur tour, et élever autel contre autel, formèrent une phalange militante de protestants, et se montrèrent d'autant plus terribles qu'ils éprouvaient de toutes parts une résistance plus forte.

Les deux partis arborèrent des couleurs politiques distinctes, et se montrèrent séparés par une ligne tranchée. En France, les gentilshommes de province, descendants de seigneurs autrefois puissants, et privés de leur autorité féodale par le mouvement qui s'était opéré depuis Charles VI, retrouvèrent dans le nouveau culte une espèce d'indépendance, d'isolement et de supériorité qui leur souriait. Sans déclarer précisément la guerre au trône et au peuple, ils se placèrent sur une ligne particulière pour attaquer l'un et l'autre. Redoutables par leur caractère, par leur tactique et leur vaillance, par leurs relations et leur crédit, ils formaient une ligue réunie par le lien sacré d'une croyance commune, et dès lors extrêmement à craindre pour une cour dépravée et mobile. A ces gentilshommes se joignaient les gens instruits, qui, en se faisant calvinistes, se mettaient ainsi en dehors de la noblesse, qui les repoussait, et du peuple, dont ils méprisaient l'ignorance. La distinction d'esprit, l'élévation du caractère, l'orgueil, l'ambition, quelque peu d'envie peut-être, tous ces éléments se combinaient dans le parti protestant en France.

Le sang commença à couler du moment où les deux masses en vinrent à une collision. Alors commencèrent les crimes. Princes, prêtres, peuple, furent coupables à la fois, chacun attribuant le premier tort à son adversaire, et se livrant à d'ardentes récriminations; à la lutte des idées succéda la lutte matérielle, qui multiplia les cadavres. Les historiens eurent le tort d'épouser la cause soit des protestants, soit des catholiques; Varillas et Voltaire provoquèrent le jugement de la postérité impartiale, qui les pesa à la même balance. Or il lui parut voir des deux côtés des épées teintes de sang, et elle crut reconnaître dans ce combat à mort non les crimes d'une secte, non les méfaits d'une cour, non les instigations du fanatisme, mais les passions éternelles de l'humanité.

Le massacre de Vassy, dont chacun des deux partis chercha à rejeter la honte sur l'autre, ayant donné le premier signal, les protestants du Midi exercèrent aussitôt les cruautés les plus atroces sur les catholiques; les catholiques du centre ne restèrent pas oisifs, et de toutes parts il y eut émulation d'insultes et de forfaits. Qui fut vainqueur dans la lutte? à qui resta la palme de l'assas-

sinat? Il serait difficile de le dire. Si les victimes catholiques furent en moins grand nombre que les victimes protestantes, ce fut uniquement parce que la multitude était catholique. Chez les uns il y avait obstination de rébellion; chez les autres, obstination de fureur. En 1567 et 1569, les rues de Nîmes furent teintes de sang catholique. Un affreux massacre, que les gens du pays appelèrent la *Michelade*, fut organisé par les protestants le jour de Saint-Michel en 1567. Les catholiques renfermés sous bonne garde dans l'hôtel de ville y furent égorgés par leurs ennemis avec une horrible régularité, qui rappelle les boucheries de septembre, durant la révolution. On les fit descendre l'un après l'autre dans les tombeaux de l'église, où les religionnaires les attendaient, pour les percer à coups de dagues; des hommes munis de torches étaient placés sur la flèche et sur les fenêtres du clocher, pour mieux éclairer cette scène de carnage, qui dura depuis onze heures du soir jusqu'à six du matin.

Les mêmes crimes se renouvelèrent sous des formes diverses dans toute la France, sans qu'il soit possible d'affirmer que l'un ou l'autre parti eût pris l'initiative du massacre. Dans les lieux où le protestantisme constituait le parti principal, les catholiques succombèrent; la supériorité resta aux catholiques, là où, comme à Paris, les protestants étaient en minorité. Maurevert assassina Coligny, et Poltrot, le duc de Guise. Les huguenots, contraints de s'organiser pour leur défense, réduisirent le trône et la cour à l'extrémité, tellement que le roi ne représenta plus aucun des intérêts qui agitaient violemment la foule. A droite et à gauche de la couronne royale surgirent deux couronnes, celle du protestantisme sur la tête de Coligny, celle du catholicisme sur celle du duc de Guise. La cour, dépourvue de forces, se mit sous les armes, et l'astuce de Catherine de Médicis représenta merveilleusement la politique païenne du siècle. Ainsi d'une part la galanterie, la volupté, le libertinage, la dépravation de la cour; de l'autre la sévérité aguerrie, l'opiniâtreté rebelle, l'indomptable fermeté des protestants, enfin le fanatisme populaire et le zèle enflammé des catholiques. En s'alliant tour à tour, par suite de sa faiblesse, à chacun de ces partis, le trône, toujours respecté en apparence, mais toujours méprisé au fond, fut complice de tous les crimes qu'il prétendait réprimer; complice de la rébellion, qu'il ne punissait pas, complice du massacre de la Saint-Barthélemy, qu'il tramait avec les catholiques.

Dans cet état de choses, si l'on eût dit à la cour, Pour reconquérir le pouvoir, il faut professer le protestantisme, la cour serait devenue protestante: cour dissolue, où le roi lui-même, malgré sa sévérité catholique, menait une vie si peu digne d'un chrétien; où ce n'étaient que danses, mascarades, banquets préparés par des cuisiniers italiens; cantiques entonnés pendant la nuit, visites à des astrologues, duels, raffinements de mollesse; *fleurs de plaisir teintes d'une pourpre sanglante*, selon l'expression de Pasquier. Telle était l'existence de cette cour. Charles IX et les seigneurs qui l'entouraient usaient ce que leur âme avait d'énergie dans des exercices corporels, en folies et en extravagances bizarres. Le roi paria avec M. de Chaulnes qu'il parviendrait, au bout d'un an, à baiser le bout de son pied : gageure faite sérieusement, dont l'écrit existe encore à la Bibliothèque royale parmi les manuscrits de Béthune. Catherine de Médicis n'épargnait rien pour accroître cette manie de crimes, cette bizarrerie et cette dépravation de mœurs, qui favorisaient ses desseins.

Les mouvements des puissances protestantes et catholiques se mêlaient à tout ce chaos. Les unes et les autres cherchaient à faire pencher la balance en leur faveur; les unes et les autres donnaient des conseils contradictoires, que l'on écoutait avec l'intention de les suivre quand l'occasion se présenterait. Mais les désirs, les intrigues, les vœux ardents, étaient nécessairement subordonnés au cours des événements, que personne ne pouvait prévoir.

La cour, lasse de l'agrandissement des calvinistes, chercha d'abord tous les moyens de se défaire d'eux; puis elle essaya de gagner du temps, ensuite de négocier: tantôt elle les combattait, tantôt elle les caressait. Elle songea à les gagner, en leur offrant la liberté de conscience; mais, effrayée de leurs menaces, elle retomba dans un désespoir qui, la ramenant à ses premières idées d'extermination, l'obligea finalement à recourir au massacre. Or ce massacre aurait-il été l'objet d'une préméditation de sept ans? Non, assurément. Aurait-on commencé à s'en occuper lors de la conférence de Bayonne? Oui, sans doute; et si ce ne fut pas une trame arrêtée, ce fut au moins un dessein vague, comme l'attestent les paroles des historiens contemporains, tels que Tavannes, Castelnau, le Laboureur, Matthieu, Calignon, la Noue, Adriani, Davila, Famiano Strada. « Les deux cours, dit Strada, s'entendirent quant au secours qu'elles devaient se fournir mutuellement pour l'extirpation de l'hérésie, et quant aux remèdes à appliquer aux maux de la religion en France. » Adriani parle plus clairement: « On finit par s'en tenir aux conseils que le duc d'Albe avait donnés à Bayonne, selon le sentiment du roi catholique; et lorsqu'on eut reconnu l'impossibilité de venir à bout de quelque chose autrement que par la mort de tous les chefs des huguenots, en renouvelant à Paris les Vêpres siciliennes, on suivit ce conseil en 1572, dès que l'occasion s'en présenta. » Adriani recueillit, à ce que l'on croit, les matériaux de son histoire dans le journal particulier de Cosme, grand-duc de Toscane.

Selon Davila, qui jouissait de la confiance de la reine mère, les moyens à employer pour extirper l'hérésie furent conçus et arrêtés à Bayonne. Comme le duc d'Albe recommandait surtout de n'épargner aucun des chefs, attendu qu'une hure de saumon valait mieux que cent grenouilles, la reine répondit « qu'elle prendrait ce parti dans un cas désespéré : mais que d'abord on chercherait à prévenir l'effusion du sang, et à ramener les huguenots dans le sein de l'Église par la conciliation et la douceur. » On se sépara, poursuit le même écrivain, en se promettant assistance et secours, mais en se réservant d'agir selon les circonstances qui se présenteraient, et pourraient modifier les projets de chacun.

« Dans l'assemblée de Bayonne, dit l'auteur des *Mémoires de Tavannes*, il fut résolu que les deux couronnes se protégeroient réciproquement, en maintenant la religion catholique, en triomphant de ceux qui leur étoient rebelles, et en faisant en sorte que les chefs des séditieux fussent *pris et justiciés.* » Le Laboureur, commentateur de Castelnau, dit que « les huguenots étoient avertis que la ligue formée contre eux étoit prête à éclater après la conférence de Bayonne. » Pasquier affirme qu'à partir de ces pourparlers, les soupçons des calvinistes ne cessèrent de s'accroître, et qu'ils cherchèrent, depuis ce moment, à rendre leur organisation militaire plus forte et plus redoutable.

Que pourrait-on opposer à cette assertion des protestants et des catholiques? Dira-t-on que la ligue des princes ne fut qu'un projet; sans résultat, que l'*édit*

de pacification de 1570 fut dicté par un désir sincère de conciliation générale; que les huguenots abusèrent de l'indulgence dont on avait usé à leur égard; que le mariage de Henri de Béarn avec Marguerite de France leur inspira une folle présomption? Soit; mais cela ne détruit pas les témoignages cités plus haut. Il était nécessaire et naturel, politiquement parlant, que les princes catholiques s'unissent pour détruire une hérésie qui les menaçait dans leurs intérêts les plus chers. Cette ligue réussit; mais elle n'était dans son origine qu'une conception imparfaite. Il était naturel d'autre part que les idées de prudence et d'humanité, peut-être aussi de crainte personnelle, s'opposassent à l'exécution du plan conçu à Bayonne, puisque, après beaucoup d'incertitudes, d'hésitations, de démarches contradictoires, on recourut enfin, de désespoir, au parti de la violence la plus atroce; violence depuis longtemps conseillée, tramée, méditée, reprise et abandonnée tour à tour, mais considérée comme un dernier refuge. Il était naturel que certains caractères dissimulés et profonds ne perdissent jamais de vue le but proposé.

Arbitre des relations extérieures, enveloppant la France dans le système de la réforme, donnant l'éveil à l'indépendance municipale des provinces et à la grande existence de la féodalité, forçant le roi à désarmer les citoyens de Paris, le calvinisme n'aspirait sans doute ni à renverser le roi, ni à détruire la monarchie; mais sa redoutable puissance n'en grandissait pas moins, et elle était, tant pour les catholiques que pour la cour, un sujet de terreurs continuelles. Les protestants d'Allemagne lui servaient d'appui. En même temps s'élevaient d'autre part, contre cette faction, l'esprit municipal des citoyens, les marchands de Paris, les seigneurs de la cour, les prêtres, et presque toutes les femmes. Dans une lettre que Coligny écrit au roi, se trouvent énoncées beaucoup de plaintes; mais jusqu'à quel point ces griefs étaient-ils fondés? L'argent qui lui avait été promis n'a pas été payé; les catholiques insultent les protestants; on ne lui rend pas les honneurs qui lui sont dus, on lui refuse des vivres, et deux des siens ont été tués récemment. En supposant que cela fût vrai, et que la cour eût été de bonne foi, aurait-elle pu refréner la fougue populaire? d'autant plus que les faveurs qu'elle accordait aux protestants étaient injurieuses pour la multitude. On les caressait, et en même temps on les craignait; situation détestable, rien n'étant plus dangereux que d'être redouté des hommes qui ont le pouvoir.

Les huguenots avaient fondé, de 1548 à 1559, leur force militaire, et établi leurs prêches. On chercha à les abattre par la persécution, d'abord en envoyant Anne Dubourg au supplice, puis en disgraciant tous les chefs calvinistes. La maison de Lorraine, attaquée par la conspiration d'Amboise, avait fait rouler des têtes sur l'échafaud. Le tiers état avait cherché à s'entremettre, et à modérer d'une part le mouvement calviniste, de l'autre la persécution de l'orthodoxie: transaction inutile qui dura de 1560 à 1561, sans rien terminer. La guerre était imminente, car, tandis que l'ancienne société catholique s'irritait des concessions faites par la cour à la nouvelle croyance, les calvinistes étaient bien loin de se trouver satisfaits de ces concessions. L'événement de Vassy, la profanation de Saint-Médard, les temples et les prêches envahis tumultueusement, les couvents et les abbayes incendiés, donnèrent le signal de cette terrible guerre civile, qui dura jusqu'en 1562.

C'est à cette année que se rapporte la célèbre conférence de Bayonne. Le dernier historien de cette époque, Capefigue, concède « que le projet de se défaire des huguenots par un moyen quelconque fut conçu et peut-être arrêté dans ces pourparlers. » On sentait les calvinistes si forts, que l'on pensa aux expédients à employer pour les détruire. *L'adresse ne vaut rien*, s'écria Charles IX en présence du chancelier de l'Hospital. C'est que la tête ardente et faible du jeune roi, ayant une fois reçu l'impression que lui avaient transmise le duc d'Albe et Catherine, songeait au massacre, dont l'exécution se trouva contrariée par plus d'une indécision et plus d'un obstacle.

Les efforts du tiers état pour faire adopter des idées de conciliation, observer la foi jurée, modérer la violence des uns et l'obstination des autres, ne purent empêcher la seconde guerre religieuse qui dura de 1566 à 1570, sans avoir d'autre résultat que d'aguerrir les calvinistes aux combats, et d'augmenter la fureur populaire. Lorsqu'ils se furent organisés à Paris pour la guerre civile, les protestants s'accoutumèrent au fanatisme guerrier. La cour de Rome se rendit maîtresse de celle de France, et Pie V écrivait à tous les princes de l'Europe pour les engager à soutenir Charles IX. Si l'on compare les paroles du chef de la religion catholique avec celles du duc d'Albe, de Philippe II, de Catherine de Médicis, de Charles IX, on reconnaîtra que le massacre de la Saint-Barthélemy ne fut que la dernière explosion d'une catastrophe préparée depuis longtemps par la nécessité même des choses et par la position des parties adverses.

Il se fit vers 1570, dans les esprits, une révolution qui les ramena à la paix, résultat de la lassitude générale après une lutte sanglante et inutile. Les exaltés murmuraient, les bourgeois s'en trouvaient blessés, et c'était à contre-cœur que les huguenots déposaient les armes : la cour, après avoir suivi successivement les impulsions de violence, de transaction, de guerre déclarée et de médiation qu'elle avait reçues des Guise, du tiers état, de la cour de Rome et du calvinisme, finit par céder à la tendance calviniste du conseil. Tout semblait, vers la fin de 1572, concourir à une paix religieuse; et si le projet d'un grand massacre, médité durant plusieurs années, subsistait encore, il était laissé à l'écart par Charles IX. Il fut repris quand le protestantisme conquit le pouvoir, après le mariage de Henri IV et de Marguerite; quand le roi se vit pour ainsi dire assiégé par les huguenots, hommes sévères, orgueilleux, inexorables; quand le peuple de Paris s'irrita à l'aspect de ces protestants qui entraient dans leurs murs sans aller à la messe, sans se montrer dans leur antique cathédrale; alors que tout l'intérêt populaire se porta sur Henri de Guise, chef des catholiques, toute la haine populaire sur Coligny et sur le roi, qui suivait ses conseils.

A partir de ce moment, une crainte sourde se répandit dans tous les esprits; et Montluc n'hésite pas à avouer, dans ses *Mémoires*, que les huguenots couraient de grands risques à cette époque : « En apprenant les nouvelles de la cour, je répétois chaque jour en moi-même que l'on faisoit trop de caresses aux huguenots, et qu'il y auroit du bruit. »

En effet, dès que la cour put comprendre l'émotion du vulgaire, l'ambition des protestants, le danger qu'elle courait, l'occasion admirable qui s'offrait, elle dut se rappeler tous les outrages qu'elle avait reçus, et méditer de nouveau les

conseils qu'on lui avait donnés à Bayonne. Coligny, ayant alors offert à Charles IX, qui entrait dans sa vingt-troisième année, l'appui de ses gentilshommes pour s'affranchir de la tutelle de sa mère, Catherine le sut, et elle devint le moteur définitif d'un événement invoqué par toute la bourgeoisie catholique. De toutes parts arrivent des nouvelles, annonçant l'assassinat exécuté à Orange et à Rohan ; et lorsque le roi, fatigué de la domination de sa mère, cédait encore à l'ascendant du grave et austère Coligny, le peuple avait soif de sang, et les catholiques pensaient à la facilité de tuer d'une seule fois tous leurs adversaires. Or, comment ne pas sentir un peu de pitié pour un roi faible, jeune, ardent, placé dans une position aussi critique?

Le moment fatal était arrivé : ici tous les historiens italiens soutiennent que le fils et la mère furent également coupables ; mais les historiens français absolvent Charles IX, pour jeter tout le crime sur Catherine. La fidélité historique nous interdit de passer sous silence quelques faits qui sembleraient prouver la complicité de Charles IX. Davila exalte la dissimulation de Charles, qui « voulut d'abord faire sortir de France les armées étrangères, pour abattre plus complétement les chefs de la secte. » Matthieu, Mézeray, le père Griffet, sont du même avis. « Le roi, dit Matthieu, résolut de venger les offenses faites à son âge, à sa religion, à sa couronne ; de porter la hache aux racines des divisions, et d'en abattre les chefs. La prudence ayant été convertie en une grande dissimulation, et la résolution menée avec un secret jaloux, il en résulta cette cruelle et funeste journée des matines de Paris. »

Ici les relations diplomatiques deviennent importantes : ainsi il existe encore une correspondance minutieuse entre la cour de France et la Mothe-Fénelon, qui négociait à Londres un raccommodement entre Catherine et Élisabeth, en même temps qu'un mariage de la reine d'Angleterre avec le duc d'Anjou ou le duc d'Alençon. Or le massacre s'accomplit au milieu de cette négociation, sans qu'un mot en eût été dit à l'avance pour tempérer l'indignation de l'orgueilleuse souveraine. A la nouvelle de l'événement, la Mothe-Fénelon écrit son embarras à la cour de France, et demande comment il pourra s'en tirer. Ses dépêches avaient été interceptées ; or voici ce qu'il écrit : « Je croy, sire, qu'il a esté fort à propos que le dict seigneur Quillegrey et monsieur Wilson... ayent veu la dicte « lettre, affin d'oster aux ungs et aux autres l'impression qu'ils avoient que ce « fust ung acte projecté de longtemps, et que vous eussiez accordé avecques le « pape et le roi d'Espagne de faire servir les nopces de madame vostre sœur « avec le roy de Navarre à une telle exécution, pour y attrapper à la foys tous « les principaux de la dicte religion assemblés ; ce que la dicte lettre monstre « combien votre intention a esté elloignée de cella, et combien le cas a esté fortuit et soubdein. » Il s'exprimait ainsi le 2 septembre.

Deux jours après, le 24, il ajoutait : « Elle (la reine Élisabeth) s'est advancée dix ou douze pas pour me recepvoir, avec une triste et sévère, mais « toujours fort humayne façon ; et m'ayant mené à une fenestre à part, après « s'estre un peu excusée du délay de mon audience, elle m'a demandé s'il estoit « possible qu'elle peust ouyr de si estranges nouvelles, comme on les publioit, « d'un prince qu'elle aymoit et honoroit, et auquel elle avoit mis plus de fiance « qu'en tout le reste du monde. Je luy ay respondu, sire, qu'à la vérité je me « venois condouloyr infiniment avec elle, de la part de vostre majesté, d'ung

« extresme et bien lamentable accident, où vous aviez esté contrainct de passer, « au plus grand regret que de chose qui vous fust advenue depuis que vous es- « tiez né au monde. Et luy ay racompté par ordre tout le faict, selon l'instruc- « tion que j'en avoys, adjouxtant aulcuns advertissements que j'ai estimé bien « nécessaires pour luy fère toucher que, par l'aprehension de deux extresmes « dangers, qui estoient si soubdeins qu'il ne vous avoit resté une heure entière « de bon loysir pour les remédier; et dont l'ung estoit de vostre propre vye et de « celle de la royne vostre mère, et de messeigneurs vos frères, et l'autre d'un « inevitable recommencement des troubles, pire que les passés; vous aviez esté « contrainct, à vostre plus que mortel déplaysir, non-seulement de n'empêcher, « mais de laysser exécuter, en la vie de mons. l'amiral et des siens, ce qu'ils « préparoient en la vostre, et courre sur eulx la sédition qui leur estoit déjà « dressée, etc., etc. »

Lorsque M. de Chateaubriand remplissait à Rome les fonctions d'ambassadeur, il s'y procura la correspondance de Grégoire XIII avec le nonce Salviati, et la communiqua à sir James Mackintosh, qui en fit usage dans son *History of England*. On peut aussi consulter Sismondi, *Histoire des Français*, t. XII. Or il en résulte qu'à l'instant de l'exécution, le nonce ignorait absolument les projets de la cour de France.

Si le pape n'en savait rien, Philippe II en était-il informé?

Quand les Français envahirent l'Espagne sous Napoléon, ils enlevèrent des archives de Simancas la correspondance de Philippe II avec ses agents en France. Chacun put alors les consulter, et Capefigue principalement s'en servit dans l'*Histoire de la Réforme, de la Ligue, et du règne de Henri IV;* elle établit que le roi d'Espagne resta de même dans l'ignorance de toute machination.

D'un autre côté, ce qui pourrait aider à la supposition qu'il y aurait eu au moins une trame, c'est un passage d'une lettre (la 186me) du cardinal d'Ossat. Il y raconte qu'au moment où il sollicitait à la cour pontificale la dissolution du mariage de Henri IV avec Marguerite, Clément VIII lui rapporta que lorsqu'il était question de ce mariage, il se trouvait à la cour de France en qualité d'auditeur du cardinal Alexandrino, légat de Pie V; que ce légat faisait tous ses efforts pour dissuader Charles IX d'approuver l'union projetée. « Mais le roi le « prit un jour par la main, et lui dit : *Monsieur le cardinal, tout ce que vous « me dites est bon, et j'en remercie le pape et vous; et si j'avois quelque au- « tre moyen de me venger de mes ennemis, je ne ferois pas ce mariage : « mais je n'qi point d'autre moyen que cestuy-ci.* Ajouta sa sainteté que, « lorsque la nouvelle de la St-Barthélemy vint à Rome, le dit cardinal Alexan- « drin dit : *Loué soit Dieu! le roi de France m'a tenu sa promesse.* »

Cela peut être; mais comment concilier la préméditation de Charles IX avec le reste de sa vie? En effet, tout le monde sait dans quelle intimité il vivait alors avec Coligny : dans les lettres qu'il lui écrivait peu avant le massacre de la Saint-Barthélemy, il se plaignait amèrement de la reine mère, des favoris italiens qui l'entouraient, et de l'espèce d'esclavage auquel il était obligé de se soumettre. Il n'est possible d'expliquer tant de contradictions que par son caractère fougueux et inconstant. Mécontent de la domination maternelle, mécontent des huguenots, impatient, ardent, inquiet, capable des résolutions les plus violentes et les plus contradictoires, Charles IX, tel qu'il est dépeint par les historiens, a très-

bien pu promettre, d'un côté, l'extermination des huguenots, de l'autre, son appui et son amitié à Coligny ; puis, après avoir flotté incertain dans une situation si embarrassante, embrasser tout à coup avec fureur le parti du massacre. Rien ne peint mieux l'hésitation de son âme que les paroles qu'il prononça quand il apprit la nouvelle de l'assassinat tenté sur Coligny : *Pour l'amour de Dieu, n'aurai-je jamais une heure de bien?*

Que Catherine de Médicis et le duc d'Anjou aient chargé Maurevert de tuer Coligny, c'est ce que prouvent les aveux du duc lui-même dans sa relation, que l'on trouve à la suite des *Mémoires de Villeroy*, dans la collection de Petitot. Il assure donc avoir lui-même, de concert avec sa mère, fait assassiner Coligny, parce qu'il leur enlevait tout ascendant sur le cœur du jeune roi. Mais comme le coup avait manqué, et que l'amiral s'en prévalait pour les ruiner tout à fait, ils résolurent d'essayer de nouveau de s'en défaire, non plus en secret, ce qui n'aurait pas été possible, mais à découvert. Ils inventèrent donc la ruse de faire courir le bruit d'une conspiration des huguenots, et s'en servirent pour effrayer le roi, qui approuva le massacre à la condition que Coligny serait épargné. Au moment où ils redoublaient d'efforts pour enflammer sa colère, « il jura par la mort de « Dieu, puisque nous trouvions bon que l'on tuât l'amiral, qu'il le vouloit, mais « aussi tous les huguenots de France, afin qu'il n'en demeurât pas un qui lui « dût reprocher après ; et que nous y donnassions ordre promptement. Et sortant furieusement, nous laissa dans son cabinet, où nous avisâmes le reste « du jour, le soir et une bonne partie de la nuit, ce qui sembla à propos pour « l'exécution d'une telle entreprise... Or, après avoir reposé seulement deux « heures la nuit, ainsi que le jour commençoit à poindre, le roi, la reine, ma « mère et moi, allâmes au portail du Louvre joignant le jeu de paume, en une « chambre qui regarde sur la place de la basse cour, pour le commencement de « l'exécution, où nous ne fûmes pas longtemps, ainsi que nous considérions « les événements et les conséquences d'une si grande entreprise, à laquelle, pour « dire vrai, nous n'avions jusqu'alors bien pensé, que nous entendîmes à l'instant tirer un coup de pistolet, et ne saurais dire en quel endroit, ni s'il offensa « quelqu'un : bien sais-je que le son seulement nous blessa tous trois si avant « dans l'esprit, qu'il offensa nos sens et notre jugement, épris de terreur et d'appréhension des grands désordres qui s'alloient lors commettre ; et, pour y « obvier, envoyâmes soudainement, et en toute diligence, un gentilhomme vers « monsieur de Guise, pour lui dire et expressément commander de notre part « qu'il se retirât à son logis, et qu'il se gardât bien de rien entreprendre sur « l'amiral ; ce seul commandement faisant cesser tout le reste, parce qu'il avoit « été arrêté qu'en aucun lieu de la ville il n'entreprendroit rien qu'au préalable « l'amiral n'eût été tué : mais tôt après le gentilhomme, retournant, nous dit « que monsieur de Guise lui avoit répondu que le commandement étoit venu trop « tard, que l'amiral étoit mort, et que l'on commençoit à exécuter par tout le « reste de la ville. »

Les historiens n'ont pas tenu compte de cette confession ingénue, qui contient toute l'explication de l'énigme : le *changement soudain* du roi est précisément la preuve de l'inquiétude et de l'hésitation caractéristique que nous avons signalée. Voilà bien la peinture fidèle de l'homme qui promit la mort des huguenots, qui leur pardonna, leur fit la guerre, puis se jeta dans leurs bras, et finit

par vouloir qu'ils fussent tous tués, afin qu'il n'en restât pas un pour lui adresser des reproches. Tout n'est-il pas expliqué par la position, par l'intérêt et par les antécédents des personnages de ce drame? Catherine avait développé chez Charles IX les inclinations physiques et les instincts féroces; en effet, il y a quelque chose de brutal dans les impulsions rapides, véhémentes, instantanées, qui déterminent sa conduite.

Dès lors Charles IX ne s'occupe plus du cours des événements; mais, tombant dans une espèce d'apathie désespérée, il laisse à ses courtisans et à sa mère le soin de préparer et d'exécuter le massacre; preuve de son indifférence coupable. Huit ou neuf heures avant le carnage, il descendit avec le roi de Navarre, le prince de Condé et d'autres seigneurs, dans une forge située sous son appartement, où il travaillait souvent en chemise ou couvert d'une casaque noire, et s'y mit à l'ouvrage comme d'habitude, distribuant la besogne aux ouvriers, sans trahir par le moindre signe le terrible secret dont son âme était chargée. La même indifférence atroce se retrouve dans une lettre qu'il adresse immédiatement après la terrible exécution à Ferrails, son ambassadeur à Rome, où, après avoir rempli les trois quarts de la lettre de détails insignifiants, il ajoute, en manière de postscriptum : « Sur ce, je dois vous informer qu'un des ennemis de l'amiral lui ayant tiré un coup d'arquebuse, il en est résulté une émeute dans la ville, pourquoi beaucoup ont été tués. »

Le duc de Guise prépara le mouvement populaire, tandis que Catherine faisait servir à ses projets les troupes du roi. La cloche de l'hôtel de ville sur la place de Grève donna le signal, auquel répondit celle de Saint-Germain l'Auxerrois, et les bourgeois prirent l'initiative. La conduite de Charles IX fut horriblement passive; et le peuple accomplit sa part de la tâche avec cette fureur implacable que les masses déploient toutes les fois qu'elles sont enflammés par le spectacle du carnage.

Dernièrement M. Gachard a mis sous les yeux de l'Académie des sciences de Bruxelles (4 juin 1842) un bulletin du massacre de la Saint-Barthélemy, rédigé par le duc d'Albe, et trouvé à Mons dans les archives d'État. Ce lieutenant de Philippe II assiégeait Mons quand il reçut cette nouvelle, et il en rédigea aussitôt une relation, qu'il communiqua à tous ceux qui pouvaient y avoir intérêt. Il écrivait en ces termes au comte de Boussu, gouverneur de Hollande : « Monsieur « le comte, je vous envoie avec ceste la relation des choses succédées à Paris et « en France, qui sont admirables, et vrayment significatives que Dieu est servy « de changer et reduyre les choses comme il cognoit convenir pour la conser- « vation de la saincte foy et augmentation de son sainct service et sa gloire; et « après tout cela, ces choses viengnent si merveilleusement à propos en ceste « conjecture pour les affaires du roy nostre maistre, que plus ne pourriont : « dont ne pouvons assez remercier sa divine bonté; et ay bien voulu que sceus- « siez le tout, pour le communiquer à touts bons subjects de sa majesté, afin « que de tout Dieu soit loué... »

Voici le bulletin qui accompagnait cette lettre : « Le 22 aoust 1572, sortant « l'admiral du Louvre, à Paris, vers la maison, pour disner, lisoit une lettre; et, « en passant par devant la maison d'un chanoine qui autrefois avoit esté rece- « veur du seigneur de Guise, fust tiré d'une arquebousade chargée de quatre « balles, avec laquelle on lui emporta le doigt près du poulx de la main droicte,

sinat? Il serait difficile de le dire. Si les victimes catholiques furent en moins grand nombre que les victimes protestantes, ce fut uniquement parce que la multitude était catholique. Chez les uns il y avait obstination de rébellion; chez les autres, obstination de fureur. En 1567 et 1569, les rues de Nîmes furent teintes de sang catholique. Un affreux massacre, que les gens du pays appelèrent la *Michelade*, fut organisé par les protestants le jour de Saint-Michel en 1567. Les catholiques renfermés sous bonne garde dans l'hôtel de ville y furent égorgés par leurs ennemis avec une horrible régularité, qui rappelle les boucheries de septembre, durant la révolution. On les fit descendre l'un après l'autre dans les tombeaux de l'église, où les religionnaires les attendaient, pour les percer à coups de dagues; des hommes munis de torches étaient placés sur la flèche et sur les fenêtres du clocher, pour mieux éclairer cette scène de carnage, qui dura depuis onze heures du soir jusqu'à six du matin.

Les mêmes crimes se renouvelèrent sous des formes diverses dans toute la France, sans qu'il soit possible d'affirmer que l'un ou l'autre parti eût pris l'initiative du massacre. Dans les lieux où le protestantisme constituait le parti principal, les catholiques succombèrent; la supériorité resta aux catholiques, là où, comme à Paris, les protestants étaient en minorité. Maurevert assassina Coligny, et Poltrot, le duc de Guise. Les huguenots, contraints de s'organiser pour leur défense, réduisirent le trône et la cour à l'extrémité, tellement que le roi ne représenta plus aucun des intérêts qui agitaient violemment la foule. A droite et à gauche de la couronne royale surgirent deux couronnes, celle du protestantisme sur la tête de Coligny, celle du catholicisme sur celle du duc de Guise. La cour, dépourvue de forces, se mit sous les armes, et l'astuce de Catherine de Médicis représenta merveilleusement la politique païenne du siècle. Ainsi d'une part la galanterie, la volupté, le libertinage, la dépravation de la cour; de l'autre la sévérité aguerrie, l'opiniâtreté rebelle, l'indomptable fermeté des protestants, enfin le fanatisme populaire et le zèle enflammé des catholiques. En s'alliant tour à tour, par suite de sa faiblesse, à chacun de ces partis, le trône, toujours respecté en apparence, mais toujours méprisé au fond, fut complice de tous les crimes qu'il prétendait réprimer; complice de la rébellion, qu'il ne punissait pas, complice du massacre de la Saint-Barthélemy, qu'il tramait avec les catholiques.

Dans cet état de choses, si l'on eût dit à la cour, Pour reconquérir le pouvoir, il faut professer le protestantisme, la cour serait devenue protestante: cour dissolue, où le roi lui-même, malgré sa sévérité catholique, menait une vie si peu digne d'un chrétien; où ce n'étaient que danses, mascarades, banquets préparés par des cuisiniers italiens; cantiques entonnés pendant la nuit, visites à des astrologues, duels, raffinements de mollesse; *fleurs de plaisir teintes d'une pourpre sanglante*, selon l'expression de Pasquier. Telle était l'existence de cette cour. Charles IX et les seigneurs qui l'entouraient usaient ce que leur âme avait d'énergie dans des exercices corporels, en folies et en extravagances bizarres. Le roi paria avec M. de Chaulnes qu'il parviendrait, au bout d'un an, à baiser le bout de son pied : gageure faite sérieusement, dont l'écrit existe encore à la Bibliothèque royale parmi les manuscrits de Béthune. Catherine de Médicis n'épargnait rien pour accroître cette manie de crimes, cette bizarrerie et cette dépravation de mœurs, qui favorisaient ses desseins.

Les mouvements des puissances protestantes et catholiques se mêlaient à tout ce chaos. Les unes et les autres cherchaient à faire pencher la balance en leur faveur; les unes et les autres donnaient des conseils contradictoires, que l'on écoutait avec l'intention de les suivre quand l'occasion se présenterait. Mais les désirs, les intrigues, les vœux ardents, étaient nécessairement subordonnés au cours des événements, que personne ne pouvait prévoir.

La cour, lasse de l'agrandissement des calvinistes, chercha d'abord tous les moyens de se défaire d'eux; puis elle essaya de gagner du temps, ensuite de négocier: tantôt elle les combattait, tantôt elle les caressait. Elle songea à les gagner, en leur offrant la liberté de conscience; mais, effrayée de leurs menaces, elle retomba dans un désespoir qui, la ramenant à ses premières idées d'extermination, l'obligea finalement à recourir au massacre. Or ce massacre aurait-il été l'objet d'une préméditation de sept ans? Non, assurément. Aurait-on commencé à s'en occuper lors de la conférence de Bayonne? Oui, sans doute; et si ce ne fut pas une trame arrêtée, ce fut au moins un dessein vague, comme l'attestent les paroles des historiens contemporains, tels que Tavannes, Castelnau, le Laboureur, Matthieu, Calignon, la Noue, Adriani, Davila, Famiano Strada. « Les deux cours, dit Strada, s'entendirent quant au secours qu'elles devaient se fournir mutuellement pour l'extirpation de l'hérésie, et quant aux remèdes à appliquer aux maux de la religion en France. » Adriani parle plus clairement : « On finit par s'en tenir aux conseils que le duc d'Albe avait donnés à Bayonne, selon le sentiment du roi catholique; et lorsqu'on eut reconnu l'impossibilité de venir à bout de quelque chose autrement que par la mort de tous les chefs des huguenots, en renouvelant à Paris les Vêpres siciliennes, on suivit ce conseil en 1572, dès que l'occasion s'en présenta. » Adriani recueillit, à ce que l'on croit, les matériaux de son histoire dans le journal particulier de Cosme, grand-duc de Toscane.

Selon Davila, qui jouissait de la confiance de la reine mère, les moyens à employer pour extirper l'hérésie furent conçus et arrêtés à Bayonne. Comme le duc d'Albe recommandait surtout de n'épargner aucun des chefs, attendu qu'une hure de saumon valait mieux que cent grenouilles, la reine répondit « qu'elle prendrait ce parti dans un cas désespéré : mais que d'abord on chercherait à prévenir l'effusion du sang, et à ramener les huguenots dans le sein de l'Église par la conciliation et la douceur. » On se sépara, poursuit le même écrivain, en se promettant assistance et secours, mais en se réservant d'agir selon les circonstances qui se présenteraient, et pourraient modifier les projets de chacun.

« Dans l'assemblée de Bayonne, dit l'auteur des *Mémoires de Tavannes*, il fut résolu que les deux couronnes se protégeroient réciproquement, en maintenant la religion catholique, en triomphant de ceux qui leur étoient rebelles, et en faisant en sorte que les chefs des séditieux fussent *pris et justiciés.* » Le Laboureur, commentateur de Castelnau, dit que « les huguenots étoient avertis que la ligue formée contre eux étoit prête à éclater après la conférence de Bayonne. » Pasquier affirme qu'à partir de ces pourparlers, les soupçons des calvinistes ne cessèrent de s'accroître, et qu'ils cherchèrent, depuis ce moment, à rendre leur organisation militaire plus forte et plus redoutable.

Que pourrait-on opposer à cette assertion des protestants et des catholiques? Dira-t-on que la ligue des princes ne fut qu'un projet; sans résultat, que l'*édit*

de pacification de 1570 fut dicté par un désir sincère de conciliation générale; que les huguenots abusèrent de l'indulgence dont on avait usé à leur égard; que le mariage de Henri de Béarn avec Marguerite de France leur inspira une folle présomption? Soit; mais cela ne détruit pas les témoignages cités plus haut. Il était nécessaire et naturel, politiquement parlant, que les princes catholiques s'unissent pour détruire une hérésie qui les menaçait dans leurs intérêts les plus chers. Cette ligue réussit; mais elle n'était dans son origine qu'une conception imparfaite. Il était naturel d'autre part que les idées de prudence et d'humanité, peut-être aussi de crainte personnelle, s'opposassent à l'exécution du plan conçu à Bayonne, puisque, après beaucoup d'incertitudes, d'hésitations, de démarches contradictoires, on recourut enfin, de désespoir, au parti de la violence la plus atroce; violence depuis longtemps conseillée, tramée, méditée, reprise et abandonnée tour à tour, mais considérée comme un dernier refuge. Il était naturel que certains caractères dissimulés et profonds ne perdissent jamais de vue le but proposé.

Arbitre des relations extérieures, enveloppant la France dans le système de la réforme, donnant l'éveil à l'indépendance municipale des provinces et à la grande existence de la féodalité, forçant le roi à désarmer les citoyens de Paris, le calvinisme n'aspirait sans doute ni à renverser le roi, ni à détruire la monarchie; mais sa redoutable puissance n'en grandissait pas moins, et elle était, tant pour les catholiques que pour la cour, un sujet de terreurs continuelles. Les protestants d'Allemagne lui servaient d'appui. En même temps s'élevaient d'autre part, contre cette faction, l'esprit municipal des citoyens, les marchands de Paris, les seigneurs de la cour, les prêtres, et presque toutes les femmes. Dans une lettre que Coligny écrit au roi, se trouvent énoncées beaucoup de plaintes; mais jusqu'à quel point ces griefs étaient-ils fondés? L'argent qui lui avait été promis n'a pas été payé; les catholiques insultent les protestants; on ne lui rend pas les honneurs qui lui sont dus, on lui refuse des vivres, et deux des siens ont été tués récemment. En supposant que cela fût vrai, et que la cour eût été de bonne foi, aurait-elle pu refréner la fougue populaire? d'autant plus que les faveurs qu'elle accordait aux protestants étaient injurieuses pour la multitude. On les caressait, et en même temps on les craignait; situation détestable, rien n'étant plus dangereux que d'être redouté des hommes qui ont le pouvoir.

Les huguenots avaient fondé, de 1548 à 1559, leur force militaire, et établi leurs prêches. On chercha à les abattre par la persécution, d'abord en envoyant Anne Dubourg au supplice, puis en disgraciant tous les chefs calvinistes. La maison de Lorraine, attaquée par la conspiration d'Amboise, avait fait rouler des têtes sur l'échafaud. Le tiers état avait cherché à s'entremettre, et à modérer d'une part le mouvement calviniste, de l'autre la persécution de l'orthodoxie: transaction inutile qui dura de 1560 à 1561, sans rien terminer. La guerre était imminente, car, tandis que l'ancienne société catholique s'irritait des concessions faites par la cour à la nouvelle croyance, les calvinistes étaient bien loin de se trouver satisfaits de ces concessions. L'événement de Vassy, la profanation de Saint-Médard, les temples et les prêches envahis tumultueusement, les couvents et les abbayes incendiés, donnèrent le signal de cette terrible guerre civile, qui dura jusqu'en 1562.

méthode abrégée et précipitée est très-peu propre aux découvertes, et l'est au contraire beaucoup à multiplier les disputes.

La voie qui promet un heureux succès se trouve à l'opposé de celle-là ; elle exige que l'on généralise lentement, en passant des choses particulières à celles qui sont, seulement d'un degré, plus générales ; de celles-ci à d'autres d'une plus grande extension ; et ainsi peu à peu jusqu'à ce qu'elles soient universelles. Nous pouvons à l'aide de ces moyens espérer d'atteindre à des principes non vagues et obscurs, mais lumineux et bien définis, et tels que la nature elle-même ne refuse pas de les reconnaître.

Avant de donner les règles de ce procédé inductif, Bacon énumère les causes d'erreur, ou les *idoles*, comme il les appelle dans son langage figuré, les fausses divinités devant lesquelles l'esprit a été longtemps habitué à se courber. Il juge cette énumération d'autant plus nécessaire que les mêmes idoles pourraient reparaître, même après la réforme de la science, et se servir des véritables découvertes faites pour colorer leurs déceptions. Il divise ces erreurs en quatre classes, auxquelles il donne des noms fantastiques il est vrai, mais pleins de signification.

Les premières sont les idoles de la tribu (*idola tribus*), ou les causes d'erreur fondées sur la nature humaine en général et sur des principes communs à tous les hommes. « L'esprit n'est pas comme un miroir plan qui reflète les images des choses exactement telles qu'elles sont, mais comme un miroir d'une surface inégale, qui confond sa propre figure avec les figures des objets qu'il représente. » Parmi les idoles de cette classe, nous pouvons compter la propension que tous les hommes ont à trouver dans la nature un plus grand degré d'ordre, de simplicité et de régularité que l'observation ne nous en indique. Ainsi, aussitôt que les hommes eurent aperçu que les orbites des planètes étaient rondes, ils les supposèrent immédiatement circulaires, et crurent que leur mouvement était uniforme ; or, c'est avec ces hypothèses téméraires et gratuites que les astronomes de l'antiquité se fatiguèrent sans cesse pour concilier leurs observations. La propension que Bacon a si bien caractérisée ici est la même qui, depuis, a été connue sous le nom d'*esprit de système*, et l'histoire de la science moderne a pleinement justifié sa crainte que cette cause d'erreur ne continuât à infecter la philosophie renouvelée; il paraît trop que la même chose doit arriver toujours, parce que malheureusement l'illusion est fondée sur le même principe d'association et de combinaison où prend sa source notre amour du savoir.

2° Les idoles de la caverne (*idola specus*) sont celles qui naissent du caractère particulier de l'individu. Bacon imagine que chaque individu a sa sombre caverne, où la lumière pénètre imparfaitement, et dont l'obscurité est habitée par une idole tutélaire, sur l'autel de laquelle la vérité est souvent immolée. Il remarque ici que la grande diversité qui existe entre la capacité des hommes dérive de ce que certains esprits sont plus aptes à observer les différences, et d'autres à signaler les ressemblances des choses. Chacune de ces tendances donne facilement dans l'excès, et chaque individu est particulièrement sujet à être trompé par des impressions de l'un ou de l'autre genre. Les études spéciales de l'homme ont aussi une grande influence pour soumettre son opinion au préjugé, et rendre son jugement partial.

3° Les idoles du forum ou de la place publique (*idola fori*) sont celles qui naissent de la fréquentation de la société, et spécialement du *langage*, qui peut devenir le guide et la règle de nos pensées, au lieu d'être seulement le symbole conventionnel destiné à les exprimer. Cela se rapproche beaucoup de l'excellente observation de Hobbes, que les paroles sont la monnaie des sots, mais qu'elles ne servent aux sages que de jetons.

4° Les idoles du théâtre (*idola theatri*) sont les erreurs nées des systèmes et des dogmes des diverses écoles de philosophie. L'idée de Bacon était que chacun de ces systèmes mettait sur la scène la représentation d'un monde imaginaire : de là le nom donné à ces idoles. Elles n'entrent pas dans les esprits naturellement comme les autres ; l'homme doit travailler pour les acquérir, et souvent elles sont la conséquence d'un grand savoir et d'une longue étude. « La philosophie, telle qu'elle a été cultivée jusqu'ici, a pris beaucoup d'un petit nombre de choses, ou peu de beaucoup ; dans les deux cas, elle a une base trop étroite pour être de longue durée ou d'une grande utilité. » Il appelle la première espèce philosophie empirique, qui prend tous ses principes d'un petit nombre de faits ; telle était de son temps la philosophie des alchimistes : il nomme l'autre sophistique, et de ce genre étaient les systèmes des anciens, presque entièrement le fruit de l'imagination du philosophe.

Bacon part de là pour retracer l'histoire de la philosophie ancienne, et les circonstances qui jusqu'alors avaient favorisé ces méthodes philosophiques vicieuses : l'influence de la vanité, d'une part, les espérances visionnaires, de l'autre ; les pernicieux effets du respect pour l'antiquité et pour les grands noms, du penchant à rechercher seulement les choses rares, et dont on ne sait pas se rendre compte, en négligeant celles qui arrivent journellement. Après ces notions préliminaires, mais extrêmement importantes, le grand restaurateur de la philosophie s'occupe, dans le second livre, de décrire et d'éclaircir cette méthode d'*induction*, qu'il cherche à établir comme le seul et vrai moyen de scruter la vérité physique.

Le premier objet est de préparer une histoire des phénomènes à expliquer dans toutes leurs modifications et leurs variétés ; et il s'arrête avec raison sur le soin, l'exactitude et la fidélité avec laquelle cette partie du travail doit être exécutée. C'est dans ce sens vaste qu'il emploie l'expression d'*histoire naturelle*, tant dans cette partie de ses écrits que dans les autres.

Le second pas est une comparaison des faits divers, décrits et ordonnés de manière à trouver ce que Bacon appelle la *forme*. C'est presque le synonyme de ce que nous nommerions la *cause* du phénomène, c'est-à-dire quelque chose qui se trouve là où existe la qualité particulière ; et réciproquement la forme doit pareillement se trouver là où se trouve la qualité. Ainsi lorsque la transparence sera la qualité, il devra y avoir quelque constitution particulière de la matière (ce qui est l'objet de la recherche), qui est la forme ou la cause de cette qualité.

Il y a, pour obtenir la connaissance des formes, deux points subordonnés de recherche d'une importance générale, qui, dans le langage de l'auteur, sont le *latens processus* et le *latens schematismus*. Le premier est la marche secrète et invisible par laquelle s'opèrent les changements sensibles, et qui semble comprendre le principe même, qui fut ensuite appelé *loi de continuité*, d'a-

près lequel aucun changement, quelque petit qu'il soit, ne peut avoir lieu que dans le *temps*. Connaître la relation entre le temps et le changement qui s'est opéré en lui, ce serait avoir une connaissance parfaite du *progrès latent*. Dans le tir d'un canon, par exemple, la succession des événements dans le court intervalle de l'application de la mèche à l'explosion, constitue un progrès latent, d'un genre extrêmement complexe. Le *schematismus latens* est cette structure invisible des corps, dont dépend un si grand nombre de leurs qualités, comme la structure des cristaux, etc., ou cette disposition de particules qui détermine la constitution spéciale de la matière, relativement à l'élasticité, au magnétisme, etc.

Dans la recherche des formes des phénomènes, le premier pas doit tendre à faire voir quelles formes sont à exclure par la nature du cas. Le champ de l'hypothèse est ainsi limité, et les recherches sont restreintes dans un cercle moins grand. En conséquence, si nous recherchons cette qualité, qui est la cause et la forme de la transparence, nous devons exclure de suite la rareté ou la porosité, parce que nous avons, dans le diamant, un cas de corps très-dense, et pourtant transparent. Il est aussi très-important de faire attention aux cas négatifs, comme celui du verre, qui, lorsqu'il est broyé, n'est plus transparent. Après que des exclusions nombreuses ont laissé uniquement quelques principes communs à tous les cas, on doit prendre l'un d'eux comme cause; et la validité de l'hypothèse doit être prouvée, en la prenant pour point de départ du raisonnement hypothétique, afin de voir si elle peut rendre compte de tous les phénomènes. « Il n'est donné à l'homme que de procéder, en débutant par des négatives, pour terminer par une affirmative, après l'exclusion de toute autre chose. » Il explique admirablement sa méthode par l'exemple de la chaleur, et en poursuivant la marche qu'il recommande, autant que le permettait l'état des connaissances du temps.

En continuant ainsi la marche de recherche inductive, il arrive jusqu'à trouver que certains faits sont d'une bien plus grande importance que certains autres, pour la découverte de la vérité. Quelques-uns montrent la chose cherchée dans son plus haut degré, d'autres dans son degré le plus bas; quelques-uns la présentent simple et non combinée; chez d'autres elle apparaît confuse, par suite d'une variété de circonstances. Il y a des faits faciles à interpréter, d'autres qui sont fort obscurs, et seulement intelligibles, à raison de la lumière que les autres jettent sur eux. Ces différences conduisirent Bacon à distinguer les *prærogativæ instantiarum*, c'est-à-dire la valeur comparative des faits, comme moyens de découverte des causes. Il n'énumère pas moins de vingt-sept points de distinction, en entrant longuement dans les particularités de chacun. Nous donnerons une idée de leur nature, en indiquant quelques-uns des plus notables.

Les *instantiæ solitariæ* sont des exemples ou de la même qualité, existant en deux corps qui n'ont pas autre chose de commun, ou d'une qualité en laquelle deux corps diffèrent, tandis qu'ils sont semblables dans toutes les autres. Dans les deux cas, les hypothèses quant à la forme ou aux causes sont limitées : dans le premier, elles ne peuvent comprendre aucune des choses en quoi diffèrent les corps; dans le second, aucune de celles en quoi ils concordent.

Bacon donne du premier cas un exemple assez singulier. Il dit, en parlant de la cause ou forme de la couleur, qu'il se rencontre *instantiæ solitariæ* dans les cristaux, dans les prismes de verre et dans les gouttes de rosée, qui parfois offrent des couleurs; et néanmoins ils n'ont, avec les pierres, les fleurs et les métaux, qui possèdent une coloration permanente, rien autre chose de commun que la couleur même. Il en conclut que la couleur n'est autre chose qu'une modification des rayons de la lumière, produite, dans le premier cas, par les divers degrés d'incidence, et, dans le second, par la texture ou constitution de la surface des corps; remarquable anticipation de ce que Newton devait bientôt établir à l'aide d'expériences.

Les *instantiæ radii* sont des cas mesurés par les lignes et par les angles; les *instantiæ curriculi*, des cas mesurés par le temps.

Sous la première espèce, Bacon fait quelques observations singulières pour l'étendue d'idées qu'elles révèlent, même dans l'enfance de la science physique. Il fait mention des forces avec lesquelles les corps agissent l'un sur l'autre à distance, et donne quelques indications de l'attraction que les corps célestes exercent réciproquement l'un sur l'autre. « Il est à rechercher s'il y a une force magnétique agissant mutuellement entre le globe et les corps graves, ou entre la lune et la mer, ou entre le ciel des étoiles et les planètes, par laquelle ils soient appelés et élevés à leur apogée. Ce sont tous cas d'action lointaine. » (*Novum organum*, II, aph. 45.)

Pour la seconde espèce, après avoir observé que tout changement et tout mouvement requiert un temps, il devance d'une manière remarquable les découvertes futures dans les termes suivants : « La considération de ces choses produisit en moi un doute tout à fait merveilleux : savoir, si la face du ciel serein et constellé est vue au moment où elle existe réellement, ou si on ne la voit que quelque temps après; et s'il n'y a pas, par rapport aux corps célestes, un temps vrai et un temps apparent, comme il y a un lieu vrai et un lieu apparent, au dire des astronomes, à cause des parallaxes. Car il semble impossible que les rayons des corps célestes puissent passer par l'immense intervalle entre eux et nous en un instant, et n'exigent pas au moins quelque portion considérable de temps. » (*Ibid.*, II, aph. 46.) La détermination de la vitesse de la lumière, exécutée depuis Bacon, et les belles découvertes qui en ont été la conséquence, sont les meilleurs commentaires qu'il puisse y avoir sur ce passage, et le plus grand éloge de son auteur.

Les *instantiæ ostensivæ*, qu'il appelle aussi *elucescentes* et *prædominantes*, sont des cas dans lesquels certaine qualité particulière se montre dans son plus haut degré de pouvoir et d'énergie. Dans ces cas, une semblable qualité est dégagée des empêchements qui l'entravent ou la contrarient ordinairement, ou bien elle prédomine sur les autres, dont elle est habituellement enveloppée ou masquée. Bacon offre pour exemple le thermomètre (nouvellement inventé) ou *vitrum calendare*, ainsi qu'on l'appelait, comme présentant à un degré visible le pouvoir expansif de la chaleur. Nous pourrions fournir un exemple plus parfait dans l'expérience de Torricelli, par suite de laquelle la pression actuelle de l'atmosphère est rendue manifeste, quoiqu'elle soit communément celée, par suite de sa pression dans toutes les directions.

Les *instantiæ clandestinæ*, appelées aussi *instantiæ crepusculi*, présen-

tent, à l'opposé des précédentes, un pouvoir quelconque dans l'état le plus faible de son existence : telle est l'attraction capillaire à son extrême limite, quand le récipient cesse d'être capillaire.

Celles que l'auteur appelle *instantiæ manipulares*, et que nous appelons cas collectifs ou faits généraux, sont peut-être les plus importantes, attendu qu'elles sont souvent celles qui constituent le dernier degré auquel puisse se porter notre généralisation. Nous en avons l'exemple dans un des pas les plus importants qui aient été faits en aucune partie des connaissances humaines, les lois de Képler. De la comparaison d'un certain nombre d'observations, on obtient la forme et la grandeur de l'orbite d'une planète, et de la même manière son temps périodique dans cette orbite. C'est là un fait collectif pour chaque planète. En comparant les mêmes résultats pour toutes les planètes, nous avons un fait collectif plus général ; et la loi de Képler, qui lie leurs temps périodiques et leurs distances moyennes, arrive à être un fait collectif d'un ordre encore supérieur.

Les cas parallèles ou *analogues* sont particulièrement signalés par Bacon comme d'un très-grand usage pour guider dans l'investigation de la vérité. Or les *instantiæ monodicæ*, ou faits singuliers, sont importantes à noter, parce qu'elles diffèrent en quelques particularités considérables de la classe à laquelle elles appartiennent, comme le soleil parmi les étoiles, Saturne parmi les planètes, les pierres météorologiques, etc. Les *instantiæ comitatus* sont des cas dans lesquels une propriété est invariablement accompagnée d'une autre, comme la flamme et la chaleur, la chaleur et la dilatation, la solidité et la pesanteur.

Mais les plus essentielles peut-être, comme venant au secours de toutes les autres, sont celles que Bacon appelle *instantiæ crucis*. Quand deux ou plusieurs causes se présentent, dont chacune peut, à ce qu'il semble, donner également raison du phénomène, s'il se trouve dans le cas quelque nouvelle circonstance qui puisse être expliquée par l'une ou par l'autre cause, celle-ci détermine aussitôt la question et fait l'office d'une croix dans un carrefour, et son nom est dérivé de là. Ce cas est peut-être le plus familier de toute son énumération philosophique, et nous en reconnaissons l'usage dans presque toutes les grandes découvertes de la science.

Cette citation éclaircit ce que nous n'avons pu qu'indiquer en abrégé dans le texte concernant le *Novum organum*, qui est l'ouvrage sur lequel se fonde l'admiration accordée au chancelier anglais.

Bacon est né au sein de la nuit la plus profonde, dit d'Alembert ; *Bacon apparut soudain au milieu des ténèbres et des cris barbares de l'école, pour ouvrir de nouvelles routes à l'esprit humain*, dit Cabanis. Enfin Voltaire s'exprime ainsi : *De toutes les expériences faites depuis Bacon, il n'en est pas une qui n'ait été indiquée par lui*. Le siècle passé, qui, tout en vantant la liberté, se montrait plein de servilité pour quiconque avait l'effronterie d'élever la voix plus haut que les autres, et de mettre son opinion au-dessus de l'opinion générale, applaudit à cet éloge, et le répéta. Il dit que Bacon avait créé les sciences modernes en substituant l'induction au syllogisme ; et l'autel qu'il refusait à la Divinité et à la vertu, il le dressa en l'honneur de Bacon. *La nuit la plus profonde!* Cependant Archimède, Euclide, Pappus, Diophante, Ératosthène, Hipparque, Ptolémée, avaient porté très-haut les mathématiques ; tant de philosophes, parmi lesquels il suffit de citer Aristote et Platon chez

les Grecs, Cicéron et Sénèque chez les Latins, n'étaient pas tellement à dédaigner; Roger Bacon, Sacrobosco et Gilbert avaient réveillé les sciences dans les temps modernes : Telesio (1), Patrizio, son compatriote et son contemporain, qui découvrit le sexe des plantes; Kircher, qui expliqua le miroir d'Archimède; Grégoire de Saint-Vincent, précurseur de Newton; Cavalieri, Viète, Fermat, Gassendi, Boyle, Othon Guerike, Hook, Aldrovandi, Alpini, Santorio, les deux Bernouilli; Copernic, qui trouva le véritable système du monde; Képler, qui en démontra les lois véritables, Tycho-Brahé, qui lui fraya la voie; Descartes et Galilée, deux noms qui sont tout un éloge; Torricelli, Porta, Fracastor, avaient précédé Bacon ou ignoré son existence (2). On avait inventé avant lui et sans sa méthode la lentille, à l'aide de laquelle l'homme toucha pour ainsi dire aux deux infinis de la grandeur et de la petitesse, examina la circulation dans l'insecte, et observa l'anneau de Saturne.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que tous ces hommes d'élite employèrent le syllogisme. Cette forme de raisonnement tient à la nature de l'esprit humain, qui en s'examinant lui-même voit qu'il est *intelligence*, par les idées primitives et générales qui le constituent ce qu'il est; *verbe* ou *raison* par la comparaison active de ces idées, et par le jugement qui réfère chaque idée particulière à la notion primitive et substantielle; enfin *volonté* ou *amour* pour le repos et l'action, triple unité de l'esprit, symbole du Dieu qui le CRÉA à son image. Faites un syllogisme :

Tout être simple est indestructible;
Or l'esprit de l'homme est simple;
Donc l'esprit de l'homme est indestructible.

Dans la *majeure*, vous avez les idées générales de simplicité, d'essence, d'indestructibilité, qui ne peuvent être acquises parce qu'elles sont l'homme même : dans la *mineure*, vous avez le jugement de la *raison*, opération du verbe, qui rattache cette vérité à la notion originelle : la *conséquence* est le mouvement de la volonté qui s'apaise, et forme la croyance. Donc le syllogisme est l'homme (3).

(1) Bacon fait grâce à ce philosophe italien, à cause de la haine continuelle qu'il montre contre Aristote : *De Telesio autem bene sentimus, atque eum ut amatorem veritatis, et scientiis utilem, et nonnullorum placitorum emendatorem, et novorum hominum primum agnoscimus.* De princ. atque orig.

(1) Tennemann, plus loyal que les écrivains que nous avons cités, attendu que l'histoire est grande ennemie des erreurs, dit, en parlant de Bacon et de Descartes : « L'esprit humain devait une fois commencer à renverser les obstacles... C'est à quoi l'invitait l'habileté *acquise* de la pensée, l'esprit *subsistant* de recherches, l'étude *ravivée* des anciens, la matière *accrue* des connaissances, le pressant besoin de donner à la doctrine de la morale et de la religion un fondement solide... Deux grands esprits, Bacon et Descartes, déterminèrent la direction que l'esprit humain suivit longtemps; par eux, l'expérience et la spéculation devinrent les deux sources de la connaissance. *Cette direction partit de l'Italie.* Bacon voulut que l'édifice entier des connaissances humaines fût élevé, non sur les idées déduites de raisonnements, mais sur l'*expérience* et l'*observation* au moyen de l'*induction*, méthode déjà tentée par Telesio et par Campanella. » *Abrégé de l'histoire de la philosophie*, §§ 312, 316, 320.

(3) Dans les mathématiques on procède aussi par syllogismes : $3 + 3 = 6$, équivaut à dire : Tout nombre est égal au double de sa moitié; or trois est la moitié de

Gloire immortelle à celui qui vit le syllogisme dans l'esprit humain, qui le divisa en espèces, en trouva les lois, et nous amena à savoir qu'il y a dix-neuf manières possibles de raisonner juste! Que ceux qui s'arrogent le droit de condamner avant d'avoir lu, bavardent à leur aise : il n'en est pas moins certain que nous ne connaissons aucun ouvrage de philosophie rationnelle, soit ancien, soit moderne, qui suppose une vigueur d'esprit pareille à celle que déploya Aristote dans sa *Métaphysique*. Le style est toujours au niveau des pensées, admirable dans la plus admirable des langues. Bien qu'il nous soit parvenu de la misérable façon que l'on sait, on le reconnaît, au milieu des barbarismes et des interpollations, à son calme, aux idées condensées, aux formes rationnelles, étrangères aux sens et à l'imagination, à l'économie de mots, au soin continuel de ne pas en faire une entrave à la pensée, à l'art suprême d'associer à la clarté une concision admirable. Dans ses beaux moments on prendrait le style d'Aristote pour celui de la pure intelligence. Il fait le désespoir des penseurs et des écrivains de second ordre.

On nous a, au contraire, enseigné dans les écoles à le mépriser, comme le retardateur de la pensée humaine : la Salle, dans ses notes sur Bacon, parle du *bavardage d'Aristote ;* Condillac, écrivain médiocre et orgueilleux, qui prétendit refaire l'esprit humain, nous dit, après s'être occupé à la hâte du syllogisme *: Nous ne faisons aucun cas de tout cela*. Tant il est plus facile d'insulter la science que de se mettre à l'examiner ; de donner le nom d'analyses à des conséquences étranges et pleines de préjugés (1) ; de se faire proclamer clair parce qu'on est vide, parce qu'on est insignifiant.

Mais revenons à Bacon : ses adorateurs l'opposent à Aristote et à toute l'antiquité, comme celui qui vint offrir aux sciences un *nouvel instrument* (organum). Mais quoi? l'homme fut toujours parole et action ; qu'y ajouter de nouveau ? Proposer un nouvel instrument de philosophie rationnelle, n'est-ce pas comme si l'on proposait une nouvelle jambe, un troisième œil ?

Puis, dans l'application de ce nouvel instrument, Bacon résiste rarement à la manie d'être poëte. L'image se présente-t-elle à lui ? Juste ou non, il ne s'en contente pas ; il met à la place du raisonnement une comparaison, une antithèse. Beau parleur, il manque toutefois de principes solides sur quelque point que ce soit ; il n'a dans l'esprit que des négations, ne sait que désapprouver ce qui a été fait avant lui. On pourrait considérer comme un exemple étonnant d'esprit servile sa division de l'*histoire naturelle* en dix livres, chacun de cent expériences, comme Dante aurait réparti son poëme en cent chants : or ces mille expériences, pas une de plus, pas une de moins, devaient le conduire à la vérité.

six ; donc, etc. La science mathématique tire beaucoup de ses règles de la métaphysique ; et lorsqu'on n'en abuse pas, beaucoup des vérités métaphysiques peuvent s'exprimer par des formules mathématiques.

(1) Par exemple, Condillac appellera *mes analyses* le beau raisonnement à l'aide duquel il prétend *rendre sensible que les bêtes ont une âme*, *mais que cette âme est inférieure à la nôtre!* Puis vous le verrez demander : *Qu'arriverait-il si une statue recevait successivement les cinq sens ?*

Il arriverait qu'elle ne serait pas un homme, parce que l'homme est entouré dès sa naissance de toutes les idées appartenant à sa nature. On peut ranger de pair avec Condillac ceux qui prétendent oublier tout, remettre tout en examen. Désapprendront-ils aussi le langage avec lequel ils ont appris ce qu'ils savent ?

Quand Galilée voyait osciller sa lampe, quand Newton observait la pomme tombante ou la bulle de savon, quand Black regardait la goutte se détacher du glaçon; quand Haller méditait sur le jaune de l'œuf, s'étaient-ils fixé à l'avance un nombre d'expériences? Et pourtant ils opérèrent une révolution dans les sciences, quand Bacon n'y fit pas une seule découverte.

Mais on dit qu'il aida les autres en enseignant sa méthode, et ce grand service consisterait à avoir substitué l'induction au syllogisme. Est-ce donc là tout? Mais qu'est-ce que l'induction? C'est, dit Aristote, *le sentier qui nous mène du particulier au général.* On peut encore sous un autre aspect dire que c'est un discours qui oblige à une nouvelle concession, en vertu de celles qui ont été faites. Déjà Aristote avait très-bien vu que c'est un syllogisme sans terme moyen. Voilà donc à quoi se réduit l'innovation : à un sous-entendu, à un syllogisme contracté, à une forme du syllogisme.

Ce qu'il y a d'étrange toutefois, c'est que Bacon appelait cette même induction dont on lui fait honneur, *pinguis et crassa*, et lui substituait une méthode qu'il qualifiait de *légitime*, et qui en somme est la *méthode d'exclusion*, la plus longue et la plus gênante pour les progrès de la science. En effet, pour expliquer un phénomène, au lieu d'en chercher la cause par analogie ou par l'induction ordinaire, il faudrait d'abord, d'après sa méthode, éliminer toutes les explications fausses, attendu que toutes les causes imaginaires une fois écartées, celle qui restera sera la véritable.

Il ne saurait y avoir de méthode pour inventer. Les règles, les organums, les procédés, les poétiques, ont été produits après les œuvres du génie : leur tâche est de nous dire ce qu'il faut faire d'après ce que le génie a accompli. L'*organum* de Bacon est donc inutile comme moyen d'invention, outre que l'intelligence faite pour le produire devait être de nature à exclure tout genie dans la science. En effet, quelque part que vous regardiez, vous trouverez que l'on n'est arrivé à aucune grande découverte par les voies où on la cherchait. Dites à vingt Archimèdes de chercher les moyens de renverser une forteresse à trois cents toises de distance; ils inventeront bien mille choses avant d'arriver à mêler du nitre, du soufre et du charbon, à charger un canon, et à tirer. Vingt médecins auront beau étudier les moyens de guérir la petite vérole, ils n'arriveront pas pour cela à trouver l'inoculation ; et leurs inductions ne sauraient jamais les amener à demander aux génisses de l'Écosse un moyen de salut pour les enfants italiens. Ce sera le frétillement d'une grenouille qui conduira Volta à inventer la pile galvanique, et Davy à décomposer l'eau. On ne donne pas, nous le répétons, une méthode pour inventer, et on ne saurait la donner. L'équation posée, la science pourra bien enseigner à la résoudre, mais non à trouver l'équation qui doit résoudre le problème.

Dans ses découvertes, l'homme ne peut chercher que trois choses : un fait, une cause, et une essence. *Les eaux de toutes les mers sont-elles salées?* Je cherche un fait. *Pourquoi sont-elles salées?* Je cherche une cause. *Qu'est-ce que le sel?* Je cherche une essence. Bacon ne discernait pas ces choses, et passait à pieds joints d'un de ces ordres de vérités à l'autre.

Dans son langage tout matériel, il donne à l'essence le nom de forme, tellement que la forme est la chose même, et que nature signifie qualité ou effet : *Forma rei ipsa res est. — Effectus vel natura.* Toute philosophie consiste, dit-il, à

savoir et pouvoir, et il dit bien ; puis il ajoute : *Connaître la cause d'une* nature *est un effet de la science; pouvoir appliquer cette* nature *sur une base matérielle est l'objet de notre puissance.* Or, s'il était vrai que la science de l'homme eût pour but la connaissance des causes, ce serait le cas de s'écrier, Pauvre science! car après tant d'études elle n'en a pas même trouvé une ; puis l'*application des natures* ne mérite pas même une réfutation. Nous dirions au contraire : « La *forme* de l'homme est de connaître et d'aimer, selon les lois divines de son essence : tout ce qui s'en écarte est vanité ou crime. Dans l'ordre de ces lois, sa *science* n'a pas de limites déterminées ; elle doit avancer toujours avec confiance, certaine qu'elle peut se trouver arrêtée, mais non s'égarer. Sa *puissance* consiste à se servir de ses propres forces selon l'ordre voulu, à les perfectionner par l'exercice, à tourner à son profit les lois de la nature. Pour employer ces forces, la connaissance préliminaire des causes n'est nullement nécessaire : qu'il serait à plaindre si, avant de se servir du fusil ou d'une pompe à feu, il lui fallait connaître l'essence du sel de nitre et celle de l'expansibilité ! »

Nous croyons encore que l'*essence* d'une chose est sa définition, et qu'une définition n'est qu'une équation (1). Mais les définitions par genres ou par différences ne signifient rien, si l'on ne connaît antérieurement et le genre et la différence. Or il reste constamment vrai que dans toute sorte de définitions se trouvera, d'un côté, le nom de la chose à définir, considéré comme substance ou essence quelconque; de l'autre, le nom de certains éléments ou modes, dont l'ensemble passe pour représenter les choses. Le simple bon sens n'enseigne-t-il pas qu'il importe, dans ces éléments ou qualités, de distinguer l'accidentel de l'essentiel? Or c'est là cette théorie vantée de Bacon, des *natures* et des *formes*, et sa *méthode d'exclusion*. Mais il ne vit pas qu'il est impossible de *savoir* et même de demander si une qualité appartient nécessairement à une *essence* avant que cette essence soit connue, c'est-à-dire avant qu'une idée préexiste. Or les idées sont représentées par des noms, et les noms sont clairs comme elles; il n'y a donc d'autre moyen de perfectionner une langue que de perfectionner la pensée. Bacon a dit, au contraire, que *les paroles sont l'image des choses ;* erreur grossière adoptée par plusieurs écoles, et dont les pseudophilosophes ont tiré grand parti. Les mots ne sont pas faits pour exprimer les choses, mais bien les idées que nous en avons; or une essence ne pouvant être comparée qu'avec elle-même, il est clair qu'une essence ne peut être connue que par intuition, ou par son *nom.*

Afin de voir quels fruits a tirés Bacon de sa grande découverte de l'*induction légitime* et de la *méthode d'exclusion*, nous choisirons parmi ses nombreuses erreurs celles que peut entendre quiconque a la moindre teinture des sciences. Voici un abrégé de sa cosmogonie ; et que l'on se souvienne qu'il parlait après Copernic et Galilée.

« La nature se divise en *pneumatique* et en *tangible :* la première va se raffinant jusqu'au sommet du ciel, l'autre s'épaississant jusqu'au centre de la terre. La *pneumatique* de notre globe se réduit à l'air et à la flamme, qui sont à l'air

(1) Si l'on demande la définition de l'homme, on répond d'ordinaire : *C'est un animal raisonnable.* Vous le représentez par l'équation : $U = A + R$; et, en la convertissant selon les règles, vous avez $U - R = A$, l'insensé; $U - A = R$, c'est-à-dire l'intelligence pure, l'ange.

et au feu sidéral comme l'eau est à l'huile dans les régions inférieures, et plus bas au mercure et au soufre. La répartition de l'air et du feu est en trois étages : la région de la flamme éteinte, celle de la flamme condensée, celle de la flamme dispersée. Il est certain que la lune n'est pas un corps solide ni aqueux, mais une véritable flamme, bien que lente et énervée (1). Les étoiles ne sont que des flammes d'une nature différente, et plus rare que celle de l'éther. *Le préjugé contraire de les croire des corps est une pure invention de ceux qui étudient les mathématiques, non la nature, et qui, observant* stupidement *tant de mouvements de corps, ne comprennent rien aux substances.* D'autres imaginent *sottement* que les planètes décrivent des courbes rentrantes en soi sur le même plan, niaiserie que ne dirait pas même le vulgaire. L'hypothèse de Copernic, aujourd'hui adoptée généralement, est l'invention d'un homme capable de tout imaginer dans la nature, pourvu que ses calculs lui viennent en aide. Elle séduit d'abord, parce qu'elle ne répugne pas aux phénomènes et ne peut être réfutée par les raisonnements astronomiques : elle sert à faire des bavardages, mais elle ne résiste pas en présence des principes de la philosophie naturelle bien établie. »

Cette hypothèse de Copernic est déjà *adoptée généralement* alors : elle explique les phénomènes, elle s'accorde avec les calculs, elle ne peut être réfutée; et pourtant cela ne suffit pas à Bacon.

Et savez-vous quelles sont les raisons qui la font repousser au restaurateur des sciences ? Elles sont au nombre de cinq : 1° parce qu'elle attribue à la terre trois mouvements, ce qui serait un grand embarras ; 2° parce qu'elle retranche le soleil du nombre des planètes, bien qu'il ait tant d'analogie avec elles ; 3° parce qu'il introduit trop de repos dans l'univers, et l'attribue particulièrement aux corps les plus lumineux, ce qui est absurde ; 4° parce qu'elle fait de la lune le satellite de la terre, tandis que, ainsi qu'il a été dit, elle n'est qu'une flamme, un feu follet concentré ; 5° parce qu'elle suppose que les planètes courent d'autant plus rapidement qu'elles se rapprochent davantage de la *nature immobile* que lui, Bacon, plaçait dans la terre.

Plutôt que d'accorder foi à ce *libertinage d'esprit*, Bacon trouverait moins dur de croire que les planètes ont été jetées pêle-mêle au hasard. La véritable astronomie, selon lui, est celle qui enseigne la *substance*, le *mouvement* et l'*influence des corps célestes ;* son office devrait être de rechercher l'origine physique et l'essence des corps célestes, pourquoi le pôle de l'Ourse n'est pas en Orion, et telles autres choses d'une importance extrême.

Je m'écriai un soir, lorsque j'étais encore enfant, à la vue d'un beau ciel d'avril : *Regarde, ma mère, que de trous dans le paradis !* On se prit à rire de

(1) Tant pour montrer l'obstination de Bacon contre les progrès du savoir, que pour réfuter celui qui a soutenu dans les *Philosophical transactions* que Galilée *n'a fait qu'une application partielle de la théorie de Bacon,* il nous sera permis de remarquer que Galilée précéda dans ses découvertes le chancelier Bacon, qui même le cite comme ayant trouvé le mouvement de la terre, la raison du flux et du reflux, comme l'inventeur du télescope, à l'aide duquel (ce qui se rapporte à ce qui nous occupe en ce moment) il avait signalé dans la lune les inégalités de lumineux et d'opaque, de manière à pouvoir tracer une sélénographie. Voy. *Novum organum,* lib. II, aph. XXXIX, et *Sylva sylvarum,* cent. VIII, n° 791.

cette naïveté; mais si j'avais alors connu Bacon, j'aurais fait observer aux rieurs que lui aussi concevait le ciel comme un crible ou comme une planche percée, et qu'il appelait *nebulosæ illæ stellæ*, *foramina*. Ma mère elle-même aurait pu citer aussi Bacon, lorsqu'elle me menaçait de m'envoyer coucher avec sept trous dans la tête, attendu que pour lui les sens sont des trous, et rien de plus. Nous nous rencontrions avec Bacon, mes frères et moi, quand, nous regardant dans la pupille, nous la comparions à un miroir, car il compare aussi l'œil à un miroir; ce qui revient précisément à dire que le mur est une fenêtre.

En résumé, il est certain que Bacon repoussait les grandes découvertes de son temps; qu'il dénigrait ce qui était, pour exalter ce qui devait être, selon lui. Il traitait tout le genre humain d'ignorant, pour mettre sur le trône sa raison individuelle. La tendance des corps graves vers le centre, que Dante reconnaissait déjà, quand il désignait *le point où les poids sont attirés de toute part*, est pour Bacon une fantaisie mathématique. Les physiciens plaisantent, selon lui, quand ils nous disent que si la terre était trouée de part en part, les corps graves s'arrêteraient en arrivant au centre. L'air ne pèse rien, attendu qu'il pesa une fois une vessie gonflée et dégonflée, sans trouver de différence de poids. Or son induction ne lui suggéra pas la nécessité de faire son expérience dans le vide. Il croit, avec le vulgaire, que les ventouses n'enlèvent la peau que parce que l'air se raréfie dans l'appareil. Tout au contraire, il s'y condense, et fait place au corps étranger qui y pénètre.

Bacon loue du bout des lèvres l'invention du télescope; il dit que les découvertes faites par le moyen de cet instrument sont fort suspectes, et que, du reste, on pourra découvrir bien d'autres choses par la suite. Il n'était pas difficile de deviner ainsi. Le microscope n'était pas non plus trop de son goût, *attendu qu'il ne fait pas voir les atomes*, et parce qu'*il ne laisse pas embrasser à la fois de larges surfaces agrandies*. Il n'est pas jusqu'aux pauvres besicles qu'il ne dédaigne, parce qu'*elles ne font que remédier à la faiblesse de la vue, sans rien donner à voir de nouveau*. S'il avait connu le sulfate de quinine, il lui aurait fait la moue, parce qu'il ne sert qu'à guérir la fièvre. Il reproche à l'arithmétique de ne pas être l'algèbre, c'est-à-dire de ne pas connaître de formules expéditives; et l'algèbre lui paraît une aberration de la théorie, *exspatiatio speculationis*.

Il traite aussi de *songe* l'opinion des mathématiciens qui rejettent les spirales, pour faire tourner les planètes en cercles parfaits. Il prenait en mépris les grandes découvertes d'alors, qui roulaient sur des choses pratiques, sur les opérations et les effets, au lieu de porter sur l'examen des causes et des essences; qui amenaient l'invention des lentilles achromatiques, avant de chercher la *forme* de la lumière. Combien n'aurait-il pas maudit ceux de nos contemporains qui inventèrent la machine à vapeur avant de connaître la forme du calorique!

Pour Bacon, la légèreté est une qualité comme la pesanteur, le froid comme le chaud; l'obscurité, une qualité comme la lumière; et il vous raconte sérieusement que *l'ombre de la terre n'arrive pas jusqu'au soleil*. L'ombre du corps illuminé n'arrivant pas au corps illuminant!

C'est cependant le même homme qui dédaignait tant Aristote, et ne cessait de le charger de reproches.

L'opinion est pourtant généralement répandue que le philosophe anglais a

accompli une grande restauration, et surtout qu'il a déclaré la guerre à la scolastique. Nous n'avons plus à examiner si réellement la scolastique a été aussi coupable qu'on l'en accuse; et, après ce que nous avons dit ailleurs, il nous sera au moins permis de douter qu'il pouvait y avoir dans l'école des germes de doctrines splendides. Il suffira de dire ici que Bacon s'élève contre les scolastiques, parce qu'ils donnent des mots au lieu de raisons; on aurait tort cependant de croire qu'il ait fait mieux. Qu'on en juge :

« Quelle folie de dire que la cause de l'ascension de l'eau dans les pompes aspirantes soit l'horreur du vide! Non, jamais; c'est l'amour de l'eau pour le piston. — L'école attribuait à l'impénétrabilité (Dieu le lui pardonne, si aucun scolastique l'a jamais dit) l'indestructibilité de la matière. Mais (écoutez quelle éloquence) *si ni incendie, ni poids, ni pression, ni violence, ni temps, ne peut réduire à l'état humiliant du néant la plus petite portion de matière, tellement qu'elle ne soit quelque chose et ne soit quelque part, en quelque resserrement qu'on la réduise,* c'est parce que la matière ne veut pas *absolument* être anéantie; ce n'est pas *l'impénétrabilité* rêvée par l'école aveugle, mais bien *antipathie.* »

Il n'y aura rien que Bacon n'explique avec les *passions catholiques*, avec les *désirs de la matière*. Il n'y aura rien qu'il n'explique avec certains *esprits* : Dieu sait ce qu'ils signifient. Un homme que l'on chatouille rit; pourquoi? A cause de l'émission subite des *esprits,* suivie de celle de l'air des poumons. Le papier se déchire facilement, et non le parchemin, parce que l'un contient peu d'*esprit*, et que l'autre en contient beaucoup. La dureté naît du manque d'*esprits;* la mollesse, de leur abondance. Les corps sont fusibles quand ils sont riches d'*esprits* expansifs enfermés à l'intérieur, où ils se *complaisent* à rester, tandis que leur trop facile émission s'oppose à la fusibilité. — On voit mieux avec un œil qu'avec deux, parce que les *esprits* visuels s'accumulent dans celui-là. — Si vous voulez vous faire une idée claire de la distribution des esprits, *prenez,* vous dit Bacon, *une fiole de bière bien bouchée; entourez-la de charbons allumés jusqu'au goulet, et laissez-la en expérience durant dix jours, en renouvelant chaque jour les charbons.* Qu'en arrivera-t-il? elle éclatera.

« Le mouvement des moulins à vent (raconte-t-il ailleurs) n'est nullement difficile à expliquer; d'ordinaire cependant on n'en donne pas une explication convenable. » Silence donc, et écoutons la raison que va nous révéler l'oracle infaillible. — C'est que le vent comprimé contre les ailes perd patience, et donne dedans *comme avec le coude* afin de se dégager; ce qui les fait tourner.

Bacon s'échauffe contre les alchimistes qui veulent faire de l'or; non pas qu'il croie la chose impossible, mais parce qu'ils suivent des voies détournées, au lieu de suivre celles de la nature, qui seules peuvent conduire au but. Or quelles sont-elles? Bacon avait observé que la nature transforme en fruits mûrs ceux qui sont acerbes; que la paille, comme l'on dit, fait mûrir les nèfles. Par analogie il est clair que le cuivre et l'étain sont de l'or et de l'argent encore acerbe, il ne s'agit que de les faire mûrir. Et comment? Avec une chaleur douce, une grande lampe, et un peu de temps. On a fabriqué depuis lui des monceaux d'or avec ce procédé-là.

Avant lui tous les médecins ne furent pas moins en proie au délire que les alchimistes, les physiciens et les mathématiciens : ils embrouillèrent, et rien de

plus. *Nos indications, au contraire,* dit-il, *seront telles qu'à l'avenir on pourra certes découvrir nombre de nouveaux moyens de vie et de guérison.* L'indication capitale est que les esprits étant tout dans le corps humain, il suffit d'opérer sur eux, et de les faire *reverdir* à mesure qu'ils se *dessèchent.* Que Dieu nous conserve donc des esprits *verts !* A cette fin Bacon nous fournira maintes recettes; par exemple, le nitre, de fréquents clystères, la laitue, l'hépatique, la porcelaine, la joubarbe : quand nous deviendrons vieux, nous pourrons substituer aux deux dernières la bourrache et la chicorée. La poudre d'or, de diamant ou de perles est excellente prise le matin dans du vin blanc; mais n'oubliez pas d'y amalgamer un peu d'huile d'amandes douces. Puis les fomentations vivantes, et la *Venus sæpe excitata, raro peracta,* ont des effets superlatifs.

Son *exclusion* ne le conduit pas à de moins belles choses. Explique-t-il le flux et le reflux ? La première cause qu'il exclut est la lune; il ne faut pas même s'en occuper. Par l'exclusion, il conclut que le calorique n'est pas un corps, mais seulement un mouvement; sauf à dire peu après que la chaleur opère, qu'elle pénètre les corps; en somme, que c'est un corps distinct et séparé.

Il faut voir ensuite combien il y a de finesse dans ses observations. Il a observé qu'une grosse mèche consomme plus d'huile qu'une petite. Il a observé que le vent possède une puissance siccative; et ce qui le lui a démontré, c'est que les rues, après avoir été inondées par la pluie, sont séchées par l'air; que le linge étendu après avoir été lavé perd son humidité.

Il est vrai que parfois son observation ne le sert pas aussi bien. Le bruit du canon s'entend, selon lui, à vingt milles de distance, et y arrive *en une heure ;* une flèche turque perce une plaque de cuivre épaisse *de deux pouces;* et si la pointe est de bois aiguisé, elle traverse une planche *de huit pouces* d'épaisseur. Il voulait dire sans doute *une minute et demie, deux lignes, huit lignes.*

C'était à la suite d'observations du même genre, probablement, qu'il assurait qu'*en Europe les nuits sont le temps où la chaleur se fait le plus sentir.* A ce propos, la Salle, son traducteur, entraîné souvent par la force de la vérité, malgré tout son zèle, dit spirituellement en note : « J'ai observé le contraire en France, en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Russie; je ne suis pas allé ailleurs. »

Bacon est prôné comme le premier qui ait démontré la nécessité d'appliquer l'expérience à la physique. Comment? lorsque Dante, longtemps avant lui, appelait l'expérience la *source d'où découlent nos arts;* quand Galilée et Léonard de Vinci avaient déjà brillé d'un si grand éclat (1).

Aurait-il indiqué les véritables méthodes, fourni les exemples les plus exacts? Son expérience relative au poids de l'air, et celle de la bouteille de bière dans le feu, nous en font grandement douter. En voulez-vous d'autres ? Les voici :

(1) On lit ces mots dans les manuscrits de Léonard de Vinci, mort quarante-deux ans avant la naissance de Bacon : *L'expérience est l'interprète des artifices de la nature; elle ne trompe jamais... Il est nécessaire de consulter l'expérience et de varier les circonstances, jusqu'à ce que nous soyons venus à bout d'en tirer des règles générales.*

Il veut rechercher si l'air est chaud ou froid de sa nature. Pardonnons à l'absurdité de la question, et voyons comment il l'a résolue. L'air en haut est chaud (comme le savent les moines du Saint-Bernard), à raison des corps célestes; en bas il est froid, par suite de la transpiration de la terre. Comment donc faire pour prendre l'air sans qu'il soit pénétré de froid ni de chaud? Prenez une marmite de terre *cuite*, remplissez-la d'air qui ne soit ni chaud ni froid (je vous attends là), entourez-la de plusieurs enveloppes de cuir, laissez-la ainsi trois ou quatre jours, puis ouvrez-la *en dessous*, et vous pourrez vous éclaircir du fait soit avec la main, soit avec le thermomètre.

Ailleurs il nous dit que l'on peut connaître la qualité d'un bâton de bois en parlant à une extrémité, et en appliquant sa *propre* oreille à l'autre. Plus d'une personne serait embarrassée pour renouveler l'expérience.

Des expériences du même genre durent lui suggérer la proposition d'encadrer les voiles des bâtiments d'un châssis de noyer comme les tableaux, et de faire les instruments de chirurgie en cuivre.

Pour lui toutes les expériences sont des folies et des inepties, quand elles ne sont pas *literatæ*, c'est-à-dire quand l'expérimentateur n'a pas commencé par exposer et par mettre sur le papier ce qu'il entend faire. Pauvre Volta, quand il se plaisait à nous raconter si naïvement de quelle manière il procura à la chimie le plus admirable moyen d'analyse, ce moyen qui embrasse tous les impondérables! Ayant entendu la servante de Galvani raconter le phénomène des grenouilles mortes frétillant sous l'action d'un conducteur électrique, et connu l'explication que le physicien peu pratique donnait de ce phénomène, qui était, selon lui, le résultat d'une électricité animale entièrement différente de l'électricité ordinaire, il renouvela les expériences, révoqua en doute la cause avancée, et conjectura que les parties animales étaient purement passives, et que le mouvement se trouvait excité par les différents métaux employés, mis en communication au moyen des muscles et des nerfs. Variant les expériences, il appliqua les armatures à sa langue, et en reçut une sensation de saveur acidulée ou alcaline; il les appliqua à son œil, et il éprouva la sensation de la lumière : qu'en fallait-il de plus pour attester que les organes animaux n'étaient rien que passifs, et que les armatures faisaient sur les nerfs l'effet d'un stimulant extérieur? Il fallait produire les mêmes phénomènes sans muscles et sans nerfs. Il mit donc en contact un disque de cuivre avec un de zinc, et trouva que celui-ci était devenu électrique au détriment de l'autre. Il fit communiquer plusieurs de ces disques accouplés, plongés dans l'eau, au moyen de cintres en métal, et il trouva dans le second couple une électricité double du premier. Il en disposa ainsi cinquante, et obtint les sensations sur l'œil, sur la langue, et donna à une chaîne de personnes la secousse électrique. Il substitua les feutres mouillés aux cintres, et voilà la pile inventée. Pauvre Volta, tu n'es qu'un *ineptus;* car tu as trouvé la pile non pas seulement sans avoir mis par écrit ce que tu voulais obtenir, mais sans même y avoir rêvé.

Mais, afin que les expériences ne viennent pas dorénavant se faire à tâtons, le chancelier anglais propose une série de choses à rechercher, par exemple : comment faire vivre quelqu'un trois ou quatre siècles; faire revenir un octogénaire à quarante ans; rendre un homme capable de porter un canon de trente-six; comment lui briser les os sans qu'il se disloque; engraisser un individu maigre,

et réciproquement ; changer un géant en nain, et *vice versa;* convertir de la boue en bouillon de poulet, un rossignol en crapaud ; créer de nouvelles espèces d'animaux ; transporter son corps en celui d'autrui, par la seule force de l'imagination ; faire mûrir les nèfles en vingt-quatre heures ; produire une belle moisson de froment en mars ; faire de feuilles d'arbres une salade qui ne le cède pas à la laitue romaine, et d'une racine d'arbre un rôti succulent, etc., etc.

Il est donc clair que le grand but où tendait Bacon était cette transmutation des espèces, dont il était persuadé, comme il l'était des générations spontanées. Il indique en conséquence mille moyens, et des plus divertissants, pour obtenir cette variété d'animaux et de plantes, par suite de ce qu'il a vu lui-même ou ouï dire. En effet, celui qui veut se passer d'une cause supérieure doit être charmé de voir, fût-ce le plus infime des êtres organiques, formé *par le hasard,* et cet être se changer en un autre.

On a dit que Bacon avait entrevu toutes les inventions modernes. Nous défierions presque d'en citer une seule. Voltaire, parmi tant d'autres choses qu'il a légèrement avancées, dit que *dans le livre* de Bacon (c'est la tactique habituelle, le livre en général) l'attraction dont Newton se fait honneur se trouve indiquée en termes précis. Deluc, qui mérite beaucoup plus de croyance, affirme, au contraire, que Bacon n'en eut pas la moindre idée. Peut-être dit-il trop, car il y a quelque chose qui s'y rapporte (1); mais il faut réfléchir que déjà Képler avait alors poussé très-loin la théorie de la gravitation, et que Gilbert avait devancé Bacon avec la doctrine du *magnétisme universel.* Bien plus : le chancelier anglais, en même temps qu'il loue Gilbert d'avoir introduit les forces magnétiques *non inscite,* repousse expressément l'idée de l'attraction universelle et réciproque de toutes les parties de la matière, en ajoutant que Gilbert, à force de généraliser, *a prétendu construire un navire avec un scalme.*

Il est certain que Bacon a prévu ce que l'on appelle la *marmite de Papin.* Nous ne savons pas si c'est grande merveille que de fermer un vase si hermétiquement que la vapeur ne s'en échappe pas ; mais celui-là aurait grand tort, à coup sûr, qui prétendrait établir que les prodiges de la machine à vapeur avaient pour cela frappé ses yeux. Non ; voici ce qu'il dit : *Si vous pouvez réussir à ce que l'eau ainsi renfermée change de couleur, d'odeur ou de goût, vous êtes certain que vous aurez accompli une grande œuvre dans la nature, dont vous fouillerez le sein; et vous enchaînerez enfin ce Protée de la matière, pour pouvoir le forcer aux plus étranges transformations.*

Que si l'on remet en avant cette assertion, « que la science a fait plus de progrès depuis Bacon que dans les six mille ans qui l'ont précédé, » nous y répondrons par ce dicton rebattu : *Post hoc, ergo per hoc.*

On ne saurait dire ce qu'il y a de plus bizarre, dans les *Pourquoi* de Bacon, des demandes ou des réponses. *Pourquoi en temps de peste y a-t-il plus grande abondance de mouches, de grenouilles, d'escarbots?* La cause en est claire : c'est parce qu'ils sont engendrés par la corruption. Or, durant la peste de Londres, il a vu de ses yeux des grenouilles avec deux ou trois pouces de queue, bien que ces bêtes n'en aient pas *ordinairement.*

Pourquoi les chiens se délectent-ils de certaines mauvaises odeurs? C'est

(1) *Magnete remoto, statim ferrum decidit. Luna autem a mari non potest removeri; nec terra a ponderoso dum cadit.* Nov. Org., II, 48.

qu'il y a dans l'odorat des chiens quelque chose qui ne se trouve pas dans celui des autres animaux.

Et puisque nous sommes sur ce sale sujet, *pourquoi les excréments puent-ils ? — The cause is manifest.* — C'est parce qu'ils sont mélancoliques en se voyant exclus du corps et des esprits vitaux.

Pourquoi un parfum s'évapore-t-il moins dans un égout qu'ailleurs ? Parce que ses émanations refusent de sortir, et de se mêler avec la puanteur.

Pourquoi, lorsque l'arc-en-ciel semble toucher la terre, celle-ci exhale-t-elle une odeur suave ? fait dont personne ne doutera. Parce que la rosée qui pleut de l'arc-en-ciel excite des senteurs partout où elle tombe.

Pourquoi les sueurs sont-elles curatives ? Parce qu'elles chassent dehors les matières morbifiques : excepté dans la pulmonie, où elles ne les expulsent pas.

Pourquoi la salamandre éteint-elle le feu ? Parce qu'elle est douée d'une faculté extinctive, dont l'effet naturel est d'éteindre le feu. Molière avait-il lu Bacon, lorsqu'il expliquait si bien pourquoi l'opium est un soporifique ?

Les *pourquoi* sont parfois des analogies, et celles-ci ne sont pas moins étonnantes. — Comme l'œil voit les objets, de même le miroir les fait voir. — Comme l'oreille entend, de même l'écho fait entendre. — Comme en retenant son souffle on respire avec plus de force, de même on retire son bras en arrière pour lancer avec plus de vigueur. — De même quand l'homme mange des haricots, etc., de même la terre envoie par-dessous des vents inférieurs, c'est-à-dire ceux qui ne tombent pas des nuages.

C'est pour cela que M. de la Salle, qui a fait une traduction française de Bacon et qui l'a comblé d'éloges plus qu'humains, se trouve parfois, dans le cours de son travail, amené par la force de la vérité à rétracter en particulier les louanges qu'il a données en général. A chaque instant il pousse, aux pieds de l'idole à laquelle il vient d'élever un autel, des exclamations comme celles-ci : *Quelle diablesse de physique ! Quelle astronomie ! Belle découverte ! Autre niaiserie ! Quels songes ! Quelle double et triple baliverne ! C'est à n'y pas tenir ! Voilà encore le rhéteur, le poëte au lieu du physicien,* etc., etc. Ailleurs il dit : *Les grands hommes n'ont pas toujours le bonheur de s'entendre eux-mêmes. — J'ai supprimé plus de deux mille équivoques de cet ouvrage ; mais j'avoue que je n'ai pas l'art de composer une phrase claire et raisonnable, en traduisant aisément une niaiserie enveloppée d'une double ambiguïté. — Si les philosophes censurés par Bacon bégayent, Bacon rêve, et refuse aux autres l'indulgence dont il aurait grand besoin pour lui-même. — Plus je le traduis, et plus je m'aperçois qu'il lui manque la faculté mécanique, c'est-à-dire, celle d'imaginer nettement les formes, les situations et les mouvements.*

C'est pourtant ce même Bacon qui accable Aristote de reproches continuels; qui croit que rien n'a été fait de bon dans aucune branche de la science jusqu'au moment où il est venu apporter la lumière ; qui s'exprime en ces termes sur Platon : « Maintenant j'arrive à toi, aimable bouffon, poëte ampoulé, théologien « extravagant. Quand tu as repoli et mis ensemble quelques idées philosophi- « ques, en feignant la science à l'aide de la dissimulation, tu as bien pu fournir « quelques discours aux banquets des hommes d'État et des gens de lettres,

« ajouter même quelque peu à l'agrément des entretiens ordinaires; mais quand « tu oses nous présenter faussement la vérité comme innée dans l'esprit humain, « et non comme adventice (*indigenam nec aliunde commigrantem*); que, « sous le nom de contemplation, tu enseignes à l'esprit humain, qui jamais ne « s'attache assez aux choses et aux faits, à s'envelopper dans l'obscurité et dans « la confusion des idoles; alors tu commets un crime digne de mort. Tu ne te « rendis pas moins coupable lorsque tu introduisis l'apothéose de la folie, en « appuyant de la religion les plus lâches pensées. Tu ne fus pas moins criminel « lorsque tu te rendis père de la philosophie verbale, et que, sous tes auspices, « une foule de personnages insignes par leur savoir et leur esprit, séduits par les « applaudissements de la foule, corrompirent la méthode la plus sévère pour « parvenir à la vérité. Parmi ces philosophes il faut compter Cicéron, Sénèque, « Plutarque et beaucoup d'autres; » tous gens qui n'avaient pas le sens commun, comme chacun sait.

Bacon ne parle pas avec moins de mépris de Pythagore, disant que sa superstition est plus crasse et plus pesante que celle de Platon; qu'il fut plus propre à fonder un ordre de moines qu'une école philosophique, « comme l'événement le « prouva; car cette doctrine a moins d'affinité avec les divers systèmes des phi- « losophes qu'avec l'hérésie des manichéens et la superstition de Mahomet. » Est-il possible de parler plus mal de ce grand homme, qui passa vingt-deux ans à étudier l'astronomie et les mathématiques dans les sanctuaires de l'Égypte; qui, six siècles avant J. C., connaissait le véritable système du monde, expliquait les apparences bizarres de Vénus, enseignait la conversion de l'eau en air, et le retour de l'air en eau; qui trouva la démonstration du carré de l'hypoténuse; qui forma tant d'hommes d'État et de législateurs; dont la fille proféra une sentence qui suffit seule pour démontrer quelle haute morale était professée dans l'école de son père (1). Et l'on ne s'étonnera pas de cette pure morale, si l'on réfléchit que, tandis que Thalès prenait pour base de ses recherches la doctrine rationnelle, le raisonnement individuel, Pythagore, avec l'école italique, se tenait à la doctrine positive et traditionnelle, dans laquelle s'étaient conservées les premières révélations de l'infaillible vérité. L'une et l'autre tendirent constamment à se réunir, et leur plus grand rapprochement s'opéra dans Socrate et dans Platon, jusqu'au moment où Aristote imprima à la philosophie un mouvement contraire, en la repoussant vers Thalès.

Mais le courroux de Bacon contre ces grands hommes ne proviendrait-il pas de ce que Platon a dit que le monde est le travail d'un ouvrier éternel, de ce que Pythagore a vu dans l'univers une intelligence suprême, et donné pour mot d'ordre à son école : Suivez Dieu?

Le comte de Maistre, dont nous avons mis à profit les idées dans cette critique (2), sans que nous ayons cru utile d'appuyer de citations les faits dont nous avons fait choix dans son livre, auquel nous renvoyons; le comte de Maistre af-

(1) Comme on lui demandait quand une femme pouvait se présenter à l'autel et y faire son offrande, après s'être approchée d'un homme : *Si ce fut avec son mari,* répondit-elle, *à l'instant même; jamais, si ce fut avec un autre.*

(2) *Examen de la philosophie de Bacon, où l'on traite différentes questions de philosophie rationnelle; ouvrage posthume du comte Joseph de Maistre.* Paris et Lyon, 1836.

firme que Bacon fut irréligieux; que le but continuel de ses doctrines fut d'insinuer le matérialisme; il découvre en cela une malice raffinée, qui n'a été que trop adoptée par les philosophes du siècle passé. Quand il se trouve toutefois qu'un esprit illustre proteste de sa croyance religieuse, il nous semble qu'il y a injustice à le prendre là où il paraît éprouver de l'affaiblissement dans la foi. Il y a une différence à faire entre l'athée de propos délibéré et l'athée de conséquence. Ainsi les erreurs, comme les vérités, sont tellement liées entre elles, que celui qui raisonne juste et serré va de l'une à toutes les autres. Vico est appelé par un moderne le philosophe le plus chrétien; un autre a voulu en faire un panthéiste, et peut-être un athée. Bacon déclare en maints endroits qu'il considère la théologie comme une science à part : « Les voies et la marche de Dieu, dit-il « dans sa *Confession de foi*, ne sont pas renfermées dans la nature, c'est-à-dire « dans les lois du ciel et de la terre, mais réservées à sa volonté secrète et à « sa grâce. Là Dieu opère toujours, et jamais ne se repose de son œuvre de ré« demption de la manière dont il se repose de son œuvre de création; mais il « continue à opérer jusqu'à la fin du monde. » On connaît ce mot de Bacon : Que peu de science rend athée, que beaucoup rend religieux (1); on sait combien il fit l'éloge des jésuites et de leurs écoles (2); on sait que l'abbé Emery a fait un beau livre intitulé *le Christianisme de Bacon*. Si nous voyons sa science dévier vers le matérialisme, devrons-nous nécessairement en conclure qu'il est athée? Non : nous pouvons encore en conclure que c'est un homme inconséquent, que c'est un orgueilleux égaré par la manie de dire des choses nouvelles et étranges. La cohérence des idées est chose moins facile à trouver et à conserver qu'on ne le croit. *Magna res est unum hominem agere*, disait Sénèque. Or nous inclinons volontiers à l'indulgence, et nous sommes portés à dire de beaucoup d'actions des hommes, comme Catherine de Russie : *C'est de l'hommerie*. Il y a plus à plaindre qu'à haïr et à mépriser.

Nous rappelant donc ce mot de saint Augustin, *Diligite homines, interficite errores ;* au lieu d'aller prêchant avec de Maistre les impiétés qui peuvent se trouver dans les livres de Bacon et chez ceux qui y puisèrent, nous examinerons les causes de ses erreurs, et peut-être nous amèneront-elles à quelques vérités utiles. Nous avons déjà indiqué que la source nous en paraissait être dans cette volonté de séparer la physique (ce qui pour Bacon signifie toute la science) de la religion. Il est certain qu'il y a folie à dire : *Lorsqu'il s'agit de choses humaines, mettez la Bible de côté*. Non, la religion du Christ n'est pas telle qu'elle ait rien à perdre à la comparaison et à l'examen de la science : *Que votre obéissance soit raisonnée ;* la foi est justifiée *par la raison ;* ce sont les paroles de saint Paul. Si vous séparez la raison de la foi en la révélation, celle-ci ne pouvant être prouvée ne prouve rien. *Révélation* est un de ces mots qui contiennent de profondes vérités dans leur étymologie; il signifie ce qui enleva le voile qui empêchait l'homme de lire en lui-même. Si je ne connais Dieu que par la Bible, qui me garantit que la Bible a été dictée par Dieu? Mais l'idée de

(1) *Certissimum est, atque experientia comprobatum, leves gustus in philosophia movere fortasse ad atheismum ; sed pleniores haustus, ad religionem reducere.*

(2) *Consule scholas jesuitarum : nihil enim quod in usu venit, his melius.*

Dieu, l'ai-je en moi? Tout le genre humain l'a-t-il? Est-elle chez ceux-là même qui la combattent? Ils l'ont nécessairement s'ils en ont le mot, qui n'est qu'une *idée parlée*. Or comment cette idée-là vint-elle? Comment vint l'idée, comment vint le nom d'une chose qui n'aurait pas existé (1)?

Que les philosophes y réfléchissent un peu, avant de vouloir inventer des systèmes qui n'aboutissent, en définitive, qu'à faire reculer d'un pas la solution de la question. Or c'est ce que fit Bacon.

Les méthodes en général, dit Margerin dans son *Cours de géologie*, sont les moyens de construction de la science, et servent à rattacher entre eux les principes et les faits. Quand des principes on descend vers les faits, on procède *a priori* et par déduction; quand des faits on remonte aux principes, on procède *a posteriori* et par induction. L'usage d'une méthode suppose donc, avant tout, le lien entre les principes et les faits. Il est certain que l'induction est la voie qui convient aux sciences physiques: en effet, comme elles sont en contact immédiat avec les faits, qu'elles s'appuient même sur eux, elles ne peuvent que s'élever au-dessus d'eux, mais à la condition que ces sciences reconnaissent des principes supérieurs. Or, le principe adopté par Bacon, que l'expérience et l'observation sont l'unique voie légitime pour arriver à connaître la vérité, loin d'être un de ces principes supérieurs, aptes à élever les sciences physiques au-dessus des faits, est au contraire la négation formelle de ces principes supérieurs. Ce n'est qu'abusivement, et par ignorance des véritables lois du langage, qu'une telle assertion négative a pu être considérée comme un principe. Il y a donc contradiction entre le précepte qui prescrit d'employer l'induction, et celui qui recommande de n'accepter pour vrai que ce qui est fourni par l'expérience et par l'observation.

Examinons maintenant ce précepte, négatif en lui-même. Il est d'abord manifeste que l'expérience suppose nécessairement la réaction de notre sensibilité sur les objets sensibles, et que par conséquent elle dépend des lois de cette sensibilité et de la nature de ces objets; puis l'expérience tendant à chercher la vérité, elle suppose déjà que la vérité existe. L'expérience n'est donc pas l'unique voie pour atteindre à la vérité, puisqu'il existe des vérités indépendantes de l'expérience, et sans lesquelles elle ne serait plus possible.

En outre, ce prétendu principe est inconséquent à lui-même, ou implique un cercle vicieux. En effet, s'il est vrai que l'expérience soit l'unique route pour arriver à la vérité, c'est là une vérité qui, comme toutes les autres, doit résulter

(1) Les paroles ne sont pas faites pour exprimer ou pour définir les choses, mais bien les idées que nous en avons : quand des choses nouvelles apparaissent, il se présente aussitôt des mots nouveaux pour les exprimer, ou des mots déjà reçus prennent, sans qu'on puisse dire comment, de nouvelles acceptions. Θεὸς, *deus*, chez les anciens, signifiait *un dieu* ou *le dieu*. Depuis le christianisme il veut dire Dieu, devenant une expression incommunicable, de même que l'idée. Piété, charité, humilité, miséricorde (*eleemosyne*), avaient une tout autre signification. Il n'est pas de parole qui ne représente une idée, et qui, dans son principe, ne soit juste et vraie quant à l'idée, la pensée et la parole ne différant point en essence, et ces deux mots ne représentant que l'acte même de l'esprit qui parle à lui-même ou aux autres. Condillac et les siens ont beau se creuser la cervelle avec leurs mesquines subtilités sur la grammaire, et faire la guerre aux mots.

de l'expérience, et alors il y a cercle vicieux; ou elle n'en résulte pas, et alors il y a inconséquence.

A ceux qui objecteraient que le principe de Bacon ne concerne que les sciences physiques, et n'exclut aucun autre moyen d'investigation dans les sciences morales et métaphysiques, nous répondrions que certainement Bacon l'entendait ainsi; mais il n'est pas moins certain que l'école expérimentale, qui a envahi toutes les parties de la science humaine, a donné à ce principe l'extension que nous lui avons attribuée.

Sans parler de Condillac, de Cabanis, de Destutt de Tracy, les travaux psychologiques de l'école écossaise confirment notre assertion. Nous ajouterons que cette restriction même ne légitimerait pas le principe de Bacon, et n'en ferait pas un fondement solide pour les sciences physiques. En effet, si l'on admet des vérités supérieures à l'expérience, faute desquelles celle-ci ne serait pas possible, à plus forte raison les vérités qui dépendent de l'expérience dépendent-elles de ces vérités supérieures: or le prétendu précepte qui, en admettant ces vérités supérieures, prescrirait d'expérimenter comme si elles n'existaient pas, serait en contradiction évidente. C'est pour éviter cela précisément que les continuateurs de Bacon étendirent ce principe à tous les ordres de vérités.

On demandera peut-être comment il se fait que les sciences physiques aient pu marcher si longtemps et avec tant de succès sous l'influence d'un principe qui ne saurait échapper à l'inconséquence ou au cercle vicieux que par la contradiction? La réponse est facile. Le principe de Bacon, privé de toute valeur organique, n'eut en philosophie qu'une influence critique et négative; il fit dans les sciences physiques ce que produisit dans les sciences morales le principe d'indépendance de la raison individuelle proclamée par Descartes. Par leur action dissolvante, la philosophie fut soustraite à l'influence de la théologie et de toute autorité quelconque; mais ils ne contribuèrent en rien à édifier cette philosophie systématique, au moins en ce qu'elle contient de positif. Chaque fois que les sciences physiques firent un pas réellement important, ce fut en devenant inconséquentes au principe de Bacon; et ici les preuves abondent. Ce ne fut pas de l'expérience que vint le principe de la force en proportion de la vitesse, fondement de la dynamique (1); car l'observation ne peut nous indiquer rien sur la forme de la fonction de la vitesse qui exprime la force. Ce ne fut pas l'expérience qui nous apprit l'inertie de la matière, base de la mécanique, qui se trouve au fond de toutes nos spéculations sur cet objet; car nous ne rencontrons rien dans la nature qui soit absolument inerte; au contraire, nous voyons partout la vie, plus ou moins intense, du mouvement, de l'action et de la réaction. Sans parler des corps organiques, les minéraux se composent et se décomposent continuellement; les roches les plus dures se fendent spontanément, et dans

(1) L'observation des mouvements sur la surface de la terre permet d'établir en fait que si, dans un système de corps transportés par un mouvement commun, on imprime à l'un d'eux une force quelconque, son mouvement relatif ou apparent sera le même, quel que soit le mouvement général du système, et l'angle que sa direction fait avec celle de l'agent. La proportionnalité de la force à la vitesse résulterait nécessairement de ce fait, si la fonction de la vitesse qui exprime la force était composée d'un seul terme; mais l'observation ne peut nous apprendre la moindre chose sur la forme de cette fonction.

les métaux les plus denses les molécules oscillent sans cesse. Ce n'est pas de l'expérience que naquit le principe de l'action minime, qui découvrit à la fois à Fermat la loi de la réfraction de la lumière et la démonstration de cette loi (1); ce dont Euler tira tant de parti dans la dynamique (2). L'expérience ne donna pas le système des atomes, qui, quelle qu'en soit la valeur, servit, dans la main de Berzelius, à fonder la théorie des proportions chimiques, au moins pour le règne minéral. Ce ne fut pas l'expérience qui fournit l'idée sublime de l'infini, sur laquelle est fondé le calcul différentiel et intégral, l'instrument le plus puissant que Dieu ait confié à l'homme dans l'époque moderne. Au contraire, les géomètres du siècle passé, cédant à l'influence de la doctrine expérimentale, tentèrent de bannir l'infini des mathématiques, en croyant les purger ainsi d'une idée vaine et chimérique, dernier reste de la métaphysique ancienne; et le plus illustre d'entre eux eut le malheur de prêter l'appui de son génie à cette tentative, heureusement infructueuse (3).

Le dix-huitième siècle ne devait voir dans François Bacon que le novateur qui se séparait du passé; il devait se complaire à exagérer ce qu'il y avait de neuf dans son génie et dans ses œuvres. Le moyen âge semblait à Voltaire un temps d'Ostiaks et de Samoyèdes : quels rapports pouvait-on avoir avec de pareils sauvages? Il en concluait que Bacon n'avait été précédé par personne, et qu'il avait été le premier inventeur de la philosophie expérimentale.

Voltaire le prôna particulièrement comme le précurseur de Newton, ce qui était naturel de la part de celui qui avait introduit le newtonianisme en France. Il disait que Bacon avait entrevu le premier cette attraction universelle dont lui, Voltaire, faisait presque une religion; et à ce seul titre il lui prodigua ses éloges. Bientôt le goût des expérimentations ayant pénétré dans toutes les sciences et pris racine dans les généralités philosophiques, Bacon trouva en France de plus zélés admirateurs, et en plus grand nombre, qu'il n'en avait eu en Angleterre. On s'employa à faire de lui le père de toute la philosophie, qui voulait se fonder uniquement sur l'*expérience*, pour la baser entièrement sur la *sensation*. A tort ou à raison, et sans bien le connaître, on lui fit ainsi une gloire immense, dont il était certes digne; mais sa véritable gloire est par elle-même assez solide pour n'avoir pas besoin de faux appuis. Cependant les adulateurs lui firent honneur, sans choix ni discernement, de tout le progrès scientifique moderne; ils mirent au-dessous de lui Galilée, Képler, et tous ses émules de la fin du seizième siècle et du commencement du dix-septième. Bacon avait soutenu Tycho-Brahé et ri des découvertes de Galilée; et pourtant la mode vint de répéter que Bacon, à la fin du seizième siècle, avait presque créé l'esprit humain.

(1) Descartes avait déjà découvert cette belle loi, mais sans pouvoir en donner une démonstration suffisante.

(2) Il est vrai que Lagrange arriva à déduire le principe de l'action minime des deux lois primordiales du mouvement; mais ces lois mêmes, comme l'auteur en avertit, ne sont pas fondées sur l'expérience; au contraire, l'expérience est fondée sur elles.

(3) Hône Wronski a démontré que l'idée de l'infini est la base véritable des mathématiques. Voyez sa *Réfutation des fonctions analytiques de Lagrange*, et la *Philosophie de l'infini*.

Si l'on en croit les expérimentalistes, toute la science procéda de Bacon : le premier, dit Johnson, il avait ouvert la bonne route à toutes les sciences; qu'y avait-il de plus convenable que de lui rendre hommage de tous les progrès qu'elles avaient fait? Condillac, si peu compétent en fait de métaphysique; Condillac, qui ne craint pas de bafouer Platon et Aristote, présente Bacon comme le créateur du vrai principe de toute bonne métaphysique. D'Alembert et Diderot, avec plus d'apparence de vérité peut-être, lui font honneur de toute idée encyclopédique. Et quels panégyriques Bacon n'obtint-il pas de Gassendi, son contemporain, qui l'opposait à Descartes, et qui le jugea plus sainement que d'autres ne l'ont fait depuis, jusqu'à Garat, Dugald Stewart, et récemment Mackintosh, l'école idéologique de France et l'école écossaise. Tous les penseurs du dix-huitième siècle, tous ceux qui s'étaient voués à la science expérimentale pure et positive, s'exercèrent à chanter ses louanges. « Comme Moïse, Bacon nous tira d'un désert aride en nous le faisant traverser. Il s'arrêta sur le bord de la terre promise, et, du haut de son génie, il la vit et nous la montra. » C'est ainsi que s'exprime Cowley dans une ode adressée à la Société royale. Au milieu de tant d'éloges, le génie de Bacon demeura ou plutôt devint mystérieux comme les ouvrages les plus mystérieux de la nature.

Tennemann, dans l'ouvrage déjà cité, loue Bacon d'avoir *abattu la philosophie scolastique, rejeté de la physique les causes finales pour les reléguer dans la métaphysique, développé certaines doctrines psychologiques, par exemple celle de l'association des idées, établi un nouveau mode d'étendre les connaissances au moyen de l'induction, et l'encyclopédie de toutes les sciences.* Nous avons déjà vu jusqu'à quel point il avait abattu la scolastique; nous avons aussi parlé de la doctrine de l'association des idées et du langage, ainsi que du mérite que pouvait avoir sa méthode d'induction. Pour ce qu'il y a d'erroné dans son arbre des sciences, adopté ensuite par d'Alembert dans sa belle préface de l'*Encyclopédie*, il est évident pour tout le monde que ni la filiation logique des sciences, ni leur filiation historique, n'y sont exposées; qu'il y a méprise sur la fonction, et qu'aux caractères objectifs qui constituent le savoir et l'antériorité logique de leurs objets, sont substituées la mémoire, l'imagination, la raison de ceux qui doivent les inventer et les étudier. On ne doit pas toutefois considérer comme un éloge de la part de Tennemann lui-même ce qu'il dit de Hobbes (1), qui, selon lui, a suivi les vues de Bacon *avec plus de rigueur et de conséquence*, § 321. Il se met aussi en contradiction lorsqu'il fait honneur à Descartes d'*avoir suscité le libre et indépendant esprit de recherche*, § 323.

Si l'historien de la philosophie a pu oublier que déjà avant Bacon la guerre à la scolastique, ou mieux à ses défauts, avait été déclarée en Italie; que la

(1) Il n'est pas besoin de dire que Hobbes nie que nous puissions avoir la connaissance de l'infini, et que la religion n'est pas l'objet de la philosophie, mais de la législation. Nous n'omettrons pas toutefois de rappeler que quand Hobbes cherche le moyen d'obtenir la tranquillité publique, il est conduit nécessairement par ses principes à vouloir le despotisme le plus absolu. En effet, supposez l'homme très-pervers, et l'action du gouvernement ne sera plus directrice, mais coactive; il ne s'agira plus d'éducation, mais de force; non d'églises et d'écoles, mais de prisons et d'échafauds.

magna instauratio du chancelier anglais y avait été tentée (1), un Italien ne saurait le passer sous silence. Chez les partisans même d'Aristote et d'Averroès en Italie, on peut remarquer un esprit de liberté bien éloigné de l'idolâtrie aveugle des commentateurs du grand philosophe. C'est ce dont font foi Pierre Pomponazzi, César Cremonini de Cento, Alexandre Achillini de Bologne, Marc-Antoine Zimara de Naples, André Cesalpino d'Arezzo, et ce hardi Jules César Vannini de Naples. Déjà Nicolas Machiavel (nous parlons ici de la méthode, et non des résultats) n'avait-il pas apporté l'expérience dans l'histoire et dans la politique? Nous avons déjà fait mention de l'empirisme de Télésio, et Thomas Campanella avait établi pour uniques sources de toutes les connaissances la *révélation* et l'*expérience*, en faisant de la première la base de la théologie, de l'autre celle de la philosophie. Il devança aussi Locke et Tracy, en disant que tout vient de la sensation, que la mémoire et l'imagination ne sont que des sensations modifiées. Il employa aussi le principe de la contradiction dans ses *primautés* de l'être et du non-être; il défendit la bonne politique contre le machiavélisme, et la liberté de penser contre les dogmatiques; et s'il n'arriva pas à résoudre le problème de la métaphysique, consistant à expliquer les choses comme elles sont et en ce qu'elles sont, il fit clairement sentir le besoin d'une pareille solution.

Giordano Bruno, né aussi dans la patrie des hardis et vifs penseurs, déclara la guerre à l'aristotélisme, et proposa une réforme de la philosophie; admirateur des découvertes de Copernic, il vit la nécessité de révoquer en doute les opinions sanctionnées; et, du lien étroit qui existe entre les trois grands ordres de choses, Dieu, l'univers, les connaissances des intelligences particulières, il déduisit le système de l'unité absolue, récemment reproduit par Schilling. Après tout cela, qu'y avait-il de neuf à déclarer la guerre à la scolastique? Ou la nouveauté consistait-elle à répudier aussi ce qu'elle avait de bon, en même temps qu'on en extirpait les mauvaises racines?

Nous croyons devoir nous étendre davantage sur le dernier mérite attribué à Bacon, celui d'exclure de la physique les causes finales; car nous voyons encore quelques personnes s'obstiner sur ce point, et, autant qu'il nous paraît, à l'aide de raisons peu différentes de celles qui ont été mises en avant par Bacon.

Il n'y a dans l'univers qu'ordre, proportion, rapports, symétrie (2). Si nous regardons dans l'espace, nous découvrons une infinité de corps diversement lumineux; ce sont des soleils, des planètes, des satellites, qui tous se meuvent, bien qu'ils nous paraissent immobiles. L'homme a reçu le triangle pour tout mesurer. Fait-il tourner sur elle-même cette figure féconde? il engendre le solide, qui renferme toutes les merveilles de la science, et dans lequel principalement se trouve la courbe planétaire, qui, de même que toutes les autres courbes régulières, est représentée et reproduite par le calcul. Un homme immortel découvrit les lois des mouvements célestes; il compara les temps, les espaces parcourus, et les distances. Le nombre enchaîne tous ces mouvements. Il n'est pas jusqu'à la lune, appelée par Halley *sidus contumax*, qui ne se soit pliée aujourd'hui sous la loi commune; et la comète errante s'étonne de se voir at-

(1) Herder dit que le dernier coup avait été porté à la scolastique par les *Epistolæ obscurorum virorum* d'Ulric de Hutten, qui était mort dès 1523.

(2) DE MAISTRE, *Causes finales.*

teinte par le calcul, et ramenée des extrémités de son orbite à son périgée. L'homme, en volant dans l'espace sur ce grain de matière qui l'emporte avec lui, a pu saisir le mystère de tous ces mouvements ; il en a dressé des tables, et il sait l'heure et la minute des éclipses dont le séparent vingt générations passées ou futures. Il tracera, s'il le veut, exactement sur une feuille de papier le système de l'univers ; et ces figures imperceptibles seront à l'immense réalité ce que l'intelligence représentative est à l'esprit créateur, semblables quant à la *forme*, incommensurables quant aux dimensions (1).

L'homme promène-t-il ses regards autour de lui ? il voit sa demeure divisée en trois royaumes parfaitement distincts, quoique leurs confins se rapprochent presque jusqu'à se confondre. Jusque dans la matière brute il aperçoit l'ordre, l'invariable séparation, la permanence des genres, et aussi un principe d'organisation. Et quelle profusion de richesses ! quelle infinité de moyens et de fins ! Contemplez cette triple division de l'homme : la tête, où s'élabore la pensée ; la poitrine, royaume des sentiments et des passions ; la région inférieure, officine des opérations grossières. Trois organes principaux sont présents à toutes les opérations du corps par des prolongements de leur substance : le foie par les veines, le cœur par les artères, le cerveau par les nerfs. Trinité qui n'est pas sans mystère, non plus que la métamorphose du ver en larve, puis en papillon. Toutes les forces de l'âme sont nécessaires pour admirer seulement la reproduction des êtres, mystère incomparable, qui lasse l'imagination sans l'assoupir. Comment peut se faire cette communication de la vie ? Qu'est-ce que les sexes ? Le germinaliste, après avoir trouvé mille raisons pour se rire de l'épigénésiste, s'arrête pensif devant l'oreille du mulet, et doute de ce qu'il croyait. Fécondation, gestation, naissance, croissance, nutrition, reproduction, décomposition, équilibre des sexes, balancement des forces, loi de la mort, abîme de combinaisons, de rapports, d'affinités, d'intentions évidentes qui en prouvent d'autres en nombre infini. Galien affirmait, dans son livre *De la formation du fétus*, que sur les deux cents os dont le corps se compose, il n'en est pas un qui n'ait plus de quarante fins. Le soleil est en rapport avec l'œil du ciron, dans lequel doivent pénétrer ses rayons, se courber dans le cristallin, s'unir sur la rétine, non moins que sur celle du naturaliste qui cherche, armé du microscope, cet invisible animalcule. Or, de même que dans la nature rien ne peut attirer sans être attiré, de même toutes les fins sont réciproques, en proportion des importances comparatives des êtres.

Tout a donc une dépendance, une fin : et qu'est-ce que cela suppose ?

Or ces *causes finales*, que nous appellerions plus volontiers *intentionnelles*, paraissaient une entrave, une erreur à Bacon, et il accusait Platon d'avoir souillé la philosophie en les y introduisant.

(1) Nous sommes encore ici en opposition avec Bacon, qui dit que *Dieu n'est semblable qu'à lui-même, et que rien ici-bas ne peut lui être comparé*. Oui certes, je puis comparer intelligence à intelligence, pour en tirer la seule définition de Dieu dont l'homme soit capable ; c'est-à-dire *l'intelligence et la puissance telles qu'elles nous sont connues, sans l'idée de l'imitation*. Et à propos d'idées d'infini, nous ne saurions, comme Italien, nous rappeler sans un sentiment de joie patriotique la belle définition de l'éternité, donnée par Boëce : *Interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio.*

Avant tout, Bacon dit que *la recherche des causes finales s'oppose à celle des causes physiques.* « Démocrite et les siens (c'est ainsi qu'il s'exprime) pénétrèrent beaucoup plus loin dans la nature que Platon et Aristote, parce qu'ils ne perdirent jamais leur temps dans la recherche des causes finales. »

Combien peu vous avez dû plutôt, illustre chancelier, vous avancer dans cet *intérieur des choses* sur lesquelles vous avez fait un livre, de la manière dont certaines gens écrivent des voyages dans des pays qu'ils n'ont jamais vus, même en peinture. Autrement vous auriez compris d'abord que les causes finales et les causes physiques se trouvent ensemble ; secondement, que souvent elles sont identiques; troisièmement, que l'étude et la vénération des causes finales perfectionnent le physicien, et le préparent aux découvertes. Un chrétien et un athée découvrent la propriété que possèdent les feuilles des arbres, d'absorber une quantité d'air méphytique. Le premier s'écrie : *O providence, je t'admire et je te remercie!* l'autre : *C'est une loi de la nature.* En quoi le second a-t-il l'avantage sur le premier? Bayle avait une bien autre manière de penser, lui qui accrut autant les sciences physiques que Bacon leur fut inutile. Or, Bayle composa le *Chrétien naturaliste* pour démontrer que cette science porte nécessairement l'homme au christianisme, et un *Recueil d'écrits sur l'excellence de la théologie comparée avec la philosophie naturelle.* C'était aussi tout autrement que pensait le grand Linné, lorsqu'il s'écriait, en contemplant la nature : « Je vis en passant, rien que par derrière, le Dieu éternel qui sait tout et peut « tout; et je fus dans la stupéfaction. Je sus découvrir quelques traces de son pied dans ses ouvrages; et dans tous, jusque dans les plus petits, jusque « dans ceux qui ne semblent rien, quelle force, quelle sagesse, quelle inex« plicable perfection ! »

Ceux, au contraire, qui se trouvent gênés par les causes finales, attendu qu'elles supposent un esprit créateur, ne voient plus dans la nature de groupes, de classes, de familles, mais seulement des individus. Personne ne saurait mieux démontrer combien fut nuisible cette manière d'observer, que Buffon, homme doué d'un si grand esprit, et qui pourtant gâta ses brillantes qualités en se jetant à outrance dans les idées mécaniques. Il forma les planètes avec les débris du soleil, les montagnes avec les coquilles, les animaux avec les molécules, et fit de l'origine du monde un roman que repoussent les premières lois de la dynamique. Haller, Spallanzani, Bonnet, tournèrent dès lors en plaisanterie sa physiologie, Deluc sa *fable géologique*; les chimistes réprouvèrent de concert sa minéralogie; Condillac lui-même se mit en colère lorsqu'il lut son Discours sur les animaux. Nous avons vu récemment l'annonce d'une édition anglaise, *Freed from his extravagancies*, purgée de ces extravagances.

Qu'on se rappelle Linné et Buffon, et puis que l'on dise que pour être grand naturaliste il suffit de rejeter les causes finales. Un grand chimiste nous enseigne que l'huile, comme toutes les substances résineuses, peut en partie se réduire en eau. Deluc nous dit plus généralement que « l'eau constitue la partie pondé« rable de l'air inflammable, et que tout combustible est inflammable à raison de « l'eau; tellement que du moment où il a perdu son eau, la flamme cesse. » C'est une vérité, mais elle est aride. Écoutons Pluche en faire un hymne au Créateur : « La juste mesure de l'eau enfermée avec le feu dans tous les sucs oléa« gineux produit la flamme du soufre, de la cire, du suif, des corps gras.....

« Pour mettre l'homme à même d'avoir toujours sous sa main et d'employer à « son gré cette substance si précieuse, Dieu l'a enfermée d'une manière spéciale « dans les huiles. Je ne sais ce qu'est l'huile (1); nous voyons qu'elle est le « récipient commode qui contient cet élément terrible et si fugitif. Avec son se- « cours, nous tenons le feu en prison; malgré sa furie, nous le transportons où il « nous plaît; nous en réglons à discrétion la quantité et la mesure, et quoiqu'il « paraisse intraitable, il reste toujours sous nos lois. Ajoutez que Dieu, en nous « soumettant le feu, nous a soumis aussi la lumière. Tels sont les dons magnifi- « ques dont il nous gratifia en nous donnant les matières oléagineuses. Mais « l'homme, au lieu d'y voir les intentions de son bienfaiteur, n'admire souvent « que sa propre habileté dans l'usage qu'il en sait faire. »

En bonne conscience, cette vérité perd-elle quelque chose à être exposée de la sorte? Qu'on veuille nous dire pourquoi la conviction que le bœuf fut créé pour labourer nos champs nous détournera d'examiner sa nature, sa conformation, son espèce? pourquoi il nous sera difficile de découvrir la parallaxe d'un astre, quand nous nous serons imaginé que Dieu l'a placé dans l'espace pour telle ou telle fin spirituelle? La reconnaissance mettra-t-elle obstacle au savoir? La soif des découvertes ne serait-elle pas stimulée au contraire par le besoin d'admirer, par le désir de rendre grâce, d'entendre de plus en plus cette voix avec laquelle les cieux, le feu, l'eau, la grêle et l'esprit des tempêtes racontent la gloire de Dieu? Pascal voyait Dieu partout : lui a-t-il fait pour cela élever ou abaisser immédiatement le mercure dans le baromètre? Il s'en remettait de cet effet à la pesanteur différente de l'air, selon les diverses hauteurs; mais il rendait grâce à Dieu d'avoir créé l'air pour l'homme (2).

(1) Selon Bacon, tant qu'on ignore l'essence de l'huile, ou, comme il dit, sa *forme*, c'est une sottise de s'en servir.

(2) Le professeur Williams Whewell, dans le chapitre VII du livre III de son *Astronomy and general physic considered with reference to natural theology*, rapporte tout aux *causes finales*. Il y commente le passage de Bacon (*De augmentis scientiarum*, Sc. II, page 105) à l'aide duquel Cabanis (*Rapport du physique et du moral de l'homme*) voulait se soustraire aux arguments de la vérité, et réfute avec évidence les objections faites par Laplace dans le *Système du monde*, p. 242. Il est bon de rappeler quelle fut l'origine de l'ouvrage de Whewell. Le comte de Bridgwater, mort en 1829, fit un legs de 8000 livres sterling à employer en fonds publics, voulant que cette somme, avec les fruits, fût donnée en prix à celui qui publierait un ou plusieurs ouvrages sur la *puissance, la sagesse et la bonté de Dieu, manifestées dans la création, en s'appuyant sur tous les arguments rationnels empruntés à la variété et à la conformation des créatures dans les règnes divers, à l'effet de la digestion et de la nutrition, à la construction de la main, comme aussi à toutes les découvertes dans les arts et dans les sciences.*

Le président de la Société royale de Londres, désigné pour exécuteur de cette volonté, chargea huit écrivains de composer huit traités sur ce texte, savoir : 1° sur le rapport de la nature extérieure avec la constitution morale et intellectuelle de l'homme ; 2° sur le rapport de la nature extérieure avec la condition physique de l'homme ; 3° sur la main et sur sa forme, considérée comme preuve d'une intention ; 4° sur la physiologie animale et végétale ; 5° sur la géologie et la minéralogie ; 6° sur l'histoire, les habitudes et les instincts des animaux ; 7° sur la chimie, la météorologie et la digestion ; 8° sur l'astronomie et la physique générale, qui est l'ouvrage que nous venons de citer. Ce furent, comme le titre seul l'indique, autant

On objecte en second lieu, à la recherche des causes finales, qu'*elle favorise l'athéisme*, ou au moins qu'elle porte au scepticisme; car on met en avant l'un ou l'autre motif. Combien il arrive fréquemment d'entendre se plaindre, avec une tristesse hypocrite, de ce que les philosophes théistes ont nui à la religion, en défendant mal une bonne cause! Mais pourquoi ne pas nommer, de grâce, ceux qui sont devenus athées en lisant des livres religieux? L'expression *causes finales* se prend tantôt pour des signes d'intelligence qui apparaissent continuellement dans l'univers, tantôt pour la cause particulière de chaque phénomène spécial. Cette dernière, qui peut s'assurer de l'avoir découverte? Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que chacun en détermine une différente? Nous disons, Cette pompe est faite pour éteindre les incendies; un autre ou la même personne dit une autre fois, Elle est faite pour arroser les rues : cela empêche-t-il que tous deux n'affirment qu'elle a été construite par un ouvrier qui savait ce qu'il faisait?

Les causes finales (dit-on en troisième lieu) *rapportent tout à l'homme.* — L'homme, étant le chef et le but de la création terrestre, tenant un poste sublime dans la création universelle, use d'un droit qui lui appartient, quand il contemple les êtres dans ses rapports avec lui. Mais c'est ce que nient ceux qui, soutenant l'opinion contraire, tendent à avilir l'homme comme matière, et comme point imperceptible dans l'accident de l'univers. Nous ne voyons pas d'abord comment une pareille croyance pourrait être nuisible. Les œufs de poule sont-ils créés pour faire des omelettes? Ce sera oui ou non; mais qu'est-ce que cela fait à la question abstraite de l'intention, à la supposition d'un auteur intelligent? Or, le nœud de la question consiste précisément en cela. On pèche encore sous ce rapport, par la croyance où l'on est qu'en assignant une fin on en exclut une autre : ce qui est très-faux. Moïse dit que la lune fut créée *ut præesset nocti;* entend-il nier par là qu'elle soit cause des marées? Le soleil influe sur les marées; cela l'empêche-t-il de mûrir les fruits de mon jardin?

Si nous voulons philosopher, tenons-nous-en à l'exactitude du langage. Rappelons-nous que ce n'est pas sans motif si quelques-uns s'enveloppent de ténèbres palpables, pour se faire vénérer d'une multitude qui révère ce qu'elle n'entend pas. La bonne philosophie est claire, évidente, démonstrable même au simple bon sens. Si donc vous disiez, *Tel être a été créé pour telle fin*, ce serait vrai; il y aurait arrogance à dire : *Il n'a été créé que pour telle fin.*

Revenons à la question : « Un homme, être imperceptible sur le globe presque imperceptible qu'il habite, peut-il présumer que l'univers ait été créé pour lui? »

Un homme? Non, répondons-nous. Mais, en deux mots, cette terre compte six mille ans, elle est habitée par mille millions d'hommes (Voltaire les porte de son chef à seize cents millions), et les générations se renouvellent tous les trente ans; d'où il résulte que la terre a déjà porté deux cent mille millions d'habitants. Déduisez ce que vous voudrez pour les temps primitifs; mais ajoutez les siècles futurs, si vous pouvez les deviner, et dites s'il est si absurde qu'un

de réfutations de la doctrine que nous combattons. M. Babbage, l'un de nos amis, et l'un des plus grands mathématiciens qu'il y ait, voulut y ajouter un *neuvième traité*, pour démontrer la révélation par les mathématiques; tentative qui a paru bizarre.

système planétaire ait été *uniquement* créé pour une si grande quantité d'êtres, êtres intelligents, êtres faits à *l'image de Dieu*, parce que tout esprit a de la ressemblance avec Dieu ? Et cependant les partisans des causes finales ne prétendent pas que le monde ait été fait *uniquement* pour l'homme; ils nient seulement qu'il n'ait *point* été fait pour lui. Simple citoyen, je ne crois pas que cette belle ville que j'habite, son théâtre, ses rues, ses passages, ses palais, ses temples, ses hôpitaux, tant de commodités et d'agréments, tant de secours pour les maux divers, aient été ménagés *uniquement* pour moi ; je crois pourtant qu'ils ont été faits pour moi, attendu que j'en jouis comme les autres. Si vous niez le droit à chaque individu, il en résultera que les édifices publics n'ont été faits pour personne. Si un citoyen de la terre ne peut pas croire que le soleil ait été créé pour lui, les habitants de Mercure, de Vénus, de la lune, ne pourront pas le croire non plus. Il en résulterait ce schème admirable, que le soleil n'est pas créé pour le monde planétaire.

On oppose les maux causés à l'homme par certains êtres. Un loup a dévoré un individu, donc il n'est pas vrai que l'espèce humaine ait l'empire sur les loups ! Du reste, quand même on se plairait à considérer l'homme comme une partie indifférente de ce tout, ne retrouvez-vous pas encore, dans le tout, ordre, symétrie, rapport, dépendances, causes, fins, moyens ? Une intelligence ordonnatrice est donc évidente ; et cette intelligence, nous l'appelons Dieu.

On dit, en quatrième lieu, que *l'homme ne sait pas encore assez pour atteindre aux causes finales*. Mais, avant tout, avec nos prémisses, la science des intentions n'est pas tellement abstruse. Puis l'ignorance de *toutes* les fins empêche-t-elle donc de connaître l'ouvrier ? Arago se rendit dans les îles Baléares avec ses instruments de mathématiques, pour mesurer la hauteur de leurs montagnes et celle du méridien : les naturels, croyant ces machines inconnues destinées à quelque maléfice, lui firent un mauvais parti. Ils ignoraient la fin de ces instruments : doutaient-ils pour cela qu'ils n'eussent été faits par un ouvrier ? Qu'importe la pure et simple question des fins ? L'intelligence ne se prouve à l'intelligence que par la parole et par l'ordre, qui est aussi une parole, puisque la parole n'est que la pensée manifestée. Toute symétrie est par elle-même une fin, indépendamment même d'une fin ultérieure. L'examen des fins particulières (qu'on nous comprenne bien) fait perdre du temps ; et, pour nous, il suffit de l'inexpugnable démonstration résultant de la fin abstraite et de l'harmonie des moyens ; il suffit que l'œuvre par elle-même démontre *une* fin, et que cette *fin* démontre un ouvrier intelligent.

Tout ce que nous venons de dire à ce sujet ne paraîtra pas de trop, nous l'espérons, à ceux qui savent combien est encore prononcée chez quelques-uns la tendance à reculer vers le matérialisme, vers Bacon, vers Hume, sans tenir compte des pas énormes qu'a faits aujourd'hui la science. Ceux-là traitent de sots ceux qui, selon eux, prennent dans l'univers les effets pour des intentions, qui prennent même pour des causes et des effets ce qui ne constitue que des antécédents et des conséquents. Or, nous avons cru devoir d'autant plus nous arrêter sur ce sujet, que l'orgueil qui fourvoya Bacon pourrait encore en égarer d'autres, à qui il n'est pas même venu à l'esprit de se demander si, entre tout le genre humain et leur personne, entre le savoir de tant de grands hommes et le leur, il ne pouvait pas se faire que l'erreur fût de leur côté plutôt que de

celui de leurs adversaires. Il suffit qu'ils conçoivent quelque doute à cet égard.

Nous avons cru aussi devoir nous étendre sur cette matière, parce que nous entendons beaucoup de personnes assurer que la science doit se tenir à l'écart de la religion. Nous savons de plus que, dans les écoles, on croit devoir fonder la physique, la philosophie et le droit naturel sur des bases entièrement humaines. Mais nous savons également que d'autres s'attachent à mieux établir que toute science devient féconde en s'appuyant sur la religion; de sorte que chaque progrès de l'une est pour l'autre une considération, une démonstration en sa faveur.

Cependant l'association de la théologie et de la philosophie était une des choses les plus antipathiques à Bacon, qui va jusqu'à se plaindre que « dans les cœurs glacés de notre temps les matières religieuses ont consumé les esprits, » et que depuis le christianisme ils se sont adonnés, pour la plupart, à la théologie; comme aussi il regrette qu'anciennement ils se soient appliqués en trop grand nombre à la morale. Malebranche avait dit, au contraire, que « l'esprit devient « plus pur, plus lumineux, plus fort, plus étendu, à mesure qu'augmente son « union avec Dieu, parce qu'elle constitue toute sa perfection; » que « les hom- « mes peuvent regarder l'astronomie, la chimie, et presque toutes les sciences, « comme des amusements d'honnête homme, mais ne pas s'en laisser éblouir, « ni les préférer à la science de l'homme. » Bacon lui-même (et l'on va voir si nous avons raison de l'accuser d'inconséquence), Bacon avait dit que « la religion « est l'arome qui empêche la science de se corrompre. » En effet, la science était dans l'antiquité la propriété du sacerdoce. Nous sommes toutefois en droit de penser au moins que le christianisme est d'un grand secours à la science, quand nous voyons qu'il a produit Copernic, Képler, Descartes, Newton, les Bernouilli, etc., et quand les autres religions n'ont rien à opposer à de si beaux noms, ni même l'Asie, cette ancienne mère du savoir.

Dans les temps de barbarie universelle, tout fut conservé par les prêtres (1); ils renouvelèrent tout ensuite. *Clerc* fut pendant longtemps synonyme de lettré. Andrès remarque (2) que la conservation et la renaissance de l'astronomie sont dues à la question de Pâques : la réforme du calendrier fut l'œuvre du sacerdoce, et le jésuite Clavius y travailla beaucoup : Lalande a observé qu'un grand nombre de jésuites s'étaient appliqués à cette science. Piazzi était moine, ainsi que Guy d'Arezzo, qui inventa les notes de musique.

Ce siècle des encyclopédistes, si orgueilleux et tout entier à la physique, a-t-il produit des génies comparables à ceux du siècle précédent, qui était tout religieux? Descartes qui l'ouvrit, et Malebranche qui le ferma, ont-ils des égaux parmi leurs successeurs? Qui scruta le cœur de l'homme avec une pénétration

(1) Hume dit lui-même, dans *Richard III*: « Si aucune nation en Europe ne possède autant d'annalistes fidèles et de monuments historiques que l'Angleterre, le mérite en est au clergé catholique, qui préserva ces trésors... Quiconque a feuilleté les annalistes cénobites sait qu'au milieu de leur style barbare ils sont pleins d'allusions aux classiques, et surtout aux poëtes. » Afin que l'autorité ne paraisse pas suspecte, nous ferons remarquer que le même auteur dit du règne de Henri VIII que, grâce aux monastères, beaucoup de personnes furent arrachées aux arts utiles, et nourris dans ces asiles de la fainéantise et de l'ignorance. » Autre inconséquence.

(2) *Origine, progrès*, etc., tom. IV, p. 260.

aussi redoutable que la Rochefoucauld? Qui offrit un cours de morale aussi satisfaisant que celui de Nicole? Où existe-t-il un livre à comparer à la *Connaissance de soi-même*, par Abbadie? Quel philosophe mettre de pair avec Pascal? Qui comparer à Bossuet et à Fénelon? Après ce qu'a écrit le père Petau sur la liberté de l'homme en elle-même et sur ses rapports avec la prescience et l'action divine, ce que Locke a bégayé sur ce sujet ne fait-il pas pitié? Or, il ne pouvait pas en être autrement, si la philosophie est *la science qui nous enseigne la raison des choses*. Ajoutez que cette philosophie précédente était toujours dirigée au perfectionnement de l'homme; l'autre, en détruisant les dogmes communs, et en *éteignant*, comme dit le poëte, *les cœurs dans le doute*, isola l'homme, le rendit orgueilleux, égoïste, nuisible à lui-même et aux autres. Le siècle passé n'a pourtant pas manqué de grands esprits. Mais *vous reconnaîtrez par les fruits* que l'irréligion leur a été funeste; et, parmi tous les autres, nous ne citerons en preuve que les deux livres qui eurent le plus d'influence: l'*Esprit des lois* et le *Contrat social*.

On a reproché à l'Église catholique de s'être opposée à quelques vérités physiques; mais d'abord l'inquisition n'était pas l'Église; de plus, il serait inutile de revenir sur le procès de Galilée, après ce qu'en a dit Tiraboschi. Copernic dédia son livre à un pape; et dans la dédicace il parle hautement contre ceux qui raisonnent sur le système du monde sans être mathématiciens.

Que dire des beaux-arts? Lors de leur renaissance, le Christ et les siens s'offrirent à l'imagination des artistes: si l'antiquité avait prétendu au *beau idéal*, le christianisme prétendit à un *beau céleste*. L'art antique offrit dans le Laocoon le plus haut degré de la souffrance physique et morale, sans contorsions ni difformité; mais il fallait encore plus pour représenter un Dieu souffrant, ainsi que ces témoins sublimes qui pouvaient sauver leur vie en disant *non*, et qui la sacrifiaient sans regret en disant *oui*; et l'artiste dut faire voir sur leur visage la douleur non-seulement belle, mais acceptée, et se confondant avec la foi, l'espérance et l'amour.

On a fait un crime à la religion de réprouver les nudités. Mais comment une femme pudique ne rougirait-elle pas de se voir exposée aux regards dans un état où une folle même n'oserait se montrer, dans une société intime? *Le beau est ce qui plaît à la vertu éclairée.* Ce voile même qui couvre la beauté ne vous fait-il pas souvenir que la femme qui se résout à satisfaire l'œil plus que l'imagination, manque plus encore de goût que de sagesse? Si nous nous attachons au fait, la Transfiguration de Raphaël, les nombreuses Vierges dans la représentation desquelles tous les peintres firent leurs preuves, sont-elles moins belles parce qu'elles ne sont pas nues? Est-ce que le Palamède, l'Hercule et le Lycas de Canova, l'emportent sur les monuments du pape Rezzonico et de Marie-Christine? La femme chrétienne est plus belle encore que la beauté, soit lorsque, pour confesser la foi, elle marche au supplice avec les grâces sévères de son sexe et avec le courage du nôtre; soit quand, près du lit de douleur, elle vient servir et consoler la pauvreté malade ou souffrante; soit quand, au pied des autels, elle accomplit un rit destiné à bénir solennellement le vœu secret de son cœur, à sanctifier un amour qui désormais lui est commandé comme un devoir.

Et qu'il nous soit permis ici d'exposer un doute au sujet de ce qui est cause

de notre infériorité dans la sculpture à l'égard des anciens, tandis que nous l'emportons sur eux dans la peinture. Celle-ci, qui n'avait pas d'anciens modèles, et qui prit naissance simplement dans l'Église, produisit librement tout ce qu'elle pouvait produire. La sculpture, qui copia la copie, resta toujours au-dessous de l'original. Elle aurait d'ailleurs cherché en vain un ange dans l'Apollon du Belvéder, une Vierge dans la Vénus de Médicis, un martyr dans le Laocoon, un évangéliste dans le Platon.

Il est inutile de parler de l'influence de la religion sur l'architecture, lorsque, depuis les ruines de Tentyra jusqu'à Saint-François de Naples, tous les monuments en font foi ; lorsque subsistent encore partout ces cathédrales qui font un étrange contraste avec les monuments d'un jour dont nous sommes entourés. Quant à la poésie, il ne nous paraît pas qu'il soit besoin d'en faire mention en Italie, surtout dans la patrie de Manzoni.

Nous ne craignons point de nous être montré trop sévère à l'égard de Bacon. « Les erreurs même des hommes, dit Rosmini, servent, dans le grand ordre de la Providence, aux progrès de l'esprit humain ; elles fournissent l'occasion de mettre mieux en lumière les vérités les plus importantes ; elles excitent envers elles l'amour du genre humain, qui, longtemps agité par l'erreur, arrive enfin à reconnaître cette vérité comme la chose la plus précieuse de toutes et la plus salutaire. Lors même donc que les philosophes seraient tombés dans de graves erreurs, ils n'auraient pas moins été pour cela utiles à l'humanité, qui sent déjà précisément, par leurs hésitations et par leurs doctrines imparfaites, le besoin et le prix inestimable d'une solide et véritable philosophie. »

Or les immenses égarements de Bacon provinrent, à notre avis, de cette prétention de séparer l'une de l'autre des sciences dont la perfection ne peut venir que de leur accord, et que l'on voit en effet, plus elles se rapprochent, converger davantage vers une grande unité. Doué de bel esprit, sensé, ingénieux, écrivain éloquent, épris du savoir, il fut entraîné, par une présomption immodérée, par le désir de remporter sur l'opinion des victoires vaines et momentanées, loin d'apporter à l'esprit de l'homme et à la société de véritables avantages, à se confier dans sa puissance pour détruire tout ce qui avait été fait et dit, et à offrir des méthodes nouvelles plus propres à interroger la nature. Ses méthodes ne furent point suivies, et le reproche qu'il adressait aux Grecs, de ressembler aux enfants qui parlent beaucoup et ne produisent rien, s'appliquerait peut-être beaucoup mieux à lui-même.

Si nous songeons qu'il posait la physique comme science unique, et la morale, la politique, la jurisprudence, comme des connaissances de pure opinion (1), comme stériles en œuvres (*operis effœtæ*) et étrangères à la pratique ; si nous nous rappelons la vie du grand chancelier d'Angleterre, ses ignobles adulations envers Jacques Ier, sa justification du lâche assassinat de Stanley, le conseil qu'il donnait, à ceux qui craignaient d'avoir offensé le prince, de rejeter adroitement la faute sur autrui ; nous faisons des vœux pour que personne, quelque opinion qu'on ait de lui comme restaurateur des sciences physiques, ne le prenne pour guide dans les sciences morales ; pour que personne ne se laisse

(1) *Artes populares et opinabiles.* De augm. scient. *Doctrinis quæ in opinionibus hominum positæ sunt, velut in moralibus et politicis.*

conduire par les avis qu'il adresse à ceux qui veulent devenir les artisans de leur propre fortune.

H. PAGE 450.

IDÉE DE L'HISTOIRE, SELON BACON.

Historiam civilem in tres species recte dividi putamus : primo *sacram*, sive *ecclesiasticam*; deinde eam, quæ generis nomen retinet, *civilem*; postremo *litterarum* et *artium*. Ordiemur autem ab ea specie, quam postremo posuimus, quia reliquæ duæ habentur; illam autem inter desiderata referre visum est. Ea est *historia litterarum*. Atque certe historia mundi, si hac parte fuerit destituta, non absimilis censeri possit statuæ Polyphemi, eruto oculo, cum ea pars imaginis desit, quæ ingenium et indolem personæ maxime referat. Hanc licet desiderari statuamus, nos nihilominus minime fugit, in scientiis particularibus jurisconsultorum, mathematicorum, rhetorum, philosophorum, haberi levem aliquam mentionem aut narrationes quosdam jejunas, de sectis, scholis, libris auctoribus et successionibus hujusmodi scientiarum; inveniri etiam de rerum et artium inventoribus tractatus aliquos exiles et infructuosos. Attamen justam atque universalem litterarum historiam nullam adhuc editam asserimus. Ejus itaque et argumentum et conficiendi modum et usum proponemus.

Argumentum non aliud est, quam ut ex omni memoria repetatur, quæ doctrinæ et artes, quibus mundi ætatibus et regionibus floruerint; earum antiquitates, progressus, etiam peragrationes per diversas orbis partes (migrant enim scientiæ, non secus ac populi), rursus declinationes, obliviones, instaurationes commemorentur. Observetur simul per singulas artes, inventionis occasio et origo, tradendi mos et disciplina, colendi et exercendi ratio et instituta. Adjiciantur etiam sectæ et controversiæ maxime celebres, quæ homines doctos tenuerunt, calumniæ quibus patuerunt, laudes et honores quibus decoratæ sunt. Notentur auctores præcipui, libri præstantiores, scholæ, successiones, academiæ, societates, collegia, ordines, denique omnia quæ ad statum litterarum spectant. Ante omnia etiam id agi volumus (quod civilis historiæ decus est, et quasi anima) ut cum eventis causæ copulentur : videlicet, ut memorentur naturæ regionum ac populorum; indolesque apta et habilis, aut inepta et inhabilis ad disciplinas diversas; accidentia temporum, quæ scientiis adversa fuerint aut propitia; zeli et mixturæ religionum, malitiæ et favores legum, virtutes denique insignes, et efficacia quorundam virorum erga litteras promovendas et similia. At hæc omnia ita tractari præcipimus, ut, non criticorum more, in laude et censura tempus teratur, sed plane historice res ipsæ narrentur, judicium parcius interponatur.

De *modo* autem hujusmodi historiæ conficiendæ, illud in primis monemus, ut materia et copia ejus, non tantum ab historiis et criticis petatur, verum etiam ut per singulas annorum centurias, aut etiam minora intervalla, seriatim (ab ultima antiquitate facto principio), libri præcipui, qui per ea temporis spatia conscripti sunt, in consilium adhibeantur, ut ex eorum non perlectione (id enim infinitum quiddam esset), sed degustatione et observatione ar-

gumenti, styli, methodi, genius illius temporis litterarius, veluti incantatione quadam, a mortuis evocetur.

Quod ad *usum* attinet, hæc eo spectant, non ut honor litterarum et pompa per tot circumfusas imagines celebretur; nec quia, pro flagrantissimo quo litteras prosequimur amore, omnia quæ ad earum statum quoquo modo pertinent, usque ad curiositatem inquirere, et scire, et conservare avemus, sed præcipue ob causam magis seriam et gravem : ea est (ut verbo dicamus), quoniam per talem, qualem descripsimus, narrationem, ad virorum doctorum, in doctrinæ usu et administratione, prudentiam et solertiam, maximam accessionem fieri posse existimamus; et rerum intellectualium, non minus quam civilium motus et perturbationes, vitiaque et virtutes, notari posse, et regimen inde optimum educi et institui. Neque enim B. Augustini, aut B. Ambrosii opera, ad prudentiam episcopi aut theologi tantum facere putamus, quantum si ecclesiastica historia diligenter inspiciatur et revolvatur. Quod et viris doctis ex historia obventurum non dubitamus. Casum enim omnino recipit, et temeritati exponitur, quod exemplis et memoria rerum non fulcitur.

I. PAGE 495.

CÉSALPINO.

Le traité de Césalpino est divisé en seize livres. Le premier est consacré à expliquer la conformation des végétaux, et il y pose les bases de l'anatomie et de la physiologie végétales. On y rencontre, dit Dupetit-Thouars, plusieurs idées dont la vérité fut reconnue longtemps après. Il fit connaître avec beaucoup de sagacité la structure intérieure des semences, qu'il compare aux œufs des animaux. Une semblable idée renferme la célèbre proposition *Omnia ex ovo*, développée ensuite par Harvey. Le mérite de l'avoir indiquée le premier n'appartient ni à l'un ni à l'autre, mais bien à Empédocle, qui l'avait annoncée dès la plus haute antiquité. Quoique Césalpino semble refuser le sexe aux plantes en général, il le reconnaît néanmoins en maintes occasions, et s'accorde parfaitement avec les botanistes de notre époque, en donnant le nom de mâles aux individus stériles qui portent les étamines, et celui de femelles à ceux qui donnent des fruits; malgré cela, l'usage contraire a longtemps prévalu.

Césalpino fit connaître avec exactitude les organes intérieurs des plantes, et pensa que leur force vitale résidait dans la moelle, qu'il considéra comme leur cœur et la source du fruit; tandis que les autres parties de la fleur, qu'il distingue parfaitement l'une de l'autre, provenaient du bois et de l'écorce; de telle sorte que, selon lui, la fleur n'était qu'une expansion des parties internes. Linné a adopté cette idée en la développant dans les dissertations qui portent le titre de *Prolepsis plantarum*. Quelle que soit l'importance attribuée à la moelle par Césalpino, il tint pour constant qu'elle n'était nécessaire à la vie des arbres que dans les premiers moments de leur existence. Ses autres livres offrent autant de classes particulières, dans lesquelles sont disposées les plantes qu'il décrit. Elles sont fondées : 1° sur la considération de leur durée comme arbres ou comme herbes; 2° sur la situation de la petite racine dans les semences; 3° sur le nombre des semences dans les fruits ou dans leurs cellules; 4° sur les racines; 5° sur l'absence de fleurs et de fruits. Ces

classes sont divisées en quarante-sept sections, et celles-ci en neuf cent quarante chapitres, dont quelques-uns contiennent certaines généralités sur les classes et les sections, souvent sur le caractère des groupes les plus importants, reconnus aujourd'hui comme familles naturelles. Chaque chapitre porte pour titre le nom d'une plante et en contient la description; parfois elle est seule, plus souvent il y en a d'autres qui ont du rapport avec elle, comme l'espèce avec les genres. Mais ces chapitres ne sont pas assez généraux pour pouvoir s'appliquer aux genres tels qu'ils sont établis par les botanistes actuels. Ils sont terminés par de savantes discussions sur les noms des anciens, de Théophraste et de Dioscoride, chez les Grecs, de Pline, chez les Romains, dont on voit qu'il avait une profonde connaissance.

Un ouvrage semblable devait amener une heureuse révolution dans la botanique; mais personne alors ne voulut suivre Césalpino dans le chemin indiqué, dont on redoutait les difficultés; il avait laissé trop loin derrière lui ses contemporains. Gaspard Bauhin affirme, dans une lettre particulière, avoir eu le dessein de distribuer le *Pinax* selon la méthode de Césalpino; mais il avoue qu'il ne la comprenait pas assez. En outre, on était habitué à voir les ouvrages de botanique ornés de figures plus ou moins bien exécutées; et Césalpino les avait bannies du sien. Il eut un tort plus réel, celui de ne pas y exposer la concordance de la nomenclature tant des auteurs qui l'avaient précédé que de ses contemporains avec la sienne. Il fait connaître les plantes par des noms qui lui sont particuliers; et ce sont ordinairement des noms vulgaires dans certains pays de l'Italie, principalement en Toscane. Il fut difficile en conséquence de déterminer les plantes dont il parle; et Gaspard Bauhin, qui l'entreprit dans son *Pinax*, s'est souvent trompé. Par la même raison, on ne peut déterminer au juste le nombre des espèces dont il fait mention dans son ouvrage; ceux qui le portent à huit cents n'ont compté que les principales, car elles montent à quinze cent vingt, selon Haller..........

Dans sa préface, remplie d'observations neuves et philosophiques qui annoncent un esprit supérieur à son siècle, il résume en une seule page les principes, et pose les bases sur lesquelles doivent être établis les méthodes et les systèmes de botanique; il indique tous les avantages qu'on en peut tirer, entre autres la connaissance des propriétés des plantes, que l'on peut déduire conformément à leurs affinités, ou à la ressemblance de leurs formes extérieures. Malgré les travaux entrepris par la suite sur cette matière, on n'a rien pu ajouter d'essentiel à cette esquisse rapide; tellement que s'il n'était resté de ses ouvrages que cette seule page, elle suffirait pour assurer à jamais sa gloire.

L. PAGE 503.

DÉCOUVERTE DE LA CIRCULATION DU SANG.

On attribue à Fabrizio d'Aquapendente, professeur à Padoue, la découverte des valvules des veines. En effet, quoiqu'il y en ait quelques-unes de décrites même par Berengario, et que d'autres observations aient été faites par Silvio, Vésale et autres anatomistes, Fallope lui-même avait fait reculer la science

sur ce point en niant leur existence; et personne n'avait généralisé la découverte avant que Fabrizio le fit dans ses leçons publiques en 1574, puis dans son traité *De venarum ostiolis,* qui parut en 1603. Cette découverte fut attribuée à Fra Paolo Sarpi, comme celle de Harvey; mais les deux suppositions sont également dénuées de fondement.

Selon Galien et l'opinion commune des anatomistes, formée sur ses écrits, le sang artériel coule du cœur aux extrémités, et retourne par les mêmes conduits; tandis que le sang veineux est poussé de la même manière au foie, d'où il est pareillement repoussé. On a dit avec raison que celui-là découvre qui prouve. Il n'est pas de tâche plus odieuse ou de raisonnement plus sophistique que de vouloir rapetisser la gloire des grands hommes en déterrant, dans des ouvrages antérieurs, quelque passage ambigu ou isolé, pour rabaisser l'originalité des véritables instituteurs du genre humain.

C'est dans cet esprit qu'est conçu l'ouvrage de Dutens ayant pour titre : *Origine des découvertes attribuées aux modernes.* On doit rendre justice à ceux qui, dans une science quelconque, ont mis en avant des idées générales lors même qu'ils ne les ont pas poursuivies; mais il ne faut pas le faire au détriment de ceux qui sans avoir, pour la plupart, connaissance des idées antérieures, déduisirent les mêmes principes du raisonnement et de l'observation, et en firent découler des conséquences importantes. Pascal cite une observation subtile de Montaigne, qui conseille d'appeler toujours à la preuve un homme qui dit une bonne chose, attendu que souvent on trouvera qu'il ne la comprend pas. Les partisans de la philosophie moderne accueillent volontiers ces investigateurs de l'antiquité obscure, qui, comme Dutens, sont soutenus par tous les envieux, par les gens de mauvaise foi, par la foule sans réflexion.

En ce qui concerne le point en question, les passages d'Hippocrate et de Platon cités par Dutens ont bien l'air d'indiquer une véritable circulation, par ces mots, περίοδος et περιφερόμενος αἵματος; mais d'autres, et en particulier un passage de Ménésius, sur lequel on s'appuie, n'expriment que le flux et le reflux du sang, que l'on supposait produit par la contraction et la dilatation du cœur. Coleridge se trouva abusé de même par quelques lignes de Giordano Bruno, où il crut voir décrite la circulation du sang, tandis qu'elles expriment seulement son allée et sa venue, mouvement qui pouvait être produit par le système des vaisseaux lui-même.

La découverte attribuée à Harvey consiste en ce que les artères communiquent avec les veines, et que tout le sang retourne au cœur par ces derniers vaisseaux.

Outre cette circulation générale ou *systématique,* il s'en produit une autre, appelée pulmonaire, dans laquelle le sang est porté par certaines artères à travers les poumons et rendu par des veines correspondantes, avant d'être envoyé dans le système sanguin général; de manière qu'il parcourt plusieurs séries de vaisseaux ramifiés, dont chacun part du cœur et aboutit au cœur, mais non pas du même côté. Le côté gauche de cet organe, qui, par la cavité dite *ventricule,* pousse le sang artériel dans l'aorte, et reçoit des veines pulmonaires, par une autre cavité appelée *oreillette,* celui qui a traversé les poumons, est séparé, par une cloison solide, du côté gauche, qui, par une cavité semblable, reçoit le sang de toutes les veines, excepté celles des poumons, et se jette dans l'artère pul-

monaire. Il n'est donc pas exact de dire la *circulation pulmonaire*, puisqu'il n'existe dans tout le corps qu'une circulation.

L'ouvrage de Servet, *Christianismi restitutio*, excita l'attention du monde littéraire non-seulement pour le malheureux sort qu'il attira à son auteur et pour son extrême rareté, mais pour un passage remarquable dans lequel on prétendit qu'il avait décrit la circulation du sang. Il en résulte, sans aucun doute, que Servet connaissait la circulation pulmonaire et l'oxydation du sang dans les poumons; mais quelques anatomistes pensèrent qu'il n'avait point compris le retour du sang par les veines à l'oreillette droite du cœur. (Voy. HALLAM, IV, 42).

Portal, dans l'*Histoire de l'anatomie*, t. I, p. 373, rapporte un passage de Levasseur (*Vassorus*), d'où il semblerait avoir entrevu la circulation; mais, à y faire attention, on s'aperçoit qu'il croyait, comme Gallien, que la cloison du cœur était percée de trous par lesquels le sang et l'esprit communiquaient. Sprengel n'en fait pas même mention dans l'*Histoire de la médecine*.

Andres (*Origine et progrès de toutes les littératures*, t. XIV, p. 37) soutient les droits d'un vétérinaire espagnol nommé Reyna, qui, dans un livre imprimé en 1552, mais dont il paraît qu'il y a eu une édition antérieure (*Libro de maniscalcheria hecho y ordinado*, por F. de la Reyna), affirme en peu de mots, mais d'une manière claire, au moins dans la traduction italienne d'Andres, que le sang parcourt circulairement tous les membres. Nous ne savons si ce livre a été vu par d'autres. Or, il serait nécessaire d'examiner l'original, attendu que plus d'un savant a paru avoir eu connaissance de la vérité, sans pourtant y être parvenu réellement.

L'opinion générale est que Servet ne connut que la circulation pulmonaire; c'est à quoi Portal restreint à plusieurs reprises sa découverte, et Sprengel est persuadé qu'il n'alla pas plus avant. C'est aussi ce que dit Andres (tome XIV, p. 138), qui, à la vérité, n'est pas une autorité médicale, mais qui connaissait les ouvrages de médecine, et avait beaucoup de partialité pour ses compatriotes. Si quelques écrivains se sont exprimés d'une manière plus générale, il faut dire qu'ils ne distinguaient pas les deux circulations. Tout ce qui dans Servet se rapporte à la circulation peut se résumer ainsi : 1° le cœur transmet, par la voie des artères et du sang qu'elles contiennent, un principe vivifiant aux veines anastomosantes; 2° ce principe vivant vivifie le foie et le système veineux en général; 3° le foie produit le sang même, et le transmet, au moyen des veines, à la cavité du cœur, pour obtenir le principe vital à l'aide de la petite circulation, que Servet paraît comprendre parfaitement.

Si l'on entend ainsi ce passage, tout le mouvement du sang en question est celui qui, partant du foie, porte le sang au cœur par la veine cave et celui de la petite circulation. Il semble que Servet fut sur le point de découvrir la circulation; mais ses idées sur l'*esprit vital* détournèrent son attention de ce grand mouvement du sang lui-même, découvert par Harvey. Il est clair que la quantité du sang envoyé au cœur par l'élaboration de l'*esprit vital* n'est, selon Servet, que celui qui est fourni par le foie à la veine cave inférieure. Mais il représente le sang, qu'il introduit ainsi comme exécutant régulièrement sa circulation par les poumons.

Il paraît singulier que Servet, sachant bien que la cloison du cœur, pa-

ries ille medius, comme il l'appelle, avait été découverte par Berengario, et que Vésale en avait confirmé l'existence (quoique le gros des anatomistes tînt encore assez longtemps pour la perforation de Galien), et devant supposer, par suite, qu'il y avait quelque autre moyen pour rendre le sang de la partie gauche du cœur au côté droit, n'ait pas compris la nécessité d'un système de vaisseaux pour maintenir cette communication.

Realdo Colombo, de Crémone, connut sans doute la circulation pulmonaire; et, en parlant de sa découverte, il dit que personne encore n'avait observé ou mis par écrit ce fait. Aranzo, autre Portal, décrivit la circulation pulmonaire encore mieux que Colombo. Sprengel prétend, au contraire, qu'il ne l'a point décrite. Il est certain que Colombo ne connaissait pas la circulation *systématique*, et l'on ne comprend pas de quelle manière il distribuait le sang.

Voici ce passage remarquable de Colombo (*De re anatomica*, lib. VII, p. 177, édit. de 1559), que nous ne trouvons ni dans Portal ni dans Sprengel : *Inter hos ventriculos septum adest, per quod fere omnes existimant sanguini a dextro ventriculo ad sinistrum aditum patefieri; id ut fieret facilius, in transitu ob vitalium spirituum generationem demum reddi : sed longa errant via; nam sanguis per arteriosam venam ad pulmonem fertur, ibique attenuatur; deinde cum aere una per arteriam venalem ad sinistrum cordis ventriculum defertur; quod nemo hactenus aut animadvertit aut scriptum reliquit, licet maxime et ab omnibus animadvertendum.*

Il fait ensuite une remarque qui n'a point échappé à Servet, savoir, que l'artère pulmonaire a un volume plus considérable qu'il n'est nécessaire pour alimenter les poumons. Quoiqu'il prétende à la primauté, il se pourrait qu'il eût eu quelque connaissance du passage de Servet; et la coïncidence en ce qui concerne la fonction des poumons pour l'oxydation du sang est au moins singulière. Mais si Colombo connut le *Christianismi restitutio*, il ne crut pas convenable d'adopter cette découverte importante, qu'il n'existe pas de perforation dans la cloison du cœur.

Césalpino, dont l'esprit mobile ne laissait en arrière aucun objet de recherches, offre dans plusieurs de ces traités relatifs à des matières toutes différentes, surtout dans celui qui roule sur les plantes, quelques passages qui, plus que les passages déjà cités, se rapprochent d'une idée exacte de la circulation générale; ce qui porta plusieurs écrivains à lui donner la priorité sur Harvey. Portal admet cette prétention, en s'appuyant probablement sur les passages auxquels nous faisons allusion; mais d'autres la rendent inadmissible, en démontrant que Césalpino avait une idée confuse et imparfaite des fonctions des veines. Sprengel, qui d'abord semble mieux disposé à reconnaître les titres de Césalpino, finit à peu près par la même conclusion; et, après avoir exposé aux lecteurs les expressions les plus saillantes de Césalpino, il laisse au lecteur le soin de se former une opinion. Les Italiens s'expriment avec plus de confiance; Tiraboschi et Corniani, bien qu'ils ne fussent pas médecins, reconnaissent sans hésiter le droit de Césalpino, en ajoutant des observations injustes par rapport à Harvey.

Il est certain que le passage des *Questiones peripateticæ* de Césalpino approche plus de la vérité que tout ce que l'on peut trouver dans aucun écrivain antérieur à Harvey. *Idcirco pulmo per venam arteriis similem ex dextro*

cordis ventriculo fervidum hauriens sanguinem, eumque per anastomosim arteriæ venali reddens, quæ in sinistrum cordis ventriculum tendit, transmisso interim aere frigido per asperæ arteriæ canales, qui juxta arteriam venalem protenduntur, non talem osculis communicantes, ut putavit Galenus, solo tactu temperat. Huic sanguinis circulationi ex dextro cordis ventriculo per pulmones in sinistrum ejusdem ventriculum optime respondent ea quæ ex dispositione apparent. Nam duo sunt vasa in dextrum ventriculum desinentia, duo etiam in sinistrum; duorum autem unum intromittit tantum, alterum educit, membranis ex ingenio constitutis. Vas igitur intromittens vena est magna quidem in dextro, quæ cava appellatur; parva autem in sinistro ex pulmone introducens, cujus unica est tunica, ut cæterarum venarum. Vas autem educens arteria est, magna quidem in sinistro, quæ aorta appellatur; parva autem in dextro, ad pulmones derivans, cujus similiter duæ sunt tunicæ, ut cæteris arteriis.

Nam in animalibus videmus alimentum per venas duci ad cor tanquam ad officinam caloris insiti, et adepta inibi ultima perfectione, per arterias in universum corpus distribui, agente spiritu, qui ex eodem alimento in corde gignitur.

Il est évident que plusieurs anatomistes du seizième siècle furent sur le point de découvrir entièrement la loi qui règle les mouvements du sang ; et le langage de l'un d'eux est si fort, que, pour écarter ses prétentions, nous sommes obligés de recourir à ce fait irrésistible qu'il n'a point fourni de preuves à l'appui de sa doctrine, et qu'il ne la proclama pas de manière à attirer l'attention du monde. Quand Harvey mit en avant la doctrine d'une circulation générale, il l'annonça comme un paradoxe, et il s'imagina qu'elle serait considérée comme telle. Ceux qui s'efforçaient de lui contester le mérite de l'originalité fouillèrent, il est vrai, les anciens écrits, dans l'espoir d'y trouver qu'il avait été prévenu ; ils répandirent le bruit qu'il avait dérobé les écrits de Fra Paolo ; mais nous ne voyons pas qu'ils l'aient accusé, comme quelques modernes, de plagiat envers Levasseur et Césalpino.

Williams Harvey commença à enseigner la circulation du sang à Londres en 1619 ; mais son *Exercitatio de motu cordis* ne fut publiée qu'en 1628. On dit qu'il fut conduit à cette vérité en réfléchissant sur la cause finale des valvules, que Fabrizio d'Aquapendente, son maître, avait indiquées dans les veines ; valvules construites pour empêcher que le sang ne reflue vers les extrémités. Fabrizio lui-même paraît ne pas s'être occupé de cette structure, et il n'avait certainement aucune idée de la circulation, puisqu'il suppose que les valvules servent à empêcher le sang de couler comme un fleuve vers les pieds et les mains, et de s'accumuler dans une seule partie. Harvey confirma cette heureuse conjecture par des inductions tirées d'une longue série d'expériences sur les effets des ligatures, comme aussi sur le mouvement du sang chez les animaux.

Portal reproche à Harvey de n'avoir rien dit de Servet, de Colombo, de Levasseur et de Césalpino, qui pourtant l'avaient précédé dans la même voie. On peut répondre que personne ne pourrait supposer raisonnablement que Harvey eût connaissance du passage de Servet : quant à Césalpino, c'est une injustice flagrante, à moins toutefois d'ignorance ou d'oubli de la célèbre *Exercitatio*

d'Harvey. Il fait observer en effet, dans la préface, que jusqu'alors presque tous les anatomistes avaient supposé, avec Galien, que le mécanisme du pouls était le même que celui de la respiration; mais par trois fois il fait exception en faveur de Colombo, auquel il réfère de la manière la plus précise la théorie de la circulation pulmonaire : *Pœne omnes hucusque anatomici, medici et philosophi, supponunt cum Galeno eumdem usum esse pulsus, quam respirationis.* Même en réclamant comme sienne la doctrine de la circulation générale du sang, et en la présentant comme un paradoxe qui doit étonner le monde entier, il attribue la doctrine de la transmission du sang par les poumons à Colombo, *peritissimo anatomico*, et fait remarquer dans la préface *quomodo probabile est* (*uti notavit Rualdus Columbus*) *tanto sanguine opus esse ad nutritionem pulmonum, cum hoc vos, vena videlicet arteriosa* (*hoc est, uti tum loquebantur, arteria pulmonalis*) *ex superet magnitudine utrumque ramum distributionis venæ cavæ descendentis.* (P. 16).

Certainement Harvey ne dit rien de Césalpino, mais rien ne démontre qu'il connût ses écrits. Mais quand même il serait prouvé qu'il eût été aidé dans ses recherches par les passages obscurs que nous avons cités, cela diminuerait-il le mérite de cette induction patiente qui l'amena à établir sa propre théorie? Césalpino affirme tout au plus ce qu'il avait peut-être deviné, mais sans savoir si c'était la vérité.

On s'étonne] à coup sûr que Servet, Colombo ou Césalpino n'aient pas vu plus distinctement les conséquences du fait établi par eux, car il est difficile de concevoir la petite circulation sans la grande; mais on ne saurait alléguer leur défaut de coup d'œil, pour le mettre en balance avec la sagacité plus ferme de Harvey. Ce défaut s'explique, si l'on remarque que la vérité qu'ils avaient découverte n'était pas pour eux une simple conjecture, mais qu'elle reposait sur des preuves insuffisantes : comme ils le sentaient, leur esprit hésitait, et les empêchait de déduire des conséquences qui aujourd'hui paraissent irréfragables. Dans toutes les branches de la philosophie, les recherches des premiers investigateurs se sont trouvées arrêtées par des motifs semblables.

Zecchinelli, qui revendique pour l'Italie cette grande découverte, termine en ces termes :

« Quelles furent les choses fausses et quelles les choses justes, se rattachant étroitement à notre sujet, que Rudio enseigna à Harvey, et qui furent ou corrigées par ce dernier, ou adoptées par lui? Quelles sont les omissions auxquelles il a suppléé? Rudio a-t-il dit des choses essentielles négligées par Harvey?

« Les choses fausses émises par Rudio furent : 1° Que le sang s'engendre dans le foie. Cette erreur fut maintenue par Harvey. 2° Que le sang passe du ventricule droit du cœur au ventricule gauche, par de petits trous, dans la cloison centrale. Harvey l'a corrigé; mais avant lui Berengario, Vésale, Servet, Colombo, l'avaient fait. 3° Que l'air que l'on respire entre par les poumons dans la veine pulmonaire, et va par elle au ventricule gauche, c'est-à-dire que cette veine contient de l'air. Harvey dit que cette veine ne contient que du sang; mais cela avait été dit et prouvé par Colombo (ajouter Césalpino), et Rudio lui-même avait dit aussi qu'elle contient un sang léger. 4° Que dans le ventricule gauche du cœur s'engendrent les esprits et les vapeurs (*fuligini*), celles-ci retournant par la veine pulmonaire, et ceux-là sortant par l'aorte. Harvey se rit de cette opinion, et de-

mande ce que fait la séparation; mais Césalpino l'avait de même tournée en dérision et avait fait la même demande. 5° Que les esprits se rendent par les artères dans la totalité du corps. Harvey rejette les esprits, en soutenant qu'il n'y passe que du sang; mais Rudio avait dit aussi qu'il y allait un sang spiritueux.

« Les choses justes dites par Rudio sont : 1° Que la veine artérielle a la constitution d'une artère, et l'artère veineuse celle d'une veine. Harvey se fait presque l'auteur de cette observation, qui est de Césalpino. 2° L'usage des valvules du cœur, de s'ouvrir et de se fermer pour donner passage au sang et aux esprits ou au sang spiritueux, puis pour en empêcher le retour. Harvey apprit de lui cet usage pour la première fois, contemporainement avec l'existence de valvules semblables dans les veines du corps (Fabrizio les avait découvertes en 1574), et il en déduisit un usage pareil tant dans les unes que dans les autres. 3° Le passage du sang du ventricule droit du cœur dans les poumons, non-seulement pour les nourrir, mais pour un usage ultérieur. Cet usage ultérieur fut dissimulé par Harvey, parce qu'il avait été indiqué par un autre. 4° La transmission, par les artères, du sang spiritueux à tout le corps, pour y porter la chaleur, la vie, la nutrition. Harvey négligea résolûment ces indications, pour insister sur l'ancienne erreur qui voulait que les artères continssent seulement de l'esprit. 5° Que la faculté pulsifique se communique du cœur aux artères et par les tuniques, non par la cavité. Harvey soutient que c'est par l'impulsion du sang, c'est-à-dire par la cavité; et je crois que Rudio avait raison. 6° Le conseil de pratiquer les sections vives, les ligatures et la section des vaisseaux, très-légèrement donné. Harvey a exécuté ces expériences; mais il y avait été poussé et il y fut aidé par ce qu'avaient dit Colombo, Césalpino, et par les opportunités de sa situation. 7° D'avoir fait une légère mention de communications entre les artères et les veines, dans le foie. Harvey dissimula que d'autres eussent parlé de pareilles communications.

« Les omissions de Rudio furent : 1° De n'avoir pas dit que la veine artérielle est plus grosse qu'il n'est besoin pour la nutrition des poumons. Harvey parle de cette grosseur; mais il l'avait apprise de Colombo (ajouter aussi Césalpino), sinon de Servet. 2° De ne pas avoir dit que dans les poumons le sang passe des artères dans les veines par une communication entre ces vaisseaux. Harvey s'attribue cette découverte qui est de Servet, et dont Césalpino fit une meilleure exposition; car il donna même le nom de circulation au passage du sang du ventricule droit du cœur au ventricule gauche, en traversant les poumons. 3° De ne pas parler clairement de sang parcourant les artères, mais de l'avoir confondu toujours avec les esprits, avec la chaleur, avec l'âme. Harvey soutint que les artères contenaient uniquement du sang; mais cela avait été démontré par l'anatomie, notamment par celle des animaux vivants, avant même que Rudio eût écrit. 4° De ne rien dire au delà de ce que nous avons rapporté sur le cours du sang ou des esprits par les artères, pour se transmettre à toutes les parties du corps, ni en sus de la mention des communications entre les artères et les veines du foie. On doit remarquer à ce sujet ce qu'observa Césalpino relativement au retour du sang au cœur, par le moyen des veines, dans les questions 3, 4, 5 du livre V.

« Les choses essentielles dites par Rudio et négligées par Harvey furent :

l'influence des affections de l'âme sur le cœur, l'action des nerfs, la nature particulière des fibres du cœur, etc.

« C'est de la légère mention faite par Rudio de communications entre les artères et les veines que commencent les véritables mérites de Harvey. Quels furent donc ces mérites? et furent-ils obscurcis par quelques torts?

« Ce fut un tort : 1° De n'exposer presque dans la préface et ensuite que les seules doctrines fausses des auteurs antérieurs, et plusieurs sans nécessité, pour se déchaîner contre elles, quand il suffisait de n'en pas parler; d'en réfuter quelques-unes qui avaient été déjà réfutées par d'autres, et d'y substituer comme corrections propres celles d'autrui. 2° D'avoir tu les auteurs de plusieurs doctrines justes, et de les avoir données ensuite comme trouvées par lui. 3° D'avoir profité des suggestions d'autrui pour faire des expériences au moyen de la section d'animaux vivants, des ligatures et de la section des vaisseaux sanguifères, sans dire que ce n'était pas le résultat d'une pensée qui lui fût propre, en parlant au contraire des expériences exécutées comme imaginées par lui seul. 4° D'avoir adopté dans son ouvrage un ordre inverse de ce qu'il eût dû faire pour agir sincèrement; ce qui aurait consisté à exposer d'abord les choses vraies enseignées par d'autres, et à taire celles que d'autres avaient déjà réfutées comme fausses.

« Ses mérites sont : 1° D'avoir reconnu l'usage des valvules des veines, bien qu'il l'ait déduit de celui des valvules du cœur, que Rudio avait été le premier à lui enseigner. Ce fut un mérite de déduction, et non de découverte. 2° D'avoir pratiqué des sections d'animaux vivants, à l'aide desquelles il dit avoir reconnu des choses neuves, inouïes, bien que ces choses eussent été indiquées par d'autres, comme aussi ces sections lui avaient été suggérées par d'autres. Ce fut un mérite de confirmation et d'imitation, d'extension même si l'on veut, mais non un mérite de découverte. 3° D'avoir observé que le sang va continuellement de la veine cave dans le cœur, et en telle quantité qu'il ne peut être fourni dans le même espace de temps par les aliments, tellement que toute la masse du sang passe en peu d'heures par le cœur; qu'il va continuellement du cœur, par les artères, dans toutes les parties du corps, et en plus grande quantité qu'il n'est nécessaire à la nutrition, ou qu'il puisse être fourni, dans le même temps, par toute la masse. Ce fut un mérite d'observation, de comparaison et de raisonnement, mais non de découverte. 4° D'avoir prouvé, à l'aide des ligatures et de la section des veines que le sang qui se porte par les artères à toutes les parties du corps retourne de là au cœur par les veines. Mais ces expériences avaient été suggérées et en partie exécutées par d'autres; ce fut un mérite d'exécution et de confirmation, mais non de découverte. 5° Ce furent des mérites réels et très-grands, mais non de découverte, que l'exactitude et la solidité de ses déductions, l'habileté et l'exactitude de ses expériences, l'attention et la finesse de ses observations, la sagacité et la conséquence de ses raisonnements, la clarté et la vérité de ses conclusions, les réflexions importantes et neuves dont il les accompagna, sa constance en tout.

« Une seule découverte restait à faire à Harvey, puisque tout le reste avait été dit et découvert par d'autres : savoir, de déterminer comment le sang passe des dernières artères dans les premières veines, c'est-à-dire, le mode de communication entre les derniers petits vaisseaux artériels et les premiers vaisseaux vei-

neux. Mais il semble n'avoir pas aspiré à cette découverte, car il s'est borné à supposer que ces communications étaient médiates et immédiates tout ensemble, et avec cette idée particulière que les communications médiates se faisaient *per carnis porositates*. C'est avec beaucoup de regret que je dois faire observer, à la charge de cet homme célèbre, que non-seulement la dénomination de circulation qu'il s'attribue n'est pas de son invention, attendu qu'elle avait été employée, par Césalpino, pour le mouvement du sang du cœur aux poumons et des poumons au cœur, mais que l'application qu'il a faite d'une idée d'Aristote au mouvement circulaire du sang n'est pas même de son invention. En effet, cette application avait été déjà faite par saint Thomas d'Aquin, en amplifiant les doctrines du Stagirite (*De motu cordis*, Venise, 1593) : *Sic enim est motus cordis in animali, sicut motus cœli in mundo... est autem motus cœli circularis, et continuus.*

FIN DES NOTES DU QUINZIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUINZIÈME VOLUME.

HISTOIRE MODERNE.

DEUXIÈME PARTIE.

FIN DE LA TABLE DU QUINZIÈME VOLUME.





